# DICTIONNAIRE
## GENEALOGIQUE,
## *HÉRALDIQUE,*
## CHRONOLOGIQUE ET HISTORIQUE

*Tome III.*

# DICTIONNAIRE
## GÉNÉALOGIQUE,
## HÉRALDIQUE,
## CHRONOLOGIQUE ET HISTORIQUE,

*CONTENANT*

V.3

L'origine & l'état actuel des premieres Maisons de France, des Maisons Souveraines & principales de l'Europe :

*Les Noms des Provinces, Villes, Terres, &c. érigées en Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés & Baronnies :*

Les Maisons éteintes qui les ont possédées ;

*Celles qui par Héritage, Alliance, Achat, ou Donation du Souverain, les possedent aujourd'hui :*

Les Familles nobles du Royaume, & le nom & les armes seulement de celles dont les Généalogies n'ont pas été publiées.

*Par M. D. L. C. D B.*

TOME TROISIEME.

Gc
929.10944
L11d
V.3

A PARIS,
Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût.

M. DCC. LVII.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

# DICTIONNAIRE GENEALOGIQUE, HERALDIQUE, HISTORIQUE, ET CHRONOLOGIQUE.

1512244



PAGE (le) : Famille originaire de Picardie, dont les armes ſont : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 coqs d'or.*

PAGE ou PEIGE, de Bretagne : *d'argent à l'aigle impériale de ſable, armée de gueule.*

PAGET : Nom d'une famille d'Angleterre, dont le premier de ce nom, *Guillaume* Paget, fut élevé par ſon mérite à la dignité de pair du royaume. Henri VIII. le fit clerc du cachet du roi, & l'envoya ambaſſadeur en France. Edouard VI. le nomma auſſi ambaſſadeur vers l'Empereur Charles V. Il tomba en diſgrace ſous ce même prince. Il rentra en faveur ſous celui de la reine Marie, & mourut en 1564. la ſixième année de la reine Eliſabeth. *Henri*, ſon fils aîné, mourut ſans enfants mâles en 1568. *Thomas*, ſon ſecond fils, catholique romain, très-zelé, fut favori de la reine d'Ecoſſe, ſe retira en France, & mourut à Bruxelles. Il laiſſa un fils, nommé *Guillaume*, qui fut rétabli dans ſes biens & ſes dignités la premiere année du regne de *Jacques I.* Il mourut en 1628. laiſſant pour ſucceſſeur *Guillaume* Paget, marié à *Françoiſe*, fille de

*Henri*, comte d'Holland. Il en eut le Lord Paget, ambaſſadeur à la Porte pour le roi Guillaume III.

PAGNI : Branche cadette de l'ancienne & illuſtre maiſon de Vienne, en Bourgogne. Elle a commencé à *Jean* de Vienne, fils aîné de *Philippe* de Vienne II. du nom, ſeigneur de Pagni, & de *Jeanne* de Geneve, ſa ſeconde femme. *Voyez* VIENNE.

PAINEL : *d'or à 2 faſces d'azur, à une orle de merlettes de gueule.*

PAJOT DE VILLEPERROT : *Pierre-Maximilien* Pajot de Villeperrot, maréchal des camps & armées de S. M. mourut le 19 Décembre 1754. âgé de 71 ans.

PALATIN du Rhin : Les comtes Palatins ont ſuccedé aux comtes du Palais, dès le commencement de l'Empire Germanique. Il y en avoit en Baviere, en Saxe, & en Thuringe. Les comtes Palatins du Rhin étoient les plus conſidérables. *Evrard*, fils de *Conrad*, duc de Franconie, & frere de *Conrad*, roi de Germanie, fut comte Palatin du Rhin vers l'an 925. il mourut l'an 939. Le Palatin du Rhin a rang de huitieme électeur, & la dignité d'archi-tréſorier de l'Empire. *Charles-Philippe-Théodore*, né le 11 Décembre 1724. eſt électeur palatin du Rhin, depuis le 31 Décembre 1741. a épouſé le 17 Janvier 1742. ſa couſine germaine *Marie-Eliſabeth*, fille aînée de *Joſeph-Charles*, prince de Sulezback, née le 17 Janvier 1721.

L'électeur Palatin eſt catholique, & la plûpart de ſes ſujets ſont de la religion prétendue réformée. Ce prince fait ſa réſidence à Manheim, dans le Palatinat. Il eſt directeur du cercle du Haut Rhin, avec l'évêque de Worms ; de celui du Bas-Rhin, avec l'archevêque de Mayence ; & en qualité de duc de Juliers, il eſt alternativement avec le roi de Pruſſe, comme duc de Cleves, & directeur du cercle de Weſtphalie, avec l'évêque de Munſter. *Voyez* pour la liſte des Palatins du Rhin, depuis *Evrard* juſqu'à aujourd'hui, *Moreri*, ou les *Tabl. gén. part. I. pag.* 93. & *le Memorial* de l'abbé d'Eſtrées, *ann.* 1752. *p.* 275.

PALERNE, en Dauphiné : *de gueule au paon roüant d'argent.*

PALLANT : *faſcé de* 10 *piéces d'argent & de ſable.*

PALLAVICINI : Maiſon noble & ancienne en Italie, qui a produit diverſes branches à Rome, à Genes, & en Lombardie. Les Pallavicini de Rome, dont ſont ſortis pluſieurs cardinaux, & d'autres grands hommes, ſont princes de Civitella. Les Pallavicini de Genes ſont auſſi en grande conſidération. Il y a dans les Etats de Savoye une branche de la maiſon de Pallavicini, qui ſont marquis de Ceva, dont étoient *Charles* Pallavicini, ambaſſadeur des ducs de Savoye en Eſpagne, chevalier de l'Annonciade en 1585. & *Charles-Emmanuel* Pallavicini, marquis de Frabouſe, grand chambellan, & grand maître d'hôtel du duc de Savoye, chevalier de l'Annonciade en 1648. *Voyez* IMHOFF, en ſes familles d'Italie.

PALLU : *Bertrand René* Pallu, ci-devant intendant de Lyon, aujourd'hui conſeiller d'Etat, maître des requêtes honoraire, intendant général des claſſes, eſt frere de madame Rouillé, femme du miniſtre des affaires étrangeres.

PALLUAU : Baronnie qui fut acquiſe du duc de Rouannois par

*Jacques* Clairambault, seigneur de Chantebuzain. En 1622. cette baronnie fut érigée en comté en faveur du maréchal de Clairambault. Le comté de Palluau est à present possedé par messieurs de Pontchartrain.

Il y a Palluau en Champagne, dont les armes sont : *d'or au chevron de gueule, accompagné de 3 aubisoings d'azur, la queuë de sinople, 2 en chef, & l'autre en pointe.*

PALU : Ancienne maison de Bresse, feconde en grands hommes. Il y a eu *François* de la Palu, seigneur de Varambon, Bouligneux, &c. fait chevalier de l'ordre de Savoye, après l'an 1440. qui épousa en 1432. *Marguerite* de Petite-Pierre, fille de *Bernard*, comte de Petite-Pierre, & de *Gillette* de la Roche. *Humbert*, comte de la Roche, fils d'*Henri* de la Roche, & oncle de *Marguerite* de Petite-Pierre, donna ses biens en faveur de ce mariage, & dès lors *François* de la Palu & ses descendants posséderent dans le comté de Bourgogne les seigneuries de la Roche, Viller-Sexel, S. Hippolite, Meches, Châteauneuf, en Vennes, Abenans, &c. *Jean-Philibert* de la Palu, chef d'une autre branche de la même famille, comte de Varax, seigneur de Bouligneux, &c. lieutenant général au gouvernement de Bresse, ambassadeur du duc de Savoye au concile de Trente, chevalier de l'Annonciade en 1518. qui succéda à la branche de *François*, tenoit dans cette province les terres de Vire-Châtel & de Cusance. Elles passerent à *Jean* de la Palu, cousin & héritier de *Jean* de la Palu. *Jean* n'eut de son mariage avec *Claudine*, fille de *Simon* de Rye, seigneur de Dicey, que deux filles, qui moururent sans enfants, & firent héritiere leur mere. Ainsi *Claudine* de Rye porta les terres que les maisons de la Roche & de la Palu avoient eues au comté de Bourgogne, dans celle de Rye, & les substitua aux descendants de cette maison (*a*).

*Hugues* de la Palu, comte de Varax, vicomte de Salins, gouverneur & maréchal de Savoye, lieutenant général pour le roi Charles VIII. en Dauphiné, fut créé chevalier de l'ordre de Savoye en 1482.

La maison de la Palu subsiste dans la personne des comtes de Bouligneux, seigneurs de Melli, dont étoit *Louis* de la Palu, comte de Bouligneux, lieutenant général des armées de France, tué au siége de Veruë le 14 Décembre 1704.

(a) Ferdinand-Eléonor *de Poitiers*, *marié à* Jeanne-Philippine *de Rye*, *fille de* François *de Rye*, *& de* Catherine *d'Ostfrise*, *soûtint qu'il étoit appellé à cette substitution au défaut des mâles de la maison de Rye ; & elle fut déclarée ouverte à son profit par arrêt rendu au parlement de Dôle. Mais* Marie-Henriette *de Cusance*, *veuve de* Ferdinand-François-Juste *de Rye*, *dernier mâle de sa famille*, *son héritiere testamentaire*, *& mariée en secondes noces à* Charles *Eugene*, *prince d'Aremberg*, *s'étant pourvue en révision*, *fit juger au conseil souverain de Flandres*, *que les mâles descendants par filles n'étoient pas appellés à la substitution*, *& qu'elle avoit fini à son mari*, *parce qu'il n'y avoit lors de sa mort aucun mâle descendant par mâle de la maison de Rye.*

Voyez *l'Hiſtoire du comté de Bourgogne*, par M. Dunot, *in*-4°. *Tom. II. L. VII. pag.* 223. *& ſuiv.*

PALUZZI : Maiſon de Rome, du ſurnom d'Albertoni, qui a donné un gouverneur de Rome en 1413. un podeſtat de Perouſe en 1431. d'autres officiers romains dans le même ſiécle, un gouverneur de Tivoli en 1556. un cardinal en 1664. dans *Paluzzo Paluzzi*, mort en 1698. *Louiſe* Paluzzi, épouſe de *Jacques* de la Citere, mourut en odeur de ſainteté le dernier Janvier 1532. Le pape Clement XI. adopta la famille de Paluzzi, & lui fit prendre le nom d'*Altieri*.

PAMPHOU : Seigneurie en Brie, qui fut érigée en marquiſat le 31 Janvier 1670. en faveur de *Jean-Baptiſte-Gaſton* Baillet, ſeigneur de Vaugrenans, & de Pamphou, commiſſaire général de la marine en Normandie & Picardie.

PANASSAC : Les ſeigneurs de ce nom deſcendent de *Roger II.* ſeigneur de Monteſpan. Il fut ſeigneur de Panaſſac, par ſa femme ; gouverneur de Haute-Rive depuis 1486. juſqu'en 1490. *Jacques-Matthieu* d'Eſpagne, ſeigneur de Panaſſac, le dernier mâle de cette branche, teſta le 25 Avril 1556. C'eſt de *Jeanne-Germaine* d'Eſpagne, dame de Panaſſac, ſa fille aînée, mariée en 1578. à *Henri*, ſeigneur de Noailles, que ſont deſcendus les ducs de Noailles pairs de France.

Les armes, comme celles de Monteſpan.

PANISSE, en Provence : *d'azur à 12 épis de gros bled d'or, poſés* 6, 4 & 2.

PAPE-S.-AUBAN, en Dauphiné : *d'azur à la croix d'argent.*

PARABERE : Ancienne maiſon de Bigorre, dont le nom eſt Beaudean de Parabere. *Voyez* BAUDEAN.

PARAI-LE-FRAIZI : Ancienne baronnie, démembrée du duché de Bourgogne par *Anne* de France, ducheſſe de Beaujeu, & donnée par échange d'autres terres à *Claude* de Popillon, ſon chancelier, dont la fille porta cette terre en mariage à *N*..... de Villars, pere de *Claudine* de Villars, dame de Parai, qui épouſa *Guillaume* de la Platiere, ſeigneur de Cheveroux. De cette alliance naquit *Edmée* de la Platiere, laquelle eut la baronnie de Parai, qu'elle porta le 26 Juillet 1639. à *François* d'Eſtut. *Voyez* ESTUT.

PARC-LOCMARIA : *N*.... du Parc-Locmaria, obtint que les ſeigneuries de Locmaria & de le Guerand, ſituées dans l'évêché de Treguier, fuſſent érigées en marquiſat par lettres du mois de Mars 1637. enregiſtrées à Rennes le 19 Janvier 1639. Les armes : *d'argent à 3 jumelles de gueule.*

PARCQ : C'eſt une ſeigneurie en Brabant, qui fut érigée en baronnie par lettres du 5 Mai 1659. en faveur de *Frédéric* de Marſellaer, chevalier, ſeigneur de Parcq, iſſu d'ancienne nobleſſe militaire.

PARDAILLAN : Il y a deux terres de Pardaillan en Guyenne : l'une dans le Haut-Languedoc, diocèſe de S. Pons, l'autre appellée *Pardeilhan-Betbeſé*, l'une des quatre plus anciennes baronnies du comté d'Armagnac, où elle eſt ſituée, diocèſe d'Auch. On trouve auſſi deux maiſons du nom de *Pardaillan*, *Pardeilhan* ou *Perdillan*. Ce nom eſt écrit de ces trois différentes manieres dans les titres. L'une portoit pour ar-

mes : *faſcé d'argent & de gueule*, & l'autre, *faſcé & ondé dargent & d'azur de 6 piéces.* On n'a pû découvrir ſi elles ſortent de la même tige, ni laquelle eſt l'aînée, étant toutes deux fort anciennes Le P. Anſelme, *Tom. V. p. 174 & ſuiv.* après avoir rapporté par ordre des dates les ſeigneurs de ce nom, dont on n'a pû trouver la jonction, commence par la généalogie des ſeigneurs de Pardaillan Gondrin, ducs d'Antin, pairs de France; & donne enſuite celle des ſeigneurs de Pardaillan-Betbezé. Cette derniere eſt éteinte, & a fini dans les enfants de *François-Jean-Charles*, baron de Pardaillan, ſeigneur & comte de Panjas, chevalier de l'ordre du roi, qui vivoit en 1598.

Les branches ſorties de la maiſon de Pardaillan-Gondrin ſont,

1. Les marquis de Termes, éteints à *Roger* Pardaillan de Gondrin, marquis de Termes, mort le 2 Mars 1704.

2. Les comtes de Ceres, qui n'ont formé que deux degrés.

3. Les ſeigneurs de la Motte-Gondrin, éteints.

4. Les ſeigneurs de Caumort, éteints.

5. Les ſeigneurs d'Ardeux, éteints.

6. Les ſeigneurs de Granchet, éteints.

7. Les ſeigneurs de Las, éteints.

8. Les ſeigneurs de Sievrac, éteints.

On trouve encore les ſeigneurs de Maguaran du nom de Pardaillan, branche dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes. *Voyez* ANTIN.

PARDIAC : *d'argent au lion de gueule, & une orle de corbeaux de ſable.*

PARDIAC : Ce comté eſt entre les comtés de Fezenſac & de Bigorre. *Bernard* d'Aſtarac, ſurnommé *Pelagos*, fut le premier comte de Pardiac, par donation que lui en fit *Arnaud II.* comte d'Aſtarac, ſon pere, vers l'an 1025. Le dernier de ces comtes fut *Arnaud* Gailhem de Montlezun IV. du nom, mort le 16 Août 1369. *Anne* de Montlezun, comteſſe de Pardiac, ſa fille, porta en dot le 6 Juin 1379. le comté de Pardiac à *Geraud* d'Armagnac, ſon mari, & par ce mariage il entra dans la maiſon d'Armagnac.

PARDIEU : Maiſon connue dans la province de Normandie depuis plus de cinq cens ans. *Henri* de Pardieu, chevalier, & *Jeanne* d'Ailly ſa femme, fonderent en 1260. les cordeliers d'Evreux. Ils furent inhumés avec *Jeanne* de Pardieu leur fille, devant le grand autel de cette égliſe. Dans le regiſtre de la chambre des comptes, intitulé *Noſter* folio 193. *Jean* de Pardieu, écuyer, paroît dans une montre d'armes en 1271. Il eſt fait mention d'un *Euſtache* de Pardieu dans les croiſades de la Terre Sainte. Le Carpentier, dans ſon hiſtoire du Cambreſis *Liv. 2. pag.* 183. parle de *Pierre* de Pardieu, vivant au commencement du quatorzieme ſiécle, & qu'il qualifie, *vaillant colonel.*

Cette maiſon alliée à celles d'Ailly, Bonneval, Boubers, d'Aſſigni, Buſſy, Piſſeleu, du Bec-Creſpin, le Veneur-Tilieres, Sorent de Boudeville, Clere, Boulainvilliers, Conti-d'Argicourt, Fautereau-Meinieres, du Fay la Méſangere, Pellevé, Clermont-Gallerande, Bailleul, du Meſniel-Sommery, Canonville-Raffetot, Beauvau, &c. s'eſt diviſée en pluſieurs branches.

Une de ces branches s'eſt éta-

blie en Flandres ; de cette branche étoit *Jean* de Pardieu, mort en 1554. à Heſdinſer, ſur-intendant des fortifications, ayant eu longtems commandement de gens de cheval & de pied, tant de l'empereur Charles-le-Quint, que du roi Philippe II. ainſi qu'on le voit par ſon épitaphe dans l'égliſe des Jacobins de S. Omer.

*Valentin* de Pardieu ſon fils, chevalier, ſeigneur de la Motte, en Artois, comte d'Ekelbeke, devint grand maître de l'artillerie d'Eſpagne, meſtre de camp général de toute l'infanterie Flamande, gouverneur de Gravelines, tué à l'attaque de Dourlens le 16 Juillet 1595. fort regretté des Eſpagnols qu'il commandoit. Il en eſt parlé dans l'hiſtoire du préſident de Thou, dans les Mémoires de Sully & dans l'hiſtoire des guerres de Flandres du cardinal Bentivoglio, qui dit, qu'à ſa mort ce fut une perte irréparable, parce qu'il n'y avoit point dans toute la Flandre de chef de plus grande eſpérance dans les armes du pays.

La branche des barons de Boudeville & d'Eſcotigni s'eſt éteinte au commencement du dix-ſeptieme ſiécle, dans *Centurion* de Pardieu, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fils de *François* de Pardieu, baron de Boudeville, chevalier de l'ordre du roi. Cette branche étoit aînée de celle des ſeigneurs d'Avréménil, dont il ne reſte que *Joſeph - Louis - François* de Pardieu, comte d'Avrémenil, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, qui épouſa le 17 Février 1738. *Gabriel-Eliſabeth* de Beauvau, fille de *Gabriel-Henri* de Beauvau marquis de Montgoger, & de *Marie - Magdelene* de Brancas, dont *Louis-Eliſabeth*, marquis de Pardieu, qui eſt dans les chevaux légers de la garde ordinaire de S. M. (*a*).

Pardieu porte : *d'or au lion couronné de gueule.*

PARIS : *Antoine* Paris, comte de Sampigni, a obtenu le 2 Mars 1730. que la terre & ſeigneurie de Dagonville, ſituée dans le bailliage de Bar, fût unie aux villages de Couſance-au Bois, Triconville & Salmagne, pour ne faire qu'un même fief, & érigée en baronnie. Cette baronnie appartient aujourd'hui, auſſi-bien que le comté de Sampigni, à ſon frere *Jean* Paris, ſeigneur de Montmartel, marquis de Brumoi, qui a épouſé le 16 Février 1746. *Marie - Armande* de Bethune, née le 24 Juillet 1709. fille d'*Hippolite*, marquis de Bethune, chevalier de S. Lazare, meſtre de camp de cavalerie, & de ſa ſeconde femme, *Marie Thérèſe* Pollet de la Combe. Il a de ce mariage un fils, né en Mars 1748.

Les armes : *d'or à une faſce d'azur, chargée d'une pomme d'or.*

PARME : *Pierre - Louis* Farneſe, fils naturel ou légitimé du Pape Paul III. fut créé duc de Parme & de Plaiſance en 1545. *Eliſabeth* Farneſe, reine douairiere d'Eſpagne, née le 25 Octobre 1690. céda en 1736. les duchés de Parme & de Plaiſance à l'empereur *Charles VI.* Dom *Philippe*, infant d'Eſpagne, a obtenu ces duchés, par le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748. Il a de *Louiſe-Eliſabeth* de France, fille aînée de *Louis XV.* née le 14 Août 1727.

*Ferdinand-Marie-Louis*, fils &

(*a*) Nicolas *de Pardieu, ſixieme ayeul du marquis de Pardieu, & tous les deſcendants ſe ſont toujours qualifiés*, nobles & puiſſants ſeigneurs.

prince héréditaire, né le 20 Janvier 1751.

*Marie-Eliſabeth*, infante, née le 31 Décembre 1741.

*Louiſe-Marie-Thereſe*, infante, née le 16 Décembre 1751.

PAROI : C'eſt une ſeignéurie érigée en marquiſat par lettres du mois de Juin 1685. en faveur de *François* de Maſcrani. *Voyez* MASCRANI.

PAROIE : *de gueule à 3 lions d'or, à la bordure engrelée d'azur.*

PARPILLON : *de gueule à 3 papillons d'argent.*

PARTHENAI : Maiſon illuſtre, que l'on croit être ſortie de celle de Luſignan, avant l'an 1000. dont elle portoit les armes, *briſées d'une bande de gueule.* Les biens de la branche aînée ont paſſé dans la maiſon de Melun Tancarville, dont eſt iſſue par alliance celle de Longueville. L'autre branche des Parthenai, ſeigneurs de Soubiſe, ſubſiſta juſqu'à *Jean* de Parthenai-l'Archevêque, dernier mâle, dont la fille unique, *Catherine* de Parthenai, entra dans la maiſon de Rohan, & fut mere du duc de Rohan, ſi célebre ſous le roi Louis XIII. Les ſeigneurs de Parthenai prirent le ſurnom de l'Archevêque, parce qu'ils étoient iſſus d'un archevêque de Bordeaux, nommé *Joſſelin* de Parthenai, mort en 1086. *Guillaume* de Parthenai, qui prit le ſurnom de l'Archevêque vers l'an 1100. étoit frere de cet archevêque. Les ſeigneurs de Soubiſe, du nom de Parthenai, furent ſeparés de la branche aînée dès environ l'an 1330. que *Gui* l'Archevêque, frere puîné de *Jean*, ſire de Parthenai, fut ſeigneur de Soubiſe, & ſa poſtérité, juſqu'à *Jean* l'Archevêque de Parthenai, ſeigneur de Soubiſe, l'un des héros des Calviniſtes dans le ſeizieme ſiécle, mort en 1566. ne laiſſant d'*Antoinette* Bouchard, fille aînée de la maiſon d'Aubeterre, qu'une fille unique *Catherine* de Parthenai, mariée en ſecondes noces en 1575. à *René*, vicomte de Rohan II. du nom. Son fils aîné fut le célebre duc de Rohan, mentionné ci-deſſus : ſon ſecond fils étoit le duc de Soubiſe.

PAS (du), en Bretagne : *d'azur à la faſce d'or, chargée d'un ſanglier, paſſant de ſable, accompagné en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un croiſſant montant d'argent.*

PAS DE FEUQUIERES : Pas eſt une terre & ſeigneurie en Artois, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes & des plus illuſtres maiſons du pays, qui eſt celle des marquis de Feuquieres d'aujourd'hui. *François* de Pas, premier chambellan du roi Henri IV. fut tué à la bataille d'Ivri le 14 Mars 1590. *Daniel* & *Gédéon* de Pas avoient auſſi été tués au ſervice du roi, l'un devant Paris, l'autre devant Dourlens. *Manaſſès* de Pas, marquis de Feuquieres, fils de *François*, & de *Magdelene* de la Fayette, fille de *Claude*, baron de Saint Romain, né à Saumur le 1. Juin 1590. fut un des plus grands hommes qui aient porté les armes dans le dix-ſeprieme ſiécle. Il mourut priſonnier de guerre à Thionville le 14 de Mars 1640. Il eut d'*Anne-Arnaud*, femme recommandable par ſon mérite & ſa probité,

1. *Iſaac*, qui ſuit.

2. *Charles*, dit le comte de Pas, meſtre de camp, & maréchal des camps & armées du roi, mort à l'armée pendant les troubles de 1653. âgé de 33 ans.

3. *Henri*, qui prit auſſi le nom de comte de Pas, après la mort de ſon frere, il fut maréchal de camp, gouverneur de Toul, & chevalier du parlement de Metz. Il épouſa en 1663. *Julienne-Petronille*, comteſſe de Stirum-Limbourg & Bronkorck, fille de *Bernard-Albert*, comte de Stirum-Limbourg, &c. & d'*Anne-Marie*, comteſſe de Bergues, dont il a eu pluſieurs enfants.

4. *François*, abbé de Relec, grand doyen de Verdun, mort en 1691. âgé de 72 ans.

5. *Louis*, comte de Feuquieres, maréchal de camp, mort en 1670. laiſſant de *Diane* de Poix, dame de Mazencourt, *Louis* de Pas, ſeigneur de Mazencourt, & *François* de Pas, capitaine d'un des vaiſſeaux du roi.

6. *Magdelene*, femme de *Louis*, baron d'Orthe, morte en 1681.

7 *Suzanne*, mariée à *Antoine* de Batilli, maréchal de camp, & gouverneur du Neufchatel, en Lorraine.

8. *Jeanne*, mariée en premieres noces à *Louis* d'Aumale : en ſecondes en 1671. à *Jean* de Montmorenci, marquis de Villeroye, & morte en 1695.

*Iſaac* de Pas, marquis de Feuquieres, lieutenant général des armées du roi, conſeiller d'Etat ordinaire, gouverneur des ville & citadelle de Verdun, lieutenant général de l'évêché & province de Toul, mourut ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne le 6 Mars 1688. Il épouſa en 1647. *Anne-Louiſe* de Gramont, fille d'*Antoine*, duc de Gramont, & de *Claude* de Montmorenci Bouteville, dont il eut ſept fils :

1. *Antoine*, qui ſuit.

2. *François*, qui prit le nom de comte de Rebenac, par ſon mariage avec l'héritiere de cette maiſon en Bearn. *Voyez* REBENAC.

3. *Charles*, chevalier de Malte, capitaine de Vaiſſeau du roi tué à la bataille de S. Denis, proche de Mons en 1678.

4. *Henri*, auſſi chevalier de Malte, & capitaine de Vaiſſeau, tué d'un coup de canon, en Sicile, en 1676.

5. *Jules*, comte de Feuquieres, lieutenant général pour le roi dans la province de Toul, ci-devant colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, marié à *Catherine* Mignard, fille du célebre *Pierre* Mignard, premier peintre du roi.

6. *Philbert-Charles*, docteur de Sorbonne, évêque d'Agde, abbé de Cormeilles.

7. *Simon*, dit le chevalier de Feuquieres, capitaine de vaiſſeau du roi, mort au Havre de Grace, des bleſſures reçues au combat de la Manche en 1692., où il eut une cuiſſe emportée.

8. *Louiſe-Catherine*, épouſe de *Gabriel-Ignace* de la Vie, maître des requêtes, morte en 1692.

*Antoine* de Pas, marquis de Feuquieres, gouverneur de Verdun, chevalier de l'ordre de Saint Louis, lieutenant général en 1693. ſervit en cette qualité en Italie, juſqu'à la paix, & mourut le 27 Janvier 1711. âgé de 63 ans. Il avoit épouſé en 1694. *Marie-Magdelene-Thereſe-Genevieve* de Monchi, fille & héritiere de *George* de Monchi II. du nom, marquis d'Hocquincourt, chevalier des ordres du roi, & de *Marie* Molé, dont il a laiſſé, entr'autres enfants, *Pauline-Chryſante* de Pas, mariée le 29 Janvier 1720. à *Joachim-Adolphe* de Seighieres, marquis de Sayecourt, &c.

Les armes : *de gueule au lion d'argent.*

PASCAL : Il y a deux familles de ce nom en Languedoc ; la premiere porte : *d'azur à 2 bourdons d'or, posés en sautoir, surmontés d'une étoile d'argent.*

L'autre : *d'azur à un agneau pascal d'argent.*

Il y a PASCAL SATOLAS, en Dauphiné, dont les armes sont : *d'azur au singe rampant d'or.*

Et PASCAL MERINS & du ROURE dans la même Province : *d'azur à l'agneau pascal d'argent, le guidon croisé de gueule.*

PASCALE : *François* de Pascale, du conseil de guerre de S. M. C. général de son infanterie, & commandeur de la ville de Bruxelles, obtint en considération de ses services le titre de marquisat, par lettres du 6 Janvier 1709. applicable sur quelque terre dans les Pays-Bas catholiques.

PASQUIER DE FRANCLIEU : *d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de 2 têtes de Maures de sable posées de profil, ayant chacune un bandeau d'argent, & en pointe de 3 fleurs, appellées paquerettes d'or, tigées de même, posées 1 & 2. & mouvantes d'une terrasse aussi d'or.*

PASSAGE : Terre érigée en comté, qui est dans la maison de Gelas Leberon. *Voyez* GELAS.

PASSART : *d'argent à 3 morlettes de sable.*

PASSERAT : *d'azur à la fasce d'or, chargée d'un lion passant de gueule, accompagnée en pointe de 2 vols d'or.*

PASTÉ : Ancienne maison qui a donné un maréchal de France, un ambassadeur & un évêque de Chartres, dans la personne de *Jean* Pasté, petit-fils de *Ferri* Pasté, maréchal de France, élu évêque le 25 Février 1328. mort en 1332.

*Ferri* Pasté, seigneur de Chaleranges, de Taissy & de S. Pierre à Arnes, est le premier que l'on connoisse. Il fut envoyé en ambassade en Flandres avec *Raoul* de Mello en 1626. pour recevoir de *Jeanne*, comtesse de Flandres, le château de Douay & autres places, & est nommé maréchal de France dans un acte du 2 des calendes de Décembre 1240. & en trois chartes du trésor en 1244. Cette maison a fait quatre degrés, & s'est éteinte dans la personne de *Jean* Pasté, seigneur de Bois-Malesherbes & de Chaleranges, qui servoit en Flandres l'an 1352. avec trois écuyers & ès guerres de Normandie en 1354. avec deux écuyers. Il mourut le 3 Février 1374.

On trouve encore *Pierre* Pasté, écuyer, seigneur du Mesnil-Payen, & du Bosc, au bailliage d'Evreux, auquel Henri, roi d'Angleterre, donna à Rouen le 30 Octobre 1438. un délai d'un an, pour en faire foi & hommage, parce qu'il étoit empêché au fait de la guerre.

Les armes de la maison de Pasté sont : *de . . . . au chef pallé de plusieurs piéces.*

PAULMIER DE LA BUCAILLE : *d'azur au lion d'or posé, la patte dextre levée, au chef d'or, chargé de 3 tourteaux de gueules.*

PAULO : Famille originaire de Genes, de laquelle est sorti *Aimeric* Paulo, qui vint s'établir à Toulouse en 1475. Il servit le roi Charles VIII. dans les guerres d'Italie. Son fils *Antoine* fut conseiller au parlement de Toulouse en 1540. ensuite président à Mortier en 1554. Ce sage ma-

giſtrat vécut ſous les regnes de Henri II. François II. & Charles IX. Il fut marié deux fois. De *Jacquette* de Beaulac, ſa premiere femme, iſſue des anciens ſeigneurs de S. Geri en Albigeois, il eut *Jean I.* qui lui ſuccéda dans la charge de préſident à mortier, & qui n'eut qu'un fils mort jeune ſans enfants de *Jeanne* Dangereux de Beaupui, de la maiſon de Maillé, & une fille d'un ſecond lit, qui par la mort de ſon frere devint héritiere des terres de Rouis & de Roques.

*Antoine* eut de ſa ſeconde femme *Marie* Binet, niéce du cardinal de Joyeuſe, 1. *Jean* de Paulo II. du nom. 2. *Michel*, ſeigneur de Grandval, qui prit le parti des Huguenots, ſans pourtant changer de religion. 3. *François*, ſeigneur de la Faurie, capitaine de 50 hommes d'armes, mort ſans enfants. 4. *Simon*, ſeigneur de Gratencourt, capitoul de Toulouſe en 1589. & 1590. 5. *Antoine*, cinquante cinquieme grand maître de Malte, mort le 4 Juin 1636.

*Jean* de Paulo II. fils aîné d'*Antoine*, eut pour fils *Antoine* de Paulo II. ſeigneur d'Eſcalquens, conſeiller au parlement de Toulouſe, qui n'eut que deux filles de *Magdelene* le Pelletier ſon épouſe. *Louis* de Paulo, ſixieme fils d'*Antoine*, prit le nom de ſeigneur de Grandval. *Antoine* de Paulo III. ſon fils, embraſſa le parti des armes, fut bleſſé au ſiége de Dôle, eut depuis le commandement de la Nobleſſe au ſecours de Leucate, & mourut le 15 Mai 1695. âgé de 100 ans. *François* de Paulo, ſon fils aîné, commanda quatre fois l'arriere-ban du Languedoc, & mourut en 1714. Il avoit épouſé en 1678. *Antoinette* le Brun, dame de Sainte Hippolite, ſa couſine; dont, entr'autres enfants, *François-Antoine*, comte de Paulo, & *Pierre*, capitaine de dragons.

PAYENS : Seigneurie érigée en marquiſat, par lettres du mois de Juin 1665. enregiſtrées au parlement & en la chambre des comptes les 17 & 21 Août ſuivant en faveur de *François-Michel* Colbert, meſtre de camp du régiment de Berri, cavalerie, maître d'hôtel de la reine, en ſurvivance, en 1681. inſpecteur général de la cavalerie en 1691. tué d'un coup de canon au ſiége de Furnes le 5 Juin 1693. *Voyez* VILLACERF.

PAZZI : Maiſon originaire de Florence, qui a produit pluſieurs grands hommes. *François* Pazzi fut un des principaux chefs de la conſpiration contre les Médicis. *Côme* Pazzi, fut archevêque de Florence en 1508. *Magdelene* de Pazzi, religieuſe Carmélite, morte en 1607. a été béatifiée par le pape Urbain VIII. en 1626. & canoniſée en 1669. par le pape Clement IX.

PEAN, de Bretagne : *d'or à 3 têtes de Maures de profil de ſable.*

PECHPEIROU : Village avec une petite paroiſſe, entre Cahors & Lauzerte, appartenant au baron de Beaucaire, aîné de la maiſon de Pechpeirou. C'étoit anciennement une ville, dont on trouve encore des veſtiges conſidérables, avec les fondements du château reſtés en leur entier. Le plus ancien ſeigneur de Pechpeirou, dont on ait connoiſſance, eſt *Gaillard I.* du nom, qui vivoit au commencement du treizieme ſiécle, & que l'on croit avoir bâti une ville & un château, qui prirent dans la ſuite ſon nom. La branche aînée de cette maiſon ſubſiſte dans

*Jean-Antoine*, seigneur de Pechpeirou, baron de Beaucaire, marié en 1708. à *Marie-Thérese* de la Roche de Gensac, de la maison de Fontenilles, dont sont issus, *Fabien* de Pechpeirou & *Gilles-Gervais*.

Les seigneurs de *Guitaud* sont une branche de cette maison. Ils ont pour auteur *Pons* de Pechpeirou, second fils d'*Henri*, marié le 13 Février 1596. à *Françoise* de Comenge, fille & unique héritiere de *François* de Comenge, seigneur de Guitaud, & de *Catherine* de Tougès, à condition que celui des enfants qui jouiroit des biens de ladite de Comenge, porteroit lui & les siens à perpétuité, le nom & les armes de Comenge, ajoutées à celles de Pechpeirou. La postérité de *Pons* de Pechpeirou subsiste dans *Louis-Athanase* de Pechpeirou Comenge, comte de Guitaud, marquis d'Epoisses, maréchal des camps & armées du roi, inspecteur général d'infanterie, marié le 19 Septembre 1719. à *Magdelene-Elisabeth* Chamillard, fille de *N.*..... Chamillard, seigneur de Vilatte, président en la chambre des comptes de Paris, & de *Magdelene-Benigne* de Lussé. De ce mariage sont nés trois garçons & une fille.

Le comte de Guitaud avoit pour frere, *Antonin-Cyprien* de Pechpeirou de Guitaud, prêtre & doyen de l'église de Tours, docteur en théologie à Valence, en Dauphiné, mort à Tours à la fin de Novembre 1736. âgé d'environ 53 ans: & pour sœur, *Françoise-Melanie* de Pechpeirou de Comenge de Guitaud, demoiselle d'Espoisses, morte à Paris le 9 Mai 1742. âgée de 60 ans. *Voyez* les *Tabl. gén. Part. V. pag.* 267.

Les armes de la maison de Pechpeirou sont: *d'or au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueule.*

La branche de Guitaud porte, *écartelé au* 1 *&* 4, les armes de Pechpeirou; *&* 2 *&* 3, celles de Comenge.

PECOIL: *Claude* Pecoil, prevôt des marchands de Lyon, acheta la seigneurie de Septemme, en Dauphiné, qui avoit été érigée en marquisat par lettres du mois de Juin 1686. enregistrées au parlement de Dauphiné le 9 Septembre suivant en faveur de *Camille* d'Hostun de la Tivoliere, comte, depuis duc de Tallard. *Claude* Pecoil mourut âgé de 93 ans le 14 Décembre 1719. ayant eu pour enfants, 1. *Claude* Pecoil, marquis de Septemme, maître des requêtes, mort avant son pere, ayant épousé *Catherine-Marie* le Gendre, morte en Novembre 1749. dont *Catherine-Magdelene* Pecoil, mariée le 15 Octobre 1720. à *Charles-Louis-Timoléon* de Cossé, sixieme duc de Brissac. Leur fille unique *Catherine-Françoise-Charlotte* de Cossé, née le 14 Juin 1726. a épousé le 25 Février 1737. *Louis* de Noailles, duc d'Ayen.

Les armes: *fascé d'or & de sable.*

PEILLE: Maison établie en Savoie, sortie des comtes de Vintimille, du surnom de Lascaris. *Jean-Baptiste* Lascaris de Castelar, comte de Peille, étoit neveu de *Jean-Paul* Lascaris, des comtes de Vintimille, grand maître de Malte, mort en 1657. Ce *Jean-Baptiste* Lascaris, comte de Peille, en Savoie, fut pere de *Jean-Paul* Lascaris, commandeur de Lucerame, & ayeul d'*Alexandre*, chevalier de Malte, & aujourd'hui comte de Peille, après la mort de son frere aîné, *Voyez* VINTIMILLE.

PELAFOL, en Dauphiné : *d'or au lion de gueule.*

PELAPUSSINS : *de gueule à la fleur de lys d'or.*

PELET : Ancienne maiſon du Languedoc, qui eſt une branche des anciens vicomtes de Narbonne ; leur origine remonte à *Bernard* Pelet, qui vivoit dans l'onzieme ſiécle. Il étoit un des fils de *Berenguier*, vicomte de Narbonne. Le dernier de cette branche *Gaſpard* Pelet, ſeigneur de Verune, gouverneur de la ville & du château de Caën, qu'il remit à Henri IV, mourut en 1598.

Il portoit : *de gueule*, qui eſt Narbonne, *& l'écu* de Melgueil *en abîme.* De cette branche ſont ſortis les barons de Combas, par *Jacques* Pelet, ſecond fils de *Pons* Pelet, ſeigneur de la Verune, & d'*Alix* de Guers. *Louis* Pelet, baron de Combas, &c. par la ceſſion de *Guillaume*, ſon frere aîné, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique, fut chevalier de l'ordre du roi en 1573. gentilhomme de la chambre de Henri III. en 1578. & mourut dans un âge très-avancé en 1616. Il eut de *Georgette* de Barthelemi, *Pierre* Pelet, baron de Combas, qui ſuit ; *Vital* Pelet, qui a fait la branche des ſeigneurs des Granges, qui n'a formé que trois degrés.

*Pierre* Pelet, baron de Combas, &c. ſervit le roi en Languedoc, pendant les guerres de la religion, contre le duc de Rohan, & teſta en 1626. Il eut, entr'autres enfants, de *Catherine* Deydier, *Louis* Pelet II. du nom, rapporté ci-après ; & *Hercule* Pelet, auteur de la branche des ſeigneurs de Cannes, dont nous parlerons, après la poſtérité de ſon frere aîné.

*Louis* Pelet II, du nom, né en 1605. fut page de Louis XIII. ſervit en Italie ſous le maréchal de Toiras, ſon couſin, en qualité de capitaine d'infanterie ; ſe diſtingua à la bataille de Leucate en 1637. où il ſe rendit maître de la tente du comte de Serbellon, général des Eſpagnols ; ſervit au ſiége de Salſes, & mourut âgé de 70 ans, pere par *Magdelene* de la Tour des Bains, de

*Guillaume-François* Pelet, vicomte de Narbonne Pelet, baron de Combas, &c. colonel d'un régiment d'Infanterie de milice, capitaine garde-côtes, depuis Montpellier juſqu'à Aigues-Mortes. Ce fut en ſa faveur que le roi érigea la baronnie de Combas en vicomté en Mai 1699. ſous le nom de *Narbonne* Pelet. Il mourut le 19 Novembre 1702. Il eut, entr'autres enfants, *Claude-Raimond* Pelet, vicomte de Narbonne Pelet, né le 21 Janvier 1681. qui ſervit long-tems durant les dernieres guerres de Louis XIV. en qualité de capitaine de dragons dans le régiment de Languedoc. Il vivoit dans ſes terres en 1731. Il épouſa le 11 Octobre 1722. *Louiſe-Henriette* de Chatelard, morte à Milhau en 1718. dont,

1. *François-Raimond* Pelet, né le 21 Octobre 1713. lieutenant général des armées du roi en 1750. marié en 1734. à *Marie-Antoinette* de Roſſet, ſœur du duc de Fleuri, dont ſont nées quatre filles.

2. *Henri-Louis* Pelet, dit le marquis de Narbonne, maréchal de camp du mois de Décembre 1748.

3. *Charles-Bernard-Martial* Pelet, officier de Marine.

4. *Marie-Agnès-Antoinette* Pelet, née au mois de Juin 1718.

*Hercules* Pelet, ſeigneur de

Cannes, quatrieme fils de *Pierre* Pelet, baron de Combas, & de *Catherine* Deydier, né en 1607. fut d'abord capitaine d'infanterie, enſuite lieutenant colonel de cavalerie, & mourut en 1672. Il avoit épouſé *Diane* de Guibert, dont, entr'autres enfants, *Jean-Denis* Pelet, ſeigneur de Cannes, né le 30 Décembre 1657. mort le 29 Mars 1719. ayant eu d'*Eliſabeth* Courtois,

1. *Jean* Pelet, ſeigneur de Cannes, qui ſuit.

2. *Claude-François* Pelet, docteur en théologie, doyen de l'égliſe de Beaucaire, abbé de Valſainte, diocèſe d'Apt en 1731.

Et trois filles, dont deux religieuſes.

*Jean* Pelet, ſeigneur de Cannes, né en 1676. capitaine d'infanterie dans Medoc, puis dans la couronne, ſecond conſul de Beaucaire en 1719. épouſa le 21 Août 1706. *Marie* de Vergiles, dont,

1. *Jean-Denis-Hercules* Pelet, chevalier, né le 3 Février 1708. lieutenant dans le régiment d'Aunis en 1731.

2. *Bernard-Raimond* Pelet, né le 29 Octobre 1717.

3. *Bertrand-Bernard* Pelet, né le 8 Octobre 1719.

Et trois filles, dont deux religieuſes.

Il y a encore de la maiſon de Pelet de Narbonne, la branche des ſeigneurs de Salgas, formée par *Guillaume* Pelet, ſeigneur de la Carriere, deuxieme fils de *Guillaume* Pelet, ſeigneur de la Verune, & de *Thereſe* de Caylar. Il épouſa par contrat du 12 Avril 1441. *Antoinette* de Planque de la Carriere, dont il eut *Pierre* Pelet, ſeigneur de la Carriere, marié le 22 Juin 1489. à *Catherine* de Guillon, mere de *Nicolas* Pelet. Celui-ci s'allia en 1547. à *Marguerite* de Rodier, & fut pere d'*Iſaac* de Pelet, ſeigneur de la Carriere, qui teſta le 6 Août 1649. & laiſſa de ſa ſeconde femme, *Anne* de Chapelain, qu'il avoit épouſée le 2 Mars 1610. *Claude* de Pelet, ſeigneur d'Arbouſſe, capitaine au régiment de Sevenes, maintenu dans ſon nom & ſa nobleſſe, par jugement contradictoire du 15 Janvier 1671. & allié le 26 Février 1645. à *Anne* de la Mare de Salgas. De ce mariage naquit *François* Pelet, ſeigneur de Salgas, marié le 2 Septembre 1694. à *Lucrece* de Brignac de Montarnaud, dont le fils aîné, *Claude* de Pelet, baron de Salgas, a épouſé *Marie-Eliſabeth* de Pierre de Bernis. Leurs enfants ſont,

1. *Anne-Joachim* de Pelet, capitaine au régiment de Talaru.

2. *François-Hippolite* de Pelet, ſous-lieutenant au régiment des grenadiers de France.

3. *François-Auguſtin* de Pelet.

4. *Marie-Hélene-Hyacinte*.

5. *Louiſe-Charlotte-Philippine*.

6. *Marie-Thereſe-Catherine* de Pelet.

Les freres du baron de Salgas ſont, 1. *François* de Pelet de Montcamp, capitaine de grenadiers dans le régiment de Talaru, & chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis: 2. *François* de Pelet, dit l'Abbé de Salgas. *Tabl. Gén. Part. V. pag.* 260.

Les armes de Narbonne Pelet ſont: *écartelé au* 1 de Toulouſe: *au* 2 *d'argent, au lion de gueule*, qui eſt de Bernond d'Anduſe, *parti d'or à l'ours en pied de ſable, éclairé d'argent, armé & lampaſſé de gueule, chargé d'une épée d'argent au côté avec un baudrier de même*, qui eſt Ber-

mond de Sommieres : *au* 3 de Rhodès : *au* 4 de Montmorenci ; *& ſur le tout* de Narbonne Pelet ancien, *parti* de Narbonne Pelet Melgueil ; ſupports : *deux ours armés & lampaſſés avec leurs baudriers.*

PELISSIER : *d'azur au héron d'or au chef d'argent, chargé de* 3 *hermines de ſable.*

PELLEGARDS DE MALORTIE : *d'azur à* 2 *chevrons d'or, accompagnés de* 3 *dards d'argent, la pointe en bas,* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

PELLENBERGH : C'eſt une ſeigneurie en Brabant, qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Juin 1655. en faveur de *Jean* de Viſſekerke.

PELLETIER : Maiſon illuſtre dans la robe. *Jean* le Pelletier épouſa le 6 Février 1583. une ſœur de *François* Chauvelin, & fut avocat au parlement, où il parut avec une très-grande diſtinction : lorſqu'il mourut le 22 Novembre 1588. il laiſſa un fils unique, *Louis* le Pelletier, qui fut d'abord commis de *Charles* le Beauclerc, ſieur d'Acheres, qui fut nommé ſecrétaire d'Etat au département de la guerre le 5 Février 1624. *Louis* le Pelletier fut fait dès le 31 Décembre de la même année, conſeiller d'Etat, & prêta ſerment en cette qualité, le 1. Juin 1625. Dans la ſuite, il fut encore ſecrétaire du roi, préſident des tréſoriers de France, en la généralité de Grenoble. Il mourut dans la premiere de ces deux charges en 1651. Il avoit épouſé par contrat du 8 Février 1626. *Marie* l'Eſchaſſier, fille de *Jean*, conſeiller au châtelet de Paris, & de *N*... Pithou, fille du ſçavant & célebre *Pierre* Pithou. Il reſta de ce mariage trois fils & une fille, nommée *Louiſe* le Pelletier, d'abord religieuſe bénédictine au couvent de la Ville-l'Evêque à Paris, enſuite abbeſſe de Notre-Dame de Troyes en Champagne, morte le 16 Mars 1699. dans le couvent où elle avoit fait profeſſion, ayant remis ſon abbaye.

Les trois fils furent, *Claude*, *Jerôme* & *Michel* le Pelletier.

Le ſecond, *Jerôme* le Pelletier, fut reçu conſeiller au parlement le 7 Juin 1656. & mourut le 17 Octobre 1696. conſeiller d'Etat ordinaire, & conſeiller d'honneur au même parlement.

*Michel*, ſera rapporté plus bas. *Claude* le Pelletier, l'aîné des trois, né le 26 Juin 1631. fut conſeiller au parlement dès l'an 1652. y fut encore, dans la ſuite, conſeiller d'honneur. Un goût décidé qu'il avoit pour les belles-lettres, lui procura dès-lors, l'honneur d'être connu de *Gaſton*, duc d'Orléans, oncle du feu roi, qui en mourant le chargea de la tutelle de trois jeunes princeſſes, qu'il laiſſoit de ſa ſeconde femme. En 1662. il prit une charge de préſident en la chambre des enquêtes : en 1668. il fut nommé prevôt des marchands de la prevôté de Paris (*a*). Le feu roi, qui l'avoit fait conſeiller d'Etat en 1673. le nomma en Septembre 1683. contrôleur général des finances, miniſtre & conſeiller au conſeil royal, en la place du grand Colbert. Il ne demeura dans cette place que juſqu'en 1689. qu'elle fut donnée à *Louis* Phelippeaux, comte de Pontchartrain,

(*a*) *C'eſt ſous ſa prevôté, qui dura juſqu'en* 1676. *que fut conſtruit le Quai, appellé de ſon nom* le Quai Pelletier.

depuis chancelier de France. Mais dès 1686. il avoit été pourvû d'une charge de préſident au parlement de Paris, dont il ſe démit en 1697. Il conſerva ſeulement le titre de préſident honoraire, ainſi que celui de miniſtre d'Etat, juſqu'à ſa mort arrivée le 10 Août 1711 (*a*). Il avoit épouſé en 1656. *Marguerite* Fleuriau, fille de *Charles*, ſecrétaire du roi, & ſœur ainée de *Joſeph-Jean-Baptiſte*, ſeigneur d'Armenonville, depuis ſecrétaire d'Etat, & garde des ſceaux de France. De ce mariage ſortirent un grand nombre de fils & de filles.

L'aîné, nommé *Michel* le Pelletier, né le 4 Août 1661. avoit été ſacré évêque d'Angers en Novembre 1692. il fut transferé à l'évêché d'Orléans, & mourut le 3 Août 1706.

Un autre, nommé *Charles-Maurice* le Pelletier, né le 23 Août 1665. mourut le 7 Septembre 1731. abbé commendataire de S. Aubin d'Angers, & ſupérieur général du ſéminaire de Saint Sulpice de Paris.

Une des filles, *Françoiſe* le Pelletier, épouſa le 31 Janvier 1677. *Jean-Pierre* d'Argouges, ſeigneur, marquis de la Chapelle, d'Acheres & de Fleuri, conſeiller au parlement, enſuite maître des requêtes, & conſeiller d'Etat. Elle eſt morte le 14 Janvier 1745.

Une autre fille, nommée *Marie-Magdelene* le Pelletier, fut la premiere femme du préſident d'Aligre.

Le ſecond fils de *Claude* le Pelletier, nommé *Louis*, fut d'abord conſeiller au parlement, eut en ſurvivance la charge de préſident à Mortier; ſon pere s'en démit en ſa faveur en 1697. Louis XIV. le nomma au mois d'Avril premier préſident. Au mois de Janvier 1712. il remit la place entre les mains du même monarque, & mourut le 31 Janvier 1730. Il avoit épouſé en premieres noces le 29 Janvier 1688. *Genevieve-Joſeph* du Coskaer, fille unique & héritiere de *Joſeph*, ſeigneur de Roſambo, & autres terres en Bretagne, conſeiller au parlement de Rennes, &c. morte le 10 Septembre 1693. en ſecondes noces le 27 Décembre 1694. *Charlotte-Henriette* le Mairat, fille unique de *Jean-Jacques*, conſeiller au grand conſeil.

Il a eu du premier lit pour fils unique,

*Louis* le Pelletier, ſeigneur de Villeneuve-le-Roi, & d'Ablon près Paris, de Roſambo, de Barach, & autres terres en Bretagne, chevalier, conſeiller ordinaire du roi en ſes conſeils, ancien premier préſident du parlement, &c. né le 9 Octobre 1690. Il a d'abord été reçu conſeiller au parlement en 1709. préſident à mortier le 17 Février 1712. premier préſident le 8 Mai 1736. s'eſt démis le 1. Octobre 1743. Il a épouſé le 28 Janvier 1717. *Thereſe* Hennequin, fille d'*André*, ſeigneur, marquis d'Ecquevilly, près Meulan, morte le 26 Février 1746 (*b*). de laquelle il a eu,

(a) *Les terres de Villeneuve le Roi, & les autres qui ſont aujourd'hui dans la famille, ſont des acquiſitions qu'il avoit faites.*

(b) *La famille de* Hennequin, *dont étoit cette dame, eſt preſque l'unique des familles honorées de la magiſtrature dans les premiers tems de l'inſtitution du parlement de Paris. On y trouve, dit M.*

1. *Henri Guillaume* le Pelletier de Roſambo, ſeigneur, baron de Pouſſé, & autres terres, fils unique, né le 27 Octobre 1717 Il a d'abord été reçu conſeiller au parlement, commiſſaire aux requêtes du palais, le 2 Septembre 1735. pourvu en Mai 1736. de la charge de préſident à mortier, reçu le 6 Juillet ſuivant, mais ſans fonctions, à cauſe de ſa minorité; n'eſt entré en exercice qu'en Novembre 1742. Il a épouſé le 13 Mars 1738. *Marie-Claire-Edmée* de Megrigni, fille unique de *Jean-Charles*, appellé comte d'Aulna, dont 1. *Louis*, né le 2 Septembre 1747. 2. *Charles-Louis-David*, chevalier de Malte, né le 27 Octobre 1750. 3. *Marie Louiſe*, née le 20 Août 1748. 4. *Louiſe-Marie*, née le 25 Février 1753.

2. *Françoiſe-Thereſe-Martine* le Pelletier, unique fille, morte le 15 Décembre 1750. mariée au comte de Montmorenci-Luxembourg, frere cadet du prince de Tingri, & couſin germain du duc de Luxembourg.

L'ancien premier préſident a pour freres & ſœurs conſanguins,

1. *Jacques-Louis* le Pelletier, ſeigneur de l'ancien marquiſat de Mont-Melian, Plaſſy, Morte-Fontaine, & autres terres en pariſis, né . . . . Il a d'abord été reçu conſeiller au parlement, enſuite préſident de la premiere chambre des requêtes en 1726. & de la ſeconde des enquêtes le 7 Janvier 1727. s'eſt démis de cette charge en Avril 1738. a été nommé conſeiller d'honneur en 1741. Il a épouſé le 11 Avril 1726. *Marie-Louiſe* Feydeau, fille de *Henri*, préſident au parlement en la quatrieme chambre des enquêtes. Il en a *Louis* le Pelletier de Morte-Fontaine, aujourd'hui fils unique, né le 6 Avril 1730. reçu conſeiller au parlement le 3 Septembre 1749.

2. *Charles-Etienne* le Pelletier, ſeigneur de Beaupré, né en . . . . Il a d'abord été reçu conſeiller au parlement, enſuite maître des requêtes le 11 Septembre 1722. fait intendant de Châlons en 1730. conſeiller d'Etat en 1749. & il a préſidé au grand conſeil pendant l'année 1753. Il s'eſt marié le 25 Février 1729. à *Marie-Suzanne* de Cotte, fille de *Jules-Robert*, intendant & contrôleur général des bâtiments & jardins du roi à Paris, directeur général de la monnoie des médailles, & ſœur aînée de la femme du préſident *Gilbert* de Voiſins. De ce mariage eſt né un fils, mort âgé de ſix ou ſept ans; il reſte encore deux filles, dont l'aînée eſt âgée de 20 ans.

3. *Louiſe* le Pelletier, mariée au feu marquis de Fenelon, chevalier des ordres, lieutenant général des armées, ambaſſadeur de France auprès des Etats Généraux des provinces unies.

*Michel* le Pelletier, ſecond frere de *Claude*, eut le même goût que ſon aîné pour les lettres. Il ne s'acquit pas moins de conſidération que lui dans les conſeils du roi. Né le 12 Juillet 1640. il fut reçu conſeiller au parlement le 23 Août 1669. intendant du comté de Bourgogne en Février 1668. de Lille le mois de Juin ſuivant, conſeiller d'Etat en 1683. intendant

*l'abbé d'Eſtrées, ſon nom dès le regne de* Philippe de Valois, *& elle s'y eſt toûjours ſoutenue avec une grande réputation de probité.* Voyez HENNEQUIN.

dant des finances en Janvier 1684. créé directeur général de toutes les fortifications du royaume en Août 1691. conseiller au conseil royal des finances en 1701. membre du conseil général de régence & du conseil particulier des finances, & il y demeura jusqu'à la suppression des conseils, en Octobre 1718. Il mourut le 10 Décembre 1725. doyen de tous les conseillers d'Etat. Il avoit épousé en Août 1669. *Marie-Magdelene* Guerin, fille d'*Etienne*, seigneur des Forts, conseiller au parlement, & ensuite conseiller d'Etat. De ce mariage sont sortis,

La grande mere du président Turgot, & *Michel-Robert* le Pelletier, seigneur des Forts, né le 24 Avril 1675. successivement reçu conseiller au parlement de Metz & de Paris le 29 Avril 1695. & le 3 Février 1696. maître des requêtes le 27 Avril 1698. intendant des finances en survivance le 20 Décembre 1700. titulaire de la charge en Juin 1701. fait conseiller d'Etat en Juin 1714. membre du conseil particulier des finances en Novembre 1715. & du conseil général de régence en 1719. préposé à l'administration de la charge de contrôleur général des finances, sous le titre de commissaire, le 7 Juin 1720. nommé contrôleur général le 14 Juin 1726. ministre d'Etat le 30 Décembre 1729. déplacé le 19 Mars 1730. il est mort le 11 Juillet 1740. Ce *Michel-Robert* le Pelletier (*a*) avoit épousé le 12 Septembre 1706. *Marie-Louise* de Lamoignon, tante du président de Lamoignon de Mont-Revau, dont,

*Louis-Michel* le Pelletier, né en 1713. avocat du roi au châtelet de Paris en 1732. conseiller au parlement le 1. Avril 1735. connu sous le nom de le Pelletier de S. Fargeau : il est mort le 4 Juillet 1739. & a laissé de *Charlotte-Marguerite*, tante du président d'Aligre, née le 30 Décembre 1713. & qu'il avoit épousée le 21 Janvier 1735. un fils & une fille.

Les armes de Pelletier des Forts & de Rosembo, sont : *d'azur à la croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueule, à côté de 2 molettes d'éperon de sable, & accompagnée en pointe d'une rose de gueule.*

PELLETIER DE LA HOUSSAIE (le) : *d'argent à un chêne arraché de sinople, accompagné de 3 roses de gueule, une à chaque flanc, & une en pointe.*

PELLEVÉ : Ancienne maison de Normandie, dont les armes : *de gueule à une tête humaine d'argent, au poil levé d'or*, qui est Pellevé, *écartelé d'argent, semé de fleurs de lys de sable*, qui est de Fay. Elle a donné un cardinal archevêque & duc de Rheims dans

(a) *Il avoit obtenu en Février 1729. la place de gouverneur & grand bailli de Gien, dans l'Orléannois, & avoit mis dans la famille la terre du Mesnil-Montant, près Paris, avec l'ancien comté de S. Fargeau dans l'Orléannois, érigé en duché-pairie pour la maison de* Bourbon Montpensier *en Avril 1575. & donné par* Mademoiselle *de Montpensier en 1685. à* Antonin Nompar *de Caumont, comte de Lauzun, depuis duc, mais redevenu simple baronnie, comme sortie de la ligne de ceux en faveur de qui la premiere érection en comté avoit été faite en Février 1542.*

*Nicolas* de Pellevé, qui prit le parti de la ligue contre Henri IV. & mourut en Mars 1594. âgé de 77 ans.

*Guillaume* Pellevé vivoit du tems de Guillaume le Bâtard, roi d'Angleterre. *Jean* de Pellevé, seigneur d'Aubigni, vivoit en 1339. La branche aînée de cette maison a fini à *Jean* de Pellevé, seigneur de Jouy, Hautevillé, dans le comté de Valognes, &c. qui vivoit en 1510. Il laissa un fils, nommé *Pierre* de Pellevé III. seigneur de Jouy, &c. mort sans alliance. Il étoit neveu du cardinal de Pellevé, & des évêques de Pamiers & d'Amiens; ses trois sœurs, *Françoise*, *Roberte* & *Charlotte* de Pellevé furent ses héritieres.

Cette maison ne subsistoit plus que dans une branche cadette, qui sont les seigneurs de *Flers*, éteinte.

Ils descendent de *Jean* de Pellevé II. du nom, quatrieme fils de *Thomas* Pellevé I. du nom, seigneur d'Aubigni, &c. & de *Guillemette* d'Octeville; il servit sous Charles VIII. dans les guerres contre les Anglois. *Hyacinthe-Louis* de Pellevé, comte de Flers, baron de l'Archant, en est descendu au dixieme degré. Il étoit capitaine-lieutenant des gendarmes du Berri en 1718. & gouverneur de Meudon, en survivance de son ayeul maternel. Il épousa en 1724. *Marie-Angelique* de la Chaize-d'Aix, fille aînée & principale héritiere de feu *Antoine* de la Chaize-d'Aix, capitaine des gardes de la porte de Sa Majesté. *Hyacinthe-Louis* de Pellevé est mort sans postérité en Avril 1736. & *Antoinette-Jourdaine* est devenue héritiere du comté de Flers. Elle y a fait réunir la baronnie de l'Archant, & la châtellenie de la Lande-Patri, par lettres du mois de Juillet 1737. enregistrées à Rouen. Elle mourut le 5 Février 1738. & avoit épousé le 11 Juin 1717. *Philippe-René* de la Motte-Ango, dont des enfants. *Voyez* MOTTE-ANGO.

PELLOT: *de sable à la bande d'or, chargée de 2 bandes de sable.*

PENANCOET: La maison de Penancoet, en Bretagne, portoit autrefois le nom de Penhoat; elle est établie dans l'évêché de Léon, dont elle est une des quatre premieres. *René* de Penhoat vivoit en 1280. *Sebastien* de Penancoet, dit le comte de Keroualle, nommé capitaine de vaisseaux pendant le siége de Candie, mourut au retour de ce voyage âgé de 22 ans, sans avoir été marié. Il laissa deux sœurs 1. *Louise Renée* de Penancoet de Keroualle, duchesse de Petersfeild, puis de Portsmouth en Angleterre, & d'Aubigni en France, qui fut fille d'honneur de Henriette-Anne d'Angleterre, premiere femme de Philippe de France, duc d'Orléans. Après la mort de ce prince, arrivée en Juin 1670. elle passa en Angleterre pour être fille d'honneur de Catherine de Portugal, reine d'Angleterre, & fut ensuite dame de son palais. Charles II. roi d'Angleterre, la créa duchesse de Portsmouth en 1672. & eut d'elle un fils naturel nommé *Charles* de Lainos, duc de Richemont. *Voyez* AUBIGNI & RICHEMONT.

Les armes: *d'argent à 3 fasces d'azur*, qui est Penancoet.

La seconde sœur de *Sebastien* Penancoet, dernier mâle de cette maison, nommée *Henriette-Mauricette* de Penancoet, fut mariée en premieres noces à *Philippe* Herbert, comte de Pembrok, en Angleterre; en secondes noces à

*Timoleon* Gouffier, marquis de Thois, ci-devant gouverneur de la ville & comté de Blois : elle mourut à Paris le 12 Novembre 1728. âgée d'environ 79 ans.

Les armes : *fascé de 6 piéces d'argent & d'azur.*

PENBROCK : Les anciens comtes de Penbrock sont sortis de l'ancienne maison de Clare par *Gilbert* de Clare, comte de Penbrock, second fils de *Gibert II.* comte de Clare, & d'*Alix* de Clermont, en Beauvoisis. Il suivit la cour d'Henri I. roi d'Angleterre, après la mort duquel il tint le parti d'*Etienne*, comte de Blois : il mourut en 1148. *Richard* de Clare, comte de Penbrock, son fils, n'eut qu'un fils mort jeune, & *Isabelle* de Clare, comtesse de Penbrock, sa fille, qui épousa *Guillaume* Maréchal, surnommé le Vieux, qui fut à cause d'elle comte de Penbrock ; & sa postérité a fini à son fils *Guillaume* Maréchal, dit le Jeune, qui n'eut qu'une fille, *Basilie* Clare Penbrock, mariée à un seigneur Irlandois.

PENES (les) : Terre qui fut acquise par *Charles* Vento, Viguier de Marseille en 1534. *Voyez* VENTO.

PENTHIEVRE : Le comté de Penthievre fut d'abord possédé par les cadets des anciens comtes de Bretagne, jusques vers 1235. ayant été confisqué sur *Henri II.* comte de Penthievre, il fut donné par le duc *Pierre* à sa fille *Yolande*, en la mariant avec *Hugues XI.* dit le Brun, sire de Lergnem, comte de la Marche & d'Angoulême. Il revint à la maison de Bretagne, & fut en 1287. le partage de *Gui* de Bretagne. Il eut de *Jeanne* d'Avaugour, fille aînée & principale héritiere de *Henri IV.* baron d'Avaugour, & de *Jeanne* de Harcourt, une fille, *Jeanne*, duchesse de Bretagne, comtesse de Penthievre, mariée le 4 Juin 1337. à *Charles* de Blois ou de Châtillon, dit *le Saint* tué au combat d'Avrai le 29 Septembre 1364. en disputant le duché de Bretagne, contre *Jean* de Bretagne, dit de Montfort, son compétiteur. Sa postérité jouit du comté de Penthievre jusqu'en 1437. *Nicole* de Bretagne, héritiere de *Jean* de Bretagne, comte de Penthievre son oncle, porta ce comté dans la maison de Brosse, par son mariage avec *Jean* de Brosse II. du nom. *Jean* de Brosse IV. duc d'Estampes, comte de Penthievre, son arriere petit-fils, mourut en 1665. sans enfants de *Anne* de Pyseleu, duchesse d'Estampes. *Charlotte* de Brosse, dite de Bretagne, sa niéce, femme de *François* Luxembourg, vicomte de Martigues, hérita de ses biens. C'est ainsi que le comté de Penthievre passa dans la maison de Luxembourg. Il fut érigé en duché-pairie en faveur de *Sebastien* de Luxembourg, vicomte de Martigues, & de *Charlotte* de Brosse, dite de Bretagne, au mois de Septembre 1569. & de ses enfants & successeurs mâles & femelles. Ayant été tué au siége de S. Jean d'Angeli le 19 Novembre suivant, *Marie* de Luxembourg, duchesse d'Estampes & de Penthievre, vicomtesse de Martigues, femme de *Philippe-Emmanuel* de Lorraine, duc de Mercœur, devint héritiere de ses biens. *Françoise* de Lorraine, leur fille unique & héritiere, épousa *César*, duc de Vendôme, fils naturel & légitimé du roi *Henri IV.* à qui elle porta les biens de son pere & de sa mere. Dans la suite, le duché & pairie de Penthievre fut démembré, la terre de Penthievre ven-

due à *Marie-Anne* de Bourbon, légitimée de France, veuve de *Louis* de Bourbon, prince de Conti, qui la revendit à *Louis-Alexandre* de Bourbon, comte de Toulouſe, legitimé de France, en faveur duquel & de ſes hoirs & ſucceſſeurs, tant mâles que femelles, elle fut de nouveau érigée en duché-pairie par lettres du mois d'Avril 1697. Le duc de Penthievre, ſon fils, la poſſede aujourd'hui. *Voyez* l'article des princes légitimés de France, au commencement du premier volume.

*Voyez* pour les comtes de Penthievre, iſſus des anciens comtes de Bretagne, BRETAGNE; ſur ceux de la maiſon de Blois, CHATILLON, & ſur ceux de la maiſon de Luxembourg, LUXEMBOURG. Les ducs de Penthievre de cette maiſon, portoient: *écartelé au 1 & 4* de Luxembourg, *la queue fourchée & paſſée en ſautoir, armée, lampaſſée, & couronnée d'or, au 2 & 3* de Savoie, *de gueule à la croix d'argent.*

PENTHIEVRE D'AVAUGOUR: *d'argent au chef de gueule.*

PEPIN LE BREF: Vingt-troiſieme roi de France, & le premier de la ſeconde race, couronné en 751. Voyez *page 5 du Tome I. de cet Ouvrage.*

PÉQUIGNI: Baronnie en Picardie, qui appartient à la maiſon de Chaulnes. *Voyez* CHAULNES.

PERCHE: petite province, maintenant compriſe dans le gouvernement du Maine, qui a eu ſes comtes, iſſus des comtes d'Alençon. *Warin* ou *Guarin*, ſeigneur de Domfront, de Mortaigne & de Nogent, l'un des enfants de *Guillaume I.* du nom, comte d'Alençon & de Belleſme, fut la tige des comtes du Perche. Il vivoit au commencement du onzieme ſiécle. *Rotrou II.* du nom, ſeigneur de Mortaigne, premier comte du Perche, paſſa en Eſpagne pour combattre les Sarraſins en 1089. *Thomas*, comte du Perche, ſeigneur de Nogent-le-Rotrou, continua le bâtiment de l'abbaye des Clerets, commencé par ſa mere. Commandant l'armée, du prince Louis de France, il aima mieux ſe faire tuer que de ſe rendre priſonnier à la bataille de Lincoln le 19 Mai 1217. & ne laiſſa point d'enfants.

De ces anciens comtes du Perche ſont ſortis les vicomtes de Château-Dun, par *Hugues* de Mortaigne, ſecond fils de *Rotrou I.* vicomte de Château-Dun, qui eut ce vicomté en partage, dont ſa poſtérité prit le nom. Il vivoit en 1101. *Geoffroi IV.* du nom, dernier vicomte de Château-Dun, partagea ſes biens entre ſes deux filles avant que de ſuivre S. Louis en la terre ſainte, en 1248.

*Yvon* de Belleſme, troiſieme fils de *Yves*, comte d'Alençon & de Belleſme, eſt cru avec quelque eſpéce de probabilité avoir donné origine aux ſeigneurs de Château-Gontier; il vivoit en 1037. Le dernier de ces anciens ſeigneurs de Château-Gontier, eſt *Jacques*, ſeigneur de Château-Gontier, mort avant 1263. qui ne laiſſa que deux filles, *Renaud* de Château-Gontier, ſon fils, étant mort jeune.

Les comtés de Mortaigne & du Perche, furent réunis à la couronne par Louis VIII. En 1296. ils firent partie de l'appanage de *Charles* de France, comte de Valois, dont le deuxieme fils, *Charles II.* de Valois, les eut en partage l'an 1326. avec celui d'Alençon, & par l'extinction de ſa

postérité en 1525. ils ont été réunis à la couronne.

PERCI : Noble & ancienne famille, qui tire son origine de *Mainfred* de Perci, qui vint de Dannemarck en Normandie, avant l'expédition du fameux Rollon dans ce pays-là. *Guillaume* & *Serlon* de Perci accompagnerent Guillaume le Conquérant en Angleterre. Les seigneurs de Perci ont tenu un rang distingué à la cour des rois d'Ecosse & d'Angleterre. Plusieurs sous les derniers regnes, ont été chevaliers de l'ordre de la Jarretiere, & comtes de Northumberland; cette maison s'est éteinte sur la fin du siécle passé. *Algernon*, baron de Perci, fait chevalier de la Jarretiere, par le roi Charles I. grand amiral d'Angleterre, mourut le 13 Octobre 1668. ne laissant qu'un fils *Josselin*, qui lui succéda dans ses biens & dignités, & mourut le 21 Juin 1670. *Josselin* eut un fils mort jeune, & une fille *Elisabeth* de Perci, mariée, 1. en 1679. à *Henri* Cavendish, comte d'Ogle; 2. en 1682. à *Charles* Seymour, duc de Sommerset.

Il y a en Normandie une famille du nom de Perci, qui subsiste en la personne d'*Antoine-Guillaume* de Perci, seigneur de Monchamps, baron de Montchauvet, &c. chevalier de l'ordre de S. Etienne, en Toscane, marié le 3 Mars 1710. à *Françoise* du Pui-d'Igni, fille de *François*, seigneur de Bosmarsas, & de *Charlotte* de Selve, dont des enfants.

Les armes de Perci de Monchamps sont : *de sable, au chef dentelé d'or.*

PERCIN DE MONTGAILLARD : On prétend que cette maison est la même que celle de Perci, l'une des plus illustres & des plus anciennes d'Angleterre, où elle a possédé long-tems les premieres dignités de ce royaume. Les seigneurs de cette maison, plus connus dans l'histoire sous le nom de *comtes de Northumberland*, passerent en Guyenne avec le prince de Galles, depuis roi sous le nom d'Edouard IV. *Thomas* de Perci-Northumberland, fut sénéchal de la Rochelle & du Poitou en 1369. Il passa peu auparavant par ordre du roi Charles, roi d'Angleterre, dans le comté de Ponthieu, pour des affaires de grande importance.

La branche de Percin, établie en Gascogne depuis le milieu du treizieme siécle, où elle posséde de mâle en mâle, & sans interruption, la seigneurie de Seran-Montgaillard, & autres terres, tire son origine d'*Arnaud* de Percin, puissamment établi dès l'an 1272. dans le Fesensac, païs de Gascogne. Après cet *Arnaud*, on trouve un vuide dans la suite généalogique des seigneurs de Percin, dont quelques titres furent enlevés par les guerres qui agiterent la Guyenne. Celui-ci, dont on trouve la filiation constamment prouvée, est *Guicharnaud* de Percin, seigneur de la Grue, & autres lieux, dans le quinzieme siécle. *Claude* de Percin, marquis de Montgaillard, &c. issu de ce Guicharnaud au sixieme ou septieme degré, mort en 1701. laissa de *Marguerite* de Bassapat de Pordeac,

1. *Alexandre* de Percin, marquis de Montgaillard, seigneur de la Berthe, de Maumusson, de Seran, &c. substitué en 1708. aux nom & armes de *Valette*, par *Gabrielle-Eléonore* de la Valette, veuve de *Gaspard* de Fieubert, premier président du parlement de

Toulouſe, laquelle lui laiſſa tout ſon bien, à la charge de porter ſon nom. *Voyez* la VALETTE.

2. *Claude-Maurice*, docteur en Sorbonne.

3. *Anne* de Percin, religieuſe de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem à Toulouſe.

4. *Marguerite*, mariée à *N*... comte de S. Amant.

Cette maiſon a donné dans *Bernard* de Percin de Montgaillard, un des grands prédicateurs de ſon ſiécle, qui de l'ordre des Feuillants, paſſa dans celui de Cîteaux; pourvu de l'abbaye d'Orval par l'archiduc Albert: il y mit la réforme, & y mourut le 8 Juin 1628. âgé de 65 ans.

PEREFIXE: *d'azur à 9 étoiles d'argent.*

PERIER, de Provence: *d'or à un poirier de ſinople fruité d'argent au chef de gueule, chargé d'une étoile à 8 rais d'argent, avec cette deviſe:* AD SIDERA RAMOS.

PERIER (du), de Provence: *d'azur à une bande d'or, accompagnée au côté ſéneſtre du chef d'une tête de lion arrachée d'or, lampaſſée de gueule, & couronnée d'argent, l'écu bordé & dentelé de gueule.*

PERRIÉS (des), de Provence: *d'or à un poirier de ſinople, fruité d'argent, accoſté de 2 étoiles d'azur, & ſoutenu d'un croiſſant de gueule.*

PERIGNAN: Baronnie en Languedoc, qui fut érigée en duché-pairie ſous le nom de Fleuri, en Mars 1736. en faveur de *J. Hercule* de Roſſet, marquis de Rocozel. *Voyez* FLEURI.

PERIGNI: Seigneurie en Bourgogne, poſſedée par la maiſon de Gagne. *Antoine-Jean* Gagne, ſeigneur de Perigni, a épouſé le 7 Juillet 1738. *Anne-Louiſe* de Lamoignon, troiſieme ſœur du préſident de Lamoignon de Mont-Revau.

PERIGORD: Province de France avec le titre de comté, ſitué entre le Limoſin, l'Angoumois, la Saintonge, le Querci & l'Agenois. La capitale eſt Perigeux. Elle a eu autrefois ſes comtes particuliers. *Archambaud IV.* du nom, dit le Vieux, comte de Perigord, perdit ce comté par confiſcation pour crime de félonie le 17 Avril 1398. Charles VI. donna le 24 Janvier 1399. le comté de Perigord à ſon frere *Louis* de France, duc d'Orléans, pour en jouir par augmentation d'appanage & le tenir en Pairie. *Charles* Duc d'Orléans ſon fils le vendit le 4 Mars 1437. pour 16000. reaux d'or, pendant ſa priſon en Angleterre, à *Jean* de Bretagne, comte de Penthievre. Ce dernier mourut ſans enfants. *Guillaume* de Bretagne ſon frere, vicomte de Limoge laiſſa, entr'autres enfants, *Françoiſe* de Bretagne, vicomteſſe de Limoge, & comteſſe de Perigord; qui de ſon mari Alain, ſire d'Albret, laiſſa *Jean* d'Albret, comte de Perigord, marié à *Catherine* de Foye, reine de Navarre, dont vint *Henri* d'Albret, roi de Navarre, comte de Perigord. Sa fille, *Jeanne*, reine de Navarre, comteſſe de Perigord, épouſa *Antoine* de Bourbon, dont elle eut *Henri IV.* qui réunit au domaine de la couronne le comté de Perigord.

Les armes: *ſemé de France au lambel d'argent.*

PERILLEUX: *de..... à 6 poires de.....*

PERNES D'EPINAC: *d'or au pal d'azur, chargé d'une croix ancrée d'argent*, ou *d'azur à la*

*croix ancrée d'argent accoſtée de 2 pals d'or.*

PERNOT : *Nicolas* Pernot, ſeigneur de Granvel, chancelier de l'empereur Charles V. achera avec ſa femme *Nicole* de Bonvallot, la ſeigneurie de Cantecroix dans le Brabant. Elle paſſa à leur fils aîné, *Thomas* Pernot, chevalier d'Alcantara, ambaſſadeur du roi catholique à Vienne, en France & en Angleterre, en faveur duquel le roi Philippe II. érigea Cantecroix en Comté, l'an 1570. *Thomas* Pernot eut de ſa femme *Helene* de Brederode, *François* Pernot, comte de Cantecroix, qui mourut ſans enfants en 1607. Il inſtitua héritier, ſon neveu *Thomas-François* d'Oizelet, fils de ſa ſœur Peronne, & d'*Antoine* d'Oizelet, baron de Villeneuve. *Voyez* OIZELET.

PEROUSE, *N.* . . . . abbé de Perouſe, conſeiller clerc au parlement de Grenoble, nommé à l'évêché de Gap, en Juillet 1754.

PEROUSSEAUX : Les ſeigneurs de ce nom, ſont une branche cadette de la famille de Montholon. Ils ont commencé à *Jerôme* de Montholon, ſecond fils de *François* de Montholon I. du nom, garde des ſceaux de France, & de *Marie* Baudet. *Jerôme* de Montholon, ſeigneur de la Pliſſe & de Fleville, dernier mâle de cette branche, n'a laiſſé que des filles, de *Marie-Anne* Luthier de Saint Martin, ſon épouſe, dont la marquiſe de Varennes Nagu, vivante. *Voyez* MONTHOLON.

PEROUX (du), en Berri : *d'or à 3 chevrons d'azur, au pal de même brochant ſur le tout.*

PEROUZE, de Bretagne : *coupé d'azur & d'argent, l'azur chargé d'un lion d'argent armé, & lampaſſé de gueule, l'argent chargé d'un croiſſant montant de gueule.*

PERNACHON, en Dauphiné : *coupé d'azur, ſur un or à une grue de l'un en l'autre.*

PERRAULT : Au commencement du XIV. ſiecle une héritiere de Perrault fit entrer dans la maiſon de Fay, la terre de Perrault, qui a été le partage d'une branche cadette, formée vers l'an 1420. par un petit fils de *Guillaume* de Fay, grand bailli du Velai, du Vivarais & du Forez. *Voyez* FAY DE LA TOUR MAUBOURG.

PERRENEI : *d'azur ſemé d'étoiles d'or.*

PERRENOT GRANVELLE : *d'argent à 3 bandes de ſable, au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de ſable, écartelé de* Brederode, qui eſt, *d'or au lion de gueule au lambel d'azur.*

PERRIEN DE CRENAN (du) : *d'argent à 5 faſces de gueule miſes en bande : écartelé au 2 & 3 de gueule à 6 billettes d'argent, 3, 2 & 1.*

PERRIER (du), de Bretagne : *d'azur à 10 billettes d'or, 4, 3, 2, & 1.*

PERRIERE (la) : C'eſt une ſeigneurie, ſituée près d'Auxonne, qui fut de nouveau érigée en marquiſat en faveur de *N.* Lame, ſecréraire du roi par lettres du mois de Décembre 1724. enregiſtrées à la chambre des comptes de Dijon le 19 du même mois.

PERROUX : Seigneurie au bailliage de Châlons, qui fut érigée en comté par lettres du mois de Mars 1644. enregiſtrées le 4 mai ſuivant en faveur de N. Galois.

PERSONNE (la), en Picardie : *de gueule à 3 pattes de griffon d'or, poſées en pal.*

PERSONNE (la), en Artois : *de ſinople à la bande d'argent.*

PERTUIS : *Jean* de Pertuis, le premier que l'on connoiſſe, ſeigneur de la Franchiſe au pays de Giſors, & de la Goulardiere, près Châtillon ſur Loing, étoit en 1471. écuyer de l'écurie du roi, & homme d'armes du nombre des cent gentilshommes de la garde du corps de Sa Majeſté. *Jean* du Pertuis, ſon fils, écuyer, ſeigneur d'Eragni, de Gadancourt, &c. s'allia le 25 Juin 1515. à *Catherine* Migno, mere de *Roland* de Pertuis, ſeigneur d'Eragni &c. marié à *Marie-Louiſe* Lombard, de laquelle il eut *Charles* de Pertuis, écuyer, ſeigneur d'Eragni, &c. qui épouſa le 9 Novembre 1581. *Joſſine* de Canonville de Raffetot. *Pierre* de Pertuis ſon fils chevalier, ſeigneur d'Eragni, gentilhomme ordinaire de M. le Prince *Henri* de Bourbon II. du nom, premier prince du ſang, fut pere de *Gui* de Pertuis, ſeigneur de Berangeville & de la Riviere, puis de la baronnie de Baons-le-comte au pays de Caux, conſeiller ordinaire du roi en tous ſes conſeils, grand baillif, gouverneur & commandant des ville, citadelle & châtellenie de Courtrai, gouverneur de Menin, & lieutenant général des armées du roi, qui avoit épouſé le 14 Mai 1669. *Angelique-Eliſabeth-Adrienne* de Canonville de Raffetot, de laquelle il eut *Antoine-Charles* de Pertuis, vicomte de Baons, marié le 18 Avril 1714. à *Claude-Louiſe* de Betz de la Harteloire, mere d'*Antoine-Gui* de Pertuis, vicomte de Baons-le-comte, capitaine de cavalerie, appellé le marquis de Pertuis, lequel a épouſé le 12 Mars 1753. *Louiſe-Léon-Gabrielle* le Clerc de Juigné, fille de *Samuel-Jacques* le Clerc, marquis de Juigné, colonel du régiment de dragons, infanterie, tué à la bataille de Guaſtalla, le 19 Septembre 1734. & de *Marie-Gabrielle* le Cirier de Neuchelles. *Voyez* JOIGNI. Mercure d'Août 1753. pag. 207.

PERUSSE D'ESCARS : Maiſon ancienne & illuſtre qui a donné un cardinal & évêque de Lizieux, puis de Metz, dans *Anne* d'Eſcars, dit le cardinal de Givri, dont le zéle pour la religion, le porta ſi loin dans le parti de la ligue, que ne voulant pas reconnoître Henri IV. parvenu ſur le thrône, il abandonna ſes revenus, & ſe retira à Rome. Cependant ſon mérite le fit rentrer dans les bonnes graces du roi, qui le nomma coadjuteur de ſon frere *Charles* d'Eſcars, évêque de Langres ; il fut nommé à l'évêché de Metz en 1608. & mourut au château de Vic, le 19 Avril 1612. On voit ſon tombeau & ſa ſtatue dans l'égliſe cathédrale de Metz. Le premier de cette maiſon dont il ſoit fait mention, eſt *Audouin* de Peruſſe I. du nom, ſeigneur de Saint Bonnet, marié en 1281. à *Marguerite* Segure. *Audouin* de Peruſſe III. ſire d'Eſcars, ſon arriere petit-fils, fut chambellan du roi Charles VII. *François*, comte d'Eſcars, frere aîné de l'évêque, duc de Langres, & du cardinal, évêque duc de Metz, fut créé chevalier du S. Eſprit à la premiere promotion du 31 Décembre 1578. Il quitta le nom de Peruſſe pour prendre celui de comte d'Eſcars. Les branches ſorties de cette maiſon ſont,

I. Les ſeigneurs de Merville, deſcendus de *Jacques* d'Eſcars, troiſieme fils de *Jacques* de Peruſſe, dit d'Eſcars, & de ſa pre-

miere femme, *Anne* Jourdain de l'Iſle, il fut ſeigneur de Merville du chef de ſa mere, & grand ſénéchal de Guyenne. *Charles-François* d'Eſcars, marquis de Merville, mort en Janvier 1707. & qui a laiſſé des enfants, eſt deſcendu de lui au quatrieme degré.

II. Les barons de Caubon, comtes d'Eſcars, ſont ſortis de *François* d'Eſcars, quatrieme fils de *Jacques*, ſeigneur de Merville, qui fut baron de Caubon, puis de Segure, comte d'Eſcars, &c. en vertu du teſtament de ſon couſin *Charles*, comte d'Eſcars, qui le fit ſon héritier univerſel en 1625. & auquel il ſuccéda, le 6 Août en 1626. il mourut en 1661. *Louis-François*, comte d'Eſcars, ſeigneur d'Aix, &c. lieutenant pour le roi au haut & bas Limoſiin, deſcendu de lui au quatriéme degré, épouſa le 6 Octobre 1708. *Marie-Françoiſe-Victiore* de Verthamont, dont il a eu,

1. *François-Marie* d'Eſcars, né le 8 Octobre 1709.

2. *François* d'Eſcars de Saint Bonnet, né le 9 Novembre 1710.

3. *Michel-Louis* d'Eſcars, né le 18 Septembre 1719.

4. *Jeanne-Théreſe-Eliſabeth* d'Eſcars, née le 31 Décembre 1711.

5. *Marie-Anne* d'Eſcars, née en Mai 1714.

6. *Gabrielle-Marthe* d'Eſcars, née le 25 Septembre 1715.

7. *Marie-Francoiſe* d'Eſcars, née le 6 Juillet 1719.

8. *Jeanne-Eliſabeth-Françoiſe* d'Eſcars, née le 26 Mars 1718.

III. Les ſeigneurs de la Motte ont eu pour auteur *Annet* d'Eſcars, ſecond fils de *François* d'Eſcars, baron de Caubon, &c. il fut ſeigneur de la Motte, ſe qualifia marquis d'Eſcars, & mourut en 1692. lieutenant général des armées du roi, & gouverneur de Honfleur: ſon fils *Thomas*, marquis d'Eſcars, ſeigneur de la Motte, &c. capitaine de cavalerie dans le régiment du Maine, en 1695. épouſa le 28 Juin 1707. *Marie-Magdelene* de Cruſſol d'Uzès. Il vivoit en 1722. & a eu pour enfants,

1. *Louis-Alexandre-François* d'Eſcars.

2. *Paul* d'Eſcars.

3. *Marie-Magdelene* d'Eſcars.

4. *Felix* d'Eſcars.

IV. Les ſeigneurs de Saint Bonnet ſont deſcendus de *Jean* de Peruſſe, dit d'Eſcars, ſecond fils d'*Audouin* Peruſſe IV. du nom, & d'*Helene* de Roquefeuille. *Jacques* d'Eſcars, ſeigneur de Saint Bonnet, le dernier de cette branche, prit le titre de comte d'Eſcars, prétendant que ce comté lui avoit été donné par *Jacques*, comte d'Eſcars, frere aîné de *Charles* d'Eſcars; ils n'étoient ſes couſins qu'au ſixieme degré.

5. Les ſeigneurs de la Vauguyon, princes de Caranci, autre branche de la maiſon d'Eſcars, ſont deſcendus de *Gautier* de Peruſſe d'Eſcars, troiſieme fils d'*Audouin* de la Peruſſe IV. & d'*Helene* de Roquefeuille; il eut pour ſon partage les ſeigneuries de la Vauguyon, la Couſſiere, &c. La principauté de Caranci en Artois, eſt entrée dans cette branche, par le mariage du 22 Février 1516. d'*Iſabeau* de Bourbon, fille & héritiere de *Charles* de Bourbon, prince de Caranci, avec *François* d'Eſcars, ſeigneur de Vauguyon, &c. conſeiller chambellan du roi François I. & gentilhomme ordinaire de ſa chambre. Son fils, *Jean* d'Eſcars, prince de Caranci, eut deux fils. 1. *Claude* d'Eſcars, prince de Caranci, tué

en duel le 6 Mars 1586. par *Charles* de Gontaud, baron de Biron, depuis maréchal de France. 2. *Henri* d'Eſcars, prince de Caranci, mort en 1590. ſans poſtérité. *Diane* d'Eſcars, & *Iſabeau* d'Eſcars devinrent héritieres des biens de leur frere : la premiere fut princeſſe de Caranci, & comteſſe de la Vauguyon, & épouſa en ſeconde noces, *Louis* d'Eſtucot de Cauſſade & d'Eſtuert, qui eſt une ſeigneurie dans le duché de Rohan, en Bretagne. Ce *Louis* fut comte de S. Megrin. *Voyez* SAINT MEGRIN & ESCARS.

Les armes de la maiſon d'Eſcars : *de gueule au pal vairé.*

PERUSSIS, de Provence : *d'azur à 3 poires d'or, tigées & feuillées de même & poſées, 2 & 1.*

PERUZZI : *François* de Peruzzi, conſeiller, depuis préſident au Parlement d'Aix, obtint en 1552. que la ſeigneurie de Lauris en Provence, fût érigée en baronnie : il étoit fils de *Julien* de Peruzzi, ſeigneur du Paget, & d'Orſan, & premier conſul d'Avignon, en 1527. dont le pere *François* Peruzzi, noble Florentin, obligé de quitter ſa patrie, où ſa maiſon, avoit occupé les premieres charges. Dès l'établiſſement de la république de Florence il étoit venu avec ſa famille ſe réfugier dans le comtat-Veneſſin. Le baron de Lauris eut d'*Anne* de Mainier, *Claude* de Peruzzi, deuxieme préſident du Parlement d'Aix ; celui-ci étant mort ſans poſtérité, la baronnie de Lauris paſſa par ſubſtitution à ſon couſin germain *Paul* de Peruzzi, triſayeul de *Jacques-Joſeph*, marquis de Peruzzi, baron de Barles, mort en Mars 1750. Il avoit épouſé en 1701. *Marie* de Bonne d'Avejan, morte en 1730. dont,

1. *Louis-Eliſabeth*, marquis de Peruzzi, lieutenant général des armées du roi en Décembre 1748. enſeigne de la premiere compagnie des mouſquetaires.

2. *Charles* de Peruzzi, chanoine, & chantre de l'égliſe d'Alais.

3. *Charles-Jean*, abbé de Lieu-reſtauré, grand vicaire de Laon.

4. *Louiſe*, mariée à *N.* . . . . Berard, baron d'Alais, ſeigneur de Montalet.

5. Cinq autres filles, religieuſes à Avignon.

*Tabl. Gen. part. IV. pag* 398.

PESCHIM (du) : *écartelé d'argent & d'azur, à la croix ancrée de gueule & d'argent ſur l'azur.*

PESMES : Ancienne baronnie, & terre conſidérable du comté de Bourgogne, où elle a un bourg & un château ſur Lougnon entre Beſançon & Grai. Elle a eu longtems des ſeigneurs particuliers, qui en portoient le nom, & qui étoient mis au rang des hauts barons de cette Province. Ils contribuerent à la fondation de l'abbaye d'Acé, ordre de Cîteaux, qui eſt dans le voiſinage de Peſme. *Guillaume IV.* du nom, chevalier, ſire de Peſme, n'eut de ſon mariage avec *Huguette* de Courcelles, qu'une fille unique, appellée *Jeanne*, qu'il nomma ſon héritiere univerſelle par ſon teſtament de l'an 1327. Elle étoit mariée à *Ottenio* de Granſon. Cette terre, de la maiſon de Granſon a paſſé dans celle de la Baume Montrevel. *Voyez* BAUME MONTREVEL.

PESTEL : *d'argent à la bande de gueule, accompagnée de 6 ſautoirs de gueule. 3 au-deſſus, 2 & 1, & 3 au-deſſous 1, & 2.*

PESTIVIEN, de Bretagne : *vairé d'argent & de ſable.*

PETIT DES LANDES : Maiſ

ſon fort ancienne, originaire du Vendômois, qui a porté d'abord le ſeul nom de Petit: pluſieurs de cette famille ont été attachés par des titres honorables aux ſervices des comtes, & du premier duc de Vendôme. Depuis le 3 Octobre 1564. *Charles* Petit, mari d'*Anne* de Loynas Paraſſis, fille de *Jacques* Petit, & de *François* Bouchard, dame de Tremblai, prit le ſurnom de Deſlandes, à cauſe du fief & domaine des Landes, ſitué au terroir des Roches-l'Evêque, paroiſſe de Lunai en Vendômois, lequel fief & domaine il acquit de *Catherine* Synon, veuve de *Paul* de Launai, qui avoit été nourrice de *Jeanne* d'Albret, femme d'*Antoine*, duc de Vendôme, à laquelle Synon, ladite *Jeanne* d'Albret, avoit donné par reconnoiſſance ledit domaine, par lettres du 21 Juillet 1554. donation confirmée par *Antoine* duc de Vendôme, par lettres du 12 Septembre 1560. & encore par ladite *Jeanne* d'Albret, pour lors veuve dudit *Antoine*, duc de Vendôme, le 7 Juin 1563. Ce domaine a depuis été poſſédé par *Jacques* Petit des Landes, écuyer, fils dud. *Charles*, lequel il a gardé toute ſa vie, conjointement avec un autre domaine qu'il a eu de *Marguerite* l'Empereur, ſa femme, dans le duché de Montmorenci, à préſent appellé Enguien, au village de Tours; lequel domaine avoit été acquis par *Jeanne* Bourſier, mere de ladite l'Empereur, le 15 Février 1586. Ce même *Jacques* Petit des Landes, qui avoit eté employé trente ans dans les armées des Rois Henri IV. & Louis XIII. en qualité d'officier, ſuivant qu'il paroît par les lettres du 7 Juin 1633. regiſtrées en la cour des aides, le 3 Août ſuivant, à tranſmis ſes deux domaines à *Gilbert* Petit des Landes, ſon fils, marié à *Marie* Deborges, qui dans le bas âge de *Céſar* Petit des Landes ſon fils, vendit le fief, & domaine des Landes, ſans ceſſer par ſon dit fils d'en porter le nom. Le domaine étant dans le duché d'Enguien, eſt encore en poſſeſſion des ſieurs Petit des Landes, qui ſont regardés comme les plus anciens gentilshommes du duché, ce qui eſt juſtifié par les regiſtres du greffe & tabellionage d'icelui.

*Céſar* Petit, conſeiller du roi, correcteur honoraire en la chambre des comptes, mourut le 17 Janvier 1741. Il avoit épouſé *Marie-Catherine* Durant, morte auſſi le 16 Janvier 1753. De leur mariage fait par contrat du 4 Mai 1693. il ne reſte que deux fils.

1. *Antoine-Céſar* Petit des Landes, conſeiller du roi, correcteur ordinaire en ſa chambre des comptes, garçon.

2. *Charles-François* de Paule Petit des Landes, conſeiller du roi, auditeur ordinaire en la même chambre des comptes, qui épouſa le 21 Décembre 1745. *Eliſabeth* le Maiſtre, fille de feu *Charles* le Maiſtre, écuyer, conſeiller ſecrétaire du roi, maiſon couronne de France & de ſes finances, conſervateur des hypothéques honoraire, & doyen des ſubſtituts du procureur du roi au Châtelet de Paris, & de *Louiſe* Guyon, ſa veuve. De leur mariage il y a à préſent trois enfans vivants,

1. *Marie-Eliſabeth.*
2. *Charlotte-Louiſe.*
3. *Charles-Jean.*

Les armes ſont : *d'azur, aux trois coquilles oreillées d'or*, 2 & 1.

*Mercure d'Avril* 1753. *p.* 209.

PETIT DE BROCEI : *d'azur au lion d'or.*

PETITEAU, de Bretagne : *d'argent au chevron de gueule, accompagné en chef de 2 étoiles de gueule, en pointe d'une aigle de sable armée, membrée & becquée de gueule.*

PEZÉ, (de Courtarvel de) : *Pezé* est une châtellenie, qui entra l'an 1480. dans la maison de Courtarvel, par l'alliance d'*Anne* de Pezé, dame du Bouchet, & de Pezé, avec *Ambroise* de Courtarvel, arriere petit-fils de Foulque, seigneur de Courtarvel, marié en 1390. avec *Anne* de la Lucaziere, dame dudit lieu. *Anne* de Pezé, fut mere de Foulque IV. de Courtarvel, bisayeul de *René II.* en faveur duquel la terre de Pezé, fut érigée en marquisat, avec établissement des foires & marchés, par lettres du mois d'Avril 1658. enregistrées le 3 Août 1663. *René* fut pere de *Charles*, marquis de Pezé, qui de *Marie-Magdelene* de Vassan a eu *Louis-René* & *Hubert*. Celui-ci, dit le marquis de Pezé, colonel du régiment du roi, infanterie, lieutenant général des armées du roi, est mort à Guastalla, le 28 Novembre 1734. des blessures reçues à la bataille de Guastalla, ayant été nommé le 28 Octobre précédent, chevalier des ordres du roi. Il avoit épousé *Lidie-Nicole* de Beringhen, dont est née le 12 Février 1727. *Louise-Magdelene* de Courtarvel de Pezé, mariée le 24 Mai 1743. à *Armand-Mathurin*, marquis de Vassé, son cousin germain, *Louis-René*, dit le marquis de Courtarvel, a eu de sa deuxieme femme *N.....* *Thibault* de la Roche-Tallon, mariée en 1732. un fils & deux filles. Il y a encore de cette maison, la branche des marquis de Saint Remi.

Les armes de Courtarvel-Pezé, au Maine sont : *d'azur au sautoir d'or, accompagné de 16 losanges de même, rangées en chef & en pointe & au flanc en pal, 3 & 1.*

PEZENES : Terre & baronnie dans le dioceſe de Beziers, qui après avoir été poſſédée par les maiſons de Narbonne, & Lauzieres-Themines, paſſa en 1640. à la famille de Beaulac. Cette terre a été vendue par décret, & acquiſe au mois d'Août 1745. par *Pierre-Marie-Emmanuel* de Girard ; ſeigneur de colondres, &c. capitaine dans le régiment du roi, infanterie, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, c'eſt en conſidération de ſes ſervices, que Sa Majeſté a unie à cette baronnie celle de Monteſquiou, & les ſeigneuries de Vaſmale, Pouſſet, la Brogne & Roudanergue, & les a érigées en titre de marquiſat au mois d'Août 1750. *Voyez* GIRARD.

PHARAMOND : Le premier des rois de France, ſuivant la plus commune opinion, qui commença ſon regne, ou dont on fixe le regne à l'an 420. *Voyez pag.* 1. du premier Tom. de ce Dictionnaire.

PHELIPEAUX : Le nom de Phelipeaux, eſt illuſtre depuis près de 200 ans, par onze ſecrétaires d'Etat, & par ſa dignité de chancelier de France, à laquelle fut élevé en 1699. *Louis* Phelipeaux, comte de Pontchartrain, qui s'eſt démis le 2 Juillet 1714. Il eſt ayeul de

1. *Frédéric* comte de Maurepas, né le 9 Juillet 1701. marié à *Marie-Jeanne* Phelipeaux, de S. Florentin, & de *Paul-Jerôme* Phelipeaux de Pontchartrain, né le

25 Avril 1703. lieutenant général des armées du roi du 1. Mai 1745.

Ils ont pour sœurs Consanguines,

1. *Marie-Louise-Rosalie*, née en Juin 1714. mariée le 12 Mai 1729. avec *Maximilien-Emmanuel* de Warteville, marquis de Conflans, mort en...

2. *Helene-Angelique-Françoise*, née en 1705. mariée le 18 Décembre 1750. à *Louis-Jules-Barbon* Mazarini-Mancini, duc de Nivernois, pair de France, grand d'Espagne, né en 1716. nommé ambassadeur à Rome en 1748. & revenu de cette ambassade en 1754.

*Balthazar* Phelipeaux, secrétaire d'Etat, deuxieme fils de *Louis*, & petit-fils de *Raimond*, seigneur de la Vrilliere, & secrétaire d'Etat en 1621. & 1629. obtint que la seigneurie de Châteauneuf sur Loire, fût érigée en marquisat par lettres du mois de Février 1671. Il mourut le 27 Avril 1700. Son fils *Louis* Phelipeaux, marquis de la Vrilliere, aussi secrétaire d'Etat, décédé le 7 Septembre 1725. fut pere de *Louis* Phelipeaux, comte de S. Florentin, secrétaire d'Etat, commandeur des ordres du roi, & chancelier de la reine. Il est né le 18 Août 1705. & a épousé *Amelie-Ernestine*, née comtesse de Platten, fille d'Ernest Auguste, comte de Platten, & du S. Empire, ministre d'Etat, & grand chambellan du roi d'Angleterre.

La maison de Phelipeaux a formé quatre branches: 1. les seigneurs d'Herbault: 2. les marquis de la Vrilliere, comtes de Saint Florentin: 3. Les seigneurs de Verger: 4. les comtes de Pontchartrain: 5. la branche de Phelipeaux.

*Raimond* Phelipeaux, seigneur d'Herbault, la Vrilliere & autres terres, d'abord secrétaire de la chambre du roi, puis pourvu d'une charge de secrétaire d'Etat le 5 Novembre 1621. & mort dans l'exercice le 2 Mai 1629. laissa, entr'autres enfants, deux fils, nommés *Balthazar* & *Louis* Phelipeaux. L'aîné, seigneur d'Herbault, après son pere, & successivement conseiller au parlement de Paris, trésorier de l'Espagne, & conseiller d'Etat, fut l'auteur de la branche connue, sous le nom de Phelipeaux d'Herbault.

Le cadet fut le bisayeul du comte de S. Florentin, qui le compte aujourd'hui pour troisieme prédecesseur direct dans la même charge de secrétaire d'Etat, *Louis* Phelipeaux l'ayant eue après la mort de *Raimond* Phelipeaux son pere, & l'ayant également transmise à ses descendants.

Le même *Raimond* Phelipeaux avoit pour frere cadet, *Paul* Phelipeaux,, seigneur de Pontchartrain, qui avoit été pourvu de la même charge avant lui, dès le 21 Avril 1610. Il fut le premier de neuf du même nom, qui ont été dans le ministere, sans compter deux survivanciers, morts avant que d'avoir exercé.

De *Paul* Phelipeaux est sortie la branche de Pontchartrain. Il fut l'ayeul, pour qui Pont-chartrain fut érigé en comté, avec réunion de la baronnie de Maurepas en 1679. ou 1680. Il fut élevé à la dignité de chancelier de France, le 5 Septembre 1699. Après avoir été successivement conseiller au parlement de Paris, premier président au parlement de Bretagne, contrôleur général des finances & secrétaire d'Etat.

*Jerôme* Phelipeaux, seigneur comte de Pontchartrain, baron de Maurepas, & autres terres, fils

unique de *Louis*, chancelier de France, reçu en survivance de la charge de secrétaire d'Etat, dès le 19 Décembre 1693. & mis en exercice sur la démission en Septembre 1699. est mort le 8 Février 1747. s'étant démis lui-même en Novembre 1715. Il épousa en premieres noces le 18 Février 1697. *Eleonore-Christine* de la Rochefoucauld de Roye, tante du duc d'Estissac, & du feu duc d'Enville, morte le 23 Juin 1708. en secondes noces *Helene-Rosalie-Angelique* de l'Aubepine, fille d'*Etienne*, seigneur marquis de Verderonne, &c. mariée le 31 Juillet 1713. Il est pere du comte de Maurepas, du marquis de Pontchartrain, lieutenant général des armées du roi, de la feue marquise de Conflans, & de la duchesse de Nivernois, rapportés ci-dessus.

Les armes : *d'azur, semé de quinte feuilles d'or, au franc quartier d'hermines, écartelé d'argent à 3 lezards de sinople.*

PHILIBERT : Le château, terre & seigneurie de Bidestof, dans la Lorraine Allemande, fut érigé en baronnie, par lettres du 19 Avril 1722. en faveur de *Pierre-Charles* Melaine, baron de Philibert, gouverneur des pages de S. A. R. de Lorraine. *Claude* de Hedault, sa trisayeule, femme de *Didier V.* de Philibert, capitaine du château de Goudreville, fut la trente-deuxieme nourrice de *Charles*, duc de Lorraine, & la seule qui ait pu réussir à élever ce prince : elle fut mere de *Didier II.* du nom & de *Chrétien* de Philibert.

*Didier II.* du nom, l'aîné, fut seigneur d'Haraucourt-lez-Marsal, & mourut en 1600. laissant de sa femme, *Louise* Fournier de Marcheville, *Anne* de Philibert, conseiller d'Etat du duc de Lorraine, qui de *Claude* de Courcol, eut *Didier III.* de Philibert, seigneur de Pagni, sous Presni, pere de *Pierre-Charles* Melaine, en faveur duquel Bidestof, fut érigé en baronnie, & de *Françoise-Antoinette* de Philibert, veuve de *Michel-Jerôme* de Ponts, envoyé extraordinaire de Charles de Lorraine, électeur de Treves, près le duc Léopold. Le baron de Philibert est le dernier de son nom & n'a point d'enfants de sa femme *N. . .* de Ramberviller.

*Chrétien* de Philibert, frere puîné de Didier II. du nom, fut seigneur de Gerardcourt, & secrétaire d'Etat de Lorraine. *Edmond-Chrétien* de Philibert, son arriere petit-fils, sous-lieutenant des chevaux légers de la garde du duc Leopold, épousa *Anne* du Han, sœur de *François*, comte du Han, & d'Hemestraf, & en eut *François-Philippe* de Philibert, créé baron par lettres du duc Leopold du premier Mars 1722. mort en Moravie, le six Janvier 1753. étant lieutenant général des armées de l'Impératrice reine, colonel d'un régiment de Dragons & commandant en Moravie. *Tabl. général. part. VII. p.* 355.

PHILIPPE : Nom qu'ont porté plusieurs de nos rois de France, sçavoir,

PHILIPPE I. Trente-neuvieme roi, sacré à Rheims en 1059. Voyez *Tome I. de cet ouvrage p.* 9.

PHILIPPE II. dit *Auguste*, fils de Louis VII. quarante deuxiéme roi de France, sacré en 1179. *ibid.* p. 9.

PHILIPPE III. dit le Hardi, fils & successeur de *Louis IX.* au royaume de France, *ibid.* p. 11.

PHILIPPE-LE-BEL, fils & successeur de *Philippe III.* com-

mença à regner en 1285. Voyez *ibid.* pag. 12.

PHILIPPE V. dit le *Long*, ſucceſſeur de *Louis X.* ſacré en 1316. *ibid.* p 13.

PHILIPPE VI. de Valois, ſucceſſeur de *Charles IV.* Voyez *ibid.* p. 14.

PIC : La maiſon des Pics, ducs de la Mirandole, & comtes de Concorde en Italie, princes de l'Empire, eſt très-ancienne, & étoit célébre dès l'an 1110. On ne remonte la généalogie de cette maiſon qu'à *François* Pic, honoré du titre de Vicaire de l'Empire dans la ville de Modene, par l'empereur Louis IV. Il fut tué avec deux de ſes fils en 1321. par Paſſarino Bonacorſi. *François-Marie* Pic, prince de la Mirandole, en deſcendoit au dix-neuvieme degré. Il étoit né le 30 Septembre 1688. Il fut ſous la tutelle de la princeſſe *Brigitte* ſa grande tante, qui pendant la guerre d'Italie entre l'Empereur & Philippe V. roi d'Eſpagne, fit entrer en Décembre 1701. les troupes Allemandes, dans la ville de la Mirandole. L'Empereur ayant depuis vendu les Etats de la Mirandole au duc de Modene, le prince de la Mirandole, dès qu'il fut majeur, prit en 1704. le parti de la France & d'Eſpagne, paſſa à Madrid, & fut fait grand écuyer du roi d'Eſpagne, en Mai 1715. Il épouſa le 14 Juin 1716. *Marie-Thereſe* Spinola, fille de *N.*.. marquis de los Balbaſes, laquelle fut noyée malheureuſement en ſa maiſon par un orage ſurvenu à Madrid, le 15 Septembre 1723. *Louis* Pic de la Mirandole, fils d'*Alexandre* Pic II. du nom, duc de la Mirandole & de Concordia, cardinal de la création du pape Clément XI. le 18 Mai 1712, mourut à Rome le 10 Août 1743. âgé de 74 ans & huit mois.

PICART D'ESTELAN : Cette maiſon qui a pour auteur *Jean* Picart, ſecrétaire du roi en 1455. a donné dans *Guillaume* Picart, chevalier ſeigneur d'Eſtelan, &c. conſeiller chambellan du roi, bailli & capitaine de Rouen, général des finances, capitaine d'Apeville, un gouverneur de toute l'artillerie de France, & fut en grand credit à la cour du roi Louis XI. Il vivoit encore en 1484. Cette maiſon a fini à *Georges* Picart, ſeigneur de Radeval, porte-enſeigne d'une compagnie de quarante lances, ſous M. de Crequi, en 1552. Il ne laiſſa qu'une fille, *Louiſe* Picart, dame de Radeval, mariée en 1572. à *Chriſtophe*, baron de Baſſompiere.

Les armes : *de gueule à trois fers de picque d'argent 2, & 1. les pointes en haut.*

PICCOLOMINI, Maiſon originaire de Rome, qui s'établit dans le huitieme ſiécle à Sienne, où elle eut part au gouvernement de la république. Cette maiſon a donné des papes, des cardinaux & des évêques à l'égliſe, & dans *Octave* Piccolomini d'Arragon, duc d'Amalfi, prince de l'Empire, général des armées de l'Empereur, & chevalier de la toiſon d'or, un des plus grands capitaines de ſon ſiécle. *Inico* Piccolomini d'Arragon, duc d'Amalfi, chef de ſa maiſon, ne laiſſa qu'une fille unique, *Conſtance* Piccolomini d'Arragon, ducheſſe d'Amalfi, mariée à *Alexandre* Pioccolomini d'Arragon, marquis d'Iliceto, ſon couſin. Les branches de la maiſon de Piccolomini ſont,

1. Les barons de Scaffata, comtes de Colano, princes de Val-Real, qui ſubſiſtent dans *Alfonſe*

Piccolomini d'Arragon, prince de Val-Real, le 1 Octobre 1695.

2. Les marquis d'Iliceto, éteints dans *Alexandre* Piccolomini d'Arragon, comte d'Iliceto duc d'Amalfi, mort ſans poſtérité.

3. Les ſeigneurs de Montemarciano & de Camporſevoli, éteints dans *Alfonſe* Piccolomini d'Arragon, ſeigneur de Montemarciano, & de Camporſevoli, mort en 1591. ne laiſſant qu'une fille unique.

4. Les ſeigneurs de Caſtiglione, éteints dans *Alexandre* Piccolomini, pere d'un fils naturel, nommé Cenée, duquel ſont deſcendus les Piccolomini de Veniſe.

5. Les ſeigneurs de Sticciano, ducs d'Amalfi, princes de l'Empire, qui ſubſiſtent dans les enfants de *Laurent* Piccolomini d'Arragon, duc d'Amalfi, prince de l'Empire, ſeigneur de Nachodin en Boheme.

PICOT en Champagne : *d'or au chevron d'azur accompagné de 3 falots de gueule au chef de même.*

PICOT DE CLOSRIVIERE : *d'azur à 3 haches d'argent poſées en pal 2 & 1, écartelées d'argent à 3 léopards de gueule paſſants l'un au-deſſus de l'autre.*

PIEDEFER, en Champagne : *échiqueté d'or & d'azur.*

PIEDELOUP, de Bretagne : *d'or à 3 pieds de loup de ſable 2 & 1.*

PIENNES : C'eſt une ſeigneurie en Artois, qui paſſa dans le quatorzime ſiécle de la maiſon de S. Omer, dans celle de Halwin, par l'alliance de *Peronne* de S. Omer, avec *Waultier II.* du nom, ſeigneur de Halwin, qui fut en 1360. un des ôtages du roi Jean. *Louiſe* de Halwin porta la ſeigneurie de Piennes, à *François* de Brouilli, tué à la bataille de Senlis en 1589. *Voyez* BROUILLI.

Les armes : *d'azur à la faſce d'or accompagnée de 6 billettes d'or.*

PIERRE : Les ſeigneurs de la PIERRE, marquis de Montfrin, ſont une branche de la maiſon de Montainard, originaire du Dauphiné, connue des le dixieme ſiécle. *Voyez.* MONTAINARD.

PIERRE-BERNIS : C'eſt une partie de la ſeigneurie & bourg de S. Marcel en Vivarez, qui fut érigée en marquiſat ſous le nom de *Pierre-Bernis*, & qui fut portée en dot l'an 1380. par *Catherine* de S. Marcel à Bernard de Pierre, *Petri*, Damoiſeau, ſeigneur de Bernis, & du Sauzet, iſſu d'une des plus anciennes nobleſſes du bas Languedoc. *Voyez* BERNIS.

PIERRE-BUFFIERE : C'eſt la premiere baronnie du Limoſin, qui fut l'ancien appanage des cadets des vicomtes de Limoges. Elle a été poſſedée juſqu'en 1626. par des ſeigneurs du nom de Pierre-Buffiere, que *Marguerite* de Pierre-Buffiere épouſa *Charles-Antoine* de Ferrieres, marquis de Saulvebœuf. *Anne* de Ferrieres Saulvebœuf, porta cette baronnie à *Charles* de Vaſſan, ſon mari, d'une très-noble & ancienne famille du Valois. *Voyez* VASSAN.

PIERREFEU : branche de l'ancienne maiſon de Thomas en Provence, qui a pour tige *Honoré* de Thomas, fils de *Pierre II.* marié en 1568. à *Lucrece* de Vintimille; ſa poſtérité ſubſiſte dans *Louis*, ſeigneur de Pierrefeu, *Jean*, *François*, & *Melchior*, chevaliers de Malte. *Voyez* THOMAS.

PIERREFEU : Seigneurie, qui fut acquiſe par *Pierre* Dedons, conſeiller au parlement d'Aix, qui en

en obtint l'érection en marquisat, par lettres du mois de Novembre 1682.

PIERREFITE : Branche cadette de la maison du Châtelet en Lorraine, qui a commencé à *Guillaume* du Châtelet, marquis de Pierrefite, mort à la bataille donnée devant Nanci, en 1476. Elle a fini à *Charles-Antoine* du Châtelet, mort lieutenant général des armées du roi, le 18 Avril 1680. *Voyez* CHATELET.

PIERREPONT : *d'azur à 3 pals d'or au chef cousu de gueule.*

Autre PIERREPONT, dont les armes sont : *de gueule au chef dentelé d'or.*

PIERRIERE (la) : *d'azur à 2 moutons d'argent affrontés, soutenant entre leurs pattes de devant un soleil d'or posé sur une terrasse de sinople.*

PIGNAN : Seigneurie dans le diocèse de Montpellier, qui étoit autrefois partagée en trois portions, possédées par différents seigneurs. Elle se trouva réunie par l'alliance d'*Isabeau* de Ricard, dame de Saussan, du chef de *François* de Ricard, son pere, avec Henri de Baschi du Caila, seigneur de Rigolo, qui acquit de *N.*... de Bragelonne, la troisieme portion de Pignan, & obtint du roi l'érection de cette terre en marquisat, avec celle de Saussant par lettres du mois d'Avril 1721. *Voyez* BASCHI.

PIGNATELLI : Les armes sont : *d'or à 3 pals ou pignates de sable, les 2 du chef affrontés.* Voyez EGMOND.

PIGUELAIS (la), de Bretagne : *d'argent à l'épervier au naturel, armé, & becqué d'or, perché de gueule.*

PILLAVOINE : Sur une lance de cuivre trouvée dans la Chapelle souterraine de l'église de S. Martin du Coudrai, on lit une inscription qui donne lieu de croire que *Martin*, dit Pillavoine, pouvoit être de la maison de TRIE. On trouve quelques-uns de ses descendants nommés indifféremment de Trie & de Pillavoine, lesquels portoient pour armes : *d'or à la bande d'azur* ; mais comme le nom de Pillavoine est plus fréquent dans les titres de cette branche dont on n'a point trouvé la jonction avec les seigneurs de Trie, je les rapporte d'après le P. Anselme, sous le nom de Pillavoine, & je commence suivant leur production par

*Martin*, dit Pillavoine, écuyer seigneur de Jeufosse, qualifié fils & petit-fils de *N.*.. de Trie, dit Lohier, marié à *Jeanne* de Trie, dame du Coudrai & de Villarceaux, mere de *Guillaume*, dit Pillavoine, écuyer, seigneur de Villarceaux, du Boulai-Thierri, &c. vicomte héréditaire de Nogent le-Roi, mort en 1508. laissant de *Marie* Hamelin, son épouse, *Richard* de Pillavoine, écuyer, seigneur du Coudrai, de Merès, & mort en 1525. pere par *Antoinette* de Gauchart, dame de Betencourt, & de Bachevilliers, sa femme, de *Barthelemi* de Pillavoine, seigneur de Boisemont, du Coudrai, &c. gouverneur & lieutenant pour le roi de la ville de Vernon, dès le 27 Novembre 1568. marié à *Léonore* d'Estivaux, dont il eut *George* de Pillavoine, seigneur de Boisemont, nommé *George* de Trie, dit Loyer, seigneur du Coudrai & de Leomeni, dans une inscription d'une des cloches du Coudrai, que son pere avoit tenue l'an 15. mort à Evreux le 9 Octob. 1618. Il eut, entr'autres enfants, de *Catherine* de Sale-

manque, ſon épouſe, 1. *Philippe* de Pillavoine qui ſuit, 2. *Edme* de Pillavoine, qui a fait la branche des ſeigneurs de Boiſemont, rapportée ci-après, & 3. *Charles* de Pillavoine, duquel ſont ſortis les ſeigneurs du Deffend. *Philippe* de Pillavoine, ſeigneur du Coudrai, de Frenelle & du fief de Fontenil, fut nommé par les nobles du bailliage de Giſors pour comparoître en leur nom à la tenue des Etats de Normandie convoqués à Rouen. Il épouſa *Anne* Bouthier, mere de *François* de Pillavoine, écuyer ſeigneur du Coudrai, qualifié lieutenant au régiment du baron d'Annevoux, dans ſon contrat de mariage : il eut dans la ſuite commiſſion de capitaine au régiment d'infanterie de Lannoi, le 16 Mars 1638. & dans celui de Bretagne, le 8 Mars 1641. Il mourut le 29 Octobre 1666. *Charles* de Pillavoine ſon fils, écuyer ſeigneur du Coudrai, & du fief du Sudoyer, lieutenant de cavalerie dans le régiment des Cuiraſſiers du roi, & l'un des deux cens chevaux légers de ſa garde, eut commiſſion de capitaine réformé dans le régiment d'infanterie, ſous le nom du pape pour le ſecours de Candie le 11 Septembre 1669. Il épouſa le 14 Octobre 1671. *Genevieve* Mareuil morte en 1699. dont,

1. *Charles* de Trie Pillavoine, ſeigneur du Coudrai, qui ſuit,

2. *François* de Trie Pillavoine, curé de Velzi ſur Urſine, dans le parc de Meudon : il vivoit en 1730.

3. *Jacques* de Trie Pillavoine, garde marine, tué à la bataille de Vigo, en Avril 1703.

4. *George-Ambroiſe* de Trie Pillavoine, curé du Coudrai, puis chanoine en l'égliſe collégiale des Andelis, vivant en 1730.

5. *Charles* de Trie Pillavoine, curé du Coudrai, vivant en 1730.

6. *Pierre* de Trie Pillavoine, Bénédictin de la congrégation de S. Maur.

7. *Michel* de Trie Pillavoine, dit chevalier du Coudrai, qui ſera rapporté après ſon frere aîné.

8. *Angelique-Genevieve* de Trie Pillavoine, née le 1 Juin 1676. qui fut reçue à S. Cyr, le 9 Mars 1686. & mariée en 1698. à *Damien* le Vaillant, écuyer, ſeigneur de Loriot.

9 *Marie-Genevieve* de Trie Pillavoine, baptiſée le 29 Octobre 1678. reçue à S. Cyr, avec ſa ſœur, & depuis religieuſe aux Urſulines de la rue S. Jacques à Paris. Elle vivoit en 1723.

*Charles* de Trie Pillavoine, écuyer, ſeigneur du Coudrai, &c. baptiſé le le 28 Septembre 1672. a repris le nom & les armes de Trie. Il a été ſous-brigadier des gardes du corps du roi, de la compagnie Ecoſſoiſe, puis chevalier de S Louis, & reçut neuf bleſſures à la bataille de Ramillies, en 1706. Il vivoit en 1730. il épouſa le 12 Avril 1703. *Eliſabeth* Lallemant, dont *Marie-Catherine-Eliſabeth* de Trie Pillavoine.

*Michel* de Trie Pillavoine, dit le chevalier du Coudrai, a repris, comme ſes freres, les nom & armes de Trie. Il a été mouſquetaire du roi, en ſa premiere compagnie, & s'eſt retiré. Il épouſa le 10 Février 1723. *Catherine* le Moſnier, veuve de *Nicolas* de la Barre, ſeigneur de Nanteuil, ſous-brigadier des Mouſquetaires du roi de la ſeconde compagnie, dont il a eu,

1. *Michel-Nicolas* de Trie Pillavoine, né aux Andelis, le 13 Avril 1723.

2. *Jacques-Maximen* de Trie

Pillavoine, né au mois d'Août 1724.

*Edme* Pillavoine, seigneur de Boisemont, fils de *George* de Pillavoine, seigneur de Boisemont, & de *Catherine* de Salemanque, est auteur de la branche des seigneurs de Boisemont : il eut commission du roi le 19 Mai 1635. pour lever une compagnie de cent Mousquetaires de cheval sous les ordres du sieur de Malié, mestre de camp d'un régiment de 500. Mousquetaires. Il étoit gouverneur & commandant pour le roi à Rambervilliers, l'an 1637. & ensuite capitaine de dragons. Cette branche a fourni trois degrés & s'est éteinte dans la personne de *Charles-Pierre* de Pillavoine, chevalier, seigneur de Boispreaux, ancien capitaine au régiment de Soissonnois, vivant en 1726.

*Charles* de Pillavoine, écuyer seigneur du Deffend, quatrieme fils de *George* de Pillavoine, seigneur de Boisemont & de *Cathene* de Salemanque, a fait la branche des seigneurs du Deffend : il étoit âgé de 17 ans, en 1613. Il épousa le 28 Janvier 1626. *Elisabeth* Pougnant, mere de *George* de Pillavoine, écuyer seigneur du Deffend, baptisé le 30 Novembre 1629. marié à *Marie* de Mahaut, le 9 Octobre 1664. dont,

*Guillaume* de Pillavoine, écuyer du Deffend & de Montpestreux, baptisé le 18 Janvier 1677. tué étant capitaine de dragons dans le régiment de Mornein, à la bataille d'Almanza en Espagne, le 25 Avril 1707. De son mariage avec *Antoinette* de Cougni, fille d'*Edme* de Cougni, écuyer, seigneur de Vaux & de *Françoise* du Bus, il a eu,

*Elie* de Pillavoine, écuyer, seigneur du Deffend.

Les armes de Trie Pillavoine, sont : *d'or à la bande d'azur.* Voyez le P. Anselme Tome VI. page 679.

PILLE : *Jacques-André* de la Pille, écuyer, vicomte de Monteil en la Marche, seigneur de Sarfeuillete, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, & des troupes de la maison du roi, mort le 17 Mai 1740. acheta d'*Anne-Henriette* Chabot, princesse de Berghes, la baronnie de la Bosse dans le Vexin, que sa mere, *Marie-Elisabeth* du Bec, porta en dot à son mari, *Louis* de Rohan-Chabot, duc de Rohan. *Jacques-André* du Pille, avoit épousé en 1712. *Marie-Anne-Christine*, fille d'*Etienne* Rollot de la Tour, trésorier général de la maison de Madame la Dauphine de Baviere, & de *Marie* de Mailli du Breuil, dont,

1. *Jacques-André Louis* du Pille, d'abord lieutenant d'infanterie au régiment de Tourraine, puis trésorier général de l'extraordinaire des guerres & des troupes de la maison du roi, après la mort de son pere, auquel il a succédé dans la baronnie de la Bosse.

2. *Auguste* du Pille, ci-devant capitaine de cavalerie dans le régiment de Fiennes, & aujourd'hui trésorier général de l'extraordinaire des guerres, par la démission de son frere aîné.

3. *Louis* du Pille, capitaine de cavalerie dans le régiment de Rozen, aujourd'hui Dampierre.

4. *Adelaide-Françoise-Claude* du Pille, mariée en 1740. avec *François-Louis* du Pouget, comte de Nadaillac.

Les armes : *de gueule au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croissants d'argent, & en pointe d'un globe cintré d'or.*

PIMENTEL : *écartelé au 1 & 4 d'or à 3 faſces de gueule, au 2 & 3 de ſinople à 5 coquilles d'argent poſées en ſautoir.*

PINA : *de gueule à l'arbre d'or accoſté de 2 griffons d'argent.*

PINA (de), en Dauphiné : *d'azur à la bande d'argent, chargée de 3 croiſettes de ſable.*

PINCUIT : Branche de la maiſon de l'Epinai S. Luc, ſortie de celle de Vaux. *Voyez* EPINAI S. LUC.

PINEAU DE LUCÉ & DE VIENNAI : *d'argent à 3 pommes de pin de ſinople.*

PINELLI : Une des vingt-huit nobles maiſon de la république de Genes, à laquelle elle a donné des doges, & d'autres magiſtrats. *Auguſtin* Pinelli fut élu doge en l'année 1555. Un autre *Auguſtin* le fut en 1609. *Jean Vincent* Pinelli, mort à Padoue en 1602. fut célebre par ſa profonde érudition. Le cardinal *Dominique* Pinelli mourut doyen des cardinaux le 9 Août de l'année 1611. âgé de 70 ans.

PINEI-LUXEMBOURG : Les ſeigneuries de Pinei, Rameru, & Montaignon avec leurs dépendances, ſituées tant au comté de Chaumont en Baſſigni, qu'en celui de Troye, furent érigées en duché ſous le nom de Pinei, en faveur de *François* Luxembourg, comte de Rouſſi, & de ſes hoirs ſucceſſeurs, mâles & femelles & ayans cauſe, par lettres du roi Henri III. du mois de Septembre 1576. Le duché de Pinei fut au mois d'Octobre 1581. érigé en duché-pairie en faveur du même *François* de Luxembourg, & de ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, & ayans cauſe. *Léon* d'Albert, ſeigneur de Brantes, frere du connétable de Luynes, mari de *Marguerite-Charlotte* de Luxembourg, petite-fille de *François*, duc de Pinei, obtint de Louis XIII. le 10 Juillet 1620. des lettres patentes pour être reçu au parlement en qualité de duc de Pinei, pair de France. *Marguerite-Charlotte* de Luxembourg, devenue veuve de *Léon* d'Albert, ſe remaria avec *Henri* de Clermont comte de Tonnerre : elle en eut *Magdelene-Charlotte-Bonne-Thereſe* de Clermont, mariée en 1661. à *François-Henri* de Montmorenci, comte de Boutteville, connu depuis ſous le nom de maréchal de Luxembourg. Louis XIV. en confirmant ſon contrat de mariage, lui transféra le nom & les armes de Luxembourg, pour jouir du duché & pairie de Pinei. *Voyez* MONTMORENCI-LUXEMBOURG.

PINGON DE FRANGIN : *d'argent flanqué d'azur à la faſce d'or brochante.*

PINHAC, en Languedoc : *de gueule à 2 épées d'or poſées en ſautoir, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

PINON : *d'azur au chevron accompagné de 3 pommes de pin 2 & 1. le tout d'or.*

PINTEVILLE, en Champagne : *d'argent au ſautoir de ſable, chargé d'un lion d'or, armé & lampaſſé de gueule brochant ſur le tout.*

PIO DE SAVOYE : Maiſon des princes de Carpi, très-illuſtre en Italie, qui porte auſſi le nom & les armes de Savoye, par aggrégation faite par *Louis*, duc de Savoye, qui ayant reçu de grands ſervices d'*Albert* Pio, ſeigneur de Carpi, en la guerre qu'il eut contre *François* Sforce, & en conſidération auſſi de ce qu'il tiroit ſon origine de la maiſon de Saxe, lui permit, & à *Galeas* Pio, ſon frere, à *Marc* & à *Louis* Pio, leurs

neveux, & à leurs deſcendants mâles, de porter le nom & les armes de Savoye, par lettres du 27 Janvier 1450. Leurs deſcendants furent princes de Carpi. *Albert* Pio perdit cette principauté, & mourut à Paris. *Lionello* Pio, ſon frere, rentra dans ſa principauté, que ſa poſtérité perdit encore. Cette maiſon a donné deux cardinaux à l'égliſe romaine. *Voyez* GUICHARDON.

PIOGER : *Guillaume-Auguſte* Pioger, chevalier, ſeigneur des petits Prés, la Pointe, & autres lieux, a eu pour fille *Angelique-Louiſe* Pioger, femme de *Pierre-Jean-François-Anne* de S. Denis, qui a eu un fils né poſthume. *Auguſte* Pioger, deſcend de *Guillaume* Pioger, chevalier, ſeigneur de la Chaudronnois, qui étoit regardé comme d'une ancienne nobleſſe au commencement de 1300. Il fut pere de *Thomas* Pioger, qui eut pour fils *Jean* Pioger, ſeigneur de la Chaudronnois, dont naquit *Guillaume* Pioger, qui épouſa *Marguerite* de Poucel. *Macé* Pioger, leur fils, épouſa *Renée* Salanon du Verger : ils eurent pour fils *Charles* Pioger, ſeigneur du Bois-ſauvé, lequel épouſa *Colaſſe* de la Haye du Chantier, qui eut trois enfants, *François* Pioger du Bois-ſauvé, allié à *Jacqueline* le Songeux de Beauleſne ; *Bertrand* Pioger, marié à *Deniſe* de Joli, & *René* Pioger, ſeigneur de Grigné. Du mariage de *Bertrand* Pioger, eſt né *Charles* Pioger, ſeigneur de Santeuil. *Gilles* Pioger, fils de *François*, épouſa *Guillemette* Morgné, de la Placette, & fut pere de *Gilles* Pioger, ſeigneur de la Placette, qui épouſa *Catherine* des Loges du Clos Doriette, &c.

Cette famille a produit de tout temps de bons ſerviteurs, & très-attachés à leurs ſouverains, & porte pour armes : *d'argent à trois écreviſſes de gueule, & écuſſons timbrés.* Voyez le catalogue de la ſénéchauſſée de Rennes.

PIOLENC : Maiſon du Languedoc : *Honoré-Henri* de Piolenc eſt fils de *Joſeph-François* de Piolenc, ſeigneur de Beauvoiſin, conſeiller au parlement d'Aix, mort en 1668. ayant l'agrément d'une charge de préſident du même parlement & de *Magdelene-Marie* de Mainier Forbin d'Oppede, & a pour quatrieme ayeul *Thomas* de Piolenc, qui le premier de ſa race, noble & ancienne en Languedoc, entra dans la robe, engagé par le don que lui fit le roi François I. par ſes lettres du 27 Mars 1539. de l'office de ſon procureur général au parlement d'Aix. *Honoré-Henri* de Piolenc, a été reçu avocat général, puis préſident du parlement d'Aix en 1694. Il a deux freres commandeurs dans l'ordre de Malte. Il s'eſt marié le 29 Mai 1704. à *François* d'Iſe de Saleon, fille de *Jacques* d'Iſe, ſeigneur de Saleon, ancien préſident du parlement de Grenoble, & d'*Anne* de Motagues, dame de Lonfroi. De ce mariage il a 1. *Jacques-Honoré-Jean-Baptiſte-Alexandre* de Piolenc de Thouri, préſident du parlement. 2. *Pierre-Paul* de Piolenc, chevalier de Malte. 3. *Jean* de Piolenc, chanoine de l'égliſe Métropolitaine d'Aix, & abbé de Saint Pierre de Flavigni. 4. *Joſeph-Henri* de Piolenc, deſtiné chevalier de Malte. 5. *Marie-Thérèſe* de Piolenc, mariée à *N...* Meironet, marquis de Châteauneuf.

Les armes ſont : *d'azur à 6 épis de bled d'or & une bordure engrelée de même.*

PIOMBINO : C'eſt une ville & principauté ſituée ſur la riviere de Toſcane, dans l'Etat de Sienne. L'empereur Ferdinand II. à l'extinction de la maiſon Appiani, qui la poſſedoit, s'en ſaiſit, comme d'un fief impérial, & la vendit en 1634. à *Nicolas* Ludoviſio, duc de Fiano, neveu du pape Gregoire XV. mort en 1665. Cette principauté eſt aujourd'hui dans la maiſon de Boncompagno. *Voyez* ce mot.

PIONZAC : Les comtes de Pionzac, ſont une branche cadette de la maiſon de Chabannes. *Voyez* CHABANNES.

PIOSASQUE : *d'argent à 9 merlettes de ſable poſées* 3. 3. 2. & 1.

PIPPEMONT, aliàs VIEZIER, en Picardie : *d'or à 2 chevrons d'azur au chef de gueule.*

PISSELEU : On trouve *Jean* de Piſſeleu, chevalier, fauconnier du roi avant le mois de Janvier 1343. Cette maiſon a ſubſiſté juſqu'à *Adrien*, ſeigneur de Piſſeleu, mort ſans avoir été marié en 1628. Elle eſt originaire de Picardie. *Anne* de Piſſeleu, ducheſſe d'Eſtampes, fille de *Guillaume* de Piſſeleu, ſeigneur de Heilli, & d'*Anne* Sangouin, ſa ſeconde femme, a joué un très grand rôle ſous le regne de *François I.* dont elle fut la maîtreſſe.

Les armes : *d'argent à trois lions de gueule.*

PLAINE, en Franche Comté : *de gueule à la faſce d'argent, ſurmontée de 3 ſonnettes de même rangées en faſce.*

PLAINTEL : Seigneurie & vicomté dans le comté de Quintin, qui étoit ſi conſidérable, qu'elle avoit un ſénéchal féodé, comme il ſe voit par un retrait de Barre de la juriſdiction de Quintin, fait en 1317. au vicomte de Plaintel, demandé par *Olivier* Peloeſſel, écuyer, ſénéchal féodé du vicomté de Plaintel. Tous les actes des ſiécles ſuivans & les inféodations faites aux ſeigneurs de Plaintel, leur donnent la qualité de vicomtes.

Cette vicomté appartenoit dès 1290. à *N...* Dollo, ſeigneur de la Ville-Maingui, iſſu des anciens comtes de Dol, & dont la poſtérité maſculine a poſſedé ces deux ſeigneuries juſqu'au milieu du quinzieme ſiécle. *Guillaume* Dollo, qui fut le dernier, n'eut de ſon mariage avec *Rolance* le Royer qu'une fille unique, ſçavoir *Jeanne* Dollo, qui porta le vicomté de Plaintel, & la ſeigneurie de la Ville-Maingui, dans la maiſon de Gautron. *Voyez* GAUTRON.

*Tabl. gén. part. VII. p.* 24.

PLANCI : Terre qui fut érigée en marquiſat, & celle de Sye, qui lui fut unie en vicomté, par lettres du mois de Mai 1656. enregiſtrées au parlement le 15 Janvier 1657. & en la chambre des comptes le 17 Mai 1658. en faveur d'*Henri* Guenegaud.

PLANCI SAINT WINIMER, eſt une famille, qui porte : *de vair à une cottice de gueule.*

PLANNES : C'eſt une ſeigneurie en Normandie, diocèſe de Liſieux, que *Louiſe* de Hautemer, deuxieme fille de *Guillaume*, comte de Grancey, maréchal de France, porta en dot l'an 1593. avec celle de Fervaque, à ſon mari *Aimar II.* de Prie, marquis de Touci, iſſu d'une des plus anciennes maiſons du Berri, où elle eſt connue depuis le onzieme ſiécle. *Voyez* PRIE.

PLANTAVIT DE LA PAUZE, en Languedoc : *écartelé au 1 & 4 d'azur à une arche de ſable,*

*ſur une mer d'argent, ſurmontée d'une colombe d'or, tenant au bec, un rameau d'olivier de ſinople, au 1 & 3 d'azur, à 3 fleurs de lys d'or.*

PLASTRE (du): *d'azur à la bande d'or, chargée d'un lion de ſable poſé en bande.*

PLATIERE: Ancienne maiſon du Nivernois, qui a donné un maréchal de France, dans la perſonne d'*Imbert* de la Platiere, ſeigneur de Bourdillon, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent hommes d'armes de ſes ordonnances, lieutenant général au gouvernement de Champagne, & de Brie, dit le maréchal Bourdillon. Il fut pourvu le 27 Avril 1545. de la charge de bailli d'Auxois, en conſidération de ſes ſervices. Il fut auſſi premier écuyer du Dauphin, lieutenant de la compagnie du duc de Nevers, & capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances. Il ſervit dignement pendant les guerres des Rois François I. & Henri II. & fut employé aux affaires les plus importantes du Royaume. Il fut créé maréchal de camp en 1552. & envoyé en 1554. avec ſa compagnie d'ordonnance pour chaſſer les ennemis des environs de Mezieres, combattit à la bataille de S. Quentin, en 1557. ſauva le tiers de l'armée, après ſa défaite, aſſiſta à l'aſſemblée des Etats généraux du Royaume, tenue à Paris, le 6 Janvier 1558. ſervit au ſiége & à la priſe de Thionville, en 1559. Il fut établi lieutenant général de-là les Monts, à la place du maréchal de Briſſac: étant revenu en France, il fut honoré le 22 Décembre 1562. de la dignité de maréchal de France, que le roi créa en ſa faveur, à la charge de ſuppreſſion à la premiere vacation; fut pourvu le 6 Avril 1564. de celle du feu comte de Briſſac, & la ſienne ſupprimée. Il ſervit en 1563. à la priſe du Havre de Grace, fut envoyé en Guyenne pour appaiſer quelques troubles, qui y étoient ſurvenus, ſe trouva à Bayonne, en 1564. à l'entrevue de leurs Majeſtés avec *Eliſabeth* de France, reine d'Eſpagne. Il mourut le 4 Avril 1567. C'etoit un capitaine illuſtre par ſon courage & par ſa prudence. Cette maiſon a donné auſſi un évêque de Nevers, dans la perſoune d'Imbert de la Platiere, prieur de S. Eloi de Paris, conſeiller au parlement de Paris, doyen, puis évêque de Nevers ſacré le 9 Janvier 1512. par l'archevêque de Sens, & mort à Paris, le 11 Février 1518.

*Louis* de la Platiere, ſeigneur des Bordes, à cauſe de *Peronnelle* des Bordes, ſa mere, le premier dont le P. Anſelme faſſe mention, vivoit en 1440. *Imbert* de la Platiere, ſeigneur des Bordes en Nivernois, un de ſes deſcendants, vivoit en 1471. Cette maiſon a formé quatre degrés & a fini à *François* de la Platiere, ſeigneur des Bordes, &c. qualifié gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans: il fut tué devant la ville de Châlons en Champagne étant au ſervice du roi le 1 Septembre 1544. Il fut pere de *René* de la Platiere, ſeigneur des Bordes, guidon de la compagnie de cinquante lances du maréchal de Bourdillon, ſon oncle, mort jeune à la bataille de Dreux, & de *Françoiſe* de la Platiere, dame des Bordes, &c. héritiere univerſelle du maréchal de Bourdillon ſon oncle, mariée....

Les armes de la maiſon de la Platiere ſont: *écartelé au 1 & 4 d'argent, au chevron de gueule, accompagné de 3 anilles ou fers à*

*moulins de ſable, au 2 & 3 de gueule à 3 molettes d'éperon d'or.* Voyez le P. Anſelme Tome VII. page 221.

PLESSEN : Maiſon diſtinguée à la cour de Dannemarck, originaire du duché de Mecklebourg. *Chriſtian-Sigfrid* de Pleſſen, chevalier de l'ordre de l'Elephant, conſeiller intime du conſeil, & miniſtre d'Etat des rois Chriſtian V. & Frédéric IV. de Dannemarck & de Norwege, fils de *Daniel* de Pleſſen, mourut à Hambourg, le 23 Janvier 1723. âgé de 77 ans. Trois de ſes fils & une fille vivoient encore en 1743. L'aîné, *Chriſtian-Louis* de Pleſſen, chevalier de l'ordre de l'Elephant, étoit conſeiller intime du conſeil du roi. Il a eu de *Charlotte-Amelie* Schéel, trois fils & cinq filles. *Charles-Adolphe* de Pleſſen, ſecond fils de *Chriſtian* Sigfrid, chevalier de l'ordre de l'Elephant, &c. n'a point été marié ; il demanda en 1735. la démiſſion de ſes emplois, ne ſe réſervant que ſes places de grand chambellan, & de préſident de la compagnie des Indes Occidentales, & de la Guinée en Afrique. *Chriſtian* Sigfrid, frere des précédents, chambellan du roi, &c. eſt venu en France en 1743. & a eu un fils de ſa femme, qui étoit de l'ancienne famille de Trolle. *Voyez* ſur cette maiſon le *ſupplément au dictionnaire hiſtorique*, imprimé à Bâle.

PLESSIER (du), de Bretagne : *d'azur au lion d'argent, à une bande d'or ſur le tout.*

PLESSIER (du), en Picardie : *écartelé au 1 & 4 d'argent à la faſce de gueule, chargée de 2 chevrons & demi, tenants l'un à l'autre, auſſi d'argent, au 2 & 3 d'or à 5 vires ou pattes d'oie de ſable poſées en ſautoir.*

PLESSIS (du), en Normandie : *d'argent à 3 chevrons de gueule poſés en cœur ſur l'écuſſon de Genes, qui eſt d'argent à la croix de gueule.*

PLESSIS (de), en Tourraine : *d'argent à la croix engrelée de gueule, chargée de coquilles auſſi d'argent.*

PLESSIS : branche cadette de la maiſon de Seguier, qui a commencé à *Jean* Seguier, ſeigneur du Pleſſis & de Feux, fils puîné de *Pierre* Seguier, ſeigneur de Saint Cyr, & de *Charlotte* Janvier. *Voyez* SEGUIER.

PLESSIS-BATAILLE, depuis *Pleſſis-Gautron* : Seigneurie qui étoit dans la maiſon de Gautron, depuis le quartorzieme ſiécle, qui a paſſé par alliance dans celle de Treal Beaubois, enſuite dans celle de Nevet, & du Porc de Locmaria. Elle a été vendue en 1742. à *N.* . . . de S. Riveul. *Voyez* GAUTRON.

PLESSIS BELLIERE. *Voyez* ROUGÉ.

PLESSIS-CHATILLON : *Jacques* du Pleſſis-Châtillon, marquis de Nonant, épouſa en 1674. *Jeanne-Marie* Fradet de S. Août héritiere de Châteaumeillan. Il étoit fils d'André, ſeigneur du Pleſſis Châtillon, vicomte de Rugles, iſſu d'une des plus anciennes maiſons de la province du Maine. *Jacques* du Pleſſis Châtillon mourut en 1707. & eut de *Jeanne-Marie* Fradet ſon épouſe,

*Jeanne-Marie* du Pleſſis-Châtillon, veuve de *Charles*, comte d'Eſtampes.

*Anne-Hilarion*, chevalier de Malte.

*Louis*, marquis du Pleſſis-Châtillon, & de Nonant, lieutenant général des armées du roi, marié le 23 Août 1718. à *Catherine-*

*Pauline* de Colbert de Torci, mere de *Marie-Félicité*, née le 7 Octobre 1723. mariée au comte de Chabannes, & de *Louis-Henri-Felix*, comte de Châteaumeillan, né le 29 Novembre 1726. enſeigne de gendarmerie. Le comte de Châteaumeillan, aujourd'hui ſous-lieutenant des chevaux légers d'Orléans, a épouſé le 6 Juin 1753. *Marie-Magdelene-Louiſe* de Barberie de S. Conteſt, & eſt mort à Paris le 25 Août 1754. âgé de 28 ans.

Les armes du Pleſſis-Châtillon ſont: *d'argent à trois quinte-feuilles de gueule, écartelé de* Fradet & de S. Gelais.

PLESSIS-CHATEAUBRIENT: Seigneurie, qui fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Novembre 1648. enregiſtrées le 7 Septembre 1649. en faveur de *Gabrielle* de Châteaubrient, ſeigneur des Roches-Baritaut, qui fut depuis lieutenant général des armées du roi : il eut de *Suſanne* de Raimond, *Raimond* de Châteaubrient, comte des Roches-Baritaut, qui vivoit en 1670.

PLESSIS-JARZE : *Voyez* JARZE.

PLESSIS-LIANCOURT: Cette maiſon eſt éteinte, & les biens ont paſſé dans ceux de la Rochefoucauld.

Le nom de du Pleſſis eſt commun à beaucoup de maiſons dans pluſieurs provinces du royaume, celle-ci eſt originaire du Vendomois, où ſont ſituées, & dans les environs, les premieres terres qu'elle a poſſedées; le premier dont il ſoit fait mention eſt *Jean* du Pleſſis I. du nom, qui vivoit en 1300. Elle a formé pluſieurs branches.

1. Celle des ſeigneurs de la Perrinne, qui a commencé dans le quartorzieme ſiécle & a fini dans le dernier.

2. Celle des ſeigneurs de la Savonniere.

3. Celle des ſeigneurs de Perigni.

4. Celle des ſeigneurs de d'Agnieres.

5. Celle des ſeigneurs de Liancourt, ducs de la Rocheguyon. *Voyez* ROCHEFOUCAULD.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent à la croix engrelée de gueule*, qui eſt du Pleſſis, *au 2 & 3 d'argent à la faſce cotticée d'or & de gueule, qui eſt de Pons.*

PLESSIS-PATE (du) : *d'hermines à 3 chevrons de gueule.*

PLESSIS-RICHELIEU : Maiſon, qui, ſelon André du Cheſne, a tiré ſon nom & ſon origine de la terre du Pleſſis en Poitou, tenue à foi & hommage de l'évêque de Poitiers, à cauſe de la baronnie & Châtellenie d'Angle, dont elle eſt éloignée de trois lieues. Le plus ancien que l'on trouve eſt *Guillaume*, ſeigneur du Pleſſis, &c. qui vivoit en 1201. *Voyez* RICHELIEU.

PLESSIS-RIDEAU : Les ſeigneurs de ce nom ſont une branche de la maiſon de Briçonnet. Ils ont commencé à *Guillaume* Briçonnet, ſeigneur du Pleſſis Rideau, fils de *Jean* Briçonnet, & de *Jeanne* Berthelot. Après la mort de ſa femme, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, fut décoré du chapeau de cardinal en 1495. Il étoit depuis 1460. évêque de S. Malo, Il fut transféré à l'évêché de Niſmes, en 1496. enſuite à l'archevêché de Rheims, en 1497, & mourut archevêque de Narbonne, le 14 Décembre 1514. *Voyez* BRIÇONNET.

PLEUMARTIN : Ancienne maiſon de Tourraine. *N...* mar-

quis de Pleumartin en Poitou du nom d'Iſoré, a épouſé *Magdelene-Françoiſe*, ſœur du marquis de Bonac.

La ſeigneurie de Pleumartin, ou Plumartin, fut érigée en marquiſat pour *René* d'Iſoré, marquis d'Hervaut, par lettres du mois de Janvier 1652. enregiſtrées au parlement & en la chambre des comptes les 28 Mars & 28 Mai 1653. *Voyez* ISORÉ.

PLEURS ou PLEURRE : C'eſt une baronnie, que poſſedoit *Claude* de Pontaillier, ſeigneur de S. Juſt, & Dampierre, ſur Salon, mort ſans poſtérité, & qui fut érigée en marquiſat, par lettres du mois de Janvier 1661. enregiſtrées au parlement & en la chambre des comptes les 14 Février & 5 Avril 1664

PLOEN : Le duc de Holſtein-Ploen, par une convention qu'il a conclue en Juin 1756. avec le roi de Dannemarck, lui cede le duché de Ploen, dont les revenus ſont évalués quatre-vingt mille écus par an. Sa Majeſté Danoiſe s'eſt engagée de ſon côté à liquider les dettes de la maiſon de ce Prince, & à lui aſſigner une penſion aſſez conſidérable, pour qu'il puiſſe continuer de tenir un état convenable à ſon rang. Par la même convention le roi de Dannemarck ſe charge de pourvoir au douaire de la ducheſſe de Holſtein-Ploen. Chacune des princeſſes, filles du duc, ſera dotée par S. M. D. Les ducs de Holſtein Sonderſbourg, & Holſtein Glukſbourg, à qui le duché devoit revenir ſucceſſivement, après l'extinction de la branche de Ploen, ont donné leur conſentement à cette convention. Entre les indemnités que le roi de Dannemarck leur a accordées, S. M. a fait préſent de la ſeigneurie de Gammelgeard au duc de Holſtein Sonderſbourg.

PLŒUC : C'eſt une ſeigneurie en Bretagne, qui fut érigée en comté, par lettres du 14 Avril 1696. & autres de ſurannation, du 22 Juin 1699. en faveur d'*Yve-Olivier* de la Riviere, marquis du Pleſſis & de la Riviere, gouverneur de Saint Briœuc. *Voyez* RIVIERE.

PLŒUC, de Bretagne : *d'hermines à 3 chevrons de gueule.*

PLUSQUELLEC : Maiſon originaire de Bretagne, dans laquelle les biens de la maiſon de Carman ou Kerman ont paſſé par le mariage en 1470. de *Françoiſe*, fille de *Guî* de Carman, avec *Jean* de Pluſquellec, à la charge du nom & des armes de Carman, que porta leur fils Maurice. *Voyez* CARMAN.

PLUVINEL : La ſeigneurie de la Rochette en Dauphiné fut érigée en marquiſat ſous le nom de Pluvinel, par lettres du mois de Juin 1693. enregiſtrées au Parlement de Grenoble, le 15 Septembre 1695. en faveur de *Joſeph* de la Baume Pluvinel, conſeiller au parlement de Dauphiné.

Les armes : *d'azur à un homme d'armes à cheval, tenant l'épée nue haute à la main dextre d'or, écartelé d'azur à un flambeau d'argent, poſé en barre, la flamme en bas, d'or.* *Voyez* BAUME.

POBEL DE SAINT ALBAN : *de ſinople à la bande d'or, chargée de 3 coquilles de ſable.*

POEDERLE : C'eſt une ſeigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en baronnie par lettres du 24 Mars 1653. en faveur de *Philippe-Guillaume* de Steenhuys, chevalier, ſeigneur de Fiers, Poederle, Hearlo, d'une noble extraction.

POILLEVILAIN DE CRE-

NAI, en Bretagne : *de ſable à 3 eſcarboucles d'or 2 & 1.*

POILLI (du), de Bretagne : *de ſable à 3 eſcarboucles d'or 2 & 1.*

POIPE-VERTRIEU (la), en Dauphiné : *de gueule à la faſce d'argent.*

POISSIEN - PASSAGE, en Dauphiné : *de gueule à 2 chevrons d'argent l'un dans l'autre, ſommés d'une trangle de même.*

POISSON : *de gueule à 2 faſces ondées d'argent, & à 2 bras d'argent en chef.*

POISSON DU MESNIL : *de gueule à 3 coquilles d'argent ſurmontées d'un Dauphin de même.*

POITIERS VALENTINOIS : La maiſon des comtes de Valentinois du ſurnom de Poitiers a été la plus illuſtre & la plus puiſſante de tout le Dauphiné après celle des dauphins de Viennois. *Gui* Alard, préſident en l'élection de Grenoble, mort en 1705. a laiſſé une généalogie manuſcrite de la maiſon de Poitiers, depuis le dixieme ſiecle ; une autre a été dreſſée par ordre de *Diane* de Poitiers, ducheſſe de Valentinois, par *Jacques* Vincent ; elle eſt à la bibliotheque du roi : le P. *Pierre-François* Chiflet a auſſi traité de l'origine des comtes de Valentinois, & de la maiſon de Poitiers dans un opuſcule imprimé en 1679. *André* Duchêne en a auſſi écrit dans ſon hiſtoire des ducs de Bourgogne en 1628. On trouve dans le P. Anſelme *Tom. II. pag.* 186. *& ſuiv.* la généalogie de la maiſon de Poitiers, comtes de Valentinois, qui commença à *Guillaume* de Poitiers, comte de Valentinois, qui vivoit en 1178. *Diane* de Poitiers, née en 1499. qui fut en grand crédit auprès du roi Henri II. étoit de cette illuſtre maiſon. Cette maiſon a donné trois évêques & ducs de Langres, pairs de France, l'un dans *Louis* de Poitiers, & l'autre dans *Guillaume* de Poitiers, qui fit ſa fonction de pair, au ſacre du roi Charles V. en 1364 il mourut en 1374. & *Charles* de Poitiers, avant évêque de Châlons, mort en 1433.

Cette maiſon illuſtre, tant par ſon origine que par ſon ancienneté, a tenu en ſouveraineté les comtés de Diois & de Valentinois (*a*). *Louis II.* dernier des mâles de la branche aînée de la maiſon de Poitiers, fit donation des comtés de Diois & de Valentinois au roi de France Charles VI. en 1404. à la charge qu'ils demeureroient unis à la couronne avec le Dauphiné, & ſous les mêmes conditions. *Charles* de Poitiers, oncle de *Louis*, dernier comte de Diois, & de Valentinois, eut de ſon mariage avec *Simone* de Meri, *Louis* & *Philippe*, qui continuerent la ligne maſculine. *Louis* fut la tige des comtes de Saint Vallier. Cette branche finit en 1546. par la mort de *Guillaume*, qui en fut le dernier mâle, & pere de *Diane* de Poitiers, ducheſſe de Valentinois. *Philippe* de Poitiers, frere de *Louis*, épouſa *Catherine* de Faillart. *Charles* de Saint Vallier, ſon pere, lui donna en faveur de ce mariage, les terres d'Arci-ſur-Aube, Fontaine, & Calvalé en

(a) *Celui-ci par le mariage de* Philippe *de Poitiers, avec l'heritiere du comté de Valentinois : l'autre par inféodation de l'an* 1189. *faite à* Himar *de Poitiers, par* Raimond, *duc de Narbonne, comte de Toulouſe, & marquis de Provence.*

Champagne. *Philippe* se fixa dans ce comté, & ses descendants ont continué d'y demeurer. Voyez-en la suite dans la généalogie de Poitiers, par *André* du Chêne, jusqu'à *Guillaume* de Poitiers, qui eut de son mariage avec *Sabine*, fille de *Marc* de Rye, *Claude-Antoine* de Poitiers, baron de Vidans, chevalier d'honneur au parlement de Dôle, marié en 1613. avec *Louise*, fille de *Philibert* de Rye. Ils eurent de leur mariage *Ferdinand-Eleonor* de Poitiers, chevalier d'honneur au même parlement, qui prit le titre de comte de Saint Vallier (*a*), & épousa *Jeanne-Philippine* de Rye, fille de *François* de Rye, marquis de Varembon, & de *Catherine* d'Atfrise, aux conditions de relever le nom & les armes de la maison de Rye (*b*). Il eut deux fils de ce mariage, *Ferdinand-François* de Rye, comte de Poitiers qui suit; & *Frédéric Eleonor*, marquis de Poitiers, brigadier des armées du roi, mort sans enfants de son mariage avec *Catherine* de Grammont de la Roche.

*Ferdinand-François* épousa en premieres noces, *Marguerite-Françoise* d'Achey; en secondes *Françoise*, fille d'*Arnoul Saladin* d'Anglure, marquis de Coublans, & de *Christine* du Châtelet. Du premier mariage il a eu *Marie-Françoise* de Poitiers, épouse de *Charles-Antoine-François*, marquis de la Baume Montrevel: *Louise-Jeanne-Philippe* femme de *Gabrielle-Philibert* de Grammont, baron de Châtillon; & *Marie Emmanuelle*, mariée à *Ferdinand-Florent*, marquis du Châtelet.

Du second mariage sont nés, *Ferdinand-Joseph*, comte de Poitiers, qui a succédé au fidei-commis de Rye: *Charles-Frédéric* de Poitiers, appellé à celui d'Anglure-Caublans, mort jeune; & trois filles décédées sans alliance.

*Ferdinand-Joseph*, comte de Poitiers, epousa en 1714. *Marie-Henriette-Genevieve-Gertrude* de Bourbon Malause, dont il n'a laissé qu'une fille, nommée *Elisabeth-Philippine* de Poitiers, mariée à *Gui-Michel* de Durfort de Lorges, duc de Rendan, à qui elle a porté en dot les biens des maisons de Rye, de Poitiers & d'Anglure-Coublans (*c*).

(a) *Il vit ouvrir en sa faveur le* fidei-commis *des biens de la maison de Rye, par le décès de* Ferdinand-François-Juste Rye, *marquis de Varembon, dernier mâle de sa famille, mort sans postérité, le 5 Août 1657. Il y avoit été appellé par le testament de* Ferdinand *de Rye, archevêque de Besançon, au défaut des mâles de la maison de Rye, & à la charge de relever le nom & les armes de cette maison.*

(b) *Il fut par ce mariage le plus riche seigneur du comté de Bourgogne; & il l'auroit encore été d'avantage, s'il avoit pû conserver les biens, que la maison de la Palu avoit possedés en cette Province, auxquels il prétendoit être aussi appellé.*

(c) *Les biens de la maison de Rye lui ont été contestés par* Charles-Ferdinand-François *de la Baume, marquis de Montrevel, fils de* Marie-Françoise *de Poitiers, lequel prétendoit que suivant le testament de* Ferdinand *de Rye, archevêque de Besançon, ils étoient substitués à l'infini, & qu'ils devoient passer aux mâles descendants par les fil-*

Les armes de la maiſon de Poitiers : *d'azur à ſix beſans d'argent* 3, 2 & 1 *au chef d'or.*

POITOU : Le Poitou, province de France avec titre de comté faiſoit autrefois partie de l'Aquitaine. Il a environ 60 lieuës d'orient en occident. Poitiers eſt ſa capitale. Le Poitou paſſa des mains des Romains en celles des Wiſigoths, ſur leſquels Clovis le prit vers l'an 510. Depuis Charlemagne, cette province eut ſes comtes particuliers qui devinrent ducs de Guyenne. *Guillaume X.* dernier de ces ducs étant mort ſans enfants mâles, & ſa fille *Alienore*, femme de *Louis* le jeune, ayant été répudiée, le Poitou vint par le mariage de cette princeſſe avec Henri II. roi d'Angleterre, en la poſſeſſion des Anglois qui le garderent juſqu'à ce que *Jean* Sans-Terre le perd pour crime de félonie. Depuis, cette province fut donnée en appanage à *Alphonſe* de France, fils du roi Louis VIII. & frere de Saint Louis, elle fut érigée en comté-pairie au mois d'Août 1315. en faveur de *Philippe* de France, fils de Philippe le-Bel, & de ſes ſucceſſeurs. Ce prince étant devenu roi en 1316. cette pairie fut éteinte. Elle fut donnée par *Charles* de France, duc de Normandie, régent du Royaume, à *Jean* de France ſon frere, au mois de Juin 1357. Le roi Jean, par le traité de Bretigni, le 8 Mai 1360. céda le comté de Poitou à Edouard III. roi d'Angleterre. *Charles V.* ſon fils ayant retiré le Poitou des mains des Anglois, le redonna au mois de Novembre 1369. à ſon même frere *Jean*, pour lors duc de Berri. Ce prince étant mort ſans enfants mâles, le comté de Poitou revint à la couronne, & il fut donné le 17 Mai 1417. à Charles de France, dauphin de Viennois, depuis roi de France, ſous le nom de Charles VII. qui le réunit à la couronne, dont il n'a point été démembré depuis.

Les armes : *parti au* 1 *ſemé de* France, *au* 2 *échiqueté de gueule & d'or, les échiquiers de gueule chargés de châteaux d'or.*

POIX-CREQUI : Poix, ville & terre conſidérable avec le titre de Principauté, ſituée dans la Picardie, à huit lieues d'Abbeville, dont les premiers ſeigneurs, du nom de Tyrel, ſe qualifierent Princes de Poix. Elle paſſa dans la maiſon de Soiſſons, par le mariage de *Marguerite* de Poix, fille de *Jean* Tyrel IV. du nom avec *Thibault* de Soiſſons, prince de Chimai. *Joſſine* de Soiſſons, fille héritiere de *Jean* de Soiſſons, Prince de Poix, épouſa *Jean*, ſire de Crequi VII. du nom, qui par cette alliance devint prince de Poix. *Marie* de Crequi, leur petite fille, épouſa *Gilbert* de Blanchefort, ſeigneur de Saint Janvrin, dont le fils aîné *Antoine* de Blanchefort, fut ſubſtitué aux nom & armes de Crequi. Son fils, *Charles* de Crequi, épouſa en premieres noces, *Magdelene* de Beaume, fille du connétable de Leſdiguieres,

*les, au lieu des mâles deſcendants par les mâles. Le parlement de Paris, où le procès a été renvoyé, a jugé que la ſubſtitution avoit pris fin par le défaut des mâles de la maiſon de Poitiers, & que les biens étoient libres dans la perſonne du dernier de ces mâles. Voyez* M. Dunod Hiſt. du comté de Bourgogne, Tom. 2, L. VII. pag. 223. & ſuiv.

dont il eut, entr'autres enfants, *Charles* de Crequi, en faveur de qui & de ſes hoirs mâles, nés & à naître en loyal mariage, la principauté de Poix fut érigée en duché-pairie ſous le nom de Crequi. Cette pairie fut éteinte par la mort ſans enfants du même *Charles* de Crequi. *Marguerite*, fille unique & héritiere, morte le 12 Août 1707. épouſa *Charles-Belgique-Hollande* de la Trimoille, duc de Thouars.

Poix, qui reprit ſon premier titre vint par acquiſition du 29 Juillet 1718. à *Marguerite-Thereſe* Rouillé, baronne de Meſlé, qui étant veuve de *Jean-François*, marquis de Noailles, frere du feu maréchal, & du cardinal de Noailles, ſe remaria en 1702. au duc de Richelieu, pere du maréchal, dont elle n'eut point d'enfants. Cette dame mourut le 27 Octobre 1729. ayant ſubſtitué la principauté de Poix, à *Jean-François*, marquis de Noailles, qui donna Poix à ſa fille, *Marie-Catherine*, ducheſſe de Richelieu. Cette dame morte ſans enfants, ſubſtitua cette principauté au ſecond fils du maréchal duc de Noailles, ſon couſin germain, qui eſt le comte de Noailles. *Voyez* NOAILLES.

Les armes de Poix: *de gueule à la bande d'argent, accompagnée de 6 croiſettes, recroiſetées de même.*

POLASTRON, en Languedoc: *d'argent au lion de ſable, lampaſſé de gueule.*

POLE DE SUFFOLCK: Maiſon d'Angleterre, dont Imhoff parle *Généal. d'Angl.* dern. part. tab. 19. *Guillaume* de la Pole, dit-il, étoit marchand de Dun-le-Roi en Berry. Il s'enrichit au commerce, lui & ſon fils *Guillaume II.* qui fournit des vivres à l'armée du roi Edouard en Ecoſſe. *Michel* de la Pole, comte de Suffolk ſervit dans les guerres de France ſous *Henri* duc de Lancaſtre, & ſous le prince de Galles. *Michel* de la Pole II. comte de Suffolk, chevalier en 1391, mourut au ſiége d'Harfleur le 14 Novembre 1415. *Guillaume* de la Pole, chevalier Anglois, ſucceſſivement comte, marquis & duc de Suffolk, ſervoit en 1416. Henri V. roi d'Angleterre, dans les guerres de France. On prétend qu'il a pris la qualité d'amiral de France: il étoit au ſiége de Rouen en 1417; au couronnement d'Henri VI. roi d'Angleterre à Paris. La fortune qui lui fut d'abord favorable, lui devint contraire. Le parlement d'Angleterre le fit arrêter, le bannit enſuite; comme il ſe retiroit en France, il fut attaqué par un vaiſſeau du duc d'Exceſter ſon ennemi, qui le mena à la rade de Douvres, où il eut la tête tranchée le 2 Mai 1451. *Edmond* de la Pole, comte de Suffolk, ſon petit-fils, & le dernier de ſa maiſon, ne fut pas plus heureux, après avoir ſervi le roi Henri VII. dans les guerres qu'il eut en France, & au ſiége de Boulogne, il fut mis dans la tour de Londres, où il demeura juſqu'au 5. Avril 1513. que le roi Henri VIII. lui fit trancher la tête, de crainte qu'en ſon abſence le peuple ne le fît roi.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'azur à une faſce d'or, accompagnée de trois têtes de léopards de même, au 2 & 3 d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois vols de ſable.*

Les ducs de Suffolk d'aujourd'hui ne ſont pas de cette maiſon.

POLIGNAC, très-ancienne maiſon, d'Auvergne, qui tire ſon nom de l'ancien château de *Po-*

lignac, ſitué dans le Velai, ſur une grande & vaſte roche, qui étoit autrefois conſacrée à Apollon. *Sidoine Apollinaire* parle du château de *Polignac*, comme de ſa maiſon paternelle. Les vicomtes du pays de Velai ou de Polignac, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui, deſcendent, à ce que l'on prétend, d'un *Apollinaire*, vicomte de Velai. Ces vicomtes ont eu longtems toutes les marques de ſouveraineté (*a*).

*Gaſpard-Armand*, vicomte de Polignac, marquis de Chalençon, baron de Randon, gouverneur de la Ville du Pui en Velai, fut fait chevalier des ordres du roi en 1633. Il eut d'*Anne* de Tournon ſon épouſe : 1. *Louis-Armand* qui ſuit. 2. *Melchior*, abbé de Montebourg, mort le 8 Juillet 1699., âgé de 88 ans, & deux filles mariées.

*Louis-Armand*, vicomte de Polignac, marquis de Chalençon, &c. gouverneur de la ville du Pui en Velai, & des pays de Velai & de Vivarez, fut nommé chevalier des ordres du roi en 1661. & mourut le 3 Septembre 1692. Il avoit épouſé en premieres noces le 14 Février 1638. *Suzanne* de Serpens, fille de *Claude*, baron de Gondras, & d'*Antoinette* de Rochebaron : en ſecondes le 17 Février 1648. *Iſabelle-Eſprit* de la Baume, fille de *Ferdinand*, comte de Montrevel, & de *Marie* Olier de Nointel; & en troiſieme *Jacqueline* de Beauvoir, fille de *Scipion* de Grimoard de Beauvoir, comte du Roure, morte le 7 Novembre 1721.

Du premier lit vint *Antoinette* de Polignac, carmelite à Paris, morte le 13 Novembre 1690.

Du ſecond ſortirent *Jean*, chevalier de Malte, mort jeune, *Iſabelle* de Polignac morte jeune.

Du troiſieme mariage ſont iſſus *Sidoine Apollinaire* : *Gaſpard Scipion*, qui ſuit; *Melchior* de Polignac, né le 11. Octobre 1661, abbé de Bonpart, de Mouzon, de Begard, de Corbie, d'Anchin, ambaſſadeur extraordinaire en Pologne, auditeur de Rote à Rome, ambaſſadeur plénipotentiaire pour le traité de Paix à Utrech, nommé cardinal le 18 Mai 1712. par le pape Clément XI. ambaſſadeur à Rome en. . . . maître de la chapelle du roi, grand maître de l'ordre du Saint-Eſprit de Montpellier, un des quarante de l'académie Françoiſe, mort archevêque d'Auſch.

*Sidoine-Apolinaire-Gaſpard-Scipion*, marquis de Polignac, &c. lieutenant général des armées du roi, gouverneur du Pui, épouſa 1. le 22. Avril 1686. *Marie Armande* de Rambures, fille d'honneur de madame la dauphine, fille de *Charles* marquis de Rambures, & de *Marie* de Boutru, morte en 1706. 2. en 1709. *Françoiſe* de Mailli, fille de *Louis*, comte de Mailli & de *Marie-Anne* de Sainte Hermine.

Du premier lit vint *Louis-Armand*, marquis de Chalençon, né le 19 Février 1687. mort en 1693.

Du ſecond ſont iſſus, entr'autres, trois fils.

POLIGNI, en Dauphiné : *de gueule à 3 chevrons d'argent, au chef d'or, chargé d'un Renard paſſant de gueule.*

POLIGNI, en Franche-Comté : *de gueule au chevron d'argent.*

POLOGNE, royaume élec-

(a) *On trouve dans les* Tabl. Généal. *la ſuite des vicomtes de Velai, ou de Polignac, Part. II. p. 255.*

tif de l'Europe, qui comprend l'ancienne Sarmatie Germanique, & la partie orientale de la Germanique vers la Viſtule. Cracovie eſt la capitale. La Pologne a été gouvernée dès l'an 550. par un nommé *Leſchus*. Le titre de roi fut déféré aux princes de Pologne en 999. La maiſon électorale de Saxe eſt ſur le trône de Pologne depuis 1699.

*Fréderic-Auguſte II.* né le 7 Octobre 1696. a été d'abord titré prince électoral de Saxe, & prince royal de Pologne, nommé chevalier de l'ordre de l'aigle blanc par le feu roi ſon pere le 20 Novembre 1708. & devenu électeur duc de Saxe le 1. Fevrier 1733, a été élû roi de Pologne le 5 Octobre de la même année, couronné à Cracovie le 17 Janvier 1734, reçu grand-maître de l'ordre de l'aigle blanc le même jour, a été nommé chevalier de l'ordre de S. André de Ruſſie le 24 Juin 1736. a épouſé le 3 Septemb. 1719. *Marie-Joſephe-Benedicte*, née archiducheſſe d'Autriche, & fille aînée du feu empereur Joſeph, née le 8 Décembre 1699, couronnée reine de Pologne, le 17 Janvier 1734. Leurs enfants ſont,

1. *Frédéric-Chriſtian-Leopold* fils aîné, qui ſuit.

2. *Xavier-Auguſte-Louis-Albert*, né le 3 Août 1730. nommé chevalier de l'ordre de l'aigle blanc le 3 Août 1734.

3. *Charles-Chriſtian-Joſeph*, né le 13 Juillet 1733. nommé chevalire de l'ordre de l'aigle blanc le 3 Août de la même année.

4. *Albert-Caſimir Philippe*, né le 11 Juillet 1738. nommé chevalier de l'aigle blanc le 3 Août de la même année,

5. *Clement-Venceſlas*, né le 28 Septembre 1739. nommé chevalier de l'ordre de l'aigle blanc le 3 Août 1740.

6. *Marie-Amelie-Chriſtine*, fille aînée du roi de Pologne, reine des deux Siciles.

7. *Marie-Anne-Sophie*, ſeconde fille, mariée à l'électeur duc de Baviere.

8. *Marie-Joſephe*, troiſieme fille, mariée à monſeigneur le Dauphin.

9. *Marie-Chriſtine*, quatrieme fille, née le 12 Février 1735.

10. *Marie-Eliſabeth*, cinquieme fille, née le 3 Février 1736.

11. *Marie-Dorothée-Cunegonde*, ſixieme fille, née le 10 Novembre 1740.

FREDERIC-CHRISTIAN-LEOPOLD, fils aîné du roi de Pologne, en cette qualité prince électoral de Saxe, né le 5 Septembre 1722. a été nommé chevalier de l'ordre de l'aigle blanc le 3 Août 1722. de celui de l'élephant le 30 Juillet 1733. de celui de Saint Janvier le 3 Juillet 1738. Il a épouſé le 20 Juin 1747. *Marie-Antoinette*, ſœur aînée de l'électeur duc de Baviere, née le 19 Juillet 1714 dont,

1. *Frédéric-Auguſte*, fils aîné, né le 23 Décembre 1750.

2. *Charles-Maximilien*, ſecond fils, né le 24 Septembre 1752.

3. *Joſeph-Marie-Louis*, troiſieme fils, né le 20 Janvier 1754.

POMERANIE : Pays d'Allemagne, avec titre de duché, qui a au ſeptentrion la mer Baltique, la Pruſſe à l'Orient, le marquiſat de Brandebourg & la baſſe-Pologne au midi, & le Meckelbourg au couchant. Elle a eu autrefois des ducs qui étoient très-puiſſants. *Bogiſlas* ou *Bogiſlaus XIV.* du nom, fut le dernier. Il mourut en 1637. ſans laiſſer de poſtérité. Ce duché fut un ſujet de guerre entre les

les Suédois & la maiſon de Brandebourg. On aſſigna à ces deux puiſſances la riviere d'Oder pour limites.

POMEREU : *N...* de Pomereu, conſeiller au parlement de Paris, poſſede la ſeigneurie de Ricey, ſituée ſur les limites de la Bourgogne & de la Champagne, autrefois baronnie, qui fut érigée en marquiſat, par lettres du mois de Novembre 1718. enregiſtrées à la chambre des comptes de Dijon, en faveur de *Jean-Baptiſte* de Pomereu.

POMIERS : Baronnie en Breſſe, qui fut vendue le 21 Août 1649. par *Ferdinand* de la Baume. comte de Montrevel, à *Jean* de Conzié, iſſu d'une noble famille, originaire de Savoye, où eſt ſitué le château de Conzié, dont elle tire ſon nom. *Voyez* CONZIÉ.

POMMAREDE : branche cadette de la maiſon de Carmain. *Marguerite* de Carmain, dame de la Pommarede, héritiere de ſa branche, épouſa en 1552. *Jean* de Saint Etienne, ſon couſin, dont la poſtérité prit le nom de Carmain. Cette branche ſubſiſte dans les enfants de *Gabriel* de Saint Etienne, chevalier marquis de Carmain, baron de la Pommarede, mariée en 1702. à *Paul* de Viguier Bidault. *Voyez* CARMAIN.

POMMERAYE (la), de Bretagne : *de gueule à 3 grenades d'or, 2 & 1.*

POMMEREU : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 pommes d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

POMMEREUIL DE MOULINCHAPELLE : *de gueule au chevron d'or accompagné de 3 molettes de même.*

POMPADOUR : Maiſon originaire du Limoſin, qui portoit au commencement le nom de *Helie.* On trouve *Geoffroi* Helie, qui vivoit en 1179. *Geoffroi* Helie, ſon fils II. du nom, ſeigneur de Pompadour, vivoit encore en 1240. Gulfier mort en 1441. eſt le premier qui ait quitté le nom d'*Helie* & il n'a gardé que celui de Pompadour. Il eſt ſorti de cette maiſon un évêque d'Alet, enſuite de Vivier, un évêque de Condom & un évêque d'Angoulême, de Perigueux & du Puy, grand aumônier du roi Louis XI. *Jean*, marquis de Pompadour, lieutenant général des armées du roi, & des provinces du haut & bas Limoſin, chevalier des ordres du roi, en 1661. eſt mort le dernier mâle de ſa branche en 1684.

On trouve *Jacques* Balthaſard de Pompadour, ſeigneur de Villeſeque, né le 17 Juillet 1690. le dernier d'une branche cadette; mort en 1722.

Pompadour eſt un ancien duché-pairie, aujourd'hui baronnie. La marquiſe douairiere de Courcillon, eſt la derniere du nom d'*Helie* de Pompadour. Elle eſt fille unique de feu *Leonard* de Pompadour, ſeigneur marquis de Lauriere en.... appellé marquis de Pompadour; née en.... & mariée le 17 Juin 1708. à *Philippe* Igon, appellé marquis de Courcillon, mort le 20 Septembre 1719.

Les armes : *d'azur à trois tours d'argent maçonnées de ſable 2 & 1.*

POMPONE : Seigneurie, qui fut portée en mariage par *Catherine* le Fevre de la Boderie, à *Robert* Arnaud d'Andilli *Voyez* ARNAUD.

PONCET DE LA RIVIERE : *d'azur à la gerbe d'or, chargée de 2 tourterelles de même, affron-*

*tées & surmontées d'une étoile aussi d'or.*

PONCET LAYE, en Dauphiné: *d'or à la fasce de gueule, accompagnée de 3 têtes de loup arrachées d'azur, 2 en chef & une en pointe.*

PONCETON: *écartelé au 1 & 4 de gueule, chargé en chef d'une tête de Maure de sable bandée d'argent, & accompagnée de 3 coquilles de sable 2 & 1.*

PONCHER: Ancienne maison de Tourraine, éteinte qui a donné dans la personne d'*Etienne* Poncher un évêque de Paris en 1503. puis archevêque de Sens, en 1519. garde des sceaux de France, en 1512. mort à Lyon le 24 Février 1524. âgé de 78 ans, & dans celle d'*Etienne* Poncher, petit neveu du précédent, un évêque de Bayonne, puis archevêque de Tours, en 1550. mort le 15 Mars 1552.

*Jean* de Poncher, natif de la ville de Tours, garde de la monnoie de la même ville en 1422. est le premier de cette maison que l'on connoisse: elle a fourni cinq degrés & a fini à *Jean* Poncher, seigneur de Chanfreau, & qui eut trois garçons, & une fille; entr'autres, *Etienne* Poncher, évêque de Bayonne, mentionné ci-dessus. Tous ses fils étant morts sans enfants, *Marguerite* Poncher, sa fille, mariée à *Jacques* Hurault, seigneur de Vibraye, secrétaire du roi, grand audiencier de France, ayant hérité de ses freres, des terres de Limours, d'Esclimont, de Bretaucourt, du Tremblai, & de Chanfreau, fit donation de ses biens au chancelier de Cheverni, son beau-frere & son cousin, & mourut à Vibraye le 28 Novembre 1580.

Les armes de la maison de Poncher sont: *d'or au chevron de gueule chargé en chef d'une tête de Maure de sable bandée d'argent, & accompagnée de trois coquilles de sable 2 & 1.*

Voyez le *P. Anselme Tom. VI. pag.* 449.

PONS en SAINTONGE: Seigneurie appartenante, à *Charles-Louis*, né prince de Lorraine, sire de Pons, prince de Mortagne, & marquis de Mirambeau, dans la même province, chevalier des ordres du roi, lieutenant général des armées, &c. cousin germain du feu prince Charles, aussi héritier du duché d'Elbœuf, au défaut de la ligne du comte de Brionne, & appellé prince de Pons, est né le 19 Novembre 1696. a épousé le 1 Mars 1714. *Elisabeth*, seconde fille de feu *Antoine* Gaston, duc de Roquelaure, maréchal de France, morte le 25 Mars 1752. Le prince de Pons est mort le 1 Novembre 1755. ses enfants sont,

1. *Gaston-Jean-Baptiste-Charles*, né prince de Lorraine, fils aîné appellé comte de Marsan, colonel du régiment de son pere, sous le nom de Marsan, le 30 Avril 1735. brigadier d'infanterie, le 20 Février 1743. & mort sans enfants, le 2 Mai de la même année. Il avoit épousé le 15 Juin 1736. *Marie-Louise* de Rohan-Soubise, sœur du prince de Soubise, duc de Rohan, née le 7 Janvier 1720. nommée gouvernante des enfants de France, & surintendante de leur maison & éducation le 4 Janvier 1754.

2. *Camille-Louis*, né prince de Lorraine, aujourd'hui unique fils du prince de Pons, seigneur, marquis de Puyguilhen en Gascogne, comte de Pontgibaud, baron de S. Barthelemi, & autres terres par succession maternelle,

maréchal de camp, &c. appellé prince de Camille, né le 19 Décembre 1725. a été fait meſtre de camp du régiment de cavalerie de ſon nom, le 20 Juillet 1743. brigadier le 20 Mars 1747. & maréchal de camp le 10 Mai 1748.

3. *Leopoldine-Eliſabeth-Charlotte*, née princeſſe de Lorraine, fille aînée du prince de Pons, née le 2 Octobre 1716. mariée en Eſpagne le 1 Mars 1733. à Dom *Joachim* de Zuniga, ſubſtitué aux noms de Sotomayor, de Mendozza, & de Guzmas, duc de Béjars, comte de Belalcazar, grand d'Eſpagne, & grand Juſticier héréditaire des royaumes de Caſtille, & de Léon, &c.

4. *Louiſe-Henriette-Gabrielle*, ſeconde fille, mariée au prince de Turenne, unique fils du duc de Bouillon, & d'Albret. *Voyez* BOUILLON.

5. *Marguerite-Louiſe-Eliſabeth*, troiſieme fille, chanoineſſe de Remiremont en Lorraine, & appellée madame de Marſan, née le 1 Janvier 1723.

PONS : Maiſon ancienne & illuſtre, qui a donné dès l'an 1223. un évêque de Perigueux, dans *Raimond* de Pons, & un évêque de Saintes dans *Pons* de Pons. *Bertrand*, ſire de Pons, pere de ces deux évêques, vivoit en 1160. *Antoine*, ſeigneur de Pons, le dernier de la branche aînée, fut fait chevalier de l'ordre du Saint Eſprit, à la premiere création en 1568. Il ne laiſſa que des filles.

L'oncle d'*Antoine*, nommé *Jacques*, forma la branche de Mirabeau, auſſi éteinte, & celle de la Caze. Il étoit triſayeul d'*Iſaac-Renaud* & de *Pons* de Pons.

*Iſaac-Renaud* étoit le biſayeul du mari de mademoiſelle de Tiercelin de Broſſes ; & *Pons* de Pons étoit l'ayeul de *Charles-Armand* de Pons, comte de Rochefort, dit le vicomte de Pons, meſtre de camp d'un régiment de cavalerie en 1735. brigadier des armées du roi en Mars 1740. Celui-ci eſt chef de la ſeconde branche de cette ancienne maiſon. Il eſt fils unique de feu *Pons* de Pons, comte de Roquefort, mort le 17 Juillet 1705. & de *Charlotte-Armand* de Rohan Guemené, ſa ſeconde femme. Le vicomte de Pons a épouſé le 1. Août 1743. *Gabrielle-Roſalie*, ſeconde fille de *François-Victor* le Tonnelier, marquis de Breteuil, mort miniſtre & ſecrétaire d'Etat au département de la guerre le 7 Janvier 1743. & de *Marie-Anne-Angelique* Charpentier.

Les armes : *d'argent à la faſce coticée d'or & de gueule.*

PONS St. MAURICE, en Languedoc, porte de même.

PONS (de), en Dauphiné : *d'azur à 2 lions affrontés d'or, ayant chacun l'une de leurs pattes dans un croiſſant auſſi d'or, mis en pointe, & ſoutenant un cœur naturel de celles de devant, & 3 étoiles rangées en chef.*

PONT-A-MOUSSON : C'eſt une ville du Barois, bailliage de S. Michel, bâtie au pied de l'ancienne fortereſſe de Mouſſon ou Monçon, avec un pont ſur la Moſelle, ce qui lui a donné le nom de Pont-à-Mouſſon. Elle fut érigée en marquiſat l'an 1354. par l'empereur Charles IV. qui étant à Metz, lui confirma ſes priviléges par lettres patentes du 21 Décembre 1356. & la créa Cité de l'Empire, avec les prérogatives des autres Cités, ce qu'il confirma étant à Prague, l'an 1372. Cette ville appartenoit alors à *Robert I.* duc de Bar. *Edouard*, ſon ſecond fils, lui

succéda en 1411. dans le marquisat de Pont-à-Mousson. Celui-ci tué à la bataille d'Azincourt, eut pour héritier *Louis*, cardinal, évêque de Verdun, qui donna le duché de Bar & le marquisat de Pont-à-Mousson à son petit neveu, *René* d'Anjou, roi de Sicile, & duc de Lorraine, du chef de sa femme *Isabelle*. Ce prince donna le marquisat de Pont-à-Mousson en 1473. à son fils naturel, *Jean* d'Anjou. Après la mort de *Jean* d'Anjou, *Antoine*, duc de Lorraine, se mit l'an 1536. en possession du marquisat de Pont-à-Mousson, au préjudice de *Catherine* d'Anjou, fille de *Jean*, qui avoit été mariée en 1526. à *Louis* de Forbin, seigneur de Solliers, Leur postérité conserva toujours le titre de ce marquisat, sur lequel *François-Auguste* de Forbin, seigneur de Solliers, réclama ses droits au traité de paix d'Utrecht. *Voyez* FORBIN.

PONTAC : *de gueule à 1 pont de 5 arches d'argent, & sur icelui 2 tours de même, à la riviere d'argent ombrée d'azur, coulant dessous le pont.*

PONTALLIER : Selon *André* Duchêne, dans son *Histoire* de la maison du Vergi, les anciens seigneurs de Pontallier descendent de ceux de Champlite : cependant l'on n'a pu découvrir la jonction : on trouve *Gui* de Pontallier, qui vivoit en 1172. L'auteur des grands officiers de la couronne ne commence cette généalogie qu'à *Hugues* de Pontallier, chevalier, seigneur de Talmey, qui vivoit en 1397. Sa postérité a formé huit degrés & a fini à *Antoine-Louis* de Pontallier, seigneur de Châtillon en Bazois, qui testa en 1597. Celui-ci eut un fils, *Jean* de Pontallier, mort sans avoir été marié, & *Jacqueline-Philippe* de Pontallier, sa fille, dame de Châtillon en Bazois, épousa le 5 Août 1588. *Edme* de Rochefort, marquis de Pleuvaut, dont des enfants. Elle mourut à Paris au mois d'Avril 1630.

Les armes : *de gueule au lion d'or, couronné de même, armé & lampasse d'azur.*

PONTCALLEC : Seigneurie située en Bretagne, évêché de Cornouaille, qui fut érigée en marquisat en faveur de *René* de Guer, seigneur de Pontcallec, par lettres du mois de Juin 1657. enregistrées le 31 Mars 1661.

PONTCHARTRAIN : *N...* marquis de Pontchartrain, lieutenant général des armées de Sa Majesté, s'est démis de la place d'inspecteur général, & a été nommé le 28 Septembre 1754. gouverneur des ville & château de Ham. *Voyez* PHELIPPEAUX.

PONTECROIX : Le marquisat de Rosmadec fut érigé en 1608. en faveur de *Sebastien* de Rosmadec, baron de Molac; continué & confirmé sous le nom de Pontecroix, par lettres du mois de Février 1719. enregistrées en la chambre des comptes de Nantes, en faveur de *René-Alexis* le Sénéchal, comte de Carcado. *Voyez* CARCADO.

PONT DE VAUX : La ville de Pont de Vaux en Bresse, étoit du patrimoine des anciens sires de Baugé, souverains de Bresse, & passa avec le reste du pays dans la maison de Savoie, par le mariage de *Sibile*, dame de Baugé & de Bresse, avec *Amé II.* du nom, comte de Savoie l'an 1272. *Laurent* de Gorrevod, vicomte de Salins, acquit en Janvier 1521. la seigneurie de Pont de Vaux de *Charles*, duc de Savoie, auquel il céda en échange les seigneuries

ſituées en Suiſſe & en Piémont. Le même duc de Savoie érigea la ſeigneurie de Pont de Vaux, & la baronnie de Montanai en comté, en faveur du même *Laurent* de Gorrevod. Louis XIII. en Février 1623. réunit au comté de Pont de Vaux les baronnies de Gorrevod, de S. Julien, de Cermoyé & de Montanai, érigea le tout en duché en faveur de *Charles-Emmanuel* de Gorrevod, comte de Pont de Vaux, chevalier de la toiſon d'or. Ce duché a été éteint par la mort ſans enfants de *Philippe-Eugene* de Gorrevod, duc de Pont de Vaux, ſon fils.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur au chevron d'or*, qui eſt Gorrevod, *au 2 & 3 de gueule à 3 faſces d'argent, & une bande d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or brochant ſur le tout*, qui eſt Rivoir.

PONT DE VESLES & CHÂTILLON-lez-Dombes, petites villes de Breſſe, qui furent cedées & inféodées par *Emmanuel-Philibert*, duc de Savoie, en échange de la comté de Benes en Piémont à *Jean-Louis* Coſte, comte de Benes, en faveur duquel elles furent érigées en comté par lettres du 26 Juin 1561. Ces deux comtés paſſerent dans la ſuite dans la maiſon d'Urfé, enſuite dans celle de Bone Leſdiguieres. La ducheſſe de Crequi vendit le comté de Châtillon-lez-Dombes le 7 Décembre 1645. à *Mademoiſelle* de Montpenſier, qui l'a laiſſé à *Philippe* de France, duc d'Orléans.

PONT EN ROYANS : Seigneurie en Dauphiné, qui étoit poſſédée dans le douzieme ſiécle par *Aimar* de Berenger, un des deſcendants d'*Iſmidon*, prince de Royans ; il épouſa *Béatrix* de Saſſenage. Leur fils *Henri*, ſeigneur du Pont, devint, du chef de ſa mere, baron de Saſſenage, dont il prit le nom & les armes, & les tranſmit à ſa poſtérité, ſuivant la diſpoſition teſtamentaire de *François*, ſeigneur de Saſſenage, ſon ayeul maternel. *Voyez* SASSENAGE.

PONTEVEZ : Ancienne & illuſtre maiſon de Provence. *Fouquet* de Pontevez, qui accompagna *Charles* d'Anjou, comte de Provence, en ſon expédition de Naples, épouſa *Mathilde* de Cotignac, qui lui porta en dot la terre de Carces. De lui deſcendoit *Jean* de Pontevez, lieutenant général de Provence, chevalier de l'ordre du roi, en faveur duquel la ſeigneurie de Carces fut érigée en comté par lettres du mois de Mai 1551. Son fils *Gaſpard*, mort en 1610. fut pere de *Jean*, qui ſe voyant ſans enfants, fit en 1656. héritier du comté de Carces, ſon neveu, *François* de Simiane, marquis de Gordes.

*Voyez* SIMIANE.

La terre de Giens, que *Jean*, ſeigneur de Pontevez, donna par ſon teſtament de 1506. à ſon fils cadet *Boniface* de Pontevez, fut érigée en marquiſat ſous le nom de Pontevez, par lettres du mois d'Octobre 1691. enregiſtrées en la chambre des comptes d'Aix le 17 Novembre ſuivant en faveur de *François* de Pontevez, iſſu de *Boniface*, ſeigneur de Giens.

Les armes : *de gueule à 1 pont à 2 arches d'or.*

PONT S. PIERRE : Baronnie aujourd'hui marquiſat, qu'*Iſabelle* de Hangeſt, fille d'*Aubert* de Hangeſt & ſon héritiere, porta en dot avec celle d'Hugueville, en 1367. à *Jean* de Roncherolles ſon mari. Par ce mariage *Jean* de Roncherolles fit entrer dans ſa maiſon ces deux baronnies, dont depuis

lui les aînés de sa maison ont toujours pris le nom.

*Voyez* RONCHEROLLES.

PONT S. PIERRE : *N* . . . , de Pont S. Pierre, marquis, premier baron de Normandie, conseiller d'honneur, né au parlement de Rouen, mourut en Juin 1754. Le marquis & comte de Pont Saint Pierre & le marquis de Rothelin en ont hérité.

PONT DE RENNEPONT : *Claude-Alexandre* de Pont, comte de Rennepont, épousa le 23 Septembre 1711. *Françoise* de Choiseul, marquise de Praslin. Il avoit pour huitieme ayeul *Gibin* de Pont, chevalier, seigneur de Rennepont, qui vivoit sur la fin du quatorzieme siécle, & dans le commencement du quinzieme, avec *Catherine* du Four son épouse, de laquelle il eut *Bernard* de Pont, seigneur de Rennepont, pere de Gilbin, & ayeul de *Gilles*, dit Gilbin, marié par contrat du 10 Decembre 1482. à *Guillemette* de Grevigni, veuve de *Regnier* de Moslain, seigneur de Moslain, & de Ravene-Fontaine, & fille de *Gerard* de Grevigni, seigneur de Bourbonne, & de *Marguerite* de Bourgne. Il en eut *Bernard II.* de Pont, seigneur de Rennepont, Malvoi, Recourt, Cercueil, Ravene-Fontaine, &c. mari d'*Isabeau*, fille de *George* de S. Blin, seigneur de Thivet, & de *Marguerite* le Bœuf. Elle fut mere de *Jean* de Pont, seigneur de Rennepont, Malvoi, &c. marié en 1560. à *Jeanne* de Vy, fille d'*Anatoire* de Vy, seigneur de Mailleroncourt, &c. laquelle se remaria à *Jean* de Blandefontaine, gouverneur de Seurre en Bourgogne. Elle eut de son premier mariage *Gaspard* de Pont, seigneur de Rennepont, Malvoi, la Ville aux Bois, &c. Celui-ci épousa par contrat du 28 Octobre 1598. *Nicole*, fille d'*Alexandre* le Gruyer, seigneur de Fontaine, près Bar-sur-Aube, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la personne du duc de Guise & de la principauté de Joinville, & de *Claude* de Lutz. Il eut de cette alliance, entr'autres enfants, *Pierre*, chevalier de Malte au grand prieuré de Champagne, le 14 Août 1623. commandeur de Xugni, puis de Ruel & de Saint Nicolas de Langres, & *Francois* de Pont, seigneur de Rennepont, Maraux, Arrantieres, Roche-Bettaincourt, Cultru, & du Val de Rognon, mestre de camp d'un régiment d'infanterie au service de France, mort le dernier Février 1670. Il avoit épousé par contrat du 23 Janvier 1624. *Catherine* le Bouteillier de Senlis, dame de Bouvigni, fille de *Paul*, comte de Vigneux, seigneur de Mouci, &c. premier gentilhomme de la chambre du duc François de Lorraine, & d'*Antoinette* d'Harcourt, dame de Maguieres. De ce mariage sortirent, 1. *Gaspard* de Pont, seigneur de Massiges, du chef de sa femme *Antoinette* d'Alamont, mariée en 1656. fille unique de *Charles* d'Alamont, maréchal des camps & armées du roi, & de *Bonne* d'Epinoi; il n'en eut que des filles. 2. *Nicolas* de Pont, chevalier de Malte, gouverneur de Remiremont, puis officier général dans les troupes Bavaroises. 3. *Nicole-Angelique* de Pont, mariée 1. en 1645. à *Hector* d'Ancienville, seigneur de Villers aux Corneilles. 2. à *Charles* de Quincampoix d'Amboise, comte de Vignori. 4. *Pierre* de Pont, qui après avoir quitté la croix de Malte, fut seigneur de Rennepont, Roche-Bettaincourt, Cultru, &c. appellé

comte, puis marquis de Rennepont, colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, le 18 Octobre 1693. brigadier des armées du roi le 10 Février 1702. maréchal de camp le 26 Octobre 1704. puis commandant la cavalerie sous M. de Vendôme, & mourut le 5 Février 1720. Il avoit épousé par contrat du 11 Octobre 1673. *Marguerite* de Choiseul-Meuse, morte le 16 Janvier 1737. De cette alliance il eut cinq garçons, dont trois ont été tués en Italie pour le service du roi; les deux autres, nommés l'un & l'autre *Claude-Alexandre*, ont eu postérité.

L'aîné naquit le premier Juillet 1683. & fut reçu chevalier de Malte le 24 Avril 1684. Il quitta la croix, & devint marquis de Praslin, par son mariage avec *Charlotte Françoise* de Choiseul, morte en 1743. mere de *Gaston-Jean-Baptiste* de Pont, marquis de Praslin, allié en 1741. avec *N.....* de Barbin de Broyes de Dampierre, de laquelle il a plusieurs enfants; & de *Marie-Gabrielle* de Pont-Praslin, veuve du 24 Février 1735. de *Henri-Anne* de Fuligni Damas, appellé comte de Rochechouart.

*Claude-Alexandre*, frere du marquis de Praslin, a aussi été chevalier de Malte, il est maréchal de camp, & connu sous le nom de marquis de Rennepont. Il a épousé par contrat du 7 Février 1711. *Anne-Dorothée* de Bettainville. De cette alliance sont sortis, 1. *Claude-Alexandre* de Pont, dit le comte de Rennepont, né le 2 Janvier 1721. & marié le 20 Août 1742. à *Marie-Louise-Christine* de S. Blimont, de laquelle il a des enfants. 2. *Marie-Gabrielle* de Pont, née le 19 Novembre 1711. chanoinesse de Poulangi. 3. *Magdelene*, née le 21 Septembre 1713. morte le 17 Décembre 1753. Elle avoit épousé le 20 Février 1732. *Nicolas-François*, comte de Rennel & du saint Empire, ministre d'Etat en Lorraine. 4. *Jeanne-Henriette*, née le 30 Septembre 1717. mariée en 1750. à *N.....* comte de Jouffroi. 5. *Anne-Dorothée*, morte le 10 Janvier 1744. veuve du 4 Août 1743. de *Claude-Marie*, comte de Scoraille, seigneur de la Faye, capitaine au régiment de Sassenage, cavalerie, qu'elle avoit épousé, par contrat du 23 Juin 1738. 6. *Marie-Anne*, née le 2 Décembre 1723. alliée par contrat du 14 Mai 1746. à *Claude-François-Alexandre-André* des Forges, comte de Caullieres, fils aîné de *François-Alexandre*, vicomte de Caullieres, brigadier des armées du roi, & d'*Andrée-Agnès* de S. Blimont, tante de la comtesse de Rennepont.

PONTIEU ou PONTHIEU: Le comté de Pontieu situé en Picardie, le long de la riviere de Somme, entra dans la maison des comtes d'Alençon, par le mariage de l'héritiere avec le comte *Robert II.* du nom. *Angilbert* fut un des grands seigneurs de la cour du roi Pepin, qui le fit gouverneur de Pontieu; il mourut le 18 Février 814. Le dernier des seigneurs de ce nom fut *Jean* de Pontieu II. du nom, qui vivoit en 1315. qui ne laissa que deux filles, *Blanche* de Pontieu, comtesse d'Aumale, & *Jeanne* de Pontieu, comtesse d'Aumont. *Eléonore* de Castille de Pontieu, reine d'Angleterre, fut comtesse de Pontieu. Ce comté fut confisqué sur son petit-fils le roi *Edouard III.* *Jacques* de Bourbon connétable de France, en fut investi. Par le traité de Bretigni

le 8 Mai 1360. il fut rendu à *Edouard*, ſur lequel il fut confiſqué de nouveau & uni à la couronne en Mai 1369. On le lui rendit peu après, & il fut enfin confiſqué pour toûjours le 14 Mai 1380. *Jean* de France, duc de Tourraine, quatrieme fils du roi Charles VI. eut le comté de Pontieu en appanage, & il fut érigé en ſa faveur en comté-pairie le 22 Mars 1412. *Charles*, ſon frere, depuis roi ſous le nom de Charles VII. reçut ce comté le 17 Mai 1419. Il l'engagea à *Philippe*, dit le Bon en 1435. & en 1465. on le retira, & il reſta uni à la couronne juſqu'au mois d'Août 1582. qu'il fut donné à *Diane*, légitimée de France, veuve de *François*, duc de Montmorenci, pair & maréchal de France. *Charles* de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de *Charles IX.* en fut en poſſeſſion après la mort de *Diane*, ſa tante, au mois de Janvier 1620. *Louis*, duc d'Angoulême ſon fils, étant mort en 1653. *Louis* de Lorraine, duc de Joyeuſe, ſon gendre, en fut gratifié le 19 Juillet 1653. ce qui fut continué à *François-Joſeph* de Lorraine, duc d'Alençon, & de Guiſe ſon petit-fils, lequel étant mort ſans enfants, ſa mere *Eliſabeth* d'Orléans, en fut pourvûe au mois de Mai 1675. Elle conſerva le comté de Pontieu juſqu'au 17 Mars 1696. qu'elle mourut. Il fut réuni à la couronne, & donné pour partie d'appanage à *Charles* de France, duc de Berri, au mois de Juin 1710. Il fut diſtrait de cet appanage par d'autres lettres du mois de Septembre de la même année.

PONTIS (de), en Dauphiné : *d'azur à un pont à 3 arches d'or, maçonné de ſable, & 3 roſes d'argent en chef.*

PONTIS, de Provence : *de gueule à un pont à 2 arches d'argent ſur une riviere de même.*

POPINCOURT (de) : *d'argent à la bande de ſable, chargée de 3 molettes d'argent.*

PORCEAN : Les comtes de ce nom étoient une branche de l'ancienne maiſon de Châtillon ſur Marne. Ils ont commencé à *Gaucher* de Châtillon, ſeigneur de Creci, &c. Cette branche a donné un connétable de France dans *Gaucher* de Châtillon, comte de Porcean, mort comblé d'honneur & de gloire en 1329. *Voyez* CHÂTILLON.

PORCELET : Une des plus anciennes maiſons de Provence. *Alatheline*, fille d'*Elzear* de Guigonis, ſeigneur de Maillane, porta en mariage la terre de Maillane à ſon mari *Pierre* de Porcelet, fils puîné de *Bertrand*, ſeigneur de Fos. *Pierre*, qui mourut en 1457. fut le cinquieme ayeul de *Louis* de Porcelet, gentilhomme de la chambre du roi, meſtre de camp d'infanterie, en faveur duquel cette terre fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Mars 1647. enregiſtrées en Mai ſuivant. Il fut pere de *Jean-Antoine*, marquis de Maillane, & de *Louiſe-Thereſe*, qui devint héritiere de ſa branche, par la mort de ſon neveu *Louis-Joſeph*. Elle épouſa *Gui II.* de Sainte Maure, marquis de Chaux, pere du comte de Sainte Maure & de la marquiſe de Civrac.

*François-Louis* de Porcelet, ſorti d'une autre branche, a pris le titre de marquis de Maillane. Il a épouſé *Marie-Eliſabeth* de Forbin, dont eſt née *Marie-Françoiſe*, femme de *Paul-Joſeph* de Porcelet, qualifié marquis de Maillane, frere aîné de *François-Louis*.

de Porcelet, né en 1686. chevalier de Malte, grand veneur & premier écuyer du roi de Pologne, duc de Lorraine. Le marquis de Maillane eſt mort en 1745. laiſſant pour enfants,

1. *Joſeph-Armand*, marquis de Maillane.

2. *Joſeph-Auguſte*, chevalier de Malte.

3. *Joſeph-Louis-Guillaume*, capitaine d'infanterie dans Aunis.

4. *Marie-Thérèſe* de Porcelet, mariée à *Jean-Auguſtin* de Grille, capitaine-lieutenant des grenadiers à cheval.

*Tabl. Gén. Part. IV. p. 96.*

Les armes : *d'or à un pourceau paſſant de ſable.*

PORCHER (le) : *de ..... à 5 bandes de .... & une bordure engrêlée.*

PORHOET (*a*) : Ancienne & illuſtre maiſon de Bretagne, dont eſt ſortie celle de Rohan. *Guethenoc*, vicomte de Porhoet, en eſt l'auteur ; il mourut en 1046. Un cadet de cette maiſon, *Alain* de Porhoet, eut en appanage une partie des fiefs donnés en Angleterre à ſes ancêtres par Guillaume le Conquérant. Il eſt connu par les généalogiſtes Anglois ſous le nom d'*Alain* Souches, ou la Zouche. Des ſeigneurs de la Zouche, ſont ſortis les ſeigneurs de Haringwort, de ceux-ci les ſeigneurs de Codnor, & la branche des ſeigneurs de Pitton.

Pour la branche des vicomtes de Rohan, elle a pour auteur *Alain I.* du nom, quatrieme fils d'*Eudon I.* comte de Porhoet.

*Voyez* ROHAN.

Des vicomtes de Rohan, ſont ſortis les ſeigneurs du Gué de l'Iſle & du Pouldu. Ils ont pour auteur, *Eon* de Rohan, ſixieme fils d'*Alain VI.* vicomte de Rohan, & de *Thomaſſe* de la Roche-Bernard. *Eon* épouſa *Aliette*, dame du Gué de l'Iſle ; leur poſtérité a pris le nom du Gué de l'Iſle, & ſubſiſte dans les enfants de *Jean-Baptiſte* de Rohan, ſeigneur du Pouldu, exempt des gardes du corps de S. M. Catholique, brigadier de ſes armées, marié en 1723. à *Marie-Louiſe* de Veltoven.

PORTAIL : Le nom de Portail, dit M. l'Abbé d'Eſtrées, *Mémorial ann.* 1754. a été introduit dans le parlement dès l'an 1585. par *Paul* Portail, qui fut pourvu

(a) *Le pays de Porhoet, compris dans cette partie de la Bretagne, appellée* Domnonée, *étoit poſſedé au commencement du onziéme ſiécle par* Guetenoch, *vicomte de Rennes, qui fit bâtir le château de Joſſelin, & en préfera le ſéjour à celui de Tro. Il mourut vers l'an* 1046. Gui, *dernier vicomte de Porhoet, mort ſans poſtérité en* 1307. *légua tous ſes biens au roi* Philippe le Bel. Philippe *de Valois donna les comtés d'Alençon & de Porhoet à* Charles *de Valois ſon frere.* Pierre II. & Robert, *comte du Perche, ſon frere, échangerent le comté de Porhoet avec* Olivier *de Cliſſon, connétable, qui leur céda la baronnie de Thuis, en Normandie, & 2000 livres de rente ſur la recette de Champagne.* Béatrix, *fille aînée & héritiere, épouſa en* 1448. Alain VIII. *vicomte de Rohan, qui fit rentrer le comté de Porhoet dans la race de ſes anciens poſſeſſeurs, d'où il a paſſé dans la maiſon de* Chabot, *au milieu du dernier ſiécle.*

d'une charge de conseiller en cette cour le 1. Octobre de cette année, & reçu dans le mois de Novembre suivant. *Paul* eut un fils qui lui succéda dans sa charge de conseiller au parlement en 1622. & le fils de celui-ci, mourut conseiller en la grand'chambre, & seigneur de Chatou. *Paul* eut aussi un frere cadet, nommé *Antoine* Portail, comme leur pere, qui mourut procureur du roi au présidial & en la sénéchaussée du Mans en 1627. Mais un autre *Antoine* Portail, fils du second, vint à Paris, où il fut pourvu d'une charge de correcteur des comptes le 3 Mars 1622. & prêta serment le 23 Juillet. Un quatrieme, *Antoine*, fils du troisieme, mourut conseiller en la grand'chambre du Parlement. Ce dernier épousa *Marie-Magdelene* le Nain. De ce mariage est né *Antoine* Portail, seigneur de Vaudreuil, & de Chatou, près Paris, d'abord avocat général au parlement, puis président à mortier, nommé premier président le 24 Septembre 1724. instalé le 13 Novembre, reçu l'un des 40. de l'académie françoise, le 28 Décembre de la même année, & mort le 3 Mai 1736. Il avoit épousé le 28 Avril 1699. *Rose-Magdelene* Rose (*a*), fille de *Louis-Rose*, seigneur de Coye, conseiller au parlement de Metz, secrétaire de la chambre & du cabinet du feu roi, & petite fille du président *Toussaint* Rose, président au parlement, aussi secrétaire de la chambre & du cabiner du feu roi, l'un des 40. de l'académie françoise. De ce mariage est sorti,

1. *Nicolas* Portail, né en 1702. reçu conseiller au parlement, commissaire aux requêtes du palais le 18 Décembre 1722. mort non marié le 20 Juin 1723.

2. *Jean-Louis* Portail, seigneur de Vaudreuil en Normandie, & de l'ancien marquisat de Bouillé, & autres terres au pays du Maine, né en . . . . Il a d'abord été capitaine dans le régiment du roi, infanterie; il fut reçu conseiller au parlement, commissaire aux requêtes du palais le 5 Juillet 1725. président à mortier le 28 Août 1726. & s'est démis de cette charge en Avril 1747. Il a épousé le 15 Mai 1732. *Marthe-Antoinette* Auberi de Vastan, dame de Bouillé & autres terres, fille unique de feu *Felix*, seigneur, marquis de Vastan, en Berri, mort conseiller d'Etat, & prevôt des marchands de la ville de Paris, & de *N* . . . . Fontaine, fille de *Claude* Fontaine, aujourd'hui an-

(a) *La mere de la femme de feu le premier président Portail, étoit* Louise-Magdelene *de Bailleul, tante paternelle du dernier président à mortier de ce nom, dont le pere, l'ayeul & le bisayeul, avoient successivement possedé la même charge, depuis l'an 1627. Etant veuve de* Louis-Rose, *seigneur de Croye, qu'elle avoit épousé en Mars 1681. & qui mourut le 25 Mars 1688. elle épousa en secondes noces,* Jean *Auberi, seigneur, marquis de Vastan, conseiller au grand conseil. Elle en eut, entr'autres enfants,* Felix *Auberi, seigneur, marquis de Vastan, mort prevôt des marchands de la ville de Paris; ainsi celui-ci étoit frere utérin de* Rose-Magdelene *Rose, veuve d'*Antoine *Portail, premier président du parlement, & les enfants, qu'ils ont laissés de part & d'autre, sont cousins germains.*

cien ſecrétaire du roi, procureur général de la chambre ſupérieure de la Marée, née le 13 Mai 1720. dont *Marie-Jeanne-Antoinette*, aujourd'hui fille unique du préſident Portail, née le 9 Mai 1738.

3. *Louiſe-Magdelene*, ſœur du préſident Portail, mariée le premier Mars 1722. à *Victor-Pierre-François* Riquet, ſeigneur de l'ancien comté de Carmaing, ou vulgairement Caraman en Languedoc, ci-devant meſtre de camp du régiment de Berri, cavalerie, aujourd'hui lieutenant général des armées, & appellé marquis de Caraman, dont le fils eſt marié à une ſœur du prince de Chimai, grand d'Eſpagne. *Mém. de Gen. ann.* 1754. *p.* 285.

PORTE (de la) : Terre qui appartenoit à une branche cadette de la maiſon de Prunelé, & que *Diane-Louiſe* de Prunelé, dame de la Porte & d'Autrui, vendit à *François* le Secq, ſecrétaire du Roi, par contrat du 22 Décembre 1655. *Voyez* PRUNELÉ.

PORTE DE LISSAC (de la) : *d'argent à 3 pals de gueule, alaiſés par le bas, & mouvants d'une deviſe, ou faſce de même, & un chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

PORTE DE THEIS (la), en Dauphiné : *de gueule à 2 faſces denchées d'argent.*

PORTE D'ISSERTIEUX ET DE RIANTS en Berri : *d'or à la bande d'azur.*

PORTE DU THEIL : *Jean-Gabriel* de la Porte du Theil, chevalier des ordres de N. D. du Mont-Carmel & de ſaint Lazare, ſecrétaire de la chambre & du cabinet de Sa Majeſté, & des commandemens de monſeigneur le Dauphin & de meſdames de France, mourut à Paris le 17 Août 1755. âgé de 72 ans. Il avoit été ci-devant premier commis des affaires étrangeres : il fut chargé en différents temps de la part du Roi de commiſſions importantes dans pluſieurs cours de l'Europe. En 1747. il aſſiſta aux conférences de Breda en qualité de miniſtre plénipotentiaire, & fut revêtu du titre d'ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire à celles qui ſe tinrent en 1748. à Aix-la-Chapelle. Les talents & le zele avec leſquels il s'eſt acquitté de ces différents emplois, lui ont mérité les marques de ſatisfaction & de bonté dont le roi a bien voulu l'honorer.

PORTE (la), en Dauphiné : *de gueule à la croix d'or.*

PORTE LA MEILLERAYE : *Voyez* MAZARIN.

PORTES : La terre de Manſes & celle de Lappenne, ſituées en Languedoc, diocèſe de Mirepoix, étoient une très-ancienne baronnie, & l'une des ſix de ce diocèſe, qui ont toujours donné, & donnent actuellement, aux propriétaires le droit d'entrée à l'aſſiette du diocèſe pour y repréſenter le corps de la Nobleſſe.

Cette baronnie a été poſſedée ſucceſſivement par les maiſons de *Levis*, de *Dicales*, de *Bourbon*, & *Malauſe*. Elle appartient aujourd'hui au préſident de Portes : elle a été unie aux paroiſſes & conſulats de Manſes, Theillet, Vals, ſaint Felix, Lapenne, Villauron, Cazaſils, Ribouiſſe, Seignalens, Lignerolles, Corbieres, & Laures, & érigée en marquiſat ſous la dénomination du marquiſat de Portes ; à l'effet de quoi Sa Majeſté a commué & changé le nom de *Manſes* en celui de *Portes*, par lettres patentes don-

nées à Verſailles au mois de Février 1747, regiſtrées au Parlement de Toulouſe le 25 deſdits mois & an, & en la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, le 11 Mars ſuivant, en faveur de *François-Joſeph* de Portes de Pardailhan, préſident aux enquêtes du parlement de Toulouſe, ſes enfants, poſtériré & deſcendants; & ce en conſidération de l'ancienneté de ſa famille & des ſervices de ſes ancêtres dans différents emplois militaires, & dans les principales charges de la magiſtrature. *Tab. gen. Part. VII. p.* 124.

PORTES-BERTRAND: Seigneurie conſidérable dans le Vivarez, qui fut acquiſe le 10 Février 1321. de *Guillaume* de Randon-Polignac, par *Raimond* Guilhem, ſeigneur de Budos. Le Vicomté de Portes érigé en Marquiſat, a paſſé en 1698. dans la maiſon de Conti en vertu du teſtament de *Marie-Félicité* de Budos, qui inſtitua ſon héritier univerſel, *Armand* de Bourbon, prince de Conti, petit-fils par ſa mere *Charlotte* de Montmorenci, de *Louiſe* de Budos, ſa tante.

PORTIER DE MARIGNI: *Engueran* le Portier, chevalier, ſeigneur de Roſey & de Lyons en partie, vivoit en 1150. & fut pere de *Hugues*, conſeiller, ſeigneur de Roſey, &c. marié à *Mahaud*, dame de Marigni, veuve de *Richard*, ſeigneur de Leger, de laquelle il eut *Engueran II.* du nom, ſeigneur de Marigni, qui prit le nom de ſa mere, & vivoit en 1240. Il fut pere par ſa femme N..... de *Philippe* de Marigni, ſeigneur d'Ecouis, &c. Il eut deux femmes: de la premiere eſt ſorti *Engueran* de Marigni III. du nom, & de la ſeconde, 1. *Philippe* évêque de Cambrai en 1306. archevêque de Sens en 1309. mort à Paris en 1325. enterré dans l'égliſe des Chartreux au côté gauche du grand autel: 2. *Jean* de Marigni, chantre de N. D. de Paris, enſuite évêque & comte de Beauvais, pair de France en 1312. garde des Sceaux en 1329. nommé à l'archevêché de Rouen par le pape Clement VI. mort le 26 Décembre 1351. *Engueran* de Marigni, III. du nom, comte de Longueville, ſeigneur de Marigni, &c. fut pannetier de la reine. Philippe le Bel le fit chambellan de France, & lui donna le comté de Longueville en Mai 1301. l'intendance de ſes finances & de ſes bâtiments, & le fit capitaine du Louvre. Après la mort de ce prince, le comte de Valois, jaloux de ſa fortune & de l'autorité qu'il avoit eue, ſe prévalant de ſon crédit auprès du nouveau Roi Hutin ſon neveu, lui fit faire ſon procès, & le fit exécuter au gibet de Montfaucon le 30 Avril 1315. âgé d'environ 50 ans. Dix ans après, ſon corps fut enterré honorablement en l'égliſe collégiale d'Ecouis. *Voyez* le P. Anſelme, Tome VI. pag. 311. & Tome. VIII. pag. 443.

Il eut de ſa premiere femme *Jeanne* de S. Martin, *Louis*, ſeigneur de Marigni, &c. dernier mâle de cette maiſon, pere par ſa femme *Roberte*, dame de Beaumez, d'*Yde*, dame de Marigni, mariée par ſes oncles en 1348. à *Jean III.* du nom, vicomte de Melun, comte de Tancarville, chambellan de France, morte ſans enfants au mois de Septembre 1391.

Les armes de la maiſon de Marigni ſont: *d'azur à deux faſces d'argent.*

PORTOCARRERO : Maiſon conſidérable d'Eſpagne, qui a formé pluſieurs branches. La premiere a formé dix-huit degrés juſqu'à *Balthaſar* Portocarrero, & Silva, né le 28 Octobre 1674. La ſeconde en a produit dix. La troiſieme ſont les Seigneurs & comtes de Palma, auſſi éteints dans *Louis* Portocarrero, mort en 1557. ne laiſſant qu'une fille unique. La quatriéme, les marquis d'Almenara, comtes de Palma, qui ont produit dix-neuf degrés juſqu'à *Joachim* Portocarrero, marquis d'Almenara, né le 27 mars 1681. La cinquieme, les comtes de la Monclova, qui ſubſiſtent dans les enfants de *Melchior* Portocarrero de la Vega, comte de la Monclova. La ſixieme, les ſeigneurs de Guadamelana, éteints dans *Frederic-Manrique* Portocarrero, mort en 1649. ſans poſtérité. La ſeptieme les comtes de Medelin, ducs de Camina, éteints dans Piere-Luitgard de Meneſés Portocarrero, duc de Camina. *Voyez* IMHOFF en ſes vingt familles d'Eſpagne.

PORTUGAL : Royaume héréditaire de l'Europe dans la partie occidentale de l'Eſpagne, un des plus petits Etats de l'Europe, & néanmoins des plus conſidérables par ſa fertilité & par ſes richeſſes. Ce royaume a commencé dans la perſonne d'*Alfonſe-Henrique*, fils de *Henri* de Bourgogne, arriere petit-fils du roi de France Robert le *Devot*, le 25 Juillet 1133. *Philippe II.* roi d'Eſpagne, comme fils d'une ſœur de *Henri* Cardinal, archevêque de Braga, & depuis Roi, envahit le royaume de Portugal en Août & Septembre 1580. La maiſon de Bragance a été élevée ſur le thrône, aux droits de l'héritiere légitime d'un frere cadet du cardinal roi le 1. Décembre 1640. Le titre de *Roi très-fidèle* a été accordé aux rois de Portugal par le pape Benoît XIV. aujourd'hui regnant.

*Joſeph*, roi de Portugal & des Algarves au-deçà & au-delà de la mer d'Afrique, ſeigneur de la Guinée, & de la conquête, navigation & commerce de l'Ethiopie, de la Perſe, de l'Arabie, & des Indes, grand maître des Ordres de Chriſt, d'Avis & de S. Jacques, &c. né le 6 Juin 1714. a été titré d'abord infant *Don Joſeph*, eſt devenu héritier préſomptif, & en cette qualité prince du Bréſil le 29 Octobre de la même année, a ſuccedé au trône le 31 Juillet 1750. & a été proclamé ſolemnellement le 7 Septembre ſuivant. Il a épouſé le 19 Janvier 1729. *Marie-Anne-Victoire* infante d'Eſpagne, ſœur du ſecond lit du roi d'Eſpagne, née le 31 Mars 1718.

Leurs enfants ſont

1. Dona *Marie-Françoiſe-Eliſabeth*, premiere infante de Portugal, héritiere préſomptive de la Couronne, & en cette qualité titrée Princeſſe du Bréſil, née Princeſſe du Beira le 17 Decembre 1734. & eſt devenue Princeſſe du Bréſil le 31 Juillet 1750.

2. Dona *Marie-Anne-Françoiſe*, ſeconde infante de Portugal, née le 8 Octobre 1736.

3. Dona *Marie-Françoiſe-Dorothée*, troiſiéme infante de Portugal, née le 21 Septembre 1739.

4. Dona *Marie-Françoiſe-Bénédictine*, quatrieme infante de Portugal, née le 24 Juillet 1746.

*Marie-Anne-Joſephe* d'Autriche, reine douairiere, & mere du roi de Portugal, ſœur des feus empereur Joſeph & Charles VI. née

le 7 Septembre 1683, eſt morte le 14 Août 1754. Elle avoit été mariée le 28 Octobre 1708. à *Jean* V. roi de Portugal & des Algarves, mort le trente-un Juillet 1751.

Don *Pedre* infant du Portugal, frere unique du roi, grand prieur de Crato de l'ordre de Malte, eſt né le 5 Juillet 1717.

Dona *Marie-Magdelene - Joſephe-Thereſe*, infante de Portugal, unique ſœur du roi, eſt mariée au roi d'Eſpagne.

Les branches ſorties de la maiſon de Bragance, ſont 1. les ducs d'Oroperſa : 2. les comtes de Lemos & de Caſtro : 3. les marquis de Ferreira, de Mello, ducs de Cadaval : 4. les comtes d'Acumar, iſſus des marquis de Ferreira de Mello : 5. les comtes d'Odemira : 6. les ſeigneurs de Vimiero, iſſus des comtes d'Odemira : 8. les comtes de Faro, iſſus des ſeigneurs de Vimiero : 9. les comtes de Vimiero, ſortis de la maiſon de Bragance.

Tous ceux qui ſont ſortis de ces différentes branches, ſoit en ligne directe, ſoit par les femmes, ou par bâtardiſe, peuvent prétendre à la couronne de Portugal, au défaut de la ligne qui eſt ſur le trône : ce qui en rend le nombre preſque infini. *Voyez* IMHOFF, *Stemma Regium Luſitanicum*.

POSSO, ou plutôt POZZO : *Amedée-Alfonſe* del Pozzo, marquis de Voghiera, prince de la Ciſterne, grand veneur & grand fauconnier du duc de Savoie, épouſa le 16 Février 1684. *Marie-Henriette* le Hardi, qui lui porta le marquiſat de la Trouſſe. Il mourut le 4 Octobre 1698. Leur fils *Jacques-Auguſte Ferdinand* del Pozzo, marquis de la Trouſſe, qui avoit épouſé *Marie-Auguſtine* de la Vieuxville, eſt mort le 9 Mars 1750. pere de *Marie-Henriette-Auguſtine-Renée* del Pozzo, née le 13 Fevrier 1749. *Voyez* HARDI.

POT : *d'or à la faſce d'azur au lambel de gueules de 3 piéces*.

POT DE ROCHECHOUART : *Suzane* de Blezi porta en mariage, l'an 1508, à *Chriſtophe* de Rochechouart, ſeigneur de Chandenier, *Couches*, ancienne baronnie du duché de Bourgogne, qui échut avec celle de Marigni à *Henri-Anne* Pot, chevalier, baron d'Aubigni, iſſu de *Gabrielle* de Rochechouart du Chandenier, fille de *Chriſtophe*, aux nom & armes duquel il fut ſubſtitué. Il eut de ſa femme *Magdelene* de France pour fille unique, *Catherine-Charlotte* Pot de Rochechouart, mariée le 1 Février 1663. à *Jean-Nicolas* de Fuligni Damas. *Voyez* FULIGNI-DAMAS, & ROCHECHOUART pour la généalogie de *Rochechouart*.

POTHERIE (la) : La ſeigneurie de Chalain en Anjou, qui avoit été érigée en comté l'an 1557. en faveur de *Chriſtophe* Fouquet, préſident au parlement de Bretagne, fut de nouveau érigée en même titre, ſous la dénomination de la Potherie, par lettres du mois de Septemb. 1748. en faveur d'*Urbain* le Roi de la Potherie, ancien officier d'infanterie au régiment de Piémont.

POTIER : Noble & ancienne maiſon de Paris, qui a fourni dès le quinziéme ſiécle d'illuſtres magiſtrats au parlement de Paris. Le premier dont on ait connoiſſance, eſt *Simon* Potier, ſeigneur de Groſlai & de Blancmeſnil, qui vivoit ſous le regne de Charles VI. La branche aînée de cette maiſon s'eſt éteinte dans *René* Potier, ſeigneur de Blanc-

meſnil & du Bourget, reçu conſeiller au parlement en 1646. enſuite préſident en la premiere des enquêtes, mort le 17 Novembre 1680. ne laiſſant de *Marie* de Grimonville ſon épouſe, qu'une fille unique *Marie-Renée* Potier, dame du Blancmeſnil & du Bourget, morte ſans alliance le 16 Janvier 1700. âgée de 22 ans. *Potier de Novion* eſt aujourd'hui la branche aînée de cette maiſon, & *Potier de Geſvres* ſa cadette.

POTIER DE NOVION: *André Potier*, I. du nom, quatrieme fils de Nicolas III. (*a*), ſeigneur de Blancmeſnil, & d'*Iſabeau* Baillet, eſt auteur de cette branche; il fut conſeiller au parlement de Bretagne, enſuite préſident au même parlement depuis 1610. juſqu'en 1616, puis préſident au parlement de Paris ſur la démiſſion de ſon pere: charge qu'il exerça juſqu'à ſa mort, arrivée en Novembre 1645. Il laiſſa de *Catherine* Cavellier, ſa ſeconde femme,

*Nicolas* Potier, ſeigneur de Novion, &c. reçu conſeiller au parlement en 1637, préſident en 1645. ſecretaire des ordres du roi en 1656. premier préſident du parlement en 1678. dont il ſe démit en 1689. reçu à l'Académie Françoiſe en 1681. mourut le 1. Septembre 1693. âgé de 75. ans, laiſſant de *Catherine* Gallard ſon épouſe, morte le 23 Avril 1685, âgée de 64 ans, 1. *André* qui ſuit: 2. *Jacques*, docteur de Sorbonne, abbé du petit Cîteaux, évêque de Siſteron en 1674. puis d'Evreux en 1681. mort le 14 Octobre 1709. âgé de 62 ans: 3. *Claude*, comte de Novion, colonel du régiment de Bretagne, brigadier des armées du roi, marié en premieres noces à *Anne-Catherine* Broſſamin, morte le 25 Décembre 1703. laiſſant deux fils (*b*); & en ſecondes noces le 28 Juillet 1710. à N..... Maignard: 4. *Catherine* Potier de Novion, mariée à *Antoine* de Riberaie, ſeigneur d'Homme, morte le 29 Décembre 1709. âgée de ſoixante-trois ans: 5. *Marthe-Agnès* Potier de

(a) Nicolas *Potier III. du nom, ſeigneur de Blancmeſnil, outre* André *Potier I. du nom, eut quatre autres fils, nommés* René, Bernard, Nicolas, & Auguſtin *Potier. Le premier & le quatrieme moururent évêques comtes de Beauvais, l'un le 4 Octobre 1616. l'autre le 19 Juin 1650. Le ſecond mourut premier préſident au parlement de Rennes le 11 Janvier 1610.* Nicolas, *le troiſieme, connu ſous le nom de ſieur d'*Ocquerre, *fait ſecretaire d'Etat le 15 Octobre 1622. après avoir été préſident en la chambre des comptes, mourut au ſiége de la Rochelle en 1628. Il laiſſa un fils, nommé* René *Potier, qui ſuceeda à la terre de* Blancmeſnil *en 1635. comme aîné de la famille. Il fut préſident en la premiere chambre des enquêtes, & ne laiſſa pour héritiere qu'une ſœur, nommée* Magdelene *Potier, mariée le 13 Novembre 1640. à* Guillaume *de Lamoignon, depuis premier préſident du parlement. C'eſt par ce mariage que la terre de* Blancmeſnil *a paſſé dans la maiſon de* Lamoignon, *& par la mort de* René *de Potier, frere de* Magdelene, *la branche de* Potier de Novion *eſt devenue l'aînée de la famille.*

(b) *Ces deux fils de* Claude, *comte de Novion, forment un rameau ſorti de cette branche.*

Novion, premiere femme d'Arnaud de la Briffe, Procureur général au parlement, morte le 28 Mai 1686.

*André* Potier II. du nom, ſeigneur de Novion, marquis d'Orcheres, &c. conſeiller au Parlement en 1657. avocat général au grand conſeil en 1661. maître des requêtes en 1663. préſident au parlement en ſurvivance de ſon pere, mourut avant lui le 24 Janvier 1677. Il avoit épouſé *Catherine-Anne* Malon, dont il a eu *André* qui ſuit : 2. *Louis-Nicolas-Anne-Jules* Potier de Novion, ſeigneur de Montauglan, Germonville, &c. colonel du régiment de Bretagne après ſon oncle, brigadier des armées du roi, mort le 1. Mars 1707, laiſſant d'*Antoinette* de Montauglan, morte le 1. Juin 1694. âgée de 23 ans, entr'autres enfants, *Louis-Anne-Jules* Potier, marquis de Novion (*a*), & *Antoinette* Potier de Novion, épouſe de *Gaſpard*, marquis de Clermont-Tonnerre, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur des ville & château de Bedfort, ci-devant meſtre-de-camp général de la cavalerie légere, morte à Champlâtreux le 29 Août 1754. âgée de 69 ans.

*André* Potier, III. du nom, ſeigneur de Novion, marquis de Grignon, reçu conſeiller au parlement en 1680. maître des requêtes en 1687. préſident au parlement en 1689. commandeur des ordres du roi, & premier préſident du parlement en 1723, dont il ſe démit en 1724, avoit épouſé le 9 Octobre 1680. *Anne* Berthelot, morte le 7 Février 1697, âgée de 35 ans, dont il eut, entr'autres enfants, 1. *Nicolas* Potier, marquis de Novion, qui ſuit : 2. *Antoinette* Potier de Novion, mariée à l'âge de 22 ans le 22 Juin 1709. avec *Charles-Adolphe* de Lyons, comte d'Eſpaulx, morte le 19 Mai 1726. 3. *Anne* Potier de Novion, mariée à l'âge de 24 ans, le 28 Janvier 1713, avec *François* de Montholon, inſpecteur général de la marine & des galeres, nommé le 6 Octobre 1720. intendant à S. Domingue ; reſtée veuve de lui en 1725. & morte le 24 Mai 1726.

*Nicolas* Potier, comte de Novion, marquis de Grignon, ſeigneur de Courances, reçu conſeiller au parlement de Paris le 22 Mai 1715. mourut au mois d'Octobre 1720. Il avoit épouſé le 11 Décembre 1708. *Anne-Marguerite* Gallard, ſa couſine : il en a laiſſé un fils unique, qui ſuit.

*André*, chef du nom de Potier, ſeigneur marquis de Grignon & de Novion en l'iſle de France, né le 22 Janvier 1711. a été reçu d'abord conſeiller au parlement de Paris le 27 Décembre 1729. préſident à mortier le 28 Mai 1732. a épouſé en premieres noces, le 2 Décembre 1739. *Anne-Remiette Sophie* Langlois, fille de *Robert*, ſeigneur de la Fortelle en Brie, & autres terres en Hurepoix, préſident en la chambre des comptes, morte ſans enfants le 26 Février 1741 ; & en ſecondes noces, le 23 Janvier 1747. *Marie-Philippe* Tachereau, fille cadette de *Gabrielle*, ſeigneur de Baudri & de Linieres en Tourraine, ancien maître des requêtes, & lieutenant général de police de la ville de

(a) *Le marquis de* Novion *eſt chef d'un autre rameau qui ſubſiſte.*

Paris,

Paris, depuis conſeiller d'Etat ordinaire, & l'un des ſix intendants des finances.

POTIER DE GESVRES : Cette branche a commencé à *Louis* Potier, ſeigneur de Gêvres, ſecrétaire d'Etat, ſecond fils de *Jacques* Potier, ſeigneur de Blancmeſnil, conſeiller au parlement, & de Françoiſe Cueillette, dame de Gêvres. *Louis* de Potier ſervit utilement Henri III. & Henri IV. durant les affaires de la Ligue. Il mourut le 25 Mars 1630. laiſſant de *Charlotte* Baillet, ſon épouſe, 1. *René* qui ſuit : 2. *Bernard* Potier, ſeigneur de Blerencourt, lieutenant général de la cavalerie légere de France, mort en 1662. ſans poſtérité de *Charlotte* de Vieuxpont, dame d'Annebaut, morte en 1646 : 3. *Antoine* Potier, ſeigneur de Sceaux, ſecrétaire d'Etat après ſon pere, & mort avant lui le 13 Septembre 1621. ſans enfants d'*Anne* d'Aumont ſa femme.

*René* Potier, comte de Treſmes en Brie, baron de Gêvres dans le Maine, capitaine des gardes du corps du roi, lieutenant général au gouvernement de Champagne, gouverneur de Chalons, fut nommé chevalier des ordres du roi en 1619. Sa terre de Treſmes en Valois, érigée en comté en 1608. le fut en Duché-Pairie en 1648. ce qui fut vérifié au parlement le 15 Décembre 1663. Ce duc mourut à Paris le 1 Février 1670. âgé de 91 ans. Il eut de *Marie* de Luxembourg, fille de *François*, duc de Piney, 1. *Louis* Potier, marquis de Gêvres, lieutenant général des camps & armées du roi, &c. accablé ſous les ruines d'une mine au ſiége de Thionville le 6 Août 1643. âgé de 33 ans, après s'être ſignalé & avoir reçu quarante-une bleſſures, & avoir mérité le brevet de maréchal de France : 2. *François*, marquis de Gandelus, puis de Gêvres, maréchal de camp, tué au ſiége de Lérida le 27 Mai 1646 : 3. *Léon* Poitier qui ſuit : 4. *Louiſe-Henriete*, mariée 1°. à *Emmanuel* de Faudoas-Averton, comte de Belin : 2°. à *Jacques* de Saulx, comte de Buſançois & de Tavannes : 5. *Marguerite*, femme de *Henri* de Saulx, marquis de Tavannes, vicomte de Ligni : 6. *Louiſe*, abbeſſe de la Barre, près Château-Thierri : 7. *Anne-Magdelene*, demoiſelle de Treſmes, morte le 26 Octobre 1705. & pluſieurs autres enfants morts jeunes.

*Léon* Poitier, duc de Gêvres, pair de France, marquis d'Annebaut, de Gandelus, & de Fontenai-Mareil, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Paris, gouverneur & capitaine des chaſſes du château royal de Monceaux, & de la Varenne de Meaux, mourut le 9 Décembre 1704, âgé de 84 ans. Il avoit épouſé en premieres noces en 1651. *Marie-Françoiſe-Angélique* Duval, fille & unique héritiere de *François* Duval, marquis de Fontenai-Mareil, en l'Iſle de France, & de *Suzanne* Monceaux d'Auxi ; en ſecondes noces, *Marie-Renée* de Romilli, fille de *Louis*, marquis de la Chenelaie, & de *Renée-Gabrielle* de Belleforiere-Soyecourt, ſa ſeconde femme. Il a eu du premier lit, 1. *Bernard-François* qui ſuit 2. *Léon* Poitier de Gêvres, né le 15 Août 1656, abbé, comte & ſeigneur de S. Giraud d'Aurillac, abbé de Bernai, archevêque de Bourges, nommé cardinal par le pape Clement XI. en 1719. commandeur du S. Eſprit en 1724., mort en

1743. 3. *Louis*, marquis de Gandelus, né en 1660. colonel du régiment des Vaiſſeaux, brigadier des armées du roi, tué au ſiége d'Oberkirck en 1689 : 4. *Jules-Auguſte*, chevalier de Malte, né le 6 Novembre 1662. lieutenant de roi au bailliage de Rouen, & du pays de Caux, ancien colonel du régiment de Baſſigni, & gouverneur de Pont-Audemer : 5. *François*, chevalier de Malte, né le 2 Juillet 1664. tué par les Turcs au ſiége de Coron dans la Morée en 1685 : 6. *Charles*, comte d'Annebault, mort jeune : 7. *Marie-Thereſe*, née en 1654. morte en 1669. 8. *Jeanne-Félice*, dite mademoiſelle de Gêvres : 9. *Suzanne-Angélique*, née en 1659, religieuſe de la Viſitation : 10. *Magdelene-Armande*, dite mademoiſelle de Fontenai, née en 1667. religieuſe de la Viſitation : 11. *Charlotte-Julie*, dite mademoiſelle de Mareuil, née le 2 Novembre 1666. mariée en Juin 1707. à *Charles-Amedée* de Brogrio, comte de Revel, chevalier des ordres du roi, lieutenant général des armées du roi, &c.

*Bernard-François* Poitier, duc de Gêvres, pair de France, gouverneur de Paris, chevalier des ordres du roi en 1724. né le 15 Juil. 1655. brigadier des armées du roi en 1690. duc de Treſme par démiſſion de ſon pere le 2 Juillet 1703. marié le 15 Juin 1690. à *Marie-Magdelene-Genevieve-Louiſe* de Seglieres de Boisfranc, fille de *Joachim* de Seiglieres, ſeigneur de Boisfranc, mourut le 12 Avril 1739. laiſſant,

1. *François-Joachim-Bernard* Poitier, ſubſtitué aux nom & armes de Luxembourg, né le 29 Septembre 1692. d'abord appellé marquis de Gêvres, fait meſtre de camp d'un régiment de cavalerie de ſon nom le 7 Janvier 1710. reçu en ſurvivance des charges de gentilhomme de la chambre, grand bailli de Valois, & gouverneur de Monceaux le 22 Février 1717. fait brigadier de cavalerie le 1 Février 1719. duc par démiſſion le 27 Fev. 1719. alors appellé duc de Gêvres, gouverneur de Paris le 22 Nov. de la même année ; s'eſt démis de ſon régiment en Septembre 1726. a été nommé chevalier des ordres le 2 Février 1728. reçu le 16 Mai de la même année, devenu poſſeſſeur du duché & des charges de premier gentilhomme de la chambre, grand-bailli de Valois le 12 Avril 1739. a été fait gouverneur de l'Iſle de France au mois de Mai 1742. eſt devenu gouverneur & capitaine des chaſſes de Monceaux en Janvier 1753. a été marié en Juin 1709. à *Marie-Magdelene-Emilie* Maſcranni, fille unique de feu *Barthelemi*, maître des requêtes, morte ſans enfants le 9 Juillet 1717.

2. *Léon-Louis* Potier de Luxembourg, frere cadet du duc de Gêvres, lieutenant général des armées, lieutenant de roi au gouvernement de Normandie dans les bailliages de Caux & de Rouen, gouverneur particulier des ville & château de Pont-Audemer, né le 28 Juillet 1695. a épouſé le 27 Avril 1729. *Eleonore-Marie* de Montmorenci-Luxembourg, ſœur du Prince de Tingri, née le 9 Mars 1715. dont *Louis-Joachim-Paris* Potier de Luxembourg, fils unique du comte de Treſmes, appellé *marquis de Gêvres*, né le 9 Mai 1733.

3. *Etienne-Renée* Potier de Luxembourg, ſecond frere du duc de Gêvres, né le 2 Janvier 1697. a été d'abord nommé abbé d'Ourcamp en 1720. évêque comte de

Beauvais en Février 1728. & cardinal en 1756.

4. *Marie-Françoiſe* Potier de Luxembourg, ſœur unique du duc de Gêvres, née le 5 Décembre 1697. mariée au feu comte de Bethune, marechal de camp, & grand chambellan du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar.

Les armes : *d'azur à 2. mains dextres d'or, au franc quartier, échiqueté d'argent & d'azur.*

POTON DE XAINTRAILLES: *d'argent à la croix alaiſée de gueule.*

POTTIER (le) : Famille originaire du Cambreſis, qui prétend être ſortie de celle de Graincourt. *Etienne* de Graincourt fut le premier qui introduiſit dans ſa famille le ſurnom de *le Pottier*. Il étoit fils de *Baudouin* de Graincourt, qui fit le voyage d'Orient avec *Thierri*, comte de Flandres, qui ſe trouva en l'an 1648. au ſiége de la ville de Damas. *François* le Pottier, écuyer, ſeigneur de la Heſtrois, deſcendu de cet *Etienne*, lieutenant particulier au bailliage de Montreuil, puis lieutenant général de l'amirauté de Flandres, marié à *Marie* Porquet, a laiſſé cinq enfants ; trois filles, dont l'une eſt religieuſe ; & deux garçons, ſçavoir *Jean* le Pottier, chevalier, ſeigneur de la Heſtrois, Tavernes, lieutenant général d'épée au bailliage de Montreuil, auparavant lieutenant général de l'amirauté de Flandres ; & *Charles* le Pottier, écuyer, ſieur de Recur. *Voyez* Moreri.

POU (du), de Bretagne : *De ſable au lion d'argent, orné d'or.*

POUGET DE NADAILLAC : *d'or à un chevron d'azur accompagné en pointe d'un mont à 6 coupeaux de ſinople.*

POUILLENAY : Les ſeigneurs de cette maiſon tiroient leur origine de la maiſon d'Albon par *Henri* troiſieme fils d'André d'Albon, chef de cette maiſon, & de *Sibille* de Moiſſons. Cet *Henri* acheta la terre de Pouillenay par un accord fait avec ſon frere aîné. Mais cette maiſon eſt à peine connue, n'ayant ſubſiſté que très-peu de tems ; & cette terre a paſſé par acquiſition dans la maiſon de Pompierre.

POUILLI-D'ESNE : *d'argent au lion d'azur couronné, armé & lampaſſé de gueule.*

POULDUC : Les ſeigneurs du Gué de l'Iſle & du Poulduc en Bretagne, ſont une branche des vicomtes de Rohan. Ils ont pour auteur *Eon* de Rohan, ſixieme fils d'*Alain VI* vicomte de Rohan & de *Thomaſſe* de la Roche-Bernard, ſa ſeconde femme. Cette branche ſubſiſte dans *Jean-Baptiſte* de Rohan, ſeigneur de Poulduc, exempt des gardes du corps de S. M. C. brigadier de ſes armées. Il a épouſé en 1723. *Marie-Louiſe* de Veltoven, fille de *Guillaume*, colonel de dragons, tué à la bataille de Villa-Vitioſa en 1710. Il en a eu *Jean-Baptiſte*, *Manuel*, *Bonaventure*, *François-Antoine*, & *Ciriaque* de Rohan, né le 7 Avril 1725. *Jean-Léonard-Gabriel-Raimond* de Rohan, né le 6 Novembre 1726. *Marie-Pelagie-Louiſe-Gabrielle-Ritte* de Rohan, née le 24 Janvier 1724. mariée en 1737. au comte de Groeſquer, gentilhomme Breton.

POULETIER : *Pierre* Poulletier, conſeiller d'Etat ordinaire, maître des requêtes ordinaire, ancien intendant de Lyon, dont la fille *Angelique* Poulletier, morte le 2 Août 1732. avoit épouſé *Louis-Antoine* Rouillé de Roiſſy, frere cadet du miniſtre des affaires étrangeres.

POULPRI (du), de Bretagne : *d'argent à la rencontre de cerf de gueule.*

POUPET, en Franche-Comté : *d'or au chevron d'azur, accompagné de 3. perroquets de sinople, becqués, bouclés & membrés de gueule.*

POURCEAU (le), de Bretagne : *d'azur à 3 dauphins d'argent, 2. & 1. couronnés d'or, une étoile de même en cœur.*

POURQUEROLLES : Isle dans le golfe de Marseille, que le roi donna à *Henri-François-Alfonse* d'Ornano. *Marguerite* de Montlaur sa veuve la vendit à *Mathieu* Molé, chevalier de Malte, & chef d'escadre, mort en 1658. Une fille unique de *Jean* Molé, maître des requêtes, mort le 25. de Septembre 1723. dame de Pourquerolles a porté cette terre en 1717. à *Joseph-Michel* Sublet, dit le marquis de Lenoncourt, son mari. *Voyez* MOLÉ & SUBLET.

POURRIERES : Cette terre appartenoit à *Pons*, vicomte de Marseille, qui vivoit en 962. *Isnard* de Trets, dit d'Antrevenes, un de ses descendants, n'eut qu'une fille, *Emenjarde* de Trets, dame de Pourrieres, qui épousa *Isnard-Ferrand* de Glandevez en 1316. cinquieme ayeul d'*Antoine* de Pontevez, chevalier des ordres du roi, & gentilhomme de sa chambre, en faveur duquel Pourrieres fut érigé en comté par lettres du mois de Février 1577. & par d'autres du mois de Septembre 1581. ce comté fut réduit en vicomté. Ce seigneur n'ayant point laissé d'enfants, ses biens passerent à *Victor-Antoine* de Glandevez, son plus proche parent, & troisieme ayeul de *François* de Pontevez, comte de Pourrieres, marié le 28 Juillet 1723. avec *Marie-Anne* de Roux, fille d'*Alexandre*, marquis de Courbon, premier président du parlement de Navarre, & de *Marie-Anne* de Piolenc. Leur fille *Marie* de Pontevez, dame de Pourrieres, a épousé *Louis-Sauveur* de Villeneuve, colonel du régiment des Landes, fils de feu *Louis-Sauveur* de Villeneuve, mort Ambassadeur de France à la Porte.

POURROI. *Marc-Joseph* Pourroi de l'Auberiviere de Quinsonas, Chevalier, baron de Merieu, seigneur de Moreſtel, &c. a été reçu premier président du parlement de Besançon le 20 Août 1750. Il avoit été reçu le 21 Mars 1736. président du parlement de Dauphiné.

Il est fils de *Claude-Joseph* Pourroi de l'Auberiviere, actuellement second président à la chambre des comptes de Grenoble, & de *Marie-Anne* de S. Germain de Merieu, héritiere de sa maison, l'une des plus nobles de Dauphiné, & petit-fils de *François* Pourroi de Quinsona, aussi président en la même chambre des comptes. *Amat* & *Sebastien* Pourroi, ses grands-oncles paternels, ont été présidents à mortier du parlement de Dauphiné, où *Sebastien* fut commandant. Ayant marché en cette qualité à la tête des troupes, il calma les troubles qu'excitoient les rebelles du bas Dauphiné.

Le premier président de Quinsonas est veuf depuis le 23 Août 1749. de *Gabrielle* de Seve, fille de Gabriel de Seve de Flecheres, mort premier président à la cour des monnoies de Lyon, & de *N...* Verot. Ses enfans sont,

1. & 2. *Gabriel* de l'Auberiviere, né le 27 Mars 1738. jumeau avec une fille nommée *Marie-Anne*.

3. *Horace*, né le 15 Nov. 1741.
4. *Françoiſe*, née le 24 Juin 1740.

*Pierre-Emmanuel* Pourroi de l'Auberiviere, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem, commandeur de S. Jules, frere du premier préſident de Beſançon, eſt né le 5 Février 1702. Il ſert actuellement ſon ordre avec diſtinction : il a fait pluſieurs courſes en mer, & a commandé une galere.

*François* Pourroi de l'Auberiviere, ſon autre frere puîné, né le 14 Juin 1711. eſt parvenu à l'épiſcopat à l'âge de 27 ans : il eſt mort à Quebec à l'âge de 29 ans en 1740. exhortant des peſtiférés, & frappé du même mal.

*François-Zacharie* Pourroi de l'Auberiviere, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem, né le 5 Novembre 1719. eſt le troiſieme frere du premier préſident.

*Françoiſe* Pourroi de l'Auberiviere, ſa ſœur, eſt mariée du 4 Septembre 1718. à *Joſeph* Bailly, premier préſident de la chambre des comptes de Dauphiné.

Les armes de Pourroi de l'Auberiviere ſont : *d'or aux 3 pals de gueule, au chef d'azur, chargé de 3 molettes d'éperon d'argent.* Le premier préſident écartele les armes de ſa mere, qui ſont : *d'or à la bande d'azur chargée de trois croiſſants montants d'argent.*

POUSSEMOTHE : *Jean-Edouard* de Pouſſemothe de l'Étoile acheta le 12 Juin 1680. le comté de Graville, & il obtint du roi des lettres de confirmation du titre de comté de Graville, datées du mois d'octobre 1685. enregiſtrées en la chambre des comptes le 20 Février 1688. & au parlement le 31 Août 1689. Il a eu de ſon mariage avec *Marie* de la Grange-Trianon, *Charles* de Pouſſemothe de l'Etoile, comte de Graville, marié le 24 Mai 1737. avec *Catherine-Olive* de la Salle, remariée au comte de Taleyrac, ayant de ſon premier mari un garçon & une fille.

De la branche aînée eſt ſorti *Charles-Antoine* de Pouſſemothe, chevalier, ſeigneur de Thierſanville, lieutenant de vaiſſeaux du roi, fils de *Pierre-Alexandre* de Pouſſemothe de Thierſanville. il a épouſé le 8 Novembre 1735. *Jeanne-Marquiſe* de Gennes, dont 1. *François-Alexandre* de Pouſſemothe de Thierſanville, né le 24 Août 1726. 2. deux autres garçons & une fille.

Les armes : *d'azur à 3 lys de jardin d'argent, grenés d'or, tigés, & feuillés de ſinople, & poſés 2. & 1.*

POYET : Famille d'Anjou éteinte, qui a donné un chancelier de France dans *Guillaume* Poyet, mort en 1548. âgé de 74 ans. Les armes : *d'azur à 3 colomnes d'or, au 2. & 3. de gueule, au dragon aîlé d'or.*

PRA, en Franche-Comté : *de gueule à la bande d'argent, accompagnée de 2 cors de chaſſe de même.*

PRACOMTAL : Ancienne famille noble du Dauphiné, qui tire ſon nom du château de Pracomtal, près de la ville de Montelimar.

*Guillaume* & *Roſtaing* de Pracomtal, freres, ſont connus par pluſieurs titres de 1258. 1264. 1272. 1285. &c. Le premier teſta en 1302. en faveur de ſon neveu *Guillaume II.* de Pracomtal. Celui-ci eut deux fils, *Roſtaing*, & *Pons*, qui formerent deux branches. Le dernier fit celle des barons de Souſſey en Bourgogne, dont l'héritiere *Louiſe* de Pracomtal fut mariée en 1648. à *François* Damas, comte de Crux, au-

quel elle porta la baronnie de Souſſey.

*Roſtaing* de Pracomtal, fils aîné de *Guillaume*, ſeigneur de Pracomtal, dit auſſi Château-Sablier, fit un codicille en 1348, & eut de ſa femme *Pabiette* de Cruas, *Barthelemi* de Pracomtal, marié en 1346. avec *Moroſe* Audouard, dont le fils *Roſtaing III.* du nom, co-ſeigneur d'Ouſche, d'Elpeluche, & de Montboucher, fut pere, par ſa troiſieme femme, *Marguerite* de *Guichard* de Pracomtal, ſeigneur d'Anconne, qualifié noble & puiſſant homme. Celui-ci épouſa par contrat du 30 Janvier 1450. *Beatrix*, fille de noble *Armand*, la Rode ou la Roue, & teſta le 18 Février 1498. Son fils aîné *Ferrand*, ou *Ferrandon* de Pracomtal, ſeigneur d'Anconne, qualifié noble & puiſſant homme, teſta en 1516. & laiſſa de ſa femme *Claudine*, fille de noble *Alzias* de l'Eſpine, ſeigneur d'Aunac & de *Suzanne* de Pracomtal, *Antoine* de Pracomtal, Protonotaire du S. Siége en 1534. & doyen de Sainte Croix de Montelimar en 1539. & en 1561. & *Imbert* de Pracomtal, ſeigneur d'Anconne, capitaine de 300 hommes de pied, qualifié noble & puiſſant ſeigneur, allié par contrat du premier Février 1540. à *Marguerite* de l'Hére, fille de noble & puiſſant ſeigneur *Hugues* de l'Hére, ſeigneur de Glandage. Il teſta en 1554. Son fils aîné, *Antoine* de Pracomtal, dit le capitaine d'Anconne, acquit une grande réputation à la guerre, ſe ſignala à la bataille de Jarnac en 1569. ſe trouva auſſi à celle de Montcontour en la même année, commanda longtems dans Angoulême, & mourut ſans alliance. *Jean* de Pracomtal, ſeigneur d'Anconne, troiſieme fils d'*Imbert*, fut tué en 1588. par les troupes de Leſdiguieres. Il avoit été marié en 1575. avec *Claude* Roux, de laquelle il laiſſa, entr'autres enfants, *Antoine* de Pracomtal, ſeigneur d'Anconne & de Château-Sablier, qui teſta en 1630. ayant épouſé en 1615. *Claire-Magdelene* Sicard de Cubleze. Il en eut trois fils: *Henri*, qui continua la poſtérité; *Pierre-André*, lieutenant-colonel au régiment Lyonnois, tué en 1668. devant la ville de Dôle en Franche-Comté; & *Etienne*, capitaine dans le régiment de Ventadour, bleſſé au ſiége de Roſſet, & tué au ſervice du roi. *Henri* de Pracomtal, ſeigneur d'Anconne & de Château-Sablier, appellé le marquis de Pracomtal, mort en 1692. avoit épouſé en 1644. *Claude* Arod, ſœur de *Melchior* Arod de Senevas de S. Romain, conſeiller d'Etat d'épée, & ambaſſadeur en Suiſſe & en Portugal. De ce mariage il eut 1. *Jeanne-Urſule* de Pracomtal, mariée en 1679. avec *Anne-Henri* d'Armes, comte de Buſſeaux, lieutenant de roi en la province de Nivernois, & décedée en 1744. âgée d'environ 100 ans; & 2. *Armand* de Pracomtal, ſeigneur d'Anconne & de Château-Sablier, appellé le marquis de Pracomtal, lieutenant général des armées du roi, & gouverneur de Menin, tué à la bataille de Spire en 1703. ayant épouſé en 1693. *Catherine-Françoiſe* de Mornai de Montchevreuil, fille d'*Henri* de Mornai, marquis de Montchevreuil, chevalier des ordres du roi, Gouverneur de S. Germain en Laye, & de *Marguerite* Boucher d'Orſai. Ce fut en faveur de ce mariage que ſon oncle maternel, *Melchior* Arod, lui fit don des terres & ſeigneuries de Senevas, de Chai-

gnon & de S. Romain, à la charge, lui & ſes deſcendants, de porter les nom & armes d'Arod. De ce mariage ſont ſortis, *Léonord-Armand* de Pracomtal qui ſuit, & *Anne* Marguerite, mariée en 1724. avec *Charles* d'Hugues, baron de Beaujeu, & ſeigneur de la Motte du Caire.

*Leonord-Armand* de Pracomtal, ſire de Châtillon, baron de Berniere, marquis de Breuil & de Luis, ſeigneur de Veſvre, de Roné, de Chevanne-Gazeau, de Mouſſi, de Buſſeau, &c. appellé le marquis de Pracomtal, chevalier de S. Louis, & lieutenant de roi en Nivernois, a épouſé en 1723. *Catherine* Boucher d'Orſai, fille de *Charles* Boucher d'Orſai, ſeigneur d'Orſai, maître des Requêtes honoraire, & Intendant de Dauphiné, & de *Catherine* le Grain. Leurs enfans ſont,

1. *Charles-Jean* de Pracomtal, né en 1724. religieux bénédictin.

2. *Arnoul*, comte de Pracomtal, né en 1725, guidon des gendarmes de la garde, marié le 19 Février 1753. avec *Anne-Charlotte* Thiroux de Monregard.

3. *Antoine-Charles*, né en 1733. reçu page de la petite écurie du roi en 1747.

4. *Anne-Marguerite*, née en 1727. & mariée en 1746. avec *Adrien-Antoine* Bloquel de Croix, baron de Wimes. Les armes ſont : *d'or au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or.*

*Voyez* la généalogie de Pracomtal dans l'Armorial général, troiſieme Regiſtre, par M. de Serigni.

Mercure de Juin 1753. p. 197.

PRADEL : *Coupé le 1. emmanché de gueule & d'argent ; le 2. d'azur ſeulement.*

PRADES : Seigneurie dans le diocèſe de S. Flour, qui eſt tombée par alliance dans la maiſon de Rochefort d'Ailly : une branche cadette en porte le nom. *Voyez* ROCHEFORT D'ALLY.

PRAET : *Louis*, bâtard de Flandres, dit le Friſon, un des enfants naturels de *Louis III.* comte de Flandres, eſt auteur des ſeigneurs de Praet & de la Woiſtine. Les hiſtoriens en parlent comme d'un homme ſage, vaillant & courageux. Il fut tué à la bataille de Nicopolis le 26 Septembre 1396. Il portoit : *de gueule au chevron d'hermines, cantonné au 1 canton* de Flandres, & *au 2* de Luxembourg. Sa branche a fait ſix degrés, & ſes deſcendants ont fini à *Jean* de Flandres II. du nom, ſeigneur de Praet, la Woiſtine, &c. marié en 1540. à *Jacqueline* de Bourgogne, fille d'*Adolphe* de Bourgogne, &c. Il mourut ſans enfants avant ſon pere le 10 Décembre 1545.

PRAMIRAL : Branche cadette de la maiſon d'Inguimbert, établie en Provence. Elle a commencé à *Jean-Baptiſte* d'Inguimbert, chevalier, ſeigneur de Pramiral, qui s'établit à Lyon ; il fut major de la ville, & commiſſaire des guerres. Il épouſa *Marie* Pernon du Fournel, qui lui apporta en dot la baronnie de Châtillon, & autres biens ſitués dans le Lyonnois. *Voyez* INGUIMBERT.

PRASLIN : Seigneurie qui a ſervi de nom diſtinctif à une branche de l'illuſtre maiſon de Choiſeul, formée par *Nicolas* de Choiſeul, qui devint ſeigneur du Pleſſis, & de Barberi, par la donation que lui en fit *Jeanne* du Pleſſis, ſa tante maternelle. Il étoit ſecond fils de *Pierre* de Choiſeul, dit Gallehaut, ſeigneur de Doncourt, & de Freſnoi, & de *Catherine* du Pleſſis. *Nicolas*, qui

mourut le 31 Août 1537. fut pere par sa femme *Alix* de Choiseul, de *Ferri* de Choiseul, seigneur de Praslin, du Plessis, &c. marié avec *Anne* de Bethune, dame d'Hostel, vicomtesse de Chavignon. De ce mariage sortirent, entr'autres enfants, *Charles* & *Ferri* de Choiseul. Ce dernier est l'auteur de la branche des ducs de Choiseul & de celle des comtes d'Hostel.

L'aîné eut dans son partage le vicomté de Chavignon & la seigneurie de Praslin, qui fut érigée en marquisat en sa faveur en 1615. Il avoit été fait le 7 Janvier 1595. chevalier des ordres du roi, & créé maréchal de France le 24 Octobre 1619. Il mourut en 1626. laissant de son mariage avec *Claude* de Cazillac de Cessac, *Roger* de Choiseul, marquis de Praslin, maréchal de camp, lieutenant général au gouvernement de Champagne, & gouverneur de Troyes, marié le 3 Février 1653. avec *Charlotte* de Hautefort, Montignac, & mort en 1690. Leur fille unique, *Marie-Françoise* de Choiseul, marquise de Praslin, épousa en 1683. *Gaston-Jean-Baptiste* de Choiseul, comte d'Hostel, lieutenant général des armées du roi, & au gouvernement de Champagne & de Brie, gouverneur de Troyes, mort le 23 Octobre 1705. Il fut pere de *Françoise* de Choiseul, marquise de Praslin, qui épousa le 23 Septembre 1711. *Claude-Alexandre* de Pont, comte de Rennepont. *Voyez* PONT DE RENNEPONT.

PRAT: Ancienne & illustre maison d'Auvergne, qui a donné un chancelier de France, un cardinal & archevêque de Sens, & plusieurs évêques. Elle a aussi fourni plusieurs branches.

*Antoine* du Prat, dit Ricot, le premier que lon connoisse, étoit natif d'Issoire en Auvergne, seigneur de Veyrieres. Il eut de *Marie-Beraude* Charrier, son épouse, *Antoine II.* du Prat, seigneur de Veyrieres, marié en premieres noces à *Jacqueline* Bohier, mere d'*Antoine* du Prat III. du nom, seigneur de Nantouillet, qui suit; & en secondes noces, à *Jeanne* de l'Aubespine, dont il eut, entr'autres enfants, 1. *Thomas* du Prat, évêque de Clermont, abbé de Mauzac, mort à Modene le 19 Novembre 1528. accompagnant Renée de France, duchesse de Ferrare. 2. *Anne* du Prat, seigneur de Veyrieres, qui a fait la branche des seigneurs de Gondoles & d'Arson, rapportée ci-après. On trouve un *Claude* du Prat, abbé de Mauzac, puis évêque de Mande, qu'on dit être frere de *Thomas* & d'*Anne* du Prat, & du Chancelier.

*Antoine* du Prat III. du nom, chevalier, seigneur de Nantouillet, baron de Thiern & de Thouri, suivit longtems le barreau au parlement de Paris, où il s'acquit une grande réputation; fut pourvu de la charge de lieutenant général au bailliage de Montferrand en 1490. de celle d'avocat général au parlement de Toulouse en 1495. d'où il fut tiré par Louis XII. qui le fit maître des requêtes le 24 Novembre 1503. & en cette qualité présida aux Etats de Languedoc. Deux ans après il fut pourvu de la charge de quatrieme président au parlement de Paris le 2 Novembre 1506. & de celle de premier président en 1507. & enfin lorsque le roi François I. fut parvenu à la couronne, il l'honora de la charge de chancelier de France le 7 Janvier 1514. Il accompagna ce prince l'année suivante en Italie, où après

la conquête du duché de Milan, il en fut pareillement créé chancelier ; il le fut auſſi de Bretagne. Le roi allant une ſeconde fois en Italie, le laiſſa principal conſeiller de la regente ſa mere. Après la mort de ſa femme *Françoiſe* Veni, ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique, il obtint l'abbaye de S. Benoît-ſur-Loire, & ſucceſſivement les évêchés de Meaux & d'Albi, puis l'archevêché de Sens en 1525. A la priere & recommandation du roi, il fut créé cardinal, du titre de *Ste. Anaſtaſie*, le 3 Mai 1527. par le pape Clement VII. qui l'honora depuis de la qualité de ſon légat à *latere* en France par Bulles du 4 Juin 1530. il fit en cette qualité ſon entrée ſolemnelle dans Paris le 17 Décembre de la même année. Il couronna la reine Eléonore d'Autriche à S. Denis, fut chancelier de l'ordre de Saint Michel, & mourut comblé de biens & d'honneurs en ſa maiſon de Nantouillet le 9 Juillet 1535. âgé de 72 ans (*a*). Il eut pour fils, 1. *Antoine* du Prat IV. du nom, qui ſuit, qui fut *Guillaume* du Prat, abbé de Mauzac, chanoine & grand archidiacre de Rouen, élu évêque de Clermont le 16 Février 1528. âgé de 22 ans, dont il ne prit poſſeſſion en perſonne que le 2 Janvier 1535. il aſſiſta au concile de Trente, amena les Jeſuites en France, & leur donna le collége, dit de Clermont à Paris (*b*), & pluſieurs autres, dans la province d'Auvergne. Il fonda auſſi un hôpital à Clermont, & mourut le 22 Octobre 1560. âgé de 53 ans : ſon corps fut porté au couvent des Minimes de Beauregard, qu'il avoit fondé, & enſuite à l'Egliſe des peres Jeſuites de Bilhom. *Antoine* du Prat III. du nom, eut encore un fils naturel, nommé *Nicolas* Dangu, abbé de Juilli, conſeiller d'Etat, maître des requêtes, chancelier de Navarre en 1555. évêque de Séez, puis de Mande, mort en 1567.

*Antoine* du Prat IV. du nom, ſeigneur de Nantouillet & de Preci, baron de Thiern & de Thouri, chevalier de l'ordre du roi, prevôt de Paris en 1547. épouſa *Anne* d'Alegre, dont il eut, entr'autres enfants, *Antoine* du Prat V. du nom, & *François* du Prat, qui a fait la branche des barons de Viteaux.

*Antoine* du Prat V. du nom, ſeigneur de Nantouillet & de Preci, baron de Thouri, fut reçu prevôt de Paris à la place de ſon pere, le 19 Février 1553. & mourut en 1589. laiſſant, entr'autres enfants, d'*Anne* de Barbançon, ſon épouſe, *Michel-Antoine* du Prat, ſeigneur de Nantouillet & de Preci, baron de Thouri, tué en duel par le comte de Sault le 12 Mars 1606. qui eut, entr'autres enfants, de *Marie* Seguier, ſon épouſe, *Louis-Antoine* du Prat, marquis de Nantouillet & de Preci, baron de Thouri, mort au mois d'Avril 1681. âgé de 81 ans. Celui-ci eut de *Magdelene* de Baradat, qu'il épouſa le 16 Novembre 1626.

1. *Louis* du Prat, marquis de Nantouillet, commandant les gendarmes du cardinal Mazarin, tué

(*a*) *Il augmenta l'Hôtel-Dieu de Paris d'une belle ſalle & d'un grand portique de pierres de taille, du côté du petit-pont, à la droite duquel ſe voit ſa ſtatue à genoux en habit de cardinal, & les mains jointes.*

(*b*) *Aujourd'hui le collége de* Louis le Grand.

à la bataille de Saint Antoine en 1652. âgé de 22 ans.

2. *Henri* du Prat, marquis de Nantouillet, après son frere, commandant le régiment de cavalerie de la reine Anne d'Autriche, marié 1. à *N*..... de Gerante de Senas. 2. à *Louise* Dagueſſeau, veuve de *Philippe* Gruyn, receveur général des finances à Alençon. Il mourut ſans enfants en 1697.

3. *Louis-Antoine* du Prat, lieutenant dans le régiment de ſon frere.

4. *François* du Prat, comte de Barbançon, qui ſuit.

5. *Genevieve* du Prat, morte ſans alliance.

6. *Magdelene* du Prat, mariée à *Gilbert* Chaſlus, marquis de S. Prieſt.

*François* du Prat, dit le chevalier de Nantouillet, comte de Barbançon, marquis de Cani, ſubſtitué aux nom & armes de Barbançon, par *Louis* de Barbançon, marquis de Cani, frere d'*Anne* de Barbançon, ſa biſayeule, mort ſans alliance, fut capitaine de cavalerie au régiment de la reine, premier maître d'hôtel de Philippe de France, duc d'Orléans, & mourut le 24 Juin 1695. laiſſant d'*Anne-Marie* Colbert de Terron, fille de *Charles* Colbert, ſeigneur de Terron, marquis de Bourbonne, conſeiller d'Etat, morte en 1719.

1. *François* du Prat de Barbançon, qui ſuit.

2. *Henri* du Prat, chevalier de Malte, dit le chevalier de Barbançon.

*François* du Prat de Barbançon, comte de Barbançon, colonel d'un régiment d'infanterie, épouſa *Claire-Charlotte-Seraphine* du Tillet, fille de *Jean-François* du Tillet, comte de S. Matthieu, & de *Jeanne* de Rohan. Il eſt mort le 15 Décembre 1749. & a laiſſé,

1. *Louis-Antoine* du Prat, marquis de Barbançon, né le 3 Août 1716. maréchal de camp du premier Janvier 1748. veuf du 15 Juin 1750. d'*Antoinette-Eléonore* de Faye de la Tour Maubourg, morte en couches d'un fils.

2. *François-Antoine* du Prat, chevalier de Malte, & trois filles, dont une religieuſe aux Chazes en Auvergne.

*François* du Prat, quatrieme fils d'*Antoine* du Prat IV. du nom, & d'*Anne* d'Alegre, mort en 1583. a fait la branche des barons de Thiern & de Viteaux. Il eut d'*Anne* Seguier ſa femme, *Antoine* du Prat, baron de Formeries, de Thiern & de Viteaux, marié à *Chreſtienne* de Sayve, dame de Jumeaux, en Bourgogne, qui fut mere d'*Antoine* du Prat, baron de Viteaux & de Formeries, mort au mois d'Août 1648. laiſſant de *Claude* des Barres ſa femme, fille de *Pierre* des Barres, baron de Ruffei, preſident au parlement de Dijon, qu'il épouſa en 1632.

1. *Louis-Antoine* du Prat, baron de Viteaux, qui ſuit.

2. *René* du Prat, mort le 18 Septembre 1642. âgé de ſix ans.

3, 4, 5 & 6. *N*.... *N*.... *N*.... *N*.... du Prat, filles, mortes ſans avoir été mariées.

7. *N*.... du Prat, religieuſe à Châtillon-ſur-ſeine.

*Louis-Antoine* du Prat, baron de Viteaux, épouſa *Anne* Lenet, fille de *Pierre* Lenet, procureur général au parlement de Dijon, & de *Nicole* de Souis (*alias*) *Françoiſe* de Grand, dont il eut,

1. *Louis-Antoine-Bernard* du

Prat, dit le marquis de Formeries, & colonel d'infanterie, mort ſur la fin de l'année 1713. ſans laiſſer de poſtérité de *N.....* Bourgoin, fille de *Charles* Bourgoin, marquis de Folin, & de *Marguerite-Françoiſe* Amelot, qu'il avoit épouſée peu auparavant.

2. *Jacques* du Prat.

3. *Antoinette* du Prat.

*Anne* du Prat, ſeigneur de Veyrieres & de Bouſde, juge de la ville d'Iſſoire, bailli d'Annonai, capitaine de la forteresſe d'Argental, eſt l'auteur de la branche des ſeigneurs de Gondole, & il étoit le ſecond fils d'*Antoine* du Prat II. du nom, ſeigneur de Veyrieres, & de *Jeanne* l'Aubeſpine, ſa ſeconde femme. Cette branche s'eſt éteinte dans la perſonne de *Jean-Baptiſte-Gaſton* du Prat, ſeigneur de Ribes & de Layre, qui vivoit dans le dix-ſeptieme ſiécle.

Les armes de la maiſon de du Prat ſont : *d'or à la faſce de ſable, accompagnée de 3 trefles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

P. Anſelme, *Tome VI. page* 453.

PREAUX : Les ſeigneurs de ce nom, ſortis de *Jacques* de Bourbon I. du nom, ſeigneur d'Argies, de Preaux, &c. troiſieme fils de *Jacques* de Bourbon I. comte de la Marche, connétable de France & de *Jeanne* de Saint Paul, mort en 1417. n'ont formé que deux degrés, ſon fils *Pierre* de Bourbon chevalier ſeigneur de Preaux, étant mort en octobre 1422. ſans laiſſer de poſtérité.

Les armes : *d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bande de gueule, une bordure auſſi de gueule.*

PREAULX : *Joſeph-François* de Paule de Preaulx, fils de *Joſeph* de Preaulx, marquis de Preaulx, épouſa le 2 Novembre 1755. dans la ville de Château-Gontier en Anjou, *Catherine-Jeanne* du Tertre de Sancé.

PRECIPIANO, en Franche-Comté : *de gueule à une épée d'argent miſe en faſce.*

PREL : *de gueule au chef couſu de ſinople, chargé d'un pal d'argent.*

PRESILLI : *de gueule au ſautoir d'or.*

PRESSIGNI, en Anjou : *coupé, la partie de chef encore coupée en deux, la premiere pallée, contre-pallée d'or & d'azur, au 2 gironné de 8 pieces de même, la ſeconde faſcée & contrefaſcée de même, ſa partie de la pointe auſſi de même, ſur le tout un écuſſon d'argent en cœur.*

PRESTRE DE VAUBAN, maiſon originaire de Bourgogne, qui a donné dans la branche cadette un Maréchal de France.

*Emery* le prêtre, ſeigneur de Vauban, paroiſſe de Baſoches, frere de *Jean* le prêtre, docteur de Sorbonne, grand vicaire & archidiacre de Châlons en Champagne, vivoit en 1550. & étoit mort en 1591.

Son fils *Jacques*, ſeigneur de Vauban & de Campignolles, ſervit ſous le prince de Conti avec la nobleſſe de Nivernois en 1595, & mourut âgé de 96 ans. Il eut deux fils de *Françoiſe* de la Perrierre, *Paul* le Prêtre, & *Urbain* le Prêtre, qui tous les deux ont fait branches, rapportées l'une après l'autre.

*Antoine* le Prêtre, comte de Vauban, petit-fils de *Paul* a ſervi pendant 58 ans dans une guerre preſque continuelle. Il commença en 1672 ; fut lieutenant dans le régiment de Normandie

en 1674 ; brigadier des armées du roi au ſiége de Beſançon ; maréchal de camp en 1702 ; lieutenant général & gouverneur de Bethune en 1704 ; il en ſoutint le ſiége en 1710. pendant quarante-deux jours de tranchée ouverte ; ſervit à la défenſe de Lille en 1708 ; fit en chef le ſiége de Barcelonne ſous le maréchal de Berwick, & mourut en 1731, âgé d'environ 72 ans. Il eut de *Henriette* de Buſſeuil,

1. *Jacques-Philippe-Sebaſtien* le Prêtre, comte de Vauban, guidon de gendarmerie, lieutenant général en Franche-Comté en 1731.

2. *Louis-Gabriel* le Prêtre, dit le *Chevalier de Vauban*, lieutenant alors dans le régiment du roi infanterie.

3. *Perrette* le Prêtre, religieuſe au Port-Royal le 22 Mars 1722.

4. *Jeanne-Louiſe* le Prêtre.

*Urbain* le Prêtre, ſeigneur de Vauban, ſecond fils de *Jacques* le Prêtre, & de *Françoiſe* de la Perriere, eſt pere par *Edmée* de Carmignolles de

*Sebaſtien* le Prêtre, né le premier Mai 1633. Il fit voir dès ſa premiere jeuneſſe des talents & un genie extraordinaire pour les fortifications, ſur leſquelles il a compoſé pluſieurs ouvrages, imprimés depuis ſa mort. Il commença à porter les armes en 1650. étant alors âgé de 17 ans, ſa capacité ſoutenue d'une grande valeur le rendit digne des premiers emplois militaires. En 1658. il conduiſit en chef les ſiéges de Gravelines, d'Ypres & d'Oudenarde. Le roi le fit brigadier de ſes armées en l'année 1674. maréchal de camp en 1676. commiſſaire général des fortifications de France en 1678. lieutenant général de ſes armées en 1688. fut nommé grand croix de l'ordre miliraire de S. Louis le 8 Mai 1693. honoré de la dignité de maréchal de France le 14 Janvier 1703. & mourut à Paris le 30 Mars 1707. âgé de 74 ans. Il a porté la maniere de fortifier les places, de les attaquer & de les défendre à un degré de perfection, auquel perſonne n'étoit encore parvenu. Il en a fortifié plus de 300. il a commandé en chef aux attaques de 53 ſiéges. Il étoit académicien honoraire de l'académie des ſciences. On a loué ſon attachement extrême au bien de l'Etat, & ſon mépris pour les richeſſes ; car ſes gratifications furent toujours employées au ſervice du roi. Il n'eut que deux filles, toutes deux mariées, & mortes. *Jeanne-Françoiſe*, la cadette, a porté la terre de Vauban dans la maiſon d'Uſſé, par ſon mariage avec *Louis-Bernin* de Valentiné, marquis d'Uſſé.

*Henriette* de Buſſeul,(a) femme d'*Antoine* le Prêtre, comte de Vauban, lieutenant-général des armées du roi, grand-croix de l'ordre militaire de Saint Louis, mort en Avril 1731. a pour enfants,

1. *Jacques-Philippe-Sebaſtien* le Prêtre, comte de Vauban, maréchal de camp du premier Janvier 1748. lieutenant-général en Franche-Comté, marié à *N...* de la Queille de Châteaugeai.

2. *Louis-Gabriel*, dit le cheva-

(a) *La ſeigneurie de Saint Sernin, dans le Mâconnois, fut portée en mariage par cette dame, à* Antoine *le Prêtre, comte de Vauban, & elle fut érigée en comté, par lettres du mois d'Août 1725.*

lier de Vauban, capitaine de grenadiers du régiment du roi, avec commiſſion de colonel, appellé le marquis de Vauban, marié le 26 Février 1753. à *Marie-Victoire* de Baurepaire.

3. *Perrette*, abbeſſe de Port-Royal-des-Champs, lez Paris.

Les armes : *d'azur au chevron d'or ſurmonté d'un croiſſant montant d'argent, & accompagné de 3 treſles, 2 & 1.*

PRESTRE (le), de Bretagne : *de gueule à 3 écuſſons d'hermines 2 & 1 ; à la bordure engrêlée d'or autour du grand écuſſon.*

PRETVAL : *d'or à la bande de gueule, chargée de 3 beſans d'argent 2 & 1.*

PREVILLE : *d'or à 3 aigles d'azur 2 & 1.*

PREUILLY : Premiere baronnie de Tourraine, qui fut long-tems poſſédée par la maiſon d'Echivard, dite de Preuilly. *Marguerite*, héritiere de Preuilly la porta en dot en 1421. à *Pierre* Frotier. *Jean* Frotier, leur arriere petit-fils vendit avant 1530. la baronnie de Preuilly, avec ſes autres terres à *Louis*, ſeigneur de Clermont & de Gallerande. Cette baronnie a enſuite paſſé dans les maiſons du Geneſt, de Luxembourg, de la Rochefoucauld, Barbezier, de Chataigner, de Vendôme, de Crevant, d'Humieres, de Tonnelier, de Breteuil, & elle eſt aujourd'hui dans celle de Gallifet, famille noble & ancienne du Dauphiné. *Voyez* GALLIFET.

PREVOST DE LA CROIX : *d'argent à 3 hures de ſanglier de ſable.*

PREVOST DE SAINT CYR : *d'or au chevron renverſé d'azur accompagné en chef d'une mollette de gueule, & en pointe d'une aigle poſtée & éployée de ſable.*

PREZ (des) : Ancienne maiſon éteinte du Quercy qui a donné un maréchal de France ; un cardinal archevêque d'Aix & ſept ou huit évêques.

*Raymond*, ſeigneur des Prez le premier dont le pere Anſelme faſſe mention, vivoit en 1286. *Raymond* des Prez II. du nom ſon fils, laiſſa encore, entr'autres enfants, *Raymond* des Prez III. du nom qui a continué la branche. *Pierre* des Prez, docteur en droit civil, puis cardinal du titre de Sainte Pudentiane & enſuite de Preneſt, fût d'abord évêque de Riez, enſuite archevêque d'Aix en 1319. créé cardinal en Décembre 1320. évêque de Paleſtrine & vice-chancelier de l'égliſe romaine. Il ſe trouva aux élections des papes Benoît XII. & Clement VI. ce dernier l'envoya légat en France en 1342. pour moyenner la paix entre les rois de France & d'Angleterre. Il fut auſſi préſent en 1346. au ſerment que l'empereur charles IV. fit à ſon élection de garder les droits de l'egliſe & aſſiſta en 1352. à l'élection du pape Innocent VI. il mourut de la peſte à Avignon le 16 Mai 1361. il peut avoir eu pour freres, *Jean* des Prez, évêque de Caſtres en 1338. quelques-uns le diſent neveu, & d'autres, frere du cardinal ; & *Raymond* des Prez, évêque de Clermont en 1337. mort en 1340.

Cette branche aînée a fourni neuf degrés, & a fini à *Antoine* des Prez, ſeigneur de Montpezat, &c. il mourut du vivant de ſon pere au retour du voyage d'Italie où il avoit accompagné le roi charles VIII. Il eut de *N...* dame de la Cortade, ſon épouſe, 1. *Pierre* des Prez, ſeigneur de Montpezat,

mort ſans enfants, de *Jeanne* de Lutech. 2. *Jean* des Prez, doyen de Montpezat, abbé de la Garde en 1509. évêque de Montauban en 1519. il fonda une égliſe collégiale au diocèſe de Cahors l'an 1520. & donna les biens de la maiſon des Prez à *Antoine* de Lettes ſon neveu, & mourut en 1539. 3. *Blanche* des Prez, qui épouſa *Antoine* de Lettes, ſeigneur de Puechlicon, dont les deſcendants prirent le ſurnom de des Prez, 4. *Jeanne* des Prez, mariée à *Robert-Cormier*, ſeigneur de Cramet.

*Nicolas* de Lettes, chevalier ſeigneur de Campendu, de Paraſa, &c. a continué la branche des ſeigneurs de Montpezat avec le ſurnom de Lettes. Il fut grand-maître des Eaux & Forêts de Languedoc, capitaine de Saintes, maître d'hôtel du duc d'Anjou, auprès duquel il fut en grand crédit; & en cette qualité de capitaine & châtelain du Pont de Saintes, il ſervit ès années 1353. aux guerres de Gaſcogne avec trois écuyers & trois ſergents. Son ſceau eſt dans une quittance du 13 Août 1355. en une *bande chargée de trois étoiles* avec un chef chargé d'un *écuſſon*, ſur lequel il paroît comme *une croix ancrée*. *Antoine* de Lettes, un de ſes deſcendants au quatrieme degré, dit des Prez, ſeigneur de Montpezat, chevalier de l'ordre du Roi, étoit l'un de ſes valets tranchants en 1516. gentilhomme ordinaire de ſa chambre en 1520. gouverneur & lieutenant général en Languedoc; il ſe fit connoître à la bataille de Pavie où il demeura priſonnier en 1524. Le roi, qui paya ſa rençon, ſe ſervit de lui pour donner de ſes nouvelles à madame la regente & lui faire entendre ſes ordres ſecrets; il le dépêcha auſſi pluſieurs fois vers l'empereur, le fit capitaine de 50. hommes d'armes de ſes ordonnances en 1525. Il fut créé maître particulier des eaux & forêts de Poitou le 8 Janvier 1527. il ſervit depuis au ſiége de Naples en 1528. fut pourvu de la capitainerie de Montluçon en Bourbonnois la même année & envoyé en ambaſſade en Angleterre: il défendit avec ſa compagnie de gendarmes la ville de Foſſan, contre les forces Impériales en 1536. Il forma l'entrepriſe du ſiége de Perpignan en 1541. qui n'eut pas le ſuccès qu'il avoit eſpéré: il fut établi gouverneur de Languedoc à la place du connétable de Montmorenci en 1542. & fut honoré du bâton de maréchal de France le 13 Mars 1543. à la place & après la mort du maréchal d'Aubigni, de la maiſon de Stuart. Il ne jouit pas long-tems de cette dignité, étant mort le 26 Juin 1544. il eut, entre autres enfans, *Melchior* qui ſuit, & *Jacques* des Prez, abbé de Lieu-Dieu, de Noaillé, & de l'Etoile, évêque de Montauban. Il fut tué près de Cauſſade le 25 Janvier 1589. *Melchior* des Prez, ſeigneur de Montpezat, maître des eaux & forêts & ſénéchal du Poitou, chevalier de l'ordre du roi, ſon lieutenant en Guyenne, eſt qualifié *gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lieutenant de la compagnie de cent lances, duc de Guiſe* dans une quittance du 6. Août 1559. Il eut d'*Henriette* de Savoye, marquiſe de Villars, ſon épouſe, quatre garçons & quatre filles, entre autres, 1. *Emmanuel-Philibert* des Prez, marquis de Villars, nommé chevalier des ordres du roi en 1618. ſans avoir été reçu, qui fut bleſſé au ſiége de Montauban le 2 Septembre

1621. & mourut peu de jours après ſans laiſſer de poſtérité. 2. *Henri* des Prez nommé à l'évêché de Montauban qu'il quitta : il devint capitaine de 50. hommes d'armes, gouverneur de Murer, de Grenade; fut auſſi nommé chevalier des ordres du roi; fit ſes preuves en 1618. devant les marquis de Treſnel & de Paloiſeau, commandeurs des ordres du roi, commiſſaires députés, & mourut le 14 Août 1619. ſans avoir été reçu & ſans enfants.

Les armes de la maiſon des *Prez* ſont : *d'or à trois bandes de gueule, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.* P. Anſelme Tom. VII. pag. 185.

PREZ (des), en Champagne : *d'or au lion naiſſant de gueule, coupé d'azur.*

PREZ (des), de Bretagne : *d'argent à huit loſanges de gueule, 4 en chef, & 4 en pointe, croiſſant un de ſable montant en abîme.*

PRIE : Cette maiſon tire ſon nom de la terre de Prie en Nivernois, où elle a poſſédé pluſieurs autres terres conſidérables auſſi-bien que dans le Berry, entr autres, celle de Buſançois (a) : il en eſt ſorti un cardinal, un grand pannetier, deux grands-queux, un grand maître des arbalêtriers de France, un chevalier des ordres du roi, des capitaines decompagnies d'ordonnances, & autres officiers de diſtinction. La maiſon de *Prie* tient par des alliances, la plûpart réitérées, aux anciennes maiſons de Bertrand-Briquebec, de Chauvigny, de Sully, de Craon, de Parthenai-l'archevêque, de Boulogne, de Châlons, d'Amboiſe - Chaumont, de Grailly-Foix, d'Albret-Navarre, aux maiſons exiſtantes de la Tour d'Auvergne, de Rohan-Guemené, de Rohan-Soubiſe, de Montmorenci-Laval, de Montmorenci-Luxembourg, de la Tremoille, d'Uzès, de Beauvilliers, d'Aumont, de Gêvres, de Mailly, de Chabannes, de Bethune, de Rochefort-d'Aloigny, de Choiſeul, de Beauveau, d'Alegre, de Senneterre, de Sainte-Maure, de la Baune-Montrevel, de Rouxel-Medavi, & à pluſieurs autres des premieres du royaume.

La maiſon de Prie eſt connue depuis *Geoffroi*, ſire de *Prie*, qui fut préſent en 1178. à une donation faite par la comteſſe de Nevers, aux religieuſes de Notre-Dame de la Ferté-ſur-l'Iſeure : un de ſes deſcendants, *Philippe* de Prie, ſeigneur de Moulins en Berry, qualifié chevalier Banneret, étoit en 1338. ſénéchal de Beaucaire, & de Niſmes, dignité, qui n'étoit alors donnée qu'aux perſonnes de la plus haute naiſſance. Ce ſeigneur, qui ſervit le roi Philippe-de-Valois, dans différentes expéditions, laiſſa de ſa femme *Iſabeau* de Sainte-Maure, *Philippe* de Prie, dit le Borgne, ſeigneur de Moulins. Celui-ci étoit en 1342. maître d'hôtel du duc de Normandie, qui fut depuis le roi Jean, & qui en recompenſe de ſes ſervices le fit capitaine ſouverain & général au bailliage de Bourges, & de cinquante hommes d'armes de ſa compagnie.

Son fils *Jean VII.* qualifié ſire de Prie, & de Buſançois, ſeigneur de Châteauclor, de Gargileſſe & de Theſmillon, chevalier Banneret, fut appellé, ſuivant des mémoires manuſcrits, *Paon* de Prie, à cauſe de ſa magnificence. Il ſe

(a) *La terre de Buzançois, l'une des plus conſidérables du Berri, appartient aujourd'hui au duc de Saint Aignan.*

distingua principalement par sa fidelité envers le roi *Jean*, fait prisonnier à la bataille de Poitiers, & envers le dauphin, régent du royaume, depuis roi sous le nom de Charles V. il fut un des principaux barons du Berri, qui prirent les armes pour défendre cette province, contre l'invasion des troupes du prince de Galles. Il eut de sa femme, entr'autres enfants *Philippe* Courault, *Jean VIII.* chevalier, sire de Prie, & de Busançois, conseiller & chambellan du roi, allié avec *Isabeau* de Chanac, de laquelle il laissa *Jean* & *Antoine* de Prie. L'aîné mérita par ses services d'être élevé la dignité de grand pannetier de France, & s'attira par sa fidélité envers son souverain la haine du roi d'Angleterre, qui confisqua la terre de Prie, que Charles VII. rendit depuis aux héritiers légitimes. *Jean* fut tué en 1427. d'un coup de viretón, en défendant, contre les Anglois, la grosse tour de Bourges, dont il étoit capitaine.

*Antoine*, frere puîné de *Jean VIII.* qui l'avoit forcé dans sa jeunesse à se faire religieux dans l'abbaye de Déols, avoit passé depuis dans l'ordre de Saint Jean de Jerusalem. Après la mort sans enfants de ce frere aîné, il obtint dispense de ses vœux; il s'allia avec Magdelene d'Amboise, & continua la lignée, étant devenu sire de Prie & de Busançois, seigneur de Montpoupon, de Moulins & de Thesmillon. Il fut chevalier, conseiller & chambellan du roi Charles VII. & du dauphin, & en 1431. grand-queux de France. Il prenoit la qualité de premier baron de Tourraine: il assista au lit de justice à Vendôme pour la décision du procès du duc d'Alençon, & y fut assis à droite sur la même ligne que le haut banedes ducs & comtes, pairs de France. Il vendit la seigneurie de Prie à *Imbert* de la Platriere, seigneur de Bourdillon; par son testament il ordonna que douze pucelles vêtues de robes blanches de fin lin, porteroient chacune à son enterrement un flambeau de cire blanche, du poids de deux livres; il laissa, entr'autres enfants, trois fils, qui furent élevés aux premieres dignités.

*Louis I.* de Prie, fils aîné d'*Antoine*, chevalier, baron du Busançois, seigneur de Montpoupon & de Thesmillon, conseiller & chambellan du roi, fut aussi grand-queux de France. Cette charge fut supprimée après sa mort, & l'exercice en fut réuni à celle de grand-maître de l'hôtel du roi. Il voulut que ses funerailles se fissent, comme celles de son pere, en doublant le nombre des pucelles. Il portoit, ainsi que son pere, l'écu *écartelé au 1 & au 4 de gueule à trois tierces-feuilles d'or*, qui est Prie, *au 2 & 3 d'or, à une aigle à deux têtes de sable, couronnée de gueule, qui est* Busançois. *Louis*, sire de Prie, avoit été allié à *Jeanne* de Salazart, fille de *Jean* Salazart, seigneur de S. Just & de Marcilly, & de *Marie* la Tremoille, dame de Saint Fargeau. Leurs petits-fils *Gabriel* & *René* de Prie, moururent sans postérité.

*René* de Prie, fils puîné d'*Antoine*, & cousin germain par sa mere, du cardinal d'Amboise, fut grand archidiacre de Bourges, proto-notaire apostolique, doyen de Saint Hilaire de Poitiers, abbé commandataire de Sainte Marie de Levroux, de Notre-Dame du Landais, du Bourg-Dieu, de la Prée sur Arnon, & de Lire, évêque successivement de Leitoure, de Limoges, de Bayeux, enfin cardinal

cardinal en Janvier 1506. & nommé le cardinal de Bayeux : il fut un des membres du sacré collége, qui tinrent le concile de Pise contre le pape Jules II. il mourut le 9 de Septembre 1516. & fut enterré dans son abbaye de la Prée.

*Aimard I.* de Prie, troisieme fils d'*Antoine*, chevalier, seigneur de Montpoupon, de la Motte, de Lezillé, de Thesmillon, &c. conseiller & chambellan du roi, capitaine de cinquante lances de ses ordonnances, & gouverneur du Pont Saint-Esprit, fut grand maître des arbalêtriers de France, charge qui a été supprimée après sa mort, arrivée en 1527. c'est sa postérité qui subsiste.

Il avoit été marié deux fois. De sa premiere femme, *Claude* de Choiseul de Troyes, il n'eut que deux filles. La seconde femme, *Claude* de la Baume-Montrevel, le fit pere d'*Edme* de Prie, chevalier, seigneur de Montpoupon, de Lezillé, de Touci, de Thesmillon, de la Grange-Fossegillet, &c. Celui-ci fut capitaine de cinquante hommes d'armes, des ordonnances du roi, gouverneur & lieutenant pour le roi en la ville d'Auxerre, & pays Auxerrois, lieutenant général au gouvernement de Tourraine, Blaisois & Vendômois, & chevalier de l'ordre du roi ; de son mariage avec *Charlotte* de Rochefort de Pleuvaut, naquit, entr'autres enfants,

*René* de Prie, chevalier, baron de Touci, seigneur de Montpoupon, de Lezillé, de Thesmillon, &c. écuyer d'écurie du roi Charles IX. gouverneur de Tourraine. Celui-ci qui fut aussi chevalier de l'ordre du roi, épousa le 19 Novembre 1559. *Josine* de Selles, fille unique d'*Antoine* de Selles, seigneur de Benzenville, & de *Magdelene* de Revenel. Leur fils aîné *Aimard II.* de Prie, chevalier marquis de Touci, baron de Montpoupon, seigneur de Thesmillon, &c. capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du roi, & chevalier de ses ordres, fut député par la Noblesse du bailliage d'Auxerre aux Etats-Généraux en 1614. C'est en conséquence de son mariage avec *Louise*, fille & héritiere pour moitié de *Guillaume* Hautemer, chevalier, comte de Grancei, seigneur de Fervaques, de Planes, &c. maréchal de France, & chevalier des ordres du roi, dit le maréchal de Fervaques, que la maison de Prie se trouve transplantée en Normandie.

*François* de Prie, troisieme fils d'*Aimard II.* & le seul qui ait continué la lignée, eut du chef de sa mere, la baronnie de Planes en Normandie, & fut pere d'*Aimar* de Prie, chevalier, baron de Planes, seigneur de Coquainvilliers, du Chêne, de Marigni, &c. maréchal de batailles des camps & armées du roi. Celui-ci eut pour fils *Louis II.* & *François-Léonor* de Prie.

*Louis II.* de Prie, baron, puis marquis de Planes, dit le marquis de Prie, fut colonel d'un régiment de cavalerie de son nom, brigadier des armées du roi, chevalier de ses ordres, son ambassadeur auprès du roi de Sardaigne, l'un des seigneurs attachés à l'éducation de Sa Majesté, gouverneur de Bourbon-Lanci, & lieutenant général au gouvernement du bas Languedoc ; c'est en sa faveur que les terres réunies de Planes, de Courbepine, furent érigées en marquisat sous le nom commune de Planes, par lettres du mois de Février 1724. Il avoit eu conjointement avec la duchesse

de la Ferté, sa cousine, l'honneur de tenir sur les fonts de baptême le roi Louis XV. glorieusement regnant. Il est né le 9 Mars 1673. a épousé le 5 Juin 1744. *Anne* de Biodos, fille de *Jean*, marquis de Casteja, gouverneur de Toul, morte sans enfants. Il est mort en .....

*François-Léonor*, dit le comte de Prie, capitaine de cavalerie, reçu en 1723. chevalier de l'ordre de Saint Lazare, a eu de sa femme, *M. Magdelene-Genevieve* Loquet de Tolleville, *Louis* de Prie, né le 25 Fevrier 1734. dit le comte de Prie, gouverneur de Bourbon-Lanci, mousquetaire de la garde ordinaire du roi, dans la premiere compagnie, marié le 24 Novembre 1754. avec *Louise-Camille-Victoire* de Villette, fille de *Pierre-Charles* de Villette, écuyer, seigneur du Plessis-Longueau, de Bazicourt, d'Houdancourt, de Saron, du Portail, &c. conseiller du roi en ses conseils, commandeur, trésorier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, trésorier général de l'extraordinaire des guerres; & de *Thérese-Charlotte* Cordier de Launai.

La maison de Prie porte pour armes: *de gueule, à trois tierces-feuilles d'or 2 & 1.* son ancien cri de guerre & *cant d'oiseaux*, & sa devise, *non degener ortu.*

Ce que je viens de rapporter de la maison de Prie, est tiré du mercure du mois de Mars 1755. *Voyez* l'Histoire généalogique des grands officiers de la couronne; l'histoire de Berri par la Thaumassiere; l'histoire généalogique de la maison de Chateigner, par *André* du Chêne; les mémoires de *Michel* de Marolles, abbé de Villeloing, &c.

PRIGENT, de Bretagne: *d'azur à une fasce d'or, & 3 étoiles à 6 raies de même.*

PRINGLES DE VARENGES (des): *d'argent à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles d'or.*

PRIVAS, de Provence: *d'or à une croix de gueule, cantonnée de 4 guivres, ou serpents tortillés, posés en pal & adossés.*

PROISI, en Picardie: *de sable à 3 lions d'argent armés & lampassés de gueule.*

PROVENCE: Ce pays le premier des Gaules, que les Romains soumirent, passa vers l'an 435. sous la domination des rois Bourguignons, à la réserve d'Arles, & de quelques autres villes. Après la défaite de leur roi Gombault, par Clovis I. les François se saisirent de la Provence. Théodoric, roi des Ostrogots les en chassa, mais Vitiges, l'un de ses descendants, céda l'an 535. ce pays avec Marseille aux rois d'Austrasie, dans le partage de la Monarchie, entre les enfants de Louis le Débonnaire; la Provence, échut avec l'Empire, & la Bourgogne à Lothaire, dont les fils, Charles & Lothaire, possederent successivement la Provence en titre de royaume. Ces princes étant morts sans postérité, leur oncle, Charles le Chauve, roi de France, reprit la Provence, où il établit l'an 869. pour comte, son beau-frere, *Boson*, qui se révolta, & se fit roi de Provence en 879. son fils *Louis*, dit l'aveugle, donna ce comté à son parent. *Hugues*, qui usurpa le royaume de Bourgogne, sur le fils de son bienfaiteur, & il donna l'an 916. le comté d'Arles ou de Provence, à *Boson II.* fils de *Richard*, duc de Bourgogne, confirmé en 930. par Rodolphe, roi de Bourgogne.

*Charles*, dernier comte de Provence, mort le 11 Décembre 1481. inſtitua par ſon teſtament, fait la veille de ſa mort, le roi Louis XI. ſon héritier univerſel, à condition que la Provence ſeroit inaliénable de la couronne Louis XV. a fait revivre la terre du comté de Provence, dans la perſonne de *N*.... de Bourbon, troiſieme petit fils de France, né le 17 Novembre 1755.

Le marquiſat de Provence fut poſſedé dès l'onzieme ſiécle, par les comtes de Toulouſe. Il étoit une partie de l'ancien comté de ce nom. Avant le partage fait en 1125. entre les maiſons de Toulouſe & de Barcelone, ceux dont elles tiroient leurs droits, avoient poſſedé par indivis, tout le comté de Provence. Depuis ce partage, la portion, qui échut aux comtes de Toulouſe, fut appellée marquiſat de Provence, & comprenoit, ce qu'on appelle le comtat Venaiſſin, & la moitié de la ville d'Avignon, dont l'autre appartenoit aux comtes de Forcalquier. *Rotbold*, deuxieme fils de *Boſon II.* fut comte, ou marquis de Provence, avec ſon frere *Guillaume I.* en 1108. *Jeanne* fille de Raimond VII. & ſon héritiere, épouſa *Alphonſe* de France. Cette comteſſe, par ſon teſtament du 23 Juin 1270. a légué à *Charles* d'Anjou, comte de Provence, le comtat Venaiſſin. Cependant *Philippe* le Hardi, héritier d'*Alfonſe*, s'en mit en poſſeſſion, & le céda au pape en 1273. Le roi Philippe le Bel remit au roi Charles II. d'Anjou, les droits qu'il avoit ſur la ville d'Avignon, que la reine Jeanne I. engagea l'an 1348. au pape Clément VII. contre la défenſe expreſſe portée dans le teſtament du roi *Robert* ſon aïeul.

PROVOT DE LA TOUCHE, de Bretagne : *d'argent à 2 bandes de ſable*

PROUVERVILLE : *de..... ſemé d'etoiles de..... à un lion de .....*

PROUVILLE, en Picardie : *de ſinople, à la croix engrêlée d'or.*

PRUNELÉ : Maiſon originaire de Beauce, du nombre de celles, dont l'origine ſe perd dans l'antiquité des temps. Le plus ancien, dont la mémoire ſe ſoit conſervée par les titres, eſt *Guillaume* Prunelé I. du nom, qui vivoit ſous le regne de Philippe Auguſte. *Nicolas* de Prunelé, iſſu de lui au quatrieme degré, chevalier, ſeigneur, baron d'Eſneval, & de Pavilli, Vidame de Normandie, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, mourut ſans avoir été marié au mois de Novembre 1653. étant le dernier des mâles de la branche aînée de la maiſon de Prunelé. *Françoiſe* de Prunelé, veuve d'*Anne* de Tournebu, baron de Livet, &c. & *Eliſabeth* de Prunelé, comteſſe de Mouci, partagerent entr'elles en 1638. la ſucceſſion de leur frere. *Françoiſe* eut pour ſa part la baronnie d'Eſneval avec le Vidamé de Normandie, la châtellenie de Pavilli, & le vicomté de Combliſi (a). *Eliſabeth* de Prunelé, comteſſe de Mouci, eut pour ſa part de la ſucceſſion de ſon frere, les terres & châtellenies d'Herbaut, Gazeran,

(a) *Elle fit une donation de la baronnie d'Eſneval, & du Vidamé de Normandie au mois de Novembre 1677. ſous condition & à la charge d'en prendre les nom & armes, à* Robert *le Roux, baron d'Acquigni, ſon petit-fils.*

Machenain ville, & Beauverger, que *Marie* le Bouteillier de Senlis, ſa fille, porta en mariage à *Henri-Auguſte* d'Orléans, marquis de Rothelin.

Les autres branches de la maiſon de Prunelé ſont, 1. les ſeigneurs d'Ouarville. Ils ont pour auteur *Pierre*, dit *Perroquin* Prunelé, ſecond fils de *Guillaume* Prunelé VI. ſeigneur d'Herbaut, & de *Bertrande* d'Iliers ſa ſeconde femme. Sa poſtérité a fini à *Jacques* Prunelé, écuyer, ſeigneur d'Ouarville, Châteauvieux, & Courbenton, marié le 21 Mars 1528. à *Jeanne* de Fontenil. Il en eut *Louiſe* de Prunelé, dame de Châteauvieux, morte ſans avoir été mariée (*a*), & *Jeanne* de Prunelé, dame d'Ouarville, & de Courbenton, mariée à Jean du Pui, ſeigneur du Molin en Berri, dont elle eut quatre filles toutes mariées.

2. Les ſeigneurs de la porte. Cette branche éteinte a commencé à *Hugues* Prunelé, chevalier, ſire de la Porte, troiſieme fils de *Guillaume* Prunélé IV. ſire d'Herbaut, & de la Porte, & de *Jeanne* d'Averton. Il vivoit en 1335. *Diane-Louiſe* de Prunelé, dame de la Porte & d'Autrui, vendit la terre de la Porte à *François* le Secq, ſecrétaire du roi, par contrat du 22 Décembre 1655, & elle mourut veuve de ſon ſecond mari, *Gilles-François* d'Oſtrel, ſeigneur de Ferlingan, le deux Septembre 1678. agée de 66 ans.

3. Les ſeigneurs & barons de Saint Germain. Ils ſortent des ſeigneurs de la Porte, par *Jacques* de Prunelé I. du nom, chevalier, ſeigneur & baron de Saint Germain, troiſieme fils de *Gilles* de Prunelé, ſeigneur de la Porte, & de *René* le Meſange. Par le partage fait avec ſes freres & ſes ſœurs, il eut pour ſa part & portion la terre de Saint Germain-le-Déſiré, au bailliage de Chartres: ſa poſtérité ſubſiſte dans *Jules-Etienne-Honoré* de Prunelé, né le 16 Mai 1722. fils de *Jules-Céſar* de Prunelé, mort le 14 Mars 1738. âgé de 51 ans. Il a épouſé le 14 Mars 1746. *Marie Genevieve-Gabrielle-Nicole* de Grouches de Chepi, veuve depuis le 17 Mars 1740. de *Jean-Louis* de Leſtendart, marquis de Bully, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, fille de *Nicolas-Antoine* de Grouches, marquis de Chepi, maréchal de camp, & commandeur de l'ordre militaire de Saint Louis, & de *Marie-Geneviéve* Becquin.

4. Les ſeigneurs de Guillerval. Ils ſortent des ſeigneurs de la Porte, par *Lionet* Prunelé, écuyer, ſeigneur de Guillervale en Beauce, fils aîné d'*Hugues* de Prunelé, ſeigneur de la Porte II. du nom, & de *Jeanne* du Pleſſis, ſa ſeconde femme. Il tranſigea avec *Etienne* Prunelé, ſeigneur de la Porte, ſon frere conſanguin, ſur le partage des biens de leur pere, le 14 Décembre 1498. & la terre de Guillerval, lui fut laiſſée en partage. Il vivoit encore en 1527. *Julie* de Prunelé, dame de Guillerval, &c. fille & héritiere de *Jacques* de Prunelé, porta la terre de Guillerval, & les autres biens de la ſucceſſion de ſon pére, à *Jacques* de la Taille ſon mari, dont elle reſta veuve au mois de Janvier 1683. & elle mourut au

(*a*) *Elle ſubſtitua la terre de Châteauvieux à* Catherine *du Pui, ſa niece, & à ſes enfants, en faveur de ſon mariage avec Lancelot du Luc, ſeigneur de Chemerolles.*

château des Eſſars, le 25 Septembre 1695. laiſſant poſtérité.

5. Les ſeigneurs de Jodainville, & de Montpoulin. Ils n'ont formé que deux degrés. *François* de Prunelé, chevalier, ſeigneur de Montpoulin, & en partie de Jodainville, mourut vers l'an 1651. ſans avoir été marié; & laiſſa des mémoires généalogiques, principalement pour ce qui concerne les branches cadettes de ſa maiſon.

6. Les ſeigneurs de Tignonville qui ſortent des ſeigneurs de Guillerval par *Etienne* de Prunelé, troiſieme fils de *François* Prunelé, ſeigneur de Guillerval, & de *Marguerite* du Monceau de Tignonville. Cette branche ſubſiſte dans *N...* de Prunelé, né à Londres le 11 Juillet 1722. fait enſeigne au régiment d'Enguien, en 1732. s'eſt trouvé au ſiége de Philiſbourg, en 1734. il a pour ſœurs *Marie-Anne-Adelaide* de Prunelé, née à Paris le 12 Décembre 1724. & reçue à Saint Cyr en 1731. & *Louiſe-Françoiſe-Leontine* de Prunelé, née le 27 Novembre 1725. Il eſt fils de *Parfait* Prunelé, né le 13 Décembre 1695. & de *Marie* des Acres de l'Aigle.

7. Les ſeigneurs de Liouville, & de Richarville. Ils ſortent des ſeigneurs de la Porte, par *Colinet* Prunelé, troiſieme fils de *Guillaume* Prunelé, ſire de la Porte, de Liouville, &c. & de *Jeanne* Lange, dame de S. Aignan. *Colinet* Prunelé eut de la ſucceſſion de ſon pere la terre de Liouville en Beauce par le partage qu'il fit avec *Gui* Prunelé, ſeigneur de la Porte, ſon frere aîné, le 9 Décembre 1624. Cette branche a fini à *Jacqueline* de Prunelé, héritiere de cette branche, mariée à *N...* de Valleteau, ou Balleteau, écuyer, ſeigneur de la Varenne, & de Romainville par ſa femme. Ils vivoient en 1573. Voyez les *Tabl. Gen.* Part. V. p. 309.

Les armes de la maiſon de Prunelé ſont: *de gueule à ſix annelets d'or, poſés 3, 2, & 1. Voyez* dans le ſupplément de Moreri, la généalogie de cette maiſon dreſſée ſur des titres originaux & des mémoires de famille.

PRUNIER: *Artus* Prunier, ſeigneur de Saint André de Rozan, acheta d'*Antoine*, comte de Clermont, la Seigneurie de Virieu en Dauphiné. Il en fit hommage au roi Dauphin, le 1 Décembre 1573. Il fut premier préſident du parlement de Dauphiné, puis de celui de Provence. Il épouſa *Honorade* de Simiane, mere de *Laurent* de Prunier de Saint André, préſident à mortier au parlement de Grenoble, pere de *Nicolas*, baron de Saint André, en faveur duquel la terre de Virieu, fut érigée en marquiſat, pour lui, ſes héritiers & ayants cauſe, tant mâles que fémelles, par lettres du mois d'Avril 1655. enregiſtrées au Parlement, & en la chambre des comptes de Grenoble, les 23 Juin & 2 Juillet ſuivant.

*Nicolas* Prunier, à ſon retour de l'ambaſſade de Veniſe, fut fait premier préſident du parlement de Dauphiné. Il mourut le 22 Juillet 1692. ayant ſubſtitué le marquiſat de Virieu à ſon frere *Gabriel* de Prunier, préſident à mortier au parlement de Grenoble, qui d'*Anne* de la Croix de Chevriers, eut *Nicolas* de Prunier de Saint André, marquis de Virieu, marié en 1701. à *Chriſtine-Charlotte* de Saſſenage. Leur fils *René-Iſmidon-Nicolas* de Prunier de Saint André, marquis,

de Virieu, gouverneur de Vienne, épousa le 15 Avril 1730. *Françoise-Charlotte* de Beauvais, fille de *Michel-Gabriel*, dit le baron de Beauvais. *Tab. Gén. Part. IV. p.* 129.

Les armes : *de gueule à une tour d'argent, crenelée & sommée d'un donjon de même.*

PUCHOT : *Rolland* Puchot des Alleurs, comte des Alleurs, ambassadeur de France à la Porte, mourut à Constantinople, le 23 Nov. 1754. *Voyez* ALLEURS.

Les armes : *d'azur à l'aigle éployée d'or au chef d'or.*

PUGET : Maison noble & ancienne de Provence. *Bertrand* du Puget épousa le 26 Août 1427. *Marie* de Puet ou Puget de la famille de Puget de Toulouse, fille unique, & seule héritiere de *Guillaume* du Puget, & de *Bertrande* de Calquets, à condition de porter leurs armes, qui étoient : *d'or à un arbre de sinople, au chef d'azur à trois étoiles d'or.* La condition fut acceptée & exécutée jusqu'au seizieme siecle que la maison du Puget a repris les armes de son ancienne maison de Provence. On trouve dans le supplément de Moreri les chevaliers de Malte de la maison du Puget, avec la date de leur réception, & la généalogie de cette maison dressée sur des mémoires manuscrits ; elle finit aux enfants de *Bertrand-Charles* du Puget de la Marche, major au gouvernement de Calais, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis. *Paul-Charles* du Puget, son fils aîné, capitaine dans le Régiment de Picardie fut tué en 1706. à la bataille de Ramillies. *Voyez* le supplément de Moreri.

Il y a deux maisons du nom de Puget en Provence.

Les armes de l'une sont : *de gueule à une étoile d'argent, écartelé d'or à un bélier de sable accolé d'argent.*

Celles de l'autre sont : *d'argent à une vache de gueule, la tête surmontée d'une étoile d'or.*

PUGET (du) : *d'or à 3 pals de gueule, au chef d'argent, chargé d'une aigle de sable.*

PUIGUILHEM : *Aimeri* de la Barthe, seigneur de Puiguilhem, vivoit environ l'an 1475. Il descendoit des comtes de Cominges, & sa postérité a fini à *Roger* de Cominges, comte de Puiguilhem, par érection de 1613. qui ne laissa que des filles.

PUI DU FOU : *de gueule à 3 macles d'argent.*

PUI (du) : Ancienne maison du Dauphiné, qui a donné un grand maître de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem dans *Raimond* du Pui. *Jean* du Pui obtint en 1620. que la seigneurie de Montbrun en Dauphiné fût érigée en marquisat. Il étoit fils de *Charles* du Pui, seigneur de Montbrun, chef du parti huguenot, sous les regnes de Charles I. & d'Henri III. *Charles*, marquis de Montbrun, fils de *Jean*, épousa *Diane* de Caumont la Force, & fut pere de *Jacques*, & ayeul de *François*, marquis de Montbrun, qui d'*Anne* le Bret, morte le 26 Décembre 1741. a eu *Anne-Marie* du Pui Montbrun, née le onze Janvier 1728.

Les armes : *d'or à un lion de gueule, armé, lampassé & patté d'azur.*

DU PUI, de Bretagne : *d'or à la croix pleine de gueule, cantonnée de 4 croissants, montants de même.*

DU PUI, en Dauphiné : *d'or à la tête de lion, arrachée de*

*gueule, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

DU PUI SAINT GERVAIS ET LA GARDE : *de sinople à la tour d'argent, accostée de 2 lions d'or affrontés.*

PUI : Ancienne maison originaire du Berri, qui a donné un grand maître & réformateur général des eaux & forêts de France, en 1508. sous Louis XII. dans *Jean* du Pui, seigneur du Coudrai-Monin, mort le 26 Août 1513. Les seigneurs de cette maison qui descendoient de *Philippe* du Pui, chancelier, qui vivoit en 1263. ont fini en 1577. dans *Claude* du Pui, seigneur du Coudrai, baron de Bellefay, chevalier de l'ordre du roi, qui accompagna Henri III. dans son voyage de Pologne, & mourut à Rome, ne laissant qu'une fille, *Jeanne* du Pui, dame du Coudrai & de Bellefay.

Les armes : *d'or à un lion d'azur, armé, lampassé, & couronné de gueule.*

PUI : Maison ancienne & féconde en hommes illustres, qui est venue s'établir dans le duché de Bar, en 1400. *Jean* du Pui y accompagna le duc *René I.* qui l'envoya à la cour de Rome, pour demander en son nom l'investiture des royaumes de Naples & de Sicile. *Pierre* du Pui, seigneur de Saint Germain en Forez, est le premier de cette maison, dont on ait connoissance. On croit qu'il mourut vers l'an 1348. La branche aînée a fini dans *Nicolas* du Pui, chevalier de Malte, qui fut tué par les Turcs, près de Faragosse en 1615.

Les seigneurs de Geri & Loizet en Lorraine, branche de cette maison, qui ont commencé à *Jean* du Pui, seigneur de Geri, envoyé de Lorraine en cour de Rome, frere cadet de *Geoffroi* du Pui, seigneur de Saint Germain, & marié en 1430. à *Marion* de Bacuzei. *Didier* du Pui II. du nom, mort à Paris en 1567. eut de *Philippe* de la Mothe, dame Fredo, entr'autres enfants, *Louis* du Pui I. du nom, tige de la branche des seigneurs de Geri, Loiset, & de Bouch, & *François* du Pui, qui a fait la branche des seigneurs de Lezeville. Cette maison subsiste dans *Louis-Joseph*, comte du Pui, né le 19 Janvier 1705. Il fut tonsuré le 1 Mai 1719. Il quitta ensuite l'habit ecclésiastique, & prit le titre de comte, le 15 Avril 1730.

PUJO : *Clément* Pujo de la Fittole, lieutenant général, juge-mage de la sénéchaussée, & juge royal de Bigorre, cinquieme titulaire de pere en fils de cette charge, a obtenu, au mois de Mars 1747. l'érection de la seigneurie de la Fittole, en Bigorre, en marquisat. Cette seigneurie donne séance aux Etats de la Province. *Clément* Pujo, a été reçu en 1751. président à mortier au parlement de Pau, en survivance de son beau-pere.

Les armes : *d'azur au chevron d'or accompagné de 3 croissants de même.*

PUJOL, en Languedoc : *d'argent au chevron de gueule, accompagné d'un lion de sable, armé & lampassé de gueule, au chef de gueule.*

PUISIEULX : Terre dans le pays Remois, en Champagne, érigée en vicomté, qui appartient à *Louis-Philogene* Brulart, appellé marquis de Puisieulx. *Voyez* BRULART.

PUISIGNAN : C'est une seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en marquisat, par lettres du

mois de Novembre 1679. enregistrées en la chambre des comptes de Grenoble, en faveur de *N*..... Chaudron, seigneur de Puisignan. *Voyez* CHAUDRON.

PUPIL: *Barthelemi-Jean-Claude* Pupil, chevalier, seigneur de Mions-Courbas, la Tour en Jarret, Saint Jean de Bonnefond, Saint Christot, & Sourbier, fut reçu le 27 Mars 1726. premier président de la cour des monnoies de Lyon.

Il avoit été reçu en 1712. conseiller, & le 29 Avril 1722. président en ladite cour, & lieutenant général en la sénéchaussé & présidial, sur la démission de N.. de Seve.

Il est fils de *Jean* Pupil, seigneur de Craponne, la Tour en Jarret, Saint Jean de Bonnefond, Saint Christot & Sourbier, & de *Catherine* Thomé. *Jean* Pupil avoit eu de sa premiere femme, *N*.. de Batheon, pour fille unique, *Bonne* Pupil, mariée avec *Louis* Ravat, seigneur de Mazes, conseiller en ladite cour, & ancien prévôt des Marchands de Lyon, & y commandant pour le roi. De ce mariage il n'est sorti qu'une fille, mariée à *N*..... de la Garde, président, premier en la cinquieme des enquêtes du parlement de Paris, dont la fille unique a épousé le 9 Décembre 1742 *François-Camille*, marquis de Polignac.

Du second mariage de *Jean* Pupil sont sorties encore trois filles. 1. *Anne* Pupil, épouse de *Denis* Dervieu de Villieu, seigneur de Loye, chevalier d'honneur en la cour des monnoies, & lieutenant général d'épée en la sénéchaussée de Lyon. 2. *Bonne* Pupil, mariée à *Léonard* de Batheon, seigneur de Vertrieux, conseiller en la même cour. 3. *Jeanne* Pupil, qui a épousé *Barthelemi-Joseph* Heiseler, baron de Bagnols, &c. conseiller d'honneur en la cour des monnoies. Le premier président, a épousé en 1722. *Marguerite* de Seve, fille de *Pierre* de Seve, seigneur de Flecheres, premier président en la cour des monnoies, & de *N*..... Verot, & ce fut en considération de ce mariage, que son beau-pere se démit en sa faveur de la charge de lieutenant général en la sénéchaussée & présidial, qui étoit dans sa famille, depuis plus de cent ans.

Les enfants du premier président sont, 1. *Barthelemi-Léonard* Pupil, conseiller en la cour des monnoies de Lyon, marié à *Louise* de Loras, fille de *N*... marquis de Loras, & de N.... de Merlée. 2. *Anne* Pupil, qui a épousé *Arthus-Joseph* de la Croix de Chevrieres de Saive, marquis d'Ornacieu, président à mortier au parlement de Dauphiné. 3. *Françoise* Pupil, née en 1741.

Les armes de Pupil sont: *de gueule à 3 lames d'argent 2 & 1.*

PUTTE: C'est une seigneurie, située dans le Brabant, qui fut érigée en baronnie, par lettres du 4 Avril 1664. en faveur de *Ferdinand* de Broeckhoven, seigneur de Rithoven, alors bourguemestre de la ville de Bruxelles.

PYMONT: Branche cadette de l'illustre & ancienne maison de Vienne, originaire de Bourgogne, qui a commencé à *Philippe* de Vienne, fils aîné de *Hugues*, de Vienne V. seigneur de Longwi, & de *Marguerite*, dame de Rufféi, sa seconde femme. *Voyez* VIENNE.

# QU QU

QUANTEAL : *de gueule à la croix d'or, chargée de 9 losanges de gueule, à l'écu d'argent en cœur chargé de 3 bandes d'azur.*

QUARRÉ D'ALIGNI, en Bourgogne : *échiqueté d'argent & d'azur, au chef d'or, chargé d'un lion de sable, lampassé de gueule.*

QUATRE BARBES : *de sable à la bande d'argent, accompagnée de 2 cotices de même.*

QUEBRIAC, de Bretagne : *d'azur à 3 fleurs de lys d'argent, 2 & 1.*

QUEILLE, QUEUILLE ou CUEILLE : Cette maison a toujours tenu rang parmi les plus grandes de la province d'Auvergne, par son ancienneté, ses grands biens & ses alliances. Elle tire son origine de celle de Rochefort, au mont d'or, dont elle a cessé de joindre le nom à celui de la Queille. Vers l'an 1350. la terre de Rochefort a passé depuis aux comtes d'Auvergne, & à la maison de Bourbon, & est actuellement possédée par le marquis de Chabannes-Curton.

*Aimont*, seigneur de Rochefort & de la Queille, vivoit en 1220. On lui donne pour femme *Marie* de la Tour, fille de *Bertrand*, seigneur de la Tour. Il fut pere de *Bertrand* de Rochefort, seigneur de la Queille, marié en 1250. à *Alix* de Plaignes, dame de Roncheli & de Monceaux. Leur fils, *Bernard* qui vivoit encore en 1299. fut pere de *Jean* de Rochefort, seigneur de la Queille, qui épousa une dame, nommée *Jeanne*, que l'on croit de la maison de Comborn. De ce mariage naquit *Antoine* de Rochefort, seigneur de la Queille, allié en 1310. avec *Anne* de Pierre-Buffiere-Châteauneuf; elle fut mere de *Girard*, seigneur de la Queille, gouverneur du Dauphiné, d'Auvergne, & chambellan de Pierre I. du nom, duc de Bourbon. *Girard* de la Queille, fut allié avec *Jeanne* de Murol, fille de *Jean* de Murol & d'*Alix* de la Rochebriant. De cette alliance sortit *Guillaume*, seigneur de la Queille, capitaine de gendarmes, mari de *Jeanne-Isabeau* d'Apchon, & pere de *Bertrand*, seigneur de la Queille, capitaine de gendarmes, & chambellan du duc de Berri. Celui-ci épousa *Alix* Drap, fille de *Guillaume* Drap, seigneur de Châteauneuf; elle se remaria à *Girard* de Rochefort, seigneur de Saint Marcel, & vivoit en 1377. ayant eu de son premier mari, *Pierre*, seigneur de la Queille & de Châteauneuf, allié avec *Marguerite* de Montmorin, décedée le 8 Octobre 1415. elle étoit fille de *Geoffroi* de Montmorin, & de *Daufine* de Theniers; leur fils, *Jacques*, seigneur de la Queille & de Châteauneuf, capitaine de gendarmes, chambellan du duc de Bourbon, épousa *Louise* de Giac, fille de *Pierre* Giac, & de *Jeanne* de Naillac, & arriere petite-fille de *Pierre* de Giac, chancelier de France; elle apporta à son mari les terres de Giac & de Châteaugai, & fut mere de *Charles*, seigneur de la Queille, de Châteauneuf, de Châteaugai

de Giac, &c. qui n'eut point d'enfants de ſa ſeconde femme, *Marie* de Levi, & en laiſſa deux de ſa premiere, *Anne* de Bellenave ; ſçavoir, *François* & *Guillaume* de la Queille. L'aîné eut en partage la terre de la Queille, & les deux tiers des biens de ſa maiſon ; il fut marié deux fois : 1. avec *Marguerite* de Caſtelnau de Bretenoux. 2. avec *Anne* de Rohan, fille de *Henri* de Rohan, ſeigneur d'Eſpinai en Bretagne. Il n'eut de ces deux mariages que trois filles, deux du premier, & une du ſecond ; ſçavoir, 1. *Jacqueline* de la Queille, dame de Châteaubrun, alliée à *Robert* Stuart, comte de Lenox, ſeigneur d'Aubigni, maréchal de France. 2. *Françoiſe* de la Queille, mariée à *Jacques* Ricard de Genouillac, dit *Galiot*, ſeigneur d'Acier, grand écuyer & grand maître de l'artillerie de France. 3. *Catherine* de la Queille, dame de la Queille & de Châteauneuf, qui épouſa le 3 Décembre 1535. *Marc* de Beaufort Montboiſſier, comte d'Alais, marquis de Canillac.

*Guillaume* de la Queille eut en partage Florac, des biens paternels, & Giac & Châteaugai, avec les autres terres portées par ſa grande mere *Louiſe* de Giac. Il continua la poſtérité maſculine de ſa maiſon, par ſon alliance avec *Marie* de Damas, fille de *Jean* de Damas, ſeigneur de Marcilli, & d'*Anne* de Digoine. Il fut pere de *Jean* de la Queille I. du nom, baron de Florac & de Châteaugai, &c. Celui-ci épouſa *Iſabelle* de Bourbon Buſſet, de laquelle naquit *Jean* de la Queille II. du nom, baron de Florac, de Châteaugai, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur & lieutenant général, pour le roi & la reine Marguerite, des comtés d'Auvergne & de Clermont, & ſénéchal d'Auvergne. Il épouſa en 1563. *Anne* d'Eſcars-la Vauguyon, ſeconde fille de *François* d'Eſcars, ſeigneur de la Vauguyon, & d'*Iſabeau* de Bourbon Carenci. Elle fut mere de *Jean* de Queille III. du nom, baron de Florac & de Châteaugai, &c. qui étant devenu veuf, ſans enfants, de *Claude* de la Tour-Murat, ſe remaria le 24 Novembre 1608. à *Simone* de Saix, fille de *Claude* de Saix, ſeigneur de Rivoire, & de *Diane* de Seneret. De ce mariage naquirent un fils, & deux filles, ſçavoir, *Hélene* & *Jeanne*, la premiere fut mariée en Août 1639. à *Jean-Louis*, comte de Bourbon Buſſet ; l'autre épouſa *Antoine-Claude* d'Eberard de S. Sulpice. Leur frere, *Guillaume* de la Queille, ſeigneur de Florac & de Châteaugai, de Vendat, &c. capitaine de chevaux-légers, épouſa *Anne* de Gadagne, fille de *Claude* de Gadagne, maréchal de camp, & d'*Eléonore* de Coligni. Il en eut *Claude* de la Queille, ſeigneur de Florence, de Châteaugai, &c. allié avec *Marie* de Ronchevol, héritiere de Pramenou, fille aînée de *François* de Ronchevol, ſeigneur de Pramenou, & de *Benigne* de Damas la Baſtie. De ce mariage naquirent deux garçons.

L'aîné, *Anne-Gilbert* de la Queille, marquis de Châteaugai, lieutenant général au duché de Bourgogne, gouverneur de Bourbon-Lanci, épouſa *Marie-Joſephe*, dame d'Amanzé, fille aînée de *Louis*, vicomte d'Amanzé, & de *Marie-Louiſe* Falconis : le marquis de Châteaugai fut par ce mariage ſubſtitué aux nom & armes d'Amanzé. Son fils, *Louis-Gilbert-Gaſpard* de la Queille de Châteaugai, comte d'Amanzé, brigadier

des armées du roi, colonel du régiment de Nice, a épousé en Août 1741. *Louise-Jacqueline* de Lastic-Saint-Jal, fille de *Jean-Claude* de Lastic-Saint-Jal, & de *Marie-Marguerite* Bizin de Bezons; il en a deux enfants.

Il a pour sœurs,

1. *N.*..... de la Queille de Châteaugai, mariée à *Jacques Philippe-Sebastien* le Prêtre, comte de Vauban, maréchal de camp, lieutenant général en Franche-Comté.

2. *Anne-Louise* de la Queille, mariée le 15 Avril 1741. à *Joseph-Louis-Dominique* de Cambis, marquis de Velleron.

*Claude* de la Queille, comte de Ronchevol-Pramenou, seigneur de la Mure, Fougeres, Ornal, la Gardette, le Poyet, &c. mort en Forez le 29 Août 1754. dans la quatre-vingt unieme année de son âge, étoit fils puîné de *Claude* de la Queille, marquis de Châteaugai, baron de Vendat, seigneur de Sabazat, Florac, &c. & d'*Anne* de Ronchevol, dame de Pramenou, héritiere de sa maison, l'une des plus anciennes du pays de Forez, d'où elle passa en Beaujolois vers l'an 1310. Le comte de Ronchevol-Pramenou, avoit été appellé à la substitution de tous les biens de sa mere, à la charge d'en porter les noms & les armes. De son mariage fait en 1707. avec *Anne-Josephe* de Chabannes, fille de *Gilbert* de Chabannes, comte de Pionzac, & d'*Anne-Françoise* de Lutzelbourg, il laisse pour fille unique, *Gilberte* de la Queille, dite de Ronchevol-Pramenou, mariée en 1733. à *Gilbert* Allire, comte de Langheac, brigadier des armées du roi, mestre de camp du régiment de Conti, cavalerie, dont trois garçons. *Voyez* LANGHEAC. *Mercure de France, Fevrier* 1755. *p.* 210.

Les armes de la Queille sont : *de sable à la croix d'or engrelée*, que le comte d'Amanzé écartelle avec celles d'Amanzé. Le comte de Pramenou chargeoit la croix en cœur, *d'une aigle éployée de gueule membrée & becquée d'azur.*

QUELEN : Terre dans la grande Bretagne, qui est une ancienne Juveigneurie de Porhoet (*a*). La maison qui en a retenu le nom, est originairement une branche de Porhoet. Le premier seigneur de Quelen, dont on a connoissance, est *Jean* de Quelen, que l'on connoît, par un acte original du mois de Février 1278. Immédiatement après *Jean* de Quelen, la maison fut divisée par deux freres. L'aîné laissa aussi deux fils : mais de ces fils, le premier ne laissa qu'une fille, nommée *Constance* de Quelen, qui porta pour dot le premier domaine patrimonial de la maison à son mari *Olivier*, seigneur de Liniac, chevalier d'une naissance distinguée dans la province : elle en étoit veuve en Novembre 1365. lorsqu'elle testa. De cette alliance il ne sortit pareillement qu'une fille, mariée à *Guillaume* Coupu, seigneur de la Coupuaye, par qui le sang de *Constance* de Quelen, passa successivement de fille en fille dans la maison de Dinan & de Malestroit, du nom de Raguenel, dans celles du Chastel, de Monte-Jean & de Tillieres, & par cette derniere dans la maison de Salm, & dans la branche ducale de Lorraine, tandis que le nom de Que-

(a) *Le terme de* Juveigneurie *en Bretagne a la même signification que celui de* parage, *en d'autres provinces.*

len étoit perpétué par la branche qu'avoit formée le grand oncle de la même *Conſtance* de Quelen.

Celui qui de ſon tems étoit devenu le chef de la maiſon, fut *Eon* de Quelen, fils de ſon grand oncle, qu'elle rappelle dans ſon teſtament. Il avoit réparé les deſavantages de la Juveigneurie de ſon pere, en épouſant *Perronne* de Herbaut, qui lui apporta la terre du Broutai, & paroît avec lui dans un acte original du mois de Février 1362. Diverſes mariages que ſes deſcendants contracterent ſucceſſivement, mirent beaucoup d'autres terres dans la maiſon : mais celle de Broutai en a été le premier domaine, juſqu'au milieu du dernier ſiécle. Elle fut érigée en vicomté en Décembre 1656. & a été vendue depuis.

La maiſon s'eſt auſſi toujours ſoutenue dans un grand éclat, ſoit par les alliances qu'elle a faites, ſoit par la fidélité qu'elle a témoignée au ſouverain, & par les honneurs qu'elle a mérités de ſa part, tant ſous les derniers ducs de la maiſon de Dreux, que depuis que nos rois ont eu la ſeigneurie directe de la Province, par la réunion du duché à la couronne. *Jean* de Quelen, ſeigneur du Broutai, fils aîné d'*Eon*, & neuvieme ayeul du comte de la Vauguyon, avoit épouſé *Anne* le Voyer, dame de la Villebouquaie, & autres terres, dont la mere étoit *Marguerite* du Cambout Coiſlin, & qui paroît avec lui en des actes des mois de Février 1368. & de Sept. 1371. & en 1379. il fut député de la Nobleſſe Bretonne avec *Etienne* Goyon de Matignon, ſeigneur de Launai Boſquien, l'un des maréchaux de Bretagne, & autres, vers le duc *Jean IV.* comte de Montfort, qui s'étoit retiré en Angleterre, en conſéquence de la confiſcation que le roi Charles V. avoit faite du duché de Bretagne l'année précédente. Un autre *Jean* de Quelen, & *Thomas* de Quelen, ſes fils, ſervirent le même monarque, & le roi Charles VI. dans leurs guerres, & l'on a un témoignage de leur fidélité au vrai ſouverain de l'Etat, en pluſieurs actes domeſtiques, qui ſont munis de ſceaux, où le cimier de leur écuſſon eſt orné d'une couronne à trois fleurs de lys ; ce qui montre qu'ils avoient été particuliérement voués au ſervice du monarque.

*Olivier* de Quelen, ſeigneur du Broutai, frere aîné du ſeptieme ayeul du comte de la Vauguyon, & mort ſans poſtérité en 1464. étoit au moment de ſon décès, chevalier de l'ordre du duc d'Orléans, & de celui du duc de Bretagne, grand chambellan de ce dernier, grand maître de l'artillerie, & capitaine général des francs-archers, c'eſt-à-dire, des milices du duché. *Alain*, autre frere du même *Olivier* de Quelen, fut grand aumonier de la ducheſſe Marguerite de Foix, mere d'Anne de Bretagne, femme des rois Charles VIII. & Louis XII. *Olive* de Quelen, leur ſœur aînée, fut religieuſe en l'abbaye de S. George de Rennes, qui n'étoit anciennement compoſée que de filles de la premiere qualité, & mourut abbeſſe de la même abbaye. Une autre ſœur, nommée *Jeanne* de Quelen, avoit été mariée dès 1444. à *Jean I.* ſeigneur du Cambout, ſixieme ayeul d'*Armand* du Cambout, marquis de Coiſlin, créé duc & pair en Décembre 1663. *François* de Quelen, ſeigneur de Broutai, petit neveu d'*Olivier*, & cinquieme ayeul du

comte de la Vauguyon, épousa le 4 Décembre 1520. une fille de *Thomas* Cadoret, seigneur de Stuer, échanson ordinaire de la reine Anne de Bretagne, & maître de l'artillerie du duché, seigneur issu d'une des plus anciennes races du pays de Porhoet, & substitué au nom de Stuer, par succession d'une ancienne maison de ce nom, dont une branche s'étoit établie en Saintonge, sur la fin du XIV. siécle, & a produit postérieurement *Paul* de Stuer, de Caussade, comte de S. Mégrin, l'un des favoris du roi Henri III. & *Jacques* de Stuer de Caussade, comte de la Vauguyon, chevalier des ordres, lieutenant général des armées, &c. mort le 17 Août 1671. & l'un & l'autre substitués au nom de Caussade en Querci.

Enfin *Gregoire* de Quelen, seigneur du Broutai, bisayeul du comte de la Vauguyon, fut gentilhomme de la chambre des rois Henri IV. & Louis XIII. lieutenant de roi au gouvernement de Rennes, & marié dès le 8 Juillet 1607. avec une fille de *Christophe* Fouquet, seigneur de Chalain, en Bretagne, président à mortier au parlement de Rennes, qui étoit frere aîné du trisayeul du maréchal de Belle-Isle, duc de Gisors, & de *Barthelemi* de Quelen, seigneur, vicomte de Broutai, son grand pere, mourut à Douai le 13 Juillet 1667. étant nommé lieutenant général des armées du feu roi, après avoir été fait colonel du régiment de Navarre le 20 Juin 1651. maréchal de camp le 16 Janvier 1652. & capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de la garde de la reine Anne d'Autriche, le 15 Mai 1653. Il avoit épousé le 29 Avril précédent *Marie* de Stuer de Caussade, sœur de *Jacques*, marquis de S. Mégrin, tué à Paris au combat du fauxbourg Saint Antoine, le 2 Juillet 1652. & unique héritiere de *Jacques* de Stuer de Caussade, comte de la Vauguyon, chevalier des ordres, leur pere commun, au moment de la mort de ce comte en Août 1671. & c'est en cette qualité de petit-fils de *Marie* de Stuer de Caussade que le comte de la Vauguyon a l'honneur d'être unique héritier & représentant d'aîné en aîné des anciens princes de Bourbon-Carenci, cadets de la maison royale de Bourbon.

*Marie* de Stuer de Caussade, avoit eu en effet, pour grand'mere paternelle, *Diane* Descars, qui étoit petite-fille d'*Isabelle* de Bourbon, héritiere unique de la ligne de ces princes, & avoit pareillement réuni en sa personne les droits de leur sang, & leur hérédité. A cette auguste prérogative, qui ne se trouve aujourd'hui dans aucune autre maison du royaume, le comte de la Vauguyon, pere de *Marie* de Stuer de Caussade, ajouta par testament du mois d'Octobre 1670. une substitution des noms de Stuer & de Caussade, & de tous ses biens, en faveur d'un fils qu'elle avoit eu de son mariage avec *Barthelemi* de Quelen; & ce fils, nommé *Nicolas* de Quelen, se conforma aux dispositions de son grand pere maternel, en joignant à son propre nom, non seulement celui de Stuer, mais celui de Caussade, à la substitution duquel la maison de Stuer s'étoit trouvée appellée en 1538. *Marie* de Stuer de Caussade, épousa en secondes noces dès le 15 Janvier 1668. *André* de Bethoulat, seigneur de Fromenteau, appellé depuis comte

de la Vauguyon, & mort chevalier des ordres le 30 Novembre 1693. mais il n'y eut point d'enfants de ce second mariage.

*Nicolas* de Quelen de Stuer de Caussade, unique fils du premier, & appellé comte de la Vauguyon, après la mort de sa mere en Octobre 1693. est mort le 7 Janvier 1725. ayant été marié le 30 Septembre 1703. à *Magdelene* de Bourbon-Busset, tante du jeune comte de Bourbon-Busset, aujourd'hui mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, & en ayant eu,

1. *Louis*, né le 21 Novembre 1704. connu sous le nom de Prince de Carenci, fait mestre de camp de cavalerie le 11 Octobre 1722. & mort sans alliance le 26 Août 1730.

2. *Antoine-Paul-Jacques*, chef des nom & armes de Quelen, en Haute-Bretagne, & aussi substitué à ceux de Stuer & de Caussade, unique héritier, & représentant d'aîné en aîné des anciens princes de Bourbon-Carenci, comte titulaire de la Vauguyon en Poitou, seigneur, baron de Tonneins en Agenois, seigneur, châtelain de S. Megrin, en Saintonge, & de Quelen, en Bretagne, vidame de Sarlat, second baron de Querci, chevalier des ordres, appellé le comte de la Vauguyon, né le 7 Janvier 1706. Il a d'abord été appellé le marquis de S. Megrin, & fait capitaine dans le régiment de Noailles, cavalerie, le 15 Juin 1729. colonel du régiment de Beauvoisis le 25 Novembre 1734. brigadier le 20 Février 1743. menin de monseigneur le dauphin en Février 1745. maréchal de camp le 1. Mai suivant, gouverneur de Dourlens, en Picardie le 14 Novembre 1747. lieutenant général des armées le 10 Mai 1748. gouverneur de Coignac, en échange de Doulens, le 6 Juin 1750. nommé chevalier des ordres le 1. Janvier 1753. & reçu le 2 Février suivant. Il s'est marié le 23 Mars 1734. à *Marie-Françoise* de Bethune-Charost, seconde fille du duc de Bethune, née le 27 Août 1712. mariée le 23 Mars 1734. dont,

*Paul-François* de Quelen de Stuer de Caussade, fils unique, appellé le marquis de S. Megrin, né le 30 Juillet 1746.

Le comté de la Vauguyon, qui avoit été érigé pour le pere de *Diane* des Cars en Juillet 1586. a été vendu depuis la mort de *Louis* de Quelen, frere aîné du comte de la Vauguyon, qui en a retenu le titre. *Voyez le Memorial* de M. l'abbé d'Estrées, *de l'année* 1754. *pag.* 177. *& suiv.* d'où j'ai tiré cet article.

Les armes : *d'argent à 3 feuilles de houx de sinople, parti d'Estuer, d'argent au sautoir de gueule.*

QUELEN : Il y a, selon le même auteur, cité à l'article précedent, en Basse-Bretagne, une autre maison de Quelen, qui y a possédé anciennement une châtellenie de ce nom, située dans la paroisse de Duault, au diocèse de Quimper, & qui porte des armes différentes de celles de la maison de Quelen, en Haute-Bretagne, mais qui ne paroît pas pour cela avoir eu originairement une autre source. Quelques auteurs ont même prétendu que celle-ci n'étoit qu'une branche cadette de l'autre : mais dès qu'il est prouvé que la terre qui a donné le nom à la maison de Quelen, en Haute Bretagne, est originairement une Juveigneurie de Porhoet, elle ne peut être

ſortie d'une autre terre, ni d'une autre famille ; & il eſt plus vraiſemblable qu'un de ces cadets a porté ſon nom dans la Baſſe-Bretagne, d'autant que le vrai nom de la terre ſituée dans cette partie de la province, eſt *Duault-Quelen*, & qu'il y a eu en Baſſe-Bretagne une ancienne maiſon de Duault, qui a poſſedé cette terre, & dont il exiſtoit encore quelques cadets au commencement du quatorzieme ſiecle. Au reſte, les ſeigneurs de Quelen, en Baſſe-Bretagne, n'ont pas été moins diſtingués que les autres, tant par le rang qu'ils ont toujours tenu dans la province, que par les alliances qu'ils y ont faites.

De quatre ſœurs qu'avoit le fameux Tannegui du Chaſtel, vicomte de la Belliere, grand écuyer de France ſous Charles VII. & enſuite grand maître de la maiſon du duc de Bretagne ; une avoit épouſé *Henri*, ſire de Nevet, l'un des ancêtres de la comteſſe douairierede Coigni.

Une autre nommée *Jeanne* du Chaſtel, fut mariée le 16 Février 1450, c'eſt-à-dire, en 1451. à *Yves*, ſeigneur de Quelen & de Vieux-Chaſtel, en Baſſe-Bretagne, dont le petit-fils fut créé baron en 1512. Deux branches aînées de cette maiſon ſont fondues ſucceſſivement dans celles de Lannion, de Carcado, & de Bréhan-Plélo, qui en poſſédent encore les terres. Il n'en reſte que quelques branches cadettes, dont le chef eſt *Maurice-Louis* de Quelen, ſeigneur de la Ville-Chevalier, au diocèſe de Treguier, aujourd'hui procureur-ſyndic de la Nobleſſe des Etats de Bretagne, & connu ſous le nom de comte de Quelen.

Les armes : *burelé de dix piéces d'argent & de gueule.*

QUELLENEC : On trouve deux familles de ce nom, originaires de Bretagne. Les armes de l'une ſont : *d'hermines au chef de gueule, chargé de 3 fleurs de lys d'or.* Celles de l'autre ſont : *d'argent à 7 macles de gueule*, 3, 3 & 1.

QUELUS ou CAILUS : Seigneurie en Languedoc, qu'*Alix*, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Quelus, porta en 1382. en mariage à ſon mari *Philippe* de Levis, ſeigneur de Florenſac. Leur deuxieme fils, *Euſtache*, eut cette terre en partage, & la donna à ſon quatrieme fils, *Gui* de Levis, pere de *Guillaume*, baron de Quelus, & ayeul d'*Antoine*, en faveur duquel la baronnie de Quelus fut érigée en comté, par lettres du mois de Septembre 1574. enregiſtrées au parlement de Toulouſe. Ce ſeigneur, qui fut créé chevalier du S. Eſprit le 31 Décembre 1581. mourut le 6 Avril 1586. ayant perdu en 1578. ſon fils aîné *Jacques*, comte de Quelus, un des favoris de Henri III. dont le frere de même nom, étant mort quatre mois après ſon pere, ſans alliance, le comté de Quelus paſſa à ſa ſœur *Jeanne* de Levis, mariée en 1575. à *J. Claude*, ſeigneur de Peſtel & de Salers, dont la fille, *Anne* de Peſtel, hérita du comté de Quelus. Elle épouſa le 3 Novembre 1607. *Jean* de Tubieres Grimoard III. du nom, ſeigneur de Capluc, qui avoit pour ſixieme ayeul, *Jean* de Tubieres, ſeigneur de la Capdenede, marié en 1435. à *Jeanne* d'Ebrard, dont naquit *Amalric* de Tubieres, ſeigneur de S. Rome, mari de *Dauphine* de Gozon, dame de Griſac & de Verfeuil, dont le fils, *Pierre* de Tubieres, baron de Verſeuil & de Griſac, épouſa

en 1504. *Catherine* de Capluc. Leur fils, *Jean* de Tubieres Grimoard, baron de Verfeuil, ſeigneur de Capluc, la Beſſe & Boſcaſtel, épouſa en 1538. *Jacqueline* de Bonnas, mere de *Jean II.* de Tubieres Grimoard, baron de Verfeuil & de Griſac, qui teſta le 20 Novembre 1594. Il avoit épouſé le 29 Octobre 1576. *Marie* de Morlhon, mere de *Jean III.* de Tubieres, qui acheta le 9 Décembre 1623. de *Jeanne* de Levis, ſa belle-mere, la baronnie de Montlaur, & mourut avant le 4 Mai 1652. Son fils *Jean IV.* de Tubieres Grimoard Peſtel Levis, comte de Quelus, baron de Montlaur, &c. eut de ſa premiere femme, *Magdelene* de Bourbon-Malauze, *Charles-Henri*, marquis de Quelus, mort le 28 Décembre 1679. Il avoit épouſé le 16 Mars 1663. *Claude*, fille d'*Abraham* de Fabert, maréchal de France; qui fut mere de *Jean-Anne*, comte de Quelus, menin de monſeigneur le Dauphin, décédé en Novembre 1714. Il avoit été marié en Mars 1686. à *Marie-Marguerite* de Valois, fille de *Philippe*, marquis de Villette & de Marſai, en Poitou, dont,

*Jean-Claude-Philippe*, comte de Quelus, honoraire de l'académie des belles-lettres, vivant en 1756. qui a eu pour oncles, 1. *Charles-Gabriel* de Tubieres, nommé évêque d'Auxerre le 15 Août en 1704. mort doyen des évêques de France en 1754. 2. *Claude-Abraham*, duc de Quelus, chevalier de la toiſon d'or, capitaine général du royaume de Galice en 1726. qui de ſa femme, *N.* . . . . . de Villacés, a laiſſé une fille.

QUELUS: Branche éteinte de la maiſon de Quelus, qui a commencé à *Gui* de Levis, quatrieme fils d'*Euſtache* de Levis, ſeigneur de Quelus, & d'*Alix*, dame de Couſan. *Voyez* LEVIS.

QUENGO, en Bretagne: *d'or au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueule.*

QUENOUDOAS, de Bretagne: *de ſable à la rencontre de cerf d'or.*

QUENTIN DE RICHEBOURG: *Marie-Roſe* Teſſier, épouſe de *Jean-Louis* Quentin de Richebourg, marquis de Champcenetz, mourut en Octobre 1754.

*Charles-Bonaventure* Quentin de Richebourg, maître des requêtes, intendant de Rouen, a acheté en 1716. d'*Eliſabeth-Claude-Petronille* Bouchu, héritiere & fille unique d'*Etienne-Jean* Bouchu, marquis de Leſſart, & de *René-Marc* de Froulai, comte de Teſſé, ſon époux, le marquiſat de Précis & Sancergues, & il a obtenu en l'année 1722. de nouvelles lettres d'érection en ſa faveur. Il a laiſſé de *Catherine-Anne* de Ragareu deux enfants. Le fils eſt conſeiller au parlement de Paris, & la fille a épouſé le 12 Mars 1719. *Antoine-Arnaud* de la Briffe d'Amilli, premier préſident au parlement de Rennes en Mai 1734.

Les armes de Quentin de Richebourg ſont: *d'azur à 3 pommes de pin d'or.*

QUENTIN: *François* Quentin, dit de la Vienne, premier valet de chambre du roi, obtint que *Chancenez*, ſeigneurie en Brie, fût érigée en marquiſat avec celles de Ligne & de Courtaçon, par lettres du mois de Novembre 1686. enregiſtrées le 2. Décembre ſuivant, pour relever de la Tour du Louvre.

QUERAVEON

QUERAVEON : C'eſt une ſeigneurie en Bretagne, qui fut érigée en baronnie en faveur de *George* de Talhouet, écuyer, ſeigneur dudit lieu, par lettres du mois de Septembre 1636. enregiſtrées le 25 Septembre 1637.

QUERHOENT ou KERHOENT : Ancienne & illuſtre maiſon de Bretagne. Le premier dont l'on faſſe mention, eſt *Paul*, ſeigneur de Querhoent, qui vivoit en 1105. Les ſeigneurs de Kergoulenraven ſont une branche de cette maiſon, qui a fini au treizieme degré : elle avoit pour tige *Vincent* de Querhoent, mort en 1261. *François* de Querhoent II. du nom, dernier mâle de la branche aînée, eut de *Jeanne*, dame de Botignac, deux filles, *Renée* de Querhoent, héritiere de Kergournadech, mariée le 30 Avril 1616. à *Sebaſtien II.* du nom, marquis de Roſmadec ; & *Claude* de Querhoent, mariée à *François*, ſire de Cergroades, chevalier, baron de Kerlec, morte ſans enfants.

Les marquis de Coetanfao ſont devenus les aînés de la maiſon de Querhoent. Ils ont commencé à *Charles* de Querhoent-Kergournadech, ſecond fils d'*Olivier* de Querhoent, ſire de Kergournadech & de *Marie* Ploeuc. Il partagea les biens de ſa mere avec ſon frere aîné le 6 Mai 1586. & après la mort de leur pere, ils firent un nouveau partage le 3 Août 1598. Mais s'étant pourvu en juſtice contre cet acte, ſon frere lui céda en juſtice par tranſaction du 3 Mai 1603. la terre & ſeigneurie de Coetanfao. Il mourut avant le 5 Août 1609. Il avoit épouſé *Iſabelle* de Crechquerault, fille & héritiere de *François*, chevalier, ſeigneur de Crechquerault, & de *Marie* Penhoët (*a*). Cette dame avoit apporté à ſon mari, entr'autres terres, celle de Kerautret, en vertu de laquelle les marquis de Coetanfao, ſont les ſeuls ſeigneurs qui aient une chapelle fermée, ou prohibitive dans l'égliſe cathédrale de S. Paul de Léon, avec une grande tombe élevée (*b*). *Jean-Sebaſtien*, iſſu de *Charles*, au quatrieme degré, chef des nom & armes de Querhoent-Kergournadech, chevalier, marquis de Coetanfao, ſire & comte de Penhoët-Gié, &c. brigadier des armées du roi en 1710. parvint en 1712. au brevet de ſous-lieutenant dans la gendarmerie ; en 1719. fut nommé major général des ſeize compagnies de la gendarmerie de France. Il étoit déja gouverneur de la ville & château de Morlaix, en Bretagne, & le roi le pourvut encore le 19 Février 1723. de l'office de gouverneur de S. Paul de Léon, Roſcoff & Iſle-Bas.

Les ſeigneurs de Locmaria, ſont ſortis des ſeigneurs de Coetanfao par *Claude* de Querhoent, ſecond fils de *Charles*, ſeigneur de Coetanfao, & d'*Iſabelle* de Crechquerault, marié le 24 Octobre 1644. à *Anne* de Chevri. Sa

(a) Pierre *de Rohan, ſeigneur de Gié, maréchal de France, avoit par l'héritiere de la branche aînée de* Penhoët *le comté de Penhoët, qui appartient au marquis de* Coetanfao. *Cette terre s'appelle encore aujourd'hui le comté de Penhoët-Gié.*

(b) *Ils ont auſſi par cette terre, de même que par le comté de Penhoët, la nomination de pluſieurs bénéfices & chapellenies qui ſe déſervent dans cette cathédrale.*

postérité subsiste dans les enfants de *Louis-René* de Querhoent, chevalier, seigneur de Locmaria, cidevant capitaine de dragons dans le régiment de Rohan, marié le 3 Avril 1717. à *Marie* de Rumeau, mort en Mars 1723. Il a laissé, 1. *Joseph-Marie.* 2. *Louis-Joseph.* 3. *N*..... de Querhoent.

Les seigneurs de Harlan & de Boisruault, ont eu pour auteur, *Tangui* de Querhoent, second fils de *Tangui*, seigneur de Querhoent II. du nom, & de *Guyomarde* de Botguignen. Il mourut en 1322. *Jacques* de Querhoent, chevalier, seigneur de Harlan & du Squiriou, eut un grand procès à soutenir contre *Renée* de Querhoent sa sœur, pour la succession collatérale, qui étoit tombée en leur maison, des grands biens de celle de Huon. Par la déposition des témoins, il fut prouvé que la maison de Querhoent étoit une des plus anciennes, des plus riches, & nobles du Minihi de S. Paul, où le château de Querhoent est situé, & que ceux de cette maison avoient coutume de partager leurs successions, l'un & chacun d'eux noblement, ainsi que font les autres nobles, issus d'ancienne chevalerie du pays; sçavoir, les deux tiers à l'aîné, & l'autre tiers aux puînés. La même enquête prouve que la seigneurie de Harlan avoit été un démembrement de celle de Léon, qui avoit été donnée en partage à *Guyomar*, fils puîné de *Hacon* de Léon, & que ces seigneurs de *Harlan* avoient brisé les armes de Léon, qui sont: *d'or à un lion de sable, à la fasce de gueule, brochante sur le lion.* Cette enquête fit gagner le procès à *Jacques* de Querhoent, qui mourut le 10 Octobre 1573. ne laissant de *Marie* de Kergournadech, qu'une fille, *Françoise* de Querhoent, qui porta la succession de son pere en mariage à *Charles* de la Foreſt, chevalier, seigneur de Kerantroux, d'où elle passa par leur fille unique aux seigneurs de Lesardo-du Parc-Locmaria.

*Robert* de Querhoent, frere puîné de *Jacques*, auteur des seigneurs de Boisruault, eut pour son partage la terre de Boisruault, sise dans l'évêché de S. Malo, du chef de son ayeule, *Gillette* le Prêtre, de la maison de Lochiere. Sa postérité subsiste près Ploermel, en Bretagne. *Voyez* les *Tabl. gén. part. VI. pag. 72.*

Les armes de Querhoent sont: *losangé d'argent & de sable*; les marquis de Coetanfao, écartelloient *au* 1 *&* 4. de Kergournadech, qui est *échiqueté d'or & de gueule: au* 2 *&* 3 de Coetanfao, qui est *d'azur à la fleur de lys d'or, cottoyée en pointe de deux macles de même, & sur le tout l'écusson* de Querhoent.

QUERIEU: Seigneurie en Picardie, bailliage d'Amiens, érigée en marquisat, avec une foire annuelle le jour de S. Gervais, un marché tous les jeudis de chaque semaine, par lettres du mois d'Avril 1552. & enregistrées le 5 Septembre 1654. en faveur de *François* de Gaudechard, & de ses descendants. *Voyez* GAUDECHARD.

QUERINAM: Terre & seigneurie en Bretagne, qui fut érigée en vicomté en faveur de *François* de Tremignon, sieur de Querinam, lieutenant du sieur baron de la Hunundaie, par lettres du mois de Janvier 1598. enregistrées le 7 Juin 1602.

QUERLEC, ou KERLEC: Famille de Bretagne. *N*..... de

Querlec obtint en Décembre 1576. des lettres de création de baronnie & de châtellenie, lesquelles furent vérifiées le 2 Octobre 1578.

QUESNE (du) : Famille qui a donné dans le dix-septiéme siécle un grand homme de mer dans *Abraham* du Quesne, général des armées navales de France, auquel le roi fit don pour lui & ses descendants de la baronnie du Bouchet, qu'il érigea en marquisat sous le nom du *Quesne*, par lettres du mois de Février 1681. enregistrées au Parlement le 4 Septembre suivant, & en la chambre des comptes le 27 Janvier 1683. *Abraham* du Quesne mourut le 2 Février 1688. âgé de 78 ans. Il avoit épousé *Gabrielle* de Berniere, dont il a laissé quatre fils,

1. *Henri* du Quesne, retiré en Suisse avec la permission du roi.

2. *Abraham* du Quesne, chef d'escadre.

3. *Isaac* du Quesne.

4. *Jacob* du Quesne, qui avoit épousé *Marie-Françoise-Magdelene* de Soucelle, d'une noble famille de Bretagne, morte le 31 Janvier 1710.

Les terres du Bouchet & de Valgrand ayant été acquises par M. de Montargis, ont passé à sa petite fille, épouse du comte de Noailles, qui les a fait réunir au marquisat d'Arpajon.

Les armes : *d'argent au lion de sable, écartelé d'un parti d'argent & de gueule.*

QUESNEAU, en Flandre : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 3 étoiles de même posées 2 & 1. & en pointe d'une canne aussi d'or.*

QUESNEL : Maison originaire de Normandie, que l'on fait descendre de *Hulric*, *Hubert* ou *Robert*, comte de Ri, qui délivra *Guillaume*, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, surnommé le *Conquerant*, de la conspiration de *Gui* de Bourgogne, qui avoit des prétentions sur ce duché. Cet *Hubert* eut trois fils. De l'un, nommé *Geoffroi*, est descendu *Richard*, marié à *Gertrude* de Molines, mort en 1140. *Geoffroi*, son second fils, passa avec *Richard Cœur de Lion*, roi d'Angleterre, en la Terre-Sainte en 1191. *Richard* du Quesnel II. du nom fit avec sa femme Colette de Foix en 1294. donation d'une grande piéce d'herbage à l'abbaye de S. Etienne de Caën. *Guillaume* du Quesnel épousa en 1465. *Françoise* le Gris, qui lui apporta en dot la baronnie de Coupigni. *Gabriel* du Quesnel II. du nom, issu de *Guillaume* au quatrieme degré, chevalier de l'ordre du roi, marquis d'*Alegre* par succession d'*Isabeau* d'Alegre, sa mere, à qui le marquisat d'Alegre étoit échu par le décès d'*Yves* son frere, mort sans enfants, épousa en 1599. *Louise* d'O, fille de *Charlotte* de Clermont-Tallard, & de *Jean* d'O, vicomte de Manou, dont *Gabriel* III. marquis d'Alegre, marié en 1637. à *Marguerite* du Quesnel, sa cousine germaine ; & *Charles* du Quesnel, marquis de Coupigni, &c. mestre de camp d'un régiment de cavalerie, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, le 22 Juin 1659. marié le 7 Mars 1639. à *Marie* Dolu. De ce mariage sont issus *Albert*, qui suit, & *Jacques-Antoine*, mort chevalier de Malte.

*Albert* du Quesnel, marquis de Coupigni, mort en Juin 1717. âgé de 78 ans, avoit épousé en 1670. *Louise* Ferreau, morte le 18 Avril 1702. dont sont issus,

*Fabien-Albert*, qui ſuit ; *Thereſe-Albertine*, & *Jeanne-Marie* du Queſnel, mariée en premieres noces en 1709. avec *Gabriel* Baſtonneau, vicomte d'Arzai, mort le 16 Mai 1720. en ſecondes noces avec le marquis de Menilles.

*Fabien-Albert* du Queſnel, marquis de Coupigni, ſeigneur de Pinſon, le Blanc-Foſſé, Neuilli, Beaulieu-lez-Roulandieres, &c. a épouſé le 19 Novembre 1714. *Jeanne-Louiſe* de Bethune, fille de feu *François-Annibal*, comte de Bethune, chef d'eſcadre des armées navales du roi.

Le lieu de la ſépulture des ſeigneurs du Queſnel eſt dans la chapelle de l'égliſe d'Yviers, diocèſe d'Evreux.

Les armes : *de gueule à trois quintefeuilles d'hermines.*

QUESNEL (du), en Picardie : *d'argent au chêne de ſinople, à la cotice de gueule.*

QUESNOI : Baronnie érigée en marquiſat en faveur d'*Emmanuel*, baron du Queſnoi, par lettres du mois de Juillet 1714. enregiſtrées à Rouen le 8 Mai 1717 & le 7 Juillet 1718. Il étoit iſſu au huitieme degré de *Jean* du Queſnoi, chevalier, ſeigneur du Queſnoi, qui vivoit en 1378. Le marquis du Queſnoi, mort le 23 Décemb. 1730. avoit épouſé le 27 Février 1689. *Jacqueline* de S. Remi, fille de *Jacques*, ſeigneur de la Motte-Fouqué. Leur fils aîné, *Jacques II.* marquis du Queſnoi, s'eſt marié le 1. Octobre 1739. à *Jeanne-Eliſabeth-Marie-Michelle* Juhelle de Martilli, riche heritiere de Normandie. Il eſt mort en 1747. & a laiſſé trois enfans,

1. *Jean-Jacques-Julien*, marquis du Queſnoi, né le 27 Décembre 1740.

2. *Léonore-Louiſe-Angelique* de Clinchamp, née le 25 Fév. 1742.

3. *Marie-Anne-Catherine* de Queſnoi de S. Loup, née le 3 Mai 1744.

Ils ont pour oncles, 1. *Roger-André*, né le 12 Juillet 1693. vicaire général d'Avranches : 2. *Jean-Baptiſte-Angelique*, dit le comte du Queſnoi, né le 21 Mai 1699. chevalier de S. Louis, marié le 18 Novembre 1743. à *Magdelene* Verduc.

Les armes : *d'argent à un lion de gueule, accompagné de neuf glands de ſinople.*

QUESNOI, en Picardie : *d'or, à l'aigle éployée de ſable.*

QUESNOI (le) : C'eſt une ſeigneurie en Flandre, ſur la Deulle, près de Lille, qui fut portée en mariage l'an 1503. avec celle de Grigneuſeville par *Françoiſe* de Bailleul, à *Adrien* de Mailli, ſeigneur de Ravenſberg, que le roi François I. qualifie ſon chevalier & bien-aimé couſin dans un acte du 24 Février 1719. La terre du Queſnoi fut érigée en marquiſat par lettres du roi catholique du 25 Avril 1661. en faveur de *Philippe* de Mailli, vicomte d'Eps, qui eut d'*Alberte* de Grand-Villain d'Iſenghien, ſa femme, *Guillaume* de Mailli, marquis du Queſnoi, vicomte d'Eps. Celui-ci épouſa en premieres noces *Iſabelle-Marguerite-Caroline* de Croy-Salre ; & en ſecondes noces *Iſabelle-Marguerite* de Longueval du Bucquoi. Il n'en a eu que deux filles ; ſçavoir du premier lit, *Iſabelle-Philippe-Thereſe* de Mailli, mariée à *Louis-Armand*, comte de Millendonck, pere *de Marie-Marguerite-Louiſe* de Millendonck, qui a épouſé le 15 Juillet 1716. *Alexandre-Emmanuel*, prince de Croy-Salre.

Du ſecond lit : *Iſabelle-Margue-*

*rite Ruſſine* de Mailli, mariée en mil ſix cent quatre-vingt-neuf à *Antoine* de la Haie, comte de Heſecque, dont *Iſabelle-Marguerite*, mariée à *Charles-Alexandre* de France, baron de Vaux, pere de *Charles-Alexandre-Antoine-Joſeph* & de *Marie-Gertrude* de France, femme de *Claude-Alexandre* du Rietz, comte de Willerval, ſeigneur de Baratte-Frevillers. *Voyez* pour la maiſon de Mailli, au mot MAILLI.

QUEVILLI : Seigneurie près de Rouen, qui fut unie en 1654. à celles de Hocqueville & de Bertheuville, que *Catherine* Martel avoit apportées en dot à ſon mari *Pierre* de Bec-de-liévre. *Voyez* BEC-DE-LIÉVRE.

QUIERET, ancienne & noble maiſon qui a donné un amiral de France dans *Hugues* Quieret, ſeigneur de Tours en Vimeu, mort de ſes bleſſures dans un combat naval donné contre les Anglois en 1340. (*a*). De cette maiſon ſont ſortis par un fils cadet de la branche aînée, éteinte vers la fin du quinzieme ſiécle, les ſeigneurs de Tours & du Queſnoi. Ils ont pour auteur *Chriſtophe* Quieret, ſeigneur de Tours, qui vivoit vers le milieu du quinzieme ſiécle. *Adrien* Quieret, écuyer, ſeigneur de Rionville, fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon fils, par M. Bignon, intendant de Picardie, le dernier Août 1701. Il épouſa le 23 Juin 1654. *Catherine* Picard, dont

*Antoine* Quieret, ſeigneur de Rionville, âgé de 40 ans, quand il fut maintenu dans ſa nobleſſe, mort à Paris en Avril 1729. Il avoit été major dans l'iſle de Cayenne.

Les armes : *d'hermine à trois fleurs de lys, au pied coupé de gueule*, 2 & 1.

QUIEU, en Picardie : *d'azur au chevron d'or accompagné de 3 gerbes, liées de même.*

QUIEVRAIN : *d'or au chef cotícé d'argent & de gueule de 6 piéces.*

QUINCARNON, en Normandie : *d'argent à 3 trefles de ſinople* 2 & 1.

QUINCI. *Charles* Sevin, marquis de Quinci, brigadier des armées du roi, lieutenant général d'artillerie, & lieutenant de roi dans la Province d'Auvergne, mort en..... avoit épouſé *Geneviéve* Pecquet, morte en Février 1755. au monaſtere des Dames de Sainte Marie de Meaux, âgée de 77 ans.

QUINCI : C'eſt une ſeigneurie qui fut érigée en vicomté par lettres du mois de mai 1646. enregiſtrées le 1. Août ſuivant en faveur de *Charles* Pinon, maître des Requêtes.

QUINGÉ, en Franche-Comté : *d'azur à la croix d'argent, chargée de 5 coquilles de gueule.*

QUINTIN DE LORGES. Louis XIV. unit les vicomtés de Pommerith, d'Avaugourt & de l'Hermitage, au comté de Quintin, & erigea le tout au mois de Mars 1691. en duché, en faveur de *Gui Aldonce* de Durfort, comte de Lorges, maréchal de France. Par d'autres lettres du mois de Décembre 1706. le nom de Quintin fut changé en celui de Lorges, en faveur de *Gui-Nicolas*

(*a*) *On trouve encore* Enguerrand *Quieret, ſeigneur de Franſu, amiral en* 1357. *ſelon le Journal du Tréſor du mois d'Octobre de cette année.*

de Durfort, duc de Quintin, fils du précedent.

Les armes : *Ecartelé au 1 & 4 d'argent à la bande d'azur, au 2 & 3 de gueule au lion d'argent*, qui eſt de Lomagne, *briſé ſur le tout d'un lambel de trois pendants de gueule*. Voyez DURFORT DE LORGES.

QUINTIN de Bretagne : *d'argent au lion morné de ſable, accompagné de trois molettes, de même 2 & 1.*

QUINI : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois caſques d'argent.*

QUIQUERAN de Beaujeu : Maiſon originaire de Provence, que Noſtradamus, dans ſon hiſtoire de Provence, repréſente décorée des premieres charges de l'Etat, & de la cour des rois de Naples, comtes de Provence, des deux maiſons d'Anjou. Depuis la réunion de cette province à la couronne, on y trouve des chambellans & maîtres d'hôtel de nos rois, des chevaliers de l'ordre, des officiers généraux. Elle a donné à l'ordre de Malte des grands Prieurs, des grands-croix, pluſieurs commandeurs, & quantité de chevaliers ; pluſieurs évêques à l'Egliſe, & de nos jours un évêque de Caſtres dans *Honoré* de Quiqueran de Beaujeu, né à Arles le 29 Juin 1655. ſecond fils d'*Honoré* de Quiqueran, baron de Beaujeu, & de *Therèſe* de Grille d'Eſtoublon. Il fut nommé à l'évêché de Caſtres en 1705. Il prononça l'oraiſon funébre de Louis XIV. à S. Denis en 1715. & mourut le 26 Juillet 1736. âgé de 81 ans.

Il y a eu dans le ſeiziéme ſiécle un évêque de cette famille, nommé *Pierre* de Quiqueran de Beaujeu, qui fut le premier évêque nommé après le concordat de Leon X. & de François I. Il le fut à l'âge de 18 ans, & ne dut une nomination ſi ſinguliere, qu'à la réputation qu'il s'étoit déja faite parmi les ſçavants. Une mort prématurée l'enleva à l'Egliſe & aux Lettres. Il étoit fils d'*Antoine* de Quiqueran, baron de Beaujeu, & d'*Anne* de Forbin, fille du fameux *Palamédes* de Forbin, ſeigneur de Soliers.

*Paul-Antoine* de Quiqueran de Beaujeu, chevalier de Malte, oncle de l'évêque de Caſtres, fut un des plus grands hommes de mer de ſon tems : il mourut commandeur de Bourdeaux.

Les armes : *parti d'or & d'azur, emmanchés de l'un en l'autre.*

QUITRI : C'eſt une ſeigneurie dans le Vexin François, qui eſt poſſedée de tems immémorial par la maiſon de Chaumont, qui tire ſon nom de la petite ville de Chaumont du même pays. *Voyez* CHAUMONT.

# R A R A

RABASSE : Famille originaire de Provence, dont les armes ſont : *d'azur à un château d'argent, compoſé de 5 tours rangées, celle du milieu plus élevée que les deux autres, & celles-ci que leurs voiſines en décroiſſant, accompagné en pointe d'une truſe auſſi d'argent.*

RABASTENS, en Languedoc : *d'azur au lion d'or armé & lampaſſé de gueule.*

RABAT : La branche des ſeigneurs de *Rabat* ſort de la maiſon des comtes de Foix. *David* Blondel dit qu'ils deſcendent de *Louis* de Foix ſeigneur de Saverdun, en 1243. *Voyez* le pere Anſelme Tom. III. pag. 357. ſur leur origine différemment rapportée. Le dernier de cette branche eſt *Iſaone* de Foix ſeigneur de Compagniac, co-ſeigneur de Saverdun.

Les ſeigneurs de Fornets & de Rabat, ſont ſortis de *Roger* de Foix, ſeigneur de Fornets, troiſieme fils de *Roger-Sarne* de Foix ſeigneur de Saverdun, cette branche a fini à *François-Gaſton* de Foix, dit le vicomte de Rabat, qui fut marié trois fois, il eut de ſa premiere femme *Roger-Chriſtin*, dit le comte de Foix, âgée de 14 ans, en 1681. mort ſans enfants; de la ſeconde, *Angelique-Ceſarine* de Foix, mariée au marquis de la Capelle, qui obtint proviſionnellement la jouiſſance du comté de Rabat, qui a été de tout tems la premiere baronnie des Etats du païs de Foix; de la troiſieme il eut *Louiſe-Charlotte* de Foix âgée de 21 ans en 1714. quand elle épouſa *Jean-Honoré*, marquis de Sabran; morte en 1755. les barons de la Gardiolle & de Canté, appellés marquis de Foix, ſont auſſi ſortis des ſeigneurs de Rabat, par *Jean-Roger* de Foix, vicomte de Rabat, qui vivoit en 1625. *Jean-Roger* de Foix, dit le marquis de Foix, baron de la Gardiolle & de Canté, capitaine des cent Suiſſes de Philippe de France, duc d'Orléans, frere unique de Louis XIV. fut marié trois fois. De ſes deux premieres femmes il eut des enfants morts ſans poſterité: de la troiſieme il n'en a point eu.

Les ſeigneurs de Mardogne, vicomtes de Conſerans, ont pour auteur *Germain* de Foix, vicomte de Conſerans, troiſieme fils de *Jean* de Foix II. du nom, ſeigneur de Rabat, dont la poſtérité a fini à *Jean-Paul* de Foix, vicomte de Conſerans, qui n'eut qu'une fille *Françoiſe* de Foix, vicomteſſe de Conſerans, mariée à *François* de Montléon, le 15 Juin 1588. aux conditions que leurs deſcendants porteroient le nom & les armes de Foix avec ceux de Montléon. *Voyez* FOIX.

RABODANGES : Ancienne famille de Normandie. *Claude* de Rabodanges, chambellan du roi, conſeiller d'Etat, gouverneur du château de l'Oeuf à Naples, & enſuite gouverneur de Meulan, épouſa *Jeanne* de Cinirieu. Leur fils *Louis* de Rabodanges, gouverneur de Meulan en 1545. épouſa *Jeanne* de Silly. Il fut pere de *François* de Rabodanges, marié à *Anne* d'Oillençon, qui lui porta

en mariage le 4 Août 1568. la terre de Culey sur Orne en basse Normandie. *Anne* d'Oillençon fut mere de *Louis II.* du nom, capitaine de 50 hommes d'armes, & chevalier de l'ordre du roi. Celui-ci épousa en 1598. *Catherine* d'Angennes. Ce fut en faveur de leur fils *Louis III.* du nom, & en considération de ses services, que le roi érigea en marquisat la seigneurie de Culey, sous le nom de marquisat de *Rabodanges*, par lettres du mois de Juillet 1643. enregistrées en la chambre des comptes de Rouen, au mois de Mars 1651. Il avoit épousé en 1633. *Marie* de Long-Champ, dame de Fumechon, fille de *Jean* Long-Champ, baron d'Evilly, & de Fumechon, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Lisieux, &c. de ce mariage naquirent six garçons & six filles : l'aîné fut *Guy*, marquis de Rabodanges, baron de Fumechon. Il épousa en Août 1660. *Charlotte* l'Escalopier. Leur fils, *Louis-Asar*, marquis de Rabodanges, épousa en 1693. *Cecile-Adelaide* de la Ferté Senectere. Il eut pour fils *Henri-François*, marquis de Rabodanges, décédé le 30 Novembre 1751. il laissa de sa femme *Elisabeth Perrette Dominique-Therese* de Neufville de Clairay, qu'il avoit épousée en 1731. *Jean-Louis*, marquis de Rabodanges, & trois filles, dont une mariée à *N*. . . Thibaud de la Carte, marquis de la Ferté-Senectere. *Tabl. Gen. part. V. p.* 130.

Les armes : *au* 1 *&* 4 *d'or à la croix ancrée de gueule, au* 2 *&* 3 *de gueule à* 3 *coquilles d'or.*

RABUTIN : Maison des plus nobles & des plus anciennes du duché de Bourgogne. *Maïeul* de Rabutin, le premier dont il soit fait mention, vivoit en 1147. *Jean* Rabutin, seigneur d'Epiri, épousa en 1360. *Marie* de Balorre, fille unique & héritiere de *Philippe* seigneur de Balorre : depuis cette alliance les seigneurs de Rabutin ont écartelé leurs armes de celle de Balorre. La branche aînée de cette maison a fini à *Ceste-Benigne* de Rabutin, chevalier, baron de Chantal, Bourbilli, &c. tué à l'âge de 30 ans le 22 Juillet 1627. à la descente des Anglois dans l'isle de Rhé. Il laissa de *Marie* de Coulanges son épouse, *Marie* de Rabutin, dame de Chantal & de Bourbilli, morte en 1696. Elle avoit épousé en 1644. *Henri*, marquis de Sevigné.

Les seigneurs de *Bussi-Rabutin*, branche cadette de cette maison, ont commencé à *François* de Rabutin, baron de Bussi, d'Epiri, &c. fils puîné de *Christophe* de Rabutin I. du nom. On le croit auteur des *Mémoires* sous le titre de *Commentaires* des guerres de la *Gaule-Belgique*, entre le roi Henri II. & l'empereur Charles V. & d'autres ouvrages.

Cette maison a donné des hommes de mérite & de réputation. *Christophe* de Rabutin II. du nom dans la branche aînée, fut un des plus braves seigneurs de son tems, & se fit une réputation glorieuse, par les bons services qu'il rendit au roi Henri IV. en diverses occasions. Il fut malheureusement tué à la chasse par un de ses meilleurs amis. *Jeanne-Françoise* Fremiot son épouse, dame recommandable par ses vertus fut fondatrice de l'ordre de la Visitation. *Amé* Rabutin, tué à l'assaut de Beauvais en 1472. aima l'honneur & la verru, & se distingua par son courage & sa générosité, dans les tournois & à la guerre : il fut enfin un des plus accomplis gen-

tilshommes de ſon tems. *Roger* de Rabutin, comte de Buſſi, meſtre-de-camp de la cavalerie légére de France, & lieutenant général des armées du roi, ſe fit connoitre dans le dix-ſeptieme ſiécle par ſa valeur, & encore plus par ſes écrits, qui firent bruit dans le monde. Les armes : *cinq points d'or équipollés à quatre de gueule.*

RACAPÉ : famille noble d'Anjou. *Henri-François* de Racapé obtint en 1701. l'erection en marquiſat des terres de Menil, Magnane, Brezé, Breſſaût & de Taigné. Il eut de ſa femme *Anne-Marie* Milet, 1 *Michel-Henri-Auguſtin* de Racapé de Magnane, né le 1 Août 1694 : 2. *Marie-Thereſe-Henriette.*

Les armes ſont : *de ſable à 6 roquets ou rocs d'échiquier d'argent à l'antique, poſés* 2 & 1.

RACHE : Terre en Artois, qui appartient à la maiſon de Bergh-Saint-Vinox, dont il y a eu en 1518. un ſecond grand veneur de France, dans la perſonne de *Jean* de Berg, ſeigneur de Cohen. De lui deſcendoit *Eugene* de Berg, créé prince de Rache, par Charles II. roi d'Eſpagne, qui érigea Zetrud, premiere baronnie du comté de Namur en principauté, ſous le nom de Rache, pour lui & ſes hoirs mâles & femelles, par lettres du 31 Décembre 1681. enregiſtrées le 30 Janvier 1682. Il fut fait le 9 Octobre 1687. chevalier de la toiſon d'or. Il mourut ſans poſtérité. *Philippe-Ignace*, prince de Rache, obtint avec ſa femme pour eux & leurs héritiers mâles & femelles, l'union de la terre de Boubers en Artois au comté de Rache, en principauté, par lettres de Louis XIV. en Avril 1701. Il épouſa en 1683. *Marie-Françoiſe* de Bergh, niéce d'*Eugene*, & fille de *Gabriel-Alexandre*, baron de Zetrud. *Louiſe-Alfonſine*, leur fille aînée, princeſſe de Rache, mariée à *Louis* comte de Monteſquiou, neveu du maréchal de Monteſquiou, mourut ſans poſtérité au mois de Septembre 1713. *Marie-Joſeph-Iſabelle* de Bergh, héritiere de ſa ſœur aînée, épouſa le 24 Avril 1715. ſon oncle paternel, *J. Joſeph*, vicomte de Bergh, aujourd'hui prince de Rache, remarié à *N*. . de Crequi-Canoples. Ses enfants ſont,

1. *Ph. Ch. Joſeph*, dit le comte de Rache, né le 31 Mars 1716.

2. *Maxim.-François-Joſeph*, baron de Zetrud, né le 19 Novembre 1719.

3. *Ignace-Denis-Joſeph*, né le 24 Janvier 1724.

4. *Pierre-Philippe-Joſeph*, né le 29 Août 1725.

5. *Marie-Andrée Joſeph*, née le 18 Fév. 1718. chanoineſſe à Maubeuge. *Tabl. Gén. Part. III. p. 96.*

RACHSAMHAUSEN : *N*. . . baron de Rachſamhauſen, chevalier de l'ordre de Saint George, chambellan de l'électeur de Baviere, & cornette de ſes gardes du corps, mourut à Munich, en Mai 1756.

RACONIS : *Louis* de Savoye, bâtard d'Achaye, reçut de ſon pere *Louis* de Savoye, prince d'Achaye, pour appanage les ſeigneuries de Raconis, de Pontcallier, de Mallebrune, & de Château-Regnier en Piémont. Ses ſervices engagerent le duc *Amé VIII.* à lui donner l'an 1433. la ville & le château de Cavours, à la réſerve de la ſouveraineté, & ils lui mériterent l'ordre du collier, & la dignité de maréchal de Savoye. Cette branche après environ cent cinquante ans s'eſt éteinte. *Bernard*, comte de Raconis, eſt le

dernier de cette maiſon, mort ſans poſtérité vers l'an 1585. chevalier de l'annonciade, & capitaine des archers de la garde du duc de Savoye. *Voyez* pour les degrés de cette branche éteinte, les *Genéalogies Hiſt.* des maiſons ſouver. d'Italie, p. 119.

Les armes : de Savoye, *au baton d'azur, brochant ſur le tout.*

RADZIWIL : Maiſon illuſtre de Pologne. Le premier dont il eſt fait mention eſt *Nicolas* Radziwil I. du nom qui reçut le baptême en 1386. *Nicolas* Radziwil IV. du nom, un de ſes deſcendants au quatriéme degré, palatin de Wilna, grand maréchal & chancelier de Lithuanie, eut beaucoup de part à l'amitié de *Sigiſmond-Auguſte*, roi de Pologne, qui le fit capitaine de ſes gardes. Il commanda trois fois ſes armées dans la Livonie, qu'il ſoumit à la Pologne, après avoir remporté une victoire ſignalée ſur les Allemands. Ce grand homme ternit ſa gloire en embraſſant ouvertement la religion proteſtante, à la perſuaſion de ſa femme. Il mourut en 1567. & fut porté au tombeau ſur les épaules de ſes quatre fils, ſçavoir, *Nicolas* Radziwil V. du nom, palatin de Novogrod; *George*, évêque de Wilna, puis de Cracovie, nommé cardinal par le pape *Grégoire XIII.* le 13 Décembre 1583. & mort en Janvier 1600. âgé de 44 ans; *Albert*, duc d'Olica, & grand maréchal de Lithuanie, & *Staniſlas* Radziwil, gouverneur de Samogitie. *George*, fils de *Nicolas V.* mourut Caſtellan de Troki en 1614. ſans poſtérité, & en lui finit la branche aînée de cette maiſon.

RAFFIN D'HAUTERIVE, en Agenois : *d'azur à la faſce d'argent, ſurmontée de 3 étoiles d'or, rangées en faſce.*

RAGEREU : *Catherine-Henriette* de Ragereu, épouſe de *Nicolas-Joſeph* Foucault, marquis de Magni, lieutenant genéral des armées du roi d'Eſpagne, mourut à Paris le 6 Novembre 1755. âgée de 72 ans.

RAGNI : Terre conſidérable, près d'Avalon, qui fut portée en mariage en 1522. par *Claude* de Damas à *Gerard* de la Magdelene, ſeigneur de Courcelles, Coulange, chevalier de l'ordre du roi, bailli d'Auxois. *Voyez* MAGDELENE.

RAGOTZKI : Maiſon originaire de Hongrie, qui a donné pluſieurs princes de Tranſilvalnie. *Sigiſmond* Ragotzki le fut en 1606. ſon fils *George* en 1631. ſecondé de la maiſon d'Autriche, & fait prince de l'Empire. *George*, fils du précédent, ſuccéda à ſon pere, reçut dans une expédition contre les Turcs, le 7 Mai 1660. quarante bleſſures, & mourut à Varadin, le 6 Juin de la même année. *Frédéric* ſon fils, prince Ragotzki, vécut en particulier. *François-Leopold*, qu'il eut de ſon premier mariage avec *Helene* d'Eſdrin, ayant été accuſé d'avoir voulu ſoulever la Hongrie contre l'empereur, ſe ſauva deguiſé en dragon, de la priſon de Neuſtad, le 7 Novembre 1701. gagna la Pologne, fut déclaré protecteur du royaume de Hongrie, & prince de Tranſilvanie, par les mécontents de Hongrie, paſſa en France ſous le nom de comte de Saaros, eut l'honneur de ſaluer le roi, le 13 Fév. 1713. ſe retira aux Camaldules près Grosbois, s'embarqua ſecretement à Marſeille, le 14 Septembre 1717. fit voile pour Gallipoli, y arriva le 10 Octobre ſuivant, y fut traité en prince ſouverain par ordre de Sa Hauteſſe,

& fit ſon entrée à Andrinople, le 28 du même mois. *Charlotte-Amelie* de Heſſe-Rheinfeelds, ſon épouſe, mourut à Paris le 18 Février 1722. laiſſant deux fils.

RAI : C'eſt une baronnie ſituée en Bourgogne, auprès de celle de Trave, qui eſt compoſée des paroiſſes de Rai, Membre, Tencé & Vanne. Elle a donné le nom à une famille diſtinguée entre celles de Bourgogne. *Othon* de la Roche, frere de *Gui*, ſire de Rai, eſt la tige certaine de cette maiſon. Il eſt nommé dans une donation, qu'*Etienne*, comte de Bourgogne fit à l'égliſe de Beſançon en 1170. *Othon* de la Roche, ſire de Rai, I. du nom, fut de la croiſade de l'an 1202. il conquit les villes d'Athenes & de Thebes, & en fut le premier duc. Il remit ces duchés à *Gui* ſon neveu, fils de *Ponce* de la Roche ſon frere, en place de la part qu'il avoit aux biens de Bourgogne. Il mourut peu de tems après, laiſſant deux fils, *Othon* & *Gui*. *Othon* continua la branche des ſires de Rai, & *Gui* celle des ſeigneurs de la Roche-ſur-Lougnon (a). *Marie-Céleſtine*, baronne de Rai, héritiere, & la derniere de ſa maiſon, fut mariée le 28 Juillet 1636. à Fribourg en Suiſſe, avec *Albert* de Merode, marquis de Trelon, fils d'*Herman-Philippe* de Merode, & d'*Albertine* d'Aremberg. On voit à l'abbaye de la charité les anciens tombeaux de la maiſon de Rai, qui donnent une idée de ſa grandeur. La terre de la Roche a paſſé dans la maiſon de ville en 1377. enſuite dans celle de Plaine, après dans celle du Hautoi, & enfin dans la maiſon de Grammont, où elle eſt aujourd'hui. Si *Marie-Thereſe-Apolline*, baronne de Rai, femme de *Marie-Louis-Ferdinand*, comte de Coſvaren-Looz, & *Joſephine-Monique* Melavier, mariée à *Denis-Chriſtophe* des Urſins, filles de *Claude-François*, comte de Mero-

(a) *M.* Dunod, *dans ſon Nobiliaire de Bourgogne, marque qu'on a douté ſi cet* Othon *de la Roche, ſire de Rai, premier du nom, étoit Franc-Comtois, & du duché de Bourgogne; & ſi à le ſuppoſer du comté de Bourgogne, il n'étoit pas de la famille des comtes de la Roche en Montagne : il y a un fort argument pour cette opinion, dit M.* Dunod, *c'eſt la reſſemblance des armes. Car les comtes de la Roche en Montagne, portoient* : cinq points d'or équipollés à quatre d'azur, *& les ſeigneurs de la Roche-ſur-Lougnon, ducs d'Athenes, ont porté* : de gueule à quatre points équipollés d'hermine. *Mais des donations faites à l'abbaye de Ballevaux, par* Othon, *qui ſe dit ſeigneur de Rai, & de la Roche, & qui ſont datées d'Athenes, les ſeigneuries de Rai, & de la Roche-ſur-Lougnon, que ſes deux fils & leur poſtérité ont poſſedées, & les armes de Rai, que ſon fils aîné a relevées, paroiſſent des preuves certaines, qu'il étoit de la maiſon de Rai, d'une branche cadette, qui avoit eu en partage la terre de la Roche-ſur-Lougnon, & que n'ayant pas encore ſuccedé à la baronnie de Rai, quand il conquit les duchés d'Athenes & de Thebes, il choiſit de nouvelles armes, & prit en place du* Rai d'eſcarboucle, quatre points d'hermine ſur le même champ. *L'hermine marque le rang de Prince qu'il tenoit dans la Morée, Ses deſcendants, ſeigneurs de la Roche, ont conſervé ces armes, pendant que leurs aînés ont porté celles de* Rai.

de, chevalier, marquis de Trelon, & baron de Rai, meurent ſans enfants, la terre de Rai doit paſſer par ſubſtitution aux deſcendants de *Roſe* de Rai, & d'*Alexandre* de Marmier. *Voyez* ſur la maiſon de Rai, le *Nobiliaire de Bourgogne*, par M. Dunod, *page* 102. *& ſuiv.*

RAZILLI, en Tourraine : *de gueule à* 3 *fleurs de lys d'or.*

REHÉ : *d'or à* 3 *merlettes de ſable* 2 *&* 1.

RAIGECOURT : La maiſon de Raigecourt, dit l'auteur des Tablettes généalogiques part. VII. p. 102. poſſede à préſent le marquiſat de Spincourt, & eſt originaire de Metz, & l'une des plus anciennes & des plus nobles de cette ville. Elle partageoit depuis longtems avec la maiſon de Gournai, le gouvernement civil & militaire, ſous le titre de maître échevin : elle s'eſt attachée aux ducs de Lorraine qui l'ont honorée de leur confiance, & des plus importantes charges de leur Etat.

*Jean* de Raigecourt étoit maître échevin de Metz, en 1243. il eut pour fils *Jean* de Raigecourt, maître échevin en 1264. pere de *Jacques*, & ayeul de *Geoffroi*, qui fut un des dix chevaliers qui porterent le dais a l'entrée de l'empereur *Charles IV.* dans la ville de Metz. Son fils *Nicolas* de Raigecourt Amant, puis maître échevin de Metz en 1379. épouſa *Jeannette* la Gronaix, & fut pere de *Nicolas II.* maître échevin en 1425. lequel fut deputé de la ville de Metz en 1432. au concile de Baſle vers l'empereur Sigiſmond, pour obtenir la confirmation des privileges de Metz. Il laiſſa de ſa femme *Iſabelle* d'Eſche de Bazoncourt, morte en 1432. *Philippe II.* de Raigecourt, ſeigneur d'Ancerville, maître échevin de Metz en 1475. puis chambellan de *René II.* duc de Lorraine. Il fit en 1488. le voyage de Jeruſalem, où il fut reçu chevalier de l'ordre du Saint Sépulchre, & teſta en 1490. Sa ſeconde femme *Catherine* de Rille-ſur-Illon, le rendit pere, entre autres enfants, de *Nicolas III.* de Raigecourt, ſeigneur d'Ancerville, maître échevin en 1530. marié à la comteſſe d'Eſche des Etangs. Leur fils aîné *Antoine* de Raigecourt, ſeigneur d'Ancerville, & des Etangs, épouſa *Philiberte* de Pasfenhouen, fille de *Nicolas* ſeigneur de Thelot, & de *Marguerite* de Mailli de Vaux : il en eut entr'autres, enfants, *Philippe & Jacques :* de celui-ci eſt ſortie la branche de Marli, actuellement éteinte.

*Philippe III.* de Raigecourt, ſeigneur d'Ancerville, Buzy-Ocourt, &c. ſénéchal héréditaire de l'évêché de Metz, conſeiller & chambellan du duc *Antoine*, en 1553. épouſa *Philippe* de Gournai, fille de *Jacques*, ſeigneur de Genicourt, & d'*Anne* du Châtelet. Elle fut mere de Bernard, qui a continué la lignée, & d'*Antoine* auteur de la branche des ſeigneurs des Etangs, qui eſt éteinte.

*Bernard* de Raigecourt, ſeigneur d'Ancerville, &c. ſénéchal de l'évêché de Metz, conſeiller d'Etat, grand maître de l'artillerie de Lorraine, gouverneur, de Stenai, mort à Sierck, en 1636. avoit épouſé, *Marie-Barbe* de Haraucourt de Magnieres, chanoineſſe de Remiremont, morte en 1679. leur fils aîné, *François-Henri* de Raigecourt, dit le Baron de Bremoncourt, ſeigneur d'Ancerville, &c. ſénéchal de l'évêché de Metz, fut créé le 5 Mai 1664. grand veneur de Lorraine, &

Barrois, & avoit épouſé en 1646. *Beatrix* de Baufremont, fille de *Claude* ſeigneur de Liſtenois, & de *Marguerite* de Poligni. De cette alliance ſortit, entr'autres, *Charles*, comte de Raigecourt, ſénéchal de Metz, grand veneur de Lorraine, conſeiller d'Etat du duc Léopold, bailli de ſaint Michel, maréchal de Lorraine, & Barrois, décédé en 1733. ayant été marié en 1677. à *Catherine-Gertrude* des Armoiſes, dame de Gibomey, fille de *Louis*, ſeigneur de Saulny: de ce mariage, il a eu, entr'autres enfants,

I. *Jean-Claude*, comte de Raigecourt, né en 1690. capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'empereur.

II. *Louis-Antoine*, marquis de Raigecourt, ſeigneur de Bayonville, Bury, marquis de Spincourt par la donation de ſa couſine, maréchal de camp des armées de France, mort en Février 1754. il avoit épouſé *Marie-Eliſabeth* de Gournai, fille & héritiere de *Regnaut* comte de Gournai, ſeigneur de Friauville, Mouſtier, Saulny, Remonville, & de *Marie Eliſabeth* de Bergh-Grimberg: de ce mariage fait à la charge que le fils aîné qui en ſortiroit prendroit le nom & les armes de Gournai, ſont ſortis, 1. *N*... comte de Raigecourt, de Gournai, chanoine de Liége, puis chambellan, & aide de camp du duc *Charles* de Lorraine, marié en 1746. à *Charlotte* de Lenoncourt, fille de *Charles-Louis* marquis de Blainville, comte du Saint Empire, & de *Therèſe-Angelique* de Ligniville, dont *N*... né en Mars 1754. & *N*... fille, née en Juillet 1748. 2. *N*... comte de Raigecourt, chanoine de Liége, puis marié en 1751. à *N*... de Saint Ignon, fille de *N*..... colonel en Eſpagne, & de *N*... baronne de Hahne de Thionville. 3. *N*... chanoineſſe de Remiremont, alliée en Juin 1752. à *Charles Emmanuel-Xavier*, marquis de Saint Maurice, 4. & 5. deux autres filles chanoineſſes de Remiremont.

III. *Léopold*, comte de Raigecourt, né en 1702. capitaine de cavalerie, en France, puis chambellan de l'Empereur regnant.

IV. *Etienne* de Raigecourt, dit le comte de Fontaine, capitaine, au régiment des gardes Lorraines, pour le ſervice de France, allié le 22 Décembre 1727. à *Jeanne-Philiberte* de Roſiere, chanoineſſe de Pouſſay, fille de *Jean-Simon* marquis de Soran, & de *Jeanne-Baptiſte* de Hennin Liétard de S. Phal: de ce mariage, il a *Jean-François-Paul*, comte de Raigecourt, né le 8 Septembre 1729. capitaine de dragons au regiment de Liſtenois, & *N*... de Raigecourt, née le 7 ſeptembre 1728. mariée le 25 Avril 1752. à *Joſeph*, comte de Roisfemberg, ſeigneur d'Eſche, & de Muſſeau.

V. *Pleikart* de Raigecourt chanoine de Saint Diez, puis de Liége, aumônier du Roi.

VI. *Charles-Jerôme*, capitaine de cavalerie au régiment de Sabran, puis guidon de la Gendarmerie, ſeigneur de Tremblecourt, & de Menou, du chef de ſa femme, *N*... de Montrichier,

VII. *Catherine-Louiſe* de Raigecourt, mariée à *N*... baron de Ritter, capitaine dans les troupes de ſon alteſſe-royale, ſeigneur engagiſte du domaine de la Chauſſée.

VIII. *Françoiſe-Gabrielle*, chanoineſſe de Remiremont, dite madame de Gibomey.

IX. *N*.... fille d'honneur de ſon alteſſe-royale la ducheſſe de Lorraine; mariée à *N*.... dit le

marquis de Chaſtenai, ſeigneur de Eriçon.

RAIMBOVAL: Branche éteinte de l'ancienne & illuſtre maiſon de Crequi. *Voyez* CREQUI.

RAINCOURT : Noble & ancienne famille, qui tire ſon nom du village de Raincourt au bailliage de Veſoul. *Claude* de Raincourt fut reçû dans la confrairie de S. George en 1580. Il avoit épouſé *Catherine* de Montarlot. *Etienne* de Raimond, leur fils, ſe maria à *Jeanne-Baptiſte* de Tanchard, mere de *Chriſtophe-Louis* de Raincourt, colonel du régiment de Bourgogne, pour le ſervice du roi d'Eſpagne en Italie, qui de *Barbe* de Meyſieres, eut *Jean* de Raincourt, marié en 1648. à *Anne-Marceline* du Tartre, mere de *Guillaume* de Raincourt, ancien capitaine dans le regiment de S. Mauris, marié le 5 Mars 1696. à *Pierrette-Dorothée* de Champagne : le marquis de Raincourt obtint par Lettres du mois de Septembre 1719. que les terres de Fallon, Boumoi, Leugney & Bremandans, fuſſent unies & érigées en marquiſat ſous le nom de Raincourt. Il a eu pour enfants,

1. *Jean-Baptiſte*, marquis de Raincourt, ancien capitaine dans le regiment de Monaco, marié en 1737. à *Helene-Antoinette* de Grammont, mere de trois garçons & de trois filles, dont l'aînée eſt chanoineſſe dans le chapitre noble de Baume-lez-Dames en Franche-Comté.

2. *Charles-Cajetan* de Raincourt, prevôt du chapitre noble de S. Pierre de Macon.

3. *Gabriel-Gaſpard*, né le 28 Décembre 1698. grand-prieur du chapitre noble de Baume en Franche-Comté.

4. *Leon-Antide*, premier archidiacre de S. Claude.

5. *Joſeph-Marie*, ſecond archidiacre de S. Claude.

6. *Claude-Hubert*, major du régiment Bourbon-Buſſet, cavalerie.

7. *Charles-Proſper*, capitaine des grenadiers du régiment de Belzunce.

Les armes : *de gueule à la croix d'or, accompagnée de 18 billettes de même 5 & 5 aux premiers cantons, 4 & 4 en pointe.*

Il y a RAINCOURT en Champagne, qui porte : *de gueule à la croix d'or, cantonnée de 8 billettes de même.*

RAINEVAL: Ancienne maiſon éteinte au commencement du quinzieme ſiécle, dont on fait monter l'origine à *Raoult*, ſire de Raineval, & de Pierre Pont, mort en 1300. Elle a donné un grand-pannetier de France dans *Raoult* ſire de Raineval, chevalier, qui rendit de grands ſervices aux rois *Jean*, *Charles V.* & *Charles VI.* Cette maiſon a fini à *Vallerand* de Raineval mort à la bataille d'Azincourt, en 1415.

Les armes : *d'or à la croix de ſable chargée de cinq coquilles d'argent.*

Il y a RAINEVAL en Picardie, dont les armes ſont, *d'or au lion de gueule.*

RAMBOUILLET. *Julie-Lucie* d'Angennes, fille de *Charles* d'Angennes, marquis de Rambouillet, & de *Catherine* de Vivonne, épouſa le 13 Juillet 1645. *Charles* de Ste Maure, depuis duc de Montauſier, pair de France à qui elle porta le marquiſat de *Rambouillet*; *Marie-Julie* de Ste Maure, leur fille unique fut mariée à *Emanuel* de Crouſol II. du nom, duc d'Uzès, premier pair de France, qui

vendit le marquiſat de Rambouillet, à *Joſeph-Jean-Baptiſte* Fleurieau ſeigneur d'Armenonville, depuis garde-des-ſceaux de France. C'eſt de lui que *Louis-Alexandre* de Bourbon prince légitimé de France, comte de Toulouſe, a acquit cette terre, dont il a obtenu l'érection en duché pairie au mois de Mai 1711. pour lui & ſes enfants tant mâles que femelles. *Voyez* au mot ANGENNES, pour les anciens ſeigneurs de *Rambouillet*.

RAMBURES: Ancienne & illuſtre maiſon de Picardie, dont on fait monter l'origine à *Jean I.* du nom, ſire de Rambures, gouverneur de Guiſe, qui vivoit en 1326. elle a fini dans la perſonne de *Louis-Alexandre*, marquis de Rambures, colonel d'un régiment d'infanterie, tué en Alſace en Juillet 1679. à l'âge de 18 ans d'un coup de mouſquet, qu'il reçut à la tête dans la décharge que quelques ſoldats faiſoient de leurs armes. Cette maiſon a donné un maître des Arbalêtriers de France en 1411. dans *David*, ſire de Rambures, chevalier, conſeiller, chambellan du roi qui donna des preuves de ſon courage en diverſes occaſions n'étant encore qu'écuyer. Il mourut à la journée d'Azincourt. *André II.* fils du maître des arbalêtriers ſervit ſous Charles VII. en différents ſiéges & combats depuis 1420. juſqu'en 1449. *Jacques* fils d'*André II.* ſous Louis XI. en 1465. Il y a eu de cette maiſon pluſieurs maîtres des eaux & forêts de Picardie, un échanſon du roi en 1557. & deux chevaliers des ordres du roi. *Charles*, ſire de Rambures, dit le *brave Rambures*, chevalier des ordres du roi le 31 Décembre 1619. mourut à Paris le 13 Janvier 1633. après avoir été obligé de ſe faire couper le bras droit pour deux vieilles bleſſures reçues l'une à la bataille d'Ivri, & l'autre au ſiége d'Amiens. Son fils *Charles* marquis de Rambures mort à Calais en 1671. laiſſa un fils, *Louis-Alexandre* marquis de Rambures, rapporté ci-deſſus.

Les armes de cette maiſon ſont: *d'or à 3 faſces de gueule.*

RAMEFORT: Les ſeigneurs de Ramefort ſont ſortis des ſeigneurs de Monteſpan par *Charles* d'Eſpagne, ſeigneur de Ramefort, troiſieme fils de *Mathieu* d'Eſpagne, ſeigneur de Monteſpan. Il teſta le 12 Juillet 1531. *Charles* d'Eſpagne, ſeigneur de Ramefort, iſſu de lui au quatrieme degré, épouſa en 1622. *Marguerite* de Saint Paſtour, dont *Melchior* d'Eſpagne, ſeigneur de Ramefort, marié à *François* d'Orbeſſan, fille du ſeigneur de la Buſquiere.

Les armes comme celles de Monteſpan.

RANDAN-FOIX: La terre de Randan paſſée dans la maiſon de la Rochefoucaud par le mariage d'*Anne* de Polignac dame de Randan, avec *François II.* du nom comte de la Rochefoucaud, fut érigée en comté au mois de Mai 1566. en faveur de *Fulvia* Pic de la Mirandole, veuve de *Charles* de la Rochefoucaud, ſeigneur de Randan: ce comté fut érigé en duché, pairie au mois de Mars 1661. en faveur de *Marie-Catherine* de la Rochefoucaud, marquiſe de Sennecey, comteſſe de Randan pour en jouir après elle par *Marie-Claire* de Beaufremont, ſa fille, veuve de *Jean-Baptiſte* Gaſton de Foix, & par *Jean-Baptiſte* de Foix de Candal ſon petit-fils & ſes deſcendants mâles. Cette pairie fut éteinte par la mort ſans enfans d'*Henri-*

*Charles* de Foix, duc de Randan arrivée le 22 Février 1714. *Voyez* pour les armes, ROCHEFOUCAUD, BAUFREMONT, & de FOIX.

RANDAN DURFORT: *Voyez* DURFORT.

RANES: Les baronnies d'Asnebec & de Ranes, situées en Normandie, dans le bailliage de Falaise, entrerent en 1550. dans la maison d'Argouges, par l'alliance de *Renée* du Pont-Bellenger, dame de Ranes, & d'Asnebec, du chef de sa mere, *Françoise* d'Harcourt, avec *Jacques* d'Argouges, issu d'une ancienne maison, qui tire son nom de la terre d'Argouges, située près Bayeux, & dont les seigneurs étoient connus sous le regne de *Guillaume* le conquérant. *Voyez* ARGOUGES.

RANGONI: Maison du Modenois, & l'une des plus illustres d'Italie, où elle a toujours été distinguée, tant par ses dignités & emplois, qui l'approchoient de la souveraineté, que par ses richesses, & ses alliances, avec les plus puissantes familles d'Italie, telles que celles d'Est, de Gonzague, de Pio, de Corregio, de Pic de la Mirandole, de Monfredi, &c. *Gerard* Rangoni I. du nom, qui vivoit sur la fin du onzieme siecle, est le premier dont il soit fait mention. *Boniface-Joseph*, marquis de Rangoni, comte de Spilimbert, conseiller chambellan du duc de Modene, grand maître héréditaire des postes des duchés de Modene, & de Reggio, né le 5 Mars 1714. est issu de ce *Gerard* Rangoni au vingtieme degré. Il a épousé le 16 Janvier 1741. *Corone*, fille aînée de *François* Terzi.

Cette maison a produit plusieurs branches: la premiere issue des comtes de Spilimbert, subsiste dans *François-Marie*, dit depuis *Jean-Marie* Rangoni, né le 31 Septembre 1713. & marié le 10 Janvier 1733. avec *Jeanne*, fille de *Louis* Rangoni, & d'*Emilie* Gonzague, dont des enfants.

La seconde qui a commencé à *Hugues* Rangoni, qui testa en 1476. a fini aux enfants d'*Aldrobrandin* Rangoni, né le 6 Février 1589.

La troisieme a commencé à *Hercule I.* Rangoni, second fils de *Gerard I.* du nom, seigneur de Spilimbert, & de *Violante* Contrari. Il a commandé en chef en 1729. les troupes de la république de Florence. Cette branche a fini à *Antoine* Rangoni, mort en 1702.

La quatriéme commence à *Aldobrandin* Rangoni, qui vivoit en 1441. & a fini à *Hugueccion* Rangoni, né en 1507. & mort en 1554. ne laissant que des filles.

La cinquieme est celle des marquis de Chibello, de Lonzano, & de Roccabianca. Elle a commencé à *Gui* Rangoni, investi par la république de Venise en 1454. des châteaux de Gordignano, & de San-Cassano, dans la marche Trevisane. Il n'y a qu'une fille de cette branche, *Jeanne* Rangoni, née le premier Août 1714. mariée le 10 Janv. 1733 au marquis *Jean-Marie* Rangoni.

La sixiéme a commencé à *Lancfranc* Rangoni I. du nom, mort à Boulogne en 1304. Elle s'est éteinte dans *Louis* & *Lancfranc*, qui vivoient en 1604. *Voyez* le nouveau supplément de Moreri.

RANTZAW: *Josias*, comte de Rantzaw, issu de l'illustre maison des comtes de Rantzaw au duché d'Holstein, en Dannemarck, fit ses premiers exploits dans l'armée Suédoise,

Suédoiſe, commanda un régiment de cavalerie & d'infanterie, au ſiege d'Andernac; conduiſit l'aile gauche de l'armée du prince de Birkenfeld au combat de Pfaffenhoven, contre le duc de Lorraine, le 10 Août 1633. ſe trouva au ſiége de Briſſac; entra au ſervice de France en 1635. fut maréchal de camp & colonel de deux régiments, perdit un œil au ſiége de Dole, & une jambe à celui d'Arras en 1640. eut le bâton de maréchal de France en 1645. des mains du duc d'Orléans, ſe trouva en Flandres aux ſieges de Bethune, de Bourbourg, de Courtrai, de Bergues, de Mardick, de Furnes, & de Dunkerque, dont il fut gouverneur en 1646. Il mourut d'hydropiſie, le quatre Septembre 1650. ſans avoir eu d'enfants de ſon épouſe *Eliſabeth-Hedwige* de Rantzaw, nommée par d'autres *Marguerite-Eliſabeth*. Après la mort de ſon mari, elle ſe fit religieuſe aux annonciades de Paris. La maiſon des comtes de Rantzaw eſt iſſue d'une ancienne nobleſſe de Holſtein, de laquelle les hiſtoires font mention dès l'an 1076. Elle a produit de grands perſonnages. Elle ſubſiſte dans *Chriſtian*, comte de Rantzaw, ſénateur du Royaume de Dannemarck, ci-devant ambaſſadeur du roi Frederic IV. auprès du roi de Pruſſe, & du Czar; devenu en 1745. le premier député du commiſſariat général de la Marine, chambellan du roi, chevalier de l'ordre de l'Elephant, enſuite viceroi de Norwege, & aujourd'hui grand bailli de Fuhnen. Il a épouſé en premieres noces *Charlotte-Amelie* de Gioë; il en a eu un fils, qui vit: & en ſecondes noces, *Eleonore* de Pleſſen. De ce mariage il y a eu deux fils, & deux filles.

Les armes: *parti d'argent & de gueule.*

RAOUL, couronné roi de France en 923. Voyez *Tom. 1. de cet ouvrage, pag. 7.*

RAOULIN D'EMERIES, *d'azur à 3 clefs d'or en pal.*

RAOUSSET: *Guillaume* Raouſſet, conſeiller au parlement de Provence, épouſa *Anne* de Vintimille, fille de *François*, baron d'Ollioules, qui lui porta en dot la terre de Seillons. Il en obtint l'érection en marquiſat par lettres du mois d'Octobre 1714. Son fils *Simon-Joſeph*, s'eſt marié à *Marguerite* de la Roche, fille de *François*, marquis de Fontenille, & de *Marie-Thereſe* de Meſme. De ce mariage eſt née *Marie-Thereſe-Gabrielle* de Raouſſet de Seillons, mariée le 22 Mars 1753. avec *Claude-François* Terrier, marquis de Monciel, lieutenant-colonel de cavalerie.

Le marquis de Seillons a épouſé en ſecondes noces *Catherine* d'Agout d'Ollieres, de laquelle il a 3 garçons & quatre filles.

Les armes: *d'or à la croix pattée de ſable & bordée de gueule.*

RARAY: la terre de Neri en Valois fut érigée en marquiſat, ſous le nom de Raray, par lettres du mois de Janvier 1654. enregiſtrées le 17 Juin ſuivant, en faveur de *Henri* de Lanci, qui de *Catherine* d'Argenſes eut *Gaſton-Jean-Baptiſte* de Lanci, marquis de Raray, dont la fille, *Marie-Lucie*, devint héritiere de Raray & de Lanci; elle mourut le 16 Mai 1643. Elle avoit épouſé *Jean-François* le Comte de Nonant, ſeigneur de Pierrecourt. Leur fils aîné, *François-Louis*, dit le mar-

quis de Neri, décédé en Mai 1736. avoit épouſé le 11 Mars 1731. *Louiſe-Joſephine* Chevalier d'Enfrenel, morte le 4 Janvier 1744. & mere de *Jacques-Joſeph* le Comte, marquis de Raray, né le 30 Octobre 1731. guidon de gendarmerie, marié en 1737. à N. . . . Blazan de Flamanville. *Tabl. gen. part. IV. pag.* 123.

RASCAS, de Provence : *d'or à une croix fleuronnée, au pied fiché de gueule, au chef d'azur, chargé d'une étoile à* 8 *raie d'or.*

RASEZ : Les comtes de Carcaſſonne de la premiere race l'étoient auſſi de Raſez, qui fut donné en partage vers l'an 956. à *Odon*, deuxieme fils d'*Arnaud I.* comte de Cominge & de Carcaſſonne. *Odon* mourut vers 1008. Après la mort ſans poſtérité de *Raimond II.* arrivée vers 1034. le comté de Raſez retourna au comte de Carcaſſonne ; & la comteſſe *Rangarde*, veuve de *Pierre-Raimond*, premier comte de Carcaſſonne, le donna par acte du 13 Mars 1067. à ſa fille *Adelaïde* & à ſon gendre *Guillaume*, comte de Cerdagne, qui le 27 Septembre ſuivant vendirent au comte de Barcelonne le comté de Raſez, & tous les droits qu'ils avoient ſur la maiſon de Carcaſſonne pour environ cinq cents ſoixante-dix onces d'or. La maiſon de Trencavel poſſeda depuis le Raſez en titre de vicomté, qui fut cedé au roi en 1247.

RASTIGNAC : *Jean I.* Chapt, ſeigneur de la Germanie, devint ſeigneur de Raſtignac par ſon mariage avec l'héritiere de Jalhez & de Raſtignac. *Voyez* CHAPT DE RASTIGNAC.

RAUGRAVES : Anciens comtes de l'Empire, dont il y a encore des deſcendants dans le pays de Liége. Ces *Raugraves* alloient de pair avec les anciens comtes d'Allemagne, & ils prenoient mutuellement des alliances entr'eux. Spener (*a*) rapporte que *Louis* Raugrave fut envoyé par l'Archevêque de Trevés en 933. au ſecours de l'empereur Henri, dit l'*Oiſeleur*, contre les Huns. On commence la généalogie de cette maiſon à *Conrad* Rangrave, ſeigneur du vieux & du nouveau Beimberg, qui vivoit en 1198. Cette maiſon ſubſiſte dans les enfants de *Jean-Charles-François-Joſeph* Raugrave, des comtes de Salm, ſeigneur du vieux & neuf Beimberg, mort en 1723. laiſſant de *Marguerite* de Lopez-Gallo, Dame de Quinci, quatre fils & une fille.

Les *Raugraves* portent un *écu parti d'or & de gueule.*

RAULIN : Nom d'une ancienne famille du comté de Bourgogne, originaire de Poligni, qui commença d'être connue ſous le duc *Jean* dans la perſonne de *Nicolas* Raulin. Il fut un des ſeigneurs de la cour du duc *Philippe*, qui firent vœu de l'accompagner en la Terre-Sainte en 1403. La maiſon de Raulin a eu d'autres branches en Flandres deſcendues de *Guillaume.* Elle porte *de gueule à trois clefs d'or en pal.* Voyez le *Nobiliaire du Comté de Bourgogne*, par M. Dunod, *pag.* 164. *& ſuiv.*

RAVEND DE S. FREMOND : *d'azur au lion d'or couronné.*

RAVENEL : La terre & ſeigneurie de Mandres, ſituée en Lorraine à une demi-lieue au ſud-oueſt de Mirecourt, fut unie aux ſeigneuries de Boulac, Savigni-à-Etrennes, &c. & érigée en com-

(*a*) *Hiſt. inſign. L.* 3. *c.* 13. *fol.* 617. *Francf.* 1689.

té ſous la dénomination de comté de Ravenel, par lettres du duc Léopold du 30 Décemb. 1721. regiſtrées dans les cours ſouveraines de Lorraine le 12 Avril 1723. en faveur de *Balthaſar*, dit le comte de Ravenel ſon chambellan, & capitaine des Curaſſiers au ſervice de l'empereur, & autres poſſeſſeurs de cette terre.

La maiſon de Ravenel tire ſon nom de la terre de Ravenel près de Clermont en Beauvoiſis, dont on trouve des poſſeſſeurs dès le commencement du treizieme ſiécle. D'eux étoit probablement iſſu *Chriſtophe* de Ravenel, chevalier, ſeigneur de Rentigni-Fouilleuſe, Brullevert, &c. qui fit hommage de ces terres au comté de Clermont en Beauvoiſis, le 2 Janvier 1486. Il mourut le 12 Décembre 1512. laiſſant de ſa premiere femme *Jeanne* de Buſſi, mariée par contrat du 12 Janvier 1484. *Antoine* de Ravenel, ſeigneur de Rentigni, &c. allié par contrat du 10 Août 1514. à *Jeanne* de Brie, fille de *Jean*, ſeigneur de Sablonnieres, qui décéda le 11 Février 1548. (vieux ſtile,) & laiſſa deux fils, *Claude*, & *Philippe* de Ravenel, qui ont eu poſtérité.

*Claude* de Ravenel, ſeigneur de Rentigni-Fouilleuſe, Boiſſi, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, partagea avec ſon frere en 1555. & mourut en Janvier 1570. (vieux ſtile.) Il avoit épouſé *Françoiſe* d'Angennes de Maintenon, de laquelle il eut, entr'autres enfants, *Magdelene* de Ravenel, dame de Fouilleuſe, mariée à *Antoine* de Conflans, ſeigneur de S. Remi; *Chriſtophe*, ſeigneur de Rentigni, mort ſans poſtérité; & *Euſtache* de Ravenel, qui épouſa *Marie* de Renti, dont la fille unique *Françoiſe* de Ravenel fut mariée à *Frederic*, comte de Bergh, gouverneur de Friſe, qui eut de ce mariage un fils & une fille, *Eleonore-Catherine-Frebronie* de Bergh, alliée à *Frederic-Maurice* de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon.

*Philippe* de Ravenel, chevalier, deuxieme fils d'*Antoine* & de *Jeanne* de Brie, eut, par partage fait avec *Claude* ſon frere en 1555. la terre de Sablonnieres, dont il fit hommage en 1573. Il ſervit à la bataille de Dreux, & mourut le 11 Novembre 1592. Sa femme *Catherine* de Conflans, qu'il avoit épouſée par contrat du 27 Mai 1554. le rendit pere de *Robert*, ſeigneur de Sablonnieres, mort en 1609. ſans poſtérité de ſes deux femmes *Françoiſe* de la Garde, & *Philiberte* de Chaſtillon; & *Jacques* de Ravenel, ſeigneur de Sablonnieres par la mort de ſon frere, gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant de la compagnie des gendarmes du comte de Vaudemont, & gouverneur du duc de Loraine, décédé le 6 Juillet 1636. cinq mois avant ſa femme *Claude* de Gennes, qu'il avoit épouſée par contrat du 11 Janvier 1595. Elle étoit fille, & devint héritiere en 1613. d'Edmond de Gennes, chevalier de l'ordre du roi, ſeigneur de Launai, baron de S. Bris, &c. & de *Marguerite* de S. Quentin. De ce mariage il eut trois filles, *Marie*, *Eléonore*, & *Magdelene* de Ravenel, alliées dans les maiſons de Choiſeul, d'Aillecourt, de Beauvillé & de Chamblis. Leur frere *Edmond* de Ravenel, dit le marquis de Sablonnieres, fut colonel du régiment de Valois, puis maréchal de camp le 1. Août 1651. & épouſa par contrat du 11 Septembre 1633. *Anne-Chrétienne*,

fille d'Albert de Savigni, & de *Claude* de Choiſeul-Meuvi. De cette alliance il eut trois garçons, dont l'aîné, *Gaſton* de Ravenel, marquis de Sablonnieres, ſeigneur de Sailli, colonel du régiment de Valois, & gouverneur de Charles V. duc de Lorraine, épouſa *Suſanne* de Barbin, comteſſe de Broies en Brie. Leur poſtérité eſt éteinte, auſſi-bien que celle de ſon frere. *François-Joſeph* de Ravenel, comte de Verdelot & de Vindei, qui avoit épouſé *Françoiſe* de Menardeau, veuve de *François* de Choiſeul, comte d'Hoſtel. Leur frere puîné *Jean-Baptiſte* de Ravenel, dont la ſœur *Marie-Anne*, reçue chanoineſſe à Pouſſai en 1672. fut mariée à N..... de Vauderard de Mareuil, continua la lignée par ſon ſecond mariage avec *Jeanne* de Germini, de laquelle il eut, entr'autres enfants, *Balthaſar*, créé comte de Ravenel, marié le 22 Juin 1709. à *Elizabeth-Françoiſe* des Salles, fille de *Louis*, comte des Salles, ſeigneur de Genicourt, & de *Marie* de Louviers de Maurevert, dont il n'a point d'enfant. Il a pour ſœur *Barbe* de Ravenel, veuve de *François*, comte du Han, colonel d'un régiment de ſon nom, chambellan & major des Gardes du corps du duc de Lorraine.

Il y a encore une autre branche de la maiſon de Ravenel établie en Bretagne : elle a pour auteur *Pierre* de Ravenel, qui rendit aveu au comte de Nevers & de Rethel, le 30 Décembre 1440. étant alors âgé de 72 ans, pour ſes terres de Brois, Saint-Remi & Saint-Martin de Naps. Il fut pere par ſa femme *Jeanne* Poinclain, de *Jean* de Ravenel, écuyer de la garde de Charles VII. en 1443. Il rendit comme ſon pere hommage de ſes terres en 1479. & fut allié par contrat du 9 Août 1456. avec *Catherine* de Savigni. Leur fils *Jean* de Ravenel, ſeigneur de Saint-Remi & de Neuville, eut de ſa femme *Claude* des Orties quatre garçons qui partagerent noblement le 31 Décembre 1545. Le dernier nommé *Jean* de Ravenel vendit en 1555. les biens qu'il avoit en Picardie, & s'établit à Vitré en Bretagne, où il épouſa *Marguerite* Gueſdon. Elle le fit pere de *Lucas* de Ravenel, ſieur de la Brouardiere, qui vivoit en 1566. & qui fut marié avec *André* de Gennes. Il eut de cette alliance *Gilles* de Ravenel, dont la poſtérité s'eſt éteinte en 1684. & *Lucas II.* de Ravenel, ſeigneur du Boiſgui. Celui-ci épouſa par contrat du 9 Octobre 1576. *Marie* de Gennes, de laquelle il eut *Jean* de Ravenel, ſeigneur de Boiſteilleul, qui par ſa femme *Jeanne* Grillet de Freliere, mariée par contrat du 3 Août 1604. fut pere de *Jean*, & de *Luc* de Ravenel, qui ont eu poſtérité.

*Jean* de Ravenel, ſeigneur de Boiſteilleul (*a*), épouſa par contrat du 16 Septembre 1650. *Judith* de Farci de la Gourtiere, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Benja-*

(a) Jean *de Ravenel, ſeigneur du Boiſteilleul*; Benjamin *ſon fils*, & Théodore-François *ſon petit-fils*; Luc *de Ravenel, frere cadet dudit ſieur de Boiſteilleul*; Jacques, *ſieur de Seran*; Luc & Paul, *chevalier de S. Louis, & lieutenant de vaiſſeau, ſes fils*; & Jacques, *ſieur de Monterfil, fils dudit ſieur de Seran, furent déclarés nobles d'ancienne extraction par deux Arrêts contradictoires de la cour des aides de Paris des 16 Juillet 1677. & 26 Mars 1680. rendus en*

*min* & *Samuel* de Ravenel. Ce dernier paſſa à Londres, où il fut marié avec N..... Furchud, niéce du duc de Marlboroug, dont un fils. L'aîné ſervit en 1702. au nombre des gentilshommes convoqués pour le ban de la province de Bretagne. Il avoit épouſé par contrat du 13 Octobre 1685. *Catherine-Françoiſe* de Farci de la Carterie, qui fut mere, entr'autres enfants, de *Théodore-François* de Ravenel, ſeigneur de Boiſteilleul, qui de ſon mariage contracté le 7 Février 1721. avec *Angelique-Julie* de Broiſé, a pour enfants, 1. *Théodore-Jean-Baptiſte* de Ravenel, né le 26 Juin 1723 conſeiller au Parlement de Bretagne en 1744. allié par contrat du 7 Mai 1752. à *Marie-Françoiſe* le Mintier des Granges, fille de *Jerôme*, ſeigneur de Villebranche, & de *Marie-Anne* le Guicher; de laquelle eſt né le 29 Janvier 1753. *Théodore-Jerôme-François* de Ravenel: 2. *Charles-Auguſte*, né en 1726. officier dans le régiment de la Tour-du-Pin: 3. *Jean-Baptiſte Joſeph-Eugène*, né en 1738. garde-marine: 4. *Eſprit-Felicien-Caſimir*, né en 1740. 5. *Suzanne-Angélique*, née en 1725. 6. *Marthe-Eugenie*, née en 1728. 7. *Marie-Anne-Julie-Auguſtine*, née en 1710. Ces trois filles ſont Religieuſes à l'abbaye de Saint-George de Rennes: 8. *Modeſte-Emilie*, née en 1735.

*Luc* de Ravenel, deuxiéme fils de *Jean*, ſeigneur de Boiſteilleul, & de *Jeanne* Grillet, épouſa par contrat du 26 Août 1651. *Renée* de Gennes, mere, entr'autres enfants, de *Luc II.* de Ravenel, allié par contrat du 1. Août 1686. à *Philippe-Jacquette* Buſnel de Monterfil. De ce mariage il a eu, entr'autres, *Lucrece* de Ravenel, encore fille, & *Charles-Annibal-Hippolite* de Ravenel, né le 16 Février 1699. marié, 1. à *Pelagie-Anne-Therèſe* Periot: 2. à *Louiſe-Guillemette* de Chaſtener. Il a du premier lit, 1. *Céſar-Louis* de Ravenel, né le 1. Mars 1726. 2. *Louis-François-Marie*, né en 1734. 3. *Benjamin-Marie*, né en 1735. 4. *Marie-Anne-Gabrielle*, née en 1739. Et du ſecond lit, 1. *Marie-Anne*, née en 1742. & 2. *N...* de Ravenel, née en 1744. *Tab. gén. part. VII. p.* 183.

Les armes: *de gueule à ſix croiſſants d'or poſés 2, 2, 2. ſurmontés chacun d'une étoile de même, & une étoile auſſi d'or à la pointe de l'écu.*

RAVIGNAN, en Champagne: *d'azur à deux épées paſſées en ſautoir d'argent, les pointes en bas, la garde & la poignée d'or.*

REBECQUE: *N.....* Conſtant de Rebecque, général au ſervice d'Hollande, colonel d'un régiment Suiſſe de ſon nom, eſt mort en Suiſſe à Lauzane, pays de Vaux, canton de Berne, au commencement de 1756, âgé de 79 ans. La famille de Conſtant de Rebecque eſt d'une ancienne nobleſſe originaire d'Artois, où elle a poſſédé pluſieurs terres, & a eu des charges honorables dans différentes

*conſéquence d'un Arrêt d'attribution du 16 Juin 1667. par un Arrêt du parlement de Bretagne du 21 Juillet 1696. & encore par un autre arrêt du conſeil d'État, & Lettres patentes ſur icelui du 27 Octobre 1713. enregiſtrées au parlement & chambre des comptes de Bretagne, &c. qui confirment leſdits deux arrêts de la cour des Aides.*

cours. Elle a fourni des chevaliers de S. Jean de Jéruſalem, & s'eſt retirée en Suiſſe après les guerres de Religion.

REBENAC : *François*, ſeigneur comte de Rebenac en Béarn, lieutenant géneral au même gouvernement de Navarre & de Béarn, eut deux filles ; l'une, qui eſt la marquiſe douairière d'Oſſun ; l'autre, *Catherine-Charlotte* de Pas de Feuquières, mariée le 17 Février 1698. à *Louis-Nicolas* le Tellier de Louvois, appellé marquis de Souvré, fait maître de la garde-robe en Mai 1688. lieutenant général au gouvernement de Navarre & Béarn la même année, chevalier des ordres le 3 Juin 1724. mort le 10 Décembre 1725. il a été tige d'une branche ſubſtituée au nom de Rebenac. Son fils

*François-Louis* le Tellier de Louvois, ſubſtitué au nom de Rebenac, ſeigneur marquis de Louvois en Champagne & de Courtenvaux dans le pays du Maine, baron de Souvré & autres Terres dans les mêmes provinces, & de Rebenac en Béarn, né le 17 Septembre 1704. a été d'abord capitaine au régiment royal des Cravates-Cavalerie, reçu en ſurvivance des charges de lieutenant général au gouvernement de Navarre & Béarn, & maître de la garde-robe du roi en..... devenu titulaire des mêmes charges en Décembre 1725. a été fait colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom le 12 Octobre 1730. brigadier le 18 Octobre 1734. maréchal de camp le 20 Février 1743. lieutenant général le 1. Janvier 1748. nommé chevalier des ordres le 2 Février 1749. reçu le 25 Mai ſuivant ; a été marié en premieres noces le 30 Mai 1723. à *Françoiſe-Gabrielle* de Brancas, fille du feu maréchal de ce nom, morte ſans enfants le 26 Octobre 1724. en ſecondes noces, le 7 Février 1725. à *Jeanne-Françoiſe* Dauvet, fille de feu *François* appellé comte des Marets, grand fauconnier de France, &c. morte le 16 Décembre 1732. en troiſiemes noces, le 1. Août 1738. à *Félicité* de Sailli, ſœur du marquis de Sailli, brigadier d'infanterie, & colonel lieutenant du régiment de Conti, née le 4 Février 1716.

Les enfants du marquis de Souvré ſont,

I. *Françoiſe-Sophie* le Tellier de Louvois de Rebenac, fille aînée du ſecond lit, née le 16 Juillet 1726. religieuſe en l'abbaye de Notre-Dame de Soiſſons.

II. *Françoiſe-Aglaé-Silvie*, ſeconde fille du même lit, née le 21 Sept. 1727. mariée au marquis de S. Chamans, maréchal de camp.

III. *Gabrielle-Flore*, troiſieme fille du même lit, née le 7 Octobre 1728. mariée au marquis de Sailli, brigadier d'infanterie, & colonel lieutenant du régiment de Conti, frere de la marquiſe de Souvré.

IV. *François-Céſar*, fils aîné du troiſieme lit, appellé marquis de Louvois, né le 9 Avril 1739.

V. *Louis-Sophie*, ſecond fils du même lit, chevalier de l'ordre de Malte de minorité, & appellé chevalier de Souvré, né le 18 Mars 1740.

Le marquis de Souvré a pour ſœur *Charlotte-Félicité*, mariée au marquis de Puiſieux, chevalier des ordres, ancien ſecrétaire d'Etat. *Voyez* TELLIER pour l'état de cette maiſon.

REBENAC : Maiſon du Béarn,

dont l'héritiere porta les biens dans celle de Pas de Feuquieres, par ſon mariage avec *François* de Pas de Feuquieres, ſecond fils d'*Iſaac* de Pas, marquis de Feuquieres, & d'*Anne-Louiſe* de Gramont. *François* de Pas, dit le comte de Rebenac par ce mariage, fut lieutenant général de Navarre & de Béarn, & de l'évêché de Toul, ſénéchal de Béarn, envoyé du roi à l'armée du roi de Suéde en Poméranie, commandée par le comte de Koniſmarck, puis aux cours de Dannemarck, Zell & Brandebourg, ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne à la place de ſon pere, & en Savoie; & enfin envoyé extraordinaire chez tous les princes d'Italie. Il mourut le 22 Juin 1694. âgé de 45 ans, ne laiſſant que quatre filles. L'aînée épouſa en 1698. *Louis-Nicolas* le Tellier, marquis de Souvré, maître de la garde-robe du roi, ſubſtitué aux nom & armes de Rebenac. *Voyez* SOUVRÉ DE REBENAC. La ſeconde fut mariée à *N...* du Bourzet de Marin, marquis de Sainte-Colombe, & deux autres non mariées.

REBOLLEDO : Famille Eſpagnole. Don *Bernard*, comte de Rebolledo, ſeigneur de Grian, fut ambaſſadeur du roi d'Eſpagne en Dannemarck depuis l'an 1649. juſqu'en 1661. qu'il fut rappellé à Madrid pour aſſiſter au conſeil de guerre. C'étoit un ſeigneur d'une belle érudition.

REBOURS : Famille que l'on prétend originaire de Normandie près Falaiſe. *Pierre* le Rebours, ſeigneur de Maizieres, &c. jouiſſoit en 1360. des priviléges, franchiſes, & libertés de la Nobleſſe. Les chartres de l'abbaye de Lyre en Normandie en font mention : ſes deſcendants ont eu long-tems leur ſépulture dans cette abbaye. *Nicolas* le Rebours ſervit contre les Anglois du tems de *Charles* VII. La branche aînée a fini à *Alexandre* le Rebours II. du nom, marié le 27 Janvier 1693. à *Suſanne* Tiquet, de laquelle il n'a point eu d'enfants.

*Jean* le Rebours, ſeigneur de Prunelé, oncle du précedent, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, épouſa *Iſabelle* Compain, de laquelle il eut *Eliſabeth-Therèſe* le Rebours, mariée en 1680. à ſon couſin germain *Michel* Chamillart, controlleur général des Finances, miniſtre & ſecrétaire d'Etat pour la guerre, commandeur & grand tréſorier de l'ordre du roi.

*Claude* le Rebours, ſeigneur de Saint-Mars, frere cadet de *Jean*, conſeiller au parlement en 1705. a eu de *Jeanne* Pantin, ſon épouſe, *Jean-Baptiſte-Auguſte* le Rebours, auſſi conſeiller au parlement, & marié à *Marie-Louiſe* Chaberé, dont des enfants :

*Germain* le Rebours, III. du nom, ſeigneur de Laleu, tige de la branche de le Rebours-Laleu, fut maître des requêtes de la reine mere de Louis XIII. *François* le Rebours, ſeigneur de Laleu, &c. petit-fils du précédent, prevôt royal & juge de police de la Ville d'Orleans, mort le 15 Mai 1693. âgé de 62 ans, eut de *Françoiſe* Cardinet, ſon épouſe, pluſieurs filles, & trois fils morts ſans alliance.

Les armes de le Rebours : *de gueule à ſept loſanges*, 3, 3. & 1.

REBOURS de Bretagne : *écartelé au* 1. *&* 4. *d'argent, à* 2 *chevrons de ſable, au* 2 *&* 3 *faſcé de* 6 *pieces, d'argent & de gueule.*

RECHBERG : Famille de comtes en Allemagne, qui prétend descendre d'*Erneſt*, mort en 1170. *Henri*, fils d'*Erneſt*, mari d'*Anne*, fille & héritiere d'*Albert*, dernier comte de Biberbach, eut trois fils : *Rodolphe*, *Ulric*, & *Hildebrand*. Du premier viennent les maréchaux de Pappenheim : du ſecond ſortoit la branche des maréchaux de Reichnau, qui eſt éteinte : & du troiſieme deſcendent les comtes de Rechberg. Les terres du comté de Rechberg ſont, Hohen-Rechberg ſur Iller, Aichheim, Scarpfenberg, Roten-Lowen, Dunzdorff, Rechberghauſen, Bondorff, le Monaſtere de Saint Blaiſe dans la Forêt noire. Toutes ces terres ſont des fiefs qui relevent de l'Empire. Le comte de Rechberg eſt catholique. *Voyez* le nouveau Supplément de *Moreri*.

RECHIGNE-VOISIN, en Berri : *de gueule à la fleur de lys d'argent.*

RECLAINE, en Dauphiné : *d'or à 3 chevrons de ſable, accompagnés de 3 croix pattées de même, 2 en chef, 1 en pointe.*

RECLAINES, en Bourgogne : *d'or à 3 chevrons de ſable, ſurmontés de deux croix pattées de gueule.*

RECOURT. On a imprimé dans quelques Ouvrages modernes (*a*), dit le Mercure du mois d'Avril 1756. ſecond Volume, que le comte de Rupelmonde, tué à l'action paſſée près de Paſſenhouen en Baviere le 15 Avril 1745. étoit le dernier rejetton de ſa maiſon. Ceux qui ont avancé cette anecdote généalogique, paroiſſent avoir ignoré que la branche aînée de cette maiſon eſt continuée en la perſonne de *Ferdinand-Gillon* de Recourt de Lens de Liques, des comtes de Boulogne, ſeigneur & marquis de Licqueſt, &c. C'eſt un fait dont on peut ſe convaincre par les éclairciſſements ſuivants, & que nous devons au Journal ci-deſſus cité.

*Philippe* de Recourt de Lens de Licques, des comptes de Boulogne, chevalier-baron de Licques & de Boninghe, châtelain héréditaire de Lens, &c. gouverneur de Cambrai & du Cambraiſis, d'Harlem, de Louvain, de Lille, de Tournai, de Douai & d'Orchies, fut commis par le roi d'Eſpagne, le 12 Mai 1586. pour régler avec les commiſſaires du roi Henri III. tous les différends qui pouvoient naître ſur l'interprétation & l'exécution des articles de la tréve conclue à Cambrai le 23 Décembre 1581. Ce ſeigneur, qui s'acquit la réputation d'un des grands capitaines de ſon ſiécle, mourut à Bruxelles le Vendredi Saint 1588. lorſqu'il alloit être nommé chevalier de l'ordre de la toiſon d'or. Il avoit fait ſon teſtament le premier jour de Mars 1587, & avoit été marié du conſentement de l'empereur & de ſon conſeil, le 3 Juin 1554. avec *Jeanne* de Witthem, d'une illuſtre maiſon de Brabant, ſortie par bâtardiſe des anciens Souverains de cette Province, & alliée aux maiſons les plus conſidérables des Pays Bas. De ce mariage ſortirent *Gabriel*, baron de Licques, qui ſuit, & *Philippe* de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, baron de Wisketque, &c. qui a fait la branche des comtes de Rupelmonde.

*Gabriel* de Recourt de Lens de

(a) *Poëme de Fontenoi, & Hiſtoire de la Guerre de 1741.*

Licques, des comtes de Boulogne, chevalier, baron de Licques & de Boninghe, &c. gouverneur de Charlemont, & colonel d'un régiment de dix compagnies de gens de pied, mourut à la fleur de son âge en 1589. ayant eu de son mariage qu'il avoit contracté le 8 Juillet 1581. avec *Helene* de Merode, d'une maison aussi illustre par son ancienneté, que par ses alliances & ses services, fille de *Jean* de Merode, seigneur de Moriames, & de *Philippote* de Montfort, *Philippe*, baron de Licques, qui suit.

*Philippe* de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, chevalier, baron de Licques & de Boninghe, &c. gouverneur de Bourbour, grand bailli des bois du comté de Hainaut & de la forêt de Mormal, & conseiller du conseil de guerre du roi d'Espagne, mourut le 28 Mai 1657. & épousa en premieres noces, l'an 1614. *Susanne* de Langlée, d'une branche cadette de l'illustre maison de Waurin, dont il n'eut que des filles. Il se remaria en secondes noces, le 13 Juin 1630. à *Louise* de Cruninghe, baronne de Cruninghe, & vicomtesse de Zélande, héritiere de sa maison, une des plus grandes des Pays-Bas. Cette alliance le fit tenir à toutes les têtes couronnées de l'Europe. Elle étoit fille & héritiere de *Maximilien*, baron de Cruninghe, vicomte de Zélande, &c. & d'*Eve*, baronne de Kniphausenihausem, & petite-fille de *Jean*, baron de Cruninghe, vicomte de Zélande, &c. & de *Jacqueline* de Bourgogne, fille d'*Adolphe* de Bourgogne, seigneur de Beures & de la Vere, amiral de Flandres, & chevalier de la toison d'or, & d'*Anne* de Berghesglimes, & petite-fille de *Philippe* de Bourgogne, seigneur de Beurés & de la Vere, amiral de Flandres, gouverneur d'Artois, chevalier de la toison d'or, & d'*Anne* de Borselle, fille de *Wolfard* de Borselle, seigneur de la Vere, comte de Grandpré, maréchal de France, chevalier de la toison d'or, &c. & de *Charlotte* de Bourbon, fille de *Louis* de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, &c. & de *Gabrielle* de la Tour. De ce deuxieme mariage vint *Philippe-Charles-Bartholomé*, marquis de Licques, qui suit : c'est à cause de cette alliance que Messieurs de Licques portent en écartelure dans le grand cachet de leurs armes celles de l'auguste maison de Bourbon.

*Philippe-Charles-Bartholomé* de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, chevalier, marquis de Licques, baron de Boninghe & de Cruninghe, vicomte de Zélande, grand bailli des bois du comté de Hainault, capitaine d'une compagnie franche, & ensuite de cent chevaux de cuirassiers, & gentilhomme de la chambre du prince de Baviere, électeur de Cologne, épousa le 23 Janvier 1659. *Marguerite-Caroline-Gertrude* de Berlo, chanoinesse de Moustier, d'une illustre maison du pays de Liége, & fille de *Paul*, baron de Berlo & de Bruff, & de *Marie* de la Fontaine ; il eut de cette alliance un fils unique, nommé *Ferdinand-Roch-Jean*, marquis de Licques, qui suit.

*Ferdinand-Roch-Jean* de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, chevalier, marquis de Licques, baron de Boninghe, vicomte de Zélande, &c. épousa le 23 Janvier 1700. *Anne-*

*Michelle - Alexandrine* le Sart, mere d'un fils unique, nommé *Ferdinand - Gillon*, marquis de Licques.

*Ferdinand - Gillon* de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, chevalier, seigneur & marquis de Licques, vicomte de Zélande, baron de Boninghe, &c. dernier hoir mâle de sa maison depuis la mort du comte de Rupelmonde, a épousé en 1730. *Elisabeth* de l'Espinai de Marteville, d'une ancienne maison de Picardie, fille de *Jacques*, marquis de Marteville, maréchal des camps & armées du roi, & de *Françoise* d'Abancourt. De ce mariage il n'a que trois filles; sçavoir,

1. *Catherine - Elisabeth - Henriette* de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, mariée en 1748. à *Louis-Eugene-Marie* de Beaufort, comte de Beaufort, & de Moulles, &c. d'une des plus anciennes & des plus illustres maisons de la province d'Artois, fils de feu *Christophe-Louis* de Beaufort, comte de Beaufort, &c. & de *Marie-Anne-Françoise-Josephe* de la Croix.

2. *Louise-Aimée*, dite mademoiselle de Lens.

3. *Marie - Gabrielle - Victoire-Nimphe*, dite mademoiselle de Licques.

*Philippe* de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, seigneur & baron de Wiskerque, &c. frere cadet de *Gabriel*, baron de Licques cité ci-dessus; & comme lui fils de *Philippe*, baron de Licques, & de *Jeanne* de Withem, fut colonel d'infanterie Valonne, & grand bailli du pays de Waës, il épousa le 11 Juin 1590. *Marguerite* de Steelan, d'une très-ancienne maison de Flandres, & testa le 14 Juin 1630. De ce mariage vint *Servat*, baron de Wiskerque, qui suit.

*Servat* de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, baron de Wiskerque, grand bailli du pays de Vaux, &c. épousa le 20 Septembre 1624. *Marguerite* de Robles, d'une illustre maison originaire d'Espagne, fille de *Jean* de Robles, comte d'Annapes, gouverneur de Lille, Douai & Orchies, &c. & de *Marie* de Liedkerque. De ce mariage vint *Philippe*, baron de Wiskerque, & comte de Rupelmonde, qui suit.

*Philippe* de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, comte de Rupelmonde, baron de Wiskerque, &c. épousa le 21 Avril 1677. *Marie-Anne-Eusebe* Fruchses, née comtesse de Wolfegg, d'une grande maison d'Allemagne, & fille de *Guillaume* Fruchses, comte de Wolfegg, gouverneur d'Amberg en Baviere; & d'*Isabelle-Claire* de Ligne d'Aremberg, &c. d'Aichost. Il eut de ce mariage *Maximilien - Philippe-Joseph*, comte de Rupelmonde, qui suit.

*Maximilien-Philippe-Joseph* de Recourt de Lens de Licques, des comtes de Boulogne, comte de Rupelmonde, baron de Wiskerque, &c. maréchal des camps & armées du roi d'Espagne, fut tué au siége de Brihuega en Espagne le 11 Décembre 1710. & avoit épousé le 24 Janvier 1705. *Marie-Marguerite* d'Alegre, dame du palais de la reine, d'une illustre maison d'Auvergne, fille d'*Yves* marquis d'Alegre, maréchal de France, & chevalier des ordres du roi. Il en eut pour fils unique *Yves-Marie*, comte de Rupelmonde, qui suit.

*Yves-Marie* de Recourt de Lens

de Licques, des comtes de Boulogne, comte de Rupelmonde, baron de Wiskerque, &c. maréchal des camps & armées du roi, fut tué à la fleur de son âge à l'action passée près de Passenhouen en Baviere le 15 Avril 1745. De son mariage, dont le contrat fut passé en 1731. avec *Marie-Chrétienne-Christine* de Gramont, dame du palais de la reine, & fille de *Louis*, duc de Gramont, pair de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, colonel du régiment des gardes, & de *Geneviève* de Gontault de Biron, naquit le 24 Avril 1740. un fils nommé *Louis*, mort peu de tems avant son pere, en la personne de qui s'éteignit la seule branche cadette de la maison de Recourt de Lens de Licques, dont la branche aînée seule subsiste aujourd'hui dans la personne du marquis de Licques & en ses trois filles. *Voyez* pour cette maison, qui par son ancienneté, ses services & ses alliances, va de pair avec les plus grandes du royaume, l'Histoire des grands officiers de la couronne, VII. Vol. page 827. où la généalogie est rapportée, (assez imparfaitement) à l'article des amiraux de France, à l'occasion de *Charles* de Recourt de Lens, &c. fait amiral de France en 1418. *Voyez* aussi les Tablettes historiques, généalogiques & chronologiques, Vol. V. L'Armorial général de France de M. d'Hozier, premier Registre, où il en est parlé à l'occasion de *Ferdinand-Roch-Jean*, & *Ferdinand-Gillon*, marquis de Licques, son fils, reçus pages du roi dans sa grande écurie, l'un le 5 Août 1684. & l'autre le 21 Septembre 1722 : Et les Mercures de France des mois de Juin 1731, & 1745. *Voyez* RUPELMONDE.

RECOURT, en Picardie : *de gueule à trois bandes de vair au chef d'or.*

RECUSSON : *fascé d'or & de sinople à des fleurs de lys, de l'un en l'autre, 5. à 5.*

REFUGE : *Marie-Charlotte* de Refuge, veuve de *Gaspard Hubert-Magdelon* de Vintimille des comtes de Marseille du Luc, lieutenant général des armées du roi, mourut le 5 Février 1756. âgée de 68 ans. La maison de Refuge est originaire de Bretagne, & ses armes sont : *d'argent à 2 fasces de gueule, 2 serpents d'azur en pal, affrontés, lampassés de gueule, brochants sur le tout.*

REGGIO : Don *Louis* Reggio, substitué aux noms de Branciforte, de Saladino & Colonna, seigneur, prince de Campo-florido, de la ville d'Yaci, de S. Antoine, de S. Philippe & de la Cadena, en Sicile, duc de Valverde, marquis de Gineftra, baron de Regali, & autres terres dans le même royaume, grand d'Espagne, chevalier des ordres du roi, & de ceux de S. Janvier de Naples, & de S. Jacques de Calatrava, commandeur en ce dernier de la commanderie de S. Caloger, en Sicile, capitaine général des armées du roi d'Espagne, &c. appellé prince de Campo-florido, a été capitaine général de la province de Guipuscoa & du royaume de Valence, en Espagne, puis ambassadeur du roi d'Espagne auprès de la république de Venise, fait ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire du même roi à la cour de France en 1740. est retourné en Sicile en 1746. & a été marié au retour de son ambassade, à Dona *Catherine*, fille du duc de Gravina, morte à Naples,

Ses enfants ſont,

1. Don *Michel* Reggio, ſubſtitué aux noms de Gravina, de Branciforte, Saladino & Colonna, appellé prince d'Yaci, lieutenant général des armées du roi des deux Siciles, & ſon ambaſſadeur à la cour d'Eſpagne, &c. il a été marié en premieres noces à *Jeanne-Romaine*, ſœur aînée du marquis de la Châtre, morte le 30 Novembre 1743. Il a épouſé en ſecondes noces, une ſœur du jeune prince de Calvaruſo, de la maiſon de Moncada ou Moncade.

2. Don *Antoine*, appellé l'abbé de Reggio, qui eſt dans la prélature à Rome.

3. Don *Carlos*, capitaine de vaiſſeaux, au ſervice d'Eſpagne.

4. Don *Raphael*, enſeigne de la compagnie des gardes du corps du même roi.

5. Dona *Thereſe*, fille aînée, mariée au marquis de Caſtel-Dos-Rios, grand d'Eſpagne, mort maréchal de camp au ſervice de la même couronne (*a*). Elle eſt dame d'honneur de la reine douairiere d'Eſpagne.

9. Dona *Marie-Lucrece*, mariée à Don *Antoine-Guillaume* Ruffo, ſeigneur, prince de Palazuolo, marquis de Criſpa, & autres terres en Calabre (*b*).

Le prince de Campo-florido a pour freres, 1. Don *Michel*, chevalier, grand croix de l'ordre de Malte, appellé Bailli de Reggio, chevalier de la toiſon d'or, & général des galéres du roi des deux Siciles. 2. Don *André*, chevalier, commandeur de l'ordre de Malte, lieutenant général des armées navales du roi d'Eſpagne. Cet article eſt tiré du *Mémorial de Chronologie, année* 1754. *p.* 209.

REGIS, de Provence : *d'or à une bande de gueule, chargée d'une couronne ducale d'or.*

REGNAUD DE MESPILLANT : *d'azur à 3 chevrons d'or.*

REGNAUD DE PIERRELATTE : *de gueule à la faſce d'argent, accompagnée de 2 loſanges d'or, un au deſſus, l'autre au-deſſous.*

REGNIER DE GUERCHI : Après la mort de *Louis-Armand* de Brichanteau, marquis de Nangis, chevalier d'honneur de la reine, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, arrivée le 8 Octobre 1742. le marquiſat de Nangis eſt échu par droit de ſucceſſion à *Louis* de Regnier, marquis de Guerchi, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ſes ordres, & gouverneur d'Huningue, du chef de ſon ayeule, *Julie* de Brichanteau, fille de l'Amiral, mariée à *Claude* de Regnier, baron de Guerchi, neveu de *George* de Regnier de Guerchi, grand prieur d'Aquitaine, puis de France, & fils de *Claude* de Regnier, ſeigneur de Guerchi, un des cent gentilshommes de la chambre du roi, qui avoit pour trifayeul, *Philibert* Regnier, écuyer, ſeigneur du Deffend-les-S.-Pour-

(a) *Il étoit fils du marquis de Caſtel-Dos-Rios, ambaſſadeur d'Eſpagne en France, à la mort du roi Charles II. Il fut le premier qui ſalua Philippe V. en qualité de roi d'Eſpagne.*

(b) *Il eſt arriere petit-neveu du Cardinal* Thomas *Ruffo, mort doyen du collége des cardinaux, évêque d'Oſtie & de Veletri, le 16 Février* 1753.

çain, en Auvergne & de Vauvrailles, dont le fils, *Jean* Regnier, devint seigneur de Guerchi (*a*), en épousant vers l'an 1456. *Marie* Regnier, fille unique de *Jean* Regnier, écuyer, seigneur de Guerchi, & grand bailli d'Auxerre, & d'*Isabeau* Chretienne.

Le marquis de Guerchi, dont le pere *Henri* avoit épousé *Marie* de Brouilli de Piennes, est décédé le premier Février 1748. âgé de 85 ans, ayant eu de sa femme, *Jeanne-Louise* de Marion de Druy, *Claude-Louis-François* de Regnier, comte de Guerchi, marquis de Nangis, baron de la Guerche, lieutenant général des armées du roi, colonel-lieutenant de son régiment d'Infanterie, gouverneur d'Huningue, né en 1717. marié le 3 Mai 1740. à *Gabrielle-Lydie*, troisieme fille du maréchal d'Harcourt. Leurs enfants sont : 1. *Felix-Victoire*, dite mademoiselle de Nangis. 2. *Antoine-Marie*, dite mademoiselle de Fresnai. 3. *N.* . . . . de Regnier de Guerchi, née le 9 Janvier 1752. Le titre du marquisat de Nangis a été confirmé en faveur du comte de Guerchi, par lettres patentes données à Compiegne au mois de Juillet 1749.

REGNIER DE MOUILLERON : *écartelé au 1 & 4 d'azur à 3 palmes d'or, au 2 & 3 de sable, à 3 jumelles d'argent à la bordure d'argent.*

REGUSSE : Terre qui fut acquise de la maison de Castelane en 1564. par *Antoine* d'Albert, contrôleur des finances. Son petit-fils la vendit à *Gaspard* de Grimaud, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat, par lettres du mois de Novembre 1649. enregistrées à Aix en 1650. De lui descend *Sextius* Grimaldi, marquis de Reguſſe, président du parlement d'Aix en 1724.

REIFFERSCHEID : Maison qui hérita du bas comté de Salm, après la mort de *Henri IV.* du nom, arrivée en 1413. qui se voyant sans postérité, institua pour son héritier, *Jean IV.* du nom, seigneur de Reifferscheid, dont la postérité a pris le surnom de Salm. *Voyez* SALM.

REIMS : Ville en Champagne, située dans une plaine où coule la riviere de Velle, qui lave une partie de ses murailles. Selon quelques historiens, le comté de Reims fut érigé en duché-pairie par le roi Louis VII. en faveur de son beau-frere, archevêque de Reims, & il lui accorda à lui & à ses successeurs le privilége de couronner les rois de France.

REIMS : *Didier* de Reims, seigneur en partie de Sauxure, Burnecourt, & Houſſe les Monts, gen-

(a) *On lit* dans les Tabl. Gén. Part. IV. p. 42. *que la terre de* Guerchi, *dont le nom a été illustré par ses derniers possesseurs, est située près de Joigni, & fut acquise le 5 Août* 1440. *par* Jean Regnier, *écuyer, bailli d'Auxerre en* 1429. *La conformité des noms du beau-pere & du gendre, a fait croire, dit* l'auteur de ces Tablettes, *que l'un étoit fils de l'autre. Mais quoique tous deux d'une noble extraction, ils étoient de familles différentes, & portoient des armes différentes. Le bailli d'Auxerre portoit :* d'azur à la croix dentelée d'argent, cantonnée de 4 molettes d'or ; *& son gendre :* d'azur à 6 besans d'argent.

tilhomme de la chambre & maître d'hôtel de *Nicolas-François*, duc de Lorraine, & capitaine-commandant un régiment au service de l'Empereur, fut créé baron du S. Empire en 1650. conjointement avec son frere *Charles* de Reims, seigneur de Lorri, Arri & la Cour en Haye, lieutenant colonel de cavalerie au service du duc Charles IV. puis capitaine de chevaux légers au régiment de Fabert pour le service de France. Ces deux freres ont eu postérité.

*Didier*, baron de Reims, l'aîné, épousa en 1647. *Claude-Henriette*, fille de *François* de Riguet, seigneur de Barizée au Plein, capitaine des gardes du corps de la duchesse Nicole de Lorraine, & commissaire général des armées du duc Charles IV. & de *Catherine* de Baillivi, de laquelle il eut, 1. *Charles-Antoine* de Reims, dit l'Abbé de Brauviliers, grand chantre de l'église Primatiale de Nanci, & premier aumônier du duc Léopold. 2. *François*, baron de Reims & du S. Empire, major du régiment de Taaf, tué au deuxieme siége de Bude, sans alliance. 3, 4 & 5. Trois filles religieuses à la Visitation de Nanci.

*Charles*, baron de Reims, frere de *Didier*, fut allié à *Marguerite* de Bermond, dame de Dagonville, de laquelle il eut,

I. *Antoine-Bernard*, baron de Reims & du S. Empire, seigneur de Sauxure, Barizei au Plein & de Vannes (*a*), chambellan du duc Léopold, marié le 23 Avril 1714. à *Elisabeth-Marthe-Christine* de Lenoncourt, chanoinesse de Remiremont, & fille de *Charles Henri-Gaspard*, comte de Lenoncourt, grand chambellan du duc Léopold, & de *Charlotte-Yolande* de Nettancourt. De ce mariage sont sortis,

1. *N*..... baron de Reims & du S. Empire, seigneur de Vannes, Barizei au Plein, Sauxure & Houssé les Monts, officier aux gardes Françoises, marié le 17 Mars 1748. à *N*..... de Barbara, fille de *Claude-George*, seigneur de Mazirot, Bazoiles, Brabois, Landaville, Mansberg, &c. président du parlement de Metz, & de *N*..... de Ponts, dont plusieurs enfants.

2. *N*..... de Reims, reçue chanoinesse à Lons-le-Saulnier, en Franche-Comté, puis mariée en 1740. à *Charles-Claude-Ange* Dupleix de Bacancourt, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France & de ses finances, l'un des fermiers généraux de S. M.

II. *Jean Christophe*, baron de Reims & du S. Empire, qui de sa femme, *Marguerite* de Bichebois, a *Renée-Louise* de Reims, mariée à *Aimé-François*, marquis de Bulai.

III. *Renée-Louise* de Reims, alliée à *Michel-Comte* Lamezan. *Tabl. Gén. Part. VII. p.* 345.

REINACH : Les terres & seigneuries de Fousemagne, Grandvelle, Fontaine, avec partie de celles de Montreux & de Roppe, toutes situées dans la Haute-Alsace, furent érigées en titre de comté sous la dénomination de Grandvelle-Fousemagne, par lettres patentes du mois de Juin 1718.

(*a*) *Vannes est une terre considérable en Lorraine, du côté de Toul, qui a été possedée pendant long-tems par la maison de Ligniville, sur laquelle ayant été décretée, elle fut acquise par* Antoine-Bernard *de Reims.*

enregiſtrées au conſeil ſouverain d'Alſace le 20 Août ſuivant, en faveur de *Francois-Joſeph-Ignace*, baron de Reinach, Fouſſemagne & Montreux, ci-devant capitaine dans le régiment d'Alſace, infanterie, puis dans celui de Quadt, cavalerie, & de ſa poſtérité maſculine, tant en conſidération de ſon ancienne nobleſſe que de ſes ſervices & de ceux de ſa famille. Il étoit fils de *François-Guillaume*, baron de Reinach, de Fouſſemagne, qui avoit été pendant pluſieurs années colonel du régiment d'Alſace, cavalerie, gendre de *Philippe-Charles* de Reinach, capitaine pendant 35 ans dans le régiment d'Alſace, infanterie, & neveu de *Nicolas-Humbert* de Reinach de Montreux, tué au ſiége de Gironne, après 48 années de ſervice, étant alors maréchal de camp, & commandant du régiment d'Alſace, infanterie.

Le comte de Reinach a eu, entr'autres enfants, *Philippe-Charles* de Reinach, qui étoit en 1718. cadet dans les gardes du corps de S. M. & capitaine dans le régiment du roi, cavalerie. *Voyez Tabl. Gén. Part. VII. p.* 200.

REINEL ou RENEL : Seigneurie en Baſſigni, qui entra dans la maiſon d'*Amboiſe*, par alliance de *Marguerite* de Joinville avec *Hugue II.* d'Amboiſe, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. *Françoiſe* d'Amboiſe, fille aînée de *Jacques* d'Amboiſe, ſeigneur de Buſſi, mort à la bataille de Marignan en 1515. en devint héritiere. Ce fut en ſa faveur, & celle d'*Antoine* de Croy, prince de Porceau, fils de ſon ſecond mari, *Charles* de Croy, comte de Seneghen, que cette terre fut érigée en marquiſat, par lettres du mois d'Octobre 1560. enregiſtrées le 3 Déc. ſuivant. *Antoine* de Croy, étant mort ſans poſtérité le 12 Août 1566. ce marquiſat revint à ſon frere utérin *Antoine* de Clermont d'Amboiſe, fils de *René* de Clermont, ſeigneur de S. George, qui périt à la Saint Barthelemi en 1517. Son fils, ſon petit-fils & ſon arriere petit-fils, du nom de *Louis*, ont tous trois perdu la vie pour le ſervice du roi en 1615. 1645 & 1677. *Louis IV.* du nom, mort le 17 Juin 1702. eſt pere de *Jean-Baptiſte-Louis* de Clermont d'Amboiſe, marquis de Reinel, né poſthume le 12 Octobre 1702. de *Marguerite-Théreſe* Colbert de Croiſi; *Jean-Baptiſte-Louis*, veuf depuis le premier Juin 1739. de *Henriette* de Fitz-James, fille du maréchal duc de Berwick, a épouſé en ſecondes noces la fille du comte de Chabot. Il a eu de ſon premier mariage, *Jacques-Louis-George* de Clermont d'Amboiſe, *Jean-Baptiſte-Charles-François*, chevalier de Malte, colonel d'infanterie, né le 6 Août 1728. *Diane-Jacquette-Louiſe-Henriette*, née le 21 Mars 1733. *Jacques-Louis-George* de Clermont d'Amboiſe, marquis de Reinel, eſt mort à dix-huit ans, le 18 Octobre 1746. Il avoit épouſé le 2 Mars 1745. *N*..... Racine du Jonquoi, dont une fille eſt née en Septembre 1746.

*Voyez* CLERMONT.

REMERVILLE de S. Quentin ou Quintin : Famille originaire de Lorraine, & établie en Provence. *Guillaume*, ſeigneur de Remerville, Oheville, de Corbeſſane, & de Champigneulles, accompagna le roi René en Provence, lorſqu'il ſortit de ſa priſon de Blacon, & ce prince eut tant de confiance en lui qu'il l'honora en 1472 de la charge de ſon ge-

néral des finances ; ce qui lui donna lieu de s'établir en Provence. Le même prince le fit en 1479. maître *rational* en la cour royale d'Aix. *Guillaume* se maria à Apt, en 1484. ſes deſcendants firent leur demeure à Apt, & cette famille y a toujours vécu avec beaucoup d'honneur. Elle a donné un ſçavant dans *François* de Remerville, mort à Apt ſur la fin de Juillet 1730. âgé d'environ 80 ans. Voyez *le nouveau Supplément* de Moreri.

REMIENCOURT : La maiſon de Bouflers fut partagée en trois branches par trois freres, de l'aîné deſquels deſcendoient les ducs de Bouflers. Les deux autres branches ſont diſtinguées par les noms de Rouverel & de Remiencourt, noms des terres que leurs auteurs reçurent de la maiſon en partage le 6 Juillet 1585. *Voyez* BOUFLERS.

REMON : Seigneurie en Berri, avec titre de vicomté, qui entra avec celle de Quinquampoix dans la maiſon de Gamaches par l'alliance de *Marguerite* Blet, avec *Jean* de Gamaches, ſeigneur de Suri aux Bois, maître d'hôtel du roi Charles VIII. *Voyez* GAMACHES. *Supplement.*

REMOND-CHANTEMERLE : *de gueule à 3 croiſſants d'argent ſurmontés chacun d'une molette d'or.*

REMOND : *d'or à 3 roſes de gueules.*

RENANSART : Seigneurie & vicomté en Picardie, dont l'héritiere *Iſabelle*, fille de *Raoul*, chevalier, ſeigneur de Renanſart, épouſa *George* la Perſonne, chevalier, ſeigneur de Verloing. De ce mariage naquit *Catherine* la Perſonne, héritiere de Renanſart, laquelle fit entrer cette terre dans la maiſon de Flavigni. *Voyez* FLAVIGNI.

RENAUD : *Jacques* de Renaud acquit la terre d'Aleine ou Alein. Il teſta en 1469. & la laiſſa à ſon fils, *Nicolas IV.* ayeul de *Ceſar* de Renaud, chevalier, en faveur duquel elle fut érigée en marquiſat, par lettres du mois de Mars 1691. enregiſtrées à Aix. Il eſt pere de *Philippe-Emmanuel* de Renaud.

RENAUD DE S. QUENTIN : *de ſable au lion d'or, au chef couſu d'azur, chargé de 3 demi-vols d'argent.*

RENAULT DES LANDES, en Champagne : *d'argent au ſautoir de gueule, accompagné en chef d'une croiſette de ſable.*

RENESSE : *écartelé au 1 & 4 de gueule au lion d'or, l'écu ſemé de billettes de même, au 2 & 3 d'argent à la faſce fuſelée de gueule, & ſur le tout d'or à 3 chevrons de ſable.*

RENNEL : La maiſon de Rennel, établie depuis très-longtems en Lorraine, eſt une des plus illuſtres de cette province, tant par ſon ancienneté que par ſes belles alliances. *Richard* de Rennel, chevalier, vivoit ſous le regne de Philippe de Valois, près duquel il combattit vaillamment à la bataille de Montcaſſel en 1328. & auquel il rendit de grands ſervices. *Marguerite* Stuard, qu'il avoit épouſée à la cour du roi d'Angleterre, le rendit pere de *Jean* de Rennel, chevalier, capitaine de 100 lances, ſire de Beaulieu, par le don que lui en fit le roi Jean en 1350. *Jeanne* de Hangeſt, ſon épouſe, qui teſta en 1365. fut mere de *Guillaume* de Rennel, ſire de Beaulieu, chambellan du roi Charles VI. qui d'*Yolande* de Mouy, eut pour enfants *Bonaventure* de Rennel, qui ſuit, *Jean*, chevalier de Rhodes, & *Yolande*, femme

femme de *Matthieu* de Riencourt, seigneur d'Orival.

*Bonaventure* de Rennel, sire de Beaulieu capitaine de 50 hommes d'armes, épousa en 1415. *Alix* de Soissons, fille de *Thibault*, seigneur de Moreuil, gouverneur de Boulogne, & de *Marguerite* de Poix. Il en eut *Guillaume* de Rennel II. du nom, sire de Beaulieu, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi Louis XI. marié en 1445 à *Isabeau*, fille de *Jean* de Hangest, seigneur de Genlis, & de *Marie* de Sarrebruck : il eut, entr'autres enfants, *Jean* de Rennel II. du nom, capitaine d'une compagnie entretenue pour la garde de Boulogne, qui testa le 10 Juin 1530. & fut pere par sa femme *Catherine* d'Aumale, fille de *Jean* d'Aumale, seigneur d'Espaigni, & de *Jeanne* de Soissons-Moreuil, vicomtesse du Mont-Notre-Dame, de *Bonaventure* de Rennel II. du nom, page du duc de Lorraine en 1525. puis premier gentilhomme de la chambre & principal ministre de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, pere de la reine Louise. Il fut aussi créé secretaire d'Etat de Lorraine le 11 Juillet 1552. Il mourut le 16 Mars 1584. laissant de sa femme, *Marie* de Janin de Manoncourt, morte en 1560. qu'il avoit épousée le 3 Août 1548. *Balthazar* de Rennel, seigneur de Saint Bria, Jarville, S. Germain, S. Boin, Malzaville, écuyer d'écurie du duc de Mercœur, frere de la reine Louise, & depuis ministre d'Etat, & président de Lorraine, mort le 16 Novembre 1637. âgé de 83 ans. Il avoit épousé le 9 Juin 1575. *Barbe* de Lescut. Elle étoit fille aînée de *Jean* de Lescut, comte du Saint Empire, & de *Mayelle* de Beurges. C'est elle qui apporta dans la maison de Rennel le titre de comte du Saint Empire. Elle mourut le 29 Mars 1637. laissant, entr'autres enfants, *Balthazar II.* du nom, comte de Rennel & du Saint Empire, seigneur de Jarville & d'Andilli, conseiller d'Etat du duc Charles IV. mort le 2 Novembre 1658. Il avoit épousé par contrat du 11 Janvier 1621. *Claude* de Guerin de Montes. Elle mourut le 3 Février 1641. & fut mere de *François*, comte de Rennel & du S. Empire, qui suit; de *Balthazar*, qui a fait la branche des comtes de Rennel & de Lescut, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere aîné; & de *Charles-Jean*, seigneur d'Andilli, conseiller d'Etat du duc Léopold, mort âgé de 80 ans le 14 Avril 1716. ne laissant de sa femme, *Thérese-Françoise* de Rousselot que quatre filles : 1. *Catherine-Valérie*, morte en 1752. veuve depuis 1739. de *René* de la Geard, dit le marquis de Gresignac. 2. *Marie-Thérese*, morte en 1723. veuve depuis 1708. de *Charles-François* de Serre, conseiller d'Etat, & maître des requêtes du duc Léopold. 3. *Marguerite-Reine*, mariée en 1699. à *Jean-Baptiste-André* de Laugier, tué à la bataille d'Hochstet, étant capitaine au régiment de Languedoc. 4. *Marie-Antoinette*, veuve du 10 Mars 1734 de *Claude*, comte de la Rode, baron de Monconis, & seigneur de Charnai, en Bourgogne.

*François*, comte de Rennel & du S. Empire, seigneur de Jarville, Mehoncourt, Franconville & Landecourt, fils aîné de *Balthazar II.* du nom, fut conseiller d'Etat du duc Charles IV. qui lui donna en 1666. le commandement

de Nanci, & la préſidence du conſeil de cette ville, & mourut le 21 Février 1687. Il avoit épouſé 1. par contrat du 6 Novembre 1649. *Antoinette* le Febvre, dame d'Anci, morte le 5 Mai 1663. 2. En 1664. *Antoinette* le Mareſchal, décédée le 2 Juin 1680. Il n'eut de cette ſeconde femme que *Jeanne-Françoiſe* de Rennel, mariée à *Joſeph* le Begue, comte du S. Empire & de Germini, premier miniſtre d'Etat de Lorraine, mort le 30 Janvier 1730. onze mois après ſa femme; mais il eut de ſon premier mariage *Marie-Françoiſe* de Rennel, morte le 28 Mai 1698. femme de *Charles-Henri* de Juvrecourt, commandant les mouſquetaires de la garde du duc Charles IV. *Balthazar-Joſeph-Dieudonné* & *Jean-Baptiſte-Henri* de Rennel, qui ont laiſſé poſtérité.

*Balthazar-Joſeph-Dieudonné*, comte de Rennel & du S. Empire, ſeigneur de Mehoncourt, d'Erbamont & de Circourt, conſeiller d'Etat du duc Léopold, & premier préſident de la chambre des comptes de Lorraine, né le 24 Septembre 1654. mourut le 24 Février 1726. Il avoit épouſé par contrat du 23 Novembre 1687. *Françoiſe* de Huyn, niéce du comte de Huyn, maréchal des armées de l'empereur, & gouverneur de Zizet, en Hongrie, décedée le 1. Janvier 1723. dont, 1. *Nicolas-François*, qui ſuit. 2. *Joſeph-Ignace*, comte de Rennel & du S. Empire, prélat domeſtique du pape, référendaire de l'une & l'autre ſignature, grand chantre & chanoine de l'égliſe de Saint Diez. 3. *Charles-François*, comte de Rennel & du S. Empire, camerier d'honneur du pape, & chanoine de S. Diez. 4. *Jean-Baptiſte-Henri-Balthazar*, comte de Rennel & du S. Empire, ſeigneur de Bouvigni, d'Erbamont & Circourt, ancien capitaine aux gardes de l'Empereur.

*Nicolas-François*, comte de Rennel & du S. Empire, ſeigneur de Mehoncourt, a été créé ſécretaire d'Etat du duc Léopold le 20 Février 1721. puis ſon miniſtre plénipotentiaire au congrès de Cambrai, enfin commiſſaire de l'Empereur pour faire l'extradition de ſes duchés de Lorraine & de Bar. Il a été maintenu avec ceux de ſon nom & de ſes armes dans le titre de comte du S. Empire, par arrêt du conſeil d'Etat rendu à Luneville le 31 Août 1730. & tous les titres juſtificatifs de ſa filiation & illuſtration de ſa maiſon, ont été reconnus & vérifiés par arrêt du parlement de Nanci, du 26 Septembre 1736. il eſt veuf du 17 Decembre 1745. de *Magdelene* de Pons, mariée par contrat du 20 Février 1732. & fille de *Claude-Alexandre*, marquis de Pons de Rennepont, maréchal des camps & armées du roi, & d'*Anne-Dorothée* de Bettainviller. Il a eu de ce mariage, 1. *Joſeph-Ignace-Dieudonné*, comte de Rennel & du S. Empire, né le 20 Juin 1734. officier au régiment du roi, infanterie, mort le 19 Novembre 1755. 2. *Marguerite-Gabrielle*, née le 20 Mars 1739. 3. *Anne-Marie*, dite Mademoiſelle de Senlis, née le 21 Avril 1741. 4. *Jeanne-Henriette*, dite Mademoiſelle de Moreuil, née le 3 Juin 1743. 5. *Elizabeth-Gloſſinde*, appellée Mademoiſelle de Florainville, née le 17 Décembre 1745.

*Jean-Baptiſte-Henri*, comte de Rennel & du S. Empire, ſeigneur d'Amelecourt, colonel d'infanterie, ſecond fils de *François*, comte de Rennel, & d'*Antoinette* le

Febvre, eſt mort le 3 Août 1748. Il avoit épouſé par contrat du 16 Décembre 1692. *Marie-Nicole*, morte le 5 Novembre 1703. fille de *Henri-Philippe* de Baillivi, commandant les gendarmes de la garde du duc Charles IV. & de *Marie-Louiſe-Françoiſe* de Voillot de Valleroi. De ce mariage, ſont ſortis; 1. *Charles-Jean-Baptiſte*, comte de Rennel & du S. Empire, capitaine aux gardes du duc Léopold, mort le 8 Août 1724. laiſſant de ſa femme, *Claude-Catherine* le Febvre de S. Germain, ſœur du comte de ce nom, une fille unique, *Anne-Catherine* de Rennel, née le jour de la mort de ſon pere, & mariée par contrat du 24 Février 1744. à *Jean-Baptiſte-Hyacinthe-Dieudonné*, marquis de Treſtondam. 2. *Antoine-Africain*, dit le chevalier de Rennel, officier au régiment de Neuperg, tué le 9 Octobre 1716. au ſiége de Temeſwar. 3. *Charles-François*, comte de Rennel & du S. Empire, né le 20 Septembre 1701. & tué le 12 Septembre 1729. Il avoit épouſé par contrat du 11 Octobre 1723. *Anne Françoiſe-Scolaſtique* de Greiche, de laquelle il a eu, *Anne-Catherine* de Rennel, mariée par contrat du 12 Juillet 1742. à ſon oncle à la mode de Bretagne, *Jean-François*, comte de la Grieche, ſeigneur de Jalocourt, fils unique de *Nicolas*, comte de la Grieche, chambellan du duc Léopold, & de *Marie-Catherine* du Châtelet, ſœur de *René-François*, marquis du Châtelet, lieutenant-général des armées de l'Empereur.

*Balthaſar III.* du nom, comte de Rennel, de Leſcut & du S. Empire, ſeigneur de Jarville, fils puîné de *Balthaſar II.* du nom, comte de Rennel, & de *Claude* de Guerin du Montet, mentionnés ci-deſſus, fut ſubſtitué au nom de Leſcut, par ſon ayeule, *Barbe* de Leſcut. Il mourut âgé de quatre-vingts ans, le 26 Octobre 1707. ayant eu de ſon mariage, contracté le 8 Juillet 1658. avec *Elizabeth*, fille unique de *Charles* de Vittou, ſeigneur de Valfroicourt; *Jean-Sigiſbert*, comte de Rennel de Leſcut & du S. Empire, conſeiller d'Etat du duc Léopold, & ſecond préſident à mortier au parlement de Nanci, décedé le 29 Juillet 1707. Il avoit épouſé par contrat du 3 Février 1687. *Catherine* de Huyn, dame de Bethoncourt, morte le 7 Décembre 1741. de laquelle il eut, 1. *Thomas-Balthaſar*, qui ſuit. 2. *Jean-Joſeph*, comte du S. Empire, mort chanoine de S. Diez, le 20 Mars 1736. 3. *Charles*, comte du S. Empire, dit le chevalier de Leſcut, ancien capitaine aux gardes du duc de Lorraine. 4. *Marguerite*, veuve, du 4 Août 1751. de *Paul-Melchior-Henri*, ſeigneur de Seichamps. 5. *Eliſabeth-Catherine*, morte le 5 Novembre 1751. femme de *François* de Lançon, commandant à Belle-Iſle. 6. *Françoiſe*, dite Mademoiſelle de Rennel. 7. *Catherine*, morte religieuſe en 1729.

*Thomas-Balthaſar*, comte de Leſcut & du Saint Empire, ſeigneur de Bethoncourt, capitaine aux gardes du duc de Lorraine, mort le 17 Novembre 1749. avoit épouſé par contrat du 26 Septembre 1722. *Marie-Anne* de Hoffeliſe, décedée le 27 Mai 1730. fille de *Céſar* de Hoffeliſe, ſeigneur de Burthecourt & de Chambrai, capitaine au régiment de la Ferre, & d'*Antoinette* de Bouvet, dame de Robert-Eſpagne. De ce mariage ſont ſortis; 1. *Joſeph-Balthaſar*,

comte de Rennel, de Leſcut & du S. Empire, ſeigneur de Bethoncourt, Burthecourt & Robert-Eſpagne, né le 21 Août 1726. capitaine dans le régiment royal Barrois; il a épouſé le 5 Février 1756. à Mehoncourt, en Lorraine, *Marguerite-Gabrielle* de Rennel, ſa couſine. 2. *Catherine-Gabrielle*, mariée le 12 Avril 1746. à *Jean Baptiſte*, baron de Mahuet & du S. Empire, comte de Mailli, dit le comte de Coyvilller. 3. *Marie-Thereſe*, dite Mademoiſelle de Leſcut. 4. *Marguerite*, dite Mademoiſelle de Burthecourt. *Mercure de Juin* 1756.

*Voyez* encore ſur la maiſon de Rennes les *Tabl. Gén. part. VII. p.* 133.

Les armes : *écartelé au* 1 *&* 4 *d'azur à la croix ancrée d'or, chargée en cœur d'une boule de gueule*, qui eſt de Rennel ; *&* 2 *&* 3 *d'or au lion de ſable armé & lampaſſé de gueule, chargé ſur l'épaule ſeneſtre d'un écuſſon d'argent*, qui eſt de Leſcut. Pour deviſe : *Domine, ut ſcuto bonæ voluntatis tuæ coronaſti nos.*

RENNES : Ville capitale de la province de Bretagne, qui a eu ſes comtes particuliers. *Garvant*, fils de *Nominoé*, roi de Bretagne, devint comte de Rennes & de Goello en 876. *Conan II* dernier comte de Bretagne, mourut en 1066. & laiſſa pour héritiere de ce comté, *Havoiſe* ſa ſœur, morte en 1072. Elle porta ce comté à ſon mari *Hoel I.* comte de Cornouaille.

RENOUARD : Les terres & ſeigneuries de Fertans, Amancei, Malans, Deſervillers, & Amondans en Franche-Comté, furent unies & érigées en comté ſous le nom de Villayer par lettres du mois d'Août 1749. enregiſtrées au parlement de Beſançon & à la chambre des comptes de Dole en faveur de *Claude-François* de Renouard, chevalier, ſeigneur de Fleuri, grand maître des eaux & Forêts de France, au département des duché & comté de Bourgogne, Breſſe, haute & baſſe Alſace ; en conſidération des ſervices rendus par ſes ayeux, & pour rétablir dans ſa maiſon le titre d'honneur qui y étoit depuis l'an 1655. que la terre de Villayer, en Bretagne, fut érigée en comté, par lettres du mois de Janvier de ladite année, enregiſtrées au parlement & en la chambre des comptes en faveur de *Jean-Jacques* de Renouard de Villayer, doyen des conſeillers d'Etat, un de ſes ayeux ; ladite terre de Villayer, en Bretagne, étant paſſée dans la maiſon de Roſmadec.

Le comte de Fleuri Villayer eſt fils de *Charles-François* de Renouard, ſeigneur de Fleuri, Mezieres, &c. conſeiller au parlement de Paris, grand bailli d'épée à Dreux, mort le 20 Septembre 1755. doyen des conſeillers honoraires à la grande chambre de Paris, & de *Marie-Thereſe* Boſc, fille de *Claude* Boſc, chevalier, ſeigneur d'Ivri, conſeiller d'Etat ordinaire. Il a auſſi pour ancêtres *Jean-François* de Renouard, & *Gui-Michel* de Renouard, officiers généraux ſous le maréchal de Briſſac, dans les guerres de Piémont au ſeizieme ſiécle ; qui s'y ſont beaucoup ſignalés, & dont il eſt parlé dans l'hiſtoire de ce tems.

Le comte de Fleuri a été marié deux fois ; 1. le 30 Juin 1710. avec *Genevieve-Pelagie* Beaudouin de Chamoult, fille de *Hugues* Beaudouin, comte de Cha-

moult, enſeigne des gendarmes de la reine, meſtre de camp de cavalerie, & de *Michelle* Pepin de Bois-Herpin. 2. le 24 Juillet 1738. avec *Magdelene-Perrine* Pepin, vicomteſſe de Bois-Herpin, fille unique de *Pierre* Pepin, vicomte de Bois-Herpin, capitaine des vaiſſeaux du roi, & couſine germaine de ſa premiere femme.

Les enfants du premier lit, ſont,

1. *Charles-François-Eléonor* de Renouard, comte de Villayer, capitaine au régiment du meſtre de camp général de la cavalerie, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, né le 26 Avril 1726.

2. *Armand-Frederic-Amedée*, né le 26 Janvier 1734.

3. *Eliſabeth*, née le 20 Novembre 1735.

Les enfants du ſecond lit ſont :

1. *Philibert-Maurice* de Renouard, vicomte de Bois-Herpin, né le 1. Avril 1746.

2. *Charles-Léon-Meriadec*, né le 11 Octobre 1750.

3. *Charlotte-Françoiſe-Dorothée*, née le 23 Juin 1740.

4. *Victoire-Pélagie*, née le 27 Décembre 1742.

*Tabl. Gén. Part. VI. p.* 81.

RENTI (*a*) : Seigneurie en Artois, qui a donné ſon nom à une illuſtre maiſon, dont la branche aînée tomba en quenouille dans le quatorzieme ſiécle. Elle ſubſiſte dans des cadets, entr'autres, dans la perſonne de *N*.... marquis de Renti, baron de Landelles, ci-devant capitaine des gendarmes de Bourgogne, fils de *Jean-Jacques*, marquis de Renti, & petit-fils de *Gaſton-Jean-Baptiſte*, baron de Renti, mort en odeur de ſainteté, & d'*Iſabeau* de Belzac. Les armes : *d'argent à 3 doloires de gueule, les 2 du chef adoſſées.*

REPAIRE : C'eſt une baronnie en Querci, qui fut portée en mariage avec celle de Nadaillac à *Guillaume* du Pouget, écuyer, par *Allemande* de la Magnanie, qui vivoit encore avec ſon mari en 1450. Elle fut mere d'*Etienne* & de *Pierre*, qui firent deux branches. L'aîné, qualifié noble ſeigneur du Repaire, de Laval & Nabyrac, épouſa *Alpage* de la Grange, qui étoit veuve de lui en 1506. *Antoinette* du Pouget, héritiere de ſa branche, par la mort ſans enfants, de ſon frere *Jean* du Pouget, épouſa le 3 Mars 1577. *Charles* de Beaumont, chevalier, ſeigneur de Montfort, en Dauphiné, auquel elle apporta la baronnie du Repaire, & les ſeigneuries de Nabyrac & de S. Aubin, en Perigord. *Voyez* POUGET & BEAUMONT.

REPAIRE : Les ſeigneurs de ce nom ſont une branche cadette des comtes de Galard Braſſac, formée par *René* de Galard de Bearn,

(*a*) Iſabeau, *fille & héritiere* d'Andrieu, *ſeigneur de Renti, porta en* 1350. *la ſeigneurie de Renti à* Guillaume, *ſire de Croy & d'Araines, à condition que ſes deſcendants écarteleroient de* Croy *&* de Renti ; *ce qu'ils ont obſervé depuis* 400 *ans.* Philippe-Eugene de Croy, *marquis de Renti, s'étant rendu carme*, Marie-Ferdinande, *ſa ſœur, mariée en* 1659. *porta le marquiſat de Renti à* Louis, *comte d'Egmont. Elle mourut ſur la fin de* 1683. *Elle eſt biſayeule du comte d'*Egmont Pignatelli, *qui poſſede aujourd'hui le marquiſat de Renti.* Voyez EGMONT.

comte de Braſſac, & de *Marie* Ranconnet. Cette branche ſubſiſte dans *Alexandre*, comte de Galard, chevalier, ſeigneur de Repaire. *Voyez* GALARD.

REQUELINE : *d'azur à 2 beliers d'or, affrontés au chef couſu de gueule, chargé de 3 étoiles d'argent.*

REQUISTON : Famille noble de Provence, connue dès le tems de la premiere croiſade. Elle prouve une poſſeſſion non interrompue de ſes principales terres depuis l'an 1287. Elle a fait de très-illuſtres alliances. *Genevieve* de Requiſton, fille cadette de *Balthazar*, ſeigneur d'Alons, épouſa à Brignolle, en Provence, le 6 Avril 1695. *Olivier* Wale, pere de *Balthazar-François* Wale. *Voyez* WALE.

Les armes de la maiſon de Requiſton ſont : *de gueule à 2 lions affrontés d'argent, ſupportants d'une de leurs pattes un demi vol d'or.*

RESTE : Branche cadette de la maiſon de Lentivi, qui ſubſiſte. *Voyez* LENTIVI.

RESVES : C'eſt une baronnie en Flandres, acquiſe par *Henri-Charles* de Donge.berg, conſeiller du conſeil de Brabant, iſſu d'un fils naturel de *Jean I.* duc de Brabant. Il obtint la confirmation du titre de baron de Reſves, par lettres du 11 Septembre 1657.

RETHEL : Le roi Charles VI. érigea le 26 Août 1405. le comté de Rethel en pairie, en faveur d'*Antoine* de Bourgogne, duc de Brabant & de Limbourg, troiſieme fils de *Philippe* de France, ſecond du nom, duc de Bourgogne, pair de France, & de *Marguerite*, comteſſe de Flandres, pour en jouir ſa vie durant, & en fit hommage au roi le même jour.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de Bourgogne moderne, au 2 & 3 de Brabant.*

RETHELOIS : Rethel, en Champagne, capitale d'un pays qu'on appelloit le Rethelois, & que l'on nomme aujourd'hui Mazarin, a eu ſes anciens ſeigneurs. Elle paſſa au mois de Novembre 1290. dans la maiſon de Flandres, par le mariage de *Jeanne*, comteſſe de Rethel, fille unique & héritiere de *Hugues IV.* du nom, comte de Rethel, avec *Louis* de Flandres, fils aîné de *Robert III.* comte de Flandres, & d'*Yolande* de Bourgogne, comteſſe de Nevers. Rethel fut érigé en comté pairie, & le comté de Nevers & la baronnie de Donzy le 7 Août 1347. en faveur de *Marguerite* de Flandres, fille du roi Philippe-le-Long, après la mort de *Marguerite* de Flandres, ducheſſe de Bourgogne, & comteſſe de Flandres en 1404. le comté de Rethel paſſa à *Antoine* de Bourgogne, duc de Limbourg. Ce même comté entra enſuite dans la maiſon de Cleves, & paſſa après dans celle de Gonzagues, par le mariage de *Henriette* de Cleves, comteſſe de Nevers & de Rethel. Charles IX. érigea en ſa faveur le comté de Rethel avec la baronnie de Rozoy en pairie en 1573. Au mois de Décembre 1581. le comté de Rethel fut érigé en duché, & *Charles* de Gonzagues III. duc de Nevers & de Rethel, pair de France, vendit au cardinal de Mazarin ce duché, de nouveau érigé en duché-pairie, ſous le nom de Mazarini, en faveur d'*Armand-Charles* de la Porte, dit Mazarini, grand maître de l'artillerie de France & de ſes deſcendants mâles & femelles, & de tous ceux appellés aux ſubſtitutions par le cardinal de Mazarin, par lettres du mois de Décembre 1663. *Voyez* MAZARINI.

RETZ : Ancienne baronnie de Bretagne, située entre l'embouchure de la Loire & le Poitou, a Machecou pour lieu principal. *Aliette* de Retz, fille & unique héritiere de *Gasvir II.* du nom, sire de Retz, porta en dot la terre de Retz à *Gerard* Chabot son époux. *Jeanne* Chabot, dit la sage fille de *Gerard*, sire de Retz, &c. devint dame de Retz, par la mort sans enfants de *Gerard* Chabot son frere : elle déclara en 1400. son légitime héritier *Gui* de Laval II. du nom, seigneur du Blazon, à condition qu'il prendroit le nom & les armes de Retz. Elle révoqua depuis cette donation, & adopta pour son héritiere *Catherine* de Machecou sa cousine, dame de la Suze & de Benaste, par acte du 14 Mai 1402. ce qui causa un grand procès entre *Gui* de la Val & *Jean* de Craon, fils de *Catherine* de Machecou. Il fut terminé en 1404. par le mariage de *Marie* de Craon avec *Gui* de la Val. *Jeanne* de la Val, dame de Retz, fille unique de *René* de la Val, seigneur de Retz, épousa *François* de Chauvigni, vicomte de Brosse. *André* de Chauvigni, seigneur de Retz, leur fils, ne laissa point d'enfants de *Louise* de Bourbon de Montpensier sa femme. Après sa mort, *Claude* d'Annebault, seigneur de S. Pierre, mari de *Françoise* de Tournemille, eut la baronnie de Retz. *Jean* d'Annebault, leur fils, épousa en secondes noces *Catherine* de Clermont; il lui donna en dot la baronnie de Retz, & elle se remaria à *Albert* de Gondi; ce fut en leur faveur, & de leurs hoirs mâles, que Henri II, par lettres du mois de Novembre 1581. érigea la baronnie de Retz en duché pairie. *Henri* de Gondi, duc de Retz, ne laissa que deux filles, dont l'une, *Catherine* de Gondi, porta Retz en mariage à *Pierre* de Gondi, comte de Joigni, cousin germain de son pere. Il obtint au mois de Février 1634. de nouvelles lettres d'érection du comté de Retz en duché pairie. Par sa mort, arrivée le 20 Avril 1676. ce duché pairie fut encore éteint, il ne laissa que deux filles; l'aînée se fit religieuse, & sa sœur, *Paule-Catherine-Françoise* de Gondi, héritiere du duché de Retz, épousa *François-Emmanuel* de Bonne de Crequi, duc de l'Esdiguiere; après sa mort Retz passa à *Nicolas* de Neuville, duc de Villeroi, pair de France, comme héritier de *Marguerite* de Gondi son ayeule maternelle, sœur de *Catherine* de Gondi, héritiere de Retz. *Voyez* NEUVILLE DE VILLEROI, & GONDI pour la maison éteinte de Gondi, dont les armes sont : *d'or à deux masses de sable posées en sautoir, & liées de gueule.*

RETZ DE BRESSOLES, en Auvergne: *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles de même, & en pointe d'une épée d'argent posée en pal, la pointe en bas.*

REVEL : Seigneurie qui appartient à la maison de Broglie, & qui est érigée en comté. *François*, frere cadet du duc de Broglie, appellé comte de Revel, brigadier d'infanterie, colonel du régiment de Poitou, est né le 27 Septembre 1720. *Voyez* BROGLIE.

REVEL, en Dauphiné : *d'azur à une étoile d'or, surmontée d'un demi-vol d'argent.*

REVENTLAU : Famille distinguée en Dannemarck. Le chambellan, baron Reventlau, a été envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire de S. M. Danoise à la cour de France en 1754.

REVOL, de Bretagne : *d'argent à trois trefles de ſinople*, 2 & 1.

REUX : *d'or à 3 lions de gueule, armés & lampaſſés d'azur.*

REY, de Provence : *d'azur à une licorne d'argent*

REYNBOUTS : Famille noble des Pays-Bas. *Pierre* de Reynbouts, écuyer, obtint, tant en conſidération de ſon extraction, que de ſes ſervices, & de ceux de ſes ancêtres, le titre de vicomte, par lettres du 20 Juin 1694. pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, avec faculté d'appliquer ledit titre & le nom de Reynbouts ſur quelque terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas catholiques.

REZAI : Seigneurie en Bretagne, érigée en comté en 1688. en faveur d'*Yves* de Monti, chevalier, ſeigneur, vicomte de Rezai.

RHINGRAVE : Maiſon illuſtre & conſidérable dans l'empire, qui a produit de grands hommes de guerre, & formé pluſieurs branches. *Rhingrave* en allemand ſignifie *comte du Rhin*. Ces ſeigneurs deſcendent d'une même tige que les *Wildgraves*, mot qui ſignifie *comtes de Forêts*. Ils ont par les femmes hérité de ces derniers, dans le quinziéme ſiécle : dès le huitieme il y avoit des *comtes du Rhin*, ou *Rhingraves*. *Philippe* Rhingrave ſe ſignala dans les guerres d'Hongrie, ſous *Henri* l'Oiſeleur en 935. *Werner*, autre Rhingrave, dans les guerres d'Italie, en 1153. ſous *Frédéric* Barberouſſe.

La généalogie de ces ſeigneurs ne commence qu'à *Jean I.* Rhingrave, mort en 1338. *Philippe-Othon*, un de ſes deſcendants au dixième degré, ſe ſignala dans la guerre & dans la paix, par ſes ſervices rendus aux empereurs *Rodolphe II. Matthias* & *Ferdinand II.* & il mérita en 1623. d'être mis au rang des princes de l'empire, avec les mêmes priviléges pour tous ceux de ſa poſtérité, qui poſſéderoient le comté de Salm. Il eſt la tige des princes de Salm.

Rhingrave, à Stein, comte foreſtier de Dauhn & Kirbourg, &c. né le 24 Octobre 1674. s'eſt marié le 20 Juillet 1700. avec *Albertine-Jeannette-Catherine*, princeſſe de Naſſau-Hadamar, née le 5 Juillet 1679. & morte le 24 Avril 1716. Il en a eu un fils, né avant terme, & mort au mois de Février 1701. & trois filles, ſçavoir,

1. *Dorothée-Françoiſe-Agnès*, Princeſſe de Salm, née le 21 Janvier 1702. & mariée le 25 Mars 1719. avec *Nicolas Léopold* Rhingrave, & Wildgrave à Dauhn & Kirbourg, comte de Salm, de la branche des ſeigneurs de Neuvillers, ſortis de celle de Salm. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Gabrielle-Marie-Chriſtine* Rhingrave, chanoineſſe de Thorn, & de Vreden, née le 8 Janvier 1720. 2. *Louis-Charles-Othon* Rhingrave de Salm, né le 22 Août 1721. 3. *Guillaume-Florentin-Claude* Rhingrave, né le 18 Février 1723. 4. *Eliſabeth-Léopoldine*, née le 28 Février 1724. & morte le 14 Juillet 1725. 5. *Louiſe-Françoiſe*, chanoineſſe de Mons, née le 2 Mars 1725. 6. *Marie Chriſtine*, née le 14 Août 1727. 7. *Marie-Eliſabeth*, née le 4 Avril 1729. 8. *François-George-Léopold* Rhingrave, né le 18 Juin 1730.

2. *Eliſabeth-Alexandrine-Charlotte*, princeſſe de Salm, mariée le 18 Mars 1721. avec *Claude* La-

moral, prince de Ligne & du S. E. R. chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, général-major & colonel d'un régiment d'infanterie au ſervice de l'empereur, dont deux filles. *Voyez* LIGNE.

3. *Chriſtine-Anne-Louiſe-Oſwaldine*, princeſſe de Salm, née le 29 Avril 1707. mariée le 8 Mars 1726. avec *Joſeph*, prince héréditaire de Heſſe-Rhinfelds-Rothembourg, dont auſſi des enfants. *Voyez* HESSE.

La ſeconde branche de la maiſon des Rhingraves, eſt celle des ſeigneurs de Merching & de Kirbourg; ils ont commencé à *Jean VII.* Rhingrave, ſecond fils de *Jean VI.* Il eut en partage les terres de Merching & de Kirbourg; ſa poſtérité a fini à *Jean X.* Rhingrave, & Wildgrave, comte de Merching, & de Kirbourg, né le 17 Avril 1635. & mort le 16 Novembre 1688. ſans enfants d'*Eliſabeth-Jeanne*, fille de *Léopold-Louis*, comte palatin du Rhin à Veldentz. Ses biens furent conteſtés par ſa veuve, & adjugés par le parlement de Metz aux branches de Neuvillers, de Grumbach, & de Dauhn.

De cette branche des Rhingraves, dite de *Merching*, eſt ſortie celle de *Kirbourg* par *Jean Caſimir*, ſecond fils d'*Othon* Rhingrave, éteinte dans ſon fils *George-Frédéric* Rhingrave, comte de Kirbourg, mort en 1681. ſans enfants mâles.

Les ſeigneurs de *Dauhn* ſont les derniers de la branche puînée des Rhingraves. Ils ont commencé à *Adolphe-Henri* Rhingrave, quatrieme fils de *Philippe-François*, né en 1557.

Il fut ſeigneur de Dauhn, & mourut en 1606. ſa poſtérité a fini à *Charles* Rhingrave & Wildgrave, comte de Salm, & ſeigneur de Vinſtingen, né le 21 Septembre 1675.

De cette branche de *Dauhn*, ſont ſortis les Rhingraves, ſeigneurs de *Grumbach*, par *Jean-Chriſtophe* Rhingrave, ſecond fils de *Philippe-François*, né en 1555. qui fut ſeigneur de *Grumbach*.

Les armes des Rhingraves ſont: *au 1. & au 4. d'or au lion de gueule, couronné d'azur*; qui eſt des Rhingraves: *au 2. & au 3. de ſable, au léopard rampant d'argent, à queue fourchue*; qui eſt des Wildgraves: *ſur le tout écartelé au 1. de gueule, à trois lionceaux d'or, 2. & 1.* qui eſt de Kirbourg: *au 2. de gueule, ſemé de croix d'or, & deux ſaumons d'argent brochants ſur le tout, adoſſés*; qui eſt de Salm: *au 3. d'azur, à la faſce d'argent*; qui eſt de Vinſtingen: *au 4. de gueule à la colonne d'argent, ſurmontée d'une couronne d'or*, qui eſt d'Anhalt, quartier particulier aux princes de Salm.

Tous les Rhingraves prennent le titre de maréchaux du Palatinat. Ils ſont tous profeſſion de la confeſſion d'Auſboutg, excepté la branche de Neuvillers, qui eſt catholique. *Voyez* IMHOFF, *notit. imper.* & MORERI.

RIANS: Baronnie qui fut acquiſe en 1574. par *Renaud* Fabri, conſeiller en la chambre des comtes d'Aix, & qui eſt aujourd'hui dans la maiſon de Valbelle. *Voyez* VALBELLE.

RIANTS: *Denis* de Riants, préſident au parlement de Paris, obtint par lettres du mois de Mars 1593. l'érection de la châtellenie de Villeray en baronnie. Cette terre a paſſé en 173.... par ſucceſſion à *Gui-François* de la Porte, à la charge des armes & du nom de Riants, qu'il joint au ſien. Il eſt iſſu d'une

des plus anciennes maiſons du Berri, dout une autre branche eſt connue ſous le nom d'Iſſerquieux. *Gui-François* de la Porte de Riants, marquis de Riants, cornette des chevaux-légers de Bretagne, a épouſé le 2 Février 1746. *Henriette-Bibiene* Colbert, née le 10 Janvier 1727. dont, 1. *Bibiene-Antoinette* de la Porte de Riants, née le premier Décembre 1746. 2. *Henri* de la Porte de Riants, né le 17 Mai 1743.

RIBAUCOURT : C'eſt une ſeigneurie en Flandres, qui fut érigée en baronnie en 1659. par *Charles-Ignace* d'Aubermont, bailli de Tenremonde.

RIBAUPIERRE : *d'argent à 3. écuſſons de gueule 2. & 1.*

RIBERAC : Vicomté qu'*Anne* de Pons, fille de *Gui*, ſire de Pons, vicomte de Turenne en partie & de Cailus, porta en mariage l'an 1475. à *Odet* d'Aidie, dit le jeune, fils de *Bertrand* d'Aidie, capitaine de cent hommes d'armes en 1461. *Voyez* AIDIE.

RIBIER : *de gueule à la faſce d'argent ondée, & une tête de licorne auſſi d'argent poſée en pointe.*

RIBIERS : C'eſt une ſeigneurie en Dauphiné, qui fut acquiſe par *Léon de* Valbelle, lieutenant de l'amirauté à Marſeille, créé marquis de Montfuron en 1691. & pere par ſa ſeconde femme d'*Antoinette* d'Albon, de *Côme-Alphonſe* de Valbelle, en faveur duquel la ſeigneurie de Ribiers fut érigée en comté par lettres du mois de Janvier 1711. enregiſtrées au parlement de Dauphiné le 31 Juillet ſuivant. Il eſt mort en 1732. ſans poſtérité, & le comté de Ribiers a paſſé à *Marguerite* d'Armand de Miſon. *Voyez* ARMAND DE MISON. *Supplément.*

RIC : La ſeigneurie de Chabeſtan en Dauphiné, fut érigée en comté, ſous le nom de comté de la Ric, par lettres du mois de Septembre 1729. enregiſtrées au parlement de Grenoble le 18 Mars 1730. & en la chambre des comptes le 9 Août ſuivant, en faveur d'*Alexandre* de Roux de Gaubert. *Voyez* ROUX DE GAUBERT.

RICARD : Les terres de Vacquieres, Joyeuſe-Garde, & Sainte-Foi, furent érigées en marquiſat, ſous le nom de Ricard, par lettres du mois de Juin 1718. enregiſtrées en Juin 1730. en faveur de *Louis-Hercule* de Ricard.

RICARD DE COURGI : *d'or au griffon de gueule au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.*

RICARD DE GENOUILLAC. Cette maiſon, dont on fait monter l'origine à *Pons* Ricard, chevalier, & capitaine de Gourdon, qui vivoit en 1359. a donné un maître, viſiteur & général-réformateur de l'artillerie, de France, dans *Jacques* Ricard de Genouillac. Il fut tué à la journée de S. Aubin de Cormier, le 28 Juillet 1488. Elle a auſſi donné deux chevaliers des ordres du roi. *Jean-François* Ricard de Gourdon, comte de Vaillac, marquis de Roulaye, premier baron de Guyenne, &c. meſtre de camp du régiment de Vaillac, cavalerie, mort à Paris le 26 Décembre 1696. âgé de 51 ans, eut d'*Anne-Marie-Louiſe* du Cambou ſon épouſe, *Armand* Ricard de Gourdon de Genouillac, marié à *N....* de ſaint Gelais de Luſignan, fille héritiere de *Jeanne* ſaint Gelais de Luſignan.

*Jean* Ricard, troiſieme fils de *Pierre* Ricard, marié à *Catherine* du Bos, dame d'Acier, eſt auteur des ſeigneurs d'Acier, qui

n'ont fait que trois degrés. *Jacques* Ricard de Genouillac ſon fils, fut maître de l'artillerie, & grand écuyer de France ; & *François* Ricard de Genouillac, ſeigneur d'Acier, ſon petit-fils, mourut vers le commencement de l'année 1544. des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Ceriſolles, ſans poſtérité de *Louiſe* d'Etampes, dame de la Ferté-Naber, ſon épouſe.

Les armes : *écartelé au 1. & 4. d'azur, à trois étoiles d'or, miſes en pal, au 2. & 3. d'or, à trois bandes de gueule.*

RICEY : Les ſeigneurs de Ricey étoient une branche de la maiſon de Crequi. Ils ont fini à *Urbain* de Crequi, ſeigneur de Ricey & de Bagneux. *Voyez* CREQUI.

RICEY : C'eſt une baronnie ſituée ſur les limites de la Bourgogne & de la Champagne, qui appartient à la maiſon de Pommereu. *Voyez* POMMEREU.

RICHARD DE JAUNY : *d'azur à la bande d'or, ſurmontée de deux vaſes de même.*

RICHARDOT DE GRUSSET : *d'azur à deux palmes d'or paſſées en ſautoir, accompagnées de 4. étoiles auſſi d'or.*

RICHEBOURG, en Champagne : *d'argent à la bande de gueule.*

RICHELET, en Champagne : *d'azur à 3. barillets d'or.*

RICHELIEU : C'eſt une petite ville en Poitou, bâtie par le cardinal de Richelieu, & qui fut érigée en ſa faveur en duché-pairie, au mois de Mai 1631. avec extention à ſes hoirs mâles & fémelles.

*Armand-Jean* du Pleſſis, fils de *François III.* du nom, ſeigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roi en 1585. & capitaine des gardes du corps de Henri IV. & de *Suzanne* de la Porte, né en 1585. d'abord ſacré Evêque de Luçon le 17 Avril 1607. ſecrétaire d'Etat en 1616. cardinal le 3 Septembre 1622. principal miniſtre en 1624. crée duc & pair de Richelieu, au mois d'Août 1631. reçu au Parlement le 5 Septembre de la même année, acquéreur du duché-pairie de Fronſac, érigé dès le mois de Janvier 1608. pour *François* d'Orléans, frere cadet de *Henri I.* duc de Longueville, & confirmé pour lui dans le même titre de duc-pair de Fronſac, avec rang du jour de la premiere érection, & avec extention à ſes hoirs mâles & fémelles en Juillet 1634. & reçu le 4 du même mois ; eſt mort le 4 Décembre 1641.

*Armand* de Maillé, fils d'*Urbain*, marquis de Brezé, maréchal de France, & d'une ſœur cadette du cardinal de Richelieu, d'abord appellé marquis de Brezé, puis duc-pair de Fronſac, par don de ſon oncle, reçu au parlement le 30 Avril 1643. eſt mort non marié le 14 Juin 1646.

*Claire-Clémence* de Maillé, ſœur unique d'*Armand*, ci-deſſus mentionné, ducheſſe de Fronſac après lui, mariée en 1641. à *Louis II.* prince de Condé, céda le duché de Fronſac à *Armand-Jean* de Vignerot, fils de *François*, marquis du Pontcourlai, chevalier des ordres du roi, & petit-fils de *Françoiſe* du Pleſſis de Richelieu, autre ſœur du Cardinal de Richelieu, & aînée de la maréchale de Brezé. Elle avoit épouſé en premieres noces *Jean* de Beauveau, ſeigneur de Pimpeau, & en ſecondes, en l'année 1603. *René* de Vignerot, ſieur du Pontcourlai,

& eſt morte en 1625.

*Armand-Jean* de Vignerot, fut d'abord ſubſtitué par ſon grand oncle au duché-pairie de Richelieu, ainſi qu'aux nom & armes du Pleſſis, ſans mélange d'aucunes autres, & fut reçu au parlement, le 15 Janvier 1657. il fut encore duc-pair de Fronſac, par ceſſion de la princeſſe de Condé, & mourut le 10 Mai 1715.

Il avoit un frere cadet, nommé *Jean-Baptiſte-Amador* de Vignerot, appellé marquis de Richelieu, mort le 11 Avril 1662. & qui eut pour fils, *Louis*, marquis de Richelieu, qui a été pere du feu duc d'Aiguillon.

*Louis François-Armand*, chef de la maiſon, né le 13 Mars 1696. d'abord nommé duc de Fronſac, devenu duc de Richelieu le 10 Mai 1715. par la mort d'*Armand-Jean* de Vignerot ſon pere, duc de Fronſac, pair de France, ſeigneur, prince de Mortagne-ſur-Gironde, marquis de Pontcourlai, & autres terres, d'abord colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, reçu à l'académie françoiſe en 1720. chevalier des ordres le 1. Janvier 1729. fait brigadier d'infanterie le 20 Février 1734. maréchal de camp le 1. Mars 1738. premier gentilhomme de la chambre le 14 Février 1744. lieutenant général des armées du roi le 2 Mai ſuivant, maréchal de France le 11 Octobre 1748. déclaré noble Génois, avec conceſſion des armes de la République, & inſcrit dans le livre d'or, par decret du 5 du même mois, lieutenant général des Cévennes, Gévaudan, Velai & Vivarais, commandant en Languedoc, vient de ſe rendre maître du Port-Mahon, le vingt-neuf Juin 1756. Les Anglois, dont la garniſon étoit très-nombreuſe dans le fort ſaint Philippe, ayant demandé à capituler. Il a épouſé en premieres noces le 12 Février 1711. *Anne-Catherine* de Noailles, fille unique d'un oncle du maréchal-duc de Noailles, morte ſans enfants le 7 Novembre 1716. & en ſecondes noces le 7 Avril 1734. *Eliſabeth-Sophie*, née princeſſe de Lorraine, ſœur du dernier prince de Guiſe, mort le 2 Août 1740.

Ses enfans ſont :

1. *Louis-Antoine-Sophie* du Pleſſis-Richelieu, duc de Fronſac, meſtre de camp de dragons, né le 4 Février 1736. nommé duc de Fronſac dès ſa naiſſance, a été d'abord meſtre de camp du régiment de Septimanie, dragons, créé par l'ordonnance du 1. Mars 1744. & réformé à la paix de 1748.

2. *Jeanne Sophie-Eliſabeth-Louiſe-Armande-Septimanie*, unique fille, née en Février 1740. mariée en 1756. au comte d'Egmont. *Voyez* EGMONT.

*Catherine-Armande* du Pleſſis-Richelieu, mariée au marquis du Châtelet-Clermont, maréchal de camp, gouverneur de Vincennes, eſt la ſœur aînée du maréchal duc de Richelieu.

Il a pour autre ſœur *Marie-Gabrielle-Eliſabeth*, née le 27 Juin 1689. religieuſe profeſſe de l'abbaye de Port-Royal, à Paris, d'abord coadjutrice de celle de ſainte Petrine de la Villette, au fauxbourg de ce nom : elle a été transférée au Thréſor en 1724.

Les armes du Pleſſis-Richelieu ſont : *d'argent à trois chevrons de gueule, poſés en cœur ſur l'écuſſon de Gênes, qui eſt d'argent, à la croix de gueule.*

Les armes de Vignerot de Pontcourlai ſont : *d'or à 3 hures de ſable.*

RICHEMONT : dans le comté d'York en Angleterre. *Voyez* AUBIGNI.

RICHEMONT COLLIEX : *d'argent à 2. lions de gueule affrontés, au chef d'azur, chargé de 3. croiſſants d'argent.*

RICOUARS D'HENOUVILLE : *Voyez* HENOUVILLE.

Les armes ſont : *d'azur au ſoleil d'or au chef d'argent chargé d'un lion de ſable.*

RIENCOURT : *François-Simon* de Riencourt, mourut en ſon château d'Andechi, en Picardie, le 2 Novembre 1755. âgé de 80 ans. Il avoit épouſé le 2 Mai 1695. *Jeanne-Jules* de Guerin de Tarnaut, fille de *Robert* de Guerin de Tarnaut, & de *Jeanne* Huaut de Montmagni, dont il eut *Jeanne-Jules*, dame de Saint Cyr : *Anne-Françoiſe*, mariée le 5 Mai 1728. à *Pierre* de Guerin de Tarnaut, ſon oncle maternel, ancien colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom ; & *René-Leonor*, chevalier, comte d'Andechi, marié le 23 Juin 1719. à *Jeanne* de Forceville, fille de *Charles*, chevalier, ſeigneur de Forceville, & d'*Antoinette* de Mouchet de Vauſſelles, dont *Barbe-Simon*, comte de Riencourt, capitaine de cavalerie au régiment d'Archyac, marié le 7 Mars 1756. à *N...* Tiercelin de Broſſe, fille unique d'*Etienne*, comte de Tiercelin de Broſſe, & de *Marie-Auguſtine-Alexandrine* de Crequi : *Pierre* de Riencourt, prêtre : *Louis-François*, d'abord page de Madame la dauphine, puis lieutenant au régiment d'Archyac ; & trois filles à S. Cyr.

La maiſon de Riencourt alliée à celles de Mailloc, Montmorenci, Amiens, Bournel, Ailli, Lamet, Rollencourt, Desfriches, Dorla, Forceville, la Fontaine, Guerin, de Tarnaut, d'Angennes, Tiercelin, Moreuil, Saiſſeval, S. George, Verac, Joyeuſe, &c. eſt une des plus anciennes de Picardie, où elle eſt connue dès le commencement du treizieme ſiécle, comme on le voit, par les cartulaires de différentes abbayes en 1206. *Thomas* de Riencourt, qualifié chevalier, ſouſcrivit à la donation de pluſieurs biens que fit *Enguerran* de Pequigni, vidame d'Amiens, à l'égliſe de Sainte Marie de Moliens, en 1223. *Jean* de Riencourt, ſon fils, tranſigea avec les religieux de l'abbaye du Gard en préſence du vidame d'Amiens, & leur laiſſa quelques droits qu'il tenoit d'*Amelius* de Bouelles ſon ayeul, touchant les marais de Croy. *Hugues* de Riencourt, ſon fils, dans le dénombrement des terres de Riencourt & Saint Leger qu'il donna en 1259. à *Jean*, baron de Pequigni, vidame d'Amiens, prend la qualité de haut & puiſſant ſeigneur Meſſire Hugues, ſeigneur de Riencourt, Franqueville, Saint Leger, Drueul ſous Moliens-le-vidame, Orival, Bergicourt, Tilloloi, & Vaux. Ainſi il y a 500 ans que ces quatre dernieres terres ſont dans la maiſon de Riencourt.

On trouve à la chambre des comptes de Paris, un bref daté de Lyon, du pape *Innocent IV.* à l'évêque d'Amiens, par lequel il accorde à *Jean* de Riencourt & à *Hugues* ſon fils, dont on vient de parler, les mêmes indulgences que s'ils s'étoient croiſés pour la terre ſainte, parce qu'ils étoient diſpoſés à aller au ſecours de l'égliſe univerſelle contre les habitans d'Aix-

la-Chapelle (*contra Aquenſes*) (*a*).

La maiſon s'eſt d'abord diviſée en deux branches formées par les deux enfants d'*Enguerran*, ſeigneur de Riencourt, décédé en 1380. La branche aînée eſt tombée avec la terre de ce nom, dans la maiſon d'Audenfort, d'où en celle de Tiercelin, par le mariage de *Marguerite* de Riencourt, fille de *Hugues*, ſeigneur de Riencourt, & de *Marie* de Lamet, & petite fille de *Jean*, ſeigneur de Riencourt, & de *Marie* Montmorenci, de la branche de Bours, fille de *Hugues* de Montmorenci, chevalier ſeigneur de Bours, & de *Marie* d'Ognies.

La branche de Riencourt d'Orival, devenue aînée, s'eſt ſubdiviſée en deux autres branches formées par *Raoul* de Riencourt, ſeigneur d'Orival, Bergicourt, &c. & par *Thomas* de Riencourt, ſeigneur de Tilloloi, Vaux, &c. tous deux enfants de *Matthieu* de Riencourt, vivant en 1430.

*Raoul* de Riencourt, chevalier, ſeigneur d'Orival, Bergicourt, du Queſnel, & Linas, vivoit en 1476. avec *Jeanne* de Borgeau ſon épouſe, fille de *Jacques* de Borgeau, ſeigneur dudit lieu, dont deux enfants. Le cadet a formé la branche de Parfondru, près Laon. *François* de Riencourt, chevalier, ſeigneur de Parfondru & Drouai, fils de *Pierre* de Riencourt, chevalier, ſeigneur deſdits lieux, & d'*Iſabelle* de Sons, marié en 1639. à *Judith-Anne* de Joyeuſe, de la branche de Montgobert, fille de *Robert* de Joyeuſe, baron de Verpeil, & de Montgobert, & de *Judith* Hennequin, étoit de cette branche, qui ſubſiſte encore aujourd'hui près de Rhetel en Champagne.

*Antoine* de Riencourt, chevalier, ſeigneur d'Orival, dont on vient de parler, eut de ſa femme, *Marie* de Saqueſpée, *Adrien*, ſeigneur d'Orival, marié à *Charlotte* de la Motte, fille de *Charles* de la Motte, chevalier, ſeigneur de la Ville & Montigni, & de *Jeanne* d'Abbeville, dont *François*, ſeigneur d'Orival, Bergicourt, Morvillier, Graville, &c. gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou, frere d'*Henri III.* qui de *Diane* de Mailloc, ſa femme, fille de *Nicolas*, baron de Mailloc, & de *Charlotte* de Monchi, eut *François*, ſeigneur deſdits lieux, marié, 1. en 1642. à *Catherine* de Sennemon, fille de *Jean* de Sennemon, & de *Gabrielle* de Tiercelin: 2. à *Marie* de Moreuil, fille d'*Artus* de Moreuil, chevalier de l'ordre du roi, & de *Charlotte* de Haluyn. Du ſecond lit vinrent deux filles, l'une mariée dans la maiſon du Blaiſel, en Boulenois, l'autre dans celle de Venoix en Normandie; & *Jean-Auguſtin* de Riencourt, marquis d'Orival, marié le quatre Janvier 1683. à *Marie-Anne* Desfriches-Doria, fille de *Charles* Desfriches, baron de Braſſeuſe, & d'*Anne* des Etangs, dont un chevalier de Malte, mort; le comte d'Orival, ancien capitaine aux gardes; & *Charles François* de Riencourt,

(*a*) *Comme le pape étoit alors obligé de ſe ſauver de Rome à cauſe de la guerre que lui faiſoit l'empereur* Frederic II. *qu'il avoit excommunié, il les engagea à lui prêter ſecours, & à aller contre les habitants d'Aix-la-Chapelle, en leur promettant l'abſolution générale de leurs péchés.*

marquis d'Orival, ancien colonel du régiment de la reine, dragons, lequel de *Marie* d'Angennes, ſa femme, fille de *Charles-François* d'Angennes, chevalier, ſeigneur de Mainrenon, commandant des iſles Saint Pierre, & Guadeloupe en la Martinique, eut *Marie-Adelaide* de Riencourt, mariée le 2 Janvier 1742. à *Pierre-Céſar* de Saint George, marquis de Verac, lieutenant général de Poitou, qui n'ont laiſſé à leur mort qu'un fils unique, appellé le marquis de Verac.

La branche de Tilloloi, vient, comme nous l'avons dit, de *Thomas* de Riencourt, chevalier, ſeigneur de Tilloloi, Vaux, Arleux, Saint Severin, marié à *N.* . . . . Deamont, dont *Hugues*, marié en ſecondes nôces à *N.* . . . de Jalaiſe avec laquelle il vivoit en 1550. dont *Chriſtophe* de Riencourt, marié le 11 Août 1561. à *Claude* de Hochart, fille de *Benoît* le Hochart, ſeigneur de Lepinai, & de *Guillemette* de Bournel, dont *Nicolas* de Riencourt, chevalier, ſeigneur de Tilloloi, Vaux, Arleux, Saint Severin, marié le 9 Avril 1589. avec *Anne* d'Ailli, de la branche d'Anneri, fille de *Claude* d'Ailli, chevalier, ſeigneur de Montgeron, Launoi, Clerſon, Montcernel, &c. chevalier de l'ordre du roi, un des cent gentilshommes de la maiſon de Sa Majeſté, gentilhomme d'honneur de la reine, enſeigne de la compagnie des gendarmes de M. de Villebon d'Eſtouteville, & de *Jeanne* de Joigni Blondel, ſa premiere femme, veuve de Martin de Bournonville, chevalier, ſeigneur de Châteauregnaud, gouverneur de Montreuil. Il eut de ce mariage *Diane* de Riencourt, mariée à *Charles* de la Rue, chevalier; *Anne*, mariée en 1614. à *François* de Saiſſeval, chevalier de Blerancourt: *Claude* de Riencourt qui a formé la branche de Boisgeffroi en Normandie, où elle ſubſiſte encore, marié 1. à *Renée* de l'Epinai: 2. à *Marie* de Conveloire: & *François* de Riencourt, chevalier, ſeigneur de Tilloloi, marié le 16 Juin 1618. à *Marguerite* de la Fontaine, fille de *Louis* de la Fontaine, chevalier, ſeigneur de Candore, & d'*Iſabeau* de Lan, dont trois enfants.

Le dernier *Léonor-René*, de Riencourt, chevalier, ſeigneur d'Andechi, commandant du ſecond bataillon du Régiment de Lyonnois, épouſa le 11 Septembre 1674. *Catherine* de Vinet, dont le comte d'Andechi, dont on a parlé au commencement de cet article.

Le ſecond, *Henri* de Riencourt, chevalier, ſeigneur de Ligneres, marié le 21 Décembre 1659. à *Marguerite* de Hanſſart, fille de *Claude* de Hanſſart, ſeigneur d'Eſcoquerre, & de *Charlotte* de l'Etoile, dont *Louis* de Riencourt, qui d'*Eliſabeth* d'Urre ſa femme, a eu, 1. *Louis-Claude* de Riencourt, ſeigneur de Ligneres, vivant actuellement avec *Catherine* Gaillard ſa femme, dont un fils, page de la reine, & pluſieurs autres enfants: 2. *Charles-Henri* de Riencourt qui a laiſſé à ſa mort pluſieurs enfants d'*Eliſabeth* de Cacheleu de Maiſoncelle, ſa femme: 3. *Louis*, chanoine d'Amiens: 4. une fille mariée à *Charles* de l'Etoile, ſeigneur de Preville, & une autre mariée à *Simon* de Langlois, chevalier, capitaine au régiment de Champagne, directeur des fortifications de Soiſſonnois.

Le fils aîné de *François* de Rien-

court, & de *Marguerite* de la Fontaine, nommé *Louis* de Riencourt, chevalier, seigneur de Tilloloi, Vaux, Arleux, &c. eut de *Marguerite* Forestier sa femme, une fille mariée le 7 Janvier 1667. à *François* de Forceville, chevalier, seigneur de Forceville, Fontaines, &c. & *Ferdinand-Laurent* de Riencourt, capitaine de cavalerie, marié le 4 Décembre 1684. à *Marie-Anne* de Gaudé, fille de *Jean* de Gaudé, chevalier, seigneur de Martainneville, & de *Marguerite* de Croze, dont *Charles-Pierre-Paul*, mariée à *N.* . . . de Bonnet *Léonor-René*, ancien capitaine de cavalerie, & plusieurs autres enfants. L'aîné de tous est *Louis-François* de Riencourt, ancien officier au régiment de royal Piémont, cavalerie, marié à *Marguerite* de Ternisien, veuve de *N.* . . de Sarcus, chevalier, seigneur de Courcelles, dont deux enfants dans le service, & deux filles. Cet article est tiré du mercure d'Avril 1756. second volume.

Les armes de la maison de Riencourt sont : *d'argent à trois fasces de gueule fretées d'or.*

RIEUX : C'est une des plus anciennes, & une des plus illustres maisons de Bretagne. *Jean II.* sire de Rieux, créé maréchal de France en 1397. épousa *Jeanne* de Rochefort, qui lui apporta la seigneurie d'Acerac, avec la baronnie d'Ancenis. *Pierre* de Rieux, son second fils, seigneur d'Acerac, fut aussi élevé à la dignité de maréchal de France en 1417. La seigneurie d'Acerac, par sa mort, retourna à son frere aîné *Jean III.* pere de *François*, & ayeul de *Jean*, sire de Rieux, qui fut maréchal de Bretagne en 1470 (a). *François* de Rieux, son second fils, eut en partage la seigneurie d'Acerac, érigée en marquisat par lettres du mois de Septembre 1574. enregistrées le 2 Avril 1576. en faveur de son fils *Jean*, mort sans alliance : elle passa à son neveu, *Jean* de Rieux, fils de *René*, & pere de *René*, marquis d'Acerac, qui se noya dans le Tibre en 1609. en voulant sauver un de ses pages. Il eut pour héritier son oncle, *Jean* de Rieux, comte de Largoet, ayeul par son fils *Jean-Emmanuel*, de *Jean-Gustave*, marquis d'Acerac, vicomte de Donges, mort le 29 Janvier 1713. laissant d'*Anne* d'Aiguillon, sa femme, *Jean* Severe, marquis d'Oessan, & *Louis-Auguste*, dit le marquis de Rieux, lieutenant général des armées du roi, marié le 2 Février 1745. avec *N.* . . . . . d'Illiert, marquise de Gié, dame de Marcoussis. Les enfants du marquis de Rieux sont, *Louis-François* de Rieux, dit le vicomte de Rieux, né le 11 Septembre 1750. 2. *Claude-Louise-Jeanne* de Rieux, née le 11 Septembre 1748.

La maison de Rieux, porte pour armes : *d'azur à dix besants d'or* : 3, 3, 3. & 1. *Voyez* ACERAC.

RIEUX DU FARGIS : *Magdelene-Elisabeth* de Rieux du Fargis, veuve de *Pierre-Eleonor* de Ville, marquis de Ferolles, gouverneur des Isles & Terre fer-

(a) *Il fut nommé par le testament de* François II. *duc de Bretagne, tuteur & gardien de ses deux filles, comme son proche parent ; car* Jeanne *de Rohan, sa mère, étoit fille de* Marguerite *de Bretagne tante du duc.*

me

me de Cayenne en Amérique, mourut à Paris le 2 Juin 1756. âgé de 78 ans. Les armes de la maiſon de Rieux du Fargis, originaire du Languedoc ſont : *d'azur à 3 faſces d'argent ondées, au chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.*

RIFFLART : *Jean* de Baliencourt, épouſa en 1550. *Anne* d'Ittre, qui lui porta en dot Ittre, ſeigneurie conſidérable dans le bailliage de Nivelle. Leur fille *Jeanne* fut mariée en 1581. à *Guillaume* de Rifflart, fils de *Nicolas*, chevalier. *Jeanne* de Baliencourt fut mere de *Martin*, & de *Philippe* Rifflart. Celui-ci fut baron du Saint-Empire, & ſeigneur d'Ittre après la mort de ſon frere en 1585. & eut de *Jeanne* Van-der Eekhoute, dite de Grimberghe, *Florent* de Rifflart, baron du Saint-Empire, en faveur duquel la ſeigneurie d'Ittre fut érigée en baronnie, par lettres du roi Catholique du 8 Janvier 1622. Il laiſſa d'*Urſule* d'Hanal, *Philippe-Ignace* de Rifflart, deuxieme baron d'Ittre, ſeigneur de Tongre-Saint Martin, marié à *Corneille* Oſwald, mere de *Leopold-Ignace* de Rifflart, intendant du duché de Brabant, & de la province de Malines, en faveur duquel la baronnie d'Ittre fut érigée en marquiſat, pour lui & ſes deſcendants mâles & femelles, par lettres du roi Philippe V. du 25 Juillet 1703. Il a épouſé *Dorothée-Charlotte* de Wooght, dite de Guiſe.

RIGAUD DE VAUDREUIL : Maiſon, qui prouve l'ancienneté de ſa nobleſſe depuis plus de quatre ſiecles, & la poſſeſſion de la terre de Vaudreuil dans le Diocèſe de Saint Papoul en Languedoc. Les ſeigneurs de cette terre ont eu pluſieurs fois ſéance aux Etats de cette province dans le quinzieme ſiecle.

*Anne* Adhemar, porta en 1189, l'ancienne baronnie de Vaudreuil, à *Bernard* Rigaud, ſon mari, ſeigneur de pluſieurs autres terres. *Bernard* eut pour fils *Pierre* Rigaud, ſeigneur de Vaudreuil. Celui-ci fut pere de *Pierre II.* lequel prit dans ſon teſtament de 1260. la qualité de chevalier. Son fils, *Germain* Rigaud, chevalier, ſeigneur de Vaudreuil, fut pere d'*Arnaud*, lequel eut de ſa ſeconde femme, *Jeanne* de Santa, *Elzias*, & *Jean*, qui ont fait deux branches.

L'aîné épouſa *Marguerite* de Bellefay, & fut pere de *Philippe*, marié à *Jeanne* du Palais. Leur fils, *Vital*, baron de Vaudreuil, & d'Auriac, chevalier de l'ordre, & gentilhomme de la maiſon du roi, teſta l'an 1563. Il avoit épouſé *Marguerite* d'Antin, dont il n'eut qu'une fille : il eut un fils, mort ſans poſtérité, de ſa ſeconde femme *Marguerite* de Narbonne Lomagne.

La baronnie de Vaudreuil paſſa par ſubſtitution l'an 1580. à *Jean* Rigaud III. du nom, fils d'*Arnaud III.* & de *Françoiſe* de la Marche, & petit-fils d'*Arnaud II.* lequel teſta en 1465. & eut pour ayeul *Jean* Rigaud, deuxieme fils d'*Arnaud*, baron de Vaudreuil, & de *Jeanne* de Lanta.

*Jean III.* épouſa *Louiſe* de Verneuil, qui étoit veuve, vers l'an 1595. & mere de *Charles*, marié avec *Jeanne* de Rabaſtens. De cette alliance naquit *Jean-Louis*, baron de Vaudreuil, & d'Auriac; pere par *Marie* de Châteauverdun, de *Philippe* Rigaud, dit le marquis de Vaudreuil, gouverneur & lieutenant-général dans la nouvelle France, qui avoit été ma-

rié à *Eliſabeth* de Jolbert de Marſan, dont,

I. *Louis-Philippe*, dit le comte de Vaudreuil, lieutenant général des armées navales depuis 1753. qui s'eſt diſtingué au combat naval, que M. l'Eſtanduere, chef d'eſcadre, ſoutint avec huit vaiſſeaux François contre vingt Anglois, commandés par le vice-amiral Hawke, le 25 Octobre 1747. Il a épouſé *Catherine-Eliſabeth* le Moine, fille de *Joſeph* le Moine, ſeigneur de Letre, capitaine de vaiſſeau, & de *Marthe-Eliſabeth* Heron; & il en a eu,

1. *Louis-Philippe* Rigaud, marquis de Vaudreuil, né le 28 Octobre 1724. enſeigne de vaiſſeau en 1746. 2. *Louis* Rigaud, dit le chevalier de Vaudreuil, né le 17 Octobre 1728, enſeigne de vaiſſeau en 1746. 3. *Louiſe-Eliſabeth* Rigaud, née le 30 Novembre 1725. mariée à *Gui* le Gentil, officier dans le régiment des gardes françoiſes.

II. *Jean* Rigaud, dit le chevalier de Vaudreuil, grand-croix de l'ordre royal & militaire de S. Louis, major des gardes françoiſes, & lieutenant général des armées du roi.

III. *Joſeph-Hyacinthe*, dit le marquis de Vaudreuil, commandant à Saint Domingue, qui épouſa le douze Juin 1732. *Marie-Claire-Françoiſe* Guiot de la Miraude, de laquelle il a, 1. *Joſeph-Hyacinthe-François-de-Paul*, né le 2 Mars 1740. 2. *Marie Joſephine*, née le 3 Juin 1743. 3. *Marie-Joſeph*: 4. *Louiſe-Eliſabeth* Rigaud.

RIGOLEI: *Jean* Rigolei, chevalier, ſeigneur de Puligni, a été reçu premier préſident de la chambre des comptes de Dijon. Il eſt fils de *Claude* Rigolei ſon prédeceſſeur, & d'*Odete-Thereſe* Languet de Rochefort.

Il a épouſé le 19 Octobre 1736. *Philiberte-Françoiſe* de Seri, fille de *François-Hugues* de Seri, baron de Couches, préſident de la deuxieme des enquêtes du parlement de Bourgogne, & de *Jeanne Françoiſe* Durand.

Les armes ſont: *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même & en pointe d'un faiſan d'or.*

RILHAC ou RELLAC: *Jean* de Rilhac, ſeigneur de S. Paul, gentilhomme d'Auvergne, & ſa femme, *Catherine-Magdelene* de Grillot de Briſſac, acheterent en 1649. la terre de Bouſſac en Berri. Leur fils *François* de Rilhac, baron de Bouſſac, épouſa *Jeanne-Armande* de la Roche-Aimon, & fut pere de *Marie-Albert* de Rilhac, marié à *Françoiſe-Catherine-Charlotte* de Couſtain du Menaſdeau, dont il eut pour fille unique *Marie-Louiſe* de Rilhac, dame de Bouſſac, mariée le 14 Novembre 1730. avec *Jean-Baptiſte*, marquis de Carbonieres. *Voyez* CARBONIERES.

Les armes: *pallé de gueule & d'or de 6 pieces.*

RIMONT DE LA ROCHE, DE LA MOUSTIERE: *d'azur à la faſce d'argent, chargée de 3 aigles de ſable, accompagnées de 3 étoiles d'or 2 & 1.*

RIOCOURT: La terre & ſeigneurie de Villotte, près de la Marche au duché de Bar, a été érigée en baronnie, ſous le nom de Riocourt, par lettres du vingt-neuf Avril 1720. en faveur d'*Antoine* Dubois de Riocourt. Son fils aîné, *Nicolas-Joſeph*, préſident actuel de la chambre des comptes de Lorraine, a obtenu le titre de baron, pour lui & ſes deſcen-

dants, par lettres données à Luneville en 1736.

RIOLET : *de gueule au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles de même.*

RIOS (los) : *François* de Los-Rios, substitué aux noms de Cordouë & de la Tour-Taxis, marquis de Los-Rios, feld-maréchal des armées de l'impératrice reine de Hongrie & de Bohême, gouverneur d'Ath, en Hainault autrichien, &c. a épousé *Anne-Erneſtine* de Hennin Lietard, sœur du cardinal d'Alsace, & tante du prince de Chimai, morte le 17 Mars 1754. âgée de 77 ans. *Voyez* CHIMAI.

RIOULT DE CURZAI : *d'argent à l'aigle éployée de sable, à la bordure engrelée de sable.*

RIQUET : *Jean-Gabriel-Amable-Alexandre* Riquet, seigneur de l'ancienne baronnie de Bonrepaux en Languedoc, ci devant un des avocats généraux au parlement de Toulouse, aujourd'hui procureur général au même parlement, & frere consanguin du comte de Caraman, lieutenant général des armées, a épousé en 1737. *Marie-Catherine-Charlotte*, sœur de *Gilles-Charles-Felix* de Maupeou. *Voyez* MAUPEOU & CARAMAN.

RIQUETI : Maison originaire de Florence, & une des plus anciennes de Provence, d'où sont descendus les marquis & comtes de Mirabeau. Le premier qui vint s'établir en Provence, fut *Pierre* de Riqueti, que *Robert* d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, emmena dans cette province. Il fonda un hôpital dans la ville de Seine, où il fut enterré vers l'an 1350. Cette famille a bâti & doté les Jésuites de Marseille, comme il paroît par un acte du 2 Juillet 1614. *Voyez* le Nobiliaire de Provence, fait par *Robert* Briançon. *Charles* Riqueti, qui avoit épousé *Marguerite* de Glandevez, de la branche de Cujas, acheta cette terre des parents de sa femme. Il fut bisayeul d'*Honoré* de Riqueti II. du nom, seigneur de Beaumont, & de Mirabeau, guidon des gendarmes de la garde, & syndic de la Noblesse de Provence. Il obtint par lettres du mois de Juillet 1685. que la terre de Mirabeau fût érigée en marquisat. Ces lettres furent enregistrées à Aix, le 30 Novembre 1686. Il mourut en 1688. & laissa *Jean-Antoine* de Riqueti, marquis de Mirabeau, comte de Beaumont, brigadier des armées du roi. Il a épousé *Françoise* de Castellane-Norante, dont,

I. *Victor* de Riqueti, marquis de Mirabeau, marié en 1743. à *Marie-Genevieve* de Vassan, de laquelle il a, 1. *Honoré-Gabriel* Riqueti, né le 9 Mars 1749 : 2. *André-Boniface-Louis*, né le 30 Novembre 1754 : 3. *Marie-Anne-Jeanne*, née le 10 Juil. 1745 : 4. *Anne-Gabrielle*, née le 16 Juil. 1746 : 5. *Caroline-Elisabeth*, née le 5 Septembre 1747 : 6. *Marie-Louise*, née le 4 Septembre 1752.

II. *Jean-Antoine*, chevalier de Malte, capitaine de vaisseau.

III. *Alexandre-Louis*, chevalier de Malte, aide-major du régiment du roi en 1748.

Les armes sont : *d'azur à une bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys de Florence, défaillante à droite de même, & fleurie d'argent en pointe de 3 roses aussi d'argent posées en bande.*

RISSE : *d'argent à 3 fleurs de*

*ſouci de ſable, tigées de ſinople, fruitées de gueule.*

RIVIERE : Cette maiſon eſt fort illuſtre en Bretagne, où elle a contracté des alliances avec les plus conſidérables de cette province, telles que celles de Rohan, Roſtrenen, Dinan, Kergorlai, Beaumanoir, Tournemine, Goyon de Matignon, &c. Elle tire ſon origine, comme il eſt marqué dans les lettres patentes de l'érection du comté de Ploenc, en faveur d'*Yves-Olivier* de la Riviere, marquis du Pleſſis, & de la Riviere, gouverneur de Saint Brieux, des anciens comtes de Mur, ſires de Corlai, puînés des comtes de Cornouailles, deſquels ils poſſedent encore aujourd'hui le partage, dont ils ont rendu des aveux aux ducs de Bretagne, il y a plus de (a) trois cents ans, comme Juveigneurs des ſieurs de Rohan, poſſeſſeurs de Mur & de Corlai.

*Geoffroi de Mur*, fils de *Chriſtophe*, fut le premier qui prit le nom de la Riviere, que ſes deſcendants ont toujours porté depuis, ſuivant les conditions du mariage de ſon pere, & de *Louiſe*, fille de *Thibault* de la Riviere, ſa mere. *Geoffroi* fut pere de *Thibault* de la Riviere, chevalier portant banniere, & ſervant au ſiége de Breſt, en 1373. & ayeul de *Jean*, dont le fils *Henri*, ſeigneur de Querſaudi, fut pere d'*Eon* de la Riviere ſeigneur de S. Quiouait, qui ſervit utilement le duc de Bretagne, & le roi de France. Son fils *Guillaume*, ſeigneur de S. Quiouait, fut pere de *Pierre* de la Riviere, ſeigneur de S. Quiouait, commandant le château de la Hardouinais. Celui-ci eut deux fils, *Guillaume* & *Pierre*, qui ont fait les deux branches principales de cette maiſon. Le premier fut ſeigneur de Saint Quiouait, & capitaine de 50 lances des ordonnances du roi ; il eut pour fils *René* de la Riviere, ſeigneur de S. Quiouait, capitaine de 500. hommes de pied de la legion de Bretagne, & de 100. arquebuſiers à cheval. Ce dernier fut pere de *René* de la Riviere, ſeigneur de S. Quiouait, capitaine général, & commandant la Nobleſſe de l'évêché de Saint Brieux. Son fils, *Charles*, ſeigneur de S. Quiouait, fut auſſi capitaine de la Nobleſſe, de Saint Brieux, & pere de *Charles-François*, marquis de la Riviere, colonel d'un régiment de gentilshommes de la Province de Bretagne, qui s'allia à *Marie-Anne-Françoiſe* Goyon de Matignon, dont eſt né *Joſeph-Yves-Thibault-Hyacinthe*, marquis de la Riviere, pere de *Marie-Louiſe Julie* de la Riviere, mariée le 22 Mai 1754. à *Michel-Louis-Chriſtophe-Roch* Gilbert du Montier, marquis de la Fayette.

*Pierre* de la Riviere, ſeigneur du Pleſſis, frere puîné de *Guillaume*, ſeigneur de S. Quiouait a formé la ſeconde branche par ſon fils, *Jean*, ſeigneur du Pleſſis, commandant de 100. arquebuſiers à cheval, lequel fut pere de *Mathurin*, ſeigneur du Pleſſis, capitaine de 50 chevaux légers, & de 100 hommes de pied. Son fils *Olivier*, ſeigneur du Pleſſis, fut pere d'*Yves-Olivier* de la Riviere, marquis du Pleſſis, créé comte de Plœuc, & ayeul de *Charles-Yves-Jacques* de la Riviere, enſeigne de la compagnie des gendarmes Anglois, gouverneur de S. Brieux, décédé en

(a) *C'eſt en 1696. que ces lettres patentes furent données.*

1729. Il s'étoit allié avec *Marie-Françoiſe-Celeſte* de Voyer, dame de Paulmy, dont il a eû,

I. *Charles-Yves Thibault*, comte de la Riviere, & de Plœuc, lieutenant général des armées du roi, ſous-lieutenant de la ſeconde compagnie des Mouſquetaires, gouverneur de S. Brieux, marié avec *Julie-Barberin* de Reignac, ci-devant dame du Palais de la reine d'Eſpagne, dont,

1. *N...* mariée au marquis de la Riviere. 2. *N...* de la Riviere, marié le 17 Février 1749. à *Louis-Hugues*, marquis de Luzignem-Lezai, meſtre de camp d'un régiment de cavalerie de ſon nom.

II. *Jacques-Charles* de la Riviere, dit le comte de Mur, capitaine réformé de cavalerie, veuf ſans enfants, d'*Eliſabeth* de Seré,

III. *Françoiſe-Anne-Agathe* de la Riviere, veuve d'*Etienne* de Revié, grand maître des eaux & forêts de France.

IV. *Louiſe-Celeſte*, mariée à *N...* de la Fond, maître des requêtes.

V. *Yvenete-Françoiſe* de la Riviere.

VI. *Gabrielle-Felicité*, veuve en 1750. de *Thomas* marquis de Morant, & mere du comte de Morant, colonel du régiment de la reine, dragons.

Il y a encore une autre branche, ſortie de *Pierre* de la Riviere, ſeigneur du Pleſſis, de laquelle eſt iſſû *N...* de la Riviere, ſeigneur de Beaucheſne, & Kerlabourra, pere de *N...* de la Riviere, mouſquetaire du roi en 1751. *Tabl. Gen.* part. V. p. 219.

La maiſon de la Riviere, porte pour armes : *d'azur à la croix d'or, engrêlée.*

Il y a deux autres maiſons du nom de la Riviere, en Bretagne. Les armes de l'une ſont : *d'argent à 3 chevrons de gueule à la bordure d'azur.* Celles de l'autre ſont : *d'or à 5 fuſées de gueule en faſce au quartier d'hermines, qui couvre la moitié du haut des fuſées.*

RIVIERE: L'ancienne maiſon des vicomtes de Riviere, ſeigneurs de Labatut, dans le comté de Bigorre, tient par ſes alliances à toute la Nobleſſe de Gaſcogne, & du Bearn, & même à de très-grandes maiſons d'Eſpagne, & de Navarre. Elle a donné des prélats à l'égliſe, des chevaliers à l'iſle de Rhodes, des grands ſénéchaux à l'Armagnac, & dans tous les tems à l'Etat, d'excellents capitaines, morts au ſervice; elle eſt diviſée en pluſieurs branches. La premiere, & la ſeconde ſont tombées en quenouille; car il y a un ſiécle que l'aîné des Rivieres, vicomte de Labatut, ne laiſſa qu'une fille, qui ſe maria par inclination avec un cadet de la maiſon de Bonpar de Barbotan, ancienne nobleſſe de Gaſcogne. De ce mariage eſt deſcendu le vicomte de Labatut, qui prend comme ſes ancêtres maternels le nom & les armes de *Riviere*, avec le titre de *vicomte*.

Quant à la ſeconde branche, qui eſt celle des *Riviere*, barons de Lengros, il en eſt auſſi reſté une fille, *Angelique* de Riviere, mariée à feu *François* de la Marque, chevalier, ſeigneur de Tilladet, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pere & mere de l'abbé de la Marque Tilladet.

La troiſieme branche, & la premiere en ligne directe, & maſculine, eſt celle des *Riviere* Madiran, ſeigneurs de *Narrieux*.

Celle qui ſuit eſt des *Riviere* Liſto. L'aîné appellé le baron de

*Riviere*, ayant brevet de colonel, & chevalier de Saint-Louis, fut tué en 1702. à la bataille de Fridlingue, étant à la tête du regiment royal, cavalerie, dont il étoit lieutenant-colonel. Il n'a laiſſé qu'une fille en bas âge, & un frere, le chevalier de Riviere, lieutenant-colonel d'infanterie, commandant au Paſſage, port d'Eſpagne, & envoyé depuis pour commander les troupes Françoiſes à Jaca en Arragon. Ces deux freres avoient un oncle paternel, *Gratien* de Riviere, qui fut tué à la tête du régiment de Navarre, vers la fin de l'année 1673. à la célébre journée de Woërden, où malgré la bleſſure mortelle qu'il reçut à l'attaque d'une redoute, il ne laiſſa pas de l'emporter l'épée à la main. De deux enfants, qu'il a laiſſés, un fils, & une fille, le fils a été tué au ſervice, & la fille a été mariée au comte de Ligondez-Rochefort en Auvergne, frere aîné du fameux Ligondez, capitaine de vaiſſeau, ſi fort eſtimé dans la marine.

Reſte encore une branche des *Riviere-Buziet*, dont l'aîné s'appelle baron de Lengros, parce qu'il a acquis la baronnie de ce nom, qui avoit été poſſedée par les *Riviere* de la ſeconde branche.

Les armes ſont : *d'or à trois épées de gueule en pal, les pointes en haut, ſoutenant une couronne.* Ce qui vient ſuivant la commune tradition du pays, de ce qu'un des chefs de cette maiſon tua de ſa main les trois chefs de l'armée ennemie dans une bataille déciſive, où il s'agiſſoit de la deſtinée du prince, & de l'Etat.

PONCET DE RIVIERE, chevalier, bailli de Montferrand, maire de Bordeaux, conſeiller, & chambellan du roi Louis XI. ſuivit le duc Charles, frere du roi, en Guyenne; il y avoit ſes terres, & ſa famille. On le dit, mais ſans fondement de l'ancienne maiſon des vicomtes de Riviere, ſeigneurs de Labatut. Cependant il ſcelloit des mêmes armes que cette famille porte encore aujourd'hui.

RIVIERE (la) : Ancienne baronnie du Nivernois, qui a donné ſon nom à une maiſon connue dès le douzieme ſiécle, & qui eſt diſtinguée par le luſtre de ſes alliances, & celui de ſes emplois. Elle a donné un grand-maître, & réformateur général des eaux & forêts, de France : deux premiers chambellans des rois Charles V. & Charles VI. un premier miniſtre, favori de ces deux rois : des capitaines, & lieutenants des compagnies d'ordonnances : des gouverneurs de provinces : des chevaliers des ordres du roi, &c. Cette maiſon dont les premiers ſeigneurs ſont regardés comme fondateurs, ou bienfaiteurs de l'abbaye de l'Iſpeau, a poſſedé dans le Nivernois, l'Auxerrois, & dans d'autres provinces pluſieurs terres conſidérables : elle eſt ſurtout illuſtrée par BUREAU, SIRE DE LA RIVIERE, qui mérita la faveur des rois Charles V. & Charles VI. dont il fut le premier chambellan. Ce ſeigneur, qui déceda le 16 Août 1400, & qui fut enterré à Saint Denis, aux pieds du roi, Charles V. comme ce prince l'avoit ordonné de ſon vivant, avoit pour frere aîné *Jean III.* du nom, ſeigneur de la Riviere, premier chambellan de Charles V. qui eut pour lui une affection toute particuliere, ils étoient fils de *Jean II.* du nom, ſeigneur de la Riviere, & de *Marguerite* Auge-

ran, & petit fils de *Jean I.* seigneur de la Riviere, Perchain, Brinon, & Champallement, qui de sa femme *Isabeau*, dame de Chassin, eut pour second fils *Jacques* de la Riviere, tige de la branche, qui subsiste aujourd'hui.

*Bureau*, sire de la Riviere, eut de sa femme, *Marguerite* dame d'Auneau, *Charles*, seigneur de la Riviere, comte de Dampmartin, du chef de sa premiere femme *Blanche* de Trie, grand-maître, & général réformateur des eaux & forêts de France, mort en 1429, sans enfants de ses deux femmes, dont la seconde, fut *Isabeau* de Tremoille.

La postérité fut continuée par *Jacques* de la Riviere, seigneur de Perchain, mentionné ci-dessus, qui de *Marguerite* de Saigny-Saffre eut *Bureau* de la Riviere II. du nom, chambellan du roi, & de *Philippe* de Bourgogne, comte de Nevers, gouverneur du Nivernois, & de Donziois, en 1410. tué à la bataille d'Arzincourt, en 1415. Il avoit épousé *Philiberte*, dame de Champlemis, dont il eut, entr'autres enfants, *Jean* de la Riviere, seigneur de champlemis, qui s'allia à *Alix* de la Perriere, dame de Verneuil, vicomtesse de Tonnerre & de Quincy, leur fils *Jean*, seigneur de la Riviere, & de Champlemis, vicomte de Tonnerre, & de Quincy, bailli, & gouverneur du Nivernois, chambellan de Charles VII. & de Louis XI. épousa *Marguerite* Damas-Marcilly, dont naquit *François I.* du nom, seigneur de la Riviere, &c. allié à *Magdelene* de Savoisy, dame de Seignelai, héritiere de cette maison : elle fut mere de *Jean* & de *François*.

Le premier, baron de la Riviere, & de Seignelai, capitaine des gardes du duc d'Anjou, ne laissa d'*Isabeau* de Dinteville, que quatre filles : dont l'aînée *Magdelene*, dame du palais de la reine *Louise* de Lorraine Vaudemont, apporta la baronnie de la Riviere, à son cousin germain, *Hubert I.* de la Riviere, fils de *François II.* du nom, dit le vicomte de la Riviere, capitaine de 50 hommes d'armes, gouverneur de Verdun, & de *Marguerite* de la Rouere. *Hubert I.* du nom, qui fut bailli, & gouverneur d'Auxerre, capitaine de 100. hommes d'armes, chevalier de l'ordre du roi, député de la Noblesse aux Etats de Blois, eut, entr'autres enfants, *Claude*, baron de la Riviere, & *Jacques*, vicomte de Tonnere, & de Quincy.

*Claude*, baron de la Riviere, colonel d'un regiment d'infanterie, épousa *Gilberte* de Chabanes, de Saignes, dont le fils *Hubert II.* du nom, baron de la Riviere, fut marié avec *Anne* de Pradines, & eut pour fille unique *Paule*, qui porta la baronnie de la Riviere, à son mari *François* de Choiseul, comte de Chevigny.

*Jacques*, vicomte de la Riviere, vicomte de Tonnerre, & de Quincy, bailli, & gouverneur d'Auxerre, capitaine de cinquante hommes d'armes, & de cent arquebusiers à cheval, s'allia à *Magdelene* de Spisame, dame de Douy, Passi, & Bisseau en Brie, de laquelle vint *Charles* de la Riviere, vicomte de Tonnerre, & de Quincy, &c. bailli, & gouverneur d'Auxerre. Celui-ci épousa *Marie* Bâtonneau, dont il eut, entr'autres enfants, *Pierre-Eleonor*, dit le marquis de la Riviere, marié à *Charlotte* de Damoiseau, de laquelle il eut *Charles-Paul*, comte de la Riviere, vicomte de

Tonnerre, & de Quincy, marié en 1736. à *Anne-Marie* de Montsaulnin du Montal. Leurs enfants sont,

1. *Charles-Gabriel*, dit le comte de la Riviere, né en 1737.

2. *Jeanne-Françoise* de la Riviere, née en 1740.

3. *Marie-Françoise-Charlotte*, née en 1744.

Les armes : *de sable à la bande d'argent.*

RIVIERE : Seigneurie en Brabant, près de Bruxelles, qui fut érigée en baronnie par lettres du 7 Octobre 1654. en faveur de *François* de Kindtschoz, seigneur de Riviere, Jette, Janshurn, Ham, Relegem, chevalier de l'ordre militaire de Saint Jacques.

Les autres maisons du nom de Riviere sont,

RIVIERE en Dauphiné, dont les armes sont : *au cadre d'azur, les cantons de gueule, treflés vers les Angles du cadre.*

Autre RIVIERE, en Dauphiné, qui porte : *fascé d'argent & de gueule de 6 pieces à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs de lys d'or.*

RIVIERE, en Languedoc : *d'azur à une plante de bleaudeau d'argent, sortant d'une riviere de même.*

RIVIERE (la), en Tourraine : *d'azur à 3 fasces d'or.*

RIVIERE (la), en Champagne : *d'azur au chevron d'or, à 3 anneaux de même.*

RIVIERE (la) : *d'or à une croix dentelée d'azur.*

RIVIERE COURVOU (la) : *de sable à une bande d'argent.*

RIVOIRE : *de sinople au rocher d'or.*

RIVOLE, en Dauphiné : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 2 étoiles de même en chef, & d'un croissant d'argent en pointe.*

ROBEQUE-MONTMORENCI (*a*). En l'an 1480. un fils cadet des deux freres exhérédés de la maison de Montmorenci, sous Louis XI. forma une branche, qui fut d'abord connue sous le nom de *Wastines*, & depuis sous celui de *Robeque*. Robeque est une baronnie en Artois, que *Jaqueline* d'Yvez, porta en dot à *Jean* de Saint Omer, seigneur de Morbeck, vicomte d'Aire, *Jeanne* de Saint Omer, fille de *Louis* de Saint Omer, épousa *Louis* de Montmorenci, seigneur de Wastines, tué le 30 Mars 1585. *Jean* de Montmorenci, son fils succéda à *Robert* de Saint Omer, frere de *Jeanne* sa mere, & fut créé prince de Robeque en 1630. Il mourut le 14 Octobre 1631.

*Eugene*, prince de Robeque, son fils, est mort en Janvier 1683.

*Philippe-Marie*, prince de Robeque, mourut le 25 Juin 1691.

*Charles*, prince de Robeque, créé grand d'Espagne, de la premiere classe, le 13 Avril 1713. est mort le 15 Octobre 1716. sans postérité.

*Anne-Auguste*, son frere cadet, d'abord appellé comte d'Eterre, ensuite prince de Robeque, grand d'Espagne, après son aîné, mais admis seulement aux honneurs de la grandesse, au mois de Décembre 1722. est mort lieutenant-général des armées, le 27 Octobre 1745. ses enfants sont,

*Anne-Louis-Alexandre* de Montmorenci, né le 11 Novembre 1724. d'abord nommé comte d'Eterre, fait colonel du régiment

(*a*) *Comme cet article a été oublié au mot Montmorenci, il convient de le placer sous le nom qui distingue cette branche.*

de Limoſin, le 16 Avril 1744. devenu prince de Robeque, & grand d'Eſpagne, le 27 Octobre 1745. par la mort de ſon pere : fait brigadier d'infanterie le 1 Janvier 1748, a été marié le 26 Février 1744. avec *Anne-Maurice* de Montmorenci ſa couſine, fille du duc de Luxembourg, dont,

*N.* . . . Comte d'Eterre, né le 1 Mai 1746. mort le 17 Février 1749.

*N.* . . . Fille du prince de Robeque, aujourd'hui unique, née en 1749.

*Louis-Alexandre*, appellé le marquis de Montmorenci, né le 26 Janvier 1726. eſt le frere cadet du prince de Robeque.

*Magdelene-Françoiſe-Anne-Félicité*, née le 21 Mai 1727, eſt la ſœur du prince de Robeque, & du marquis de Montmorenci.

La maiſon des princes de Robeque-Montmorenci, eſt cadette de celle des marquis, & barons de Montmorenci, des ducs de Luxembourg, & Bouteville, & princes de Tingry.

ROBERT : Nom que deux de nos rois ont porté, ſçavoir,

ROBERT : Duc de France, qui ſe fit ſacrer & couronner à Rheims en 922. & qui fut tué par Charles le ſimple, en 923. *Voyez pag.* 7 du I. Volume de cet Ouvrage.

ROBERT, DIT LE DEVOT, trente-ſeptieme roi de France, qui ſuccéda à Hugues Capet ſon pere, en 996. *Voyez* ibid. *pag.* 8.

ROBERT DE LIGNERAC : Famille qui porte : *d'argent à 3 pals de gueule.*

ROBERT : *Marie-Robert*, veuve de *François* d'Auvet, comte Deſmareſt, grand fauconnier de France, mourut le 24 Février 1755. âgée de 71 ans.

*Louis-Nicolas*, marquis d'Auvet, maréchal des camps & armées du roi, a épouſé le 16 Mai 1754. *Marie-Angélique* Goulard de Bogefroi, fille de *Guillaume* Goulard de Bogefroi, & de *Marie* Sublet de Noyers.

ROBERTET : *d'azur à la bande d'or, chargée d'un demi vol, de ſable, accompagnée de 3 étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

ROBIEN : *Jacques*, ſeigneur de Robien, capitaine du Croiſix, eut de *Jeanne* du Bois de Beaulac, 1. *Jeanne* de Robien, marié à *Louis* de Châteautro, conſeiller au parlement, de laquelle il eut *Jacques* de Châteautro, mort ſans enfants, vers l'an 1578. 2. *Claudine* de Robien, mariée à *Jacques* Gautron, vicomte de Plaintel, ſeigneur de la Villemainguy, de la Motte, &c. chevalier de l'ordre du roi, qui ſervit avec diſtinction en Poitou. Il avoit épouſé en premiers noces en 1556. *Marguerite* de Leſongar, mere de *Gilles* Gautron, mort ſans poſtérité en 1587.

*Jacques*, ſeigneur de Robien, pere de *Claudine* de Robien, ſeconde femme de *Jacques* Gautron, étoit iſſue de *Jacques* Baucher, gentilhomme Anglois, qui s'établit en Bretagne, & épouſa vers l'an 1212. une fille de la maiſon d'Avaugour, comme on l'apprend par des lettres de 1389. du duc *Jean*, données à *Louis* Baucher, ſeigneur de Robien, deſcendant de *Pierre* Baucher, chevalier, qui avoit épouſé *Marie* de Maure, par leſquelles lettres le duc lui accorda la permiſſion de changer le nom de *Baucher* en celui de *Robien*.

*Claudine* de Robien, après la mort de ſon premier mari, arrivée en 1577. épouſa en ſecondes no-

ces en 1585. *Gilles* de Creux, seigneur de la Giffardiere, capitaine de 50 hommes d'armes, & en troisiemes noces, *Alain*, seigneur de Coetsal, Kbellec, &c. *Claudine* de Robien, étoit morte en 1598. sans enfants, de ses deux derniers maris, & ayant eû du premier, *Christophe* Gautron, vicomte de Plaintel, seigneur de Villemainguy, de Robien, de Bolhuc, &c. chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme de sa chambre, qui obtint en 1605. des lettres du roi, enregistrées le 7 Mai de la même année au parlement de Bretagne, pour prendre le nom de Robien, que sa postérité a conservé; il mourut le 6 Juin 1625. & avoit épousé le 29 Juillet 1601. *Catherine* de Bourgneuf, fille de *René*, seigneur de Cucé, premier président du parlement de Rennes, il eut, entr'autres enfants, *Christophe*, qui a continué la lignée; *Jean* qui a fait la branche des seigneurs de Kambourg, & de Campson; & *Alain*, auteur de celle des seigneurs de la Boulaye, & de la Motte.

*Christophe* de Robien, vicomte de Plaintel, seigneur de Robien, la Villemainguy, Spinefort, &c. fut gentil-homme de la chambre du roi, & chevalier de son ordre; il mourut en 1652. de son mariage fait le 14 Février 1627. avec *Marie* le Vicomte, il eut, entr'autres enfants, *Sebastien* de Robien, vicomte de Plaintel, seigneur de la Villemainguy, Robien, &c. & du chef de sa mere, de Kusano, de Perdre, de la baronnie de Lamvaux, &c. reçû conseiller au parlement de Bretagne, le 24 Mars 1656. Il est mort le 5 Mai 1691. ayant été marié par contrat du 3 Février 1657. à *Françoise* de Cleuz, fille de *Jean*, seigneur du Modest, conseiller au parlement de Metz, & de *Charlotte* de la Boueſciere, son fils aîné *Paul* de Robien, vicomte de Plaintel, &c reçu conseiller au parlement de Bretagne, sur la démission de son pere le 12 Octobre 1684. président à mortier, le 14 Août 1706. est mort en Juillet 1744. il avoit épousé le 16 Février 1697. *Therèse* du Louet de Coetjanval, veuve de *Guillaume* Marot, comte de la Garaye, & fille de *Robert*, seigneur de Coetjanval, & de *Renée* le Borgne de Lesquiffiou. Elle mourut deux ans après en couches de sa fille *Louise-Jeanne* Robien, mariée à *René* le Prêtre, seigneur de Châteaugiron, président du parlement de Rennes: son fils *Christophe-Paul* de Robien, vicomte de Plaintel, &c. né le 4 Novembre 1698. reçu conseiller au parlement de Bretagne, le 17 Mai 1720. président à mortier, le 24 Octobre 1724. a acquis la baronnie de Kaer, près Aurai, en 1727. il a épousé le 20 Juin 1728. *Julienne-Andrée-Françoise* de Robien de Kambourg, sa cousine au quatriéme degré, fille de *Thomas* Robien, comte de Kambourg, baron de Lamvaux, seigneur de Saval Tancarville, &c. président du parlement de Rennes, de laquelle il est veuf du 7 Septembre 1742. ſes enfants sont,

1. *Paul-Christophe* de Robien, né le 5 Septembre 1731. reçû conseiller, au parlement de Bretagne, en Janvier 1750. président à mortier, le 13 Avril suivant, il réunit en sa personne les deux branches de Robien, & de Robien Kambourg.

2. *Louis* de Robien, dit le comte de Kambourg.

3. *Louise-Josephine* de Robien,

4. *Hyacinthe* de Robien,

5. *Therèſe* de Robien,
*Tabl. gén. Part. VII. p.* 253.
Les armes : *d'azur à* 10 *billettes d'argent*, 4, 3, 2, & 1.

ROBINSON : Famille d'Angleterre. Le chevalier, *Thomas* Robinſon, eſt ſecrétaire d'Etat, ſon frere aîné le chevalier Tancrede Robinſon, qui étoit en 1736. nommé contre-amiral de l'eſcadre bleue, eſt mort dans le comté d'Yorck, en Septembre 1754. ſon titre de chevalier, & ſes biens patrimoniaux ont paſſé à *Guillaume* Robinſon, ſon fils.

ROCHE-AYMON (la) : Maiſon originaire du Limoſin, de laquelle eſt *Charles-Antoine* de la Roche-Aymon, né en 1687. il a été d'abord nommé ſuffragant de l'évêque de Limoges, & ſacré évêque titulaire de Sarepte, en Phenicie, le 5 Août 1725. puis nommé à l'évêché de Tarbes, en Janvier 1729, & à l'abbaye de Sordes, en Juillet 1731. a été transféré à l'archevêché de Toulouſe, en Janvier 1740. & à celui de Narbonne, en Octobre 1752. il a été nommé prélat, commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit, le 2 Février 1753, & reçû le 10 Juin ſuivant.

Les armes : *de ſable au lion d'or armé & lampaſſé de gueule, l'écu ſemé d'étoiles d'or.* Une branche porte *ſemé de trefles.*

ROCHAMBEAU : Maiſon anciennement connue dans le Vendomois, ſans y voir le commencement de ſon établiſſement : le Mercure, du mois de Mars 1750. en donne la filiation, à l'occaſion du mariage du comte de Rochambeau, colonel du régiment de la Marche, frere de

*Philippine-Eliſabeth* de Vimeur de Rochambeau, fille de *Charles-Joſeph* de Vimeur de Rochambeau, gouverneur, & grand bailli du Vendomois, mariée le 7 Août 1754. à *François-Louis* comte des Sales, capitaine au régiment de Harcourt, fils de *Louis-Alexandre* comte des Sales.

*Voyez* le Mercure, du mois de Mars 1750.

ROCHAS, en Dauphiné : *d'azur à une potence, au tau d'argent, ſurmontée de* 2 *étoiles d'or en faſce.*

ROCHE : Il y a eu des ſeigneurs de la Roche, iſſus des ſeigneurs de S. Dizier Dampierre, qui portoient : *d'or au lion de ſable, briſé d'un bâton de gueule mis en bande* ; ils eurent pour auteur *Geoffroi* de S. Dizier, ſeigneur de la Roche, fils unique de *Guillaume* de Dampierre, ſeigneur de S. Dizier, & de *Marie* d'Aſpremont, ſa ſeconde femme. Il fut tué à la bataille de Poitiers, le 17 Septembre 1356. ſa poſtérité a fini à ſa petite fille *Jeanne* de S. Dizier, dame de la Roche, qui fut mariée quatre fois & mourut le 13 Août 1401.

ROCHE : *Louis-Claude* de la Roche, écuyer, a acquis le marquiſat de la Groye en Poitou, qui étoit dans la maiſon d'Aloigny-Rochefort, & a obtenu la confirmation du titre de marquiſat à la terre de la Groye. Il y a fait réunir les fiefs de la Borde, du Pin, d'Argenſon, & de Ferriere, par lettres du mois de Juin 1722. enregiſtrées au parlement, & à la chambre des comptes de Paris les 23 Août & 11 Septembre 1723. & au bureau des finances de Poitiers le 6 Septembre 1724. leſquelles le roi lui accorda en conſidération & récompenſe des ſervices de ſes ancêtres, ſucceſſivement attachés aux rois, prédeceſſeurs de S. M. depuis l'année 1448. que *François*

de la Roche, écuyer, seigneur de la Ménardiere, étoit alors gentilhomme de la suite du roi Charles VIII.

*Louis-Claude* de la Roche, marquis de la Groye, a eu pour successeur son fils *Louis-Jean-Charles* de la Roche, marquis de la Groye, ci-devant Ecuyer de main du roi, qui a épousé en 1734. *Marie-Genevieve* de Montaigu de Boisdavy : ils ont pour fils *Louis-Charles-Auguste* de la Roche, né le 31 Août 1754. *Tabl. généalog. Partie VII. pag.* 43.

ROCHE (la), de Bretagne : *d'or à la fasce d'azur.*

ROCHE ou ROCHEFORT (la), de Bretagne : *d'or au chef endenché d'azur, chargé de* 3. *besans d'or.*

ROCHE (la), dans la Marche : *d'azur à trois bandes d'or.*

ROCHE SAINT HYPPOLYTE (la), en Franche Comté : 5. *points d'or, équipollés à* 4. *d'azur.*

ROCHE : Seigneurie au comté de Bourgogne, qui fut érigée en marquisat par lettres du mois de Janvier 1694. enregistrées en faveur de *Claude-Ferdinand*, baron de Brun, seigneur d'Amanges, chevalier d'honneur au parlement de Besançon. *Voyez* BRUN.

ROCHE (la) : Seigneurie dans le comté de Bourgogne, qui a donné le nom à une maison éteinte. *Humbert*, comte de la Roche, fils d'*Henri*, se voyant sans enfants, donna à *Marguerite* de Petit-Pierre, sa niéce, fille de *Bernard*, comte de Petite-Pierre, & de *Gillette* de la Roche, sa sœur, ses biens en faveur de son mariage en 1432. avec *François* de la Palu, seigneur de Varembon; & dès-lors, *François* de la Palu; & ses descendants posséderent dans le comté de Bourgogne les seigneuries de la Roche, Viller-Sexel, Saint Hyppolyte, Mecher, Château-neuf en Vennes, Abenans, &c. *Voyez* LA PALU.

ROCHE (la) : C'est une seigneurie dans le Gapençois, qui fut érigée en comté par lettres du mois de Décembre 1592. en faveur de *Balthazar* Flotte de Montauban, capitaine de 50 hommes d'armes, des ordonnances du roi.

ROCHE-ANDRI : c'est une ancienne baronie de l'Angoumois, qui a été acquise au commencement de ce siécle par *N.* .... de Chevade, lieutenant général au présidial d'Angoulême, qui possédoit aussi Montbron, premiere baronnie d'Angoumois, celle de Blanzac, & la seigneurie de Clervaux en Poitou. Ces terres sont actuellement possédées par son petit-fils, dont la tante paternelle a eu en dot celle de Blanzac.

ROCHE-CHOUARD : Terre & ancien bourg de France, dans le Poitou, près de la Vienne & de la source de la Charente, qui a donné son nom à une ancienne & illustre maison, sortie de celles des vicomtes de Limoges.

Aimeri I. dit *Ostrofrancus*, cinquiéme fils de Girault, vicomte de Limoges, fut le premier qui prit le nom de vicomte de Roche-Chouard; il vivoit en 1018. Guillaume II. vicomte de Roche-Chouard, a fait la tige des seigneurs depuis ducs de Mortemart. Le vicomte *Geoffroi*, eut pour frere, *Jean* de Roche-Chouard, la tige commune des branches de Faudoas, de Clermont, & de Montigni. Le Foucaud, successeur de *Geoffroi*, vivoit en 1462.

*Anne*, nommée *Agnès* par d'autres, sa fille & unique héritiere, épousa en 1478. *Jean* de Pontville, vicomte de Breuilhez, & a fait la seconde branche des vicomtes de Roche-Chouard. *François* leur fils, fut substitué au nom de Roche-Chouard; *Bonaventure* son fils, mourut vers 1525. *Claude* son frere lui succéda dans la vicomté de Roche-Chouard. *Louis*, vingt-deuxieme vicomte de ce nom, eut un fils nommé *Jean*, qui n'eut qu'une fille héritiere de tous ses biens, nommée *Marie*.

Elle épousa le 13 Octobre 1640. *Jean*, marquis de Pompadour, mort en 1684.

*Marie* de Pompadour leur fille unique, & héritiere, épousa *François* d'Épinai, marquis de saint Luc. Ils n'eurent qu'une fille unique,

*Marie-Anne-Henriette*, mariée en 1715. à *François* de Roche-Chouard, dit le marquis de Roche-Chouard, de la branche des seigneurs du Bâtiment, morte sans lignée le 24 Avril 1731. Le marquis de Roche-Chouard s'est remarié à *N*..... Gessin de Tremargat.

*Bertrand* de Roche-Chouard, son frere, dit le marquis, vicomte de Roche-Chouard, né en 1680. s'est marié le 3 Août 1720. avec *Julie-Sophie* de Roche-Chouard, fille d'*Alexandre*, marquis de Jars. Leurs enfans sont,

*François* de Roche-Chouard, né en Octobre 1731. sous-lieutenant dans le régiment des gardes françoises.

*Louise-Alexandrine-Julie*, née le 10 Janvier 1730. mariée au sieur Dupin de Chehonceaux, l'un des secrétaires ordinaires de la chambre, & du cabinet du roi, & fils du sieur Dupin, fermier général.

ROCHE-CHOUARD-FAUDOAS: Avant qu'*Anne*, nommée *Agnès* par d'autres, héritiere de la vicomté de Roche-Chouard, l'eût portée dans la maison de Pontville, ce qui arriva vers l'an 1478. un cadet, grand-oncle de cette héritiere, avoit fait la tige de deux nouvelles branches, dont la premiere fut éteinte en 1508. De la seconde sont sortis les barons & marquis de Chandenier en Poitou, qui n'ont fini entiérement qu'en 1710. après avoir formé un grand nombre de rameaux, dont plusieurs existent encore.

Le plus considérable de ces rameaux fut formé en 1529. par *Antoine* de Roche-Chouard, seigneur de saint Amand en Puisaye, sénéchal de Toulouse, & d'Albigeois, gouverneur de Lomagne, lieutenant général au gouvernement de Languedoc, marié en 1517. à *Catherine*, héritiere de Faudoas-Barbezan, avec charge d'en faire prendre le nom & les armes à leurs descendants, ou de les joindre à ceux de Roche-Chouard. Ce rameau est connu sous le nom de Roche-Chouard-Faudoas.

*Jean-Louis* de Roche-Chouard, seigneur, baron, ou marquis de Faudoas, appellé marquis de Roche-Chouard, devenu en 1716. le chef du nom & des armes de Roche-Chouard; issu au cinquieme degré d'*Antoine*, & de l'héritiere de Faudoas, & au quatorzieme, de l'auteur commun des ducs de Mortemart; marié à *Anne* de Comminges, fille de feu *François-Roger* de Comminges, vicomte de Burniquel, est mort sans postérité.

*Charles* de Roche-Chouard, comte de Clermont, vicomte de Soulan, s'est marié le 27 Novem-

bre 1702. à *Françoiſe* de Monteſquiou, fille de *Jean-Hyacinthe*, baron de la Tour de France, dont,

*François-Charles* de Roche-Chouard, ſeigneur, baron, ou marquis de Faudoas, & autres terres, baron des états de Languedoc, iſſu au quatrieme degré d'un frere cadet du biſayeul de *Jean Louis* de Roche-Chouard, devenu par ſa mort l'aîné de ſa branche, mais non héritier du duché de Mortemart, appellé comte de Roche-Chouard, né le 3 Août 1703. qui a été d'abord capitaine dans le régiment du roi, cavalerie, puis colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, fait brigadier le 20 Février 1743. maréchal de camp le 1 Mai 1745. & lieutenant général le 10 Mai 1748. a épouſé le 13 Décembre 1728. *Marie-Françoiſe* de Conflans d'Armantieres, ſœur du marquis d'Armantieres, lieutenant général des armées, née le 19 Mars 1713. aujourd'hui dame d'atour de madame la dauphine. Leurs enfans ſont,

*Aimery-Louis-Roger*, unique fils, né le 15 Novembre 1744.

*Diane-Adélaïde*, fille aînée, mariée au comte du Châtelet, colonel du régiment de Quercy, & l'un des menins ſurnuméraires de monſeigneur le dauphin.

*Zéphirine-Felicité*, ſeconde fille née en....

Le comte de Roche-Chouard a trois freres, ſçavoir :

1. *François-Claude*, dit le vicomte de Clermont, né le 16 Décembre 1706.

2. *Jean-François-Joſeph*, frere cadet, évêque, duc de Laon, ſecond pair de France, ſeigneur, comte d'Aniſy, abbé commendataire de ſaint Remy de Rheims, né le 28 Janvier 1708. ſacré le 15 Octobre 1741. reçu au parlement comme pair, le 29 Mai 1742.

3. *Jean-François-Gaſton* de Roche-Chouard, abbé commendataire de Bonnefont, au diocèſe de Comminges, autre frere du comte, né le 26 Août 1711. & nommé à l'abbaye de Bonnefont en 1742. mort le 27 Décembre 1755. âgé de 45 ans.

4. *Jean-Louis-Roger* de Roche-Chouard, troiſieme frere, ci-devant chevalier de Malte, appellé chevalier de Roche-Chouard, aujourd'hui marquis de Roche-Chouard, né le 1 Février 1747. fait colonel du régiment d'Anjou, brigadier le 10 Mai 1746. a quitté l'ordre de Malte en 1751. s'eſt marié le 3 Juin de la même année à *Charlotte-Françoiſe* de Faulcon de Rys, fille de feu *Jean-Baptiſte-Gaſton*, ſeigneur, comte de Charlevalle, capitaine au régiment des gardes françoiſes. Son épouſe fut nommée le même jour dame de meſdames de France.

5. *Pierre-Paul-Etienne* de Roche-Chouard, quatrieme frere du comte de Roche-Chouard, appellé vicomte de Roche-Chouard, aujourd'hui lieutenant de vaiſſeau, né en Juillet 1723.

ROCHE-CHOUARD-JARS : Le ſecond rameau de Roche-Chouard-Chandenier, eſt celui des ſeigneurs de Jars, qui a été diviſé en deux autres, dont la premiere finit en 1649. en la perſonne de *Gabriel* de Roche-Chouard, ſeigneur de Jars, frere aîné du commandeur de Jars, célébre par la perſécution du cardinal de Richelieu.

*Pierre-Jules-Ceſar* de Roche-Chouard, né en 1699. d'abord nommé au prieuré de ſaint Lô en 1724. ſacré évêque d'Evreux le

21 Mai 1734. nommé aux abbayes de Bonnecombe & de Conches, en 1738. & 1747. évêque de Bayeux en 1753. eſt iſſu au quatrieme degré d'un oncle du dernier, ſeigneur de Jars, & au huitieme de l'auteur commun des marquis ou barons de Chandenier & de Faudoas, & eſt aujourd'hui le dernier mâle du rameau. Son frere *Louis-Philippe-Eſprit-Juvenal* de Roche-Chouard, ſeigneur de Montigny, eſt mort en. . . . . .

*Louiſe-Eliſabeth* de Roche-Chouard, ſœur unique de l'évêque de Bayeux, née le 5 Décembre 1702. reçue à ſaint Cyr en 1713. s'eſt mariée le 10 Décembre 1731. à *Henri-Lambert* d'Herbigny, ancien meſtre de camp du régiment de la reine, dragons, &c. appellé marquis de Thibouville.

*Alexandre* de Roche-Chouard, oncle de l'evêque de Bayeux, d'abord appellé chevalier, puis marquis de Jars, capitaine des gardes du corps de la feue reine douairiere d'Eſpagne, tante du duc d'Orléans, mort le 12 Août 1731. avoit épouſé le 8 Février 1701. *Anne-Marie* Angier de Lohéac, fille de *Henri-Albert*, ſeigneur, marquis de Crapado en Bretagne, morte en. . . .

*Adélaïde-Celeſte* de Roche-Chouard, fille unique du feu marquis de Jars, & couſine germaine de l'évêque de Bayeux, a été mariée au vicomte de Roche-Chouard de la maiſon de Pontville.

*Louis-Joſeph* de Roche-Chouard, ſeigneur de la Broſſe, la Sauſſaie, & autres terres, chevalier de l'ordre de ſaint Lazare, ancien capitaine au régiment de la Gervaſaie, &c. fils d'un grand oncle de l'évêque de Bayeux & de la vicomteſſe de Roche-Chouard, né le 7 Mars 1689. reçu chevalier de ſaint Lazare en 1705. s'eſt marié le 20 Juin 1721. à *Marie-Jeanne* le Vaſſor, morte en. . . . Il en a un fils unique,

*Joſeph-Louis* de Roche-Chouard, né le 5 Mai 1722.

*Louis-Joſeph* de Roche-Chouard, ſeigneur de la Broſſe, a pour freres cadets, *Louis-Victor* & *Jean-Louis* de Roche-Chouard, dont l'un ſe nomme le baron de Roche-Chouard, & eſt capitaine de vaiſſeau. Ils ſont tous deux mariés aux Iſles & ont des enfants.

Il y a une branche bâtarde de la maiſon ſortie de celle de Jars, & aujourd'hui fort nombreuſe.

*Nota.* On trouve une famille de Bourgogne, qui a porté alternativement les noms de Roche-Chouard & de Damas : mais ſon vrai nom eſt Fuligny, dit M. l'abbé d'Eſtrées. Elle ne tient à la maiſon de Roche-Chouard, que comme iſſue d'une *Catherine-Charlotte* Pot-d'Aubigny, dont les auteurs avoient pris le nom & les armes de Roche-Chouard, en vertu d'une ſubſtitution qui leur avoit été faite à tort par *Gabrielle* de Roche-Chouard Chandenier, l'une de leurs meres, ſœur du biſayeul des derniers marquis de Chandenier.

Les armes de Roche-Chouard ſont : *faſcé, ondé d'argent & de gueule de ſix piéces.*

ROCHE-CHOUARD-MORTEMART : Mortemart dans la province de la Marche, entra par alliance en 1156. dans la maiſon de Roche-Chouard, iſſue des vicomtes de Limoges, & fut le partage de *Guillaume II* fils d'*Emeri VIII.* vicomte de Roche-Chouard, comme on l'a vu à l'ar-

ticle des vicomtes de Roche-Chouard. De lui descendoit *Gabriel* de Roche-Chouard, marquis de Mortemart, prince ou sire de Tonnay-Charente, comte de Vivonne & de Maure, premier gentilhomme de la chambre en 1630. & chevalier des ordres du roi, en faveur duquel le marquisat de Mortemart fut érigé en duché-pairie au mois de Décembre 1650. reçu seulement le 15 Décembre 1663. il est mort le 26 Décembre 1675.

*Louis-Victor*, son fils unique, duc par démission dès 1673. & appellé duc de Vivonne, est mort maréchal de France le 15 Septembre 1688.

*Louis I.* unique fils, aussi duc par démission, sous le nom de Mortemart, étoit mort le 3 Avril de la même année 1688. *Marie-Anne* Colbert, fille de *Jean*, ministre, secrétaire d'état, & contrôleur général des finances, sa veuve, est morte le 14 Janvier 1750.

*Louis II.* fils aîné de *Louis I.* duc de Mortemart, après son ayeul, épousa en premieres noces au mois de Décembre 1703. *Marie-Henriette*, fille de *Paul*, duc de Beauvilliers, morte en 1718. & en secondes noces, *Marie-Charlotte-Elisabeth*, fille de feu Nicolas, appellé marquis de Nicolay, brigadier des armées, oncle du premier président de la chambre des comptes de Paris, & auparavant veuve de *Jules-Malo* de Coetquen, comte de Cambourg. *Louis II.* est mort le 31 Juillet 1746.

*Paul-Louis*, son fils aîné du premier lit, d'abord appellé prince de Tonnai-Charente, puis duc de Rochechouard, étoit mort sans postérité, le 4 Décembre 1731. Il avoit épousé *Marie-Anne-Elisabeth* de Beauveau, fille unique de *Pierre*, marquis de Rivaux, mort chevalier des ordres; & aujourd'hui, duchesse douairiere.

*Charles-Auguste*, second fils du premier lit, duc après son frere, appellé duc de Roche-Chouard, tué à Dettinghem, le 27 Juin 1733. avoit épousé *Augustine* de Coetquen de Cambourg, dont,

*Louis-François-Charles-Augustin* de Roche-Chouard, mort le 21 Décembre 1743.

*Jean-Baptiste*, frere cadet de *Louis II.* d'abord appellé comte de Maure, puis comte de Roche-Chouard, aujourd'hui duc de Mortemart, pair de France, seigneur, prince, ou sire de Tonnai-Charente en Saintonge, seigneur, comte de Vivonne en Poitou, & de Maure en Bretagne, ancien colonel du régiment Dauphin, infanterie, né le 25 Octob. 1682. a épousé le 26 Mai 1706. *Marie-Magdelene* Colbert de Blainville, sa cousine germaine, morte le 4 Juin 1746.

*Jean-Baptiste-Victor* de Roche-Chouard, fils unique du duc de Mortemart, né le 30 Octobre 1712. a été d'abord colonel du régiment Dauphin, infanterie, puis de celui de Navarre, fait brigadier le 20 Mars 1743. marié en premieres noces le 10 Février 1733. à *Eléonore-Gabrielle-Louise-Françoise* de Crux, morte le 2 Octobre 1742. en secondes noces le 15 Janvier 1749. à *Marie-Therese-Sophie* de Rouvray, fille unique du comte de Rouvray, morte sans enfants le 21 Février 1750. & en troisiemes noces le 1 Mai 1751. à *Charlotte-Natalie* de Manneville, fille & héritiere de feu *Henri-Joseph*, seigneur, comte de Manneville, marquis de Charlesmesnil en haute Normandie

die, gouverneur des ville & château de Dieppe.

*Auguſtin-François* de Roche-Chouard, fils unique du premier lit du comte de Mortemart, ſeigneur - comte de Montaigu & de Vihers, appellé comte de Vihers, eſt né en Juin 1741. & eſt mort le 31 Octobre 1755. âgé de 14 ans.

*Victorien-Jean-Baptiſte-Marie*, fils du ſecond lit, appellé marquis de Mortemart, né le 8 Février 1752.

*Nota.* Les feus marquis & chevaliers de Monteiperas, étoient cadets de la branche ducale, ainſi que les ſeigneurs de Tonnay-Charente, dont l'héritiere a été mariée à *Jules-Armand* Colbert de Seignelay, appellé marquis de Blainville, beau-pere du duc de Mortemart d'aujourd'hui.

Tonnay-Charente, petite ville en Saintonge, fut porté en dot l'an 1251. par *Jeanne*, fille de Geoffroy, à *Aimeri IX.* vicomte de Roche-Chouard, & paſſa en 1470. par alliance avec le vicomté de Roche-Chouard, dans la maiſon de Pontville, d'où elle eſt rentrée dans la branche des ſeigneurs de Mortemart, par l'acquiſition qu'en fit en 1511. *Aimeri III.* de Roche-Chouard, ſieur de Mortemart. *Louis-Victor*, deuxieme duc de Mortemart, un de ſes deſcendants, ſe qualifia le premier, prince de Tonnay-Charente, titre que ſes ſucceſſeurs ont continué de prendre.

ROCHE-COURBON : La châtellenie & vicomté de ſaint Sauveur en Puiſaye, fut érigée en marquiſat ſous la dénomination de la Roche-Courbon, par lettres du mois de Juillet 1649. enregiſtrées au parlement le 19 Août 1650. en faveur de *Jean-Louis* de Courbon *Voyez* COURBON.

ROCHEBONNE, en Languedoc: *d'azur à trois tours d'argent, maçonnés de ſable* 1. & 2.

ROCHE DE FONTENILLES : *Marie-Thereſe* de Melmes, veuve de *François* de la Roche, marquis de Fontenilles, mourut à Paris le 6 Janvier 1755. âgée de 87 ans; & *Louis-Antoine* de la Roche-Fontenilles, marquis de Rambures, maréchal des camps & armées du roi, mourut en Juin 1755. âgé de 55 ans.

Les armes: *d'azur à trois rocs d'échiquier.*

ROCHE DE GENNES (la) : C'eſt une ſeigneurie poſſedée dès le quinziéme ſiécle par la maiſon de Voyer, qui fut érigée en vicomté avec union de la ſeigneurie du Pleſſis-Ciran, par lettres du mois de Janvier 1569. enregiſtrées au parlement le 29 Mars ſuivant, en faveur de *Jean* de Voyer III. du nom, ſeigneur de Paulmy & d'Argenſon par ſa femme. *Voyez* ARGENSON.

ROCHE DE GRANE (la), en Dauphiné : *écartelé au* 1. & 4. *d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or*, 2. & 1. *au* 2. & 3. *de gueule à une tour d'argent, crénelée de* 3. *pièces de ſable, maçonnée, fêneſtrée & portillée de même.*

ROCHE EN MONTAGNE : Ancienne maiſon du comté de Bourgogne, dont les ſeigneurs portoient : *cinq points d'or, équipollés à quatre d'azur.*

ROCHE SUR LOUGNON : Terre dans le comté de Bourgogne, qu'a poſſedé une branche cadette de la maiſon de Rai : elle a paſſé dans la maiſon de Ville en 1377. enſuite dans celle de Plaine : de celle-ci, dans celle du Hautoi : & enfin dans celle de

Grammont, où elle eſt aujourd'hui. *Othon* de la Roche, ſire de Rai, d'une branche cadette, fut de la croiſade de 1202. & conquit les villes d'Athênes & de Thebes, dont il fut le premier duc. *Voyez* RAI.

ROCHEFONTAINE : Les terres & ſeigneuries de Villénes, la Chevalerie, Bonnefontaine, & la Roche-Smon, furent unies & érigées en baronnie ſous le nom de *la Rochefontaine*, par lettres du mois de mai 1594. en faveur de *François* de Champagne la Suze.

ROCHEFORT : Maiſon originaire de Bourgogne, qui a donné deux chanceliers de France. Le premier fut *Guillaume*, ſeigneur de Rochefort, créé chancelier de France le 12 Mai 1483. & mort le 12 Août 1492. Le ſecond, *Gui* de Rochefort, frere du précédent, que Louis XI. attira à ſon ſervice. Charles VIII. l'honora de la charge de chancelier de France le 9 Juillet 1497. Il fit créer le grand conſeil à l'*inſtar* des compagnies ſouveraines, par l'édit du mois d'Août 1497. & mourut en Janvier 1507.

La maiſon de Rochefort deſcend de *Gui* de Rochefort, qui ſervoit en 1377. dans la compagnie de cent hommes d'armes du duc de Bourgogne. Elle a formé la branche des ſeigneurs de Luçai, & celle des ſeigneurs de la Croiſette. *François-Louis* de Rochefort, dit le marquis de Rochefort, né le 25 Mai 1705. le ſeul mâle de ſa famille, étoit en 1723. capitaine de dragons dans le régiment de la Reine. *Voyez* P. Anſelme, *Tom. VI. pag.* 413. & Moreri.

Les armes ſont : *d'azur ſemé de billettes d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion paſſant de gueule.*

ROCHEFORT : Maiſon qui par ſon ancienneté & ſes alliances eſt une des plus conſidérables de l'Auvergne. *Guillaume* de Rochefort, ſeigneur d'Alli, vivoit en 1260. avec *Béatrix* de Montboiſier ſa femme. *Antoine* de Rochefort, un des ancêtres de *Guillaume*, avoit épouſé *Marguerite*, héritiere d'Alli, avec laquelle il fonda, l'an 1001, le prieuré de Rochefort, dit de Bonnat. *Hector* de Rochefort d'Alli, évêque de Bayonne, puis de Toul en 1524. chancelier d'*Antoine*, duc de Lorraine, étoit iſſu au dixiéme degré de *Guillaume* de Rochefort, rapporté ci-deſſus. *Claude* de Rochefort, baron d'Alli, de Jozeran, de Fortanier & de la Rochette, petit-neveu d'*Hector*, épouſa en 1582. *Claire* de la Tour S. Vidal, qui lui porta en dot la baronnie de Senaret dans le Gevaudan, & celle de S. Vidal. *Claire* eut entr'autres, trois fils, dont ſont ſorties autant de branches : ſçavoir *Aimar*, *Pierre-Antoine*, & *Claude* de Rochefort d'Alli, dont on va parler.

I. *Aimar* de Rochefort d'Alli, dit de la Tour, ſeigneur de Jozeran, eſt le biſayeul de *Jean-Jacques* de Rochefort d'Alli, comte de Jozeran, baron de S. Vidal, né le 17 Décembre 1700, marié le 17 Janv. 1723. à *Jeanne-Françoiſe* de Fradet de Belle-Combe, dont,

1. *Jacques* de Rochefort d'Alli, né le 9 Novembre 1723. capitaine dans le régiment royal dragons, marié le 22 Février 1747. avec *Claire-Françoiſe* de Graſſi.

2. *Pierre*, né le 12 Octobre 1724. prieur de S. Pierre de Baſſan.

3. *Jacques*, né le 16 Août 1738.

4. *Marie*, née le 30 Décembre 1736.

II. *Pierre-Antoine* de Rochefort prit le nom & les armes de S. Vidal. Il eut de ſa ſeconde femme, *Marguerite* de Gineſtoux, *Claude* Vidal de Rochefort, ſeigneur de Prades, le Pradel, le Thiolan, Pomperan, mort en 1708. pere de *Pierre* de la Tour de Rochefort, qui a épouſé le 25 Octobre 1707. *Therèſe* de Vogué, décedée en 1715. dont,

1. *Pierre-Joſeph* de la Tour de Rochefort, marié à *Irene* de Cantonei.

2. *François-Cerice*, capitaine dans le régiment de la couronne.

3. *Henri-Louis*, chanoine de Brioude & de Saint-Claude, & grand-vicaire de l'évêque de Saint-Claude.

4. *Claude-Joſeph*.

5. *Charles*, dit le chevalier de Rochefort, colonel d'infanterie.

III. *Claude* de Rochefort d'Alli fut, en vertu de la ſubſtitution de ſon ayeule maternelle, baron de Senaret & de S. Point, & comte de Montferrand, marié en 1664. à *Marie-Catherine* Brullart de Silleri, niere de *Jean-Amedée*, comte de S. Point, décedé le 25 Décembre 1734. Il avoit épouſé, 1. *Marie* Chatrié de la Roche-Jullie; & 2. *Catherine* d'André. Ses enfants ſont,

1. *Claude-Gabriel-Amedée* de Rochefort d'Alli, comte de Saint-Point, né le 8 Mai 1691. marié en 1724. à *Anne-Félicité* Alleman de Montmartin, dont 1. *Claude-Charles* de Rochefort d'Alli, né en Août 1734. mort le 22 Juillet 1752. 2. *Anne-Claudine*, née en Octobre 1725. mariée le 3 Octobre 1752. avec *Charles-Louis* le Teſtu, comte de Balincourt. 3. *Joachine-Emmanuelle-Perpetue*, née en 1728. 4. *Catherine-Victoire*, née en 1730.

2. *Claude-Vidal-Gaſton*, né le 17 Juin 1696. abbé de S. Baſle en 1716.

3. *Hector*, dit le chevalier de S. Point, né le 27 Juin 1699. brigadier de cavalerie du mois de Décembre 1748. chef de brigade des gardes du corps.

4. *Guillaume-Aimé*, prieur d'Houpelines.

5. *Jeanne-Marie-Eliſabeth*, née le 10 Octob. 1705. mariée à *Louis-François* de Framont, vicomte de Greſles.

6. *Catherine-Françoiſe-Artemiſe*, née le 12 Mars 1710.

7. *Jean-Amedée-Honoré*, dit le chevalier de Rochefort, né du ſecond lit le 26 Juillet 1728. *Tabl. gén. part. IV. p.* 391.

Les armes : *de gueule à la bande ondée d'argent, accompagnée de ſix merlettes de même, miſes en orles.*

ROCHEFORT DE CHŒRS : *de gueule à 2 faſces d'or.*

ROCHEFORT, en Franche-Comté : *coupé d'argent & d'azur, l'argent chargé d'un lion paſſant, & l'azur de 9 billettes d'or.*

ROCHEFORT : C'eſt une ſeigneurie en Auvergne, qui fut érigée en comté par lettres du mois d'Octobre 1556. enregiſtrées le 20 Mai 1557. en faveur de *Joachim* de Chabannes, ſeigneur de Curton, & chevalier d'honneur de la reine.

ROCHEFOUCAULD : Petite ville dans l'Angoumois ſur la riviere de Tarduere, à cinq lieues d'Angoulême vers le levant, qui n'avoit que le titre de baronnie, lorſque François I. l'érigea en comté au mois d'Avril 1628. en faveur de *François*, baron de la Rochefoucauld; & au mois d'Avril 1622. ce comté fut érigé en du-

ché-pairie en faveur de *François*, comte de la Rochefoucauld, chevalier des ordres du roi, & de ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles.

Il n'y a guéres de maiſon qui ait fourni tant de branches, que celle de la *Rochefoucauld*. On compte, 1. les marquis d'Eſtiſſac : 2. les comtes de Roie & de Rouci : 3. les comtes de Randan : 4. les ſeigneurs de Barbeſieux : 5. les comtes de Lorac & de Gondras : 6. les comtes de Couſage : 7. les ſeigneurs & marquis de Montendre & de Surgeres : 8. les ſeigneurs de Roiſſac, iſſus des ſeigneurs de Montendre : 9. les ſeigneurs de Verneuil & de Barbeſieux, iſſus de la premiere branche : 10. les ſeigneurs de Nouans & de Mellerun : 11. les ſeigneurs de Bayers de la Berogerie : 12. les ſeigneurs d'Orbé & de Maumont : 13. les ſeigneurs du Parc d'Archiac : 14. les ſeigneurs de la Renaudi & Font-Paſtour : 15. les ſeigneurs de Neuilli-le-Noble ; & enfin les vicomtes de Châtellerault. Celle-ci a commencé à *Hugues* de la Rochefoucauld, vicomte de Châtellerault par ſa femme en 1004. & a fini dès le commencement du XIII. ſiécle à *Aimeri II.* du nom, vicomte de Châtellerault, mort ſans enfants.

ROCHEFOUCAULD : La maiſon de la *Rochefoucauld* eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres du Royaume. Dès l'année 1300. il y eut une branche ſéparée de cette maiſon, connue ſous les noms de Verneuil & de Barbeſieux, & diviſée en quatre rameaux. Le feu marquis de Bayers eſt ſorti du premier : le ſeigneur de Maumont, marié, & qui a pluſieurs enfants, du ſecond : le ſeigneur de Magnac, auſſi marié & pere de pluſieurs enfants, du troiſiéme : le quatriéme, dans le bas Poitou, eſt connu ſous le nom de la Rochefoucauld-du-Breuil.

En 1516. deux freres cadets du ſixieme ayeul du duc de la Rochefoucauld formerent chacun une branche : le premier, celle de la Rochefoucauld-Barbeſieux : le ſecond, celle de la Rochefoucauld-Chaumont, depuis Rochefoucauld-Langeac, & aujourd'hui Rochefoucauld-d'Urfé.

En 1539. ſe forma la branche de la Rochefoucauld-Randan, dont une fille a porté Randan dans les maiſons de Beaufremont & de Foix, après avoir été érigé en duché-pairie.

Enfin en 1572. la maiſon de la Rochefoucauld fut partagée par un cadet, qui eut du chef maternel le comté de Rouci en Champagne, & la Sirie de Roie en Picardie, & qui fut ſubſtitué aux nom & armes de *Roie*. Les ducs d'Eſtiſſac & d'Enville ſont ſortis de cette branche, par deux fils puînés du comte *Fréderic-Charles*.

ROCHEFOUCAULD. *François I.* baron de la Rochefoucauld, en faveur de qui cette baronnie fut érigée en comté, étoit iſſu au ſeizieme degré de *Foucauld*, premier ſeigneur de la *Roche*, qui vivoit en 1019.

Les lettres d'érection en comté furent renouvellées & enregiſtrées en 1528. en faveur de *François II.* ſon fils, qui fut le premier qualifié de Prince de Marſillac. Il mourut en 1533.

*François III.* ſon fils fut compris dans le maſſacre de la S. Barthelemi le 24 Août 1572.

*François IV.* fut tué le 15 Mars 1591. & ſon frere *Charles* a fait la branche des comtes de Rouci.

*François V.* comte de la Rochefoucauld, prince ou ſire de Mar-

fillac, baron de Verceuil, Montignac & Marthon, chevalier des ordres, a été créé duc de la Rochefoucauld pour hoirs mâles, en Avril 1622. mais reçu seulement le 24 Juillet 1637. Il est mort le 8 Février 1650.

*François VI.* son fils, d'abord appellé prince de Marsillac, & duc après son pere, est mort le 17 Mars 1680.

*François VII.* aussi d'abord appellé Prince de Marsillac, puis duc après son pere, & de plus seigneur du duché-pairie de la Rocheguyon par son mariage avec *Jeanne-Charlotte* du Plessis-Liancourt, petite-fille & héritiere directe de *Roger*, duc-pair de la Rocheguyon, marquis de Liancourt, comte de Duretal, & chevalier des ordres, est mort le 11 Janvier 1714.

*François VIII.* fils aîné, d'abord appellé comte de la Rochefoucauld, puis duc de la Rocheguyon, non pair, par rétablissement du duché pour hoirs mâles & femelles en Novembre 1679. pair par démission de son pere le 18 Février 1713. duc de la Rochefoucauld après lui, est mort le 22 Avril 1728.

Son fils aîné, appellé prince de Marsillac, né le 17 Février étoit mort non marié le 28 Juillet 1699.

*Michel-Camille* son second fils, né le 6 Juillet 1686. aussi appellé prince de Marsillac, puis duc de la Rocheguyon, est mort non marié en 1712.

*Roger*, troisieme fils, né le 17 Juillet 1687. d'abord abbé du Bec, diocèse de Rouen, puis prince de Marsillac après ses aînés, est mort aussi non marié le 18 Juin 1717.

*Alexandre*, quatrieme fils, né le 29 Septembre 1690. chef des nom & armes de toute la maison de la Rochefoucauld, d'abord appellé comte de Montignac & de Duretal, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, puis duc de la Rocheguyon par cession du mois de Février 1713. fait brigadier de cavalerie le 1. Février 1719. devenu duc de la Rochefoucauld, & grand-maître de la garde-robe par la mort de son pere le 22 Avril 1728, reçu chevalier des ordres le 16 Mai de la même année, s'est marié le 30 Juillet 1715. à *Elisabeth-Marie-Louise-Nicole* du Caylar-de-Bermond-S. Bonnet, fille unique de *Jean-François*, seigneur marquis d'Aubijoux en Auvergne, née posthume le 20 Décembre 1691, & morte le 30 Septembre 1752. Le duc de la Rochefoucauld a eu de ce mariage deux filles.

*Marie-Louise-Nicole*, mariée à feu *Jean-Baptiste-Louis-Fréderic* de la Rochefoucauld, d'abord appellé marquis de Rouci, puis duc par brevet, & appellé duc d'Enville. Voyez plus bas ROCHEFOUCAULD-ROUCI.

*Marie*, seconde fille, mariée à *Louis-François-Armand* de la Rochefoucauld, duc par brevet, & appelié duc d'Estissac. Voyez ROCHEFOUCAULD-ESTISSAC.

*Emilie*, sœur unique du duc de la Rochefoucauld, mariée au duc d'Uzès, est morte au mois de Novembre 1753.

ROCHEFOUCAULD-ROUCI-ROIE: *Renaud I.* comte de Rheims fit bâtir le château de Rouci, & fut tué le 15 Mars 972. *Catherine*, comtesse de Rouci, épousa *Antoine*, sire de Roie, tué à Marignan en 1515. *Charlotte*, sœur de *Léonore* de Roie, princesse de Condé, épousa *François III.* comte de la Rochefoucauld, veuf de

*Silvie*-pic de la Mirandole, & aſſaſſiné à Paris, comme on l'a dit, le 24 Aout 1572. & *Charles* ſon ſecond fils a fait la branche des comtes de Rouci. C'eſt ainſi que le comté de Rouci en Champagne, & la ſirie de Roie en Picardie, a paſſé dans la branche cadette de la Rochefoucauld.

*François* de la Rochefoucauld, chef de la branche ſubſtituée aux nom & armes de Roie, ſeigneur comte de Rouci, ſire de Roie, vidame de Laon, baron de Pierrepont en Laonnois, &c. appellé comte de Roie, iſſu au quatrieme degré de ce *Charles*, premier comte de Rouci, couſin du cinq au ſix du duc de la Rochefoucauld, marié le 4 Septembre 1714. à *Marguerite-Eliſabeth* Hugues, fille d'*Alphonſe-Denis*, conſeiller au parlement de Paris, morte en 1736. eſt décedé le 24 Janvier 1725.

Il a eu de ce mariage,

*Marthe-Eliſabeth* de la Rochefoucauld-Roie, aujourd'hui comteſſe de Rouci, mariée au feu duc d'Ancenis, fils du duc de Béthune-Charoſt. *Voyez* CHAROST-BETHUNE.

*Françoiſe-Pauline*, ſeconde fille, mariée au Duc de Biron.

Le comte de *Rouci* a un frere, & trois ſœurs religieuſes; ſçavoir,

*Frederic-Jerôme* de la Rochefoucauld de Roie, oncle des ducheſſes d'Ancenis & de Biron, né le 16 Juillet 1701, nommé à l'abbaye de Beaulieu en 1729. ſacré archevêque de Bourges le 7 Août de la même année, élu coadjuteur de Clugni le 29 Septembre 1738. titulaire par la mort du feu cardinal d'Auvergne le 16 Avril 1747. en cette qualité né conſeiller d'honneur au parlement de Paris, nommé à l'abbaye d'Aiſnai le 7 Mai ſuivant, créé cardinal la même année, a été nommé prélat commandeur de l'ordre du S. Eſprit le 1. Janvier 1742. & reçu le 2 Février ſuivant; grand-aumônier de France au mois de Juillet 1756. après la mort du cardinal de Soubize.

Les ſœurs du cardinal de la *Rochefoucauld* ſont,

*Françoiſe-Marguerite* de la Rochefoucauld, nommée abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons en 1737.

*Eliſabeth-Catherine*, & *Charlotte-Eléonore*, religieuſes dans la même abbaye.

ROCHEFOUCAULD-ROIE-BLANZAC. *Charles* de la Rochefoucauld de Roie, appellé comte de Blanzac, marié le 3 Mai 1691. à *Marie-Henriette* d'Aloigni, fille de *Henri-Louis*, ſeigneur-marquis de Rochefort & du Blanc en Berri, maréchal de France, morte en.... étoit oncle du feu comte de Roie & du cardinal de la Rochefoucauld. Il a laiſſé de ſon mariage,

*Louis-Armand-François* de la Rochefoucauld, duc d'Eſtiſſac,

*Geneviéve-Armande*, mariée au feu comte de Clermont-Tonnerre, & morte en.....

*Marie-Louiſe*, mariée en 1718. à *Gui-Marie* de Lopriac, ſeigneur vicomte de Donges, baron de Coeſmadeuc en Bretagne, aujourd'hui maréchal de camp, & appellé comte de Donges.

ROCHEFOUCAULD-D'ESTISSAC: *Louis-Armand-François* de la Rochefoucauld-de-Roie, né le 22 Septembre 1695. ancien colonel lieutenant du régiment de Conti, a été d'abord nommé comte de Marthon & comte de Rouci, fait brigadier d'infanterie le 20 Février 1734. créé duc par brevet en Novembre 1737. & ap-

pellé duc d'Eſtiſſac, reçu chevalier des ordres le 2 Février 1749. a épouſé en 1736. *Marie*, fille cadette du duc de la Rochefoucauld, née en Novembre 1718.

Leurs enfans ſont,

*François-Alexandre-Fréderic*, appellé comte de la Rochefoucauld, né le 11 Janvier 1747.

*Armand-Alexandre-Roger*, ſecond fils, appellé comte de Duretal, né le 19 Octobre 1748.

*Emilie-Alexandrine*, fille aînée, née le 31 Décembre 1742.

*Adelaïde-Martine*, ſeconde fille, née le 7 Novembre 1745. & morte.

ROCHEFOUCAULD-ROIE: *Louis* de la Rochefoucauld-Roie eſt un autre oncle du cardinal de la Rochefoucauld. Il a été d'abord appellé chevalier de Rouci, enſuite marquis de Roie, s'eſt marié en 1704. à *Marthe* du Caſſe, fille de feu *Jean* du Caſſe, lieutenant général des armées navales, chevalier de la toiſon d'or d'Eſpagne, mort en ..... Le marquis de Roie eſt mort en Mai 1751. lieutenant général des galéres de France.

Il a eu pour enfants,

*Jean-Baptiſte-Louis-Fréderic*, duc d'Enville.

*Marthe-Charlotte*, ſœur du duc d'Enville, née le 10 Décembre 1713. nommée abbeſſe de Saint-Pierre de Rheims le 14 Mai 1744.

DUC D'ENVILLE: *Jean-Baptiſte-Louis-Fréderic* de la Rochefoucauld, d'abord appellé marquis de Rouci, puis créé duc par brevet en Mars 1732. appellé duc d'Enville, marié le 28 Fév. 1732. à *Marie-Louiſe-Nicole*, fille aînée du duc de la Rochefoucauld, née le 22 Septembre 1716. eſt mort lieutenant général des armées navales le 28 Septembre 1746. Il a eu de ſon mariage,

*Louis-Alexandre* de la Rochefoucauld, héritier préſomptif du duché de la Rochefoucauld, déjà appellé prince de Marſillac: il eſt né le 11 Juillet 1743.

*Eliſabeth-Louiſe*, fille aînée, née le 17 Juin 1740.

*Adelaïde-Emilie*, autre fille, née le 4 Octobre 1745.

*Barthelemi* de la Rochefoucauld-Roie, appellé marquis de la Rochefoucauld, mort lieutenant général des armées le 3 Novembre 1724. étoit un troiſiéme oncle du cardinal de la Rochefoucauld. Il avoit épouſé *Marguerite-Pauline* Prondre, appellée marquiſe douairiere de la Rochefoucauld, fille de feu *Paulin* Prondre, préſident en la chambre des comptes de Paris. Il en a eu

*Pauline-Louiſe-Marguerite-Françoiſe*, fille unique, mariée au comte de Middelbourg, frere cadet du maréchal prince d'Iſenghien.

*Marie* de la Rochefoucauld, ſœur du comte de Blanzac, du marquis de Roie, & du marquis de la Rochefoucauld, nommée au mois d'Août 1705. abbeſſe du Paraclet, diocèſe de Troies, eſt auſſi tante du cardinal de la Rochefoucauld.

ROCHEFOUCAULD-RANDAN: Cette branche fut ſéparée de la maiſon de la Rochefoucauld, comme on l'a dit, en 1539. *Randan* eſt une châtellenie en Auvergne, qu'*Anne* de Polignac porta en 1518. à ſon mari *François II*, comte de la Rochefoucauld, & qui fut le partage en 1539. de leur troiſieme fils,

*Charles* de la Rochefoucauld, colonel général de l'infanterie Françoiſe, qui mourut âgé de 37 ans en 1562. Il avoit épouſé *Fulvie-Pic* de la Mirandole, en faveur de laquelle, & de ſes enfants, la châ-

tellenie de Randan fut érigée en comté par lettres du mois de Mai 1566. enregiſtrées le 20 Novembre ſuivant. Ses enfants ſont,

*François*, premier cardinal de la *Rochefoucauld*, abbé de ſainte Geneviéve de Paris, grand-aumônier de France, mort âgé de 88 ans le 14 Février 1643.

*Jean-Louis* de la Rochefoucauld, comte de Randan, gouverneur d'Auvergne, tué le 10 Mars 1590. à l'attaque d'Iſſoire. Il laiſſa d'*Eliſabeth* de la Rochefoucauld, ſon épouſe, une fille unique,

*Marie-Catherine* de la Rochefoucauld, laquelle étant veuve de *Henri* de Beaufremont, marquis de Senecei, chevalier des ordres du roi, obtint par lettres du mois de Mai 1649. enregiſtrées le 2 Juin ſuivant, que le comté de Randan, & la baronnie de Luguet, mouvants du duché d'Auvergne, ſeroient mouvants de la groſſe tour du Louvre.

Ce comté fut érigé en duché-pairie par lettres du mois de Mars 1661. confirmées par d'autres du mois de Décembre 1663. enregiſtrées au parlement le 15 du même mois, en faveur de cette dame, gouvernante du Roi Louis XIV, & de ſa fille *Marie-Claire* de Beaufremont & de ſes enfants. *Marie-Claire*, marquiſe de Senecei, premiere dame d'honneur de la reine *Anne* d'Autriche, étoit veuve depuis 1646. de *Jean-Baptiſte-Gaſton* de Foix, comte de Fleix, & mere de *Jean-Raptiſte* Gaſton, duc de Randan, mort le 12 Décembre 1665. & de *Henri François*, dit le duc de Foix, chevalier des ordres du roi, mort le 22 Février 1714. le dernier de ſa maiſon.

ROCHEFOUCAULD-BARESIEUX : Deux freres cadets du ſixieme ayeul du duc de la Rochefoucauld formerent en 1516. chacun une branche.

Le premier, nommé *Antoine* de la Rochefoucauld, ſeigneur de Barbeſieux en Saintonge, mourut en 1537. général des galéres. Il eut deux fils.

L'aîné fut reçu chevalier des ordres à la création ſous Henri III. en 1578. & ſes biens furent portés par deux filles dans les maiſons d'Epinai-Duretal, & de Brichanteau-Nangis.

Le cadet, nommé *Antoine* de la Rochefoucauld, & ſeigneur-baron de Chaumont-ſur-Loire par ſucceſſion d'*Antoinette* d'Amboiſe leur mere, eut pour fils *Jacques* de la Rochefoucauld, qui épouſa l'héritiere de Langeac.

ROCHEFOUCAULD-LANGEAC : *Langeac* eſt une ancienne baronnie du Langeadois, petit pays limitrophe du Gevaudan, & de l'Auvergne, à laquelle il a été annexé par ſucceſſion de tems. Il a donné ſon nom à une maiſon également illuſtre par ſes alliances & ſon origine, dont les plus anciens cartulaires conſervent les monuments. On trouve dans les *Tablettes gén. part. V. p.* 313. *& ſuiv.* la liſte des ſeigneurs de Langeac, dont *Pons*, ſeigneur de Langeac, le premier rapporté, vivoit en 1010. La charge de ſénéchal d'Auvergne a été long-tems comme héréditaire dans la maiſon de Langeac. *Françoiſe*, de la branche aînée de Langeac, héritiere de la terre de Langeac, la porta en dot le 31 Août 1586. à *Jacques* de la Rochefoucauld, ſeigneur de Chaumont, fils d'*Antoine* de la Rochefoucauld, ci-deſſus mentionné. La maiſon de *Langeac* n'eſt pas éteinte. *Pons*, dit Ponchot de Langeac, a fait la branche des comtes de Dalet-Lan-

geac, qui ſubſiſte encore. *Voyez* LANGEAC.

La poſtérité de *Jacques* de la Rochefoucauld, ſeigneur de Chaumont, & de *Françoiſe* de Langeac, s'eſt diviſée en pluſieurs branches.

ROCHEFOUCAULD-LANGEAC-LASCARIS-URFÉ: *Joſeph-Marie* de Laſcaris, marquis d'Urfé, arriere petit-fils de *René* de Savoie, étant mort ſans enfants le 13 Oct. 1724. le marquiſat de Bougé, & les autres biens de la maiſon d'Urfé, ont paſſé avec le ſurnom de *Laſcaris* à *Louis-Chriſtophe* de la Rochefoucauld, marquis de Langeac, du chef de ſon ayeule *Marie-Françoiſe* d'Urfé-Laſcaris, ſœur de *Joſeph-Marie*.

*Louis-Chriſtophe* de la Rochefoucauld, ſeigneur-marquis de Langeac, iſſu au quatrieme degré de l'héritiere de Langeac, & couſin du ſept au huit du duc de la Rochefoucauld, d'abord appellé marquis de Langeac, enſuite marquis ou comte de Laſcaris-d'Urfé, par ſubſtitution des noms d'Urfé & de Laſcaris du chef, comme on l'a dit, de ſon ayeule maternelle, a été marié le 21 Septembre 1724. à *Jeanne* Camus de Pontcarré, ſœur de *Geoffroi-Macé* Camus de Pontcarré, ſeigneur de Maſlée, près S. Denis en France, premier préſident du parlement de Rouen, né en 1704. & eſt mort en Italie le 6 Janvier 1734. meſtre de camp d'un régiment de cavalerie de ſon nom. Il n'a laiſſé que deux filles, ſçavoir,

*Adelaïde-Marie-Therèſe* de la Rochefoucauld, dite mademoiſelle d'Urfé, fille aînée, héritiere des marquiſats d'Urfé & de Langeac, née le 6 Août 1727.

*Agnès-Marie*, veuve de *Paul-Edouard* Colbert, comte de Crevilli, maréchal des camps & armées du roi, mourut à Paris le premier Juillet 1756. âgée de 25 ans, étant née le 27 Février 1732.

ROCHEFOUCAULD-LANGEAC-SAINT-ILPICE: *Louis-Antoine*, fils aîné de *Jacques* de la Rochefoucauld, ſeigneur de Chaumont, & de *Françoiſe* de Langeac, eut de ſa femme *Louiſe* de la Guiche, pour ſecond fils,

*Henri-Gaſton* de la Rochefoucauld-Langeac, comte de S. Ilpice, qui vivoit en 1656. Il épouſa *Anne* de Beauverger, & fut pere de *Jean-Antoine* de la Rochefoucauld, comte de S. Ilpice, marié avec *Magdelene* de Michel, dame de Lacham. Ils ont eu pour enfants,

1. *Jean-Joſeph* de la Rochefoucauld, marquis de Langeac, ſeigneur-comte de Rochegonde, Neuve-Egliſe, & Cuſſac en Auvergne, brigadier des armées du roi, du 1. Janvier 1748. meſtre de camp d'un régiment de cavalerie de ſon nom, couſin iſſu de germain du feu marquis d'Urfé, aujourd'hui chef de la branche de la Rochefoucauld-Langeac, marié le 2 Avril 1748. à *Marie-Anne* Thomas de Pange, fille de *Jean-Baptiſte-Benoiſt*, ſeigneur de Pange en Lorraine, tréſorier-commandeur de l'ordre de S. Louis, & tréſorier général de l'extraordinaire des guerres.

2. *Dominique* de la Rochefoucauld, ſacré archevêque d'Albi le 29 Juin 1747. prieur de la Charité ſur Loire au diocèſe de Nevers.

3. *Jean-Antoine*, religieux de Cîteaux, & prieur clauſtral de l'abbaye d'Aubepierre dans la Marche.

4. *Marie-Magdelene*, mariée à *Hyacinthe* de Laſtic, ſeigneur-comte de Fournel en Auvergne.

5. *Antoinette*, mariée le 24 Août 1747. à *Chriſtophe* de Châteauneuf de Randon, comte d'Apchier, morte en Janvier 1751. d'une ſuite de couche.

6. *Françoiſe-Marie*, mariée au comte de Panat, du nom de Fujols, capitaine de vaiſſeau.

ROCHEFOUCAULD-MONTENDRE : Le ſecond cadet du ſixieme ayeul de la Rochefoucauld eſt auteur de la branche connue ſous le nom de *Rochefoucauld-Montendre*, laquelle a produit le rameau de *Surgeres*.

*Iſaac-Charles* de la Rochefoucauld, ſeigneur-comte ou marquis de Montendre, chef de la branche de Montendre, ſubſtitué au nom de Fonſeque, eſt mort, non marié, le 15 Août 1702. colonel du régiment royal des Vaiſſeaux. Il étoit couſin du duc de la Rochefoucauld du ſixieme au huitieme degré.

*François* de la Rochefoucauld-Fonſeque, frere cadet d'*Iſaac-Charles*, d'abord chanoine régulier en l'abbaye de S. Victor à Paris, enſuite fugitif en Angleterre, marié avec une fille d'*Ezéchiel*, baron de Spanheim, ambaſſadeur de Pruſſe à Londres, eſt mort maître général de l'artillerie d'Irlande.

*Louis* de la Rochefoucauld-Fonſéque, ſecond frere, appellé marquis de Montendre après ſon aîné, marié à *Suſanne* d'Argouge, fille de feu Florent, maître des requêtes, aujourd'hui marquiſe douairiere de Montendre, eſt mort ſans poſtérité.

*Paul-Auguſte-Gaſton* de la Rochefoucauld-Fonſeque, troiſieme frere d'*Iſaac-Charles*, appellé chevalier de Montendre, puis comte de Jarnac, marié à *Anne-Marie-Louiſe* Chabot, dame comteſſe de Jarnac, eſt mort ſans poſtérité le 19 Décembre 1714. & ſa veuve s'eſt remariée à *Charles-Annibal* Chabot, aujourdhui comte de Jarnac, & oncle du duc de Rohan-Chabot. *Voyez* ROHAN-CHABOT.

ROCHEFOUCAULD-SURGERES : *Surgeres*, ancienne baronnie du Poitou, fut portée en mariage, le 2 Août 1600. par *Helene* de Fonſeque, fille de *Charles*, ſeigneur de Surgeres, & d'*Eſther* Chabot de Sainte-Foi, dame d'Agurré, à *Iſaac* de la Rochefoucauld, marquis de Surgeres.

*Charles-François* ſon fils épouſa *Charlotte* de la Rochefoucauld-d'Eſtiſſac, de laquelle naquit *François*, marquis de Surgeres, marié le 9 Novembre 1704. avec *Angélique* Léé, mere de

*Alexandre-Nicolas* de la Rochefoucauld, marquis de *Surgeres*, né le 29 Janvier 1709. aujourd'hui chef de la branche, dont le pere étoit iſſu de germain des feus comtes ou marquis de Montendre, né le 29 Janvier 1709; d'abord meſtre de camp d'un régiment de dragons de ſon nom; brigadier le 20 Février 1743. maréchal de camp le 1. Mai 1745. lieutenant général le 10 Mai 1748. marié le 29 Juillet 1728. à *Jeanne-Therèſe* Fleuriau, fille de *Charles-Jean-Baptiſte*, comte de Morville, ſecrétaire d'Etat, chevalier de la toiſon d'or, & de *Charlotte-Eliſabeth* de Vienne.

Leurs enfants ſont,

1. *Jean-François* de la Rochefoucauld, comte de Surgeres, guidon de la compagnie des gendarmes de Flandres, né en 1734. marié le 17 Avril 1752. avec *Anne-*

*Sabine-Roſalie*, troiſieme fille de *Germain-Louis* Chauvelin, greffier-commandeur des ordres du Roi, ci-devant garde des ſceaux de France, & *Anne* Cahouet de Beauvais.

2. *Angelique-Louiſe*, née en 1733. mariée le 24 Mai 1751. à *Jean-Alexandre* Romée de Villeneuve, vicomte de Vence, colonel commandant le régiment royal Corſe.

Les armes de la Rochefoucauld ſont : *burelé d'argent & d'azur à trois chevrons de gueule ſur le tout.*

Celles de la Rocheguyon ſont : *bandé d'or & d'azur à la bordure de gueule.*

Celles de Rouci en Champagne : *de gueule au chou d'or.*

Celles de Roie : *de gueule à la bande d'argent.*

Celles de Laſcaris : *de gueule à l'aigle éployée d'or, au 2 & 3 de gueule au chef d'or.*

ROCHEGUYON : Bourg avec château & titre de duché, ſitué dans le Vexin-François ſur Seine, qui eut ſes ſeigneurs particuliers juſques vers 1500. La terre de ce nom paſſa dans la maiſon de Silli, par le mariage de *Marie*, dame de la Rocheguyon, avec *Berthin* de Silli. *François* de Silli, comte de la Rocheguyon, grand louvetier de France, obtint en Janvier 1721. pour lui, ſes héritiers & ſucceſſeurs mâles, l'érection du comté de la Rocheguyon en duché-pairie, & mourut ſans enfants ; & ſa mere, *Antoinette* de Pont, remariée à *Charles* Dupleſſis, ſeigneur de Liancourt, hérita du comté de la Rocheguyon, qui de cette maniere paſſa dans la maiſon Dupleſſis-Liancourt. Il fut érigé en duché-pairie au mois de Mars 1643. en faveur de *Roger* Dupleſſis, ſeigneur de Liancourt, & de ſes ſucceſſeurs mâles. Cette pairie fut éteinte par la mort de *Roger* Dupleſſis, arrivée ſans enfants mâles le 1. Août 1674. *Jeanne-Charlotte* Dupleſſis, ſa petite-fille, porta Liancourt & la Rocheguyon dans la maiſon de la Rochefoucauld ; & en 1679. il y a eu une nouvelle érection de la *Rocheguyon* en duché pour la maiſon de la Rochefoucauld. *Voyez* ROCHEFOUCAULD.

Les armes de Dupleſſis-Liancourt : *écartelé au 1. & 4. d'argent à la croix engrelée de gueule, chargée de 5. coquilles d'or*, qui eſt Dupleſſis ; *au 2. & 3. d'argent à la faſce bandée de gueule*, qui eſt de Pont.

ROCHEMEAUX : C'eſt une ſeigneurie qui fut érigée en vicomté par lettres du mois de Janv. 1599. enregiſtrées le 11 Janvier 1600. en faveur de *Jean* de Grain, ſeigneur de S. Marſault, & baron de Parcoul.

ROCHEMONT, en Languedoc : *écartelé au 1. & 4. d'azur à une bande d'or, chargée de trois croix d'or, une tête de lion d'or arrachée en chef, & une quinte-feuille d'argent en pointe, au 2. & 3. de gueule à la bordure d'or.*

ROCHEMORE : Maiſon du Languedoc, qui prouve ſon ancienneté depuis plus de 400 ans. Elle a formé les branches des ſeigneurs de la Deveſe dans le diocèſe de Montpellier, de Guallargues, de Villetelle & d'Aigremont, dans ceux de Niſmes & d'Uſez. *N.....* de Rochemore, le premier dont il ſoit fait mention, vivoit en 1343. La branche aînée ſubſiſte dans *Paul-Ange* de Rochemore, ſeigneur de la Deveze, officier des vaiſſeaux du roi, marié le 23 Avril 1723. à *Marie-*

*Elizabeth* de Malian, fille de *Pierre-Jacques* de Malian, & de *Louise* de Rochemore-Aigremont. Il en a eu, 1. *Alexandre-Henri-Pierre* de Rochemore, né le 30 Avril 1728 : 2. *Joseph*, né le 7 Octobre 1732. 3. *Pierre-Joseph*, né le 16 Janvier 1735. 4. *Jacques*, né le 26 Juin 1737. 5. *Marguerite-Claudine*, née le 23 Décembre 1730. 6. *Louise*, née le 18 Juillet 1739. 7. *Magdelene*, née le 15 Octob. 1744. Les autres branches sont,

1. Celle des seigneurs de Guallargues. Ils ont commencé à *Louis* de Rochemore, troisieme fils de *François* de Rochemore, seigneur de Bordes, & de *Magdelene* de Bozene. Il testa le 15 Août 1626. sa postérité subsiste dans *Anne-Joachim-Annibal* de Rochemore, seigneur de Guallargues, Villetelle, &c. dit le marquis de Rochemore, né le 6 Septembre 1726. capitaine de dragons dans le régiment de Septimanie, de nouvelle création, & réformé à la paix ; blessé au siége de Berg-op-zoom en Août 1747. marié dans le château d'Aubais le 20 Février 1748. à *Euphrosine* de Baschi, troisieme & derniere fille de *Charles* de Baschi, marquis d'Aubais, &c. & de *Diane* de Rosel, dame de Cors & de Beaumont, &c. Le marquis de Rochemore s'est remarié le 31 Juillet 1755. à *Judith* de Bouschet, fille de Louis de Bouschet, marquis de Sourches, comte de Montsoreau, lieutenant général des armées du Roi, prevôt de l'hôtel de S. M. & de *Charlotte-Antonine* de Gontaut de Biron.

2. Celle des seigneurs de Villetelle. Elle a pour auteur *Charles* de Rochemore, troisieme fils de *Louis* & d'*Anne* de Barriere. Son pere lui légua en 1626. la seigneurie de Villetelle. Cette branche a fini à *Baptiste-Louis-Hercule* de Rochemore, seigneur de Villetelle, né en Octobre 1693. & mort à Paris vers le 26 Mars 1743.

3. Celle des barons d'Aigremont, sortie de *Jacques* de Rochemore, troisieme fils de *Pierre*, & d'*Anne* d'Orjoliet, qui subsiste dans *Jean-Claude* de Rochemore, baron d'Aigremont, &c. né à Nisme le 31 Mai 1713. marié, 1. le 28 Juillet 1734. à *Jeanne-Victoire* Guiraud ; & 2. le 16 Mai 1740. à *Magdelene-Louise* de Revest. Il a eu du premier lit *Susanne-Victoire* de Rochemore, née le 6 Juin 1735. & du second lit *Jean-Baptiste-Louis* de Rochemore, né à Aigremont le 22 Décembre 1745. *Marie-Susanne-Gabrielle-Victoire*, née le 1. Juillet 1741. & *Henriette-Marguerite*, née le 6 Déc. 1744.

Rochemore porte pour armoiries : *d'azur à trois rocs d'échiquier d'argent.*

Les barons d'Aigremont écartelent *au* 1. *&* 4. de Rochemore ; *au* 2. *&* 3. d'Alairac d'Aigremont, qui portoient *un écartelé au* 1. *&* 4. *d'or à une muraille d'argent, maçonnée de sable, surmontée de trois tours aussi d'argent, celle du milieu plus élevée ; au* 2. *&* 3. *d'azur à deux ailes d'or.*

ROCHE-NEGLI, en Bourgogne : *d'argent à une aigle éployée de sable sur un rocher de même.*

ROCHENOYANT : Branche de la maison de Scepeaux, qui subsiste. *Voyez* SCEPEAUX.

ROCHEPOT : C'est une seigneurie au bailliage de Beaune, qui fut érigée de nouveau en comté par lettres du mois de Novembre 1745, enregistrées en la chambre des comptes de Dijon en faveur de *N*..... Blancheton, marié à la fille de *N*..... Acarte. *Voyez*

BLANCHETON, *Supplément.*

ROCHER : Les ſeigneuries du Rocher, des Homeaux & Pleſſis-Sénéchal en Brétagne, furent unies & érigées en titre de baronnie en faveur de *François* du Breil, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, par lettres du mois d'Août 1575. Cette baronnie, qui a aujourd'hui le nom de *Tierçan*, eſt poſſedée par *N.....* Cangot de Brenolles.

ROCHE-RUFFIN : C'eſt une ſeigneurie qui fut érigée en comté en faveur de *Charles* de Beaudan, ſeigneur de Neuillan, par lettres du mois de Juillet 1633. enregiſtrées le 30 Septembre 1644.

ROCHE-TAILLÉE : Seigneurie érigée en baronnie en faveur de *Hugues* de Forcieux, par lettres du mois de Novembre 1656. enregiſtrées en la chambre des comptes & au parlement les 19 Mars & 15 Juillet 1657.

ROCHETTE-BAUBIGNEUX : Maiſon originaire d'Auvergne, établie depuis 200 ans en Forez. *Henri* de la Rochette-Baubigneux, ſeigneur de Bonneville, ancien capitaine dans le régiment d'infanterie de Ponthieu, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, a épouſé le 22 Septembre 1727. *Marie-Anne* d'Inguimbert, fille de *Jean-Baptiſte* d'Inguimbert, ſeigneur du Pramiral, & de *Marie* Pernon du Fournel. *Voyez* INGUIMBERT.

ROCHETTE, en Champagne (la) : *de gueule à trois quintefeuilles d'argent.*

RACOZEL : Seigneurie en Languedoc, qui appartient à la maiſon de Roſſet de Fleuri. *Pons* de Roſſet, marquis de Rocozel, commandeur de l'ordre de Saint Louis, lieutenant général des armées du roi, eſt oncle du duc de Fleuri. *Voyez* FLEURI.

ROCQUEFORT, en Languedoc : *d'azur à 3 rochers d'or 2 & 1.*

RODEMACH, en Alſace : *faſcé d'or & d'azur de 6 pieces.*

RODES : C'eſt une ſeigneurie en Flandres, qui fut érigée en marquiſat par lettres du 14 Juillet 1682. en faveur de *Lopez-Rodriguez* d'Evora, & Vega, chevalier de l'ordre militaire de Saint Jacques, gentilhomme de la maiſon du roi catholique, baron de Rodes, ſeigneur de Wanneghom, ſouverain Pannetier de Flandres.

RODES ou SAINTE AGHTENRODE : Seigneurie en Brabant, qui fut érigée en comté, par lettres du roi catholique du 2 Mai 1651. en faveur de *Thomas* Lopez de Ullon, chevalier de l'ordre d'Axis, baron de Limele, ſeigneur de Rodes, Bierges, & de la Chapelle Saint Lambert, du conſeil de guerre de S. M. C.

RODES, en Dauphiné : *Parti d'argent & de ſable à 13 étoiles miſes en pal de l'un en l'autre.*

RODÉS : On croit que les comtes de Rodés ont une commune origine avec les comtes de Toulouſe, car on trouve pluſieurs comtes de Toulouſe, qualifiés comtes de Rodés. Le premier dont on ait connoiſſance eſt *Bernard*, comte bénéficiaire de Rodés. Le comté de Rodés étant devenu héréditaire ſous le regne de Charles le ſimple, ceux qui le poſſédoient étoient indépendants des comtes de Toulouſe, *Ermingaud*, marquis de Goſſi, fut le premier comte héréditaire de Rouergue ou de Rodés : il étoit frere, ou de même maiſon que *Raimond III.* ſurnom-

mé *Ponſe*, comte de Toulouſe. Sa poſtérité a fini à *Hugues* comte de Rodés. Il vivoit encore en 1161. Il n'eut qu'une fille *Berthe*, comteſſe de Rodés, mariée en 1051. à *Robert II.* comte d'Auvergne & de Gevodan, morte ſans enfants l'an 1063. ou 1064. ſon comté paſſa à *Guillaume V.* comte de Toulouſe.

Les armes de ces anciens comtes de Rodés : *de gueule au lion d'or.*

Les vicomtes de Rodez & de Carlat devinrent comtes de Rodez par acquiſition, & les comtes de cette ſeconde race étoient vaſſaux des comtes de Toulouſe, & ne poſſédoient du Rouergue que le comté de Rodez. Ils portoient : *de gueule au léopard lionné d'or.*

Le premier vicomte de Rodez eſt *Richard* qui vivoit en 1049. ſous le regne du roi Robert Hugues II. du nom, vicomte de Carlat en partie ; un de ſes deſcendants au cinquieme degré fut le premier qui prit le titre de comte de Rodez. Il mourut avant l'an 1159. Le dernier de ces comtes fut *Henri II.* du nom, comte de Rodez, vicomte de Carlat, &c. mort à la fin de 1303. *Sicile* de Rodés ſa quatrieme fille ſucceda au comté de Rodez, en rendit hommage au roi avec *Bernard* d'Armagnac ſon mari (*a*).

Ainſi finit la ſeconde race des comtes de Rodez, qui n'étoient pas de la même dignité que ceux de la premiere race. Ceux-ci ne relevoient que du roi, & poſſédoient tout le Rouergue. Les ſeconds étoient vaſſaux des comtes de Toulouſe ; mais ils ne laiſſoient pas de s'attribuer pluſieurs droits de ſouveraineté, comme de s'intituler comtes par la grace de dieu, d'ennoblir, de donner grace aux criminels, de battre monnoie à leur coin, & d'impoſer ſur leurs vaſſaux. *Voyez* l'abregé hiſtorique & généalogique des comtes & vicomtes de Rouergue & de Rodez, imprimé à Rodez en 1682.

RODULF, de Provence : *échiqueté d'or & de gueule, au chef de gueule, chargé d'une lice ou pont de bois d'or, & d'une étoile de même.*

Autre RODULF, de Provence : *de gueule à un lion d'or, couronné de même.*

RŒUX : *Voyez* TRASIGNIES.

ROGER (de) : Maiſon ancienne & diſtinguée par ſa nobleſſe & par ſes emplois en Languedoc. Il en eſt parlé dans l'hiſtoire de Carcaſſone. Le premier dont il ſoit fait mention eſt *Guillaume* de Roger, Damoiſeau, ſeigneur de Cahuſac, & co-ſeigneur de Varegne, qui prêta ſerment de fidélité pour cette derniere terre en 1271. *Louis-Joſeph* de Roger de Cahuſac, marquis de Caux, ſeigneur d'Herminis, a épouſé le dix-neuvieme Décembre 1530. *Jeanne-Louiſe* Doſſun : fille de *Gaſpard*, marquis de Doſſun, & de *Marie-Charlotte* de Pons de Feuquieres. De ce mariage eſt née le 12 Novembre 1731. *Henriette-Pauline* de Roger de Cahuſac, demoiſelle de Caux. *Voyez* le nouveau ſuppl. de Moreri.

Les armes : *à trois pals ondés d'azur.*

ROGER ou ROGIER : Mai-

(a) *Par cette alliance le comté de Rodez fut uni à celui d'Armagnac ; & les biens de la maiſon d'Armagnac entrerent depuis dans celle d'Albret, dont le roi Henri IV. fut héritier.*

ſon originaire du Limoſin, qui a donné deux papes à l'Egliſe. Le premier fut *Pierre* Rogier, moine de l'ordre de Saint Benoît, ſucceſſivement abbé de Fecamp, & de la Chaiſe-Dieu, évêque d'Arras, chancelier ou garde des ſceaux de France, archevêque de Sens & de Rouen, créé cardinal le 18 Décembre 1337. & élû pape le 6 Décembre 1352. ſous le nom de *Clement VI.* Le ſecond, un autre *Pierre* Rogier, créé cardinal en 1348. par le pape *Clement VI.* ſon oncle, puis pape ſous le nom de *Gregoire XI.* en 1371. il mourut le 27 Mars 1378.

Le premier que l'on connoiſſe du nom de Rogier, eſt *Pierre* Rogier I. du nom, ſeigneur de Roziers en Limoſin, grand-pere du pape *Clement VI.* & biſayeul du pape *Gregoire XI.* *Guillaume* Rogier, petit-fils du précédent ſeigneur de Roziers, de Chambon, de Beaufort en Vallée au pays d'Anjou, &c. fut en grand crédit auprès du roi, & du duc de Normandie, après l'élevation de *Pierre* ſon frere au ſouverain pontificat ſous le nom de *Clement VI.* il acquit pluſieurs terres conſidérables, & il ne vivoit plus le 24 Juillet 1383. Il fut marié trois fois. Il eut de *Marie* Chambon ſa premiere femme, *Guillaume III.* qui ſuit : *Pierre*, pape ſous le nom de *Gregoire XI.* Rogier, comte de Beaufort, mort ſans poſtérité, & *Nicolas*, tige de la branche des ſeigneurs d'Hermenc. De ſon ſecond mariage avec *Guerine* de Canillac, ſortit le *Marquis* de Beaufort, auteur de la branche des ſeigneurs de Canillac ; du troiſieme mariage avec *Catherine-Adhemar* de Montheil, vint *Raimond* de Beaufort, vicomte de Valerne, mort ſans poſtérité en 1420.

*Guillaume* Roger III. du nom, l'aîné de tous ſes enfants, comte de Beaufort, acquit en 1340. la vicomté de Turenne, de *Cecile* de Cominges, ſœur aînée de ſa femme, *Eleonore* de Cominges, moyennant la ſomme de cent quarante-cinq mille florins d'or. *Raimond* ſon fils, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, eſt célebre dans l'Hiſtoire, par les différends qu'il eut avec le pape *Clement VII.* auquel il demanda les biens meubles du feu pape *Gregoire XI.* ſon oncle, & pluſieurs ſommes de deniers qui lui étoient dûes. Il eut de *Marie* d'Auvergne ſon épouſe, *Antoinette*, comteſſe de Beaufort, & vicomteſſe de Turenne, mariée le 13 Décembre 1393. à *Jean* le Meingre, connu ſous le nom de maréchal de Boucicault. Elle mourut en 1416. & inſtitua ſon mari ſon héritier en toutes ſes terres, ſa vie durant. *Eleonore* de Beaufort, ſœur de *Raimond*, devint, après ſa niece, comteſſe de Beaufort, & vicomteſſe de Turenne. Elle épouſa en 1370. *Edouard*, ſeigneur de Beaujeu & de Dombes. N'en ayant point eu d'enfants, elle fit ſon héritier à la vicomté de Turenne, & en ſes terres d'Auvergne & de Provence, *Amanjeu* de Beaufort ſon couſin, & mourut en 1420.

*Nicolas* de Beaufort, quatrieme fils de *Guillaume II.* du nom, comte de Beaufort, & de *Marie* de Chambon ſa premiere femme, fut ſeigneur d'Hermenc, par la donation que lui en fit ſon pere lors de ſon mariage. Il a fait la branche des ſeigneurs d'Hermenc, vicomtes de Turenne. Son

fils *Pierre* de Beaufort, n'eut de *Blanche* de Gimel ſon épouſe, qu'*Anne* de Beaufort, vicomteſſe de Turenne, & comteſſe de Beaufort, qu'elle porta en mariage avec pluſieurs autres terres en 1444. à *Agne* de la Tour IV. du nom, ſeigneur d'Oliergues; & *Catherine* de Beaufort, mariée le 25 Septembre 1445. à *Louis*, fils aîné de *Charles*, comte de Ventadour.

*Marquis* de Beaufort, fils de *Guillaume* Roger II. du nom, comte de Beaufort, & de *Guerine* de Canillac, ſa ſeconde femme, a fait la branche des ſeigneurs de Canillac. *Jacques* de Beaufort, marquis de Canillac, ſon petit-fils, n'eut point d'enfants de *Jacqueline*, fille de *Jean V.* ſire de Crequi, & de *Louiſe* de la Tour. Il donna par contrat du dernier Avril 1511 à *Jacques* de Montboiſſier, ſon filleul, le marquiſat de Canillac, & ſes autres terres & ſeigneuries, à condition de porter le nom & les armes de Beaufort. Ce qu'il confirma en le mariant, le 28 Avril 1513.

Les armes: *d'argent à la bande d'azur, accompagnée de 6 roſes de gueule en orle.* Voyez MONTBOISSIER.

ROGER DE BOURNONVILLE, en Picardie: *d'argent à 3 léopards de ſable, au chef de même, chargé de 3 roſes d'argent.*

ROGIER: *Joſeph-Eugene* Rogier, devenu heritier de la maiſon de Kerveno, par la mort de *Charlotte*, femme de *Louis* de Bourbon Malauſe, & comme petit-fils de *Catherine* de Kerveno, mariée en 1588. à *François* Rogier, ſeigneur de la Villeneuve, procureur général, puis préſident au parlement de Rennes, obtint en 1639. que la ſeigneurie de la Villeneuve, fût érigée en comté. Il étoit fils de *Jean* Rogier, préſident à mortier au parlement de Rennes, & de *Calliope* d'Argentré. Il avoit épouſé *François* de Bourneuf de Cucé.

Les armes: *d'hermines à une trompe de ſable, enguichée de gueule.*

ROGRET DE LUSIGNAN: *Charles-Louis* de Rogret de Luſignan, marquis de Champinelles, mourut le 27 Avril 1756. âgé de 81 ans. Il avoit été premier maître d'hôtel de feu M. le duc de Berri.

Les armes: *gironné d'argent & de gueule de 8 pieces.*

ROGUES, en Picardie: *de gueule à la faſce d'argent.*

ROHAN: Le vicomté de Rohan eſt un démembrement de celui de Porhoët, & fut donné en partage à *Alain* quatrieme fils d'*Eudon*, premier vicomte de Porhoët & de Rennes. Il fit bâtir le château de Rohan, dont ſa poſtérité prit le nom. Il mourut en 1128.

*Eon* de Rohan, ſixieme fils d'*Alain VI.* qui vivoit en 1303. a fait la branche des ſeigneurs de l'Iſle & du Poulduc. On en parlera plus bas.

*Charles* de Rohan, fils de *Jean*, premier vicomte de Leon, par ſa premiere femme, eſt la tige des ducs de Montbazon. *Jean I.* teſta le 24 Février 1396.

*Alain VIII.* vicomte de Rohan, mort le 25 Juillet 1429. fit rentrer le comté de Porhoët dans la race de ſes anciens poſſeſſeurs, d'où il a paſſé dans la maiſon de Chabot, au milieu du dernier ſiécle.

Dans le treizieme ſiécle une branche aînée de cette maiſon eut en mariage la Sirie ou haute baronnie (depuis duché-pairie) de

Retz en Bretagne, dont une héritiere disposa en 1401. en faveur d'une branche de la maison de Laval-Montmorenci, & qui a été successivement possédée par les anciennes maisons de Chauvigni, & d'Annebaut, jusqu'à ce qu'elle ait été acquise par celle de Gondi.

En 1600. une héritiere d'une branche cadette de celle du duc de Rohan Chabot porta le comté de Charni, avec la charge de grand écuyer de France dans la maison de Lorraine, où elle est encore.

*Henri* vingtieme vicomte de Rohan, en commençant à *Alain*, quatrieme fils d'*Eudon*, premier prince ou sire de Leon, petit-fils du vicomte *René I.* & *d'Isabelle* d'Albret, princesse de Navarre, & aussi sire ou prince de Soubise en Aunis, & baron de Frontenai en Saintonge, du chef de *Catherine* l'Archevêque de Parthenai sa mere, fut créé duc-pair de Rohan pour seuls hoirs mâles, en Avril 1603. comme étant chef de sa maison. Il mourut sans enfants mâles le 13 Avril 1638.

*Benjamin* son frere cadet, sire de Soubise, & baron de Frontenai par partage de son aîné, créé duc de Frontenai en Juillet 1626. mais non reçû, mourut retiré en Angleterre, & non marié, en 1641. ou 1642.

*Marguerite*, fille unique & héritiere de *Henri* son pere, premier duc de Rohan, & après lui dame du duché, ainsi que de Soubise & de Frontenai après son oncle, épousa le 6 Juin 1645. *Henri* Chabot, comte de S. Aulaye, depuis duc de Rohan, sur brevets des mois de Février & Mai même année 1645. portant promesse de conservation des honneurs accordés par *Henri IV.* au vicomte de Rohan, comme parent le plus proche de ce roi; dans la ligne d'*Albret*, & même son héritier présomptif en Navarre avant la naissance de ses enfants, & aussi descendu par meres des ducs de Bretagne, des rois d'Ecosse, & de plusieurs branches de la maison royale.

C'est en vertu de pareils brevets de 1649. & de 1669. accordés aux princes de Guemené, ducs de Montbazon & autres, qu'ils jouissent des honneurs de princes étrangers, comme étant devenus chefs des noms & armes, par la mort de *Henri*, premier duc de Rohan.

*Tancrede*, fils prétendu du même duc de Rohan, tué à la bataille de la porte Saint Antoine à Paris le 2 Juillet 1652. fut débouté des nom & armes de la maison de Rohan, par arrêt du 26 Février 1646.

*Henri* Chabot, seigneur de S. Aulaye, marié, comme on l'a dit, à *Marguerite*, dame du duché de Rohan, avec substitution expresse des nom & armes pleines à leurs fils aîné, recréé duc & pair de Rohan, pour seuls hoirs mâles, en Décembre 1648. tant en considération de ce mariage, que pour la haute noblesse de la maison de Chabot, & reçu le 15 Juillet 1652. mourut le 27 Juillet 1655. & son épouse le 9 Avril 1684.

*Louis* unique fils, duc de Rohan après son pere, maintenu le 26 Août 1704. par arrêt du conseil d'Etat, dans la substitution des nom & armes pleines de Rohan, contre les prétentions des princes de Guemené, ducs de Montbazon & autres, depuis appellé duc de Rohan Chabot, est mort le 18. Août 1727. sa sœur

*Anne* a été mariée le 17 Avril 1663. à *François* de Rohan, frere cadet du duc de Montbazon, *Louis II.* pour lors appellé comte de Rochefort. Elle lui apporta en dot Frontenai, & Soubise, érigé en principauté. Elle est mere d'*Hercule Meriadec*, appellé prince de Rohan, depuis duc de Rohan-Rohan, qui reçoit par elle l'honneur de la descendance de la maison d'Albret, comme elle l'avoit reçu elle-même par *Marguerite* de Rohan sa mere.

Les enfants de *Louis* duc de Rohan sont,

1. *Louis-Bretagne-Alain*, fils aîné qui suit : 2. *Gui-Auguste* : 3. *Charles-Annibal*, & 4. *Anne-Henriette-Charlotte*,

*Louis-Bretagne-Alain*, fils aîné de *Louis* duc de Rohan, duc après son pere, toujours appellé prince de Leon, & aussi seigneur des duchés de Roquelaure & du Lude, par son mariage avec *Françoise*, fille aînée d'*Antoine-Gaston* duc de Roquelaure, maréchal de France, est mort le 10 Août 1738.

*Louis-Marie-Bretagne-Dominique*, né le 17 Janvier 1710. nommé duc de Rohan, après *Louis* de Rohan Chabot son ayeul, mort le 18 Août 1727. devenu propriétaire du duché & des autres biens de la maison, par la mort de son pere le 10 Août 1738. colonel d'un régiment d'infanterie de son nom ; fait brigadier d'infanterie, le 20 Février 1743. a épousé le 19 Décembre 1735. *Charlotte-Rosalie* de Châtillon, fille du premier lit du feu duc de ce nom, née le 6 Mai 1719. & ci-devant une des dames de madame la Dauphine.

Leurs enfants sont un fils & une fille, sçavoir,

*Louis-Bretagne-Charles* de Rohan-Chabot, appellé prince de Leon, né le 12 Novembre 1747.

*Gabrielle Sophie* de Rohan, fille unique, née le 27 Février 1743.

Le duc de Rohan a un frere & une sœur qui sont,

*Louis-Auguste*, ci-devant appellé vicomte de Rohan, aujourd'hui vicomte de Chabot, seigneur, baron de Montesquiou en Gascogne, par succession de la maison de Roquelaure, né le 10 Juin 1722. d'abord destiné à l'état ecclésiastique, & appellé l'abbé de Leon, puis fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, brigadier de cavalerie le 19 Octobre 1746. maréchal de camp le 10 Mai 1748. A pris le titre de vicomte de Chabot, en vertu de lettres patentes du 27 Mai 1751. portant confirmation en sa faveur & en celle des autres cadets de la maison, d'une substitution du comté de Jarnac en Angoumois, à charge du nom & des armes seuls de Chabot, nonobstant d'autres lettres du 19 Sept. 1646. en vertu desquelles les cadets du duc de Rohan, étoient obligés de joindre les nom & armes de Rohan à ceux de Chabot ; a épousé le premier Février 1752. *Marie-Jeanne-Olimpe* de Bonnevie, fille unique & héritiere de feu *Jean-Charles*, seigneur des marquisat & ville de Vervins en Picardie, châtelain de Voulpais, & autres terres ; conseiller au parlement de Paris, petite fille par sa mere de *Pierre-Jacques* Moreau, sieur de Nassigni, ci-devant président & aujourd'hui conseiller d'honneur au parlement, né le 8 Septembre 1737.

*Marie-Louise* sœur du duc de Rohan, & du vicomte de Cha-

bot, mariée à *Daniel-François* de Gelas d'Ambres, chevalier des ordres, appellé comte de Lautrec.

Le duc de Rohan a deux oncles & une tante, qui ſont,

1. *Gui-Auguſte*, ci-devant appellé chevalier de Rohan, aujourd'hui comte de Chabot, ſeigneur de Kerguénec & autres terres en Bretagne, lieutenant général des armées, &c. né le 18 Aout 1683. d'abord meſtre de camp d'un régiment de dragons de ſon nom; fait brigadier en Janvier 1709. maréchal de camp le 1 Février 1719. lieutenant général le 21 Février 1734. marié en premieres noces le 7 Février 1729. à *Yonne-Silvie* du Breil, fille de *Charles*, ſeigneur, marquis de Rays en Bretagne, chevalier de l'ordre de Saint Lazare, &c. morte le 15 Juillet 1740. & en ſecondes à *Marie-Scolaſtique-Appollonie* Howard-Stafford, ſœur de feu *Guillaume* Howard, ſubſtitué au nom & armes de Stafford, & Lord comte de Stafford, pair d'Angleterre, &c. né le 20 Février 1721. & marié le 25 Mai 1744.

Il a eu du premier lit, *Louis-Antoine-Auguſte*, auſſi appellé comte de Chabot, né le 20 Avril 1733. aujourd'hui colonel dans le régiment des grenadiers de France

*Charles-Roſalie*, né le 9 Juillet 1740. appellé à la ſubſtitution du comté de Jarnac, au défaut de la poſtérité du vicomte de Chabot.

*Marie-Silvie*, fille unique, née le 12 Décembre 1729. mariée au marquis de Clermont d'Amboiſe, lieutenant général des armées, auparavant veuf d'une ſœur du duc de Fitz-James.

2. *Charles-Annibal*, autre oncle du duc de Rohan, ſeigneur, comte de Jarnac, ſur Charente, ancien colonel d'infanterie, né le 14 Janvier 1687. devenu comte de Jarnac par ſon mariage, en 1715. avec *Anne-Marie Louiſe* Chabot de Jarnac, ſa couſine au quatrieme degré, née en 1690. fille unique & héritiere de feu *Gui-Henri*, ſeigneur comte de Jarnac, chef des nom & armes de Chabot, mort le 6 Novembre 1690. & de *Charlotte-Armande* de Rohan Guemené, tante du prince de Guemené de Montbazon, aujourd'hui comteſſe douairiere de Pons; par ſon ſecond mariage avec feu *Pons* de Pont, ſeigneur comte de Roquefort, pere du vicomte de Pons d'aujourd'hui. La comteſſe de Jarnac avoit épouſé en premieres noces au mois de Juillet 1709. *Paul-Auguſte-Gaſton* de la Rochefoucauld Montendre, auſſi comte de Jarnac par ce mariage, mort ſans enfants le 19 Juin 1714. Jalouſe de conſerver le nom de Jarnac, qui n'eſt point inférieur à beaucoup d'autres, elle a fait la ſubſtitution de ce comté, comme on l'a déja dit plus haut, en faveur du vicomte de Chabot, & du ſecond fils du comte de Chabot.

*Anne Henriette-Charlotte*, tante du duc de Rohan, née le 18 Janvier 1682. mariée le 18 Juin 1710. à *Alphonſe-Dominique-François* de Berghes, ſeigneur, prince de Grimberghen, grand d'Eſpagne, chevalier de la toiſon d'or, gouverneur de Bruxelles, &c. frere de la feue princeſſe de Grimberghen, mort ſans enfants le 4 Avril 1720. eſt morte au mois de Mai 1751.

ROHAN MONTBAZON: *Charles* de Rohan, fils de *Jean I.* & de *Jeanne* de Navarre ſa ſecon-

de femme a fait la tige des ducs de Montbazon.

*Louis*, prince de Guemené en Bretagne, & comte de Montbazon en Tourraine, par érection de ces terres en principauté, & comté au mois de Février 1547. eſt pere de *Louis* de Rohan.

*Louis* de Rohan, d'abord comte de Montbazon par ceſſion de ſon pere, depuis créé duc pour ſes ſeuls hoirs & deſcendants mâles en Mai 1588. & reçu en Avril 1589. eſt mort le premier Novembre de la même année ſans poſtérité. Le duché eſt retourné au prince de Guemené ſon pere, qui en a joui, mais ſans qualité juſqu'en 1594.

*Hercule*, frere cadet du premier duc, d'abord comte de Rochefort en Yveline, puis poſſeſſeur du duché, par ceſſion de ſon pere, du conſentement d'un ſecond frere aîné, nommé *Pierre* (*a*), confirmé dans le titre de duc & pair en Mars 1594. avec rang, du jour de la premiere érection, & reçu en parlement le treize Mars 1595. eſt mort le 16 Octob. 1654. & a laiſſé deux fils, *Louis* & *François*.

*Louis II.* fils aîné d'*Hercule*, d'abord nommé comte de Rochefort, puis duc après ſon pere, & prince de Guemené, comte de Montauban, par ſon mariage avec *Anne* de Rohan ſa couſine germaine, fille unique de ſon oncle *Pierre*, prince de Guemené, eſt mort le 19 Février 1667. & a laiſſé deux fils, *Charles* & *Louis*.

*François*, frere cadet de *Louis II.* d'abord nommé comte de Rochefort, puis prince de Soubiſe, eſt mort le 24 Août 1712. Il eſt la tige des princes de Rohan & de Soubiſe, ducs de Rohan-Rohan. *Voyez* plus bas ROHAN-SOUBISE.

*Charles I.* fils aîné de *Louis II.* eſt mort le 3 Juillet 1699. & a laiſſé deux fils *Charles II.* & *Jean Baptiſte-Armand*.

*Louis*, frere cadet de *Charles I.* appellé chevalier de Rohan, & grand veneur de France a été décapité le 27 Novembre 1674.

*Charles II.* fils aîné de *Charles I.* eſt mort le 10 Octobre 1727.

*Jean-Baptiſte-Armand*, frere cadet du précédent, d'abord appellé comte, puis prince de Montauban, étoit mort ſans poſtérité le 4 Octobre 1704.

*Charles II.* a laiſſé trois fils, *François-Armand*, *Louis-Henri-Caſimir* & *Hercule Meriadec*.

*François-Armand*, fils aîné, appellé prince de Montbazon eſt mort ſans poſtérité le 26 Juin 1717. Il avoit épouſé *Louiſe-Julie* de la Tour d'Auvergne, fille de *Godefroi-Henri*, duc de Bouillon, mort le 1 Novembre 1750.

*Louis-Henri-Caſimir*, ſecond fils de *Charles II.* d'abord comte de Rochefort, puis chanoine régulier de Sainte Croix de la Bretonnerie, eſt mort en 1748. ou 1749.

*Hercule-Meriadec*, troiſieme fils de *Charles II.* chef du nom & des armes de Rohan, né le 19 Novembre 1680. d'abord nommé comte de Rochefort, puis prince de Montbazon, après *François-Armand* de Rohan ſon frere aîné, devenu duc de Montbazon, en Tourraine, prince de Guemené,

(a) *Prince de Guemené, comte de Montauban, &c. par ceſſion de ſes droits ſur le duché de Montbazon, mort ſans enfants mâles vers* 1620.

comte de Montauban en Bretagne, baron de Coupevrai en Brie, & du Verger en Anjou, par la mort de *Charles* de Rohan, duc de Montbazon, ſon pere, arrivée comme on l'a dit, le 10 Oct. 1727. a épouſé le 3 Août 1718. *Louiſe-Gabrielle-Julie* de Rohan Soubiſe, fille cadette du feu prince de Rohan, duc de Rohan-Rohan, & tante du prince de Soubiſe, duc de Rohan-Rohan d'aujourd'hui, née le 11 Août 1704. leurs enfants ſont,

1. *Jules-Hercule-Meriadec* de Rohan Guemené fils aîné rapporté ci-après.

2. *Louis-Armand-Conſtantin* de Rohan-Guemené, chevalier de l'ordre de Malte, lieutenant de vaiſſeau, appellé le chevalier de Rohan, né le 19 Avril 1732.

3. *Louis-René-Edouard*, appellé abbé de Rohan, né le 25 Septembre 1734. reçu chanoine de Straſbourg en 1745.

4. *Ferdinand-Maximilien-Meriadec*, nommé prince Ferdinand, né le 7 Novembre 1738. reçu chevalier de Malte le 1 Mai 1742.

5. *Charlotte-Louiſe*, ſœur aînée des précédents, née le 22 Mars 1722. mariée en Eſpagne le 30 Octobre 1737. à *Philippe-Victor-Amé* Ferrero, ſubſtitué au nom de Fieſco, ou Fieſque, ſeigneur, prince de Maſſeran en Piémont, marquis de Creve-cœur & autres lieux, grand podeſta de Sandilian, grand d'Eſpagne, chevalier des ordres de la toiſon d'or, & de Saint Janvier, commandeur dans celui de Calatrava, lieutenant général des armées du roi catholique, gentilhomme de ſa chambre avec exercice, & capitaine de la compagnie italienne des gardes du corps du même roi.

6. *Genevieve-Armande-Eliſabeth*, autre ſœur, religieuſe de l'ordre de cîteaux à l'abbaye de Panthemon à Paris, née le 18 Novembre 1724.

*Jules-Hercule-Meriadec* de Rohan-Guemené, appellé d'abord prince de Montbazon, aujourd'hui prince de Rohan, né le 25 Mars 1726. colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, a épouſé le 19 Février 1743. *Marie-Louiſe-Henriette-Jeanne* de la Tour-Bouillon, fille du duc de Bouillon d'Albret, pair de France, &c. née le 15 Août 1725. Ils ont un fils unique nommé,

*Henri-Louis-Marie*, appellé prince de Guemené, né le 31 Août 1745.

*Charles* de Rohan-Guemené, ſeigneur, comte de Rochefort en Yveline, lieutenant général des armées du roi, nommé prince de Montauban, né le 7 Août 1693. d'abord colonel du régiment de Picardie, brigadier d'infanterie le 1 Février 1719. maréchal de camp le 18 Octobre 1734. lieutenant général le 20 Février 1743. eſt le frere cadet du Prince de Guemené, duc de Montbazon. Il a épouſé le 23 Septembre 1722. *Eléonore-Eugenie* Bethiſy de Mezières, fille de feu *Eugene-Marie*, lieutenant général des armées du roi, appellé marquis de Mezières, & ſœur d'*Eugene-Eléonor*, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Longwy, appellé marquis de Mezières, &c. née vers 1702. & la plus ancienne Dame du Palais de la reine.

Leurs enfants ſont,

1. *Charles-Armand-Jules* de Rohan-Guemené, nommé prince de Rochefort, colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, né le 30 Août 1729.

2. *Eugene-Hercule-Camille*, chanoine de Straſbourg, tréſon-

cier ou chanoine noble de l'Egliſe de Liége, appellé le *prince Camille*, né le 6 Avril 1737.

3. *Eléonore Louiſe-Conſtance*, fille aînée du prince de Montauban, née le 15 Janvier 1728. mariée en Eſpagne le 3 Juillet 1742. à *Jean-Guillaume-Auguſtin* de Merode, ſeigneur, marquis de Werterloo en Brabant, comte de l'Empire, grand d'Eſpagne, &c. appellé comte de Merode.

4. *Louiſe-Julie Conſtance*, mariée au comte de Brionne, prince de la maiſon de Lorraine.

*Armand-Jules* de Rohan Guemené, archevêque, duc de Rheims, premier pair eccléſiaſtique de France, légat né du ſiége apoſtolique, primat de la Gaule Belgique, abbé commendataire du Gar, diocèſe d'Amiens, de Gorze, au diocèſe de Metz, grand doyen, & chanoine de l'égliſe de Straſbourg, autre frere cadet du prince de Guemené, duc de Montbazon, eſt né le 10 Février 1695. a été ſacré le 23 Août 1722. & reçu au parlement comme pair le 26 Janvier 1723.

*Louis-Conſtantin* de Rohan Guemené, ci-devant chevalier de Malte, & capitaine de vaiſſeau, appellé prince Conſtantin, né le 24 Mai 1697. fait chanoine de Straſbourg en 1732. nommé à l'abbaye de Lire, diocèſe d'Evreux en 1734. premier aumônier du roi en Mars 1748. abbé de Saint Epore, diocèſe de Toul en 1749. tréſorier de Rheims en Novembre 1750. évêque de Straſbourg en Juillet 1756. après la mort du cardinal de Soubiſe, eſt le dernier frere du prince de Guemené, duc de Montbazon.

Le même prince de Guemené, duc de Rohan, a pour ſœur unique *Angélique-Eléonore* de Rohan-Guemené, née le 14 Août 1691. religieuſe profeſſe de l'abbaye de Jouarre, au diocèſe de Meaux le 27 Octobre 1709. elle a été nommée à l'abbaye de Préaux, Diocèſe de Liſieux le 27 Novembre 1729. & transférée à Marquette le 8 Août 1731.

*François*, frere cadet de *Louis II.* prince de Guemené, comte de Montauban & mort le 24 Août 1714. a fait la tige des princes de Rohan & de Soubiſe, & a laiſſé d'*Anne* de Rohan-Chabot, dame de Frontenay & de Soubiſe,

*Hercule-Meriadec*, nommé prince de Rohan, créé duc-pair de Rohan-Rohan, pour hoirs mâles, & par mutation du nom de Frontenay en Octobre 1714. reçu le 18 Décembre: il a épouſé en premieres noces *Anne-Geneviève* de Levis, fille de *Louis-Charles*, duc-pair de Vantadour, & de *Charlotte-Eléonore-Magdelene* de la Motte Houdancourt, gouvernante du roi & des enfants de France; & en ſecondes noces *Marie-Sophie*, fille de *Philippe-Egon*, marquis de Courcillon, auparavant veuve de *Charles-François* d'Albert d'Ailly, duc de Pequigny: il eſt mort le 26 Janvier 1749. ſans enfants de ce dernier mariage. Sa veuve nommée Princeſſe douairiere de Soubiſe, eſt la belle grand-mere du prince de Soubiſe.

Il y a eu du premier lit *Louis-François-Jules*, appellé *Prince de Soubiſe*, marié à *Anne Julie-Adélaïde* de Melun, fille de Louis, prince d'Epinoy, & d'*Eliſabeth* de Lorraine, derniere de la branche de l'Iſlebonne & de Commerci: il eſt mort le 6. Mai 1724. & a laiſſé pluſieurs enfants

ci-dessous mentionnés.

*Armand Gaston*, frere cadet de *Hercule-Meriadec*, né le 14 Juin 1674. d'abord nommé coadjuteur de Strasbourg, sacré évêque titulaire de Tibériade le 26 Juin 1701. puis possesseur en Juin 1704. créé cardinal le 18 Mai 1712. grand aumônier de France en 1713. connu sous le nom de *Cardinal de Rohan*, est mort le 19 Juillet 1749.

*Charles*, fils aîné de *Louis-François-Jules*, né le 16 Juillet 1715. nommé prince de Soubise après son pere, mort le 6 Mai 1724. duc de Rohan-Rohan, par mutation du nom de Fontenai, en Saintonge, pair de France, seigneur, prince de Soubise dans la même province, & d'Epinoy en Flandres, comte de la Voute & de Tournon en Dauphiné, seigneur de l'ancien duché-pairie, aujourd'hui vicomté de Joyeuse en Vivarais, & de beaucoup d'autres terres, par succession des maisons de Melun, Levis-Ventadour, & Avaugour-Vertus, capitaine-lieutenant des Gendarmes de la garde le 11 Novembre 1734. brigadier de cavalerie du 1 Janvier 1740. maréchal de camp le 14 Mai 1743. lieutenant général des armées du roi, le 25 Janvier 1748. devenu duc de Rohan-Rohan & gouverneur de Champagne le 26 Janvier 1749. par la mort de *Hercule-Meriadec*, son ayeul paternel; nommé au gouvernement de Flandres, en échange de celui de Champagne le 26 Septembre 1751. a été marié en premieres noces le 29 Décembre 1734. à *Anne-Marie-Louise* de la Tour, sœur du troisieme lit du duc de Bouillon, & héritiere par sa mere du marquisat de Gordes, & comté de Moncha en Dauphiné, morte le 19 Septembre 1739. en secondes le 5 Novembre 1741. à *Therese*, née princesse de Savoye, fille du feu prince de Carignan, morte le 5 Avril 1745. & en troisiemes noces le 24 Décembre 1745. à *Anne-Victoire-Marie-Christine*, née princesse de Hesse-Rheinsfeld, fille de *Joseph*, prince héréditaire de Hesse à Rheinsfeld, & niéce de la seconde femme du roi de Sardaigne, & de la feue duchesse de Bourbon, mere de monsieur le prince de Condé, née le 25 Décembre 1728.

Il a eu du premier lit *Charlotte-Godefride-Elisabeth* de Rohan, héritiere par sa mere des marquisat de Gordes, & comté de Moncha, appellée Mademoiselle de Soubise, née le 7 Octobre 1737. mariée le 17 Juin 1753. à *Louis-Joseph* de Bourbon, prince de Condé, dont un fils duc de Bourbon & une fille.

*Victoire-Armande-Josephe*, fille unique du second lit, est née le 28 Décembre 1743.

*Armand* de Rohan-Soubise, frere du prince de Soubise, né le 1 Décembre 1717. a été d'abord fait chanoine de Strasbourg en 1730. & appellé l'abbé de Vantadour, nommé à l'abbaye de S. Epre, diocèse de Toul en 1736. à celles de Murbach & Laure, réunies en 1737. reçu à l'académie françoise le 30 Décembre 1741. élu coadjuteur de Strasbourg le 21 Mai 1742. sacré évêque sous le titre de Ptolemaïde en Palestine le 30 Juillet suivant, reçu en survivance de la charge de grand aumônier de France, le 2 Janvier 1745. commandeur de l'ordre du Saint Esprit le 6 du même mois, créé cardinal le 10 Avril 1747. devenu évêque de Strasbourg & grand

aumônier de France le 19 Juillet 1749. par la mort du cardinal de Rohan ſon grand oncle, a eu la même année l'abbaye de la Chaiſe-Dieu, en ſe démettant de celle de Saint Epre. Il eſt mort à la fin de Juin 1756.

*Marie-Louiſe*, ſœur du prince de Soubiſe, mariée au feu comte de Marſan, fils aîné du prince de Pons.

Le prince de Soubiſe avoit pour grande tante *Marie-Eleonore*, abbeſſe d'Origny, au diocèſe de Laon,, née le 25 Août 1679. & morte le 2 Novembre 1753. & a pour tantes.

1. *Louiſe-Françoiſe* de Rohan-Soubiſe, mariée à feu *Gui-Paul-Jules*, dernier duc de Mazarin.

2. *Marie-Eliſabeth-Angélique-Gabrielle*, mariée au duc d'Hoſtun Tallard, morte le 3 Janvier 1754. gouvernante des enfants de France, & ſurintendante de leur maiſon & éducation.

3. *Louiſe-Gabrielle-Julie*, mariée au prince de Guemené, duc de Montbazon.

D'*Eon* de Rohan, ſixieme fils *d'Alain IV.* vicomte de Rohan, qui vivoit en 1303. eſt ſortie la branche des ſeigneurs du Gué, de Liſle, & de Poulduc Cette branche cadette de la maiſon de Rohan en a reçu le partage, comme il paroît par les actes des années 1311. 1317. & 1319. & par le jugement ſouverain des commiſſaires, pour la réformation de la Nobleſſe en Bretagne, du 21 Janvier 1669. elle a été déclarée iſſue d'ancienne chevalerie, comme prouvant ſa jonction avec ſa filiation non interrompue.

*Jean-Baptiſte* de Rohan, nommé comte de Rohan, ſeigneur du Poulduc, établi à la cour d'Eſpagne, actuellement à celle de Parme, eſt le chef de cette branche. Il a épouſé en Eſpagne en 1723. *Louiſe* de Veltoven; leurs enfants ſont,

1. *Jean-Baptiſte-Manuel-Bonaventure* de Rohan, né le 7 Avril 1725.

2. *Jean-Léonard-Gabriel*, né le 6 Mars 1726. un des deux mort, & l'autre eſt chevalier de Malte.

3. *Marie-Pélagie*, née le 24 Janvier 1724. & mariée en 1737. à *François-Auguſtin*, comte de Groeſquer.

Sur l'antiquité de la maiſon de Rohan, la ſéparation des branches de Rohan-Guemené de Montbazon, & de Rohan-Soubiſe, voyez les grands officiers de la couronne, & les regiſtres de monſieur d'Hoſier, l'extrait qu'en fait monſieur l'abbé d'Eſtrées, mémorial 1753. page 137 & ſuivantes; & dans les tablettes généalogiques, partie II. page 78 de M. de Chazét de Nantilly, la liſte des vicomtes, aujourd'hui ducs de Rohan-Chabot, depuis 1128. juſqu'à ce jour.

Les armes de Rohan ſont: *de gueule à 9 macles d'or* 3, 3 & 3.

Celles du prince de Montauban: *écartelé de* Navarre *& de* France, *ſur le tout*, *partie de* Rohan *& de* Bretagne.

Celles du prince de Soubiſe: 8. *piéces*, *au* 1. *d'*Evreux, 2. *de* Navarre, 3. d'Arragon, 4. d'Ecoſſe; *le* 5 *qui eſt le premier de la pointe*, *de* Bretagne, 2. *de* Milan, 3. *de* San-Severino, 4. *de* Lorraine, *ſur le tout*, *parti de* Rohan *&* *de* Bretagne.

ROI DE CHAVIGNI: Maiſon éteinte qui a donné un grand aumônier de France dans *François* le Roi de Chavigni, qui vivoit ſous François I. Il mourut le 18 Octobre 1515. Le premier de cette maiſon dont il ſoit fait men-

tion eſt *Nicolas* le Roi, chevalier, ſeigneur de la Bauſſonniere, qui vivoit au commencement du quatorzieme ſiécle. On trouve *Guillaume* le Roi III. du nom, capitaine de la forteresſe de Montheri ſous le roi Charles VII. en 1436. *René* le Roi, chambellan du roi Louis XI. capitaine de Loudun ſous Charles VIII. mort en 1512. *Louis* le Roi qui ſervit ſous Louis XII. & François I. Il ſe trouva à la bataille de Pavie & vivoit encore en 1554. Le dernier de cette maiſon eſt *François* le Roi, capitaine des gardes du corps du roi après ſon pere, chevalier de l'ordre du S. Eſprit en 1578. Il mourut dans ſon château de Chavigni âgé de 87 ans, en Février 1606. ſans avoir laiſſé d'enfants de ſes deux femmes. Le comté de Clinchamp & la ſeigneurie de Chavigni, paſſerent à ſon petit neveu, *Jacques II.* ſeigneur de Rouville, qui avoit pour ayeule *Magdelene* le Roi.

Les armes : *au 1 & 4 d'argent à la bande de gueule*, qui eſt le Roi : *au 2 & 3 échiqueté d'or & d'azur à la bordure de gueule*, qui eſt de Dreux.

ROI (le), *Voyez* JUMELLES.

ROIRIE : Terre & ſeigneurie en Bretagne, qui étoit poſſedée dès l'an 1450. par *Jean* Tuffin, gentilhomme Breton. *Voyez* TUFFIN.

ROISIN : Noble & ancienne maiſon du Hainault, qui a tiré ſon nom de la terre de Roiſin, l'une des premieres baronnies de cette province. La généalogie de cette maiſon commence à *Alard* de Roiſin, fils de *Baudri*, qui vivoit en 1007. Les biens de la branche aînée de cette maiſon échurent à *Jacqueline* de Roiſin, fille de *Baudri X.* & femme d'*Antoine* de la Foſſe, laquelle les laiſſa à ſa fille aînée, *Anne* de la Foſſe, mariée à *Robert* de la Tramerie, ſeigneur de Roucou-Forêt, gouverneur d'Aire. Il y a deux autres branches ; ſçavoir, celle de Roiſin de Rongies, & celle de Roiſin du Parcq, établies dans les Pays-Bas Autrichiens.

Les terres de Foreſt, Parcq, Bourchapon & Walrlaunois ſituées en Hainault, furent unies & érigées en marquiſat, ſous le nom de Roiſin, par lettres du roi catholique du 5 Mai 1686. en faveur de *Jean-François* de Roiſin, député de la Nobleſſe aux Etats du comté de Hainault, fils d'*Alexandre-François* de Roiſin, & d'*Alix-Iſabelle* de Hennin-l'Etart. Il avoit épouſé *Marie-Thereſe-Hyacinthe* le Danois, fille du comte de Cernai, & de *Marie* de Noyelles, de laquelle il a laiſſé,

1. *François-Joſeph*, marquis de Roiſin, capitaine aux gardes Walones : 2. deux filles.

Les armes : *bandé d'argent & de gueule de 6 pieces.*

ROISSI : Seigneurie en l'Iſle de France, que *Marie-Angelique* d'Aquin a portée en mariage à ſon premier mari, *Louis-Raulin* Rouillé, pere du miniſtre de la marine. *Voyez* ROUILLÉ.

ROLLAND : Lieu, terre ou village ſitué en Suiſſe au Val-Monaſtero, entre les montagnes de Valdera & de Buſſalora, ſur le ruiſſeau, appellé Ramo. Il n'eſt pas douteux que le fameux Gui Allard, qui a travaillé à la généalogie de pluſieurs anciennes maiſons, & qui eſt auteur du Nobiliaire de Dauphiné, ou diſcours hiſtorique des familles nobles qui ſont dans cette province, avec le blaſon de leurs armoiries, impri-

mé à Grenoble avec privilége du roi en 1679. avoit connoiſſance que la famille de Rolland, dont il eſt parlé dans ſon nobiliaire, venoit probablement de la Suiſſe, & du même lieu de Rolland ci-deſſus mentionné, puiſqu'il s'y explique en ces termes :

*Rolland* : Il y a deux cens ans, que l'un de cette race vint de la comté de Bourgogne en cette province, où ſa poſtérité parut quelque tems, puis elle ſe retira dans le Comtat Veneſſin & en Provence, où elle a les ſeigneurs de Rhelanete & de Reauville, qui ont quelques domaines en Dauphiné. La Normandie en a auſſi une branche : le ſieur de *Valmont*, maître d'hôtel de madame la ducheſſe douairiere d'Orléans, eſt de cette famille.

*Olivier* de Rolland, avocat & procureur général en toute la légation d'Avignon, vivoit l'an 1500.

*Antoine*, ſon fils, fut conſeiller au parlement de Provence, & employé aux grands jours de Poitiers.

*François* de Rolland, ſeigneur de Reauville, chevalier de l'ordre du roi, vivoit ſous Charles IX.

*Pierre*, fut commis de la Nobleſſe de Dauphiné l'an 1623. & 1624.

Les armes : *d'azur à un cor de chaſſe d'or, lié, enguiché & virolé de même, à 3 pals retraits, mouvants du chef auſſi d'or.*

ROLLAND : Noble & ancienne famille originaire de Normandie, & établie en Guyenne depuis 300 ans, où elle fut transférée par *Etienne* de Rolland, fils de *Thevenin*, deſquels il ſera parlé. Pluſieurs des ſeigneurs de ce nom ont rendu des ſervices à l'Etat, & ſe ſont ſignalés en expoſant & leur vie & leurs biens, pendant les guerres de Normandie ſous Charles VII. & durant les derniers troubles de Guyenne ſous Louis XIII. & ſous Louis XIV.

Les alliances de cette maiſon ſont avec celles de Leberton-d'Aiguille, premier préſident du parlement de Bordeaux, Montferrand, grand ſénéchal de Guyenne, Moncins de Treville, Lanſac, le comte de Latrenne, Poudenas, Rozet de Nogarde, Dubreuil, Secondat de Monteſquieu, Geres, Rélion, Gaſq, Calvimont, Verthamont, Daux de Leſcout, Monteinard, Dudebat, de L'Eſtelle, Dulon, Baratet, la Chaſſaigne, Gaufreteau, Duſſeau, Deſſenault, d'Iſſan, la Tour de Mons, Boucaud, S. Marc, Denis, Melon, Canolle de Leſcours, Duroi, Ragueneau, Dumirat, Fonbrauge, &c.

La généalogie de la famille de Rolland, prouvée par titres (*a*), commence à *Thevenin* de Rolland,

(a) *Pluſieurs autres, antérieurs à ceux-ci, ont été perdus, comme il eſt aiſé de s'en appercevoir dans la ſuite de cette généalogie, & comme il ſe voit plus au long dans l'ordonnance & confirmation accordées par M. le cardinal de Sourdis à M. de Bethune, archevêque de Bordeaux, & depuis, dans la production que ceux de cette maiſon fournirent à M. Pellot, intendant de Bordeaux, dans la recherche de 1666. d'où il eſt aiſé de conclure, que ſans cette perte, ils remonteroient ſans nul doute à une origine beaucoup plus reculée ; puiſque perſonne n'ignore qu'avant & ſurtout après l'inſtitution des compagnies d'ordonnances, chacune compoſée de 100 hommes d'armes,*

écuyer, qui fut un des cent hommes d'armes de la grande ordonnance du roi Charles VII. servant dans la compagnie de M. d'Estouteville (*a*). Ce *Thevenin* de Rolland se trouva au siége de Rouen, & à la bataille de Fourmigni en 1449. & 1450. & servoit encore en 1453.

*Etienne* de Rolland, son fils, fut pourvu par le roi Louis XI. d'une charge de conseiller au parlement de Guyenne, lors de sa création en 1462. Ce fut lui qui quitta la Normandie, pour aller exercer cette charge à Bordeaux. Il fut enterré à S. Maixans de cette ville, & laissa,

*Flori* de Rolland, seigneur du Pont (*b*), qui fut pourvu par Louis XII. de la même charge de conseiller au parlement de Guyenne, après le décès de son pere, par lettres de confirmation d'office du 19 Juillet 1498. Il fut enterré au même lieu que son pere, comme ayant été tous les deux bienfaiteurs de l'Eglise S. Maixans; il n'eut point d'enfants de *Marguerite* de Lesmaries, sa premiere femme. *Peyronne* Micquau, sa seconde, le fit pere d'*Adrian*, qui suit, & d'une fille nommée *Marie*, à laquelle par son testament du 20 Août 1514. il donna pour tout droit de légitime 2000 livres tournoises. Le même *Flori* eut une fille naturelle, nommée *Jeanne*; il lui légua par le même testament quarante francs Bourdelois pour la marier.

*Adrian* de Rolland, seigneur du Pont, jurat gentilhomme de Bordeaux, comme il est qualifié dans plusieurs titres, mort le 19 Mai 1547. est enterré, ainsi que ses prédécesseurs dans la même église de Saint Maixans de Bordeaux, aussi comme bienfaiteur & suivant sa derniere volonté. Il eut de *Françoise* de Singareau, niéce de *Geoffroi* de la Chassaigne, quatrieme président au parlement de Guyenne,

1. *Joseph*, qui suit.

2. & 3. *Geoffroi* & *Jean*, morts sans avoir pris d'alliance.

4. *Guillaume*, auteur des seigneurs d'Escortinals, de la Roque, & Villeneuve, rapportés ci-après.

5. *Jeanne*, mariée à *André* de Forquier.

6. *Catherine*, mariée à noble *Jean* Dubedat.

7. *Leonarde*, mariée à *Arlant* de Pujolx.

8. *Marie*, qu'on ne connoît que par le testament de son pere du 19 Mai 1547.

*Joseph* de Rolland, seigneur du Pont, épousa en 1547. *Catherine* de Serres, de laquelle il eut pour fils unique,

*Joseph* de Rolland II. du nom, seigneur du Pont, marié le 27 Décembre 1573. à *Magdelene* de Raoul, mere de

*Jean* de Rolland, seigneur du Pont, marié le 12 Juin 1613. à *Louise* Duduc. Il obtint le premier Août 1623. une ordonnance de maintenue du droit de banc &

*faite par Charles VII. en 1445. il falloit être gentilhomme, & avoir de la faculté pour pouvoir y être admis.*

(a) *Ce qui est à la connoissance de M. de Clairambault, qui a un double de toutes les pieces ci-dessus mentionnées.*

(b) *La seigneurie & château du Pont, dont cette maison est en possession depuis plus de 250 ans, est située en Guyenne à six lieues de Bordeaux, entre Preignac & Barsac.*

de ſépulture dans l'égliſe de Saint Vincent de Barſac, où avoient été inhumés *Joſeph I.* & *Joſeph II.* comme bienfaiteurs, ainſi qu'*Adrian*, l'un de leurs auteurs. Ce fut le cardinal *François* d'Eſcoubleau de Sourdis, lors archevêque de Bordeaux, qui la lui accorda. Il eut de ſon mariage,

1. *Paul*, mort garçon, & qui obtint la confirmation du droit de banc & de ſépulture dans l'égliſe de S. Vincent de Barſac le 10 Février 1651. de *Henri* de Bethune, archevêque de Bordeaux, dans laquelle il fut pareillement inhumé, ainſi que les ſuivants.

2. *Jacques*, qui ſuit.

3. *Charles*, ſeigneur de Laſtous. Celui-ci fut capitaine dans le régiment d'Harcourt, infanterie; il ſervit dans les armées de Flandres & de Catalogne, fut dangereuſement bleſſé dans les lignes de Leyde, comme le fait voir le certificat de ſes ſervices. Il épouſa le 13 Juillet 1649. *Claire* de Maſſellerie, dont il n'eut point d'enfants.

4. *Jeanne*, mariée à *N*.... de Gaſq de Bordeaux en 1644. Il y en a du nom de Gaſq, qui ſont préſidents à mortier au parlement de cette ville.

*Jacques* de Rolland, ſeigneur du Pont, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de ſa chambre, ſuivant la date de ſes proviſions du 7 Juin 1645. capitaine de cavalerie dans le régiment du duc de Guiſe en 1668. fut auſſi dans la ſuite vice-ſénéchal de Guyenne. Il ſe trouva aux ſiéges de Fontarabie & de Scalſe. Louis XIV. en fit grand cas (*a*); & en récompenſe de ſes ſervices & à cauſe des pillages arrivés à pluſieurs repriſes dans ſes châteaux & maiſons, ſitués aux lieux de Barſac & de Budol, pour avoir ſervi de retraite aux troupes du roi, il lui accorda deux ſauve-gardes, l'une datée de S. Denis le 13 Juillet 1652. & l'autre de Paris le 27 Juin 1653. Ce fut lui, qui dans les derniers troubles de la province de Guyenne, arrivées en 1652. & 1653. occaſionna la réduction de la ville de Bordeaux, par la chute de Bourg, place importante que défendoit, pour les Eſpagnols un nommé Don *Ozorio*, que le ſieur du Pont avoit autrefois connu en Eſpagne, & qu'il trouva moyen de gagner, par les intelligences ſecrettes qu'il entretenoit avec lui, & par un mémoire qu'il lui avoit fait parvenir: par cette action les troubles ceſſerent, & la province ne tarda pas à rentrer dans l'obéiſſance. M. Pellot, intendant de Bordeaux, lui accorda la premiere maintenue de nobleſſe le 20 Juillet 1666. Il épouſa le 30 Décembre 1646. *Jacquette* de Lurbe, de laquelle il eut,

1. *Paul*, qui ſuit.

2. *Jean André*, lieutenant de la compagnie du chevalier Durumain, dans le régiment de Villars, cavalerie, ci-devant du Tronc; il y ſervit 13 ans: il avoit auparavant ſervi, tant en qualité de lieutenant que de cornette, pendant 23 ans dans le régiment de Paon, ci-devant Sommeri. Ayant été dangereuſement bleſſé à la bataille de Sainte Croix, en

(a) *On conſerve dans la famille pluſieurs lettres de ce monarque, des ducs de Vendôme, de Guiſe & de Candalle, écrites à ce* Jacques *de Rolland, & pluſieurs autres pieces qui juſtifient ce qui eſt dit ici touchant ſes grands ſervices.*

Espagne, d'un coup de bayonnette dans la poitrine, il fut reçu à l'hôtel royal des invalides par ordre de M. de Breteuil le 28 Mars 1726. & y est mort le 18 Août 1745. âgé de 85 ans.

3. *Etienne*, mort au Pont sans avoir pris d'alliance.

4. *Joseph*, auteur des seigneurs de Lastous, rapportés ci-après.

5. *François* de Laurent, seigneur de la Barde, mort sans alliance.

*Paul* de Rolland, chevalier, seigneur du Pont, épousa le 5 Janvier 1671. *Catherine* de Roche; il en eut pour enfants, *Joseph*, qui fut assassiné à Bordeaux dans sa chaise à porteurs par deux hommes déguisés qui lui tirerent deux coups de pistolet; & *Richard*, qui suit.

Ce même *Paul* eut la deuxieme maintenue de noblesse de M. de la Bourdonnaie, intendant de Bordeaux le 14 Mars 1706.

*Richard* de Rolland, chevalier, seigneur du Pont, ancien officier dans le régiment de Bigorre, infanterie, servit en qualité de lieutenant pendant toute la guerre d'Italie sous Louis XIV. Après la mort de son frere aîné il quitta le service: il obtint le 20 Mars 1715. d'*Armand* Bazin de Bezons, archevêque de Bordeaux, la troisieme confirmation du droit de banc & de sépulture dans l'église de S. Vincent de Barsac. Il épousa en 1709. *Rose* Dusseau, de laquelle il a,

1. *Jean-Jacques*, né le 18 Août 1720.

2. *Jean*, né le 20 Septembre 1723. il sert dans la maison du roi depuis 1743.

3. *Marie-Jeanne*, née le 16 Février 1713. mariée à *N*... Denis, fils du président Denis, morte sans avoir laissé d'enfants.

4. *Marie-Jacquette*, née le 29 Avril 1714. mariée à *N*..... de Gaufreteau, gentilhomme du Perigord, restée veuve avec plusieurs enfants.

5. *Anne-Rose*, née le 5 Octobre 1716. & mariée au président Denis, pere de celui qui avoit épousé *Marie-Jeanne*, aussi restée veuve avec une petite fille.

6. *Elisabeth*, née le ..... encore fille.

*Joseph* de Rolland, chevalier, quatrieme fils de *Jacques* de Rolland, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre & de *Jacquette* de Lurbe, est auteur des seigneurs de Lastous, seconde branche de cette maison. Il fut capitaine, puis major dans le régiment de Bigorre, infanterie, & se retira du service avec une pension du roi de 400 liv. Il épousa le 5 Février 1696. *Marie* Ditteronde, dont,

*Jean-Joseph* de Rolland, chevalier, seigneur de Lastous (*a*), né le 4 Septembre 1697. Il obtint le 4 Août 1736. sur la représentation de ses titres, de M. Boucher, intendant de Bordeaux, une ordonnance de maintenue de noblesse pour sa branche; il se maria le 7 Octobre 1724. avec *Anne* Laverni, dont sont sortis,

(*a*) *La seigneurie de Lastous & la co-seigneurie de la paroisse de S. Jean de Gardere, que possede* Jean *de Rolland, conjointement avec le duc de Bouillon, sont situées en Guyenne, dans le duché d'Albret, juridiction de Calignac, sénechaussée de Nerac.*

1. *Jacques*, né le 18 Septembre 1729.

2. *Jean André*, né le 14 Août 1730.

3. *Suzanne*, née le 24 Novembre 1731.

4. *Thérese*, née le 9 Avril 1734.

5. *Anne*, née le 22 Mai 1735.

6. *Marie*, née le 2 Mai 1737.

La troiſieme branche, qui eſt celle des ſeigneurs d'Eſcortinals, de la Roque & de Villeneuve, a pour tige, *Guillaume* de Rolland, quatrieme fils d'*Adrian* de Rolland, jurat gentilhomme de Bordeaux, & de *Françoiſe* de Sinagareau.

*Iſraël* de Rolland, fils de *Guillaume*, épouſa le 8 Juillet 1601. *Catherine* Bertrand, de laquelle il eut *Arnaud*, qui ſuit; & une fille nommée *Simone*, morte jeune.

*Arnaud* de Rolland, ſeigneur de la Roque & de Villeneuve (*a*), conſeiller à la cour des aides & finances de Bordeaux, ſuivant la date de ſes proviſions du 31 Décembre 1641. épouſa le 20 Juillet 1641. *Marie* de Toriſſon, dont ſortirent,

1. *Philip-Dorde*, officier au régiment de Champagne, infanterie: il ſervit pour les Hollandois contre l'évêque de Munſter, comme le marquent les lettres de Relief de nobleſſe, accordées à lui & à ſes freres, datées du camp devant Maſtrick le 30 Juin 1673. & enregiſtrées par arrêt le 4 Septembre de la même année, lequel en rapportant leur généalogie, fait auſſi mention de trois diverſes pieces qui juſtifient les ſervices qu'ils ont rendus à l'Etat, ſurtout durant les derniers mouvemens de la province de Guyenne. *Philip-Dorde*, après la mort de ſon pere, quitta le ſervice, pour être conſeiller à la cour des aides de Bordeaux, comme on le voit par ſes lettres de proviſion du 19 Juillet 1671. Il mourut ſans laiſſer de poſtérité.

2. *Joſeph*, qui ſuit,

3. & 4. *Jean* & *Arnaud*, morts tous deux garçons, le premier cordelier.

*Joſeph* de Rolland, chevalier, ſeigneur d'Eſcortinals (*b*), de la Roque & de Villeneuve, fut capitaine, puis commandant d'un bataillon dans le régiment de Normandie, infanterie. Il fut employé dans des occaſions importantes pour le ſervice du roi durant la guerre de Sicile, dans leſquelles il donna des marques de ſa valeur, fidélité & affection, comme il eſt dit dans ſes lettres de grace (*c*) du mois de Décembre 1682. entérinées les mêmes mois & an au parlement d'Aix, dans le reſſort duquel le cas s'étoit paſſé. Il quitta le ſervice à la mort de *Philip-Dorde*, ſon frere, & fut préſident à la cour des Aides

(a) *Les ſeigneuries de la Roque & de Villeneuve, ſont ſituées auprès de Cadillac, à ſix lieues de Bordeaux, dans la même province de Guyenne.*

(b) *La ſeigneurie d'Eſcortinals eſt ſituée en Languedoc, juriſdiction de Caſtel-Sarrazin, diocèſe de Montauban, ſénechauſſée de Toulouſe.*

(c) *Il avoit tué un capitaine de vaiſſeaux à Toulon, où il étoit allé pour affaires, étant pour-lors en garniſon au château d'If, en Provence.*

de Bordeaux : il mourut en 1721. Il avoit épouſé en premieres noces le 17 Mai 1692. *Marguerite* de Boucaud, dont il eut, 1. *Joſeph-François*, qui ſuit : 2. *Ignace*, mort en minorité, & deux filles religieuſes de la Viſitation de Bordeaux, mortes. Il s'étoit marié en ſecondes noces le 3 Août 1714. à *Thereſe* de Canolle de Leſcours, de laquelle il eut,

1. *Jean-Baptiſte*, né le 11 Octobre 1716.

2. *Pierre*, né le 29 Décembre 1717.

3. Un autre *Pierre*, né le premier Décembre 1718. lequel a fait toute la guerre de Boheme, s'étant trouvé à la priſe de Prague par eſcalade, comme auſſi pendant ſon blocus, à ſa défenſe, ſous les ordres de M. le maréchal de Broglie, & à la fameuſe retraite de M. le maréchal de Belleiſle, en qualité de lieutenant dans le régiment d'Anjou, infanterie. Il ſervit les campagnes ſuivantes en Piémont.

4. *Joſeph*, né le 20 Février 1720. tous quatre encore garçons & ſeigneurs d'Eſcortinals, en Languedoc.

5. *Thereſe*, née en 1715. religieuſe de l'ordre de Fontevrault, au Paravis, près de Bordeaux.

*Joſeph-François* de Rolland, chevalier, ſeigneur de la Roque, Villeneuve & autres lieux, conſeiller du roi en ſes conſeils, préſident à la cour des aides & finances de Guyenne, a épouſé le 8 Septembre 1723. *Jeanne* de Chaperon, de laquelle il a eu pluſieurs enfants qui ſont morts en bas âge, & dont il ne reſte que *François* de Rolland, ſon fils aîné, chevalier, auſſi ſeigneur de la Roque, Villeneuve & autres lieux, né en 1724.

*Nota.* Il y a dans cette province des familles de même nom, mais différentes de celle que je viens de donner, d'après un mémoire qui m'a été fourni par M. le chevalier de Rolland.

Les armes de la branche aînée ſont (*a*) : *d'azur à un lion d'or, couronné d'hermines, armé, lampaſſé & floqué de gueule.*

Pour ſupports : *deux hommes d'armes, tenants chacun d'une main une épée haute d'argent, la poignée d'or, avec ces mots latins ſur chaque bras, portant l'épée, à l'un* ſervat ; *à l'autre* tuetur, *& tenants de l'autre main l'écuſſon des armes.*

Pour cimier : *un lion léopardé d'or*, ſemblable à celui des armes, *tenant de la patte droite un ſabre recourbé d'argent, la garde d'or, menaçant de frapper, poſé ſur un caſque de trois quarts de front* ; pour deviſe : *nomine magnus, virtute major.*

Les armes des ſeigneurs de Laſtous, ſeconde branche, ſont les mêmes, avec cette différence, qu'ils briſent : *d'un lambel à 3 pendants d'argent en chef.*

Les ſeigneurs de la Roque & de Villeneuve, ainſi que ceux d'Eſcortinals, troiſieme branche, portent de même ; les premiers bri-

(a) *Tirées de deſſus un ancien original en parchemin, qui eſt entre les mains de la branche aînée, différentes, en quelque façon, de celles fournies par les branches cadettes de l'Armorial general, qui ſont* : d'azur à un lion d'or, *qui eſt de Rolland*, parti d . . . . . à 3 étoiles d'or, poſées 2 & 1. coupé ſur . . . . . à 3 cœurs de même poſés auſſi 2 & 1, *qui ſont celles de quelques alliances.*

ent leurs armes *d'une bordure d'argent* ; les seconds, comme puînés, *d'une bordure engrêlée de même.*

ROLLANS : Branche cadette de l'ancienne & illustre maison de Vienne, en Bourgogne. Elle a commencé à *Guillaume* de Vienne, fils puîné de *Jean* de Vienne, seigneur de Bagni, & de *N...* dame de Rollans.

*Voyez* VIENNE.

ROMAINVILLE : C'est une terre qui fut érigée en baronnie, par lettres du mois de Février 1646. enregistrées le 29 Janvier 1666. en faveur de *Pierre* de Bault, baron de S. Frique.

ROMÉ : *Jacques* Romé, seigneur de la Fontaine, épousa *Marguerite* Alleaume, qui lui porta en dot la terre de Vernouillet dans le Vexin. *Louis* de Romé, petit-fils du précédent, seigneur de Vernouillet, président à mortier au parlement de Rouen en 1678. mourut en 1713. pere de *Louis-Pierre* de Romé, lieutenant des maréchaux de France, en faveur duquel la terre de Vernouillet fut érigée en marquisat en 1723. Il mourut le 26 Novembre 1747. âgé de 79 ans, laissant de sa femme, *Anne-Charlotte* de Salaberi,

1. *N...* de Romé, marquis de Vernouillet, lieutenant colonel du régiment de cavalerie de la Rochefoucauld, marié en 1750. avec *N....* de Berthelot.

2. *Albert-Marie* de Romé, reçu chevalier de Malte de minorité en 1732. capitaine de cavalerie dans le régiment de la Rochefoucauld. Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 molettes de même, & en pointe d'un renard passant d'or.*

ROMECOURT : *Antoine* de Romecourt, premier lieutenant des gardes du corps, obtint que le Marais de S. Gond, en Champagne, fût érigé en titre de comté, sous le nom de Romecourt, par lettres du mois de Juillet 1670. enregistrées au parlement de Paris le 8 Avril 1675. *Antoine* de Romecourt étoit frere de *Henriette-Charlotte* de Romecourt, mariée à *Pierre-Louis-Joseph*, comte des Armoises.

Les armes : *d'or à un ours de sable en pieds.*

ROMIEU, de Provence : *d'or à une gibeciere de pelerin d'azur houpée de même, & chargée d'une coquille d'argent.*

ROMILLÉ ou ROMILLEI : Famille ancienne & considérable en Bretagne & en Normandie. Son nom se trouve différemment écrit dans les anciens titres. Le premier, dont on ait connoissance, est *Robert* de Romillé, qui accompagna le duc *Guillaume* dans sa conquête d'Angleterre en 1066. On commence la généalogie de cette maison à *Geoffroi* de Romillé, écuyer, capitaine de S. James de Bevron ; il vivoit en 1383. *Adolphe-Charles* de Romillé, marquis de la Chesnelaye, comte de Mausson, chevalier de l'ordre de S. Louis, gouverneur de Fougeres, mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, créé brigadier d'infanterie le premier Février 1719. le dernier mâle de sa maison, épousa le 26 Juin 1713. *Louise-Marguerite* Ranchin, fille unique de *Jean-Antoine*, & de *Marguerite* Chevalier, dont il a eu *Adolphe-Charles*, mort : *Charlotte-Marguerite*, née le 26 Janvier 1715. & mariée le 11 Mai 1728. à *Michel-Charles-Dorothée* de Roncherolles, comte de Pont-S. Pierre ;

S. Pierre, & *Louiſe* de Romillié, morte.

Les armes : *d'azur à deux léopards, couronnés d'or, poſés l'un ſur l'autre, lampaſſés & armés de gueule.*

ROMOULES : C'eſt une terre qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Novembre 1649. en faveur de *Charles* de Grimaud, préſident au parlement d'Aix.

RONCHEROLLES : Une des plus illuſtres maiſons du royaume, tant par ſon ancienneté que par ſes alliances, originaire de Normandie, qui tire ſon nom de la terre & ſeigneurie de Roncherolles, qu'elle poſſede de tems immémorial. Elle eſt ſituée dans le Vexin, à ſix lieues de Rouen, à deux lieues du Bourg du Pont-S. Pierre & du prieuré des deux Amans, & à une lieue d'Andeli & d'Eccouis. Depuis plus de 800 ans, cette maiſon s'eſt toûjours ſoutenue, tant par ſes terres conſidérables & ſes grandes alliances, que par les diſtinctions ſingulieres & honorifiques que lui ont méritées ſon zéle & ſon attachement pour le ſervice de nos rois dans tous les tems. Les aînés de cette maiſon ſont conſeillers d'honneur nés au parlement de Rouen, par lettres patentes des rois Henri III. & Louis XIII. confirmées par d'autres de Louis XIV. en 1692.

*Aima* de Roncherolles, qualifié *miles*, étoit du nombre des ſeigneurs qui accompagnerent Charlemagne à Rome, lorſqu'il ſe fit couronner Empereur en 800. Un autre Roncherolles défendit en 885. l'entrée de la Seine, contre une troupe de Pirates Danois. Un autre Roncherolles fut envoyé en 938. par le roi Louis IV. d'Outremer, à l'empereur Othon, pour lui demander ſa princeſſe ſa ſœur en mariage.

La généalogie de cette maiſon ne commence qu'à *Pierre I.* ſeigneur de Roncherolles, mort en 990. *Jean* de Roncherolles, iſſu de lui au onzieme degré, épouſa en 1367. *Iſabelle* de Hangeſt, héritiere des baronnies de Hugueville & du Pont-S. Pierre (*a*). Par ce mariage, *Jean* de Roncherolles fit entrer dans ſa maiſon les baronnies de Heuqueville & du Pont-S. Pierre ; & lui & les aînés de cette maiſon furent depuis connus. *Michel* de Roncherolles, marquis de Pont-S. Pierre, &c. premier baron de Normandie, conſeiller d'honneur né au parlement de Rouen, né en 1669. épouſa le 24 Février 1702. *Marie-Anne-Dorothée-Erard* le Gris, morte le 29 Janvier 1739. âgée de 53 ans, fille unique de *Gaſpard-Erard* le Gris, marquis de Montreuil, &c. Il en a eu, 1. *Michel-Charles-Dorothée* de Roncherolles, comte du Pont-S. Pierre, né le 19 Avril 1703. maréchal de camp du premier Mai 1745. marié le 11 Mai 1728. à *Charlotte-Marguerite* de Romilli de la Cheſnelaye, fille unique d'*Adolphe-Charles*, marquis de la Cheſnelaye, dont il a eu deux filles, mortes en bas âge. 2. *Claude-Edouard-Sybile* de Roncherolles, lieutenant général en Décembre

(a) Aubert *de Hangeſt*, *pere d'*Iſabelle, *par ſa quatrieme ayeule, deſcendoit de* Robert *de France, comte de Dreux, fils du roi* Louis *le Gros.* Alix *de Harcourt, mere d'*Iſabelle *de Hangeſt, avoit auſſi l'avantage, par ſon ayeule,* Alix *de Brabant, de deſcendre du même roi & des empereurs* Frederic-Barberouſſe & Iſaac l'Ange.

1748. chef de brigade des gardes du corps, marié le 6 Mars 1752. avec *Marie-Louiſe* Amelot, fille de *Jean-Jacques*, & de *Marie-Anne* de Vougni ſa ſeconde femme. 3. *Michel-Marie-François*, dit le chevalier de Roncherolles, né le 3 Octobre 1719. exempt des gardes du corps en 1740. tué à la bataille Dettingen en 1743. 4. *Marie-Catherine-Dorothée*, née le 27 Septembre 1707. mariée, 1. le 13 Mai 1728. à *François* de Rivoire, marquis du Palais, mort en 1737. 2. en Juin 1739. à *Alexandre* d'Orléans, marquis de Rothelin. Les branches cadettes de la maiſon de Roncherolles ſont,

1. Les ſeigneurs & marquis de Maineville. Ils ont commencé à *François* de Roncherolles, ſecond fils de *Philippe* & de *Suzanne* de Guiſencourt. Cette branche a fini à *Michel* de Roncherolles, marquis de Maineville, mort le 6 Avril 1683. maréchal des camps & armées du roi. Se voyant ſans enfants dans un âge fort avancé, & voulant faire rentrer dans la branche aînée de ſa maiſon les biens qui en étoient ſortis, par le partage qu'avoit eu *François* de Roncherolles, ſeigneur de Maineville, ſon ayeul, il donna le 20 Janvier 1683. toutes ſes terres à *Claude* de Roncherolles, marquis de Pont S. Pierre, ſon neveu à la mode de Bretagne, & en lui s'éteignit la ſeconde branche de la maiſon de Roncherolles, dite des ſeigneurs de Maineville.

2. Les ſeigneurs & marquis de Roncherolles. Ils ont commencé à *Robert* de Roncherolles I. du nom de cette branche, troiſieme fils de *Philippe* de Roncherolles, baron de Heuqueville, & duc de Pont S. Pierre. L'héritiere de cette branche, *Anne-Marguerite-Thérèſe*, dame de Roncherolles, Cuverville, &c. a épouſé le 21 Janvier 1744. *René-Nicolas-Charles-Auguſtin* de Maupeou, préſident du parlement de Paris, fils de M. le premier préſident. De ce mariage eſt né le 3 Décembre 1746. un fils, nommé *René-Ange-Auguſtin* de Maupeou. *Voyez* MAUPEOU.

3. Les ſeigneurs de Heuqueville, de Planqueri & de Daubeuf. Ils ont commencé à *Charles* de Roncherolles, ſecond fils de *Philippe* de Roncherolles, baron de Heuqueville, & de *Renée* d'Epinai. Il eut pour parrein le roi Charles IX. Son partage dans la ſucceſſion de ſon pere, furent la baronnie de Heuqueville, la terre & ſeigneurie d'Orgeville, & dans celle de *Renée* d'Epinai ſa mere, la baronnie de Montfiquet, les terres de la Bazoque & de Planqueri, avec les fiefs de Lafont & Canti. Il mourut le 19 Janvier 1635. âgé de 74 ans. *Marie-Charles-François* de Roncherolles Planqueri, iſſu de lui au cinquieme degré, né le 22 Juin 1702. a épouſé le 10 Août 1727. *Françoiſe-Louiſe-Gabrielle* Ruault, dame du Menil-Benoit, fille de *Louis* Ruault, & de *Marguerite* de Varigni, dont il a *Jean-Jacques*, né en 1736. & une fille.

4. Les ſeigneurs de Daubeuf ſortis de la précedente. Ils ont commencé à *Antoine-François* de Roncherolles, ſecond fils de *Gabriel* de Roncherolles, comte de Planqueri, & de *Jeanne-Angelique* Néelle de Tierceville. Il eſt né le 19 Novembre 1673. a d'abord été chevalier de Malte, s'eſt enſuite marié le 13 Février 1713. à *Marie-Celeſte* de Dun, dont il a eu pour enfants, 1. *Charles-Antoine-Tranquil* de Roncherolles,

né le 11 Mars 1715. capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis. 2. *Marie-Magdelene*, née le 15 Mars 1714. 3. *Marie-Louiſe*, née le 12 Août 1719. morte en 1737.

*Voyez les Tabl. gén. part. IV. p.* 386.

Les armes de la maiſon de Roncherolles ſont : *d'argent à 2 faſces de gueule.*

RONCHEVOL, en Beaujolois : *d'or à l'aigle de gueule, membrée & becquée d'azur.*

ROQUE-GONTARD : Seigneurie, qui fut une de celles qu'*Antoinette* de Terre apporta en 1504. à ſon mari *Jean* de Forbin, ſeigneur de la Barbent. *Voyez* FORBIN.

ROQUE DE GRAVELINE (la) : *écartelé au 1 & 4 de gueule à la tour d'argent, au 2 & 3 d'azur à 3 bandes d'or.*

ROQUEFEUIL : Château dans le Languedoc, diocèſe d'Alais, dont il ne reſte plus que des maſures, qui a donné le nom à une ancienne maiſon, dont on fait monter l'origine à l'an 1250. Elle a produit pluſieurs branches. On en commence la généalogie à *Guillaume* de Roquefeuil, qui s'attacha à Jacques, roi d'Arragon, & le ſuivit à la conquête des royaumes de Valence & de Murcie ; il reſta en 1273. La branche aînée a fini aux enfants de *Henri* de Roquefeuil, dont les fils ſont preſque tous morts au ſervice ; & *Graſſinde* de Roquefeuil ſa fille, épouſa le 21 Janvier 1696. *Joſeph* de Pavée, dont le fils a hérité du marquiſat de la Roquette.

Les autres branches ſont,

1. Les ſeigneurs de Londres : ils ont pour auteur *François* de Roquefeuil, ſecond fils de *Jean* de Roquefeuil, & de *Jeanne* de Verniolles. *N*..... de Roquefeuil, baron de Londres, mort en Mai 1739. a eu de *N*.... Journet ſon épouſe, un garçon & une fille.

2. Les vicomtes de Gabrial : cette branche a commencé à *Pierre* de Roquefeuil, ſecond fils de *Fulcrand* de Roquefeuil, & de *Marguerite* d'Aguillon. Sa poſtérité ſubſiſte dans *François* de Roquefeuil, dit le marquis de Roquefeuil, vicomte de Gabriac, né à Montpellier le 9 Avril 1718. capitaine de cavalerie, chevalier de S. Louis, marié le 8 Mars 1746. à *Jeanne-Marie-Magdelene-Suzanne* de Baſchi, née le 7 Juillet 1724. dont une fille morte peu après ſa naiſſance.

3. Les ſeigneurs de Vrezols : Ils deſcendent de *Rigaud* de Roquefeuil, ſeigneur de Vrezols, & d'*Helene* de la Vergne : il eut Vrezols, & les autres terres de Rouergue en partage. Cette branche ſubſiſte dans les enfants de *Claude* de Roquefeuil, ſeigneur de Vrezols, mort en octobre 1719. & de *Marie* de Leſtang ſon épouſe. Les comtes de Peralada ſont auſſi une branche de la maiſon de Roquefeuil. Ils ont eu pour auteur, *Raimond* de Roquefeuil, ſecond fils de *Guillaume* de Roquefeuil & de *Ricarde* Bonavicino ; il reſta en Eſpagne, & ſa branche y a ſubſiſté juſqu'en 1712. Elle a fini à *Guillaume-Manuel* de Roquefeuil, comte de Peralada, grand d'Eſpagne en 1701. mort en 1712. Le comté de Peralada a paſſé dans la maiſon de Boxados, & étoit poſſédé en 1743. par *N*..... de Boxados. De ces comtes de Peralada ſont ſortis les ſeigneurs de Laraya, qui n'ont formé que deux degrés. *Voyez les Tabl. Gén. Part. IV. p.* 136.

Les armes de Roquefeuil, la Roquette, Londres & Gabriac : *de gueule, écartelé par un filet d'or à 12 cordelieres de même, 3 dans chaque quartier.*

ROQUEFORT : Il y a eu des ſeigneurs de ce nom ſortis de *Jean* de Cominges, ſeigneur de Roquefort, qui teſta le 25 Mai 1465. Ils ont fini à *Jean* de Cominges, ſeigneur & baron de Roquefort, mort ſans poſtérité ; il fit ſon héritier *Roger* de Cominges, vicomte de Puiguilhem. Il avoit épouſé en 1555. Briette de Villemure.

ROQUEFORT : Terre & ſeigneurie en Guyenne, qui fut érigée en marquiſat, par lettres du mois de Septembre 1739. enregiſtrées au parlement de Bordeaux le 16 Novembre ſuivant, en faveur de *Pierre-François* de la Salle, chevalier d'honneur au parlement de Bordeaux, d'une famille noble de Guyenne. *Voyez* SALLE.

ROQUEFORT : Baronnie dans la ſénéchauſſée de S. Severe, qui eſt actuellement poſſédée par *N...* de Fortiſſon.

ROQUEFORT-SOMMERI : La terre & ſeigneurie de Meſnil-Sommeri, élection de Neufchâtel, bailliage de Caux, fut unie aux fiefs de Roquefort, Hatteville, Villi, Launoi, la Pommeraye, Hattevillette & de Saint Remi, & érigée en marquiſat, ſous la dénomination de Roquefort-Sommeri, par lettres du mois de Février 1687. enregiſtrées au parlement de Rouen le 9 Décembre ſuivant, & en la chambre des comptes le 1. Février 1732. en faveur de *Louis* du Meſnil, chevalier, ſeigneur de Sommeri. *Voyez* SOMMERI.

ROQUEFORT, en Languedoc : *écartelé d'or & de gueule, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

ROQUELAURE : Maiſon originaire d'Armagnac, qui a donné deux maréchaux de France & deux ducs & pairs, & un évêque.

*Pierre*, ſeigneur de Roquelaure, en partie, le premier de cette maiſon dont le P. Anſelme faſſe mention, vivoit en 1127. *Jean II.* du nom, ſeigneur de Roquelaure, de Gaudoux & de Longart, un de ſes deſcendants au quatrieme degré, eut entr'autres enfants, 1. *Jean III.* du nom, qui continua la branche. 2. *François* de Roquelaure, qui a donné origine aux ſeigneurs de S. Aubin, rapportés ci-après. 3. *Bertrand* de Roquelaure, abbé de Bouilhas, élu évêque de Lectoure.

*Antoine*, ſeigneur de Roquelaure, baron de Laverdeux & de Biran, arriere petit fils de *Jean III.* du nom, fut maître de la garderobe du roi, chevalier de ſes ordres, ſénéchal & gouverneur de Rouergue & de Foix, lieutenant général de la Haute Auvergne & du gouvernement de Guyenne, maire perpétuel de Bordeaux, maréchal de France. Il fut deſtiné dès ſa jeuneſſe à l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta pour prendre la profeſſion des armes. Il fut en grande conſidération auprès de *Jeanne* d'Albret, reine de Navarre, qui l'engagea au ſervice du roi de Navarre ſon fils, & lui donna la part qu'elle avoit dans la ſeigneurie de Roquelaure. Il fut lieutenant de la compagnie des gendarmes du roi de Navarre, maître de la garde-robe du roi en 1589. chevalier des ordres en 1595. pourvu de la lieutenance du roi de la Haute-Auvergne, de la capitainerie du château de Fontainebleau, du gou-

vernement du comté de Foix & de la lieutenance générale de celui de Guyenne le 1, Février 1610. de la mairie de Bordeaux, & enfin honoré de la dignité de maréchal de France en 1615. il mourut ſubitement à Lectoure le 9 Juin 1625. âgé de 81 ans 3 mois. Il fut pere, entr'autres enfants, de *Gaſton-Jean-Baptiſte*, duc de Roquelaure, pair de France, marquis de Lavardeux, &c. gouverneur de Guyenne. Il ſervit en qualité de capitaine dans l'armée du roi en 1635. ſe trouva les années ſuivantes avec ſon régiment à pluſieurs ſiéges & combats, fut bleſſé à la tête de ſon eſcadron, chargeant les ennemis, & fait priſonnier à la bataille de Sedan en 1641. enſuite il fut pourvu de la charge de maître de la garde-robe du roi, dont il ſe démit, & ſervit depuis en qualité de maréchal de camp au ſiége de Gravelines en 1644. Il fut enſuite lieutenant général des armées du roi. Le roi en reconnoiſſance de ſes ſervices, érigea ſa terre de Roquelaure en duché-pairie au mois de Juin 1652. le fit chevalier de ſes ordres en 1661. Il ſe trouva à la conquête de la Franche-Comté en 1668. à celle de Hollande en 1672. Le roi le fit auſſi gouverneur de Guyenne en 1676. & il donna ſa démiſſion du gouvernement du château de Ha le 19 Mars de la même année; il mourut à Paris la nuit du 10 au 11 Mars 1683. âgé de 68 ans. *Antoine-Gaſton-Jean-Baptiſte*, ſon fils, duc de Roquelaure, marquis de Biran, &c. naquit en 1656 fut fait capitaine de cavalerie en 1668. meſtre de camp en 1674. ſe trouva l'année ſuivante à la bataille d'Altenheim, obtint au mois de Décembre 1681. de nouvelles lettres d'érection de la terre de Roquelaure en duché-pairie, fut fait lieutenant général pour le roi en Champagne, au département de Rheims le 20 Août 1685. brigadier des armées du roi en 1689. maréchal de camp en 1691. fit la campagne en Flandres ſous le maréchal de Luxembourg; ſe trouva au combat de Leuze en 1692. à la bataille de Nervinde en 1693. au ſiége de Charleroi; fut fait lieutenant général des armées du roi en 1696. fut nommé au mois de Mars 1702. pour ſervir en Flandres, ſous les ordres du duc de Bourgogne; commanda en 1704. le détachement de toute la maiſon du roi, de la brigade des gardes & de pluſieurs autres de cavalerie & d'infanterie qui paſſoient en Allemagne. Il fut nommé en 1706. pour commander en chef dans la province du Languedoc, avec les mêmes honneurs & prérogatives dont avoient joui les maréchaux de Montrevel, de Villars & de Berwick, ſes prédéceſſeurs, dans le même commandement, & acheva d'appaiſer les troubles de la province, excités par les religionnaires: il fut honoré du bâton de maréchal de France le 2 Février 1724. nommé chevalier des ordres au mois de Janvier 1728. Il portoit pour armes, ainſi que ſon oncle & ſon pere: *écartelé au 1 & 4 d'azur à 3 rocs d'argent, au 2 & 3 d'argent à 2 vaches paſſantes de gueule, accornées & clarinées d'azur, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, & ſur le tout d'azur au lion d'or*, qui eſt du Bouzet-Roque-Epine.

Il a eu de *Marie-Louiſe* de Laval, qu'il épouſa le 19 Mai 1683. 1. *Françoiſe* de Roquelaure, femme de *Louis-Bretagne-Alain* de Rohan-Chabot, duc de Rohan, pair de France. 2. *Eliſabeth*

Roquelaure, mariée à *Charles-Louis* de Lorraine, prince de Mortagne, sire de Pons, chevalier des ordres du roi.

Les seigneurs de S. Aubin, qui avoient pour auteur, *François* de Roquelaure, seigneur de S. Aubin, second fils de *Jean* de Roquelaure II. du nom, & de *Jeanne* de Sedillac; ont formé huit degrés, & ont fini à *N*.... dit le marquis de Roquelaure, mestre de camp de cavalerie, sous-lieutenant des gendarmes de la reine, marié en 1696. à *Charlotte* de Clisson-Sauvestre, fille d'honneur de madame en 1680. & fille de *Jacques-Bernard* Sauvestre, comte de Clisson en partie, & de *Charlotte* d'Escoubleau de la Chapelle Bertrand. Il fut nommé brigadier de cavalerie en 1704.

Il y a d'autres branches du nom & armes de Roquelaure, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes, dit le Pere Anselme, *Tom. VII. p.* 409.

ROQUEMARTINE : Terre, qui étoit possedée, dans le treizieme siécle, par *Bertrand* d'Aube; & qui fut érigée en marquisat en 1671. elle a passé par droit de parenté sur la fin du dernier siécle, à *Henri* Benaud de Loubieres, dont le fils *Pierre* Benaud, étoit conseiller au parlement d'Aix, en 1718.

ROQUESERVIERE : Ci-devant S. Etienne de Valfrancesque, dans le diocèse de Mende, étoit une ancienne baronnie chef d'un bailliage d'environ 40. paroisses, qui depuis a été fort démembrée, avec un ressort des premieres appellations : cette terre fut donnée par le roi Jean en 1350. à *Guillaume* Rogier de Beaufort, vicomte de Turenne, elle passa ensuite aux maisons de Montboissier, de Montmorenci, &c. *Catherine* de Raimond, fille & héritiere de *Jacques* de Raimond, & de *Marie* Engracie de la Fare, porta en 1745. cette terre, dont sa maison avoit réuni différents fiefs, à son mari *Jean-Jacques-Joseph* Boreli, en faveur duquel elle fut érigée en marquisat sous la dénomination de marquisat de Roqueserviere, par lettres patentes du mois de Juin 1752. enregistrées au parlement de Toulouse, & en la chambre des comptes de Montpellier, les 8 Juillet & 18 Août de la même année, en considération des services de ses ancêtres, tous dévoués à la profession des armes, & parmi lesquels on trouve plusieurs colonels, maréchaux de camp, gouverneurs de places, & autres officiers de distinction.

Les histoires de Louis XIII. par le Vassor, du cardinal de Richelieu, du maréchal de Goesbriant; les mémoires de l'histoire de M. de Turenne; les commentaires de Polybe, par le chevalier Folard, &c. font mention des services de cette famille, dit l'auteur des Tablettes généalogiques, *Part. VII. p.* 125.

ROQUETTE : Terre en Languedoc, qu'*Anne* de Verniolles, fille de *Jean*, baron de la Roquette, porta en mariage avec d'autres terres le 16 Novembre 1534. à son mari, *Jean* de Roquefeuil. Cette terre fut érigée en marquisat au mois d'Août 1658. en faveur de *Henri* de Roquefeuil. *Grassinde* de Roquefeuil, épousa le 21. Février 1696. *Joseph* de Pavée, & son fils, a hérité du marquisat de la Roquette, les freres de cette *Grassinde* de Roquefeuil étant presque tous morts au service. *Voyez* ROQUEFEUIL.

ROQUE-TIMBAUT (la) : C'eſt une baronnie en Agenois, qui fut portée en dot par *Clemence* de Villemon, à *Jules-Céſar* de Raffin, ſeigneur d'Hautertre, iſſu d'une noble & ancienne famille de Guyenne, *Voyez* RAFFIN.

ROQUETTE (la) : Seigneurie érigée en marquiſat, par lettres du mois de Mars 1651. enregiſtrées au parlement, & en la chambre des comptes d'Aix, en faveur d'*Auguſtin* de Forêts, préſident au parlement d'Aix. Sa ſœur devenue ſon héritiere, épouſa *Jean-Balthaſar* du Cheſne, préſident au même parlement. *Voyez* CHESNE.

ROSCOET, de Bretagne (du) : *d'argent à 3 roſes de gueule, 2 & 1 tigées de ſinople.*

ROSE, en Dauphiné : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 roſes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

ROSE-BRISSART : *Anne-Eliſabeth-Marie* de Roſe-Briſſart, épouſe de *Henri-Charles* de Thiard de Biſſi, comte de Thiard, brigadier de cavalerie, & capitaine lieutenant de la compagnie des chevaux-légers dauphin, mourut à Paris, le 4 octobre 1754. âgée de 20 ans.

ROSE DE COYE : *Touſſaint* Roſe, préſident au parlement, ſecrétaire de la chambre, & du cabinet du feu roi, l'un des quarante de l'académie Françoiſe, fut pere de *Louis* Roſe, ſeigneur de Coye, conſeiller au parlement de Metz, auſſi ſecrétaire de la chambre, & du cabinet du feu roi. *Roſe-Magdelene* Roſe, ſa fille, épouſa le 28 Avril 1699. feu *Antoine* Portail, mort premier préſident du parlement de Paris, le 3 Mai 1736. *Voyez* PORTAIL.

ROSEN : Maiſon originaire de Pologne, qui s'établit en Livonie, en 1343. Elle a formé trois branches : celle de *Roſen-Klein-Ropp*, a donné pluſieurs officiers-généraux à la Suede, à l'Empire, & à la France; entr'autres, un maréchal de France dans *Conrad* de Roſen, comte de Bolweiller, chevalier des ordres du roi, qui abjura en 1681. la réligion Lutherienne, dans laquelle il étoit né. Il commença fort jeune d'entrer au ſervice de France, & il y fut attiré par *Reinhold* de Roſen, de Gros-Ropp, ſon parent, qui étoit lieutenant-général des armées du roi. Il fut colonel, de cavalerie en 1667. ſe trouva à la bataille de Senef en 1674. où par ſes belles actions, il mérita d'être fait ſeul brigadier, enſuite maréchal de camp en 1677. pour avoir repouſſé les ennemis au ſiége de Cambrai, lieutenant-général en 1688. Il commanda les troupes qui paſſerent en Irlande, avec le roi d'Angleterre, qui l'honora du titre de maréchal d'Irlande en 1689. pour le récompenſer d'avoir paſſé la riviere de Finne, à la nage avec mille chevaux, & battu un corps de troupes reglées de 8000. hommes. Il fut meſtre de camp de la cavalerie légére en 1690. après s'être trouvé aux plus grands événements où il ſe ſignala, le roi le nomma en 1703. maréchal de France, & chevalier de ſes ordres le 2 Février 1705. Il avoit été fait grand croix de l'ordre militaire de S. Louis en 1693. Il mourut le 3 Août 1715. âgé de 87 ans à ſon château de Bolweiller, dans la haute Alſace. Il avoit épouſé *Marie-Sophie* de Roſen Gros-Ropp, ſa parente, & fille unique de *Reinhold* de Roſen, ſeigneur de Gros-Ropp, en Livonie : il en eut 1. *Reinhold-Charles*

de Roſen, qui ſuit; 2. *George-Chriſtophe* de Roſen, mort à la bataille de Nerwinde, âgé de 23 ans.

*Reinhold* de Roſen, comte de Bolweiller, &c. né le 10 Janvier 1666. meſtre de camp du régiment de cavalerie de ſon nom, fut fait brigadier des armées du Roi le 10 Février 1704. maréchal de camp le 20 Mars 1709. commandeur de l'ordre de Saint Louis le 10 Août 1715. lieutenant-général des armées du roi, le 1. Octobre 1718. mourut le 13 Juin 1744. il a eu de *Marie-Beatrix-Octavie* de Grammont en Franche-Comté,

1. *Anne-Armand* de Roſen, né le 19 Juillet 1711. qui ſuit:

2. *Eleonor-Felix* de Roſen, né le 2 Septembre 1713. qui a été reçû chevalier de Malte, le 26 Août 1719. mort en 1741.

*Anne-Armand* de Roſen, marquis de Bolweiller, comte d'Ettenweiller, & de Grammont, baron de Conflandey, &c. lieutenant-général des armées du roi, meſtre de camp du régiment de Roſen, cavalerie allemande, décedé le 28 Novembre 1749. à l'âge de 38 ans, avoit épouſé *Jeanne-Octavie* de Vaudrey, fille unique de *Nicolas-Joſeph*, comte de Vaudrey, baron de S. Remi, & de *Jeanne-Catherine* de Rottembourg. Cette dame, qui a porté dans la maiſon de Roſen la baronnie de S. Remi, les terres de Montot, & de Bettoncourt, avec leurs dépendances en Franche-Comté, & celle de Maſmunſter, ou Maſveaux, en haute Alſace, a eu pour enfants,

1. *Louiſe-Jeanne-Charlotte* de Roſen, reçuë chanoineſſe de Remiremont, morte âgée de 12 ans, en 1744.

2. *Eugene-Octave-Auguſtin*, marquis de Roſen, meſtre de camp en ſecond du régiment de *Wirtemberg*, cavalerie, ci-devant *Roſen*, né le 28 Août 1737.

3. Trois garçons morts en bas âge.

4. *Marie-Anne-Charlotte* de Roſen, née poſthume le 11. Avril 1750. morte à Paris en 1753.

La maiſon de *Roſen*, eſt connue en Livonie, dès le tems que le Chriſtianiſme y a été établi. Par les annales du pays on voit que *Chrétien* de Roſen, qui paſſe pour le premier de cette maiſon, s'établit en Livonie, vers l'an 1343. avec beaucoup de chevaliers, qui conquirent cette province, & la délivrerent des payens & idolâtres qui l'occupoient. Ceux, qui ſont venus depuis, ont augmenté la gloire de leur maiſon par beaucoup d'actions de valeur, de prudence, & de fidélité, tant ſous les princes de Livonie, que ſous le *Grand-Guſtave-Adolphe*, & les autres rois de Suede. Ils ont pris des alliances dans les meilleures, & principales maiſons du pays.

En 1560. toutes les différentes branches de la maiſon de Roſen, établies en Livonie, ſe trouverent réduites à trois, qui ſortoient de trois freres, qui continuerent toujours de porter le nom & les armes de leurs ancêtres, qui ſont: *d'or à trois roſes de gueule, 2 & 1, une queue de paon pour timbre, & deux belettes pour ſupports.*

Ces trois branches nommées *Roſen-Klein-Ropp*, *Roſen-gros-Ropp*, & *Roſen-Hoe-Roſen*, ſont diſtinguées par les noms de trois châteaux, ſitués l'un près de l'autre, à douze lieues de Riga, capitale de la Livonie. On y trouve des tombeaux de leurs ancêtres depuis l'an 1464; & ils ont poſſe-

dé ces châteaux, juſqu'à l'an 1680. *Voyez* le pere Anſelme. *Tom. VII. pag. 657. & ſuiv.* & MORERI.

ROSIERES, en Franche-Comté: *de ſable à 3 branches d'éperon. 2 & 1.*

ROSMADEC : la baronnie de Molac, en Bretagne, fut érigée en marquiſat ſous le nom de Roſmadec, & paſſa par alliance à *Guyon* de la Chapelle, dont la petite fille *Jeanne* de la Chapelle, mariée en 1505. à *Jean III.* ſire de Roſmadec, devint en 1519. héritiere de Molac, & de la Chapelle, qu'elle laiſſa à ſon fils aîné, *Tannegui* de Roſmadec, pere de *Sebaſtien I.* & ayeul de *Sebaſtien II.* créé en 1618. marquis de Molac. Il mourut après 1641. ſon fils *Sebaſtien III.* étant mort ſans poſtérité, ſa ſœur *Anne* de Roſmadec, devint ſon héritiere. Elle avoit épouſé *René* lé ſénéchal, comte de Carcado, tué à Senef en 1674. maréchal de camp : leur fils *René-Alexis*, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Quimper, a eu pour enfants, 1. *Corentin-Joſeph*, marquis de Molac, gouverneur de Quimper, colonel des grenadiers de France, 2. *Louiſe-Marguerite*, mariée le 14 Janvier 1740. avec *Louis* de Beauveau, marquis de Tigni, dit le marquis de Beauveau, *Voyez* CARCADO. Les armes de Roſmadec, ſont : *pallé d'argent & d'azur de 6 pieces, écartelé de* Goulaine.

ROSMADEC : Des mémoires particuliers commencent la généalogie de la maiſon de Roſmadec, par *Rivallon* de Roſmadec, vivant l'an de grace 892. qui avoit épouſé *Adelle* de Roſtrenen, petite fille de *Guillaume* de Roſtrenen, connétable de France ſous Louis le débonnaire : mais le Mercure du mois de Mars 1750. s'en tient à celle que cette maiſon a préſentée aux Etats de Bretagne. Le premier dont elle faſſe mention eſt *Rivallon* de Roſmadec, chevalier qui fonda l'abbaye de Landevence, l'an 1191. du conſentement d'*Eleonore* de Leon, ſa femme, princeſſe iſſue du ſang des anciens princes de la Bretagne Armorique. On peut juger par là quelle eſt la nobleſſe & l'ancienneté de la maiſon de Roſmadec.

*Germain-Sebaſtien-Eliſabeth*, comte de Roſmadec, officier au régiment du roi, mourut le 16. Février 1750. il étoit fils de *Michel-Anne-Sebaſtien* de Roſmadec, marquis de Goulaine, & de *Marie-Marguerite* le Fevre d'Ormeſſon de Cherré, & petit-fils de *Sebaſtien* comte de Roſmadec, marquis de Goulaine, & de *Bonne-Eliſabeth* d'Eſpinoze. *Voyez* LA COLOMBIERES, Mercure de Mars 1750.

ROSNAI : Petite ville dans l'élection de Troyes, qui fut donnée en partage en titre de comté, par *Thibaud*, comte de Champagne, & roi de Navarre, à ſon frere *Henri*, qui lui ayant ſuccédé réunit ce comté à la Champagne. Le roi l'en détacha l'an 1360. & l'érigea en comté, en faveur de *Jean* de Luxembourg, ſeigneur de Ligni. En 1640. ce comté fut vendu à *François* de l'Hôpital, marquis de Vitri, maréchal de France, en faveur duquel il fut érigé en duché-pairie, par brevet du roi du 1 Août 1651. Roſnai fut depuis vendu à la princeſſe de Lillebonne, qui par ſon teſtament l'a donné au prince de Commerci. Ce comté fut acquis vers la

fin du dernier ſiécle par *Gédéon* Berbier du Metz. *Voyez* BERBIER *Supplément.*

ROSNI : Grande terre près de Mante, qu'*Anne* de Melun fille de *Hugues*, vicomte de Gand, porta l'an 1529. en mariage à *Jean* de Bethune IV. du nom, acquiſe par le ſieur Olivier de Senozan, receveur général du Clergé, & poſſédée aujourd'hui par le préſident de Senozan ſon fils. *Voyez* BETHUNE & OLIVIER DE SENOZAN.

ROSNI-VINEM : *d'or à lahure de ſable.*

ROSSET, de Provence : *d'azur à une faſce d'argent, chargée de 3 roſes de gueule.*

ROSSET DE FLEURI : *écartelé au 1 d'argent, à 1 bouquet de 3 roſes de gueule, rangées 1 & 2, la tige & les feuilles de ſinople*, qui eſt de Roſſet : *au 2 de gueule au lion d'or :* qui eſt de Laſſet : *au 3 écartelé d'argent & de ſable*, qui eſt de Viſſec-la-Tude : *au 4 d'azur à 3 rocs d'échiquier d'or, 2 & 1.* qui eſt de Rocozel, *& ſur le tout d'azur à 3 roſes d'or poſées 2 &, 1.* Qui eſt Fleuri. *Voyez* FLEURI.

ROSILLON : Terre en Dauphiné, qui fut érigée en comté par lettres de Louis XI. de 1465. en faveur de *Louis* légitimé de Bourbon, comte de Ligni, maréchal & ſénéchal de Bourbonnois, Forez & comté d'Auvergne, en le mariant avec ſa fille naturelle, *Jeanne*, bâtarde de France, née de *Marguerite* de Saſſenage. *Suſanne* de Bourbon, héritiere de *Charles* de Bourbon ſon frere, comte de Roſillon, mort ſans poſtérité, porta les comtés de Roſillon & de Ligni à ſon premier mari *Jean* de Chabannes, comte de Dammartin, dont naquirent *Antoinette* & *Avoye* de Chabannes. Celle-ci vendit en 1532. avec *Jean* de Briſai, ſon troiſieme mari, le comté de Roſillon, à *Blanche* de Tournon, veuve de *Jacques* de Coligni, ſeigneur de Châtillon.

ROSILLON, de Gex : *de ſable à la croix d'argent.*

ROSILLON, de Bugey : *d'or à 2 faſces de ſable.*

ROSTAING : Le premier de ce nom dont il ſoit fait mention, eſt *Gaſton* de Roſtaing, gentilhomme du duc de Bourgogne ; il vivoit en 1491. Cette maiſon a donné un grand-maître & général réformateur des eaux & forêts de France dans *Triſtan* de Roſtaing, chevalier des ordres du roi : c'eſt à ſon mérite perſonnel & à ſa vertu qu'eſt dûe l'élévation de ſa maiſon : il vécut ſous les rois François I. & Henri II. François II. & Charles IX. & Henri III. qui l'honora du collier de ſes ordres de S. Michel & du S. Eſprit en 1582. la reine *Catherine* de Medecis, le fit un de ſes principaux confidents ; il mourut comblé de biens & d'honneurs le 7 Mars 1591. âgé de 78 ans. Cette maiſon originaire du Forez, a fini à *Louis-Henri*, marquis de Roſtaing, comte de la Guerche, mort ſans alliance en 1679. Son frere *François* de Roſtaing, comte de Bury, étoit auſſi mort ſans enfants l'an 1666. ſa veuve *Anne-Marie* d'Urre d'Aiguebonne, eut pour ſes repriſes le comté de Bury. Elle mourut à 91 ans, le 19 Octobre 1724. & laiſſa pour héritier *Jacques-Marin-Alexandre* de Varax, qui devint comte de Bury, & épouſa le 27 Août 1727. *Marie-Eliſabeth* Frottier de la Meſſeliere ; il a deux freres, le marquis & le chevalier de Varax.

Les armes de Roſtaing : *d'azur*

*à la roue d'or, surmontée d'une fasce ou trangle aussi d'or.*

ROSTAING-CHAMP-FERRIER, en Dauphiné : *de gueule au lion d'or.*

ROSTAING LA RIVIERE, en Dauphiné : *d'or à la bande d'azur, chargée de 3 corneilles d'or & soutenue d'un filet de gueule.*

ROSTEIN, en Languedoc : *d'argent à 3 bandes de sinople.*

ROSTREMAN : *d'hermines à 3 fasces de gueule.*

ROTHELIN : Les marquis de Rothelin, descendent de *François* d'Orléans, bâtard de Rothelin, baron de Varanguebec, & de Neaufle en Normandie, fils naturel de *François* d'Orléans, marquis de Rothelin : il fut chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieutenant des Gendarmes du duc de Longueville en 1537. gouverneur de Verneuil, en 1588. & mourut en 1600. *Alexandre* d'Orléans marquis de Rothelin issû de lui au cinquieme degré épousa le 29 Juillet 1716. avec dispense du pape, *Marie-Philippe-Henriette* Martel sa niéce, fille de *Charles* Martel, comte de Clere & de *Suzanne* d'Orléans de Rothelin.

Les armes : *écartelé au 3 & 4 d'or à la bande de gueule ; au 2 & 3 d'argent au pal de gueule chargé de 3. chevrons d'argent & sur le tout* d'Orléans Longueville.

*François* d'Orléans, bâtard de Rothelin, portoit d'Orléans de Longueville, *au baton péri en barre.*

ROTTENBOURG : *Nicolas-Frederic*, comte de Rottenbourg, s'est marié avec *Anne-Jeanne* de Rosen : c'est ce qui l'a attiré au service de France, où il est mort lieutenant-général des armées du roi en 1715. Il á eu de ce mariage madame de Vaudrey, & deux autres filles chanoinesses à Remiremont, dont l'une *Anne-Louise-Claire*, comtesse de Rottenbourg, est actuellement vivante ; & un fils *Conrad-Alexandre*, comte de Rottenbourg, ambassadeur en Prusse, & en Espagne, plénipotentiaire au congrés de Cambrai, brigadier des armées du roi, & chevalier des ordres le 5. Avril 1735. sans alliance.

ROUAIROUX : Seigneurie en Languedoc, mouvante du comté de Castres, qui entra dans la maison de Cailus, vers l'an 1538. par l'alliance de *Beatrix* Bernon, avec *Etienne* de Cailus, seigneur de Colombieres. *Voyez* CAILUS.

ROUANNE : Ville en Forez, située sur la riviere de Loire, qui a donné son nom à un petit pays dit le Rouannois. La baronnie de Rouanne, & le marquisat de Boici, avec plusieurs autres terres furent érigées en duché-pairie au mois d'Avril 1519. en faveur d'*Artus* Gouffier, grand-maître de France : il mourut dans le mois de Mai suivant, & les lettres ne furent point enregistrées. *Claude* Gouffier son fils, obtint au mois de Novembre 1566. l'érection de ces mêmes terres en duché, & *Louis* Gouffier son petit fils, l'érection du même duché en pairie au mois d'Avril 1620. Il embrassa l'état ecclésiastique, & maria sa sœur à *François* d'Aubusson, à qui il vendit son duché de Rouannois, & ce dernier obtint de nouvelles lettres d'érection en duché, au mois d'Avril 1667. étant mort sans enfants le 29. Janvier 1725. ce duché-pairie fut éteint.

Les armes : *d'or à la croix en-*

crée de gueules. *Voyez* AUBUSSON.

ROUAULT : *Voyez* GAMACHES.

ROUBAIS : C'eſt une ſeigneurie en Flandres, qui fut portée en mariage l'an 1543. par *Yolande* de Barbançon, ſénéchale de Hainaut à *Hugues* de Melun, premier prince d'Epinoi. *Anne-Marie* de Melun, porta en 1582. à *Lamoral* comte, puis prince de Ligne, le marquiſat de Roubais. *Voyez* LIGNE.

ROUBAIS : Famille, dont les armes ſont : *d'hermines au chef de gueule.*

ROUCI : Maiſon originaire de Champagne, & l'une des plus anciennes & des plus nobles du royaume. *Renaud*, comte de Rheims, & de Rouci, épouſa *Alerade*, fille de Louis IV. roi de France, & de Geberge de Saxe, ſœur de l'Empereur Othon I. Il mourut en 973. *Euſtachie*, fille de Guiſchard, comte de Rouci, & héritiere du comté de Rouci, le porta dans la maiſon de Pierrepont.

Les comtes de Rouci, ſire de Pierrepont ont fini à *Jean VI.* du nom, comte de Rouci, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. *Jeanne*, ſa fille, porta le comté de Rouci dans la maiſon de Sarbruck, par ſon mariage avec *Robert III.* du nom, de l'illuſtre maiſon des comtes de Sarbruck, princes de l'Empire, de laquelle une branche s'étoit établie en France dans le douzieme ſiécle. Sa poſterité a fini à *Amé II.* du nom, comte de Rouci, marié à *Renée*, fille de *Guillaume* de la Marck, ſeigneur d'Ogimont. Il mourut en 1525. ſans enfants, & laiſſa une grande ſucceſſion, qui fut partagée entre ſes trois ſœurs. *Philippe*, mariée à *Charles de* Silli, comte de la Rocheguyon, eut pour ſa part Commerci, Euville, &c.

*Catherine*, mariée à *Antoine* de Roye, eut Rouci, Pierrepont, le vidamé de Laonnois, &c. *Charlotte* de Roye, comteſſe de Rouci, leur petite-fille, porta le comté de Rouci, à *François III.* du nom, comte de la Rochefoucauld, ſon mari. *Voyez* ROCHEFOUCAULD.

*Guillemette*, mariée à *Robert* de la Marck, ſeigneur de Florange, puis duc de Bouillon, eut Braine, Pontarei, &c. *Voyez* BOUILLON.

Les comtes de Rouci, portoient : *d'or au lion d'azur.*

ROUCI, en Picardie : *d'or au lion d'azur.*

ROUCI, en Champagne : *de gueule au chou d'or.*

ROUERGUE : Province de France, du gouvernement de la Guyenne, qui a eu ſes comtes particuliers dès l'an 836. après *Berthe*, fille & héritiere de *Hugues*, morte ſans poſtérité en 1065. le comté de Rouerge, retourna aux comtes de Toulouſe.

ROUFFIAC : Seigneurie en Angoumois, érigée en comté par lettres du 23 Janvier 1654. enregiſtrées au parlement de Paris, le 23 Décembre 1666. en faveur de *René* de Voyer, ſeigneur d'Argenſon, & de ſes ſucceſſeurs & ayants cauſe : ſon fils *Marc-René*, marquis d'Argenſon, vendit ce comté en 1703. à ſon couſin *Jean-Elie* des Ruaux, chevalier, ſeigneur du Breuil, & de Mouſſac. *Voyez* RUAUX.

ROUGÉ : La terre & paroiſſe de Rougé, ſituées en l'évêché de Nantes, a donné le nom à une famille de condition qui prouve qu'en 1120. *Hervé* de Rougé, qui

en étoit poſſeſſeur, fonda en partie le prieuré de S. Sauveur de Beré, & ſon fils, *Yvon* de Rougé, coutribua auſſi en 1142. à la fondation de notre-Dame de Mellerai.

Les ſeigneurs de Rougé ont eu l'avantage de n'épouſer que de bonnes demoiſelles, & de marier auſſi leurs ſœurs en maiſons nobles; leurs plus anciennes alliances ſont avec les familles de Derval, de Tournemine, de Maillé, de Rieux, de Beaumanoir, & de Châteaugiron: les plus nouvelles ſont avec les familles de Sancerre, de Beranger, de Crequi, & avec la maiſon de Lorraine. Les ſeigneurs de Rougé ont poſſédé la baronnie de Derval, qui leur a donné pendant pluſieurs générations le droit de préſider la Nobleſſe de leur province de Bretagne, à ſes Etats; & ils poſſédoient alors de grandes terres dans cette même province.

En 1356. à la bataille de Poitiers, où le roi Jean fut pris, *Bonabes* de Rougé IV. du nom, fut fait priſonnier en même tems que le roi, & s'étant racheté, fut renvoyé en Angleterre, pour être un des trente ôtages du roi.

*Innocente-Catherine* de Rougé, ducheſſe d'Elbœuf, a réuni ſur ſa tête les biens de ſa branche par la mort de *Louis* de Rougé, dit le marquis du Pleſſis Belliere, ſon frere unique, colonel du régiment de Vexin, qui avoit épouſé *Marie-Thérèſe* d'Albert, fille du maréchal de Chaulnes; ils étoient enfants l'un & l'autre de *Jean-Gilles* de Rougé, colonel du régiment d'Angoumois, fils de *Henri-François* de Rougé, maréchal de camp, & encore pontvû lors de ſa mort du régiment d'infanterie du Pleſſis Bellierre, qui étoit fils de *Jacques* de Rougé, capitaine général des armées du roi, & colonel d'un régiment d'infanterie & d'un de cavalerie; mort de ſes bleſſûres en 1654. à Caſtellamaré en Naples: ainſi les ſeigneurs de Rougé ont perdu cinq régiments en moins d'un ſiécle, & un ſixieme en Collatéral, par la mort de *Pierre* de Rougé, colonel de cavalerie, tué dans les guerres d'Hongrie.

Les ſeigneurs de Rougé ont pris le nom du Pleſſis Bellierre, dans une branche cadette, parce que les aînés ont une terre en Anjou, de ce nom; & celui qui l'eſt de toute cette famille, c'eſt aujourd'hui *Pierre-François* de Rougé, dit le marquis de Rougé, maréchal des camps & armées du roi qui a épouſé en 1749. *N....* de Coetmen, fille du marquis de Coetmen, maréchal des camps & armées du roi, & de *N.....* de *Goyon* de Vaudurant. *Mémoire fourni par la famille. Voyez* PLESSIS-BELLIERRE.

ROUGEMONT, en Franche-Comté: *d'or à l'aigle de gueule, membrée, becquée, & couronnée d'azur.*

ROUILLAC: *d'or à 3 faſces de gueule.*

ROUILLÉ: *Louis-Rollin* Rouillé, chevalier ſeigneur des Loges, Villeras, Fontaine-Guerin, maître des requêtes, conſeiller d'Etat, qualifié comte de Joui, mort en 1712. épouſa *Marie-Angélique* d'Aquin, qui lui porta en dot ce comté. Elle ſe remaria à *Jacques* Thibault, comte de la Carte, & mourut en 1751. elle eut de ſon premier mari,

1. *Antoine-Louis* Rouillé, comte de Joui, près Verſailles, baron de Fontaine-Guerin, en Anjou, Châtelain de Brion, ſeigneur de

Clefs, en Grezigné, né le 7 Juin 1689. il a été d'abord reçu conſeiller au parlement de Paris, le 3 Décembre 1711. maître des requêtes en 1717. l'un des quatre intendants de commerce, en Janvier 1725. commiſſaire-général de la compagnie des Indes, en 1744. conſeiller d'Etat, en Mai la même année, ſecrétaire d'Etat, au département de la marine, en remettant la place de conſeiller d'Etat, le 28 Avril 1749. miniſtre d'Etat, le 15 Août 1751. a eu le département des affaires étrangeres en remettant celui de la marine le 28 Juillet 1754. a été fait grand tréſorier des ordres, le même jour, a prêté ſerment pour cette charge le 10 Août ſuivant: il eſt marié depuis le 8 Février 1730. à *Marie-Catherine* Pallu, ſœur de *Bertrand-René*, ci-devant intendant de Lyon, aujourd'hui conſeiller d'Etat, maître des requêtes honoraire qui fait les fonctions d'intendant général des Claſſes du royaume.

De ce mariage eſt ſortie *Marie-Catherine* Rouillé, fille unique, mariée au marquis de Beuvron, ſecond fils du duc d'Harcourt. *Voyez* HARCOURT.

2. *Louis-Antoine* Rouillé de Roiſſi, frere cadet de M. Rouillé, né le 13 Juin 1690. a été reçu conſeiller au parlement le 17 Mars 1713. s'eſt démis de ſa charge, & a eu des lettres de conſeiller honoraire le 8 Octobre 1733. a été marié en la paroiſſe de Clichi, le 6 Août 1731. à *Angélique* Pouletier, fille de *Pierre* Pouletier, conſeiller d'Etat ordinaire, maître des requêtes honoraire, ancien intendant de Lyon, &c. morte le 2 Août 1732. Il a eu de ce mariage,

*Auguſtin-Louis-Marie* Rouillé, fils unique, né le 30 Juillet 1732.

3. *Marie-Anne*, mariée en premieres noces le 8 Février 1710. à *François-Henri* Tiercelin, marquis de Broſſe, dont eſt née la marquiſe de Pons; en ſecondes noces à *Jean-Baptiſte* de Caſtellane, marquis de Norante, capitaine de Galeres, dont une fille mariée à *N...* de Caſtellane.

4. *Angélique-Eliſabeth*, mariée le 15 Juillet 1710. à *Claude* Bethameil, marquis de Nointel, en Brie, aujourd'hui maître des requêtes honoraire, morte en Mai 1752.

*Louis-Antoine* Rouillé d'Orſeuil, maître des requêtes, fils de *Jean Louis* Rouillé, auſſi maître des requêtes, & petit-fils de *Jean* Rouillé, ſeigneur de Fontaine-Guerin, intendant de Limoges, neveu d'*Antoine-Louis* Rouillé, miniſtre d'Etat au département des affaires étrangeres, a épouſé le 18 Juin 1755. *Anne-Charlotte* Bernard de Montigni, fille de *Charles*; receveur général des Finances, de la province de Picardie, & de *Claude-Anne-Jeanne* Brochet, de Pontcharoſt, fille de *Pierre-Richard* Brochet, de Pontcharoſt, tréſorier général des ponts & chauſſées de France: elle eſt couſine germaine de *Simon-Charles-Sebaſtien* Bernard de Balinvilliers, préſident du grand conſeil.

Les armes ſont: *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes d'argent, & en pointe d'un croiſſant montant auſſi d'argent.*

ROUILLÉ DU MESLAI-DU-COUDRAI: *de gueule à 3 mains ſéneſtres d'or au chef d'or, chargé de 3 molettes de gueule.*

ROULANS, en Franche Comté; *de gueule à la bande d'argent.*

ROULIN DE REBOURS : *d'azur à 3 tortues d'or, 2 & 1.*

ROURE : Ancienne & illuſtre maiſon, connue ſous le nom de Grimoard ; entre les différentes branches qu'elle a formées, il y en a une établie en Italie, qui a pour auteur *Guillaume* Grimoard-de Beauvoir-du Roure, ſecond fils de *Guigon II.* du nom, & de *Sibylle* de la Tour. Il ſuivit *Charles* de France, comte d'Anjou, & de Provence, roi de Naples & de Sicile, lorſque ce prince paſſa de France, en Italie. Il s'attacha enſuite à *Charles II.* dit le Boiteux, ſon ſucceſſeur, auprès duquel il fit une aſſez grande fortune. Il épouſa une riche héritiere de Turin, & fut chef de la maiſon du Roure, en Italie.

Elle eſt connue & illuſtre par les grands hommes qu'elle a donnés, parmi leſquels on peut compter *François* du Roure, cardinal, puis pape, ſous le nom de Sixte IV. en 1477. Il donna le chapeau de cardinal à *Chriſtophe* du Roure, archevêque de Tarantaiſe, & en 1480. à *Dominique* ſon frere, archevêque de Turin. *Raphaël* du Roure, frere de ce pape, fut pere de *Julien*, cardinal, qui dans la ſuite fut pape, ſous le nom de Jules II. Avant ſon Pontificat, il dota & fit bâtir le collége du Roure, à Avignon. *Clement* du Roure, neveu de ce dernier pape, évêque de Mende, fut cardinal, en 1503. *Léonard* du Roure, évêque d'Agen, & cardinal, l'an 1505. fit bâtir la maiſon épiſcopale d'Agen, autour de laquelle on voit encore les armes du Roure.

De cette maiſon ſont ſortis les ducs d'Urbin, deſquels la poſtérité mâle a fini en 1694. à Genes, à Turin, & autres villes d'Italie ; il reſte diverſes branches de la maiſon du Roure qui ont reconnu le comte du Roure, en France, pour chef de la maiſon. *Alexandre VII.* de la maiſon de Chigi, deſcendoit par ſa mere de la maiſon du Roure, & après ſon exaltation, il envoya à *Scipion*, comte du Roure, en 1660. un bref, par lequel le reconnoiſſant pour ſon parent, il lui offroit ſes ſervices.

La terre du Roure étoit poſſedée dès le quatorziéme ſiécle par *Guillaume* de Beauvoir, ſeigneur du Roure, de S. Florent, & de Caſtillon, qui épouſa *Urbaine* de Grimoard, dame de Griſac, de Bellegarde, & de Verfeuil, dont ſa poſtérité prit le nom. Il teſta le 19 Septembre 1499. & fut pere de *Claude* de Grimoard de Beauvoir, baron du Roure, de Griſac, de Verfeuil, capitaine de cent hommes d'armes, marié en 1520. à *Fleurie* de Porcelet, mere d'*Antoine*, marquis de Griſac, par brevet de Charles IX. capitaine de cent hommes d'armes. Il laiſſa de *Claude* de la Fare, *Jacques* de Grimoard de Beauvoir, maréchal de camp, en faveur duquel Griſac fut érigé en marquiſat ; & la baronnie du Roure, en comté, par lettres du mois de Janvier 1608. Il avoit épouſé en 1599. *Jacqueline* de Montlaur, dont il laiſſa en 1637. entr'autres enfants, *Scipion*, comte du Roure, lieutenant général des armées du roi, en 1605, & de la province de Languedoc, créé le 31 Décembre 1661. chevalier du S. Eſprit, & décédé en 1669. ſa premiere femme *Gréſinde* de Baudan, le fit pere de *Louis-Pierre Scipion*, comte du Roure, gouverneur du Pont Saint Eſprit,

marié l'an 1666. à *Marie* du Gaſt, fille d'*Achille*, comte d'Artigues, dont naquit *Louis-Scipion*, marquis du Roure, lieutenant-général pour le roi en Languedoc, tué à la bataille de Fleurus, le 1. Juillet 1690. Il avoit épouſé en 1688. *Louiſe-Victoire* de Caumont la Force, mere d'*Adelaïde*, mariée à *Gabriel*, comte de Laval Montmorenci, & de *Louis-Claude-Scipion* de Grimoard de Beauvoir de Montlaur, marquis du Roure, né poſthume; lieutenant-général du 1. Janvier 1748. & premier lieutenant des Mouſquetaires. Il a épouſé le 7 Juillet 1711. *Marie-Antoinette-Victoire* de Gontault, fille du maréchal duc de Biron, dont 1. *Denis* de Grimoard de Beauvoir, né le 25 Novembre 1735. 2. *N...* deuxieme femme de *Louis-Scipion-Joſeph* de la Garde, marquis de Chambonas; 3. *Marie-Magdelene*, premiere femme d'*Anne-Gabriel-Henri* Bernard, ſeigneur de S. Saire, morte le 17 Mars 1748: 4. *N...* mariée en Février 1750. à *N....* de Rivoire, baron de la Tourette. *Voyez* BEAUVOIR DU ROURE.

Les armes: *de 6 pieces, coupé parti de 2. au 1.* du Roure, *d'azur au chêne d'or, les branches entrelacées*: *au 2* de Montlaur, *d'or au lion vairé couronné*: 3. de Grimoard, *de gueule au chef emmanché d'or de 3 pieces*; 4 (qui eſt le premier de la pointe) de Maubec, *d'or à 2 léopards d'azur*; 5 *d'or à la tour de gueule*, aliàs, *d'azur à la tour d'argent*; 6 *de ſable au lion d'argent à la bordure engrêlée d'argent.*

ROUSSEL DE GODERVILLE: Goderville, eſt une ſeigneurie en Normandie, qui fut érigée en baronnie, par lettres du mois de Mars 1651. enregiſtrées à Rouen, le 21 Mars 1652. en faveur de *Charles* de Rouſſel, ſeigneur & patron de Goderville; ſeigneur de Tourville & de Preſtreval, qui de *Suſanne* Martel d'Emalleville, a eu *Adrien* Rouſſel, né poſthume en Août 1658. marié en 1680. avec *Magdelene-Cecile* Poerier d'Amfreville, mere de *Nicolas-Charles-Auguſte* de Rouſſel, baron de Goderville, qui a épouſé le 17 Mars 1725. *Genevieve* Chuppin de Monthulé, dont 1. *N...* de Rouſſel, né le 20 Juillet 1729. 2. *Nicolas*, né le 2 Juillet 1735. 3. *M. Genevieve-Nicolas*, née le 4 Mai 1731. 4. *M. Genevieve*, née le 24 Décembre 1733.

ROUSSELET DE CHÂTEAU-RENAUD: La terre de *Château-Renaud*, en Tourraine, fut acquiſe d'*Albert* Rouſſelet, ſeigneur de Pardieu, par échange le 25 Mai 1618. de *Henri* Gondi, duc de Retz, ſon parent maternel, & érigée en ſa faveur en marquiſat par lettres du mois de Décembre 1620. Ce titre fut confirmé par lettres du mois d'Avril 1704. à *Dreux* Rouſſelet, arriere petit-fils d'*Albert*, mort la même année ſans alliance, il eut pour héritier ſon grand oncle *François-Louis* Rouſſelet, créé *Vice-Amiral* le 1 Juin 1701, maréchal de France, le 14 Janvier 1703. & chevalier des ordres du roi, le 2 Février 1705. mort le 15 Novembre 1716. pere d'*Emmanuel*: celui-ci eſt mort capitaine de vaiſſeau, le 1. Mai 1739. & d'*Anne-Julie* de Montmorenci-Foſſeux, a eu,

1. *Marie-Anne* Rouſſelet, née le 20 Octobre 1727. mariée le 13 Avril 1746. à *N....* dit le comte d'Eſtaing, colonel du régiment de Rouerge, & gouverneur de la ville de Châlons-ſur-Marne.

2. *Marie-Charlotte*, née le 20 Septembre

Septembre 1728. mariée le 15 Juin 1752. à *François* de Varagne de Beleſtat, cornette de la compagnie des chevaux-légers d'Orléans, appellé comte de Beleſtat.

Les armes ſont : *d'or à un arbre de ſinople fruité d'or.*

ROUSSET : C'eſt le nom que porte la branche aînée de Villers la Faye, aujourd'hui ſubſiſtante en Bourgogne, ſous ce même nom de Rouſſet. *Voyez* VILLERS LA FAYE.

ROUSSET (du), *d'azur à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 étoiles de même.*

ROUSSILLE : Seigneurie en Limoſin, que *Louis* de Scoraille eut en partage, & dont ſa poſtérité a pris le nom. *Voyez* SCORAILLE.

ROUSSILLON : Comté dans les Pyrenées entre le Languedoc & la Catalogne, qui a eu ſes comtes particuliers dès l'an 834. ſous le regne de Louis le Débonnaire. Ces comtes ont fini à *Guinard* ou *Guitard II.* dernier comte de Rouſſillon, qui ne fut point marié. Il fit ſon teſtament à Perpignan le 4 Juillet 1172. en faveur d'Alfonſe, roi d'Arragon. Le roi Jean, un de ſes ſucceſſeurs, engagea ce comté & celui de Cerdagne au roi Louis XI. pour la ſomme de 300000 écus d'or ; & quoique cette ſomme n'eût pas été rembourſée, Charles VIII. remit ces comtés à Ferdinand *le Catholique*. Le roi Louis XIII. les reprit, & par la paix des Pyrenées en 1659. le Rouſſillon, avec une partie du comté de Cerdagne, a été cedé à la France.

ROUVEREL : Terre qui eſt entrée avec pluſieurs autres dans la maiſon de Crequi, par le mariage de *Jeanne* de Manſel avec *Louis* de Crequi. *Voyez* CREQUI.

ROUVILLE : Ancienne maiſon de Normandie, qui a porté le nom de *Gougeul*, & qui par ſucceſſion a pris celui de *Rouville*. *Jean*, dit *Gougeul I.* du nom, fut héritier de *Pierre* Gougeul, évêque du Mans & du Puy, mort en 1327. La branche aînée de cette maiſon a fini à *Nicolas*, comte de Clinchamp, tué près de Mons en 1637. & à *François*, marquis de Rouville, mort ſans poſtérité. *Hercule-Louis*, marquis de Rouville, ſeigneur de Meux, Rivecourt, &c. lieutenant général des armées du roi, étoit d'une branche cadette. Il mourut le 27 Novembre 1677. âgé de 67 ans. Il eut pluſieurs enfants de *Marie-Jeanne* du Boſc, dame du Bois-d'Ennebout, morte le 28 Septembre 1695. âgée de 80 ans ; ſçavoir,

1. *François*, marquis de Rouville, ſous-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, mort ſans poſtérité de *Marie* de Berhune.

2. *Louis*, marquis de Rouville, après ſon frere, lieutenant colonel du régiment de cavalerie de la reine.

3. *Jean*, ſous-lieutenant du régiment des gardes, tué à Wezel.

4. *Charles*, mort jeune.

5. *Hercule-Louis*, abbé d'Andres, mort en 1691.

6. *Henri*, cornette d'une compagnie de ſon pere, mort jeune.

7. *Louis-Marie-Hercule*, capitaine au régiment royal les-Vaiſſeaux.

8. *Claude*, marié à *Robert* de Monchi, marquis d'Hennecourt, tué à la priſe de Lille, ſans laiſſer de poſtérité.

9. *Marie-Jeanne*, mariée à

*Marc-Antoine-Saladin* d'Anglure, du Bellai de Savigni, marquis d'Anglure & du Bellai, comte d'Estoges.

10. *Louise*, morte jeune.

11. *Jeanne*, supérieure des Carmélites de Compiégne.

12. *Magdelene* de Rouville.

Voyez le *P. Anselme.*

ROUVILLE, en Picardie : *d'azur à deux goujons adossés d'argent, semés de billettes d'or.*

ROUVOIRE, en Champagne: *de sable au lion d'or, couronné & lampassé de gueule.*

ROUVROI S. SIMON : Cette maison a trois branches aînées de celle du duc de S. Simon, qui vient de s'éteindre.

La premiere subsiste dans la personne du bailli de S. Simon, & de *Claude* de S. Simon son frere, évêque de Metz.

La seconde a pour chef *Louis-Gabriel*, marquis de S. Simon-Montbleru, veuf depuis le mois de Décembre 1753. de *Catherine-Marguerite* Pineau de Lucé, de laquelle il a quatre garçons & quatre filles.

Le chef de la troisieme branche est *Louis-François* de S. Simon, marquis de Sandricourt, lieutenant général des armées du roi, mort en 1749. Il avoit épousé *Marie-Louise-Gabrielle* de Gourgues, morte en 1753. de laquelle sont sortis cinq garçons & une fille.

Feu *Nicolas* de Rouvroi S. Simon, seigneur de Vaux près de Meulan, appellé comte de S. Simon, cousin au septieme degré du duc de S. Simon, étoit chef de toute la maison, mais non héritier de la maison. Il a laissé une fille unique, *Henriette* de Rouvroi S. Simon, née vers l'an 1691. & mariée en 1712. ou en 1713. à *Gui-Michel* Billard de Lorriere, seigneur de Charenton, conseiller au grand-conseil.

*Claude* de Rouvroi de S. Simon, fils d'un frere cadet du feu comte de S. Simon, né le 8 Octob. 1694. reçu chevalier de Malte en Janvier 1727. capitaine de galere en 1733. grand-croix ou bailli en Juin 1734. général des galeres en 1735. commandeur des commanderies de la Romagne en Champagne, de S. Etienne de Renneville en Normandie, & d'Oisemont près Abbeville en Picardie, est aujourd'hui chef des nom & armes de la maison de Rouvroi S. Simon.

*Claude* de Rouvroi S. Simon, évêque-prince de Metz, &c. est frere cadet du bailli de S. Simon.

*Henri* de Rouvroi de S. Simon, autre frere cadet du bailli de S. Simon, appellé le marquis de S. Simon, mort maréchal de camp & commandant à Metz en 1738. a laissé de son mariage avec *Louise* Zaccaria d'une famille distinguée à Crémone en Italie, aujourd'hui marquise douairiere de S. Simon, *Blanche-Marie-Elisabeth*, fille unique, née en Février 1737. La marquise douairiere de Saint-Simon avoit épousé en premieres noces Gaetan, marquis de Botta, l'un des Décurions, ou chefs de la Noblesse de Crémone, dont elle a eu *Charles*, marquis de Botta, aujourd'hui capitaine dans le régiment royal Italien, infanterie.

Le bailli de S. Simon, & l'évêque de Metz, ont trois sœurs :

1. *Marie-Elisabeth* de Rouvroi-S. Simon, mariée au feu maréchal de Montmorenci-Laval.

2. *Marie-Magdelene*, abbesse du Pré en la ville du Mans, née le 7 Août 1699. nommée abbesse en 1730.

3. *Claire-Anne*, ou *Eliſabeth*, mariée au ſeigneur de la Richardie en Auvergne.

Les armes de Rouvroi S. Simon ſont : *de ſable à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueule ; écartelé* de Vermandois.

ROUVROI-S. SIMON-RUFFEC : C'étoit une ancienne baronnie, tombée en partage aux anciens comtes d'Angoulême, qui appartient aujourd'hui à la maiſon de *S. Simon-Ruffec*. *Alienor*, qui en devint héritiere, épouſa en 1336. *Hervé*, ſeigneur de Volvire, cinquieme ayeul de *Philippe* de Volvire, créé chevalier des ordres du roi le 31 Décembre 1582. & mort le 6 Janvier 1586. Il fut pere de *Philippe*, en faveur duquel & de ſa mere, *Anne* de Daillon du Lude, *Ruffec* fut érigé en marquiſat par lettres du mois de Janv. 1588. enregiſtrées le 16 Mai 1651. *Philippe* eut d'*Aimerie* de Rochechouart, ſon épouſe, *Eléonore* de Volvire, marquiſe de Ruffec, qui fut mariée le 17 Novembre 1631. à *François* de l'Aubeſpine, marquis de Châteauneuf. Leur fille *Charlotte* fut mariée en 1672. à *Claude* de Rouvroi, duc de S. Simon, & par cette alliance a porté le marquiſat de *Ruffec* dans cette maiſon.

*Claude* de S. Simon, premier gentilhomme de la chambre, grand louvetier de France, créé duc de S. Simon en Janvier 1635. mort âgé de 85 ans le 3 Mai 1693. étoit iſſu au huitieme degré de *Marguerite*, héritiere des anciens ſires de S. Simon, crus cadets des anciens comtes de Vermandois, & étoit auſſi cadet des marquis de Rouvroi-S. Simon & Sandricourt.

*Louis* de Rouvroi, duc de S. Simon, pair de France, ſeigneur-vidame de Chartres, châtelain de la Ferté-le-vidame en Normandie, gouverneur de la ville & citadelle de Blaye en Bourdelois, grand-bailli & gouverneur de Senlis, ancien meſtre de camp de cavalerie, né le 15 Janvier 1675. d'abord nommé marquis de Ruffec, devenu duc de S. Simon par la mort de *Claude* de Rouvroi ſon pere, premier duc de S. Simon, créé grand d'Eſpagne en 1721. reçu chevalier des ordres le 2 Fév. 1728. fut marié le 8 Avril 1695. à *Geneviéve-Françoiſe* de Durfort, ſœur du duc de Lorges, morte le 21 Janv. 1743. Il a eu de ce mariage,

Premierement, *Jacques-Louis*, ſon fils aîné, duc & pair par démiſſion, appellé duc de Ruffec, & mort ſans enfants mâles le 16 Juillet 1746. marié avec *Catherine-Charlotte-Thérèſe*, fille de feu *Antoine*, duc de Grammont, maréchal de France ; aujourd'hui ducheſſe douairiere de Ruffec. Elle avoit épouſé en premieres noces *Philippe-Alexandre* de Bournonville. Leur fille *Marie-Chriſtine-Chrétienne* de S. Simon, née le 7 Mai 1728. eſt mariée au comte de Valentinois, frere cadet du prince de Monaco.

II. *Armand-Jean* de Rouvroi, ſecond fils du duc de S. Simon, né le 2 Août 1699. appellé d'abord marquis de Ruffec, meſtre de camp d'un régiment de cavalerie de ſon nom, grand d'Eſpagne par démiſſion de ſon pere, inſtallé à Madrid le 1 Fév. 1722. brigadier de cavalerie le 20 Février 1734 maréchal de camp le 1. Mars 1738. devenu duc de Ruffec par la mort de ſon frere aîné, a été marié le 22 Janvier 1733. à *Marie-Jeanne Louiſe* Bauyn d'Argenvilliers, fille unique de

*Nicolas-Proſper*, ſeigneur d'Argenvilliers en Hurepoix, miniſtre & ſecrétaire d'Etat au département de la guerre. Elle avoit épouſé en premieres noces le 11 Août 1729. *Jean-René* de Longueil, ſeigneur, marquis de Maiſons près S. Germain-en-Laie, préſident à mortier au parlement de Paris, mort le 13 Septembre 1731. Le duc de Ruffec eſt mort le 20 Mai 1754., âgé de 55 ans, maréchal de camp des armées du roi, & *Louis* de Rouvroi, duc de S. Simon ſon pere, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, chevalier des ordres du roi, vidame de Chartres, gouverneur des ville, château & citadelle de Blaye, ainſi que du fort de Medoc, eſt mort le 2 Mars 1755. âgé de 80 ans. Il avoit été du conſeil de régence, & ambaſſadeur extraordinaire du roi en Eſpagne. Par cette mort ſe trouve éteinte la duché-pairie de S. Simon, & la derniere branche de l'illuſtre maiſon de Rouvroi S. Simon, ne reſtant de cette branche ducale que *Marie-Chriſtine-Chrétienne* de S. Simon, fille unique de *Jacques-Louis* de Rouvroi S. Simon, duc de Ruffec, mort en 1746. & de *Catherine-Charlotte* de Grammont, fille d'*Antoine*, duc de Grammont, mariée le 10 Décembre 1749. à *Charles-Maurice* Grimaldi, appellé comte de Valentinois, comme on l'a déja dit.

III. *Charlotte*, fille du duc de Saint-Simon, & ſœur du duc de Ruffec, née le 8 Septembre 1696. eſt veuve depuis le 4 Février 1740. de *Charles-Louis-Antoine* Galeas-Hénin de Boſſut-d'Alſace, prince de Chimai & de l'Empire.

ROUX D'ESNEVAL: *Françoiſe* de Prunelé, mariée en 1615. à *Anne* de Tournebu, baron de Livet, eut pour ſon partage les baronnies d'Eſneval & de Pavilli. Elle en fit donation en 1677. à *Robert* le Roux, fils de *Magdelene* de Tournebu, ſa fille, à la charge d'en prendre le nom & les armes. Il étoit iſſu de *Guillaume* le Roux, conſeiller à l'échiquier de Normandie, vivant en 1486. avec *Jeanne* Jabert ſa femme, dont le fils *Claude* épouſa *Jeanne* de Challenge, dame de Combremont & d'Infreville. Elle fut mere de *Claude II.* qui fit la branche de Bourgtheroude, rapportée ci-après, & de *Robert* le Roux, ſeigneur de Tilli & de Combremont. Celui-ci eut de *Barbe* Guiffart, *Robert* le Roux II. du nom, marié à *Marie*, fille de Pomponne de Belliévre, chancelier de France, de laquelle naquit *Claude* le Roux, baron d'Acquigni, ſeigneur de Combremont, marié à *Magdelene* de Tournebu. Leur fils *Robert II.* fut baron d'Eſneval, ambaſſadeur en Pologne, où il décéda en 1693. Il avoit épouſé *Marie-Magdelene* de Canvouville, dame de Groſmenil & de Grémonville, dont le fils *Anne-Claude-Robert* le Roux d'Eſneval, vidame de Normandie, baron d'Acquigni, préſident à mortier au parlement de Rouen, s'eſt allié à *Marie Marthe* le Marchand, dame du Héron & de Villers. Il en a eu *Pierre-Robert* le Roux, baron d'Acquigni, auquel il a fait démiſſion de ſa charge, en le mariant avec *Catherine-Françoiſe* Clérel de Rampan. De cette alliance ſont nés un garçon & une fille.

Les armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de lion d'or, arrachées & poſées 2. & 1. languées de ſable.*

ROUX-BOURGTHEROUDE : C'eſt une branche de la maiſon

dont on vient de parler. *Nicolas* le Roux, préſident à mortier au parlement de Rouen, obtint que la terre de Bourgtheroude, dans la haute Normandie, fût érigée en baronnie par lettres du mois de Décembre 1617. Il avoit épouſé en 1586. *Catherine* Olivier, petite-fille du chancelier de Leuville. *Nicolas* le Roux, leur arriére-petit-fils, vendit cette baronnie à *N*..... Voiſins, qui n'eut qu'une fille, aux droits de laquelle le préſident de la Londe, ſon fils, la poſſéde aujourd'hui.

ROUX-DÉAGENT : Famille noble du Dauphiné. *Claude-Etienne* Roux-Déagent de Pontherieu, chevalier d'honneur au parlement de Grenoble, a obtenu que la ſeigneurie de Morges en Dauphiné fût érigée en comté, par lettres du mois de Mai 1731. enregiſtrées au parlement de Dauphiné le 12 des mêmes mois & année. Il eſt fils de *François* Roux-Déagent, ſeigneur de Morges, & de *Marguerite* de Virieu, & petit-fils d'*Etienne* Roux, ſeigneur de Morges, & de *Catherine* Déagent. Il a épouſé en 1732. *Marie-Victoire* de la Briffe, dont il a deux garçons & deux filles.

Les armes : *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or.*

ROUX, de Provence : *coupé au 1. d'azur à 2. cheurons d'or, l'un ſur l'autre, accompagnés de 3 beſans d'argent, 2 en chef, & 1. en pointe ; au 2. d'or à 1. arbre de ſinople, mouvant de la pointe.*

ROUX DE LA ROCHETTE, en Provence : *d'azur à un ours paſſant d'or, ſurmonté de deux étoiles de même.*

ROUX DE SAINTE-CROIX, en Provence : *d'azur à trois têtes de lion d'or, arrachées & poſées 2. & 1. languées de ſable.*

ROUX DE LA RIC : Branche de la maiſon de Ruffi au royaume de Naples, qui a pour auteur *Henri* de Ruffi, comte della Rica, fils de *Guillaume*, & petit-fils d'*Henri*, comte de Cantanzaro. Il ſuivit la reine *Jeanne* qui ſe retira en Provence. Son neveu, *Louis* de Ruffi, fut ſon héritier. La reine *Jeanne* lui confirma les donations qu'elle avoit faites à ſon oncle ; & *George* de Roux, ou Ruffi de la Ric, fit enregiſtrer en Décembre 1400. les lettres patentes de ces donations. *Louis*, fils de *George* de Roux, laiſſa pour fils & héritier univerſel, *Eleazar* de Roux de la Ric, à qui *Jean* de Roux de la Ric ſucceda. Celui-ci eut deux fils ; *Jean II.* du nom, & *Gabriel*, qui fut tué à la bataille de Cériſolles. *Jean* le Roux de la Ric eut pour fils *Balthazar*, lequel eut cinq fils, dont chacun a fait une branche.

*Alexandre* de Roux de la Ric fit celle des ſeigneurs de Gaubert. Il épouſa le 29 Avril 1599. *Caſſandre* de Bardonnenche, fille unique de Gaſpard de Bardonnenche, & de *Blanche-Boniface* de la Molle, auſſi héritiere de ſa maiſon (a). *Jean* de Roux de la Ric, ſeigneur de Gaubert, & héritier d'*Alexandre* ſon pere, acquit un office de conſeiller au parlement d'Aix. Il eut deux fils ; *Jean IV.* du nom, & *Alexandre II. Jean* fit la branche des ſeigneurs de Gaubert, mar-

(a) *Par ce mariage d'*Alexandre *le Roux, les biens de Bardonnenche & de la Molle paſſerent dans ſa maiſon.*

quis de Courbons, qui reſta en Provence ; & *Alexandre* fit celle des barons d'Oze & de Saint Auban, ſeigneurs du comté de la Ric. Cette branche s'établit en Dauphiné : j'en parlerai après celle de ſon frere aîné.

*Jean IV.* fut revêtu de la charge de conſeiller au parlement, qu'avoit poſſédée *Alexandre* ſon pere. Il eut un fils nommé *Alexandre*, qui, après avoir été conſeiller au même parlement d'Aix, fut nommé par le roi premier préſident au parlement de Pau en 1729. & eſt mort le 25 Mars 1733. *Paul* de Roux de la Ric, chevalier, ſeigneur de Gaubert, marquis de Courbons, baron des Angles, après avoir été reçu avocat général au parlement d'Aix en 1720. a été pourvu le 11 Mars 1732. de l'office de premier préſident au parlement de Pau en ſurvivance de ſon pere, à la mort duquel il eſt entré en exercice. Il a épouſé en premieres noces *Magdelene-Charlotte* de Bullion ; & en ſecondes noces, le 10 Mai 1734. *Marie-Angélique* de Lons, fille de *Henri-Bernard* de Lons, comte de Sanſons, lieutenant pour le roi en Navarre & Béarn, & de *Marie* de S. Mucari. Ses enfants ſont, 1. *Eliſabeth-Charlotte-Alexandre-Paule*, née du premier lit le 8 Juin 1722. 2. *Paul-Auguſtin-Jean* de Roux de Gaubert, né du ſecond lit le 13 Septembre 1737.

*Paul* de Roux a pour freres & ſœur, 1. *Raimond-Benoiſt-Joſeph*, chevalier-commandeur de Malte, nommé *le commandeur de Gaubert* : 2. *Alexis* : 3. *Henri*, chevalier de Malte : 4. *Marie-Anne* de Roux, mariée le 28 Juil. 1723. à *François* de Glandevez, comte de Pourrieres, fils de *Gaſpard* & d'*Anne* de Villeneuve.

Les armes de cette branche ſont : *d'azur à une bande d'or, accompagnée en chef d'une colombe d'argent, becquée & membrée de gueule, les ailes étendues pour prendre ſon vol, & en pointe, d'un lion d'or langué de gueule.*

*Alexandre* de Roux de la Ric, dont la branche s'étoit établie en Dauphiné, fit recevoir ſon fils *Alexandre* de Roux de la Ric, chevalier, baron d'Oze & de S. Auban, comte de la Ric, à une charge de conſeiller au parlement de Grenoble. *Jean-François* de Roux, comte de la Ric, conſeiller au même parlement, a eu de ſon mariage avec *Gabrielle-Scholaſtique* de Murat de Leſtang, deux fils encore en bas âge, ſçavoir *Alexandre-Louis*, & *Claude-Marie* (a).

Les généalogiſtes des maiſons de Provence, comme M. de Meynier & les autres, diſent que les *de Roux* de la Manon & de Beauveſer, & ceux de Bouſtargue, ſeigneurs du Baron, de même que les *de Roux* de S. Laurent, ſont tous de la même maiſon, & viennent de *Charles* de Roux, frere de *Louis* de Roux, qui étoit iſſu des

(a) *Le roi a accordé à cette branche des lettres d'érection de la terre de Chabeſtan en comté de la Ric, en faveur de leurs ſervices. Ces lettres ſont du mois de Septembre 1729. Cette terre de Chabeſtan, aujourd'hui comté de la Ric, ſituée en la province de Dauphiné, eſt compoſée des fiefs & hameaux des Bouvet, Chautars, Chaumiane, du Canton, du Villar, & autres.*

anciens comtes de la Ric. Il eſt vrai que les armes en ſont différentes, parce que les différentes alliances que ces branches ont contractées, ont occaſionné ces diverſités : mais on n'en reconnoît pas moins la ſource & l'origine.

ROUXEL-MEDAVI : Maiſon illuſtre de Normandie, qui a donné deux maréchaux de France, & pluſieurs autres officiers généraux, & un archevêque de Rouen. Le premier dont il ſoit fait mention, eſt *Jean* Rouxel, ſeigneur du Pleſſis-Morvant : il vivoit ſous Charles VII. qui lui donna pluſieurs terres ſiſes dans les bailliages d'Alençon & de Caën, en récompenſe de ſes ſervices. Il épouſa *Marie* Larconner, héritiere de Medavi & autres terres. Ses deſcendants ont ajouté au nom de *Rouxel* celui de *Medavi*. *Charles* Rouxel, ſeigneur de Medavi, fils de *Renée* d'Eſcalles ſa ſeconde femme, fut tué au combat de Guinegatte en 1479.

*Pierre* Rouxel, baron de Medavi, comte de Grancei, un de ſes deſcendants, né le 8 Février 1562. fut dans une haute réputation de force & de valeur. Dès l'âge de 17 ans il fut capitaine du château d'Argentan, cornette de la colonelle de France, enſuite meſtre de camp d'infanterie, & capitaine de gendarmes. Il remit à Henri IV. les ville & château de Verneuil, qu'il avoit défendus pour la Ligue, & dont il reſta gouverneur Il épouſa le 22 Mai 1588. *Charlotte* de Hautemer, comteſſe de Grancei, nom que leurs deſcendants ont ajouté à celui de *Rouxel-Medavi*. Il reçut en 1594. le collier de l'ordre, & mourut à Rouen en 1617.

*Jacques* Rouxel III. comte de Grancei & de Medavi, né le 7 Juillet 1603. quitta l'état eccléſiaſtique pour prendre le parti des armes ; fit ſa premiere campagne à la réduction du château de Caën ; il fut fait maréchal de camp en 1636, fit lever le ſiége d'Héricourt en 1637. au général Merci ; ſe diſtingua au ſiége de Thionville & à celui de Gravelines, dont le Roi lui donna le gouvernement. Il fut fait lieutenant général des armées, & au mois de Janvier 1651. maréchal de France. Après pluſieurs autres exploits il fut gouverneur de Thionville, & reçu chevalier des ordres du roi le 31 Décembre 1661. Il mourut à Paris le 20 Novembre 1680. âgé de 77 ans.

*Pierre II.* ſon fils aîné accompagna en qualité de volontaire, à l'âge de 18 ans, le maréchal de Gaſſion dans les guerres de Flandres en 1646. eut une compagnie dans le régiment de Mazarin, fut enſuite meſtre de camp du régiment de Marci ; commanda en 1649. la grand-garde du camp d'Arlen, repouſſa la garniſon de Douai juſques dans ſes portes, défit à la bataille de Rethel un bataillon ennemi, dont le maréchal du Pleſſis lui donna les drapeaux, qu'il fit porter en ſon château de Grancei ; ſuivit le maréchal ſon pere en Normandie pour contenir cette province ; fut fait maréchal de camp en 1651. Ce ſeigneur, après s'être diſtingué en beaucoup d'occaſions, & donné par-tout des preuves de ſa valeur, mourut le 20 Mai 1704. à Argentan, dont il étoit gouverneur depuis 1679.

Il eut de ſa premiere femme, *Henriette* de la Palu, *Jacques-Léonor* ; & de ſa ſeconde, *Anne* de Beſançon, *François* Rouxel, marquis de Grancei, rapporté après ſon frere aîné.

*Jacques-Léonor* Rouxel, comte de Medavi & de Grancei, né le dernier Mai 1659. ſuivit les traces de ſes ancêtres, & pendant 52 ans qu'il porta les armes ſans interruption pour le ſervice de Sa Majeſté, il donna ſans ceſſe des marques de valeur & d'une ſage conduite ; & pour récompenſe de ſes ſervices, le roi l'honora du bâton de maréchal de France en Février 1724. Il mourut ſubitement, comblé de biens, de gloire & d'honneur à Paris, le 6 Novembre 1725, âgé de 70 ans. *Voyez* le détail de toutes ſes belles actions dans le P. Anſelme, *T. VII. pag.* 696. Il ne laiſſa que des filles de ſon mariage avec *Marie-Thérèſe* Colbert, fille du comte de Maulevrier, dont l'aînée épouſa le marquis de Grancei ſon oncle, rapporté ci-après.

*François* Rouxel, marquis de Grancei, baron de Medavi, frere du maréchal, né le 30 Octobre 1666. commença à ſervir en 1691. ſe trouva à la bataille de Marſalle à la tête du régiment de Grancei dont il étoit colonel ; fut bleſſé à la bataille de Luzara, contribua à la défaite des Impériaux devant Caſtilioné, où le maréchal de Medavi ſon frere commandoit en chef ; fut fait maréchal de camp quand il porta la nouvelle de cette victoire au roi ; ſervit en cette qualité aux ſiéges de Toulon, Landaw, Fribourg ; eut enſuite le gouvernement de Dunkerque, fut fait lieutenant général le 8 Mars 1718. gouverneur des ville & château d'Argentan en 1726. & mourut à Paris le trente Juillet 1729. Il épouſa ſa niéce *Eliſabeth-Victoire* Rouxel, morte en couches ; & en ſecondes noces, le 5 Mai 1727. *Marie-Caſimire-Thérèſe-Geneviéve* de Bethune, *anuelle*.

Les armes : *d'argent à 3 coqs de gueule, membrés, becqués & crettés d'or, 2. & 1.*

ROYAN : Seigneurie en Poitou, que *Louiſe* de Coitevi porta en mariage, en 1501, avec le comté de Taillebourg, à *Charles* de la Tremoille, Prince de Talmond & de Mortagne. *François*, ſon fils, vicomte de Thouars, la donna en partage, avec celle d'Olonne, à ſon quatrieme fils, *George* de la Tremoille, ſénéchal de Poitou. *Gilbert*, ſon fils, obtint l'érection de *Royan* en marquiſat, l'an 1592. & d'Olonne en comté en 1600. Il fut pere de *Philippe*, & ayeul de *François*, qui de ſa femme, *Yolande-Julie* de la Tremoille-Noirmoutier, eut pour unique héritiere *Marie-Anne* de la Tremoille, mariée le 6 Mars 1696. à *Paul Sigiſmond* de Montmorenci-Luxembourg, duc de Boutteville. *Voyez* MONTMORENCI.

ROYE : Ancienne maiſon originaire de Flandres, qui a donné un maître des arbalêtriers de France en 1346. 47. 48. & 49. dans la perſonne de *Matthieu* de Roye II. dit le *Flamand*, qui ſervit en Flandres ſous le connétable Raoul, comte de Guines. Il ſe trouva à la bataille de Cocherel, & mourut en 1380. Le premier de cette maiſon dont il ſoit fait mention, eſt *Evrard*, ſeigneur de Roye, qui vivoit en 1095. La branche aînée s'eſt éteinte en 1343. dans *Matthieu II.* du nom, qui n'eut que des filles d'*Yolande* de Hangeſt, ſon épouſe. Elle a donné un évêque, duc de Laon & pair de France, dans *Albert* de Roye.

*Matthieu* de Roye, ſeigneur du Pleſſier de Roye, ſecond fils de *Matthieu I.* du nom, ſeigneur de Roye, a fait la branche des ſeigneurs du Pleſſier de Roye. Le maſ-

tre des arbalêtriers de France, dont nous avons parlé ci-deſſus, étoit ſon fils aîné, & pere, entr'autres enfants, de *Gui* de Roye, archevêque & duc de Rheims, pair de France. Cette branche a fini à *Charles*, ſire de Roye, comte de Rouci, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, né le 14 Janvier 1510. & mort en Janvier 1551. qui n'eut de *Magdelene* de Mai, ſon épouſe, qu'un fils, mort de ſon vivant âgé de dix-huit ans, & deux filles, dames de Roye, dont l'une épouſa *Louis* de Bourbon, premier prince de Condé; & l'autre, comteſſe de Rouſſi, dame de Pierre-Pont, *François III.* du nom, comte de la Rochefoucauld. *Voyez* ROCHEFOUCAULD.

Les ſeigneurs de Roye de la Ferté en Ponthieu, ſortis de *Raoul* de Roye qui vivoit au commencement du treizieme ſiécle, n'ont formé que trois degrés. *Matthieu* de Roye II. du nom, ſeigneur de la Ferté, eſt le dernier, n'ayant eu qu'une fille de *Marguerite* de Piquigni ſon épouſe.

Les armes de cette maiſon ſont: *de gueule à la bande d'argent.*

ROYE DU COUDRÉ (le): *de gueule à trois faſces d'argent.*

ROYER SAINT-MICAULT: *écartelé au 1. & 4. d'azur, à trois étoiles d'or, au lion de même en cœur; au 2. & 3. d'azur à la faſce d'argent, chargée de trois aiglettes de ſable, accompagnées de trois étoiles d'or.*

ROYERS DE LA BRISOLIERE: *d'or à la fleur de lys de gueule, ſurmontée de deux merlettes de ſable affrontées.*

ROZAI: C'eſt une ſeigneurie qui fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Février 1680. enregiſtrées à Rouen les 28 Mars & 2 Mai ſuivants en faveur de *Nicolas* Fremont, grand audiencier de France.

RUAUX: *Jean-Elie* des Ruaux, chevalier, ſeigneur du Breuil & de Mouſſac, acheta en 1703. de *Marc-René*, marquis d'Argenſon, ſon couſin, le comté de Rouffiac, ſitué en Angoumois. Le comte de Rouffiac compte parmi ſes ayeux *Etienne* des Ruaux, prevôt de l'hôtel du roi en 1537, ſeigneur de Mouſſac, que François I. emmena d'Angoumois, lorſqu'il parvint à la couronne. Cet *Etienne* des Ruaux avoit épouſé en Décembre 1526. *Louiſe-Marguerite* de Volvire, & il eſt le ſixieme ayeul de *Jean-Elie* des Ruaux, comte de Rouffiac, ſeigneur de Mouſſac, chevalier de Saint-Louis, lieutenant colonel du régiment de Rouergue, & brigadier des armées du roi, du 10 Mars 1747. marié le 31 Août 1732. avec *Eliſabeth*, fille de *Marc-René* Gandillaud, ſeigneur de Fonguion, du Chambon, &c. & de *Julie* Vigier, dont ſont nées *Julie* & *Thereſe* des Ruaux. Il s'eſt remarié à *N*..... Chevade, dame de Blanzac, veuve de *N*..... le Muſnier, baron de Reix. Il a pour freres & ſœur,

1. *Elie* des Ruaux de Rouffiac, ſeigneur de Plaſſac, ancien capitaine au régiment de Rouergue, marié le 18 Janvier 1738. à *N*... Renault, dont il reſte une fille, née en 1749.

2. *Marc-René* de Rouffiac, abbé de Selliere, prieur de Boutteville, & vicaire général du diocèſe de Sarlat, né le 6 Mars 1710.

3. *François* des Ruaux de Rouffiac, ſeigneur de Mouſſac, chevalier de Saint-Louis, capitai-

ne au régiment de Rouergue.

4. *Thereſe*, alliée le 14 Février 1741. à *N...* Rambaud, ſeigneur de Mailleran & de Saint-Saturnin.

Les armes : *de ſable ſemé d'étoiles d'or, & ſur le tout un cheval d'argent effaré & cabré.*

RUBAT : *d'azur à la croix d'or de Jeruſalem.*

RUBEMPRÉ : Maiſon illuſtre & ancienne, qui tire ſon origine en ligne directe, maſculine & légitime, ſelon quelques Auteurs, d'*Alexandre* de Hongrie, ſurnommé *ſans terre*, fils de *Bela*, roi de Hongrie, & de la reine *Béatrix* d'Eſt, ſon épouſe. Cet *Alexandre* de Hongrie accompagna le roi S. Louis, avec pluſieurs autres ſeigneurs, à la conquête de la Terre-Sainte en 1248. prit le nom de *Rubempré*, que toute ſa poſtérité a porté. On lui donne pour femme *Iſabelle* de Brienne, de la maiſon des comtes de Brienne, rois de Jéruſalem & de Sicile, ducs d'Athenes, & princes de Tarente. *Baudouin I.* du nom, leur fils, ſire de *Rubempré*, épouſa *Marie* de Picquigni, fille du Vidame d'Amiens, mere de *Baudouin II.* marié à *Yolande* de Grandpré, fille de *Henri*, comte de Grandpré, deſquels ſortit *Antoine*, ſire de Rubempré, pere par ſa femme, *Marie-Anne* de Couci, de *Jean I.* du nom, ſire de Rubempré, qui s'allia à *Jeanne* de Halwin (*a*). *Robert I.* leur fils, ſire & baron de Rubempré, eut de *Colle* de Riveri deux fils ; *Charles*, & *Antoine*.

*Charles* épouſa *Françoiſe* de Mailli, fille d'*Adrien*, dont il eut *Jeanne*, héritiere de Rubempré, mariée en premieres noces à *François*, ſeigneur de Crevecœur ; & en ſecondes à *Jacques*, bâtard de Vendôme, dont les deſcendants porterent la qualité de ſeigneurs de *Rubempré*.

*Antoine* de Rubempré, conſeiller & chambellan de Philippe, duc de Bourgogne, & l'un de ſes principaux capitaines, chevalier de la toiſon d'or, fut marié à *Jacqueline* de Croi, dame de Bievres. *Jean* de Rubempré, un de ſes fils, commanda les troupes dans le pays de Luxembourg avec ſon frere, fut un des premiers généraux & favoris de *Charles*, duc de Bourgogne, & mourut aux pieds de ſon maître à la malheureuſe bataille de Nanci. Il avoit épouſé en premieres noces *Colle* de Bouſies, dite de *Wertain*, & en ſecondes, *Catherine* de Bernieulles, dont *Françoiſe* de Rubempré, ſon unique héritiere (*b*). *Charles* de Rubempré, ſorti du premier lit, lieutenant général des armées de la Princeſſe *Marie*, héritiere de Bourgogne, épouſa *Anne*, vicomteſſe de Montenac, baronne de Reves, dame de Warfuſée. Leur fils *Charles* de Rubempré, vicomte de Montenac, &c. ſe maria à *Jeanne*, héritiere de Wertain de Gozelliers, dont *Antoine* de Rubempré, qui ſervit ſous l'empereur Charles V. &

(a) *De laquelle maiſon ſont deſcendus par les filles les ducs de Croi, d'Archoſt & d'Aremberg aux Pays-Bas, & les ducs de Halwin & marquis de Pienne en France.*

(b) *Elle épouſa* Jean VI. *du nom, ſeigneur de Crequi & de Canaples, de qui ſont deſcendus & ſortis* les ducs de Crequi, *de* Leſdiguieres, *comtes de* Canaples, *marquis de* Bernieulles, *& princes de* Poix.

mourut à Anvers en 1572. Il avoit épousé *Claudine* de Croi, fille d'*Adrien*, comte de Rœux, premier maître d'hôtel de l'empereur Charles V. Il en eut *Jean* de Rubempré, colonel aux mêmes guerres d'Allemagne, qui se maria à *Marie* de Hamal, baronne de Fontaines. *Charles* de Rubempré, vicomte de Montenac, leur fils aîné, épousa *Françoise* d'Orlai, dame d'Escoffines. *Antoine*, second fils, comte de Wertain, perdit la plus grande partie de ses biens pour le service de son roi. Il eut de *Marie* d'Avroult, *Philippe*, comte de Rubempré, de Wertain, &c. premier gentilhomme d'Albert, archiduc d'Autriche. Il fut marié deux fois; 1. à *Jeanne* de Croi, fille d'*Eustache* de Croi, seigneur de Cresèques; 2. à *Jacqueline* de Recourt, fille de *Jean*, chevalier, baron de Recourt. De ce second mariage sortit *Charles-Philippe*, comte de Rubempré, de Wertain, &c. qui épousa *Marie* d'Avroult, comtesse de Maltrayant, &c. de qui sortit *Philippe-Antoine*, prince de Rubempré & d'Everberghe, comte de Wertain, &c. chevalier de la toison d'or, qui épousa *Marie-Anne-Scholastique* de Timple de Brabant, comtesse de Moulart, d'Autreppe & du Saint-Empire; dont est sortie *Louise-Brigitte*, Princesse de Rubempré & d'Everberghe; mariée, 1. à *Fréderic-Charles* Rhingrave, comte du Rhin, de Salms, &c. 2. à *Philippe-François* de Merode, comte de Montfort, devenu par cette alliance prince de Rubempré, dont il prit le nom & les armes. De ce mariage sont sortis, 1. *Maximilien-Léopold* Guilain, comte de Merode, prince de Rubempré & d'Everberghe, né le 19 Avril 1710. marié en 1744. à *N.....* 2. *Sabine-Marie* de Merode, née le 28 Juin 1714. mariée le 4 Septembre 1738. à *François Ernest*, comte de Salm-Reifferchecd. *Voyez* MERODE.

RUBEMPRÉ-MAILLI. *Voyez* RUBEMPRÉ.

RUELLAN, de Bretagne: *d'or au lion de sable, orné d'or.*

RUFFEC: Baronnie qui fut un partage des anciens comtes d'Angoulême. *Alionore*, qui en devint héritiere, porta cette baronnie en 1336. dans la maison de Volvire, par son mariage avec *Hervé*, seigneur de Volvire. *Eléonore* de Volvire, marquise de Ruffec, épousa le 17 Nov. 1631. *François* de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, dont la fille *Charlotte* fut alliée en 1672. à *Claude* de Rouvroi, duc de Saint-Simon, & eut Ruffec en dot. *Voyez* ROUVROI.

RUFFEI: *d'argent au lion de sable, lampassé & armé de gueule.*

RUFFEI, en Franche-Comté: *vairé d'argent, & d'azur au chef de gueule.*

RUFFEI: Seigneurie qui est entrée dans la maison de Vienne par le mariage de *Marguerite*, dame de Ruffei, avec *Hugues* de Vienne, V. du nom, seigneur de Longwi. *Voyez* VIENNE.

RUFFI, ou RUFFO: Maison d'Italie très-ancienne, qui a donné des vicerois à la Calabre, & des chanceliers au royaume de Naples, & qui soutient encore aujourd'hui son ancien lustre. Les historiens du pays racontent que les Ruffi possédoient plusieurs comtés, avec le titre de *comtes, par la grace de Dieu.* Cette maison (a) a été aussi connue en France vers

(a) *Le Cardinal* Ruffo *en est issu.*

l'an 1346. ſous le nom de *Roux de la Ric* de Gaubert. Henri de Ruffi, comte della Rica, fils de *Guillaume*, & petit-fils d'*Henri*, comte de Caranzaro, &c. ſuivit la reine *Jeanne*, qui ſe retira en Provence. Son attachement pour ſes légitimes Souverains lui fit perdre ſon comté della Rica, & ſes autres terres. Il fut tué en 1357. à la tête de l'armée de la reine. Cette Princeſſe voulant reconnoître ſes ſervices, confirma à *Louis* de Ruffi ſon neveu, & ſon héritier, la donation qu'elle lui avoit faite de pluſieurs châteaux au bailliage de Digne, de la gabelle de cette ville, & du péage de Gaubert que cette maiſon poſſede encore aujourd'hui. Elle eſt connue ſous le nom de *Roux de la Ric de Gaubert*, & elle a formé pluſieurs branches. *Voyez* ROUX DE LA RIC.

Les armes : *coupé, endenté d'argent & de ſable.*

RUFFO-PALAZZUOLO: Don *Antoine-Guillaume* Ruffo, ſeigneur, prince de Palazzuolo, marquis de Criſpa & autres terres en Calabre, &c. arriere petit-neveu du cardinal *Thomas* Ruffo, mort doyen du collége des cardinaux, évêque d'Oſtie & de Veletri, le 16 Février 1753. a épouſé *Marie-Lucrece*, ſeconde fille du prince Campo-Florido.

RUMIGNI : *de gueule à un lion d'or armé, lampaſſé, & couronné d'argent.*

RUMONT : C'eſt une terre & ſeigneurie qui fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Septembre 1657. enregiſtrées au Parlement de Paris le 6 Fév. 1660. en faveur de *Charles* de Montliart. *Voyez* MONTLIART.

RUMSDORP : C'eſt une ſeigneurie dans le Brabant, qui fut portée en dot par *Anne-Claude Catherine* de Wachtendonck à *Antoine* Vander-Gracht, ſeigneur de Reymerwal, Battenbroock ; dont la fille *Elſcarde-Chriſtine* Vander-Gracht fut la ſeconde femme de *Florent* de Thulden, créé baron de Thulden. Elle lui porta cette ſeigneurie, qui fut érigée en baronnie le 5 Juillet 1696. en faveur de leur fils *Jean-Florent* de Thulden, & de ſes hoirs mâles & femelles.

RUNES, en Picardie : *d'argent au ſautoir d'azur, accompagné de quatre aiglettes de gueule.*

RUPELMONDE : Ville, château & ſeigneurie en Flandres, qui furent vendus le 9 Avril 1658. par Philippe IV. roi d'Eſpagne à *Philippe* de Recourt, ſeigneur de Lens & de Licque, baron de Wiſſekerche, iſſu d'une des plus anciennes maiſons de la province d'Artois, où eſt ſituée la terre de Recourt, d'où elle tire ſon nom. *Philippe* avoit pour dixieme ayeul *Jean*, ſeigneur de Recourt, qui épouſa *Ide*, châtelaine de Lens. Il fut marié en 1655. à *Magdelene* de Baenlandt, mere de *Philippe* de Recourt de Lens, en faveur duquel la ſeigneurie de Rupelmonde fut érigée en comté par lettres du Roi d'Eſpagne du 6 Février 1670. Il épouſa en 1677. *Marie-Anne-Euſebe* de Truchſes, née comteſſe de Wolfeck, dont le fils unique *Maximilien-Philippe-Joſeph*, comte de Rupelmonde, fut tué à la bataille de Villavitioſa, le 10 Décembre 1710. étant brigadier des armées du roi d'Eſpagne, & colonel des troupes Walonnes. Il avoit épouſé *Marie-Marguerite-Eliſabeth*, fille du maréchal d'Alégre, & dame du palais de la reine, mere d'un fils unique, *Yves-Marie*, comte de Ru-

pelmonde, mort en 1745, maréchal de camp, & le dernier de sa branche. *Voyez* RECOURT.

RUPIERES : *pallé de six pieces d'or & d'azur.*

RUPT, en Franche-Comté : *d'azur à la bande d'or, accompagnée de sept croisettes d'or fleuronnées & au pied fiché.*

RUSSET : Nom d'une ancienne famille du Comté de Dorset en Angleterre. Elle a depuis plusieurs siécles possédé de grands biens dans ce comté. Le premier qui soit connu, est *Jean* Russet, connétable du château de Corf. Le premier qui fut pair du Royaume, fut *Jean* Russet de Berwick près de Bridport, dans le comté de Dorset. Il eut la faveur des rois Henri VII. & Henri VIII. Il mourut le 14 Mars 1555. la seconde année du regne de Marie. Son fils *François* vécut sous le regne de la reine Elisabeth, & mourut le 25 Juin 1585. Les seigneurs de cette maison ont tenu un rang distingué à la cour des rois d'Angleterre sous Charles I. Charles II. & Guillaume III. Voyez le *Dictionnaire Anglois*; *Imhoff*, *en son Histoire des Pairs d'Angleterre*, & *Moreri*.

RUSSIE : Vaste pays du Nord, qui se divise en *Russie blanche*, qui est la *Moscovie*; & *Russie noire*, ou *petite Russie*, qui est une province de Pologne entre la Volhinie, la Podolie, la petite Pologne, la Hongrie & la Transilvanie. La *Russie* a eu autrefois des ducs particuliers. La ville capitale est Léopold. *Pierre* Alexiowits, mort le 28 Février 1725. prit en 1721. le titre d'Empereur de Russie. *Elisabeth* Petrowna, née le 29 Décembre 1710. fille du eu empereur *Pierre I.* a été proclamée imperatrice le 6 Décembre 1741. & couronnée à Moscou le 7 Mai 1742. Cette Princesse, qui n'est point mariée, a fait reconnoître pour son successeur, sous le titre de grand Duc de Russie, *Pierre-Charles-Ulric*, né duc de Holstein-Gottorp, fils unique d'une sœur aînée de l'impératrice de Russie, marié le 1. Septembre 1745. à *Sophie-Auguste-Fréderique*, fille aînée de *Christian-Auguste*, Prince d'Anhal-Zerbst, l'un des collatéraux du Prince d'Anhalt; née le 2 Mai 1729. Le grand Duc de Russie a pour fils unique *Paul* Petrowitz, né le 1. Octobre 1754. & déclaré grand Prince de Russie par ordonnance expresse du 18 du même mois.

RUTHIE : On trouve de ce nom *Manaut de Ruthie*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, commandeur de Berault en Soulle, qui fut présent au contrat de mariage de *Jean-Louis* de Ruthie, son neveu, en 1417. Cette maison, éteinte dans *Pierre* de Ruthie-Daufuruq, marié le 21 Décembre 1701. à *Anne* de Mirassor, a donné dans *Bernard* de Ruthie un grand-aumônier de France en 1552. qui mourut le dernier Mai 1556.

Les armes : *de..... à un chêne de... englanté de... sur une terrasse de... & un mouton broutant le milieu de l'arbre.*

RUYSSCHEN : *Pierre* de Ruysschen, seigneur de Marquette, Bauterssen, Sevencplanken, capitaine de cavalerie, issu d'une noble & ancienne famille de Flandres, acheta en 1595. d'*Arnoud* de Moers la seigneurie Elissem, ou Elixem en Brabant, du bailliage de Ceth. *Pierre* de Ruysschen eut pour héritier son neveu *Jean-Antoine* de Ruysschen, fils de *Guillaume*, vice-président du

grand-conseil de Malines, & de *Claudine* Sucquet. *Jean-Antoine* mourut en 1670. & laissa de sa femme, *Marie* Vequemans, entr'autres enfants, *Michel-Constantin* de Ruysschen, président du conseil souverain en Hainault, en faveur duquel la seigneurie d'Elissem fut érigée en baronnie par lettres du roi catholique du 20 Mai 1693. Le roi Philippe V. par ses Lettres du 30 Avril 1705. l'éleva à la dignité de comté, pour lui & ses hoirs mâles & femelles; & au défaut d'hoirs, en faveur de ses freres, & de leurs descendants mâles & femelles, titre qui lui fut confirmé & affecté sur la terre d'Elissem par lettres de l'empereur Charles VI. du 3 Janvier 1722. il avoit été fait auparavant par ce prince son conseiller d'Etat, & surintendant de la Justice militaire dans les Pays-Bas. Il avoit épousé, 1. *Marguerite-Therese* Vander-Gracht, chanoinesse à Andenne, décédée le 6. Mai 1698. 2. *Magdelene-Françoise-Thereſe* Vander-Gracht, morte le 23 Juin 1707. 3. *Pétronelle-Eugene* de Vicq, morte sans avoir eu lignée.

RUZÉ : *de gueule au chevron fascé, ondé d'argent & d'azur, accompagné de trois lions d'or.*

RYBEREYS : Maison établie depuis long-tems dans le haut Périgord, qui a produit plusieurs personnes distinguées par leur mérite. *Guillaume* de Rybereys commanda la Noblesse du Périgord en 1674. sous M. d'Albret. Il eut quatre enfants; le premier a été capitaine dans le régiment d'Orléans; le second, capitaine dans le régiment de la Fare; le troisieme fut fait Prêtre; & le quatrieme entra chez les Oratoriens.

RYE : Ancienne & illustre maison de Bourgogne, qui tire son nom de *Rye*, village auprès de Neublans. *Guillaume* de Rye, le premier dont il soit fait mention, épousa en 1265. *Perronne* de Neublans sa cousine. Cette maison a fourni douze degrés. *Christophe* de Rye avoit de grands biens; mais il contracta des dettes qui les absorberent. Ils furent presque tous achetés par *Ferdinand* de Longwi, dit de Rye, archevêque de Besançon, qui par son testament de l'an 1631. institua pour héritiers ses petits-neveux, fils de *François* de Rye, marquis de Varambon, à la charge de fidéicommis en faveur de leurs descendants mâles, & appella, à leur défaut, les descendants mâles, & de mâle en mâle, de *Louise* de Rye, sa niéce, mariée à *Claude-Antoine* de Poitiers.

*Ferdinand-Juste* de Rye recueillit ce fidéicommis. Il épousa, le premier Septembre 1655. *Marie-Henriette* de Cusance, & mourut sans enfants à Besançon le 8 du mois d'Août 1657. après avoir institué sa femme héritiere universelle, par un testament qui donna lieu à de grands procès. Son héritiere emporta les biens de la Palu, dont on jugea que le fidéicommis étoit fini; & ceux qui venoient de *Ferdinand* de Longwi, dit de Rye, archevêque de Besançon, passerent à la maison de Poitiers en vertu du fidéicommis fait par ce Prélat. *Voyez* POITIERS.

Les armes de Rye : *d'azur à l'aigle d'or.*

RYM : Famille noble de Flandres. *Charles* Rym, écuyer, seigneur de Belhem, Schuerwelt, Eecken-Becke, obtint en 165[illegible],

que la seigneurie de Belhem en Flandres fût érigée en baronnie. Il est un des ayeux de *Marie-Anne-Thereſe* Rym, baronne de Belhem, mariée à *Louis-François*, Prince de Montmorenci, comte de Logni, vicomte de Roulers. Elle est morte en 1738. dont des enfants. *Voyez* CARENCI & MONTMORENCILOGNI.

Les armes, *d'or au lion léopardé de gueule, lampaſſé & couronné d'azur.*

# SA SA

SABINE DE LA QUIEZE : Les armes ſont : *d'argent à 2 faſces de gueule, une aigle de ſable entre les deux.*

SABLÉ : Petite ville du Maine, qui fut portée dans la maiſon de Craon par l'alliance de *Flanche* ou *Avoiſe*, fille unique de *Geoffroi* le Vieux, avec *Robert*, dit le Bourguignon, qui acquit depuis Craon, dont la poſtérité prit le nom. Leur deuxieme fils, *Robert*, eut en partage Sablé, & fut triſayeul de *Marguerite*, dame de Sablé, mariée en 1201. à *Guillaume* des Roches, ſénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine. *Jeanne* des Roches, leur fille aînée, fit rentrer Sablé dans la maiſon de Craon, par ſon mariage avec *Amauri I.* ſire de Craon. *Amauri IV.* ſire de Craon, mort ſans poſtérité le 30 Mai 1373. fit donation de Sablé le 13 Janvier 1371. à *Louis I.* duc d'Anjou. *Jean* & *Louis* d'Armagnac jouirent de Sablé, du chef de leur mere, *Louiſe* d'Anjou. Mais la maiſon de Lorraine ayant fait valoir les droits qu'elle tiroit d'*Yolande* d'Anjou, fille du roi *René*, le duc de Guiſe fut mis en poſſeſſion de Mayenne & de Sablé, qui furent érigés en marquiſat l'an 1544. Le duc de Mayenne ( *Charles* de Lorraine ) vendit le 29 Novembre 1593. Sablé à *Urbain* de Laval, ſeigneur de Bois-Dauphin, maréchal de France. Cette terre & celle de Bois-Dauphin furent vendues par décret ſur ſon petit-fils, *Urbain II.* & adjugées le 9 Août 1648. à *Jean* de Longueil. *Abel* de Servien, intendant des finances, les acheta en 1652. & *Jean-Baptiſte* Colbert, marquis de Croiſi, les acheta le 24 Janvier 1711. d'*Auguſtin* Servien, abbé de Saint Jouin. *Voyez* COLBERT.

SABRAN : Cette maiſon auſſi ancienne qu'illuſtre, eſt primitivement originaire de Languedoc, où elle a poſſédé, entr'autres biens, une partie de la ville & ſeigneurie d'Uzès. Paſſée enſuite en Provence, elle y a joui de la ſouveraineté de Forcalquier, dont elle a conſervé le titre. Une de ſes branches s'établit dans le royaume de Naples, où elle poſſéda, avec de grands biens, les premieres charges & dignités de cet Etat. *Saint Elzear* étoit de cette maiſon.

*Voyez* l'abbé Robert de Briançon, dans ſon état de la Provence.

*Honoré*, comte de Sabran, des comtes de Forcalquier, premier chambellan de feu S. A. R. M. le duc d'Orléans, mourut au château de Forneac, en Languedoc, le 22 Janvier 1750. âgé d'environ 75 ans. Il étoit fils d'*Elzear* de Sabran, ſeigneur de Bioſc, & de Beauregard, chef de la branche d'*Anſonis*, & de *Magdelene* de Requiſton ; il avoit épouſé le 18 Août 1714. *Magdelene-Louiſe-Charlotte* de Foix, fille de *Gaſton* de Foix, comte de Rabat, de laquelle il a eu, 1. *Marie-Gaſton-Elzear*, marquis de Sabran, qui ſuit. 2. *Louiſe* de Sabran, née le 14 Août 1720. mariée le 27 Mars 1737. à *Michel*, comte d'Arcuſſie,

ſe, capitaine au régiment de Piémont, laquelle mourut à Marſeille le 16 Juillet 1737.

*Marie-Gaſton-Elzear*, marquis de Sabran, colonel du régiment de Condé, qui fut tué au combat d'Ettingen, avoit épouſé le 16 Janvier 1741. *Charlotte-Marie* de Coëtlogon, fille de *Céſar-Magdelene*, marquis de Coëtlogon, & dame d'honneur de S. A. S. madame la ducheſſe de Chartres, décedée le 14 Juillet 1748. De ce mariage eſt ſorti un fils unique né en 1743. & tenu ſur les fonts de baptême par L L. A. S. Monſieur le duc & madame la ducheſſe de Chartres.

*Gaſpard*, dit le marquis de Sabran, frere d'*Honoré*, né le 2 Mai 1693. épouſa le 1. Janvier 1719. *Marie-Louiſe* Regnault, née le 8 Avril 1698. dont *Louis-François* de Sabran, né le 7 Novembre 1731.

*Helene* de Sabran, ſœur d'*Honoré* de Gaſpard, épouſa le 18 Août 1731 *Jacques* de Monteſquiou, marquis de Saintrailles.

*Marie-Julie* de la Jaille, épouſe d'*André-Antoine*, vicomte de Sabran, des comtes de Forcalquier, meſtre de camp de cavalerie, aide-major de la gendarmerie, mourut à Paris le 23 Décembre 1754. dans ſa quarante-cinquieme année.

Les armes de la maiſon de Sabran ſont : *de gueule à un lion d'argent.* Voyez FORCALQUIER.

SABREVOIS : *d'argent à la faſce de gueule, accompagnée de 6 roſes de même, 3 au-deſſus, 3 au-deſſous.*

SACETOT : Maiſon originaire de France, attachée à la maiſon de Brandebourg. *N*..... de Sacetot, premier maître d'hôtel de la reine douairiere de Pruſſe, mourut à Berlin le 3 Avril 1756. âgé de 72 ans.

SACKVILLE, comtes de Dorſet. Les ancêtres de cette famille, dit Moreri, d'après Dugdale & Imhoff, vinrent en Angleterre avec Guillaume le Conquérant. *Robert* de Sackville, chevalier, avoit de grands biens dans les comtés d'Eſſex & de Suffolck, ſous le regne de Henri I. *Thomas* de Sackville, un de ſes deſcendants, chevalier de la Jarretiere, chancelier de l'univerſité d'Oxford, fut fait comte de Dorſet, par la reine Eliſabeth. *Edouard* Sackville, comte de Dorſet, chevalier de la jarretiere, fut grand chambellan de la reine Marie & du roi Charles I. Il mourut en Mai 1652. *Richard* de Sackville, ſon fils aîné, comte de Dorſet, épouſa *Françoiſe* Cranfeild, fille de *Leonel*, comte de Middleſex, & héritiere de *Jacques*, comte de Middleſex, ſon frere. Il en eut, entr'autres enfants, *Charles* Sackville, comte de Dorſet & de Middleſex, marié à *Eliſabeth*, fille de *Hervé* Bagot de Pipe-Hal, veuve de *Charles*, comte de Salmouth. *Voyez* ſur cette maiſon *Dugdale*, *Imhoff*, en ſon Hiſtoire des pairs d'Angleterre, & *Moreri*.

SACONNAI : Ancienne & noble famille de Suiſſe, qui a donné un grand homme de guerre dans le général *Jean* de Saconnai, mort à Lauſanne en 1729. âgé de 83 ans. Trois branches de cette famille ont donné treize comtes de Saint Jean de Lyon, dont on trouve les noms dans le ſupplément de Moreri, ainſi que l'article de cette maiſon.

Les armes ſont : *de ſable à 3 étoiles d'argent, 2 & 1 au chef d'argent, chargé d'un lion naiſſant de gueule.*

SACQUAINVILLE : *d'hermines à l'aigle de gueule, membrée & becquée d'azur.*

SACQUENAI, en Bourgogne : *parti au 1 d'azur au lion d'argent, au 2 de gueule, au lion d'argent, armé de sable.*

SACQUESPÉE, en Champagne : *de sinople à une aigle d'or, semblant tirer avec le bec une épée d'argent, le fourreau de sable, la garde & la poignée d'or, posée en bande.*

SADE, de Provence : *de gueule à une étoile à 8 rais d'or, chargée d'une aigle impériale de sable, couronnée & becquée de gueule.*

SAHUGUET DAMARZIT, chevalier, seigneur d'Espagnac, brigadier des armées du roi, & son lieutenant général au gouvernement d'Issoudun, a acheté des commissaires de Sa Majesté le 2 Mai 1748. à titre de propriété incommutable, la terre & baronnie de Cazillac, pour en jouir, lui, ses hoirs, & ses ayants cause, au même titre qu'en jouissoient les anciens barons de Cazillac, & sous l'hommage réservé au roi. Cette vente a été confirmée par un arrêt du conseil d'Etat du 22 Avril 1749. suivi de lettres patentes données à Versailles le 29 Juin suivant, enregistrées à la chambre des comptes de Paris le 8 Juillet de la même année.

Le baron d'Espagnac a pour quatrieme ayeul, *Jean* de Damarzit, écuyer, qui épousa par contrat du 27 Février 1571. *Jeanne* d'Escudier, & en eut *Jean* de Damarzit II. du nom, seigneur de Saint Michel, qui testa le 12 Juillet 1634. & que sa femme, *Françoise* de la Sudrie, rendit pere de *Pierre* de Damarzit, seigneur de S. Michel, Marillac & Vauzours, qui testa le 5 Janvier 1658. Il avoit épousé *Françoise* de Sahuguet, fille de *Denis*, conseiller en l'élection de Brive, & de *Jeanne* de Malcap. Leur fils aîné, *Jacques-Gilbert* de Sahuguet Damarzit, seigneur de Marillac, du Vialard, &c. premier président au présidial de Brive, fit son testament le 30 Août 1691. *Jacques* de Sahuguet Damarzit, son oncle maternel, par son testament du 30 Juillet 1658. l'avoit fait héritier de tous ses biens, sous la condition que lui & ses descendants porteroient à perpétuité le nom & les armes de Sahuguet; il avoit épousé le 29 Avril 1662. *Anne* de la Rochefaucon. De ce mariage il laissa trois garçons, qui ont eu postérité; sçavoir, *Hugues-Joseph*, *Jacques-Joseph* & *Pierre-Joseph*.

*Hugues-Joseph* de Sahuguet Damarzit, seigneur de Vialard, Saint Michel, &c. premier président au présidial de Brive, testa le 3 Mars 1739. Il avoit été marié, 1. par contrat du 4 Fevrier 1706. à *Marie* de Certain. 2. en 1720. à *Catherine* Dubois, niéce du cardinal Dubois, premier ministre du royaume. Du premier lit, il eut *Marie* de Sahuguet Damarzit, née le 2 Novembre 1712. mariée à *Guillaume* de Sahuguet Damarzit, seigneur de Puimarets, son cousin germain, & du second lit, *Guillemette* de Sahuguet Damarzit, née le 13 Avril 1722.

*Jacques-Joseph* de Sahuguet Damarzit, seigneur d'Espagnac, vice-sénéchal du bas Limosin, puis prevôt général & inspecteur des maréchaussées, qui testa le 18 Avril 1733. avoit épousé par contrat du 9 Juin 1700. *Marie* de Coudere, de laquelle il a laissé,

1. *Guillaume* de Sahuguet Damarzit, chevalier, seigneur de Puimarets, Joren, Rhoàs, né le

24 Juillet 1709. député de la Nobleſſe du vicomté de Turenne en 1737. Il a épouſé par contrat du 23 Juin 1727. *Marie* de Sahuguet Damarzit, ſa couſine germaine.

2. *Leonard*, dit l'Abbé d'Eſpagnac, né le 29 Mai 1709. conſeiller au parlement, & abbé commendataire de Notre-Dame du Palais.

3. *Jean-Joſeph* de Sahuguet Damarzit, dit le baron d'Eſpagnac, né le 25 Mars 1711. qui a acheté la baronnie de Cazillac; il a été ſubſtitué à ſes freres aînés dans la baronnie d'Uſſac, par le teſtament du premier Juin 1748. de ſa couſine germaine, *Catherine* de Sauvezie de la Porte, veuve ſans enfants de *Jean* du Saillant, vicomte de la Jarte, & fille unique de *Suzanne* de Sahuguet Damarzit, & de *Bertrand* de Sauvezie, ſeigneur de la Porte, vice-ſénéchal du bas Limoſin. Le baron d'Eſpagnac a épouſé le 18 Décembre 1748. *Suzanne-Eliſabeth-Joſephe*, baronne de Beyer, née le 10 Décembre 1731. il en a,

1. *Frederic-Guillaume* de Sahuguet Damarzit, né le 3 Mars 1750.

2. *Leonard-Marie*, né le 24 Mars 1751.

3. *Marc-René-Marie*, né le 28 Septembre 1752.

4. *Jeanne* de Sahuguet Damarzit, née le 29 Mai 1703. veuve du 14 Janvier 1751. de *Guillaume* de Faure, ſeigneur de Sauvezie, Melhac, &c.

5. *Louiſe*, née le 14 Juillet 1714. mariée par contrat du 3. Décembre 1747. à *Pierre de* Verlhac, né le 14 Juillet 1703. conſeiller, procureur du roi à la ſénéchauſſée de Brive, & le neuvieme de pere en fils qui occupe cette charge, laquelle fut donnée au premier, pour ſervices rendus à la couronne par trois freres, dont les deux autres étoient, l'un lieutenant criminel, & l'autre conſeiller enquêteur.

6 *Urſule*, née le 6 Septembre 1718. alliée par contrat du 7 Janvier 1737. à *Jean* de Gilibert, ſeigneur de Teinchurier, prevôt général du Limoſin, né le 2 Mai 1715.

7. *Catherine*, née le 22 Octobre 1722.

*Pierre-Joſeph* de Sahuguet Damarzit, ſeigneur de la Roche, troiſieme fils de *Jacques-Gilbert*, eſt né le 14 Juillet 1683. Il a été premier capitaine de la brigade de Vichi, au régiment royal des carabiniers, & a épouſé par contrat du 3 Février 1725. *Françoiſe-Eléonore* de Griffolet, née le 25 Juillet 1695. Il a pour enfants, *François* de Sahuguet Damarzit de la Roche, né le 8 Juillet 1731. mouſquetaire dans la ſeconde compagnie, & *Marie* de Sahuguet Damarzit, née le 12 Octobre 1729.

Il y a en Champagne une branche de la famille de Sahuguet, formée par *Jean* de Sahuguet, écuyer, dont le fils *Daniel*, ſeigneur de Termes, lieutenant de roi à Sedan, épouſa *Gabrielle*, fille d'Aubertin de Pouilli. De ce mariage il eut *Anne* de Sahuguet, mariée par contrat du 21 Février 1680. à *Jules-Charles* de Joyeuſe, ſeigneur & marquis de Saint Lambert; *Innocente* de Sahuguet, mariée par contrat du 8 Décembre 1687. à *Guillaume-Henri* de Montfort, vicomte de Villette, dont elle fut la premiere femme; & *Abraham-Louis* de Sahuguet, ſeigneur de Termes, grand bailli de Mouzon, mort à Dunkerque,

ayant été marié à *Catherine-Eliſabeth* d'Arnolet Lochefontaine, décedée le 19 Juin 1739. âgé de 79 ans. De ce mariage eſt né *Jean-Baptiſte* de Sahuguet, dit le marquis de Termes, qui a épouſé ſa couſine germaine, *Eliſabeth-Renée* de Berryer, dame de Vareuille, ſœur de *Nicolas-René* Berryer, conſeiller d'Etat, & lieutenant général de police à Paris, de laquelle il a un fils & une fille.

Les armes : *de gueule à deux épées d'or, les pointes en bas, accompagnées en chef d'une coquille d'argent, & en pointe d'un croiſſant de même.*

SAILLI : Le marquis de Sailli, brigadier d'infanterie, & colonel lieutenant du régiment de Conti, a épouſé le 7 Octobre 1728. *Gabrielle-Flore*, troiſieme fille du ſecond lit du marquis de Souvré, & eſt frere de *Felicité* de Sailli, mariée au marquis de Souvré.

SAIN : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles de même, & en pointe d'une roſe auſſi d'or, au chef couſu de gueule, chargé d'un grelot d'or, acoſté de 2 croiſſants d'argent.*

SAINCRIE, en Guyenne : *d'argent à 2 ancres de ſable paſſées en ſautoir, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*

SAINT AIGNAN : La terre de S. Aignan ſur Cher, eſt une des plus conſidérables de la province de Berri, dans l'ancien reſſort d'Iſſoudun, aujourd'hui ſous le reſſort du bailliage de Blois. Elle portoit anciennement le titre de baronnie, & fit partie du comté de Blois juſqu'à *Eudes II.* comte de Champagne & de Blois, qui la donna à fief à *Geoffroi* de Donzi, qui la porta en dot à *Gui* de Châtillon, comte de S. Paul. *Yolande* de Châtillon, héritiere de ſon frere, porta en 1227. la baronnie de S. Aignan à Archambault IX. du nom, ſire de Bourbon, & elle paſſa en 1247. dans la maiſon de Bourgogne. *Alix* de Bourgogne eut en partage la baronnie de S. Aignan, & épouſa *Jean* de Châlons, ſeigneur de Rochefort en 1273. *Marguerite* de Châlons, fille de *Louis* de Châlons, fut mariée à *Olivier*, ſeigneur de Huſſon, qui à cauſe d'elle, devint ſeigneur de S. Aignan, & enfin cette baronnie à paſſé dans la maiſon de Beauvilliers en 1496. par le mariage de *Louiſe* de Huſſon-Tonnerre, dame de S. Aignan, avec *Meri* de Beauvilliers, baron de la Ferté-Hubert : cette baronnie fut érigée en comté au mois d'Avril 1537. en faveur de *Claude* de Beauvilliers, baron de la Ferté-Hubert, & Louis XIV. au mois de Décembre 1663. érigea ce comté en duché-pairie en faveur de *François* de Beauvilliers, comte de S. Aignan, chevalier de ſes ordres, & de ſes hoirs mâles.

*Voyez* BEAUVILLIERS.

Les armes : *faſcé d'argent & de ſinople de 6 pieces, les faſces d'argent chargées de 6 merlettes de gueule 3, 2 & 1.*

SAINT ALBAN : Baronnie, & fief conſidérable du Gevaudan, dans le gouvernement du Languedoc, poſſedée par la maiſon de Calviſſon. *Voyez* CALVISSON.

SAINT ANDRÉ : Les ſeigneurs de cette maiſon ſont ſortis de celle d'*Albon*, par *Jean* d'Albon, dit l'Epinaſſe, au cinquieme degré. *Gilles* d'Albon, fils puîné de *Jean* d'Albon, eut en partage la ſeigneurie de Saint André, dont ſon pere avoit été obligé de porter le nom, comme on étoit convenu,

par le contrat de ſon ayeule maternelle. Cette maiſon ne ſubſiſte plus, & a fini à *Jacques*, maréchal de S. André, ſi connu dans l'hiſtoire de Henri II. & de Charles IX, auſſi grand politique, que grand capitaine. Il fut chargé par Henri II. de porter au roi d'Angleterre le collier de ſon ordre, où il reçut celui de la jarretiere. A ſon retour en France, il eut le commandement des armées. Il ſe ſignala aux priſes de Nierembourg, du Château-Cambreſis, à la retraite de Queſnoi, à la bataille de Renti, &c. & à la baraille de Dreux en 1562. où il donna des preuves de ſa conduite & de ſa bravoure : il fut tué d'un coup de piſtolet, & ne laiſſa de *Marguerite* de Luſtrac, ſon épouſe, que *Catherine*, morte jeune à Longchamps, près Paris, du poiſon que lui fit donner ſa mere. *Voyez* Daniel *Hiſt. de France*, & le P. Anſelme, *Tome III.*

SAINT ANDRÉ : Noble & ancienne famille, laquelle a donné le nom de S. André à un château qui eſt près de la ville de Limoux. *Bertrand* de S. André fut jugemage de Carcaſſonne. Son fils, *Pierre*, exerçoit la charge de ſecond préſident au parlement de Toulouſe, lorſque le roi Louis XII. le fit chef du conſeil de Genes, d'où il le retira en 1509. pour lui donner la place de premier préſident de Toulouſe ; il remplit cette place avec beaucoup de diſtinction & de dignité, & mourut le 18 Mai 1524. Il avoit épouſé *Claire* de Puymiſſon, ſortie d'une noble famille, près de Beziers, dont il eut *François*, qui ſuit : *Martin*, conſeiller clerc au parlement de Toulouſe, puis évêque de Carcaſſonne, fondateur du collége de S. Raimond, à Toulouſe, & mort en 1545. & *Barthelemi* de S. André, chanoine de Carcaſſonne, mort jeune.

*François* de S. André fut nommé par le roi Louis XII. chancelier de ſes Etats d'Italie, & lieutenant dans la ſeigneurie de Genes. En 1514. il obtint une charge de conſeiller au parlement de Paris, puis une de préſident clerc en la nouvelle chambre des enquêtes, l'an 1533. & deux ans après, il parvint à celle de préſident à mortier, qu'il exerça avec beaucoup de gloire & de réputation ſous les regnes de François I. Henri II. François II. & Charles IX. Il mourut le 6 Janvier 1571. Il laiſſa de *Marie* de Guetteville, vicomteſſe de Corbeil & de Tigeri, trois fils & trois filles. Les fils furent *Jean*, chanoine de Paris : *Jacques*, préſident aux requêtes du palais : *Pierre*, ſeigneur de Montbrun, préſident aux enquêtes, mort ſans laiſſer de poſtérité *Voyez* la Failles, *Annales de Toulouſe*, *année* 1524.

SAINT BAUSSANT : Terre & ſeigneurie ſituée dans le Barois, non mouvant du bailliage de S. Mihel, qui fut unie avec les villages de Sicheprey & de Monſec, & érigée en baronnie par lettres du 9 Octobre 1723. enregiſtrées en la chambre des comptes de Bar le 18 du même mois, en faveur de *Jean-Baptiſte* Thierri, ſeigneur deſdits lieux, à la mort duquel le chef-lieu de cette baronnie eſt échu à ſon fils aîné, *N*. . . . . Thierri, ancien lieutenant général au bailliage de Bar, & auparavant conſeiller au parlement de Metz.

SAINT BELIN : *François* de Saint Belin, marquis de Vaudremont, ancien meſtre de camp de cavalerie de ſon nom, mourut le

26 Janvier 1756. âgé de 80 ans.

SAINT BLIMONT : La terre & seigneurie de S. Blimont, en Ponthieu, a donné son nom à une ancienne maison, & a été érigée en marquisat par lettres du mois d'Avril 1682. enregistrées le 8 suivant, en faveur d'*André* de S. Blimont, baron d'Ordre, premiere baronnie du Boulonnois, que *Claude* de Sempi apporta à son bisayeul *François* de S. Blimont, gouverneur d'Abbeville, mort en 1560. Le marquis de S. Blimont mort le 12 Janvier 1691. avoit épousé *Elisabeth-Christine* le Tonnelier de Breteuil, mere de *Claude*, marquis de S. Blimont, décedé le 10 Mars 1643. qui de *Jacqueline-Louise-Charlotte* d'Auxi d'Amvoile, morte le 1. Janvier 1739. a laissé un fils & trois filles. L'aînée, *Marie-Louise-Chretienne*, a épousé le 21 Août 1741. *Claude-Alexandre* de Pont, comte de Rennepont.

Les armes : *d'or au sautoir dentelé de sable.*

SAINT BONNET : *Jean* de S. Bonnet, seigneur de Toiras, maréchal de France, étoit de l'ancienne maison de Caylar. Il fut tué d'un coup de mousquet en reconnoissant la forteresse de Fontenne ou Fontanette, dans le Milanez le 14 Juin 1636. il n'a point été marié. Il descendoit de *Bernard* du Caylar, co-seigneur de Roujean, mort avant l'an 1318. *Jacques* de Saint Bonnet-Toiras, seigneur de Restanclieres, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, gouverneur de Clermont, de Lodeve & de Lunel, sénéchal de Montpellier, étoit frere aîné du maréchal de Toiras Il épousa le 14 Octobre 1607. *Louise* de Gregoire de Gardies, dont il eut *Louis* de Bermond du Caylar de S. Bonnet II. du nom, marquis de Toiras & de S Michel, &c. maréchal de camp en 1658. & sénéchal & gouverneur de Montpellier en 1661. qui épousa le 22 Février 1645. *Elisabeth* d'Amboise, comtesse d'Aubijoux, &c. sœur puînée & héritiere de *François-Jacques* d'Amboise, comte d'Aubijoux, de laquelle il eut *N*.... comte d'Aubijoux, tué dans un combat singulier : *Jacques*, qui suit. *N*.... comte d'Aubijoux, & *Louise* de Bermont du Caylar S. Bonnet, mariée à *Louis* Berart, seigneur de Bernes.

*François-Jacques* de Bermont du Caylar de S. Bonnet, marquis de Toiras, capitaine lieutenant des chevaux légers dauphins, brigadier des armées du roi, mourut des blessures qu'il reçut au combat de Leuse le 19 Septembre 1691. ayant eu de *Françoise-Louise* Gerard, sa cousine germaine, qu'il avoit épousée peu avant que d'entrer en campagne, *Marie-Louise Nicole* du Caylar de Toiras d'Amboise, comtesse d'Aubijoux, née posthume, mariée le 30 Juillet 1715. à *Alexandre* de la Rochefoucauld. *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des grands officiers de la couronne*, & *l'Histoire de la vie du maréchal de Toiras*, par Baudier.

SAINT BRICE : C'est une seigneurie près de Fougeres, en Bretagne, qui fut érigée en baronnie l'an 1498. par la duchesse Anne, & depuis en marquisat par lettres du 8 Juillet 1645. en faveur de *Jacques* de Volvire, fils puîné de *Philippe*, marquis de Ruffec, lequel l'avoit eue en partage. Ses deux fils moururent sans alliance, & *Marie-Anne* de Volvire sa fille devint héritiere de ce marquisat, & le porta à son mari *N*.....

Guerin, chevalier, dont les descendants le poſſedent encore, & en ont pris le nom & les armes.

SAINT CHAMANS du Peſcher : Maiſon originaire du Limouſin. On trouve *Philippe*, fils d'*Hercule* de S. Chamans, marié en 1180. à *Helix* d'Orgnac. Il eut *Leonard* de S. Chamans, marié à *Marie* d'Eſcoraille. *Bertrand*, leur fils, épouſa *Souveraine* de la Tour d'Auvergne, de laquelle ſortit *Olivier* de S. Chamans, lieutenant de roi du haut & bas Limoſin. Il s'allia à *Elbe* de Bellegarde, mere de *Guillaume* de Saint Chamans. Celui-ci eut pour femme *Catherine* de Cognac. *Philippe* de S. Chamans, leur fils, ſe maria à *Marguerite* de Gimel. De cette alliance ſortit *Gui* de S. Chamans, qui fut pere de *Bertrand*, chevalier de l'ordre du roi, & lieutenant de roi du haut & bas Limoſin. *François* de S. Chamans, dit le Blanc, fils aîné de *Bertrand* & de *Marguerite* du Peſcher, n'eut que des filles, dont l'aînée, *Jeanne* de S. Chamans, épouſa *Alain-Fréderic* de Hautefort, & lui porta en mariage la terre & baronnie de S. Chamans, en Limoſin, à la charge d'en porter, lui & ſes deſcendants, le nom & les armes.

*Elbe-Antoine*, fils puîné de *Bertrand*, eut de *Jeanne* de Loin (*a*), ſon épouſe, *Hugues* de S. Chamans, qui ſe maria à *Marguerite* de Cornil (*b*) ; il en eut *Elie*, gouverneur de Terouene, Verdun & Mariembourg, lieutenant de roi du Limoſin, qui le premier porta au chef de ſes armes *une engrelure en forme de crenaux*, ce qu'il demanda au roi pour marque d'honneur, après avoir ſoutenu le ſiége de Terouene, contre une armée formidable, qui fut obligée de ſe retirer. Il ſe trouva auſſi dans un combat ſanglant à Vert en Perigord, où il s'acquit beaucoup de gloire.

*Elie* eut trois fils, *Jean*, *Mercure* & *Antoine* ; *Jean* eut pour femme, *Catherine* de Gimel. *Mercure* de Saint Chamans, frere de *Jean*, gouverneur de Château-Thierri, lieutenant général des armées du roi, commandant la compagnie des gendarmes de Conti, épouſa *Iſabelle* des Urſins, dont il n'eut point d'enfants. *Antoine* de S. Chamans, troiſieme frere, fut gouverneur de la Ferté-Milon, pendant la ligue, & enſuite pour le roi, de la ville, château & duché de Guiſe. Il eut après la mort de *Mercure* ſon frere, le commandement de la compagnie des gendarmes de Conti ; ce fut lui qui ſubſtitua à *Antoine*, ſon petit-neveu, la terre de Meri ſur Oiſe, à ſix lieues de Paris, où la branche aînée de cette maiſon eſt établie depuis plus de cent ans. Il l'avoit achetée des Orgemonts. *Mercure* & *Antoine* de S. Chamans, furent les principaux chefs de la ligue, & dans la ſuite ils s'attacherent ſi étroitement à Henri IV. que ce prince les combla l'un & l'autre de biens & d'honneurs.

*Antoine* de S. Chamans, alla inveſtir Nanci avec une armée, dont Louis XIII. lui donna commandement en chef juſqu'à ſon arrivée devant cette place. Il fit encore une expédition conſidérable

(a) *D'une maiſon ancienne du Limoſin, qui eſt éteinte.*

(b) *Sa mere*, Roſe *d'Eſpagne, ſortoit de* Louis *d'Eſpagne, prince des Iſles fortunées, & amiral de France.*

à Aigueperſe, en Auvergne, à la tête d'un corps de cavalerie qu'il commandoit pour le roi.

Il eut de *Marie* Leoni (*a*), *François* qui ſuit ; *Antoine Galiot* de S. Chamans, marquis de Mezieres, que le roi choiſit par diſtinction pour ſervir auprès de ſa perſonne ; il le fit enſeigne des gardes du corps, où il avoit été élevé cadet, dans le tems que *François*, ſon aîné, en étoit officier. Après la bataille de Ramilli, il fut gratifié du régiment royal étranger : avant cela, il avoit été colonel d'un régiment de cavalerie portant ſon nom ; il étoit en 1732. brigadier des armées du roi ; & *Antoine* de S. Chamans, religieux Feuillant, & provincial de la province de Bourgogne.

*François* de S. Chamans, officier des gardes du corps, conduiſit en 1679. Marie-Louiſe d'Orléans, reine d'Eſpagne juſques dans ſes Etats. Le roi érigea en 1695. ſa terre de Meri en marquiſat, pour paſſer après lui à ſes enfants, poſtérité mâle ou femelle, avec un droit de foire & marché franc, tous les lundis de chaque ſemaine de l'année. Il épouſa en 1687. *Bonne* de Châtelus, aînée de cette maiſon (*b*) ; dont *Céſar-Arnaud* de S. Chamans.

Les enfants d'*Antoine Galiot* de S. Chamans, ſont *N*..... marquis de S. Chamans, maréchal de camp, marié en 1747. avec *Françoiſe-Aglaé-Silvie* le Tellier, fille de *François-Louis*, marquis de Souvré : *N*.... dit le chevalier de S. Chamans.

Les armes de la maiſon de S. Chamans ſont : *de ſinople à trois faſces d'argent, pour ſupports 2 ſauvages de carnation & en naiſſant du cimier, au-deſſus duquel eſt cette deviſe* : Nil niſi vincit amor.

SAINT CHRISTOPHE : Tenai. *Voyez* TENAI.

SAINT CLAIR TURGOT : Branche de la maiſon de Turgot, originaire de Normandie. Cette branche ne s'eſt pas moins diſtinguée que les autres. *Voyez* TURGOT.

SAINT CLOUD : Bourg proche Paris, qui s'appelloit anciennement Nogent-ſur-Seine. Ce nom fut depuis changé en celui de S. Cloud, du nom de S. Cloud, l'un des fils de Clodomir, roi d'Orléans, qui s'y retira, pour fuir la perſécution de ſes oncles, & fit don de cette terre à l'égliſe de Paris. Louis XIV. érigea les ſeigneuries de S. Cloud & autres en duché-pairie au mois d'Avril 1674. en faveur de *François* de Harlai, archevêque de Paris, commandeur de l'ordre du S. Eſprit, & de ſes ſucceſſeurs archevêques de Paris. *N*.... de Beaumont, aujourd'hui archevêque de Paris, duc de S. Cloud, pair de France, a prêté ſerment, en cette qualité, au parlement. *Voyez* BEAUMONT.

(a) *D'une famille originaire de Florence, dont* Pierre *Leoni, antipape, & pluſieurs Gonfaloniers ſont ſortis.*

(b) *Le maréchal de France de ce nom acquit il y a pluſieurs ſiécles, pour lui & ſes deſcendants en droite ligne, de mâle en mâle, le droit, dont ils jouiſſent encore à préſent, de premier chanoine héréditaire de l'égliſe cathedrale d'Auxerre, en mémoire de la bataille de Cravant, qu'il gagna contre le connétable d'Ecoſſe, qui y fut fait priſonnier de ſa main.*

Les armes de ce duché : *semé de France, à la croſſe miſe en pal.*

SAINT COMTEST : *Voyez* BARBERYE DE S. COMTEST.

SAINTE CROIX ou SANTA CROCE : Famille noble de Rome, qui a donné pluſieurs cardinaux, archevêques & évêques.

*Voyez* Juſtiniani, *Hiſtoire des évêques de Trivoli.*

SAINTE COLOMME : Terre que *Menjette*, dame de Sainte Colomme, porta en dot à *Jean* de Lomagne Terride, lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes du maréchal de Châtillon. Elle en eut *Antoine*, ſeigneur de Sainte Colomme, chevalier de l'ordre du roi, appellé d'Aidie, du nom de ſon ayeule maternelle, ſœur d'*Odet* d'Aidie, amiral de Guyenne. *Antoine* fut mis à mort par ordre de la reine de Navarre, après le ſiége d'Orchez en 1569. Ne laiſſant point de poſtérité, la terre de Sainte Colomme paſſa à *N*..... de Sainte Colomme, ſœur de ſa mere, mariée à *Imbert* de Gelas & de Monteſquiou. *Voyez* LOMAGNE & MONTESQUIOU.

SAINT CYR : Terre & ſeigneurie proche Verſailles, qui appartenoit à la maiſon de Seguier, dont une branche porta le nom, & que *Jean-Baptiſte* Seguier, ſeigneur de Saint Briſſon, vendit à Louis XIV. Ce prince y a fait bâtir le monaſtere des dames de S. Cyr. *Voyez* SEGUIER.

SAINT DENIS : Une des plus anciennes maiſons de Normandie, connue dès 1002. conſidérable par ſes alliances, avec les maiſons de Brevière, Villars, de Malortie, Burſard, Colombiers, Briqueville, la Luzerne & autres. *Pierre-Jean-François-Anne* de S. Denis, chevalier, ſeigneur de Vieuxpont la Touche, &c. marié à *Angelique-Louiſe* Pioger, mourut en ..... & a laiſſé *François-Louis*, fils poſthume.

Les armes : *d'argent à* . . . . *fleches de ſable, ſurmontées de gueule, & écuſſons timbrés.*

SAINT DIZIER : Les ſeigneurs de Saint Dizier, ſortis des ſeigneurs de Dampierre, portoient : *de* ..... *au lion couronné, portant ſur la poitrine un écu de* .... Ils ont commencé à *Guillaume* de Dampierre, ſeigneur de S. Dizier, ſecond fils de *Jean I.* ſeigneur de Dampierre & de *Laure* de Lorraine : il vivoit en 1314. Sa poſtérité a fini à *Edouard*, ſeigneur de S. Dizier, qui ſervit le roi dans les guerres de Flandres, comme chevalier banneret en 1381. Il mourut en 1401. & ne laiſſa point d'enfants de ſon épouſe, *Jeanne* de Vienne.

SAINT EVREMOND : *Charles* de S. Denis, ſieur de Saint Evremond, né le premier Avril 1613. à S. Denis le Guaſt, terre à trois lieues de Coutance, dans la Baſſe-Normandie, s'eſt rendu célébre dans le dix-ſeptieme ſiécle, plus encore par ſes ouvrages, que par ſes actions & la nobleſſe de ſon ſang. Il étoit ſorti d'une maiſon diſtinguée, en baſſe Normandie, dont l'ancien nom eſt Marquetel ou de Margaſtel. Il mourut à Londres en 1703. âgé de 90 ans, cinq mois & vingt jours : il eſt enterré à Weſtminſter, où l'on voit ſon tombeau. Cette maiſon ſubſiſte dans *N*..... de Marquetel, qui n'eſt pas marié.

S. FARGEAU : petite ville de Puiſaye, qui fut confiſquée ſur *Jacques* Cœur, argentier du roi Charles VII. Ce roi en fit don à *Antoine* de Chabannes, comte

de Dammartin, grand maître de France, décedé le 25 Décembre 1448 Il fut pere de *Jean* de Chabannes, comte de Dammartin, qui de *Suzanne* de Bourbon, comteſſe de Rouſſillon eut deux filles. *Antoinette*, l'aînée, eut la ſeigneurie de S. Fargeau, qu'elle porta à ſon mari *René* d'Anjou, ſeigneur de Mezieres, pere de *Nicolas* d'Anjou, en faveur duquel la ſeigneurie de S. Fargeau fut érigée en comté, avec union de la châtellenie de Charni, par lettres du mois de Février 1541. *Renée* d'Anjou, fille unique de *Nicolas* porta en 1566. le comté de Saint Fargeau & le marquiſat de Mezieres à ſon mari *François* de Bourbon duc de Montpenſier, en faveur duquel le comté de S. Fargeau fut érigé en duché-pairie par lettres du mois d'Avril 1575. enregiſtrées le 28 Mars 1576. Leur fille unique, *Marie* de Bourbon, épouſa en 1620. *Gaſton-Jean-Baptiſte* de France, duc d'Orléans, & fut mere d'*Anne-Marie-Louiſe* d'Orléans, dite mademoiſelle de Montpenſier, qui par ſon teſtament du 27 Février 1685. donna à *Antonin Nompar* de Caumont, comte, puis duc de Lauzun, S. Fargeau, dont elle avoit fait déſunir en 1661. la châtellenie de Charni. Le duc de Lauzun vendit ce comté à *Michel-Robert* le Pelletier des Forts, contrôleur des finances. Son petit fils le poſſede aujourd'hui. *Voyez* PELLETIER.

SAINT FLORENTIN : Seigneurie en Champagne, érigée en comté, qui eſt dans la maiſon de Phelippeaux, & dont *Louis* Phelippeaux, miniſtre & ſecrétaire d'Etat au département de la maiſon du roi a pris le nom. *Voyez* PHELIPPEAUX.

SAINT FLORIS : Terre & ſeigneurie en Artois, dont *Barbe* de la Blanque devint héritiere du chef de ſa mere, *Catherine* de Goſſon. Elle avoit épouſé le 1 Juillet 1570. *Charles* de Chriſtelles, ſeigneur de Provene, de Vaſſenar, & par elle de Saint Floris, gouverneur de la ville & pays de Malines, pere d'*Alexandre*, & ayeul de *Charles II.* du nom, ſeigneur de Roclencourt, & d'*Adrien François* ſeigneur de Saint Floris, en faveur deſquels, & de leur ancienne nobleſſe, la terre de S. Floris, fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Décembre 1674. *Adrien-François* eut de ſa femme *Marie-Françoiſe* de Coupigni, entr'autres enfants, *Louis-Ignace* de Chriſtelles, marié le 30 Octobre 1674. avec *Anne-Françoiſe* de Guernonval d'Eſclebec.

S. FORGUEUX : Cette ſeigneurie fut le partage de *Bertrand* d'Albon, dernier des enfants mâles de *Guillaume III.* Ce *Bertrand*, inſtitué légataire univerſel de ſon pere, après la mort de ſon frere, au préjudice de ſon neveu, entra dans le parti du roi contre la ligue de Lyon, & fut chevalier de ſes ordres. Il fut pere d'une nombreuſe poſtérité. *François*, le ſecond de ſes fils, fut chanoine, & comte de Lyon, *Claude* le troiſieme, fit la branche des ſeigneurs de S. Marcel. *Guillaume*, quatrieme fils, fut comte de Lyon, & prieur de Ferrare ; & *Bernard*, le cinquieme, chevalier de Malte, meſtre de camp, fut tué en Lorraine en 1636. Parmi les filles il y en eut deux religieuſes ; une morte jeune ; & les autres bien mariées. Pour *Pierre* d'Albon, ſeigneur de S. Forgueux, il eut la charge de lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Savoye, & fut

fait chevalier des ordres du roi. *Gaſpard* d'Albon ſon fils, marquis de S. Forgueux, qu'il eut de ſon ſecond mariage avec *Marthe* de Saſſenage, fut chevalier des ordres du roi, & ne laiſſa d'enfants mâles que *Claude-Joſeph*, archidiacre & comte de Lyon, & *Camille* d'Albon, marquis de S. Forgueux après ſon pere, qui de ſon mariage avec *Françoiſe-Julie* de Crevant, princeſſe d'Yvetot, eut *Louis*, mort jeune, & *Françoiſe*. *Voyez* ALBON.

SAINT GELAIS : Famille noble qui a fourni pluſieurs perſonnes celebres dans la république des lettres. *Jean* de Saint Gelais, ſeigneur de Montlieu, fils de *Pierre* de S. Gelais, ſeigneur de Montlieu, vivoit ſous le regne de Louis XII. Il compoſa l'hiſtoire de ce prince. *Octavien* de Saint Gelais, évêque d'Angoulême, autre fils de *Pierre*, étant encore jeune traduiſit en vers françois l'Eneïde de Virgile, les épîtres d'Ovide, & quelques livres de l'Odiſſée d'Homere ſur les verſions latines. Il mourut en 1502. Il étoit frere de *Charles* archidiacre de Luçon, & de *Jean* ou *Jacques*, évêque d'Uzès, & doyen d'Angoulême, & pere de *Melin* de Saint Gelais, poëte françois, qui floriſſoit dans le ſeizieme ſiecle à la cour des rois François I. & Henri II.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la croix alaiſée d'argent, au 2 burelé d'argent, & d'azur de 10 pieces, au 3 burelé de même, au lion de gueule, couronné & lampaſſé d'or.*

SAINT GERMIER : Les ſeigneurs de ce nom, ſont une branche de la maiſon de Lautrec. Ils ont commencé à *Simon* de Lautrec, ſeigneur de Saint Germier, qui vivoit en 1476. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Marc-Antoine* de Toulouſe de Lautrec, ſeigneur de Saint Germier, marié le 14 Décembre 1716. à *Charlotte* de Percin, dont des enfants. *Voyez* AMBRES.

SAINT GEORGE DE VERAC : *Eliſabeth-Olive* de Saint George de Verac, veuve de *Benjamin-Louis* Frottier, marquis de Coſſé-Meſſelliere, mourut à Paris le 23 Avril 1756. âgée de 87 ans.

SAINT GEORGE & SAINTE-CROIX : Branche cadette de l'ancienne & illuſtre maiſon de Vienne, originaire de Bourgogne. Elle a commencé à *Hugues* de Vienne VI. ſecond fils de *Guillaume* de Vienne II. ſeigneur de Longwi, & de *Huguette*, dame de Sainte-Croix ; & a fini à *Jean* de Vienne, ſeigneur de Buſſi, de Saint George, &c. mort ſans alliance dans le quinzieme ſiecle. *Voyez* VIENNE.

SAINT-GERMAIN-LE-DESIRÉ : Terre au bailliage de Chartres, qui appartient à une branche cadette de la maiſon de Prunelé. Elle a pour tige *Jacques* de Prunelé I. du nom, chevalier, ſeigneur & baron de Saint Germain, troiſieme fils de *Gilles* de Prunelé, ſeigneur de la Porte, &c. & de *René* de Meſange. Il eut le 27 Juin 1561. pour ſa part & portion la terre de Saint Germain-le-Deſiré dont la poſterité a pris le nom. Cette branche ſubſiſte dans *Jules-Etienne-Honoré* de Prunelé, né au château de Saint Germain-le-Deſiré, le 16 Mai 1722. *Voyez* pour les autres branches au mot PRUNELÉ.

SAINT GERMAIN, en Dauphiné : *d'or à la bande d'azur, chargée de trois croiſſants d'argent.*

SAINT GERMAIN, d'Alençon : *de gueule au chevron d'argent, accompagné de 3 beſans de même 2 & 1.*

SAINT GERMAIN VILLETTE, en Dauphiné : *d'or à la bande d'azur chargée de 3 colombes d'argent tenant chacune à ſon bec une étoile d'or.*

SAINT GERMAIN MERIEU, en Dauphiné : *d'or à la bande d'azur, chargée de 3 croiſſants montants d'argent.*

SAINT GERMAIN LANGOT, en Normandie : *de gueule à la fleur de lys d'argent.*

SAINT GILLES : *d'azur à l'aigle éployée d'or, becquée & membrée de gueule.*

SAINT GILLES, de Bretagne : *d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent.*

SAINT IGNON : *Bernard* de Saint Ignon, ſeigneur de Belleville, épouſa en 1684. *Anne Gabrielle* d'Olivier, il en eut,

1. *Charles-Pierre*, comte de Saint Ignon, colonel d'un régiment de cavalerie, chambellan & général de cavalerie, de l'impératrice reine, mort ſans alliance en 1750.

2 *Jean-François*, comte de S. Ignon, officier général au même ſervice, mort auſſi ſans alliance.

3. *Marie-Antoinette* de Saint Ignon, morte en 1755. veuve d'*Antoine* comte de Gourly.

4. *Marguerite-Thereſe* de Saint Ignon, veuve du 21 Août 1750. de *Nicolas-Joſeph*, comte de S. Ignon de Pulxe.

*Anne-Gabrielle* d'Olivier, après la mort de *Bernard* de Saint Ignon, ſe remaria en 1698. à *Pierre-Louis* de Levis, comte de Tarride, puis marquis de Mirepoix, par la mort de ſon frere aîné, duquel elle a eu *Charles-Pierre-Gaſton* de Levis de Lomagne, duc de Mirepoix, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ſes armées, ci-devant ambaſſadeur en Angleterre, & capitaine commandant une des quatre compagnies des gardes du corps du roi. *Voyez* LEVIS & MIREPOIX.

SAINT LARI : Maiſon qui a donné deux grands écuyers de France. Le premier dont il ſoit fait mention dans l'hiſt. généalogique de cette maiſon, eſt *Jean* de Saint Lari ou Ilari, ſeigneur de Geſſac, &c. qui vivoit en 1485. Les premiers ſeigneurs de S. Lari, portoient : *d'azur au lion couronné d'or.*

*Raimond* de Saint Lari, petit-fils du précédent, eſt la tige des ſeigneurs de Bellegarde. *Roger* de Saint Lari & de Termes, pair & grand écuyer de France, chevalier des ordres du roi en 1595. fait duc de Bellegarde, pair de France en 1619. mort en 1646. âgé de 83 ans, en étoit iſſu au ſixieme degré : ſon pere, *Céſar-Auguſte* de Saint Lari, fut grand écuyer de France, par ſa démiſſion ; chevalier des ordres en 1619. Il mourut d'une bleſſure qu'il reçut au ſiége de Clérac, le vingt-deux Juillet 1621. Il ne laiſſa qu'une fille, *Anne-Marie* de Saint Lari, mariée avec diſpenſe, par le duc de Bellegarde ſon oncle, à *Jean-Antoine* de Gondrin & de Pardaillan de Monteſpan, ſon couſin germain, à qui le duc de Bellegarde ſubſtitua tous les biens de ſa maiſon.

Les ducs de Bellegarde portoient : *écartelé au 1 d'azur au lion couronné d'or*, qui eſt Saint Lari, *au 2 d'or à 4 pals de gueule, au 3 de gueule au vaſe d'or*, qui eſt Orbeſſan, *au 4 d'azur à trois demi-pals flamboyants d'argent*, qui

eſt de Termes, *& ſur le tout d'azur à la cloche d'argent*, qui eſt Algourſan.

Les ſeigneurs de Saintrailles ont eu pour auteur *Jean* de Saint Lari, ſecond fils de *Raimond* de Saint Lari, ſeigneur de Montaſtruque & de Mirabonde, de la Gorzan-Bellegarde; ils ont fini à *Jean* de Saint Lari de Bellegarde, ſeigneur de Frontignan, qui vivoit en 1595.

S. MAIXENT: Seigneurie dans la Marche, qui étoit poſſedée dès le commencement du quatorzieme ſiecle, par *Roger* de la Roche-Aimon, mari de *Dauphine* de S. Flour, & pere de *Guillaume* de la Roche-Aimon, ſeigneur de S. Maixent, & ſénéchal du comté de la Marche, en 1370. quatrieme ayeul d'*Anet* de la Roche-Aimon, chevalier de l'ordre du roi, ſénéchal de la Marche, en faveur duquel Saint Maixent fut érigé en marquiſat, par lettres du mois de Janvier 1615. *Voyez* ROCHE-AIMON.

SAINT MARC: Seigneurie érigée en baronnie, en faveur de *Denis* Charpentier, ſeigneur de Saint Marc, par lettres du mois de Mars 1655. enregiſtrées au Parlement, le 14 Mai ſuivant & en la chambre des comptes le 15 Février 1656.

SAINT MARC, de Provence: *d'azur à un lion d'or, tenant dans ſes deux pattes un li re ouvert d'argent.*

S. MARCEL: Les ſeigneurs de cette maiſon deſcendent de celle des ſeigneurs de Saint Forgueux, iſſus de celle d'Albon. *Claude* d'Albon, troiſieme fils de *Bertrand*, ſeigneur de Saint Forgueux, reçut en partage la terre de S. Marcel, que ſa mere *Antoinette* de Galler avoit apportée en dot, dont il fit une branche, qui ſubſiſte encore. *Léon-Pierre* d'Albon ſon fils, ſeigneur de Saint Marcel & de Caris, mourut en 1661. & laiſſa de ſon mariage avec *Charlotte* de la Forêt-Nami, *Thomas-Claude*, prieur de Salt en Forez; *Gaſpard*, chevalier de Malte; *Alexandre*, prieur de Crouzieu; & trois filles religieuſes, & une mariée. *Voyez* ALBON.

SAINTE-MARGUERITE: Terre érigée en baronnie, par lettres du mois de Mars 1586. en faveur de *Nicolas* Thomas. *Voyez* THOMAS.

SAINTE-MARTHE: Famille noble du Poitou, féconde en hommes ſçavans. *Nicolas* de Sainte-Marthe fut fait chevalier au ſiége de Bayonne en 1451. par le comte de Foix, général de l'armée du roi Charles VII. contre les Anglois. On le croit iſſu de *Guillaume-Raimond* de Sainte-Marthe, chevalier, ſeigneur de Roquebert, qui ſervoit le roi Philippe de Valois en 1350. *Gaucher*, dit Scevole de Sainte-Marthe, préſident & tréſorier de France, dans la généralité de Poitiers, né à Loudun, le 2 Février 1536. mort en 1623. âgé de 78 ans, fut orateur, juriſconſulte, poëte, hiſtorien, & poſſedoit la langue latine, la grecque & l'hébraïque, & il exerça des emplois conſidérables, ſous les regnes de Henri III. & de Henri IV. qui l'honorerent de leur eſtime. On eſt redevable à *Gaucher* & à *Louis* de Sainte-Marthe, freres jumeaux, nés à Loudun le 20 Décemb. 1571. de l'hiſtoire généalogique de la maiſon de France, & de la *Gallia-Chriſtiana*. Le premier mort le 29 Mars 1623. âgé de 78 ans, avoit épouſé *Renée* de la Haye, dont il eut un fils nommé *Abel*: le ſecond embraſ-

ſa l'état eccléſiaſtique, & mourut le 28 Avril 1636. âgé de 84 ans.

*Abel* de Sainte-Marthe, ſeigneur d'Eſtrepied, conſeiller d'Etat, garde de la bibliotheque du roi, qui étoit à Fontainebleau, mourut à Poitiers en 1652. âgé de 82 ans. *Gaucher*, dit Scevole de Sainte-Marthe, conſeiller, hiſtoriographe du roi, frere d'*Abel*, continua la poſtérité. Il mourut le 7 Septembre 1652. âgé de 79. ans, & laiſſa d'*Eliſabeth* du Moulin, *Pierre Gaucher*, dit Scevole, qui ſuit; *Abel-Louis* de Sainte-Marthe, théologien & poëte latin, de la congrégation des peres de l'Oratoire, dont il fut général en 1672. mort en 1697. âgé de 77 ans; *Nicolas-Charles* de Sainte-Marthe, prieur de Claunai, conſeiller, aumônier du roi, mort le 6 Février 1662. âgé de 39 ans. *Pierre-Gaucher*, dit Scevole de Sainte-Marthe, hiſtoriographe de France, ſoutint par ſon mérite & par ſon ſçavoir la réputation que ceux de ſon nom s'étoient acquiſe. Il mourut le 9 Août 1690. laiſſant d'*Anne* Stuart ſon épouſe, morte le 18 Juin 1713. âgée de 82 ans, *Pierre-Gaucher*, dit Scevole de Sainte-Marthe: *Eliſabeth-Marie-Anne*, morte ſans alliance, en Décembre 1682. & *Gaucher-Louis* de Sainte-Marthe.

SAINT MARTIN-LE-CHASTEL, en Breſſe: Seigneurie qui fut donnée le 16 Novembre 1455. par *Louis*, duc de Savoye, à *Claude* de la Baume, comte de Montrevel, en échange de la ſeigneurie de Gordans, & fut érigée en marquiſat par lettres de *Charles-Emmanuel*, duc de Savoye, du 20 Août 1584. enregiſtrées à Chamberi le 6 Septembre ſuivant, en faveur de *Françoiſe* de la Baume, dame de Carnavalet, & de ſon fils *Antoine* de la Baume VIII. comte de Montrevel, dont le deuxieme fils *Philbert* de la Baume eut en partage le marquiſat de Saint Martin. *Voyez* BAUME.

SAINT MARTIN DE PALLIERES: Terre ſituée dans la viguerie de Saint Maximin, qui fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Janvier 1671. enregiſtrées le 14 Mars ſuivant à Aix, en faveur de *Pierre* de Laurins, conſeiller au parlement de Provence. *Voyez* LAURINS.

Pluſieurs familles portent le nom de Saint Martin.

SAINT MARTIN, qui porte, *de gueule au ſautoir d'or.*

SAINT MARTIN en Languedoc: *d'azur à un roc d'or.*

SAINT MARTIN en Picardie: *d'or au chevron de ſable, accompagné de trois quinte-feuilles de gueule.*

SAINT MARTIN, en Picardie: *d'azur à l'épée d'argent, miſe en bande, accompagnée de 3 treflez d'or.*

SAINT MARTIN, dans la Baſſe-Marche: *bandé d'argent & de gueule de 6 piéces, les bandes d'argent ſemées de mouchetures d'hermines.*

SAINTE MAURE: Ancienne maiſon du royaume, qui a pris ſon nom de la ville de Sainte Maure en Tourraine. Le premier de cette maiſon, dont on ait connoiſſance, eſt *Gauclin* de Sainte Maure, qui vivoit en 1007. & 1009. *Guillaume* de Sainte Maure, ſon arriere petit-fils, ne laiſſa qu'une fille, *Avoye*, dame de Sainte Maure, qui épouſa en 1205. *Guillaume*, ſeigneur de Precigni en Tourraine, qui prit le nom de Sainte Maure. Ses enfants le nom-

moient tantôt de Precigni, & tantôt de Sainte Maure. *Guillaume IV.* du nom, seigneur de Sainte Maure & de Marcillac, un de leurs descendants, mort en 1300. ne laissa qu'une fille unique, *Isabeau*, dame de Sainte Maure, & de Marcillac, mariée en 1301. à *Amauri III.* seigneur de Craon, morte le 16 Décembre 1310.

*Pierre* de Sainte Maure, frere puîné de *Guillaume IV.* continua la postérité, & est auteur de la branche des seigneurs de Montgaugier, marquis de Nesle, & comtes de Joigny. Il eut de Mahaut, sa femme *Pierre II.* seigneur de Montgaugier, *Guillaume* de Sainte Maure, son second fils, qui fut doyen de Saint Martin de Tours, refusa l'évêché de Noyon, reçut les sceaux de France en 1329. & mourut en 1334. & *Gui* de Sainte Maure, qui a fait la branche des seigneurs de Jonzac, & de Montausier. Les seigneurs de Montgaugier, marquis de Nesle, comtes de Joigni, ont fini à *Louis* de Sainte Maure, marquis de Nesle, comte de Joigni, chevalier de l'ordre du Roi, mort en 1572. Il eut de *Magdelene* Olivier, fille du chancelier de France, des enfants morts en bas âge. Par la mort de ces enfants, le seigneur de Laval, leur cousin, succéda au marquisat de Nesle, & en tous les autres biens.

Les seigneurs de Jonzac & de Montausier, sortis, comme on l'a dit, de *Gui* de Sainte Maure, ont fini à *Alexis* de Sainte Maure, marquis de Jonzac, & lieutenant général des provinces de Saintonge & d'Angoumois, mort en 1677. ne laissant que des filles de *Suzanne* Catelan, son épouse.

De cette branche sont sortis les ducs de Montausier par *Léon* de Sainte Maure, second fils d'Arnaud, seigneur de Jonzac, & de *Perrette* Marchand, qui eut en partage la terre de Montausier & plusieurs autres. Il mourut en 1485. & cette branche s'est éteinte dans *Charles* de Sainte Maure, duc de Montausier, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de *Louis*, dauphin, premier gentilhomme de sa chambre, maître de sa garderobe, gouverneur des provinces d'Angoumois, de Saintonge & de Normandie, lieutenant général de la haute & basse Alsace, gouverneur particulier des villes de Rouen, Dieppe, Caen, Pont de l'Arche, &c. Les sçavans ont admiré son érudition, qualité rare dans une personne de son rang. Il se signala dans les guerres civiles pendant la minorité de Louis XIV. & mourut le 17 Mai 1690. âgé de 80 ans. Il avoit épousé en 1645. *Julie* d'Angennes, premiere dame d'honneur de la reine *Marie-Therese* d'Autriche, fille & héritiere de *Charles* d'Angennes, marquis de Rambouillet, morte le 15 Novembre 1671. âgée de 64 ans. Il en eut une fille unique, *Marie-Julie* de Sainte Maure, mariée le 16 Mars 1664. à *Emmanuel*, comte de Crussol, duc d'Uzès, morte le 14 Avril 1695. âgée de 48 ans.

Les seigneurs de Fougerai, marquis de chaux, autre branche de cette maison, ont eu pour auteur *Gui* de Sainte Maure, fils puîné de *François* de Sainte Maure, seigneur de Montausier, & de *Louise* Gillien, dame de Sales & de Fougerai.

*Louis-Marie* de Sainte Maure, marquis de Chaux & d'Archiac, arriere petit-fils de *Gui*, premier écuyer de la grande écurie du roi, en survivance du comte de Sainte

Maure, ſon oncle, épouſa le 12 Février 1720. *Marie* Deſchiens, fille aînée de *Charles*, ſeigneur de la Neuville, &c. préſident au parlement de Pau.

*René* de Sainte Maure, fils puîné de *Léon* de Sainte Maure II. du nom, ſeigneur de Montauſier, & d'*Anne* d'Appelvoiſin, dame de Puygné, & de la Guiraye, eut en partage la terre de la Guiraye, dont les deſcendants ont pris le nom. Cette branche n'a formé que trois degrés. *Louiſe* de Sainte Maure, dame de la Guiraye, arriere petite-fille de ce *René* de Sainte-Maure, épouſa en 1668. *René* d'Appelvoiſin, ſeigneur de la Bodinatiere, &c. *Voyez* ſur cette maiſon Duchêne, Sainte-Marthe, le P. Anſelme, &c.

Il reſte de l'illuſtre maiſon de Sainte Maure, la branche des marquis d'Origni en Bourgogne.

SAINT-MAURICE-RUFFEI-MONTBAREI. *Voyez* MONTBAREI.

SAINT MAURICE, en Languedoc : *d'azur au paon d'or ſurmonté de 3 étoiles d'argent.*

SAINT-MAURIS : La baronnie de Châtenoi, en Franche-Comté, unie à celle de Villeneuve, & à la ſeigneurie de Saulx, & autres fiefs, fut érigée en marquiſat, ſous le nom de S. Mauris, par lettres du mois de Février 1705. enregiſtrées à Beſançon, en faveur de *Paul-François* de Saint Mauris, fils de *Charles-Emmanuel*, baron de Châtenoi, & de *Marie-Françoiſe* de Ligneville, & petit fils de *François* de Saint Mauris, mort en 1681. ſergent-major de bataille au ſervice du roi d'Eſpagne, & d'*Hermeline* d'Oyenbruck de Duras (*a*). Le marquis de S. Mauris, dont le nom eſt marqué parmi les plus nobles du comté de Bourgogne, dès le treizieme ſiecle, a laiſſé de ſon mariage avec *Bernarde-Joſephe* l'Allemant de Belmont,

1. *Charles-Emmanuel-Xavier*, marquis de Saint Mauris, marié en 1738. à *Henriette*, fille de *Guillaume*, marquis de Quadt, lieutenant général des armées du roi, commandeur de l'ordre royale & militaire de Saint Louis.

2. *Charles-Emmanuel*, chevalier de Malte.

3. *Alexandre-Ardouin* de Saint Mauris.

4. & 5. deux filles religieuſes à Migette.

Les armes : *d'argent à deux faſces de ſable.*

SAINT-MEGRIN : *Voyez* QUELEN.

SAINTE-MESME : Terre dans la Beauce, que *Louiſe* de Puiſieul porta le 8 Mars 1516. à ſon mari *Aloph* de l'Hôpital. Elle en eut deux fils. Le cadet, nommé *René* de l'Hôpital eut cette terre en partage avec celle de Meſnil en Poitou, & a été tige d'une branche connue ſous les noms de marquis & de comtes de Sainte Meſme. *Guillaume-François-Antoine* de l'Hôpital, marquis de Sainte Meſme, mort le 5 Février 1704. vice-

(a) Antoine *de Saint Mauris, qui avoit épouſé* Hermeline d'Oyenbruck *de Duras, avoit pour pere* Adam *de Saint Mauris, marié en* 1603. *à* Bonne *de Cornet ; pour ayeul* Pierre *de Saint Mauris II. du nom, ſeigneur de Lambré, qui épouſa vers* 1560. Philiberte *de Villafans ; & pour neuvieme ayeul* Jean *de Saint Mauris, mentionné avec ſon pere, dans un titre de l'an* 1251.

préſident

préſident de l'académie des ſciences de Paris, & renommé dans l'Europe par ſes grandes connoiſſances dans les mathématiques, étoit fils de l'arriere petit-fils du même *René* de l'Hôpital. *Voyez* HOPITAL SAINTE-MESME.

SAINT NECTAIRE : Vulgairement Sennectere, maiſon conſidérable en Auvergne, fort ancienne, qui a produit de grands hommes, des chevaliers des ordres du roi, & un maréchal de France. *Louis*, ſeigneur de Saint Nectaire, le premier, dont il ſoit fait mention, vivoit en 1234. *Armand*, ſeigneur de Saint Nectaire, iſſu de lui au ſeptieme degré, ſe trouva à la bataille d'Azincourt en 1415. & vivoit en 1424. *Nectaire*, ſeigneur de S. Nectaire, arriere petit-fils d'*Armand*, épouſa en 1522. *Marguerite* d'Eſtampes, qui lui apporta en dot la terre de la Ferté Nabert. *François* leur fils, ſeigneur & comte de S. Nectaire & de la Ferté-Nabert, chevalier de l'ordre du roi, ſervit au ſiége de Perpignan en 1542. aux guerres de Champagne en 1544. en Ecoſſe en 1548. en Picardie, en Angleterre, ſous le maréchal de Saint André ſon parent en 1551. en Piémont en 1552. défit en 1553. avec un corps de cavalerie les troupes Eſpagnoles, & fit le duc d'Arſchot priſonnier : ſe trouva au ravitaillement de Marienbourg ; fut fait lieutenant général au gouvernement de Merz & du pays Meſſin en 1556. y reſta juſqu'au commencement du regne de Charles IX. ſervit depuis en 1561. en qualité de maréchal de camp à la priſe de Poitiers, à la bataille de Dreux en 1662. aux combats de Chaſneuil, de la Roche-Abeille, & à la bataille de Jarnac. Il mourut en 1588. & laiſſa de *Jeanne* de Laval, fille de *Gilles*, ſeigneur de Maillé & de Loüé, & de *Louiſe* de Sainte Maure.

*Henri*, ſeigneur de Saint Nectaire, marquis de la Ferté Nabert, chevalier des ordres du roi, lieutenant général au gouvernement de Champagne, ambaſſadeur en Angleterre & à Rome, miniſtre d'Etat, mort le 4 Janvier 1662. âgé de 89 ans. Il eut de ſa premiere femme, *Marguerite* de la Châtre, fille de *Claude*, ſeigneur de la Maiſonfort, maréchal de France, & d'*Anne* Robertet, *Henri II.* qui ſuit : *Charles* qui a fait la branche des ſeigneurs de Châteauneuf ; & *Gabriel*, dit le chevalier de Saint Nectaire, tué au ſiége de la Mothe en Lorraine le 30 Mai 1634.

*Henri II.* ſeigneur de Saint Nectaire, duc de la Ferté, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, connu ſous le nom de maréchal de la Ferté, combattit en pluſieurs endroits contre les religionnaires, ſe diſtingua au ſiége de Privas en Languedoc, à l'attaque du pas de Suze en Piémont, au ſecours de Caſal, au ſiége de Moyenvic & de Treves, à la bataille d'Aveſnes. Il fut fait maréchal de camp ſur la bréche d'Heſdin, gagna le fameux combat de Saint Nicolas en Lorraine, commanda l'aile gauche à la bataille de Rocroi, fut fait peu après gouverneur de Lorraine, puis lieutenant général : il ſe ſignala dans la ſuite au ſiége d'Ypres, & à la bataille de Lens. Quelque tems après la priſe de Ligni, le roi lui envoya le bâton de maréchal de France. Il fut fait priſonnier au ſiége de Valenciennes ; dès qu'il fut délivré, il prit Montmedi ; un an après Gravelines. Le roi le nom-

ma chevalier de ſes ordres en 1661. & le fit peu après duc & pair de France. Il mourut le 27 Septembre 1681. âgé de 81 ans. Il laiſſa de *Magdelene* d'Angennes, dame de la Loupe, ſa ſeconde femme, morte le 16 Mars 1714. âgée de 85 ans, entr'autres enfants,

*Henri-François* de Saint Nectaire, duc de la Ferté, pair de France, né le 23 Janvier 1657. Il ſuivit le roi en ſa conquête de Hollande en 1672. eut en 1674. le gouvernement de Merz, pays Meſſin, ville & évêché de Verdun, Vic & Moyenvic, ſur la démiſſion du maréchal ſon pere. Il ſervit au ſiege de Fribourg en 1677. fut fait brigadier des armées du roi en 1684. ſervit en cette qualité au ſiege de Luxembourg, en celle de maréchal de camp dans les armées d'Allemagne, & en Italie en 1695. fut fait lieutenant général en 1696. & mourut le 1 Août 1703. dans ſa quarante-ſeptieme année, ne laiſſant que des filles de *Marie-Iſabelle-Gabrielle-Angélique* de la Mothe Houdancourt ſa femme.

Les branches de cette maiſon ſont,

1. Les marquis de Châteauneuf, qui n'ont formé que deux degrés.

2. Les comtes de Saint Victour & de Brinon, qui ont commencé à *Jacques* de S. Nectaire, troiſieme fils de *Nectaire* de S. Nectaire, & de *Marguerite* d'Eſtampes, marié en 1575. à *Françoiſe* d'Anulars, dame de Saint Victour, dont la poſtérité ſubſiſte dans *Jean-Charles*, comte de Senneterre, ſeigneur de la Touche, &c. rapporté ci-après.

3. Les ſeigneurs de Fontenilles, éteints.

*Jean-Charles* de Saint Nectaire (vulgairement Sennecterre, ou Senneterre) ſeigneur, marquis de Brinon-Sur-Sandres, & de Piſani, baron de Didonne, & de Saint Germain-ſur-Vienne dans la Marche, ſeigneur de Brillac & autres terres en Auvergne, eſt né en 1693. Il a été fait d'abord colonel d'un régiment d'infanterie en 1705. brigadier le 1 Février 1759. maréchal de camp en Fév. 1754. lieutenant général le 18 Octobre ſuivant, ambaſſadeur de France à Turin la même année, nommé chevalier des ordres le 1 Janvier 1745. & reçu le 2 Février ſuivant. Il a épouſé le 7 Octobre 1713. *Marie-Marthe* de Saint Pierre, fille de *Henri*, ſeigneur de Saint Julien ſur Callonge, Vaſſi, Maillot, & autres terres, appellé marquis de Saint Pierre. Le marquis de Senneterre a pour fils unique *Henri-Charles*, ancien colonel d'infanterie, appellé comte de Senneterre, né le 3 Juillet 1714. marié le 15 Avril 1738. à *Marie-Louiſe-Victoire* de Cruſſol, fille aînée de *Philippe-Emmanuel*, ſeigneur, marquis de Saint Sulpice en Querci, baron de Caſtelnau en Albigeois, l'un des cadets du duc d'Uzès. Les enfants du comte de Senneterre ſont,

1. *Charles-Emmanuel*, unique fils, né le 19 Octobre 1752.

2. *Marie-Charlotte*, unique fille, née le 14 Novembre 1750.

Le marquis de Senneterre & ſa famille ſont les ſeuls reſtes de ſa maiſon; & il eſt le cinquieme de ſon nom, honoré des ordres du roi.

Les armes : *d'azur à 5 fuſées d'argent.*

Voyez ſur cette maiſon les grands officiers de la Couronne, Moreri, les Tablettes généalogiques, & le mémorial de M. l'abbé d'Eſtrées, année 1754.

SAINT OFFANGE, en Anjou : *d'azur au chevron d'argent,*

*accompagné de 3 molettes d'éperon de même, 2 en chef & l'autre en pointe.*

SAINT OUAIN : Seigneurie en Lorraine, dans le bailliage de Neuf-Château, qui fut portée en mariage en 1640. à *Errard III* de Lavaulx, deuxieme fils d'*Errard II.* du nom, par *Anne* de l'Epine. *Voyez* LAVAULX.

SAINT OUEN : *d'azur au sautoir d'argent, cantonné de quatre aiglettes de même.*

SAINT OURS L'ECHAILLON, en Dauphiné : *d'or à un ours de sable.*

SAINT PAIR ou PAIRE, en Bretagne : *d'argent à 3 losanges de gueule 2 & 1, au chef de gueule, chargé d'un lion léopardé d'or.*

SAINT PAUL-LEZ-DURANCE : Seigneurie érigée en marquisat par lettres du mois de Mars 1682. enregistrées à Aix, en Février 1699. en faveur de *Jean-Baptiste* Thomassin, conseiller, puis président au parlement d'Aix, ayeul de *Jean-Louis*, dit de Reillane, président au même parlement en 1731.

SAINT PAUL ou SAINT POL : Ville & comté situés dans l'Artois, & la Picardie, sur la riviere de Ternois. Les premiers comtes de Saint Paul étoient originaires des comtes de Boulogne sur mer, de là vient que ceux-ci ont long-tems tenu le comté de S. Paul en fief, qu'ils ont transmis à leurs descendants, qui ont fait la maison de Saint Paul en Ternois, ce qui arriva après l'incursion des Normands, vers l'an 881. Ce comté passa dans la famille des comtes de Ponthieu. *Guillaume I.* du nom, reprit en 965. sur *Arnoul* le jeune, comte de Flandres, les comtés de Ponthieu, & de Saint Paul, que ses prédécesseurs avoient usurpés, & il les partagea à ses deux fils. *Hilduin*, l'aîné eut le Ponthieu. *Hugues*, le cadet eut le comté de Saint Paul. Il en prit le nom, & sa postérité en jouit jusqu'à *Elisabeth*, fille aînée, & principale héritiere de *Hugues* de Candavene, comte de Saint Paul, & de *Yolande* de Hainaut, qui porta ce comté dans la maison de Châtillon, en épousant en 1220. *Gaucher* de Châtillon III. du nom; leur postérité en jouit jusqu'à ce que *Mahaud* de Châtillon, comtesse de Saint Paul, fille de *Jean*, comte de Saint Paul, & de *Jeanne* de Fiennes, épousa en 1350. *Gui* de Luxembourg, comte de Ligni.

*Marie* de Luxembourg, comtesse de S. Paul, &c. fille de *Pierre II.* du nom, comte de Saint Paul, & de *Marguerite* de Soissons, porta en dot le 8 Septembre 1487. le comté de Saint Paul à *François* de Bourbon, comte de Vendôme, septieme ayeul du roi Louis XV. à présent regnant. Ce comté resta dans les maisons de Bourbon, jusqu'à *Marie* de Bourbon, duchesse d'Estouteville & comtesse de S. Paul, fille de *François*, comte de Saint Paul, & de Chaumont, & d'*Adrienne*, duchesse d'Estouteville, qui épousa en 1563. *Léonor* d'Orléans, duc de Longueville. Le comté de Saint Paul a resté dans cette maison jusqu'à la mort d'*Anne-Marie* d'Orléans, princesse de Neufchâtel, comtesse de Saint Paul, &c. veuve de *Henri* de Savoye, duc de Nemours, arrivée le sept Juin 1707. Ce comté a passé à *Elisabeth* de Lorraine, fille de *François-Marie* de Lorraine, comte de l'Illebonne, veuve de *Louis* de Melun, prince d'Epinoi, dont

jouit à préſent *Louis* de Melun, prince d'Epinoi, duc de Joyeuſe, pair de France, ſon fils. *Voyez* Ferri de Locres, hiſtoire des comtes de Saint Paul; Vignier, hiſtoire de Luxembourg; Duchêne, hiſtoire de Châtillon; Carpentier, hiſtoire de Cambrai; Sainte-Marthe, le Mire, le P. Anſelme, &c.

SAINT PAUL, en Languedoc: *d'argent à 3 pals de gueule, chargés d'une croix de Malte de ſinople.*

SAINT PERN, en Bretagne: *d'azur à 10 billettes d'argent percées 4, 3, 2 & 1.*

SAINT PHAL: *Jean-Louis*, marquis de S. Phal, a épouſé *Marie-Eliſabeth* d'Englebermer, dont *Louiſe-Eliſabeth-Jacqueline* de Hennin Liétard, fille unique, mariée le 23 Mars 1744. à *Joſeph-Gabriel-Tancrede* de Felix, marquis de Mui, maréchal de camp du 2 Mai 1744. & premier maître d'hôtel de madame la dauphine. *Voyez* FELIX DU MUI.

Les armes de Saint Phal ſont: *de ſinople à la croix ancrée d'or.*

SAINT PIERRE YETTE: Yette eſt une ſeigneurie dans le bailliage de Merchtem, en Brabant, qui fut engagée ſucceſſivement à diverſes perſonnes, avec celles de Ganshorn-ham, Relegem, & Bever, juſqu'en 1644. que le baron de Bouchout, l'acheta de Philippe IV. roi d'Eſpagne. Elle paſſa peu après à *François* de Kindtſchot, du conſeil d'Etat, & chancelier de Brabant, en faveur duquel la ſeigneurie de Rivieren, fut érigée en baronnie le 7 Octobre 1654. & celle d'Yette, en comté ſous le nom de S. Pierre d'Yette, le 18 Novemb. 1659. Sa fille unique, *Anne-Thereſe-Hyacinthe*, la porta à ſon mari, Dom *Paul-Philippe* de Villegas, ſeigneur de Lattre, dont le fils aîné, *François-Gerard* de Villegas, eſt aujourd'hui poſſeſſeur.

SAINT PIERRE DU MONT: C'eſt une terre & baronnie, ſituée en Nivernois, diocèſe d'Auxerre, qui fut un ancien partage des maiſons de S. Verain, & de Beaujeu-Montcoquier, deſquelles elle paſſa à titre de ſucceſſion à *Jeanne* de Conches, mariée en 1444. avec *Amé* du Verne, écuyer. *Françoiſe* du Verne, une de leurs deſcendantes, apporta la baronnie de S. Pierre du Mont, à *Jean* de Fontenai, ſeigneur de Foucherenes, la Tour de Vevre, &c. qui eut pour fille unique *Philiberte* de Fontenai, baronne de S. Pierre du Mont, alliée le 31 Juillet 1541. à *Gaſpard* de Babute, ſeigneur de Bredefont. *Hugues* de Babute, vendit S. Pierre du Mont en 1635. à *François* Achard de Joumard, baron de Suferte, en Angoumois. *Voyez* ACHARD DE JOUMARD.

SAINT PIERRE: Seigneurie en Normandie, qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Février 1644. en faveur de *Charles* Caſtel, ſeigneur de Chitourp, &c. *Voyez* CASTEL.

SAINT PIERRE DES AUTIEUX: *de gueule au chevron d'argent, accompagné de 3 roſes d'or.*

SAINT POINT: Comté avec un château dans le diocèſe de Mende, qui appartient à une branche cadette de la maiſon de Rochefort d'Ally. Cette branche cadette en porte le nom. *Voyez* ROCHEFORT D'ALLY.

SAINT POL HECOURT: Maiſon répandue dans pluſieurs provinces du royaume, qui tire ſon origine des anciens barons de Saint Pol, connus en Bretagne

dès le tems de ſes premiers ſouverains. Elle ſe diviſa en pluſieurs branches il y a près de 400 ans. *Pierre* de Saint Pol, écuyer ſeigneur des Fourneaux en 1340. fut pere de *Jean* de Saint Pol, ſeigneur de Miſerai : celui-ci eut trois fils, *Noël*, *Guillaume*, & *Pierre* de Saint Pol, tige des ſeigneurs de Vachereſſe.

*Guillaume* de Saint Pol, ſeigneur de Hecourt, fut pere de *Pierre* de Saint Pol II. du nom, marié en 1453. à l'héritiere de Boiſſi en Gaſtine. Leur poſtérité prit le nom de Boiſſi Saint Pol. *Pierre* de Saint Pol, eut deux fils, *Jacques* de Saint Pol, ſeigneur de Boiſſi, & *Charles*, duquel étoit iſſu un autre *Jacques*, comte de Saint Pol, maréchal des camps & armées du roi, tué à la bataille de Thionville.

*Jacques* de Saint Pol, ſeigneur de Boiſſi, fut pere de *Philippe* de Saint Pol, lequel eut deux fils, *Charles* ſeigneur de Boiſſi, & *Etienne* de Saint Pol, ſeigneur de Hecourt, pere de *François*, & de *Pierre* de Saint Pol : du premier eſt iſſu *Louis* de Saint Pol, ſeigneur de la Briche, aîné de cette maiſon. *Pierre* de Saint Pol III. du nom, fut pere de *Pierre* de Saint Pol IV. du nom, ſeigneur de Hecourt, lequel laiſſa trois fils.

1. *Pierre* de Saint Pol V. du nom, ſeigneur de Lemondans, qui a laiſſé pluſieurs enfants, dont l'aîné eſt *Pierre* de Saint Pol VI. du nom, ſeigneur de Lemondans. *Charles* de Saint Pol eſt chevalier de Malte.

2. *François* de Saint Pol, prieur des Granges-le-Roi.

3. *Marc-Antoine* de Saint Pol, chevalier de S. Louis, commandant l'eſcadre des vaiſſeaux du roi, à Dunkerque : il a été un des plus braves capitaines de marine du dix-ſeptiéme ſiécle. Il commença à ſervir fort jeune & fut fait capitaine de vaiſſeau en 1698. Il prit l'année ſuivante un vaiſſeau de guerre Hollandois de cinquante canons à l'abordage : un autre de pareille force en 1696. il commanda dans l'eſcadre de M. le prince de Conti au voyage de Dantzic : prit en 1703. le *Ludlow*, vaiſſeau Anglois, deux autres quelque tems après ; & la même année défit entierement une flotte Hollandoiſe de 200 voiles, eſcortée par quatre vaiſſeaux de guerre : enleva en 1705. une flotte de vingt bâtimens, & de deux vaiſſeaux de guerre, qui furent conduits à Breſt ; & le dernier jour d'Octobre de la même année, ayant attaqué pluſieurs vaiſſeaux de guerre ennemis, ſur les côtes de Hollande, qui furent pris à l'abordage, ce brave officier reçut un coup de mouſquet dans la poitrine, dont il mourut ſur le champ : ſon corps fut conduit à Dunkerque, où il fut inhumé avec les honneurs dûs à ſa valeur & à ſa naiſſance ; & le roi en vue de ſes ſervices accorda une penſion à chacun de ſes trois neveux. *Voyez* les mémoires du tems.

SAINT PRIEST : C'eſt une ſeigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en vicomté par lettres du mois de Novembre 1646. enregiſtrées au Parlement de Grenoble le 23 Mai 1647. en faveur de *Jacques Timoleon* de Guignard, préſident en la cour des Aides de Vienne. Cette terre eſt aujourd'hui poſſédée par ſon petit-fils intendant en Languedoc ; la poſtérité de *Jacques* a pris le nom de S. Prieſt.

Les armes : 5 *points d'or équi-*

*Pollés à 4 d'azur à la bordure de gueule.*

SAINT PRIEST, en Languedoc : *d'or au ſanglier de ſable, ſur un terrein de ſinople, viré d'argent.*

Autre SAINT PRIEST, en Languedoc : *d'azur à 5 échiquiers d'or.*

SAINT PRIVAT, en Picardie : *d'or à la bande d'azur, chargée de 3 molettes d'argent, & accompagnée de 3 coquilles de gueule miſes en orle.*

SAINT PRIVÉ, en Champagne : *d'argent au ſautoir de gueule dentelé de ſable.*

SAINT QUENTIN, en Franche-Comté : *d'or à la bande de gueule, au franc canton, ou point d'échiquier d'azur en chef.*

SAINT QUENTIN, aliàs DODIN, en Normandie : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croiſſants d'argent, & en pointe d'un cigne de même, nageant ſur une riviere auſſi d'argent, mouvante de la pointe de l'écu.*

SAINT QUENTIN, en Champagne : *d'azur à la faſce d'or, chargée d'une ſouche de bois de gueule, accompagnée en chef de 3 molettes de même.*

SAINT QUENTIN DE BLET : *d'or à une fleur de lys de gueule.*

SAINT RAMBERT : Petite ville du Bugey, érigée en marquiſat par lettres d'*Emmanuel Philibert* duc de Savoye, du 3 Octobre 1576. en faveur d'*Amé* de Savoye, ſon fils naturel, qui vendit ce marquiſat à *Henri* de Savoye, duc de Nemours, par contrat du 21 Octobre 1601.

SAINT REMI : Branche cadette de l'ancienne & illuſtre maiſon de Conflans, qui a pour auteur *Philippe-Alexandre* de Conflans, mort en 1719. *Voyez* CONFLANS.

SAINT REMI-GEST : C'eſt une ſeigneurie dans le Brabant, & qui fut unie à celle d'Herbaix, & de Petremal, & érigée en comté par lettres du 13 Novembre 1662. en faveur des ſervices, & de la noble extraction de *Diego* de Bohorques, chevalier de Saint Jacques, ſeigneur de S. Remi, meſtre de camp, & gouverneur de l'iſle de Stevem-Wert.

SAINT REMI DE LA MOTTE FOUQUÉ : *de ſable au chevron d'argent, accompagné de 3 fleurs de lys d'or.*

SAINT ROMAIN : Ancienne maiſon du Lyonnois, de laquelle étoit iſſu *Melchior* de Harod, de Senevas, marquis de Saint Romain, abbé de Préaux, & de Corbigni, qui s'eſt rendu recommandable dans le dix-ſeptieme ſiécle par ſes négociations. Il mourut le 14 Juillet 1694. âgé de 80 ans. *Voyez* les mémoires du tems.

SAINT SAIRE : Seigneurie en Normandie dans le pays de Brai, qui fut apportée en dot par *Louiſe* de Berneval, à *Antoine* de Boulainvilliers, ſeigneur de BEZANCOURT. *Voyez* BOULAINVILLIERS.

SAINT SERNIN : C'eſt une ancienne baronnie en Languedoc, que *Bourguine* de Humieres, fille aînée de *Gaſpard*, baron de Saint Sernin, & de *Marie* d'Eberard Saint Sulpice, porta en dot à ſon mari *Durand* de Luſtrac, pere de *Gabriel* de Luſtrac, baron de S. Sernin, ſeigneur de S. Hipoli, gentilhomme de Henri IV. qui de ſes deux femmes, *Anne* Rabaſteins, & *Françoiſe* de Solages, n'eut que deux filles. *Magdelene* de Luſtrac, née du ſecond lit,

eut la baronnie de Saint Sernin, & épousa le 22 Juin 1638. *Jean* de Malhane. *Voyez* MALHANE.

SAINT SERNIN : Autre seigneurie dans le Maconnois, qui fut portée en mariage par *Henriette* de Busseul, à *Antoine* le Prêtre, comte de Vauban, lieutenant général des armées du roi, grand croix de l'ordre militaire de S. Louis, en faveur duquel elle fut érigée en comté par lettres du mois d'Août 1725. *Voyez* PRÊTRE DE VAUBAN.

SAINTE SEVERE : Ancienne baronnie du Berri, qui fut acquise par *Léonor* de Flecelles, marquis de Brégy. *Voyez* FLECELLES.

SAINT SEVERIN D'ARRAGON : M. l'abbé d'Estrées, dans son *Memorial* de l'année 1754. pour répondre à un écrit, qui lui a été adressé de Londres, au mois de Juin 1750. où il a été réellement imprimé, & non à Amsterdam, comme le dit cet écrivain, & qui est l'ouvrage d'un aventurier, qui se disoit faussement de cette illustre maison (*a*), est entré dans un long détail sur la maison du comte de S. Severin d'Arragon : il en prouve l'antiquité, & l'illustration d'après *Jacques-Guillaume* Imhoff, conseiller, & trésorier de la ville de Nuremberg, dans le Palatinat, auteur estimé, qui a écrit en latin sur les plus illustres familles d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre, & de France même.

Parmi les familles d'Italie, on y trouve la maison de S. Severin, au royaume de Naples, dès le onziéme siécle. Il la prend dans sa premiere source, & autant que les écrivains d'Italie, lui ont fourni de lumieres, il la suivie dans toutes ses branches, de degré en degré jusqu'au bisayeul du comte de S. Severin d'Arragon. Elle est originaire du royaume de Naples, & doit son nom, & sa premiere source à une baronnie de S. Severin, située dans ce royaume, & qui fut d'abord son seul patrimoine : la possession du nom & des armes d'Arragon est aussi constante dans la ligne des ascendants du comte de S. Severin d'Arragon, depuis *Antoine-Marie* de S. Severin I. du nom, nommé *Antoine-Marie* d'Arragon de S. Severin, dans un acte du 20 Avril 1498. & dès le 20 Décembre 1490. Ce nom est également donné à son fils *Octavien I.* dans un acte fait devant un commissaire de *Jean-Galeas* Sforce, duc de Milan. Jusqu'au grand pere du comte de S. Severin d'Arragon, cette branche a pris indifféremment le nom de S. Severin d'Arragon, ou d'Arragon S. Severin : depuis elle prend constamment pour premier nom celui de S. Severin. *Thomas I.* baron de S. Severin, ajouta au commencement du XIII. siécle par une alliance à sa baronnie de S. Severin, le comté de Marsico.

Une persécution de l'Empereur Frederic II. alors roi de Sicile, réduisit en 1244. la maison de S. Severin, à un enfant nommé *Roger* de S. Severin, élévé à Rome par les soins du pape *Innocent IV.* qui lui donna sa niéce en mariage, & qui fut rétabli dans tous les domaines de ses ancêtres par *Charles* comte d'Anjou,

(a) *Suivant le témoignage de M. de Clerambault, qui, après avoir examiné tous ses papiers, a rapporté à M. le comte de* Saint Severin d'Arragon, *que cet homme ne lui avoit produit que des actes faux.*

un des freres du roi S. Louis. Ses biens passerent à son fils.

*Thomas II.* baron de S. Severin, comte de Marsico, fut pere de quatre fils, sçavoir *Henri*, *Jacques*, *Guillaume* & *Robert* de S. Severin,

De *Robert* étoit sortie *Marguerite* de S. Severin, femme de *Louis* de Sicile Duras, comte de Gravina, prince du sang de France, de la premiere maison royale d'Anjou, & mere de *Charles III.* roi de Sicile à Naples, de Jerusalem, & de Hongrie, mort en Février ou Juin 1386.

*Guillaume* de S. Severin, fut tige d'une branche connue, sous le nom des comtes de Terlizzo, éteinte vers l'an 1390.

*Henri* de S. Severin, l'aîné de tous, continue la ligne des comtes de Marsico, créés princes de Salerne en 1463. & éteints en 1572. après avoir produit trois connétables, & un amiral du royaume de Naples, & plusieurs nouvelles branches, dont l'aînée étoit dévolue dès le tems d'Imhoff, au bisayeul du comte de S. Severin d'Arragon.

De *Jacques* de S. Severin, sont sortis les comtes de Tricarico dans la Basilicate, les ducs de Venosa, d'Amalfi, de San-Marco, & de San-Pietro in Galatina, les ducs de Somma, & les comtes de Saponara, depuis princes de Bisignano en Calabre, qui subsistent encore aujourd'hui, & sont décorés de la grandesse d'Espagne.

Un fils, & un petit-fils, cadets de *Henri* de S. Severin, formerent deux rameaux illustrés par deux maréchaux du royaume de Naples, mais éteints dès l'an 1403.

*Antoine*, baron de S. Severin, comte de Marsico, mort connétable du royaume de Naples en 1384. eut pour second fils,

*Bertrand* de S. Severin, seigneur de Gaiazzo ou Gaiasso, dans le royaume de Naples, pere de

*Léonel* ou *Léonet* de S. Severin, aussi seigneur de Gaiasso, marié avec une sœur germaine de *François* Sforce, premier duc de Milan, de cette maison; il eut de ce mariage,

*Robert* de S. Severin, premier comte de Gaiasso (*a*), surnommé dans son tems le Mars de l'Italie, un des plus grands capitaines de son siécle; tué commandant les troupes Vénitiennes le 9 Août 1488.

Son fils, *Frederic* de S. Severin d'Arragon, mort le 7 Août 1516. ou 1517. cardinal & archevêque de Vienne, en Dauphiné, s'appelloit le cardinal d'Arragon.

*Galeas* de S. Severin, autre fils de *Robert*; fait grand écuyer de France, par le roi Louis XII. en Septembre 1505. fut tué à la bataille de Pavie le 24 Février 1524. c'est-à-dire en 1525.

Outre ces deux fils, nés d'une seconde femme, *Robert*, selon le généalogiste allemand, en eut six autres tant du même lit que du premier, & d'un troisieme, sçavoir,

1. *Jean-François* de S. Severin, comte de Gaiasco, après son pere, & dont le sang a passé dans la maison des comtes de San-Secundo, du nom de Rossi, vers le milieu du seizieme siécle, sorti du premier lit.

(a) Ferdinand I. *bâtard d'Arragon, roi de Sicile à Naples, accorda le nom & les armes d'Arragon, à* Robert *de Saint Severin, premier comte de Gaiasso.*

2. *Antoine-Marie* de S. Severin, seigneur de Gualsinara dans le marquisat de Saluces (*a*), du second lit.

3. *Gaspard*, surnommé par sobriquet, Fracassa, Brise-tout, à cause de sa force extrême, tige d'un rameau qui subsistoit encore il y a quelques années, à Reggio & à Modene: du second lit.

4. *Jules* de S. Severin, marquis de Valence, dans le pays d'Alexandrie, comte de Colorno, fait chevalier de l'ordre de S. Michel par le roi Louis XII. a été tige d'un rameau fondu en même tems que celui de son frere, dans les maisons de Borrhomée & de San-Vitali; sorti du troisieme lit.

5. *Annibal* de S. Severin, marié, & mort en France sans postérité, dit M. l'abbé d'Estrées: mais avant 1552. il avoit épousé *Françoise* de Malcousse. Cette branche s'est éteinte en *Marie* de S. Severin, qui avoit épousé en 1631. *Alexandre* de Caulieres, chevalier, seigneur de Montbenard, au duché d'Aumales, dont descend *François-Armand-Jules* de Marsillac, actuellement officier au régiment des gardes françoises.

6. *Alexandre* de S. Severin, protonotaire apostolique, mort en 1522. nommé à l'archevêché de Vienne, en Dauphiné, sorti du troisieme lit.

*Antoine-Marie* de S. Severin I. du nom, & second fils de *Robert* de S. Severin, premier comte de Gaiasso, a été pere de *Octavien* I. du nom, qualifié dans un acte du 20 Avril 1498. illustre seigneur, & fils de feu illustre (*b*) & vaillant seigneur, *Antoine-Marie* de S. Severin, marié le 20 Décembre 1490. à *Louise* Gonfalonieri, une des plus illustres maisons du duché de Plaisance: il a fait son testament le 15 Octobre 1520.

*Antoine-Marie*, second du nom, son fils, épousa Bellochia, ou Bellogio, & fit son testament le 15 Février 1526. Il eut deux fils & une fille, qui par un acte du 11 Septembre 1727. furent remis sous la tutelle de *Pompée* de S. Severin, leur oncle, alors commandeur des maisons de S. Antoine de Parme, de Reggio, & de Borgo de San-Domino.

*Octavien II.* l'aîné de ces deux fils, testa le 7 Décembre 1591. Il avoit épousé le 6 Mai 1546. *Baptiste* Zanardi de Lando, fille de *Barthelemi* Zanardi de Lando, qui fut le second mari de *Jeronime* de Bellochia. Plusieurs enfants sont sortis de ce mariage; un d'entr'eux,

*Alphonse* de S. Severin, né le 12 Juin 1565. épousa *Lucrece* Anguissola, dont il eut deux fils qui embrasserent l'état monastique, & se remaria en secondes noces le 16 Février 1599. à *Lucie* Belloti, de laquelle il eut aussi plusieurs enfants.

L'aîné fut *Charles* de S. Severin, nommé dans un acte de tutelle du 25 Octobre 1623. & dans

(a) *Le bisayeul du comte de S. Severin en est descendu au cinquieme degré en ligne directe & masculine.*

(b) *Suivant deux actes de 1498. que M. le comte de S. Severin a bien voulu me communiquer, il est constant qu'*Antoine-Marie *de S. Severin étoit mort avant 1498. par conséquent il faut que Guichardin l'ait pris pour quelqu'un de ses freres, lorsqu'il l'a rapporté, vivant en 1500.*

le teſtament de ſa mere, en date du 27 Juin 1650.

Ce *Charles* de S. Severin, qualifié illuſtre ſeigneur & comte (*a*) le 8 Juin 1628. biſayeul du comte de S. Severin d'Arragon, épouſa le 15 Juin 1628. *Anne* Arcelli, fille de *Jules-Céſar* Arcelli, ſeigneur d'une nobleſſe diſtinguée dans l'Etat de Plaiſance.

*Robert-Jules-Felix* de S. Severin d'Arragon, ſon fils, né le 3 Décembre 1642. qualifié après lui, illuſtre ſeigneur & comte, fut marié le 19 Février 1661. à *Claire* Anguiſſola. M. l'abbé d'Eſtrées, dit qu'il eſt mort en 1725. Il a fait ſon teſtament en 1725. mais il n'eſt mort qu'en 1727. Il a eu de ſon mariage, entr'autres enfants,

Le comte de *Galeas* de S. Severin, mort en Septembre 1737. prêtre & chanoine de l'égliſe cathédrale de Plaiſance.

Le comte *Octave-Joſeph-Marie* de S. Severin, miniſtre plénipotentiaire de Parme, au congrès de Cambrai (*b*), où la ſucceſſion des duchés de Parme & de Plaiſance fut reglée. Le comte *Octave*, né le 4 Novembre 1666. épouſa le 23 Novembre 1698. dans le palais de la princeſſe *Iſabelle* Farneſe, ſœur des deux derniers ducs de Parme de ce nom, *Blanche Salvatico* de Rizzolo. Il eſt mort dès la fin de 1725. M. l'abbé d'Eſtrées a cru que ſon épouſe eſt morte en Juillet 1744. parce que ſon teſtament, remis parmi les titres à M. Clairambault, eſt de cette date; mais elle vit encore. De ce mariage ſont ſortis le comte de S. Severin d'Arragon, & tous ſes freres & ſœurs, dont nous allons parler.

I. *Charles*, frere aîné du comte de S. Severin d'Arragon, né en 1700. eſt Jeſuite.

II. *Joſeph-Antoine*, autre frere aîné, clerc régulier de l'ordre des Théatins.

III. *Alphonſe-Marie-Louis* de S. Severin d'Arragon, ſeigneur, comte d'Olza, au duché de Plaiſance, en Italie, appellé comte de S. Severin d'Arragon, né à Plaiſance dans le duché de ce nom en Italie le 7 Novembre 1705. a été d'abord envoyé extraordinaire de Parme en France en 1726. après l'abbé *François* Lando, aujourd'hui cardinal, fait gentilhomme de la chambre de l'Infant Dom Carlos, duc de Parme & de Plaiſance, (aujourd'hui roi des deux Siciles) avec ſervice & appointement, en Janvier 1731. colonel d'infanterie à la ſuite du régiment royal Italien en Juin 1736. ambaſſadeur de France en Suede en Août 1737. naturaliſé en Octobre de la même année; ambaſſadeur auprès du roi & de la république de Pologne en 1744. miniſtre plénipotentiaire à la diette de Francfort, pour l'élection de l'empereur François I. en 1745. & aux conférences d'Aix-la-Chapelle pour la paix, en Décembre 1747. nommé chevalier des ordres le 1. Janvier 1749. ayant eu permiſſion d'en porter le cordon & la croix le 9

(a) *Ce* Charles, *biſayeul de M. le comte de S. Severin d'Arragon, eſt le premier qui a pris la qualité de comte, à cauſe du comté d'Olza que ſes ancêtres ne poſſedoient pas, & non pas parce que ce titre lui étoit perſonnel, comme il l'eſt aſſez généralement en Italie.*

(b) *Il avoit été auparavant à ceux d'Utrecht & de Bade.*

Août précédent, ſous l'admiſſion des preuves de ſa nobleſſe & de ſes ſervices, en un chapitre extraordinaire tenu à Compiegne le même jour ; a épouſé le 12 Juillet 1733. *Marie-Louiſe-Françoiſe* Fillion, fille de feu *Nicolas-François*, ſieur de Villemur, ſeigneur d'Iſſou & de Guitrancourt, près Mante-ſur-Seine, l'un des ſoixante fermiers généraux, depuis garde du tréſor royal, &c. née en 1707. Elle avoit épouſé en premieres noces le 11 Janvier 1721. *Louis-Pierre* de Houdetot, colonel du régiment d'Artois, infanterie, lieutenant de roi au gouvernement de Picardie, & appellé comte de Houdetot, mort le 10 Août 1726. Le comte de Saint Severin d'Arragon a eu de ce mariage,

*Blanche-Alphonſine-Octavie-Marie-Louiſe-Françoiſe*, fille unique, née en Juillet 1736. mariée du 14 Décembre 1750. à *Caſimir Pignatelli* d'Egmont, brigadier de cavalerie, meſtre de camp du régiment d'Egmont, ci-devant appellé marquis de Pignatelli, aujourd'hui comte d'Egmont, grand d'Eſpagne, morte le 20 Janvier 1753.

IV. *Fréderic-Pierre-Marie-Joſeph*, frere cadet, né comte d'Olza, abbé commendataire de Saint Maixent, au diocèſe de Poitiers, chanoine de l'égliſe cathédrale de Plaiſance, &c. appellé l'abbé, comte de S. Severin d'Arragon, né à Plaiſance le 19 Octobre 1707. fait chanoine de l'égliſe de cette ville en 1737. nommé par le roi à l'abbaye de S. Maixent le 2 Juin 1748. naturaliſé avec faculté de tenir bénéfice en France, en Décembre 1749.

V. *Iſabelle*, ſœur aînée, religieuſe au monaſtere de Santa Franca de la ville de Plaiſance, & appellée en religion, Dona Maria Iſabella.

VI. *Françoiſe*, ſeconde ſœur, morte religieuſe au meme monaſtere que ſon aînée, & nommée en religion, Dona Ottavia.

VII. *Anne*, troiſieme ſœur (*a*), morte religieuſe au monaſtere de Sainte Marie-Magdelene de la même ville, appellée en religion Dona-Bianca-Tereſia.

VIII. *Barbe*, quatrieme ſœur, mariée à *Pierre* Anguiſſola, appellé comte d'Anguiſſola, ſeigneur iſſu d'une maiſon très-diſtinguée dans le duché de Plaiſance.

Les armes du comte de Saint Severin ſont : parti d'Arragon, *qui eſt d'or à 4 pals de gueule*, par conceſſion ; l'autre, parti de S. Severin : *qui eſt d'argent à la faſce de gueule, à la bordure de gueule, chargée de huit étoiles d'or.*

SAINT SIMON : eſt un bourg ſitué dans le Vermandois, qui paſſa de la maiſon de Vermandois l'Ancien, dans celle de Rouvroi, par le mariage de *Marguerite*, dame de S. Simon, avec *Mathieu* de Rouvroi, chevalier, dit le Borgne. *Voyez* ROUVROI.

SAINT-SIMON-COURTOMER : *de ſinople à 3 lionceaux d'argent.*

SAINT SIMON : *Louis-Charles-Antoine* de S. Simon, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem, lieutenant au régiment du roi, infanterie, fils de feu *Gui-Antoine* de S. Simon, chevalier, ſeigneur, marquis de Courtomer, comte de Montreuil, Bonnin, meſtre de camp de cavale-

(a) *Elle eſt la ſeconde.*

rie, capitaine des gardes de feu ſon alteſſe royale, madame la ducheſſe de Berri ; & de *Marie-Magdelene* de S. Remi, marquiſe de Courtomer, dame de la Motte-Fouqué & Mongoubert, dame de Châteleine de Pecoux, eſt décedé le 3 Novembre 1755. au château de la Motte-Fouqué, en Normandie, âgé de vingt-un ans huit mois.

SAINT SIMPHORIEN : *d'azur au chef d'or, chargé d'un lion naiſſant de gueule.*

SAINT SIXTE : *d'argent à la bande de gueule, bordée d'or, chargée de 3 treſles d'argent, l'écu bordé de gueule.*

SAINT SORLIN : Petite ville de Bugey, qui fut inféodée avec celle de Lavieu & de Vaux, par *Louis*, duc de Savoie, & érigée en marquiſat le 26 Février 1460. en faveur de *Gaſpard* de Varax, pour lui & les ſiens. Etant mort ſans poſtérité, ce marquiſat retourna au duc de Savoie, qui le donna en 1526. en échange de la ſeigneurie de Faverges à *Philippe* de Savoie, comte de Genevois, puis duc de Nemours.

*Voyez* NEMOURS.

SAINT-SOUPLIS, en Picardie : *d'or à 3 faſces de gueule, ſurmontées en chef d'une coquille d'azur.*

SAINT SULPICE : Terre ſituée dans le Querci, érigée en marquiſat, qui appartient à la maiſon de Cruſſol. *Voyez* CRUSSOL.

SAINT TRIVIER : Petite ville en Breſſe, qui fut inféodée avec le titre de comté, par lettres d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie du 8 Janvier 1575. à *Marie* de Gondi, veuve de *Nicolas* de Grillet. Ce comté eſt aujourd'hui dans la maiſon de Cremeaux d'Entragues. *Voyez* CREMEAUX.

SAINT VALLIER : C'eſt une ſeigneurie en Dauphiné, qui fut acquiſe de la maiſon de Poitiers en 1584. par *Jean* de la Croix de Chevrieres, biſayeul de *Pierre-Felix* de la Croix de Chevrieres, capitaine des gardes de la Porte. Ce fut en faveur de celui-ci que la terre de S. Vallier fut érigée en comté, par lettres du mois d'Avril 1687. enregiſtrées au parlement de Dauphiné la même année. *Voyez* CHEVRIERES.

SAINT VENANT : *Alips*, dame de S. Venant & du Sauchoi, porta les ſeigneuries dans la maiſon de Clermont en Beauvoiſis, par ſon mariage avec *Guillaume* de Clermont de Néele.

*Voyez* NÉELE.

SAINT VERAN : C'eſt une branche cadette de la maiſon d'Inguimbert. Elle a fini dans *Joſeph-Marie-Benoît* d'Inguimbert, ſeigneur de Saint Veran, qui n'a laiſſé que deux filles. *Voyez* INGUIMBERT.

SAINT VERAN : Branche cadette de la maiſon de Montcalm, originaire de Rouergue, qui ſubſiſte dans les enfants de *Louis-Daniel* de Montcalm, ſeigneur de S. Veran, mort à Montpellier le 13 Septembre 1735.

*Voyez* MONTCALM.

SAINT VICTOUR : *Voyez* SENNETERRE.

SAINT VIDAL : Terre & baronnie que *Claire* de la Tour S. Vidal porta en mariage à ſon mari, *Claude* de Rochefort, baron d'Alli, & que *Pierre-Antoine* de Rochefort d'Alli, ſon troiſieme fils, eut en partage, à condition d'en porter le nom & les armes. *Guillaume* de la Tour S. Vidal, né & baptiſé à Alli, diocèſe de S. Flour le 9 Décembre 1691,

marié en 1716. à *Marie-Suzanne* de la Volpiliere, mort le 2 Juin 1742. ſans enfants, inſtitua pour ſon héritier, *N*..... de Chavagnac, ſon couſin, à qui eſt paſſée la terre & ſeigneurie de Rochefort-d'Alli.

SAINT VINCENT, en Champagne : *d'azur au lion d'or.*

Autre SAINT VINCENT, en Champagne, dont les armes ſont : *d'or à une vache de gueule accolée & clarinée de ſable, au canton ſéneſtre, d'azur chargé d'une croix potencée d'or, écartelé d'or à une cloche de gueule.*

SAINT URAIN : Baronnie en Champagne, qui fut portée en mariage par *Magdelene* de Minette de Breuil, fille de *François* de Minette de Breuil, ſeigneur de S. Urain, Hellutier, Bleme, Orçon, &c. & de *Marguerite* de Châtenois, à *Henri* d'Ourches, ſeigneur de Cercueil, iſſu de *Lambyrin*, ſeigneur d'Ourches, auquel Thiebaut I. duc de Lorraine, donna le commandement de ſon infanterie, lorſqu'il fit la guerre en Alſace. Ce capitaine, que *Richer*, religieux de l'abbaye de Senones, & auteur contemporain, appellé grand maître de la maiſon de Thiebaut, ſe jetta dans Amance, pour défendre cette forteresſe, contre les forces de Fréderic II. roi des Romains, qui étoit venu l'aſſiéger en 1218. Le poſte éclatant que *Lambyrin* d'Ourches tenoit dans la cour du duc Thiébaut, fait voir en même tems l'éclat de ſa maiſon, auſſi bien que le mérite de ſa perſonne. *Voyez* OURCHES.

SAINT UREN : Seigneurie érigée en marquiſat, par lettres du mois de Février 1658. enregiſtrées au parlement & en la chambre des comptes les 6 Juin & 2 Septembre ſuivants, en faveur de *Nicolas* le Vaſſeur, conſeiller au parlement de Paris.

SAINT WIT : C'eſt une ſeigneurie au comté de Bourgogne, qui fut érigée en baronnie par lettres du 31 Janvier 1660. enregiſtrées à Dôle en faveur de *Ferdinand-Matthieu* de S. Mauris.

SAISSEVAL, en Picardie : *d'azur à 3 bars adoſſés d'argent.*

SAIX (du), en Franche-Comté : *écartelé d'or & de gueule.*

SALABERRI : *Charles-François* de Salaberri, préſident en la chambre des comptes, mourut le 2 Juillet 1750. Il avoit été d'abord conſeiller au grand conſeil, & fut reçu préſident en la chambre des comptes le 22 Juin 1719. Il avoit épouſé le 2 Avril 1728. la ſeconde fille de *N*..... Ogier, receveur général du clergé, de laquelle il laiſſe des enfants. Il étoit fils de *Charles* de Salaberri, maître des comptes en 1691. puis préſident en la chambre des comptes, dont il devint honoraire, par la démiſſion qu'il fit de ſa charge en faveur de ſon fils en 1719. & de *Françoiſe-Marie-Anne* d'Arbon de Belon. Il y a l'abbé de Salaberri, conſeiller-clerc de la grand'chambre.

SALAGNAC : *Voyez* MOTTE-FENELON.

SALART : Ancienne famille de Flandres, éteinte dans *Armand-Nicolas* de Salart, capitaine au régiment des gardes françoiſes, qui fut fait priſonnier à la bataille de Caſſel en Avril 1677. & mourut le 10 Janvier 1684. On trouve *Olivier* Salart, chevalier, conſeiller & chambellan du roi, grand fauconnier de France avant l'année 1464. Il mourut en 1503. Cette maiſon étoit originaire de Brabant, & portoit pour armes : *écartelé au 1 de gueule, au ſautoir*

*d'argent, cantonné de 4 billettes d'or ; au 2 de gueule, au lion d'argent, lampaſſé d'or ; au 3 d'argent, au ſautoir engrelé de gueule ; au 4 d'or, au chef échiqueté d'argent & de ſable de deux traits.*

SALAZART : *écartelé le 1 & 4 d'or à 5 fers de pique de ſable poſés en ſautoir, le 2 & 3 de gueule à 5 étoiles en ſautoir, & ſur le tout d'argent à une aigle à 2 têtes d'azur.*

SALENEUVE : *Pallé d'argent & de gueule de 6 pieces, à la bande d'or brochant ſur le tout.*

SALES, en Savoie : *d'azur à 2 faſces d'or vuidées de gueule, accompagnées d'un croiſſant d'argent au chef, & 2 étoiles auſſi d'argent, une en cœur, & une autre en pointe.*

SALES, en Breſſe : *de ſinople à 5 lionceaux d'argent poſés en ſautoir.*

SALETTES : Famille originaire de Béarn, qui a donné trois évêques, deux de Leſcar, & un d'Oléron. La ſeigneurie de Denguin, en Béarn, fut érigée en baronnie en faveur de *N*..... de Salettes, dont la poſtérité ſubſiſte.

SALIGNÉ : *Julien* de Saligné, baron de la Cheze-le-vicomte, obtint par lettres du mois de Mars 1697. l'érection de la baronnie de la Cheze en marquiſat. Il étoit fils de *Paul-Pirus* de Saligné, baron de la Cheze, & de *Marie* Aimon. Le marquis de la Cheze, laiſſa de *Périne* Boyleve ; *François* de Saligné, marquis de la Cheze, lieutenant de roi en Poitou, qui de ſa femme, *Louiſe* Biner de Marconnet, remariée en 1706. à *Donatien* de Maillé, marquis de Carman, ne laiſſa qu'une fille, morte ſans alliance. Elle eut pour héritieres ſes tantes, *Anne-Marie-Charlotte* & *Marie-Périne* de Saligné. La premiere avoit épouſé *Jean-Baptiſte* Charton, marquis de Menars, dont elle fut ſéparée : la deuxieme étoit femme de *Céſar-Léon* Roſcal de Réal, comte de Mornac.

SALIGNY : Les ſeigneurs de ce nom étoient une branche de l'ancienne & illuſtre maiſon de Coligni. Elle a fini à *Gaſpard-Alexandre* de Coligni, mort en 1694. & avec lui toute l'illuſtre maiſon de Coligni. *Voyez* COLIGNI.

SALINS : Il y a pluſieurs maiſons de ce nom.

SALINS, en Franche-Comté : *de gueule à la bande d'or.*

SALINS-POUPET : *d'azur à une tour d'or.*

SALINS VINCELLES : *d'azur à 3 fuſées d'or, poſées en faſce.*

SALINS : *d'or au lion d'azur.*

SALINS-LA TOUR, en Franche-Comté : *d'azur à la tour d'or ; maçonnée de ſable.*

SALINS : *d'azur à la tour d'argent* : le fermier général écartelloit de Brunet, qui eſt *d'argent à la tête de Maure de ſable.*

SALIS : *d'argent au ſole de ſinople, coupé ſur argent à 2 pals de gueule.*

SALIVE : La terre & ſeigneurie de Valeroi fut érigée en comté ſous le nom de Salive, par lettres du mois de Septembre 1747. enregiſtrées à Beſançon & à Dole en faveur de *Claude-François* de Salive, qui a quitté l'ordre de Malte, après la mort ſans enfants de ſon frere aîné, *Charles-Octave*, marquis de Salive, reçu à la confrairie de Saint George en 1722.

Les armes : *pallé d'argent &*

*de gueule de 6 pieces au chef d'azur chargé de 3 coquilles d'or.*

SALLE : Famille noble de Guyenne. *Pierre-François* de la Salle, chevalier d'honneur au parlement de Bordeaux, né le 5 Novembre 1694. a obtenu que la terre de Roquefort fût érigée en marquisat par lettres du mois de Septembre 1739. enregistrées au parlement de Bordeaux le 16 Novembre suivant. Il s'est marié le 5 Juin 1721. à *Elisabeth-Françoise* de la Roque, fille de *Louis*, seigneur de la Salle. Il est fils de *Jean-Martin*, de la Salle, baron de Roquefort, président en la premiere chambre des enquêtes du parlement de Bordeaux, & de *Jeanne* de Mons.

Il a pour freres & sœurs,

1. *Jean-Louis* de la Salle, écuyer, seigneur de Sarasiet, marié le 26 Septembre 1729. à *Catherine* de la Roque, fille unique de *François* de la Roque, colonel d'infanterie, & de *Therese* de Medahers, dont *Jean-Martin* de la Salle : *Pierre-François* & *Jeanne-Hyppolite*.

2. *Guillaume-Gaston* de la Salle de Caneux, né en Décembre 1699.

3. *François* de la Salle de Castelmerle, né en Juin 1707. capitaine dans le régiment de Poitou.

4. *Jeanne*, baptisée le 18 Juin 1701. mariée le 2 Juin 1722. à *Bernard-François* de Castelnau, baron de Brocas.

5. *Angelique*, religieuse Ursuline.

6. *Pauline-Angelique-Catherine*, baptisée le 1. Mai 1706. mariée le 2 Mars 1726. à *Jean* de Cours, seigneur de Vigneau.

*Tabl. Gén. Part. IV. p. 223.*

SALLES (des) La terre & prevôté de Bullegneville en Lorraine, composée du bourg de Bullegneville, de neuf villages, terres & seigneuries, fut érigée en comté par lettres de Léopold, duc de Lorraine du 16 Février 1708. puis en marquisat par d'autres du 8 Juin de la même année, registrées à la cour souveraine de Lorraine & Barrois, en faveur de *François* des Salles II. du nom, comte de Rorté, lieutenant-commandant l'une des compagnies des chevaux légers de la garde de S. A. R. bailli du Pont-à-Mousson. Son Ve. ayeul *Pierre* des Salles, chevalier, seigneur de Gombervaux, fils d'*Antoine* des Salles, issu d'une ancienne & illustre maison de Béarn, fut le premier qui s'établit en Lorraine en l'an 1475. Il commandoit avec *Odet* de Rouillac son parent 400 lances, sous les ordres de *George*, sire de la Trimouille, envoyées par Louis XI. au secours de *René* d'Anjou, duc de Lorraine. Il épousa *Nicole* Vermancourt, qui fut mere de *Philippe* des Salles, chevalier, seigneur de Gombervaux de Chardogne, &c. gouverneur de Neuf-Château, chambellan d'*Antoine*, duc de Lorraine, décédé en 1560. Il avoit épousé *Renée* d'Houssenville, dont il eut, entre autres enfants, *Claude* des Salles, chevalier, baron de Mercy & de Goubecourt, seigneur de Coussey, &c. maréchal des camps & armées du roi, allié à *Catherine* de Riviere, dont naquit *Henri* des Salles, chevalier, baron de Rorté, guidon des gendarmes du duc de Lorraine, décédé en 1728. laissant d'*Elisabeth* de Merode, entre autres enfants, *Claude* des Salles II. du nom, baron de Rorté, colonel du régiment de Bassigni, conseiller d'Etat, & chevalier de la chambre du roi, ambas-

ſadeur en Suéde, en Pologne, &c. Il mourut en Mai 1648. pere, par *Anne* Chevalier de Malpierre, de *François* des Salles, baron de Rorté, ſeigneur de Malpierre, capitaine d'une compagnie de chevaux légers, &c. allié le 15 Mars 1639. à *Marie* d'Auci de Vioncourt, & décédé le 16 Mars 1688. Son ſecond fils, *François* des Salles, II. du nom, créé marquis de Bullegneville, a épouſé le 10 Juillet 1703. *Catherine-Louiſe* de Tricquelmont, ci-devant chanoineſſe de Remiremont, mere de *Claude-Guſtave-Chretien* des Salles, marquis de Bullegneville, né le 8 Juillet 1706. gouverneur de Vaucouleurs, maréchal de camp en Décembre 1748. Il avoit épouſé le 6 Février 1730. *Adelaïde-Candide-Marie-Louiſe*, fille de *Louis-Antoine* de Brancas, duc de Villars, pair de France, morte le 8 Avril 1740. étant dame du palais de la reine de Pologne. De ce mariage ſont nés, 1. *Louis-Guſtave-Antoine*, comte des Salles, meſtre de camp d'un régiment de ſon nom. 2. *René-Henri* des Salles, chevalier de Malte.

Il y a une autre branche de la maiſon des Salles, formée par *Henri* des Salles, ſeigneur des Vouthons, fils puîné de *Henri* des Salles, & d'*Eliſabeth* de Mérode. Il fut colonel de deux régiments de cavalerie & d'infanterie pour le ſervice du roi Louis XIII. & épouſa le 22 Août 1623. *Marie-Magdelene* d'Aultri, fille de *Jean*, baron d'Aultri, ſeigneur de Genicourt, conſeiller d'Etat. Il eut de ce mariage *Louis* des Salles I. du nom, ſeigneur de Vouthons, de Genicourt, de Condé, bailli du Baſſigni, lieutenant-colonel du régiment de Marchin, conſeiller d'Etat du duc de Lorraine, marié le 12 Octobre 1665. à *Marie*, fille de *Louis* de Louvier, ſeigneur de Maurevert, Mongimont, &c. chevalier d'honneur de la reine, & de *Marie* le Prevot de Champron. Elle le rendit pere de Louis II. comte des Salles, ſeigneur des Vouthons, Genicourt, Maurevert, &c. capitaine de cavalerie au régiment de Bouflers, bailli de Gondrecourt, chambellan du duc de Lorraine. Celui-ci eut de ſa femme *Deniſe-Agathe* de Louviers, mariée le 24 Mai 1694. & fille de *Louis* de Louviers, comte de Maurevert, capitaine au régiment des gardes françoiſes, gouverneur de Melun & de Moret; & de *Deniſe* de Monceau,

*Alexandre-Louis*, comte des Salles, baron de Rorté, ſeigneur de Vouthons, Bertheleville, &c. capitaine de cavalerie au régiment d'Orléans, allié vers 1716. avec *Marie-Louiſe*, fille de *Louis-Joſeph* de Beauveau, marquis de Noviant, maréchal de Lorraine & Barrois, grand bailli d'Allemagne, & de *Marie-Magdelene-Jeanne* Ludres. De ce mariage il a eu pour enfants,

1. *Louis-Denis* des Salles, marquis de Noviant, baron de Rorté, ſeigneur de Bertheleville-Chemiſey, &c. marié le 3 Mars 1751. à *Lucie* de Roſieres, fille de *Benoît-Joſeph* comte de Roſieres, ſeigneur de Marville, &c. chambellan du duc Léopold; & de *Barbe* Vignoles.

2. *Alexandre-Louis*, comte des Salles, ſeigneur de Vouthons, capitaine de cavalerie au régiment d'Harcourt, qui a quitté la croix de Malte, & a épouſé le 7 Août 1754. *Philippine-Eliſabeth*, fille de *Joſeph-Charles* de Vimeur, marquis

marquis de Rochambeau, grand bailli du Vandomois, & de *Marie-Claire-Thereſe* Bergon; il eſt gouverneur des enfants de monſeigneur le duc d'Orléans.

*Tabl. gen. part. V. pag.* 107. *partie VII. p.* 76.

SALLE : Séigneurie dans le Lyonnois, qui fût érigée en comté, avec Vaux & Quincieux, en 1655. en faveur de *François* de Baillon. *Voyez* BAILLON, *ſupplément.*

SALLES (des), en Champagne : *d'argent à la tour donjonnée de ſable.*

SALLE (la) : La terre & ſeigneurie de Champſonel fut érigée en marquiſat, ſous le nom de Salle par lettres du mois de Juillet 1673. enregiſtrées le 29 Décembre ſuivant en faveur de *Louis* Caillebot, ſeigneur de la Salle, & de Montpinçon, capitaine des gendarmes de la garde, lieutenant général des armées du roi. Le titre de marquiſat de la Salle a été tranſféré ſur la terre de Montpinçon par lettres du mois de Juillet 1730. enregiſtrées en la chambre des comptes de Rouen le 16 Janvier 1732. *Voyez* CAILLEBOT.

SALLE (la) : C'eſt une baronnie qui a été unie avec la terre de Lardiére au duché-pairie de Saint-Aignan, par lettres du mois de Février 1702. enregiſtrées le 7 Septembre 1705.

SALM : Ce comté eſt diviſé en haut & bas. Le haut eſt en Lorraine : le bas eſt dans les Ardennes.

*Henri II.* comte du haut Salm, & de Blamont, fit bâtir le château de Salm en Voſges. *Jean VI.* un de ſes deſcendants, partagea le haut comté de Salm avec ſon frere *Simon*. *Jean VI.* mourut en 1451. *Chriſtine*, fille de ce *Jean VI.* & héritiere de la moitié du haut comté de Salm, épouſa *François* de Lorraine, comte de Vaudemont, duquel deſcendent les derniers ducs de Lorraine.

Pour *Simon* qui eut en partage l'autre partie du haut comté de Salm, il ne laiſſa qu'une fille; qui porta les biens de ſa branche à ſon mari *Jean V.* Wild & Rhingrave. Il eſt le quatrieme ayeul de *Philippe* Othon, créé prince du Saint-Empire en 1623. & mort en 1634. Son fils *Leopold-Philippe-Charles* fut admis à la diette en 1654. avec voix & ſéance dans le collége des princes. L'alliance que ſon petit-fils *Charles-Théodore* contracta l'an 1671. avec *Marie-Louiſe* de Baviere, fille aînée d'*Edouard*, comte Palatin, & d'*Anne* de Gonzague, acquit à ſes deſcendants des prétentions ſur la couronne de la grande-Bretagne, & ſur le duché de Montferrat, prétentions qui ont été tranſmiſes au prince *Nicolas-Leopold*, du chef de ſa femme la princeſſe *Dorothée-Françoiſe-Agnès* de Salm, fille aînée du prince *Louis-Othon*, auquel il a ſuccedé, comme ſon plus proche agnat dans la dignité & rang de prince. Il eſt né le 25 Janvier 1701. & veuf depuis le mois de Février 1731. Il a pour enfants ſix princes & huit princeſſes.

1. *Louis-Charles-Othon* prince de Salm-Salm, chevalier de l'ordre de Saint Hubert, né le 22 Août 1721.

2. *Max. Frederic-Erneſt*, chevalier de l'ordre de Saint Hubert, né le 28 Novembre 1732.

3. *Charles-Alexandre*, jumeau, chanoine de Cologne, d'Hildeſheim, & de Straſbourg, né le 15 Octobre 1735.

4. *Emmanuel-Henri-Nicolas-Léopold*, né le 22 Mai 1742. chevalier de Malte.

5. *François-Joſeph-Jean-André*, né le 30 Novembre 1743. chanoine de Cologne.

6. *Guillaume Felix-Jean*, né le 10 Mai 1745.

7. *Gabrielle-Marie-Chriſtine Louiſe*, née le 8 Janvier 1720. chanoineſſe de Vreden, & de Thorn.

8. *Louiſe-Françoiſe-Anſelmine*, née le 2 Mars 1725. mariée le 15 Novembre 1742. à *J. Guillaume*, comte de Manderſcheid Blanckenheim.

9. *Marie-Chriſtine*, née le 14 Août 1727. chanoineſſe à Thorn.

10. *Marie-Eliſabeth-Joſeph*, née le 4 Avril 1729. mariée le 3 Août 1751. à *François-Erwin-Eugene*, comte de Schonborn, & du Saint-Empire, chambellan de l'empereur, & colonel d'un régiment d'infanterie de l'évêque & prince de Wirtzbourg.

11. *Marie-Françoiſe-Joſephe*, née le 28 Octobre 1731, chanoineſſe à Maubeuge.

12. *Auguſte-Sophie*, née le 15 Octobre 1735. chanoineſſe à Mons.

13. *Marie-Joſephe*, née le 26 Décembre 1736. chanoineſſe de Meaubeuge.

14 *Marie-Anne*, née le 17 Février 1740, chanoineſſe à Cologne.

Il y a encore la branche de Salm-Kirbourg, formée par *Henri-Gabriel-Joſeph* Wild, & Rhingrave, frere puîné de *Guillaume Florentin*, comte de Salm. *Henri Gabriel-Joſeph*, eſt décédé le 15 Octobre 1715. & a laiſſé de ſa femme *Thereſe* de Croi de Warneck.

I. *J. Dominique-Alb.* prince de Salm-Kirbourg, né le 29 Juillet 1708. déclaré en 1742. prince du Saint-Empire avec ſon frere.

II. *Philippe-Joſeph*, prince de Salm-Kirbourg, né le 21 Juillet 1709. chevalier de l'aigle-blanc, marié le 12 Août 1742. avec *Marie-Thereſe-Joſephe*, fille de *Maximilien-Emmanuel*, prince de Hornes, née le 19 Octobre 1725. leurs enfants ſont,

1. *Frederic-Othon*, né le douze Mai 1745.

2. *Marie-Emmanuelle-Maximilienne*, née le 19 Mai 1744.

3. *Auguſtine-Frederique-Willelmine*, née le 13 Septembre 1747.

4. *Loüis-Victor*, né à Paris le 10 Novembre 1752.

III. *Henriette Norbertine*, née en 1712. mariée le 12 Février 1738. à *Maximilien-Emmanuel*, prince de Hornes, né le 20 Août 1695.

La branche de Salm-Kirbourg, alterne avec la précédente pour la ſéance & le ſuffrage de la diette de l'Empire.

Il reſte encore de l'ancienne maiſon de Salm, la branche de Salm-Neubourg, formée par *Nicolas* de Salm, fils puîné du comte *Jean VII.* De *Nicolas* eſt iſſu le comte Erneſt, qui ſuccéda en 1722. à ſon pere *Erneſt-Leopold-Ignace* dans les ſeigneuries de Neubourg & de Tobitſchau. Celle-ci eſt dans la Moravie & l'autre eſt dans la haute Autriche ſur l'Inn

Les comtes du bas-Salm ont commencé à *Guillaume*, fils puîné de *Henri IV.* comte de Salm, qui eut en partage le bas comté de Salm, ſitué dans les Ardennes. *Henri VI.* ſon arriere petit-fils, ſe voyant ſans poſtérité, inſtitua pour ſon héritier *Jean IV.*

ſeigneur de Reifferſcheid, dont la poſtérité a pris le ſurnom de Salm. *Jean IV.* mourut en 1614. *François-Guillaume*, grand écuyer de l'impératrice Amelie, iſſu de lui au ſeptieme degré, mort le 4 Juin 1734. épouſa, 1. *Marie-Agnès*, fille de *Jean-George-Joachim*, comte de Slavara, morte le 2 Octobre 1718. en ſecondes noces *M. Caroline*, fille d'*Antoine* Florian, prince de Lichtenſtein, morte le 17 Juillet 1735. Il a eu du premier lit,

1. *Charles-Antoine-Joſeph*, né en 1697. 1. maréchal héréditaire de l'électorat de Cologne, marié le 13 Janvier 1720. à *Marie-Françoiſe-Eleonore*, fille de *Gabriel*, comte d'Eſterhaſi, dont *François-Nicolas*, né le 1 Août 1721.

2. *Chriſtine-Wilhelmine*, née en 1695. mariée en 1727. à *Jean-Joſeph*, comte de Brenner.

3. *François-Erneſt*, né le 6 Juin 1698. chanoine de Cologne & de Straſbourg, évêque de Tournai le 11 Octobre 1711.

Les enfants du ſecond lit ſont,

1. *Leopold-Antoine*, général-maréchal-lieutenant de l'impératrice reine, marié le 2 Février 1744. à *Caroline*, fille de *Jacques-Antoine*, comte de Diutrichſtein, née le 20 Février 1722. mere de *Joſephe-Frédérique-Gertrude*, née le 17 Mars 1743.

2. *Antoine*, né en 1721. marié le 1 Septembre 1743. à *Raphaële*, fille de *Maximilien-Louis*, comte de Roggendorff, née en 1726. dont *N....* né le 9 Septembre 1744.

Il y a la branche, dite de Salm-Reifferſcheid-d'Yck, qui commence à *Erneſt-Salentin*, deuxieme fils d'*Erneſt-Frederic*.

Il mourut en Août 1684. & laiſſa de *Claire-Magdelene*, fille de *Philippe-Frédéric*, comte de Manderſcheid-Keil, mort le 9 Février 1692.

*François-Erneſt*, marié 1. en 1706. à *Anne-Françoiſe*, fille d'*Eugene-Alexandre*, prince de la Tour-Taxis, morte en Décembre 1721. 2. le 4 Septembre 1738. à *Sabine-Marie-Joſephe* de Merode, fille de *Ch. François*, prince de Rubempré, née le 28 Juin 1714. Ses enfants ſont,

1. *Auguſte-Eugene-Bernard*, né le 25 Septembre 1707.

2. *Frédéric-Erneſt*, né le 7 Mars 1709. Domher de Cologne.

3. *Anne-Marie-Louiſe*, née le 25 Mai 1712. mariée en 1735. à *Joſeph-François* Truchtes, comte de Wolfegg. *Tabl. Gen. Part. III.*

SALMART : *coupé d'argent & de ſable à une bande dentelée de l'un & l'autre.*

SALOMON, de Provence : *d'azur parti par un trait de ſable, au 1 à 3 bandes d'or, & au 2 une contrebande de même.*

SALORNAY en Mâconnois : *à 5 points d'or équipolés à 4 de gueule.*

SALVAING : Maiſon noble & ancienne du Dauphiné, qui eſt une branche de celle d'Alinge en Savoye. La terre de Salvaing qui lui a donné ſon nom, eſt ſituée près du lac de Geneve. Ceux de cette maiſon quitterent le pays de leur origine vers l'an 1100. pour s'établir en Dauphiné, où elle a produit des hommes illuſtres, un grand maître de l'ordre des Templiers en 1285. & divers excellents eſprits. *Voyez* Chorier, hiſt. du Dauphiné, & celle de la maiſon de Saſſenage, qui a pris deux alliances dans celle de SALVAING.

Les armes : *d'or à l'aigle à 2*

têtes, éployée de sable, membrée, becquée & diadêmée de gueule, à la bordure d'azur, semée de fleurs de lys d'or, ou de l'Empire à la bordure de France.

SALVERT: *Marie-Henri* de Salvert, fils de *Gilbert-François*, comte de Salvert, a épousé le 5 Novembre 1754. *Charlotte-Henriette* de Sabrevois, fille de *Henri* de Sabrevois, maréchal des camps & armées du roi, lieutenant général de l'artillerie, & commandant en chef le département d'Alsace.

Les armes: *d'azur à la croix ancrée d'argent.*

SALVIATI: Une des plus anciennes maison, & des plus illustres d'Italie, dès l'an 1200. Elle a donné plusieurs grands Gonfaloniers à la république de Florence, & des cardinaux à l'église romaine. *Laurent* Salviati fut choisi entre les quarante-huit conseillers qu'on donna à *Alexandre* duc d'Urbain, élu en 1331. perpétuel souverain de la république de Florence. *Jean* Salviati fut grand Gonfalonier en 1471. & *Jacques* Salviati son fils en 1513. *Alamanne*, second fils de *Jean*, vint ambassadeur en France sous Louis XII. Il est auteur de la branche des marquis de Salviati d'aujourd'hui. *François* Salviati fut archevêque de Pise en 1477. *Jean* Salviati fut fait cardinal en 1717. par le pape *Leon X.* son oncle. *Bernard* Salviati, frere du précédent, le fut par le pape *Pie IV.* en 1561. Il étoit alors grand aumônier de la reine *Catherine* de Medicis la parente, & évêque de Clermont & de Saint Papoul. *Antoine-Marie* Salviati, dit le grand cardinal Salviati à cause de ses vertus, étoit neveu des deux autres.

SALUCES: Marquisat d'Italie proche des Alpes, qui a pour capitale la ville de Saluces, qui est l'*Augusta Vagiannorum* des anciens. Elle a eu ses seigneurs particuliers, qui ont eu pour tige, à ce qu'on prétend, *Guillaume*, comte en Italie, qui vivoit en 910. Le dernier marquis de ce nom est *Thomas III.* mort fort âgé en 1416. Depuis le marquisat de Saluces fut uni à la couronne de France. Le duc de Savoye le prit en 1588. & Henri IV. roi de France, l'échangea pour la Bresse en 1600. contre *Emmanuel*, duc de Savoye. Il y a eu un cardinal & évêque de Valence en Dauphiné de la maison des anciens marquis de Saluces dans *Amédée* de Saluces, évêque de Valence en 1383. & cardinal par le pape *Clement VII.* dont il étoit cousin issu de germain.

SAMPIGNI: Terre & seigneurie sur la Meuse, dans le Barrois non mouvant, bailliage de Saint Mihel, qui fut érigée en comté par lettres du 13 Juil. 1712. en faveur de *Louis Ignace-René* d'Ilsoncourt, seigneur de Pont sur Meuse, Mesnil, la Horgne, conseiller d'Etat du duc *Leopold*, gouverneur des ville, château & principauté de Commerci, qui vendit ce comté par contrat du 26 Janvier 1720. à *Antoine* Pâris, *Claude* Pâris, sieur de la Montagne, *Joseph*, sieur de Vernei, & *Jean* sieur de Montmartel, freres. Ce dernier en est aujourd'hui possesseur; & il a été de nouveau érigé en comté en sa faveur, par lettres du 2 Mars 1730. *Voyez* PARIS.

*Tabl. Gén. Part. VII. p.* 183.

SANCERRE: Les comtes de Sancerre, qui portoient: *de Champagne au lambel de trois pendants de gueule*, commencent à *Etienne* de Champagne I. du nom, comte de Sancerre en Berri, dont la postérité prit le surnom; il étoit

le troiſieme fils de de *Thibault IV.* dit le Grand, comte palatin de Champagne & de Brie. Il mourut au ſiége d'Acres en 1191. ſa poſtérité a formé huit degrés, & a fini à *Marguerite*, comteſſe de Sancerre, qui eut de ſon ſecond mari, *Beraut*, comte de Clermont, entr'autres enfants, *Marguerite* Dauphine, femme de *Jean II.* ſire de Beuil, maître des arbalêtriers de France, d'où vint *Jean II.* comte de Beuil & comte de Sancerre, amiral de France, duquel deſcendent les autres comtes de Sancerre. *René* de Beuil, vendit le comté de Sancerre à *Henri* de Bourbon, prince de Condé, triſayeul de *Louiſe-Eliſabeth* de Bourbon, princeſſe de Conti, à laquelle le comté de Sancerre eſt échu en partage.

SANCERGES : Seigneurie en Berri, unie à celles de Preci & de Saint Martin, & érigée en marquiſat au mois d'Octobre 1658. en faveur de *Bernard-Anne* Bouchu, maître des requêtes. Ce marquiſat a été vendu en 1716. à *Charles-Bonaventure* Quentin de Richebourg, maître des requêtes & intendant de Rouen, qui obtint en 1722. de nouvelles lettres d'érection en ſa faveur. *Voyez* BOUCHE & QUENTIN DE RICHEBOURG.

SANDRAS, en Champagne : *d'argent à trois charbons de ſable, ardents de gueule.*

SANDRICOURT : Vers l'an 1720. un ſecond cadet de la branche aînée de Rouvroi Saint Simon forma une nouvelle branche ſous le nom de S. Simon Sandricourt. *Louis-François* de Rouvroi Saint Simon, ſeigneur marquis de Sandricourt en Picardie, lieutenant général des armées du roi, couſin du ſept au ſixieme degré du bailli de S. Simon, & au dixieme du duc Saint Simon, mort le 15 Août 1751. étoit le chef de cette troiſieme branche. Il a eu de ſon mariage avec *Marie-Louiſe-Gabrielle* de Gourgues, fille de *François* de Gourgues, ſeigneur, marquis d'Aunai & de Vayres en Guyenne, maître des requêtes, &c. mariée le 20 Octobre 1717. quatre garçons & une fille, ſçavoir,

*Maximilien-Henri* de Rouvroi Saint Simon, marquis de Sandricourt, ſeigneur de Bruyeres, &c. appellé le marquis de S. Simon, né le 15 Novembre 1720.

*Claude*, chevalier de Malte, troiſieme fils, appellé le chevalier de Saint Simon Sandricourt, né le 28 Décembre 1723.

*Balthaſar-Henri*, ſecond fils, appellé comte de S. Simon, né le 28 Novembre 1721.

*Charles-François-Siméon*, quatrieme fils, appellé l'abbé de Saint Simon, né le 5 Avril 1727.

*Eléonore-Finette*, unique fille, née le deux Janvier 1731. *Voyez* ROUVROI SAINT SIMON.

SANDYS : Ancienne maiſon du comté de Hant en Angleterre. *Guillaume* Sandys avança beaucoup ſa famille ſous les regnes de Henri VII. & de Henri VIII. par les ſervices qu'il rendit. Ce *Guillaume* fut fait chevalier de la Jarretiere, & employé par Henri VIII. dans les guerres contre la France. Il fut fait enſuite Lord Sandys, & grand chambellan. Un de ſes deſcendants, *Guillaume* Lord Sandys, fut un des pairs qui jugerent *Marie*, reine d'Ecoſſe. *Voyez* IMHOFF & MORERI.

SANGLIER : *d'or au ſanglier de ſable, denté & allumé d'argent.*

SANGUIN : Cette maiſon a pour auteur *Guillaume* Sanguin

changeur & bourgeois de Paris ; un de ſes fils, *Jean* Sanguin, fut ennobli en 1400. Elle a donné un grand aumônier de France, & un cardinal dans *Antoine* Sanguin dit le cardinal de Meudon, parcequ'il étoit ſeigneur de ce lieu & qu'il en fit commencer le château. Il fut évêque d'Orléans, enſuite archevêque de Toulouſe ; ce fut par le crédit de la ducheſſe d'Eſtampes, ſa niece, qu'il fut élevé aux dignités les plus éclatantes de l'égliſe ; le Pape Paul III. le créa cardinal : il en reçut le chapeau des mains du cardinal Farneſe Legat en France, & fut créé grand aumônier de France en 1543. c'eſt le premier qui ait pris le titre de grand aumônier de France, ſes prédéceſſeurs, n'ayant pris que celui d'aumôniers du roi, & d'aumôniers de France. Il mourut à Paris l'an 1559. Cette maiſon a fini à *Claude* Sanguin, ſeigneur de Rademont qui vivoit en 1581. ſes enfants étant morts en minorité en 1590. les biens de cette maiſon paſſerent à *Gédéon* Dimaſiſe, qui prit le ſurnom de Sanguin.

Les armes : *d'argent à la croix endentée de ſable, cantonnée de quatre merlettes de même.* Voyez le P. Anſelme.

SANTENAI : Seigneurie en Bourgogne dans le bailliage de Dijon, qui fut érigée en marquiſat, par lettres du mois de Novembre 1644. enregiſtrées en la chambre des comptes, le 6 Avril 1645. en faveur de *Denis* le Goux, maître des requêtes de l'Hôtel, puis premier préſident du Dauphiné. Ce marquiſat appartient à préſent à *N.* . . . Parigot, écuyer qui le tient en ſimple fief.

SANZAI, de Bretagne : *d'or à 3 bandes d'azur, à la bordure de gueule, un écu ſur le tout en abîme, échiqué d'or & de gueule.*

SARBRUCK ou SARREBRUCKE : Maiſon originaire du pays Meſſin, qui a donné un bouteillier de Francedans la perſonne de *Jean II.* du nom, comte de Sarrebrucke, ſire de Commerci en Lorraine, &c. mort en 1380. *Robert* de Sarrebrucke, épouſa *Jeanne*, comteſſe de Rouſſi, dont les deſcendants ont joint le nom à celui deSarrebrucke. *Jean* de Sarrebrucke, comte de Rouſſi, par la donation que ſa mere lui fit en Mars 1439. à condition de porter le nom & les armes de Rouſſi, mourut le 19 Juin 1497. laiſſant deux enfants naturels, un fils & une fille. Le fils, nommé *Louis* de Sarrebrucke Rouſſi, a été l'auteur des ſeigneurs de Siſſonne. Il eut deux fils, *Henri* & *Joachim*. *François-Céſar* de Rouſſi, comte de Siſſonne, iſſu de *Henri* au ſixieme degré, étoit page de la grande écurie du roi en 1673.

*Joachim*, ſecond fils de *Louis*, bâtard de Sarrebrucke Rouſſi, eſt auteur des ſeigneurs de Sainte Preuve, dont le dernier, *Valentin* de Rouſſi, n'a eu que deux fils, l'un mort jeune & l'autre ſans alliance.

Les armes : *d'azur ſemé de croix recroiſetées au pied fiché d'or, au lion d'argent, couronné d'or ſur le tout.*

Pour le comté de Sarrebrucke, *Jeanne*, héritiere de *Simon V.* ſire de Commerci, le porta à ſon mari *Jean*, comte de Naſſau Weilbourg. Elle mourut le 21 Octobre 1381. *Guillaume-Henri*, prince de Naſſau Uſinghen, mort le 14 Fév. 1718. ſuccéda à *Louis* Craton ſon couſin germain. Il a laiſſé,

I. *Charles*, prince de Naſſau-Uſinghen, né le 1 Janvier 1712.

aîné de toute la maiſon de Naſſau, marié le 26 Décembre 1734. à *Chriſtine-Wilhelmine*, fille de *J. Guillaume* duc de Saxe Eiſenach, morte le 25 Novembre 1740. dont ſont ſortis,

1. *Charles Guillaume*, né le 9 Novembre 1735.

2. *J. Guillaume*, né le 23 Novembre 1738.

3. *Adolfe*, né le 19 Juil. 1740.

II. *Guillaume-Henri*, prince de Naſſau Sarrebrucke, né poſthume, le 6 Mars 1718, colonel du régiment royal Allemand, lieutenant général des armées de France, marié le 28 Février 1742. à *Sophie-Chriſtine-Charlotte*, fille de *George-Guillaume*, comte d'Erpach, née le 12 Juin 1725. dont *Louis*, né le 3 Juin 1745.

SARCUS, en Picardie : *de gueule au ſautoir d'argent, accompagné de 4 molettes de même.*

SARDAIGNE : L'Iſle de Sardaigne conquiſe par les Sarraſins, fut repriſe par les Génois & les Piſans qui s'en diſputerent longtemps la poſſeſſion. Elle fut gouvernée par quatre princes appellés Juges. L'empereur Frédéric I. donna l'an 1164. le titre de roi de Sardaigne à *Bariſone*, Juge ou prince d'Arborée. *Frédéric II.* donna l'an 1234. le meme titre à ſon fils naturel *Entius*, qui fut pris l'an 1248. par les Bolonois, & mourut priſonnier à Boulogne l'an 1271. Le pape *Boniface VII.* ayant permis aux rois d'Arragon de conquérir cette iſle, elle a été poſſedée par les rois d'Eſpagne juſqu'en 1706. que les Anglois la prirent, pour l'archiduc Charles, depuis empereur, qui l'an 1720. la donna en échange à *Victor-Amedée*, duc de Savoye.

SARGANS : Ancien comté, que *George*, comte de Sargans, vendit en 1483. aux ſept anciens cantons ſuiſſes, auxquels le canton de Bern a été aſſocié en 1712.

SARIAC, en Gaſcogne : *d'argent à une corneille de ſable bequée & membrée de gueule.*

SARRASIN, de Provence : *d'argent à un chevron de ſable, accompagné de 3 lions, 2 en chef, affrontés, & un en pointe de même, armés & lampaſſés de gueule.*

SARRASIN, en Languedoc : *d'or à 3 têtes de femmes de ſable le viſage de carnation.*

SARS : Seigneurie en Hainault, qui fut érigée en marquiſat, par lettres du roi catholique du premier Septembre 1689. en faveur de Wolfang de Bournonville. *Voyez* BOURNONVILLE.

SARTIGES, en Auvergne : *d'azur à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 étoiles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

SARTIRANNE : *Ferdinand* Arborio des marquis & comtes de Gattinare en Piémont, ſeigneur, comte de Sartiranne dans la province de Lomelline, & autres terres, eſt né à Caſal le 20 Février 1717. Il a été fait d'abord capitaine d'infanterie en 1734. nommé envoyé extraordinaire à Gênes le 7 Juillet 1750. gentilhomme de la chambre du roi de Sardaigne, & ſon ambaſſadeur en France, le 19 Février 1752. Il a épouſé en premieres noces le 23 Janvier 1735. *Thereſe* Pelet, dame Piémontoiſe, morte ſans enfans le 28 Mars 1736. & en ſecondes noces le 23 Nov. 1746. *Marie-Magdelene-Charlotte* Solar, fille de feu *Louis*, ſeigneur, marquis de la Chuſe, & autres terres en Piémont, chevalier de l'annonciade, général d'infanterie, grand-maître de la maiſon du roi de Sardai-

gne, &c. Le comte de Sartiranne a de ce second mariage,

1. *Dominique-Clément* Arborio, appellé comte de Gattinare, né à Turin le 23 Novembre 1746.

2. *François-Xavier*, comte de la Tour, né à Turin le 24 Mai 1752.

3. *Louis-Joseph*, né à Paris le 28 Août 1754. Il a été tenu sur les fonts baptismaux à Versailles par le roi & la reine en personne, le premier Décembre de la même année, & est reçu chevalier de Malte de minorité au grand prieuré de France.

4. *Constance-Agathe - Paule-Victoire*, unique fille, appellée mademoiselle de Sartiranne, née à Turin le 5 Février 1745.

SARWERDEN : Comté situé dans la Lorraine Allemande, qui étoit un fief relevant de l'évêché de Metz. *Catherine*, fille de *Jean II.* épousa *Louis*, comte de Nassau, qui se maintint en possession de ce comté, contre le duc de Lorraine, à qui *Jean* de Lorraine, évêque de Metz, avoit donné ce fief. *Jean* de Nassau, fils de *Louis*, mourut sans postérité en 1574 ayant institué héritiers de tous ses biens, les comtes *Albert* & *Philippe* de Nassau, ses cousins, au préjudice des enfants de sa sœur. *Catherine* de Nassau, mariée à *Emicon XIII.* comte de Linange-Dayshourg, dont les droits sur le comté de Sarwerden ont été réservés par le traité de Westphalie.

En 1629. la cause entre les comtes de Nassau, & le duc de Lorraine, portée à la chambre impériale de Spire, fut jugée en faveur du duc de Lorraine, qui est demeuré en possession, en attendant un jugement définitif de la chambre impériale, à laquelle la révision de ce procès a été renvoyée, & où il est encore pendant.

SASSENAGE : Ville du Dauphiné au pied des Alpes, qui a donné son nom à une des plus illustres maisons de la province. Les seigneurs de Sassenage tirent leur origine d'*Hector*, fils puîné d'*Artaud III* du nom, comte de Forez & de Lyon, mort en 1080. *François I.* seigneur de Sassenage, issu de cet *Artaud* au septieme degré, mourut en 1328. Il laissa d'*Agnès* de Joinville, fille de *Simon* de Joinville, *Albert II.* seigneur de Sassenage, &c. conseiller du Dauphin, & son ambassadeur en France, qui mourut sans alliance en l'an 1339. *Beatrix* de Sassenage, une de ses sœurs, épousa en premieres noces *Aimard* de Berenger, seigneur de Pont, de Royans, qui descendoit d'*Ismidon*, troisieme fils d'*Artaud III.* comte de Forez & de Lyon. Elle en eut *Henri*, baron de Sassenage, de son chef, & seigneur du Pont, du chef de son pere. Il quitta le nom & les armes de Berenger pour prendre ceux de Sassenage, que sa postérité a conservés jusqu'à présent, suivant la disposition testamentaire de *François I.* seigneur de Sassenage, son ayeul maternel, qui l'avoit substitué aux biens de sa maison, en cas qu'*Albert II.* son fils mourût sans enfants.

*Gabriel - Alfonse*, marquis de Sassenage, &c. issu de lui au quatorzieme degré, fut fait prisonnier à la bataille de Hochstet le 13 Août 1704. & mourut en 1706. Il avoit épousé le 18. Mai 1704. *Catherine-Ferdinande* d'Hostun, fille de *Camille*, comte de Tallard, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, &c. & de *Marie-Catherine* de Grolée, comtesse de Virieville.

*Charles - François*, chef des

noms & armes de Saſſenage, de Pont en Royans, & d'Iſeron en Dauphiné, comte de Montellier en Valentinois, ſecond baron, & commis né dans les Etats de la province, protecteur, défenſeur, & avoué né des évêchés de Valence & de Die, appellé marquis de Saſſenage, né le 21 Mars 1704. a eu d'abord la ſurvivance de lieutenant général au gouvernement de Dauphiné en 1720. & commiſſion de colonel le 1 Juin 1721. a été fait meſtre de camp d'un régiment de cavalerie de ſon nom, en Nov. 1722. eſt devenu titulaire de la lieutenance générale de Dauphiné en 1730. fut reçu en 1732. fait brigadier de cavalerie le 1 Août 1734. a quitté ſon régiment en Octobre 1740. a été fait un des huit menins de monſeigneur le dauphin, en Février 1745. s'eſt démis de la lieutenance générale de Dauphiné en 1746. a été nommé chevalier des ordres le 2 Fév. 1749. chevalier d'honneur de madame la dauphine le 25 Avril de la même année: fut reçu chevalier des ordres, le 25 Mai; eſt devenu titulaire de la place de chevalier d'honneur de madame la dauphine, le quatre Sept. 1752. a épouſé le neuf Juin 1718. *Marie-Françoiſe-Caſimire*, fille unique, & héritiere de feu *Gabriel-Alfonſe* de Saſſenage, ſon couſin germain, & avant lui chef du nom & armes de Saſſenage, ſubſtitués à ceux de Berenger. Leurs enfans ſont,

1. *Marie - Françoiſe*, fille aînée, mariée au marquis de Maugiron, brigadier de cavalerie, & meſtre de camp d'un régiment de ſon nom. *Voyez* MAUGIRON.

2. *Marie - Juſtine*, ſeconde fille, mariée au marquis de Talaru, fils aîné du marquis de Chalmazel, chevalier des ordres. *Voyez* CHALMAZEL.

3. *Anne - Gabrielle*, troiſieme fille, religieuſe en l'abbaye royale de Soyon, dioceſe de Valence en Dauphiné.

4. *Marie - Françoiſe-Camille*, quatrieme fille.

5. *Marie-Thereſe*, cinquieme fille.

Les armes de la maiſon de Saſſenage ſont: *burelé d'argent & d'azur de 10 pieces au lion de gueule, armé lampaſſé, & couronné d'or.* Voyez CHORIER, *Hiſt. de la maiſon de Saſſenage.*

SATILIEN: Seigneurie dans le Vivarais, qui fut érigée en marquiſat en faveur de *Louis* du Four de Saint Silveſtre, lieutenant général des armées du roi, commandeur de l'ordre militaire de Saint Louis, gouverneur de Briançon, &c. par lettres du mois de Novemb. 1693. *Voyez* FAUR.

SAU (du): C'eſt une terre, ſituée dans le Bearn, avec titre de baronnie, & qui eſt poſſedée par *N.* . . . Bearn.

SAVARI: La maiſon de Savari, originaire de Tourraine, a ſervi nos Rois & l'Etat ſans diſcontinuation dès le douzieme ſiécle, qu'elle eſt connue entre les plus nobles de cette province par des alliances illuſtres, par des dons faits à des abbayes du tems des Croiſades, par la poſſeſſion de fiefs mouvants directement de la Couronne; & enfin par la poſſeſſion de la ſeigneurie de Lancoſme depuis 400 ans.

L'aîné & le chef des nom & armes de cette maiſon, étoit *Louis-François - Alexandre* de Savari, ſeigneur & marquis de Lancoſme en Tourraine, & autres terres en Berri, chevalier de l'ordre royal & militaire de ſaint Louis, ci-devant capitaine de grenadiers au régiment de Richelieu, mort le

12 Juin 1755. dans ſon château de Lancoſme, âgé de 60 ans. Il avoit épouſé le 9 Janvier 1725. *Marie-Anne* de Vaillant, fille de *François* de Vaillant, chevalier, ſeigneur d'Avignon, & de *Marguerite* de la Bouchardiere, dont ſont iſſus trois fils ; ſçavoir,

*Louis-Jean-Baptiſte* Savari, ſeigneur & marquis de Lancoſme, capitaine dans le régiment de Bourgogne, cavalerie, marié à *Louiſe-Renée* de Rouvé : il en a des enfants,

*Louis-Alexandre* Savari-Lancoſme, chevalier de Malte.

*Louis-François* Savari-Lancoſme, prêtre, bachelier de la Faculté de Théologie de Paris, à la fin de ſa Licence.

*N*..... Savari-Lancoſme, frere du chef de cette maiſon, chevalier de ſaint Louis, ſeigneur de Nozieres, a été tué en 1734. au ſiége de Philiſbourg, étant capitaine de grenadiers au régiment de Richelieu.

*N*..... de Savari-Lancoſme, autre frere du marquis de Lancoſme, chevalier, profès de l'ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, eut le bras droit emporté en 1734. au même ſiége, étant ſous-lieutenant de grenadiers au régiment des Gardes-Françoiſes, & a quitté étant lieutenant au même régiment.

*Marie-Renée-Bonne-Félicité* de Savari-Breves de Jarzé, comteſſe de Maillé, a pour ſixieme ayeul paternel noble ſeigneur *Denis* de Savari, écuyer, ſeigneur de Ligni & de Breves, cadet de la maiſon de Savari-Lancoſme, qui épouſa le 19 Décembre 1544. *Françoiſe* de Damas, fille de *François* de Damas, chevalier, ſeigneur de Breves en Nivernois, & d'*Iſabeau* d'Arces. *Françoiſe* de Damas devint, par la mort d'*Antoine* de Damas ſon neveu, héritiere de la terre de Breves, qui a ſervi de titre diſtinctif à cette branche de Savari : elle fut mere de *François* de Savari, ſeigneur de Breves, marquis de Maulevrier, &c. Il ſuivit à Conſtantinople *Jacques* de Savari-Lancoſme ſon parent, ci-devant meſtre de camp d'infanterie, nommé en 1582. par Henri III. ambaſſadeur à la Porte Ottomane, où étant mort en 1591. le ſeigneur de Breves fut nommé à ſa place. Il y reſta juſqu'à l'année 1606. après avoir conclu le 20 Mai 16[illegible]4. avec le Sultan Achmet un Traité très-avantageux à la Nation Françoiſe & à la Religion. Il fut reçu en 1607. conſeiller d'Etat d'épée, & gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi : il en prêta le ſerment le 6 Janvier 1607. Il fut nommé en 1608. ambaſſadeur à Rome, où il ſoutint au contentement de Sa Majeſté & de la reine régente, la dignité de la Couronne contre l'ambaſſadeur d'Eſpagne, comme il paroît par leurs lettres des 31 Août & 4 Juin 1610. Le roi le choiſit, & nomma par brevets & lettres patentes ſcellées du grand ſceau du 18 Décembre 1610. & du 4 Juillet 1611. gouverneur de la perſonne de monſeigneur le duc d'Anjou, frere unique du roi, premier gentilhomme de ſa chambre, lieutenant de ſa compagnie de 200 hommes d'armes, & ſurintendant de ſa maiſon. Par brevet du conſeil des affaires de Sa Majeſté du 29 Septembre 1614 l'entrée près de ſa perſonne lui étoit permiſe, même aux heures les plus ſecrettes. La reine mere du roi, par brevet du 21 Octobre 1624. lui donna l'état & charge de ſon premier écuyer ; il en prêta le ſerment le même

jour. Par lettres patentes du mois de Mai 1625. le roi érigea la terre de Breves en titre de comté, pour lui & les deſcendants de ſon nom : il fut nommé chevalier de l'ordre du Saint-Eſprit par brevet du 13 Novembre 1625. & ſes preuves admiſes par devant *François* de Silli, duc de la Rocheguyon, & Louis de la Marck, marquis de Moſai, chevalier dudit ordre, commiſſaires nommés à cet effet par Sa Majeſté. Il fut invité par lettres du roi du 15 Novembre 1526. à ſe trouver à l'ouverture de l'aſſemblée des Notables du royaume, indiquée à Saint-Germain-en-Laie ; & par brevet du 28 Août 1627. le roi le retint conſeiller en ſon conſeil des dépêches. Il avoit épouſé par contrat du 27 Février 1607. *Anne* de Thou, fille de *Chriſtophe-Auguſte* de Thou, chevalier, ſeigneur du Pleſſis de Placi, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & d'*Anne* de Neuville-Villeroi, dont il eut trois fils ; ſçavoir, *Camille* de Savari-Breves, premier du nom, qui a continué la poſtérité ; *Côme* de Savari-Breves, marquis de Maulevrier, maître de la garderobe de S. A. R. monſieur Gaſton de France, frere unique du roi, décédé ſans avoir été marié ; & *Gaſton-Jean-Baptiſte* de Savari-Breves, abbé de Montmajour, de Greſtin, de ſaint Gildan de Ruis & de Ginmont, aumônier du roi.

*Camille* de Savari, premier du nom, chevalier, comte de Breves, ſeigneur d'Auvours, &c. maître de la garderobe de S. A. R. monſieur Gaſton de France, frere unique du roi, par brevet du 12 Novembre 1616. ſur la démiſſion d'Annibal d'Eſtrées, marquis de Cœuvres, pour exercer ladite charge conjointement, ou par ſémeitre, avec *Côme* de Savari, marquis de Maulevrier, ſon frere puîné, épouſa par contrat du 22 Février 1634. *Catherine* du Pleſſis-Jarzé, fille de *François* du Pleſſis, chevalier, ſeigneur & marquis de Jarzé, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie de 50 chevaux-legers, & de *Catherine* de Beaumanoir-Lavardin. (*a*)

*Camille* de Savari, ſecond du

(a) Catherine *du Pleſſis-Jarzé étoit ſœur de* René *du Pleſſis, marquis de Jarzé, capitaine d'une compagnie de* 50 *chevaux-légers en* 1638. *cornette des* 200 *chevaux-légers de la garde du roi en* 1643. *maréchal de camp, & capitaine d'une compagnie des gardes du corps de Sa Majeſté en* 1648. *Ils étoient tous deux iſſus de* René, *ſeigneur de Jarzé, appellé le* Brave Jarzé, *tué en* 1588. *à l'attaque des fauxbourgs de Tours pendant les guerres de la Ligue, étant meſtre de camp d'un régiment d'infanterie pour le ſervice du roi. Ce* René *étoit fils de* François, *ſeigneur de Jarzé, & de* Marie *de Maillé-Brezé. La maiſon du Pleſſis Jarzé, originaire de la province du Maine, a été éteinte en l'année* 1723. *par le décès ſans enfants de* Marie-Urbain-René *du Pleſſis, marquis de Jarzé, chevalier de S. Louis. Il avoit eu une main emportée au ſiége de Philiſbourg en* 1688. *étant colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom La branche de Savari-Breves a hérité de ſes biens paternels ; & le marquiſat de Jarzé eſt échu en partage à* Camille *de Savari-Breves, troiſieme du nom, grand-pere de la comteſſe de Maillé.*

nom, chevalier, comte de Breves, & autres lieux fils de *Camille I.* & de *Catherine* du Pleſſis-Jarzé, fut ſucceſſivement capitaine & lieutenant-colonel du régiment d'infanterie du ſieur de Ferron, & colonel d'un régiment d'infanterie, ſuivant les brevets des 31 Janvier 1637. & 18 Mars 1658. Il épouſa par contrat du 29 Septembre 1661. *Helene* de Bartholi, fille unique de *François* de Bartholi, chevalier, comte de Saint-Bonnet, & d'*Edmée* de Damas-d'Aulezi. De ce mariage eſt iſſu, entr'autres enfants,

*Camille* de Savari, troiſieme du nom, marquis de Breves & de Jarzé, &c. capitaine de cavalerie, bleſſé dangereuſement en 1691. au combat de Leuze, qui de ſon ſecond mariage, du 30 Avril 1717. avec *Marie-Magdelene* Cholet, a eu *Paul-Louis-Jean-Baptiſte-Camille* de Savari-Breves, marquis de Jarzé, qui a épouſé par contrat du 24 Avril 1739. *Bonne* Damaris de Briqueville de la Luzerne, fille de *Jean-François* de Briqueville, ſeigneur & comte de la Luzerne, & de *Françoiſe-Philiberte* de Froulay de Teſſé, fille du feu maréchal de Teſſé. De ce mariage ſont iſſus, *Marie-François-Camille* de Savari, comte de Breves; *Marie-Renée-Bonne-Félicité* de Savari-Breves de Jarzé, & *Marie-Louiſe* de Savari-Breves.

*Françoiſe-Alexandrine* de Savari-Breves, ſœur du marquis de Jarzé, a épouſé en 1746. *François-Philibert* de Briqueville de la Luzerac, appellé le comte de Briqueville, brigadier des armées du roi, enſeigne des gardes du corps de Sa Majeſté, & frere de la marquiſe de Jarzé.

La maiſon de Savari porte pour armes : *écartelé d'argent & de ſable.*

*Voyez* les Mémoires de l'abbé de Marolles, *Tom. 2. p. 230.* le Mercure François, *Tom. 1. p. 29. Tom. 2. pag. 262.* l'Hiſtoire de Louis XIII. par Michel le Vaſſor, *Tom. 3. part. 1. p. 6.* les Mémoires d'hiſtoire, de critique & de littérature par M. l'abbé d'Artigni, *Tom. 4. pag. 345.* &c. *Voyez* auſſi les Tablettes généal. *part. 5. & 7.*

SAUBOLE DE VERVINS : Les ſeigneurs de Saubole, marquis de Vervins, deſcendent d'*Aimeri* de Cominge, ſecond fils d'*Aimeri* de Cominge, ſeigneur de Puiguilhem, né en 1470. *Louis-Joſeph* de Cominge, marquis de Vervins, deſcendu de lui au ſixieme degré, né poſthume le 30 Avril 1664. de *Louis* de Cominge, marquis de Vervins, & d'*Anne* Dieu-donnée de Fabert, ſes pere & mere, vivoit en 1704.

SAUCOURT : Les ſeigneurs de ce nom étoient une branche de l'ancienne & illuſtre maiſon de Crequi. *Voyez* CREQUI.

SAVEUSE en Picardie : *de gueule à la bande d'or, accompagnée de 6 billettes de même.*

SAVIE DE THIL : *d'azur à la bande d'argent chargée de 3 couleuvres de gueule.*

SAVIGNI D'ANGLURE. *Voyez* ANGLURE.

SAVIGNI, en Revermont : C'eſt un bourg & une ſeigneurie dans la Breſſe Châlonoiſe, qui fut érigée en comté en faveur de *Jean* de la Chambre, baron de Montfort, par lettres du mois de Juillet 1596. enregiſtrées en la chambre des comptes de Dijon

le 27 Août 1597.

SAVINE: C'eſt une ſeigneurie en Embrunois, qui fut portée en mariage par *Geraude* de Savine, à *Raoul* de la Font, qui en fit hommage le 13 Juillet 1383. *Voyez* FONT.

SAULON: C'eſt une terre & ſeigneurie dans le bailliage de Dijon, qui fut érigée en comté par lettres du mois d'Août 1657. enregiſtrées à la chambre des comptes de Dijon le 17 Juin 1656. en faveur de *Jacques* le Grand, préſident en la chambre des comptes de ladite ville, dont le fils, *Pierre François-Bernard*, comte de Saulon, préſident à mortier du parlement, eſt mort le 21 Mars 1715. ſans enfants de *N*..... Gagne de Perigny, tante de *N*..... de Perigny, maître des requêtes. Cette dame poſſéde aujourd'hui le comté de Saulon.

SAULT, de Provence: *d'or à un loup rampant d'azur.*

SAULX (*a*) DE TAVANNES: Quelques ſçavants, dit monſieur l'abbé d'Eſtrées, prétendent que les premiers auteurs de cette maiſon, ont été qualifiés comtes de Saulx, dès les XI. & XII. ſiécles, & ont même poſſédé le comté de Langres, avant qu'il ait été cedé à l'évêque de cette ville; & regardant comme ſynonimes les noms latins de *ſalicibus* & de *ſalione*, ils confondent la maiſon de Saulx, à qui appartient le premier de ces deux noms, avec d'anciens ſeigneurs de la terre, aujourd'hui nommée Mont-Saul-Jon, terre décorée du titre de comté, & qui fait partie du domaine épiſcopal de Langres.

Mais ſans entrer dans cette diſcuſſion, continue l'auteur, il ſuffit d'obſerver que depuis pluſieurs ſiécles, la maiſon de Saulx-Tavannes poſſéde de très-belles terres dans les provinces de Bourgogne & de Champagne, qu'elle s'eſt toujours diſtinguée par le luſtre de ſes alliances, & qu'elle a produit pluſieurs ſujets d'un mérite éminent dans la profeſſion des armes.

Le premier de la maiſon de Saulx, dont il ſoit fait mention, eſt *Gui*, ou *Widon*, comte de Saulx, qui vivoit en 1086. La branche aînée s'éteignit après neuf degrés dans *Jacques* de Saulx, mort ſans poſtérité. Il étoit fils de *Guillaume*, ſire de Saulx, Damoiſeau, qui vivoit en 1285. Les branches ſorties de la maiſon de Saulx, ſont 1. les ſeigneurs de Fontaines, éteints dans *Richard* de ſaulx, ſeigneur de Fontaines, qui vivoit en l'an 1384. 2. Les ſeigneurs de Courtivon, qui ont fini à *Jean* de Saulx, mort en l'an 1420. ne laiſſant qu'une fille. 3. Les ſeigneursd'Arc-ſur-Til, ſont les comtes & vicomtes de Tavannes d'aujourd'hui.

*Gaſpard* de Saulx-Tavannes, baron de Suilly, ſeigneur d'Arc-ſur-Tille, ou Til & autres terres, fut créé maréchal de France le 28 Novembre 1570. après avoir ſervi avec beaucoup de diſtinction en pluſieurs occaſions ſignalées, & notamment au combat de Renti en 1554. où le roi Henri II. le fit chevalier de ſon ordre ſur le champ de bataille. Il mourut en Juin 1573. gouverneur de Provence, & amiral des mers du Levant. Le nom de Tavannes lui étoit venu du chef de *Marguerite*

(a) *On écrivoit autrefois* Salz, Saux, *en latin* Salix, *quelquefois* Salices *ou* Salix.

de Tavannes sa mere, & héritiere de *Jean* de Tavannes, chevalier, natif du comté de Ferrete en Alsace, & naturalisé par lettres de l'an 1519 (a). Le même *Gaspard* de Saulx de Tavannes, avoit épousé dès le 16 Décembre 1546. *Françoise* de la Baume, fille de *Jean*, seigneur, comte de Montrevel en Bresse, & laissa, entre autres enfants, *Guillaume* de Saulx-Tavannes, baron de Suilly, &c. reçu chevalier des ordres le 31 Décembre 1585. & appellé comte de Tavannes, & *Jean* de Saulx-Tavannes, vicomte de Lugny, par mariage avec une fille de *François* Chabot, marquis de Mirebeau, chevalier des ordres, & petite-fille de l'Amiral *Philippe* Chabot, créé maréchal général des camps & armées catholiques de France, par lettres du duc de Mayenne, en date du 11 Mai 1592. & maréchal de France, par brevet de retenue du Roi Henri IV. du 12 Juin 1595. contenant pouvoir d'en porter le titre & les attributs, jusqu'à l'exécution entiere du brevet. Il fut auteur d'un rameau, dont les biens sont rentrés par un mariage de la maison de la Baume-Mont-Revel, dans celle de Saulx de Tavannes.

*Guillaume* de Saulx-Tavannes, fils aîné de *Gaspard*, fut marié deux fois. Il épousa en premieres noces *Catherine* Chabot, fille aînée de *Léonor*, comte de Busançois en Berri, & de Charny en Champagne, grand écuyer de France, & aussi petite-fille de l'amiral *Philippe* Chabot; & en secondes noces, une fille de la maison de Pontallier, que l'on regarde comme une branche des anciens comtes de Champagne, pairs de France.

Du premier lit, il laissa entre autres fils, *Claude* de Saulx Tavannes, comte de Busançois, par succession maternelle, appellé comte de Tavannes après lui, & mort en 1738. étant lieutenant général des armées, & grand bailli de Dijon. il avoit eu pour fils unique de son second mariage, *Jean* de Saulx, seigneur de Mayet, appellé marquis de Tavannes, & tige d'un second rameau, éteint depuis quelques années dans la personne d'un lieutenant au régiment des gardes françoises, qui n'a laissé que des sœurs.

De *Claude* de Saulx, sortirent *Jacques* de Saulx de Tavannes, comte de Busançois & autres terres, mort le 22 Déc. 1683. étant aussi lieutenant général des armées, & grand bailli de Dijon, après s'être beaucoup signalé dans le parti de monsieur le prince, durant la guerre de la Fronde; & *Noël* de Saulx de Tavannes, seigneur, marquis de Mirebel en Bresse, par mariage, & grand pere de *Maximilien-Emmanuel-Marie-Anne* de Saulx de Tavannes, chambellan du feu empereur Charles VII. & appellé marquis de Tavannes, mort sans alliance, le 13 Janvier 1747.

(a) *Ce* Jean *de Tavannes, originaire de Piémont, amena au service de* François I. *les bandes noires, dont il étoit colonel.* Augustin *de la Chieza, dans sa* Couronne royale de Savoie, c. 5. p. 182. *nous apprend qu'il y avoit en Piémont une famille noble du nom de Tavannes, & originaire de Quiers, que* Moreri *fait sortir d'Allemagne, mais* Moreri *se trompe.*

*Jacques* de Saulx de Tavannes, fils aîné de *Claude*, eſt auteur des mémoires ſur la guerre de la Fronde, depuis 1650. juſqu'en 1653. On en a auſſi du premier comte de Tavannes ſur les événements depuis 1560. juſqu'en 1596. ou plutôt les derniers de ces mémoires portent le nom de *Jacques* de Saulx, comte de Tavannes, ſans qu'il ſoit bien certain qu'ils ſoient ſon ouvrage.

Pour ceux de 1560 à 1596. Ils ſont véritablement de *Guillaume* de Saulx, premier comte de Tavannes, & la famille les a publiés comme étant ſon ouvrage véritable.

Le comte de Tavannes, mort lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, a eu de la ſœur de feu monſieur le chancelier Dagueſſeau, ſon épouſe,

*Henri-Charles*, chef des noms & armes de Saulx de Tavannes, ſeigneur, marquis de Til-le-Châtel en Champagne, baron de Lux & de Bourberain en Bourgogne, ſeigneur d'Arc-ſur-Tille, & de Sailly dans les mêmes provinces, appellé comte de Tavannes, eſt né en Décembre 1687. Il a été d'abord capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux légers d'Anjou, puis de celle des gendarmes de Flandres, fait lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, & grand bailli de Dijon dès 1705. brigadier de cavalerie le 1 Février 1719. maréchal de camp le 1 Août 1734. nommé chevalier des ordres le 1 Janvier 1745. reçu le 2 Février ſuivant; fait lieutenant général des armées le 1 Janvier 1748. Il a épouſé le 3 Mars 1712. *Marie-Anne-Urſule* Amelot de Gournay, fille de *Michel*, ſeigneur, marquis de Gournay & de Mauregard, au pays de Beauvoiſis, comte de Sernon en Brie, conſeiller d'Etat ordinaire, qui a été ambaſſadeur à Veniſe, en Portugal, en Suiſſe, &c. Il a eu de ce mariage,

I. *Charles-Michel-Gaſpard*, fils aîné, aujourd'hui unique, appellé comte de Saulx, né le 31 Novembre 1713. Il a été fait d'abord colonel du régiment de Querci, infanterie en 1731. brigadier le 1 Janvier 1740. maréchal de camp le 2 Mai 1744. menin de monſeigneur le dauphin, le 29 Septembre 1747. lieutenant général des armées le 10 Mai 1748. gouverneur du château du Taureau en Juillet 1752. Il a épouſé le 4 Mars 1734. *Marie-Françoiſe-Caſimire* de Froulay-Teſſé, fille unique du marquis de Teſſé, premier gentilhomme de la chambre de feu monſieur le duc de Bourbon, prince du ſang; née en Août 1714. nommée en 1747. dame de la reine, ou dame du palais, & morte le 15 Août 1753. dont,

1. *Charles-François-Caſimir*, fils aîné du comte de Saulx, appellé marquis de Tavannes, né le 11 Août 1739.

2 *Charles-Dominique-Sulpice*, appellé chevalier de Saulx, né le 19 Janvier 1751.

3. *Marie-Anne*, née le 15 Septembre 1749.

II. *Nicolas Charles*, nommé en 1739. à l'abbaye de la Creſte, au diocèſe de Langres, & appellé l'abbé de Tavannes, mort en Juillet 1745.

III. *Charles-Henri*, appellé vicomte de Saulx, mort en Août 1739.

IV. *Henriette-Marie-Pélagie*, née en Juillet 1716. mariée au mois d'Avril 1731. au comte de

Vienne en Bourgogne, brigadier de cavalerie, & meſtre de camp d'un régiment de ſon nom.

V. *Marie-Françoiſe-Urſule*, née en Avril 1718. mariée le 29 Décembre 1734. à *René* Thibauld de Tulon, ſeigneur, baron des Prez & de Tulon en Bourgogne, chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis, ancien capitaine de dragons, &c. chef de la famille de Thibauld de Tulon, des Prez, & appellé marquis des Prez.

Le comte de Tavannes a pour freres cadets,

1. *Nicolas-Charles* de Saulx de Tavannes, né le 19 Septembre 1690. il a été d'abord nommé évêque, comte de Châlons, le 11 Janvier 1721. ſacré le 9 Novembre, reçu au parlement comme pair le 4 Décembre, nommé premier aumônier de la reine en 1725. a été transféré à Rouen en 1733. avec le même brevet que l'archevêque de Cambrai, pour la conſervation des honneurs de la pairie; fait grand aumônier de la reine, après le feu cardinal de Fleuri, en Janvier 1743. a été reçu prélat commandeur de l'ordre le 1. Janvier 1748. décoré de la pourpre Romaine en Juin 1750. & eſt appellé le cardinal de Tavannes.

2 *Charles-Henri*, appellé marquis de Saulx, né en 1699. ſeigneur, comte de Beaumont en Bourgogne, a été fait capitaine des chevaux iégers d'Anjou en 1724. & a quitté le ſervice.

Le comte de Tavannes avoit pour couſin germain *Charles-Henri-Gaſpard*, appellé vicomte de Tavannes, chevalier des ordres, maréchal de camp, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, gouverneur de Mâcon, &c. Il eſt mort ſans enfants le 4 Novembre 1753.

*Marie-Therèſe*, ſœur unique du feu vicomte de Tavannes, eſt abbeſſe de Saint Andoche, de la ville d'Autun, & a été nommée à cette abbaye en 1721. *Mémorial de monſieur l'abbé d'Eſtrées pour l'année* 1754.

Les armes: *d'azur au lion couronné d'or, armé, lampaſſé de gueule.*

SAUMAIZE: *d'azur au chevron d'or, chapé, accompagné de 3. glands de même, à la bordure engrélée d'azur.*

SAUMERI: *Louis George* de Johanne de la Carre, marquis de Saumeri, gouverneur & grand bailli de Blois, & gouverneur en ſurvivance du château royal de Chambord, épouſa le 2 Juin 1756. *Henriette-Françoiſe* de Menou, fille de *Louis-Joſeph*, comte de Menou, baron de Pontchâteau, maréchal des camps & armées du roi, & de feue *Marie-Louiſe* de Charitte.

SAVOIE: La Savoie, dont Chamberri eſt la capitale, eſt le pays des anciens Allobroges. Elle ſuivit le ſort des autres provinces méridionales du royaume. Elle fut ſoumiſe l'an 1150. par l'empereur Fréderic *Barberouſſe*, roi d'Arles & de Bourgogne, à la juriſdiction d'Héraclius de Montboiſier, archevêque de Lyon, & de ſes ſucceſſeurs: mais ſes comtes, qui ont long-tems préféré le titre de comtes de Maurienne à celui de comtes de Savoie, ſe ſont rendus par la ſuite indépendants & ſouverains.

L'origine de cette ancienne maiſon ſe perd dans les tems les plus reculés. On lui trouve une ſucceſſion non interrompue de mâles en mâles juſqu'à préſent, qu'elle forme

me trente-quatre degrés. Sa noblesse s'est toujours augmentée. Il n'y a point de Puissance de l'Europe avec laquelle elle ne soit alliée de tems immémorial. Les auteurs sont partagés sur la véritable origine de cette auguste maison. L'opinion la plus commune est, que les comtes de *Maurienne* ont donné naissance aux comtes de *Genêve*, & ceux-ci à la maison de *Savoie*.

*Humbert*, surnommé *aux blanches mains*, vivoit en 1023. & reçut de l'empereur Conrad la confirmation du comté de Maurienne, en récompense des services qu'il lui avoit rendus contre *Eudes*, comte de Champagne. Voilà le chef connu de la maison de Savoie. *Odon*, ou *Eudes* son fils, comte de Maurienne & de Savoie, fit entrer dans sa maison les marquisats d'Italie, de Suze & de Pignerol, Turin, & la Vallée d'Aoste, par son mariage en 1040. avec *Adelaïde*, marquise de Suze & d'Italie. *Pierre*, son fils, ne laissa qu'une fille. *Amé*, frere de *Pierre*, comte de Savoie, laissa *Humbert II.* dit le *Renforcé*, qui recueillit la succession d'*Adelaïde*, son ayeule, à l'exclusion des enfants des filles de *Pierre*. *Amé III.* son fils reçut le titre de vicaire de l'Empire, de l'empereur *Henri V.* son cousin. *Humbert III.* dit le *Saint*, l'aîné de ses enfants, né en 1136. eut de *Béatrix* de Vienne, sa troisieme femme, *Thomas I.* né en 1177, qui laissa de son second mariage avec *Marguerite*, fille de *Guillaume I.* seigneur de Faucigni, une nombreuse postérité. *Amedée IV.* l'aîné reçut de l'empereur Fréderic le titre de duc de Chablais & d'Aoste, avec la confirmation de vicaire général de l'Empire en Piémont. *Boniface*, dit *Roland*, donna des marques de valeur dans sa tendre jeunesse au siége de Turin, & mourut sans alliance en 1263. *Pierre*, son oncle, surnommé *le petit Charlemagne*, fut comte de Savoie, & prit le premier la Croix pour armes. Il mourut en 1268. & comme il ne laissa point d'enfant mâle, *Philippe* son frere lui succéda; lequel n'ayant point eu d'enfant, choisit *Amé*, second fils de *Thomas II.* son frere aîné, pour son successeur. Celui-ci, connu sous le nom d'*Amé V.* vivoit en 1283. & mérita, pour sa valeur, le surnom de *Grand*. *Edouard* son fils, surnommé *le Libéral*, ne laissa point d'enfants mâles. *Aimon I.* son frere lui succéda (a). *Amé VI.* son fils, surnommé *le Verd*, eut un régne heureux, & institua en 1262. l'ordre de Savoie, nommé l'*Annonciade*. *Amé*, ou *Amedée VII.* son fils, surnommé *le Rouge*, vivoit en 1383. & succéda au comté de Savoie. *Amé VIII.* perdit son pere, étant en bas âge. Il eut le surnom de *Pacifique*, augmenta ses Etats, obtint de l'empereur *Sigismond* le titre de duc de Savoie en 1416. fut créé pape en 1430. par le concile de Basle sous le nom de *Félix V.* remit la thiare à *Martin V.* mourut à Genêve en 1451. laissa de *Marie* de Bourgogne son épouse, entr'autres enfants, *Louis*, qui gouverna d'abord la Savoie en qualité de lieutenant général, & qui n'eut le titre de duc qu'en 1440. *Amé IX.* l'aîné de ses enfants, eut d'*Yolande* de France, fille de Char-

(a) *Il eut plusieurs enfants naturels; entr'autres*, Humbert, *dont sont sortis les seigneurs d'Arvillars. Voyez* ARVILLARS.

les VII. *Charles*, mort jeune; *Philibert*, surnommé *le Chasseur*, dont le régne fut très-court; *Charles*, dit *le Belliqueux*, duc de Savoie, qui prit en 1487. le titre de roi de Chypre. *Charles-Jean-Amé* perdit son pere à l'âge d'un an, n'en vécut que sept, & est à peine connu parmi les ducs de Savoie. *Philippe*, son grand-oncle, hérita de ce duché. Il fut un des grands capitaines de son siécle. *Philibert II.* son fils aîné, n'eut point d'enfants d'*Yolande-Louise* de Savoie, ni de *Marguerite* d'Autriche, ses deux femmes. *Charles III.* son frere, dit *le Bon*, duc de Savoie en 1504. eut un régne des plus malheureux, & mourut dépouillé de presque tous ses Etats en 1553. *Emmanuel-Philibert*, duc de Savoie, eut besoin de son courage pour réparer les pertes que son pere avoit faites. Sa valeur & sa fermeté le firent connoître, & lui mériterent le surnom de *Tête de Fer*. Il mourut en 1580. paisible possesseur de ses Etats. Outre *Charles-Emmanuel*, son fils, qui lui succéda, il laissa six enfants naturels. *Charles-Emmanuel*, surnommé *le Grand*, eut une ambition & un esprit qui l'entraînerent dans des guerres continuelles. C'est de *Thomas-François*, un de ses fils, que sont sortis les princes de Carignan. Outre le grand nombre d'enfants de son mariage avec *Catherine-Michelle* d'Autriche, fille de *Philippe II.* roi d'Espagne, il eut encore six enfants naturels, qui furent avoués, & quatre autres qui ne le furent pas. *Victor-Amé*, l'aîné de ses fils, jouit de tous ses Etats par la paix conclue à Ratisbonne en 1630. entre la maison d'Autriche & celle de France. Il mourut au service de la France en 1637. *François-Hyacinthe* son fils aîné, âgé de six ans, lui succéda, & mourut en 1638. *Charles-Emmanuel II.* son frere, âgé de quatre ans, devint par la paix des Pyrenées en 1659. paisible possesseur de ses Etats. Il y fit fleurir les arts & le commerce. Le chemin qu'il a fait pratiquer au travers du mont Viso, pour faciliter le transport des marchandises de France en Italie, est un monument qui éternise sa mémoire. Il mourut en 1675. après un régne de trente-sept ans, laissant pour successeur *Victor-Amé*, né en 1666. de *Marie* de Savoie de Nemours son épouse. Ce Prince n'étoit âgé que de neuf ans, quand il commença à regner. Trompé par ses alliés, il s'attira les armes des François, qui lui enleverent toute la Savoie en 1690. & il fut contraint de faire la paix en 1696. La France lui rendit tous ses Etats; mais oubliant les bienfaits de Louis XIV. il s'en vit encore dépouillé, & il ne les recouvra qu'à la paix d'Utrecht en 1713. Ce fut en vertu du même traité que l'Espagne lui ceda la même année le royaume de Sicile. Les Espagnols le lui enleverent cinq ans après; mais à leur tour ils furent obligés de le rendre à l'empereur, qui en dédommagement donna au duc de Savoie en 1720. le royaume de Sardaigne. Ce prince, après un regne de 55 ans, abdiqua volontairement la couronne, & mourut deux ans après en 1730.

*Charles-Emmanuel-Victor*, roi de Sardaigne & de Chypre, duc de Savoie, de Montferrat, d'Aoste, de Chablais, & de Genevois, prince de Piémont & d'Oneille, marquis d'Italie, de Saluces & d'Yvrée, comte de Maurienne,

de Tende, de Romont & d'Aſt, baron de Vaud & de Faucigni, ſeigneur de Verceil, de Pignerol, de la Tarantaiſe & autres terres, prince & vicaire perpétuel de l'Empire en Italie, ſouverain chef & grand-maître de l'Annonciade, & des ordres des SS. Maurice & Lazare, né le 27 Août 1701. a été d'abord titré duc d'Aoſt, puis prince de Piémont; eſt devenu roi de Sardaigne, par abdication, le 2 Septembre 1730. a été marié 1. à Verceil le 13 Mars 1722. à *Anne-Louiſe-Chriſtine* de Baviere, fille cadette de *Théodore*, comte Palatin de Sultzbac, morte en 1723. de laquelle il n'a point eu d'enfants. Elle étoit tante paternelle de *Charles-Philippe*, aujourd'hui comte Palatin du Rhin, électeur de l'Empire, &c. 2. le 19 Août 1724. à *Polixene-Chriſtine* de Heſſe-Rhinfel-Rottembourg, morte le 13 Juin 1735. âgée de vingt-neuf ans. Elle étoit ſœur aînée de feue madame la ducheſſe de Bourbon, mere de M. le prince de Condé; 3. le 1. Avril 1737. à *Eliſabeth-Thereſe* de Lorraine, ſœur de *François-Etienne*, aujourd'hui empereur, morte le 3 Juillet 1741.

Le roi de Sardaigne a pour enfants,

I. *Victor-Amedée*, fils aîné du ſecond lit, titré duc de Savoie, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, &c. né le 26 Juin 1726. d'abord titré duc d'Aoſt, & duc de Savoie le 2 Septembre 1730. a épouſé le 31 Mars 1750. *Marie-Antoinette-Ferdinande*, infante d'Eſpagne, ſœur du roi d'Eſpagne & du roi des deux Siciles, née le 17 Novembre 1729. Leurs enfants ſont, 1. *Charles-Emmanuel-Ferdinand*, fils aîné, titré prince de Piémont, né le 24 Mai 1751. 2. *Amedée-Alexandre-Marie*, ſecond fils, titré duc de Montferrat, né le 9 Octobre 1754. 3. *Marie-Louiſe*, unique fille, née le 2 Septembre 1753.

II. *Eleonore-Marie-Thereſe*, fille aînée du ſecond lit, née le 28 Février 1728.

III. *Marie-Louiſe-Gabrielle*, ſeconde fille du même lit, née le 25 Mars 1729.

IV. *Marie-Félicité*, troiſieme fille du même lit, née le 20 Mars 1730.

V. *Benoît-Marie-Maurice*, aujourd'hui unique fils du troiſieme lit, titré duc de Chablais, né le 21 Juin 1741.

Le roi de Sardaigne a un frere & une ſœur naturels, qui ſont,

*Victor-François-Philippe-Benoît*, légitimé de Savoie, titré marquis de Suze, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, &c. né le..... Il a été légitimé en Août 1701.

*Victoire-Marie-Anne*, légitimée de Savoie, germaine du marquis de Suze, qui a été mariée au feu prince de Carignan, pere du prince de Carignan, aujourd'hui premier prince du Sang de Sardaigne. *Voyez* CARIGNAN.

Les princes de la Morée, les ducs de Nemours, la branche de Vaud, ſont des maiſons ſorties de celle de Savoie; laquelle a auſſi donné naiſſance par bâtardiſe à celles de Tende, de Villars, de Raconis, de Pontcallier, de Colegno, Altezzan, &c.

Les armes de la maiſon de Savoie ſont: *écartelé au* 1. du royaume de Chypre, qui eſt *écartelé au* 1. de Jeruſalem: *au* 2. de Luſignan: *au* 3. d'Armenie: *au* 4. de Luxembourg: *au* 2. de Weſtphalie: *au* 3. *d'argent* au lion de ſable *lampaſſé, & armé de gueule,*

*l'écu ſurmonté de billettes de ſable au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueule : au* 4. de Genêve : *parti* de Montferrat : *en pointe de l'écu d'or, à l'aigle de ſable*, qui eſt du comté de Maurienne : *& ſur le tout d'argent à la croix de gueule, cantonnée de quatre têtes de Maures*, qui eſt de Sardaigne ; *& ſur le tout du tout de gueule à la croix d'argent*, qui eſt de Savoie.

SAVOISI : Ancienne maiſon originaire de Bourgogne. Le premier dont il ſoit fait mention, eſt *Gautier* de Savoiſi, écuyer, qui eut deux fils ; ſçavoir, *Jean*, & *Guyot* de Savoiſi, qui partagerent les biens de leurs pere & mere en 1337. Cette maiſon a donné un archevêque de Sens dans *Henri* de Savoiſi en 1415. mort au château de Seignelai le treize Mars 1421. Les ſeigneurs de Seignelai ſont ſortis de *Philippe* de Savoiſi, chevalier, ſeigneur de Seignelai, qui vivoit en 1357. *Charles* de Savoiſi, ſeigneur de Seignelai, le quatrieme de ſes fils, fut conſeiller & premier chambellan du roi Charles VI. & grand échanſon de France : il vivoit encore en 1408. Le dernier mâle de la branche des Seignelai, eſt *Claude* de Savoiſi, ſeigneur de Seignelai, &c. mort en 1517. ſans enfants de *Louiſe* de la Baume-Montrevel ſa femme.

Les armes : *de gueule à trois chevrons d'or, la bordure engrelée d'azur.*

*Voyez* ſur cette maiſon le P. Anſelme, *Tom.* 8. *pag.* 548. *& ſuivantes.*

SAVONNIERES : La maiſon de Savonnieres eſt alliée à celles de Mottefelon, de Beauveau, de Villequier, de Bellai, de Froulai & de Monteclair, &c.

La conteſſe de la Tour-Landri, mere du comte de Maillé, eſt héritiere de la branche aînée de la maiſon de Savonnieres, originaire d'Anjou, & connue dès l'an 1100. parmi les premieres de cette province. Elle a donné nombre de chevaliers de l'ordre de ſaint Michel, & un évêque de Bayeux. Elle s'eſt diſtinguée dans l'ordre de Malthe dès les premiers tems. De nos jours, *Charles* de Savonnieres, grand-oncle de la conteſſe de la Tour-Landri, étoit grand-bailli de la Morée, chef d'eſcadre, & commandant les galeres de France.

Les armes : *de gueule à la croix pattée d'or.*

SAVOT D'OGNI : *d'or à trois merlettes de ſable.*

SAUSAI : *Jean-Baptiſte* du Sauſai, marquis du Sauſai, Rebé, Amblepuis, Saint-Jean de la Buxiere, Rono, Jarnoſſe, & autres dépendances, colonel d'infanterie, lieutenant aux gardes-françoiſes, fils de *Dominique* du Sauſai, chevalier, ſeigneur de Jarnoſſe & autres lieux, a épouſé le 8 Janvier 1755. *Marguerite* de Bloteſiere de Vauchelle, fille de *Nicolas* de Bloteſiere, marquis de Vauchelle, lieutenant de roi dans la province de Picardie, meſtre de camp de cavalerie.

Les armes : *d'azur à la tour d'argent mâçonnée de ſable, ſur une terraſſe de ſinople, accoſtée de deux étoiles d'argent en chef.*

SAUTOUR : Eſt une terre qui appartenoit à la maiſon des Eſſarts, & qui fut érigée en baronnie par Lettres du mois de mars 1555. enregiſtrées le 5 Juin 1556. en faveur de *Gabrielle* Gouffier, veuve de *Claude* des Eſſarts. *Voyez* ESSARTS.

SAUVEUR DE VILLE-

NEUVE : *N...* Sauveur de Villeneuve, colonel du régiment des Landes, a épouſé *N...* dame de Pourrieres. Il eſt fils de *Louis* Sauveur de Villeneuve, qui a été ambaſſadeur de France à la Porte.

SAXE : Grand pays d'Allemagne, conſideré ou comme électorat, ou comme une région plus étendue. La Saxe eſt diviſée en cercle de la baſſe, & en cercle de la haute Saxe. Le premier cercle comprend les duchés de Brunſwick, de Lunebourg, de Magdebourg, de Bremen, de Meckelbourg, d'Holſtein, & de Lawembourg ; les principautés de Ferden & d'Halberſtat, & l'évêché de Hildesheim. Le cercle de la haute Saxe contient la Marck, ou le marquiſat de Brandebourg, la Poméranie, la Thuringe, la Miſnie, le duché de Saxe, & la principauté d'Anhalt.

La Saxe propre, qui eſt le duché & électorat de Saxe, eſt une petite province d'Allemagne près de l'Elbe. Ses villes ſont Dreſde, Wirtemberg, Torgaw, &c. Le duc de Saxe eſt huitieme électeur, & grand maréchal de l'Empire par ſon électorat. Il poſſede le duché de toute la haute Saxe, la Miſnie, le marquiſat de Luſace, & les Mines. Son revenu monte à plus de trois millions. Il peut aiſément mettre en campagne 8000 chevaux, & 20000 hommes de pied.

Le premier électeur de Saxe ſe nommoit *Bernard*, duc d'Angrie, mort en 988. Ces anciens ducs & électeurs étoient de l'ancienne famille de Saxe, de laquelle ſont auſſi deſcendus les ducs de Saxe-Lawembourg, & les princes d'Anhalt. Après la mort d'*Albert III.* l'électorat de Saxe fut diſputé par les ducs de Saxe-Lawembourg, par les comtes Palatins & les marquis de Brandebourg. L'empereur Sigiſmond en priva les ducs de Saxe-Lawembourg, qui y avoient plus de droit que les autres, & en inveſtit *Frideric* le *Belliqueux*, landgrave de Thuringe, & marquis de Miſnie. Il eſt le chef des électeurs modernes de Saxe. Son fils *Frideric II.* électeur & duc de Saxe, né l'an 1412. mourut en 1464. Il avoit épouſé *Marguerite*, fille d'*Erneſt*, duc d'Autriche, & ſœur de l'empereur *Frideric III.* morte en 1486. Il en eut, entr'autres enfants, *Erneſt*, tige de la branche ſurnommée *Erneſtine* ; & *Albert* le *Courageux*, tige de la branche *Albertine*, qui eſt à préſent la branche électorale de Saxe.

*Erneſt*, électeur de Saxe, tige de la branche *Erneſtine*, aînée de toutes les autres, né le 25 Mars 1441. mourut le 26 Août 1486. *Jean-Frideric*, ſon petit-fils, électeur de Saxe, ſurnommé le *Magnanime*, s'attira la haine de l'empereur Charles V. qui le dépouilla de ſon électorat, & de la plûpart de ſes biens, qui furent donnés à ſon couſin *Maurice*, fils d'*Albert* le *Courageux*. De la branche *Erneſtine* ſont ſorties celle d'*Altembourg*, & celle de *Weimar*.

SAXE-ALTEMBOURG : Cette branche a commencé à *Frideric-Guillaume*, premier du nom, duc de Saxe-Altembourg, né le 25 Avril 1562. & mort le 7 Juillet 1602. & a fini en 1672. à *Frideric-Guillaume III.* petit-fils du précedent, duc de Saxe-Altembourg, né le 12 Juillet 1651. & mort le 14 Avril 1672. Ses biens & ſeigneuries paſſerent à la branche de Weimar.

SAXE-WEIMAR : Cette branche a pour auteur *Jean*, duc de Saxe-Weimar, ſecond fils de *Jean*-

*Guillaume*, né le 22 Mai 1570. mort le 31 Octobre 1605. Elle ſubſiſte dans les enfants d'*Erneſt-Auguſte*, duc de Saxe-Weimar, &c. né le 19 Avril 1688. & marié le 24 Janvier 1716. à *Eléonore Willelmine*, fille d'*Emmanuel*, prince d'Anhalt-Coëthen. De la branche de *Saxe-Weimar* ſont ſorties celles de Saxe-Eiſenac, & de Saxe-Gotha.

SAXE-EISENAC : Cette branche a pour auteur *Jean-George*, duc de Saxe-Eiſenac, &c. quatrieme fils de *Guillaume*, duc de Saxe-Weimar. Il eut la ſeigneurie d'Eiſenac après la mort de ſon frere *Adolphe-Guillaume*. Il étoit né le 11 Juillet 1634. En 1661. il épouſa *Jeanne*, fille d'*Erneſt*, comte de Sayn & de Virgenſtein, & mourut le 19 Octobre 1686. *Guillaume-Henri*, duc de Saxe-Eiſenac, ſon petit-fils, né le 10 Novembre 1691. épouſa en ſecondes noces, le 23 Juin 1723. *Anne-Sophie-Charlotte*, fille du Margrave *Albert-Frideric* de Brandebourg.

SAXE-GOTHA : Cette branche a pour tige *Erneſt*, duc de Saxe-Gotha, ſeptieme fils de *Jean*, duc de Weimar. Il étoit né le 25 Décembre 1601. & mourut le 16 Mars 1675. Il eut d'*Eliſabeth-Sophie*, fille unique de *Jean-Philippe*, duc de Saxe-Altembourg, dix-huit enfants, deſquels ſept fils & deux filles parvinrent à un âge de maturité. L'aîné des garçons continua la branche des ducs de Saxe-Gotha, qui ſubſiſte dans *Frideric*, duc de Saxe-Gotha, né le 14 Avril 1699. marié à *Louiſe-Dorothée* de Saxe-Meiningen, dont *Frideric*, prince héréditaire de Saxe-Gotha, mort le 9 Juin 1756. âgé de vingt-un ans. Les ſix freres du duc de Saxe-Gotha ont formé chacun un rameau ; ſçavoir,

1. *SAXE-COBOURG* : Il a commencé à *Albert*, duc de Saxe-Cobourg, général des armées de l'empereur, ſecond fils d'*Erneſt*, duc de Saxe-Gotha, né le 24 Mars 1648. mort en Août 1699. Il eut Cobourg pour ſon partage, & épouſa le 18 Juin 1676. *Marie-Eliſabeth*, fille d'*Auguſte*, duc de Brunſwick, morte le 15 Février 1687. n'ayant eu qu'un fils, *Erneſt-Auguſte*, né le 1. Septembre 1677. mort le 18 Août 1678. Après la mort d'*Albert*, duc de Saxe-Cobourg, ſes biens paſſerent à ſon frere, duc de Meiningen.

2. SAXE-MEININGEN : Ce rameau a pour auteur *Bernard*, duc de Saxe-Meiningen, puis de Cobourg, troiſieme fils d'*Erneſt*, duc de Saxe-Gotha, né le 10 Septembre 1649. & mort le 27 Avril 1706. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Erneſt-Louis*, duc de Saxe-Meiningen, né le 28 Août 1709.

3. SAXE-ROMHILD : *Henri*, duc de Saxe-Romhild, général des Ingénieurs dans les armées de l'empereur, quatrieme fils d'*Erneſt*, duc de Saxe-Gotha, né le 16 Novembre 1650. mourut le 13 Mai 1710. ſans enfants de *Marie-Eliſabeth*, fille de *Louis*, landgrave de Heſſe-Darmſtat, morte le 26 Août 1715.

4. SAXE-EISEMBERG : *Chriſtian*, duc de Saxe-Eiſemberg, cinquieme fils d'*Erneſt*, duc de Saxe-Gotha, né le 6 Janvier 1653. mort le 28 Août 1707. fut marié deux fois. Il eut de ſa premiere femme, *Chriſtine*, fille de *Chriſtian*, duc de Saxe, adminiſtrateur de Merſbourg, morte l'an 1679. une fille unique, née le 4 Mars 1679. mariée le 15 Février

1699. à *Philippe-Erneſt*, duc de Holſtein-Clukſbourg.

5. SAXE-HILDEBOURG : *Erneſt*, duc de Saxe-Hildebourg, ſixieme fils d'*Erneſt*, duc de Saxe-Gotha, né le 12 Juin 1655. ſe ſignala à la bataille de Fleurus, & au combat de Leuze en Flandres, à la tête d'un régiment de cavalerie, pour le ſervice des Etats-Généraux, & mourut le 17 Octobre 1715. Sa poſtérité ſubſiſte dans ſon petit-fils, *Erneſt-Fréderic*, duc de Saxe-Hildebourg, né le 17 Décembre 1707.

6. SAXE-SAALFELD : Ce dernier rameau a pour tige *Jean-Erneſt*, duc de Saxe-Saalfeld, ſeptieme fils d'*Erneſt*, duc de Saxe-Gotha, né le 22 Août 1658. *Chriſtian-Erneſt*, ſon fils du premier lit, né le 18 Août 1683. lui a ſuccedé.

La branche cadette de Saxe, ſurnommée *Albertine*, qui eſt à préſent la branche électorale, a pour tige *Albert* le *Courageux*, fils puîné de l'électeur *Frideric II.* ſurnommé le *Pacifique*, né le 27 Juillet 1443. mort le 13 Septembre 1500. & ſubſiſte dans *Fréderic-Auguſte II.* roi de Pologne, grand duc de Lithuanie, duc de Saxe, &c. *Voyez* POLOGNE. Les branches ſorties de la branche *Albertine* ſont,

1. SAXE-HALL, ou SAXE-WEISSENFELDS : Cette branche a commencé à *Auguſte*, duc de Saxe-Hall, ſecond fils de *Jean-George I.* électeur de Saxe, né le 13 Août 1614. & mort le 14 Juin 1680. Il fut adminiſtrateur de l'archevêché de Magdebourg, & fit ſa réſidence à Hall : mais comme cette adminiſtration n'étoit qu'à vie, il fit bâtir pour ſon fils & ſes ſucceſſeurs la ville de Weiſſenfelds ſur la Sale, dont ſa poſtérité a retenu le nom.

2. SAXE-BARBI : *Henri*, duc de Saxe-Barbi, quatrieme fils du duc *Auguſte* de Saxe-Hall, né le 29 Septembre 1657. épouſa le 30 Mars 1686. *Eliſabeth-Albertine* d'Anhalt-Deſſaw, morte le 5 Octobre 1706. dont il a eu *Fréderic-Henri*, né le 2 Juillet 1692. mort en Hollande le 12 Novembre 1711. *George-Albert*, né le 9 Avril 1694. & *Henriette-Marie*, née le 1. Mars 1697.

3. SAXE-MERSBOURG : *Chriſtian*, duc de Saxe, troiſieme fils de l'électeur *Jean-George I.* fut adminiſtrateur de Merſbourg. Il naquit le 27 Octobre 1615. & mourut le 18 Octobre 1691. *Maurice-Guillaume*, ſon petit-fils, adminiſtrateur de Merſbourg, né le 15 Février 1688. a épouſé le 4 Novembre 1711. *Chrétienne-Henriette* de Naſſau-Idſtein.

4. SAXE-NAUMBOURG, ou ZEITZ : Cette branche a pour auteur *Maurice*, duc de Saxe, dernier fils de l'électeur *Jean-George I.* qui fut adminiſtrateur de l'évêché de Naumbourg, & du bailliage de Thuringe, de l'ordre Teutonique. Il naquit le 28 Mars 1619. & mourut le 14 Décembre 1681. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Maurice-Adolphe-Charles*, duc de Saxe-Naumbourg, ou Zeitz, prince héréditaire de toute la branche de Saxe-Zeitz, né le 1. Déc. 1702.

SAXE-LAWEMBOURG : *Jean I.* iſſu des comtes d'Aſcanie, puis des électeurs de Saxe, ſecond fils d'Albert, premier électeur de Saxe ; petit-fils de *Bernard*, auſſi électeur ; & arriere petit-fils d'*Albert*, ſurnommé l'*Ours*, fut la tige de cette branche. Il fit bâtir la ville de Lawembourg, & prit le

nom de duc de Saxe-Lawembourg, que ſa poſtérité a conſervé. Il mourut en 1285. & cette branche a fini à *Jules-François*, dernier duc de Saxe-Lawembourg, né à Prague en 1641. Il renouvella les prétentions de ſa famille ſur l'électorat de Saxe, & en prit les marques dans ſes armes : ce qui fut cauſe d'un traité de ſucceſſion mutuelle entre la maiſon électorale de Saxe, & celle de Lawembourg. *Jules-François*, duc de Saxe-Lawembourg, mourut ſans enfants mâles le 29 Septembre 1689. & ſa ſucceſſion de Saxe Lawembourg échut à l'électeur duc de Saxe. *Voyez*, ſur la Maiſon de Saxe, Heiſſ. *hiſt. de l'Empire*, *Liv.* 6. Imhoff, *Notit. Imper.* &c.

SAXE. *Maurice*, comte de Saxe, duc de Curlande & de Semigallie, maréchal général des camps & armées du roi de France, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, mourut le 30 Novembre 1750. au château de Chambord après huit jours de maladie, n'étant âgé que de cinquante-quatre ans. Il avoit été comblé de marques d'eſtime & de bienfaits par le roi qu'il avoit bien ſervi, & de louanges par toute la nation, qui s'étoit empreſſée de rendre juſtice à ſon mérite. Objet d'amour & de confiance pour les troupes qu'il commandoit, & qu'il animoit par ſon exemple, il s'étoit rendu redoutable à celles qu'il avoit à combattre. Auſſi ſçavant par théorie dans toutes les parties de l'art de la guerre, qu'habile à réduire en pratique tout ce qu'il peut enſeigner ; auſſi propre aux attentions de la guerre défenſive, qu'à l'activité de l'offenſive ; incapable d'être retardé dans la carriere de la gloire, ni par le dérangement de ſa ſanté, ni par les obſtacles des ſaiſons, ni par les difficultés imprévues, il joignit au courage le plus intrépide, la ſageſſe & l'étendue des vues dans les projets ; la vivacité, l'ordre, & le coup d'œil dans l'exécution, & la ſolidité des meſures pour aſſurer les ſuites des ſuccès. La campagne de 1744. les batailles de Fontenoi, de Raucoux, & de Lawfeld ; Bruxelles, & dix-huit bataillons emportés au milieu de l'hiver ; l'incomparable marche qui conduiſit l'Armée Françoiſe devant Maeſtricht, & mit les ennemis hors d'état de ſecourir cette place ; quantité d'autres actions éclatantes aſſurent à la mémoire de ce grand général une immortalité dûe à la ſupériorité de ſes talents. *Mercure*, *Déc.* 1750.

SAXI, en Provence : *d'azur à trois bandes d'or au chef d'argent, chargé d'une tête de léopard de gueule, & ſoutenu de ſable.*

SAY. *Voyez* MANNEVILLE.

SCARRON : *d'azur à la bande breteſſée d'or.*

SCEPEAUX : Ancienne maiſon qui prend ſon nom de la terre de Scepeaux, d'Eſpeaux, d'Eſcepeaux, ou de Speaux, en latin *de Cepeellis*, ſituée dans la paroiſſe d'Aſtillé au comté de Laval, entre Caron & Laval. Elle a donné un maréchal de France, qui s'eſt diſtingué parmi les grands hommes du ſeizieme ſiécle.

On trouve, dit le P. Anſelme, *Silveſtre* de Cepeaux, *de Cepeellis*, & *Robert*, ſon fils aîné, qui vivoient en 1222.

*Macé* de Scepeaux, un de leurs deſcendants, chevalier, ſeigneur de Scepeaux, de l'iſle d'Athée en Craonnois, &c. vivoit vers 130. On lui donne pour femme, *Marie* d'Amboiſe, & pour fils, *Jean*

de Scepeaux ; le premier qui, ſuivant le P. Anſelme, ait fait degré. Il fut ſeigneur de Scepeaux, &c. épouſa *Marie* de Beaumont, dont il eut, 1. *Jean* de Scepeaux *II.* du nom, qui continua la poſtérité ; 2. *Yvon* de Scepeaux, ſeigneur de Gaubert ; & *Jacques* de Scepeaux, ſeigneur de l'Eſpronniere. *François* de Scepeaux, chevalier, ſeigneur de Scepeaux, un des deſcendants au cinquieme degré de *Jean I.* du nom, ſeigneur de Scepeaux, eut de *Marguerite* d'Eſtouteville, ſon épouſe, 1. *Gui* de Scepeaux ; 2. *René*, ſeigneur de Vieilleville. La branche aînée de Scepeaux a fourni huit degrés, & a fini à *Gui* de Scepeaux, comte de Chemillé, ſeigneur & duc de Beaupreau, capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, tué dans une rencontre, l'an 1597. du tems de la Ligue, contre laquelle il ſervoit pour le roi. Il n'eut qu'une fille de *Marie* de Rieux, ſon épouſe, nommée *Jeanne* de Scepeaux, ducheſſe de Beaupreau, & comteſſe de Chemillé, mariée en premieres noces l'an 1609. à *Henri* de Montmorenci, fils du Connétable ; & en ſecondes noces à *Henri* de Gondi, duc de Retz, pair de France, chevalier des ordres du roi. *Voyez* BEAUPREAU, *Supplément*.

Les ſeigneurs de Vieilleville, qui avoient pour auteur *René* de Scepeaux, fils puîné de *François*, ſeigneur de Scepeaux, & de *Marguerite* d'Eſtouteville, n'ont formé que deux degrés, & ont fini à *François* de Scepeaux, chevalier de l'ordre du roi. Il fut élevé enfant d'honneur de Louiſe de Savoie, mere du roi François I. Il ſe trouva à la priſe de Pavie & de Melphe en 1528. ſe ſignala en un combat naval donné près de Naples, & fut lieutenant de la compagnie des gendarmes de Jean de Laval, ſeigneur de Châteaubriant. Il ſervit au ſiége de Perpignan, & y fut fait chevalier en 1541. Il ſe trouva de plus à ceux de Landrecies, de S. Dizier, d'Heſdin, & de Terouanne ; aſſiſta le comte d'Enguien à faire lever le ſiége de Nice, combattit à la bataille de Cerizolles en 1544. & fut lieutenant de la compagnie des gendarmes du maréchal de S. André, qui l'avança à la cour. Il ſe trouva au ſiége de Bologne en 1549. eut le gouvernement des évêchés de Metz, Toul & Verdun en 1553. forma le ſiége de Thionville en 1558. & contribua beaucoup à ſa priſe. Le roi le fit maréchal de France en 1562. Durant les troubles des Huguenots, il ſervit au ſiége du Havre-de-Grace, & à celui de S. Jean-d'Angeli. Après le décès du vicomte de Martigues, il fut établi gouverneur de Bretagne. Il mourut de poiſon le 30 Novembre 1571. ayant acquis beaucoup de réputation dans cinq ambaſſades qu'il fit en Allemagne, en Angleterre & en Suiſſe. Il n'eut de *Renée* le Roux, ſon épouſe, que deux filles, toutes deux mariées.

Les ſeigneurs de Gaubert, éteints à *Jean* de Scepeaux, ſeigneur de Gaubert & de la Motte-Balon, qui n'a laiſſé de *Jeanne* Maingui, dame de Viaulnai & de la Peanniere, ſon épouſe, que trois filles, toutes trois mariées, n'ont formé que cinq degrés. Ils avoient pour auteurs *Yvon* de Scepeaux, ſeigneur de Gaubert, ſecond fils de *Jean*, ſeigneur de Scepeaux, qui vivoit en 1406.

*Jacques* de Scepeaux, troiſieme fils de *Jean*, ſeigneur de Scepeaux,

a fait la branche des seigneurs de l'Espronniere. Il eut pour partage la terre de l'Espronniere dans la paroisse de Livré en Craonnois, & celle de la Cherbonnerie. Il eut de *Simonne* Roussart, son épouse, *Silvestre*, dit Sauvestre de Scepeaux, qui a continué la branche, & *Bertrand* de Scepeaux, duquel sont sortis les seigneurs de la Cherbonnerie. Cette branche a fourni cinq degrés, & a fini à *Jacques*, seigneur de l'Espronniere & de la Touchardiere en 1479. qui eut de *Catherine* d'Angennes, son épouse, *Jacques* de Scepeaux, mort sans postérité, & deux filles, mariées.

*Bertrand* de Scepeaux, second fils de *Jacques* de Scepeaux, seigneur de l'Espronniere, & de *Simonne* Roussard, est auteur de la branche des seigneurs de la Cherbonnerie. *Jean* de Scepeaux son fils fut pere de *François* de Scepeaux, seigneur de la Cherbonnerie, qui eut de *Jeanne* de Mauviel, son épouse, *Bernardin* de Scepeaux, qui épousa le 22 Juin 1511. *Marguerite* de Breon, mere, entr'autres enfants, de *Jacques* de Scepeaux, seigneur de la Cherbonnerie, &c. *François* de Scepeaux son fils, chevalier, seigneur de la Cherbonnerie, &c. épousa le 30 Janvier 1570. *Jacquine* de la Touche, dont il eut *René* de Scepeaux qui suit, & *Jean* de Scepeaux, auteur de la branche des seigneurs de Beauchesne.

*René* de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Cherbonnerie, &c. obtint le 10 Mai 1635. acte de la représentation de ses titres de noblesse, dans laquelle il fut maintenu avec *Pierre*, son fils, par ordonnance des commissaires du roi au régalement des tailles de la généralité de Tourraine. Il épousa le 17 Août 1594. *Jeanne* Balué, dame de Duchemin, dont il eut, entr'autres enfants, *Pierre* de Scepeaux qui suit; & *René* de Scepeaux, qui a donné origine à la branche des seigneurs du Chemin.

*Pierre* de Scepeaux, chevalier, seigneur de la Cherbonnerie, fut pere de *Michel* de Scepeaux, seigneur du Coudrai, qui obtint le 25 Mars 1667. acte de la représentation de ses titres de noblesse, pour lui, pour son frere & ses cousins, devant M. Voisin de la Noiraie, intendant en Tourraine. Il eut, entr'autres enfants de *Françoise* Martin, son épouse,

*Gabriel* de Scepeaux, seigneur du Coudrai, maintenu dans sa noblesse par M. Chauvelin, intendant à Tours, le 27 Août 1715. Il épousa le 18 Novembre 1678. *Anne-Magdelene-Geneviéve* Sevin, mere de

1. *Pierre-Marin-Gabriel*, qui suit.

2. *Marie-Henriette* de Scepeaux, religieuse à la Visitation à Angers.

*Pierre-Marin-Gabriel* de Scepeaux, seigneur du Challonge & de la Boissiere, maintenu dans sa noblesse avec son pere en 1715. fut capitaine de dragons au régiment de Senneterre, & est mort en 1727. laissant de *Marie-Anne* d'Espinai son épouse, fille unique de *René* d'Espinai, chevalier, seigneur de la Hauteriviere, & d'*Anne* de la Barre-Goupil, 1. *Gabriel-Pierre* de Scepeaux, seigneur du Chalonge, &c. né le 15 Novembre 1710. fut reçu page du roi dans sa grande écurie le 22 Mars 1727. & étoit lieutenant dans le régiment du roi infanterie en 1730.

2. *René-Paul* de Scepeaux du Chalonge, vivant en 1730.

3. *Anne-Magdelene* de Scepeaux.

4. *Marie-Lucie* de Scepeaux.

*René* de Scepeaux, ſecond fils de *René* de Scepeaux, ſeigneur de la Cherbonnerie & du Coudrai, & de *Jeanne* Balue, eſt auteur de la branche des ſeigneurs du Chemin. Il vivoit encore le 28 Juin 1652. Il eut, entr'autres enfants, de *Jacquine* Gouezaut, *Pierre* de Scepeaux, ſeigneur du Chemin, &c. baptiſé le onze Août 1643. marié le dix-ſept Juillet 1665. à *Catherine* Gandon, mere, entr'autres enfants, de *Joſeph*, qui ſuit, & de *Claude* de Scepeaux, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné.

*Joſeph* de Scepeaux, ſeigneur du Chemin & du Houſſai, marquis de Scepeaux, capitaine dans le régiment de Lyonnois, fut bleſſé dangereuſement au ſiége de Charleroi, ſervant d'aide de camp à M. le maréchal de Villeroi. Il fut colonel d'un régiment Wallon pour le ſervice du roi d'Eſpagne, brigadier de ſes armées, gentilhomme à la clé d'or de ſa chambre, avec titre de marquis de Caſtille, le 6 Octobre 1715. depuis brigadier d'infanterie en France, & chevalier de S. Louis en 1719. Il mourut en 1723. laiſſant de *Catherine* Chaillaud, ſon épouſe,

1. *François-Joſeph* de Scepeaux, ſeigneur du Houſſai, marquis de Scepeaux, capitaine dans le régiment de ſon pere en Eſpagne, puis capitaine de cavalerie au ſervice de France dans le régiment de Villeroi, chevalier de S. Louis. Il épouſa le lundi de la Pentecôte 1728. *Marie-Anne* d'Eſpinai, veuve de *Pierre-Marin-Gabriel* de Scepeaux, ſeigneur du Chalonge & de la Boiſſiere.

2. *Henri* de Scepeaux, comte de Scepeaux, capitaine du régiment des Gardes Wallonnes en Eſpagne.

3. & 4. *Lucie*, & *Marie-Anne* de Scepeaux.

*Claude* de Scepeaux, ſecond fils de *Pierre* de Scepeaux, ſeigneur du Chemin, & de *Catherine* Gandon, fut ſeigneur de Moulinvieux & de l'Anglée. Il naquit le 10 Décembre 1668. fut élevé page de la reine de Suéde, où il ſervit pluſieurs années, revint en France, fut capitaine de dragons dans le régiment de Senneterre, puis lieutenant colonel du régiment dragons de la Lande, & mourut en 1724. Il eut de *Marie-Antoinette* Deshaies, fille de *Henri* Deshaies, ſeigneur de Cric & de la Perrigne, & de *Marie* de Heſnaut, qu'il épouſa le 9 Janvier 1709.

1. *Claude-Gaſton* de Scepeaux, ſeigneur de Moulinvieux & du Chemin, né le 6 Décembre 1711. reçu page de la grande écurie du roi le 3 Mars 1728. enſuite cornette de la meſtre de camp du régiment de Villeroi, cavalerie.

2. *Pierre* de Scepeaux, âgé de 16 ans en 1730. eccléſiaſtique.

3. *Guillaume-François* de Scepeaux, âgé de 14 ans en 1730. eccléſiaſtique.

4. *Alexandre* de Scepeaux, âgé de 13 ans en 1730.

5. *Gabriel* de Scepeaux, âgé de 10 ans en 1730.

6. *François* de Scepeaux, âgé de 7 ans en 1730.

7. *Marie* de Scepeaux, âgée de 17 ans en 1730.

8. *Joſephe-Magdelene-Eléonore-Catherine* de Scepeaux, née le 14 Novembre 1714. qui fut reçue aux Demoiſelles de Saint Cyr près Verſailles le 21 Novembre 1722.

*Jean* de Scepeaux, ſecond fils de *François* de Scepeaux, ſei-

gneur de la Cherbonnerie, & de *Jacquine* de la Touche, a donné origine à la branche des ſeigneurs de Beaucheſne & de la Roche-Noyant. Il épouſa le 14 Novembre 1601. *Charlotte* de Chevrue, mere de *Charles* qui ſuit, & de *François* de Scepeaux, ſeigneur du Bois-Guinot, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné.

*Charles* de Scepeaux, chevalier, ſeigneur de Beaucheſne, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec *René* de Scepeaux, ſon oncle, le 10 Mai 1635. Il eut, entr'autres enfants, de *Renée* Laillier, dame de la Roche-Noyant, ſon épouſe, *Charles* de Scepeaux, ſeigneur de la Roche-Noyant, &c. marié à *Iſabelle* Menardeau, mere de *Gui-Michel* de Scepeaux, chevalier, ſeigneur de la Roche-Noyant, &c. marquis de Scepeaux, qui a ſervi pluſieurs années en qualité de capitaine de dragons dans le régiment d'Asfeld. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. Chauvelin, intendant de Tours, le 27 Août 1715. & mourut le 29 Juin 1720. laiſſant de *Magdelene-Marguerite* Chotard, qu'il épouſa le 11 Février 1692.

1. *N.*..... de Scepeaux, mort en Anjou, âgé de 19 ans en 1715.

2. *Charles*, comte de Scepeaux, enſeigne de vaiſſeau du roi. Il mourut à Montpellier, au retour du bombardement de Tripoli.

3. *Jacques-Bertrand* de Scepeaux, marquis de Scepeaux, ſeigneur de la Roche-Noyant, &c. naquit le 25 Février 1704. fut lieutenant en ſecond de la meſtre de camp du régiment de Villeroi en 1720. puis capitaine de cavalerie dans le régiment de Montrevel en 1721. Il eſt aujourd'hui lieutenant général des armées du roi, & a un fils & une fille d'*Eliſabeth-Louiſe* Duché, ſon épouſe, morte à Paris le 29 Juillet 1754. âgée de 42 ans.

4. *Marguerite-Angelique-Conſtance* de Scepeaux, dite mademoiſelle de Scepeaux.

5. *Michelle* de Scepeaux, née le 1. Mai 1699. dite mademoiſelle de la Roche-Noyant.

6. *N.*.. de Scepeaux, née le 8 Septembre 1703. dite mademoiſelle de la Gravoyere.

7. *Anne-Eliſabeth* de Scepeaux, née en Avril 1705. dite mademoiſelle de la Corbiniere.

*François* de Scepeaux, ſecond fils de *Jean* de Scepeaux, ſeigneur de Beaucheſne, & de *Charlotte* de Chevrue, ſeigneur du Bois-Guinot & de la Foucheraie, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec *Charles* ſon frere le 10 Mai 1635. & vivoit le 12 Mai 1656. avec *Jacqueline* du Bouchet ſon épouſe, dont il eut, entr'autres enfants, *Jacques* de Scepeaux, chevalier, ſeigneur du Bois-Guinot, maintenu dans ſa nobleſſe le 25 Mars 1667. par M. Voiſin de la Noiraie, intendant à Tours; marié le 9 Octobre 1663. à *Eliſabeth* Aubert, mere de

*René-Joſeph* de Scepeaux, ſeigneur du Bois-Guinot, maintenu dans ſa nobleſſe le 27 Octobre 1715. par M. Chauvelin, intendant à Tours. De *Perrine-Roſe* le Preſtre, qu'il épouſa le 9 Juillet 1702. il eut

1. *René-Gui* de Scepeaux, eccléſiaſtique.

2. *Pierre-François* de Scepeaux.

3. *Maurice* de Scepeaux.

4. *Charles* de Scepeaux.

5. *François-Gabriel* de Scepeaux.

6. *Matthieu* de Scepeaux.

7. *Perrine* de Scepeaux.

Les armes de la maiſon de Scepeaux ſont : *écartelé au* 1. *&* 4. *vairé d'argent & de gueule ; au* 2. *&* 3. *faſcé d'argent & de gueule de* 10. *piéces au lion de ſable, brochant ſur le tout*, qui eſt d'Eſtouteville ; *& ſur le tout d'or à ſix écuſſons de gueule, poſés* 3. 2. *&* 1. qui eſt de Matheſeleon. *Voyez le* P. Anſelme, *Tom.* 7. *pag.* 223.

SCEY, ou CEIS : C'eſt un Village avec un château conſidérable dans le Vivarais, au bailliage d'Ornans, comté de Bourgogne, qui a donné ſon nom à une illuſtre maiſon. Golut, dit l'Auteur des *Tablet. généal. part.* 6. *pag.* 56. en rapporte l'origine aux anciens comtes de Montbelliard. Il prouve par titres une ſuite preſque continuelle de générations depuis le commencement du dixieme ſiécle. On voit *Othon* de Scey, qui rend avant 1110. à *Hugues III.* archevêque de Beſançon, la terre *Frontiniacum*, qu'*Atelle*, veuve avant 937. de *N...* de Ceis, & ſes fils, avoient reçue à titre de précaire de l'archevêque *Geoffroi*. *Pierre* de Scey II. du nom fonda l'abbaie de Billon après l'an 1134. Son fils, *Pierre III.* confirma cette fondation en 1196. avec ſes freres *Humbert* & *Othon*. *Pierre* III. avoit épouſé *Bonne* de Montfaucon, ſœur de *Richard*, comte de Montbelliard, nommée dans une donation qu'il fit à l'abbaie de Bellevaux, & mere de *Pierre IV.* qui s'allia à *Guillemette* de Fondremant, avec laquelle il vivoit en 1230. Leur fils *Othon* de Scey eut de *N...* de Neufchatel, *Rodoald* de Scey, nommé *Raald* dans le Nécrologe de S. Etienne, & allié à *Jeanne*, dame de Fertans, laquelle teſta en 1329. Son fils aîné, *Jean* de Scey, chevalier, épouſa *Agnès* de Cuſance, qui le fit pere de *Thiébaud* de Scey, chevalier, allié à *Etiennette* de Dommartin. De ce mariage ſortit, entr'autres, *Philippe* de Scey, ſeigneur de Fertans, lequel aliéna la terre de Scey, que ſa maiſon avoit juſqu'alors poſſedée. Il épouſa *Alixan* Gillei, de laquelle il eut *Huguenin* de Scey, chevalier, ſeigneur de Fertans, pere, par *Jeanne* de Savigny, de *Henri*, marié avec *Cecile* de Groſon, dont vint *Jean* de Scey, capitaine de 200 chevaux pour Maximilien, roi des Romains. Celui-ci eut de ſa ſeconde femme, *Catherine* d'Epenois, *Claude* de Scey, chevalier, ſeigneur de Maillot, Epenois, Groſon, &c. pere, par ſa troiſieme femme *Adrienne* d'Andelot, de *Pierre* de Scey, chevalier, ſeigneur de Batier, Pin, Epenois, &c. qui épouſa *Anne* de Poligni, dont naquirent, entr'autres, *François* & *Louis* de Scey.

*François*, ſeigneur de Butier, Baumotte, Pin, &c. eut de ſa femme *N...* de Châtenai, *Jean-Baptiſte* de Scey, colonel du régiment de Bourgogne, qui obtint le titre de comte par lettres du roi catholique de 1649. quoiqu'il fût, diſent ces lettres, iſſu d'une maiſon comtale d'origine. Ce ſeigneur mourut ſans poſtérité.

*Louis* de Scey, ſon frere, ſeigneur de Chevro, Emagni & Laraie, deuxieme fils de *Pierre*, fut marié avec *Antoinette* de Pillot, de laquelle il eut, entr'autres enfants, *Jean-Claude*, comte de Scey, ſeigneur de Butier, &c. qui ſuccéda aux biens de ſes freres aînés, & de ſes couſins, *Jean-Baptiſte* comte de Scey, & *Jean* de Scey, marquis de la Manglane,

lieutenant général de la cavalerie de Bourgogne.

*Jean-Claude* laiſſa de ſon mariage avec *Albertine* de Blicterſvickt de Montclei, pour fils aîné, *Claude-Louis*, comte de Scey, chevalier, ſeigneur de Butier, Pin, Baumotte, & Emagni, lequel racheta la terre de Scey. Il épouſa *Marie-Charlotte-Nicole* de Saint-Mauris-Montarey. Leurs enfants, ſont,

1. *Antoine-Alexis*, comte de Scey, chevalier, meſtre de camp du régiment de Languedoc, dragons, puis du régiment du roi, dragons, grand bailli de Dôle.

2. *Jean-Baptiſte*, chanoine de S. Pierre de Mâcon, abbé commendataire de l'abbaie de S. André-lez-Clermont.

3. *Benigne*, Chanoineſſe de Château-Châlon.

4. *Gabrielle* de Scey.

Les armes : *de ſable au lion couronné d'or, armé & lampaſſé de gueule avec neuf croiſettes, recroiſettées au pied fiché d'or.*

SCEY SUR SAONE : C'eſt une ancienne baronnie du comté de Bourgogne, qui fut donnée l'an 1237. par l'empereur *Frédéric II.* à *Rainard III.* ſire de Choiſeul, mari d'*Alix* de Dreux, & ayeul de *Marguerite* de Choiſeul Traves, qui eut cette baronnie en partage, & la porta en dot à ſon mari *Liebaud II.* baron de Baufremont, maréchal de Bourgogne. *Voyez* BAUFREMONT.

SCHEFFER : *Ulric*, né baron de Scheffer, chevalier de l'ordre de l'épée, miniſtre plénipotentiaire de ſa majeſté Suedoiſe, à la cour de France, ancien colonel d'infanterie Allemande, au ſervice de France, &c. eſt né le 5 Août 1716. a été d'abord général-adjudant au ſervice de Suede, ſous le feu général comte de Lowenhaupt, a eu en France commiſſion de capitaine, à la ſuite du régiment Royal-Suedois le 16 Avril 1745. a été fait lieutenant-colonel du régiment de Ferſen, infanterie allemande, à ſa créarion le 1. Novembre de la même année; a eu commiſſion & rang de colonel le 15 Août 1747. a quitté le régiment en 1751. & a été nommé miniſtre plénipotentiaire de Suede, à la cour de France, le 8 Juin 1752. il n'eſt point marié.

SCHEENCK DE NYDEECKEN : *Arnoult* Scheenck de Nydeecken, obtint par lettres du 21 Décembre 1695. l'érection en marquiſat de ſes terres, & ſeigneuries de Killenraedt, & de Swalmon en Gueldre.

SCHETS : Ancienne & illuſtre maiſon des Pays-Bas catholiques. *Eraſme* Schets acheta en 1555. de *Philibert* de Mainſtaing, la ſeigneurie de Grobbendonch dans le Brabant, qui appartenoit autrefois à la maiſon de Craynhem. *Eraſme* Schets, étoit fils de *Conrad* Schets, qui vivoit en 1485. avec *Marie* Kans ſa femme, & petit-fils d'*Eraſme* Schets, écuyer, ſeigneur de S. George, qui teſta à Aix-la-Chapelle, le 2 Octobre 1442. *Eraſme* eut de ſa premiere femme, *Jeanne* de Rechtergem, *Gaſpard* Schets, ſire de Grobbendonch, baron de Weſmale, tréſorier général des Finances du roi catholique, dans les Pays-Bas. Celui-ci épouſa *Catherine*, fille unique de *Lancelot* d'Urſel, Bourguemeſtre d'Anvers en 1532. & en 1570. & de ſa premiere femme *Barbe* de Liere, il eut, entr'autres enfants, *Conrad*, qui a fait la branche des comtes, puis ducs d'Urſel; & *Antoine* Schets,

chevalier de l'ordre militaire de S. Jacques, gouverneur de Bois-le-Duc, en faveur duquel la ſeigneurie de Grobbendonch fut érigée en baronnie par lettres de l'archiduc *Albert*, & de l'archiducheſſe *Iſabelle*, ſa ſœur, du 4 Mars 1602. & depuis en comté par lettres de Philippe IV. roi d'Eſpagne du 3 Juillet 1637. *Antoine* qui mourut en 1640. eut pour fils aîné, de *Marie* de Maſſen, *Lancelot*, comte de Grobbendonch, & de Durbui, gouverneur du duché de Limbourg, marié à *Marguerite* de Noyelle; il en eut deux fils, *Antoine Ignace*, & *Charles-Hubert-Auguſtin*, morts tous deux ſans poſtérité. Le dernier, qui étoit lieutenant-général au ſervice d'Eſpagne, & gouverneur de Malines, déceda le 21 Juillet 1724. Le comté de Grobbendonch eſt rétourné à la branche aînée. *Voyez* URSEL.

SCHILDE : C'eſt une terre, & ſeigneurie, ſituée dans le Brabant, à deux lieues d'Anvers, qui a été acquiſe en 1722. des enfants & héritiers de *Charles* Vanden-Werre, premier Bourguemeſtre d'Anvers, par *Paul-Jacques*, baron de Cloots, conſeiller de l'empereur Charles VI. iſſu d'une très-noble & ancienne famille du duché de Limbourg, en faveur duquel ce prince l'érigea en baronnie par lettres du 15 Janvier 1723.

SCHOMBERG : L'ancienneté de la nobleſſe de cete maiſon eſt prouvée par les titres, préſentés par *Henri* de Schomberg, maréchal de France, pour l'ordre du S. Eſprit, certifié par *Bernard* de Polnitz, chancelier de *Chrétien* duc de Saxe, en vertu des commiſſions données par les rois Henri IV. & Louis XIII. Ils font mention de ſes alliances avec les maiſons de Schlenitz, Palſage, & Buneau, appellées par prérogative avec la maiſon de Schomberg, les quatre colonnes de la Nobleſſe de Miſnie. Elles étoient nombreuſes en branches & en perſonnes, toutes appellées pour ſe ſuccéder les unes aux autres, ce que les ducs *Chrétien I.* & *Frédéric-Guillaume*, adminiſtrateurs de ſaxe, confirmerent en faveur de *Gaſpard* de Schomberg, comte de Nanteuil, & depuis *Chrétien II.* pour *Henri*, fils de *Gaſpard*. Reteneruit fait mention de *Henri* de Schomberg, au tournois de 1209. à Worms : de *Wolt* de Schomberg, à Witzbourg en 1235. de *Mathias* à Squenfuot en 1296. de *Nicolas* de Schomberg évêque de Capire, cardinal de Saint Sixte, célebre par ſes ambaſſades, vers l'empereur Charles V. les rois de France, & d'Angleterre, pour les papes Leon X. & Clement VII. de *Dierdrie*, & de *Gaſpard* de Schomberg, évêque de Meiſſen en 1463. & 1476. *Anne* de Hallewin, ſœur de *Charles* duc de Hallewin, pair de France, épouſa en 1620. *Charles* de Schomberg, maréchal de France, marquis d'Epinai, comte de Durretin, en faveur de qui Louis XIII. en Décembre 1620. continua le duché-pairie ſur la terre de Maignelais, ſous le nom de Hallewin pour eux, & leurs enfants mâles. Ils moururent ſans enfants, & ce duché-pairie fut entierement éteint.

Les armes : *d'argent au lion coupé de gueule & de ſinople*, qui eſt de Schomberg.

SCHOMBERG : Illuſtre maiſon d'Allemagne, qui a donné trois maréchaux de France, *Henri* de Schomberg, né au mois de Juil-

let 1575. fils aîné de *Gaſpard* de Schomberg, & de *Jeanne* Châteignier, ſuccéda à ſon pere au gouvernement de la haute & baſſe Marche, & à la charge de maréchal de camp général des troupes allemandes pour le ſervice du roi. Il fut lieutenant de roi en Limoſin en 1608. ambaſſadeur extraordinaire en Allemagne, en 1617. commanda ſous le maréchal de Leſdiguieres dans l'armée de Piémont; & contribua à la priſe de pluſieurs places; fut fait ſurintendant des finances en 1619. ſervit à la réduction des villes de Rouen, de Caën, de la Fleche, du Pont de Cé, & de Navarreins en 1620. & aux ſiéges de S. Jean d'Angely, & de Montauban; fut par commiſſion grand maître de l'artillerie de France, depuis la priſe de Clerau, juſqu'à celle de Montpellier; ſe trouva à la priſe de Noyan, Negrepeliſſe, Maſſilargues, & autres places du Languedoc, ſur les huguenots; eut le gouvernement des pays de Limoſin, Saintonge, & Angoumois en 1622. fut éloigné de la cour en 1623. & rappellé en 1624. admis au conſeil d'Etat du roi; créé maréchal de France en Juin 1625. défit les Anglois, au combat de l'iſle de Ré, le 8 Novembre 1627. commanda l'armée du roi avec les autres généraux au ſiége de la Rochelle en 1628. força le pas de Suſe, où il fut bleſſé le 6 Mars 1629. ſe rendit maître de Pignerol le 22 Mars 1630. & de Veillane; ſecourut Cazal, défit & fit priſonnier le maréchal duc de Montmorenci, au combat de Caſtelnaudari, le 1. Septembre 1632. eut la même année le gouvernement de Languedoc, & mourut d'apoplexie à Bordeaux le 17. Septembre ſuivant, âgé de 59 ans, avec la réputation d'homme d'honneur, & de grand capitaine.

Le maréchal de Schomberg eut pour fils, *Charles* de Schomberg, élevé enfant d'honneur auprès du roi Louis XIII. Il commença à ſe faire connoître au ſiége de Sommieres en Languedoc, où il fut bleſſé; ſe trouva à l'attaque du pas de Suſe, & à la priſe de Privas en 1629. ſuivit le roi en Savoie en 1630. il fut dangereuſement bleſſé au combat de Rouvroi en Barois, le 19 Juin 1632. le roi l'honora en 1733. de l'ordre du S. Eſprit; lui donna le gouvernement du Languedoc, & de la citadelle de Montpellier; le fit maréchal de France le 26 Octobre 1637. après la victoire ſur les Eſpagnols près Leucare en Rouſſillon; il eut pluſieurs autres avantages les années ſuivantes: emporta les villes de Perpignan, & de Salces en 1642. eut la charge de colonel général des Suiſſes & Griſons le 1. Mai 1647. fut envoyé en Catalogne, en qualité de vice-roi; prit d'aſſaut la ville de Tortoſe, au mois de Juillet 1648. mourut à Paris de la pierre le 6 Juin 1656. âgé de 56 ans, & fut enterré dans l'égliſe du prieuré de Nanteuil auprès de ſon pere.

Les armes: *d'or au lion, coupé de gueule & de ſinople.*

SCHOMBERG: Maiſon autrefois établie dans le diocèſe de Treves ſur le Rhin, différente de celle de Miſnie, qui deſcend, dit-on, de celle des ducs de Cleves, dont elle porte les armes. Menard comte de Schomberg, maréchal du haut & bas Palatinat, gouverneur de Juliers, & de Cleves, eut d'*Anne* de Sutton, dame Angloiſe, *Frédéric-Armand*, comte de Schomberg,

Schomberg, & de Mertola en Portugal, baron de Laberſen & d'Altroff en Allemagne, comte de Coubert, & de Vitri en Brie, grand de Portugal, gouverneur de la Pruſſe ducale, miniſtre d'Etat de l'électeur de Brandebourg, généraliſſime de ſes armées, duc de Tetfort en Angleterre; il fit ſes premieres campagnes en Allemagne, & enſuite en Hollande, paſſa en France, après la mort de *Guillaume II.* prince d'Orange, où il ſe ſignala en pluſieurs occaſions, & à la paix de 1659. entre la France, & l'Eſpagne; alla ſervir en Portugal, contre l'Eſpagne, où il fit des prodiges de valeur. Quand la paix fut conclue entre ces deux couronnes en 1668. il revint en France, & eut le commandement de l'armée du roi en Catalogne, fut honoré de la charge de maréchal de France, au ſiége de Condé en 1676. la religion Proteſtante étant abolie en France, il ſe retira en Allemagne, du conſentement du roi; paſſa en Angleterre, en 1688. avec le prince d'Orange, fut envoyé en Irlande, ſur la fin de l'année 1689. & y empêcha les progrès de l'armée du roi Jacques; il fut tué à la bataille donnée au-delà de la riviere de Boyne le 22 Juillet 1690. Il eut d'*Eliſabeth* de Schomberg ſa couſine, fille de *Henri* de Schomberg Weſel,

1. *Frederic*, comte de Schomberg, qui commanda ſous ſon pere en Portugal, & fut enſeigne des Gendarmes Ecoſſois.

2. *Othon* de Schomberg, tué au ſiége de Valenciennes, dans une ſortie en 1656.

3. *Menard* de Schomberg, colonel d'un régiment de cavalerie en 1673. &c. ſorti de France avec ſon pere; il fut général de la cavalerie Angloiſe, & lieutenant général du prince d'Orange, qui le créa duc de Leiceſter en 1691. commanda les troupes des alliés en Piémont, ſous le regne du roi Guillaume, & en Portugal, ſous celui de la reine *Anne*; ſe retira mécontent à la maiſon de campagne d'Hillington, pour y mener une vie privée, & y mourut le 16 Juillet 1719. âgé de près de 80 ans. Il eut de *Charlotte* Rhingrave, fille naturelle de *Charles-Louis*, électeur Palatin, *Charles*, comte de Schomberg, marquis d'Harwick, né le 15 Décembre 1683. mort en Irlande ſur la fin de 1713.

4. *Charles* de Schomberg, duc de Tetfort, en Angleterre.

5 *Henri* de Schomberg, mort à Bruxelles, des bleſſures qu'il reçut dans un combat en Flandres, où il fut priſonnier.

Les armes: *de ſable à un écu d'argent en cœur, aux bâtons fleurdeliſés d'or paſſés en croix & en ſautoir*, qui eſt Schomberg, *& ſur le tout d'argent au cavalier armé de ſable*, qui eſt Mertola.

SCHONBORN: *François-Erwin-Eugene*, comte de Schonborn, & du S. Empire, chambellan de l'empereur, colonel d'un régiment d'infanterie de l'évêque & prince de Witzbourg, épouſa le 3 Août 1751. la Princeſſe *Marie-Eliſabeth-Joſephe* de Salut, née le 4 Avril 1739. quatrieme fille de *Nicolas-Léopold*, prince de Salut, & du Saint empire, duc d'Hochſtrat, Wild, & Rhingrave, qui ſuccéda en 1738. à ſon beau-pere *Louis-Othon*, prince de Salut, en qualité, de ſon plus proche agnat, & en faveur duquel l'empereur Charles VI. érigea l'an 1739. en duché le comté

d'Hochſtrat, en Brabant qui lui appartient du chef de ſon ayeule *Marie-Gabrielle* de Lalain. Le comte de Schonborn, qui eſt né au mois de Janvier 1727. eſt neveu de l'archevêque électeur de Treves, & du feu cardinal évêque de Spire, & fils unique d'*Anſelme-François*, comte de Schonborn, chambellan de l'empereur Charles VI. général de cavalerie, commandant général des troupes du cercle du Haut-Rhin, &c. & de *Marie-Thereſe*, comteſſe de Montfort, & petit-fils de *Melchior-Frédéric*, élevé en 1690. avec ſa poſtérité au rang de comte du Saint Empire, où il a été admis dans la claſſe des comtes de Franconie. Celui-ci avoit pour pere *Philippe-Erwin*, baron libre de Schonborn, & du Saint Empire; & frere de *Jean-Philippe* de Schonborn, élu l'an 1647. archevêque & électeur de Mayence, à laquelle dignité fut élevé, l'an 1695. ſon neveu *Lothaire-François*, comte de Schonborn. La maiſon de Schonborn, eſt connue parmi la Nobleſſe du Rhin, dès la fin du douzieme ſiécle, & a pour auteur *Euchaire* de Schonborn, chevalier, qui vivoit l'an 1180. & 1190. ſuivant une généalogie imprimée l'an 1745. par les ſoins de *Jean-Goſtfrid* Biederman.

Mercure de France, Novembre 1751.

SCHOORE: *Charles-François* de Schoore, écuyer, ſeigneur de Morchove, Bourguemeſtre du pays & terroir du Franc de Bruges, & deputé des Etats de Flandres, fut fait & créé comte par lettres du 27 Mars 1686. avec faculté d'appliquer ce titre à quelque terre, qu'il pourra acquérir dans les pays-bas Catholiques.

SCHULEMBERG: Maiſon originaire d'Allemagne; elle a donné un maréchal de France. *Aſoph* de Schulemberg fut page du roi Louis XI. enſuite homme d'armes des ordonnances pour le ſire d'Orval. Il obtint des lettres de naturalité en 1488. *Raulin* ſon fils aîné, ſeigneur de Montdejeu, & de Ploirault, homme d'armes des ordonnances ſous le ſire de Sedan en 1539. fut capitaine de cinquante hommes de pied en champagne en 1543. Il eut de *Catherine* de Berle, entr'autres enfants *Jean* de Schulemberg, meſtre de camp du régiment de Champagne, à la tête duquel il fut tué au ſiége d'Amiens en 1597. *Jean* de Schulemberg, ſeigneur de Montdejeu, après la mort de deux de ſes freres commandoit une compagnie de chevaux légers au ſiége d'Amiens, lors de la retraite de l'archiduc en 1597. Il eut d'*Anne* d'Averhoult, ſon épouſe, mariée le 21 Octobre 1596. entr'autres enfants,

*Jean* de Schulemberg, comte de Montdejeu, d'abord cornette du prince de Sedan, au ſecours de la ville de Verceil en Piémont, où il ſe jetta n'ayant encore que ſeize ans. L'année ſuivante capitaine d'une compagnie de chevaux légers, il fut envoyé au ſecours du comte Palatin en Boheme, & n'en revint qu'après s'être trouvé en 1620. à la bataille de Prague. Il ſupporta en 1637. toutes les fatigues du long ſiége d'Hermenſtein, qui fut rendu ſans ſa participation. Il fut fait maréchal de camp au ſiége d'Heidin, aida à forcer le paſſage de l'Eſcaut en 1649. fut lieutenant-général des armées du roi en Flandres en 1650. Il défendit courageuſement Arras, dont il étoit gouverneur, contre les forces Eſpagnoles, ce

qui lui mérita le bâton de maréchal de France. Il mourut sur la fin du mois de Mars 1671. gouverneur de la province de Berri, sans laisser d'enfants de *Magdelene* de Roure de Forcevillé.

Les armes : *de sable au chef cousu d'azur, chargé de quatre épées d'argent, les gardes d'or.*

SCHWARTZBOURG : Comté qui est un des Etats de la Thuringe, en haute Saxe. La maison de Schwartzbourg, est fort ancienne. En l'an 1349. *Gunter* de Schwartzbourg, fut élu empereur dans les formes ; mais se voyant empoisonné, il céda l'empire à *Charles* de Luxembourg, qui avoit été élu contre toutes les regles pendant la vie de *Louis* de Baviere, par quelques membres de l'empire, ennemis de cet empereur. Il mourut à Francfort, six mois après son élection. Les comtes de Schwartzbourg, sont divisés en deux branches principales, qui se distinguent par les noms d'Arnstet, & de Rudelstet, ou Rudolstat.

SCHWERTZEMBERG : petit état du cercle de Franconie, que *Maximilien II.* érigea en comté, l'an 1566. & *Ferdinand III.* créa prince de l'empire en 1654. *Jean-Adolphe* de Schwartzemberg. Cette maison possede aussi la baronie de Seinsheim, qui est contigue au comté de Schwartzemberg, du côté du midi. *Mati. dict.*

SCOCKART : Famille noble des pays-bas Autrichiens. *Louis-Alexandre* Scockart, chevalier seigneur de Tirimont, de Pheste, de Harmignies, Haut-Voué héréditaire de Thulli, fut conseiller des conseils d'Etat & privé de S. M. C. trésorier-général des domaines, & finances aux pays-bas, & son ambassadeur plénipotentiaire à Riswick. Il obtint le 31 Mars 1690. que les terres & seigneuries de Dielbecke, Iterbecke & Bodeghem, fussent unies & érigées en comté sous le nom de Tirimont. *Louis-Alexandre* Scockart, étoit issu de *Jean* Scockart, ennobli avec la postérité le 15 Juillet 1487. par l'empereur Maximilien I. avec lequel il avoit été prisonnier à Bruges : ce *Jean* fut pere de *Zacharie*, & ayeul de Josse, dont le fils *Zacharie II.* eut *Charles* Scockart, conseiller à la cour souveraine de Hainault : celui-ci eut pour fils *Louis-Alexandre*, créé comte de Tirimont, décedé en 1708. laissant de *Jeanne-Marie* François, pour fils aîné, *Alexandre-Louis* Scockart, comte de Tirimont, baron de Gaesbeck, mort en 1718. Il avoit épousé *Jeanne-Marie* Volkaert de Weldene, dont il a eu pour fils aîné *Philippe-Charles-Thomas* Scockart, comte de Tirimont, baron de Gaesbeck & de Wanghe, pair de Namur. *Tabl. gén. Part. V. p. 2. 4.*

SCORAILLE : Maison qui tire son nom d'un ancien château situé dans la haute Auvergne, à cinq lieues d'Aurillac, lequel fut pris en 767. par le roi Pepin, pere de Charlemagne. M. du Bouchet, a dressé en 1681. la généalogie de cette maison. *Begon*, seigneur de Scoraille est le premier qui soit connu par des titres. Il fit son testament le 3 Décembre 1030. *Charles*, seigneur de Scoraille, qui vivoit en 1681. en descendoit au dix-neuvième degré. Il a eu de son épouse *Gabrielle* de Pesteil, *François-Antoine*, *Pierre*, & *Rose* de Scoraille.

Les seigneurs de Roussille sont une branche cadette de cette mai-

ſon. Ils ont pour auteur *Louis* de Scoraille, ſecond fils de *Marquis*, ſeigneur de Scoraille, & d'*Helene* de Salagnac. Il eut en partage les ſeigneuries de Rouſſille en Limoſin, & de Montpenſier en Auvergne. Il teſta le 14 Mai 1560. *Louis-Theodoſe* de Scoraille, marquis de Rouſſille, &c. né le 12 Août 1680. chevalier de l'ordre de S. Louis, lieutenant du roi dans la haute Auvergne, brigadier d'infanterie le 1. Février 1719. épouſa la même année *N....* de Ribeyre, fille de *Charles* de Ribeyre, premier préſident de la cour des Aides de Clermont-Ferrand, & de *Magdelene* de Berulle.

Les armes de Scoraille, ſont: *d'azur à trois bandes d'or.*

SCOT, en Bretagne: *d'or à 3 têtes de lion, arrachées de gueule 2 & 1. lampaſſées d'azur.*

SCOT DE LA MESANGERE, à Rouen: *d'or au cerf accroupi au naturel.*

SCUDERI: Maiſon noble & ancienne, originaire du royaume de Naples, établie depuis long-tems en Provence. *Magdelene* de Scuderi s'eſt rendue célébre dans le dernier ſiécle, tant par la beauté de ſon eſprit que par la pureté de ſes mœurs. Elle mourut à Paris le 2 Juin 1701. âgée de 35 ans, comblée des bienfaits de Louis XIV. & regrettée de tous les ſçavants: ſon frere *N...* de Scuderi, a joui auſſi d'une belle réputation dans la république des lettres.

SEBEVILLE: Seigneurie érigée en marquiſat en 1660. en faveur de *François* Cadot de Sebeville. *Voyez* CADOT.

SECHELLES: *Voyez* MOREAU DE SECHELLES.

SECONDIGNI: C'eſt une baronnie qui fut érigée en comté par lettres du mois de Juin 1566. enregiſtrées au mois de Juillet ſuivant en faveur d'*Artus* de Coſſé, ſeigneur de Gonnor, maréchal de France, ſurintendant des finances, chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Anjou, de Touraine, & d'Orléannois, mort le 15 Janvier 1582. Sa fille aînée *Renée* de Coſſé, comteſſe de Secondigni, étant morte en 1622. ſans enfants de *Charles* de Montmorenci, duc de Damville, le comté de Secondigni paſſa à ſon neveu, *Louis* de Gouffier, duc de Rouannois, fils de ſa ſœur *Jeanne* de Coſſé, dame de Gonnor.

SECQ: *Thomas* le Secq, écuyer, fils de *Thomas* le Secq, écuyer ſeigneur de Launai, & de *Marie* de Quenouille, obtint en 1683. que la ſeigneurie de Bavelinghen, unie à celles de Saint Martin de Ruſquehen, & d'Eſclemi, fût érigée en baronnie ſous la dénomination de Bavelinghen.

SEDAN: Fief de Mouzon, & arriere-fief de l'égliſe de Rheims, qui tomba entre les mains de ſeigneurs puiſſants, qui ſe rendirent ſouverains. Il paſſa de la maiſon de *Jauche* à *Jean* de Barbanſon, ſeigneur de Boſſu, qui le poſſedoit en 1381. *Guillaume* de Braguemont, frere de l'amiral étoit ſeigneur de Sedan en 1414. *Louis* ſon fils vendit Sedan en 1424. à *Erard* de la Marck, comte d'Aremberg, mari de ſa ſœur. Cet *Erard* fit commencer en 1446. la fortereſſe de Sedan. *Jean*, ſon fils, acquit en 1449. la ſeigneurie de Raucourt & l'unit à celle de Sedan. Ce fut lui qui en acheva la fortereſſe en 1454. *Robert I.* ſire ou prince de Sedan, & de Fleuranges, fut encore duc de Bouillon par ceſ-

ſion de ſon frere cadet, *Guillaume* de la Marck, qui a fait branche des comtes de la Marck. *Robert* fut tué en 1489. *Robert II.* prince de Sedan, & duc après ſon pere mourut en 1535. ou 1536. *Robert III.* d'abord appellé ſeigneur de Fleuranges, fait maréchal de France en 1526. inveſti la même année, au mois de Novembre, du duché de Château-Thierri, mais ſans rang, fut duc de Bouillon après ſon pere, & mourut dès l'an 1537. *Robert IV.* ſon fils unique, fut auſſi après ſa mort ſeigneur de Fleuranges, duc de Bouillon, ſeigneur du duché de Château-Thierri; & maréchal de France en 1547. & mourut en 1556. *Henri-Robert* ſon fils aîné qualifié prince de Sedan, duc de Bouillon, &c. mourut le 2 Décembre 1574. (a) *Guillaume-Robert* ſon fils duc après lui mourut, non marié, le 1. Janvier 1688. *Charlotte* ſa ſœur & unique héritiere à ſa mort; Ducheſſe après lui, & mariée en 1591. à *Henri* de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal de France, qui fut appellé duc de Bouillon par ce mariage, mourut ſans enfants le 15 Mai 1694. Elle inſtitua ſon mari ſon héritier. Cette donation contraire à la ſubſtitution établie par le duc ſon pere, eut ſon effet en vertu de l'accommodement fait par *Henri* de la Tour, avec le comte de Braine, & les autres contendants le 5 Août 1691. *Henri* de la Tour ſe remaria le 16 Avril 1595. à *Eliſabeth* de Naſſau, fille aînée de *Guillaume I.* prince d'Orange, & mourut le 25 Mars 1623. En 1652. Louis XIV. acquit Sedan, par un échange avantageux à la maiſon de Bouillon. *Voyez* BOUILLON, pour la ſuite des derniers ducs de Bouillon: Et la MARCK, pour la ſuite des comtes de la Marck.

SEGLIERE: *Timoleon-Gilbert* de Segliere, chancelier de monſieur le duc d'Orléans, épouſa en 1682. *Marie-Anne* de Belle-Fourriere, devenue en 1690. héritiere de ſa maiſon, par la mort de ſes deux freres. *Joachim-Adolphe* de Segliere, marquis de Soyecourt, comte de Tilloloi, du chef de ſa mere, s'eſt marié en 1720. à *Pauline-Chariſante* de Pas de Feuquieres, qui a hérité en 1730. du marquiſat de Feuquieres. Le marquis de Soyecourt, fait brigadier le 1. Février 1719. eſt mort le 25 Mars 1738. & ſa femme le 3 Juin 1742. Leurs enfants ſont,

1. *Louis-Armand*, marquis de Soyecourt, né le 29 Août 1722. colonel de Dauphin étranger en 1742. marié en ſecondes noces le 27 Mars 1748. avec ſa couſine *Eleonore-Auguſte* de Bethune, ſœur conſanguine de la feue maréchale de Belle-Iſle.

2. *Antoine-Adolfe*, dit le marquis de Feuquieres, né le 10 Mars 1723. major du régiment Dauphin étranger.

3. *Joachim-Charles*, dit le com-

(a) Charles-Robert, *ſon frere cadet, comte de Braine par partage, prit en* 1594. *le titre de duc de Bouillon, & mourut en Septembre* 1622. *Il eut pour fils* Henri-Robert II. *auſſi duc de Bouillon, mort le 7 Novembre* 1652. *qui fut pere d'une fille, nommée* Louiſe, *mariée le 23 Janvier* 1633. *à* Maximilien *Eſchalart, marquis de la Boulaie en Poitou, dont les deſcendants ont pris le nom & les armes de la Marck.*

te de Soyecourt, capitaine de dragons, marié le 22 Mars 1749. à *Marie-Silvie* de Berenger de Gua.

Les armes : *d'azur à 3 épis de seigle d'or 2 & 1.*

SEGONZAC : C'eſt une terre, & ſeigneurie, ſituée en Perigord, que *Magdelene* Vigier, porta en dot l'an 1572. à ſon mari *Raimond* Bardon, gentilhomme du Perigord. *Voyez* PERIGORD.

SEGUIER : Ancienne famille, originaire du pays de Querci. Elle a été diviſée en pluſieurs branches, établies à Cahors, & à Toulouſe. Celle de Cahors, a eu des ſénéchaux du pays de Querci, & des chanceliers d'Armagnac. Celle de Toulouſe a produit des juges-mages de cette ville, & des préſidents à mortier au parlement de Languedoc.

SEGUIER : Autre maiſon, originaire du Bourbonnois, féconde en grands magiſtrats, & en perſonnes illuſtres ; qui a donné un chancelier de France, cinq préſidents à mortier, treize conſeillers, deux avocats généraux, au parlement de Paris, ſept maîtres des requêtes, pluſieurs ambaſſadeurs, &c.

Les armes ſont : *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de 2 étoiles de même, & en pointe d'un mouton paſſant d'argent.*

SEGUINS DE PAZZI : *Paul-Dominique* des Seguins, fils de *Gabrielle* de Paniſſe de Pazzi, & d'*Eſprit-François* des Seguins, ſeigneur de Beaumette, hérita de ſon oncle maternel, *Claude* de Paniſſe Pazzi, marquis d'Aubignan, ſeigneur de Lauriol, Syndic de la Nobleſſe du comtat Venaiſſin, mort ſans enfants. *Paul-Dominique*, qui prit dès-lors les nom, & armes de Pazzi, eut, entr'autres enfants, de *Gabrielle* de Calviere, *Louis* de Seguins de Pazzi, marquis d'Aubignan, baron de Maligeai, qui de *Sibille*, de Fortia d'Urbans, a laiſſé,

*Paul* de Seguins de Pazzi, marquis d'Aubignan, enſeigne de Galere en 1733. vivant en 1749. & quatre filles religieuſes.

SEGUIRAN, de Provence : *d'azur à un cerf élancé d'or.*

SEIGNES : Les comtes de ce nom ſont une branche cadette de la maiſon de Chabannes. *Voyez* CHABANNES.

SEIGNELAI : C'étoit une ancienne baronnie de l'Auxerrois, qui fut long-tems poſſédée par la maiſon de Savoiſi, qui porta cette terre en mariage à *François* ſeigneur de la Riviere en Nivernois, & de Champlemy, vicomte de Tonnerre, & de Quinci. Leur fils aîné, baron de la Riviere, & de Seignelai, n'eut de ſa femme *Iſabeau* de Dinteville, que des filles, dont l'aînée épouſa ſon couſin germain, *Hubert* de la Riviere, & lui porta les baronnies de la Riviere & de Seignelai. Cette derniere fut depuis vendue par un de ſes deſcendants à *Jean-Baptiſte* Colbert, miniſtre & ſecrétaire d'Etat, contrôleur général des Finances, mort le 6 Septembre 1683. en faveur duquel la baronnie de Seignelai, fut érigée en marquiſat par lettres du mois d'Avril 1668. Elle appartient aujourd'hui au duc de Montmorenci, du chef de ſa mere *Marie-Sophie* Colbert. *Voyez* COLBERT, & MONTMORENCI.

SEILLONS : Terre, qui paſſa par alliance de la maiſon de Villeneuve, dans celles d'Agout, d'Ollieres, & de Vintimille, & qu'*Anne* de Vintimille, fille de *François*, baron d'Ollioules, por-

m à *Guillaume* de Raouſſet, conſeiller au parlement de Provence. *Voyez* RAOUSSET.

SEISSAC : C'eſt une baronnie dans le dioceſe de Carcaſſonne, qui entra en 1565. dans la maiſon de Clermont Lodeve, par l'alliance d'*Adonce* de Bernui-Carmain-de Foix, dame de Seiſſac, avec *Gui* de Caſtelnau, baron de Caſtelnau de Clermont, ſénéchal de Toulouſe, laquelle obtint l'érection de Seiſſac, en marquiſat par lettres du mois d'Avril 1604. enregiſtrées au parlement de Toulouſe, le 3 Septembre ſuivant pour elle & ſon fils *Alexandre* de Caſtelnau & de Clermont, mari de *Catherine* de Caumont Lauzun, pere de *Gabrielle-Aldonce*, & ayeul de *Louis* de Guilhem de Caſtelnau, marquis de Seiſſac, comte de Clermont Lodeve, mort à Paris, le 25 Avril 1715. laiſſant un fils unique décédé au mois de Juin 1715. & dont la mere *Jeanne-Thereſe-Pelagie* d'Albert de Luines, eſt devenue héritiere. Cette dame eſt née le 8 Octobre 1675. *Tab. gén. Part. IV. p.* 36. *Voyez* ABBERT DE LUINES : CLERMONT LODEVE, & CASTELNAU.

SELLE : *Nicolas* Selle, fut ennobli par *René*, duc de Lorraine. De lui eſt iſſu, *Florent-Marcelin* Selle, tréſorier-général de la marine, décedé en 1743. Son fils *Charles* Selle, conſeiller au parlement du 19 Juillet 1730. a épouſé en premieres noces *Catherine* Gaultier de Beſſigni, ſœur du Préſident *Adrien-Jules* de Beſſigni, de *Jeanne-Catherine* de Beſſigni, alliée en Septembre 1723. à *Barthelemi* de Berni, conſeiller au parlement, & de *Marie-Anne*, femme de *Denis-Louis* Paſquier, baron de Coulaines, auſſi conſeiller au parlement. *Charles* Selle, n'a qu'une fille de 16 ans de ce mariage, & pluſieurs de ſon ſecond avec *N...* Lamouroux, fille du tréſorier des Etats de Languedoc : ſes freres, & ſœurs ſont,

1. *N....* Selle, tréſorier général de la marine, qui a des enfants de ſa femme *N...* Eynard, ſœur de la marquiſe de l'Hôpital-Sainte-Meſme.

2. *N....* Selle, mariée le 5 Novembre 1724. à *Henri* comte d'Illiers, mort le 26 Novembre 1727. laiſſant pour fille unique *N...* d'Illiers, qui a épouſé en Août 1744. le préſident du Tillet, dont poſtérité. *Tabl. gen. Part. V. p.* 429.

SELLE (la) : C'eſt une ſeigneurie, qui fut érigée en comté par lettres du mois de Juillet 1695. enregiſtrées le 6 du même mois en faveur de *Michel* Gueſtre de Preval, ayeul maternel de la comteſſe de Forcalquier.

SELLES : Seigneurie en Berri, qui fut érigée en comté en faveur de *Philippe* de Bethune, baron de Selles, par lettres du mois de Janvier 1621. enregiſtrées le 19 Juillet 1636. *Voyez* BETHUNE.

SELVE : Cette famille eſt d'une nobleſſe très-ancienne, & a fourni pluſieurs hommes illuſtres en différents états, entr'autres, *Jean* de Selve, premier préſident au parlement de Paris, qui fut chargé en 1524. d'aller à Madrid, traiter de la rançon du roi François I. qui l'honoroit de ſa confiance ; pluſieurs ambaſſadeurs en Eſpagne, à Londres ; trois conſeillers d'Etat, deux évêques, *Georges*, & *Jean Paul* de Selve, qui ont rempli dignement les ſiéges épiſcopaux de Lavaur, & de Saint-Flour ; pluſieurs chevaliers de Malte, & officiers dans les

troupes du roi. *Jean* de Selve, chevalier seigneur de Cerni, chastelain de Villiers, seigneur de Tanqueux, de Boissi, & Cuti-Chau-de-Vaux, du fief du péage de la Ferté-Aleps, mourut en Octobre 1751. dans son château de Villiers, province de Hurepoix, âgé de 63 ans; il étoit fils aîné de *Jean-Baptiste* de Selve, seigneur des mêmes lieux, & de *Marie-Thereſe* Moret, son épouse, & chef des nom & armes de la maison de Selve: il avoit épousé en 1723. *Marie-Elisabeth* le Petit, dont il laisse une fille unique *Charlotte - Elisabeth* de Selve, mariée au mois d'Avril 1751. avec son cousin issu de germain, *Jean*, comte de Selve, chevalier, seigneur d'Audeville, en Beauce, capitaine de cavalerie au régiment d'Harcourt, chevalier de S. Louis, fils de *Pierre*, comte de Selve, mort maréchal de camp des armées du roi, gouverneur de S. Venant, & dame *Françoise-Eleonore-Arnaud* de Reti. Cette double alliance réunit les deux branches de cette maison, & y conserve la terre de Cerni, dont ils sont seigneurs depuis 1528.

Les armes sont: *d'azur à deux fasces ondées d'argent.*

*Voyez* Blanchard, éloge des premiers présidents, p. 61. Mémoires généalogiques: Mémoire d'Etat, par Rebiez: Bayle, Moreri, Mercure d'Octobre 1751.

SEMILLI: *de gueule à l'écusson d'argent, accompagné d'une orle de fermaillets d'or.*

SEMIN DE BRANSAC: *de gueule à 1 chevron d'or, surmonté d'un soleil de même, & accompagné de 3 cœurs d'argent posés 2 en chef, l'autre en pointe.*

SEMUR: *d'argent à 3 bandes de gueule.*

SENARET: Baronnie en Gevaudan, qui entra en 1582. avec celle de S. Vidal, dans la maison de Rochefort-d'Ailli, que son ancienneté, & ses alliances rendent une des plus considérables d'Auvergne. *Voyez* ROCHEFORT.

SENAS: C'est une baronnie située en Provence, diocese d'Avignon, qui fut acquise en 1438. de *Louis* d'Arcussia, par *Balthasar* de Jarente. *Voyez* JARENTE.

SENECEY: Le bourg de Senecey, qui est dans une fort belle situation sur la route de Lyon, à trois lieues par-delà Châlon-sur-Saône, a donné son nom à l'ancienne maison de Senecey, fondue en 1407. dans celle de Toulonjeon, par le mariage de *Marguerite* de Senecey, avec *Jean* seigneur de Toulonjeon, chevalier de la toison d'or, & maréchal de Bourgogne. Leur fille *Claude* de Toulonjeon, épousa le 5 Septembre 1440. *Jean* de Beaufremont, seigneur de Soie. Elle n'eut que le tiers de la baronnie de Senecey, par le testament de son pere. Mais elle fut adjugée en entier par arrêt du parlement de Bourgogne, du dernier Mars 1508. à *Pierrre* de Beaufremont son fils, chevalier, sire de Vauvillars, & de Soie, mort le 16 Mai 1505.

Il y a dans la cour du château de Senecey, une chapelle desservie par huit chapelains à la nomination du seigneur, dont quatre furent fondés en 1553. par *Nicolas* de Beaufremont, baron de Senecey, & quatre autres en 1673. par *Marie-Catherine* de la Rochefoucauld, veuve de *Henri* de Beaufremont. *Marie-Claire* de Beaufremont, devenue héritiere de sa branche, porta en 1637. le marquisat de Senecey, à *Gaston* de

Foix, comte de Fleix; le duc de Foix leur fils, n'ayant point d'enfant, légua le marquiſat de Senecey, & ſes dépendances à *Guillaume-Alexandre*, marquis de Vieuxpont ſon couſin, qui n'ayant point auſſi d'enfant, légua à *Pierre-Louis* comte d'Ailli ſon couſin, le marquiſat de Senecey. *Voyez* AILLI. Tom. I. & les *Tabl. géné. Part. V. p.* 126.

SENECHAL (le), en Bretagne: *de ſable à 5 fuſées d'argent en bandes accoſtées de 6 beſans d'argent, 3 de chaque côté.*

SENECHAL de Kercado, ou Carcado. *Voyez* CARCADO.

SENNETERRE: *Voyez* SAINT NECTAIRE.

SENERET, en Gevaudan: *d'azur à un belier puiſſant d'argent accolé, & clariné d'or.*

SENEVOI: *de gueule à la bande d'or, au chef couſu d'azur.*

SENICOURT, en Picardie: *d'argent à la faſce de gueule.*

SENOZAN: Terres qui compoſoient le comté de Briord, dans le Maconnois, & qui furent acquiſes par *David* Olivier, qui obtint au mois de Novembre 1710. de nouvelles lettres d'érection en ſa faveur, ſous le nom de comté de Senozan. *Voyez* OLIVIER.

SENLIS: Ancienne maiſon de l'iſle de France qui tiroit ſon origine des anciens comtes de Senlis, & dont une branche prit depuis le nom de Bouteillier, conjointement avec celui de Senlis, parce que pluſieurs ſeigneurs de cette maiſon avoient poſſedé la charge de Bouteillier de France. *Voyez* BOUTEILLIER.

SENS: La ville de Sens eut autrefois ſes comtes particuliers. *Magnerius*, qui paſſe pour le premier comte de Sens, mourut le 1. Août 836. *Fromond III.* du nom, fut chaſſé avec ſon frere; mais le roi Robert rétablit *Renaud II.* à condition qu'après ſa mort la ville de Sens reviendroit au Domaine royal, comme il arriva en 1055.

SEPTEMME: C'eſt une ſeigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Juin 1686. enregiſtrées au parlement de Dauphiné, le 3 Septembre ſuivant en faveur de *Camille* d'Hoſtan de la Tivaliere, comte, puis duc de Tallard. Ce marquiſat fut enſuite acheté par *Claude* Pecoil, prevôt des Marchands de Lyon. *Voyez* PECOIL.

SEPTIMANIE: La Septimanie, nommée auſſi Gothie, depuis le ſixieme ſiécle, fut détachée l'an 817. du royaume d'Aquitaine, & érigée en duché, ou gouvernement général, qui comprenoit la Septimanie propre, en deçà des Pyrénées, & la Marche d'Eſpagne, au-delà des montagnes. Les ducs de Septimanie, étoient comtes particuliers de Barcelonne. Ils ſont ſouvent déſignés ſous ce ſeul titre. *Bera*, comte de Barcelonne en 801. fut le premier duc de Septimanie. Il fonda l'abbaye d'Alet, en 813. & fut proſcrit en 820. Les ducs de Septimanie furent dans la ſuite nommés marquis de Gothie, l'an 865. le marquiſat de Gothie, fut ſéparé du gouvernement des Marches d'Eſpagne, & ce titre demeura attaché à la Septimanie propre, en deçà des Alpes, dont Narbonne, fut la capitale, comme Barcelonne, le fut de la Marche d'Eſpagne.

SERAN-MONTGAILLARD: Seigneurie en Gaſcogne, poſſedée de mâle en mâle & ſans interruption, depuis le milieu du treizieme ſiécle, par une branche de la maiſon de Percin, qui tire ſon

origine d'*Arnaud* de Percin, puiſſamment établi dès l'an 1272. dans le Feſenſac, pays de Gaſcogne. *Voyez* PERCIN

SERCEI-D'ARCONCEI : *d'argent à la croix de gueule, chargée de 5 roſes d'argent.*

SERCI, en Mâconnois : *d'argent à 3 faſces ondées d'azur.*

SERCLAES : Famille Patricienne & noble de Bruxelles. *Jean* t'Serclaes eſt le premier, qui en 1419. tint du duc de Brabant, à titre de bénéfice, la ſeigneurie de Tilly, qui juſques-là avoit été indépendante. Il avoit épouſé *Agathe* de Hennin-Lietard, dont naquit *Jean*, ſeigneur de Tilly & de Montigni, marié à *Marie* de Daure. Leur fils, *Jacques*, épouſa *Marie* de Baſſimelle, dame de Ballaſt, & ſénéchale du comté de Namur, mere de *Martin*, ſeigneur de Tilly, ſénéchal du comté de Namur, qui eut de ſa femme *Dorothée* de Schierſtedt, *Jacques* t'Serclaes, créé comte de Tilly en 1620 & du S. Empire en 1623. Celui-ci, qui mourut en 1624. avoit épouſé *Maximiliene* d'Oſtfrize, dont il laiſſa deux fils, *Jean* Werner, & Werner. L'aîné, comte de Tilly, fut marié à *Françoiſe* de Montmorenci-Robec, dont naquit, entr'autres enfants, *Albert*, comte de Tilly, créé prince de t'Serclaes, mort à Barcelone le 5 Avril 1715. étant grand d'Eſpagne, & viceroi de Navarre, & ayant ſurvécu aux enfants qu'il avoit eus de *Marie-Magdelene* de Longueval de Bucquois.

La branche de Werner t'Serclaes qui avoit épouſé *Françoiſe-Barbe* de Lichtenſtein, & qui avoit pour fils, *Erneſt-Aimeric*, s'éteignit dans ſon petit-fils, *Ferdinand-Laurent*, comte de Tilly, & de Breiteneck, décédé le 9 Janvier 1724. ſans alliance *Tabl. Gén. Part. V. p* 174.

SERENT DE KERFILY, en Baſſe-Bretagne. Dans la derniere réformation de la Nobleſſe de Bretagne en 1670. cette famille a été déclarée iſſue d'ancienne chevalerie, ayant juſtifié de ſon état par filiation ſuivie depuis l'an 1360. La baronne de Montmorenci avoit épouſé en premieres noces *Louis* de Serent, ſeigneur de Kerfily, en Baſſe-Bretagne, conſeiller au parlement de Rennes. Les armes : *d'or à 3 quinte-feuilles de ſable 2 & 1.*

SERGINES : Petite ville & baronnie ancienne ſituée ſur les confins de la Champagne, du côté de la Brie, au diocèſe de Sens : elle eſt renommée par ſes foires & marchés des plus conſidérables de la contrée. La terre de Sergines qui reléve de l'archevêché de Sens, étoit immémorialement poſſédée par des ſeigneurs, à qui elle avoit donné ſon nom : l'on voit qu'elle appartenoit en 1299. à *Gilles* de Sergines, ainſi qu'il eſt rapporté dans des lettres patentes de cette même année, par leſquelles le roi Philippe le Bel, & Jeanne, reine de France, accordent audit *Gilles* de Sergines, échanſon de la reine, & à ſes freres, tous les hommes & femmes de condition ſervile que leurs Majeſtés avoient audit lieu de Sergines. *Jean* de Sergines rendit foi & hommage de ſa terre & ſeigneurie de Sergines, à l'archevêque de Sens, & de quelques-uns des arrieres-fiefs mouvants de ſadite ſeigneurie, en date de la veille de Notre-Dame de Mars 1339.

*Jeanne*, dame & baronne de Sergines, ſa petite-fille, épouſa *Jean* de Herneri, écuyer, qui en

1441. & 1449. en rendit foi & hommage à *Louis* de Melun, archevêque de Sens, comme fit en 1468. ſon petit-fils, *Gilles* de Herneri, par *Charles* de Brichantel ſon tuteur. *Louis* de Herneri, baron de Sergines, ſucceſſeur de *Gilles*, obtint main-levée de *Triſtan* de Salazar, archevêque de Sens le 20 Août 1518. à l'occaſion de la ſaiſie de ladite terre pour devoirs non faits. *Jeanne* de Herneri, baronne de Sergines, petite fille de *Louis*, épouſa Juvenal de Villiers; duquel elle étoit veuve, lorſqu'en 1587. *Catherine* de Villiers leur fille, dame & baronne de Sergines, épouſa *Anne* du Parc, écuyer, ſeigneur de Montigni la Coudre, après le décès duquel elle ſe maria à *Michaut* de la Forge, écuyer, ſeigneur de Campaigne, avant 1598. Elle vendit à *Antoine* Olivier, ſeigneur de Chitré, la Mine, & Surpallis, en Nivernois, en date du 11 Juin de cette année, la baronnie de Sergines, qui étoit fort démembrée par les aliénations de ſes ancêtres.

*Etiennette* Olivier, dame de Chitri, en Nivernois, & baronne de Sergines, fille d'*Antoine*, ayant épouſé par contrat du 25 Février 1611. *François* de Blanchefort, chevalier, ſire, baron d'Aſnois, de Saligni, &c. ce ſeigneur de Blanchefort, vendit avec elle la baronnie de Sergines, & tout ce qui leur appartenoit en ladite terre, par contrat du 22 Décembre 1640. à *Claude* Bouthiller II. du nom, ſeigneur de Pont-ſur-Seine & de Chavigni, ſur-intendant des finances, qui de ſa femme *Marie* de Bragelonde, eut *Léon* Bouthiller, comte de Chauvigni, baron de Sergines, miniſtre & ſécretaire d'Etat, &c. mort à Paris le 11 Octobre 1652. laiſſant d'*Anne* Phelippeaux ſon épouſe, entr'autres enfants, *Renée* Bouthiller de Chavigni, baronne de Sergines, épouſe de *Jean* Beuzelin, ſeigneur de Roſmelet préſident à mortier au parlement de Rouen, morte le 20 Mars 1711. laiſſant pour fille unique, *Anne-Marie* Beuzelin, baronne de Sergines, mariée le 19 Juin 1698. à *Henri-Jacques* de Caumont, duc de la Force, pair de France, mort ſans laiſſer de poſtérité le 20 Juillet 1726. *Tabl. Gén. Part. VII. p.* 320.

SERICOURT D'ESCLAINVILLIERS, en Picardie : *d'argent à la croix de gueule, chargée de* 5 *coquilles d'or.*

SERILLAC, *alias* SEDILLAC : C'eſt une ſeigneurie au comté de Gaure en Gaſcogne, qui fut portée en mariage l'an 1540. à *Olivier* de Faudoas, ſeigneur de la Mothe & de S. Eſteſſe, par *Marguerite* de Sedillac. *Voyez* FAUDOAS, *Tom. II.* & le Supplément *Tom. IV.*

SERIZAI : *d'argent à* 10 *tourteaux de gueule* 4, 3, 2 & 1.

SERMEROLLES : Les ſeigneurs de ce nom ſont une branche de la maiſon de Briçonnet. Ils ont commencé à *François* Briçonnet, ſecond fils de *Pierre* Briçonnet, ſeigneur de Cormes, & de *Marie* Heſſelin, & ont fini après trois degrés à *François*, ſeigneur de Sermerolles, mort ſans poſtérité. *Voyez* BRIÇONNET.

SEROCOURT, en Champagne : *d'argent à la bande de ſable, accompagnée de* 7 *loſanges de même,* 4 *en chef &* 3 *en pointe*

SERPENTS (des) : *d'or au lion d'azur, lampaſſé de gueule.*

SERQUEUX : C'eſt une terre & ſeigneurie qui fut érigée avec

celle de la Superle en baronnie, par lettres du mois de Juin 1653. enregiſtrées le 7 Septembre 1654. en faveur d'*Hilaire*, marquis de Laval Lezai.

SERRE : Famille noble du Languedoc. La terre & ſeigneurie de Gras, en Vivarais, fut donnée à *Joſeph-Sebaſtien* de Serre, par ſon oncle maternel *N*..... de Saunier, ſeigneur de la Baume, baron de Viole, dont la ſœur, *Eliſabeth* de Saunier, avoit épouſé en 1694. *Eimard* de Serre, co-ſeigneur de S. Marcel, S. Montant & Couſignac, commandant pour le roi dans l'Uzége, fils de *Jean* de Serre, co-ſeigneur de S. Marcel, &c. & de *Louiſe* de Durand. *Joſeph-Sebaſtien* de Serre, ſeigneur de Gras, né le 11 Juillet 1702. grand bailli du Haut-Vivarais & Valentinois, chevalier de S. Louis, commandant pour le roi dans le Bas-Vivarais, épouſa le 3 Janvier 1733. *Catherine-Louiſe* de Lapie de Sevigni, dont,

1. *Joſeph-Camille* de Serre, marquis de Gras, né le 21 Mai 1739. en faveur duquel, & en conſidération des ſervices de ſon pere, de ſon ayeul & de ſon oncle *Fortunat* de Serre de Rochecolombe, mort brigadier des armées du roi, & lieutenant de roi, commandant à Metz, la terre de Gras fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Novembre 1750. enregiſtrées en la chambre des comptes de Montpellier le 15 Décembre ſuivant, & au parlement de Toulouſe le 25 Février 1751.

2. *Marie-Roſalie* de Serre, née le 27 Janvier 1748.

Le marquis de Gras a pour tantes,

1. *Louiſe-Marie-Auguſtine* de Serre, née le 22 Décembre 1695. mariée le 4 Juin 1714. à *N*.. de Meyras, chevalier ſeigneur de la Roquette & S. Marcel.

2. *Marie* de Serre, née le 11 Mars 1697. mariée le 2 Décembre 1724. à *François-Ignace* de Chabettan d'Alauzon, chevalier, ſeigneur de Ribeyres.

3. *Marie-Eliſabeth* de Serre, née le 4 Mars 1698. religieuſe Urſuline.

4. *Anne-Catherine* de Serre, née le 3 Avril 1704. mariée le 19 Septembre 1726. à *François* Cerice, comte de Vogué & de Montlord, baron d'Aubenas, chevalier de S. Louis.

5. *Jeanne-Françoiſe* de Serre, née le 2 Janvier 1700. religieuſe Urſuline.

6. *Thereſe-Colombe* de Serre, née le 6 Décembre 1708. religieuſe à l'abbaye de Soyon.

7. *Marguerite-Henriette* de Serre, née le 16 Mai 1710. religieuſe Urſuline.

*Tabl. Gén. Part. V. p.* 124.

Les armes : *d'argent au chevron d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, & accompagné de 3 treſles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

SERRE : Les ſeigneurs de ce nom ſont une branche de la maiſon de Lenoncourt, dont les biens ont paſſé dans celle de Sublet-Heudicourt, par le mariage de *Marie-Anne Françoiſe*, dame de Lenoncourt, avec *Denis* Sublet, dit le comte d'Heudicourt. *Voyez* LENONCOURT & HEUDICOURT.

SERRIERES : C'eſt une ſeigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en comté, avec union de celles de la Sabloniere, de Carifieu, & de Toſſieu, en faveur d'*Abel* de la Poipe, baron de Corſant, par lettres du mois de Juin

1646. enregiſtrées en la chambre des comptes de Grenoble le 11 Août ſuivant.

SERRIGNY : c'eſt une ſeigneurie au bailliage d'Avalon, qui fut érigée en comté par lettres du mois d'Octobre 1700. enregiſtrées en la chambre des comptes de Dijon le 24 Mars 1704. en faveur de *Pierre* Brunet. *Voyez* BRUNET.

SERVAIN (le), SAINT PAER ou SAINT PAIR, dans le Cotentin: *de gueule à la bande de vair*, que quelques puînés ont accompagnée, *de 6. coquilles d'or, miſes en orle*, & quelquefois *de 2 lionceaux d'or.*

SERVIEN: Famille originaire du Dauphiné, illuſtre par ſon ancienneté & par ſes alliances. Elle a formé trois branches. L'une eſt encore établie dans le Dauphiné. Entre les deux autres, qui ont fixé leur ſéjour à Paris, la ſeconde a donné à l'Etat le célébre *Abel* Servien, un des grands hommes que la France ait employés dans le miniſtere. Il mourut en ſon château de Meudon le 17 Février 1659. âgé de 65 ans. Il laiſſa *d'Auguſtine* le Roux, ſon épouſe, 1. *Louis-François.* 2. *Auguſtin*, abbé de ſaint Jouin-lez-Marnes, & prieur de ſainte Catherine du Val des Ecoliers, à Paris, mort le 6 Octobre 1616. 3. *Marie-Antoinette* Servien, épouſe de *Maximilien-Pierre-François* de Bethune, duc de Sulli, morte le 16 Janvier 1702.

*Louis-François* Servien, marquis de Sablé, & de Bois-Dauphin, baron de Château-neuf, grand ſénéchal d'Anjou, mourut ſans alliance le 29 Juin 1710. âgé de 66 ans. Il laiſſa une fille naturelle, *Marthe-Antoinette* Servien, mariée en 1703. à *François* Bellinzani, ſeigneur de Sompuis.

La maiſon de Servien porte: *d'azur à trois bandes d'or, au chef couſu d'azur, chargé d'un lion iſſant d'or.*

SERVIERE: *Grollier* de Serviere, maiſon très-ancienne, & qu'on croit originaire de Verone en Italie. *Etienne*, *Antoine*, & *Euſtache* Grollier, vivoient ſur la fin du quinzieme ſiécle. *Euſtache* prit le parti de l'Egliſe, & fut archidiacre de ſaint Maurice de Vienne en Dauphiné. *Etienne* fit la branche des vicomtes d'Aguiſi; & *Antoine* fut le chef de ceux des ſeigneurs de Bel-Air, du Soleil, de Serviere & du Caſaut. *Nicolas* Grollier, dit de Serviere, mort à Lyon au mois d'Octobre 1689. âgé de 93 ans, étoit de cette derniere branche. Il a été un des meilleurs ingénieurs du ſiécle paſſé, & eſt l'auteur du cabinet de méchanique qui porte ſon nom à Lyon. *Voyez* GROLLIER.

SERVON: C'eſt une ſeigneurie en Brie, qui fut portée en dot, par *Marie*, fille de *Jacques* Lyonne, ſeigneur de Servon, à *Charles* Amelot, ſeigneur de Gournai. *Voyez* AMELOT.

SESMAISONS, en Bretagne: Le marquis de Seſmaiſons, officier des gardes du corps, a épouſé en 1743. *Marie-Louiſe-Gabrielle*, née le 15 Juin 1722. fille aînée de *François* de la Fontaine, comte de la Boiſſiere, lieutenant du roi à Dieppe, & de *Marie-Anne-Henriette* de Boulainviliers.

Les armes: *de gueule, à trois maiſons d'or 2 & 1.*

SESNE DE MENILLES: *écartelé d'argent & de gueule.*

SÉVE ou SCEVE: Cette maiſon qui rapporte ſon origine à celle de Ceva en Italie, s'eſt, dit

l'auteur *des Tablettes généalogiques, part. V. pag.* 253. ſubdiviſée en pluſieurs branches établies à Paris & à Lyon. Les principales étoient celle de Séve de Stainville, dont il y a eu un premier préſident de la cour des aides de Paris, *Chriſtophe* de Séve, reçu en 1597. celle de Séve de Rochechouart, qui a donné un évêque d'Arras, un premier préſident & intendant de Metz, des conſeillers d'Etat, des prevôts des marchands de Paris, des capitaines aux gardes & autres, perſonnages illuſtres dans l'égliſe, l'épée & la robe: ces deux branches ſe ſont éteintes depuis peu, de même que celle de Laval, dont il y a eu quatre premiers préſidents du parlement de Dombes; celle de Séve Aubeville & autres.

Il ne reſte plus aujourd'hui en France, que celle de Flécheres, qui ſubſiſte en la perſonne d'*Etienne Horace-Gabriel* de Séve, comte de Séve, baron de Flécheres, conſeiller au parlement de Paris, arriere neveu de *Pierre* de Séve(*a*). Il a retiré le comté de Séve de madame de Rochebonne, ſa couſine; & a obtenu du feu prince de Dombes en 1751. de noevelles lettres d'érection, confirmatives de la premiere, enregiſtrées la même année en ſa faveur, & pour ſes deſcendants mâles. Il a épouſé en 1736. *Marie* de Marſy, dont *Pierre-Marie* de Séve, né en 1738. Le comte de Séve a pour ſœurs 1. *Marguerite* de Séve, mariée en 1722. à *Barthelemi-Jean-Claude* Pupil. C'eſt en conſidération de ce mariage, que *Pierre* de Séve s'eſt démis en faveur de ſon gendre, de la charge de lieutenant général en la ſénéchauſſée & préſidial de Lyon, qui étoit dans la famille depuis plus de 100 ans; 2 *Antoinette* Séve, veuve de *Nicolas* de Saulx-Tavannes, ſeigneur de Mayet; 3. *Marie* de Séve, épouſe de *Michel* de Seillans, comte de Seillans; 4. *Gabriele* de Séve, morte le 23 Août 1749. Elle avoit épouſé *Marc-Joſeph* Pourray de Quinſonas, premier préſident du parlement de Beſançon.

Les armes: *faſcé d'or & de ſable de ſix piéces, à la bordure componée de ſable & d'or.*

SEVERAC: Ancienne maiſon de Rouergue, éteinte, qui a donné un maréchal de France dans la perſonne d'*Amauri*, ſeigneur de Severac, de Belcaire, &c. ſénéchal de Quercy. Dèsqu'il fut en état de rendre ſervice au roi, il alla en Flandres, ſous le comte d'Armagnac; il paſſa enſuite en Arragon, demeura priſonnier en une rencontre. Il fut l'un de ceux qui aiderent à remettre en l'obéiſſance du roi le comté de Pardiac, après y avoir ſoumis environ 160 lieux ou forteresſes, & il alla devant Bordeaux, avec les troupes qu'il commandoit, attendre les Anglois. Le comte d'Armagnac, qui l'avoit fait ſon ma-

(a) Pierre *de Séve, chevalier, ſeigneur de Laval, premier préſident du parlement de Dombes, ne laiſſa qu'une fille, mariée au comte de Rochebonne, & morte ſans enfants. C'eſt en faveur de* Pierre *de Séve. que la terre & ſeigneurie de Villon, ſituée dans la principauté de Dombes, fut érigée en comté, ſous la dénomination de comté de Séve, par lettres de* Louis-Auguſte *de Bourbon, duc du Maine, prince ſouverain de Dombes, du 29 Juin 1703. enregiſtrées, la même année, au parlement de Dombes.*

réchal, l'envoya en Lombardie conduire un certain nombre de gendarmes, avec leſquels il défit le comte de Valentinois, qui s'oppoſoit à ſon paſſage, & le fit priſonnier de guerre. Au retour, le duc de Berry le fit ſénéchal de Rouergue & de Quercy en 1410. & il y fut maintenu en 1415. après la perte de la bataille d'Azincourt. Le connétable d'Armagnac le manda, & lui donna l'avant-garde des troupes qu'il mena en Normandie, avec leſquelles il défit celles des Anglois. Pendant que le duc de Bourgogne mit le ſiége devant Paris, il alla ſe poſter dans un endroit, où il défit pluſieurs de ſes gens; mais après que cette ville eut donné entrée aux Bourguignons, & que le connétable eut été pris, il ſe retira en Guyenne, auprès de la comteſſe d'Armagnac : mais le roi voulant ſe ſervir de ſa perſonne, le rappella auprès de lui, & connoiſſant ſon mérite & ſon expérience, tout abſent qu'il étoit, il le pourvut de la charge de maréchal de France. Quelque tems après, il perdit la bataille de Crevant. Le roi lui donna la ville & châtellenie de Serſenon, ſénéchauſſée de Carcaſſonne, & le fit ſon lieutenant général en Mâconnois, Lyonnois, & Charollois en 1426. mais le voyant ſans enfants, il donna par ſon teſtament, fait à Poitiers en 1421. la baronnie de Severac & ſes autres terres, au comte d'Armagnac, & au vicomte de Lomagne ſon fils, s'en réſervant l'uſufruit : & depuis, par acte du 7 Mai 1426. il leur remit entierement ſes terres, en haine de quoi le comte de Pardiac, qui les prétendoit, le fit étrangler en 1427. Il portoit pour armes : *d'argent à quatre pals de gueule.*

*Gui I.* du nom, ſeigneur de Severac, le premier de cette maiſon que l'on connoiſſe, vivoit en 1266. Cette maiſon a fourni ſept degrés, & a fini à *Gui VII.* du nom, baron de Severac, marié le 5 Mars 1389. à *Eliſe* de Landore, fille & héritiere d'*Arnault*, ſeigneur de Landore, vicomte de Cadars.

SEVERIN D'ARRAGON. *Voyez* SAINT SEVERIN D'ARRAGON.

SEVERT, en Mâconnois : *coupé au 1. d'argent à trois bandes de gueule ; au 2. d'azur à trois roſes d'argent*, 2, & 1.

SEVERT, à Paris : *d'argent à quatre cœurs d'azur appointés, au chef d'azur, chargé de trois bandes d'or.*

SEVESTRE DE POESTIVIEN *de vair.*

SEVIGNÉ : *Gilles* de Sevigné, ſeigneur de ſaint Didier, conſeiller au parlement de Rennes, deuxiéme fils de *Bertrand* de Sevigné, ſeigneur d'Olivet, & de *Marguerite* de Champaigne, & frere de *Joachim*, dont ſont ſortis les marquis de Sevigné, épouſa *Charlotte*, fille & héritiere de *Roland*, ſeigneur de Montmoron, qui lui porta en dot la ſeigneurie de Montmoron, en Bretagne. *Gilles* de Sevigné fut pere de *Renaud*, ſeigneur de Montmoron, mort doyen de la grand'-chambre du parlement de Rennes. Il avoit épouſé, 1. *Bonaventure-Bernarde* de Turmeliere : 2. le 7 Novembre 1627. *Gabrielle* du Bellay. Il eut du premier lit, *Charles* de Sevigné, ſeigneur de la Boiſſiere, en faveur duquel la ſeigneurie de Montmoron fut érigée en comté par lettres du mois de Janvier 1657. enregiſtrées au parlement de Rennes le 15

Juin ſuivant. Il laiſſa de ſon mariage avec *Marie* Dreux, *Marie* de Sevigné, alliée à *Emmanuel* de Hallai.

*Jacques-Chriſtophe* de Sevigné, deuxieme fils de *Renaud*, épouſa le 10 Août 1680. *Marie-Anne* de Meſcant de Meſcarade, dont naquit *Marie-Charlotte*, mariée le 28 Août 1706. à *Touſſaint* le Bilan de Pennelé. *Tabl. généal. part. V. pag.* 193.

Les armes : *écartelé de ſable & d'argent.*

SEYCHELLES : *Voyez* MOREAU DE SECHELLES.

SEYMOUR : Maiſon conſidérable en Angleterre, dont ſont iſſus les ducs de Sommerſet, les marquis & comtes de Hertsford, & les barons de Beauchamp. *Edouard* Seymour, vicomte de Beauchamp en 1536. comte de Hertsford en 1537. protecteur du royaume d'Angleterre, ſous le roi Edouard VI. baron d'Angleterre, duc de Sommerſet en 1547. chevalier de la Jarretiere, &c. eut la tête tranchée le 24 Janvier 1552. *Anne*, *Marguerite*, & *Jeanne* Seymour, ont été trois ſœurs illuſtres par leurs ſciences en Angleterre dans le ſeizieme ſiécle. *Voyez* Imhoff, *hiſtoire généalogique des pairs d'Angleterre*, & Moreri.

SEYSSEL : Famille originaire de Savoie, qui a donné un évêque de Marſeille, enſuite archevêque de Turin, dans *Claude* de Seyſſel, prélat d'un grand mérite & d'une profonde érudition, mort le 31 Mai 1520. & pluſieurs chevaliers de l'ordre de l'Annonciade ; ſçavoir en 1438. *Jean* de Seyſſel, ſeigneur de Barjat, de la Rochette, &c. maréchal de Savoie, & lieutenant général de Breſſe. En 1465. *Claude* de Seyſſel, ſeigneur d'Aix, auſſi maréchal de Savoie. En 1618. *Bertrand* de Seyſſel, baron de Serra & du Chaſtelard, colonel d'infanterie, cornette blanche de la Nobleſſe de Savoie, & capitaine de cinquante hommes d'armes. Une branche de Seyſſel a pris le nom de la Chambre.

Les armes : *gironné d'or & d'azur de* 8 *piéces.*

SEYTRES-CAUMONT : Ancienne maiſon originaire du Dauphiné, établie dans le comtat Venaiſſin, depuis l'an 1441. où elle poſſede la terre de Caumont. Elle eſt connue depuis l'an 1200. & elle a donné des chevaliers de Malte, depuis l'an 1398. juſqu'à préſent. La filiation commence à *Guillaume* de Seytres, ſeigneur de Puy-S. Martin en Dauphiné. Il vivoit en 1180. *Jean* de Seytres, iſſu de lui au ſeptieme degré, épouſa en 1441. *Delphine* Spiſame, dame de Caumont. Leurs deſcendants ont joint au nom de Seytres celui de Caumont. Cette maiſon ſubſiſte dans les enfants de *Joſeph* de Seytres, marquis de Caumont, né le 30 Juin 1688. marié en 1722. à *Eliſabeth* de Doni, mort à Avignon le 20 Septembre 1745. âgé de 57 ans. Ses enfants ſont,

1. *Louiſe-Marie-Catherine-Gabrielle-Eliſabeth* de Seytres, née le 15 Septembre 1723.

2. *Angelique-Gabrielle-Sophie* de Seytres, née en Novembre 1725. morte le 17 Août 1729.

3. *Joſeph-François-Xavier* de Seytres, né le 4 Décembre 1726.

4 *Aldonce-Angelique-Polixene* de Seytres, née le 25 Mai 1728. morte le 31 Décembre 1728.

5. *Jeanne-Baptiſte-Thereſe-Flavie* de Seytres, née le 5 Octobre 1729.

6. *Louis-Auguſtin-Caſimir* de Seytres,

Seytres, né le 18 Octobre 1731. comte de Lyon.

7. *Olivier-Eugene-François de Paule* de Seytres, chevalier de Malte de minorité.

*Joſeph-François-Xavier* de Seytres, marquis de Caumont, un des deſcendants de cette maiſon, épouſa le 11 Septembre 1752. au château de Bien-Aſſis, près de Clermont en Auvergne, *Marie-Anne-Genevieve* de Montboiſier-Beaufort-Canillac, fille de *Philippe-Claude* de Montboiſier Beaufort-Canillac, lieutenant de la ſeconde compagnie de la garde de ſa majeſté, & de feue *Marie-Anne-Genevieve* de Maillé-Brezé.....

Les armes : *d'or au lion de gueule, & une bande de ſable brochant ſur le tout, chargée de trois coquilles d'argent. Voyez* le Mercure de Novembre 1745. celui de Janvier 1753. & le ſupplément de Moreri.

SFONDRATI : Famille originaire du Crémonois en Italie, qui a donné un pape & trois cardinaux à l'égliſe Romaine.

*François* Sfondrati, né à Crémone en 1494. après la mort de ſa femme, entra dans l'état eccléſiaſtique. Le pape Paul III. le créa cardinal en 1544. & il mourut évêque de Crémone le 31 Juillet 1550. âgé de 56 ans. Son fils *Paul* embraſſa auſſi l'état eccléſiaſtique, fut évêque de Crémone en 1560. cardinal en 1583. par le pape Grégoire XIII. & élu pape après la mort d'Urbain VII. le 5 Décem. 1590. il prit le titre de Grégoire XIV. & mourut le 5 Oct. 1591. *Paul-Emile* Sfondrati, neveu du pape Grégoire XIV. né en 1561. cardinal en 1590. évêque de Crémone en 1607. mourut auſſi ſaintement qu'il avoit vécu le 14 Février 1618. *Celeſtin* Sfondrati, neveu du précédent, cardinal en 1695. par le pape Innocent XII. mourut le 4 Sep. 1696. âgé de 53 ans. Il eſt auteur de divers ouvrages. *Voyez* Imhoff, en ſes vingt familles d'Italie.

SFORCE : Maiſon illuſtre en Italie, qui a été en poſſeſſion du duché de Milan, & qui n'a pas eu des commencements bien brillants. *Jacques* Sforce, connu ſous le nom de *Jacomuzio*, paſſa par tous les degrés de la diſcipline militaire, & devint le plus fameux guerrier d'Italie. Il ſe noya au paſſage de la riviere Aterno, aujourd'hui Peſcara, en Janvier 1424. âgé de 54 ans. *François* Sforce, ſon fils naturel, ſoutint la réputation que ſon pere s'étoit acquiſe, & fut duc de Milan en 1450. malgré les droits légitimes de *Charles*, duc d'Orléans, fils de *Valentine* de Milan, laquelle étoit fille du duc *Jean* Galeas. *François* Sforce III. ſixieme & dernier duc de Milan de cette maiſon, mourut ſans enfants le 24 Octobre 1535.

Les marquis de Caravaggio, éteints en 1697. étoient des bâtards des ducs de Milan, ſortis de *Jean-Paul* Sforce, fils naturel de *Louis-Marie* Sforce, duc de Milan.

Les ſeigneurs de Peſaro, éteints en 1512. étoient iſſus par bâtardiſe d'*Alexandre* Sforce, troiſieme fils de *Mutio-Attendulo*, & de *Lucile* Terzana ſa maîtreſſe.

Les comtes de Santa-Fior, iſſus du légitime mariage de *Mutio-Attendulo*, avec *Antoinette* Salimbeni, ſa premiere femme, ont eu pour auteur, *Boſio* Sforce, ſon fils unique, né en 1411. dont la poſtérité ſubſiſte dans *Cajetan* Sforce, duc de Ceſarini, fils de

*Frédéric* Sforce, comte de Santa-Fior, duc de Ceſarini, par ſon mariage en 1673. avec *Lucie* Ceſarini; mort en 1712. âgé de 64 ans. *Voyez* Imhoff, *généal. Ital. & Hiſp. &c.*

SICILE: C'eſt la plus grande iſle de la mer Méditerranée, avec titre de royaume. Elle fut longtems le théatre de la guerre entre les Carthaginois & les Romains, & la premiere conquête des derniers hors de l'Italie. Dans la décadence de l'empire Romain, elle fut pillée & uſurpée par les Wandales en 439. & 440. Beliſaire la prit en 535. Les Sarraſins s'y établirent & s'y maintinrent depuis environ l'an 827. juſqu'en l'an 1070. que les Normands les en chaſſerent. *Roger* un de leurs chefs, y établit un royaume. *Conſtance* ſa petite fille le porta à l'empereur *Henri VI.* ſon époux, pere de *Frédéric II.* qui le fut de *Conrad*. *Mainfroi*, bâtard de *Frédéric*, uſurpa cet Etat. Il en fut chaſſé par *Charles* de France, duc d'Anjou, comte de Provence, fils de Louis VIII. roi de France, & frere de Saint Louis. Il fut inveſti du royaume de Naples & de Sicile, & ſes ſucceſſeurs y ont regné, preſque toujours en guerre avec les Arragonois, qui y prétendoient droit, du chef de *Conſtance*, fille du bâtard *Mainfroi*. De ſon tems, les Siciliens maſſacrérent tous les François qui étoient dans leur iſle, à l'heure des vêpres, le jour de Pâques l'an 1282. c'eſt ce qu'on appelle les vêpres ſiciliennes. Depuis, le royaume de Sicile paſſa ſous la domination des Eſpagnols, qui y établirent un vice-roi. Par le traité de paix conclue à Utrecht en 1713. entre l'Eſpagne & la Savoie, Philippe V. roi d'Eſpagne céda & tranſporta la Sicile & les iſles qui en dépendent à Victor-Amédée II. duc de Savoie. Ce prince céda ce royaume au feu empereur Charles VI. en échange de celui de Sardaigne en 1718. Philippe V. roi des Eſpagnes rentra en poſſeſſion du royaume de Naples & des deux Siciles en 1734. & en inveſtit la même année l'infant Dom Carlos, ſon fils du ſecond lit, qui eſt aujourd'hui roi des deux Siciles.

SIDNEI: Famille illuſtre d'Angleterre, qui tire ſon origine de *Guillaume* Sidnei, qui vint d'Anjou en Angleterre, avec le roi Henri II. de qui il étoit chambellan. *Philippe* de Sidnei fut un des favoris de la reine Eliſabeth, & un des grands hommes qu'ait produits l'Angleterre. Il donna de grandes preuves de ſa valeur à la priſe d'Axel: mais au milieu de ſes victoires, il rencontra les Eſpagnols près de Zuphen, & reçut dans le combat une bleſſure à la cuiſſe, dont il mourut. *Voyez*, pour les autres de cette famille le *dictionnaire Anglois* & Moreri.

SIEVRAS: *Nicolas* de Cominge-Puiguilhem, qui épouſa en 1575. *N.* .... dame de Sievras, eſt auteur des ſeigneurs de Sievras, dont le dernier, *Roger* de Cominge, ſeigneur de Sievras, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 13 Juillet 1698. par l'intendant de la généralité de Montauban. *Voyez* COMINGE.

SIGNI, en Picardie: *d'azur à l'épervier d'argent, tenant en ſes ſerres une perdrix de même.*

SILHOUETTE (de): *de ſinople à un vaiſſeau d'argent, voguant ſur une mer de même, mouvante de la pointe de l'écu, & un chef, parti au 1 de gueule à une croix d'or ancrée, & au 2 d'or à un lion de gueule.*

SILLANS DE CREULLI : *d'argent au sautoir de gueule, bretessé, contrebretessé, & chargé de cinq besans d'or en sautoir.*

SILLERI : Cette terre & celle de Puysieux en Champagne, furent portées en mariage l'an 1543. par *Marie* Cauchon, à *Pierre* Brulart, seigneur de Berni, pere de *Nicolas* Brulart, créé chancelier de France en 1607. & ayeul de *Pierre* Brulart, grand thréforier des ordres du roi, & secrétaire d'Etat & des finances, en faveur duquel Silleri fut érigé en marquisat par lettres du mois de Mai 1631. registrées le 23 Avril 1632. Il laissa de *Charlotte* d'Estampes Valencai, *Louis-Roger*, pere par *Magdelene-Catherine* de la Rochefoucauld, de *Roger*, marquis de Silleri, lieutenant général, & chevalier des ordres du roi, & de *Carloman-Philogene*, appellé le comte de Silleri, dont est né le 12 Mai 1702. *Louis-Philogene* Brulart, marquis de Puysieux, maréchal de camp, chevalier des ordres du roi du 8 Février 1748. ministre & secrétaire d'Etat. *Voyez* BRULART.

SILLI : C'est une terre & seigneurie en Normandie, dite Plessis-Emergard, qui fut unie avec les fiefs d'Oslei, des Autieux, Lachi, Saint Jouin & Triban, & érigée en marquisat par lettres du mois de Juillet 1665. enregistrées au parlement de Rouen en faveur de *Jacques* Vipart, chevalier, seigneur de Silly, mestre de camp d'un régiment d'infanterie. *Voyez* VIPART.

SILLY : Gautier, seigneur de Silly, de Wateville, d'Offainville, vivoit en 1289. Cette maison éteinte sur la fin du seizieme siécle, a donné sous Charles VIII. un grand maître de l'artillerie de France dans *Jacques* de Silly. Il exercea cet office au siége de Capoue l'an 1501. De cette maison sont sortis les seigneurs de Silly-Vantourneux, qui n'ont formé que deux degrés; les seigneurs de Silly, comtes de la Rochegnyon, qui en ont produit cinq; les seigneurs de Dampierre qui en ont formé deux. Cette maison étoit considérable en Normandie dans le treizieme siécle: mais l'antiquité des tems, & la perte des titres ont obligé de n'en commencer la postérité qu'à *Robert*, seigneur de Silly, qui vivoit en 1380. *Voyez* le pere Anselme, ou Moreri.

Les Armes : *d'hermines à la fasce vivrée de gueule, surmontée de trois tourteaux de même.*

SIMIANE : La maison de Simiane, originaire de Provence, a été traitée par différents auteurs. Il y en a une généalogie manuscrite de *Nicolas-Claude* Fabry seigneur de Peyresc; elle commence en 1188. *Oronce*, sieur de Brianville, fit imprimer les preuves du marquis de Gordes, pour l'ordre du Saint-Esprit en 1661. Ces preuves commencent en 1020. Le pere *Jean* Colomby, Jésuite, en donna une dans ses opuscules latines, imprimée en 1668. Le sieur de *Saint-Martin* d'Arenne en dressa une, imprimée en 1669. *Gui* en fit autant *in*-4°. en 1672. Enfin le pere *Dominique-Robert*, de Briançon, en fit imprimer une *in*-12. en 1680. C'est sur les généalogies, & sur les preuves faites pour l'ordre du Saint-Esprit en 1633. 1661. & 1624. que le pere Anselme donne la sienne, *Tome*

*II. pag.* 238. *& ſuiv.* Cette maiſon a donné pluſieurs évêques & chevaliers de l'ordre du Saint-Eſprit. Les premiers ſeigneurs de cette maiſon portoient le nom d'Agoult, étoient ſeigneurs d'Apt, & barons de Caſſeneuve. *Humbert*, ſeigneur d'Apt, &c. le premier dont il ſoit fait mention, par des titres de 993 & années ſuivantes, vivoit encore en 1008. *Raimbauld* d'Agoult, ſeigneur d'Apt, Cape-Neuve, Gordes, Gargas, & Seignon, mort en 1113. eut de *Sance* ſa femme, fille & héritiere de la maiſon de Simiane pluſieurs enfants. L'aîné prit le ſurnom de Simiane. Le cadet, *Bertrand* Raymbauld, ſeigneur de Sault, continua la lignée du ſurnom d'Agoult, qui ſe partagea en pluſieurs branches, dont une produiſit pluſieurs rameaux, tant en Provence qu'en Dauphiné, où quelques-uns ſubſiſtent encore.

Ce fut du tems de *Guirand* de Simiane II. du nom, ſeigneur d'Apt, &c. vers l'an 1213. que le couvent des freres mineurs fut fondé en la ville d'Apt, par les ſeigneurs de Simiane. La branche aînée de cette maiſon a fini à *Pierre-Gabriel* de Simiane, comte de Carces, capitaine de cavalerie, & enſeigne des gendarmes Écoſſois, mort à Ypres, priſonnier de guerre, âgé de 22 ans, de cinq bleſſures reçues à la bataille de Montcaſſel en Avril 1677. & à *Jacques* de Simiane, ſon frere, marquis de Simiane-Gordes après lui, mort ſans poſtérité.

Les branches ſorties de la maiſon de Simiane, ſont,

1. Les marquis de Piannezze, iſſus de *Charles* de Simiane, ſeigneur d'Albigny, &c. que le duc de Savoie, Charles-Emmanuel I. appella à ſon ſervice, & à qui il fit épouſer *Mathilde*, légitimée de Savoie, marquiſe de Piannezze. Il mourut à Turin en 1608. Cette branche a fini aux enfants de *Charles-Emmanuel-Philbert* de Simiane, marquis de Piannezze, &c. l'un mort en 1666. l'autre au collége des Jéſuites de Paris, en 1687.

2. Les ſeigneurs de Moncha, ſortis des ſeigneurs de Caſeneuve-Gordes, qui ont eu pour auteur *Gaſpard* de Simiane, huitieme fils de *Bertrand* Raymbauld IV. baron de Caſeneuve, de Gordes, de Perrote & de Pontevez, chevalier de l'ordre du roi en 1576. & gentilhomme ordinaire de ſa chambre en 1598. Sa poſtérité a fini à *François-Louis-Claude-Edme* de Simiane, comte de Moncha, dont la fille *Anne-Marie-Chriſtine* de Simiane de Moncha de Gordes, fut mariée le 26 Mai 1720. à *Emmanuel-Theodoſe* de la Tour, duc de Bouillon, &c. dont elle fut la troiſieme femme. Elle mourut le 8 Août 1722. âgée de 39 ans.

3. Les ſeigneurs de Château-Neuf, ſortis des ſeigneurs de Caſeneuve ou Château-Neuf, par *Beranger* de Simiane, troiſieme fils de *Guirand* de Simiane VII. du nom, qui vivoit ſous le regne de Charles VI. & qui ont fini à *Geançon* de Simiane, ſeigneur de Château-Neuf, mort en 1649.

4. *Louis* de Simiane, frere cadet du précédent, eſt tige des ſeigneurs de Truchenu. Il commandoit un vaiſſeau à la bataille de Lépante, & fit ſon teſtament en 1588. Sa poſtérité ſubſiſtoit en 1724 dans *François* de Simiane, marquis d'Eſparron, dit le marquis de Simiane, fait chevalier

des ordres du roi le 3 Juin de la même année. Il n'étoit pas marié. Son frere aîné, *Louis* de Simiane, mort le 23 Février 1718. âgé de 47 ans, n'a laiſſé de *Pauline* Adhemar de Grignan que trois filles. *Anne* de Simiane, religieuſe du Calvaire au Marais en 1720. *Sophie*, mariée en Juin 1723. à *N.*..... de Villeneuve, marquis de Vence, & *Julie* de Simiane.

5. Les ſeigneurs d'Eſparron, qui deſcendent de *Charles* de Simiane, ſurnommé d'Eſparron, mort en 1668. âgé de 45 ans, ſubſiſtent dans les enfants d'*Alexis-Elzear* de Simiane, qui vivoit en Juin 1705. & qui épouſa la même année en ſecondes noces *Catherine* Sabatier, de laquelle il a eu quatre fils & cinq filles tous vivants en 1722.

6. Les ſeigneurs de la Coſte, ſortis de *Barthelemi* de Simiane, ſecond fils de *Louis I.* du nom, ſeigneur de Château-Neuf, & de *Louiſe* de Pontevez, qui teſta en 1499. ont fini à *Joachim* de Simiane, ſeigneur de la Coſte, &c. le dernier mâle de cette branche. Sa ſœur, *Iſabelle* de Simiane, dame de la Coſte, épouſa avant 1669. *Joſeph-Dominique* de Berton, marquis de Crion.

7. Les ſeigneurs de la Coſte Moyrane, ont eu pour auteurs, *Pierre* de Simiane, ſecond fils de *François* de Simiane, qui s'établit à Moyrane ou Moyrance, bourg qui lui vint du chef de ſa femme, & qui eſt ſitué à trois lieues de Grenoble. Cette branche a fini à *François-Alphonſe* de Simiane, ſeigneur de Moyrane, lieutenant de la province du Dauphiné après ſon pere.

8. Les ſeigneurs de la Coſte, ſortis de *Jean-Baptiſte* de Simiane de la Coſte, troiſieme fils de *François* de Simiane, ſeigneur de la Coſte, qui teſta en 1618. ont fini à *Nicolas-François* de Simiane de la Coſte, dit le comte de Simiane, maréchal de camp en 1718. marié à *Suzanne* Guihou, morte ſans enfants.

9. Les ſeigneurs de la Garde du Mas, ſortis d'un cadet de la branche précédente, n'ont formé que deux degrés. *Abel* de Simiane de la Coſte, teſta en 1672. & ſon fils, *Louis* de Simiane, ſeigneur de la Garde & du Mas, par ſa femme, fut préſident en la chambre des comtes de Dauphiné l'an 1671.

10. La derniere branche de Simiane, qui ſont les ſeigneurs d'Aix, a pour tige *Claude* de Simiane de la Coſte, quatrieme fils de *Balthazar* de Simiane, conſeiller au parlement de Provence en 1567.

La ſeigneurie de Colongue, ſituée entre Aix & Marſeille, fut érigée en marquiſat ſous le nom de Simiane, par lettres du mois de Mars 1684. enregiſtrées le 10 Avril ſuivant en faveur de *Jean* de Simiane, ſecond préſident du parlement d'Aix, de la branche des ſeigneurs d'Aix. Il joignit à ſon nom de Simiane, celui de la Cepede, que portoit ſa biſayeule maternelle, du chef de laquelle il hérita de biens conſidérables. Il épouſa le 17 Juin 1670. *Jeanne* de Poralet de Maillane, mere de *Joſeph* de Simiane de la Cepede, marquis de Simiane, marié en 1702. à *Marguerite* de Valbelle de Rians, dont eſt né *François-Léon*, marquis de Simiane, mouſquetaire du roi en 1730. & vivant en 1746.

La branche de Simiane de Gordes a donné un évêque & duc

de Langres, pair de France, dans *Louis-Marie-Armand*, premier aumônier de la reine *Marie-Thereſe* d'Autriche, ſacré évêque en 1671. & mort en 1695.

Les armes : *d'or ſemé de Tours & de fleurs de lys d'or.*

SIMON PLAINMARAIS : *de ſinople à trois lionceaux d'argent.*

SIMONI, en Champagne : *écartelé au 1 d'or, au 2 de gueule à l'étoile d'or, au 3 d'azur, au 4 d'argent à la croix de ſinople brochant ſur le tout.*

SINETI, de Provence : *d'azur au cigne d'argent, le cou paſſé dans une couronne à l'antique de gueule.*

SINNER ou SHINNER : Famille très-ancienne & illuſtre du pays de Vallais, anciennement appellée Zmitweg. *Pierre* Zmitweg, qui vivoit l'an 1375. fut le dernier, qui porta ce nom. Ses fils prirent celui de Shinner, & formerent deux branches conſidérables, dont l'aînée fut continuée par *Matthieu*, & par *Nicolas* ſon frere dans le pays de Vallais. La ſeconde branche s'établit dans le canton de Berne, & y fleurit encore ſous le nom de Shinner. L'une & l'autre ont eu des perſonnes, qui dans leur pays ont occupé les premieres charges de l'Etat. *Voyez* Moreri.

SINZENDORFF, maiſon originaire de la haute Allemagne. *Conrad* Sinzendorff, par où l'on commence la généalogie de cette maiſon, vivoit en 1364. *Sigiſmond-Rodolphe*, iſſu de lui au dixiéme degré, threſorier héréditaire du Saint-Empire, burgrave de Reineck, comte de Sinzendorff, grand chambellan de l'empereur, naquit en 1670. & eſt le dernier de la branche aînée.

Une branche cadette de cette maiſon, nommée Sinzendorff-Fridaw a commencé à Reimprecht, fils puîné de *Leonard* de Sinzendorff-Aieſſleitem. Il eut Fridaw en partage, & mourut en 1521. *Jean-Guillaume-Joſeph-Louis Nicolas*, comte de Sinzendorff, &c. deſcendu de lui au ſixieme degré, né le 10 Septembre 1697. a épouſé le 10 Octobre 1716. *Bianca* Sforce Viſconti, marquiſe de Caravaggio, morte en couches en Novembre 1717. *Voyez* Imhoff & Moreri.

SIRMONT, en Picardie : *d'azur à une molette d'or au chef d'hermines.*

SIVRIA : *de gueule à une fleur de lys d'or.*

SOBIESKI : *d'azur au bouclier d'or.*

SOISI, en Picardie : *d'argent à la croix de ſable, chargée de 5 coquilles d'or.*

SOISSI, en Champagne : *de gueule à la croix de ſable, chargée de 5 coquilles d'or, poſées 1, 3, & 1.*

SOISSONS : Ville de Picardie, ſituée ſur la riviere d'Aine, qui a été la capitale d'un royaume ſous la premiere race de nos rois ; elle a toujours depuis porté le titre de comté. *Guy*, quatrieme fils d'*Albert I.* du nom, comte de Vermandois, fut comte de Soiſſons. Il laiſſa un fils unique *Rainaud*, comte de Soiſſons. Sa fille *Adelaïde*, comteſſe de Soiſſons, épouſa en 1058. *Guillaume* d'Eu, comte d'Hyemes, dont vinrent les anciens comtes de Soiſſons. Ce comté paſſa dans la maiſon de Neſle, par le mariage de *Rentrude* de Soiſſons, fille aînée de *Guillaume* d'Eu avec *Raoul I.* du nom, ſeigneur de Neſle & de Falvy. *Marguerite*, comteſſe de Soiſſons, fille de *Hugues* de Neſle, comte de Soiſſons, épouſa vers

l'an 1316. *Jean* de Hainault, seigneur de Beaumont, dont une fille unique *Jeanne* de Hainault, comtesse de Soissons, fut femme de *Louis* de Châtillon, comte de Blois. *Guy* de Châtillon, leur fils, fait prisonnier à la bataille de Poitiers en 1356, racheta sa liberté par la cession qu'il fit de ce comté à *Enguerrand* de Coussi VII. du nom, gendre du Roi d'Angleterre. *Marie* de Coussi, sa fille, veuve d'*Henri* de Bar, vendit le comté de Soissons à *Louis*, duc d'Orléans, & le roi Charles VI. son frere l'érigea en comté-pairie au mois de Mai 1404. *Charles*, duc d'Orléans, son fils, n'en jouit pas paisiblement; le comté de Soissons fut possédé par indivis par *Charles*, duc d'Orléans, & par *Charles-Robert* de Bar. Louis XII. au mois de Fevrier 1505. donna le comté de Soissons en titre de pairie à *Claude* de France, sa fille aînée, pour en jouir & ses successeurs mâles & femelles en lignes directe & collatérale. Ce comté fut ensuite cédé à *Catherine* de Médicis, reine de France, pour partie de sa dot & de son douaire au mois de Décembre 1562.

*Robert* de Bar, fils de *Marie* de Coussi, eut une fille nommée *Jeanne*, mariée à *Louis* de Luxembourg, comte de Saint-Paul, qui ajouta à ses qualités celle de comte de Soissons. Son fils *Pierre* de Luxembourg, comte de Saint-Paul & de Soissons, épousa *Marguerite* de Savoie, fille de *Louis*, duc de Savoie, dont une fille unique, *Marie* de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul & de Soissons, femme en secondes noces de *François* de Bourbon, comte de Vendôme. Leur petit-fils, *Jean* de Bourbon, comte de Soissons & d'Enghien, épousa *Marie* de Bourbon, duchesse d'Estouteville; étant mort, sa veuve eut son douaire assigné sur le comté de Soissons. *Louis* de Bourbon I. du nom, Prince de Condé, hérita de ce comté, qui fut le partage de *Charles* de Bourbon, né de son second mariage avec *Françoise* d'Orléans. *Louis* de Bourbon-Soissons, son fils, mourut le 6 Juillet 1641. sans enfants légitimes, & laissa pour héritiere sa sœur *Marie* de Bourbon-Soissons, femme de *Thomas-François* de Savoie, prince de Carignan, grand-maître de France.

Les premiers seigneurs de ce comté portoient : *de France au lambel d'argent.*

Et *de France au bâton de gueule en bande, & à la bordure de gueule.*

Les anciens comtes de Soissons sortis des comtes d'Eu, & qui portoient *d'or à un lion de gueule*, eurent pour auteur *Guillaume* d'Eu dit Busac, comte d'Hyemes, second fils de *Guillaume*, bâtard de Normandie, comte d'Eu. Sa postérité a fini à *Hugues* de Soissons, son arriere-petit-fils, mort avant l'an 1141.

Les Comtes de Soissons, issus de la maison de Nesle, ont pour auteur *Ramtrude* de Soissons, fils aîné de *Guillaume* d'Eu dit Busac, comte d'Hyemes, & d'*Adelaïde*, comtesse de Soissons; elle épousa *Raoul*, seigneur de Nesle & de Falvy. Ces comtes de Soissons, ont fini *à Hugues*, comte de Soissons, seigneur de Chimai, après son frere. Il vendit ce comté à *Charles* de France, comte de Valois, & mourut en 1306. ne laissant qu'une fille.

Il y a eu des seigneurs du surnom de Soissons établis en la Terre-Sainte, que l'on croit issus

de ceux de France, & dont nos hiſtoriens François ne parlent point. Ils ne ſont connus que par un ancien manuſcrit du langage du temps, fait dans le quatorzieme ſiécle, & que le P. Labbe Jéſuite, a réduit en forme de généalogie & publié en 1664. ſous le titre de *Lignage d'Outre-mer*, dans le premier Volume de ſon *Abrégé Royal de l'alliance chronologique de l'hiſtoire ſacrée & profane*. Voyez *au Chapitre XI. de cet Ouvrage*, pag. 383. ou le P. Anſelme, *Tom. II.* pag. 508.

On trouve dans la maiſon de Soiſſons, aujourd'hui éteinte, iſſue de celle de Carignan, des alliances avec les Mazarins, les Margraves de Bade, les ducs de Saxe-Hildeburghauſen, &c. *Eugene-Maurice*, quatrieme fils du prince *Thomas*, deſtiné à l'état eccléſiaſtique, quitta ce parti après la mort de ſon frere *Joſeph-Emmanuel*, arrivée en 1656. & prit le titre de comte de Soiſſons, du chef de ſa mere, héritiere de cette branche de Bourbon, ce qui l'attacha à la France, qu'il ſervit avec gloire en qualité de lieutenant général des armées du roi. Il fut colonel général des Suiſſes & Griſons, & gouverneur de la Champagne & de la Brie. La terre d'Yvoi, ſituée dans le pays de Luxembourg, fut en ſa faveur érigée en duché ſous le nom de Carignan. Il épouſa en 1657. *Olympie* Mancini, niéce des cardinaux *François-Marie* Mancini, & *Jules* Mazarini, laquelle fut faite intendante de la maiſon de la reine. Il en eut cinq princes & trois princeſſes : l'un mourut en 1676. à quatorze ans. *Philippe*, chevalier de Malte, abbé de S. Pierre de Corbie, de S. Médard de Soiſſons, & de Notre-Dame du Gard, mort à Paris en 1693. âgé de trente-quatre ans. *Louis-Jules*, dit le chevalier de Savoie, gouverneur de Saluces, fut tué au ſervice de l'Empereur en Hongrie en 1683. âgé de vingt-trois ans. *Eugene-François*, dit le prince Eugene, porta d'abord le nom de chevalier de Carignan, enſuite celui de l'abbé de Savoie. Ayant quitté l'habit eccléſiaſtique, il fut ſervir dans les guerres de Hongrie. La défaite de trente mille Ottomans, au paſſage du Tibiſque près de Zeuta, du 11. Septembre 1697. fut le coup d'eſſai de ce Héros ſi célebre depuis le commencement de ce ſiécle dans les guerres contre la France & l'Empire Ottoman. Il eſt mort en 1736. âgé de ſoixante & douze ans ſix mois trois jours, ſans avoir été marié. *Louis-Thomas* de Savoie, comte de Soiſſons, chevalier de l'Annonciade, frere aîné des précédents, ſervit le Roi en qualité de maréchal de ſes camps & armées, & fut colonel du régiment de Soiſſons. Il paſſa en 1695. au ſervice de l'Empereur, qui le fit général de ſon artillerie au ſiége de Landau en 1702. Il y reçut deux bleſſures, dont il mourut quelques jours après, âgé de quarante-quatre ans. De ſon mariage avec *Uranie* de la Cropte, il eut *Emmanuel*; *Maurice*, mort à Barcelonne en 1710. *Eugene*, mort en Eſpagne; un autre fils, dit le chevalier de Soiſſons, mort en Eſpagne en 1712. *Anne-Marie-Victoire*, dite mademoiſelle de Soiſſons, mariée en 1738. au duc de Saxe-Hildeburghauſen, & *Thereſe-Anne*, dite mademoiſelle de Carignan, née en 1686. *Emmanuel* de Savoie, l'aîné, comte de Soiſſons, chevalier de la Toiſon d'or, ſervit auſſi l'empereur avec

beaucoup de gloire. De ſon mariage en 1713. avec *Théreſe-Anne* de Lichtenſtein, il n'eut qu'*Eugene-Jean-François* devenu comte de Soiſſons, après ſa mort arrivée en 1729. Ce Prince, chevalier de la Toiſon d'or, s'eſt attaché, comme ſon pere, au ſervice de l'empereur, & mourut ſans alliance le 24 Novembre 1734. âgé de vingt-quatre ans. Ainſi a fini l'illuſtre maiſon de Soiſſons, après avoir ſubſiſté cent ans & plus.

SOLAGES, en Rouergue : *d'azur au ſoleil d'or.*

SOLAN : Les ſeigneurs de Solan deſcendent de *Raymond-Roger* de Cominges, chevalier, ſeigneur de Solan, qui vivoit en 1447. *Antoine-Roger* de Cominges, ſeigneur de Leſcure & de Solan, vivoit en 1497. & l'on ignore s'il a eu poſtérité.

SOLAS : La baronnie de Latter, & la ſeigneurie en partie antique de Montpellier, dite Montpellieret, furent unies & inféodées à titre de marquiſat ſous le nom de Solas, à *François* de Solas, préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, pour lui & ſes hoirs mâles & femelles, en récompenſe de ſes ſervices, & en dédommagement des ſommes conſidérables qu'il avoit employées pour rendre la riviere de Lez navigable, & par-là communiquer la ville de Montpellier avec le Rhône, la Garonne, &c. Le préſident de Solas laiſſa de *Françoiſe* de la Croix de Sueille, pour fille unique, *Diane* de Solas, qui porta ce marquiſat, l'an 1684. à ſon mari *Philippe* de Grave. *Voyez* GRAVE.

SOLIER : La famille de du Solier tire ſon origine de la terre du Solier dans la Marche près de Magnac, que la tradition du pays dit avoir eu anciennement le titre de baronnie, mais qui n'eſt à préſent qu'une petite terre ſeigneuriale avec haute & baſſe juſtice.

Des mémoires anciens & l'hiſtoire même font mention de pluſieurs du Solier ſortis de cette maiſon. On trouve dans un ancien mémoire le mariage de *Bertrand* du Solier, qui en 1272. épouſa *Aude* de Roquelaure à qui ſon frere *Bertrand* avoit promis cinq cens écus philips. On trouve auſſi dans divers hiſtoriens, & entr'autres dans Froiſſard & dans Monſtrelet, des du Solier, avec titre de chevalier, dont un tué en Eſpagne dans le quatorzieme ſiécle, & un gouverneur de Roye en Picardie tué dans ſa place dans le quinzieme ſiécle.

*Antoine* du Solier, ſorti d'une branche cadette de cette maiſon, qui s'étoit établie dans le Languedoc, fit hommage en 1527. de pluſieurs fiefs & biens nobles qu'il poſſédoit dans les ſénéchauſſées de Beaucaire & de Niſmes. Pluſieurs mémoires témoignent qu'il étoit regardé comme un des anciens nobles de la province ; & c'eſt à lui que ſe réuniſſent toutes les branches de cette famille qui ſubſiſtent à préſent, & dont la nobleſſe a été reconnue dans le Jugement rendu à Montpellier le 12 Décembre 1668. par les commiſſaires du Conſeil, départis dans la province de Languedoc, où il eſt dit que *Daniel* & *Etienne* du Solier, *Jean* du Solier & ſes enfants qui y ſont dénommés ont juſtifié de leur qualité de nobleſſe, conformément aux déclarations du roi & arrêts de ſon conſeil ; & en conſéquence ordonne que tant eux que leur poſtérité née & à naître de légitime mariage jouiront des priviléges,

immunités, exemtions des nobles du Languedoc, & qu'il en ſera fait mention dans le catalogue. Cette ordonnance eſt rapportée dans l'armorial général de France de M. d'Hozier.

*Antoine* du Solier I. du nom, cité ci-devant, épouſa *Anne* Faure qu'il inſtitua ſon héritiere en 1542. à la charge de remettre ſa ſucceſſion à *Antoine* ſon fils : mais ayant reçu un coup de dague, dont il mourut en 1543. il fit un codicille en date du 18 Août 1542. par lequel il fait des legs à *Nicolas* & à *Claude* ſes autres enfants.

*Antoine*, ſecond fils d'*Antoine I.* & d'*Anne* Faure, épouſa *Anne* d'Allard le 19 Juillet 1562. dont il eut *Pierre*, *Jean* & *David*. Il embraſſa la religion réformée, & y fit élever ſes enfants.

*Pierre* mourut ſans enfants, & *Jean* ſon frere lui ſuccéda.

*Jean* mourut auſſi ſans enfants, & *David* lui ſuccéda.

*David*, troiſieme fils d'*Antoine* ſecond, & d'*Anne* d'Allard, épouſa *Sara* du Laurens le 14 Juin 1617. ſon attachement & ſon zele pour ſa religion lui fit prendre les armes contre ſon roi, & perdre ſes biens qui furent confiſqués. Il laiſſa deux fils *Daniel* & *Etienne*, qui ſont dénommés dans le Jugement rendu à Montpellier rapporté ci-devant.

*Daniel*, fils aîné de *David*, épouſa le 13 Septembre 1661. *N.* . . . . & n'eut que des filles dont l'aînée épouſa *Jacques* d'Audibert de Luſſan de la Roche-Maſſillon.

*Etienne*, ſecond fils de *David*, rentra dans le ſein de l'égliſe, & épouſa *Marie* de Sevoc, dont il eut deux enfants *René* & *Antoine*.

*René*, fils aîné d'*Etienne*, ſervit dans le régiment de Jouiac, où il fut lieutenant de la colonelle. Il fut tué au combat de Vaignac, contre les proteſtants, au mois d'Avril 1703. Il avoit épouſé *Marie-Anne* de Jouiac, fille de ſon colonel, dont il n'eut qu'un fils nommé *François*.

*François* fut lieutenant dans le régiment de Caſtelnau. Ce régiment ayant été réformé, il entra dans celui de Beauvoiſis, dont il ſe retira pour épouſer *Suſanne* de la Garde, dont il n'eut qu'un fils nommé *Joachim-Scipion*.

*Joachim-Scipion* a ſervi en qualité de lieutenant au régiment de Brie, & a épouſé *Alexandrine* du Solier, ſortie d'une autre branche de la même famille, dont il a deux enfants, *N.* . . . . né en 1754. & *N.* . . . . né en 1755.

*Antoine* du Solier, ſieur d'Audary, ſecond fils d'*Etienne*, fut capitaine au régiment de Périgord, & demeurant à la Roche en Ardennes au duché de Luxembourg, il épouſa *Albertine* de Tello, fille du gouverneur de la ville, & en eut deux filles, *N.* . . . & *Charlotte-Sophie*.

*Charlotte-Sophie*, fille aînée d'*Antoine* du Solier, ſieur d'Audary, fut reçue à Saint Cyr le 6 Juillet 1725. ſur les preuves de ſa nobleſſe rapportées dans les regiſtres de M. d'Hozier. Elle mourut à Saint Cyr, & ſa ſœur cadette a épouſé *N.* . . . . de Chavanon.

*Nicolas*, fils d'*Antoine I.* rapporté ci-devant, & appellé à ſa ſucceſſion par le codicille du dix-huitiéme Août 1542. épouſa *Alix* de Cheylus le 3 Août 1569. Il reſta attaché à la religion catholique & au ſervice du roi, pour qui il avoit porté les armes, comme il paroît

par une requête de *Jean*, ſon fils, qui repréſente l'attachement & la fidélité inviolable avec laquelle lui & ſes ancêtres ont ſervi le roi. *Anne* Faure, ſa mere, le fit ſon héritier, & il mourut en Mai 1615.

*Jean*, fils de *Nicolas*, qui eſt auſſi dénommé avec ſes enfants dans le Jugement rendu à Montpellier par les commiſſaires du Conſeil le 12 Décembre 1668. avoit porté les armes pour le ſervice du roi, comme il paroît par la requête ci-deſſus citée. Il épouſa 1°. *Eve* Panaye, dont il eut deux enfants, *Dalmas* qui a fait la branche de Moncron, & *Philibert*. 2°. *Marguerite* de Griottier dont il eut quatre enfants. *François*, qui a fait la branche de Brotty rapportée ci-après : *Jacques*, qui a fait celle du Lyſſac ; *Nicolas* & *Antoine*.

*Philibert* quitta le ſervice du roi ayant perdu un bras au ſiége de Salſe en Rouſſillon.

*Dalmas* du Solier de Moncron épouſa *Françoiſe* de Loche le 21 Janvier 1663. dont il eut cinq enfants.

*Jean* du Solier de Moncron ſervit quatre ans dans la compagnie des cadets gentilshommes, qui étoient à Longwi, d'où il ſortit en 1680. pour entrer dans le régiment de Rouergue, où il fut lieutenant. Il épouſa *Louiſe* de Baronnat le 11 Février 1702. dont il eut un fils rapporté ci-après.

*Joſeph-Céſar* du Solier du Pont, lieutenant au régiment d'Aubuſſon, fut tué à la bataille d'Hochſtet le 13 Août 1704.

*Jean-Louis* du Solier de la Font fut lieutenant au régiment de la Chaux-Montauban, & incorporé dans celui de Toulouſe, où il mourut peu après.

*Nicolas* du Solier de Saint-Alban, mourut lieutenant dans la Chaux-Montauban.

*François* du Solier de Courbieres, lieutenant au régiment du Maine infanterie, fut tué au ſiége de Lérida en Eſpagne.

*Jean-François* du Solier de Moncron, fils de *Jean*, épouſa *Iſabeau* Chambon le 29 Janvier 1723. dont il a pluſieurs enfants.

*Jean-Joſeph-Céſar* du Solier de Moncron, fils aîné de *Jean-François*, eſt lieutenant en premier au bataillon de la Motte du corps royal de l'Artillerie & du Génie.

*Jean* du Solier, rapporté ci-devant dans la branche de Moncron, eut de ſon ſecond mariage avec *Marguerite* de Griottier quatre enfants.

*François*, dont on rapportera la poſtérité ci-après.

*Nicolas*, qui ſe fit religieux en 1662.

*Antoine*, capitaine dans le régiment de cavalerie de Merinville, qui fut tué en Baviere au combat donné dans la plaine d'Hochſtet en 1703. contre le général Stirum.

Et *Jacques*, qui fut capitaine au régiment de cavalerie de Merinville.

*Jacques* du Solier, ſeigneur de Lyſſac, quatrieme fils de *Jean*, épouſa *N.* . . . . de Pontaut au comté de Foix, dont il eut un fils, & une fille qui fut mariée à *N.* . . . . de Caſſagnar de Saint-Amand, capitaine de grenadiers du régiment royal.

*Henri*, ſon fils, fut capitaine au régiment de cavalerie de la Rochefoucault, & épouſa *N.* . . . de Salabert, dont il eut un fils mort en bas âge & cinq filles.

*Francois* du Solier de Brotti,

fils aîné de *Jean* du Solier, & de *Marguerite* de Griottier ſa ſeconde épouſe, ſervit dans le régiment de Balande, où il fut aide-major, & fut enſuite capitaine dans le régiment de la Tourette : il épouſa en 1680. *Jeanne* Eſbrayat de Créaux, dont il eut deux enfants, *Jean-François* du Solier, ſon fils aîné, & *François* du Solier, appellé chevalier de Brotti, qui fut lieutenant dans Royal-Comtois, & mourut en Piémont des bleſſures qu'il avoit reçues.

*Jean-François* du Solier, fils aîné de *François* du Solier de Brotti, fut lieutenant dans le régiment Royal-Comtois, d'où il ſe retira après la mort de ſon frere. Il épouſa *Marie* Deſpréaux dont il eut,

1. *François* du Solier de Brotti, qui fut lieutenant au régiment de Mortemart, & qui, après avoir quitté le ſervice, épouſa *Alexandrine* du Solier ſa couſine, dont il n'eut point d'enfants.

2. *Jean-Antoine* du Solier, religieux de l'ordre de Cîteaux.

3. *Jean-Louis* du Solier du Soget, ci-devant capitaine au régiment royal artillerie, & commandant de l'école de l'artillerie & du génie de Grenoble.

Du Solier du Vivarais porte pour armes : *d'azur à une bande d'argent chargée de trois roſes de gueule, & accompagnée de deux étoiles d'or, l'une poſée en chef & l'autre en pointe, & un chef d'argent.*

SOLIGNAC VEAUNE, en Dauphiné : *écartelé au 1 d'or au lion de ſable, armé, lampaſſé & membré de gueule : au 2 de gueule chappé, & chauſſé d'argent à 3 glands d'azur couverts d'or : au 3 d'azur à la tête de cerf d'or : au 4 d'or à une patte d'ours d'azur chargée de 6 beſans d'argent 3, 2 & 1.*

SOLLONS : C'eſt une branche de la maiſon d'Inguimbert, établie en Provence, qui a pour auteur *François* d'Inguimbert, ſecond fils de *Pierre I.* & de *Catherine* de Mercier. Cette branche ſubſiſte. *Voyez* INGUIMBERT.

SOLMS, ou HOHEN SOLMS : Bourg d'Allemagne, qui donne le nom au comté de Solms, que l'on prétend avoir été fondé dans le neuvieme ſiécle par *Heberhah*, comte de Naſſau. L'on commence la généalogie des comtes de ce nom à *Bernard*, comte de Solms, qui ſervit en 1346. dans l'armée de l'empereur Louis IV. contre le marquis de Moravie. Il mourut en 1380. La branche aînée de cette maiſon eſt éteinte dans la perſonne de *Henri-Maurice*, comte de Solms Teklembourg, &c. né en 1636. Il paſſa la plus grande partie de ſes jours au ſervice des Etats de Hollande, & fut tué à la bataille de Nerwinde, le 29 Juillet 1693. Il avoit épouſé le 25 Septembre 1683. *Charlotte-Henriette*, fille de *Charles-Othon*, comte de Solms-Laubach, dont il n'eut point d'enfants. Les autres branches de cette maiſon ſont celles,

1. De *Greiffenſtein*, qui a commencé à *Guillaume*, comte de Solms Teklembourg, &c. fils de *Conrard*, comte de Solms, & d'*Eliſabeth*, comteſſe de Naſſau-Dillemberg, né en 1570. & a fini à *Guillaume-Henri*, comte de Solms, né le 8 Novembre 1682.

2. De *Hungen*, qui a eu pour auteur *Rainhard*, comte de Solms, &c. 7me. fils de *Conrard*, comte de Solms, & d'*Eliſabeth*, comteſſe de Naſſau Dillemberg. Elle a fini après trois degrés à *Rainhard*,

*Wolfard*, comte de Solms, mort à la Haye en 1675. âgé de 19 ans.

3. De *Lich*, ſortie de *Jean*, comte de Solms-Lich, ſecond fils d'*Othon*, comte de Solms, & d'*Agnès*, comteſſe de Falckenſtein. Il mourut en 1457. & ſa poſtérité a fini à *Hermand-Adolphe-Maurice*, comte de Solms, &c. né le 12 Septembre 1646.

4. De *Neuhaus*, ſortie de la précédente, par *Philippe*, comte de Solms, quatrieme fils d'*Erneſt*, comte de Solms-Lich, & de *Marguerite*, comteſſe de Solms-Braumfels, née le 4 Juillet 1569. & finie à ſon fils, *Philippe* Adam, comte de Solms, ſeigneur héréditaire de Neuhaus, qui n'eut qu'une fille unique.

5. De *Hohen* Solms, qui a pour auteur *Herman-Adolphe*, comte de Solms, huitieme fils de Rainhard, comte de Solms-Lich, & de *Marie*, comteſſe de Sayn & Vitgenſtein, mort le 7 Avril 1601. Cette branche a fini aux enfants de *Louis*, comte de Solms.

6. De *Laubach*, qui commence à *Othon*, comte de Solms, ſecond fils de *Philippe*, comte de Solms-Lich, & d'*Adrienne*, comteſſe de Hanaw, mort en 1522. Elle a fini à *Charles-Othon*, comte de Solms, mort en 1676.

7. De *Sonnenwald*, qui deſcend de *Henri-Guillaume*, comte de Solms, ſixieme fils de *Jean-George*, comte de Solms-Laubach, & de *Marguerite*, comteſſe de Schombourg; mort en 1632. Sa poſtérité ſubſiſte dans les enfants de *Louis-Henri*, comte de Solms, fils puîné, de *Jean-Auguſte*, comte de Solms & de *Barbe-Marie*, comteſſe de Craz Scharfenbourg; qui a ſervi dans les troupes d'Angleterre. Une premiere branche de *Sonnenwald* a fini à *Frédéric-Albert*, comte de Solms, mort en 1615. ayant été brûlé de poudre à canon, ſans laiſſer de poſtérité.

8. De *Wildenfels*, qui a eu pour auteur *Jean-Frédéric*, comte de Solms-Barrut, mort en 1696. de laquelle eſt ſorti *Frédéric-Erneſt*, comte de Solms, mort en 1732. âgé de 52 ans. *Voyez* Imhoff & Moreri.

SOLRE: C'eſt une terre en Hainault, qui fut érigée en comté l'an 1592. en faveur de *Philippe* de Croi, ſeigneur de Molambais, grand écuyer du roi d'Eſpagne, & chevalier de la toiſon d'or. *Voyez* CROI-SOLRE.

SOMBERNON: Les ſeigneurs de Sombernon, ſont ſortis des ſeigneurs de Montagu, branche des anciens ducs de Bourgogne, par *Alexandre* de Montagu, ſecond fils de *Guillaume I.* ſeigneur de Montagu, & de *Jacquette*, dame de Sombernon; il vivoit en 1293. Le dernier mâle de cette maiſon eſt *Jean* de Montagu, ſeigneur de Sombernon, &c. mort le ſix Juin 1391. qui ne laiſſa que trois filles, la premiere, *Catherine* de Montagu, dame de Sombernon, mariée à *Guillaume* de Villars Cerizi; la ſeconde *Odette* de Montagu, mariée à *Bertauld* de Coligni II. ſeigneur d'Excreſſia; la troiſieme, *Jeanne* de Montagu, femme de *Gui* de Rougemont, chevalier, ſeigneur de Ruffei.

Les armes: *de Bourgogne au franc canton d'hermines.*

SOMMIEVRE, en Champagne: *d'azur à 2 maſſacres de cerf d'or, poſés l'un ſur l'autre.*

SOMPSOIS, en Champagne: *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 têtes de gerfaut de même.*

SORANS: Les terres & ſei-

gneuries de Breurci, Thei, Guifeuil, Avovori, Lenans, Rougemontet, Rozieres, & Provencheres, furent unies & érigées en marquiſat ſous le nom de Sorans, en faveur de *J. Simon* de Rozieres, ſeigneur de Sorans, par lettres du mois de Novembre 1686. enregiſtrées au parlement de Beſançon & en la chambre des comptes de Dole.

SORBA: Famille noble de Genes: *Auguſtin Paul-Dominique* Sorba, comte de la Villette, en l'iſle de Corſe, noble Génois, miniſtre plénipotentiaire de la ſéréniſſime république de Genes à la cour de France, &c. eſt né à Paris le 27 Août 1715. a été nommé d'abord miniſtre de la république à la cour de France, en Avril 1749. & miniſtre plénipotentiaire en Mars 1754. Il a épouſé en Mai 1749. *Marie-Honorée-Sophie*, fille de feu *Charles* de Montgrand des barons de la Napoule en Provence.

SORCI: Branche cadette de la maiſon du Châtelet en Lorraine. Les ſeigneurs de ce nom, ont fini à *Charles* du Châtelet, baron de Sorci, &c. mort à Bruxelles le 27 Mai 1587. ſans poſtérité. *Voyez* CHATELET.

SORCI, en Orléannois: *faſcé d'or & d'azur de 6 pieces, au chef de gueule.*

SOREAU DE S. GERAN: On trouve *Jean* Soreau, écuyer ſeigneur de Coudun, qui vivoit en 1425. *Jean* Soreau, ſeigneur de Saint Geran, ſon troiſieme fils, fut grand veneur de France en 1456. Cette maiſon a fini à *Antoine* Soreau, ſeigneur de Saint Geran, de Veaux de Saint Loup, &c. mort le 10 Janvier 1530. qui ne laiſſa qu'une fille, *Anne* de Soreau, qui épouſa *Gabriel*, ſeigneur de la Guiche & de Chaumont.

Les armes: *d'argent au fureau de ſable.*

SOREL, de Bretagne: *d'argent à l'aigle de ſable, membrée & becquée de gueule.*

SOREL, en Picardie: *de gueule à 2 léopards d'argent, poſés l'un ſur l'autre, couronnés d'or.*

SORNI, en Champagne: *de gueule à 3 coutres d'argent poſés en pal.*

SOTOMAYOR: Famille noble d'Eſpagne, dont eſt Don *Jacques* Maſones de Lima, & Sotomayor, lieutenant général des armées d'Eſpagne, gentilhomme de la chambre du roi avec exercice, ambaſſadeur extraordinaire, & plénipotentiaire de S. M. Catholique à la Cour de France, &c. Il a été fait d'abord capitaine de dragons au régiment de Caller, le 18 Sept. 1719. & incorporé dans celui de Luſitania ou Luſitanie, le 18 Juillet 1722. a eu commiſſion de colonel au même régiment le 6 Novembre 1736. a été fait colonel de celui de Friſe, le 8 Mars 1740. brigadier de dragons le 18 Septembre 1744. aide de camp de l'infant Dom Philippe, aujourd'hui duc de Parme, le 12 Août 1745. gentilhomme de la chambre du roi avec exercice le 27 Septembre ſuivant; maréchal de camp le 12 Avril 1747. miniſtre plénipotentiaire pour la derniere paix, le 20 Mai ſuivant. Il a eu le titre d'ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire pour la même paix, le 12 Mai 1747. & a été fait lieutenant général des armées, le 6 Mai 1749. & nommé ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire à la cour de France, le 22 Septembre 1751. Il n'eſt point marié.

Le frere aîné de l'ambaſſadeur d'Eſpagne eſt ſubſtitué au nom de Sotomayor, & en cette qualité duc & ſeigneur de Sotomayor, & grand d'Eſpagne. Il a été nommé ambaſſadeur de S. M. C. en Portugal en 1745. & préſident du conſeil royal des ordres en Novembre 1753.

SOUASTRE : C'eſt une ſeigneurie en Artois, que *Jeanne* de Bayne porta en mariage, avec celle du Maiſnil en 1424. à *Jean* de Bonnieres, chevalier ſeigneur de la Thieuloye, fils de *Guillaume*, gouverneur d'Arras, & d'*Iſabeau* de Ghiſteile. *Voyez* BONNIERES.

SOUBIRATS : *d'or au coq de ſable, crêté & barbelé de gueule, poſé ſur une montagne à 6 copeaux de ſable.*

SOUBISE : Petite ville ſur la Charente en Saintonge. *Guillaume* l'Archevêque, ſeigneur de Parthenai & de Soubiſe, vivoit en 1225. *Catherine* de Parthenai, héritiere de ſa maiſon, veuve de *Charles* de Quellenec, baron de Pont, maſſacré à la Saint Barthelemi, en 1572. porta Soubiſe dans la maiſon de Rohan, par ſon mariage avec *René*, vicomte de Rohan. Cette dame mourut le 26 Octobre 1631. *Voyez* ROHAN.

SOUCHE DE S. AUGUSTIN : Noble & ancienne maiſon du Bourbonnois. Le premier dont il ſoit fait mention eſt, *Jean* de la Souche & autres lieux. *Claude* de la Souche de S. Auguſtin, chevalier, ſeigneur de Moncoquier, en deſcend au treizieme degré. Il a épouſé *Catherine* de Bilquin, fille du gouverneur de Dinan en Flandres. Il en a eu,

1. *Gilbert* de la Souche de S. Auguſtin, chevalier, ſeigneur des Foucaux & autres lieux, mouſquetaire du roi de la ſeconde compagnie, marié le 27 Mai 1733. à Paris à *Anne* d'Albon, fille du comte d'Albon.

2. *Marie-Barbe* de la Souche de Saint Auguſtin, religieuſe à la Viſitation de la ville de Moulins en Bourbonnois.

3. *Marguerite* de la Souche de Saint Auguſtin, mariée en 1720. à *Jean* Deſchamps, chevalier, ſeigneur de Pravier, dont des enfants.

Les armes de la maiſon de la Souche de Saint Auguſtin porte : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à 2 léopards de ſable, couronnés d'or*, qui eſt de la Souche ; *au 2 & 3 de ſable, à trois fleurs de lys d'or, au chef abaiſſé, ondé de même*, qui eſt Moncoquier.

SOUILLAC : Ville & châtellenie, ſituée ſur la Dordogne en Querci, qui a donné le nom à la maiſon de Souillac, qui en a poſſedé autrefois une partie à titre de ſeigneurie. *Aimar*, ſeigneur de Souillac, le premier de cette maiſon qui ait pris le nom, vivoit du temps du roi Robert. *Jean* de Souillac V. du nom, ſeigneur de Montmege, de Salagnac, & de Gauſbert, en deſcendoit au vingt-unieme degré. Il fut capitaine colonel des cent-ſuiſſes de la garde ordinaire du corps du roi, lieutenant général de ſes armées, conſeiller en ſes conſeils d'Etat & privé, meſtre de camp d'un régiment d'infanterie ; nommé à l'ordre du Saint Eſprit le 15 Janvier 1652. & mourut ſans alliance en 1655. Les Suiſſes l'avoient ſurnommé le bon capitaine. De cette maiſon ſont ſortis deux branches cadettes, ſçavoir les ſeigneurs d'Aſerac, & les comtes du Bourg.

La premiere a commencé à *Ber-*

*trand* de Souillac, seigneur d'Aſerac, bleſſé à la bataille de Moncontour, & a fini à *Jacques-Joſeph-Auguſte* de Souillac, ſire de Heu, marquis d'Aſerac, &c. né le 13 Avril 1668.

La ſeconde a pour tige *Bardi* de Souillac, comte du Bourg, fils puîné de *Jacob* de Souillac; & de *Marguerite* de Bourzoles; qui ſe diſtingua par ſa valeur en Italie, & en Catalogne, où il fut bleſſé au ſiége de Salcos. Depuis il ſervit dans l'armée d'Allemagne, où il ſe trouva à toutes les occaſions qui s'y préſentent juſqu'en 1640. *Iſaac* de Souillac, comte du Bourg, ſon fils, s'eſt trouvé à toutes les conquêtes que le roi Louis XIV. fit en perſonne, en Flandres, & en Franche-Comté, juſqu'en 1675. Il mourut en 1719. Il eut pluſieurs garçons preſque tous morts au ſervice.

*Jacques* de Souillac, fils puîné de *Jacob* de Souillac, ſeigneur d'Aſerac, & de *Marguerite* de Bourzoles, rendit auſſi au roi d'importants ſervices dans ſes armées, & dans la province de Rouſſillon. Il mourut à Perpignan, le 26 Février 1681. Son fils, *Louis-Joſeph-Jean-Baptiſte*, né à Perpignan en 1680. fut colonel d'un régiment d'infanterie, ſe trouva à la bataille de Ramilli, & à celle de Malplaquet, ſervit depuis dans l'armée d'Eſpagne, & fut reçu chevalier de Saint Lazare en 1716. *Voyez* le P. Anſelme, maiſons de France; M. d'Hozier, généalogie de la maiſon de Livron, & les mémoires de Chavagnac.

Les armes de cette maiſon ſont: *d'or à trois épées de gueule, miſes en pal, la pointe en bas.*

SOULEAUX, nom d'une branche cadette de la maiſon de Meſgtigni, qui ſubſiſte dans les enfants de *François* de Meſgrigni, & de *Magdelene-Deniſe* de Neuvelet. *Voyez* MESGRIGNI.

SOURCHES: Ancienne châtellenie dans le Maine, qui fut portée en mariage le 24 Juillet 1459. par *Jeanne* de Vaſſé à *Guillaume* du Bouchet, lieutenant & connétable de la ville du Mans. *Voyez* BOUCHET.

SOURDIS: Baronnie en Poitou, aujourd'hui érigée en marquiſat qui appartient à la maiſon d'Eſcoubleau, connue depuis le treizieme ſiécle. *Voyez* ESCOUBLEAU.

SOUHEI: Seigneurie en Auxois, qui fut érigée en baronnie, par lettres du mois de Septembre 1643. enregiſtrées le 2 Janvier 1744. en faveur de *François* Coutier, chevalier d'honneur en la chambre des comptes de Dijon. *Voyez* COUTIER.

SOURSAC: Branche ſortie des marquis d'Ainac, de la maiſon des anciens vicomtes de Turenne. Les ſeigneurs de Sourſac ont eu pour auteur *Arnaud* de Turenne, fils puîné de *Pierre* de Turenne, ſeigneur d'Ainac, & de *Dordette* de la Vergne. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans *Arnaud* de Turenne, baron de Sourſac, & de Durfort, qui eut de *Jeanne* de Monclar, ſon épouſe, de la maiſon de Montbrun, pluſieurs fils, morts au ſervice, & *Anne* de Turenne, dame de Sourſac, de Durfort, & de Courdes, héritiere de ſes freres, & la derniere de ſa branche, morte vers l'an 1680. Les marquis d'Ainac, & les ſeigneurs d'Aubepeyre, ſortis auſſi de la maiſon des anciens vicomtes de Turenne, ſont deux branches, qui ſubſiſtent. *Voyez* au mot TURENNE.

SOUSA: Maiſon illuſtre du Portugal, qui deſcend du fameux *Martin*

*Martin* Gonzalves de Macedo, qui ſauva la vie au roi *Jean I.* dans la bataille d'Alghorrota. Il obtint de la libéralité du roi Alfonſe VI. La poſſeſſion héréditaire de l'iſle Grande-Jeanne, ſituée à l'embouchure de la riviere des Amazones, en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat dans ſes ambaſſades auprès de la république de Hollande, & à la Cour d'Angleterre. *Louis* de Souſa de Macedo, arriere petit-fils d'*Antoine* l'a poſſédée en dernier lieu, & il en étoit le troiſieme baron. Il l'a cedée au roi de Portugal, qui lui a accordé en forme de compenſation, la ſeigneurie de la ville de Miſquitela, dans la province de Beira, en Mai 1754. avec toute la Juriſdiction civile du même lieu. S. M. lui a changé ſon titre de baron en celui de vicomte de Miſquitela, auquel elle a annexé un revenu de trente mille Cruſades. Mémoires du tems.

Les armes : *d'azur à 4 croiſſants d'argent appoſés les pointes en dedans.*

SOUSMONS : Terre dans la baſſe Normandie, érigée en marquiſat, & dont eſt poſſeſſeur *Michel-Jacques* Turgot, conſeiller ordinaire en ſes conſeils, & préſident du Parlement. *Voyez* TURGOT.

SOUVRÉ : Ancienne maiſon éteinte du Perche, qui a donné un maréchal, un grand prieur de France & un évêque qui ſuit.

*Macé*, ſeigneur de Souvré au Perche, vivoit en 1349. *Gilles* Souvré un de ſes deſcendants au VIII. degré, marquis de Courtenvaux, & chevalier des ordres du roi, gouverneur de Tourraine, s'attacha au ſervice d'*Henri* de France, duc d'Anjou qu'il ſuivit en Pologne en 1573. à ſon retour ce prince le fit maître de ſa garderobe, & capitaine du château de Vincennes en 1574. Il le trouva en 1587. à la bataille de Coutras, conſerva la ville de Tours à l'obéiſſance du roi pendant les troubles de la ligue. Il y reçut Henri III. avec toute ſa cour, en Janvier 1589. obtint entrée, ſéance & voix délibérative au parlement le 2 Juin de la même année. Après la mort de ce prince il rendit des ſervices conſidérables au roi Henri IV. qui le choiſit pour être gouverneur du dauphin, depuis roi Louis XIII. lequel le fit gentilhomme de ſa chambre, l'honora du bâton de maréchal de France en 1615. Il mourut en 1626. âgé de 84 ans ; il eut, entr'autres enfants : 1. *Jean II.* du nom, qui ſuit. 2. *René* de Souvré, qui a fait la branche des ſeigneurs de Renouard. 3. *Gilles* de Souvré, évêque de Cominges, puis d'Auxerre, tréſorier de la Sainte Chapelle à Paris, abbé de Saint Florent, de Saumur, & de S. Calez, mort le 19 Septembre 1631. 4. *Jacques* de Souvré, chevalier de Malte, grand prieur de France, commandeur de S. Jean de Latran, abbé du mont Saint Michel, de Treport & de Tonnerre ; il ſervit aux ſiéges de Montauban en 1621. & 1622. au combat de l'iſle de Rhé, le 18 Novembre 1627. ſe ſignala aux ſiéges de Royan & de la Rochelle en 1628. de Caſal en 1630. & de Privas. Après la mort du cardinal de Richelieu, il fut rappellé à la cour, entra dans une grande familiarité avec le roi, & dans la confidence du cardinal Mazarin. Il commanda les galeres de France aux ſiége & priſe de Portolongone

en 1646. fut ambaſſadeur de ſon ordre en France en 1648. & mourut en ſa ſoixantieme année le 22 Mai 1670.

*Jean II.* du nom, ſeigneur de Souvré, marquis de Courtenvaux, &c. chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de ſa chambre, gouverneur de Tourraine, conſeiller d'Etat, capitaine du château de Fontainebleau, fut grand Foreſtier, & capitaine des chaſſes de la forêt de Bievre, bois & buiſſons de la Brie, maître particulier des eaux & forêts du bailliage de Melun; il mourut à Paris le 9 Novembre 1656. âgé de 72 ans: il fut pere, entr'autres enfants de *Charles* de Souvré, le dernier de cette branche aînée qui a formé dix degrés: celui-ci fut ſeigneur de la Chapelle, puis abbé de S. Calez, deſtiné comte de S. Jean de Lyon, prit après la mort de ſes freres & du vivant de ſon pere, la qualité de marquis de Courtenvaux, fut premier gentilhomme de la chambre du roi, mourut avant ſon pere, le 3 Mai 1646. ne laiſſant qu'une fille nommée *Anne* de Souvré, marquiſe de Courtenvaux, dame de Paci, &c. née poſthume le trente Novembre 1646. elle épouſa le 19 Mars 1662. *François Michel* le Tellier, marquis de Louvois, miniſtre & ſecrétaire d'Etat, chancelier & commandeur des ordres du roi; fils de *Michel* le Tellier III. du nom, marquis de Barbeſieux, & d'*Eliſabeth* Turpin. Il eut encore un fils naturel appellé *Charles* de Souvré, nommé le chevalier de Souvré, lieutenant colonel du régiment de Navarre, qui obtint au mois de Janvier 1676. des lettres de légitimation. Par le mariage d'*Anne* de Souvré, la terre de Souvré, & le marquiſat de Courtenvaux paſſerent dans la maiſon de Louvois. *Voyez* TELLIER.

Les ſeigneurs de Renouard qui n'ont formé qu'un degré avoient pour auteur *René* de Souvré, ſecond fils de *René-Gilles* de Souvré, marquis de Courtenvaux, maréchal de France, & de *Françoiſe* de Bailleul. Il fut chevalier de l'ordre du roi, ſeigneur de Renouard, baron de Meſſai, & mourut le 22 Juillet 1635. laiſſant trois fils & quatre filles.

Les armes de la maiſon de Souvré ſont: *d'azur à 5 bandes d'or.*

SOUZI LE PELLETIER. *Voyez* SOUZI.

SOYANS: C'eſt une ſeigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en marquiſat, par lettres du mois de Juillet 1717. enregiſtrées au parlement de Grenoble le 28 Mai 1718. en faveur d'*Antoine* de la Tour de Montauban. *Voyez* LA TOUR DE MONTAUBAN.

SOYECOURT: Ancienne maiſon originaire du Santerre en Picardie, qui a donné un échanſon de France, dans *Gilles*, ſeigneur de Soyecourt, de Moüi, &c. tué à la journée de Creſſi, le 26 Août 1346. La branche aînée de cette maiſon a fini à *François III.* du nom, ſeigneur de Soyecourt; il fut page de François I. ſervit glorieuſement ſous ce prince, & ſe voyant ſans enfants mâles, il inſtitua en 1595. ſon héritiere univerſelle, *Françoiſe* de Soyecourt ſa fille aînée. Les ſeigneurs de Franconville, branche cadette de cette maiſon, ont eu pour auteur *Jean* de Soyecourt, ſeigneur de Franconville, qui vivoit en 1419. Les derniers de cette branche, *Louis-Adrien* & *François* de Soyecourt, moururent ſans poſtérité.

Les ſeigneurs de Moüi, autre

branche cadette de cette maiſon eurent pour auteur, *Gilles* de Soyecourt, ſeigneur de Moüi, &c. ſecond fils de *Gilles* de Soyecourt, échanſon de France: il vivoit en 1368. étoit mort en 1370. *Louis* de Soyecourt, ſeigneur de Moüi, le dernier de cette branche vivoit en 1464. & mourut ſans enfants légitimes de deux femmes qu'il eut. Il eut pour ſucceſſeur en la terre de Moüi, & en tous ſes biens, *Artus* de Veaudrai ſon neveu.

Les armes de la maiſon de Soyecourt: *d'argent faſcé de gueule.*

SOYECOURT DE SEGLIERE. *Voyez* SEGLIERE.

SOYON: C'eſt un petit bourg dans le Vivarais, dont le duc d'Uzès ſe qualifie prince. L'évêque de Valence prend auſſi le même titre. *Voyez* UZES.

SPADA: La terre de Gerbeuville, dans le duché de Bar, bailliage de Saint Mihel, a été érigée en marquiſat, ſous le nom de Spada, par lettres du 2 Mai 1716. avec union des ſeigneuries de Bouconville, Rouvroi, Billi, Avillers, Dompierre aux Bois, Deux Nœuds, Morville, &c. en faveur de *Silveſtre* de Spada, chevalier d'honneur de ſon A. R. madame la ducheſſe de Lorraine, grand bailli de la Lorraine Allemande, mort en 1752. il étoit fils de *Bernardin-Céſar* Spada, comte de Colleſcepoli, ſeigneur de Paggiola, & petit fils de *Jean-Jerôme* Spada, gentilhomme romain, & de *N*. . . . marquiſe de Cœva: il avoit épouſé à Luneville *Gabrielle-Claudine-Marguerite* de S. Martin d'Agencourt, fille d'honneur de la ducheſſe de Lorraine, dont. 1. *N*. . Marquis de Spada marié en 1752. à *N*. l'Abbé de Morvillier. 2. *Yolande*, fille d'honneur de la même princeſſe, puis mariée en 1730. à *Léopold* comte du Han. & d'Hemeſtrof, chambellan de l'empereur, 3. *Gabrielle* de Spada, abbeſſe d'Eſpinal. 4. *Charlotte*, fille d'honneur de ſon alteſſe royale, puis mariée à *N*. . . . Nivelan, gentilhomme Flamand. 5. *Magdelene* chanoineſſe d'Eſpinal, puis mariée près de Laon à *N*. . . . . de Flavigni.

SPANGHEN: *Charles*, baron de Spanghen obtint pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs tant mâles que femelles, du roi catholique, par lettres du 1 Décembre 1686. le titre de comte applicable ſur telles terres qu'il aquérroit dans les Pays-Bas Catholiques. Il étoit fils de *Corneil* Spanghen, créé baron, par lettres patentes de l'empereur du 10 Septembre 1534. & allié à *Anne* de Hamal; & petit-fils de *Philippe* Spanghen, chevalier, marié à *Anne* de Berghes de Grimberghes.

SPENCER: Maiſon dont il y a deux branches en Angleterre; *Robert* Spencer, comte de Sunderland, fut créé chevalier de la Jarretiere en 1687. Il épouſa *Anne* Digbi, fille de *George*, comte de Briſtol, dont il a eu un fils, & une fille mariée en 1688. à *Jacques* Douglas, comte d'Arran. *Voyez* Imhoff, en ſon hiſtoire des pairs d'Angleterre.

SPINCOURT: Seigneurie en Lorraine, qui unie avec celle d'Eſton, de Gouraincourt, de Saint Souplet, de Houdelocourt, & de Saint Pierre Viller, fut érigée en marquiſat ſous la dénomination de Spincourt, par lettres du duc *Léopold* du 12 Avril 1723. en faveur de *Pierre-Louis-Joſeph*, comte des Armoiſes, damoiſeau de Commerci, en échange de la part qu'il poſſédoit dans Commer-

ci. *Voyez* ARMOISES, ſupplément.

SPINOLA : Bourg d'Italie, avec titre de marquiſat dans le voiſinage du Montferrat, du Milanez & du Pays de Genes, qui a donné ſon nom à une maiſon diviſée aujourd'hui en pluſieurs branches, dont les unes ſont établies en Italie, & les autres en Eſpagne. *Ambroiſe* Spinola fut un des plus célébres généraux du dix-ſeptieme ſiécle, ainſi que *Frédéric* Spinola ſon frere.

Il y a Spinola de Provence, dont les armes ſont : *fretté de gueule, échiqueté de 3 traits d'argent, & de gueule, ſurmonté d'une eſpile ou robinet en forme de fleurs de lys de gueule, fichée dans la faſce.*

STAHRENBERG : *George*, né comte de Stahrenberg, & de l'Empire, conſeiller actuel du ſuprême conſeil aulique, chambellan de leurs majeſtés impériales, & leur miniſtre plénipotentiaire en France, &c. né à Londres le 10 Août 1724. a été nommé miniſtre plénipotentiaire de l'empereur & de l'impératrice à la cour de France, en Janvier 1753. Il s'eſt marié en 1747. à *Thereſe*, née comteſſe de Stahrenberg ſa couſine, morte en 1749. de laquelle il a eu *Léopoldine*, née comteſſe de Stahrenberg, en 1749.

STAINVILLE : Terre & baronnie dans le duché de Bar, qui a donné ſon nom à une illuſtre & ancienne maiſon, qui ſubſiſtoit au treizieme ſiécle, que *Vaultier* de Stainville, ſeigneur de la ville de Vaucouleur, eſt rappellé en 1280. comme bienfaiteur de l'égliſe de Vaux en Ornois. *Ancel* de Stainville, l'un de ſes deſcendants fut bailli de Bar, & pere de *Philibert*, ſeigneur de Stainville, bailli, & gouverneur de Bar, chambellan du roi Louis XI. commandant des Iſles d'Oléron, gouverneur de la perſonne du duc Antoine, fils aîné de René, roi de Sicile : il laiſſa d'*Iſabeau* Spinola, ſa ſeconde femme, *Louis* & *Antoine*.

L'aîné, ſeigneur de Stainville, maréchal de Barois, mort en 1514. eut d'*Oudette* Luillier de Manicamp pour fille unique, *Louiſe* de Stainville, femme de *Jean VIII.* du nom, comte de Salm, & ayeul de *Chriſtine*, comteſſe de Salm, épouſe de *François II.* du nom, duc de Lorraine, biſayeul de l'empereur regnant.

La lignée fut continuée par *Antoine* de Stainville, frere puîné de *Louis II.* il fut ſeigneur de Couvonges, bailli de Bar, & grand ſénéchal de Lorraine, & mourut en 1531. pere, par *Beatrix* de Savigni, de *Louis* de Stainville, ſeigneur de Couvonges, mort en 1566. ayant eu de ſa femme *Anne* de Hangeſt de Genlis, *Charles*, qui a fait la branche de Couvonges, & *Joachim*, qui a continué celle des ſeigneurs de Stainville.

Celui-ci fut ſeigneur de Beurei & de Stainville, & épouſa *Marie* de Rouvroi, & fut pere de *Réné* de Stainville, gouverneur de Marſal, allié avec *Anne* de Villiers l'Iſle-Adam, dont il eut *Charles*, baron de Stainville, marié avec *Chretienne* de Choiſeul. De cette alliance ſortit *Etienne*, comte de Stainville, maréchal des armées de l'empereur, colonel d'un régiment de Cuiraſſiers, & commandant général au gouvernement de Tranſilvanie, mort ſans alliance le 10 Octobre 1720. après avoir ſubſtitué ſes biens à *François-Joſeph* de Choiſeul, fils de *Nicole* Stainville, ſa ſœur, à la charge de prendre ſon nom & ſes

armes. Cette ſubſtitution fut autoriſée & confirmée par lettres du 20 Octobre 1717, enregiſtrées en la chambre des comptes de Bar, le 27 du même mois. C'eſt en faveur de *François-Joſeph* de Choiſeul, que la baronnie de Stainville, unie avec les ſeigneuries de Meſnil-ſur-Saux, Lavinecourt & Montplonne, a été érigée en marquiſat, par lettres du 7 Avril 1722. Le marquis de Stainville, qui a été fait en 1754. chevalier de la toiſon d'or, a cedé en 1750. ce marquiſat à ſon fils aîné, *Etienne-François* de Choiſeul, maréchal de camp, gouverneur du pays de Voſges en Lorraine, & de la ville de Mirecourt, ſur les frontieres de la même province, & de celle de Champagne, appellé comte de Stainville, chef des nom & armes de Choiſeul, & chevalier de la toiſon d'or à Vienne. Le comte de Stainville eſt né en Juillet 1718. a été fait d'abord colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, le 21 Mai 1743. & de celui de Navarre le 15 Janvier 1745. a été fait brigadier le 4 Août 1746. maréchal de camp le 10 Mai 1748. & nommé ambaſſadeur à Rome en Novembre 1753. Il a épouſé le 12 Décembre 1750. *Louiſe-Honorine* Crozat du Chatel, ſœur cadette de la feue marquiſe de Gontaut, bru du maréchal duc de Biron. Le comte de Stainville n'a point encore d'enfants. *Voyez* CHOISEUL.

STALLE: Seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en baronnie par lettres de *Charles II.* roi d'Eſpagne, du 27 Mars 1686. en faveur de *Guillaume* Van-Hamme, premier bourguemeſtre & tréſorier de Bruxelles, fils de *Libert* Van-Hamme, capitaine d'une compagnie libre d'infanterie Wallonne de 200 hommes, iſſu d'une des plus nobles & anciennes familles du Brabant.

STANLEI: Ancienne famille d'Angleterre dans le comté de Cheſter, qui devint fort riche par l'héritage d'*Iſabelle*, fille & héritiere de *Thomas* de Lathom, chevalier. *Thomas* Stanlei obtint le titre de comte de Derbi en 1585. & devint enſuite Lord grand-maître d'Angleterre. *Edouard* ſon arriere petit-fils fut dans les premieres charges & dignités du royaume ſous les regnes de *Henri VIII.* d'*Edouard VI.* de *Marie* & d'*Eliſabeth*. *Henri*, ſon fils, fut un des Juges de *Marie* Stuart, reine d'Ecoſſe. *Voyez* Imhoff en ſon hiſtoire des pairs d'Angleterre & Moreri.

STEIGER: Famille illuſtre de Suiſſe, établie dans le canton de Berne depuis le temps de la prétendue réformation. Elle a fourni à l'Etat divers ſénateurs, deux tréſoriers du pays de Vaud, charge très-importante dans ce canton.

STOBÉE: Maiſon illuſtre du royaume de Suede, qui vient de finir dans *N.*....., baron de Stobée, chevalier de l'ordre de l'épée, mort à Stockolm en Juin 1756. âgé de 81 ans.

STRADA, en Auvergne: *d'or à l'aigle éployée, & couronnée de ſable, coupé parti, au 1 tierce en faſce de ſable d'argent & de gueule, & au 2 bandé de gueule & de ſable de ſix piéces.*

STROZZY: Ancienne famille qui fut établie à Florence l'an 1282. Elle eſt une de celles qui a eu le plus de part aux grands emplois. Elle eſt auſſi réputée l'une des plus conſidérables qui ſe ſoient élevées par le gouvernement popu-

laire. L'on peut conſulter pour ſon origine *Imhoff, géneal.* 20, où il rapporte les différentes branches de cette maiſon, *pag.* 191 *& ſuivantes.* Elle a donné un maréchal de France, deux généraux des galeres de France, un colonel général de l'infanterie Françoiſe, & un cardinal, archevêque d'Aix.

*Matthieu* Strozzy, le premier dont le pere Anſelme faſſe mention, fut pere de *Philippe* de Strozzy, qui vivoit en 1489. & laiſſa, entre autres enfants, *Philippe* de Strozzy II. du nom, de ſon temps le plus illuſtre, citoyen de Florence, & le plus renommé gentilhomme de toute l'Italie. Il fut un de ceux que cette république députa en 1515. au roi François I. Depuis il devint avec toute ſa famille l'un des plus grands ennemis d'*Alexandre*, duc de Florence, bâtard de *Laurent* de Médicis, frere de *Clarice*, ſa femme. Ce nouveau duc avoit fait arrêter un de ſes fils en 1535. Pour s'en venger, & pour tirer la république de l'oppreſſion où elle étoit, *Philippe* Strozzy entra dans la conſpiration qui couta la vie à *Alexandre* de Médicis, l'an 1537. Il ſe retira à Veniſe, d'où il déclara la guerre à *Côme* de Médicis, ſucceſſeur d'*Alexandre* : mais ayant perdu la bataille de Marone & de Montemarle, & y ayant été fait priſonnier, il fut conduit à Florence. Ce fut dans ſa priſon qu'il ſe poignarda lui-même. Il eut entre autres enfants, de *Clarice* de Médicis, ſon épouſe, tante de *Catherine*, reine de France, & niéce du pape Léon X. 1. *Pierre* Strozzy, qui ſuit : 2. *Léon* Strozzy, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jéruſalem, prieur de Capoue. Il fut l'un des plus grands capitaines de mer de ſon temps. Il vint ſervir en France ; avec une troupe de Florentins, bannis de leur pays, lorſque Barberouſſe vint en Provence ; aſſiégea la ville de Nice, alla bravement à l'aſſaut avec ſa troupe, & fut des premiers qui y entrerent par la bréche. Le roi François I. le prit en grande amitié, le fit lieutenant général des galeres, ſous le baron de la Garde, le dernier Mai 1543. & l'envoya avec Barberouſſe, & dix galeres, en ambaſſade vers le ſultan Soliman. Après la diſgrace du baron de la Garde, il fut pourvu de la charge de général des galeres, le 1. Juin 1547. & auſſi-tôt obligé de paſſer le détroit, au ſecours des Ecoſſois contre les Anglois ; prit ſur eux la ville & le fort Saint André, vengea la mort du cardinal Saint André, & ſe fit craindre par-tout. Il quitta le ſervice de France en 1552. & fut ſervir ſa Religion contre les infidéles. La guerre de Sienne & de Toſcane étant ſurvenue, le roi l'envoya prier de revenir, ce qu'il fit volontairement. Il s'embarqua en 1554. avec trois galeres, à deſſein d'endommager le territoire de Piombino, qui étoit dénué de troupes, & ayant voulu reconnoître en perſonne la place d'Eſcarling, il fut bleſſé mortellement au flanc d'un coup d'arquebuſade, dont il mourut peu après. Ce fut une perte conſidérable pour la France, dont il tenoit le parti. Et *Laurent* Strozzy, qui porta les armes pendant quelque temps, embraſſa enſuite l'état eccléſiaſtique, fut pourvu des abbayes de Staffarde en Piémont, & de Saint Victor de Marſeille, de l'évêché de Beziers en 1548. & créé cardinal, du titre de Sainte Sabine, par le pape Paul IV. en

1557. Il fut auſſi évêque d'Alby en 1561. puis archevêque d'Aix, & mourut le 14 Décembre 1571.

*Pierre* Strozzy, ſeigneur d'Eſpernay, &c. fut deſtiné dès ſa jeuneſſe à l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta pour embraſſer la profeſſion des armes. Il ſervit en qualité de colonel ſous le comte de *Gui* Rangon, en Italie, & contribua à faire lever le ſiége que les Impériaux avoient mis devant Turin en 1536. Il n'eut pas un ſuccès ſi heureux l'année ſuivante; car ayant été défait par le grand duc de Toſcane, auprès de Montemarle, le 2 Août 1737. étant paſſé en France, il fut conſeiller-chambellan du roi, & naturaliſé avec *Jean* Strozzy ſon frere, au mois de Juin 1543. Il ſe trouva au ſiége de Luxembourg la même année, & fut encore battu par le prince de Sulmone, en Juin 1544. l'année d'après, il ſervit dans l'armée navale, ſous l'amiral d'Annebaut, fut créé général des galeres de France, & étoit chevalier de l'ordre du roi en 1550. Ce prince lui donna le commandement de l'armée qu'il envoya en Siennois, avec laquelle il défit *Rodolphe* Baglion, & *Aſcagne* de la Corgne; mais il perdit la bataille de Marciano, & y fut bleſſé dangereuſement le 2 ou 3 Août 1554. Il reçut le bâton de maréchal la même année, & obtint du roi la ſeigneurie d'Epernay. Il fut auſſi lieutenant général de l'armée du pape Paul IV. avec laquelle il reprit le port d'Oſtie & quelques autres places aux environs de Rome en 1557. Etant de retour en France, il ſe trouva au ſiége de Calais en Janvier 1558. & mourut le 20 Juin ſuivant d'un coup de mouſquet, qu'il reçut au ſiége de Thionville, allant reconnoître un lieu commode pour dreſſer une batterie. Il eut de *Laodamia* de Médicis, ſon épouſe, 1. *Philippe* Strozzy III. du nom, le dernier de cette famille, qui ne fut point marié. Il étoit chevalier des ordres du roi, & colonel général de l'infanterie Françoiſe. 2. *Clerice* Strozzy, morte ſans enfants.

Les armes de la maiſon de Strozzy ſont *d'or à la faſce degueule, chargée de 3 croiſſants d'argent.*

*Voyez* le pere Anſelme, Tome VII. pag. 206.

STUART: Nom de la famille royale d'Angleterre, dont on commence la généalogie à *Gautier* ou *Walter* Stuart, ſénéchal d'Ecoſſe, mort en 1258. *Robert II.* Stuart, iſſu de lui au cinquiéme degré, fut reconnu roi d'Ecoſſe en 1370. *Robert III.* ſon fils, lui ſuccéda. il mourut en 1406. *Jacques* Stuart I. fut roi d'Ecoſſe en 1424. *Jacques* Stuart II. en 1437. *Jacques* Stuart III. roi d'Ecoſſe, mourut en 1488. *Jacques* Stuart IV. fut tué en 1513. *Jacques* Stuart V. eut de longues guerres avec l'Angleterre, & mourut en 1542. *Marie* Stuart, reine d'Ecoſſe, eut la tête tranchée le 18 Février 1587. *Jacques* Stuart VI. fut couronné roi d'Ecoſſe en 1567. & d'Angleterre en 1603. après la mort de la reine *Eliſabeth*. Pour la ſuite des rois d'Angleterre de la maiſon de Stuart. *Voyez* Angleterre. Cette maiſon a produit pluſieurs branches, ſçavoir,

1. Les ducs d'Albanie éteints.

2. Les ſeigneurs de Darnlei, comtes de Lenox. De cette branche eſt *Jacques* Stuart, qui ſuccéda à la reine *Eliſabeth* dans le royaume d'Angleterre, & duquel deſcend *Jacques-François-Edouard* Stuart, connu aujourd'hui ſous le nom de

chevalier de Saint George, pere du prince *Edouard*, & du cardinal d'Yorck (*a*).

3. Les ſeigneurs d'Aubigni, ducs de Lenox & de Richemont, éteints. *Voyez* Imhoff en ſon hiſtoire des rois d'Angleterre.

STUART, en Dauphiné : *de gueule à l'aigle d'or.*

STUART D'AUBIGNI : *d'argent au ſautoir de gueule, cantonné de 4 quinte-feuilles de même.*

STUER S. MEGRIN. *Voyez* QUELEN.

SUABE : Grand païs & cercle d'Allemagne, qui a eu ſes ducs particuliers dès le commencement du dixieme ſiécle. *Burchard*, fils *d'Albert*, comte de Rethie, fut le premier duc de Suabe. Il mourut en 911. *Erckinger* s'empara de ce duché & mourut en 917. L'empereur *Rodolphe* donna l'an 1282. le duché de Suabe à ſon fils puîné *Rodolphe*.

SUBLET : *Denis* Sublet, dit le comte d'Heudicourt, dont le fils puîné *Gœuri* Sublet, dit le comte d'Heudicourt, brigadier des armées du roi, & meſtre de camp de cavalerie, ayant eu Trougnon en partage, en a obtenu l'érection en marquiſat ſous le nom d'Heudicourt, avec union de la mairie des trois villes, Voinville, Varneville, & Buxerule, par lettres du 7 Février 1737. Il a épouſé en 1750. *Anne* Moreau, veuve de *Charles* de Barrois, comte de Kœurs, baron de Manonville, de laquelle il n'a point encore d'enfants.

Le marquis d'Heudicourt a pour frere aîné *Joſeph-Michel* Sublet, dit le marquis de Lenoncourt, marié en 1717. à *N*.... Molé, dame de Pourquerolles, de laquelle eſt né *N*... Sublet d'Heudicourt, comte de Lenoncourt, marquis de Pourquerolles, colonel de cavalerie, qui a épouſé en Février 1744. *N*.... *Groulard* de Boisgeffroi, héritiere de Noyers, & de Nainville du chef de *N*... de Sublet de Noyers ſa mere. Il a de ce mariage un fils né en 1747.

Les armes : *d'azur au pal breteſſé d'or, maçonné de ſable, chargé d'une vergette de même.*

SUDRIE, (la), en Querci : *d'azur au lion d'or, accompagné de 12 beſans de même poſés en orle.*

SUEDE : Royaume d'Europe vers le Septentrion, qui a pour limites le Dannemarck & la Norwége au couchant, la Lapponie au nord, la Finlande & la Moſcovie au couchant, & la mer Baltique au midi. On donne à la Suede des rois avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Mais cette longue ſuite de rois ne paroît certaine, que depuis *Erix IX.* dit le Saint, qui unit les Royaumes de Suede, & de Gothie l'an 1150.

Les derniers rois de Suede de la maiſon de Vaſa ont fini à *Chriſtine* reine de Suede, couronnée en 1650. qui abdiqua en 1654. en faveur de *Charles-Guſtave* des deux Ponts, ſon couſin, de la maiſon Palatine des deux Ponts. *Ulrique-Eleonore*, ſœur de Charles XII. épouſa le 4 Avril 1715. *Fréderic*, prince de Heſſe-Caſſel, qu'elle fit couronner en 1720. Il eſt mort en 1751. & a eu pour

(a) *La maiſon de Stuart s'eſt retirée en France en Janvier 1689. à Bar le Duc le 29 Février 1713. à Avignon le 31 Mars 1716. & à Rome en Mars 1717.*

ſucceſſeur au trône de Suede,

*Adolphe-Frédéric*, né duc de Holſtein-Gottorp, le 14 Mai 1710. il a été d'abord titré prince *Adolphe* de Holſtein-Eutin, fut élu évêque prince de Lubec, dans la baſſe Saxe, le 16 Septembre 1727. ſucceſſeur au trône de Suede, & titré prince royal le 3 Juillet 1743. s'eſt démis de l'évêché de Lubec la même année, eſt devenu roi & grand maître des ordres de Suede le 5 Avril 1751. a été proclamé le 6 du même mois, & couronné le 7 Décembre ſuivant. Il a épouſé le 17 Juillet 1744. *Ulrique-Eleonore*, ſœur du roi de Pruſſe, électeur margrave de Brandebourg, né le 24 Juillet 1720. dont,

1. *Guſtave*. titré prince royal de Suede, né le 24 Janvier 1746.

2. *Charles*, prince de Suede, né le 7 Octobre 1748.

3. *Frédéric-Adolphe*, prince de Suede, né le 18 Juillet 1750.

4. *Sophie-Albertine*, unique princeſſe de Suede. Le roi de Suede a pour freres & ſœurs,

1. *Frédéric-Auguſte*, duc de Holſtein-Gottorp, né le 20 Septembre 1711. élu évêque de Lubec, le 30 Août 1743. marié le 7 Novembre 1752. à *Ulrique-Frédéric Wielmine*, fille de feu *Maximilien*, né Landgrave de Heſſe; frere cadet du feu roi de Suede, & de *Guillaume*, aujourd'hui Landgrave de Heſſe, né le 31 Octobre 1722.

2. *George-Louis*, duc de Holſtein-Gottorp, né le 16 Mars 1716.

3. *Hudwige-Sophie-Auguſte* de Holſtein, née le 9 Octobre 1705. élue grande prévôte de l'abbaye de Quedlimbourg en Saxe, le 21 Avril 1728.

4. *Anne* de Holſtein, née le 5 Fév. 1709. mariée le 7 Novemb. 1742. à *Guillaume*, frere cadet du duc de Saxe-Gotha, l'un des collatéraux de la branche *Erneſtine* de Saxe.

5. *Jeanne-Eliſabeth* de Holſtein, née le 24 Octobre 1712. mariée le 8 Novembre 1727. à feu *Chriſtian-Auguſte*, prince d'Anhalt-Zerbſt, l'un des collatéraux du prince d'Anhalt, mort en Mars 1747.

SUFFREN S. TROPEZ: *Paul* de Suffren, ſeigneur de S. Tropez a épouſé la fille de *Jean-Baptiſte* Bruni qui lui a porté en dot la terre de S. Cannat (*a*) érigée en ſa faveur en marquiſat, par lettres du mois de Novemb. 1725. Ses enfants ſont,

1. *Jean-Baptiſte* de Suffren, marquis de Saint Tropez, meſtre de camp de cavalerie, marié en 1747. à *N.*... fille de *Louis* Vincent, marquis de Goeſbriant, maréchal de camp, & de *Marie-Roſalie* de Châtillon; dont il a deux filles.

2. *Louis-Jerôme*, dit l'abbé de Saint Tropez, prieur de Combertaut en Bourgogne.

3 & 4 *N.* & N. chevaliers de Malte.

5. *Genevieve* de Suffren, mariée en 1736. à *N*... d'Arnaud de Niblet, conſeiller au parlement d'Aix.

(a) *La terre de Saint Cannat fut donnée avec le marquiſat de Pont-à-Mouſſon, à* Jean *d'Anjou, fils naturel du roi René. Sa fille,* Catherine *d'Anjou, le porta en mariage à* François *de Forbin, ſeigneur de Soliers, triſayeul de* François-Auguſte *de Forbin, qui vendit cette terre à* Jean-Baptiſte *Bruni.*

6. & 7. deux religieuſes à Aix.

8. *Magdelene*, mariée à *N*.. de Pierrevert.

9. Une autre fille, non mariée.

Cette maiſon eſt originaire de Provence. Les armes ſont : *d'azur à un ſautoir d'argent, accompagné de quatre têtes de léopards d'or.*

SUIZI : *parti d'argent à l'aigle à 2 têtes de ſable, & de gueule à 3 faſces d'or.*

SULLI : Les anciens ſires de Sulli, ſuivant la Thomaſſiere, Hiſt. de Berri Liv. VI. p. 450. ont commencé à *Archambaud*, ſire de Sulli, qui vivoit au commencement du neuvieme ſiécle. *Agnès*, dame de Sulli, fille de *Gillon I.* ſon arriere petit-fils, épouſa *Guillaume* de Champagne qualifié comte de Chartres : c'eſt d'eux que deſcendent les ſires de Sulli.

Ce *Guillaume* de Champagne étoit fils aîné d'*Henri*, dit *Etienne*, comte palatin de Champagne & de Brie, & d'*Alix* de Normandie. Se voyant exclus de la ſucceſſion de Champagne, il prit le nom & les armes d'*Agnès*, dame de Sulli ſa femme, ſeconde fille & héritiere de *Gillon*, ſire de Sulli, & d'Eldeburge ſa femme. *Eude* Archambaud, ſire de Sulli ſon fils aîné portoit : *d'azur ſemé de molettes d'or, au lion de même ſur le tout.* *Henri* de Sulli, ſon frere puîné, fut évêque de Bourges en 1184. & *Eude* de Sulli, ſon ſecond frere, évêque de Paris en 1196. *Simon* de Sulli, ſon petit-fils, fut auſſi archevêque de Bourges en 1218. & *Jean* de Sulli, ſon arriere petit-fils, le fut auſſi en 1273. *Marie*, dame de Sulli, héritiere de cette maiſon, épouſa en premieres noces *Gui VI.* de la Tremoille, garde de l'oriflamme de France en 1353. & en ſecondes noces *Charles I.* ſire d'Albret, comte de Dreux, connétable de France, à qui elle fit don de la baronnie de Sulli, en cas qu'il lui ſurvécût, & qu'elle n'eût aucuns enfants mâles de lui.

*Maximilien* de Bethune, marquis de Roſni, acquit la ſeigneurie de Sulli en 1602. de *Claude* de la Tremoille, duc de Thouars, pair de France, & obtint en 1606. du roi Henri IV. que la baronnie de Sulli, & la ſeigneurie de Moulinfroue, &c. fuſſent érigées en duché-pairie pour lui & ſes hoirs deſcendants mâles. *Voyez* BETHUNE.

Les armes des anciens ſires de Sulli ſont : *d'argent à la faſce de gueule.*

SUNDGAU : Ancien comté en Alſace, qui a eu ſes ſeigneurs particuliers depuis le commencement du neuvieme ſiécle, juſqu'à la fin du dixieme. Le Sundgau paſſa dans la ſuite à l'évêque de Baſle, duquel *Albert II.* duc d'Autriche l'acquit, lorſqu'il épouſa l'héritiere du comté de Ferrette. Il unit ces deux comtés aux domaines, que ſa maiſon poſſédoit dans la province d'Alſace, avec laquelle ils ont été cédés à la France par la paix de Munſter en 1648.

SUREAU : *d'argent au ſautoir engrêlé de gueule, chargé d'une croiſette d'or, accompagnée de 4 têtes d'hommes de ſable, liées d'argent.*

SURIAN : Famille noble de laquelle étoit *Jean-Baptiſte* Surian, évêque de Vence, abbé de l'abbaye de S. Vincent du Luc, ordre de S. Benoît, dioceſe d'Oleron, l'un des quarante de l'académie françoiſe, mort en ſon dioceſe le 3 Août 1754. âgé de 86 ans.

SURGERES : Ancienne baron-

nie en Poitou, portée en mariage le 2 Août 1600. par *Helene* de Fonſeque, fille de *Charles*, ſeigneur de Surgeres, à *Iſaac* de la Rochefoucauld. La baronnie de Surgeres étoit anciennement poſſédée par la maiſon de Maingot, qui a ſubſiſté juſqu'en l'an 1300. dont un puîné prit le nom, qu'il tranſmit à ſa poſtérité. La terre de Surgeres après avoir été dans la maiſon de Clermont, paſſa dans celle de Fonſeque, d'où elle eſt tombée dans une branche de celle de la Rochefoucauld, qui en porte aujourd'hui le nom. La maiſon de Maingot Surgeres poſſédoit encore la terre de Dampierre, qui après avoir auſſi paſſé dans la maiſon de Clermont, tomba dans celle de Gondi, ducs de Retz. *Voyez* MAINGOT & ROCHEFOUCAULD.

SURVILLE-HAUTEFORT : *Voyez* SURVILLE.

SUZANNE de Cerni : *de ſable à 3 annelets d'argent.*

SUZE (la Baume) : Illuſtre & ancienne maiſon du Dauphiné, qui n'eſt pas moins diſtinguée par ſes hautes alliances, que par les actions éclatantes, & les grands emplois de ceux qu'elle a produits. *Voyez* BAUME-LA-SUZE.

SUZE : Ville & ancienne baronnie au Maine, poſſédée longtems par la maiſon de Craon, qui paſſa par alliance dans celle de Laval. *Gui* de Laval, dit de Rais en hérita en 1431. Il n'eut d'*Anne* de Champagne au Maine, que *Jeanne* de Laval, dame de la Suze. Elle épouſa *François* de Chauvigni, vicomte de Broſſe, dont le fils *Gui* étant mort en 1502. ſans lignée, la baronnie de la Suze, retourna aux héritiers de *Jeanne* de Craon, & d'*Ingerger* d'Amboiſe, d'où elle paſſa à *Baudouin* de Champagne. Elle fut érigée en comté, & *Michel* de Chamillart, miniſtre d'Etat en fit l'acquiſition. *Voyez* CHAMPAGNE & CHAMILLART.

# TA TA

TAATS-D'AMERONGEN : C'eſt une ancienne famille noble de la province d'Utrecht, dont on trouve la généalogie dans le *Dictionnaire* de Moreri, édition d'Hollande, & dans le *nouveau Supplement* de l'édition de Paris. Elle commence à *Guillaume*, qui vivoit vers l'an 1160. Elle a donné des échevins, des baillis, des bourguemeſtres à la province d'Utrecht. Elle ſubſiſte encore avec diſtinction dans les enfants de *Léonard* Taats d'Amerongen, mort le 1. Mai 1736. *Léonard*, né le 6. Août 1700. fut fait receveur en Brabant par les Etats généraux en 1722. droſſart de Fauquemont ou Valkenbourg en 1725. Il avoit épouſé le 25 Avril de la même année *Marie-Jacqueline* Pynſſen-Van-der-Aa-de-Deyl ; & il en a eu, 1. *Joſſe*, né le 8 Mai 1726. 2. *Gerard-Maximilien*, né le 6 Juillet 1727. 3. *Anne-Marie*, née le 17 Décembre 1728. 4. *Gerard-Godard*, né le 20 Novembre 1729. 5. *Fréderic*, né le 20 Mai 1731. & mort le 4 Juillet de la même année. *Voyez*, ſur la filiation de cette maiſon, les Ouvrages ci-deſſus cités.

TABOUROT, Famille noble, dont les armes ſont : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois tambours de même, au chef d'argent, chargé d'un lion courant de ſable.*

TACHEREAU DE BAUDRI : Famille de robe. *Gabriel* Tachereau, ſeigneur de Baudri & de Linnieres en Tourraine, ancien maître des requêtes, & lieutenant général de police de la ville de Paris, eſt aujourd'hui conſeiller d'Etat ordinaire, & l'un des ſix Intendants des Finances. *Marie-Philippe* Tachereau, ſa fille cadette, a épouſé le 23 Janvier 1747. le Préſident Potier de Novion. *Voyez* POTIER DE NOVION.

TAILLE : Famille originaire du Gâtinois, qui a formé pluſieurs branches : 1. les ſeigneurs de Freſnai : 2. les ſeigneurs des Eſſarts : 3. les ſeigneurs d'Hanorville & de Fretinville : 4. les ſeigneurs de Hermerai.

Le premier du nom de la Taille dont on ait quelque notion, eſt *Jean* de la Taille (*a*), mort en 1200. On le croit pere de *Bertrand* de la Taille, écuyer, ſeigneur de Souville. *George* de la Taille, ſon fils, mourut en 1290. *Jean*, fils aîné du précedent, ſeigneur de Souville & de Bondaroi, fonda une chapelle dans l'Egliſe de Souville, & y fut enterré en 1319. C'eſt le premier qui ait pris la qualité de haut châtelain de Bondaroi (*b*). Son fils, *Robert* de la Taille, épouſa *Guillemette* Gueret, de laquelle il eut, entr'autres enfants, *Jean II.* de la Taille, ſei-

(a) *On voit ſa tombe dans l'Egliſe du Prieuré de Flottin-les-Bois-communs.*

(b) *On préſume que c'eſt avec lui que le Roi Philippe-le-Bel échangea pour la terre de Montereau-Faut-Yonne, celles de Bonda-*

gneur de Souville, de Bondaroi, des Eſſarrs, &c. grand-maître des eaux & forêts de France. *Martinet* de la Taille, ſeigneur de Bondaroi, rendit hommage au roi Louis XI. en 1461. A l'âge de 20 ans il fut donné en ôtage aux Anglois, pour la ſûreté du reſte des contributions qu'ils avoient exigées des provinces de Beauce & du Gâtinois, pendant qu'ils faiſoient le ſiége d'Orléans & celui de Pithiviers. En récompenſe de ſes ſervices & de ſa fidélité, Charles VII. lui permit que *le lion de ſes armes fût couronné d'or*. Il épouſa le 30 Janvier 1437. *Jacquette* le Voſvier, fille de *Jean* & de *Marie* d'Huiſſi. Il étoit en 1465. gentilhomme ordinaire de *Marie* de Cleves, ducheſſe d'Orléans, mere de Louis XII. Il mourut en 1488. âgé de 80 ans, laiſſant huit fils & trois filles.

1. *Jean-Gilles*, chanoine de S. Quentin à Senlis, enſuite de S. George à Pluviers, & doyen de Milli.

2. *Etienne*, à qui *Jean-Gilles* céda ſon droit d'aîneſſe, rapporté ci-après.

3. *Hugues*, qui s'allia à *Poncette* Dauſſi des Coutures, mere de *Jean*, qui ne laiſſa qu'une fille.

4. *Jean*, auteur de la branche des ſeigneurs des Eſſarts, rapportée ci-après.

5. *Guillaume*, ſeigneur de Souville, qui d'*Agnès* de S. Lubin, ſa femme, dame de Mainvilliers, eut cinq filles.

6. *André*, ſeigneur du Monceau, marié en premieres noces en 1486. à *Bertrande* de Prunelé, fille de *Hugues II.* du nom, ſeigneur de la Porte, & de *Jeanne* du Pleſſis, dont il eut un fils, mort ſans poſtérité; & en ſecondes noces à *N.....* de Launai, fille du ſeigneur d'Iſchi, laquelle lui donna une fille nommée *Claude*, mariée à *N....* de la Tour.

7. & 8. *Pierre*, & *Martin*, morts ſans enfants.

Les trois filles furent *Jeanne*, *Marie*, & *Catherine*, mariées.

*Etienne* de la Taille, ſeigneur de Bondaroi, fut marié trois fois. Il eut de ſa ſeconde femme, *Philippe* de Poilou, *Louis* de la Taille, qui ſuit; & *Guillaume*, marié à *Antoinette* du Freſnai, mere de *Charles*, ſeigneur d'Oſſinville, page à l'âge de 12 ans de *Henri I.* prince de Condé, enſuite ſon écuyer. Il lui ſauva la vie à la bataille de Couteras, en le retirant de deſſous ſon cheval, qui y fut tué, & le remontant ſur le ſien. Il fut auſſi gentilhomme de la chambre, & mourut le 4 Août 1606.

*Louis* de la Taille, ſeigneur de Bondaroi, eut de *Jacqueline* de l'Eſtendart de Heurteloup, mariée par contrat du 2 Septembre 1532.

1. *Jean*, qui ſuit.

2. *Valentin*, auteur de la branche des ſeigneurs du Freſnai, rapportée ci-après.

3. *Jacques*, qui a donné pluſieurs piéces dramatiques (*a*), mort de la peſte à Paris, âgé de 20 ans.

4. *Paſchal*, auſſi mort de la peſte.

*roi, la Chapelle-la-Reine, Gaulenville, & Meun ſur Plâtriere. Il prend dans ce Traité la qualité de Grand-Maître des eaux & forêts de France.*

(a) *Imprimées parmi les Œuvres de* Jean *ſon frere aîné, chez* Fréderic *de Morclen*, 1572, 1573, & 1574.

5. *Angélique*, morte âgée de 14 ans, dont on lit l'épitaphe en vers Gaulois, faite par ſon frere aîné, dans l'Egliſe de Bondaroi.

*Jean* de la Taille, troiſieme du nom, ſeigneur de Bondaroi & de Faronville, auteur dramatique, portoit pour deviſe un lion, tenant un livre & une épée, avec ces mots : *In utrumque paratus.* Il ſervit longtems ſous Henri IV. Il fut bleſſé d'un coup de lance au viſage, & Henri IV. l'ayant trouvé tout couvert de ſang, le remit lui-même entre les mains de ſes Chirurgiens. Il mourut à ſon château de Bondaroi, âgé de 97 ans. Il laiſſa de *Charlotte* du Moulin ſon épouſe, fille de *Guillaume*, ſeigneur de Rouville, Brie-Cernon, &c. & de *Catherine* le Comte, entr'autres enfants, *Lancelot* de la Taille, ſeigneur de Bondaroi, Faronville, Combreux, d'Ambleville, &c. Il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, ſuivit à l'armée dès l'âge de 15 ans le maréchal de la Châtre, ſon parent. Il fut un des gentilhommes choiſis pour la garde de la Cornette blanche au ſiége d'Amiens. Il aima les lettres, & a laiſſé pluſieurs piéces de vers François & Latins, & une généalogie de ſa maiſon, où il y a beaucoup de vers à l'honneur de ſes ayeux. Il portoit pour deviſe, *un homme nu, foulant un monde au pied, tenant d'une main une palme, & de l'autre une épée nue, entourée d'un rouleau de papier*, avec ces mots : *Non inferiora ſecutus.* Il épouſa par contrat du 7 Octobre 1611. *Antoinette* de Savigni d'Anglure (*a*), mere de deux filles & d'un fils. Celui-ci, nommé *Nicolas* de la Taille, baron du Queſne, ſeigneur de Bondaroi, eſt le dernier mâle de la branche aînée, n'ayant laiſſé d'*Eliſabeth* de Guignolet, ſon épouſe, mariée par contrat du 26 Juin 1646. qu'une fille, *Marie* de la Taille, dame de Bondaroi, baptiſée à Paris dans l'Egliſe de Saint Paul le 6 Juillet 1663. & mariée en 1680. avec *André* de Sainxe, ſeigneur d'Ormeville.

TAILLE DE FRESNAI : Les ſeigneurs de Freſnai ont, comme je l'ai marqué, pour tige *Valentin* de la Taille, ſeigneur de Faronville & de Freſnai près Monfort-l'Amauri, ſecond fils de *Louis* de la Taille, & de *Jacqueline* de l'Eſtendart. Il eut de *Louiſe* de Montliard, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Rumond, & de *Marie* de Harlai, 1. *Charles*, qui ſuit : 2. *Jean*, colonel d'infanterie au ſervice des Etats-Généraux, tué au ſiége de l'Ecluſe en 1605 : 3. *Jacques*, mort jeune, & officier dans le régiment des Gardes-Françoiſes : & une fille mariée.

*Charles*, ſeigneur de Freſnai, épouſa *Magdelene* du Four, fille de *François*, comte du Maytz, & d'*Eliſabeth* de Rieux-Aumale, dont *Charles* de la Taille II. ſeigneur de Freſnai, pere, par *Suſanne* Baudouin, de *Charles* de la Taille III. du nom, ſeigneur du Freſnai, qui épouſa *Catherine* de Saint Etienne, fille de N... de Saint Etienne, capitaine des gardes de Monſieur, frere de Louis XIV. dont il eut ſept enfants. Un ſeul a vécu, ſçavoir, *Jean* de la Taille, ſeigneur de Freſnai, né le 10 Novembre 1686. Il fut page de

(*a*) *Elle étoit veuve de* Jean *Dumonceau, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de* 100 *chevaux-légers pour ſon ſer-*

madame la ducheſſe de Bourgogne, enſuite enſeigne de vaiſſeaux du roi, capitaine d'une compagnie franche de la marine, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis. Il épouſa *Claire-Marguerite* de Cogolin, dont une fille unique, née le 25 Mars 1731. mariée le 4 Octobre 1751. à *Marc-Antoine - Balthaſar* d'Eſtienne-Chauſſegros de Montplaiſir, ancien Officier dans le régiment de Hainault.

TAILLE DES ESSARTS : Les ſeigneurs des Eſſarts ont commencé, comme on l'a dit, à *Jean* de la Taille, quatrieme fils de *Martinet*, ſeigneur de Bondaroi, & de *Jacquette* le Voſvier. Il eut en partage les terres des Eſſarts & d'Hanorville. Il épouſa par un même contrat du 10 Mars 1501. *Marie* de Poilou, ſœur de *Philippe* de Poilou, femme d'*Etienne* de la Taille, ſon frere. Il eut de ce mariage, 1. *Bertrand*, qui ſuit : 2. *Louis*, auteur de la branche d'Hanorville, rapportée ci-après : 3. *Jean*, chanoine de Sens & de Pithiviers : 4. *Philippe*, mariée à *Guillaume* de Drouin, ſeigneur de Bouville & de Cheſnetan.

*Bertrand* de la Taille, ſeigneur des Eſſarts, de Marcinvilliers, d'Oſſenville, &c. fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & chevalier de ſon ordre. Il ſe trouva dans un tournois à Paris. On liſoit ſur ſon écu : *In terris regnat & aſtris* : deviſe qui faiſoit alluſion à l'écu de ſes armes. Il fut dans les bonnes graces de François, duc d'Alençon, fils du roi Henri II. de Henri I. prince de Condé, & de Henri IV. roi de France (*a*). Il fut marié deux fois, & eut de ſa premiere femme, *Magdelene* de Beaumont, *Mathurin*, qui ſuit ; & de ſa ſeconde femme, *Louiſe* le Voſvier, veuve d'Alexis de Freſnai, *Gabriel*, tué à la bataille de Moncontour, portant une cornette des chevaux-légers.

*Mathurin* de la Taille, ſeigneur des Eſſarts, fut gentilhomme de la chambre du prince de Condé, enſuite de celle du roi. Il eut le commandement d'une compagnie de cent gentilshommes venus du Languedoc ; porta l'enſeigne du prince de Condé à la bataille de Jarnac, & la ſauva, quoiqu'il eût eu ſon cheval tué ſous lui. Il s'attacha enſuite à Henri le Grand, alors prince de Navarre, qui lui donna l'enſeigne de ſa compagnie des gendarmes. Il fut bleſſé & pris à la bataille de Coutras, & porté au château du Hallier, où il mourut âgé de 56 ans. Il fut marié quatre fois, & eut dix-neuf enfants de ſes deux premieres femmes : la plûpart moururent en bas âge. Il reſta, 1. *François*, qui ſuit : 2. *Paul*, tué en 1589. par les Albanois, près d'Imonville, pour le ſervice de Henri IV.

*François* de la Taille, tué à

*vice, & fille de* Chrétien *de Savigni, chambellan de François de France, duc d'Alençon, maréchal de France pour la Ligue, gouverneur de Paris & de l'iſle de France pour ce parti, maréchal de camp général de l'armée du roi d'Eſpagne aux Pays-Bas, tué d'un coup de canon au ſiége d'Hulſt en* 1596. *&* d'Antoinette *Saladin d'Anglure, vicomteſſe d'Eſtoges.*

(a) *On conſerve au château des Eſſarts pluſieurs lettres de ces Princes, écrites à ce* Bertrand *de la Taille, & à ſon fils* Mathurin.

Laon en 1595. âgé de 24 ans, ayant une compagnie dans le régiment de Champagne, & une enseigne des gendarmes, laissa d'*Anne* d'Heriot, qu'il avoit épousée par contrat du 11 Décembre 1593. pour fils unique,

*Jacques* de la Taille, seigneur des Essarts & de Marcinvilliers, capitaine dans le régiment de Fronsac, ensuite dans celui de Beauce. Il fut marié deux fois, & n'eut que deux filles de sa premiere femme; & d'*Anne* du Grifon, sa seconde femme, *Jacques* qui suit, & plusieurs filles.

*Jacques II.* seigneur des Essarts & de Marcinvilliers, épousa par contrat du 28 Septembre 1645. *Julie* de Prunelé, fille de *Jacques*, baron de Caniel, & d'*Anne* de la Taille. Il mourut en 1682. Ses enfants furent *Louis*, *Charles*, & *Joseph*, morts jeunes: *François*, tué officier sur un des vaisseaux du roi sur la côte de Coromandel: *Henri*, tué au service de la République d'Hollande: *Charles* qui suit; & *Julie-Judith*, dame de Guillerval, mariée à *Joseph* de la Barre.

*Charles* de la Taille, seigneur des Essarts & de Marcinvilliers, d'abord capitaine dans le régiment des Fusiliers, ensuite dans celui de Royal-Artillerie, reçut des mains de Louis XIV. à la premiere promotion en 1693. la croix de Saint Louis; fut nommé commissaire provincial d'artillerie par commission du 26 Décembre 1702. reçut plusieurs blessures dangereuses à la bataille de Senef, & mourut à Paris en 1725. laissant de *Julie* Deschamps, sa cousine, & fille de *Louis* Deschamps, seigneur de Gissei, de Bitri, &c. & d'*Anne-Suzanne* de la Taille, qu'il avoit épousée le 18 Mai 1696. 1. *Jacques*, qui suit: 2. *Antoine-Hector*, auteur de la branche de Lalainville rapportée ci-après: 3. *Edme*, dit le chevalier de la Taille, capitaine au régiment de la vieille marine, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, aide-major général de l'armée d'Italie par brevet du 1. Juin 1747. mort à Briançon le 22 Juillet de la même année des blessures qu'il avoit reçues au combat de l'Assiette, dans la vallée d'Oulx, trois jours auparavant: 4. & 5. *Anne-Suzanne*, & *Elisabeth-Marie*, religieuses à Estampes: 6. *Anne-Charlotte*, mariée par contrat du 1. Novembre 1734. à *Claude* de Toussaint, seigneur des Mures, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine au régiment d'Artois; morte le 7 Avril 1742.

*Jacques* de la Taille III. du nom, seigneur des Essarts & de Marcinvilliers, mousquetaire dans la premiere compagnie, épousa par contrat du 15 Septembre 1726. *Claude-Charlotte* de Beauclerc, fille de *Charles* de Beauclerc, baron d'Acheres & de Rougemont, & de *Geneviève* de Marandé, morte le 16 Février 1752. & lui mourut le 2 Mars 1743. Il est resté de ce mariage, 1. *Jacques-Hector* qui suit: 2. *Anne-Suzanne* de la Taille, née le 29 Décembre 1730. religieuse aux dames de saint Cyr: 3. *Françoise-Julie*, née le 23 Juin 1732. chanoinesse réguliere à Beaulieu-lez-Loches: 4. *Edme*, appellé le chevalier de la Taille, né le 11 Février 1735.

*Jacques-Hector* de la Taille, seigneur des Essarts & de Marainvilliers, né le 21 Décembre 1729. successivement enseigne dans le régiment de la vieille marine, au mois de Janvier 1740. lieutenant au mois d'Avril 1741. capitaine

au

au même régiment en Avril 1746. a épouſé par contrat du 3 Février 1746. *Henriette-Julie* Thierri, fille de *Guillaume*, tréſorier de France, & de *Julie-Eliſabeth* le Duc.

TAILLE-LOLINVILLE : *Antoine-Hector* de la Taille, ſeigneur du Boulai, ſecond fils de *Charles*, ſeigneur des Eſſarts, & de *Suſanne-Julie* de Champs, auteur des ſeigneurs de la Taille-Lolinville, chevalier de l'ordre royal & militaire de ſaint Louis, capitaine au régiment de la vieille marine, eſt mort le 1. Mai 1754. Il avoit épouſé par contrat du 19 Novembre 1739. *Marie-Marguerite* Meſſon du Monceau, fille de *Charles*, ſeigneur du Monceau-Lolinville-la-Folie, lez Pluviers, &c. & de *Marthe-Marie* le Normand, née le 5 Avril 1713. Elle a pour enfants *Marie-Charlotte-Adelaide*, née le 9 Novembre, & *George-Hector* de la Taille, ſeigneur de Lolinville, fils unique, né le 8 Novembre 1747.

TAILLE D'HANORVILLE & de FRETINVILLE : Cette branche a commencé à *Louis* de la Taille, ſecond fils de *Jean*, ſeigneur des Eſſarts, & de *Marie* de Poilou. Il fut ſeigneur d'Hanorville, & épouſa en 1530. *Jeanne* d'Halot de Hermerai, dont il eut, 1. *Jean*, qui ſuit : 2. *Louis*, auteur de la branche des ſeigneurs d'Hermerai, rapportée ci-après : 3. *Jeanne*, mariée à *N*..... de Courtomer : 4. *Louiſe*, mariée à *N*... ſeigneur du Bois des Fourches.

*Jean* de la Taille, ſeigneur d'Hanorville & de Faronville, épouſa par contrat du 13 Décembre 1563. *Geneviéve* Barthomier, fille de *Jean*, ſeigneur d'Olivet, gouverneur de Montfort-l'Amauri, & de *Geneviéve* Brachet. Il eut pour enfants, 1. *Louis*, qui ſuit : 2. *Jacques*, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon frere aîné : 3. *Joſias*, tué ſous Henri IV. dans un combat de deux Royaliſtes contre deux Ligueurs, près de la Cour-Dieu en 1592. 4. & 5. *Geneviéve* & *Marie*, noyées dans la riviere d'Eſſone en la traverſant en carroſſe au gué de Macheron le 31 Mai 1599.

*Louis* de la Taille, ſeigneur d'Hanorville, n'eut de ſa femme *Julie* de Lanfernat, qu'une fille unique, *Julie*, mariée 1. à *Jacques* de Prunelé, baron de Camiel : 2. à *Pierre* de Lanfernat, ſon couſin germain, ingénieur & maréchal des camps & armées du roi, tué d'un coup de canon au ſiége de Rozes en Catalogne.

*Jacques* de la Taille, frere puîné du précédent, ſeigneur de Moingueville, épouſa par contrat du 19 Juin 1603. *Magdelene* de Loynes, fille d'*Antoine*, conſeiller au parlement de Paris, & de *Catherine* de Chaſebai, dont, 1. *Charles*, qui ſuit : 2. *Jean*, ſeigneur de Guigneville, qui ne laiſſa de *Marguerite* de Plais, ſœur de *Catherine*, femme de ſon frere aîné, que des filles.

*Charles* de la Taille, ſeigneur de Fretinville & de Bitri, épouſa par contrat du 20 Avril 1629. *Catherine* de Plais, dont il eut, entr'autres enfants, *Céſar* & *Paul*, morts ſans poſtérité.

*Céſar* de la Taille, ſeigneur de Fretinville & de Guigneville, épouſa par contrat de mariage du 29 Septembre 1654. *Suzanne* de Villereau ; de laquelle il eut *Céſar II.* marié le 10 Avril 1690. à *Marie* de Fellaire.

Leur fils unique, *François* de la Taille, ſeigneur de Fretinville

& de Guigneville, mourut le 28 Mai 1739. Il avoit épouſé par contrat du 29 Novembre 1721. *Marie-Charlotte* l'Aumonier, née le 16 Mai 1709. *Jean-François* de la Taille, leur fils, ſeigneur de Fretinville & de Guignerville, ancien capitaine au régiment de la vieille marine, né le 21 Juin 1727. a épouſé par contrat du 19 Juillet 1751. *Eliſabeth* Egrot du Lude, fille de *Jerôme* du Lude, & d'*Angelique* de Beauce, dont *Jean-François* de la Taille, deuxieme du nom, né le 24 Août 1752.

TAILLE-HERMERAI : *Louis* de la Taille, ſecond fils de *Louis*, ſeigneur d'Hanorville, & de *Jeanne* d'Aalot, fut ſeigneur de Hermerai, & épouſa *Deniſe* du Bois de Court, dame de Faviere, de laquelle il eut trois filles ; *Judith*, *Rachel*, & *Marie*, mortes ſans alliance ; & un fils unique,

*Louis* de la Taille II. ſeigneur de Hermerai, mort enſeigne de la compagnie colonelle d'un régiment d'infanterie, laiſſant de *Louiſe* de Remmon, ſon épouſe, *Daniel*, tué en Franche-Comté au ſervice de Henri IV. en 1590. & *Suzanne*, religieuſe à Vernon. L'article de cette Maiſon a été fait ſur une généalogie manuſcrite qui m'a été communiquée par la Famille.

Les armes : *de ſable au lion d'or, rempant, couronné, armé de même, & lampaſſé de gueule.*

TAILLEBOURG : C'eſt une ſeigneurie en Saintonge, que *Jean* l'Archevêque, ſeigneur de Parthenai, vendit en 1415. avec celle de Cluſeau. Le roi Charles VII. à qui elles étoient tombées par confiſcation, en fit don l'an 1441. à *Pregent*, ſeigneur de Coetivi, amiral de France. Ce comté eſt aujourd'hui dans la maiſon de la Tremoille. *Voyez* TRÉMOILLE.

TAILLEFER, en Brétagne : *de gueule à deux léopards d'or.*

TAILLEFER DE ROUSSILLE, dans la Marche : *de gueule à trois faſces d'or.*

TAINTIGNIES : C'eſt une terre & ſeigneurie dans le Tournaiſis, qui fut érigée en baronnie par lettres du roi d'Eſpagne du 17 Octobre 1661. enregiſtrées à Lille en faveur de *Nicolas-François-Bernard*, dit du Bois, écuyer, ſeigneur de Taintignies.

TAIX : Famille originaire de Tourraine. *Jean*, ſeigneur de Taix, le premier de ce nom qui ſoit connu, vivoit en 1376. *Jean*, ſeigneur de Taix, pannetier du roi François I. en 1529. chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Loches, & maître des eaux & forêts de Loches, fut pourvu de la charge de maître de l'artillerie, & de celle de colonel général de l'infanterie de France, tant deçà que delà les Monts. Il fut tué dans la tranchée au ſiége d'Hédain en 1553. & fut le dernier mâle de ſa race, n'ayant laiſſé que *Charlotte*, dame de Taix, mariée en premieres noces à *Claude* des Eſſarts, ſeigneur de Sautour ; & en ſecondes noces à *René*, dit le comte Sanlai, vicomte héréditaire du Poitou, colonel de l'arriére-ban de la Nobleſſe de France en 1568. & 1569.

Les armes : *d'argent à deux faſces d'azur.*

TALARU : L'article que j'ai donné de cette maiſon au mot *Chalmazel*, étant trop abregé, voici ce qu'en rapporte M. l'abbé

Deſtrées dans ſon *Mémorial* de 1754.

Lancienneté de la maiſon de Talaru, dit cet Ecrivain, n'eſt pas ſeulement atteſtée par l'exiſtence d'une terre de ſon nom, qu'elle a long-tems poſſedée dans le Lyonnois : elle en a pour garant, l'avantage d'avoir produit depuis plus de 400 ans un grand nombre de chanoines comtes de Lyon, dont trois ont été archevêques de cette ville. Dès l'an 1177. *Gui* de Talaru étoit ſénéchal de l'égliſe de Lyon ; & en 1376. un *Philippe* de Talaru étoit chanoine-comte de la même égliſe, & doyen de celle de Chartres. Le ſiége archiépiſcopal de Lyon étant demeuré vacant le 8 Juillet 1375. par la mort de *Charles* d'Alençon, neveu du roi Philippe de Valois, qui avoit quitté le comté d'Alençon pour ſe faire religieux dominicain, & avoit été ſacré archevêque de Lyon le 13 Juillet 1365. un frere du même *Philippe* de Talaru, qui étoit alors doyen de l'égliſe de Lyon, après en avoir été ſucceſſivement chanoine-chédiencier, & grand Cuſtode, fut élu en ſa place, & ſacré le 29 du même mois. Il mourut en 1393. ayant fait l'année précédente un teſtament, dans lequel il donne lui-même la date de ſon ſacre. *Robert* de Genêve, premier des Papes Clémentiſtes, que la France reconnoiſſoit alors pour ſeul pontife légitime, & qui y étoit appellé Clement VII. l'avoit créé cardinal en 1389. ſur la recommandation du roi Charles VI.

Vers le même tems, *Béatrix* de Marcilli, héritiere de ſon nom, & de la terre de Chalmazel en Forez, mit cette terre dans la maiſon de Talaru, par ſon mariage avec *Matthieu*, ſeigneur de Talaru & de Nouailli, qui étoit neveu du cardinal *Jean* de Talaru, & étoit mort dès l'an 1382. laiſſant quatre fils nommés, *Antoine*, *Amé* ou *Amedée*, *Hugues*, & *Jean* de Talaru. La maiſon ſe partagea alors en deux branches, dont la ſeconde fut celle qui ſubſiſte aujourd'hui en la perſonne du marquis de Chalmazel ; & elles n'ont dérogé ni l'une ni l'autre au luſtre de leurs premiers auteurs. *Amé*, ou *Amedée* de Talaru, l'un des fils cadets de *Matthieu*, ſeigneur de Talaru, & de *Béatrix* de Marcilli, fut ſucceſſivement chanoine-comte de Lyon, chantre, archidiacre, & député de l'égliſe au concile de Conſtance en 1414. élu archevêque après le cardinal, archevêque de Tarci en 1415. il mourut le 11 Février 1443. ayant été créé cardinal le 12 Novembre 1440. par Amedée VIII. duc de Savoie, que le concile de Bâle avoit mis ſur le ſiége de Rome ſous le nom de Felix V. *Hugues*, frere cadet du même *Amedée* de Talaru, étoit auſſi chanoine-comte de Lyon en 1415, lorſqu'*Amedée* fut élevé ſur le ſiége archiépiſcopal ; & *Guillaume* de Talaru leur neveu étoit archidiacre de la même égliſe en 1424. Celui-ci eut encore après lui quatre neveux dans le chapitre, dont l'un, *Amé* de Talaru, mourut prevôt de l'égliſe le 17 Novembre 1453. Deux autres ſe ſuccéderent dans l'archidiaconat. Le quatrieme, nommé *Hugues* de Talaru, fut élu archevêque en 1488. après le cardinal Charles de Bourbon, frere des ducs de Bourbon Jean II. & Pierre III. & étant mort le 22 Décembre 1507. eut pour ſucceſſeur François de Rohan, ſecond fils du maréchal de Gyé. Enfin *Jean* de Talaru, neveu de ce dernier, mourut archidiacre,

*Antoine*, aîné des fils ſortis du mariage de *Matthieu*, ſeigneur de Talaru, avec *Béatrix* de Marcilli, héritiere de la terre de Chalmazel, & après lui chef de la maiſon, avoit épouſé *Alix* d'Albon, ſœur de *Jean*, ſeigneur de S. Forgueux & de Curis en Lyonnois, & de S. André en Roannois, triſayeul du maréchal *Jacques* d'Albon, ſeigneur de S. André, ſi renommé dans l'hiſtoire de Henri II. de François II. & de Charles IX. ſon fils *Matthieu*, ſeigneur de Talaru, fut marié à *Jeanne* de la Palu de Varembon, ſœur de *Louis* de la Palu de Varembon, archevêque de Tarantaiſe en Savoie, créé cardinal par Amedée VIII. duc de Savoie, la même année qu'*Amedée* de Talaru, archevêque de Lyon, & confirmé par le Pape Nicolas V. en 1449. *Guillaume*, ſeigneur de Talaru & de Nouailli, ſon arriere petit-fils, & neveu de *Hugues*, archevêque de Lyon, épouſa *Louiſe* de Lévis-Couſan, niéce de *Philippe*, archevêque d'Arles, créé cardinal par le Pape Sixte IV. en 1473. & de ce mariage il ne laiſſa qu'une fille, qui porta la terre de Talaru dans la maiſon de Monteinard de Marcieu. Une ſœur du même *Guillaume*, ſeigneur de Talaru, avoit été mariée avec *Guichard* d'Albon, ſeigneur de S. André, grand-pere du maréchal de S. André, dont elle fut la ſeconde femme, & n'eut point d'enfants.

*Jean* de Talaru, quatrieme des fils nés du mariage de *Matthieu*, ſeigneur de Talaru, avec *Béatrix* de Marcilli, fut ſeigneur de Chalmazel par diſpoſition de ſa mere; & ayant épouſé dès le 16 Septembre 1388. *Catherine* de la Tour, ſœur du huitieme ayeul du duc de Bouillon d'aujourd'hui, & tante d'*Antoinette* de la Tour, femme de *Jacques* de Bourbon-Carenci, ſire d'Aubigni, prince du Sang royal, en eut pour fils aîné *Annet* de Talaru I. du nom, ſeigneur de Chalmazel, dont la poſtérité s'eſt toujours ſoutenue dans le même degré de ſplendeur, ſoit par les alliances qu'elle a contractées, ſoit par le nombre de ſujets qu'elle a fournis au chapitre de Lyon. On y en compte huit depuis l'an 1418. juſqu'au milieu du dernier ſiécle, & pluſieurs parvinrent au Décanat. Un grand-oncle du marquis de Chalmazel mourut en 1705. revêtu de la dignité de chantre, qui eſt la quatrieme de l'Egliſe.

*Louiſe* de Lévis-Couſan, femme de *Guillaume*, ſeigneur de Talaru, & dernier mâle de la branche aînée, avoit épouſé en premieres noces *Annet IV.* ſeigneur de Chalmazel, arriere petit-fils d'*Annet I.* & en avoit eu *Louis* de Talaru, ſeigneur de Chalmazel, qui au commencement du regne de Henri II. fut fait capitaine de la compagnie des gardes du corps, que commande aujourd'hui le duc de Mirepoix, & fut le cinquieme ayeul du marquis de Chalmazel, rapporté ci-après. *Claude* de Talaru, premier marquis de Chalmazel, ſon grand-pere, étant parvenu en 1644. à la place d'enſeigne de la compagnie colonelle du régiment des Gardes-Françoiſes, fut fait capitaine dans le même régiment en 1647. guidon de la compagnie des gendarmes de la garde en 1651. & maréchal de camp dès le mois d'Octobre de la même année; & *François-Hubert* de Talaru, ſon pere, obtint en 1692. la place de commandant à Toulon, après être arrivé

par ſon ſervice aux grades de lieutenant colonel du régiment de Picardie, & de brigadier d'infanterie. Sa grande-mere étoit petite-fille de *Brandelis* de Champagne de la Suze, ſeigneur, marquis de Villaines, fait chevalier des ordres le 2 Janvier 1599. & ſa mere, ſœur de feu *Louis* d'Ornaiſon, ſeigneur, comte de Chamarande, lieutenant général des armées, gouverneur de Phalzbourg & de Sarrebourg, qui avoit été fait premier maître-d'hôtel de la reine après le feu marquis de Villacerf en 1733. & ſe démit de cette charge en ſa faveur en 1735 (*a*).

*Louis*, chef des nom & armes de Talaru, ſeigneur, marquis de Chalmazel en Forez, comte de Chamarande en Hurepoix, ſeigneur de S. Marcel en Forez, de Chauſſaing, & autres terres en Bourbonnois & en Auvergne, né vers l'an 1682. a été d'abord colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom le 1. Février 1719. premier maître-d'hôtel de la reine en 1735. gouverneur de Phalzbourg & de Sarrebourg en..... nommé chevalier des ordres le 2 Février 1749. reçu le 25 Mai. Il a épouſé en premieres noces, le 1. Septembre 1717. *Catherine-Angelique* de Harcourt, ſœur conſanguine du premier maréchal duc de Harcourt, & tante des ducs & comtes de Harcourt d'aujourd'hui, morte ſans enfants le 10 Juin 1718. en ſecondes noces, le 29 Avril 1720. *Marie-Marthe-Françoiſe* de Bonneval, ſœur du comte de Bonneval, brigadier d'infanterie, ci-devant colonel du régiment de Poitou, &c. née le 1. Octobre 1701. dont,

I. *Ceſar-Marie*, fils aîné, appellé marquis de Talaru, brigadier d'infanterie, colonel d'un régiment de ſon nom, & reçu en ſurvivance de la charge de premier maître-d'hôtel de la reine, &c. Il eſt né le 8 Juin 1725. a été fait colonel du régiment de ſon nom le 1. Janvier 1745. reçu en ſurvivance de la charge de premier maître-d'hôtel de la reine en 1746. & fait brigadier d'infanterie le 10 Mai 1748. Il a épouſé le 3 Juin 1750. *Marie-Juſtine*, ſeconde fille du marquis de Saſſenage, chevalier des ordres, nommée l'une des dames de madame la Dauphine. Il en a,

1. *Louis-Marie-Joſeph*, né le 7 Août 1753.

2. *Eulalie-Xaviere*, née le 27 Août 1751.

II. *Louis-François-Hubert*, né en Juillet 1726, appellé comte de Talaru. Il a été d'abord guidon des gendarmes de Flandres, fait enſeigne en 1748. & ſous-lieutenant en....

III. *Louis-Ange-François*, né en Juin 1727. chanoine de Sens, & grand-vicaire de l'archevêque en Octobre 1753.

IV. *Louis*, né en Septembre 1729. chevalier de l'ordre de Malte, & enſeigne de vaiſſeau.

V. *Marie-Louiſe-Angelique*, née en 1722. mariée en Juin 1741. à *Armand-François* de la Croix, ſeigneur, marquis de Caſtries.

Les armes : *parti d'or & d'azur, au bâton de gueule, brochant ſur le tout.*

(a) *C'eſt par la mort du même comte de Chamarande, que le marquis de Chalmazel a eu la terre de ce nom érigée en comté en Mars 1685. & le roi y a ajouté le gouvernement de Phalzbourg & de Sarrebourg.*

TALBOT : Ancienne máiſon d'Angleterre, qui tire ſon origine des Talbots, barons de Cleuville, au pays de Caux. Elle a donné un maréchal de France, un archevêque de Dublin, & un évêque de Londres en 1269.

*Hugues* Talbot, le premier que l'on connoiſſe, vivoit dans l'onzieme ſiécle, ſe rendit religieux à l'abbaye du Bec, où il avoit fait différentes donations, après avoir eu pluſieurs enfants.

*Jean* Talbot, comte de Shrewburi & de Watterford, un de ſes deſcendants au onzieme degré, fut maréchal de France, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, & gouverneur d'Irlande. Il étoit l'un des plus fameux capitaines de ſon tems. Il fut l'un des pairs du Parlement qu'Henri IV. roi d'Angleterre tint en 1410. & donna des preuves de ſon courage dans la réduction de l'Irlande ſous l'obéiſſance du roi Henri V. qui l'y envoya en qualité de ſon lieutenant général au commencement de ſon regne, & lui en donna le gouvernement. Depuis, étant paſſé en France avec l'armée Angloiſe en 1417. il ſe trouva avec le duc d'Exceſter au ſiége de Caën & à celui de Rouen ; ſervit les années ſuivantes ſous le duc de Bedfort, où il rendit ſon nom redoutable aux François, & commanda les troupes qui allerent au pays du Maine au ſecours du comte de Suffolck, avec leſquelles il reprit la ville d'Alençon en 1428. puis s'étant rendu maître de Pontoiſe, il alla au ſiége d'Orléans, que faiſoit le comte de Saliſburi. De là il marcha à Melun, qu'il fortifia ; prit Laval, après avoir combattu vaillamment à la journée de Patai en Beauce : il y demeura priſonnier. Etant délivré, il vint joindre le duc de Bedfort à Paris, ſurprit d'aſſaut Beaumont-ſur-Oiſe, paſſa en Irlande, où les affaires l'appelloient, revint en France, & défit les François. Tant de grands ſervices qu'il avoit rendus, lui firent mériter du roi d'Angleterre la charge de maréchal de France, dont il fut honoré en 1438. Il reçut encore de ce prince, en la même année, le comté de Shrewburi, qui eſt le ſecond d'Angleterre, pour lui & ſa poſtérité, & fut nommé l'un de ſes ambaſſadeurs pour traiter la paix avec le roi Charles VII. en 1443. Depuis, étant paſſé en Irlande, il fut honoré de la dignité de ſénéchal, ou ſtwart du royaume, eut auſſi la baronnie de Dungarvan, & la ville de Watterford avec titre de comté. Etant repaſſé en France, il fut tué d'un coup de canon, avec un de ſes fils, le 17 Juillet 1453. dans un combat qu'il livra aux François devant la ville de Caſtillan. Sa mort fit perdre aux Anglois tout ce qu'ils poſſedoient en Guyenne, & ils furent même entierement chaſſés du royaume.

Cette branche a fini à *Gilbert* Talbot, comte de Shrewburi, &c. chevalier de l'ordre de la Jarretiere, envoyé en ambaſſade en France par la reine Eliſabeth en 1596. & mort le 8 Mai 1616. laiſſant de *Marie* Cavendish, ſon épouſe, un fils mort jeune, & trois filles mariées.

*Gilbert* Talbot, troiſieme fils de *Jean* Talbot II. du nom, comte de Shrewburi, & d'*Eliſabeth* Butler ſa ſeconde femme, a donné origine aux ſeigneurs de Grafton. Il fut chevalier Banneret & de l'ordre de la Jarretiere, capitaine & gouverneur de Calais.

*Jean* Talbot I. du nom, ſon fils, fut pere de *Jean* Talbot II. du nom, marié à *Françoiſe* Giffard, mere de *Jean* Talbot III. du nom, qui eut de *Catherine* d'Ingerſton, 1. *George* Talbot, ſeigneur de Grafton, qui ſuccéda à *Jacques* Talbot ſon parent au comté de Shrewburi, & en tous ſes honneurs, & en jouit juſqu'en 1630. qu'il mourut ſans avoir été marié: 2. *Jean* Talbot IV. du nom, mort avant ſon frere. *Jean* Talbot V. du nom, comte de Shrewburi, ſon fils, ſuccéda à *George* Talbot ſon oncle en tous ſes honneurs, & mourut le 8 Fév. 1653. laiſſant, entr'autres enfants, *François* Talbot, comte de Shrewburi, tué en duel par le duc de Buckingham en Mars en 1667. Il eut de ſa ſeconde femme, *Anne*-Marie Brudnel, *Charles* Talbot, comte, puis duc de Shrewburi, chevalier de l'ordre de la Jarretiere. Il porta l'épée de l'Etat au couronnement de *Jacques II.* roi d'Angleterre, qui l'honora de ſa confiance, & le fit grand chambellan & colonel de cavalerie. Il quitta le ſervice de ce Prince, paſſa en Hollande en 1680. offrit ſes ſervices au prince d'Orange, depuis roi de la Grande Bretagne. Ce prince étant monté ſur le trône, le fit chevalier de la Jarretiere, le créa duc & ſécretaire d'Etat, & l'établit pendant ſon abſence l'un des lords régenrs du royaume. La reine *Anne* le fit membre du conſeil privé, grand chambellan de ſa maiſon, ambaſſadeur extraordinaire en France le 5 Décembre 1712. pour la concluſion de la paix entre les deux Couronnes, & pour traiter de la paix générale avec l'Empereur, l'Allemagne & la Hollande. Il fut nommé le 25 Septembre 1713. viceroi d'Irlande, & mourut à Londres le 12 Juillet 1718. laiſſant de *N*.... Paleoti ſon épouſe, fille de *N*.... Paleoti, Bolonois, & de *Catherine* Dudley Northumberland, *Charlotte*, fille unique, qui fut dame d'honneur de *Marie-Béatrix-Eléonore* d'Eſt, reine d'Angleterre. Elle épouſa *Richard* Talbot de Tyrconnel, ſon couſin iſſu de germain, & mourut à Saint-Germain-en-Laie le 14 Février 1722. âgée de 46 ans, laiſſant pour enfants,

1. *Richard* Talbot, comte de Tyrconnel.

2. *Marie* Talbot de Tyrconnel.

Le P. Anſelme, *Tom. 7. p* 91. marque que *Richard* Talbot, duc de Tyrconnel, viceroi d'Irlande, lieutenant général des armées de Jacques II. roi de la Grande Breragne, mort l'an 1692. étoit iſſu des comtes de Shrewburi. *Voyez* le Journal des Sçavants du 17 Novembre 1692. pag. 433.

Les armes de la maiſon de Talbot ſont : *écartelé au* 1. *&* 4. *de gueule au lion d'or, à la bordure engrelée de même ; au* 2. *&* 3. *de.... à une bande de..... accompagnée de ſix merlettes de.... trois en chef, & trois en pointe.*

TALEYRAND : Ancienne & illuſtre maiſon du Périgord, dont on rapporte l'origine aux comtes de Périgord. *Elie* de Taleyrand épouſa *Agnès*, fille & héritiere d'Olivier, ſeigneur de Chalais, qui lui porta en dot la ſeigneurie de Chalais. *Voyez* CHALAIS.

TALHOET ou TALHOUET : Les ſeigneurs de ce nom ſont une branche cadette de la maiſon de Lentivi, originaire de Brétagne. C'eſt une ſeigneurie que *François*

de Lentivi acquit avec ſa femme *Nouelle* de Quilſen.

Les armes de Talhoet-Queraveon ſont : *Loſangé d'argent & de ſable.* Voyez LENTIVI.

TALLART : Ancien vicomté, autrefois du reſſort de la Provence, & qui a été uni au Dauphiné dès l'an 1337. par *Guigue*, dauphin de Viennois. Il étoit alors poſſédé par *Armand* de Trians, neveu du pape Jean XXII. & paſſa dans la maiſon de Clermont. L'union du vicomté de Tallart au Dauphiné fut encore ordonnée par lettres patentes du roi Louis XII. au mois d'Octobre 1513. & fut depuis confirmée par autres lettres du roi Henri IV. de 1606. & du roi Louis XIII. en 1619. Le château de Tallard eſt à deux lieues de Gap, ſitué ſur le bord de la Durance, qui dans cet endroit ſépare la Provence du Dauphiné. Il ſouffrit pluſieurs ſiéges pendant les guerres civiles. Ce comté eſt tombé dans la maiſon de Hoſtun de la Baume, noble & ancienne du Dauphiné, qui étoit fort diſtinguée dans cette province dès le treizieme ſiécle. *Voyez* HOSTUN.

TALMONT : Petite ville ſur la côte de Poitou, qui a paſſé de la maiſon de Thouars dans celle d'Amboiſe, puis dans celle de la Trémoille. *Voyez* TRÉMOILLE.

TALON : Famille illuſtre dans la Robe, qui a donné des préſidents à mortier & avocats généraux au parlement de Paris. *Louis-Denis* Talon, ſeigneur, marquis du Tremblai & autres terres, reçu préſident à Mortier le 12 Décembre 1731. mourut le premier Mars 1744. Il avoit épouſé le 15 Avril 1724. *Magdelene-Françoiſe* Chauvelin, ſœur du préſident Chauvelin.

TAMARLET DE CHARLEVAL : *François* de Tamarlet de Charleval, conſeiller au parlement d'Aix, avoit épouſé *Catherine* de Gueidan, morte en Juin 1754. Elle étoit mere de l'evêque d'Agde.

TANCARVILLE : Terre à laquelle étoit attachée la dignité de chambellan héréditaire de Normandie, & qui fut portée en mariage vers l'an 1316. par *Jeanne*, fille unique de *Robert*, ſeigneur de Tancarville, à *Jean I.* vicomte de Melun, dont elle fut la premiere femme, & mere de *Jean II.* vicomte de Melun, en faveur duquel la ſeigneurie de Tancarville fut érigée en comté par lettres du 4 Février 1351. *Jean II.* avoit épouſé *Jeanne* Creſpin, dame de la baronnie de Varenguebec, à laquelle étoit attaché le titre de connétable héréditaire de Normandie, & fut pere de *Guillaume*, dont la fille unique, *Marguerite* de Melun, porta en 1417. le comté de Tancarville & la ſeigneurie de Varenguebec à ſon mari, *Jacques II.* d'Harcourt, baron de Montgommeri. Leur petite-fille, *Jeanne* d'Harcourt, mourut ſans poſtériré le 8 Novembre 1488. ayant teſté le jour précédent en faveur de ſon couſin *François* d'Orléans, comte de Dunois & de Longueville, fils de *Marie* d'Harcourt. Le comté de Tancarville eſt reſté dans la maiſon de Longueville juſqu'en 1706. que *Marie* d'Orléans, ducheſſe de Nemours, vendit pour 350000 livres ce comté au ſieur Crozat, qui le donna à ſa fille en la mariant au comte d'Evreux, ſur lequel *Marie-Sophie-Emilie* Colbert de Seigne-

lai, femme du duc de Luxembourg, a exercé le retrait lignager, en vertu d'une Sentence du 3 Septembre 1727. comme iſſue par ſa mere de la maiſon de Longueville. *Tablett. généal. part.* 4. *p.* 232.

TANLAI : Bourg du pays d'Auxois ſur la riviere d'Armançon, qui fit partie des terres qu'*Eliſabeth*, héritiere de Courtenai, apporta en mariage en 1150. à *Pierre* de France I. du nom, & dernier fils de *Louis* le Gros, & d'*Adelais* de Savoie. Leur quatrieme fils ayant eu en partage la terre de Tanlai, en prit le nom & le tranſmit à ſes deſcendants, qui poſſedérent cette ſeigneurie juſqu'au milieu du XIV. ſiécle, que leur poſtérité maſculine s'éteignit dans la perſonne d'*Etienne*, ſeigneur de Tanlai, dont la fille unique, *Jeanne I.* dame de Tanlai, n'ayant point eu d'enfants de ſes deux maris, *Guillaume* de Blaiſi, & *Robert* de Chaſlus, la ſeigneurie de Tanlai paſſa à la poſtérité de ſa tante *Jeanne II.* de Courtenai-Tanlai, qui étoit ſœur d'*Etienne*, ſeigneur de Tanlai, mariée en 1375. à *Jean* de Chamigni, chevalier, ſeigneur de Sauſtour, de Courcelles, de la Broſſe, &c. De cette alliance ſortirent *Gaucher* de Chamigni, qui a continué la lignée des ſeigneurs de Sauſtour ; & *Pierre* de Chamigni, qui eut les ſeigneuries de Tanlai, Saint-Vinemer, &c. par la mort de ſa couſine *Jeanne I.* de Tanlai. Celui-ci épouſa le 27 Juin 1411. *Jeanne* de Montmort. De cette alliance ſortirent *Edme*, *Jean*, & *Catherine* de Chamigni, qui partagerent la ſeigneurie de Tanlai. *Jean* n'eut que des enfants naturels, & *Edme* ne laiſſa de ſon mariage avec *Iſabeau* de Brimeu, que *Philiberte* de Chamigni, dame en partie de Tanlai, mariée à *Philippe* de Courcelles Saint-Liébault, dont les enfants *George*, *Edme*, & *Catherine* de Courcelles étant morts ſans poſtérité, leur portion dans la ſeigneurie de Tanlai échut aux deſcendants de *Catherine* de Chamigni, dite de Tanlai, leur grande-tante. Elle avoit été mariée à *Blain*, dit Blenet de Beaujeu-Montcoquier, chevalier, ſire d'Aſnois. Leur fils, *Loup* de Beaujeu-Montcoquier, chevalier, ſeigneur d'Aſnois-le-château, marié par contrat du 18 Juin 1483. avec *Catherine* Gaſte, fille d'Archambault, écuyer, ſeigneur de Mouront en Dauphiné, eut pour fille unique, *Catherine* de Beaujeu-Montcoquier, dame d'Aſnois-le-Château, qui réunit en ſa perſonne toute la ſeigneurie de Tanlai par la mort de ſes couſins, enfants de *Philippe* de Courcelles. Elle épouſa le 6 Juin 1496. *Louis* de Salazar, ſeigneur de Montaignes, dont elle étoit veuve lorſqu'elle vendit par acte du 3 Avril 1535. les ſeigneuries de Tanlai, Saint-Vinemer, & Ravieres, à *Louiſe* de Montmorenci, veuve de *Gaſpard* de Coligni, ſeigneur de Châtillon ſur Loing, qui fut maréchal de France, & pere de *Gaſpard II.* de Coligni, amiral de France, & de *François* de Coligni, ſeigneur d'Andelot, colonel général de l'infanterie Françoiſe qui commencerent le nouveau château de Tanlai. *François* de Coligni, un des fils du colonel général eut la ſeigneurie de Tanlai, qui après ſa mort, arrivée ſans enfants en 1486. paſſa à ſa ſœur *Anne* de Coligni, mariée à *Jacques* Chabot, marquis de Mirebeau. Ce fut d'eux, ou de leurs

fils que la terre de Tanlai, fut acquiſe par *Michel* Particelli, ſeigneur d'Hemeri, qui fut ſurintendant des finances en 1647. Il fit achever le château de Tanlai, qui eſt un des plus magnifiques de la province; il laiſſa de ſa femme *Anne* le Camus, *Marie* Particelli, qui fut héritiere de Tanlai, & de la baronnie de Thorei; elle avoit été mariée par contrat du 1. Août 1675. avec *Louis* Phelippeaux, ſeigneur de la Vrilliere, & de Châteauneuf, ſur Loire, baron d'Hervi, &c. ſecrétaire d'Etat, en faveur duquel la ſeigneurie de Tanlai, fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Mars 1671. enregiſtrées au parlement de Paris le 20 Août 1678. & en la chambre des comptes de la même ville le 21 Août 1679. Il fut pere de *Balthaſar* Phelippeaux, marquis de Châteauneuf, & de Tanlai, ſecrétaire d'Etat, allié à *Marie-Margueritte* de Tourci, mere de *Louis* Phelippeaux marquis de la Vrilliere, de Tanlai, &c. mariée en 1700. avec *Françoiſe* de Mailli remariée à *Paul-Jules* duc de Mazarin mort en 1731 dont elle a été la ſeconde femme.

*Voyez* PHELIPPEAUX: *Tabl. généal. Part. VII. p.* 54.

TAPIE (la): *d'or au porc de ſinople.*

TARDIEU: Maiſon originaire de Normandie, qui a donné dans le dernier ſiécle pluſieurs chevaliers à l'ordre de Malte.

*François* Tardieu de Malville, maître des requêtes, épouſa en 1620. *Anne-Martin* de Maleiſſie, ſœur de *Henri-Martin*, dit le marquis de Maleiſſie, gouverneur des ville & citadelle de Pignerol, & fille de *Matthieu-Martin* de Maleiſſie, chevalier du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, & gouverneur de ſa chapelle, & de *Magdelene* Alamani, qui avoit pour mere *Anne* de Bricqueville. Leur poſtérité, qui a depuis porté le ſurnom & les armes de Maleiſſie, fut continuée par leur troiſieme fils, *Charles-Gabriel* Tardieu, chevalier, ſeigneur, & marquis de Maleiſſie, maréchal de camp en 1667. marié avec *Geneviéve* Hebert de Buc: de ce mariage naquit *Jacques-François* Tardieu, marquis de Maleiſſie, capitaine aux gardes Françoiſes, allié avec *Anne* Barentin, dame de Mons en Poitou: ſon fils *N...* Tardieu marquis de Maleiſſie, a pour enfants,

1. *Antoine-Charles* Tardieu, comte de Maleiſſie, ſous-lieutenant aux gardes Françoiſes, & lieutenant de roi de Compiégne.

2. *Charles-Philibert* Tardieu, chevalier de Malte, auſſi ſous-lieutenant au même régiment.

3. *Charlotte-Thereſe* de Maleiſſie, mariée le 18. Septembre 1753. à *Jean-Etienne-Bernard* de Clugni, baron de Nuis-ſur-Armançon, ſeigneur de Pralai, conſeiller au parlement de Bourgogne, fils d'*Etienne* de Clugni, ſeigneur de Nuis-ſur-Armançon, conſeiller au parlement de Dijon, & de *Clairode-Gilbert* de Voiſins, de la même famille que M. Gilbert de Voiſins conſeiller d'Etat.

Mercure de Novembre 1753. pag. 201.

Les armes, de la maiſon de Tardieu: *écartelé, au 1. d'azur, à deux pointes traverſées d'or, qui eſt* de Martin de Maleiſſie, *au 2.* de Caumont, *d'azur à trois lions d'or paſſants l'un ſur l'autre, au 3.* d'Alamani, *bandé d'argent, & d'azur de quatre piéces, au 4.* de Bricqueville,

*paſſé d'or & degueule, ſupports de lions.*

TARDIF D'HAMONVILLE : *d'or à 3 palmes de ſinople 2 & 1.*

TARENTE : Les princes de Tarente ſont ſortis des rois de Naples & de Sicile par *Philippe* de Sicile I. prince de Tarente & d'Achaïe, quatrieme fils de *Charles II.* dit le Boiteux, roi de Naples, & de *Marie* de Hongrie, mort à Naples, le 26 Décembre 1332. Sa poſtérité a fini à *Philippe II.* ſon troiſieme fils, prince de Tarente, empereur titulaire de Conſtantinople, après la mort de ſon frere; il étoit mort en 1374. il n'eut que deux fils morts en bas âge.

Les armes de ces princes de Tarente, étoient : *écartelé au 1 & 4 d'*Anjou Sicile, *parti* de Jeruſalem : *au 2 & 3 de gueule à la croix d'or accompagnée de 4 beſans d'argent, chargés chacun d'une croix de ſinople, l'écu briſé d'une bande d'argent.*

TARLET : *d'azur au tiercelet d'or ſur une perdrix.*

TARLOT OSSOLINSKI : *de gueule à une hache emmanchée d'or, poſée en pal.* Voyez OSSOLINSKI.

TAVANNES : *Voyez* SAULX DE TAVANNES.

TAULIGNAN, au Comtat : *de ſable à la croix engrêlée d'or, cantonnée de 18 billettes de même, 5 à chaque canton du chef, & 4 à chaque canton de la pointe.*

TAYE : Ancienne maiſon du Brabant. *Giſbert* Taye d'Elewit, épouſa *Marguerite* de Helechies, dame de Wemmel. Il mourut en 1399. & ſon fils, *Henri* Taye, ſire de Wemmel, d'Elewit, & de Goick, épouſa en 1434. *Marguerite* de Bouchot, dont le deuxieme fils, *Jacques* Taye, ſire de Wemmel, fut marié à *Iſabeau* d'Enghien, mere de *Jacques* Taye, ſire de Wemmel, allié à *Catherine* de Crikengis, dont le fils *Adrien*, eut d'*Anne* d'Oyembrugge, *Engelbert* Taye, en faveur duquel la ſeigneurie de Wemmel, fut érigée en baronnie par lettres du roi Catholique, du 4 Juin 1638. *Engelbert*, eut de ſa premiere femme, *Catherine* Van-der-Becken, *Philippe* Taye, baron de Wemmel, pere par ſa femme *N....* de Couden-Hove, de *Philippe-Albert* Taye, deputé ordinaire de l'Etat noble de Brabant, en faveur duquel la baronnie de Wemmel, fut érigée en marquiſat par lettres du roi Catholique, du 13 Mar 1688. Le marquis de Wemmel a épouſé *N...* d'Ognies, fille du baron de Courieres. *Tabl. gén. Part. V. pag.* 82.

TEISSONIERE (la) : *parti émmanché d'or & de gueule, de 10 piéces.*

TELLIER DE TOURNEVILLE (le) : *d'azur à la tour d'argent.*

TELLES D'ACOSTA : *Jeanne-Thereſe* Telles d'Acoſta, fille d'*Emmanuel* d'Acoſta, ſecrétaire du roi, & de *N...* de Tillene, épouſa le 22 Décembre 1749. *Jean-Baptiſte-Donatien* de Vimeur, comte de Rochambeau. La famille de Telles d'Acoſta eſt originaire de la ville de Trancoſo, province de Beyra, en Portugal. *Miguel* Telles d'Acoſta, ayeul de *Jeanne-Thereſe*, né dans la ville de Trancoſo en 1636. ſortoit d'une branche cadette. Il quitta le Portugal, pour venir dans les Pays-Bas, d'où il fut envoyé en Hollande, en qualité de réſident de la reine de Suede. *Mercure de Mars* 1750.

TELLIER : *Michel* le Tellier, ſeigneur de Chaville, & de la Ferté Gaucher en Brie, puis mar-

quis de Barbéſieux en Saintonge, par acquiſition de la Rochefoucauld, & de Louvois dans le pays de Rheims, par acquiſition de la famille de Pinart, mort chancelier de France le 30 Octobre 1685. a eu pour grand-pere *Michel* le Tellier, fait conſeiller correcteur, en la chambre des comptes de Paris, le 21 Décembre 1573. & conſeiller maître le 24 Juillet 1589. Son pere, mort le 6 Mai 1617. avoit été reçû conſeiller à la cour des Aides le 9 Août 1597.

*Michel* le Tellier, chancelier de France avoit été ſucceſſivement conſeiller au grand conſeil en 1624. procureur du roi au châtelet de Paris en 1631. maître des requêtes en 1638. intendant d'armée en Italie, en 1640. ſecrétaire d'Etat, au département de la guerre par commiſſion du 13 Avril 1643. pourvu de la même charge en Octobre 1645. fait grand tréſorier-commandeur des ordres du roi en Octobre 1652. & honoré de la dignité de chancelier le 29 Octobre 1677. Il laiſſa pour enfants,

1. *François-Michel* le Tellier, ſeigneur, marquis de Louvois, & de Barbéſieux, né le 18 Octobre 1641. rapporté ci-après.

2. *Charles-Maurice* le Tellier, né le 12 Juillet 1642. nommé coadjuteur de l'évêché de Langres, en Mai 1668. puis de l'archevêché de Rheims, en Août 1671. nommé commandeur de l'ordre du S. Eſprit le 31 Décembre 1688. & mort le 22 Février 1710.

3. *Magdelene-Fare*, mariée au biſayeul du duc d'Aumont.

*François-Michel* le Tellier, fut reçu en ſurvivance de la charge de ſecrétaire d'Etat, le 13 Décembre 1655. aſſocié à l'exercice le 24 Février 1662. ſeul titulaire par démiſſion de ſon pere en 1666. fait ſurintendant des poſtes en 1668. grand tréſorier commandeur des ordres le 3 Janvier 1671. grand maître de ceux de S. Lazare & du Montcarmel, ſous le titre de vicaire-général le 4 Février 1673. (*a*) ſurintendant des bâtimens, arts, & manufactures de France le 8 Septembre 1683. Il épouſa le mois de Mars 1662. *Anne* de Souvré, fille unique de *Charles*, ſeigneur, marquis de Courtenvaux; par ce mariage le marquiſat de Courtenvaux, & la terre de Souvré, ſitués dans le haut Maine, paſſerent au marquis de Louvois. Il y joignit par acquiſition le comté de Tonnerre en Champagne, avec les baronnies de Cruſi, en Tonnerrois, d'Anci le Franc, en Bourgogne, & de Montmirel en Brie. Il mourut le 16 Juillet 1691. & eut de ſon mariage,

1. *Michel-François* le Tellier, de Louvois, appellé le marquis de Courtenvaux, né le 15 Mai 1663. rapporté ci-après.

2. *Louis-Nicolas* le Tellier de Louvois, appellé le marquis de Souvré, fait maître de la garderobe, en Mai 1688. lieutenant-général au gouvernement de Navarre, & Bearn, la même année, chevalier des ordres le 3 Juin 1724. marié le 17 Février 1698. à *Catherine-Charlotte* de Pas de Feuquieres, ſœur aînée de la marquiſe douairiere d'Oſſun, & comme elle, fille de feu *François*, ſeigneur, comte de Rébénac en Bearn: il a eu de ce mariage,

(a) *La place de grand maître fut alors miſe entre les mains du roi.*

*François-Louis* le Tellier, de Louvois, de Rébénac, seigneur, marquis de Louvois, en Champagne, & de Courtenvaux, au pays du Maine, baron de Souvré, oncle du comte d'Estrées, aussi appellé marquis de Souvré, mort le 7 Octobre 1754. *Voyez* REBENAC.

3. *Louis-François-Marie* le Tellie de Louvois, d'abord chevalier de Malte, puis reçu en survivance de la charge de secrétaire d'Etat le 13 Novembre 1685. & alors appellé le marquis de Barbésieux, possesseur de la charge, & chancelier commandeur des ordres après son pere, & mort dans l'exercice de ces charges le 5 Janvier 1701. ne laissant que des filles de deux lits.

4. *Camille* le Tellier de Louvois, abbé commendataire de Bourgueil, diocèse d'Angers, & de Vauluisant, diocèse de Sens, prevôt, & chanoine de l'église de Rheims, bibliothecaire du roi, appellé l'abbé de Louvois, mort le 5 Novemb. 1718. nommé en Octob. 1717. à l'évêché de Clermont en Auvergne, qu'il n'accepta point.

5. *Magdelene-Charlotte* le Tellier de Louvois, mariée au pere du duc de la Rochefoucauld, à qui elle reporta en dot le marquisat de Barbésieux.

6. *Marguerite* le Tellier de Louvois, mariée au pere du duc de Villeroi.

*Michel-François* le Tellier de Louvois, appellé marquis de Courtenvaux, fils aîné du marquis de Louvois, reçu en survivance de la charge de secrétaire d'Etat le 7 Décembre 1681. fait capitaine colonel des cent Suisses de la garde en Avril 1688. puis mestre de camp lieutenant du régiment de la reine en mai 1689, mort le 12 Mai 1721. avoit épousé le 28 Novembre 1691. *Marie-Anne-Catherine* d'Estrées, sœur du dernier maréchal duc d'Estrées, morte le 22 Avril 1741. Ayant eu deux fils,

1. *François-Macé*, le Tellier appellé le marquis de Louvois, mort le 24 Septembre 1719. colonel du régiment d'Anjou infanterie, & pourvu de la charge de capitaine colonel des cent Suisses de la garde, qui retourna au marquis de Courtenvaux son pere, en vertu d'une survivance, qui lui en avoit été conservée. Il avoit épousé le 26 Mars 1716. *Anne-Louise* de Noailles, l'une des sœurs du maréchal duc de Noailles; mariée en secondes noces à *Jacques-Hippolite* Mancini, frere cadet du duc de Nevers, & appellé marquis de Mancini. Elle a eu de son premier mari,

*François-Michel-César* le Tellier de Louvois, chef du nom de le Tellier de Louvois, seigneur, comte de Tonnerre, baron d'Anci le Franc de Crusi, & de la Ferté Gaucher, capitaine-colonel des cent Suisses de la garde du roi, ancien colonel-lieutenant du régiment royal, infanterie, ci-devant appellé marquis de Montmirel, aujourd'hui marquis de Courtenvaux, né en Février 1718. reçu en survivance de la charge de capitaine colonel des cent Suisses le 18 Septembre 1719. pourvu après son pere en 1721. fait colonel lieutenant du régiment royal le 15 Mai 1740. s'en est demis en ..... a été mariée le 25 Février 1732. à *Louise-Antoine* de Gontaut Biron, unique fille du feu duc de Gontaut, fils aîné du maréchal duc de Biron, morte le 11 Juin 1737.

Il a eu de ce mariage *Charles-*

*François-César*, fils unique, ci-devant appellé marquis de Crusi, & actuellement marquis de Montmirel, né le 12 Septembre 1734.

2. *Louis-César* le Tellier de Louvois, frere cadet de feu *François-Macé*, marquis de Louvois, & oncle du marquis de Courtenvaux, né le 2 Juillet 1695. a d'abord été reçu chevalier de Malte au grand prieuré de France le 4 Mai 1697. appellé alors chevalier de Louvois, fait mestre de camp lieutenant du régiment royal Roussillon, cavalerie, le 20 Mars 1718. capitaine colonel des cent Suisses par commission le 19 Avril 1722. brigadier de cavalerie le 20 Février 1734.(a) maréchal de camp le 24 Février 1738. substitué aux nom & armes d'Estrées, par succession du dernier maréchal de ce nom; investi du titre de comte d'Estrées par lettres patentes du mois de Mai 1739. fait inspecteur général de cavalerie, & de dragons, la même année; lieutenant général le 2 Mai 1744. nommé chevalier des ordres le 1. Janvier 1746. & reçu le 2 Février, gouverneur de la Rochelle, & du pays d'Aunis, le 17 Novembre 1747. marié en premiers noces le 26 Mai 1739. à *Catherine* de Champagne la Suze, en secondes noces le 26 Janvier 1744. à *Adelaide-Félicité* Brulart de Silleri, fille unique du marquis de Puisieulx, ci-devant ministre, & secrétaire d'Etat, au département des affaires étrangeres, née le 5 Novembre 1725. dont il n'a point d'enfant.

Les armes de Tellier Louvois sont : *d'azur à trois lézards d'argent posés en pal, au chef cousu de gueule, chargé de trois étoiles d'or.*

TENARRE DE MONTMAIN: *d'azur à 3 chevrons d'or.*

TENAI S. CHRISTOPHE : *Joceran* de Tenai, chevalier, seigneur de la Tour de Vers, &c. vivoit vers l'an 1280. avec sa femme *Jeanne* de Franchelins, qui le fit pere de *Guillaume* de Tenai I. du nom, chevalier, seigneur de Bezanceul, & de la Tour de Vers, marié à *Artaude* d'Yom, de laquelle il eut *Zacharie* de Tenai, chevalier, seigneur de la Tour de Vers, de Bezanceul, & de la Falconiere, marié à *Catherine* de Thelis, mere de *Guillaume* de Tenai II. du nom. Celui-ci épousa *Guillemette* de Serci, qui le fit pere de *Jean* de Tenai, allié à *Antoinette* de Fougeres, dont naquit *Jean II.* chevalier, seigneur de la Tour de Vers, de Bezanceul, de Chazaux, &c. premier pannetier de Charles le Hardi, duc de Bourgogne; écuyer d'écurie de Louis XI. en 1476. Elu de la Noblesse en 1500. qui épousa *Catherine* de la Vieu, fille unique de *Jean* de la Vieu, veuve de *Jean* Ogerolles, chevalier, seigneur de S. Polque; elle lui porta en dot l'ancienne baronnie de S. Christophe, terre considé-

(a) *A la mort du dernier maréchal duc d'Estrées, arrivée le 27 Décembre* 1737. Marie-Anne-Catherine *d'Estrées se trouvoit unique héritiere de la maison avec une autre sœur nommée* Elisabeth-Rosalie *d'Estrées, appellée* mademoiselle de Tourper, *& morte sans alliance le* 10 *Novembre* 1750. *Elles consentirent l'une & l'autre que* Louis-César *le Tellier de Louvois, prît le* nom & les armes d'Estrées, *comme héritier après elles du dernier mâle de ce nom, mort sans enfants.*

rable dans le Brianois, avec les ſeigneuries de S. Leger-lez-Parai, la Loge, &c.

Elle fut mere d'*Amblard* de Tenai, chevalier, baron de Saint Chriſtophe, &c. qui épouſa *Gilberte* de Bonnai de Preſſi. Leur fils, *Geoffroi* de Tenai, chevalier, baron de S. Chriſtophe, ſeigneur de la Loge, & Maltaverne, s'allia le 12 Novembre 1530 à *Marguerite* de Semur, mere de *Marc* de Tenai, chevalier, baron de Saint Chriſtophe, & de Montanai, en Breſſe, ſeigneur de Noyer, &c. capitaine de 50 hommes d'armes, & de 50 chevaux-légers des ordonnances du roi, & gentilhomme de ſa chambre. Il épouſa le 5 Septembre 1570. *Philiberte* de Molard ſa couſine, mere de *Laurent* de Tenai, comte de S. Chriſtophe, baron de Montanai, ſeigneur de Noyer, conſeiller d'Etat. Il s'allia à *Catherine* de Chauvigni d'Elot, dame de Chenai & d'Urbize. Ils eurent, entr'autres enfants, *Claude-Hippolite* de Tenai, chevalier comte de S. Chriſtophe, ſeigneur de Noyer, Fougere, &c. mort le 20 Mai 1690. Il avoit épouſé *Catherine* de Fai de la Tour Maubourg, mariée le 21 Juillet 1658. mere de *Marc-Hilaire* de Tenai, chevalier, comte de S. Chriſtophe, &c. capitaine lieutenant des gendarmes d'Orléans en 1694. marié à *Deniſe* Taillendier morte le 27 Janvier de l'année 1712. Les enfants, ſont,

1. *Marc-Jean* de Tenai, chevalier, marquis de S. Chriſtophe, ci-devant capitaine de cavalerie, au régiment royal Cravates, vivant ſans alliance.

2. *Françoiſe* de Tenai, chanoineſſe de Neuville en 1714.

3. *Françoiſe-Antoinette*, dite mademoiſelle de Brian. *Tabl. généal. Part. V. p.* 287.

Les armes de la maiſon de Tenai S. Chriſtophe ſont: *écartelé au 1 & 4 d'or à la bande de ſable, au 2 & 3 d'or à la bande dentelée de ſable.*

TENCIN: *Pierre* Guerin de Tencin, cardinal de l'égliſe romaine, ci-devant archevêque d'Embrun, aujourd'hui de Lyon, a été nommé commandeur de l'ordre du Saint Eſprit le 1. Janvier 1742. *Voyez* GUERIN DE TENCIN.

TENDE: *de gueule à la croix d'argent.* Parmi les enfants naturels de Savoye, qui ont formé des branches, celle de Tende, & de Villars, eſt la plus illuſtre par les grands hommes qu'elle a fournis, & ſes alliances avec les premieres maiſons de France. *René* de Savoie, fils naturel de *Philippe* Sans Terre, & d'une dame de Piémont, légitimé par ſon frere le duc *Philibert*, reçut en appanage le comté de Villars en 1433. auquel il ajouta ceux de Tende, & de Ventimille, &c. par ſon mariage en 1498. avec *Anne* de Laſcaris, fille de *Jean* de Laſcaris. Ce prince par mécontentement quitta la Savoie, & ſe retira en France, où il ſervit glorieuſement dans les batailles de Matignan, en l'année 1515. & de Pavie, en 1524. Il fut bleſſé à cette derniere, & mourut quelque tems après, & laiſſa *Claude*, qui lui ſuccéda; *Magdelene*, mariée en 1626. à *Anne* de Montmorenci, connétable de France; *Marguerite* mariée à *Antoine* de Luxembourg, comte de Brienne; *Iſabelle*, mariée à *René* Batarnai, comte de Bouchage; *Honorat II.* marquis de Villars, dont la petite fille porta ſes biens dans la

maiſon de Tavannes. *Voyez* TAVANNES. *Claude* de Savoie, comte de Tende, ſoutint par ſa valeur la réputation de ſon pere, & rendit de grands ſervices au roi Charles V. dans la guerre de Provence: il fut fait gouverneur de cette province en 1562. & aſſaſſiné en 1568. à Frejus au retour de Savoie. Le duc *Emmanuel-Philibert*, l'avoit déclaré en 1562. lui & ſes deſcendants capables de ſuccéder au duché au défaut des princes légitimes. Il eut pour premiere femme *Marie* de Chabannes, fille de *Jacques* de Chabannes, maréchal de France, & de *Marie* Melun; pour ſeconde, *Françoiſe* de Foix, fille de *Jean*, vicomte de Meille, de laquelle il eut *Honorat* qui lui ſuccéda; *René*, baron de Cibiere, mort en 1568. ſans poſtérité; deux filles mariées, l'une à *Jacques*, ſeigneur d'Urfé; l'autre à *Antoine* de Clermont d'Amboiſe, marquis de Renel, & enſuite à *George* de Clermont, marquis de Gallerande; & un fils naturel, nommé *Annibal*. *Honorat* ſuccéda à ſon pere au comté de Tende, en 1568. & ne lui céda ni en mérite, ni en réputation. Les ſervices qu'il rendit à la France dans la guerre des Huguenots, lui procurerent la confiance du roi, dont quelques ſeigneurs furent jaloux. Il mourut à Avignon, ſoupçonné d'avoir été empoiſonné, en 1572. ſans poſtérité de ſes deux femmes; la premiere, *Marie* Strozzi, fille de *Pierre* Strozzi maréchal de France; & la ſeconde *Magdelene* de la Tour, fille de *François II.* vicomte de Turenne. Sa ſucceſſion paſſa à ſa ſœur *Renée*, mariée à *Jacques*, ſeigneur d'Urfé. Après la mort de ſon mari, elle remit en 1575. au duc *Emmanuel-Philibert* le comté de Tende, qui lui donna en échange les terres de Recoles, & de Beaugé, qu'il érigea en marquiſat pour elle, & ſes deſcendants. *Voyez* URFE.

TENREMONDE: Les ſeigneurs de Tenremonde, vicomtes de Châteaudun, ſortis des comtes de Flandres de la maiſon de Dampierre, portoient: *de Flandres, à la cottice componnée d'argent & de gueule.* Ils ſortent de *Guillaume* de Flandres, ſecond fils de *Gui* de Dampierre, & de Mahaud, dame de Bethune, ſa premiere femme; *Guillaume* épouſa *Alix* de Clermont, dite de Néelle, vicomteſſe de Châteaudun: ils ont fini à *Jean* de Flandres II. du nom, ſeigneur de Néelle, mort en ſa jeuneſſe. *Marie* de Flandres, dame de Tenremonde, ſa ſœur, vendit au roi *Philippe* de Valois, la ville & le pays de Tenremonde, & toutes les dépendances que ce prince donna depuis en 1346. aux comtes de Flandres. La ſeigneurie de Tenremonde, ou Dendermonde, étoit ſortie de la maiſon de Bethune. Mahaud de Bethune, principale héritiere de ſon pere, *Robert VII.* ſeigneur de Bethune, l'ayant portée à *Gui* de Dampierre, comte de Flandres, ſon mari.

TERIAT: *faſcé, ondé d'argent & de gueule de 6 piéces, au chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or en faſce.*

TERMES, en Querci: *d'or à 3 faſces de gueule ondées, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent.*

TERRAIL (du), en Dauphiné: *d'azur au chef d'argent, chargé d'un lion naiſſant de gueule, au filet d'or, mis en bande, brochant ſur le tout.*

TERRAT DE CHAUMONT: *Gaſton-Jean-Baptiſte* Terrat, baron

ron de Chaumont, chancelier, garde des ſceaux de M. le duc d'Orléans, grand tréſorier des ordres du roi en 1715. mourut ſans poſtérité le 19 Mars 1719. Il obtint que la ſeigneurie de Chantoſme fût érigée en marquiſat par lettres du mois de Décembre 1696. enregiſtrées le 16 Janvier 1697.

TERRAUBE : *François-Saturnin* de Galard, marquis de Terraube, épouſa à Moiſſac au Querci, le 23 Février 1756. demoiſelle *Marie Julie* de Loſtanges de Sainte Alvaire, fille d'*Armand-Louis-Claude-Simon* de Loſtanges, marquis de Sainte Alvaire, grand ſénéchal & gouverneur de Querci, &c. & ſœur du marquis de Loſtanges, premier écuyer de madame Adelaide.

La maiſon de Terraube, d'où ſort le marquis de Terraube, eſt de la même maiſon que les comtes de Braſſac, l'une des plus illuſtres & autrefois des plus riches de la Guyenne. Elle a pris ſon nom de la terre de Galard, près de Comdom ; la conſidération où elle étoit dès l'onzieme ſiécle favoriſe la tradition de ſon origine qu'on rapporte aux comtes de Comdomois. On trouve pluſieurs ſeigneurs de ce nom, dès l'an 1062. parmi les bienfaicteurs de l'abbaye de Comdom, & ce fut en faveur de *Raimond* de Galard, que ce monaſtere fut érigé en évêché, par le pape Jean XXII. en 1317. Ces faits ſont tirés de la chronique de Comdom, imprimée dans le Specilege de Dom *Luc* d'Acheri, *Tome* 13. *Voyez* auſſi le *Gallia Chriſtiana*, édition nouvelle. *Tome* 2 *pag.* 970. & ſuivantes.

Cette maiſon s'eſt diviſée en pluſieurs branches dont l'une a donné un grand maître des arbalêtriers de France, nommé *Pierre* de Galard, qui exerça cette charge depuis l'an 1310. juſqu'en 1331. Il eut de *Naude* de Caumont, Sainte-Baſeille ſa femme, *Jean* de Galard, un des plus puiſſants ſeigneurs de Guyenne; il poſſédoit les terres de Limeuil, de Miremont, & autres grandes terres. Un traité que le prince de Galles, fit avec lui pour l'attirer à ſon parti contre le roi de France, prouve la haute conſidération, dont il jouiſſoit. On apprend par ce traité que le mariage de ſa fille avoit été arrêté avec le fils de *Bernard Ezi*, ſire d'Albret. Le roi Edouard III. pere de ce prince confirma le traité par lettres datées de Weſtminſter, le 30 Juillet 1358. rapportées dans le recueil des actes publics d'Angleterre par Rimer, *Tome 6 pag.* 98. Le mariage de la fille de *Jean* de Galard, avec le fils du ſire d'Albret, n'eut point lieu, & elle épouſa *Nicolas* de Beaufort frere du pape Gregoire XI. & neveu du pape Clement VI. C'eſt par cette alliance que les biens de cette branche paſſerent dans la maiſon de Beaufort, & de celle-ci dans celle de la Tour-Bouillon.

Les autres branches ſe ſont également diſtinguées. On peut voir dans le recueil de Rimer déja cité, qu'elles figuroient avec les grands vaſſaux de Guyenne, dans les tems que cette Province obéiſſoit aux Anglois.

Ses armes ſont : *d'or à trois corneilles de ſable, les pieds & les becs de gueule.* Ce ſont les mêmes que portoit *Pierre* de Galard, grand maître des arbalêtriers.

La branche de Terraube, eſt ſéparée depuis l'an 1300. de celle

des comtes de Braſſac qui eſt l'aînée, & laquelle s'eſt établie en Querci, vers l'an 1260. à cauſe de l'alliance d'*Eleonore* d'Armagnac, qui leur apporta la baronnie de Braſſac. Cette branche de Braſſac, porte ſes armes écartelées de celles de Bearn, qui ſont : *d'or à deux vaches paſſantes de gueule accollées, & clarinées d'azur*, pour ſatisfaire à une clauſe du contrat de mariage de 1508. de *Jeanne* de Bearn, dame de Saint Maurice avec *François* de Galard, chevalier, ſeigneur de Braſſac, par laquelle il fut enjoint à leurs deſcendants de joindre les nom & armes de Bearn à ceux de Galard.

La terre de Terraube, premiere baronnie du Condomois, fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Janvier 1683. enregiſtrées au parlement de Guyenne, ſéant à la Réole, le 17. Mars ſuivant, & à la chambre des comptes de Navarre, le 14 Novembre 1685. en faveur de *Jean-Louis* de Galard. *Voyez* GALARD.

TERRIDES : Les anciens ſeigneurs de Terrides, vicomtes de Gimoes, ont pour auteur *Odet* de Lomagne, ſecond fils d'*Odet*, ſeigneur de Fiemarcon, & de *Marthe* de Cominges. Il fut vicomte de Terrides, & de Gimoes, par la donation que lui en fit la mere le 11 Mai 1475. Il mourut en 1503. Sa poſtérité a fini à *François* de Lomagne, ſeigneur de Montagnac, &c. qui inſtitua ſon héritiere univerſelle avec ſubſtitution, *Françoiſe* de Lomagne, dame de Montagnac ſa fille aînée. Le baron de Terrides, ſon couſin, lui intenta procès pour la terre de Montagnac, & les autres biens de la maiſon de Lomagne, auxquels il prétendoit être ſubſtitué en vertu du teſtament de ſon ayeul. Elle épouſa le 20 Août 1525. *Jean* de Montpeſat duquel elle n'eut point d'enfant ; fit profeſſion de la religion prétendue réformée le 3 Août 1581. & fit ſon codicille le 3 Août 1583. *Catherine-Urſule* de Lomagne, fille & héritiere, épouſa *Jean* de Levis, ſeigneur de Mirepoix, dont la poſtérité poſſede les vicomtés de Terrides, & de Gimoes. *Voyez* LEVIS.

TERRIER : *Quentin* Terrier, ſeigneur de Monciel, chevalier d'honneur honoraire à la chambre & cour des comptes, aides, & finances du comté de Bourgogne, a obtenu en 1740. que les terres de Monciel, Parcey, & de Vaudrey, fuſſent érigées en marquiſat ſous le nom de Monciel. Son fils *Claude-François* Terrier, marquis de Monciel, a eu de *Charlotte-Félicité* de Rochefort d'Alli de S. Point, *Claude-François* Terrier, marquis de Monciel, lieutenant-colonel du régiment de la Vieuville cavalerie, marié le 22 Mars 1753. avec *Marie-Thereſe-Gabrielle* de Raouſſet, fille de *Simon-Joſeph*, marquis de Scillon, & de *Marguerite-Charlotte* de la Roche de Fontenille. *Tabl. Gen. Part. IV. p.* 229. *& Part. VI. p.* 32.

Les armes : *de gueule à 3 gerbes de bled d'or liées d'argent.*

TERRIER : Autre famille, dont les armes ſont : *de gueule à 3 faſces ondées d'or ſurmontées de 2 molettes de même.*

TERTRE (du), en Anjou : *d'argent au lion de ſable, armé, lampaſſé, & couronné de gueule.*

TESSÉ : C'eſt une baronnie au Maine, qui fut portée en mariage par *Françoiſe*, dame de Raveton à *Jean* de la Ferriere, baron

de la Vernie, dont le fils unique, gouverneur de Domfront, étant mort ſans enfants, eut pour héritiere des baronnies de Teſſé, de Vernie, & d'Ambrieres, ſa ſœur aînée, *Thomaſſe* de la Ferriere, qui étoit mariée à *André*, ſeigneur de Froulai. La baronnie de Teſſé fut érigée en comté vers l'an 1618. La grandeſſe d'Eſpagne de la premiere claſſe a été unie à ce comté par decrets du roi d'Eſpagne des 12 Novembre 1704. 17 Mars 1705. & 17 Août 1706. confirmées par lettres du mois de Septembre 1706. Il eſt compoſé des baronnies de Froulai, de Teſſai, Châteauneuf, & Ambrieres; & les lettres patentes d'érection portent qu'il ſera mouvant de la groſſe tour du Louvre, & que les appellations des ſentences d'icelui reſſortiront au parlement de Paris. *Voyez* FROULAI.

TESSON: *faſcé d'hermines & de paillé.*

TESTU BALINCOURT: *Louis* Teſtu, chevalier, ſeigneur de Balincourt, Arronville, Héreville, Margicourt; du Bois de Loreſſe, & de la Chatellenie de Launai; en Anjou, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie dans le régiment de Picardie épouſa le premier Juin 1640. *Claude* Hamelin, qui lui porta en dot la baronnie du Bouloire. *Charles* Teſtu, leur fils aîné, baron de Bouloire, ſeigneur de Balincourt, &c. capitaine au régiment des gardes Françoiſes, fut tué à la bataille de Seneff, en 1674. avec ſon frere *Gabriel*, chevalier de Balincourt, ſous-lieutenant de ſa compagnie. *Henri* Teſtu, leur frere cadet, devint héritier de la baronnie de Bouloire, & autres terres. Il étoit capitaine des chaſſes de la Varenne du Louvre. Il épouſa en premieres noces *Claude-Marguerite* de Séve, fille d'*Alexandre* de Séve, chevalier, ſeigneur de Chatignonville, &c. & en ſecondes noces, *Marie-Thereſe-Suſanne* de Maſperaut. Il eut du premier lit, pour fils unique *Claude-Guillaume* Teſtu, chevalier, marquis de Balincourt, baron de Bouloire, ſeigneur de S. Cyr, de Nohan, de Châtillon-le-Roi, de Merobert, & de Montmartin en partie; gouverneur du Montdauphin, & enſuite des ville & citadelle de Straſbourg, maréchal de France, marié le 11 Janvier 1715. à *Marguerite-Guillemette* Alleman, dame en partie de Montmorin, fille de *Pierre* comte de Montmorin, lieutenant de Roi en Dauphiné, & de *N...* de Séve, ſa premiere femme.

Le maréchal de Balincourt a pour frere conſanguin *François* Teſtu, chevalier, ſeigneur d'Hedouville, dit le comte, puis le marquis de Balincourt, lieutenant général des armées du roi, lieutenant de ſes gardes du corps, marié le 29 Novembre 1714. avec *Roſalie* Cœuret, fille de *Louis*, ſeigneur de Neſle, & de *Jeanne-Henriette-Roſalie* de Brac-Moniplaiſir, dont deux garçons, & trois filles.

Les armes: *d'or à 3 léopards de ſable l'un ſur l'autre, celui du milieu contourné.*

TEXIER: Famille, qui a donné un grand prieur d'Aquitaine, dans *Louis-Etienne* Texier, mort en 1703. abbé du Mont S. Michel, lieutenant général des armées du roi, &c. *Voyez* HAUTEFEUIL.

TEYRARGUES: C'eſt une ſeigneurie, qui fut érigée en baronnie, par lettres de 1583. en faveur de *Jacques* de Bados, vicomté de Portes, &c. & puis en vi-

comté par lettres du mois de Décembre 1613 en faveur d'*Antoine-Hercule* de Bados, son fils. *Voyez* PORTES BERTRAND.

TEYSSIER de Chaunac : *de sinople à 1 chevron d'or accompagné en chef de 2 roses de même, & en pointe d'un agneau pascal d'argent, le tout surmonté d'un chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

THERE, en Normandie : *d'argent au franc quartier de gueule brochant.*

THERRIAT D'ESPAGNE : *Henri* Therriat, né de Saint Florentin, en Senonois, fut lieutenant d'une compagnie d'ordonnance du roi François I. On rapporte qu'ayant été envoyé par ce monarque en 1518. vers Charles I. roi d'Espagne, depuis empereur sous le nom de Charles V. il se trouva près de ce prince, dans le moment qu'un officier Maure se mettoit en état de lui décharger un coup de hache d'armes sur la tête. Il la lui arracha, en fendit la tête du Maure, & la présenta toute sanglante au roi d'Espagne, qui convint qu'il devoit la vie à cet officier François. Pour lui donner & à sa posterité des marques de sa reconnoissance, il lui rendit la hache, & lui ordonna de la mettre sur le timbre de ses armes, avec cette devise. *Velociter* ; & il lui donna le surnom, d'*Espagne*, que sa postérité a porté depuis. *Henri* Therriat d'Espagne, le dernier de sa race, issu de lui au sixieme degré, fut tué à la bataille de Fleurus, le 1. Juillet 1690.

THESART : Ancienne maison de Normandie qui a donné un archevêque de Rheims, duc & pair de France, dans *Louis* Thesart, qui fut d'abord official, & grand vicaire de Rheims, ensuite évêque de Bayeux, en 1361. archevêque de Rheims, sous le regne de Charles V. en 1374. Il mourut en 1375. Le premier du nom de Thesart, dont il soit mention, est *Robert*, qui fit avec son fils *Hugues* donation de quelques héritages au prieuré de S. Vigor de Bayeux l'an 1140. *Hugues* fut seigneur des Essars, dans la paroisse de la Bazoque, sergenterie de Brisart, vicomté de Bayeux ; ce fief a subsisté dans sa postérité, & quelques-uns de ses descendants se sont qualifiés seigneurs de la Bazoque. *Jacques* Thesart II. du nom, seigneur des Essars, baron de Tournebu par acquisition, suivit le parti de *Louis* de Bourbon, prince de Condé, & mourut en 1595. âgé de 74. Il fut marié trois fois, & eut de sa premiere femme *Rénée* de Montaigu, *Jacques* Thesart III. du nom, seigneur des Essars, baron de Tournebu, &c. marié à *Jeanne* de Magneville, mere de *Marguerite* Thesart, dame des Essars, baronne de Tournebu, &c. qui épousa *Frédéric*, Rhingrave, seigneur de Neuvilliers, puîné des princes de Salms. Elle mourut le 25 Janvier 1673. laissant postérité.

Les armes : *d'or à la fasce d'azur.*

THESUT : *d'or à la bande de gueule, chargée de 3 sautoirs alaisés d'or.*

THEVALIE : *d'or à 3 annelets de sable 2 & 1.*

THEVENIN : Le marquisat de Tanlai, & la baronnie de Thorei, avec les seigneuries de Saint Vinemer, Rugni, Melizei, Chamelard, Pruzi, Bernon, Vanlai, Aureville, &c. furent acquis par *Jean* Thevenin, gouverneur de Saint Denis en France, qui avoit été reçu en 1694. secrétaire du

du roi, avec ſa qualité d'écuyer, lequel obtint la confirmation du titre de marquiſat, à la terre de Tanlai, par lettres patentes du mois de Mars 1705. enregiſtrées à la chambre des comptes de Dijon, le 27 Mars 1706. il étoit iſſu d'une famille qui a donné pluſieurs maires à la ville de la Rochelle, depuis 1580. juſqu'en 1613. & fils de *Pierre* Thevenin, écuyer capitaine, major du régiment de la Serre, infanterie, & de *Jeanne* de la Chaiſe: il mourut le 10 Mars 1708. ayant fait par ſon teſtament du 26 Juillet 1707. une ſubſtitution maſculine, graduelle, & perpetuelle, du marquiſat de Tanlai, & de ſes autres terres, en faveur de *Jean* Thevenin, ſon petit-fils, & de ſes enfants mâles, & à leur défaut il appella le fils aîné de ſon frere: il avoit été marié par contrat du 20 Janvier 1672. à *Eſthen* Oreil, de laquelle naquit *Jean* Thevenin, baron de Courſan, maître des requêtes, mort le 10 Janvier 1710. Il avoit épouſé par contrat du 12 Mars 1700. *Louiſe* Jaſſaud d'Arquinvilliers; il eut de ce mariage: 1. *Jeanne-Louiſe* Thevenin de Courſan, alliée en 1726. à *Jean-Zacharie* de la Faurie, baron de Villandrault, Vicomte de Paumiers, préſident en la cour des aides de Paris, mort en 1733. laiſſant pour fille unique, *Jeanne-Louiſe* de la Faurie, qui a épouſé en 1753. *Etienne-Eſprit* de Saint André, lieutenant colonel d'une brigade de carabiniers, qui en a eu une fille, *Benigne-Louiſe-Eſprit* de Saint André, née le 19 Janvier 1754. 2. *Anne* Thevenin de Courſan, morte en 1738. laiſſant de ſon mariage fait en 1730. avec *Etienne* Jaſſaud de Vaupereux, pour fille unique, *Marie-Charlotte* Jaſſaud, née en 1737. 3. *Jean* Thevenin II. Marquis de Tanlai, mort âgé de 9 ans le 15 Juillet 1711.

Par ſon décès la ſubſtitution du marquiſat de Tanlai, fut ouverte au profit du fils aîné de *Jean* Thevenin, frere du teſtateur, greffier en chef du parlement de Bordeaux, reçu à cauſe de cette charge en celle de ſecrétaire du roi, avec ſa qualité d'écuyer le 18 Novembre 1699. & mort le 17 Septembre 1729. il avoit épouſé par contrat du 30 Janvier 1706. *Anne* de Palmes, veuve de *François* Burin, écuyer, ſeigneur de Riquebourg, la Neuville, &c. mort le 10 Juillet 1735. laiſſant pour enfants,

I. *Jean* Thevenin, appellé à la ſubſtitution de Tanlai, en faveur duquel le titre de marquiſat a été confirmé à cette ſeigneurie, avec union des terres, & baronnies de Thorei, Saint Vinemer, Rugni, Melizei, Chamelard, &c. par lettres patentes de Juin 1755. enregiſtrées aux parlements & chambres des comptes de Paris, & de Dijon. Il a été reçu conſeiller au parlement de Paris, le 16 Mars 1731. honoraire, en 1752. & a épouſé par contrat du 1. Juin 1740. *Catherine* Jolli, fille de *Nicolas* Jolli, ſecrétaire du roi, & de *Catherine-Françoiſe* Pougin. Il a de ce mariage 1. *Jean* Thevenin de Tanlai, né le 15 Mars 1741. Mouſqueraire du roi dans la ſeconde compagnie. 2. *Etienne-Jean-Benoît*, né le 8 Février 1749. 3. *Catherine* Thevenin, née le 8 Février 1742.

II. *Marc-Claude* Thevenin, de Melizei, né en 1711. nommé gentilhomme ordinaire du roi par brevet, du 25. Janvier 1738.

III. *Jeanne* Thevenin, mariée par contrat du 12 Avril 1736. à *René-Charles-François* de Guerault de la Gohyere, seigneur de Saint Mars, gentilhomme ordinaire de monseigneur le duc d'Orléans, morte le 28 Août 1738. sans postérité. *Tabl. gén. Part. VII. pag.* 58.

THEZE : Les barons de ce nom, sont une branche de la maison d'Inguimbert, établie en Provence. Ils ont pour auteur *Pierre* d'Inguimbert, baron de Theze, qui s'établit à Carpentras, & fut reçu au rang des nobles en 1540. Le chef de cette branche, *Joseph-Charles* d'Inguimbert, baron de Theze, grand sénéchal de Sisteron, &c. n'étoit pas marié en 1747. *Voyez* INGUIMBERT.

THIARD : Ancienne maison originaire du duché de Bourgogne, où elle possède depuis près de 350 ans la seigneurie de Bissy, & qui est alliée à plusieurs familles nobles, à celle de Lugny, Goux de Rupt, Messé, Veré, Bouton, Villiers, la Faye, Gannay, Chantecy, Mont-Gommery, Foudras, Bussevel, Neucheze, Haraucourt, Duprat, Barbançon, Andrault de Laugeron, Bernard de Montessus, du Faur Pibrac, la Magdeleine de Bagny, &c. *Jean*, duc de Bourgogne, fit don l'an 1415. de la seigneurie de Bissy, à *Claude* de Thiard, pere par sa femme *Alix* de Lugny, de *Josserand* de Thiard, seigneur de Bissy, écuyer d'écurie de *Charles* le Hardi, duc de Bourgogne, & ayeul d'*Etienne* de Thiard, comte de Bussy, Flée, &c. seul président du parlement du comté de Bourgogne, & garde du grand sceel établi au comté de Charollois, pour le roi catholique. *Jean*, fils aîné d'*Etienne*, fut pere de *Claude*, & ayeul d'*Heliodore* de Thiard, chevalier, seigneur de Brissy, de Bragny, &c. capitaine de 50 hommes d'armes, & gouverneur de Verdun-sur-Saone, dont les deux fils, *Pontus* & *Louis*, ont formé les deux branches de Brissy & de Bragny. Celle-ci ne subsiste plus que dans la personne de *Gaspard-Pontus*, dit le marquis de Thiard, seigneur de Jully, Villenotte, Saint Euphréne & Massigny, qui n'est point marié.

La branche aînée, qui s'est subdivisée en deux rameaux, sçavoir des marquis & des comtes, a pour chef actuel *Anne-Claude* de Thiard, marquis de Brissy, de Haraucourt, & de Faulquemont, lieutenant général des armées du roi, gouverneur des ville & château d'Auxonne, dont le fils unique, *Anne-Louis* de Thiard, marquis de Brissy, lieutenant général des armées du roi, mestre de camp général de la cavalerie, est mort de ses blessûres au siége de Mastricht en 1748. ayant été nommé en 1744. avant l'âge, chevalier des ordres du roi, dont sa majesté lui envoya le cordon peu avant sa mort.

*Claude* de Thiard, un des descendants de cette derniere branche, comte de Brissy, baron de Pierre & de Vauvry, chevalier des ordres du roi en 1688. lieutenant général de ses armées dans la province de Lorraine, & commandant pour sa Majesté dans les trois évêchés, mort en 1701. eut d'*Eléonore-Angélique* de Neucheze qu'il épousa en 1648. pour second fils, *Claude* de Thiard, comte de Brissy, mort en 1723. qui laissa de *Marie-Angélique* An-

Brault de Langeron, sœur du comte de Langeron, lieutenant général des armées du roi,

1. *Claude* de Thiard, comte de Bissy, brigadier des armées du roi, cornette de la seconde compagnie des Mousquetaires, lequel n'est point encore marié.

2. *Henri-Charles* de Thiard de Bissy, comte de Thiard, brigadier de cavalerie, capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux légers dauphins, & chambellan du duc d'Orléans, marié le 20 Novembre 1753. à *Anne-Elisabeth-Marie-Rose* Brissart, fille de monsieur Brissart, un des fermiers généraux.

Ils sont petits neveux de *Henri* de Thiard de Bissy, cardinal, évêque de Meaux, abbé de Saint Germain des Prés, commandeur des ordres du roi, mort le 26 Juillet 1737. & de feu *Claude-François* de Thiard de Bissy, chevalier, grand-croix, bailli de l'ordre de Malte, grand prieur de Champagne, mort en 1755. Mercure de Février 1753. pag. 208. *Voyez* BISSY.

Les armes : *d'or à trois écrevisses de gueule en pal deux & une.*

THIBAULD DE LA CARTE : *François-Gabriel* Thibauld de la Carte, capitaine des gardes de monsieur *Philippe*, duc d'Orléans, frere unique du feu roi, gouverneur de Joinville pour le même prince, & alors appellé marquis de la Carte, épousa au mois de Juillet 1698. *Françoise-Charlotte* de Saint Nectaire, restée seule héritiere de la branche, par la mort de son aîné. Il avoit été stipulé par le contrat de ce mariage, que si le duc de la Ferté mouroit sans enfants mâles, la terre de la Ferté & les autres biens principaux de la maison passeroient à *François-Gabriel* Thibauld. sous la condition que ce gentilhomme, ou l'aîné des enfants qui naîtroient de son mariage, porteroient le nom de la Ferté-Senneterre, avec les armes des deux maisons, écartelées. C'est pourquoi, à la mort du duc de la Ferté, *François-Gabriel* Thibauld prit le titre de marquis de la Ferté, qu'il a porté tant qu'il a vécu. *Françoise-Charlotte* de Saint Nectaire, sa femme, mourut le 4 Novembre 1745. ayant été remariée en Avril 1729. à *François* de Mahorti, appellé marquis de Boudeville, fait colonel du régiment de Foix, infanterie, en 1734. brigadier le 20 Février 1743. mort en 1747. maréchal de camp, du 1. Mai 1745. Il n'y eut point d'enfants de ce second mariage : mais du premier étoit sorti *Philippe-Louis* Thibauld de la Carte, né le 4 Avril 1699. appellé marquis de la Ferté après son pere, fait colonel du régiment de la Marche en..... & marié en 1746. à une fille de feu *Henri-François* de Rabodanges, seigneur, marquis de Rabodanges, par mutation du nom de Culey-sur-Orne en basse Normandie, &c. qui étoit lui-même fils d'une sœur de *Henri-François* de Saint Nectaire, duc de la Ferté, & héritier de la maison, au défaut du marquis de la Ferté son gendre. La terre de la Ferté, redevenue baronnie, par l'extinction du duché-pairie, a été vendue au feu Maréchal de Lowendal.

Les armes de Thibauld de la Carte sont : *d'azur à une tour d'argent crenelée.*

THIBAULD DE TULON : *René* Thibauld de Tulon, seig-

neur des Prés & de Tulon en Bourgogne, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, ancien capitaine de dragons, chef de la famille de Thibauld de Tulon, ſubſtitué au nom de celle de Noblet des Prés, & appellé marquis des Prés, a épouſé le 29 Décembre 1734. *Marie-Françoiſe-Urſule*, ſeconde fille du comte de Tavannes, née en Avril 1718.

Les armes de Thibauld Noblet en Bourgogne, ſont : *d'argent au chevron d'azur, & au chef de même*; qui eſt de Thibauld : *écartelé d'azur au ſautoir d'or alaiſé*, qui eſt de Noblet des Prés.

THIBAULD DE BEAURAINS, en Nivernois : *de gueule à trois tours d'or, crénelées de même, & poſées deux & une.*

THIBOUTOT : Maiſon très-ancienne du pays de Caux, près Fecamp en Normandie. Dès le temps du roi Saint Louis, on trouve un *Jean* de Thiboutot, ſeigneur de Thiboutot, & de Maniquerville, dont le petit-fils épouſa *Marie* d'Etoutteville: un *Robilliard* de Thiboutot, premier chambellan du roi & capitaine au gouvernement de Honfleur, dont les enfants prirent alliance avec les maiſons de Randingam, & de Brezé. Cette maiſon fut diviſée en différentes branches. La branche aînée a porté la terre de Thiboutot dans différentes maiſons, dont elle eſt rentrée dans la ſeconde branche, qui exiſte aujourd'hui, par le mariage de *Joſias* de Thiboutot, avec *Marguerite* de Morand, & les arrangements qu'il prit avec *Hector* de Dampierre ſon beau-frere. *Abraham* de Thiboutot, fils de *Joſias*, épouſa *Catherine* de Warmaize, fille de *Charles* de Warmaize, chevalier, ſeigneur de Montiers en Picardie, & de *Diane* de Maſcarel, iſſue par ſa mere, *Catherine* de Bagis, de la maiſon de Gondy, & alliée des ducs de Retz, de l'Eſdiguieres, & de Saint Agnan Beauvilliers. *François* de Thiboutot, fils d'*Abreham*, épouſa *Charlotte* de Jubert, de la maiſon des marquis & comte de Bouville; & par ce mariage eſt revenue la belle terre de Canteleu, au pays de Caux. *Louis-François* de Thiboutot, fils de *François*, en faveur duquel la terre de Thiboutot a été érigée en marquiſat; a été d'abord capitaine de cavalerie, enſuite premier lieutenant général de l'artillerie de France. Il a épouſé en 1730. *N.*..... de la Viefville, de la maiſon de la Viefville en Flandres, dont étoit le duc de la Viefville, dernier viceroi de Sicile, petite niéce de *Alolphe* & *Adrien* de Vignacourt, grands maîtres de l'ordre de Malte, & propre fille de *Joachim*, marquis de la Viefville, chef d'eſcadre, & de *N.*... de Mailly. Le marquis de Thiboutot de ce premier mariage n'a eu qu'une fille, *Louiſe-Roſe* de Thiboutot, mariée en 1749. à *Nicolas-Philippe-Antoine* de Saint Simon, marquis de Courtomer, dont l'ayeule & biſayeule paternelles étoient de la maiſon des ducs de Caumont-la-Force, & l'ayeule maternelle de la maiſon de Montgommery. Le marquis de Thiboutot a épouſé en ſecondes noces *Marianne-Roſe* de Montgommery, comteſſe de Montgommery, ſeule héritiere de la maiſon de Montgommery, une des plus illuſtres & plus anciennes de Normandie, alliée des couronnes de France & d'Angleterre, dont il a eu deux enfants; *Jean-Léon* de Thiboutot, marquis de Thiboutot, à l'âge de 16 ans

premier lieutenant général de l'artillerie de France, ayant prêté ſerment de cette charge entre les mains du roi en 1750. & *Marie-Opportune* de Thiboutot, encore mineurs. *Mémoire fourni par la famille.* Voyez *les Tabl. généal. part. IV. pag.* 210.

THIEMBRONNE : C'eſt une baronnie en Artois, qui fut portée en mariage par *Jeanne* de Thiembronne à *Jean* Bournel, ſeigneur de Puiſieux, vivant en 1330. *Voyez* BOURNEL.

THIENNES : *d'or à un orlet d'azur, à l'écu de* Luxembourg, *bordé d'azur.*

THIENNES, en Dauphiné : *écartelé au* 1 *&* 4 *d'or à l'aigle de ſable, diadêmée, becquée & membrée de gueules, accompagnées de* 8 *coquilles de même*, 2, 3, *&* 3.

THIER : *Louiſe-Auguſtine* Salbighoton-Crozat de Thier, ſœur de la comteſſe de Bethune, & fille cadette de *N.*..... de Thier, ancien maréchal général des logis, des camps & armées du roi, née le 29 Octobre 1733. & mariée le 13 Décembre 1751. au duc de Broglie.

THIERI : Nom que deux de nos rois ont porté.

*Thieri I.* quinzieme roi de France, dont le regne commença environ l'an 669. par l'entremiſe d'*Ebroin*, maire de Palais. *Voyez pag.* 4 *du premier volume de cet ouvrage.*

*Thieri II.* vingt-unieme roi de France, fils de Dagobert II. reconnu roi de France en 720. *Voyez ibid. pag.* 5.

THIERI : Terre & ſeigneurie ſituée dans le Barrois, non mouvant, bailliage de Saint Mihel, qui fut unie avec les villages de Sicheprey, & de Monſec, & érigée en baronnie par lettres du 9 Octobre 1723. enregiſtrées en la chambre des comptes de Bar, le 18 du même mois, en faveur de *Jean-Baptiſte* Thieri, ſeigneur deſdits lieux, à la mort duquel le chef lieu de cette baronnie eſt échu à ſon fils aîné, *N.*..... Thieri, ancien lieutenant au bailliage de Bar, & auparavant conſeiller au parlement de Metz.

THIEUVILLE, en Normandie : *d'argent à deux bandes de gueule, accompagnées de huit coquilles de même* 2, 3, *&* 3.

THIL (du) : Terre & ſeigneurie en Mâconnois, qui fut érigée en vicomté par lettres du mois de Février 1651. enregiſtrées le 23 Mars 1655. en faveur d'*Honoré* de Chevriers, chevalier libre, ſeigneur de Saint Mauris. *Voyez* CHEVRIERS.

THIL : Seigneurie dans le Vexin, qui fut acquiſe le 8 Avril, 1526. par *Guillaume* Jubert, ſeigneur de Veli en Vexin, conſeiller au parlement de Rouen. *Voyez* JUBERT.

THIL CHÂTEAU VILAIN : Ancienne maiſon en Auxois, qui a donné un grand chambrier de France en 1419. dans la perſonne de *Guillaume*, ſeigneur de Château Vilain, mort en 1439. Cette maiſon a fini à *Jean IV.* ſeigneur de Château Vilain, mort le 11 Avril 1504. *Duchêne* a donné l'hiſtoire de la maiſon du Thil de Château Vilain. *Voyez* CHÂTEAU VILAIN.

Les armes : *de gueule au lion d'or ſemé de billettes de même.*

THIREMOIS : *d'azur au ſautoir d'argent, chargé de cinq cors de gueule, liés de même.*

THIROUX DE GERFEUIL : *Philibert-François* Thiroux de

Gerfeuil, conſeiller honoraire de la cour des Aides, & intendant général des poſtes & relais de France, mourut le 11 Novembre 1755. âgé de près de 64 ans.

Les armes de Thiroux ſont : *d'argent à la faſce d'azur, chargée de trois bandes d'or, accompagnée en chef d'une croix ancrée de gueule, & en pointe de trois têtes de léopards de gueules.*

THIVILLE, en Orléannois : *de gueule à trois fuſées d'argent, poſées en faſce.*

THOIS : Châtellenie en Picardie, qui eſt entrée avec les ſeigneuries de Crevecœur & de Catheu, dans la maiſon de Gouffier, par l'alliance de *Guillaume* Gouffier, ſeigneur de Bonnivet, amiral de France, avec *Louiſe* de Crevecœur, *Voyez* GOUFFIER.

THOISI : *d'azur à trois glands d'or.*

THOLON, en Dauphiné : *de ſinople au cigne ou jars d'argent membré d'or.*

THOLOSAN, en Dauphiné : *d'azur au griffon d'or, au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueule.*

THOLOSE, en Dauphiné : *écartelé au 1. & 4. de gueule, à la croix vuidée & clechée d'or, pommetée d'argent ; au 2. & 3. de gueule, au lion d'argent.*

THOMAS : Maiſon des plus nobles & des plus anciennes de Provence, qui a donné des chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jéruſalem, dès l'origine de cette Religion. *Charles* de Thomas, étoit en 1096. général des troupes de *Gilbert*, comte de Provence. Il fut tué vers l'an 1119. en defendant Toulon, qui fut pris & ſaccagé après ſa mort, par le roi de Tunis. *Charles-Paul* de Thomas, baron de la Garde, & de Sainte Marguerite, qui en eſt iſſu au vingtieme degré, eſt chef du nom & des armes de la famille de Thomas. Il eſt fils de *Ceſar* de Thomas, qui s'eſt fait eſtimer à Toulon & dans tout ce canton, par ſon zele pour le bien public, dans le temps de la peſte. Cette maiſon a formé pluſieurs branches ſçavoir,

1. Les ſeigneurs d'Eveſnes & d'Orves.

2. Les ſeigneurs de Millaud, dont eſt ſortie celle de Gignac.

3. Les ſeigneurs de Valdandene, de Pierrefeu, & de Beauvais.

4. Les ſeigneurs de la Valette.

5. Les ſeigneurs de Neaules. Celle ci a fini en 1478. dans *Honoré* de Thomas, le dernier de ſa branche, mort ſans enfants, & dont les biens furent partagés entre ſes deux ſœurs. *Voyez* pour les autres branches, EVESNE, PIERREFEU, & LAVALETTE.

Les armes : *écartelé de gueule & d'azur à une croix pommetée ou fleuronnée d'or, au pied fiché d'or, brochant ſur le tout.* Cimier, *deux bras armés, ſortants du timbre, & dont les mains jointes ſoutiennent une ſemblable croix :* & pour cri, *Godefridus mihi dedit.*

Les armes de Thomas de la Valette ſont : *écartelé de gueule & d'azur, à une croix d'or fleuronnée, au pied fiché, brochant ſur le tout.*

THOMAS DE LA BRUERE : *d'azur au chevron d'or, ſurmonté de trois étoiles d'or en orle & accompagné en pointe d'une coquille d'or.*

THOMAS D'ISLAND : *d'a-*

*ſur à la faſce d'or, chargée d'une étoile de gueule & accompagnée en chef de deux quintefeuilles d'or, & en pointe d'un croiſſant d'argent.*

THOMAS DUVAL, en Champagne : *d'azur à deux chevrons d'or, accompagnés de trois merlettes de même, deux en chef, & une en pointe.*

THOMASSIN : Famille noble du Brabant. La terre de Montboillon unie à celles de Torpes, Pirey, Pin, Emagny, &c. fut érigée en baronnie par lettres de l'archiduc *Albert*, en Janvier 1608. enregiſtrées à Dôle, en faveur de *Jean* de Thomaſſin, fils de *Nicolas* de Thomaſſin, ſeigneur de Villeparois, Marcez, & de *Beatrix* de Vaux, & petit-fils de *Simon* de Thomaſſin & de *Pernette* de Chauvirey. Le baron de Montboillon avoit épouſé *Claudine* de Biez, dont il eut *Charles* de Thomaſſin, baron de Montboillon, &c. Celui-ci fut pere, par *Claude-Eugenie*, de Pierre-Fontaine, d'*Anne-Eléonore* de Thomaſſin, dame & baronne de Montboillon, mariée à *Charles-Gabriel*, marquis du Châtelet-Lomont. *Voyez* CHÂTELET-LOMONT.

THOMASSIN, en Franche-Comté : *d'azur à la croix écotée d'or.*

THOMASSIN DE MONTMORLIN, en Lyonnois : *écartelé au 1. & 4. d'azur, à la bande d'or, à la tête de lion d'argent en chef, au 2. & 3. d'azur, au lion d'or, naiſſant d'une nuée d'argent, & ſur le tout écartelé au 1. d'azur, parti de gueule à la faſce d'argent, au 2. & 3. d'argent, au lion de gueule, au 4. d'or, à la bande d'azur, chargée d'une aigle éployée d'argent.*

THOMASSIN DE CABRE DE SAINT PAUL : *de ſable ſemé de Faulx de..... à la bordure de.....*

THOMÉ, en Dauphiné & à Paris : *d'azur à la tête & col de cerf coupé d'or.*

THOMOND : *Voyez* CLARE.

THONS : Branche cadette de la maiſon du Châtelet, en Lorraine, qui a pour auteur *Jean* du Châtelet, baron du Châtelet, de Thons, ſouverain de Vauvillars, marquis de Trichâteau, &c. chevalier de l'ordre du Saint Eſprit, mort en 1590. *Voyez* CHÂTELET.

THORIGNI : Baronnie en Normandie, que *Marguerite* de Mauni apporta en mariage en 1421. à *Jean* Goyon, ſire de Matignon, & de la Roche-Goyon: de ſa poſtérité ſont ſortis deux maréchaux de France, un grand écuyer, ſept chevaliers, & un commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit. *Voyez* GOYON & MATIGNON.

THORIGNY-MONGOBERT : Les ſeigneurs de ce nom étoient une branche de la maiſon de Clermont en Beauvoiſis. *Voyez* CLERMONT.

THOROTTE : *de gueule au lion d'argent.*

THOU : Il y a un château de ce nom en Champagne, mais qui n'a pas donné ſon nom à l'illuſtre maiſon de Thou, ſi féconde en grands hommes. *Jean* de Thou I. du nom, ſeigneur du Bignon, près d'Orléans, vivoit ſous le regne de Philippe de Valois. *Jacques* de Thou III. du nom, fut le premier de ſa famille qui vint s'établir à Paris, où il fut avocat général à la cour des Aides, après *Aignan* de Viole ſon oncle

maternel. Il mourut le 1. Octobre 1504. *Auguſtin* de Thou I. du nom, ſon fils, ſeigneur de Bonnœil, &c. parut avec éclat dans le barreau, d'où il fut tiré pour être élevé au rang de conſeiller, & nommé préſident en 1535. Il mourut le 6 Mars 1544. Il eut de *Claude* de Marle ſon épouſe vingt-un enfants; dont quatorze moururent jeunes. Entre ceux qui lui reſterent, *Chriſtophe* de Thou, ſeigneur de Bonnœil & de Cœli, &c. fut premier préſident au parlement de Paris. Il mourut le 1. Novembre 1582. âgé de ſoixante-quatorze ans & cinq jours. *Jacques-Auguſte* de Thou, ſon troiſieme fils, fit la branche des barons de Meſlai. Henri IV. l'employa dans des négociations importantes, ce qui ne l'empêcha pas de compoſer l'hiſtoire de ſon temps, depuis 1545. juſqu'à l'an 1607. Il mourut en 1617. âgé de ſoixante-trois ans. *François-Auguſte* de Thou ſon fils aîné, préſident au parlement, eut la tête tranchée à Lyon en 1642. pour n'avoir pas révélé le ſecret d'une conſpiration contre le cardinal de Richelieu, que lui avoit confié *Henri* d'Effiat, marquis de Cinq-Mars. *Jacques-Auguſte* de Thou, frere puîné du précédent, préſident ès enquêtes du parlement, & ambaſſadeur en Hollande, eut de *Marie* Picardet ſa premiere femme, *Louis-Auguſte* de Thou, & deux filles. *Jacques-Auguſte* de Thou, abbé de Saint Samer-aux-Bois, & de Souillac, décédé le 17 Avril 1746. âgé de quatre-vingt-douze ans, étoit le dernier de ſon illuſtre famille.

Les armes : *d'argent au chevron de ſable, accompagné de trois mouches à miel, ou taons auſſi de ſable.*

THOUARCÉ : Baronnie en Anjou, qui fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Juin 1608. enregiſtrées au parlement le 27 Juin 1609. en faveur de *Martin* du Bellay, créé chevalier des ordres du roi en 1619. *Voyez* BELLAY.

THOUARS : Petite ville de Poitou, ſituée ſur la riviere de Touë, qui a donné ſon nom aux anciens vicomtes de Thouars. Ce vicomté paſſa dans la maiſon d'Amboiſe, par le mariage d'*Iſabeau* de Thouars, fille puînée & héritiere de *Louis*, vicomte de Thouars, ſeigneur de Talemont, &c. & de *Jeanne*, comteſſe de Dreux. *Marguerite* d'Amboiſe, vicomteſſe de Thouars, porta en mariage le vicomté de Thouars, avec les autres biens de ſa maiſon, à *Louis I.* du nom, ſire de la Tremoille. Charles IX. érigea en 1663. le vicomté de Thouars en duché, en faveur de *Louis*, ſire de la Tremoille, prince de Talmont, comte de Guines, & de ſes ſucceſſeurs, tant mâles que femelles. Henri IV. en 1599. érigea le duché de Thouars en pairie pour *Claude* de la Tremoille, comte de Thouars & ſes deſcendants mâles, à la charge qu'au défaut d'hoirs mâles la pairie ſeroit éteinte. *Voyez* TREMOILLE.

Les anciens vicomtes de Thouars portoient pour armes : *parti de 3 coupé d'un*, qui font huit quartiers, quatre en chef & quatre en pointe; *au 1. du chef d'or un chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur becquées & nombrées de gueule; au 2* de Bourbon; *au 3 faſcé d'or & de ſable*, qui eſt Coëtivy : *au 4* d'Orléans : *au 1. de la pointe*, de Milan, *au 2* de Laval, *d'or*,

*ſemé de fleurs de lys d'azur au franc quartier de gueule*, qui eſt Thouars, *au 4 lozangé d'or & de gueule*, qui eſt Craon.

THOURETTE : C'eſt une ſeigneurie érigée en vicomté pour *Pierre* Pithou, conſeiller au Parlement de Paris, par lettres du mois de Novembre 1652. enregiſtrées le 23 du même mois.

THOURI : C'eſt une ſeigneurie en Sologne, qui fut cédée à *Claude* de Rohan-Gié pour ſes conventions matrimoniales, avec *Claude* de Beauvilliers, comte de Saint Aignan, ſon premier mari, & elle la porta à ſon ſecond, *Julien* de Clermont, quatrieme fils de *Bernardin*, vicomte de Talert, & d'*Anne* de Huſſon Tonnerre. Il fut pere de *Gabriel*, gentilhomme de la chambre d'Henri III. capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes ordonnances, qui de *Françoiſe* de Noailles eut *Jacques* de Clermont, en faveur duquel la ſeigneurie de Thouri fut érigée en comté par lettres du 30 Novembre 1629. Il avoit épouſé en 1611. *Gabrielle* de Gliſi, dame de Bertangles, mere de *Charles*, comte de Thouri, qui de *Catherine* de Senicourt a laiſſé *Louis*, comte de Thouri, marié en 1680. à *Marie-Magdelene* le Boucher, dont eſt né *Louis-Joſeph*, comte de Thouri, lieutenant colonel de cavalerie, marié le 7 Fevrier 1717. à *Françoiſe-Charlotte* de Lanion, mere de pluſieurs enfants. *Tabl. Généal. Part. IV. p.* 305.

THUISI : C'eſt une ſeigneurie en Champagne, à trois lieues de Rheims, à laquelle eſt attaché le titre de Sénéchal héréditaire de Rheims, & qui fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Décembre 1680. enregiſtrées le 7 Mars 1681. en faveur de *Jerôme-Ignace* Goujon, maître des requêtes. Il avoit épouſé le 22 Juillet 1664. *Anne-Françoiſe* de Hauſſonville de Vaubecourt, dame de Challerange, fille de *Nicolas* de Nettancourt, adoptée en 1605. au nom d'Hauſſonville. Il en a laiſſé la dame de la Marcelliere, & *Jerôme-Joſeph*, marquis de Thuiſi, marié à *Louiſe* le Fevre de Caumartin, dont *Jerôme-Charles*, né en 1728.

*Louis-François* de Thuiſi, conſeiller au Parlement, a épouſé en 1737. *Louiſe* le Rebours, dont *Jerôme-Louis*, né en 1738. *Tabl. Généal. Part. V. p.* 65.

THURY : Terre qu'*Anne* d'Aumont, dame de Thury, du chef de *Françoiſe* de Ferriere, ſa mere, porta avec les ſeigneuries de Meru & de Crevecœur, à ſon mari *Claude* de Montmorenci, ſeigneur de Foſſeux, petit-fils de *Jean II.* baron de Montmorenci, grand chambellan de France. *Voyez* MONTMORENCI-FOSSEUX.

TIBOUVILLE : *d'hermines à la faſce de gueule.*

TIERCELIN DE BROSSES : *d'argent à 2 tierces d'azur en ſautoir, cantonnées de quatre merlettes de ſable.*

TIERI DE LA PREVALAIS : *d'azur à 3 têtes de levrier de gueule.*

TIGNY : Seigneurie en Anjou, qui appartient à la maiſon de Beauvau. *Louis* de Beauvau, ſeigneur de Tigny, baron de la Marche en Poitou, &c. appellé marquis de Beauvau-Tigny, a épouſé le 14 Janvier 1740. *Louiſe-Marguerite* le Sénéchal de Carcado, fille du feu comte de Carcado, lieutenant général des armées, & ſœur de *Corentin-Joſeph*, aujourd'hui appellé le marquis de Molac, & colonel du régiment de

Périgord. *Voyez* BEAUVAU & CARCADO.

TIGNONVILLE : Terre que *Marguerite* du Monceau de Tignonville a portée en mariage à *François* de Prunelé, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Guitterval, & dont leur postérité a pris le nom. Cette branche de Prunelé subsiste dans *N.* . . . . de Prunelé, né le 11 Juillet 1722. qui s'est trouvé au siége de Philisbourg en 1734. *Voyez* PRUNELÉ.

TILDONCQ : C'est une seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en comté par lettres du 10 Septembre 1699. en faveur de *Charles* l'Archier, écuyer, seigneur de Tildoncq, & de ses hoirs mâles & femelles. *Voyez* ARCHIER, *supplément.*

TILLET DE LA BUSSIERE : *d'or à la croix pattée & alaisée de gueule, sur un écartelé au* 1 *&* 4 *d'azur au chevron d'or, accompagné de* 3 *molettes d'or, au* 2 *&* 3 de Chabot. *Voyez* BUSSIERE.

TILLI : *Jeanne* de Tilli, dame de Beuvron, de Tilli, &c. héritiere de sa maison, porta en 1382. dans celle de Harcourt, par son mariage avec *Philippe* de Harcourt, seigneur de Bonnestable, la baronnie de Cui en Normandie, diocèse de Séez, relevante du comté de Montgommeri, & ayant sous sa mouvance trente-cinq fiefs, & un grand nombre d'arriere-fiefs. *Voyez* HARCOURT.

TILLIER : Ancienne famille Patricienne du canton de Berne, qui y est établie depuis plus de trois siécles. Elle a joui des premieres dignités de cette républ.que, & a fourni & fournit encore à l'Etat des sénateurs, banderets, thrésoriers, &c.

TILLIERES : C'est une baronnie, qui fut portée en mariage, par *Agnès* le Baveux, fille de *Robert* le Baveux, chevalier, baron de Tillieres, à *Jean* le Veneur, seigneur de Homme, qui fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. *Voyez* au mot VENEUR.

TILLOI : *de gueule à l'aigle d'argent.*

TILLY : C'est un bourg situé dans le Wallon Brabant, dont la seigneurie étoit autrefois partagée entre les seigneurs de Walhain & de Melin, & les abbaies de Nivelle & de Villiers. La meilleure partie de cette terre, avec le château qui étoit considérable, appartenoit il y a trois cents ans, à la famille de Warfuzé. *Robert* de Warfuzé en fit le transport en 1389. à *Gerard* de Marbais. Après lui vint *Jean* de Limelette, & enfin *Samson* de Lalaing, qui en céda le haut & bas domaine à *Jean* t'Serclaes, chevalier d'une famille noble de Bruxelles. *Voyez* SERCLAES.

TIMEUR (le) : C'est une seigneurie, qui a été érigée en marquisat par lettres du mois de Janvier 1616. en faveur de *Sebastien* de Pleuc, baron de Kergorlai.

TINGRY : C'est une seigneurie dans le Boulonnois, érigée en principauté au mois de Janvier 1581. en faveur de *François* de Luxembourg, duc de Pinei, mort le 30 Septembre 1613. La terre de Prince de Tingry, a passé à *Christophe-Louis* de Montmorenci-Luxembourg, troisieme fils de *François-Henri*, duc de Luxembourg, mort Maréchal de France. *Voyez* MONTMORENCI-LUXEMBOURG-TINGRY.

TINTENIAC, en Bretagne :

*d'hermines au croissant montant de gueule.*

TIRIMONT : Les terres & seigneuries de Dielbecke, Itterbecke & Bodeghen furent unies & érigées en comté sous le nom de Tirimont, par lettres du 31 Mars 1690. en faveur de *Louis-Alexandre* Scockart, chevalier, seigneur de Tirimont, &c. *Voyez* SCOCKART.

TISON D'ARGENCE : *d'or à 2 lions passants de gueule, posés l'un sur l'autre, avec un lambel de gueule, chargé de 3 pendants de même en chef.*

TISQUEN : L'Empereur Charles VI. en considération des longs & agréables services de *Jean-Remacle* de Tisquen, chevalier, conseiller & régent du Conseil suprême des Pays-Bas, lui accorda & à sa postérité le titre de vicomte par lettres du 10 Octobre 1719.

TISSERANT DE CHALANGES & D'ARCELOT : *d'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'une coquille d'or.*

TIVOLEI DE BARAT, en Dauphiné : *de gueule à la bande d'or, chargée de 3 losanges & 2 demi de sable.*

TIZON DE BRETAGNE : *d'argent au fretté d'azur de 6 piéces, une fasce d'azur sur le tout.*

TOCY : C'étoit une illustre & très-puissante maison dans l'Auxerrois, le Nivernois & le Bourbonnois, éteinte dès le commencement du quatorzieme siécle. Elle a donné un amiral de France dans *Othon* de Tocy, mort en 1297. La branche aînée a fini à *Jean*, seigneur de Tocy & de Puisaye, qui vivoit en 1252.

*Anseric* du Tocy, cadet de cette branche aînée, fut auteur de celle des seigneurs de Baserne. Il vivoit en 1234. & *Louis* de Tocy, seigneur de Baserne, qui vivoit en 1382. est le dernier mâle de cette branche.

*Nargeaud* de Tocy, frere puîné d'*Anseric*, a fait aussi la branche des seigneurs de Terza. *Philippe* de Tocy, fut régent de l'empire de Constantinople, en l'absence de l'empereur *Baudouin* de Courtenay l'an 1251. Après la perte de Constantinople, il se retira en Italie avec l'empereur *Baudouin*. Il possédoit la charge de grand amiral de Sicile en 1272. *Philippe* de Tocy, le dernier de cette maison, mourut vers l'an 1300.

Les armes : *de gueule à 3 pals de vair au chef d'or, chargé de quatre merlettes.*

TOCQUET DE MEXIMIEUX : *de gueule au chevron d'argent, renversé, chargé en pointe d'une étoile de sinople, & surmonté de 2 étoiles d'or en pal.*

TOLEDE : Maison illustre en Espagne, par son ancienneté, & par ses alliances, de laquelle sont sortis,

1. Les seigneurs de Valdecorneia, ducs d'Albe & de Hueska.
2. Les marquis de Villafranca, ducs de Ferrandina.
3. Les marquis de Tavara.
4. Les marquis de Mancera.
5. Les seigneurs de Villorias, comtes d'Ayala. *Voyez* Imhoff, *en ses vingt familles d'Espagne*, & Moreri.

TOLEDE OZORIO : *parti au 1 échiqueté d'argent & d'azur, au 2 d'or, à 2 loups passants de gueule.*

TONDUTI : *de gueule & d'argent, à une rose de l'un en l'autre.*

TONNAI CHARENTE : Petite ville en Saintonge, qui fut portée

en dot l'an 1251. par *Jeanne*, fille de *Geoffroi*, à *Aimeri IX.* vicomte de Rochechouart, & passa en 1470. par alliance dans la maison de Pontville, d'où elle est rentrée dans la branche des seigneurs de Mortemart, par l'acquisition qu'en fit en 1511. *Aimeri III.* de Rochechouart, sieur de Mortemart. *Louis-Victor*, second duc de Mortemart, un de ses descendants, se qualifia le premier Prince de *Tonnai Charente*, titre qu'ont continué de prendre ses successeurs. *Voyez* ROCHECHOUART.

TONNELIER DE BRETEUIL : Famille originaire de la ville de Beauvais, qui tient un rang distingué à Paris. *Jean* le Tonnelier, le premier dont il soit fait mention, seigneur de Conti en Picardie & de Breteuil en Beauvoisis, conseiller, notaire & secrétaire du roi, vivoit en 1580. *Claude* le Tonnelier de Breteuil, son fils, fut receveur général des finances de Paris, secrétaire des commandements de François de France, duc d'Alençon, frere du roi, & mourut le 2 Septembre 1608. *Claude* le Tonnelier de Breteuil, fils du précédent, conseiller, puis procureur général de la cour des aides, & conseiller d'Etat, mourut le 9 Avril 1630. Il eut de *Marie* le Fevre-Caumartin, morte en Décembre 1653. *Louis*, qui suit : *Antoine*, chevalier de Malte, mort en 1630. *Charles*, prieur de la Rocheguyon, mort en 1641. *Claude*, baron d'Ecouché, conseiller de la grand'chambre du Parlement, mort le 16 Avril 1698. âgé de 75 ans. Il fut marié deux fois : il eut du premier lit *Nicolas-Claude* le Tonnelier de Breteuil, maître de la garde-robe de Philippe de France, duc d'Orléans ; mort sans alliance le 8 Août 1703. âgé de 30 ans ; du second lit, *Charles* le Tonnelier de Breteuil mort en 1719.

*Louis* le Tonnelier de Breteuil, seigneur des Boissettes, &c. fut conseiller au Parlement de Bretagne, puis en celui de Paris, maître des requêtes ; intendant de Languedoc & de Roussillon, puis de Paris ; contrôleur général des finances, conseiller d'Etat ordinaire : il mourut le 18 Janv. 1685. âgé de 76 ans. Il eut de *Chrétienne* Lecourt, 1. *François*, qui suit : 2. *Antoine*, commandeur de Malte, chef d'escadre des galeres de France, mort en 1696. 3. *Charles-Achille*, commandeur de Saint Lazare, mort le 26 Janvier 1708. âgé de 67 ans (*a*). 4. *Claude*, évêque de Boulogne, mort à Paris le 8 Janvier 1698. âgé de 53 ans. 5. *Louis*, commandeur de Malte, capitaine au régiment des Gardes, maréchal des camps & armées du roi, mort le 12 Septembre 1712. 6. *Elisabeth*, mariée à *André*, marquis de Saint Blimont. 7. *Louis-Nicolas*, baron de Breteuil & de Preuilli, introducteur des ambassadeurs & des princes étrangers près sa Majesté en 1698. Il se démit de cette charge en 1712 (*b*).

*François* le Tonnelier de Bre-

(a) *Il avoit épousé* Anne-Magdelene *de Testard de la Guette, dont est issu* Charles-Claude *le Tonnelier de Breteuil de Chanteclerc, substitué aux nom & armes de Chanteclerc, marié à* Laure O-Brien *de Clare.*

(b) *Il avoit épousé* 1°. Marie-Anne *le Fevre-Caumartin, sa cou-*

teuil

reuil, marquis de Fontenai-Treſigni, &c. né le 15 Septembre 1638. fut conſeiller au Parlement en 1661. maître des requêtes en 1671. intendant de Picardie en 1674. intendant de l'armée en 1684. intendant des finances la même année, conſeiller d'Etat en 1685. & mourut le 10 Mai 1705. âgé de 67 ans, laiſſant d'*Anne* de Calonne de Courtebonne, 1. *François-Victor*, qui ſuit : 2. *Louis*, nommé évêque de Rennes en 1723. 3. *Claude Alexandre*, chevalier de Malte.

*François-Victor* le Tonnelier de Breteuil, marquis de Breteuil, de Fontenai-Treſigni, &c. conſeiller au Parlement & commiſſaire aux requêtes du Palais le 5 Août 1705. puis maître des requêtes, intendant de Limoges en 1718. prevôt & maître des cérémonies des ordres du roi en Juillet 1721. & ſecrétaire d'Etat ayant le département de la guerre, dont il prêta ſerment le 4 Juillet 1723. eſt mort le 7 Janvier 1743. âgé de 57 ans. Il avoit épouſé en 1714. *Marie-Anne-Angélique* Charpentier, dont les enfans ſont,

1. *François-Victor* le Tonnelier de Breteuil, marquis de Treſigni, né le 25 Août 1715. dit le marquis de Breteuil, ſous-lieutenant de la compagnie des chevaux légers dauphins.

2. *Marie-Anne* le Tonnelier de Breteuil, mariée le 5 Juin 1741. avec *Charles-Henri-Jules* de Clermont-Tonnerre.

3. *Gabrielle-Roſalie*, mariée le premier Août 1743. à *Charles-Armand* de Pons, comte de Rochefort, dit le Vicomte de Pons, meſtre de camp d'un régiment de cavalerie en 1735. brigadier des armées du roi en Mars 1740. chef de la ſeconde branche de l'illuſtre maiſon de Pons de la province de Saintonge, fils unique de feu *Pons* de Pons, comte de Roquefort, mort le 17 Juillet 1705. & de *Charlotte-Armand* de Rohan-Guemené ſa ſeconde femme.

Les autres branches de cette maiſon ſont,

1. Les ſeigneurs de Breteuil-Chanteclerc, qui ſubſiſtent dans *Louis-Charles-Joſeph* le Tonnelier Breteuil de Chanteclerc, né le 26 Octobre 1721.

2. Les ſeigneurs de Breteuil-Preuilli, qui ſubſiſtent dans *Louis-Auguſte* le Tonnelier Breteuil, baron de Preuilli, premier baron de Tourraine, né au château d'Azay le 7 Mars 1730.

3. Les ſeigneurs de Breteuil d'Eſcouché, qui ont fini à *Charles* de Breteuil, baron d'Eſcouché, né le 4 Novembre 1688. mort ſans poſtérité le 2 Décembre 1719.

4. Les ſeigneurs de Voyennes, éteints dans *Etienne-Claude* le Tonnelier, chevalier, ſeigneur de Voyennes & d'Abins en Poitou, conſeiller au grand conſeil, marié le 23 Septembre 1675. à *Marguerite* Pouſſineau, dont *Marie-Catherine* le Tonnelier, dame d'Abins, mariée le 25 Janvier 1703. à *Bernard* Bernard, marquis de Torcy en Bourgogne, mort ſans poſtérité le 20 Septembre 1732.

5. Les ſeigneurs de Charmeaux,

*ſine, morte en 1679. dont il eut une fille unique*, Anne-Louiſe, *morte jeune en 1693. 2°. Le 15 Avril 1697.* Gabrielle-Anne *de Froulay, dont il a eu* René-Alexandre, *né le 7 Avril 1698.* Charles-Auguſte, *né le 27 Novembre 1701.* Gabrielle-Emilie, *née le 17 Décembre 1706.*

ſortis de la précédente branche, éteints dans *Etienne-Pierre* le Tonnelier, chevalier, ſeigneur de Charmeaux, né le 14 Mai 1703. mort le 24 Octobre 1709. & enterré à Saint Victor, ſépulture de ces deux dernieres branches.

Les armes : *d'azur à l'épervier d'or, le vol étendu, longé & grilleté, auſſi d'or.*

TONNERRE : Les anciens comtes de Tonnerre ont pour tige *Milon I.* du nom, comte de Tonnerre, qui fonda l'abbaye de Saint Michel de Tonnerre en 980. la vingt-ſixieme année du roi Lothaire. *Milon III.* du nom, comte de Tonnerre & de Bar-ſur-Seine, fut pere de *Hugues*, comte de Tonnerre & de Bar, mort ſans poſtérité. *Enmengarde*, fille aînée de *Renaud I.* comte de Bar-ſur-Seine, eut le comté de Tonnerre, & vivoit en 1063. Elle épouſa *Guillaume*, comte de Nevers. *Agnès*, fille de *Gui*, comte de Nevers, ſuccéda à ſon oncle *Renaud*, & épouſa *Pierre II.* ſeigneur de Courtenai. *Mahaud* de Courtenai, ſa fille & héritiere, porta à ſon mari *Hervé*, ſeigneur de Donzi, le comté de Tonnerre. *Agnès* de Donzi, leur fille, ſe maria à *Gui* de Châtillon, ſeigneur de Montjay. De ce mariage vint *Yolande* de Châtillon, comteſſe de Tonnerre, morte en 1254. Elle avoit épouſé *Archambaud IX.* ſire de Bourbon, duquel elle eut *Mahaud* de Bourbon, qui ſe maria à *Eudes* de Bourgogne. *Alix* de Bourgogne, comteſſe de Châlon, & héritiere du comté de Tonnerre, après ſa ſœur aînée *Marguerite* de Bourgogne, morte ſans poſtérité, épouſa *Jean de* Châlon, ſeigneur de Roche-fort. *Jeanne* & *Marguerite* de Châlon héritérent du comté de Tonnerre. *Jeanne* de Châlon épouſa *Jean de* la Baume, ſeigneur de Bonrepos, & vendit en 1440. ſes droits ſur Tonnerre à *Louis* de Châlon, prince d'Orange. *Marguerite* de Châlon ſe maria à *Olivier*, ſeigneur de Huſſon & de Duré. *Jean* de Huſſon, leur fils, réunit tout le comté de Tonnerre, en exerçant le droit de retrait lignager, ſur la vente faite par ſa tante en vertu d'un arrêt de 1453. *Jeanne* de Huſſon, deſcendue de lui au cinquieme degré, ſuccéda à ſes neveux dans le comté de Tonnerre, & épouſa *Bernardin*, vicomte de Clermont & de Tallard en Dauphiné. *François-Joſeph* de Clermont, mort le 30 Octobre 1705. vendit au marquis de Louvois le comté de Tonnerre, dont il ſe réſerva le titre, à lui & à ſa poſtérité. *Voyez* CLERMONT-TONNERRE & TELLIER.

TORA : *Vincent-Hugues* Galluci, duc de Tora, gentilhomme de la chambre du roi des deux Siciles, eſt l'unique mâle qui reſte aujourd'hui dans ce royaume du nom de Galluci. C'eſt de cette maiſon que le marquis de l'Hôpital eſt reconnu par délibération de la Nobleſſe Napolitaine du 6 Février 1744. *Voyez* HOPITAL.

TORAISE, en Comté : *de ſable au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueule.*

TORCI. *Voyez* COLBERT.

TORNIELLE : Maiſon originaire de Novare en Lombardie, & établie en Lorraine ſur la fin du ſeizieme ſiécle. *Guillaume* Tornielli fut évêque de Novare en 1133. & *Oldebert* Tornielli le fut en 1220. On trouve *Manfred* de Tornielle, conſeiller pour Louis XII. roi de France, & ſon chambellan en 1500. *Galeas* Sforce,

duc de Milan, érigea en 1484. Brionne en comté en faveur de ſa famille. *Philiberte* de Baufremont deshéritée par ſon pere, devint héritiere de ſa ſœur *Iſabelle*, & épouſa en 1565. *Joſeph*, comte de Tornielle & de Solarol. Cette alliance l'attira en Lorraine, où ſon fils *Charles-Emmanuel*, comte de Tornielle & de Chalant, baron de Baufremont, épouſa *Anne* du Châtelet, dame de Gerbeville & de Deuilly. Leur poſtérité s'eſt éteinte en 1737. dans la perſonne d'*André-Joſeph*, comte de Tornielle, grand chambellan du duc Léopold, qui n'ayant point d'enfants de ſa femme *Antoinette-Louiſe* de Lambertie, ſubſtitua ſon nom & ſes biens à *Camille* de Lambertie, neveu de ſa femme. Celui-ci a vendu depuis quelques années la baronnie de Baufremont.

Les armes de Tornielle ſont : *de gueule à un écuſſon d'or chargé d'une aigle impériale couronnée de ſable, l'écuſſon accoſté de deux maſſues d'or.*

TOROTE ou TOUROTTE : Très-ancienne maiſon éteinte, qui a eu de grandes alliances : elle a donné dès l'an 1232. un évêque de Langres, dans *Robert* de Torote, mort le 16 Octobre 1246. On trouve dès l'an 1042. un *Aléaume* de Torote. *Claude* de Torote ou Tourotte, le dernier mâle de cette maiſon ne laiſſa que deux filles, ſçavoir, *Oldes* de Torote & *Jaelle* de Torote. Celle-ci épouſa *Philippe* Belanger, ſeigneur de la Douardiere, gentilhomme ſervant du prince de Condé.

Les armes : *de gueule au lion d'argent.*

TORSAY : Ancienne maiſon éteinte, qui a donné un maître des arbalêtriers de France dans *Jean* de Torſay, ſeigneur de Lezay, &c. chambellan du roi. Il eut la charge de maître des arbalêtriers de France en 1415. La faction de Bourgogne l'en deſtitua l'an 1418. Il s'attacha à la perſonne du dauphin. Il mourut en 1428. & ne laiſſa de *Marie* d'Argenton, ſon épouſe, qu'un fils mort ſans enfants, & une fille.

Les armes ſont : *d'argent à un écuſſon de gueule au milieu de l'écu & d'une bordure de . . . .*

TOSCANE : C'eſt une partie de l'ancienne Etrurie. Elle a été long-tems partagée entre les républiques de Florence, de Piſe & de Sienne, qui dans le ſeizieme ſiécle ont été aſſujetties à la maiſon de Médicis. Après la mort de *Jean* Gaſton arrivée le 9 Juillet 1737. la Toſcane devoit appartenir à la reine d'Eſpagne, *Eliſabeth* Farneſe, du chef de ſa biſayeule *Marguerite* de Médicis. Son fils, Dom *Carlos*, avoit même reçu de l'empereur Charles VI. l'expectative ou inveſtiture éventuelle de la Toſcane. Mais le traité de Vienne de 1739. a changé cette diſpoſition en faveur de *François-Etienne*, duc de Lorraine, à préſent empereur, qui a cédé en échange ſes duchés de Lorraine & de Bar. *Voyez* AUTRICHE & LORRAINE.

TOT (du) : Famille noble de Normandie. *Michel* du Tot, ſeigneur de Gonfreville, acquit la ſeigneurie de Varneville en Normandie. Son fils puîné, *Michel* du Tot eut cette terre en partage l'an 1417. Son ſecond fils *Jean* du Tot, écuyer, ſeigneur de Saint Ouen, du Breuil & de Varneville, fut pere de *Louis* du Tot, qui de *Jacqueline* de Hagleville eut *Pierre* du Tot, ſeigneur de

Varneville, mari de *Françoiſe* de Courci. Leur fils *Jacques* du Tot, ſeigneur de Varneville, capitaine de cent hommes d'armes en 1592. épouſa en 1605. *Geneviéve* Prin, dont il eut *Jacques II.* du Tot, marié en 1660. à *Martin* Graindor, dame patrone de Bertimont, qui fut mere de *Jacques III.* du Tot, ſeigneur de Varneville, conſeiller au parlement de Rouen. Celui-ci épouſa au mois de Janvier 1691. *Eliſabeth* du Four, dont il eut :

1. *Jacques-Henri* du Tot, né le 16 Novembre 1692. conſeiller au parlement de Rouen, en faveur duquel la ſeigneurie de Varneville compoſée des fiefs de Varneville, plein fief de Haubert, ſous le vicomté de Rouen, de Varnouville, de Saint Ouen & de Bertimont, fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Mai 1724. enregiſtrées au parlement de Rouen le 16 Juin, & en la chambre des comptes le 31 Mai de la même année.

2. *Jean-Alexandre* du Tot de Varneville, né le 6 Mai 1698. exemt des gardes du corps en 1723. chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis.

3. *Louiſe-Marthe* du Tot, mariée le 12 Janvier 1712. avec *Alphonſe-Ferdinand* de Haubert, chevalier, marquis d'Aubœuf, ſeigneur de Saint Aubin ſur mer. *Tabl. généal. Part. V. p.* 113.

TOUL : Ville en Lorraine, qui a eu ſes comtes particuliers dès avant 936. Le comté de Toul fut engagé en 1212. à *Renaud* de Senlis, évêque de Toul, & il fut dans le même ſiécle réuni à cet évêché.

TOULONJON. *Jean-Baptiſte* de Toulonjon épouſa en 1700. *Marie-Françoiſe* de Clermont, qui lui porta en dot le comté de Champlitte. Son triſayeul *Guillaume* de Toulonjon fut créé chevalier en 1598. par lettres du roi catholique, qui portent qu'il a fait preuve d'être iſſu de la noble & ancienne maiſon de Toulonjon. Ses ancêtres portoient le ſurnom de *Gaſpard* de Toulonjon. Son pere *François* avoit quitté celui de *Gaſpard*, ſe regardant comme le chef du nom & des armes de Toulonjon, par le décès, ſans poſtérité maſculine, de *Jean*, baron de Traves, & de *Marc*, ſeigneur de Veleſſon. *Jean-Baptiſte* mourut en 1703. laiſſant pour fils unique *Jean-François-Joſeph* de Toulonjon, comte de Champlitte, meſtre de camp de cavalerie, cornette des gendarmes de la garde, marié en 1736. à *Anne-Proſpere* Cordier de Launai.

Les armes : *de gueule à 3 jumelles d'argent, écartelées de 3 faſces ondées d'or*, que d'autres appellent *trois ondes d'or péries en jumelles.*

TOULOUSE, eſt la capitale du Languedoc. Ses comtes étoient pairs de France, & les premiers des comtes laïcs. C'eſt en ce rang que ceux qui les ont repréſentés, depuis la réunion de ce comté à la couronne, ont aſſiſté & rempli leurs fonctions aux ſacres & autres grandes cérémonies. *Chorſon*, nommé par pluſieurs Hiſtoriens *Torſin* ou *Torſon*, fut établi premier comte de Toulouſe par l'empereur Charlemagne en 778. La ville de Toulouſe avoit eu avant ce temps-là des gouverneurs ſous le titre de ducs. Les deſcendants de ce *Chorſon* ont fini à *Guillaume II.* du nom, comte de Toulouſe, né le 29 Novembre 827. Il vivoit ſous le roi Charles le Chauve, & fit de grands ravages

dans le Languedoc. Le roi envoya contre lui les comtes *Aledran* & *Iſambart*, ſur leſquels il remporta quelques avantages : mais étant tombé dans une embuche qu'on lui dreſſa, il fut pris & conduit à Barcelone, où par la faction du comte *Aledran* il fut mis à mort en 850.

Les comtes de Toulouſe de la ſeconde race ont commencé à *Fredelon*, comte de Toulouſe : quelques-uns ne lui donnent pas le titre de comte de Toulouſe, mais ſeulement celui de gouverneur de la ville, *Cuſtos civitatis*. L'acte de la fondation de l'abbaye de Vabres en 863. aujourd'hui évêché, qualifie comtes ces derniers comtes de Toulouſe qui ont formé treize degrés, & ont fini à *Raymond VII.* ou *VIII.* comte de Toulouſe, duc de Narbonne, marquis de Provence, né en 1197. il mourut en 1249. *Jeanne*, comteſſe de Toulouſe, ſa fille & unique héritiere, née l'an 1220. fut mariée en 1241. fit le voyage d'Outre-mer en 1249. avec le comte de Poitiers ſon mari ; elle l'accompagna une ſeconde fois au voyage qu'il fit en Afrique, où le roi Saint Louis mourut ; & au retour elle mourut au château de Cornets en Toſcane le jour de l'Aſſomption en 1271. ſans laiſſer d'enfants. Son corps fut apporté en France, & enterré dans l'égliſe de l'abbaye de Gercy qu'elle avoit fondée. Le comte de Poitiers, ſon mari, étoit un des freres du roi Saint Louis.

Après la mort de *Jeanne*, comteſſe de Toulouſe, le roi Philippe le Hardi ſe ſaiſit du comté de Toulouſe ſur la fin de l'an 1271. Les autres rois ſes ſucceſſeurs en ont joui juſqu'au roi Jean ; qui l'an 1351. réunit à la couronne ce comté, avec les duchés de Bourgogne, de Normandie, & le comté de Champagne.

Les anciens comtes de Toulouſe portoient : *de gueule à la croix clichée, vuidée & pommetée d'or.*

TOUR (la) : Ancienne baronnie d'Auvergne. La branche aînée de cette maiſon, dont il eſt ſorti quatre cardinaux, & deux maréchaux de France a poſſédé près de cent ans le comté d'Auvergne, & la branche cadette le vicomté de Turenne pendant trois cents ans & poſſede à préſent le duché de Bouillon.

*Bertrand V.* ſire de la Tour devint en 1437. comte d'Auvergne & de Boulogne, du chef de ſa mere, *Marie* d'Auvergne ; peu d'années après le vicomté de Turenne entra dans la ſeconde branche des ſeigneurs d'Oliergues, devenus ducs de Bouillon, à la fin du ſeizieme ſiecle, avec rang de princes ſouverains en France, après la maiſon de Lorraine.

Le comte d'Auvergne *Bertrand V.* laiſſa deux fils. La poſterité de ſon puîné, *Godefroi*, ſeigneur de Montgaſcon, finit en ſa petite fille, *Anne* de la Tour, dite de Boulogne, dame de Montgaſcon, mariée en 1518. à ſon couſin le vicomte de Turenne, *François* de la Tour II. du nom, ayeul d'*Henri*, premier duc de Bouillon, de cette maiſon, marié en 1595. à *Eliſabeth* de Naſſau, fille de *Guillaume*, prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon Montpenſier.

La branche aînée du comte d'Auvergne *Bertrand V.* finit l'an 1501. en la perſonne de *Jean* ſon petit-fils, qui ne laiſſa d'*Anne* de Bourbon que deux filles : *Anne* de la Tour, dite de Boulogne, mariée le 8 Juillet 1505. à *Jean* Stuart

duc d'Albanie, succéda aux comtés d'Auvergne, & de Lauraguais, & à la baronnie de la Tour, qui après sa mort arrivée en 1524. sans postérité, passerent à sa niéce *Catherine* de Médicis, fille de *Magdelene* de la Tour de Boulogne, & de *Laurent* de Médicis, duc d'Urbin. La baronnie de la Tour lui fut disputée, comme elle l'avoit été à sa tante, par *Claude* de Blaisi, du chef de sa femme *Louise* de la Tour, sœur de *Jean*, dernier comte d'Auvergne, dont les droits passerent à leur fille *Suzanne* de Blaisi, mariée le 8 Octobre 1508. à *Christophe* de Rochechouart seigneur de Chandonnier.

La reine *Marguerite* de Valois, restée seule de la postérité de *Catherine* de Médicis, fit donation de la baronnie de la Tour à Louis XIII. Cependant *Jean-Louis* de Rochechouart, arriere-petit-fils de *Christophe*, poursuivit le jugement sur la succession de cette baronnie, qui duroit depuis cent ans, & enfin par un arrêt solemnel du 2 Septembre 1617. la substitution fut déclarée ouverte en sa faveur, ce qui fut confirmé par d'autres arrêts subsequents, & depuis exécuté par contrat passé le 10 Janvier 1620. avec les commissaires députés à cet effet, ratifié par le roi le 2 Février suivant, & homologué au parlement le 18 Mars de la même année, & encore par autre traité fait à Poitiers avec les députés du roi le 6 Septembre 1630. dont il fut enfin mis en possession le premier Octobre 1621. son fils *François* de Rochechouart, marquis de Chandonnier, premier capitaine des gardes du corps du roi, lui succéda dans la baronnie de la Tour, & mourut en 1696. sans laisser de postérité.

En 1668. *Victor-Maurice*, comte de Broglie en 1727. maréchal de France, acquit cette baronnie par décret de 1688. & elle est actuellement possedée par le duc de Broglie, son petit-fils, à l'exception de la seigneurie, qui fut réservée au roi par l'arrêt de 1617. & par les traités de 1620. & 1621. & que S. M. a cédée au duc de Bouillon, dans l'acte d'échange pour la principauté de Sedan.

Le duc de Bouillon, *Henri*, laissa de la princesse *Elisabeth* de Nassau six enfants mariés.

1. Le duc *Frédéric-Maurice*, ci-après rapporté.

2. Le célebre vicomte de Turenne, né le 27 Juillet 1675.

3. La duchesse de la Tremoille, morte le 24 mai 1665.

4. La comtesse de Roye, morte en Octobre 1738. bisayeule de M. le cardinal de la Rochefoucauld.

5. La marquise de Duras, morte en 1685. ayeule du maréchal de Duras, dont le frere aîné étoit pere des princesse de Lambesc, & comtesse d'Egmont.

6. La marquise de la Moussage, ayeule de la défunte maréchale duchesse de Coigni.

Le duc *Frédéric-Maurice*, porta le titre de prince de Sedan du vivant de son pere, a eu en échange de Sedan, les comté d'Auvergne & baronnie de la Tour, qui sont ainsi rentrés dans sa maison, avec les duchés d'Albret & de Châteauvillain, les comtés d'Evreux, de Beaumont le Roger, & du bas Armagnac, & le vicomté de Conches en Normandie. Il est mort le 3 Août 1652. laissant, entr'autres enfants,

1. Le duc *Godefroi-Maurice*, ci-après rapporté.

2. Le comte d'Auvergne, pere

du cardinal de ce nom, décedé le 27 Avril 1747. celui-ci grand oncle de l'électeur Palatin.

3. Le prince *Emmanuel-Théodore*, mort le 17 Mars 1715. doyen des cardinaux.

4. La ducheſſe d'Elbeuf, morte en 1680. mere du prince, chef de la maiſon de Lorraine, en France.

Le duc *Godefroi-Maurice*, grand chambellan de France, mourut le 25 Juillet 1721. pere du duc *Emmanuel-Theodoſe*, auſſi grand chambellan, mort le 17 Mai 1730. laiſſant la ducheſſe de la Tremoille, & le duc de Bouillon, *Charles-Godefroi*, né en 1706. grand chambellan, marié le 2 Avril 1724 à la princeſſe *Marie-Charlotte* Sobieska, petite-fille du roi de Pologne, morte en ſon château d'Olaw en Sicile, le 4 Mai 1740. de ce mariage ſont nés la princeſſe de Rohan, & le prince de Turenne; *Godefroi-Charles-Henri*, colonel-général de la cavalerie, marié le 28 Novembre 1743. à *Louiſe-Henriette-Gabrielle* de Lorraine, ſœur du prince Camille, dont le prince de Bouillon, & le prince d'Auvergne.

Les armes de cette maiſon : *écartelée au 1. & 4. d'azur, ſemé de* France, *à la tour d'argent : au 2.* de Boulogne, *or 3 tourteaux de gueule : au 3.* de Turenne, *cotice de 10. piéces d'or & gueule*, ſur tout parti d'Auvergne, *qui eſt d'or au gonfanon de gueule frangé de ſinople*; l'autre parti, de France, qui eſt *de gueule à la faſce d'argent.*

TOUR (la), Gouvernet, la Charce & Montauban en Dauphiné: *Antoine* de la Tour de Montauban a obtenu par lettres du mois de Juillet 1717. enregiſtrées au parlement de Grenoble le 28 Mai 1718. l'érection de la ſeigneurie de Soyans, ſiſe dans le Dauphiné, en marquiſat. Il eſt iſſu d'*Hector* de la Tour de Montauban, quatrieme fils de *René* de la Tour Gouvernet, ſorti des ſeigneurs de la Tour en Trieve, lequel avoit épouſé en 1573. *Iſabeau* de Montauban, dame de la Charce, par ſon ayeule *Catherine* de Peyre.

La terre de la Charce, enclavée dans le Dauphiné, & néanmoins du gouvernement & parlement de Provence, appartenoit à la maiſon de Montauban. *François* de Montauban, comte de Sault, la donna à ſa fille *Iſabeau* de Montauban, en la mariant à *René* de la Tour, ſeigneur de Gouvernet, capitaine de cinquante hommes d'armes, en faveur duquel la terre de la Charce, à laquelle fut unie la baronnie de Cornillon, fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Mai 1619. *Charles*, l'aîné de ſes fils, a fait la branche de Gouvernet; *Céſar*, celle de la Charce.

*Céſar* eut de *Claude* de Gineſtoux, *Pierre* de la Tour, marquis de la Charce, marié à *Françoiſe* de la Tour-Mirebel, ſa couſine. Il fut pere de l'illuſtre *Philis* de la Charce, qui s'eſt rendue ſi célebre par ſa valeur en 1692. & de *Louis*, marquis de la Charce, qui de *Claude* du Mazel a eu *Jacques-Philippe-Auguſte* de la Tour, marquis de la Charce, marié le 6 Novembre 1721. à *Magdelene-Gabrielle-Antoinette* de Choiſeul. Leurs enfans ſont,

1. *Philippe-Antoine-Charles-Gabriel-Victor* de la Tour du Pin, marquis de la Charce, colonel du

régiment de la Tour du Pin, gouverneur de la province du Maine, marié en 1748. à *Jeanne-Magdelene* Bertin.

2. *N.*..... chevalier de Malte, dit le chevalier de la Tour du Pin, nommé en Septembre 1754. guidon de la gendarmerie.

3. *N.*..... mariée à *N.*.... Bollioud, seigneur de Saint Julien.

*Jean-Frédéric* de la Tour de Gouvernet, comte de Paulin, marquis de la Roche-Chalais, colonel dans le corps des grenadiers de France, a épousé le 24 Avril 1755. *Cécile-Marguerite-Séraphine* Guineau de Montconseil, fille d'*Etienne*, marquis de Montconseil, lieutenant général des armées du roi, & inspecteur général de l'infanterie, & de *Cécile-Thérese* Rioult de Curfay.

Les armes : *d'azur à la tour d'argent, maçonnée de sable, au chef cousu de gueule, chargé de 3 casques d'or posés de profil.*

TOUR DU PIN. Le premier de cette maison connu par titre est *Berlion*, ou *Berilon* de la Tour, qui vivoit en 1107. *Albert III.* du nom, seigneur de la Tour du Pin, un de ses descendants au cinquieme degré, vivoit en 1218. *Humbert I.* du nom, seigneur de la Tour du Pin, son fils, qui fut d'abord chanoine de l'église de Paris, chantre de celle de Lyon après *Albert*, son frere aîné, mort sans enfants, épousa en 1273. *Anne*, fille du dauphin *Guigues*, devenue héritiere du Dauphiné de Viennois, par la mort du dauphin *Jean*, son frere unique, à la fin de l'an 1281. Depuis, *Humbert* se qualifia dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour & de Coligni. Sa posterité a fini à *Humbert II.* du nom, dernier dauphin de Viennois de sa race, puis patriarche d'Alexandrie, archevêque & duc de Rheims, pair de France. Il mourut à Clermont en Auvergne le 22 Mai 1355. âgé de 43 ans.

*Berlion* de la Tour, second fils d'*Albert*, seigneur de la Tour, fut seigneur de Vinay dans le comté de Vienne & d'Albon, & commença la branche des seigneurs de Vinay : il fut assassiné vers la fin de 1249. ou au commencement de 1250. Il portoit pour armes : *de gueule à la tour d'argent, maçonnée de sable, avec un avant-mur du côté fenestre de même.*

Le dernier de cette branche est *Antoine* de la Tour, seigneur de Vinay, &c. qui fit hommage en personne à *Charles V.* dauphin de Viennois, pour partie de la terre de la Tour du Pin, & pour celle de Vinay, le 3 Mars 1371. Il mourut sans enfants en 1394. & institua pour son héritier *François* de Sassenage, fils aîné de sa tante *Huguette* de la Tour, à condition que lui & ses descendants porteroient le nom de la Tour.

Il y a tant en Dauphiné, qu'en Languedoc, plusieurs branches de cette maison.

TOUR (de la) : Nom qu'a porté une branche cadette éteinte de la maison de Montaimard. Elle a fini à *Antoine* de Montaimard, seigneur de la Tour, gouverneur d'Arras en 1640. & mort en 1652. *Voyez* MONTAINARD.

TOUR DE CHATILLON, en Valais : Maison illustre, établie en Suisse depuis le quinzieme siécle, & connue aujourd'hui sous le nom de Zur-Lauben la Tour-châtillon

Châtillon. Guichenon, dans ſon *Hiſtoire de Breſſe*, prétend qu'elle eſt une branche puînée de celle de la Tour du Pin, dont ſont ſortis les derniers dauphins Viennois. Mais Plantin & le ſçavant Riva prétendent qu'elle tire ſon origine des ſeigneurs de Rarogne comptés au nombre des barons de l'Empire, dès le temps de l'empereur Othon le Grand. Le château de la Tour eſt ſitué près de Rarogne au village du bas Châtillon dans le haut Valais. Il fut ruiné en 1375. avec tous les lieux forts dans le ſoulevement des Valaiſans contre la Nobleſſe. La généalogie de cette maiſon décrite dans le *Nouveau ſupplément de Moreri*, commence à Walther, baron de Thurn ou de la Tour, qui ſe trouva en 1165. au tournoi de Zurich. *Voyez* ZURLAUBEN.

TOUR (la), en Languedoc : *d'argent à une tour de ſable.*

TOUR (la), en Champagne : *d'azur au cigne d'argent.*

TOUR LANDRI (la) : *d'or à la faſce crenelée de gueule, maçonnée de ſable.*

TOUR-VEILLIARD (du) : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à 3 chevrons de gueule, accompagnés de 3 tourteaux de ſable, au 2 & 3 de ſable au lion d'argent.*

TOURETTES : Cette terre & ſeigneurie, ſituée en Querci, fut érigée en marquiſat, ſous le nom de Tourettes d'Ambert, par lettres du mois de Mai 1749. en faveur de *Jean-Joſeph* d'Ambert, gentilhomme de Querci, ſous-lieutenant dans le régiment des gardes Françoiſes.

TOURNAY D'ASSIGNIES : *Voyez* ASSIGNIES.

TOURNEBŒUF, en Berri : *d'azur à 3 têtes de bœuf d'or.*

TOURNEBU : Ancienne baronnie à cinq lieues de Caën, entre Thuri & Falaiſe, qui appartient à la maiſon de Tournebu, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de la province. En l'an 1066. des ſeigneurs de ce nom paſſèrent en Angleterre avec *Guillaume* le Conquérant, & d'autres ſe croiſerent en 1095. avec les princes chrétiens. La généalogie de cette maiſon commence à *Guillaume I.* de Tournebu, l'un des bienfaiteurs des abbayes de la Trinité du Mont-lez-Rouen. Il fut un des arbitres du différend ſurvenu entre *Guillaume* le Conquérant, duc de Normandie, & les religieux de Feſcamp. *Alix* de Tournebu, mariée en 1452. à *Jean* de Theres, fit ſortir de la maiſon de Tournebu la baronnie de ce nom, après quatre cents ans de poſſeſſion. *Pierre* de Tournebu l'y a fait rentrer dans le dix-ſeptieme ſiécle, par contrat d'acquiſition paſſé l'an 1701. avec *Guillaume* Florentin, comte-rhingrave de Salm, & ſouverain de Feneſtrange. Ce *Pierre* de Tournebu épouſa en 1680. *Eliſabeth* le Couſteux, dont il a eu un fils, *Jean-Henri* de Tournebu, né l'an 1684. fait priſonnier en 1708. à la bataille d'Oudenarde, & conduit en Hollande, d'où il ne revint qu'en 1711. Il fit la même année la campagne en qualité d'aide de camp du maréchal d'Harcourt.

La maiſon de Tournebu porte : *d'argent à la bande d'azur.*

TOURNELLE : Terre de Morvant en Nivernois, qui a donné ſon nom à une très-ancienne maiſon, qui eſt connue dès l'onzieme ſiécle. *Seguin*, ſire de la Tournelle, fils de *Hugues*, fit en 1067. une donation à l'égliſe de

Saint Cyr de Nevers de la dixme de tous les biens, étant alors, comme dit l'acte, dans sa vieillesse, & se disposant à faire le voyage de la Terre Sainte : il fit ladite donation pour le repos de son pere *Hugues*, & de sa mere *Magune*, & aussi pour le salut de ses ancêtres, *pro salute anteceſſorum meorum*, dit l'acte dont l'original en latin est conservé dans l'eglise de Saint Cyr de Nevers. Un autre *Seguin* de la Tournelle, fut présent à un acte de *Guillaume*, comte de Nevers, en faveur des religieux de la Charité-sur-Loire : il est encore fait mention dans beaucoup d'actes de ce siécle, & du suivant, de plusieurs seigneurs de la Tournelle, entr'autres de deux freres, dont l'un nommé *Pierre*, fit prisonnier à la bataille de Bovines, le comte de Boulogne, général des ennemis, dans le tems qu'il se disposoit à rallier ses troupes pour nous faire essuyer une rude attaque. L'autre frere se nommoit *Guillaume* de la Tournelle, il fut en 1217. caution du serment de fidélité de *Louis* de Courtenai son ami envers le roi Philippe-Auguste, sous peine de 500 marcs d'argent ; mais la filiation de cette maison n'est suivie que depuis *Jean* de la Tournelle, qui épousa en 1288. *Isabeau* le Bouteillier de Senlis, de laquelle il eut *Geoffroi*, sire de la Tournelle, marié à *Jeanne* de Garchi. Elle fut mere d'*Etienne*, capitaine d'une compagnie d'ordonnances, qui épousa vers l'an 1350. *Aglantine* du Bouchet. Il légua par son testament à *Jean* de Beaumont, seigneur de Veroul, 50 liv. tournois avec son armure, & un cheval à *Jacques* d'Estrabone son écuyer. Son fils *Jean*, sire de la Tournelle, fut marié en 1370. à *Jeanne* des Loges dont vint *Guillaume*, capitaine du Château-Chinon, pannetier du duc de Bourgogne, fait ensuite par le même duc, bailli de la Montagne, & chevalier, conseiller chambellan. Il épousa en 1410. *Marguerite* de Chamdieu, autrement dite Digoine, & fut pere de *Pierre*, allié en 1436. à *Jeanne* de Lugni, dont *Denis*, chevalier, seigneur de la Tournelle, capitaine de Château-Chinon, & premier écuyer du duc de Bourgogne, retenu en cette qualité l'an 1469. par *Guillaume*, comte de Nevers, & de Rethel, en considération de ses services. Il avoit épousé en 1468. *Suzanne* de Rabutin, qui fut mere de *Pierre*, seigneur de la Tournelle, gentilhomme ordinaire de la chambre, puis gouverneur de Bugei, allié en 1511 à *Jacqueline* de Baudimant, dont vint *Gui*, sire de la Tournelle, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lieutenant d'une compagnie de 100 hommes d'armes, & chevalier de l'ordre du roi en 1568. Il avoit épousé en 1540. *Claudine* de Changi de Roussillon, de laquelle il eut *Lazare*, chevalier, seigneur de la Tournelle, gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant d'une compagnie de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, aussi chevalier de son ordre en 1674. Il fut pere de *Jacques* de la Tournelle, marié en 1574. de *Pierre*, chevalier, seigneur de la Tournelle, capitaine de 50 chevaux légers des ordonnances du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, marié en 1602. avec *Magdelene-Bernard* de Montessus ; ils eurent pour fils *Charles*, sire de la Tournelle, conseiller d'Etat d'épée, par lettres du 7 Septembre 1658. & gou-

verneur de la ville de Crevant, (gouvernement dont ſes deſcendants ont toujours été pourvûs,) lequel fut trois fois de ſuite élu député de la Nobleſſe aux Etats de Bourgogne : c'eſt en ſa faveur que la terre de la Tournelle, fut érigée en marquiſat, par lettres patentes du mois de Juil. 1681. regiſtrées le 22 Août ſuivant au parlement de Bourgogne, & en la chambre des compres le 12 Sept. 1682. Il mourut en 1682. laiſſant de ſa femme, *Marie* de Brachet, décédée le 13 Juillet 1668. & qu'il avoit épouſée en 1638 *Roger*, marquis de la Tournelle, capitaine aux gardes françoiſes, gouverneur de Marſal, puis de Gravelines. Celui-ci eut de ſa femme, *Polixene* de Harville de Palaiſeau, pour fils unique, *Charles II.* marquis de la Tournelle, colonel du régiment royal étranger cavalerie, lequel étant mort en 1706. ſans enfants des bleſſûres qu'il reçut à la bataille de Ramilliers, le marquiſat de la Tournelle paſſa à ſon oncle, *François* de la Tournelle, lieutenant colonel du régiment des vaiſſeaux, qui avoit été allié en 1638. à *Marie-Anne* le Vaver, de laquelle il eut *Roger*, & *Antoine* de la Tournelle.

L'aîné épouſa en 1727. *Charlotte* du Deffend de la Lande, de laquelle il eut pour fils unique *Louis*, marquis de la Tournelle, colonel du régiment de Condé, mort le 23 Novembre 1740. ſans poſtérité de ſa femme, *Marie-Anne* de Mailli de Neſle ; il a eu pour héritier ſon couſin germain, *Jean*, marquis de la Tournelle, fils d'*Antoine*, comte de la Tournelle, capitaine de cavalerie dans le régiment royal étranger, mort en 1738. élu de la Nobleſſe de Bourgogne; & de *Marie-Thereſe* Daillon de Blanchignon.

Le marquis de la Tournelle, officier dans le régiment du roi, dont la ſœur a épouſé le marquis d'Hautefeuille, s'eſt allié en Février 1749. à *Marie-Judith* de Châtelus.

Il y a encore une branche de la maiſon de la Tournelle, deſcendante de *Balthazar* de la Tournelle, ſeigneur de Montjardin, frere de *Gui*, ſire de la Tournelle, qui fut chevalier de l'ordre de S. Louis en 1568. dont ſont iſſus le vicomte de la Tournelle, chevalier de l'ordre de S. Louis, capitaine au régiment de Cambis, marié en Février 1756. à *Jeanne-Charlotte* le Voyer, fille de *N.* . . le Voyer, chevalier d'honneur du parlement de Metz, & de *N.* . . Jabal ; & *Jeanne* de la Tournelle, mariée en 1743. à *Jean* de Courval, ancien capitaine d'infanterie.

On trouve dans les mémoires concernant l'hiſtoire eccléſiaſtique & civile d'Auxerre, par M. l'abbé le Beuf, *Sanguin* de la Tournelle, qui fut préſent l'an 1147. avec pluſieurs ſeigneurs de l'Auxerrois, entr'autres, *Geoffroi* de Prie, & *Gordon* de Touci, à une donation du comte d'Auxerre aux moines de la Charité ſur Loire : *Jean* d'Auſci ou d'Auxois de la maiſon de la Tournelle, qui fut évêque d'Auxerre en 1350. juſqu'en 1358. qu'il mourut de douleur, de voir les Anglois maîtres de la ville d'Auxerre. L'oncle de ce *Jean* d'Auxois, ou de la Tournelle, étoit évêque de Troye, & ſon neveu fut évêque de Tournai. Ainſi en rapprochant les dates pour la filiation, on peut conjecturer que l'évêque de Troye étoit frere de *Jean* de la Tournelle, marié en 1288. à *Iſabeau* le Bou-

seillier de Senlis, & que *Jean* d'Auxois, ou de la Tournelle, évêque d'Auxerre, étoit frere d'*Etienne* de la Tournelle, marié en 1350. à *Aglantine* du Boucher, & que l'évêque de Tournai, neveu de *Jean* d'Auxois, évêque d'Auxerre, étoit frere de *Jean* de la Tournelle, marié en 1370. à *Jeanne* des Loges. Les alliances de la maison de la Tournelle sont avec celles de Montmorenci, Soyecourt, Melun, Harcourt, &c.

Les armes : *de gueule à 3 tours d'or, champ de gueule : supports 2 lions.*

TOURNELLES : C'est une branche de la maison de Briçonnet. Ils ont commencé à *Thomas* Briçonnet, conseiller en la cour des aides à Paris, troisieme fils de *François* Briçonnet, seigneur de Glatigni, & de *Clémence* d'Elbenne. Il épousa en 1630. *Magdelene* le Picard, fille de *Jean* le Picard, & de *Jeanne* Sublet. Sa postérité subsiste. *Voyez* BRIÇONNET.

TOURNEMINE : Illustre & ancienne maison de Bretagne, qui selon la tradition de cette famille, a eu pour tige dans le douzieme siécle, un prince de la maison d'Anjou, fils de *Geoffroi* Plantagenet, comte d'Anjou, & frere de Henri II. roi d'Angleterre. La généalogie de cette maison commence à *Guillaume* Tournemine, qui reçut en don du duc de Bretagne, les terres de Borloi de Leshadré, de Carmelin, &c. De son mariage avec la princesse *Constance* de Bretagne, il laissa un fils, appellé *Geoffroi*, ainsi que son ayeul, comte d'Anjou. Les seigneurs de cette maison ont tenu un rang distingué à la cour des ducs de Bretagne. La branche aînée a fini après treize degrés, dans *Françoise* de Tournemine, connue à la cour de François I. sous le nom d'*Amirale* d'Annebaut. Elle avoit épousé en troisiemes noces *Claude* d'Annebaut, amiral & maréchal de France. Leur fils *Jean* d'Annebaut, tué à la bataille de Dreux en 1562. avoit épousé *Catherine* de Clermont, laquelle ayant eu la baronnie de Retz pour ses deniers dotaux, la porta dans la maison de Gondi, en épousant *Albert* de Gondi, appellé depuis le maréchal de Retz. Les autres branches de la maison de Tournemine sont,

1. Les seigneurs de la Guerche. Ils ont commencé à *Jean* Tournemine III. du nom, sire de la Guerche, fils puîné de *Jean II.* & de *Jeanne* Saffré. Il mourut en 1477. Sa postérité a fini à *René* Tournemine III. capitaine de cent hommes d'ordonnances, qui épousa *Helene* de Beaumanoir, très-riche héritiere, morte sans enfants en 1609 (*a*).

2. Les seigneurs de Camsillon ; ils ont pour tige *Pierre* de Tournemine III. baron de Camsillon, mort en 1582. *Louis-Ignace* Tournemine, baron de Camsillon, &c. qui en est issu au cinquieme degré, est chef du nom & des armes de sa maison, & a épousé en

(a) *Par la mort de* René III. Jeanne-Helene *de la Mothe Vauclerc, fille de* Catherine *Tournemine, & petite-fille de* René I. *devint héritiere de la baronnie de la Hunaudaye, & des autres biens des deux branches aînées, quelle porta dans la maison de Rosmadec. Sa fille,* Catherine *de Rosmadec, les porta dans la maison de Rieux.*

1712. *Louise-Gabrielle* Phelipot, fille unique du comte de la Piguelaye.

3. Les marquis de Coetmur. Cette branche a commencé à *Geoffroi* Tournemine, seigneur de Carmelin, fils puîné de *Jean I.* & d'*Isabeau* de Beaumanoir, & a fini à *Renée* Tournemine, qui n'eut point d'enfants de *Jean* de L'isle, seigneur de Marivaux, son premier mari; elle eut d'*Alexandre* de Vieuxpont, son second mari, trois filles, mariées au marquis de Sourdeac, de Vieuxpont, & de Crequi

Il y a en Auvergne une branche de la maison de Tournemine, dont étoit sorti *N.* . . . Tournemine, qui fut fait maréchal de camp en 1704.

*René* Tournemine II. du nom, baron de la Hunaudaye, chevalier de l'ordre du roi, son lieutenant général dans ses armées, & en Bretagne, servit sous cinq rois sans interruption avec une valeur & une prudence distinguée, & mourut en retournant à Rennes, en 1590. fort regretté du roi Henri IV.

Le P. Tournemine Jésuite, mort depuis quelques années, s'est rendu célèbre, autant par sa piété que par sa profonde érudition.

La maison de Tournemine porte : *écartelé d'or & d'azur.*

TOURNON : Maison très-ancienne du Vivarais, éteinte. *Pons* de Tournon, abbé de la Chaise-Dieu, fut élu évêque du Pui, en 1130. *Odon*, seigneur de Tournon, vivoit en 1192. sous le regne de *Philippe-Auguste*. Sa postérité a fini à *Juste-Louis VI.* comte de Tournon, & de Roussillon, sénéchal d'Auvergne, maréchal de camp des armées du roi, tué en 1644. au siége de Philisbourg dans sa vingt-septieme année, sans laisser d'enfants de *Françoise* de Neufville. Cette maison a donné un cardinal archevêque de Lyon dans *François* de Tournon, fils de *Jacques* de Tournon, & de *Jeanne* de Polignac. Il rendit de grands services aux rois François I. Henri II. François II. & Charles IX. & fut un des plus grands hommes de son tems. Il fonda le collége de Tournon, qu'il donna depuis aux Jésuites, & mourut le 22 Avril 1562. âgé de 73 ans.

Les armes : *d'azur semé de fleurs de lys d'or, parti de gueule au lion d'or.*

TOURNON : Autre ancienne maison originaire de Savoie, qui a fourni depuis plusieurs siécles de grands hommes, qui se sont fort distingués au service de leurs souverains, dans les premieres charges de cette cour, des armées & de l'Etat, où l'on a vû plusieurs chevaliers de l'Annonciade. *Pierre* Maillard, comte de Tournon, gouverneur de Savoie, & général de la cavalerie, fut fait chevalier de l'Annonciade en 1568. *Victor-Amédée* Maillard, marquis de Tournon, aussi chevalier de l'Annonciade, occupa les premieres charges de la cour de Savoie. Il eut deux fils, le premier appellé *Félix-Emmanuel*, capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps du duc de Savoie, & maréchal lieutenant général de ses armées. Il eut l'estime & la confiance de ce prince. Le second fils, *Charles-Thomas*, né à Turin le 21 Décembre 1668. fut nommé & sacré patriarche d'Antioche, le 5 Décembre 1701. par le pape Clément XI. & envoyé à la Chine en qualité de légat apostolique, pour régler les différends, qui étoient entre les missionnaires, & en informer ensuite le Saint Siége. Il entra dans l'empire de

la Chine en 1705. & le pape Clément XI. lui envoya le chapeau de cardinal en 1707. Il mourut en réputation de ſainteté, le 8 Juin 1710. après trois ans de priſon à la Chine, & ſans que les mauvais traitements qu'il fouffrit, puſſent le faire changer de ſentiment, ni ébranler ſa fermeté.

TOURNI : Terre en Normandie, qui fut érigée en marquiſat, par lettres du mois de Février 1686. enregiſtrées au parlement de Rouen, en faveur de *Dominique* de Montfort. Ce marquiſat a été depuis acquis par *Urbain* Aubert, receveur général des finances à Caen, puis préſident de la chambre des comptes à Rouen, mort en Septembre 1726. *Voyez* AUBERT, *ſupplément.*

TOURRAINE : C'eſt une province de France, avec titre de duché. Elle a été poſſedée quelque tems par les deſcendants de *Thibaud* le Tricheur, comte de Chartres & de Blois. *Thibaud III.* du nom, comte de Champagne & de Brie, de Chartres, de Tourraine, fut pris en guerres par *Geoffroi* Martel, comte d'Anjou : il céda la ville de Tour pour ſa rançon ; le comté de Tourraine paſſa enſuite aux deſcendants de *Geoffroi* Martel, comte d'Anjou & roi d'Angleterre, qui le poſſederent juſqu'en l'an 1203. que le roi Philippe-Auguſte le confiſqua pour crime de félonie, ſur *Jean* Sans-Terre, roi d'Angleterre, & le réunit à la couronne. Le roi Philippe VI. dit de Valois, au mois d'Août 1328. donna à *Jeanne* de Bourgogne ſa femme, pour ſon douaire, la jouiſſance des comté de Tourraine, d'Anjou, & du Maine. La Tourraine fut érigée en duché pairie au mois d'Octobre 1360. en faveur de *Philippe* de France, quatrieme fils du roi *Jean*, qui eut depuis en échange le duché de Bourgogne, par d'autres lettres du 18 Avril 1363. *Louis* de France I. du nom, duc d'Anjou, eut le duché de Tourraine. Le roi Charles VI. au mois de Novembre 1386. en fit don à *Louis* de France ſon frere, pour les tenir en appanage & à titre de pairie. Ce prince le rendit en 1392. pour le duché d'Orléans, & celui de Tourraine fut donné le 12 Juillet 1401. à *Jean* de France, ſon neveu, quatrieme fils du roi Charles VI. ſon frere. Charles de France, depuis roi ſous le nom de Charles VII. eut le 15 Juillet 1416. le duché de Tourraine, pour le tenir en pairie. Etant monté ſur le thrône, il en fit don à *Archambaud I.* comte de Douglas, Ecoſſois, pour lui & ſes hoirs mâles, le 19 Avril 1423. Après la mort de ce ſeigneur, il fut donné le 21 Octob. 1424. à *Louis* d'Anjou III. du nom, roi de Sicile. Il mourut ſans enfants, & ce duché fut réuni à la couronne juſqu'au 22 Décemb. 1528. que le roi François I. le donna à *Louiſe* de Savoie ſa mere, ducheſſe d'Angoulême, en échange de celui de Nemours. Après le décès de cette princeſſe, le duché de Tourraine, fut réunit au domaine de la couronne, au mois de Janvier 1531. *Henri II.* le 8 Juillet 1547. donna à *Eléonore* d'Autriche, reine de France, mere de François I. pour ſa dot & ſon douaire, le duché de Tourraine, avec les comtés de Poitou, & de Cyvrai ; ce même roi en mariant ſon fils aîné *François* de France, dauphin de Viennois, depuis roi ſous le nom de François II. avec *Marie* Stuard, reine d'Ecoſſe, accorda à cette princeſſe, la jouiſſance du duché de Tourraine, pour

ſon douaire, le 19 Avril 1558. Henri III. au mois de Mai 1576. donna par accroiſſement d'appanage à François de France, ſon frere, duc d'Alençon, mort ſans poſtérité en 1584. le duché de Tourraine.

Les armes : *au 1 & 4 de France, au 2 & 3 de Dauphiné.*

TOURVES : *Jacques* d'Arcuſſia, Napolitain, étoit en 1336. ſeigneur de Tourves. Cette terre reſta dans ſa famille, juſqu'au ſeizieme ſiécle, qu'*Anne* d'Arcuſſia la porta en dot à *Gaſpard* de Vintimille de Marſeille, ſeigneur d'Ollioules, mort en 1519. triſayeul de *Marguerite* de Vintimille, dame de Tourves, qui a porté cette terre à ſon mari, *Jean-Baptiſte* de Valbelle, baron de S. Symphorien. *Voyez* VALBELLE.

TOURVILLE : Ancienne maiſon de baſſe Normandie, qui a donné un maréchal & vice-amiral de France *Voyez* COTENTIN TOURVILLE.

TOURZEL : C'eſt le nom d'une ancienne terre en Auvergne, qui a été la poſſeſſion primitive de la maiſon d'Alègre. Au mois d'Août 1385. *Jean* de France, duc de Berri & d'Auvergne, l'un des freres du roi Charles V. lequel avoit eu la terre d'Alègre par don d'*Armand*, dernier mâle d'une ancienne maiſon de ce nom, la donna pour récompenſe de ſervices à Morinot, ſeigneur de Tourzel, à qui Charles VI. accorda la confirmation de ce don, en Mai 1393. & dès l'an 1428. un ſecond fils du même Morinot de Tourzel, qui avoit eu la terre d'Alègre en partage, ou par ſucceſſion de ſon aîné, aſſujettit ſes deſcendants à en perpétuer le nom & les armes, ſoit en éxécution des diſpoſitions d'*Armand* d'Alègre, ſoit par une ſuite des anciens uſages, ſelon leſquels le nom primitif d'une famille faiſoit ſouvent place à celui d'un fief important, dont elle acquéroit la poſſeſſion. Mémorial de 1753. *Voyez* ALEGRE.

TOUSTAIN : *Jacques* Touſtain épouſa en Septembre 1626. *Marie* de Bellencourt, qui lui apporta en dot la ſeigneurie de Carenci en Artois. *Jacques* Touſtain de Fronteboſe, vicomte de Vauchetain, fut pere de *Nicolas-Philippe* Touſtain, en faveur duquel la ſeigneurie de Carenci fut érigée en marquiſat & comté, par lettres du mois de Septembre 1663. enregiſtrées au conſeil provincial d'Artois. Il épouſa le 25 Septemb. 1669. *René* de Mailloc, de laquelle naquit *François-Joſeph* Touſtain, marquis de Carenci, décédé ſans alliance en 1727. ayant vendu quelques années auparavant le marquiſat & comté de Carenci, à *Marie-Anne* Bertrand de la Reziniere, veuve ſans enfants de *Claude* de Dreux, comte de Nancré, lieutenant général d'Artois, & gouverneur d'Arras, dont elle avoit été la deuxieme femme *Voyez* DREUX DE NANCRÉ. La Terre de Carenci eſt aujourd'hui dans la maiſon de Montmorenci-Logni.

Les armes de Touſtain : *d'or à la bande échiquetée d'or & d'azur de 2 traits.*

TOUSTAIN DE RICHEBOURG : *Louis-Jean-Jacques* Touſtain de Richebourg mourut le 15 Janv 1756. âgé de 37 ans.

TRACI. *Voyez* ESTUT DE TRACI.

TRAINEL : C'eſt une baronnie ſituée en Champagne, que *Guillaume* Jouvenel-des-Urſins, chancelier de France, poſſédoit en 1445. Elle paſſa à ſon gendre *Jac-*

*ques* de Beaujeu, seigneur de Linieres. Son fils *Philibert* mourut en 1541. sans postérité, & *François* Jouvenel des Ursins, neveu du chancelier, hérita de la baronnie de Trainel: son fils *Christophe*, chevalier de l'ordre du S. Esprit, la fit ériger en marquisat par lettres datées du mois de Janvier 1587. enregistrées le 15 Janvier 1603. *François*, son fils, qui mourut le 9 Octobre 1650. sans postérité, substitua son nom, ses armes, & ses biens à *François* de Harville, son petit neveu, fils d'*Antoine* de Harville, marquis de Palaiseau, & petit-fils de *Claude* de Harville, chevalier des ordres du roi, du 5 Janvier 1597. & de *Catherine* Jouvenel des Ursins. *Esprit* Jouvenel de Harville des Ursins son fils, marquis de Trainel, & lieutenant général des armées du roi, fut pere d'*Esprit II.* marquis de Trainel, mort le 11 Juillet 1726. *Esprit III.* a laissé de son épouse, *Louise-Magdelene* le Blanc, fille unique de *Claude* le Blanc, secrétaire d'Etat, *Claude* Constant, dont nous parlerons ci-après, & *Isabelle-Louise*, née en 1725. & mariée le 18 Février 1743. à *Charles-Louis*, marquis de la Châtre. *Claude-Constant-Esprit* Jouvenel de Harville des Ursins, marquis de Trainel, né en 1722, brigadier des armées du roi du premier Janv. 1748. a épousé le 18 Fév. 1743. *Marie-Antoinette* Goyon de Matignon, fille du marquis de Gacé.

Les armes : *vairé, contre-vairé d'argent & d'azur.*

TRAMELAI, en Franche-Comté : *d'or au chef de gueule.*

TRAMERIE : *de sable au chevron d'or à 3 molettes de même.*

TRANCHELION : *d'azur à un lion d'argent, percé d'une épée de même en bande, la garde & la poignée d'or.*

TRANS : C'étoit une ancienne baronnie, nommée parmi les terres Baussengues, & qui fut donnée l'an 1201. par *Alfonse*, comte de Provence, à *Geraud* de Villeneuve, gouverneur de Tarascon. Louis XII. érigea cette ancienne baronnie en marquisat par lettres du mois de Février 1505. enregistrées à Aix. C'est le premier marquisat de France appartenant à la maison de Villeneuve. *Voyez* VILLENEUVE.

TRANSIGNIES, ou TRASIGNIES, dit l'Auteur des *Tablet. Gén. part.* 5. Cette maison, qui eut pour chef *Gilles*, dit Gillion, seigneur de Transignies & de Silli, a donné deux connétables de France ; le premier dans *Gilles II.* du nom, seigneur de Transignies & de Silli, second fils d'*Otthon* de Transignies I. du nom : il étoit mort en 1204. le second, dans *Gilles*, dit le Brun, second fils de *Gilles II* du nom, seigneur de Transignies, qui fut un des Grands du Royaume qui accompagnerent le roi en son premier voyage d'outre-mer, & eut depuis la conduite des troupes que le roi enyoya en Italie pour la conquête du royaume de Sicile. Il vivoit encore en l'an 1272. *Agnès* de Transignies porta les terres de ce nom dans la maison de Rœux, en épousant *Eustache*, seigneur de Rœux.

De leur mariage naquit *Otthon* de Rœux, qui prit le nom de Trasignies. *Anseau*, sire de Trasignies & de Silli, son arriere petit-fils, laissa en 1411. pour fille unique *Agnès*, dame de Trasignies & de Silli, mariée à *Arnoul* de Hamal, sire d'Elderen. De leur mariage naquit, entr'autres, *Anseau*, sire

ſire de Traſignies, qui prit le nom & les armes de ſa mere. Il épouſa *Marie*, dame d'Arnemuide, qui le fit pere de *Jean*, ſire de Traſignies, allié en 1453. à *Sibille* de Ligne, mere de *Jean*, qui d'*Iſabeau* de Werchin eut *Charles*, ſire de Traſignies, ſénéchal de Liége. Celui-ci, qui mourut en 1578. avoit épouſé *Marie* de Pallant, mere de *Claude*, en faveur duquel la baronnie de Traſignies fut érigée en marquiſat par lettres de l'archiduc *Albert*, & d'*Iſabelle* ſa ſœur, du 8 Février 1614. Ce ſeigneur épouſa *Adrienne* de Gavre, dont vint *Gilles-Otthon*, marquis de Traſignies, ſire de Silli, marié à *Jacqueline* de Lalaing, dont *Octave*, vicomte d'Arnemuide, lequel de *N.* ... de Wiſſocq, dame de Bomi en Artois, a eu *N.*... de Traſignies, d'abord comte de Flechin, puis marquis de Traſignies, mort le 6 Mai 1648. Il avoit été marié à *N.*... d'Aigremont, dont deux garçons, & deux filles religieuſes en 1751. L'aîné, comte de Flechin, né vers l'an 1718. capitaine de cavalerie dans Geſvres en 1733. Le cadet, comte de Traſignies, capitaine dans la vieille marine.

L'ancienne maiſon de Traſignies portoit : *d'or & d'azur de ſix piéces, une ombre de lion ſur le tout, & une bordure engrelée de gueule.*

*Voyez* les grands Officiers de la Couronne, *Tom. 6. pag.* 88. & 89.

TRECESSON : Maiſon noble de Bretagne, qui porte pour armes : *de gueule à trois chevrons d'hermines N.* .... de Treceſſon, dit le comte de Carné, eſt aujourd'hui poſſeſſeur de la ſeigneurie de Mejuſſaume en Bretagne ; que *Jeanne* le Bart porta en mariage en 1442. à *Olivier* de Coetlogon, ſeigneur de la Gaudinaie. *Voyez* COETLOGON.

TREFORT : Les ſeigneuries de Trefort, d'Ains, Ceyſeria, & de Juſſerau en Breſſe, furent vendues & inféodées à Joachim de Rye par lettres d'*Emmanuel-Philibert*, duc de Savoie, du 29 Juin 1586. & érigées en marquiſat par d'autres du mois de Juillet de la même année. Ce ſeigneur mourut en 1603. ſans poſtérité. Ce marquiſat eſt aujourd'hui poſſédé par *Marc Antoine-Philibert* Grollier. *Voyez* GROLLIER.

TREILLE, en Rouergue : *de ſinople au ſep de vigne d'argent ; fruité de gueule rampant autour d'un échalas d'argent.*

TREILLE (la), en Languedoc : *coupé de gueule, à un lion naiſſant d'or, couronné, armé & lampaſſé de même, montrant les deux pattes de devant.*

TRELON : Branche éteinte de l'ancienne & illuſtre maiſon de Châtillon ſur Marne, qui a eu pour auteur *Jean* Bâtard de Blois I. du nom, ſeigneur de Trelon en Hainault, fils naturel de *Jean* de Châtillon, comte de Blois & de Dunois. *Voyez* CHASTILLON.

TRELON, en Dombes : *d'or à trois lions de ſable, celui du milieu couronné.*

TREMBLAI : C'eſt une ſeigneurie qui fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Juin 1655. enregiſtrées le 14 Avril 1657. en faveur de *Nicolas* de Bautru, comte de Nogent.

TREMIGNON, de Bretagne : *d'argent à trois écuſſons de gueule, 2. & 1. chacun chargé de trois fuſées d'or en faſce.*

TREMOLET DE BUCELLI DE MONTPEZAT : *d'azur à une canne d'argent, sur une riviere de même, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Voyez MONTPEZAT.

TRÉMOILLE : Ancienne & illuſtre maiſon qui tire ſon origine de *Pierre*, ſeigneur de la Tremoille, qui vivoit ſous *Henri I.* roi de France, vers l'an 1040. *Louis III.* ſire de la Tremoille, vicomte de Thouars, ſire ou prince de Talmont, comte de Taillebourg, &c. fut créé ſeulement duc de Thouars au mois de Juillet 1553. pour hoirs mâles & femelles, fut reçu en parlement le 21 Octobre ſuivant, & mourut le 25 Mars 1577.

*Claude*, ſon fils, fut créé pair par lettres du mois d'Août 1595. enregiſtrées le 7 Décembre 1599. avec reſtriction à ſes hoirs mâles; eſt mort le 25 Octobre 1604.

*Henri*, fils de *Claude*, obtint en 1651. le rang de prince étranger, duc & pair, après ſon pere, comte de Laval, baron de Vitré, prince titulaire de Tarente, après les maiſons de Rieux & de Coligni, du chef d'*Anne* de Laval-Montmorenci ſa biſayeule, fille cadette de *Gui*, ſeizieme du nom, comte de Laval, & de *Charlotte* d'Arragon, petite-fille de *Ferdinand*, bâtard d'Arragon, roi de Sicile à Naples par uſurpation. Il eſt mort le 21 Janvier 1674.

Son fils *Henri-Charles*, duc par démiſſion, appellé le prince de Tarente, eſt mort avant ſon pere le 14 Septembre 1672.

*Charles-Belgique-Hollande*, fils aîné du prince de Tarente, duc & pair après ſon ayeul, a été le premier appellé duc de la Trémoille. Il eſt mort le 1. Juin 1709.

*Fréderic-Guillaume*, ſon frere cadet, d'abord abbé de Charroux en Poitou, puis appellé prince de Talmont, marié, & ſucceſſivement comte de Taillebourg, ſeigneur du duché de Châtellerault par acquiſition, pere du duc de Châtellerault, aujourd'hui prince de Talmont, eſt mort dans le mois de Janvier 1739.

*Charles-Louis-Belgique*, unique fils de *Charles-Belgique-Hollande*, auſſi appellé le duc de la Trémoille, eſt mort le 9 Octobre 1719. *Charles-Armand-René*, ſon fils unique, marié à *Marie-Hortenſe-Victoire* de la Tour d'Auvergne, ſœur du duc de Bouillon, eſt mort le 5 Juin 1741. premier gentilhomme de la Chambre, &c.

*Jean-Bretagne-Charles-Godefroi*, fils unique, aujourd'hui duc de Thouars en Poitou, ſeigneur, comte de Laval au Maine, & de Beaufort en Bretagne, baron de Vitré dans la même province, & en cette qualité premier baron, & préſident alternatif des Etats avec le baron de Léon, colonel d'infanterie dans le régiment des grenadiers de France, appellé le duc de la Trémoille, & chef de ſa maiſon, né le 5 Février 1737. a été marié le 18 Février 1751. à *Marie-Genevieve* de Durfort, fille unique du duc de Randan, & petite-fille du duc de Lorges.

*Anne-Charles-Fréderic* de la Tremoille, ſeigneur, prince de Talmont en bas Poitou, fils d'un grand-oncle du duc de la Trémoille, eſt héritier du duché de Thouars à ſon défaut, comme aujourd'hui l'unique du nom après lui. *Voyez* CHASTELLERAULT.

*Claude* de la Trémoille, cinquieme fils de *François*, ſire de la Trémoille, eut en partage l'iſle

de Noirmouſtier, qui fut érigée en marquiſat par lettres du mois d'Octobre 1584. & enregiſtrées en faveur de ſon fils *François* de la Trémoille. Celui-ci fut pere de *Louis*, & ayeul de *Louis II.* en faveur duquel ce marquiſat fut érigé en duché-pairie par lettres du mois de Mars 1650. qui ne furent point enregiſtrées. Son fils, *Antoine-François* de la Trémoille, fut créé duc & pair par lettres du mois d'Avril 1707. & enregiſtrées le 19 Mai ſuivant. Il eſt mort ſans poſtérité le 18 Juin 1733.

Les branches ſorties de cette maiſon ſont,

1. Les marquis de Royan & comtes d'Olonne, éteints dans *Marie-Anne* de la Trémoille, marquiſe de Royan, comteſſe d'Olonne, née le 10 Novembre 1676. mariée le 6 Mars 1696. à *Paul-Sigiſmond* de Montmorenci-Luxembourg, duc de Châtillon, comte de Luxe; morte le 2 Juillet 1708. âgée de 31 ans.

2. Les marquis & ducs de Noirmouſtier, éteints dans *Antoine-François* de la Trémoille, duc de Noirmouſtier, né le 17 Juillet 1652. & mort ſans enfants.

3. Les comtes de Joigni, qui ont fini à *Gui* de la Trémoille, comte de Joigni, &c. mort en 1438.

4. Les ſeigneurs de Dours, éteints dans *Jean* de la Trémoille, ſeigneur de Dours, qui vivoit en 1480.

5. Les ſeigneurs de Fontmorand, qui ont fini à *François* de la Trémoille, ſeigneur de Fontmorand, mort le 4 Février 1584.

Les armes de la Trémoille ſont: *d'or au chevron de gueule, accompagné de trois aigles d'azur ſur un écartelé au* 1. de France; *au* 2. *&* 3. d'Arragon, de Naples, de Tarente; *au* 4. de Bourbon-Montpenſier.

TRESMES: C'eſt une ſeigneurie en Brie qui fut portée en mariage par *Jeanne* Braque, qui en étoit héritiere par ſa mere *Jeanne* le Mire, à *Matthieu* de Montmorenci, ſeigneur de Gouſſainville, pere de *Charles*, dont la fille, *Catherine* de Montmorenci, dame de Gouſſainville, de Treſmes & de Silli, épouſa *Philippe* d'Aunoi, pere de *Jeanne* d'Aunoi, dame de Treſmes & de Gouſſainville, alliée à *Thibaud* Baillet, ſeigneur de Sceaux, préſident au parlement de Paris. Leur fils, *René* Baillet, premier préſident au parlement de Bretagne, donna la ſeigneurie de Treſmes à ſa fille *Charlotte*, mariée à *Louis* Potier, baron de Geſvres, ſecrétaire d'Etat, en faveur duquel cette ſeigneurie fut érigée en comté, avec union de la châtellenie de Mai & des ſeigneuries & fiefs de Marnouë, Rieux, le Chefnoi, Thoiri, Meri, Troci, Villiers-Rigault, Nanteuil-ſur-Marne, par lettres du mois de Janvier 1608. enregiſtrées le 21 Mai ſuivant. Ce comté fut érigé en duché-pairie par brevet de 1643. & par lettres patentes du mois de Novembre 1648. enregiſtrées au parlement le 15 Décembre 1663. & en la chambre des comptes le 15 Mars 1673.

La mutation du nom du duché de Treſmes en celui de Geſvres, a été faite par lettres patentes du mois de Juillet 1670. enregiſtrées au parlement le 2 Août ſuivant, & en la chambre des comptes le 15 Mars 1651.

La maiſon de Potier a eu dans la branche de Geſvres deux cardinaux; l'un archevêque de Bourges; l'autre évêque-comte de Beau-

vais, pair de France, cardinal depuis le mois de Juin 1756. quatre ducs & pairs, un commandeur & quatre chevaliers du S. Eſprit, & deux ſecrétaires d'Etat; & dans la branche aînée, deux évêques-comtes de Beauvais, un ſecrétaire d'Etat, deux premiers préſidents au parlement de Paris, greffiers-commandeurs des ordres du roi. *Voyez* POTIER.

TRESSAN : Terre & ſeigneurie au diocèſe de Beziers, que *Jean* de la Vergne (*a*), évêque & comte de Lodeve, acheta le 4 Août 1413. Il donna cette terre à *Rigaud* de la Vergne, ſon frere, qu'il avoit fait viguier de Lodeve en 1410. *Voyez* VERGNE.

TRESTONDAN : Les terres de Seucourt & de Piſſeloup au comté de Bourgogne, furent unies & érigées en marquiſat par lettres du mois de Mai 1714. en faveur & en conſidération de la nobleſſe de *Ferdinand* de Treſtondan, lieutenant colonel du régiment de Fontange, fils de *François* de Treſtondan, chevalier de la confrairie de S. George. Il épouſa le 29 Novembre 1712. *Anne-Marie-Julienne* Eſtienne de Procheville, dont il a eu, entr'autre enfants, *Edonée-Catherine* de Treſtondan, & *Marie-Thereſe-Perpetue*, née le 2 Février 1719. reçue à S. Cyr le 24 Janvier 1731. *Tablet. gén. part.* 5. *p.* 196.

Les armes : *d'azur à trois chevrons d'or, couchés en bande entre deux cottices de même.*

TRETINVILLE : C'eſt une branche cadette de la maiſon de la Taille, qui ſubſiſte dans *François* de la Taille, ſeigneur de Tretinville & de Bitri.

*Voyez* TAILLE.

TREVOU DE BRETILLAC (du), en Bretagne : *d'argent au léopard de ſable.*

TRICAUD : *d'azur au chevron d'or, accompagné à dextre d'une étoile d'or.*

TRICHATEAU : Branche cadette de la maiſon du Châtelet en Lorraine, qui a pour auteur *Erard* du Châtelet, marquis de Trichâteau, &c. mort en 1648. *Voyez* CHASTELET.

TRIE : Gros bourg avec un beau château dans la province de l'iſle de France, & au Vexin-François, qui a donné ſon nom à une ancienne maiſon, illuſtre par ſes charges, dignités & alliances. Il y a eu deux maréchaux de France de cette maiſon. Le premier, *Renaud* de Trie II. du nom, chevalier, ſeigneur du Pleſſis-Billebault & de Mareuil, conſeiller du conſeil du roi, fut l'un des ſeigneurs qui furent faits chevaliers du roi Philippe le Bel le jour de la Pentecôte 1313. & depuis maréchal de France. Il mourut avant le 6 Juin 1324. Le ſecond, *Matthieu* de Trie, ſeigneur de Vaumain, d'Araines, &c. fut élevé à la dignité de maréchal de France vers l'an 1320. Le roi Charles le Bel l'envoya en Gaſcogne en 1324. 1325. & 1326. pour la guerre contre les Anglois & les Flamans, & il fut l'un des commiſſaires du roi pour le traité de paix avec l'Angleterre, fait à Paris le 31 Mars 1326. Le roi Philippe de Valois l'établit encore ſon lieute-

(*a*) *D'après quelques Auteurs j'ai parlé de cette maiſon au mot* Lavergne : *mais c'eſt* de la Vergne *qu'il faut écrire, & non* Lavergne. *Ainſi voyez* Vergne, *où je rapporte ce qu'en dit le Mercure de Mai 1750.*

nant général ſur les frontieres de Flandres en 1342. & il mourut comblé de gloire & d'honneurs le 16 Novembre 1344. *Matthieu* de Trie I. du nom, ſeigneur de Fontenai, de Plainville, &c. fut reçu grand pannetier de France le 21 Juin 1298. & enſuite chambellan. *Renaud* de Trie, ſeigneur de Serifontaine, Mareuil, &c. chevalier & chambellan du roi, capitaine & garde des châteaux de S. Mâlo & de Rouen, exerça en 1394. & en 1395. la charge de maître des arbalêtriers; fut retenu amiral de France, au lieu de Jean de Vienne, par lettres du 20 Octobre 1397. Il ſe démit de la capitainerie & de la garde du château de S. Mâlo en 1404. au profit de *Robert* de la Heuſe, dit le Borgne, & de ſa charge d'amiral en faveur de *Pierre* de Brebant, dit Clignet, en 1405. & mourut en 1406. Suivant différentes quittances, ſon ſceau eſt *une bande chargée de trois annelets, avec une merlette au canton ſéneſtre en chef.* Mais dans une du 8 Janvier 1404. il n'y a point de *merlette*. *Guillaume* de Trie fut évêque de Bayeux, & enſuite archevêque & duc de Rheims, pair de France.

*Dreux* de Chaumont, ſeigneur de Trie, le premier de cette maiſon, étoit frere de *Hugues* de Chaumont, dit Pillavoine, & fils de *Wallon* de Chaumont, qui vivoit ſous Philippe I. Etant veuf, il ſe fit religieux à l'imitation de ſon frere. Cette maiſon a produit quatre branches; ſçavoir, 1. les ſeigneurs de Fontenai: 2. les comtes de Dampmartin: 3. les ſeigneurs de Serifontaine: 4. les ſeigneurs du Pleſſis & de Mouci.

*Jean* de Trie, dit Billebault, ſeigneur du Pleſſis, de Freſnes & de Queſneel, vivant en 1324. étoit ſecond fils de *Renaud* de Trie, ſeigneur du Pleſſis, maréchal de France, mentionné cidevant; a fait la branche des ſeigneurs du Pleſſis & de Mouci, qui, après avoir fourni quatre degrés, s'eſt éteinte dans la perſonne de *Jean* de Trie, vivant en 1410.

*Jean I.* du nom, comte de Dampmartin, ſire de Trie & de Mouci, ſecond fils de *Matthieu*, ſeigneur de Trie & de Mouci, comte de Dampmartin, & de *Marſelie* de Montmorenci, a donné origine aux comtes de Dampmartin. Il accompagna *Pierre*, comte d'Alençon, qui alla au ſecours de *Charles* de France, roi de Sicile, en 1282. contre les Siciliens qui s'étoient revoltés; ſervit le roi dans ſes guerres de Flandres, & fut tué à la bataille de Mons en Puelle le 18 Août 1304. Cette branche a formé quatre degrés, & s'eſt éteinte dans *Charles* de Trie, comte de Dampmartin. Il ſe trouva avec trois chevaliers & dix-huit écuyers de ſa compagnie, en l'Oſt de Breteuil en Normandie le 26 Juin 1356. & la même année à la bataille de Poitiers, où il fut fait priſonnier par le comte de Saliſburi, & conduit en Angleterre. Il eut l'honneur de tenir ſur les fonts de Baptême le roi Charles VI. avec le maréchal de Montmorenci, au mois de Décembre 1368. Il vivoit encore en 1394.

*Thibault* de Trie, auteur de la branche des ſeigneurs de Serifontaine, vivoit en 1267. Il étoit le troiſieme fils de *Matthieu*, ſeigneur de Trie, comte de Dampmartin. Cette branche a donné un maréchal de France dans *Renaud* de Trie, ſeigneur de Seri-

fontaine, mentionné ci-devant ; & s'eſt éteinte dans la perſonne de *Philippe* de Trie, ſeigneur de Serifontaine & de Roulleboiſe, mort ſans laiſſer d'enfants le 23 Août 1487. après avoir fourni cinq degrés.

*Renaud* de Trie, ſeigneur de Fontenai, troiſieme fils de *Jean II.* du nom, ſeigneur de Trie & de Mouci, & d'*Alix* de Dampmartin, a fait la branche des ſeigneurs de Fontenai. Il vivoit en 1219. Il fut pere, 1. de *Matthieu* de Trie I. du nom, ſeigneur de Fontenai, de Plainville, &c. grand pannetier, puis grand chambellan de France, dont nous avons parlé ci-devant : 2. de *Renaud* de Trie, qui a fait la tige des ſeigneurs de Vaumain. Cette branche a fourni ſept degrés, & s'eſt éteinte dans *Louis* de Trie, ſeigneur de Fontenai, qui vivoit au quinzieme ſiécle.

*Renaud* de Trie, ſeigneur de Vaumain, ſecond fils de *Renaud* de Trie, ſeigneur de Fontenai, a donné origine à la branche des ſeigneurs de Vaumain. Il fut tué à la bataille de Courtrai en 1302. De ſon mariage avec *Jeanne* de Hodenc il eut, entr'autres enfants, *Matthieu* de Trie, ſire de Vaumain, maréchal de France ; & *Guillaume* de Trie, évêque de Bayeux, puis archevêque & duc de Rheims, pair de France. Cette branche a fourni pluſieurs degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de *Girard* de Trie, l'un des vingt-quatre écuyers de la compagnie de Lancelot Rogre, écuyer qui fit montre le 24 Juillet 1426.

Les armes de la maiſon de Trie ſont : *d'or à la bande d'azur.*

TRIPOLI : Les comtes de Tripoli ſont ſortis de *Bertrand* de Toulouſe, comte de Tripoli, fils naturel de *Raimond V.* du nom, comte de Toulouſe. Deſirant pourſuivre les conquêtes que le comte ſon pere avoit faites en Orient, il partit du Languedoc au mois de Mars 1108. avec un bon nombre de Croiſés, & il alla mettre le ſiége devant la ville de Tripoli, qu'il prit par compoſition le 12 Juin 1109. Il en fit hommage à *Baudouin I.* du nom roi de Jeruſalem, & mourut environ l'an 1112. Ses ſucceſſeurs & deſcendants ont conſervé le titre de comtes de Tripoli, & ont fini à *Raimond II.* comte de Tripoli, qui traita avec *Saladin*, Soudan d'Egypte : ce qui fut fatal aux Chrétiens, & cauſe de la perte de toute la Paleſtine ; il devint en horreur à tous ſes ſujets. Voyant que *Saladin*, bien loin de lui donner le royaume de Jeruſalem, vouloit encore être le maître de ſa principauté, il en perdit l'eſprit, & peu après la vie, étant mort ſubitement en 1187.

TRISTAN : Ancienne & illuſtre maiſon, éteinte dès le quatorzieme ſiécle dans *Gatinet* Triſtan, qui vivoit en 1363. Il étoit fils de *Gentian* Triſtan, maître & enquêteur des eaux & forêts du duc de Normandie, & petit-fils de *Gentian* Triſtan, huiſſier d'armes des rois Louis Hutin, Philippe le Long, & Charles le Bel, amiral de la mer pour la guerre de Gaſcogne de Bayonne en 1324. Son ſceau étoit chargé *d'un lion couronné.*

TRIVIER (S.) *Voyez* SAINT-TRIVIER.

TRIVULCE : Ancienne maiſon du Milanès, qui a donné deux maréchaux de France. *Imhoff*, dans ſon hiſtoire des familles d'Italie, donne la généalogie de cette maiſon, *pag.* 81. *& ſuiv.* & le

P. *Anſelme*, les branches des deux maréchaux de France.

*Théodore* Trivulce, comte de Cauria, petit-fils de *Jean* Trivulce, Milanois, & deuxieme fils de *Pierre*, fut maréchal de France, & eut pour frere cadet *Antoine* Trivulce, ſénateur de Milan, créé cardinal en 1500. par le pape Alexandre VI. & mort le 18 Mars 1508. âgé de 51 ans. On trouve encore *Auguſtin* Trivulce, neveu du maréchal de France, créé cardinal en 1517. par le pape Léon X. envoyé légat *à latere* en France par le pape Clement VII. & mort à Rome le 20 Mars 1548. *Philippe* Trivulce, frere d'*Auguſtin*, fut archevêque de Raguſe. *Coriolan* Trivulce, autre frere, entra au ſervice de France en qualité de capitaine de cavalerie, & mourut à Novarre en 1513. *Paul-Camille* Trivulce, aîné des précédents, fut chevalier de l'ordre de S. Michel, capitaine, puis meſtre de camp de cavalerie, & mourut en 1526. *Céſar* Trivulce, autre frere, fut capitaine de cavalerie au ſervice de France & des Vénitiens, & mourut à Veniſe en 1526.

*Antoine* Trivulce, fils puîné de *Jean*, & neveu du maréchal de France, fut du conſeil du duc de Milan, libérateur de ſa patrie, & ambaſſadeur du pape Sixte IV. auprès de l'empereur. Il eut, entr'autres enfants, *Jean-Jacques* Trivulce, marquis de Vigere. La trop grande paſſion qu'il témoigna pour le parti des Guelfes, le fit bannir de ſon pays. Il entra au ſervice de Ferdinand d'Arragon I. roi de Naples, d'où il paſſa dans celui de Charles VIII. roi de France, lors de la conquête de Naples. Il lui livra Capoue en 1495. eut le commandement de l'avant-garde de l'armée avec le maréchal de Gié à la journée de Fornue. Il fut enſuite capitaine de cent hommes d'armes & de deux cents archers, créé chevalier de l'ordre S. Michel, lieutenant général de l'armée du roi en Lombardie, prit Alexandrie, défit les troupes de Louis Sforce, duc de Milan, accompagna Louis XII. en 1499. & le ſuivit à la conquête du duché de Milan, dont il fut gouverneur en 1500. & la même année maréchal de France. Il accompagna encore le roi à l'entrée ſolemnelle qu'il fit à Gênes le 26 Août 1502. ſe diſtingua aux batailles d'Aignadel, de Novarre & de Marignan, & mourut ſous le régne de François I. en Décembre 1518. Il a fait la branche des ſeigneurs de Vigere.

*Jean-Nicolas* Trivulce, ſon fils, chevalier de l'ordre de S. Michel, mourut avant ſon pere. *Jean-François* Trivulce, ſon petit-fils, capitaine de cavalerie ſous François I. & colonel ſous l'empereur, mourut à Mantoue en 1573. & *Jean-Jacques* Trivulce, marquis de Vigere, arriere petit-fils du maréchal de France, mort ſans enfants, eſt le dernier de la branche des ſeigneurs de Vigere.

*Jean-Ferme* Trivulce, frere aîné du maréchal, fut conſeiller du duc de Milan, & mourut en 1481. Il eut de *Marguerite* Valpergue, *George* Trivulce, comte de Melcio, capitaine de cavalerie, mort au ſervice du roi Louis XII. en 1512. *Antoine*, ſeigneur de Baſignan, évêque d'Aſt & de Plaiſance, ambaſſadeur du roi François I. vers la république de Veniſe : *Scaramuccia* Trivulce, créé cardinal par le pape Léon X. en 1517. évêque de Côme, abbé de Conci, protecteur des affaires de

France à Rome, mort le 9 Août 1517 : *Jerôme* Trivulce, chevalier de l'ordre de S. Michel, capitaine de cavalerie, mort en 1524. *Alexandre* Trivulce, auſſi chevalier de l'ordre de S. Michel, capitaine de cavalerie pour le roi de France, général de l'armée Florentine, mort à Parme en 1527.

Cette maiſon a donné encore un évêque de Côme, puis d'Aſt, un nonce en France, dans *Ceſar* Trivulce, mort en 1548. un commandeur de Calatrava, grand écuyer de l'empereur, & ſon ambaſſadeur vers le pape, dans *Claude* Trivulce ; un cardinal par le pape Paul IV. vice-légat à Avignon, gouverneur de Perouſe, légat en France & à Veniſe, dans *Antoine* Trivulce, mort le 26 Juin 1559. un évêque de Plaiſance dans *Catalan* Trivulce : un chevalier de la toiſon d'or dans *Jean-Jacques-Théodore* Trivulce, prince du S. Empire, créé cardinal après la mort de ſa femme par le pape Urbain VIII. en 1629. gouverneur du Milanez en 1640. viceroi d'Arragon & grand d'Eſpagne en 1642. mort le 3 Août 1656. ou au mois de Mars 1657. ſelon Imhoff. *Hercule-Théodore* Trivulce, un de ſes fils, fut auſſi Prince du S. Empire, grand d'Eſpagne, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or. Il mourut en 1664. *Antoine-Théodore* Trivulce, ſon petit-fils, mourut à Milan ſans poſtérité le 26 Juillet 1678.

La maiſon de Trivulce eſt fort ancienne, & ſubſiſtoit avant l'an 1100. Elle doit une partie de ſon luſtre à la France.

Les armes ſont : *paſſé d'or & de ſinople de ſix piéces.*

TRONVILLE, en Picardie : *de ſinople au lion d'argent.*

TROUSSE : C'eſt une ſeigneurie en Brie qui fut érigée en marquiſat par lettres du mois d'Août 1615. enregiſtrées au parlement le 2 Septembre ſuivant en faveur de *Philippe-Auguſte* le Hardi, ſeigneur de la Trouſſe, prevôt de l'hôtel du roi en 1558. *Voyez* HARDI.

TROUSSEAUVILLE : *de ſable à la croix ancrée d'or.*

TROUSSEAUVILLE : *de ſable à une anille ou fer de moulin d'or.*

TROUSSEBOIS : *Anne-Eliſabeth* de Trouſſebois, fille de *Charles*, marquis de Trouſſebois, ſeigneur de Beaumont, de Breuil & de Preigni, & de dame *Agnès* Hugon de Fourchaud, épouſa le 8 Avril 1749. *Edouard* de Beaufort-Montboiſier, chevalier, comte de Canillac, capitaine dans le régiment de Clermont-Prince, cavalerie, dont un fils né le 6 Août 1750. & nommé *Ignace* de Montboiſier-Beaufort Canillac.

La maiſon de Trouſſebois, dont eſt iſſue la comteſſe de Canillac, le titre de chevalier qu'ont porté ſes ancêtres dès le douzieme ſiécle, & les monuments que l'on en trouve dans les cartulaires des abbayes de Chalivoi & de Fontmorigni aſſurent un des premiers rangs parmi les familles les plus anciennes des provinces de Berri, de Bourbonnois, & de Nivernois, où toutes ſe font honneur de ſon alliance, telles que les maiſons de Culant, de Gaucourt, de la Porte d'Iſſertieux, de Grevet-d'Auroi, de Saint-Aubin, d'Aſſi, de Marechal, de Marſelange, de Saint-Hilaire, de Saligni, &c. *Sadon* de Trouſſebois, chevalier, donna vers l'an 1150. en préſence de *Renaud* de Montfaucon, à l'abbaye de Fon

morigni, la dixme de Bernai, du consentement de sa femme *Alix*, & de leurs trois enfants, dont l'aîné, *Eudes* de Trousſebois, fut aussi un des bienfaiteurs de cette abbaye, & mérita par ses services le don que le roi Philippe-Auguste lui fit de la ville & seigneurie de Garlande en foi & hommage, par charte du mois de Novembre 1219. Parmi les descendants d'*Eudes* on trouve *Henri* de Trousſebois, qui en 1299. étoit, comme le rapporte la Thaumassiere, capitaine d'une compagnie d'ordonnances : *Guillaume* de Trousſebois, capitaine d'une compagnie d'écuyers en 1338. Celui-ci fut pere d'*Eudes* de Trousſebois, chevalier, seigneur de Champaigne, près S. Pierre-le-Mousſtier, dont la fille *Jeanne*, dame de Laleuf, étoit veuve en 1388. de *Guillaume* de Lamoignon, seigneur de Lamoignon & de Mannai, un des ancêtres de M. le chancelier. *Jean* de Trousſebois, frere de *Jeanne*, continua la postérité des seigneurs de Champaigne, & de lui descend en ligne directe *Charles* de Trousſebois, pere de la comtesse de Canillac, & frere de *Louise* de Trousſebois, dame de Champaigne, veuve en premieres noces de *N.* . . . . . de Dreuille d'Issards, capitaine de cavalerie dans le régiment de Levis, & en secondes noces de *N...* de Nucheſſe, capitaine de cavalerie dans le régiment d'Anjou. *Voyez* l'Histoire de Berri par la Thaumassiere, pag. 998.

*Mercure de France, Septembre* 1751.

TROUSSET D'HERICOURT (da), en Picardie : *de sinople au lion d'or, armé & lampassé de gueule.*

TRUCHIS, en Bourgogne : *d'azur au pin d'or, soutenu par deux lions de même affrontés.*

TRUDAINE. *N.* . . . de Trudaine, intendant des finances, a obtenu le 10 Août 1754. la survivance de sa charge pour *N.* . . . . Trudaine de Montigni, son fils. M. de Trudaine le pere a eu en Mars 1756. la place de conseiller au conseil royal des finances, vacante par la mort de M. d'Ormesson. Son fils, *N.* . . de Trudaine de Montigni, maître des requêtes, & intendant des finances en survivance de son pere, a épousé en Avril 1756. N. . . . de Perigni, fille de N. . . . . de Gagné de Perigni, maître des requêtes.

TRUCHSESSEN DE WALDBOURG : Famille de comtes en Allemagne. Cette maison fait deux branches principales : 1. celle de Scheer, partagée en Scheer & en Trauchbourg : 2. celle de Wolffegg, qui a produit 1. celle de Wolffegg, qui a fait Wolffegg & Waldsée, & 2. Zeil, qui fait encore Zeil & Wtzach. *Voyez* le nouveau Supplément de *Moreri*.

TRUSSI : Les seigneurs de ce nom sont une branche cadette de la maison de Chabannes. *Voyez* CHABANNES.

TUBIERES. *Charles* de Tubieres de Grimoard de Pastel de Levi, marquis de Caylus, chef d'escadre des armées navales du roi, & gouverneur & lieutenant général pour Sa Majesté des isles du Vent de la Martinique, mourut à S. Pierre de la Martinique le 12 Mai 1750. âgé d'environ 52 ans. *Voyez* QUELUS.

TUBIERES DE CAILUS. *Voyez* CAILUS & QUELUS.

TUBŒUF : C'est une baronnie en Normandie, qui fut démembrée de celle de l'Aigle il y a plus de 400 ans. Elle a passé depuis

près d'un siécle en la possession de *N...* Lami, dont la fille unique la porta en dot à son mari *N...* de Caradas du Héron, mestre de camp de dragons. Celui-ci n'ayant point eu d'enfants, *N...* le Marchand de Bardouville, conseiller au Parlement de Rouen, hérita de la baronnie de Tubœuf, à cause de sa femme N... de Caradas du Héron. *Catherine-Françoise* le Marchand de Bardouville, une de leurs filles, veuve de *Jean-François-Joseph* de Gourgues, marquis de Vaire & d'Aulnai, maître des requêtes, la vendit en 1750. à *N...* de Fribois, allié à *N...* de Vougni. Leur fille unique a épousé en 1738. *Nicolas-René* Berryer, conseiller d'Etat & lieutenant général de police à Paris, qui n'a qu'une fille de son mariage. *Voyez* BERRYER.

TUDE (la), en Languedoc : *écartelé au 1. & 4. de gueule au lion d'or, au 2. & 3. échiquetté de sable & de gueule.*

TUDERT : Famille originaire du Poitou. *Jean* Tudert, natif de Mitebau, eut pour fils *Olivier* Tudert, qui continua sa postérité, & *Jean* Tudert, nommé à l'évêché de Châlons en 1439. & mort la même année avant que d'être sacré. Cette famille, qui a donné plusieurs conseillers au châtelet & au parlement de Paris, a fini à *Nicolas* Tudert, seigneur de S. Etienne, &c. marié le 25 Avril 1680. à *Anne-Julie* Fumé.

Les armes : *d'azur à une fasce denchée d'argent, surmontée de trois besans d'or.*

TUFFIN : *Jean* Tuffin, gentilhomme Breton, possédoit dès l'an 1450. la terre & seigneurie de la Roirie en Bretagne. Son fils, *Raoul* Tuffin, mari de *Louise* le Sénéchal, fut pere de *Vincent*, ayeul de *Guillaume*, & bisayeul de *Gilles* Tuffin, en faveur duquel cette seigneurie fut érigée en vicomté par lettres du mois de Février 1613. Son fils, *Joseph I.* vicomte de la Roirie, fut pere de *Joseph II.* qui d'*Anne* Fleuri de Pontcel a eu *Anne-Jacques* Tuffin, vicomte de la Roirie, qui étoit page de la petite écurie en 1704. *Tablettes généal. part. V. p.* 255.

TULLIERES (de), en Dunois : *de sable à un lion d'argent, laugué, onglé, & couronné d'or.*

TURBILLI : C'est une seigneurie qui fut portée en mariage par *Perrine* Dos-de-Fer à *Jean* de Menon de Dauphiné, qui s'étoit attaché au dauphin, depuis roi sous le nom de Louis XI. *Voyez* MENON.

TURENNE : Ville & château en Limosin, qui ont donné leur nom à un pays situé dans les provinces de Limosin, de Querci, de Périgord, & sur les confins de celle d'Auvergne. En 824. on trouve un comte *Raoul* qui possédoit Turenne. Un de ses descendants, *Bernard*, comte de Turenne, vivoit en 980. Il eut un fils nommé *Aimar*, de qui descendent les sires de Souillac ; & une fille d'un premier mariage, nommée *Sulpice*, mariée à *Archambaud*, seigneur de Comborn & de Ventadour, qui fut vicomte du bas Limosin après son beaupere, & qui acquit le château de Turenne. *Archambaud* eut pour fils *Ebles*, qui fut vicomte après lui. *Ebles* fut pere d'*Archambaud II.* seigneur de Comborn, & de *Guillaume*, seigneur de Turenne, qui partagerent entr'eux le vicomté du bas Limosin, devenu héréditaire dans leur mai-

ſon, & par-là attacherent chacun à ſa terre le titre de vicomté. Ces deux freres ont eu une nombreuſe poſtérité (*a*). *Guillaume*, qui fut ſeigneur de Turenne, ſe qualifia, ainſi que ſes ſucceſſeurs, *par la grace de Dieu, vicomte de Turenne*; & il fut le chef de la lignée des vicomtes de Turenne, ſi illuſtres dans les Croiſades de la Terre-Sainte, qui après avoir produit la branche des ſires de S. Genet, barons, marquis d'Agnac, s'eſt éteinte vers le commencement du quatorzieme ſiécle dans *Marguerite*, vicomteſſe de Turenne, femme de *Bernard VI.* comte de Cominges. Il ne reſta point d'enfants de leur mariage; & ce comte, qui fut héritier de la vicomteſſe *Marguerite*, prit une ſeconde alliance avec *Marthe* de l'Iſle Jourdain, dont il eut *Alienore* de Cominges, vicomteſſe de Turenne, qui fut mariée en 1343. à *Guillaume-Roger*, comte de Beaufort & d'Alais, maiſon qui a donné deux papes, & pluſieurs cardinaux, archevêques & évêques. Elle a fini à *Anne* de Beaufort, vicomteſſe de Turenne, qui épouſa *Agnet* de la Tour, ſeigneur d'Oliergue, chambellan de Louis XI. C'eſt de lui que ſont deſcendus les autres vicomtes de Turenne, ducs de Bouillon, qui ont rendu le nom de Turenne ſi célébre dans les ſeizieme & dix-ſeptieme ſiécles. *Voyez* BOUILLON.

De la maiſon des anciens vicomtes de Turenne ſont ſortis,

1. Les marquis d'Ainac. Ils ont eu pour auteur *Guillaume* de Turenne, fils puîné de *Boſon I.* vicomte de Turenne, & de *Gerberge* ſa ſeconde femme, & frere de *Raimond I.* vicomte de Turenne, mort en 1105. *Jean-Paul* de Turenne, marquis d'Ainac, &c. ci-devant capitaine des chevaux-légers, ſervit depuis la campagne de 1675. juſqu'en 1696. & épouſa en 1698. *Marie-Victoire* de Durfort, baronne de Gramat, ſœur du comte de Boiſſieres, ſénéchal & gouverneur de Rouergue, commandant pour le roi en Querci, & fille d'*Armand* de Durfort, comte de Boiſſieres, & d'*Anne* de Touchebœuf, comteſſe de Clermont-Vertillac, dont il a eu *Louis-Anne*; *Marc-Galiot*, chanoine de Figeac; *Amable-Charles*, & pluſieurs autres.

2. Les ſeigneurs d'Aubepeire, ſortis des marquis d'Ainac par *Jean* de Turenne, comte d'Aubepeire, troiſieme fils de *Flotard* de Turenne, marquis d'Ainac, & de *Claude* de Gourdon. Il fut capitaine dans le régiment de Vaillac,

(a) Archambaud *donna l'origine*, 1. *à la ſeconde lignée des vicomtes de Limoges.* Voyez LIMOGES. 2. *Aux vicomtes de* Ventadour, *dont la poſtérité feminine ſubſiſte dans les ſires de* Levis la Voulte, *pour qui le vicomté de Ventadour fut enſuite erigé en comté, puis en duché-pairie.* 3. *Aux vicomtes de* Comborn, *ſires de Treignac, qui jouiſſoient du droit de régale ſur une partie de l'évêché de Limoges, & dont la poſtérité s'eſt éteinte dans la maiſon de Pompadour.* 4. *Aux ſires de* Blanchefort, *devenus ſi célebres ſous ce nom, puis ſous ceux de ducs de Crequi & de Leſdiguieres.* 5. *Aux ſeigneurs de* Chambret, *dont la branche eſt fondue dans la maiſon de* Pierre *Buſſiere.* 6. *Aux ſeigneurs* d'Enval, *dont la poſtérité ſubſiſtoit encore dans le dix-ſeptieme ſiécle.*

& colonel de celui des milices d'Armagnac. Il mourut en 1711. laiſſant de *Catherine* de Felzins, ſœur de la marquiſe d'Ainac, 1. *Jean-Galiot*, qui ſuit : 2. *Barthelemi*, dit le chevalier d'Aubepeire, capitaine d'infanterie : 3. *François*, ſeigneur de S. Hirier, tué en 1703 : 4. *Jeanne*, mariée à *Barthelemi* d'Eſtreſſes : 5. *Thereſe*, religieuſe de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem à l'hôpital de Beaulieu : 6. *Catherine* de Turenne, demoiſelle d'Aubepeire.

*Jean-Galiot* de Turenne, comte d'Aubepeire, épouſa le 1. Septembre 1703. *Anne* de Calezede, fille unique & héritiere de *François* de Calezede, & d'*Antoinette* du Buiſſon-Bauteville, dont il a eu juſqu'en 1725. 1. *Jean-Antoine* : 2. *Barthelemi* : 3. *Barthelemi-Henri* de Turenne.

3. Les ſeigneurs de Sourſac. Ils ont commencé à *Arnaud* de Turenne, fils puîné de *Pierre* de Turenne, ſeigneur d'Ainac, & de *Dordette* de la Vergne. Sa poſtérité a fini à *Anne* de Turenne, dame de Sourſac après ſes freres morts au ſervice. Elle mourut la derniere de ſa branche en 1680.

Les armes : *cottice d'or & de gueule.*

TURGIS DE BULLÉ : Famille noble de Normandie, de laquelle eſt *N.....* Turgis de Bullé, maître des comptes de Rouen.

TURGOT : L'ancienneté de la nobleſſe de cette maiſon, dit M. l'abbé d'Eſtrées, *Mémorial* 1754. eſt décidée par un jugement que des commiſſaires du roi Louis XI. députés en Normandie pour la recherche des droits de francs-fiefs, rendirent le 5 Juin 1473. en faveur de *Jean* Turgot, ſeigneur de Tourailles, dans la vicomté de Falaiſe. Ils reconnurent qu'il avoit prouvé une extraction noble, & en conſéquence le déchargerent des droits de grands fiefs, qui ne s'impoſent que ſur les roturiers; & le 20 Juin 1660. *Gui* Chamillart, pere de *Michel*, miniſtre; ſecrétaire d'Etat, & contrôleur général des finances, étant alors intendant de la généralité de Caën, maintint en poſſeſſion des priviléges de nobleſſe un frere aîné du biſaveul du préſident Turgot, comme deſcendu de *Jean* Turgot, ſeigneur de Tourailles, qui avoit été déchargé des droits de francs-fiefs par le jugement du 5 Juin 1473.

Le même *Jean* Turgot avoit eu la terre de Tourailles par mariage avec la fille d'un gentilhomme du pays de Falaiſe, nommé *Philippe-Bertrand*, dont elle étoit unique ou principale héritiere, & depuis ce tems elle n'a point ceſſé d'être dans la famille.

En 1590. la maiſon de Turgot fut diviſée en deux branches principales par deux freres aînés, nommés *Jean* & *Antoine* Turgot. Le premier eut par acte de partage fait avec ſes cadets le 4 Avril de la même année la terre de Tourailles, avec celles de la Couture & de Mondeville, que poſſedoit dès l'an 1550. leur pere *Louis* Turgot, ſeigneur de Tourailles, ſucceſſivement avocat à Caën, conſeiller au préſidial de la même ville, & maître des requêtes de François, duc d'Alençon, frere cadet des rois François II. Charles IX. & Henri III. Le ſecond eut la terre de Bons & quelques autres, qui étoient auſſi des propres paternels. *Charles* Turgot, l'un de leurs cadets, fut prieur de Saint Victor au Mans, chanoine & ſcholaſtique, ou écolâtre de l'égliſe de Coutances, conſeiller clerc au parlement de Rouen, &

promoteur général de l'assemblée du clergé de France tenue à Paris en 1600. Un autre, nommé *Simon* Turgot, fut avocat général en la cour des aides de Rouen, qui n'étoit pas encore réunie à la chambre des comptes de la même ville, & fut en même tems maître des requêtes de la reine *Marguerite*, sœur des rois François II. Charles IX. & Henri III. & premiere femme du roi Henri IV.

De *Jean* Turgot, seigneur de Tourailles, de la Couture & de Mondeville, sortit un fils unique, nommé *Claude* Turgot, qui à la possession de ces terres joignit par mariage celle des Landes près de Bayeux. Il se fit secrétaire du roi, mais il paroît que ce ne fut que pour jouir des exemptions des droits féodaux ou domaniaux, qui sont attachés à ces charges; car le 14 Novembre 1622. la noblesse du bailliage de Caën le députa, comme gentilhomme notable, pour assister en son nom à une assemblée des Etats de Normandie, qui devoit alors se tenir à Rouen. Il fut aussi gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & chevalier de l'ordre de Saint Michel; & après lui le collier du même ordre fut donné à son fils, *Jean* Turgot, baron des Landes, qui avoit été lieutenant de la compagnie des gendarmes de Henri de Lorraine, comte de Harcourt, grand écuyer de France, ayeul du feu prince Charles de Lorraine, & fut du nombre des chevaliers que le feu roi réserva, lorsque par son édit du mois de Janvier 1665. il réforma cet ordre, & réduisit les chevaliers au nombre de cent. Comme ce monarque avoit fait en même tems de nouveaux statuts, par lesquels il étoit reglé que chaque chevalier feroit preuve au moins de trois degrés de noblesse, pour être conservé ou reçu dans l'ordre, *Jean* Turgot fit la sienne; & le 30 Avril 1667. le procès verbal en fut dressé devant *Anne*, premier duc de Nouailles, chevalier des ordres, *Henri* de Béringhen, seigneur d'Armainvilliers, aussi chevalier des ordres, & premier écuyer du roi, & *Jean* Colbert, grand trésorier-commandeur des mêmes ordres, comme commissaires nommés à cet effet. Il avoit épousé le 7 Avril 1660. *Magdelene* Puchot des Alleurs, dont le pere étoit conseiller au même parlement de Rouen, & en laissa, entr'autres enfants, *Jean-Alexandre* Turgot, mort en 1753. ancien capitaine de dragons, & âgé de plus de 80 ans. Celui-ci a été le dernier mâle de la branche. Il n'en reste que *Marie-Anne* Turgot, aujourd'hui dame de Tourailles, qui, après avoir été mariée à un gentilhomme du nom de Neufville, seigneur de Cleral en basse Normandie, a épousé en secondes noces le marquis ou comte d'Olmont, autre gentilhomme de la même province, & a été mere d'*Elisabeth-Perrette-Dominique-Thereſe* de Neufville de Clairai actuellement veuve du marquis de Rabodanges.

*Antoine* Turgot, seigneur de Bons, de S. Clair, & autres terres, second fils de *Louis*, seigneur de Tourailles, eut deux fils, *Jacques*, & *Nicolas* Turgot, dont le cadet mourut en 1657. présidents à mortier au parlement de Rouen. L'aîné, seigneur de S. Clair, de Soufmons (a), & autres

(a) *Soufmons est une seigneurie près de Falaise, relevante du*

terres, après avoir été reçu d'abord conseiller au même parlement le 19 Juillet 1616. & maître des requêtes le 19 Janvier 1619. fut successivement intendant en Normandie, en Picardie, en Berri & en Angoumois. En 1657. il succéda à son cadet dans la charge de président à mortier au parlement de Rouen, & mourut le 13 Mai 1659. conseiller d'Etat ordinaire, & de la grande direction des finances. D'un mariage qu'il avoit contracté avec *Anne* Favier, fille de *Jacques*, seigneur du Boulai, aussi conseiller d'Etat, il laissa plusieurs fils; &, entr'autres, *Jacques*, *Antoine*, & *Dominique* Turgot, dont le premier fut doyen de l'église de Bayeux, & président à mortier au parlement de Rouen. Le second a été la tige de la branche connue sous le nom de Turgot Saint-Clair. *Dominique*, qui étoit le cadet de tous, eut en partage les terres de Soulmons, de Bracourt, & autres; fut reçu conseiller au grand-conseil le 30 Août 1660. & mourut maître des requêtes, laissant pour fils unique, *Jacques-Etienne* Turgot, seigneur de Soulmons & autres terres, reçu avocat général des requêtes de l'hôtel en 1690. & mort maître des requêtes honoraire le 28 Mai 1722. après avoir été intendant des généralités de Metz & de Tours. Il avoit épousé en 1688. *Marie-Claude* le Pelletier, fille de *Michel*, seigneur de Souzy, conseiller d'Etat & intendant des finances, & sœur de *Michel-Robert* le Pelletier des Forts, devenu depuis contrôleur général des finances, & ministre d'Etat; dont,

*Michel-Etienne* Turgot, seigneur, marquis de Soulmons & de Saint-Germain-sur-Eaulne, reçu président de la seconde chambre des requêtes du parlement le 25 Janvier 1717. nommé prevôt des Marchands de la ville de Paris en 1729. conseiller d'Etat en 1737. premier président du grand-conseil pendant l'année 1741. honoraire de l'académie des inscriptions & belles-lettres de Paris en 1743. conseiller d'Etat ordinaire en Nov. 1744. & mort le 1. Fév. 1751. Il avoit épousé le 25 Novembre 1718. *Magdelene-Françoise* Martineau, fille de *Pierre-Guillaume* Martineau, seigneur de Bretignoles & autres terres, mort en 1708. chevalier de l'ordre de Saint Lazare; & il a eu de ce mariage,

1. *Michel-Jacques* Turgot, seigneur, marquis de Soulmons en Normandie, seigneur d'Ossi, Bracourt, & autres terres dans la même province, né le 21 Août 1719. Il a été reçu d'abord avocat du roi au châtelet de Paris le 31 Décembre 1738. conseiller au parlement le 7 Août 1742. maître des requêtes le 5 Juillet 1743. pourvu de la charge de président à mortier le 2 Mai 1747. & reçu le 9 du même mois. Il a épousé le 17 Mars 1752. *Gabrielle-Elisabeth* Galland, fille unique & héritiere de feu *Pierre*, seigneur de

*roi à cause de son duché de Normandie. Elle étoit possédée dès le commencement du dix-septieme siècle par* Jacques *Turgot, seigneur de Saint-Clair, issu de* Jean *Turgot, seigneur de la Bionere, reconnu noble d'extraction, & maintenu dans sa noblesse par jugement rendu le 5 Juin 1473. par les commissaires du roi Louis XI. députés pour le fait des francs-fiefs, dont il fut déchargé.*

la baronnie d'Eſtrépagni en Normandie, & de Changi en Gâtinois, conſeiller, maître en la chambre des comptes de Paris. De ce mariage eſt ſorti *Antoine-François*, né le 10 Mai 1753.

2. *Etienne-François*, chevalier de Malte non profès, né le 16 Juin 1721. Il a été reçu chevalier de minorité au grand prieuré de France le 6 Septembre 1721.

3. *Anne-Robert-Jacques*, cidevant eccléſiaſtique, & aujourd'hui maître des requêtes, né le 10 Mai 1727. Il a été reçu d'abord ſubſtitut du procureur général au parlement en mil ſept cent cinquante-deux, conſeiller au même parlement en mil ſept cent cinquante-trois, & maître des requêtes la même année.

4. *Helene-Françoiſe-Etiennette*, ſœurdu préſident Turgot, née le 20 Septembre 1729.

Le préſident Turgot avoit pour tante, *Marie-Claude-Thereſe* Turgot, morte le 15 Février 1719. Elle avoit été mariée à *Jean-François* de Creil, ſeigneur, marquis de Bournezeau, conſeiller d'Etat, & intendant de la généralité de Merz; & a été mere de la ducheſſe douairiere de Beauvilliers, premiere bru du duc de Saint-Aignan.

La branche de Turgot-Saint-Clair ne s'eſt pas moins diſtinguée que les autres. *Antoine* Turgot, ſeigneur de Saint-Clair, ſa premiere tige, & frere aîné de *Dominique*, biſayeul du préſident Turgot, porta d'abord la croix de Malte, qu'il quitta enſuite pour prendre le parti de la robe. Il fut reçu conſeiller au parlement de Paris le 16 Avril 1660. & maître des requêtes le 21 Juillet 1667. Il fut nommé intendant de la généralité de Limoges en 1671. & mourut ſous-doyen des maîtres des requêtes le 15 Février 1713. C'eſt lui qui fut maintenu en poſſeſſion des priviléges de nobleſſe le 20 Juin 1669. comme iſſu au ſixieme degré de *Jean* Turgot, ſeigneur de Tourailles, qui avoit été déchargé des francs-fiefs le 5 Juin 1473. Il avoit épouſé *Jeanne* du Tillet, fille de *Jean*, ſeigneur de la Buſſiere, préſident des requêtes du palais. Il en laiſſa pour fils aîné, *Marc-Antoine* Turgot, ſeigneur de Saint-Clair, reçu conſeiller au grand-conſeil en 1692. & mort maître des requêtes honoraire le 3 Mars 1748. après avoir été intendant de la généralité de Soiſſons.

*Dominique-Barnabé* Turgot de Saint-Clair, l'un de ſes fils cadets, d'abord aumônier du roi, agent du clergé, & nommé à l'évêché de Séez le 11 Juillet 1710. fut premier aumônier de madame la ducheſſe de Berri, & mourut le 18 Décembre 1727.

*Benoît-Antoine* Turgot, fils de feu *Marc-Antoine*, aujourd'hui ſeigneur de Saint-Clair, & autres terres, chef de la famille, & conſeiller honoraire au parlement de Paris, eſt né le vingt-neuf Mars 1705. a été reçu conſeiller au parlement le 9 Août 1726. & s'eſt démis en 1751. Il a épouſé *Agnès* Langlois, fille de *Philippe*, ſeigneur de Pomeuſe, Guérard, Réſi, & autres terres en Brie, grand audiencier en la chancellerie de France, &c. dont,

1. *Michel-Marie-Antoine*, né le 26 Juin 1751.

2. *Etienne-Marie-Antoine*, né le 26 Décembre 1752.

3. *Charlotte-Antoinette*, née le 7 Juillet 1753.

*Benoît-Antoine* Turgot avoit pour ſœur *Magdelene-Antoinette*,

morte non mariée le 7 Avril 1735. & pour tante, *Catherine*, morte le 12 Mai 1737. Elle avoit épousé en premieres noces *Gilles* d'Aligre, seigneur de Bois-Landri, mort conseiller au parlement le 12 Avril 1711. & en secondes noces, en 1721. *Claude-Charles* Hatte, sieur de Chevilli, brigadier d'infanterie, ancien capitaine au régiment des gardes françoises, dont le pere étoit mort lieutenant général des armées du roi.

*Voyez* sur la maison de Turgot les *Tablettes généalog. part. VII. pag.* 112.

TURMENIES : *Jean* Turmenies, seigneur de Nointel-sur-Oise, garde du trésor royal, mort en..... dont la fille *Marie-Anne* Turmenies, mariée en premieres noces à *Matthieu* de la Rochefoucauld, seigneur de Bayers, & appellé le marquis de Bayers, a épousé en secondes noces *Gui André* de Laval-Montmorenci, duquel elle est veuve depuis le 7 Mars 1745. & est appellée comtesse douairiere de Laval. *Voyez* ses enfants au mot LAVAL-LEZAI-MONTMORENCI.

TURPIN DE CRISSÉ : *lozangé d'argent & de gueule.*

TURPIN-VAUVREDON, en Berri : *lozangé d'or & d'azur.*

TURPIN D'ASSIGNI, THEMERICOURT : *de gueule à la fasce d'or, surmontée de trois pommes de pin de même.*

TURTIN : Ancienne famille de Normandie, éteinte, qui possédoit dès l'onzieme siécle l'ancienne baronnie de la Haie du Puys dans la basse Normandie. *Voyez* HAIE DU PUYS.

TURVILLE : *de gueule à trois chevrons de vair.*

TYREL : La terre de Poix en Picardie a eu dans la suite des tems le titre de principauté. Elle a été long-tems dans la maison de Tyrel, dont plusieurs, surtout les cadets, ont pris le surnom de Poix : elle en est sortie sur la fin du quinzieme siécle. Cette maison a donné un amiral de France dans *Jeanne* de Poix, qui prit la qualité de cette charge, sans l'avoir exercée. Il mourut de la peste à Paris en 1418. Cette maison originaire de Picardie, a pour auteur *Gautier* Tyrel, seigneur de Poix, qui vivoit en 1030. La branche aînée, dont étoit l'amiral de France, a fini en 1417. Les seigneurs de Sechelles, branche cadette, ont eu pour auteur *Pierre* de Poix, dit le Baudran, seigneur de Sechelles, par sa mere *Agnès* de Sechelles : il mourut en 1440. Le dernier de cette branche & de toute la maison, est *David* de Poix, seigneur de Sechelles, mort après 1612. Il institua son héritier *David* de Marzancourt, à condition qu'il porteroit son nom & ses armes.

Les armes : *de gueule à la bande d'argent, accompagnée de six croix recroisettées d'or.*

TZERCLAES : Maison originaire de Flandres, une des sept Praticiennes de Bruxelles, & qui y floriſſoit dans l'onzième siécle. *Jacques* Tzerclaes, comte de Tilli, servit les empereurs Rodolphe & Matthias, & mourut en 1624. Il eut plusieurs enfants de *Dorothee*, fille de *Maximilien*, comte d'Oostfrise, chevalier de la toison d'or, morte en 1604. & entr'autres *Jean*, & *Werner*. *Jean* succéda aux biens que son pere avoit aux Pays-Bas, & épousa *Marie-Françoise* de Montmorenci, fille de *Jean*, prince de Robec,

Robec, dont il eut huit enfants, tant garçons que filles.

*Werner* Tzerclaes, comte de Tilli, second fils de *Jacques*, fut gentilhomme de la chambre de l'empereur, & de l'électeur de Baviere, colonel d'infanterie, & gouverneur d'Ingolstad. Son oncle, *Jean* Tzerclaes, comte de Tilli, général des troupes de l'empire, l'instituа son héritier pour les biens qu'il possédoit en Allemagne. *Ernest-Emeric*, son fils aîné, lui succéda & fut gentilhomme de la chambre de l'empereur. Il mourut le 22 Avril 1675. Il eut de sa premiere femme, *Claire-Catherine-Marie*, fille de *Jean-Maximilien*, comte de Lambekg; *Antoine Ferdinand-Jean*, comte de Tilli, mort à Venise dans la fleur de son âge, le 5 Mars 1685. & de sa seconde femme, *Marie-Anne-Thérese*, baronne de Haslang, *Ferdinand-Laurent-François-Xavier*, comte de Tilli & de Breitenegh, devenu chef de cette maison en Allemagne. *Voyez* Imhoff, Notit. Imp.

# VA VA

VABRE DE CASTELNAU : Famille noble du Languedoc, dont les armes ſont : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 roſes d'argent, 2 en chef, & 1 en pointe.*

VACHE (la) : Famille noble de Bretagne, qui porte, *de ſable à une vache d'or.*

VACHERES : Seigneurie en Dauphiné, que le roi Louis XI. donna à *Robert* de Gramont, bailli de Mendes, en 1478. mort en Octobre 1482. *Voyez* GRAMONT.

VACQUEN : Maiſon éteinte des pays-bas, qui avoit pour auteur *Antoine* Bourgogne II. ſeigneur de la Chapelle, & de Vacquen, fils naturel d'*Antoine* de Bourgogne, ſeigneur de Beures, ſurnommé le grand. Sa poſtérité a formé 6. dégres & a fini, à *Guillaume-Charles-François* de Bourgogne, comte de Vacquen, qui étant commiſſaire au renouvellement des Loix du pays & comté de Flandres, obtint du roi d'Eſpagne, permiſſion de porter les armes, *pleines de Bourgogne briſées en pointe d'or* : par lettres du 16 Décembre 1665. Il mourut ſans lignée en 1707.

VACQUERIE (de la), *échiqueté d'argent & d'azur.*

VAILLANT : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 oiſeaux d'or.*

VAILLANT (le), en Touraine : *d'azur à la faſce fuſelée d'argent de 4 piéces & 2 demi.*

VAILLI : *échiqueté d'argent & de ſable.*

VAINI : Maiſon de Rome, qui a donné de grands hommes en différents tems. *Gui* Vaini, fut général des troupes de l'égliſe ſous les pontificats des papes Jules II. & Jules III. & ſous l'empereur Charles V. dans le ſeizieme ſiécle. *Enée* Vaini, ſon fils, fut premier maître d'hôtel du grand duc de Toſcane. *Gui II.* fils de ce dernier fut capitaine des gardes du grand duc *Ferdinand*, & vice-gouverneur du château Saint Ange. *Dominique*, ſon fils aîné, marquis de Vaini, & de Vacone, eut de *Marguerite* Mignanelli, entr'autres enfants, *Gui* Vaini III. prince de Cantaloupe, duc de Salci, marquis de Vacone, &c. qui fut fait chevalier de l'ordre du Saint Eſprit le 7 Juin 1699. & mourut à Rome le 13 Avril 1720. Il avoit épouſé en 1672. *Anne* Ceuli, fille de *Tibere* Ceuli, dont il a eu *N.*... Vaini, prince de Cantaloupe, marié en Septembre 1707. à *N.*..... fille du duc de Cerri : *Voyez* le P. Anſelme. *Hiſt. des grands officiers.*

VAIR (du) : *d'azur à la faſce d'or, accompagnée de 3 croiſſants d'argent, 2 en chef & 1 en pointe, briſés en chef d'un lambel de gueule.*

VAIRES : Les ſeigneuries de Vaires, Beleſbat, Duiſon, Longueville, Courtemanche, furent unies, & érigées en Châtellenie par lettres du mois de Décembre 1481. enregiſtrées le 3 Avril ſui-

vant en faveur d'*Olivier* le Dain, baron de S. Pierre, favori du roi Louis XI. Cette Châtellenie passa ensuite à *Denis* de Hacqueville, pere de *Nicolas*, dont la fille *Philippe*, fut héritiere de Vaires, qu'elle porta le 20 Juin 1519. à *Jacques* Huault, seigneur de Bussi. *Renée* Huault, fille de *Pierre*, mort lieutenant général des armées du roi, en 1662. devint héritiere de Vaires, qu'elle porta en 1670. à son mari *Louis* du Tronchai, seigneur de Martigné. Ce fut en sa faveur que cette Châtellenie, fut érigée en marquisat par lettres du mois d'Août 1684.

*Voyez* TRONCHAI.

VAL (du) : *Jacques* du Val, seigneur de Mondreville, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, maître d'hôtel de la reine *Catherine* de Medicis, gouverneur de Sainte Menehould, épousa *Anne* de Bossut, qui lui porta en dot le comté de Dampierre, situé en Champagne. *Jacques* du Val étoit fils d'*Etienne* du Val I. du nom, chevalier, seigneur de Mondreville, conseiller maître d'hôtel ordinaire du roi par lettres du 6 Juillet 1563. gentilhomme ordinaire de sa chambre.

*Anne* de Bossut, fut mere, entr'autres enfants, d'*Etienne* du Val II. du nom, comte de Dampierre, baron de Ham, seigneur de Mondreville, &c. capitaine de chevaux légers en 1633. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1636. qui de sa premiere femme, *Marie* de Beaufort de Mondicourt eut *Henri* du Val I. comte de Dampierre, &c. colonel d'un régiment d'infanterie, en 1667. brigadier d'Infanterie par Brevet, du 27 Mars 1668. Celui-ci fut allié le 5 Novembre 1654. à *Claude-Charlotte* de Galean. Elle le rendit pere de *Henri* du Val II. du nom, seigneur & comte de Dampierre, baron de Ham, colonel d'un régiment d'infanterie, par commission du 30 Septembre 1669. qui épousa le 23 Mars 1691. *Louise* fille de *Louis* de Baussancour, écuyer, seigneur de petit-Menil, &c. de ce mariage sortirent,

1. *Jean-Armand* du Val, baptisé le 24 Novembre 1692. reçu page du roi dans sa grande écurie le 4 Mars 1707. puis capitaine dans le régiment du Roi, infanterie.

2. *Henri* du Val, né en 1703.

3. *Louise-Marguerite* du Val, née en 1696.

4. *Marie-Charlotte* du Val de Dampierre, femme de *Philibert* de Cussotte, comte de Gizaucourt, lieutenant de roi de Champagne.

Les armes : *d'azur à la bande d'argent.*

VAL : C'est une seigneurie en Dauphiné, qui fut erigée en comté par lettres du mois de Septembre 1690. enregistrées au parlement de Grenoble, le 28 Mars 1692. en faveur de *Pierre-Felix* de la Croix.

VAL FONTENAI-MAREUIL (du) : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 fers de lance de même, 2 en chef, ayant la pointe en bas, & 1 en pointe, la pointe en haut.*

VAL DE DAMPIERRE DE HAM (du), en Champagne : *de gueule à une tête & cou de licorne d'argent posés de profil.*

VAL (du), en Normandie : *d'argent à la bande de gueule.*

VALBELLE : Terre située en Provence, dans le voisinage de Melne, de Signe, & de la Char-

treuſe de Montrieux. Elle a donné ſon nom, à l'ancienne maiſon de Valbelle, qui tire ſon origine des anciens vicomtes de Marſeille, dont le premier fut *Pons*, frere de *Guillaume*, comte de Provence, & de Rothol, comte de Forcalquier, qui tous trois étoient fils de Boſon, comte de Provence. La généalogie de la maiſon de Valbelle, commence à *Lambert II.* ſeigneur de Melne, de Valbelle, & de la Garde. *Guillaume I.* ſon fils, né en 1102. eut en partage la terre de Valbelle; il en prit le nom, qui a paſſé à ſa poſtérité. *Côme III.* ſire, & marquis de Valbelle, deſcendu de ce *Lambert* au dix-huitiéme dégré, & le dernier de la branche aînée, ſe diſtingua ſous le regne de Louis XIV. comme au paſſage du Rhin, qu'il traverſa à la nage à la tête d'un eſcadron des gardes du roi: à la priſe de Maſtricht, où il fut bleſſé à la main droite: à la bataille de Senef, où il reçut pluſieurs contuſions, & reſta ſeul officier de l'eſcadron des gardes du roi, à la tête duquel il combattit juſqu'à la fin de l'action, tous les autres ayant été tués ou bleſſés: au combat de Cocheſprerg, où avec la ſeule compagnie des chevaux légers il battit quatre eſcadrons des Impériaux. Il mourut à Paris, le 29 Avril 1716. âgé de 76 ans. Tous les ſeigneurs de cette maiſon ont ſervi avec diſtinction, tant ſous les comtes de Provence, que depuis que la Provence a été réunie à la couronne de France.

Les autres branches de cette maiſon ſont,

I. Les ſeigneurs de Merargues, & de Rians; ils ont commencé à *Barthelemi* de Valbelle, ſecond fils de *Côme I.* Il fut chargé du gouvernement de pluſieurs places importantes en Provence, ſous les rois Henri III. Henri IV. & Louis XIII. *Geoffroi IV.* de Valbelle, maquis de Rians, baron de Merargues, deſcendu de lui au cinquieme degré, né le 19 Octobre 1701. meſtre de camp de cavalerie, premier enſeigne des gendarmes de la garde du roi, a épouſé le 1. Juin 1723. *Marguerite-Delphine* de Valbelle, fille unique de *Côme-Maximilien-Louis-Joſeph* de Valbelle, marquis de Tourves, & d'*Anne-Marie* de Demandols; de ce mariage ſont ſortis,

1. *Joſeph-Ignace*, marquis de Valbelle, enſeigne des gendarmes de la garde du roi, brigadier de ſes armées, marié à une fille du comte de Beaujeu Bouthiller.

2. *Joſeph-Alfonſe-Omer* de Valbelle, né le 19 Juin 1729. meſtre de camp du régiment de Berri, cavalerie, en 1749.

3. *Anne-Marguerite-Alfonſine*, mariée en 1739. à *Henri* de Caſtellane, marquis de Majaſtre.

II. Les ſeigneurs de Monfuron-Ribiès, qui ont pour auteur *Antoine* de Valbelle, ſeigneur de Monfuron, ſecond fils de *Barthelemi* de Valbelle. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Côme-Alfonſe* de Valbelle, marquis de Monfuron, en Provence, comte de Ribiès en Dauphiné, nommé brigadier des armées de S. M. le 1. Février 1719. & commandeur de l'ordre de S. Louis en Octobre 1722.

III. Les marquis de Tourves, ſortis de *Leon* de Valbelle, ſeigneur de la Tour, &c. troiſieme fils de *Côme I.* Il épouſa en 1599. *Marguerite* Doria, fille unique, & héritiere de *Jean-Baptiſte* Doria. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Côme-Maxilien-Louis-Joſeph* de Valbelle, marquis de Tourves, préſident au parlement de Pro-

vence en 1718. & marié en 1704. à *Anne-Marie* Demandols, dont il a pour fille unique *Marguerite-Delphine* de Valbelle, mariée, comme on l'a dit le 1. Juin 1723. à *Geoffroi* de Valbelle marquis de Rians.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueule, à la croix vuidée, clechée, & pommetée d'or : au 2 & 3 de gueule, au lion rampant d'or, armé, lampaſſé, & couronné de même : & ſur le tout d'azur, à un lévrier rampant d'argent.*

VALBONNAIS ou VALBONNOIS : C'eſt une ſeigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Juillet 1694. enregiſtrées au parlement de Grenoble, le 7 Août ſuivant, en faveur de *Pierre* Moret de Bourchenu. Cette terre a paſſé à *Pierre* de Balli, premier préſident en la chambre des comptes de Dauphiné. *Voyez* BALLI, *ſupplément.*

VALBONNETTE : C'eſt une ſeigneurie dans la viguerie d'Aix en Provence, qui eſt poſſedée depuis plus de 150. ans par la famille de Gantés, connue parmi les nobles de Provence, dès le quatorzieme ſiécle. *Voyez* GANTÉS.

VALCROISSANT, de Provence : *de gueule à un chevron d'or accompagné en pointe d'un croiſſant d'argent, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, & ſoutenu d'argent.*

VALENCAI : Seigneurie dans le Berri, qui a donné le nom à une branche cadette de la maiſon d'Eſtampes. Cette branche a donné un chevalier des ordres, dans *Jacques* d'Eſtampes, grand maréchal des logis de la maiſon du roi, & un cardinal prélat commandeur dans *Achille* d'Eſtampes, de Valencai. *Voyez* ESTAMPES.

VALENCIA : Les ducs de Valencia de Campos, tige des ſeigneurs de Eza, de Caſcaës, comtes de Pencla du ſurnom de Vaſconcellos, ſont ſortis de *Jean* de Portugal, fils naturel de *Pierre I.* & d'*Agnès* de Caſtro. Le dernier de ce nom eſt *Jean* de Vaſconcellos, mort ſans enfants de *Jeanne* Henriquez, ſa femme.

Les armes : *écartelé en ſautoir, le chef & la pointe de gueule à 5 tours d'argent, les deux flancs aux armes* de Portugal, *l'écu bordé de gueule, la bordure chargée de tours d'argent.*

VALENTINOIS : Les comtes de Valentinois ont commencé à *Gontard*, qui vivoit au milieu du dixieme ſiécle. *Guillaume* de Poitiers II. du nom, comte de Valentinois, en 1150. & 1187. mourut en 1230. *Louis II.* iſſu de lui au huitieme dégré céda au roi le 11 Avril 1404. Les comtés de Diois & de Valentinois, moyennant cent mille écus d'or, du conſentement de ſon oncle *Charles* de Poitiers, ſeigneur de Saint Vallier; la jouiſſance lui en reſta ſa vie durant. Par ſon teſtament du 22 Juin 1419. il inſtitua ſon héritier univerſel dans tous ſes biens le Dauphin *Charles*, depuis roi ſous le nom de Charles VII. à condition de donner cinquante mille écus d'or pour payer ſes dettes, & lui ſubſtitua *Amé*, duc de Savoie, qui ayant donné cette ſomme, ſe mit en poſſeſſion, des deux comtés de Diois, & de Valentinois. Il les garda 25 ans, & par le traité conclu le 13 Avril 1445. Il les remit au dauphin *Louis*, moyennant cinquante-quatre mille écus d'or, & la remiſe de l'hommage du Fauſſigni.

Le roi Louis XII. donna par

lettres du mois d'Août, 1498. ces deux comtés, érigés en duchés en Octobre ſuivant à *Céſar* Borgia, fils naturel du pape Alexandre VI. qu'il maria à *Charlotte* d'Albret ſa couſine, & qu'il adopta même aux nom & armes de France, en Mai 1499. *Céſar* Borgia, mourut le 12 Mai 1507. *Louiſe* de Borgia, ſa fille unique, étant veuve, ſans enfants, de *Louis II.* ſire de la Tremoille, ſe remaria à *Philippe* de Bourbon de Buſſet, (*a*) qui prétendit que le duché de Valentinois lui appartenoit. Son fils *Claude*, comte de Buſſet, renonça à ſon droit par tranſaction de 1573. moyennant quarante mille francs, qui lui furent payés.

Henri II. donna en 1548. le titre de ducheſſe de Valentinois, avec l'uſufruit de ce duché, à *Diane* de Poitiers, iſſue de la branche de S. Vallier, & veuve de *Louis* de Brezé, comte de Maulevrier. Elle mourut le 26 Avril 1566.

*Honoré* Grimaldi, prince de Monaco, s'étant mis ſous la protection de la France, le roi Louis XIII. pour le dédommager des terres, qu'il perdit dans le royaume de Naples, & le Milanez, lui donna en pleine propriété pluſieurs domaines, & entr'autres, le duché de Valentinois, qui fut érigé en pairie, en Mai 1642. Cette pairie fut renouvellée en éce mbre 1715. en faveur de *Jacques-François-Léonor* Goyon de Matignon, comte de Thorigni, mari de *Louiſe-Hippolite*, fille aînée du dernier prince de Monaco. *Voyez* GRIMALDI.

VALERNE : Seigneurie en Provence, qui fut érigée en vicomté l'an 1350. par la reine *Jeanne*, en faveur de *Guillaume* Roger, comte de Beaufort. Cette vicomté paſſa depuis, avec le marquiſat de Canillac, dans la maiſon de Montboiſſier, où elle eſt demeurée juſqu'en 1657. qu'elle fut vendue à *Aimé* l'Enfant. *Voyez* ENFANT.

VALETTE : Branche de l'ancienne maiſon de Thomas en Provence, qui commence à *Antoine* de Thomas, troiſieme fils de *Gaſpard II.* Il fut ſeigneur de la Valette & de Châteauneuf, & épouſa la ſœur du brave Crillon. Cette branche eſt féconde en grands hommes. *François II.* ſeigneur de la Valette, ſervit avec diſtinction dans les armées juſqu'à ſon mariage. Sa bravoure & la ſupériorité de ſon génie l'ont rendu en différentes occaſions recommandable en Provence. Il eut de *Lucrece* de Cadenet de la Tour, *Joſeph* de Thomas de la Valette, capitaine de vaiſſeau, qui s'eſt avancé par ſon mérite : *Gaſpard*, connu ſous le nom d'abbé de la Valette, député du Clergé de France, en 1705. & 1715. *Louis* qui eſt entré dans la congrégation de l'Oratoire, & qui en a été général. *Voyez* THOMAS.

Il y a pluſieurs autres familles du nom de la Valette, ſçavoir :

VALETTE-PARISOT : Cette maiſon a donné un grand maître de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem en 1567. dans *Jean* de la Valette Pariſot. C'eſt ſous ſon regne que Soliman II. fit faire le ſiége de Malte, que Muſtapha, après y avoir fait les derniers efforts,

(*a*) *Ce ſeigneur eſt le cinquieme ayeul de* Louis-François, *comte de Buſſet, baron de Chaſlus & de Veſigneul, meſtre de camp de cavalerie, né le 26 Août 1722.* Voyez BOURBON BUSSET.

fut obligé de lever. Après la levée du siége le grand maître de la Valette, voyant l'isle ruinée, & les fortifications abbatues fit bâtir la cité neuve, nommée de son nom, la *cité de la Valette*. Il mourut, en 1568. Cette famille est ancienne. Une de ses branches avoit autrefois fait sa demeure à Toulouse, & avoit donné des Capitouls à cette ville. *Guillot* de la Valette Parisot, frere du grand-maître, eut quatre fils. L'un seigneur de Parisot, l'autre seigneur de Cornusson, assemblerent plusieurs seigneurs & gentilshommes François pour aller secourir Malte : le siége en étoit levé, quand ils arriverent. Les deux autres neveux du grand maître furent commandeurs de l'ordre, l'un sous le nom de la Valette-Parisot, l'autre sous le nom de la Valette-Cornusson. Ils seconderent vaillamment leur oncle dans la défense de la place, où le premier fut tué.

Les armes : *parti au 1 de gueule au lion d'or, au 2 de gueule à l'épervier, ou oiseau de proie, nud, d'argent.*

VALETTE (la), en Languedoc : *de gueule à 1 arbre d'argent accosté de 2 lions d'or.*

VALETTE VILLEBOIS, en Angoumois. Cette seigneurie n'avoit que le titre de baronnie lorsqu'elle fut érigée en duché pairie, au mois de Mars 1622. sous le nom de la Valette, en faveur de *Bernard* de Nogaret, marquis de la Valette, second fils de *Jean-Louis* de Nogaret, duc d'Epernon, pair de France, & de *Marguerite* de Foix, comtesse de Candal. Devenu duc d'Epernon, en 1642. il céda ce duché-pairie de la Valette à son fils, *Louis-Charles-Gaston* de Nogaret, mort avant son pere : cette pairie fut éteinte le 25 Juillet 1661. par la mort du même *Bernard* duc d'Epernon, sans enfants mâles.

*Voyez* NOGARET.

VALIN, en Dauphiné : *de gueule à la bande componnée d'argent & d'azur.*

VALGRAND : C'est une seigneurie érigée en baronnie par lettres du mois de Novembre 1648. enregistrées au parlement le 27 du même mois, & en la chambre des comptes le 15 Décembre suivant en faveur de *René* d'Almeras, maître ordinaire de la chambre des comptes de Paris.

VALLAVOIRE : La seigneurie de Vaux, *Aliàs* Volx, qui est aujourd'hui le marquisat de Vallavoire dans le diocèse de Sisteron, étoit possédée en 1270. par *Guillaume* de Villemurs IV. ayeul de *Jean*, dont la fille *Marguerite* de Villemurs, dame de Vaux, épousa en 1476. *Antoine*, seigneur de Vallavoire, d'une race noble & ancienne. Leur fils *Elzear*, mort en 1519. fut pere d'*Antoine*, & ayeul de *Palamede*, dont naquit *Pierre* de Vallavoire, maréchal de camp en 1618. qui de *Marguerite* Forbin de Solliers, eut *François-Auguste* de Vallavoire, en faveur duquel la seigneurie de Vaux unie avec celle de Montagut, & d'Ibinquer, fut érigée en marquisat, sous la dénomination de Vallavoire, par lettres du mois de Novembre 1652. enregistrées à Aix. Il fut depuis lieutenant-général des armées du roi, & gouverneur de Valence, en Lombardie. Il mourut sans postérité, & eut pour héritier son frere *Palamede* comte de Montlaur, qui de *Gabrielle* Bosquet, eut *Auguste*, marquis de Vallavoire, comte de Montlaur, marié le 20 Août 1699. à *Mar-*

*guerite* de Forbin de Janſſon. Il eſt décédé en 1704. pere de *Joſeph*, marquis de Vallavoire, né le 30 Septembre 1703. *Tabl. généal. Part. IV. p. 116.*

Les armes : *de ſable à un faucon eſſorant d'argent, longé de gueule, & grilleté d'or, écartelé de gueule pur.*

VALLÉE : *Chriſtophe* de la Vallée, ſeigneur d'Iles, obtint que la ſeigneurie de Champeſleur fût érigée en vicomté par lettres du mois de Février 1654. enregiſtrées le 7 Juillet 1656.

VALLÉE-FOSSEZ (la) : *de gueule à trois boucles ou fermeaux d'argent 2 & 1.*

VALLÉES (des) : Un cadet de la maiſon de l'Epinay Saint Luc, maiſon originaire de Normandie, a donné le nom aux ſeigneurs des Vallées, qui ſubſiſtent. *Voyez* EPINAI SAINT LUC.

VALLEROT DE SENECEY : *d'or à cinq oiſeaux d'azur, poſés en ſautoir.*

VALLIERE : *Marie-Anne* légitimée de France, princeſſe de Conty, douairiere, fit donation du duché-pairie de la Valliere à *Charles-François* de la Baume le Blanc, marquis de la Valliere ſon couſin germain maternel. Il a obtenu au mois de Février 1723. l'érection des mêmes terres en duché-pairie, ſous le nom de la Valliere, pour lui & ſes enfants, & deſcendants mâles.

Cette maiſon eſt originaire de Bourbonnois, & a été tranſplantée en Tourraine, il y a environ 200 ans. On trouve *Perrin* ou *Pierre* le Blanc damoiſeau, ſeigneur de la Baume, qui vivoit en 1301. L'un de ces trois noms, le Blanc, de la Baume, & de la Valliere, a été pris ſeul par quelques-uns de cette maiſon, qui ſelon le pere Anſelme eſt établie en Tourraine, elle a d'abord été connue ſous le nom de le Blanc, puis ſous celui de la Baume le Blanc, & qui deſcend de *Perrin* le Blanc, ſeigneur de la Baume, qui commandoit l'arriere ban en Bourbonnois l'an 1425. Cette maiſon fournit ſes degrés juſqu'au duc de la Valliere d'aujourd'hui, capitaine des chaſſes de Sa Majeſté.

*Louis-Céſar* le Blanc de la Baume, duc de la Valliere, par mutation du nom de Vaujour en Anjou, né le 5 Octobre 1708. a été d'abord appellé le marquis de la Valliere, fait colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom le 20 Octobre 1727. duc par démiſſion en Février 1732. & alors appellé duc de Vaujour, eſt devenu duc de la Valliere le 22 Août 1739. a été fait gouverneur du Bourbonnois le même mois, brigadier d'infanterie le 1. Janvier 1740. s'eſt démis de ſon régiment en 1741. a été fait capitaine des chaſſes en Mars 1748. grand fauconnier de France en Mai de la même année, nommé chevalier des ordres le 2 Février 1749. reçu le 25 Mai, & s'eſt démis du gouvernement du Bourbonnois en Avril 1754. Il a épouſé le 19 Février 1732. *Anne-Julie-Françoiſe* de Cruſſol, ſœur du duc d'Uzès, née le 11 Décembre 1713. dont *Adrienne-Emilie-Félicité* le Blanc de la Baume, aujourd'hui fille unique du duc de la Valliere, née le 29 Août 1740.

*Marie-Thereſe* de Noailles, ducheſſe douairiere, eſt mere du duc de la Valliere, & ſœur du maréchal duc de Noailles. Elle eſt née le 3 Octobre 1684. & a

épouſé le 16 Juin 1568. *Charles-François* le Blanc de la Baume, alors appellé marquis de la Valliere, depuis l'un des menins de monſieur le dauphin, grand-pere du roi, & de monſieur le dauphin, duc de Bourgogne, pere de Sa Majeſté; meſtre de camp d'un régiment de cavalerie de ſon nom, meſtre de camp général de la cavalerie de France, créé duc en Février 1723. Il eſt mort lieutenant général des armées le 22 Août 1739.

Les armes : *coupé d'or & de gueule, au lion léopardé, coupé d'argent & de ſable.*

VALLON, en Picardie : *d'argent à la bande de ſinople, chargée de trois pommes d'or.*

VALOIS : Le duché de Valois eſt dans l'iſle de France, & s'étend juſqu'en Picardie. Il n'étoit autrefois que comté. Il a été l'appanage ordinaire des enfants de France. Saint Louis, au mois de Mars 1268. en fit don à *Jean* de France, dit *Triſtan*, ſon quatrieme fils, pour en jouir en appanage, à la charge de retour à la couronne, au défaut d'hoirs mâles, & qu'il en feroit hommage à l'évêque de Soiſſons. En 1284. le païs de Valois fut donné à *Charles* de France, troiſieme fils de *Philippe* le Hardi. Ce prince a donné origine à la branche royale de Valois. Son fils, le roi Philippe VI. donna le 16 Avril 1344. à *Philippe* de France ſon cinquieme fils les duché d'Orléans, comté de Valois, &c. pour les tenir en pairie. Le roi Charles VI. donna au mois de Novembre 1386. à *Louis* de France ſon frere, les comtés de Valois & de Beaumont-ſur-Oiſe, &c. pour les tenir en appanage & à titre de pairie, pour lui & ſes deſcendants mâles. Charles VI. érigea le comté de Valois au mois de Juillet 1406. en duché. Louis XII. étant parvenu à la couronne, donna au mois de Février 1498. le comté de Valois avec titre de duché, à *François* d'Orléans, comte d'Angoulême, ſon gendre & couſin, depuis roi ſous le nom de François I. lequel étant monté ſur le thrône, céda le 28 Décembre 1516. ce duché à *Jeanne* d'Orléans, comteſſe de Taillebout, ſa tante, pour en jouir ſa vie durant. Après la mort de cette princeſſe, il fut donné avec pluſieurs autres terres au mois de Mars 1529. à *Marie* de Luxembourg, veuve de *François* de Bourbon, comte de Vendôme, & fit enſuite partie de la dot & du douaire de *Catherine* de Médicis, reine de France, le 14 Mai 1562. Henri III. donna le 8 Juillet 1582. à *Marguerite* de France, reine de Navarre, ſa ſœur, les duchés de Valois & d'Eſtampes, avec les comtés de Senlis & de Clermont en Beauvoiſis, en échange des comtés de Querci & de Gaure. La jouiſſance de ce duché lui fut confirmée par Henri IV. le 29 Décembre 1599. & par Louis XIII. au mois de Mai 1610. Ce même roi au mois de Janvier 1630. donna par accroiſſement d'appanage, pour en jouir en pairie, le duché de Valois, à *Gaſton-Jean-Baptiſte* de France ſon frere. Après la mort de ce prince ſans enfants mâles, Louis XIV. au mois de Mars 1661. le donna en augmentation d'appanage à *Philippe* de France ſon frere, duc d'Orléans. Son petit-fils, Louis, duc d'Orléans, premier prince du ſang, & premier pair de France, régent du Royaume, en fut en

poſſeſſion ſous Louis XV. Le feu duc d'Orléans ſon fils, en a joui après lui, & le duc d'Orléans d'aujourd'hui.

Les armes de Valois, ancien comté-pairie : *ſemé de ſable, à la bordure de gueule.*

De Valois moderne, duché-pairie : de France *au lambel d'argent* : qui eſt Orléans.

VALOIS-VILETTE DE MURÇAI, en Normandie : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croiſſants d'argent au chef d'argent, chargé de trois roſes de gueule.*

VALON, de Mimure de Montmain : *d'azur à la licorne d'argent.*

VALORI : Maiſon de Florence, alliée aux plus grandes maiſons de Toſcane. *Taldo* Valori eſt le premier qui ſoit connu dans l'hiſtoire ſous le nom de Valori, & celui qui a été la tige des deux branches de ſa maiſon, l'une reſtée à Florence, & l'autre établie en France. Il étoit un des ſeigneurs du conſeil de Florence en 1322.

La branche établie à Florence, a commencé à *Nicolas* Valori ſecond fils de *Barthelemi II.* Il naquit le 20 Janvier 1464. & paſſa par les principaux emplois de la République, qui l'envoya en ambaſſade l'an 1503. vers Louis XII. roi de France. Sa poſtérité a fini à *Baccio* Valori, un des quarante-huit ſénateurs de Florence, qui n'eut qu'une fille, *Marie* de Valori, née de ſa premiere femme.

La branche établie en France, a commencé à *Gabriel* Valori, ſecond fils de *Taldo*, grand gonfalonier de Florence, & de *Françoiſe* Bardi, qui s'attacha au ſervice de *Louis* de France, duc d'Anjou, roi de Naples. Sa poſtérité ſubſiſte dans les enfants de *Paul-Gervais* de Valori, ſeigneur de Launai, de la Pommeraye, &c. qui a été capitaine dans le régiment dauphin, & a épouſé le 25 Mai 1703. *Renée-Catherine* d'Argentré, dont il a eu, 1 *Alexis*, né en Avril 1705. 2. *Paul*, né en Mars 1708. 3. *Annibal*, né en Novembre 1711. 4. *Eugene*, né en Juin 1716. 5. *Jean-Baptiſte* né en Juillet 1717. 6. *N.*..... née en 1720. 7. *Pauline*, née en Mars 1704. religieuſe à Saint Brieux. 8. *Eliſabeth*, jumelle de *Paul.* 9. *Emilie*, née en Octobre 1709. 10. *Julie*, née en Février 1713. 11. *Angelique*, née en Avril 1714. 12. *Séraphine*, née en Juin 1715. 13. *Mélanie*, née en Mars 1719. De cette branche ſont ſortis pluſieurs rameaux :

1. Les ſeigneurs de la Motte, qui ont pour auteur *Charles* de Valori, ſeigneur de la Motte, la Chaire, &c. capitaine au régiment d'Huxelles en 1635. *Gui-Louis Henri* de Valori ſon petit-fils, chevalier de Saint Louis, meſtre de camp réformé d'un régiment d'infanterie de ſon nom, reçu en 1716. chevalier de juſtice, dans l'ordre de Montcarmel & de Saint Lazare, eſt né le 11 de Novembre 1692. a épouſé le 24. Juillet 1721. *Henriette* le Camus, veuve d'*Alphonſe-Germain* de Guerin de Moulineuf, tué lieutenant des grenadiers des gardes, au ſiége de Fribourg. Il en a eu *Henriette-Louiſe-Aimée*, née en Août 1722. & *Joſeph-Gui-Céſar*, né le 8 Novembre 1723.

2. Les ſeigneurs de la Touche, ſortis de *François* de Valori, ſeigneur de la Touche, cinquieme fils de *Charles*, ſeigneur de la Motte, marié en 1598. à *Anne*-

*Jeanne-Grégoire*, dont il a eu, entr'autres enfants, *Pierre-François*, qui a été lieutenant au régiment de la Fere.

*Jacques-Henri* de Valori, sixieme fils de *Charles*, seigneur de la Motte, fut tué à la défense de Tournai en 1709. Il laissa de *Marie-Louise-Simone* Voilant, *Gui-Frédéric-Henri*, & *Charles Joseph*.

3. Les seigneurs d'Estilli. Ils commencent à *Philippe* de Valori, second fils de *Jean*, seigneur d'Estilli. Il eut cette terre par le retrait qu'il en fit sur ceux à qui son frere *Baudouin* l'avoit vendue. Il fut homme d'armes du maréchal Saint André, & le roi Henri II. le fit chevalier au siége de Saint Dizier.

4. Les seigneurs de Lecé. Ils sont sortis de *François* de Valori, second fils de *Philippe*, seigneur d'Estilli. *François* fut seigneur de la Galopiniere, & *Charles* de Valori son fils aîné, devint seigneur de Lecé. *Angélique-Françoise-Elisabeth* de Valori, fille de *Charles*, & dame de Lecé après ses freres, épousa le 7 Décembre 1692. son cousin issu de germain, *Charles* de Valori, second fils de *Louis I.* dont est sorti *Charles-Louis François* de Valori Leché, marié à *N*..... de Cumont fille d'*Henri* de Cumont, seigneur de Foidefont, du Pui, &c.

Sur la branche de la maison de Valori, établie en France, on peut consulter *le blason des armes de la maison royale de Bourbon*, par monsieur de la Roque, *pag.* 110. & pour la branche d'Italie, les ouvrages de *Scipion* Ammirato, dans ses *Familles nobles de Florence*, & sur les histoires de Florence.

Les armes de Valori en Italie étoient: *de sable à l'aigle d'argent, semée de croissants du champ, & portant sur l'estomac une croix de même.*

*Gabriel* de Valori, qui commença la branche établie en France, porta ces mêmes armes, parties *d'or au laurier de sinople, au chef de gueule.*

*Charles* Valori, chef des seigneurs de la Motte, écartela *au* 1 *&* 4, comme ceux d'Italie, *au* 2 *&* 3 *le laurier*, ce que ses descendants ont conservé.

VALROMEY: le comté de Châteauneuf fut érigé en marquisat, sous le nom de Valromey, par lettres du mois de Février 1612. en faveur d'*Honoré* d'Urfé, mort sans postérité. Il est l'auteur de l'ingénieux roman d'Astrée.

VANDENESSE: C'est une baronnie en Nivernois, unie aux seigneuries de Givri, Norri, Poligni, & Aulri, qui fut érigée en marquisat par lettres du mois de Décembre 1663. enregistrées au parlement le 17 Mai 1664 & en la chambre des comptes le 17 Juin 1665. en faveur de *Louis* du Bois, marquis de Givri. *Voyez* GIVRI.

VANDEN-WEN: *Jean* de Vanden-Wen, bourguemestre de Louvain, obtint de l'empereur Charles VI. par lettres du 5 Mai 1711. la dignité de vicomte, appliquable pour lui & ses successeurs, sur quelque seigneurie acquise ou à acquérir dans les pays-Bas catholiques; & ce, en considération de sa fidélité, & de ses services, & de sa louable conduite, lors du siége de la ville de Louvain.

VANDER-BERGHE DE LIMMINGHEN: *Charles* Vander-Berghe de Limminghen, fut élevé par lettres de Charles II. roi d'Espagne, du 7 Juillet 1694. à la dig-

nité de comte, appliquable sur telle terre qu'il acquéreroit dans le duché de Brabant.

VANDER-DUSSEN : Illustre famille de Hollande, qui tire son nom d'un château situé en Hollande sur les frontieres du Brabant, au quartier du Zuid-Hollande, dans la seigneurie de Dussen-Muylkerk. C'est un fief qui releve du comté d'Hollande. Ce château a été d'ancienneté le bien patrimonial des seigneurs Vander-Dussen, dont le nom & la famille ont été connus & rendus célébres dès l'an 1300. *Jean-Jacob* troisieme fils de *Florent* Vander-Dussen, ayant perdu par les inondations la plus grande partie de ses biens situés dans le Zuid-Hollande, fut demeurer à Delft, où il mourut en 1497. Quatre de ses petits-fils ont été successivement bourguemestres de la ville de Delft & leurs descendants se sont par succession de temps établis dans la plupart des villes de Hollande ; quelques-uns aussi dans la province d'Utrecht, & par-tout où ils se sont trouvés, ils ont été fort souvent dans la régence, & ont exercé les plus considérables emplois, comme ils le font encore aujourd'hui. *Voyez* MORERI.

VANDER-NOOT : Famille noble & ancienne du Brabant, qui a donné trois chanceliers du Brabant, plusieurs colonels & gouverneurs de places dans les Pays-Bas. *Charles-Bonaventure* Vander-Noot, seigneur de Schoonhove, conseiller au conseil souverain de Brabant, fut élevé à la dignité de comte, par lettres de l'empereur Charles VI. du 16 Mai 1716. avec permission à lui & à ses descendants & successeurs, tant mâles que femelles, d'appliquer ce titre sur telle terre qu'il trouvera convenable. Il étoit fils de *Rogier-Wauthier* Vander-Noot, baron de Carloo, député ordinaire de la Noblesse des Etats de Brabant.

VAN-UFFELE : Famille noble du Brabant. La seigneurie d'Ower-Heembeck fut érigée en baronnie par lettres du 6 Avril 1706. en faveur de *Jean-Baptiste* Van-Uffele, conseiller, receveur général des domaines & finances du roi catholique.

VAN-VILSTEREN : *Gerard* Van-Vilsteren, écuyer, seigneur de Laerne, troisieme commissaire au renouvellement des magistrats du comté de Flandres, obtint en 1673. que la seigneurie de Laerne, dans le comté de Flandres, fût érigée en baronnie.

VANDER-STEGHEN : *Jean* Vander-Steghen, drossart de Brabant, fut créé comte par lettres du 30 Janvier 1698. avec faculté d'affecter ce titre & le nom de Vander-Steghen sur quelque terre dans les Pays-Bas catholiques, tant pour lui, que pour ses descendants mâles & femelles.

VANDŒIL : Maison qui prend son nom de la terre de Vandœil, située sur la riviere d'Oise, près Saint Quentin, dont il est parlé dans l'histoire de la maison de Bethune, par *André* Duchêne, dans celle de la premiere croisade, &c. *Clerambauld* de Vandœil se trouva à la premiere croisade en 1096. *Clerambauld* est le nom des seigneurs de cette maison, qu'ils semblent dans la suite des temps avoir quitté, pour ne garder que celui de Vandœil, qui est celui de la terre que la branche aînée possédoit.

Les armes : *d'azur à un lion naissant d'or.*

VANEL (de) : *d'argent à un chêne de ſinople, mouvant d'une terraſſe de même.*

VANOLLES. *Voyez* VAN-HOLT.

VAN-HOLT : Famille praticienne, connue dès l'an 1448. en la perſonne de *Jean* Van-Holt, maître d'hôtel ou majordome d'*Arnoul*, duc de Gueldre, qui le fit le 10 Novembre de cette année-là grand thréſorier de ſon duché de Gueldre, du comté de Zutphen, & de la ſeigneurie de Cuyek. L'article de cette famille dreſſé ſur les titres originaux, & d'après les hiſtoriens de Gueldre les plus eſtimés, eſt traité avec étendue dans le quatrieme regiſtre de la nobleſſe de France. *Henriette-Mechtilde* Van-Holt, née à Stheeremberg, dans les Pays-Bas, le 28 Août 1664. morte à Paris le 28 Septembre 1754. âgée de 90 ans, étoit tante de *Barthelemi* de Vanolles, ci-devant intendant d'Alſace, & enſuite conſeiller d'Etat, dont le pere *Jacques-Hartger* Van-Holt, grand audiencier de France, & thréſorier général ancien de la marine, obtint au mois d'Octobre 1696. des lettres de mutation de ſon nom de Van-Holt en celui de Vanolles, & au mois d'Août 1704. des lettres de naturalité. *Guillaume* Van-Holt, gentilhomme originaire de Dotekum, ſur les confins de la Gueldre Hollandoiſe, ſeigneur de Bleck & de Biltien, co-ſeigneur de Liefferinck, étoit pere de ce *Jacques-Hartger*, & d'*Henriette-Mechtilde* ci-deſſus rapportés. *Mercure de France* 1755. *pag.* 214.

Les armes de cette famille ſont : *d'argent à ſept annelets de ſable, poſés* 3, 3 & 1.

VANTOUX : Terre & ſeigneurie dans le bailliage de Dijon, qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Mars 1622. enregiſtrées le 15 Janvier 1656. en faveur de *N.* . . . . . de Berbiſey, préſident au parlement de Dijon. Elle eſt actuellement poſſédée par monſieur de Berbiſey, premier préſident honoraire du même parlement.

VARADIER, de Provence : *d'or à trois annelets d'azur, poſés* 2 & 1.

VARAGNE ou VARAIGNE DE GARDOUCH : C'eſt une famille du Languedoc. *François* de Varaigne, fils unique du marquis de Gardouch, nommé le comte de Beleſtat, a épouſé le 15 Juin 1752. *Marie-Charlotte* de Château-Regnauld, née le 20 Septembre 1728. fille cadette de feu *Emmanuel* Rouſſelet, ſeigneur, marquis de Château-Regnauld en Tourraine, premier baron de la province, lieutenant général de la haute-Bretagne, &c. mort capitaine de vaiſſeau le 1. Mai 1739. dont la veuve, *Anne-Julie* de Montmorenci, ſeconde ſœur du baron de Montmorenci, a été nommée en Octobre 1750. dame de meſdames Henriette & Adelaïde.

Les armes : *d'or à la croix de ſable.*

VARAX : Seigneurie en Breſſe, qui fut érigée en comté par lettres de Louis, duc de Savoie, avec union des ſeigneuries de Richemont & de la Poipe, en faveur de *Gaſpard* de Varax, marquis de Saint Sorlin, dont la fille, *Gilberte*, épouſa *Hugues* de la Palu, maréchal de Savoie. Ce comté a paſſé par alliance dans la maiſon de Rye.

Les armes de Verax : *de vair.*

VAREILLES : *burelé d'or & d'azur de* 10 *piéces au lambel de*

*gueule ſur le tout.*

VAREMBON. C'eſt une ſeigneurie en Breſſe, qui fut érigée en marquiſat le 9 Mars 1576. par *Emmanuel-Philibert*, duc de Savoie, par lettres enregiſtrées à Chamberi les 25 & 30 Août ſuivants, en faveur de *Claude* de Rye, veuve de *Jean* de la Palu, laquelle par ſon teſtament du 23 Juin 1533. fit héritier de Varembon & de Varax, ſon neveu *Marc* de Rye, à condition de porter le nom & les armes de la Palu. L'extinction de cette maiſon a fait paſſer la plus grande partie de ſes biens dans celle de Poitiers.

VARENNE : Seigneurie entrée vers l'an 1300. dans la maiſon de Nagu, par l'alliance de *Jeanne* d'Egletune, fille d'*Hugonin*, chevalier, ſeigneur de Varenne, avec *Jean* de Nagu, chevalier, ſeigneur de Magni, ſeptiéme ayeul de *François* de Nagu, baron de Macé, en faveur duquel Varenne fut érigé en marquiſat par lettres du mois de Décembre 1618. enregiſtrées au parlement de Dijon. *Jean* de Nagu eſt le ſeptieme ayeul de *François* de Nagu, baron de Marcé, en faveur duquel Varenne fut érigé en marquiſat par lettres du mois de Décembre mil ſix cent dix-huit enregiſtrées au parlement de Dijon. Ce ſeigneur qui fut maréchal de camp, chevalier des ordres du roi, du 14 Mai mil ſix cent trente-trois, mourut en mil ſix cent trente-ſept, laiſſant d'*Eleonore* Blé d'Uxelles, *Roger* de Nagu, marquis de Varenne, lieutenant général des armées du roi. *Voyez* NAGU.

VARENNES : *de gueule à la croix d'or.*

VARENNE SURREY : *échiqueté d'or & d'azur.*

VARENNE : *d'hermines à 3 chevrons de même.*

VARENNE, en Languedoc : *de ſable à trois bandes d'argent.*

VAREY, en Charolois : *cottiçé d'or & d'azur de 10 piéces, au chef d'argent, chargé de 3 corneilles de ſable, membrées & becquées de gueule à la bordure componnée d'or & d'azur.*

VARENGUEBEC : C'eſt une ancienne baronnie en Normandie, à laquelle étoit attachée la dignité de connétable héréditaire de Normandie, qui paſſa de la maiſon du Hommet dans celle de Mortemar, par l'alliance de *Guillaume* de Mortemar, avec la fille de *Lourdain* du Hommet, ſeigneur de Varenguebec & de la Luthamiere. Leur fille, *Jeanne* de Mortemar, porta ces terres vers l'an 1250. à ſon mari *Guillaume* Creſpin, maréchal de France, dont la petite-fille, *Jeanne* Creſpin, les fit entrer vers l'an 1324. dans la maiſon de Melan, par ſon mariage avec *Jean II.* comte de Tancarville. *Marguerite* de Melun, leur petite-fille & héritiere, porta Varenguebec dans la maiſon d'Harcourt, d'où elle a paſſé dans celle d'Orléans-Longueville. *Léonor*, duc de Longueville, donna par acte du 30 Décembre 1563. Varenguebec & Neaufle, à ſon frere naturel, *François* d'Orléans, bâtard de Rothelin, avec réſerve du titre de connétable de Normandie, & à charge de réverſion, dont le duc *Henri II.* de Longueville ſe déſiſta par acte du 8 Juillet 1663. Le 5 Février 1722. le duc de Sulli ſe rendit adjudicataire de la baronnie de Varenguebec, qu'il vendit le 14 Mars ſuivant au comte de Coigny, aujourd'hui duc & maréchal de

France. *Tabl. Généal. Part. IV. p.* 332.

VARNEVILLE : Seigneurie en Normandie, qui fut acquiſe par *Michel* du Tot, écuyer, ſeigneur de Gonfreville, dont le fils puîné, *Michel* du Tot, eut cette terre en partage l'an 1417. *Voyez* TOT.

VASSAN : Ancienne nobleſſe du Valois, de laquelle étoit *Marianne* de Vaſſan, veuve depuis le 5 Novembre 1745. de *Pierre* de Cugnac, chevalier, baron de Vévilli, &c. morte âgée de 71 ans, le 16 Novembre 1755. *Voyez* CUGNAC. *Charles* de Vaſſan épouſa *Anne* de Ferrieres Saulvebœuf. Il ne reſte de ce mariage que *Marie-Geneviéve* de Vaſſan, alliée en 1743. à *Victor* de Riquetty, marquis de Mirabeau, ſeigneur de Beaumont & de Negreau.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 2 roſes d'argent en chef, & d'une coquille de même en pointe.*

VASSÉ : *Emmanuel-Armand*, ſire de Vaſſé au Maine, baron de la Rochemabille, & autres terres dans la même province, vidame du Mans, & appellé marquis de Vaſſé, mort brigadier de dragons le 30 Avril 1710. avoit épouſé *Anne Benigne-Fare-Théreſe*, ſœur du marquis de Beringhen, morte le 26 Septembre 1749.

Les armes : *d'or à 3 faſces d'azur.*

VASSEUR DE GUERNONVAL : La terre & ſeigneurie d'Eskelſtbecke, ou Eſclebegue en Artois, fut donnée par *Valentin* de Pardieu, chevalier, ſeigneur de la Motte, &c. ſuivant ſon teſtament du 3 Août 1590. à *Philippe* le Vaſſeur, ſeigneur de Guernonval, créé chevalier le 20 Février 1597. du conſeil de guerre, gouverneur & capitaine de Gravelines ; & ce fut en ſa faveur que la ſeigneurie d'Eskelſtbecke fut érigée en baronnie par lettres de Philippe III. du 21 Janvier 1612. Le baron d'Eskelſtbecke, dont le pere, *François* le Vaſſeur, ſeigneur de Guernonval, avoit épouſé *N. . .* de Béthancourt, ſe maria avec *Limine* de Nieucheſe, & fut biſayeul de *Philippe-Adrien-François*, baron d'Eskelſtbecke. Celui-ci fut pere par *Erneſtine-Florence-Alexandrine* de Maulde, de *Maximilien-Erneſt*, décédé en 1744. ayant épouſé le 15 Mai 1720. *Jeanne-Magdelene* d'Arcy, fille du préſident de Montforand. Ses enfants ſont,

1. *Philippe-Joſeph-Alexandre* de Guernonval, dit le marquis d'Eskelſtbecke, cornette des chevaux légers de la garde, marié le 19 Avril 1745. avec *Louiſe-Antoine* du Bouchet de Sourches, petite-fille du feu maréchal de Biron.

2. *N. . .* dit le chevalier de Guernonval.

3. Une fille.

Les armes : *de gueule à 3 faſces ondées d'argent, au lion de même armé & lampaſſé d'or brochant ſur le tout.*

Il y a d'autres familles du nom de le Vaſſeur : ſçavoir,

Le VASSEUR DE SAINTURAIN : *d'azur à 2 faſces d'or, chaque faſce chargée de 3 aiglettes de ſable.*

Le VASSEUR, en Picardie : *de ſable à la faſce d'argent, accompagnée en chef d'un lion naiſſant de même, & en pointe de 3 croiſſants auſſi d'argent.*

Un autre le VASSEUR, en Picardie : *échiqueté d'or & d'azur de 4 traits, au chef d'or, chargé d'une roſe de gueule, & d'une*

*demi-molette de même.*

Le VASSEUR, en Tourraine: *d'argent au lion de gueule armé, lampaſſé & couronné d'azur.*

VASSIGNAC D'IMECOURT, en Champagne : *d'azur à la bande d'argent, couſue de ſable.*

VASSY : *d'or à 3 tourteaux de ſable.*

VASTAN : C'eſt une petite ville en Berri, qui paſſa par alliance de la maiſon de Saint Palais, dans celle du Pui, qui poſſéda cette ſeigneurie plus de deux cents ans. *Florimond* du Pui, ſeigneur de Vaſtan, ayant été exécuté par arrêt du 2 Janvier 1612. la confiſcation de ſes biens fut donnée à ſa ſœur *Marie* du Pui, dont la mort ſans enfants fit naître une conteſtation entre *Anne* du Pui, ſa couſine germaine, veuve de *Jean* de Harlai, ſeigneur de Ceſi, & *René* de Maricourt, ſon couſin germain maternel, & par arrêt du 15 Juin 1640. ſa ſucceſſion fut adjugée à celui-ci repréſenté par ſa niéce & donataire, *Claude* de Petreval, fille de ſa ſœur, & femme de *Robert* Auberi, préſident en la chambre des comptes, en faveur duquel la ſeigneurie de Vaſtan fut érigée en marquiſat, par lettres du mois d'Août 1650. enregiſtrées au parlement le 7 Septembre ſuivant, & en la chambre des Comptes le 11 Janvier 1651. Il eſt biſayeul de *Felix* Auberi, marquis de Vaſtan, mort le 20 Juin 1743. pere de la préſidente Portail, de la marquiſe de Janſon, & de deux fils, dont l'un eſt colonel d'infanterie & l'autre chevalier de Malte. *Tabl. Gén. Part. IV. p.* 104.

VATTEVILLE : *de gueule à 3 demi-vols d'argent 2 & 1.*

VAUBECOURT : Ancienne baronnie de Lorraine, aujourd'hui comté, qui a paſſé dans la maiſon de Nettancourt en 1400. par le mariage de *Georges I.* ſeigneur de Nettancourt, &c. avec *Alienor*, dame de Vaubecourt, fille de *Thomas*, ſeigneur d'Aſpremont, & d'*Helene*, dame de Vaubecourt. *Voyez* NETTANCOURT.

VAUD. Le pays de Vaud, ſitué dans la Suiſſe, faiſoit partie du royaume de Bourgogne, & paſſa enſuite ſous la domination des comtes de Bourgogne. Il en fut tiré par l'empereur Barberouſſe, qui le donna à *Bertold IV.* Après la mort de ſon fils en 1218. ſans enfants. Wernier II. fils du comte de Kibourg, qui avoit épouſé une de ſes ſœurs, vendit la baronnie de Vaud à *Amon*, ſeigneur de Faucigni. *Beatrix*, ſa petite-fille & unique héritiere, porta ſes biens maternels dans la maiſon des dauphins. Peu contente de la maniere dont ſa fille *Agnès* & ſon gendre *Humbert* de la Tour du Pin en uſoient envers elle, elle fit donation de la baronnie de Vaud en 1292. à *Amé V.* comte de Savoie, ſon couſin germain. *Amé* la donna à ſon frere puîné *Louis* de Savoie, qui a fait la branche de Vaud. Il ſuivit le roi Saint Louis en Afrique : après la mort de ce prince il repaſſa en France, & ſervit *Charles* d'Anjou, roi de Naples, dans les guerres d'Italie. Il mourut à Naples en 1302. Il fut marié trois fois. Louis II. qui fut ſon ſucceſſeur, ſe ſignala beaucoup dans les guerres que la France eut à ſoutenir contre les Anglois, en 1329. & 1340. Un fils, ſon unique héritier, mourut avant lui ; & *Catherine* de Savoie, ſa fille, vendit en 1359. la baronnie de Vau, & les ſeigneuries de Bugey & de Valromey

mey, à *Amé VI.* comte de Savoie, dit le comte Verd. Ainſi cette branche de Vaud de la maiſon de Savoie n'a fourni que trois degrés.

Les armes ſont : *d'or à une aigle de ſable, de trois pendants de gueule, brochants ſur le tout pour briſure.*

VAUDEMONT : *Gerard*, deuxieme fils de *Gerard* d'Alſace, duc de Lorraine, eut en partage Vaudemont, que l'empereur Henri IV. érigea en comté en ſa faveur l'an 1072. Il mourut en 1130. Après la mort de *Ferri II.* arrivée en 1470. *René II* duc de Lorraine & de Bar réunit le comté de Vaudemont au duché de Lorraine.

Les armes de Vaudemont ancien ſont : *burelé d'argent & de ſable de* 10 *piéces.*

VAUDETAR, en Picardie : *faſcé d'argent & d'azur de 6 piéces.*

VAUDRE : Branche de la maiſon de Hautefort, dont on n'a pas trouvé la jonction. Elle commence à *Elie* de Hautefort, écuyer, ſeigneur de Gabillon, que des mémoires marquent, dit le P. Anſelme, être fils d'*Emeric* de Hautefort, & de *Marthe* de la Chaſſagne, dame de Gabillon & de Vaudre. *Voyez* HAUTEFORT.

VAUDREI : Maiſon du comté de Bourgogne, qui tire ſon nom d'une terre conſidérable, ſituée auprès d'Arbois. *Charles* de Vaudrei, chevalier diſtingué par ſa valeur & ſon adreſſe, qui vivoit ſous Hugues I. duc de Bourgogne, en 1075. eſt le premier que l'on connoiſſe. Cette maiſon a formé pluſieurs branches :

1. Celle des ſeigneurs de Curlaou. *Anne*, fille d'*Adrien* de Vaudrei, ſeigneur de Curlaou, fut mariée à *Claude* de Rai, à qui elle porta les terres de la branche de Curlaou, qui paſſerent dès-lors dans la maiſon de Baume-Montrevel.

2. La branche de l'Aigle. *Claude* de Vaudrei, chevalier, ſeigneur de l'Aigle & de Chilli, défendit Auxonne contre l'armée françoiſe, & n'ayant point d'enfants de *Marie* de Châlans, ſa femme, il fit ſon teſtament en 1515. & la fit ſon héritiere dans la moitié de ſes biens.

3. La branche de Mutigné, qui après quatre degrés a fini à *Maximilien* de Vaudrei, mort ſans poſtérité.

4. La branche de Saint-Phal.

5. La branche de Valeroi Saint-Remi.

6. La branche de Montjai-Vaudrei. *Guyot* de Vaudrei, ſeigneur de Montjai, mort ſans enfans, fit héritier *Jean* de Vaudrei, ſon couſin.

7. La branche de Beveuges. *Claude-Antoine-Eugene*, comte de Vaudrei, ſeigneur de Beveuges, lieutenant général des armées du roi, inſpecteur général de ſa cavalerie & de ſes dragons, commandant en Alſace en 1740. a eu de ſon mariage avec *Marie-Gabrielle-Françoiſe* de Blicterſwick de Moncley, *Claude-Henri-Eugene*, mouſquetaire dans la ſeconde compagnie, & quatre filles. *Voyez* le Nobiliaire du comté de Bourgogne, *par M. du Nod*, p. 221 & ſuiv.

Les armes : *de gueule emmanché d'argent de 2 piéces.*

VAUDREUIL : Terre dans le diocèſe de Saint-Papoul en Languedoc, dont les ſeigneurs ont eu pluſieurs fois ſéance aux Etats du Languedoc, dans le quinzieme ſiè-

cle. Le nom de cette maiſon eſt Rigaud. M. le comte de Vaudreuil eſt lieutenant général des armées navales, & chevalier commandeur du Saint Eſprit en Août 1754. *Voyez* RIGAUD.

VAUGIMOIS : Branche cadette de la maiſon de Fyot, originaire de Bourgogne, féconde en Magiſtrats, qui ſe ſont rendus célebres par leur fidélité & leur attachement à leurs légitimes ſouverains. *Voyez* FYOT.

VAUGUYON : Seigneurie qui étoit dans la maiſon de Peruſſe-Deſcars, dans le quatorzieme ſiécle. Elle fut érigée en comté par lettres du mois de Juiller 1586. en faveur de *Jean* Deſcars, prince de Carenci, maréchal & ſénéchal du Bourbonnois, chevalier du S. Eſprit, le 31 Décembre 1578. mort en 1595. Ayant perdu ſes deux fils, *Diane*, ſa fille aînée, héritiere de Carenci & de la Vauguyon, les porta à ſon ſecond mari *Louis* d'Eſtuert ; & *Marie* d'Eſtuert de Cauſſade, ſa petite-fille, épouſa *Barthelemi* de Quelen, comte du Broutai. *Voyez* DESCARS, ESTUERT & QUELEN.

VAUJOUR LA VALLIERE : La terre & ſeigneurie de la Valliere en Anjou, fut érigée en châtellenie au mois de Février 1650. en faveur de *Laurent* le Blanc de Baume, & au mois de Mai 1667. la terre de Vaujour, avec la ſeigneurie de Château, premiere baronnie d'Anjou, & la ſeigneurie de Saint Chriſtophe, premiere baronnie de Tourraine, furent érigées en duché-pairie, ſous le nom de la Valliere, en faveur de *Louiſe-Françoiſe* de la Baume le Blanc de la Valliere, & de *Marie-Anne*, légitimée de France, ſa fille. Ce duché a paſſé à *François* de la Baume le Blanc, marquis de la Valliere, qui a obtenu en 1723. nouvelles lettres d'érection en duché-pairie, ſous le nom de la Valliere, pour lui & ſes enfants, & ſes deſcendants mâles. *Voyez* BAUME LE BLANC.

VAULGRENANT : Ceſt une baronnie du comté de Bourgogne, qui a eu ſes ſeigneurs du nom & d'armes. Elle a paſſé dans les maiſons de Montferrant, Salins, & Vergi ſucceſſivement, & de celle de Vergi dans la maiſon de Pontaillier. *Guillaume*, ſecond fils de *Jean* de Pontaillier II. du nom, fut ſeigneur de Vaulgrenant, du chef de *Guillemette* de Vergi, ſon ayeule, qui vivoit encore en 1504. Les ſeigneurs de ce nom ont fini à *François* de Pontaillier, baron de Vaulgrenant & de Ternant du chef de ſa mere, mort en Savoie en 1638. ſans enfants. Il inſtitua ſon héritier *Michel* de Villers la Faye, ſon neveu, dont la poſtérité poſſede la baronnie de Vaulgrenant. *Voyez* VILLIERS LA FAYE.

VAUREAL : C'eſt une ſeigneurie en Brie, qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Janv. 1656. enregiſtrées au parlement & en la chambre des comptes de Paris le 28 Fév. & le 14 Juillet ſuivant, en faveur d'*Antoine* Gueraپin, maître ordinaire en la chambre des comptes de Paris, chevalier de Saint Michel, puis conſeiller d'Etat, mort le 1 Février 1677. *Voyez* GUERAPIN.

VAUSSE : *d'or à 3 bœufs de gueule 2 & 1.*

VAUVENARGUE : C'eſt une ſeigneurie en Provence, qui fut érigée en marquiſat, en faveur de

*Joseph* de Clapiers, par lettres du mois de Mars 1722.

VAUVILLARS : Branche cadette de la maison de Vienne, qui a commencé à *Nicolas* de Vienne, second fils de *Claude* de Vienne, seigneur de Clairvaux, & de *Claudine* du Châtelet. *Voyez* VIENNE.

VAUVILLARS : Il y a eu des seigneurs de ce nom, d'une branche cadette de la maison du Châtelet en Lorraine, qui a fini à *Nicolas II.* seigneur de Vauvillars, mort à la bataille de Dreux en 1562. *Voyez* CHATELET.

VAUVILLE, en Cotentin : *de gueule au pal d'argent, accosté de 6 merlettes de même mises en pal.*

VAUX : Branche cadette de la maison de l'Espinai Saint Luc, originaire de Normandie, qui subsiste. *Voyez* ESPINAI S. LUC.

VAUX-BUSSENOIS : *d'azur à la croix d'or.*

VAYER (le), de Bretagne : *de gueule à 9 losanges d'or 3, 3, 3.*

VAYER (le), au Mans : Les armes sont : *de gueule à la croix d'argent, chargée de 5 tourteaux de gueule.*

VAYRES : C'est une baronnie en Guyenne, qui fut acquise par *Ogier* de Gourgues, trésorier de France, & général des finances à Bordeaux, conseiller d'Etat, mort en 1594. *Voyez* GOURGUES.

UBERTI : Famille noble de Toscane, de laquelle étoit le Saint cardinal, *Bernard* Uberti, évêque de Parme, mort en l'année 1133. Il fut fait cardinal par le pape Urbain II.

UCHON : C'est une baronnie en Bourgogne, qui fut unie à la seigneurie de la Tour du Bost, & érigée en marquisat, par lettres du mois de Mai 1682. enregistrées en la chambre des comptes de Dijon, le 20 Mars 1683. en faveur de *Jean* de Martigni, chevalier de l'ordre de Saint Lazare.

UDRESSIER : Les terres & seigneuries de Crâmans, Eclense & Lemeni furent érigées en comté sous le nom de comté d'Udressier, en faveur de *Claude-François* d'Udressier, par lettres du mois d'Août 1712. enregistrées à Besançon & à Dole.

Les armes : *d'argent à une branche de sinople, chargée de 5 feuilles de même & de 5 fruits, la branche fourchée & passée en sautoir.*

VEINI D'ARBOUZE : *d'or au pin de sinople, écartelé de gueule à une colombe d'argent fondant du haut en bas; & sur le tout d'azur à 3 molettes d'éperon d'or 2 & 1, & un bâton de gueule alaisé, posé en bandes.* Voyez VILLEMONT.

VELAI : Contrée qui a ses états particuliers, auquel préside l'évêque du Pui, capitale de la province. Le Velai a eu ses comtes, dès l'an 800. Les comtes d'Auvergne furent aussi comtes du Velai, & après la mort sans enfants du comte *Acfred*, arrivée vers l'an 927. *Raimond* Pons, comte de Toulouse, fut comte de Velai. Il mourut vers l'an 950. *Guillaume* Tête d'Etoupes, fut son successeur. *Guillaume* Taillefer, comte de Toulouse, lui substitua les vicomtés de Clermont, en se réservant la souveraineté sur les comtés d'Auvergne & de Velai. *Guillaume VII.* comte d'Auvergne excita par ses vexations les plaintes de l'évêque du Pui, & Louis le jeune confisqua

ſur ce comté le Velai, qu'il donna à l'évêque du Pui, vers l'an 1164. Cependant ſes ſucceſſeurs évêques n'ont pas pris le titre de comtes de Velai, avant l'an 1405.

VELLERON : Terre & ſeigneurie dans le comtat Venaiſſin, qui fut érigée en marquiſat, par bulle du pape Clément IX. du 31 Juillet 1668. en faveur de *François* de Cambis, baron de Brantes, iſſu de Luc Cambis, gentilhomme Florentin. *Voyez* CAMBIS.

VELSER ou WELSER, en latin *Velſerus* : Nom d'une maiſon conſidérable en Allemagne, qui a produit pluſieurs grands hommes, qui ſe ſont diſtingués, les uns dans les armées, les autres dans la magiſtrature, & quelques-uns dans les belles lettres. On prétend que cette maiſon deſcend du fameux *Beliſaire*, général d'armée ſous l'empereur Juſtinien, par un de ſes fils, nommé *Charles*, qui ſe retira dans le pays de Valais, pour y vivre à couvert des incurſions des Lombards. L'empereur Charles V. mit toute cette famille parmi les nobles immédiats, dont les cauſes doivent être portées en premiere inſtance devant l'empereur. *Voyez* le dictionnaire critiq. de Bayle & Moreri.

VELVOT-MENEGAUT : *d'azur à l'agnus dei d'or, au chef couſu de gueule, chargé de trois étoiles d'or.*

VENAISSIN : Le marquiſat de Provence, poſſedé dès l'onzieme ſiécle par les comtes de Toulouſe, étoit une partie de l'ancien comté de ce nom. Avant le partage fait en 1225. entre les maiſons de Toulouſe & de Barcelone, ceux dont elles tiroient leurs droits, avoient poſſedé par indivis tout le comté de Provence : depuis ce partage, la portion, qui échut aux comtes de Toulouſe, fut appellée marquiſat de Provence, & compoſoit ce qu'on appelle le comtat Venaiſſin, & la moitié de la ville d'Avignon, dont l'autre appartenoit aux comtes de Forcalquier. *Jeanne*, comteſſe de Provence, par ſon teſtament du 23 Juin 1270. legua à *Charles* d'Anjou, comte de Provence, le comtat Venaiſſin ; cependant Philippe le Hardi, héritier d'*Alfonſe* de France, s'en mit en poſſeſſion, & le céda au pape en 1273. Le roi Philippe le Bel, remit au roi Charles II. d'Anjou, les droits qu'il avoit ſur la ville d'Avignon, que la reine *Jeanne I.* engagéa l'an 1348. au pape Clément VII. contre la défenſe expreſſe portée dans le teſtament du roi *Robert* ſon ayeul.

VENANT : *Jean-François-Joſeph* de Venant, chevalier, ſeigneur d'Ivergni, obtint en 1744. que la baronnie de Sainte-Croix dans le bailliage de Châlons-ſur-Saone, & mouvante du roi à cauſe de ſon duché de Bourgogne, fût érigée en marquiſat. *Jean-François-Joſeph* de Venant, eſt fils aîné d'*Ignace-Dominique* de Venant, ſeigneur de Famechon, de Saternaut, de Graincourt, &c. & de *Jeanne-Eliſabeth* Quarré, & petit-fils de *Dominique-Louis* de Venant, ſeigneur de Graincourt, qui avoit épouſé en 1663. *Magdelene* de Belvallet, dame de Famechon, & dont le pere *Vincent* de Venant, écuyer, ſeigneur de Graincourt, lieutenant général de la gouvernance d'Arras avoit mérité des diſtinctions de la part du roi catholique, & avoit été allié en 1627. avec *Marie* Thieulaine.

Le marquis de Sainte-Croix, qui eſt né en 1711. a épouſé en

1734. *Marie-Jeanne-Joſephe* de Forci, fille *d'Adrien-Joſeph*, ſeigneur de Baudricourt. De ce mariage Il a,

1. *N*.... de Venant, eccléſiaſtique.

2. *François-Joſeph* de Venant, né le 25 Février 1738. reçu de minorité, chevalier de Malte, le 9 Août 1745.

Ils ont pour oncles: 1. *Louis-Philippe* de Venant, né le 7 Novembre 1715. 2. *Vincent-Dominique*, né le 26 Août 1720.

Les armes: *d'or à une bande componnée d'argent, & de gueule de 9 piéces; les coupons d'argent, chargés chacun d'une mouchetture d'hermines de ſable, & accompagnés de deux fleurs de lys d'azur, poſées l'une en chef & l'autre en pointe.*

VENASQUE: *d'or à la croix vuidée, clechée & pommetée d'azur.*

VENCE: C'eſt une ville Epiſcopale, dont la ſeigneurie eſt aujourd'hui partagée entre l'évêque & une branche de la maiſon de Villeneuve. *Voyez* VILLENEUVE.

VENDOSME: Capitale d'un petit pays dit le Vendomois, ſitué entre la Tourraine, le Perche, l'Anjou, & le reſte de la Beauce. Le Vendomois eut ſes comtes particuliers juſqu'en 1375. que *Catherine* de Vendôme fille de *Jean* V I. du nom, comte de Vendôme, ſuccéda à ſon frere *Bouchard* VII. comte de Vendôme, mort ſans poſtérité. Elle épouſa *Jean* de Bourbon I. du nom, comte de la Marche. *Louis* de Bourbon, leur ſecond fils, hérita de ce comté, & fit la branche des comtes de Vendôme. Ce comté fut érigé en duché-pairie au mois de Fév. 1514. en faveur de *Charles* de Bourbon, duc de Vendôme, pere d'*Antoine* de Bourbon, roi de Navarre, & ayeul de Henri IV. roi de France. Ce duché fut réunit au domaine de la couronne, & la pairie éteinte, lorſque Henri IV. monta ſur le thrône, ce prince au mois d'Avril 1588. donna le duché de Vendôme pour le tenir en pairie à *Céſar* ſon fils naturel. Sa poſtérité en a joui juſqu'au 11 Juin 1712. qu'il fut réuni à la couronne, & la pairie éteinte par le décès ſans enfants de *Louis-Joeſph*, duc de Vendôme.

Les armes des anciens comtes de Vendôme: *écartelé au 1 & 4 d'argent au chef de gueule, au lion d'azur, brochant ſur le tout* qui eſt de Vendôme: *au 2 & 3 d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or.*

Celles des ducs de Vendôme: *de France au bâton de gueule, périllé en bande, chargé de 3 lionceaux de gueule.*

VENEUR: Il y a deux maiſons de le Veneur en Normandie. Celle des comtes de Tillieres, qui portent: *d'argent à la bande d'azur frétée d'or.*

L'autre de le Veneur, qui eſt éteinte, portoit: *de ſable au chef d'or, chargé de 3 cornets de gueule, enguêchés d'argent.* La premiere eſt illuſtrée par un cardinal, évêque, comte de Liſieux, grand aumônier de France, un évêque d'Evreux, un chevalier des ordres du roi, &c. *Agnès* de Baveux, fille de *Robert* le Baveux, chevalier, baron de Tillieres, porta en mariage la baronnie de Tillieres à *Jean* le Veneur, ſeigneur de Homme, qui fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il étoit ayeul de *Jean* le Veneur, cardinal évêque & comte de Liſieux, grand aumônier de France, & triſayeul de

*Tannegui* le Veneur, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, conſeiller d'Etat, lieutenant général au gouvernement de Normandie, en faveur duquel la baronnie de Tillieres fut érigée en comté, par lettres du mois de Décembre 1565. enregiſtrées le 16 Juin 1571. Il fut fait en 1582. chevalier des ordres du roi, qui par brevet du 29 Juillet 1588. lui promit le premier état de maréchal de France, qui viendroit à vaquer, & lui accorda une penſion de 3333 écus. De ſa femme *Magdelene* de Pompadour, naquit *Jacques* le Veneur, comte de Tillieres, quatrieme ayeul d'*Anne-Gabrielle* le Veneur, ducheſſe de Châtillon, & de *Jacques-Tannegui* le Veneur, comte de Tillieres, né le 17 Novembre 1700. marié le 13 Mars 1738. à *Michelle-Julie-Françoiſe* Bouchard d'Eſparbez de Luſſan d'Aubeterre, fille du comte de Jonſac. Leurs enfants ſont,

1. *François-Jacques-Tannegui* le Veneur, né le 16 Janvier 1739.
2. *Gabriel-Louis*, né le 5 Mars 1740.
3. *Alexis-Paul-Michel*, né le 28 Septembre 1746.
4. *Michelle Petronille*, née le 30 Octobre 1741.

*Michelle-Gabrielle* Dugué de Bagnols, veuve de *Jacques Tannegui* le Veneur, comte de Tillieres, mere du comte de Tillieres d'aujourd'hui, mourut le 22 Juillet 1756. âgée de 83 ans.

Voyez *les Grands Officiers de la Couronne*, & *les Tabl. Gén. Part. p.* 261.

VENEZ : Branche de la maiſon de Carmain éteinte. *Guillaume* dernier vicomte de Venez, mourut en 1574. & ſa ſœur *Marguerite* de Carmain de Foix, dame de Venez, épouſa *Jean* de Bernuis, ſeigneur de Palfica. *Voyez* CARMAIN & VEZE.

VENIERI : Noble famille de Veniſe, qui a donné dans *Sebaſtien* Venieri un doge à cette république en 1571. Avant que d'être élû, il remporta la même année la fameuſe bataille de Lepante contre les Turcs, & il étoit âgé de 70 ans, quand il fut nommé général de la flotte Vénitienne. Un de ſes deſcendants, *Jean-Baptiſte* Venieri, pour avoir tué en 1712. *Nicolas* Gabrieli, fut banni par le conſeil des dix, dégradé de nobleſſe, & ſes biens furent confiſqués. Cependant il fut rétabli dans tous ſes droits, & abſous de toutes peines, le 2 Décembre 1714. *Mémoires du tems.*

VENISE : Ville & république très-conſidérable en Italie, gouvernée par un doge ou duc, dès l'an 799. Ces doges regnerent avec une autorité abſolue juſqu'en 1172. que le droit d'élection fut réſervé à un conſeil ſeulement d'un certain nombre de nobles. Le premier doge de Veniſe eſt *Paluzio Anaferte*. Moreri marque le commencement de ſon regne en 697. Il y eut en 737. un interregne de cinq ans. *François* Loredano, qui a été l'un des ſix ſages du conſeil, eſt doge de la ſéréniſſime république de Veniſe depuis le 18 Mars 1752. & a été couronné la même année. Il eſt le troiſieme de ſa famille. *Léonard* Lorédano le fut en 1502. & regna 19 ans huit mois & vingt jours. *Pierre* Lorédano, fut élu en 1567. & regna quatre ans, cinq mois & huit jours. Le doge regnant n'eſt point marié. *Voyez* Moreri pour la ſucceſſion chronologique des doges de Veniſe.

VENNEVELLES : Baronnie au Maine, compoſée de 14 fiefs, mouvante de la baronnie du Château du Loir, érigée en marquiſat par lettres de 1654. en faveur d'*Henri* d'Eſpagne, écuyer, ſeigneur de Vennevelles de Coulaine & de la Sauceliere, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en Juillet 1638. *Voyez* ESPAGNE de VENNEVELLES.

VENOT D'AUTEROCHE : *d'azur au ſautoir d'or entonné de 4 croiſſans d'argent.*

VENTADOUR : Bourg dans le Limoſin à ſix lieux de Tulles, qui fut érigé en comté avec Montpenſier, pour *Bernard* vicomte de Ventadour l'an 1750. puis en duché en faveur de *Gilbert* de Levis, & de ſes ſucceſſeurs mâles, par lettres données à Paris au mois de Février 1518. enregiſtrées au Parlement le 13 Mai, & en la chambre des comptes le 3 Juin ſuivant. Le même *Gilbert* de Levis, obtint l'érection de ce duché en pairie, par lettres données au camp devant Beaugenci, au mois de Juin 1589. enregiſtrées au parlement le 24 & en la chambre des comptes le 27 Janvier 1594. Cette pairie s'eſt éteinte par la mort ſans enfants mâles de *Louis-Charles* de Lévis, duc de Ventadour, arrivé le 28 Septembre 1717. *Anne-Genevieve* de Levis, fille unique, morte le 21 Mars 1727. avoit épouſé le 15 Février 1694. *Hercules-Meriadec* de Rohan, aux enfants duquel eſt échuë la ſucceſſion de Ventadour. *Voyez* LEVIS & ROHAN.

Les armes ſont : *écartelé au 1 bandé d'or & de gueule de 6 pieces*, qui eſt Thoiſe-Villars ; *au 2 d'or, à trois chevrons de ſable*, qui eſt Lévis ; *au 3 de gueule à trois étoiles d'or*, qui eſt Anduze ; *au 4 d'argent au lion de gueule*, qui eſt Layre ; *ſur le tout échiqueté d'or & de gueule*, qui eſt Ventadour.

VENTO : *Charles* Vento, viguier de Marſeille, acquit en 1534. la terre les Penes. Il eſt le quatrieme ayeul de *Nicolas* de Vento, en faveur duquel elle fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Mars 1682. Il fut pere de *Henri*, mort en 1736. chef d'eſcadre, qui laiſſa de *N...* Rolland, 1. *N.* de Vento, marquis de Penes, officier de marine ; 2. *Touſſaint*, chevalier de Malte en 1721.

VER DE CAUX, en Picardie : *d'argent à 3 verrats ou petits ſangliers de ſable paſſans 2 & 1 & accompagnés de 9 treſles auſſi de ſable, 3 en chef, 3 en faſce, & 3 en pointe.*

VERAC : Le nom de cette maiſon eſt *Saint George*, les ſeigneurs de Verac ſont iſſus d'une branche cadette. Elle eſt originaire de la marche Limoſine. La ſeigneurie de Couché en Poitou fut érigée en marquiſat ſous le nom de Couché-Verac, par lettres du mois de Février 1652. en faveur d'*Olivier* de Saint George, ſeigneur de Verac. Son pere, *Olivier* de S. George, baron de la Roche des Bords, épouſa *Marguerite* de la Muce. Le marquis de Verac, lieutenant général, & commandant de la province de Poitou, fut fait chevalier des ordres du roi le 31 Décembre 1688. & mourut en Juin 1704. Il fut pere de *Charles* de Saint George, marquis de Verac, lieutenant général des armées du roi & de la province de Poitou ; honoré du collier des ordres du roi, le 3 Juin 1724. & mort le 11 Février 1741. laiſſant de *Catherine-Marguerite* Pioget,

1. *François-Olivier* de Saint George, marquis de Verac, lieutenant général en Poitou, marié le 2 Janvier 1742. à *Marie-Adelaide* de Riancourt d'Orival, morte le 16 Juil. 1745. dont des enfants.

2. *Elisabeth-Marguerite* de S. George, deuxieme femme d'Antoine de la Roche-Fontenille, marquis de Rambure.

Les armes de Saint George de Verac sont : *d'argent à la croix de gueule.*

VERAGUAS : Famille sortie des comtes de Gelves, en Espagne, par *Nuno* de Portugal. Colomb, second fils d'Alveod de Portugal, comte de Gelves, disputa l'héritage de la maison de Colomb, aux droits d'*Isabelle* Colomb Tolede son ayeule, sœur de *Louis* Colomb, amiral des Indes, duc de Veraguas, & de la Vega, grand d'Espagne, petit-fils du fameux *Christophe* Colomb. Après plusieurs procès cet héritage lui fut adjugé, & il devint duc de Veraguas, grand d'Espagne, marquis de Xamaica, de la Jamaïque, & amiral des Indes. *Pierre* de Portugal Colomb III. du nom, un de ses descendants au cinquieme degré, duc de Varaguas, & de la Vega, commandeur d'Aravaca, grand d'Espagne, comte de Gelves, fut envoyé par le roi Philippe V. en France, en qualité d'envoyé extraordinaire l'an 1705. fut nommé viceroi de la Jamaïque, puis de Sardaigne, & ensuite Viceroi de de Navarre en 1712. Il eut de *Marie-Françoise* de Borgia qu'il épousa le 17 Avril 1702. *N.* de Portugal Colomb, marquis de Xamaica, à *N.* . . de Portugal Colomb, fille.

Ses armes : *d'argent au sautoir de gueule chargé de cinq écussons de Portugal.*

VERBOC (le) : C'est une terre située dans la haute Normandie, qui fut de nouveau érigée en baronnie, par lettres du mois d'Avril 1653. en faveur de *Pierre* Cavelet, écuyer, conseiller du roi, lieutenant civil & criminel, & président au présidial de Caudebec.

VERDERONE : C'est une seigneurie en Beauce, érigée en marquisat par lettres du mois d'Octobre 1650. enregistrées au parlement le 4 Sept. 1657. & en la chambre des comptes le 2 Août 1658. en faveur de *Claude* de l'Aubespine, capitaine aux gardes françoises. *Voyez* AUBESPINE.

VERDIERE : Branche éteinte de la maison des comtes de Vintimille, qui a eu pour auteur *Emmanuel II.* du nom, comte de Vintimille, seigneur de la Verdiere, marié en 1266. à *Sibille* de Marseille d'Evenes, fille de *Guillaume* de Signe. Le dernier de cette branche est *Reynes II.* du nom, des comtes de Vintimille, mort sans avoir été marié en 1369. *Voyez* VINTIMILLE.

VERDUN : Ville capitale du Verdunois, qui a eu ses comtes dès l'an 984. *Frédéric*, second comte de Verdun, le donna à l'évêque Haimon, & à son église. *Godefroi*, comte d'Ardenne, prit Verdun. Il mourut en 1719. *Ide* d'Ardenne, succéda à son frere *Godefroi* le Bossu, dans le comté de Verdun. *Godefroi*, dit de Bouillon, donna en 1098. le comté de Verdun à son frere *Baudouin*, qui vendit peu après le comté de Verdun à l'évêque *Richer* & à son église. Ce prélat le donna peu après à *Thierri*, comte de Mousson & de Bar, pour le tenir sous l'autorité de l'évêque. *Renaud II.* vendit le comté de Verdun à l'évêque *Alberon* de Chini, & à son église,

& l'évêque lui donna en échange l'an 1131. le comté de Clermont en Argone, avec les fiefs de Hans, & de Vienne, pour lesquels les comtes & ducs de Bar ont été long-temps vassaux de l'église de Verdun. L'évêque de Verdun obtint en 1156. de l'empereur Frédéric Barberousse la confirmation du comté de Verdun.

VERDUN : Petite ville & baronnie du Châlonois au confluent de la Saône & du Doux, qui fut portée en mariage, l'an 1584. par *Diane* de Gadagne à *Antoine* d'Hostun de la Baume, seigneur de Saint Nazaire, mort en 1616. & pere de *Balthazar* d'Hostun, substitué aux nom & armes de Gadagne, par *Guillaume* de Gadagne, son ayeul maternel, & en faveur duquel la baronnie de Verdun fut érigée en comté par lettres du mois de Juin 1593. enregistrées le 3 Décembre 1640. *Voyez* GADAGNE.

VERDUN : Cette famille a donné un premier président du parlement de Paris en 1611. dans *Nicolas* de Verdun, fils de *Nicolas* de Verdun, intendant des finances, & de *Nicole* de l'Aubespine. Après avoir été président aux requêtes, puis aux enquêtes du parlement de Paris, il fut fait premier président du parlement de Toulouse, en 1600. puis de celui de Paris en 1611. Il mourut le 7 Mars 1727. sans enfants.

VERFEI : *de gueule au pal fascé d'or & d'azur de 6 pieces.*

VERGER : Les seigneurs du Verger, & de Sainte Colombe, sont une branche cadette de la maison de Chabannes. *Voyez* CHABANNES.

VERGEUR DE S. SUPLET (de), en Champagne : *d'azur à la fasce d'argent, chargée de 3 mouchetures d'hermines de sable, accompagnée de 3 étoiles d'or couronnées de même.*

VERGI : Ancienne maison éteinte l'une des premieres & des plus illustres de Bourgogne, qui a tiré son nom du célebre château de Vergi, qui fut ruiné par l'ordre du roi Henri IV. au mois de Novembre 1609. Elle a produit de grands hommes qui se sont signalés dans l'épée & dans l'église.

Cette maison a donné un maréchal de France, dans la personne d'*Antoine* de Vergi, comte de Dampmartin, seigneur de Champlitte & de Rignei, chevalier, conseiller & chambellan du roi Charles VI. gouverneur de Champagne & de Brie, mort en 1439. Il portoit pour armes : *de gueule à trois quintefeuilles d'or, 2 & 1, à la bordure d'argent.*

2. Un cardinal & deux archevêques de Besançon, sçavoir, *Guillaume* de Vergi, archevêque de Besançon, créé cardinal en 1391. par l'antipape Clément VII. mort en 1407. & *Antoine* de Vergi, seigneur de Champlitte, élu archevêque de Besançon le 10 Octobre 1502. mort le 29 Décemb. 1541. 3. deux évêques ; *Renaud* de Vergi, chantre, puis évêque de Maçon en 1192. & *Gui* de Vergi, son neveu, élu évêque d'Autun en 1224.

*Gui*, seigneur de Vergi, est le premier de cette maison dont on ait connoissance. Il fut l'un des principaux seigneurs auxquels Eugene III. & Anastase IV. papes recommanderent la protection & la liberté de l'abbaye de Vezelai, contre *Guillaume III.* du nom, comte de Nevers en 1145 & 1155. Il vivoit encore avec sa femme en 1204. Le dernier mâle de la branche aînée de cette maison est

*Jean* de Vergi IV. du nom, mort en 1460. ſans poſtérité.

Les branches ſorties de la maiſon de Vergi ſont,

1. Les ſeigneurs d'Autrei, éteints dans la perſonne d'*Antoine* de Vergi ſeigneur de Montferrant, marié en 1454. & mort quelque tems après, n'ayant laiſſé qu'une fille. Cette branche a formé quatre degrés, & a eu pour auteur *Jacques* de Vergi, ſeigneur d'Autrei, de Montoche, &c. ſecond fils de *Jean* de Vergi II. du nom, ſeigneur de Fouvens & de *Gilles* de Vienne : il mourut en 1398. Il portoit les armes de Vergi, *briſées d'une bordure de ſable.*

Les ſeigneurs de Champuant, de Champlitte, & de Fouvens.

Ils ont commencé à *Pierre* de Vergi, ſeigneur de Champuant, &c. ſecond fils de *Jacques* de Vergi, ſeigneur d'Autrei, & de *Marguerite* de Woufflans ; il vivoit encore en 1439. & briſoit ſes armes : *d'un bâton d'argent mis en bande. Guillaume* de Vergi IV. du nom, ſon petit-fils, ſeigneur de Champuant, de Vergi, de Saint Dizier, & baron de Bourbon-Lanci, chevalier de l'ordre de Savoie, ſénéchal & maréchal de Bourgogne, éleva la maiſon de Vergi au plus haut point de ſa ſplendeur, & de ſa gloire, ayant mérité par ſes actions pluſieurs grands biens & honneurs des rois Louis XI. Charles VIII. & depuis de Maximilien empereur, & de Philippe I. roi d'Eſpagne, archiducs d'Autriche & comtes de Bourgogne. Il ſervit *Charles*, duc de Bourgogne, en pluſieurs occaſions & particulierement au combat de Morat, le 22 Juin 1476. & après la fatale journée de Nanci, il ſe retira à Douai pour y ſervir *Marie*, ducheſſe de Bourgogne ; mais s'étant voulu jetter dans Arras, il fut défait avec ſes troupes, & demeura priſonnier du ſieur du Lude. Le roi Louis XI. l'attira à ſon ſervice, le fit un de ſes conſeillers & chambellan, lui donna le château de Vergi & la terre de Saint Dizier en Parthois, au mois d'Août 1477. Après la mort du roi Charles VIII. il quitta le parti de la France, ſe retira au comté de Bourgogne, ſous l'obéiſſance de l'empereur Maximilien, qui le fit maréchal de Bourgogne, & capitaine de ſes gens de guerre en 1498. L'an 1504. Philippe roi d'Eſpagne, archiduc d'Autriche, l'établit ſous-lieutenant & capitaine général des pays de Gueldres & de Zutphen. Il fut honoré en 1519 du collier de l'ordre de l'Annonciade & mourut en 1520. Cette branche a fourni ſix degrés, & a fini à *Clériadus* de Vergi, comte de Champlitte, ſeigneur de Champuant, d'Autrei &c. chevalier de la toiſon d'or, lieutenant, gouverneur & capitaine général des pays & comté de Bourgogne, mort en 1625. ſans poſtérité.

3. Les ſeigneurs de Mirebeau. Ils ont eu pour tige *Guillaume* de Vergi I. du nom, ſecond fils de *Jean* de Vergi I. du nom, & de *Marguerite* de Noyers ; il fut du nombre des chevaliers bannerets qui accompagnerent *Eude*, duc de Bourgogne, au voyage qu'il fit à Saint Omer en 1340. contre *Robert* d'Artois, comte de Beaumont : il y ſervit avec ſept chevaliers & 27 écuyers depuis le 12 Mai juſqu'au 26 Septembre ſuivant : il mourut en Juin 1360. Il briſoit ſes armes d'une bordure d'argent. Cette branche n'a fourni que trois degrés & a fini à *Guillaume* de Vergi, ſeigneur de Mi-

rebeau & de Bourbonne, mort en 1374. laiſſa un fils mort jeune le 17 Janvier 1388. & deux filles. *Voyez* le P. Anſelme, *Tom. VII. pag.* 31. *& ſuivantes.*

Les armes de la maiſon de Vergi : *de gueule à trois quintefeuilles d'or*, 2 & 1.

VERGNE : Des auteurs ont écrit l'Avergne, mais ſelon le mercure de Mai 1750. c'eſt Vergne. La maiſon de la Vergne, originaire du Languedoc, ſubſiſte en deux branches ſéparées depuis la fin du quatorzieme ſiécle. Depuis cette ſéparation, le comte de Freſſan, lieutenant général des armées, eſt le quinzieme ; le marquis de la Vergne-Montbaſin, le dix-ſeptieme en ligne directe. Cette maiſon perdit ſes biens & fut dépouillée de ſes terres dans le tems de la guerre des Albigeois, ayant eu le malheur de ſuivre leurs erreurs, & le parti du comte de Toulouſe, à la maiſon duquel elle avoit l'honneur d'être alliée & attachée. Elle ne ſe rétablit en Languedoc, que par l'acquiſition que le cardinal de la Vergne, ſur la fin du quatorziéme ſiecle, fit des Terres de Freſſan & de Montbaſin, qu'il partagea entre ſes deux neveux : chefs des branches qui ſubſiſtent aujourd'hui.

Depuis un temps très-ancien, la maiſon de la Vergne a eu des comtes de Lyon, de ſon nom, & les cartulaires de ce chapitre, montrent par les différentes preuves qui y ſont admiſes qu'elle tient par la filiation maternelle & par les alliances, aux plus anciennes maiſons de Languedoc, du Dauphiné, & de la Provence, entr'autres à celles de Beon, de Monteinard, de Levis Mirepoix, de Montmorenci, de la Tremoille, de la Tour Dupin, de Berenger de Narbonne, de Cauſan, d'Hopoul, de Seguin Caballoles, de Peruſſi, de la Fare de Marcieu, de Simiane, de Saſſenage, de Thoiras, & de du Viviers Lanzac.

*François* de la Vergne, marquis de Treſſan, mourut le 15 Mars 1750. dans ſa quatre-vingt-quatrieme année : il avoit été capitaine de cavalerie dans le régiment de Condé, & aide de camp de M. le duc de Lauzun, en Irlande, où il fut bleſſé à la bataille de la Doine ; il acheta enſuite une enſeigne de gendarmerie, & ſe trouva en cette qualité à pluſieurs affaires générales, & détachements de guerre après la bataille de Marſeille, où il ſervit utilement à la tête d'un eſcadron dont tous les officiers avoient été tués, ou mis hors de combat. Le feu roi voulut lui faire l'honneur de l'attacher au ſervice de ſa perſonne, & lui donna l'agrément du premier guidon des gendarmes de la garde de Sa Majeſté.

Il y continua ſes ſervices juſqu'au temps où ſes incommodités, occaſionnées par la chute d'un cheval bleſſé, qui tomba ſur lui, l'obligerent de quitter le ſervice ; il avoit épouſé en 1704. *Louiſe-Magdelene* Brulard, de la branche de Genlis, fille du marquis de Brouſſin, veuve alors du marquis de Roque-Epine, tué dans un fourrage en Italie, en 1701. à la tête d'un régiment de Cavalerie de ſon nom. Il n'a eu de ce mariage que *Louis-Eliſabeth* de la Vergne, comte de Freſſan, lieutenant général des armées du roi, commandant pour Sa Majeſté en Toulois, & ci-devant commandant en Boulonnois, & aux côtes de Picardie, membre de l'académie royale des ſciences & bel-

les lettres de Berlin, né le 4 Novembre 1705.

Le marquis de Freſſan eſt frere aîné de *Louis* de la Vergne de Freſſan, comte de Lyon, premier aumônier de feu S. A. R. M. le duc d'Orléans, du conſeil de conſcience, mort archevêque de Rouen en 1733.

Il étoit fils de *François* de la Vergne, marquis de Freſſan, & de *Louiſe* Beon, de la branche cadette de Beon de Luxembourg. Ce *François* de la Vergne, avoit eu pour mere, *Marie-Charlotte* de Monteinard, & étoit l'aîné de vingt-deux enfants du même lit, dont dix-neuf ont paſſé l'âge de 70 ans. L'un de ſes freres avoit été comte de Lyon, aumônier de S. A. R. Monſieur, frere du roi, & eſt mort évêque du Mans. La cadette de tous étoit *Louiſe-Eliſabeth* de la Vergne de Freſſan, laquelle en premieres noces épouſa le comte de Veillac, chevalier d'honneur de feu ſon alteſſe royale Madame, chevalier des ordres du roi, & en ſecondes noces le comte de la Mothe-Houdancourt, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, lieutenant général des armées du roi, dont elle eut le maréchal de la Mothe-Houdancourt, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, chevalier d'honneur de la reine, & chevalier des ordres du roi, & le comte de la Mothe-Houdancourt, tué à la tête du régiment de Lorraine, dans la ville d'Aire, aſſiégée par les alliés, & défendue par le comte de Goeſbriant.

Les armes: *d'azur à une croix recroiſettée d'or, au chef de gueule, chargée de 3 étoiles d'or.*

Mercure de Mai 1750.

VERHUZE: branche éteinte de l'illuſtre & ancienne maiſon de Châtillon-ſur-Marne. Elle n'a fourni que quatre degrés. L'auteur de cette branche eſt *Louis* de Blois, ſecond fils de *Jean*, bâtard de Blois I. du nom, ſeigneur de Trelon. *Voyez* CHATILLON.

VERMANDOIS: Les anciens comtes de Vermandois ſont iſſus de la ſeconde race des rois de France, & deſcendent de *Pepin*, roi d'Italie, ſecond fils de l'empereur Charlemagne, & d'Hildegarde ſa deuxieme femme. *Herbert II.* comte de Vermandois, qui en étoit iſſu au quatrieme degré, mort en 943. fut un prince factieux. *Herbert V.* qui aſſiſta au ſacre de *Philippe I.* roi de France l'an 1059. fut le dernier des anciens comtes de Vermandois.

Les derniers comtes de Vermandois ont commencé à *Hugues* de France, comte de Vermandois, de Valois, & de Chaumont en Vexin, ſurnommé le-Grand. Il étoit le troiſieme fils de *Henri I.* roi de France, & d'*Anne* de Ruſſi. Il épouſa en 1067. *Adelle*, comteſſe de Vermandois, de Crepi & d'Amiens., fille de *Herbert VI.* comte de Vermandois, & d'*Adelle*, comteſſe de Valois & de Crepi. Il mourut en 1112. à Tharſe en Cilicie. Sa poſtérité a fini à *Raoul II.* dit le jeune, comte de Vermandois, mort ſans enfants en 1163. *Eliſabeth* ſa ſœur traita du comté de Vermandois avec le roi Philippe-Auguſte qui l'annexa à la couronne. Des derniers comtes de Vermandois ſortirent les anciens ſeigneurs de Chaumont en Vexin. *Voyez* CHAUMONT.

Les armes de ces derniers comtes de Vermandois ſont: *échiqueté d'or & d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or*, ſuivant Meſſieurs de Saint-Marthe.

*Louis* de Bourbon, fils légitimé du roi Louis XIV. mort en 1683. porta le titre de comte de Vermandois.

VERNAI : *d'argent au cerf de gueule grimpant, chargé d'un croiſſant d'argent ſur l'épaule ſeneſtre, au chef d'azur.*

VERNE DE RODE (la) : Le roi d'Eſpagne Charles II. voulant récompenſer les ſervices de *Ferdinand* de la Verne de Rode, ſergent général de ſes armées aux Pays-Bas, & lieutenant général de celles de l'empereur Léopold, lui accorda par lettres du mois de Septembre 1686. le titre de marquis, avec faculté de l'appliquer ſur quelle terre qu'il dénommera dans les pays-Bas, pour lui & ſes deſcendants. Le marquis de la Verne, ſorti d'une famille noble, de Bourgogne, avoit épouſé *Magdelene* de Steenberghe, dont il a laiſſé pour fille unique & héritiere *Anne-Françoiſe* de la Verne. Elle a été mariée à *Louis-Philippe* de Claris, comte de Clairmont, baron d'Argenteau, lequel a pris le titre de marquis de la Verne. Il eſt décédé en 1714. & a laiſſé *Louis-Ferdinand-Joſeph*, marquis de la Verne de Rode, comte de Clairmont, baron d'Argenteau, Hermal, & du Saint Empire, grand bailli des ville & pays de Tenremonde, né en 1696. lequel a épouſé en 1731. *Marianne* fille de *Philippe*, comte de Hohenlohe-Barteſtein, & du Saint Empire, & de *Sophie*, princeſſe de Heſſe-Rhinfels, dont eſt née le 27 Novembre 1736. *Marie-Eliſabeth-Waldburge-Anne-Louiſe* de Claris, mariée le 17 Octobre 1751. au comte regnant de Limbourg-Strium-Brochorſt, enſeigne héréditaire du duché de Zutphen, vice-amiral de Friſe, de Groningue, & d'Ommeland, chambellan de l'empereur. *Tabl. gén. part. V. p. 78.*

Les armes : *d'azur à la roſe de gueule, ſur un vol & demi d'or.*

VERNE (la) : Terre & ſeigneurie, qui fut érigée en comté ſous le nom de comté de la Verne, par lettres du mois de Décembre 1717. enregiſtrées à Dôle en faveur d'*Antoine-Alexis* Tranchant.

VERNEDE: Seigneurie en Armagnac, qui a donné le nom à une branche de Corneillan, qui a eu pour auteur *Gerauld* de Corneillan, dit de Vernede, ſeigneur de Vernede, & en partie de Corneillan. *Voyez* CORNEILLAN.

VERNEUIL: Cette terre fut érigée en marquiſat par lettres du mois de Juin 1600. enregiſtrées en la chambre des comptes le 15 Juil. ſuivant, en faveur de *Catherine Henriette* de Balzac, fille de *François* de Balzac, ſeigneur d'Entragues, chevalier des ordres du roi, & de *Marie* Touchet. Cette dame qui mourut le 9 Février 1633. eut du roi Henri IV. *Gaſton* de Foix, appellé depuis *Henri* de Bourbon, légitimé par lettres du mois de Janvier 1603. enregiſtrées le 18 du même mois, en faveur duquel le marquiſat de Verneuil fut érigé en duché-pairie, par lettres de Juillet 1652. & enregiſtrées le 15 Décembre 1663. Ce prince qui avoit quitté l'évêché de Metz pour ſe marier, mourut ſans poſtérité le 28 Mars 1682. & Verneuil retourna au roi.

VERNEUIL : Châtellenie en Tourraine, relevant du roi, érigée en marquiſat, avec union de la vicomté de Bets, &c. au mois d'Avril 1746. en faveur d'*Euſebe-Jacques* Chapoux de Verneuil, introducteur des ambaſſadeurs & princes étrangers. *V.* CHAPOUX.

VERNICOURT : *Marie-Marguerite* Chaillou, épouse d'*André-Jean* Lalouette-Vernicourt, maréchal des camps & armées du roi mourut le 12 Mars 1756.

VERNON : Maison originaire d'Ecosse, établie en France dans le quinzieme siecle, qui n'a formé que trois degrés, ayant fini à *Raoul* Vernon, seigneur de Montreuil-Bonin en Poitou, grand fauconnier de France en 1514. & mort le dernier Septembre 1516.

Les armes : *d'argent à 3 têtes d'ours arrachées de sable, emmuselées d'or.*

VERNOUILLET : Terre dans le Vexin, qui fut portée en dot par *Marguerite* Allcaume, à *Jacques* Romé, seigneur de la Fontaine, président en la chambre des comptes au parlement de Normandie. *Voyez* ROMÉ.

VERSOI : Baronnie au pays de Gex, qui fut vendue l'an 1581. pour vingt-cinq mille écus d'or, à *Nicolas* de Watteville, chevalier de l'Annonciade, & érigée en 1538. en marquisat, par *Charles-Emmanuel*, duc de Savoie. *Voyez* WATTEVILLE.

VERREYCKEN : *Pierre-Ignace* de Verreycken, chevalier de l'ordre d'Alcantara, baron de Boulez & de Géves, vicomte de Breveci, seigneur de Sart, Ways, Ruart, Chambellan héréditaire du comté de Namur, grand bailli de Nivelle & du Roman, pays du Brabant, étoit fils de *Louis-François*, créé baron de Boulez en 1643. & de Géves en 1649. mort en 1654. *Pierre-Ignace* épousa *Anne-Marie* de Busleiden, niéce de *François*, archevêque de Besançon. Le comte de Laurent-Sart avoit pour frere *Charles* de Verreycken, créé baron d'Impden, en 1659. & marié à *Marguerite* de Schronhove, dont *Louise* de Verreycken, mariée à *Philippe* de Hennin-Liétard, comte de Bossut, chevalier de la toison d'or, mort le 25 Mars 1688.

VERRIERES : C'est une seigneurie érigée en baronnie par lettres du mois d'Octobre 1569. enregistrées le 4 Décembre 1570. en faveur d'*Adam* de Goudon, seigneur de Varennes.

VERSORIS : Famille qui a donné plusieurs illustres avocats au parlement de Paris, & qui étoit autrefois établie aux environs de Falaise en Normandie. Son nom étoit le Tourneur, qui fut latinisé en celui de *Versor* par *Jean* le Tourneur, qui vint s'établir à Paris, vers le regne de Charles VII. Il y fut un des premiers docteurs de l'Université, & composa plusieurs ouvrages latins, que l'on nomma *Versoris opera*, ce qui donna le nom de Versoris à la famille. *Charles* Versoris, seigneur, patron d'Agi, & de Beauvoir, maître des comptes, & intendant de l'hôtel royal des invalides, épousa le 10 Septembre 1689. *Marie* Versoris sa cousine, & en secondes noces le 3 Mars 1695. *Genevieve* Bourgoin.

VERTAIMG : Seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en comté par lettres de l'archiduc Albert, du 8 Février 1614. en faveur de *Philippe* de Rubempré, seigneur d'Everberghe, du conseil suprême du roi Philippe II. gentilhomme de sa chambre, capitaine de lances & d'hommes d'armes, gouverneur & capitaine général des châtellenies de Lille, Douay & Orchi, chevalier de l'ordre de la toison d'or, en 1624. *Voyez* RUBEMPRÉ.

VERTUEIL : Les seigneurs de Vertueil qui portoient *de gueule*, étoient issus de la maison d'Albret,

par *Berard* d'Albret, seigneur de Verteuil & de Veyres, &c. fils puîné d'*Amanjeu*, sire d'Albret VII. du nom, & de *Rose* du Bourg. *Berard* fut deshérité par son pere, pour avoir pris le parti des Anglois. Il épousa en 1318. *Giraude*, dame de Gironde. Il en eut *Berard* d'Albret II. seigneur de Veyres & de Rions, mort sans postérité. *Amanjeu* d'Albret, seigneur de Vertueil, qui épousa en 1345. *Mabille* d'Escoussan. Il en eut *Berard* d'Albret III. du nom, mort sans enfants légitimes. Il eut un fils naturel nommé *Michel* d'Albret, écuyer, établi capitaine de la ville & du château de Bragerac, par lettres du roi du 14 Juin 1399. *Voyez* le Pere Anselme, Tom. VI. pag. 221. & suiv.

VERTEUIL: Il y a eu une branche de la maison de la Rochefoucauld, du nom de Verteuil, séparée dès l'an 1300. *Voyez* ROCHEFOUCAULD.

VERTHAMON: *François* de Verthamon, maître des requêtes, seigneur de Breau, obtint par lettres du mois d'Août 1643. enregistrées les 23 & 27 Mai 1644. que la seigneurie de Manœuvre fut érigée en baronnie. Elle a été érigée en marquisat par lettres du mois de Décembre 1653. enregistrées le 15 Juin 1657. en faveur de son fils *Michel* de Verthamon, qui eut de *Marie* d'Aligre, *François-Michel* de Verthamon, premier président au grand conseil, & greffier des ordres du roi le 4 Février 1716. qui a survécu à tous ses enfants, & a fait héritier le fils du président d'Aligre.

Les armes: *écartelé au 1 de gueule à un lion passant d'or, au 2 & 3, cinq points d'or équipollés à 4 d'azur, au 4 de gueule plein.*

VERTUS: Petite ville en Champagne, anciennement fief mouvant de l'Eglise métropole de Rheims, comme il se voit par plusieurs hommages, qui en ont été rendus par les comtes de Champagne & Vertus. Elle passa avec la Champagne dans la main du roi de France, & fut donnée en dot sous le titre de comté, au lieu de la ville de Sommieres, à *Isabeau* de France, & à son mari *Jean-Galéas* Visconti, depuis duc de Milan, pour eux & leurs successeurs, à la charge de retour, au défaut d'enfants, par lettres du roi *Jean*, du mois d'Avril 1371. ce qui fut confirmé en 1375. par le roi Charles V. frere d'*Isabelle*. De son mariage naquit une fille unique, *Valentine* de Milan, mariée à *Louis* de France, duc d'Orléans, qui par cette alliance acquit les comtés de Vertus & d'Asti, avec des droits incontestables sur le duché de Milan. Par le partage fait en 1445. entre ses enfants, le comté des Vertus échut à *Marguerite* d'Orléans, comtesse d'Estampes, qui épousa en secondes noces *Richard* de Bretagne, & lui porta en dot le comté de Vertus. Leur fils *François II.* duc de Bretagne, fit don de ce comté, par lettres du 29 Septembre 1485. à son fils naturel *François* de Bretagne, baron d'Avaugour, dont la postérité masculine s'est éteinte le 27 Septembre 1746. & qui a eu pour héritier le duc de Montbazon, issu de *Marie* de Bretagne, d'Avaugourt. *Voyez* ROHAN-MONTBAZON.

VERUQUELIN, en Normandie: *d'azur au sautoir d'argent engrêlé, & cantonné de 4 croissans d'or.*

VERVINS. *V.* BONNEVIE.

VESC: Famille noble du Dauphiné. *N*..... marquis de Vesc, a épousé *Jeanne-Louise* Dus-

on, sœur du marquis de Bonnac, ambassadeur de France auprès des Etats-Généraux.

Les armes : *de gueule au château à 3 tours d'argent maçonnées de sable.*

VESPUCE : Le célébre *Américi* Vespuce, Florentin, a donné son nom à une des plus grandes familles de l'Europe, & même des quatre parties du monde, dit le Gazetier d'Amsterdam, nombre LXXVIII. *Florence, 7 Septembre* 1754. Cette famille alloit s'éteindre à la mort d'une petite fille, âgée de sept ans. Après plusieurs années d'un second mariage, il est né le 24 Août 1754. un enfant mâle de cette noble & ancienne famille. Le pere de ce nouveau rejetton a soixante-quinze ans. Il est encore robuste & vigoureux, mais il a le malheur d'être privé de la vue. Sa fortune est très-médiocre. Ses ayeux ne furent pas non plus fort opulents. Le nom de leur maison, avec les bienfaits qu'ils reçurent des Princes de Médicis, furent toujours leur unique soûtien.

VEXIN : Il y a le Vexin François, & le Vexin Normand. Ce pays a eu des comtes dès le dixieme siécle. Par la retraite de *Simon*, comte du Vexin, qui se fit religieux en 1077. & qui mourut à Rome le 30 Septembre 1082. le comté du Vexin revint au domaine de nos rois.

VEYNES : Famille noble du Dauphiné, qui possède la seigneurie de Bourg de Valence, érigée en marquisat par lettres du mois de Décembre 1695. enregistrées au parlement de Grenoble le 10 Mars 1696. en faveur de *Claude* de Veynes, seigneur du Prayet, & de l'Isle-Adam, fils d'*Antoine* de Veynes, & de *Louise-Marie* de Moreton-Chabrillan. Il avoit épousé *Françoise-Marie* Pourroi de Qunsonat, dont il a eu,

I. *Louis* de Veynes, marquis du Bourg de Valence, alliée à *Victoire* de la Tour de Gouvernet, dont, 1 *François*, dit le comte de Veynes, 2. *Jean-Louis*, 3. *Frédéric*, chevalier de Malte.

II. *Claude* de Veynes, commandeur de l'ordre de Malte.

III. *Marie* de Veynes, mariée avec *Alexandre* de Roux de Caubert, comte de Laric. *Tabl. gén. part. V. pag.* 90.

VEYRAN DE PAULAN, en Languedoc : *de gueule à 3 pals d'or.*

VEZE ou LA VEZE : Famille du Querci, dont l'origine remonte à *Arnauld* de Veze, natif de Cahors en Querci, qui vivoit en 1280. *Hugues* de Veze, qui en descendoit au quatrieme degré, quitta le nom de Veze, pour ne prendre que celui de vicomte de Carmain, & que sa postérité a conservé. *Voyez* CARMAIN.

Il y a une branche de Veze, dont on n'a pas trouvé la jonction, les titres ayant été perdus par le malheur des guerres civiles de Religion, qui ont désolé la Provence & le Vivarais depuis 1561. jusqu'en 1683. *Jean* de Veze, ou de la Veze vivoit dans la ville de Beaux à trois lieues d'Arles en Provence en 1530. *Louis* de la Veze issu de lui au quatrieme degré, épousa en 1710. *Catherine* Bolan, dont il a eu, 1. *Jacques-Louis* de la Veze, né en 1714. marié le 1. Septembre 1740. à *Marguerite* Malfay. 2. *Jean-François* de la Veze. 3. *Baptiste* de la Veze, ecclésiastique. 4. *Catherine* de la Veze, mariée en .....

VEZAN, en Languedoc : *d'azur à une bande d'argent surmontée de 2 croissants de même.*

VEZILLY ; Seigneurie en Champagne

Champagne, qui échut au commencement du quatorzieme siecle à *Jean* de Conflans, du chef de *N....* de Bazoches, son ayeule maternelle. Il étoit fils de *Hugues* de Conflans III. du nom, seigneur d'Estoges, maréchal de Champagne, qui avoit pour quatrieme ayeul *Engelbert*, troisiéme fils de *Gauthier I.* du nom, comte de Brienne, lequel ayant eu en partage la seigneurie de Conflans, en prit le nom & le transmit à sa postérité, en conservant les armes de Brienne. *Voyez* CONFLANS.

VEZONS : *de gueule à la bande d'argent, accompagnée en chef de 3 étoiles d'argent, posées 2 & 1, & en pointe d'un lion d'argent.*

VIALART : Famille originaire d'Issoire en Auvergne. On trouve *Pons* Vialart, juge de la ville d'Issoire, qui fut pere de *Jean* de Vialart, avocat au parlement de Paris, puis président à mortier au parlement de Rouen en 1540. *Antoine* Vialart, un de ses fils, religieux de l'ordre de Saint Benoît, abbé de Bernai, & prieur de Saint Martin des champs, fut élevé à l'archevêché de Bourges le 23 Août 1572. *Michel* Vialart frere aîné de cet archevêque, fut lieutenant civil au Châtelet de Paris en 1546. maître des requêtes en 1553. président au parlement de Rouen en 1567. président au grand conseil en 1572. & fut assassiné en 1576. Ses meurtriers furent décapités. Cette famille a donné encore un évêque d'Avranches dans *Charles* Vialart, religieux Feuillant, & un évêque & comte de Châlons, dans *Félix* Vialart, sacrés l'un & l'autre en Juillet 1642. La branche aînée a fini dans *Michel* Vialart, conseiller au parlement, mort sans postérité le 12 Octobre 1703.

Les seigneurs d'Orvilliers, branche cadette, ont commencé à *Jean* Vialart, second fils de *Michel I.* Il fut seigneur d'Orvilliers près de Houdan, & il mourut en 1623. Sa postérité a fini aux enfants d'*Archambaud* Vialart, seigneur d'Orvilliers, mort en 1668.

Les seigneurs de Ville-l'Evêque, & de Favieres sont une autre branche cadette, sortie de *Denis* Vialart, troisieme fils de *Michel I.* Il fut seigneur de Ville-l'Evêque & de Favieres. *Louis* Vialart, seigneur de Ville-l'Evêque, &c. Son arriere-petit-fils, produisit ses titres de noblesse devant l'intendant de Paris en l'an 1700. & mourut sans enfants. Ses freres puînés, *Philippe Alexandre* Vialart, seigneur de la Boulai, & *Charles* Vialart, seigneur d'Orvilliers, n'eurent que des filles de leur mariage.

Les armes : *d'azur au sautoir d'or cantonné de 4 croix potencées de même.*

VIANGE : C'est une seigneurie dans l'Autunois, qui fut érigée en marquisat par lettres du mois de Mars 1723. enregistrées en la chambre des comptes de Dijon le 12 Décembre 1724. en faveur de *Claude* de Morei.

VIART : *d'or au phénix de sable, sur un brasier de gueule, au chef d'azur, chargé de 3 coquilles d'argent.*

VIAS, en Provence : *de gueule à une croix doublement potencée d'argent, au chef d'or, chargé de 3 coquilles de sable.*

VIAU DE CHAMPLIVAUT : *de gueule à la bande d'or, accompagnée de six merlettes de même mises en orle.*

VIBRAYE: Châtellenie qui étoit possédée par *Jacques* Hurault, sei-

gneur de Cheverni, que le roi Louis XII. établit bailli & gouverneur de Blois, & dont la postérité a été illustrée par un chancelier de France. *Voyez* HURAULT.

VIC : Maison originaire de Guyenne, selon *François* Ducheſne, & M. Fourni. Elle a donné un garde des ſceaux de France, & un archevêque d'Auſch.

*Raymond* de Vic, ſeigneur de Camarde & de Travers, que *François* Ducheſne, & M. de Fourni, diſent originaire de Guyenne, eſt le premier de cette maiſon que l'on connoiſſe. Il fut marié deux fois. De ſa ſeconde femme *Comteſſe* de Sarred, il eut entre autres enfants, *Meri* & *Dominique* de Vic, dit le capitaine Sarred, enſeigne, puis capitaine aux gardes, ayant ſervi de ſergent à la bataille d'Ivri. le 14 Mars 1590. Il s'y comporta ſi vaillamment que le roi Henri IV. par lettres du mois de Février 1603. voulut que lui, ſon frere, & leur poſtérité ajoutaſſent à leurs armes un petit écuſſon d'*azur*, *chargé d'une fleur de lys d'or*. Il fut ſucceſſivement gouverneur de Saint Denis, de Calais & d'Amiens, où il fit commencer la citadelle ; & vice-amiral de France : il mourut le 14 Août 1610. âgé de 59 ans, ſans enfants de *Jeanne* de Merainvilliers.

*Meri* de Vic, chevalier ſeigneur d'Ermenonville, &c. étoit maître des requêtes du roi Henri III. Lorſque ce prince n'étoit encore que duc d'Anjou, il le pourvut d'une charge de maître des requêtes de ſon hôtel, le 26 Novembre 1581. il fut reçu le 23 Juin de l'année ſuivante, & l'exerça juſqu'en 1597. qu'il fut fait préſident au parlement de Toulouſe, & conſeiller d'Etat ; il fut enſuite intendant de la Juſtice en Guyenne, & rendit de grands ſervices au roi Henri IV. en la négociation du renouvellement d'alliance avec les Suiſſes, vers leſquels il avoit été envoyé en ambaſſade. Le roi Louis XIII. étant à Bordeaux lui donna la charge de garde des ſceaux de France, comme au plus ancien conſeiller d'Etat, le 24 Décembre 1621. de laquelle il ne jouit pas long-tems, étant mort le 2 Septembre 1622. De ſon mariage avec *Marie* Bourdineau, il eut entr'autres enfants,

1. *Dominique* de Vic, abbé du Pec, né à Paris en 1588. fait conſeiller d'Etat & du conſeil privé par le roi Louis XIII. en 1621. ſacré archevêque de Corinthe, le 25 Mai 1625. & enſuite d'Auſch, après la mort de *Léonard* en 1629. Il mourut en 1661.

2. *Gedeon* de Vic, ſeigneur d'Ermenonville, maréchal des camps & armées du roi, cornette de la compagnie des deux cents chevaux légers de ſa garde ordinaire, mort le 26 Février 1636. laiſſant de *Catherine* de Boulainvilliers ; qu'il épouſa le 29 Avril 1621. & qui mourut le 15 Mars 1669.

*Dominique* de Vic, ſeigneur d'Ermenonville, de Morand, &c. mort au mois de Février 1676. Il eut de ſa premiere femme, *Marie* de Bar, fille de *Gabriel* de Bar Baugi, ſeigneur de Silli, & d'*Antoinette* Baronnet, qu'il épouſa le 14 Janvier 1649. morte le 2 Février 1662.

1. & 2. *François* & *Dominique*, morts jeunes.

3. *Charles* de Vic, ſeigneur de Moran, qui ſuit.

4 *Honorée-Marie* de Vic, qui fit profeſſion au prieuré de Saint Michel de Creſpi, le 12 Déc. 1665.

5. *Charlotte* de Vic, reçue prieure de S. Michel de Creſpi, après ſes grandes tantes, le 14 Fév. 1678. De ſa ſeconde femme *Marie* Boſ-

ſan, fille de *Pierre* Boſſan, ſeigneur de Brinville, & de *Catherine* de Haraudier, qu'il épouſa le 9 Décembre 1664. il eut,

1. *Genevieve-Eugenie* de Vic, dame d'Ermenonville, de Piédefer, de Morand &c. morte le 21 Mars 1701. étant lors veuve de *Claude-Charles* de Vielz-Châtel, ſeigneur de Montalant, près Montargis.

2. *Catherine* de Vic, non mariée en 1691.

*Charles* de Vic, ſeigneur de Morand, commença à ſervir dans les gardes marines, puis fut lieutenant au régiment de Champagne en 1672. & enſuite cornette au régiment de cavalerie de Bleigni. Il épouſa en 1681. *Catherine* Quatreſols, fille de *Jean* Quatreſols, ſeigneur de Coubertin, auditeur des comptes à Paris, & de *Catherine* de la Cour, dont il eut,

1. *Gedeon* de Vic, né en 1687.

2. *Catherine* de Vic née le 16 Mai 1682.

3. & 4. *Charlotte* & *Eliſabeth* de Vic.

Les armes de la maiſon de Vic ſont : *de gueule à deux bras & mains dextres jointes enſemble, mouvant des deux flancs & poſées en faſce d'argent, & en chef un écuſſon d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, & d'une bordure de même.*

VIC, en Languedoc : *d'argent à 3 tours de gueule 2 & 1, une loſange d'azur, en abîme, chargée d'une croix d'or.*

VICOMTE DE RUMAIN, de Bretagne : *d'azur au croiſſant d'or, écartelé* de Kerhoënt.

VICHI-CHAMRON : Chamron eſt une ſeigneurie ſituée à deux lieues de la Loire, ſur les confins de la Bourgogne & du Lyonnois, qui fut érigée en comté par lettres du mois de Décembre 1644. enregiſtrées le 5 Mai 1653. en faveur & en récompenſe des ſervices de *Gaſpard* de Vichi, gouverneur du pont Saint-Eſprit. Il étoit fils d'*Antoine* de Vichi, ſeigneur de Chamron, & de *Charlotte* de Simiane, & iſſu de *Damas* de Vichi, frere puîné de *Jean* de Vichi, qui céda en 1343. à *Pierre* de Bourbon, comte de la Marche, la terre de Vichi en Bourbonnois, en échange de celle de Jeuzac en Auvergne. Le comte de Chamron, épouſa le 8 Juillet 1630. *Hilaire* d'Albon de S. Forgueux, mere de *Gaſpard II.* de Vichi, comte de Chamron, capitaine lieutenant des gendarmes de Berri, marié à *Anne* Brulart, fille de *Nicolas*, marquis de la Borde, premier préſident du parlement de Dijon, de laquelle ſont nés,

1. *Gaſpard* de Vichi III. du nom, comte de Chamron, maréchal de camp, marié le 18 Novembre 1739. à *M. Camille-Diane* d'Albon de Saint Marcel : leurs enfans ſont,

*Abel-Claude-Marie* de Vichi-Chamron, né le 8 Novembre 1740.

*Anne-Camille*, née le 20 Mai 1745.

*Alexandrette-Marie*, née le 23 Avril 1743.

2. *Nicolas* de Vichi, tréſorier de la Sainte Chapelle de Paris, abbé de Saint Calez.

3. *Marie*, veuve en Juillet 1750. de *N.* . . . Deffend, marquis de la Landé, maréchal de camp.

4. *Anne*, mariée à *N.* . . . . . Suarès, marquis d'Aulan

Les armes : *vairé.*

VIDAL, en Beauce : *d'azur à*

3 *heaumes d'argent, panachés de même, & fermés, posés de front* 2 & 1.

VIDAL de Crusille : *écartelé au* 1 & 4 *d'or au dragon parti de sinople & de gueule, au* 2 & 3 *d'azur, à* 2 *vaches d'or avec leurs sonnettes.*

VIEFVILLE (la) : La baronnie de Stéenworde, & les terres d'Oudenhove & d'Octozel, furent unies & érigées en titre de marquisat, sous la dénomination de marquisat de la Viefville, par lettres du mois de Février 1711. enregistrées au parlement de Flandres, en faveur & en considération des services de *François-Joseph-Germain* de la Viefville, cidevant capitaine de la garde Walonne du roi d'Espagne, marié le 21 Septembre 1709. à *Jeanne* le Poivre, veuve de *George* Gaislain de Grunthere, seigneur de Warembek, & fille de *Guillaume* le Poivre, écuyer, & de *Jeanne-Thérese* Vanden-Boogaerde. Leurs enfants sont,

1. *François-Joseph-Jean* de la Viefville, né le 13 Juillet 1714.
2. *Philippe-Jacques*, né le 25 Mars 1718.
3. *Louis-Auguste*, né le 17 Février 1723.
4. *Jeanne-Thérese.*
5. *Jeanne-Françoise*, née le 31 Août 1721.
6. *Marie*, née le 12 Juin 1724.

Les armes : *fascé d'or & d'azur de* 8 *pieces, &* 3 *annelets de gueule, posés en chef, brochant sur les deux premieres fasces.*

VIEILBOURG : *Ravan* de Vieilbourg, fils de Jean de Vieilbourg, & de *Jeanne* de Fontenai, eut la terre de Myennes en partage. Il fut tué au siége de Casal en 1640. sans postérité de *Jeanne* de la Riviere : cette terre passa à ses neveux *Charles & René* de Vieilbourg, fils de *Claude* de Vieilbourg, mort de ses blessûres après le siége de Candie. *René* de Vieilbourg, qui avoit pour oncle *Gilbert* de Vieilbourg, grand prieur d'Aquitaine, resta, par la mort de son frere, seul possesseur de cette terre, qui par lettres patentes du mois de Décemb. 1661. enregistrées au parlement, le 10 Février 1666. & à la chambre des comptes le 18 Février 1668. fut érigée en marquisat, pour lui & ses hoirs mâles & femelles, en considération de ses longs services, & de ceux de ses pere & ayeux. *René*, qui fut lieutenant général au gouvernement des provinces de Nivernois, & Donziois, & capitaine au régiment des gardes Françoises, & qui mourut en 1669. avoit épousé *N.* . . de Bretelle de Grémonville, fille de l'ambassadeur à Venise, qui étoit frere du lieutenant général des armées du roi, tué au siége de Candie, & de *N.* . . . de Lomenie ; dont il laissa *Louis* de Vieilbourg, marquis de Myennes, colonel du régiment de Beauvoisis, & lieutenant général au gouvernement des provinces de Nivernois & Donziois, tué au siége de Namur à l'âge de 28 ans ; & *Edme Ravan* de Vieilbourg, qui devint alors marquis de Myennes, & aussi lieutenant général au gouvernement des mêmes provinces. Celui-ci étant mort au mois d'Août 1741. sans postérité, *Anne-Perrette* Hinselin de Morache se trouva la plus proche héritiere, pour ledit marquisat de Myennes, dont elle fit donation au mois d'Octobre de la même année à son neveu *Pierre-Antoine* Hinselin, chevalier, seigneur de Morache. *Voyez* HINSELIN.

Les armes : *d'azur à la faſce d'argent, chargée à dextre d'un T de ſable, & à ſéneſtre d'une molette de même.*

VIEILLEVILLE : Branche de la maiſon de Scepeaux, qui a donné un maréchal de France, dans *François* de Scepeaux, un des grands capitaines du ſeizieme ſiecle. *Voyez* SCEPEAUX.

VIELSMAISONS : en Champagne : *loſangé d'argent & d'azur au chef de gueule.*

VIENNE, en Dauphiné : Cette ville fut autrefois la capitale du royaume des Bourguignons. Elle fut ſoumiſe à la domination des rois de France, juſqu'à l'an 879. qu'elle tomba ſous le pouvoir du rebelle *Boſon*, qui ſe fit couronner roi de Bourgogne, & d'Arles. Le comte *Hugues* s'étant emparé de ce nouveau royaume après la mort de *Louis* l'Aveugle, donna en 928. le comté de Vienne à *Eude* de Vermandois, qui le garda juſqu'à l'an 931. *Alix*, fille de *Gerard III.* céda ſes droits ſur le comté de Vienne à ſa tante *Béatrix*, mariée à *Hugues*, ſeigneur de Pagni, & de Sainte-Croix, dont le fils *Hugues* prit le nom & les armes de Vienne, que ſes deſcendants ont toujours conſervés, nonobſtant la vente qu'il fit en l'an 1266. à *Jean* Burnens, archevêque de Vienne, des droits qu'il avoit ſur le comté de cette ville.

L'archevêque & ſon chapitre y avoient droit d'ailleurs, par le don qui leur en fut fait l'an 1023. par *Rodolfe* le Fainéant, roi de Bourgogne; & l'an 1146. par l'empereur Conrad, en qualité de roi d'Arles, qui priva de ce comté le comte *Guillaume*, pour lui en avoir refuſé l'hommage.

Les dauphins étoient en même tems comtes de Viennois, en vertu de la ceſſion faite au dauphin *Guigue* de Bourgogne, par *Conrad* de Zeringhen, de tout ſon droit ſur ce comté, dont il avoit été inveſti par l'empereur Lothaire.

Ce prince qui avoit ſuccedé dans la dignité impériale à la maiſon de Franconie, mais qui n'avoit aucun droit ſur les Etats héréditaires de cette maiſon, dont étoit le royaume de Bourgogne, voulut exiger l'hommage de *Renaud*, comte de Bourgogne, & de *Guillaume*, comte de Vienne, ſon frere, & ſur leurs refus il avoit donné leurs Etats à *Conrad* de Zeringhen.

Le dauphin *Humbert* en 1338. força les Habitants de Vienne à recevoir ſes loix, & engagea le chapitre à lui céder la juriſdiction, qu'il exerçoit ſur cette ville avec l'archevêque, qui remit tout ſon droit au dauphin *Louis*, qui fut depuis le roi Louis XI. Cependant les dauphins reconnoiſſoient tenir en fief de l'égliſe de Vienne le comté de Viennois, pour lequel ils offroient tous les ans un cierge de 12 livres le jour de la fête de Saint Maurice. Cet uſage a continué juſqu'à préſent, & ce cierge eſt offert par l'officier, appellé le gardien de Vienne.

VIENNE: Eſt une ancienne & illuſtre maiſon de Bourgogne, qui a donné un archevêque de Beſançon, un de Rouen, auparavant évêque d'Autun, puis de Beauvais, un évêque duc de Langres, un grand amiral de France (*a*), un chevalier du Saint-Eſprit, &

(a) *Dans* Jean *de Vienne, chevalier, qui rendit de grands ſervices aux rois Charles V. & Charles VI. dans les guerres qu'ils eu-*

un de la toiſon. *Benigne* de Dinteville, porta en mariage Commarin, ancienne baronnie de Bourgogne, à *Gerard* de Vienne, ſeigneur de Pimont, d'Antigni, & de Ruffei, chevalier d'honneur de la reine *Eleonore* d'Autriche, qui avoit pour ſeptieme ayeul, *Hugues IV.* ſeigneur de Pagni. *Benigne* de Dinteville fut mere de *François* de Vienne, marié à *Gillette* de Luxembourg, dont naquit *Antoine* de Vienne, chevalier de l'ordre du roi, en faveur duquel la baronnie de Commarin, fut érigée en comté en Mai 1588. Il étoit frere de *Jean* de Vienne, baron de Ruffei, qui fut fait chevalier du Saint Eſprit le 31 Décembre 1584. Le comte de Commarin épouſa *Claude* d'Eſquilli, de laquelle il eut *Jacques-François* de Vienne, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, & lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, charge que poſſeda ſon fils, *Charles*, comte de Commarin, né de *Françoiſe* de la Magdelene de Ragni. Ce ſeigneur fut lieutenant général des armées du roi, & gouverneur de Châtillon-ſur-Seine. Son fils *Henri* de Vienne, comte de Commarin, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne, laiſſa deux fils, *Charles* & *Louis*. L'aîné épouſa en 1698. *Anne* de Châtelus, qui eut pour fille unique, *Judith* de Vienne, comteſſe de Commarin, mariée en Juillet 1725. à *Joſeph* Damas, marquis d'Antigni, colonel du régiment de Boulonnois.

*Louis* de Vienne, baron de Châteauneuf, fut reçu en 1697 chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne, & Elu de la Nobleſſe de cette province, en 1721. Il ſe maria en 1709. à *Marie* Comeau, dont naquirent *Anne Catherine-Bernarde* de Vienne, femme de *Richard* Fiot de Mimeur, capitaine de cavalerie, & *Louis-Henri*, dit le comte de Vienne, meſtre de camp d'un régiment de cavalerie, marié en 1731. avec *Henriette* de Saulx de Tavannes, dont,

*Louis-Urſule* de Vienne, né le 17 Octobre 1734. & trois filles.

Les armes : *de gueule à une aigle d'or armée d'azur.*

L'auteur commun de la maiſon de Vienne eſt *Philippe*, ſeigneur d'Antigni, qui vivoit en 1241. *Hugues III.* ſon arriere petit-fils, ſeigneur de Pagni, épouſa *Béatrix* de Vienne, fille de *Guillaume*, comte de Vienne, & de Mâcon. *Hugues IV.* leur fils aîné ſuccéda au comte de Vienne. Il prit le nom & les armes de Vienne, que ſes deſcendants ont toujours depuis porté, nonobſtant la vente qu'il fit l'an 1256. du comté de Vienne à *Jean* de Burnin, archevêque de Vienne. Il étoit mort en 1277. La branche aînée de cette maiſon s'eſt éteinte dans *Jean* de Vienne, mort ſans alliance en 1399.

Les autres branches ſont,

1. Les ſeigneurs de S. George & de Sainte Croix, ſortis de *Hugues* de Vienne VI. ſecond fils de *Guillaume* de Vienne II. ſeigneur de Longwi, & de *Huguette*, dame de Sainte Croix & d'Antigni. Ils ont fini à *Jean* de Vienne, ſei-

*rent contre les Anglois : il fut tué à la bataille de Nicopolis en 1396. & les hiſtoriens en parlent comme d'un des plus vaillants & courageux ſeigneurs de ſon tems. Il portoit :* de gueule à l'aigle d'or.

gneur de Buſſi, S. George, &c. mort ſans alliance dans le quinzieme ſiecle.

2. Les ſeigneurs de Pimont & de Ruffei, comtes de Commarin. Ils ont eu pour auteur *Philippe* de Vienne, fils aîné de *Hugues* de Vienne V. du nom, ſeigneur de Longwi, & de *Marguerite*, dame de Ruffei, ſa ſeconde femme. La ſeigneurie de Commarin entra dans cette branche par le mariage de *Gerard* de Vienne, ſeigneur de Pimont, &c. avec *Benigne* de Dinteville, dame de Commarin. C'eſt ce que j'ai déja dit au commencement de cet article.

3. Les ſeigneurs de Chevreau. Ils ont eu pour auteur *Jean* de Vienne, fils puîné de *Louis* de Vienne, ſeigneur de Pimont, & *d'Iſabeau* de Neuf-châtel, mort en Novembre 1525. Sa poſtérité a fini à *François* de Vienne, baron de Chevreau, mort ſans poſtérité, qui inſtitua en 1596. pour ſon héritier *Jacques* de Vienne, ſeigneur de Ruffei, ſon couſin.

4. Les ſeigneurs de Pagni & de Saillenai. Ils ont commencé à *Jean* de Vienne, fils aîné de *Philippe* de Vienne II. du nom, ſeigneur de Pagni, & de *Jeanne* de Geneve, ſa ſeconde femme. Il mourut en 1340. *Jeanne* de Vienne porta les biens de cette branche en 1436. à *Jean* de Longwi, ſeigneur de Givri, ſon mari.

5. Les ſeigneurs de Rollans & de Liſtenois. Ils deſcendent de *Guillaume* de Vienne, fils puîné de *Jean* de Vienne, ſeigneur de Pagni, & de *N*..... dame de Rollans. *Anne* de Vienne porta les grands biens de cette branche en 1462. à *Jean* de Vienne, ſon parent, ſeigneur de Montbis.

6. Les ſeigneurs de Montbis & d'Arc en Barrois. Ils ont pour chef *Guillaume* de Vienne, troiſieme fils de *Philippe* de Vienne, ſeigneur de Rollans, & de *Philiberte* de Maubec. Il mourut en l'année 1471. Sa poſtérité a fini à *François* de Vienne II. mort à Turin ſans alliance en 1537. Il inſtitua pour ſon héritier *Antoine* de Beaufremont, ſon neveu, à condition de porter le nom & les armes de Vienne.

7. Les ſeigneurs de Clairvaux. Ils commencent à *Philippe* de Vienne, troiſieme fils de *Guillaume* de Vienne, ſeigneur de Montbis, & de *Beatrix* de Cuſance. Il vivoit en 1517. Cette branche s'eſt éteinte après quatre degrés dans les fils de *Claude* de Vienne, ſeigneur de Clairvaux, preſque tous morts au ſervice. Ce *Claude* fut un des chefs des Religionnaires de France.

8. Les ſeigneurs de Vauvillars, comtes de Châteauvieux, qui deſcendent de *Nicolas* de Vienne, ſecond fils de *Claude* de Vienne, ſeigneur de Clairvaux, & de *Claudine* du Châtelet. Son fils, *Marc* de Vienne, ſire de Vauvillars, épouſa en 1587. *Marie*, dame de Châteauvieux. Leur petite-fille, *Françoiſe* de Vienne, comteſſe de Châteauvieux, porta par ſon mariage le 25 Septembre 1649. les biens de ſa branche à *Charles* de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine. Elle mourut en 1669. laiſſant poſtérité.

9. Les ſeigneurs de Mirebeau. Cette branche a commencé à *Jean* de Vienne, fils puîné de *Hugues* de Vienne, & d'*Alix* de Villars. Il vivoit en 1283. & ſon arriere petite-fille, *Jeanne* de Vienne, dame de Mirebeau, héritiere de ſes freres, épouſa *Simon*, ſeigneur de Grançon. *Voyez* le P. *Anſelme* ſur la maiſon de Vienne.

VIENNE GIROSDOT, en Champagne : *d'argent à l'aigle éployée de ſable.*

VIENNE-BRONIERE (de), en Dauphiné : *de gueule à l'aigle éployée d'or.*

VIENNE (la), en Champagne : *de gueule au chevron d'or ſurmonté d'un croiſſant d'argent, accompagné de trois merlettes de ſable.*

VIENNE-LE-CHASTEAU : C'eſt une baronnie où *Catherine* de Rougé du Pleſſis-Belliere, veuve de *François* de Blanchefort, marquis de Crequi, maréchal de France, eut permiſſion d'établir un gruyer & autres officiers des eaux & forêts, par lettres du 18 Décembre 1702. enregiſtrées le 15 Janvier 1703. Cette terre a paſſé de la maréchale de Crequi à ſon neveu le marquis du Pleſſis-Belliere, dont la princeſſe d'Elbeuf, ſa ſœur, a hérité.

VIENNE ou VIANDEN, dans le duché de Luxembourg. On fait remonter l'origine de ces comtes au huitieme ſiécle. On lit au moins que vers l'an 711. les ſeigneurs de Vienne ou Vianden avoient déja le titre de comtes. La généalogie de ces comtes commence à *Frédéric I.* mort après l'an 1150. & finit à *Godefroi III.* qui ſe croiſa, & mourut dans l'iſle de Chypre en 1335. ne laiſſant que deux filles, *Marie* & *Adelaïde*. *Marie* épouſa *Simon*, comte de Spanheim. *Adelaïde* ſe maria à *Othon*, comte de Naſſau. Les biens des comtes de Vienne furent alors partagés, & entrerent dans la poſſeſſion des comtes de Spanheim & de Naſſau.

VIENNOIS. *Voyez* DAUPHINÉ.

VIENNOIS : Maiſon noble d Dauphiné, qui a pour auteur *Amedée* Donné de Viennois, fils naturel du dernier dauphin *Humbert II.* Il mourut en 1361. *Louis* de Viennois, chevalier, né le 1. Janv. 1696. deſcend de cet *Amedée* au douzieme degré. Il a longtems ſervi en qualité de capitaine dans le régiment de la couronne. Il s'eſt marié avec *Juſtine-Agathe* de Lattier, fille de *François* de Lattier, écuyer, ſeigneur de Solette, & d'*Eliſabeth* du Pui-Montbrun, dont il a un fils unique, nommé *Jacques* de Viennois. *Voyez* le nouveau Supplément de *Moreri.*

VIERVILLE : *faſcé d'argent & d'azur de ſix pieces à la bande de gueule.*

VIERZON : *d'azur au chef d'or, chargé d'une fleur de lys de gueule.*

VIESQUE, de Bretagne : *d'azur à trois fleurs de lys d'argent*, 2. & 1.

VIEUVILLE : La terre de *Sy* fut érigée en marquiſat ſous le nom de la Vieuville vers l'an 1595. en faveur de *Robert* de la Vieuville, vicomte de Farbus, chevalier des ordres du roi, & grand fauconnier de France, fils de *Pierre* de la Vieuville, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de ſa chambre, gouverneur de Rheims, de Mezieres & du Rethelois, & petit-fils de *Sebaſtien*, qui vint en France avec la ducheſſe *Anne* de Bretagne, & dont le pere *Jean* Coskaer, ou Cosker, gentilhomme Breton, ſeigneur de Farbus en Artois, prit le nom de la Vieuville. *Robert* fut pere par ſa ſeconde femme, *Catherine* d'O, de *Charles I.* duc de la Vieuville, que *Marie* Bouhier de Beaumarchais fit pere de *Charles II.* dont le fils aîné, *René-François*, marquis de la Vieuville, décedé le 9 Juin

1719. a laiſſé de ſa deuxieme femme *N*..... *Louiſe* de la Chauſſée d'Eu,

I. *Jean-Baptiſte-René*, marquis de la Vieuville, marié le 26 Août 1719. à *Anne-Charlotte* de Creil, dont,

1. *Anne-Genevieve*, née le 30 Septembre 1727. qui a épouſé ſon oncle.

2. *M. Anne-Auguſtine*, veuve du 9 Mars 1750. de *Ferdinand-Auguſte* del Pozzo, marquis de la Trouſſe.

3. *N*.... née en 1741.

II. *Charles-Louis-Marie*, dit le comte de la Vieuville, né le 20 Août 1637. meſtre de camp de cavalerie, marié à ſa niéce.

*Charles II.* duc de la Vieuville, épouſa le 25 Novemb. 1649. *Françoiſe* de Vienne, comteſſe de Châteauvieux & de Confolant. Il fut nommé lieutenant général des armées du roi en 1652. au gouvernement de Poitou, chevalier d'honneur de la reine en 1670. choiſi en 1686. par le roi pour gouverneur de *Philippe*, duc de Chartres, petit-fils de France; reçu le 31 Déc. 1688. chevalier des ordres du roi. *Charles I.* ſon pere, duc de la Vieuville, & *Robert* ſon ayeul, marquis de la Vieuville, avoient été honorés de cette place en 1599. & 1609. L'un & l'autre furent grands fauconniers de France. *Charles I.* avoit été fait ſurintendant des finances en 1623. puis diſgracié; rappellé par le cardinal Mazarin, & rétabli ſurintendant des finances. Ce fut en ſa faveur que la baronnie de Nogent-l'Arthaud, avec pluſieurs autres terres, fut érigée en duché-pairie ſous le nom de la Vieuville, par lettres du mois de Décembre 1651 qui ne furent point enregiſtrées.

Le comté de Confolant fut le partage de *Charles-Emmanuel* de la Vieuville, deuxieme fils de *Charles II.* lequel devint marquis de S. Chamond par ſon alliance avec *Marie-Anne Mitte* de Chevrieres, mere de *Charles-Louis-Joſeph* de la Vieuville, marquis de S. Chamond, mort le 4 Mai 1744. Il avoit épouſé *Genevieve* Gruin, morte le 8 Mai 1748. laiſſant pour enfants,

1. *Charles-Louis-Auguſte* de la Vieuville, marquis de S. Chamond, comte de Vienne & de Confolant, premier baron du Lyonnois, né le 11 Septembre 1726. colonel d'infanterie du mois de Mars 1749.

2. *Catherine-Charlotte-Louiſe*, née le 15 Avril 1725. mariée le 12 Décembre 1747. à *Marc-Antoine*, marquis de Cuſtine.

3. *N*.....

Les armes de la Vieuville-Coſkaer, de Bretagne : *d'argent à ſept feuilles de houx de ſinople, ſur un écartelé au 1. & 4. de la Vieuville d'Artois, au 2. & 3. d'O.*

VIEUX (de), en Normandie : *burelé d'argent & d'azur à l'aigle de gueule, brochant ſur le tout.*

VIEUX-CHARTET, de Bretagne : *d'azur au château d'argent.*

VIEUX-PONT, Maiſon dont le nom a été illuſtre en Normandie, & dans le pays Chartrain. Le premier que l'on connoiſſe, nommé *Yves*, ſeigneur de Vieux-Pont en Normandie, & de Courville au pays Chartrain, vivoit en 881. depuis on les voit toujours paroître ſans interruption.

*Robert* de Vieux-Pont eut de ſa femme, *Jeanne* de Tilli, *Jean* de Vieux-Pont, chevalier, ſeigneur de Courville, qui rendit aveu au roi de la terre de Cour-

ville en 1308 (*a*). Il épousa *Jeanne* de Vendôme, fille d'*Amauri* de Vendôme, seigneur de la Châtre-sur-Loir, & de *Marie* de Dreux (*b*).

Leurs enfants furent, *Jacqueline* de Vieux-Pont, mariée à *Hutin* le Baveux, seigneur de Maillebois : *Jeanne* de Vieux-Pont, mariée à *Pierre* Mauvoisin, seigneur de Serquigni ; & *Yves* de Vieux-Pont, seigneur de Courville & de Chailloué, tué à la bataille d'Azincourt en 1415. qui avoit épousé le 14 Mars 1400. *Blanche* de Harcourt, fille de *Philippe* de Harcourt, seigneur de Bonnetable, & de *Jeanne* de Tilli.

Leurs enfants furent (*c*), *Laurent* de Vieux-Pont qui suit : *Guillaume*, dont il sera parlé ci-après : & *Louis* de Vieux-Pont, qui de son mariage avec *Jacqueline* de Brouillard, fille de *Guillaume*, seigneur de Badouville, & de *Marguerite* d'Orgemont, n'eut qu'une fille, nommée *Louise*, mariée à Perceval de Billy.

*Laurent* de Vieux-Pont leur aîné, seigneur de Neuf-bourg, épousa le 19 Avril 1455. *Marie* de Hussón, fille d'*Olivier* de Hussón, & de *Marguerite* de Châlon, comtesse de Tonnerre, dont *Marie*, qui épousa *Guillaume* Paynel, seigneur de Briqueville ; *Jeanne*, mariée à *Jean* de la Haye, seigneur de Hotot, & *Jean* de Vieux-Pont, marié le 15 Janvier 1479. à *Françoise* de Roncherolles, fille de *Pierre*, baron de Haqueville & de Pont Saint Pierre, & de *Marguerite* de Châtillon, dont *Laurent II.* de Vieux-Pont, qui suit ; *Jean III.* de Vieux-Pont, dont il sera parlé ci-après, & *Marguerite*, mariée en 1501. à *François* Sauvé, seigneur du Feuillet. *Laurent II.* du Vieux-Pont, baron de Neuf-Bourg, épousa le 18. Février 1507. *Jacqueline* de Cierembault, fille aînée de *Gilles* de Clerembault, vicomte du Grand-Montreveau, & de *Jeanne* Chaperon, dont,

*Marguerite*, mariée le 11 Septembre 1536. à *Adrien* de Melun, baron de Landes ; & *Louis* de Vieux-Pont, chevalier de l'ordre du roi, baron de Neuf-Bourg, marié 1°. le 15 Août 1543 à *Hardouine* de Champagne, fille de *Baudouin* de Champagne, baron de la Suze, dont il n'eut point d'enfants. 2°. en Mai 1559. à *Catherine* d'Aubrai, fille de *François*, baron de l'Aigle, & de *Catherine* de Prestevelle, dont il eut *Jeanne-Catherine*, mariée à *Antoine* de Boulainvilliers, comte de Courtenai, & *Alexandre* de Vieux-Pont, baron de Neuf-

(a) Jean *de Vieux-Pont déclare dans cet acte qu'il ne peut donner son aveu ample & par le menu, comme il le doit, d'autant que les anciens aveux & titres de sa maison furent brûlés au lieu de la forêt où son pere faisoit demeure, au temps de la chevauchée & course que fit feu M.* Philippe *de Navarre, & ses complices.* Régistre en parchemin, couvert de bois, où sont les aveux des fiefs relevants de la comté & vi comté de Chartres.

(b) Jeanne *de Vendôme épousa* 1°. Charles, *baron d'Yvri*, 2°. Jean *de Vieux-Pont*, 3°. Jean *le Sénéchal, seigneur de Limosis.*

(c) *Dans des lettres-patentes du 22 Mai 1416. portant faculté aux enfants* d'Ives *de Vieux-Pont, de retirer quelques terres engagées par ledit défunt, il est marqué qu'ils sont de grande & noble génération.*

Bourg, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, conſeiller en ſes conſeils d'Etat & privé, vice-amiral de Bretagne, marié le dernier Février 1593. à *Renée* de Tournemine, veuve de *Jean* de l'Iſle, ſeigneur de Marivault, fille de *Jacques* de Tournemine, chevalier de l'ordre du roi, ſeigneur de Cremeur, & de *Lucrece* de Rohan : ils eurent pour enfants,

1. *Louiſe* de Vieux Pont, mariée le 11 Juin 1617. à *Gui* de Rieux marquis d'Oueſſant.

2. *Renée* de Vieux Pont, mariée à *Jean-Baptiſte* de Crequi, comte de Cleri, baron de Bernieule.

3. *Catherine*, mariée à *Henri*, baron de Vieux-Pont, ſon couſin.

*Jean III.* de Vieux Pont, ſecond fils de *Jean* de Vieux Pont, & de *Françoiſe* de Roncherolles, épouſa *Françoiſe* de Villette, fille de *Jean* de Villette, ſeigneur des Moulins, & d'Auzonville, dont *Nicole*, mariée à *Guillaume* le Roux ſeigneur Doinville, &

*Jean IV.* baron de Vieux Pont, marié à *Françoiſe* de Vaux, fille de *Hugues* de Vaux, ſeigneur de Saint Iſnes, dont *André* marié à *N*..... de Saveuſe, &

*Jean V.* baron de Vieux Pont, mariée 1. à *Marie* de Billi, fille de *Claude* ſeigneur de Prunai le Gillon; & de *Louiſe* de Ligni, 2. le 25 Avril 1597. à *Catherine* de Beaufremont, fille de *Claude* de Beaufremont, baron de Senecei, & de *Marie* de Brichanteau.

Il eut du ſecond lit, *Louiſe*, mariée le 17 Novembre 1624. à *Philippe*, de Crequi, ſeigneur d'Auffeu; *Françoiſe*, mariée à *Thomas* de Morand, ſeigneur de Courſeulles, & *Henri* de Vieux Pont, mort le 27 Juillet 1670. qui de ſon mariage avec *Catherine* de Vieux Pont, ſa couſine, eut *Catherine* de Vieux Pont, mariée à *N*... de la Noue, comte de Vair, dont poſtérité : & *Alexandre* de Vieux-Pont, mort le 1. Avril 1688. avoit épouſé le 29 Décembre 1656. *Henriette* Auberi, fille de *Robert* Auberi, marquis de Vatan, & de *Claude* de Preſteval, dont deux filles, & un fils, nommé *Guillaume-Alexandre* de Vieux Pont, lieutenant-général des armées du roi, & de la province de Beauvoiſis, gouverneur des ville & citadelle de Charlemont, & des deux Givet, commandant pour le roi à Douai, marié 1. en Novembre 1704. à *Françoiſe-Chreſtienne* Dauvet, morte le 24 Novembre 1707. 2. à *Charlotte* d'Argouges de Raſnes. 3. le 12 Mars 1713. à *Marie-Louiſe* de Beringhen, morte le 23 Juillet 1746.

Le marquis de Vieux Pont, mourut le 13 Février 1728. ſans enfants de ſes trois femmes ayant legué par ſon teſtament du 11 Février 1727. au comte d'Ailli, ſon couſin paternel, le marquiſat de Senecei en Bourgogne, que lui avoit legué *Henri-François*, duc de Foix, ſon couſin, par ſon teſtament des 14 & 15 Février 1713. le comte d'Ailli, étoit iſſu de *Guillaume* de Vieux-Pont, qui ſuit.

*Guillaume* de Vieux-Pont, ſeigneur de Chailloué, ſecond fils de *Yves* de Vieux Pont, & de *Blanche* de Harcourt, épouſa 1. *Marguerite* d'Eſtouteville. 2. *Jeanne* de Beuſville, dame de Monſtiers, en Auge, fille de *Hue* de Beuſville, & de *Jeanne* de Harcourt, dont vint *Jean* de Vieux

Pont, seigneur de Chailloué, marié à *Anne* d'Annebault, sœur aînée, du maréchal & amiral, & fille de *Jean* d'Annebault, & de *Marguerite* Bloſſet, dont il eut *Marguerite*, mariée à *Auffroi* le Voyer, seigneur de la Haie, pluſieurs autres enfants, & *Guillaume* de Vieux Pont, seigneur de Chailloué, Morteaux & Meſei, qui de ſon mariage avec *Magdelene* de la Bertherie, fille de *Guillaume*, seigneur du Hamel, & de *Jacqueline* Mallart, eut pour enfants, *Charlotte* mariée à *Geoffroi* seigneur de Belleau en Auge; *Catherine* mariée en 1580. à *Jean* de Mauger, seigneur du Faï, & de la Forets; *Louiſe*, mariée 1. à *Jacques* de Liée, seigneur de Belleau. 2. à *N....* de S. Marc, près Mortagne. 3. à *Louis* de Lombelon, seigneur des Eſſarts; *Jean* de Vieux Pont, aumônier ordinaire du roi, & évêque de Meaux; Gilles, chevalier de Malte; *Gabriel* de Vieux Pont, qui de ſon mariage avec *Françoiſe* de Boves, n'a eu qu'une fille morte en 1645. ſans enfants, de *Bernar* Potier, marquis de Blerancourt; *Auffroi* de Vieux Pont, pere de *Françoiſe*, morte fille, & *Pierre* de Vieux Pont, seigneur de Fatouville, capitaine de 50 chevaux-légers qui épouſa 1. *Catherine* de Dampierre, fille de *René* de Dampierre, seigneur de la Cheneliere, & de *Jacqueline* de Bellai: 2. le... Juin 1606. *Eſther* de Poix, veuve de *François* de Borgne, vicomte de Berneuil dernier, fille de *Jean* de Poix, seigneur de Sechelles, & de *Jacqueline* de Proiſſi.

Du premier lit, il eut *Jean* de Vieux Pont, pere de *Bernard*, tué en duel en 1660. &

*Catherine* de Vieux Pont, fille d'honneur de madame la comteſſe de Soiſſons; mariée le 14 Février 1613. à *Jean* de Sabrevois, seigneur d'Eſcluſelles, biſayeul du marquis de Sabrevois, marié à *Louiſe* de Guiri. Du ſecond lit il eut, *Louiſe* de Vieux Pont, mariée 1. à *Louis* Doinville, baron d'Houetteville. 2. à *Louis-Henri*, marquis de Beſançon, &

*Renée* de Vieux Pont, fille d'honneur de la reine, mariée le 27 Janvier 1639. à *Charles* d'Ailli, seigneur d'Anneri & de Louville, biſayeul du comte d'Ailli, marquis de Senecei.

Vieux Pont porte: *d'argent à 10. annelets de gueule 3. 3. 3. & 1.*

VIGNACOURT ou WIGNACCURT: Maiſon illuſtre, qui a donné deux grands maîtres de l'ordre de Malte; le premier dans *Aloph* de Vignacourt; le ſecond dans *Adrien* de Vignacourt, petit-neveu du précédent. *Adrien*, né le 13 Février 1619. étoit fils d'*Adrien* de Vignacourt, premier gentilhomme de la chambre du roi Henri IV. capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances de Sa Majeſté, & de *Louiſe* de Saint Pierre. Il fut élu grand maître en 1690. & mourut le 4 Février 1697. *Françoiſe* de Vignacourt, ſœur de ce grand maître, épouſa *Antoine* Boyer, seigneur de Sainte Genevieve au Bois, & de Vellemoiſon, dont elle eut pluſieurs filles; deſquelles une, *Louiſe* Boyer, mariée à *Anne*, duc de Noailles, fut mere, entre autres enfants, du feu cardinal de Noailles.

*Charles-Antoine-François-Marie*, marquis de Vignacourt, a été marié le 9 Mai 1749. dans la chapelle de l'évêché de Paniers, par *Henri-Gaſton* de Levis, évêque de cette ville, à *Conſtance-Françoiſe* Duſſon de Bonnac. Le

marquis de Vignacourt, fils de *Robert-Antoine* de Vignacourt, eſt chef de toutes les branches de l'ancienne maiſon de Vignacourt, établies en Picardie, en Champagne, &c. La marquiſe de Vignacourt, petite fille de feu *Charles-Armand* de Gontaut, duc de Biron, pair & doyen des maréchaux de France, & ſœur du marquis de Bonnac, ambaſſadeur en Hollande, eſt morte le 7 Décembre 1754. Elle a laiſſé de ſon mariage une fille unique, *Charlotte-Antoinette-Conſtance-Louiſe-Françoiſe* de Vignacourt, née le 30 Octobre 1750.

Les armes : *d'argent à 3 fleurs de lys de gueule.*

VIGNE (la), de Bretagne : *d'argent au ſep de vigne ſerpentant de ſinople, mis en faſce, chargé de 3 grappes de raiſin de pourpre.*

VIGNEROT : Maiſon originaire du Poitou. *Jean* Vignerot, ſeigneur du Pont, en la paroiſſe de Courlai, mourut avant 1506. *Jean*, ſon fils aîné, laiſſa *François* Vignerot, ſeigneur du Pont, mort en 1572. *René* Vignerot, fils du précédent, ſeigneur du Pont de Courlai, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mourut en 1625. Il eut de *Françoiſe* du Pleſſis, ſœur du cardinal, ſeigneur de Richelieu, morte en 1615. *François* de Vignerot, marquis du Pont de Courlai, chevalier des ordres du roi, général des galeres de France, mort en 1646. âgé de 37 ans. Il laiſſa *Armand-Jean* Vignerot, lequel fut ſubſtitué aux nom & armes du Pleſſis-Richelieu, par le cardinal de Richelieu ſon grand oncle, & a continué la poſtérité des ducs de Richelieu. *Voyez* RICHELIEU.

VIGNIER, en Champagne : *d'or au chef de gueule à la bande componnée d'argent & de ſable brochante ſur le tout, à la bordure de France.*

VIGNOD : *écartelé au 1 & 4 d'argent au ſautoir de gueule, au 2 & 3 d'azur au caſque d'or, ſur le tout d'azur au chef d'argent, l'azur chargé d'une croix à huit bandes échancrées d'or.*

VIGNOLE : La famille des barons de Vignole eſt ancienne & illuſtre. Ayant été chaſſés de leur terre par les Anglois, ils vinrent s'établir en Languedoc. *Etienne* Vignole, dit la Hire, fameux capitaine François ſous le regne de Charles VII. en étoit iſſu. Après avoir rempli tous les devoirs d'un grand capitaine & contribué au rétabliſſement du royaume & du roi Charles VII. il mourut à Montauban en 1447. *Voyez* Mezerai, *Hiſt. de France au regne de* Charles VII. & le pere Daniel.

Les terres & ſeigneuries de Cornonterail, Sainton & Antonnegre en Languedoc, furent unies & érigées en marquiſat ſous la dénomination de Vignole en faveur de *Gaſpard* de Vignole, conſeiller du roi en ſes conſeils, préſident au parlement de Toulouſe, fils de *Jacques* de Vignole, préſident au même parlement, par lettres patentes du mois d'Août 1654. leſquelles portent auſſi érection de la terre de Saint Bonnet en vicomté ſous le nom de Vignole.

VIGNOLES (de), en Berri : *d'azur à 3 eſtrieux d'or oppoſés à 3 beſans d'argent, 2, 2, & 2, un eſtrieu & un beſan, au 2 & 3 d'azur au lion d'or, & une croix de même.*

VIGNOLES : *de ſable à un ſep de vigne, feuillé & fruité d'argent & ſoutenu par un échalas de même.*

VIGNOLES, en Champagne : *d'azur à la bande d'argent, chargé de 3 coquilles d'or.*

VIGNON, en Dauphiné : *de gueule à la grue à 2 têtes d'argent, becquée, armée, membrée de ſable, & couronnée d'or.*

VIGNON TARNESIEN : *d'argent au lion de gueule, rampant contre un ſep de vigne coupé, la pointe en bas, feuillé de ſinople.*

VIGNORI : C'eſt une baronnie en Champagne, qui fut poſſédée dès la fin du quinzieme ſiecle par *Thierri IV.* ſeigneur de Lenoncourt. *Voyez* LENONCOURT.

VIGRÉ (de), en Bretagne : *d'argent au pin de ſinople, chargé de 3 pommes au naturel, accompagné de 5 merlettes de ſable, 2, 2 & 1. les ailes d'argent.*

VIGUIER, de Provence : *d'or à une bande d'azur, chargée en cœur d'une roſe d'argent, & accompagnée en chef de 2 étoiles d'azur rangées, & d'une ſemblable étoile poſée au côté dextre de la pointe de l'écu.*

VILAINES, de Bretagne : *de gueule à la croix patée d'argent.*

VILLA DE POMENE, en Languedoc : *de ſable au bâton d'or, brochant ſur un lion armé & lampaſſé de même.*

VILLACERF : Seigneurie en Champagne ; élection de Troyes, qui fut portée en dot, par *Marie* le Fevre, à *Edouard* Colbert, ſeigneur de Saint Pouange. Le marquiſat de Villacerf appartient à la fille du comte de Baviere ; grand d'Eſpagne. *Voyez* COLBERT VILLACERF.

VILLAFANS, en Franche-Comté : *d'argent à la bande de ſable, chargée de 3 coquilles d'or, & accompagnée de 2 cotices de ſable.*

VILLAGES, de Provence : *d'argent à un double delta, ou à 2 triangles entrelacés l'un dans l'autre de ſable, enfermant un cœur de gueule.*

VILLAINES : Branche cadette de la maiſon de Champagne, au Maine, fondue dans la maiſon de Choiſeul. *René-Brandelis* de Champagne-la-Suze, ſeigneur, marquis de Villaines, au pays du Maine, & de la Varenne en Anjou, baron engagiſte de la Fléche dans la même province, mourut le 5 Avril 1723. Il a laiſſé un neveu appellé comte de Champagne, & deux filles. La premiere eſt la marquiſe de Choiſeul-Chevigni : la ſeconde, nommée *Catherine*, mariée le 26 Mai 1739. au comte d'Eſtrées, eſt morte le 19 Juillet 1742. *Voyez* CHAMPAGNE au Maine.

VILLAINES (de) : *d'azur à un lion d'or paſſant, écartelé de gueule, à 9 loſanges d'or poſées 3, 3 & 3.*

VILLAINES : Terre érigée en marquiſat, poſſédée par *Nicolas-Gabriel* Gilbert de Voiſins, brigadier d'infanterie, &c. appellé marquis de Villaines, & oncle de feu *Pierre-Paul* Gilbert de Voiſins, préſident à mortier au parlement de Paris. *Voyez* GILBERT DE VOISINS.

VILLARCEAUX : Les ſeigneurs de ce nom ſont une branche de la maiſon de Mornai, qui a pour tige *Jacques* de Mornai, grand louvetier de France ; marié à *Magdelene* Pilavoine, dame de Villarceaux. *Voyez* MORNAI.

VILLARS-VILLARS : Maiſon originaire du Lyonnois. *Guillaume* de Villars, prieur & commandeur de S. Gilles de la langue de Provence, étoit grand maître de l'ordre de Jeruſalem en 1296. *Barthelemi* de Villars, chevalier,

ſeigneur de Monbel, ſe diſtingua par ſa valeur, ſous les regnes de Charles V. & de Charles VI. Cette maiſon a encore donné cinq archevêques de Vienne.

*Pierre* de Villars, ſeigneur de la Chapelle, &c. chevalier des ordres du roi en 1654. premier gentilhomme de la chambre du prince de Conti, lieutenant général des armées du roi, en 1657. obtint par lettres du mois d'Avril 1667. que ſa terre de Maſclas, fût érigée en marquiſat. Il étoit fils de *Claude* de Villars III. du nom, ſeigneur de la Chapelle, & de Maſclas, meſtre de camp d'infanterie, & gentilhomme de la chambre du roi; & de *Charlotte* Louet de Cauviſſon; & petit-fils de *Claude* I I. ſeigneur de la Chapelle & de Maſclas, gentilhomme de la chambre du roi, & chevalier de l'ordre du roi, qui avoit épouſé le 30 Juillet 1581. *Jeanne* de Fai de Virieu, & dont le pere, *Claude* de Villars I. du nom, ſeigneur de la Chapelle & de Maſclas, fut établi capitaine de Coudrieux, par le duc de Nemours, le 11 Décembre 1589.

*Pierre* de Villars, baron de Maſclas, appellé communément le marquis de Villars, fut marié en 1651. à *Marie* Gigault de Bellefonds, qui fut mere de *Louis-Hector* duc de Villars, pair & maréchal de France, chevalier des (a) ordres, & de la toiſon d'or. Il commença fort jeune à ſervir: il fut en 1672. aide de camp du maréchal de Bellefonds, ſon couſin: il a été un général heureux. Louis XIV. en fit beaucoup de cas; il ſigna la paix de Raſtat, en 1714. en qualité de plénipotentiaire; repréſenta le connétable, au ſacre de Louis XV. en 1722. commanda l'armée d'Italie, en 1734. & finit heureuſement ſa carriere à Turin, en revenant en France, le 17 Juin de la même année.

*Honoré-Armand* de Villars ſon fils, né le 4 Octobre 1702. a été d'abord appellé marquis de Villars, reçu en ſurvivance du gouvernement de Provence, Aix, Marſeille, & Toulon, le 9 Avril 1714. fait meſtre de camp d'un régiment de cavalerie de ſon nom, le 26 Mars 1718. brigadier le 13 Février 1734. eſt devenu duc de Villars, grand d'Eſpagne, & gouverneur de Provence, le 17 Juin ſuivant: a été fait gouverneur particulier de la Tour du Bouc, en Août de la même année: reçu l'un des quarante de l'academie Françoiſe, le 9 Décembre ſuivant: fait chevalier de la toiſon d'or, le 21 Octobre 1736. s'eſt marié le 5 Août 1721. à *Amable-Gabrielle*, ſeconde fille du maréchal duc de Noailles, née le 18 Février 1716. & nommée dame du palais en Décembre 1727. & dame d'atours en Septembre 1742. De ce mariage eſt née le 18 Mars 1723. *Amable-Angelique*, de Villars, ſeconde comteſſe douairiere d'Egmont, mariée le 5 Février 1744. à *Gui-Félix* Pignatelli d'Egmont, mort le 3 Juin 1753. aujourd'hui

(a) *Les vicomtés de Vau, & de Melun, avec la ſeigneurie de Menci, furent érigées en duché, ſous le nom de Villars, au mois de Décembre 1705. en faveur de* Louis-Hector, *marquis de Villars, marechal de France, & de ſes enfants & deſcendants mâles en ligne droite; puis en duché-pairie au mois de Septembre 1709.*

réligieuſe aux filles du Calvaire près le palais du Luxembourg, depuis le 18 Juin 1754.

*Jeanne-Angelique* Rocque, maréchale, ducheſſe douairiere, & mere du duc de Villars, mariée le 1. Février 1702. a été nommée une des dames du palais de la reine, en Juillet 172 5. & s'eſt démiſe de cette place en Décembre 1727.

Les ſeigneurs de la Garde, branche cadette de cette maiſon, ont eu pour auteur *François* de Villars, ſeigneur de la Garde, marié en 1580. à *Catherine* de Tournon. Ils ont fini à *Etienne* de Villars, ſeigneur de la Garde, qui fit preuve de nobleſſe devant l'intendant de Lyon, le 22 Février 1668.

Les armes: *d'azur à 3 molettes d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion paſſant de gueule.*

VILLARS-BRANCAS: La baronnie d'Oiſe, & la terre de Champterices, furent unies à la terre de Villars ſituée en Provence, & le tout fut érigé en duché au mois de Septembre 1627. ſous le nom de Villars, en faveur de *George* de Brancas, marquis de Villars; puis en pairie au mois de Juillet 1652. & au parlement de Paris les 5 & 7 Septembre 1716. en conſéquence des lettres de ſurannation obtenues le 2 du même mois par *Louis* de Brancas, duc de Villars.

La maiſon de Brancas, eſt ancienne & illuſtre, & originaire du royaume de Naples, où elle a tenu un rang diſtingué parmi les plus illuſtres de ce royaume. *Buſſil* de Brancas, fut fait maréchal de l'Egliſe, pendant les longues guerres qui affligerent le royaume de Naples. Il laiſſa un fils qui fut cardinal; & *Barthelemi* de Brancas, qui ſervit ſous les rois Henri II. François I. Charles IX. & Henri III. il épouſa la ſœur du maréchal de Joyeuſe, dont il eut *Gaſpard*, *André* & *George* de Brancas, héritiers de ſa valeur, & de ſon zele pour le ſervice de l'Etat. *André* fut fait maréchal de France; *George* de Brancas, marquis de Villars, gouverneur du Havre: c'eſt en ſa faveur que le duché a été érigé.

Pluſieurs ſeigneurs du nom de Brancas, ont été très célébres; & après avoir rendu d'importants ſervices à l'égliſe Romaine, elle les a honorés de la Pourpre. Pluſieurs ont été archevêques, évêques, chevaliers, commandeurs de Malte; beaucoup d'autres qui ſe ſont ſignalés dans la profeſſion des armes, ont mérité que les rois de Naples, de la premiere branche d'Anjou, les aient élevés aux premieres charges de leur Etat, où ils ont poſſedé pluſieurs duchés, marquiſats, comtés, &c. Cette maiſon s'eſt tellement multipliée, qu'il y en a eu dans le royaume de Naples, juſqu'à vingt-cinq branches, dont pluſieurs ſe ſont diſtinguées par les ſurnoms, ou del Giudo, & del Veſcovo, ou del Cardinale, ou del Briaci, & autres ſurnoms ajoutés au nom de Brancas; elles ont auſſi briſé leurs armes, les unes *d'une faſce*, les autres *d'un pal*, & d'autres ont chargé *les briſures de différentes piéces.* Des premiers ſeigneurs de Villars Brancas, établis en France, ſont ſortis,

1. Les ſeigneurs de Courbons, comtes de Rochefort.

2. Les barons de Villeneuve.

3. Les ſeigneurs d'Oiſe, ducs de Villars Brancas, pairs de France. Ces deux dernieres branches ſubſiſtent.

Les ſeigneurs de Villoſe, ſortis de

de *Jean* de Brancas, seigneur de Villose, fils de *Buffil* de Brancas, maréchal de la cour de Rome, ont fini à *Simon* de Brancas, demeurant à Avignon, en 1622. cette branche a donné un évêque de Marseille dans *Nicolas* de Brancas, en 1445. *Voyez* BRANCAS.

VILLARS : Seigneurie en Bresse, qui fut long-tems possédée par la maison de Thoire, dont le dernier fut *Humbert VII.* qui mourut sans laisser d'enfants en 1424. & dont *Philippe* de Levis, vicomte de Laurrec prétendit recueillir la succession du chef de sa mere *Eléonore* de Thoire de Villars, sœur de *Humbert VII.* Il transigea depuis avec le duc de Savoie, le 26 Juin 1432. & moyennant la cession qu'il lui fit de toutes ses prérenrions, ce duc lui inféoda en fief-lige & noble, pour lui & les siens mâles de son nom, les terres de Villars, & de Laie, qu'il érigea en comté sous le nom de Villars, par acte du 1. Février 1469. Le duc *Philibert*, le donna le 17 Novembre 1497. à son frere *René*, légitimé de Savoie, qui ne le garda pas long-tems. La duchesse *Marguerite* d'Autriche, ayant remarqué en lui de l'inclination pour la France, où il avoit été élevé, le rendit suspect, & odieux au duc, ce qui obligea *René* à se rétirer en France, auprès de *Louise* d'Angoulême, sa sœur, & sur cela on confisqua ses biens. Depuis l'échange de la Bresse, le comté de Villars appartient au roi.

*Tabl. généal. Part. IV. p.* 239.

VILLARS-THOIRE : *bande d'or & de gueule de 6 piéces.*

VILLARS, en Bourbonnois : *d'hermines au chef de gueule charge d'un lion naissant d'argent.*

VILLARS-DOMPARDO : Les comtes de ce nom sont sortis de *Denis*, troisieme fils naturel de *Pierre*, roi de Portugal, & d'*Agnès* de Castro : il mourut en Castille. *Ferdinand* de Torrès Portugal III. du nom, rendit de grands services à Philippe II. roi d'Espagne ; il le créa comte de Villars-Dompardo, vice-roi du Perou, & chevalier de S. Jacques.

Les armes sont comme celles des seigneurs de Vasconcellos.

VILLAYER : Les terres & seigneuries de Fertans, Amancei, Melans, Desservillers, & Amondans en Franche-Comté, furent unies & érigées en comté sous le nom de Villayer, par lettres du mois d'Août 1749. enregistrées au parlement de Besançon, & en la chambre des comptes de Dole en faveur de *Claude-François* de Renouard, chevalier, seigneur de Fleuri, grand maître des eaux & forêts de France, au département des duché & comté de Bourgogne, Bresse, haute & basse Alsace, en considération des services rendus par ses ayeux, & pour rétablir dans sa maison le titre d'honneur qui y étoit depuis l'an 1655. que la terre de Villayer en Bretagne, fut érigée en comté par lettres du mois de Janvier de la même année. Cette terre de Villayer en Bretagne, a passé dans la maison de Rosmadec. *Voyez* RENOUARD, & ROSMADEC.

VILLE, en Franche-Comté : *d'argent à la bande de gueule, chargée de 3 roses d'or, & accompagnée de 6 étoiles de gueule.*

VILLE SUR ILLON : Château, bourg, & seigneurie considérable en Lorraine, qui a donné son nom à une très-ancienne & illustre maison, qui subsistoit déja avec éclat dans le XI. siécle,

*Gilbert* seigneur de Ville sur Illon s'engagea par traité conclu en 1097. à servir l'abbesse d'Espinal, contre certains aventuriers qui pilloient ses terres, à condition qu'il auroit l'Avouërie de celle de Faverelle, & qu'il porteroit la qualité de seigneur de S. Goeri. *Erard* de Ville, gouverneur du duché de Lorraine sous les ducs *Thibaud I.* & *Matthieu II.* épousa *Elisabeth* de Bourgogne Montagu. *Jean* de Ville, l'un de ses descendants, est traité de cousin par le duc *Raoul*, dans un traité fait avec *Adhemar*, évêque de Metz, en 1343. *Jean* seigneur de Ville sur Illon, son fils, fut pere par *Humberte* de Parroi, d'*Antoine* de Ville, qui de *Catherine* de Deuilli, dite la grande dame, eut *Collignon*, seigneur de Ville sur Illon, baron de Vosges, en 1466. Il épousa sa cousine germaine, *Mahaut*, fille d'*Andreu* de Ville, seigneur de Dompjulien, & de *Jeanne* de Haussonville; elle fut mere d'*Antoine* seigneur de Ville, bailli de Vosges, mort sans enfants, en 1540. de sa femme Yolande de Bassompierre.

Ville sur Illon, étant passé par hérédité à la maison de Livron, en est sorti, & a été acquis par *François* Huraut de Manoncourt, en faveur duquel cette terre a été érigée en marquisat par lettres du 15 Mars 1703. registrées au parlement & en la chambre des comptes de Nanci, les 2 & 4 Avril suivants. *François* Hurault vendit ce marquisat le 5 Mai 1704. à *Nicolas* de Canon, chanoine & grand chantre de la primatiale de Lorraine, & à sa belle sœur *Petronille* du Four, morte en 1723. veuve de *Claude-François*, baron de Canon. *Voyez* CANON, *Supplément*

VILLEBEON: Ancienne & illustre maison, qui a donné un chambellan de France, sous les rois Louis le Jeune, & Philippe Auguste, dans *Gautier* de Villebeon, seigneur de la Chapelle en Brie, appellée de son nom la *Chapelle-Gautier*, de Villebeon, de Tournanfoüe, &c. un archevêque de Bourges, dans *Etienne* de la Chapelle; un évêque de Noyon, dans un autre *Etienne*; un évêque de Paris, dans *Pierre*, mort en 1220. un évêque de Meaux, dans *Guillaume*, mort en 1221. un évêque de Châlons, dans *Philippe*, mort en 1237. *Gautier* de Villebeon I. du nom, mort en 1205. avoit épousé *Aveline*, dame de Nemours, dont la branche aînée prit le nom. Elle finit à *Gautier* de Nemours, seigneur d'Acheres, mort en 1283. sans enfants mâles de *Clemence* de Dreux. La branche cadette, qui prit le nom de Villebeon, commença à *Gautier* de Villebeon II. du nom, dit le Jeune, mort en 1219. Ce fut de son tems que la charge de chambellan devint une des plus considérables de la couronne, & comme héréditaire dans sa famille, qui la posséda long-tems de pere en fils. Cette branche a fini après quatre degrés à *Gautier IV.* du nom, seigneur de Villebeon, qui ne laissa que des filles. *Voyez* le P. Anselme.

Les armes: *de sinople à 3 Jumelles d'argent.*

VILLE-BERTAIN: Branche de la maison de Mesgrigni, qui a eu pour auteur *Eustache* de Mesgrigni, seigneur de Villebertain, second fils de *Jean* de Mesgrigni, & de *Marie* de Pleuve. Cet *Eustache* rendit un grand service à sa patrie, en faisant entrer la ville de Troies, sous l'obéissance de Henri

IV. De cette branche ſont ſortis par trois freres, 1. Les ſeigneurs d'Aunai ; 2. Les ſeigneurs de Souleaux : 3. Les ſeigneurs de Savoie Villebertain. *Voyez* AUNAI. SOULEAUX. La branche de Savoie Villebertain, ſubſiſte dans les enfants de *Pierre-François* de Meſgrigni, vicomte de Troies, marié deux fois. *Voyez* MESGRIGNI.

VILLEBLANCHE : *de gueule à un chevron d'argent, chargé d'un autre chevron d'azur, accompagné de 3 quintes feuilles d'or.*

VILLECOMTE : C'eſt une ſeigneurie au bailliage de Dijon, qui fut érigée en marquiſat par lettres du mois d'Avril 1717. enregiſtrées en la chambre des comptes de Dijon, le 23 Juin ſuivant, en faveur de *N*. . . de Follin, ſecond préſident en la chambre des comptes de Dole. Cette terre eſt actuellement poſſédée par *N*..... Danther, qui l'a acquiſe par decret.

VILLEDIEU DE COMBLÉ (la) : C'eſt une Châtellenie dans le bailliage de S. Maixant, qui fut érigée en marquiſat par lettres du mois d'Avril 1698. en faveur & récompenſe des ſervices de *Jean* d'Aix-de-Meſmi, chevalier, ſeigneur de la Villedieu, &c. *Voyez* AIX DE MESMI.

VILLEFRANCHE, en Rouergue : C'eſt une châtellenie qui fut érigée en comté pairie au mois d'Août 1480. & donnée à *Frédéric* d'Aragon, prince de Tarente; à *Anne* de Savoie, ſa femme, & à *Charlotte* d'Arragon, leur fille.

Les armes : *d'or à 4 pals de gueule.*

VILLEGAGNON : Cette famille a donné un vice-amiral de Bretagne ; dans *Nicolas-Durand* de Villegagnon ; homme de beaucoup d'eſprit & fort vaillant, que l'amiral Coligni envoya en Amérique, avec quantité de proteſtants. Mais il revint en France, en 1558. & ayant renoncé à ſes erreurs, il écrivit contre les Calviniſtes.

VILLEGAS : Dom *Paul-Philippe* de Villegas, ſeigneur de Luttre, épouſa *Anne-Thereſe-Hiacinthe*, fille unique de *François* de Kinotſchot, du conſeil d'Etat, & chancelier de Brabant, en faveur duquel la ſeigneurie de Riviere, fut érigée en baronnie le 7 Octobre 1654 & celle d'Yette en comté, ſous le nom de S. Pierre d'Yette, le 18 Novembre 1659.

*François-Gerard* de Villegas, en eſt aujourd'hui poſſeſſeur.

VILLEGONTIER, de Bretagne : *d'argent au chevron d'azur, au chef de même, chargé d'une fleur de lys d'or.*

VILLEHARDOUIN-ACHAIE : *de gueule à une croix ancrée d'or.*

VILLELAURE : C'eſt une terre, qui fut érigée en baronnie par lettres du 21 Octobre 1535. en faveur d'*Antoinette* de la Tour, dame de Villelaure, & de Janſon, femme de *Jean* de Forbin, créé marquis de Janſon. *Voyez* FORBIN.

VILLELONGUE, en Champagne : *écartelé au 1 & 4 d'argent, au loup de ſable, au 2 & 3 d'azur à la gerbe d'or.*

VILLEHUME, en Limoſin : *d'azur à 10 beſans d'argent poſés 4 fois, 2 & 1.*

VILLEMENARD (de), en Berri : *d'azur à 3 mains coupées au naturel, 2 & 1.*

VILLEMENEUST : Cette famille nommée Leſquen de la Villemeneuſt, originaire de Bretagne, & ancienne, porte : *de ſable à trois jars ou oies d'argent bec-*

*quées*, & *onglées de gueule & poſées*, 2. & 1. A cauſe du premier incendie arrivé à la ville de Rennes, au commencement du quatorzieme ſiécle, où les titre primordiaux de la maiſon de Leſquen ont été brûlés, on ne commence la généalogie de cette maiſon qu'à *Guillaume* ſeigneur de Leſquen, qui vivoit en 1346. Sa poſtérité ſubſiſte dans les enfants de *Joſeph* de Leſquen, de la Villemeneuſt, marié en ſecondes noces le 3 Juillet 1720. à *Barbe-Marguerite - Perrette* Garnier de Granvilliers, dont il a eu,

1. *Charles-Louis-Joſeph* de Leſquen I. du nom, ſeigneur de Villemeneuſt, &c. chevalier de Saint Lazare, ci-devant mouſquetaire, à préſent capitaine de cavalerie, au régiment royal Pologne, né le 19 Mars 1721.

2. *Perrette-Françoiſe* de Leſquen de la Villemeneuſt, née le 29 Juillet 1726. mariée le 27 Avril 1746. avec *André* Friches de Braſſeux, marquis de Doria, ſeigneur de Cayeux, &c.

3. *Charles-Louis-Joſeph* de Leſquen de Villemeneuſt II. du nom, né le 19 Octobre 1727.

Les trois autres enfants, un fils & deux filles, ſont morts de minorité ſans avoir été pourvûs.

*Joſeph* de Leſquen de Villemeneuſt, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, commandeur de l'ordre de Saint Lazare, brigadier des armées du roi, député des états de Bretagne, mourut le 29 Décembre 1732. après avoir ſervi Sa Majeſté avec beaucoup de valeur, & de diſtinction, ſur-tout ayant le grade de colonel-lieutenant du régiment d'infanterie d'Orléans.

VILLEMONT: Les terres & ſeigneuries de Villemont, de Jayet, de Prizat, de S. Geneſt, & de la Fond, furent unies & érigées en marquiſat, ſous la dénomination de Villemont, par lettres du mois de Mai 1720. enregiſtrées au parlement de Paris, le 14 Juillet 1722. en faveur de *Gilles-Henri-Amable* de Veini-d'Arbouze, meſtre de camp de cavalerie, tant en conſidération de ſes ſervices, que de ceux de ſes ancêtres, ſon biſayeul ayant été capitaine d'une compagnie d'Ordonnances, & lieutenant-général des armées du roi. Il eſt né le premier Septembre 1692. & a épouſé le 12 Mai 1716. *Marie-Françoiſe* Colbert, fille de *Pierre-Gilles* Colbert, marquis de Payens, dont *Pierre-Gilbert-Philippe* de Veini d'Arbouze de Villemont, né le 20 Mai 1718. *Tabl. gén. Part. VII. p.* 209.

VILLEMOR, en Picardie : *d'or à l'aigle éployée de ſable, accompagnée en chef d'une tête de Maure de même, bandée d'argent.*

VILLEMOR, en Champagne : *d'azur à une ramure de cerf d'or ſurmontée d'une molette de même.*

VILLEMUR, en Picardie : *d'azur à la tour d'argent, maçonnée de ſable, au lambel d'argent.*

VILLEMUR, en Languedoc : *écartelé au 1 & 4 d'or, à 3 pals de gueule, au 2 & 3 de gueule, au lion armé & lampaſſé d'or.*

VILLENEUVE : C'eſt une très-ancienne maiſon de Provence. *Geraud* de Villeneuve, Gouverneur de Taraſcon, étoit fils de *Raimond* de Villeneuve, général des troupes d'Arragon, qui vint en Provence avec le comte de Barcelone, vers l'an 1114. Il s'y établit, ayant eu la terre de Gandeloet, appellée depuis Villeneuve. *Geraud* fut pere du fameux *Romée* de Villeneuve, ba-

ron de Vence, & de *Geraud II.* baron de Trans, des Arcs, d'Eſclans, &c. Le fils de ce dernier, *Arnaud*, reçut en 1239. de *Raimond* Berenger, comte de Provence, la confirmation du don fait à ſon ayeul. Son fils *Geraud III.* eut de ſa ſeconde femme, *Philippe*, dame d'Eſclapons, & de Tourette, iſſue des princes de Calliant, *Hugue-Raimond*, qui a fait la branche de Tourette, & de ſa premiere femme *Aigline* d'Uzès naquit *Arnaud II.* pere d'*Helion* de Villeneuve, grand maître de Rhodes en 1321; & de Sainte Roſoline, de l'ordre de Saint Bruno, morte le 17 Janvier 1329. & d'*Arnaud III.* de Villeneuve, général de Robert, roi des deux Siciles. *Helion*, un de ſes deſcendants, grand écuyer du roi Louis III. d'Anjou, fit en 1430. une ſubſtitution en faveur des mâles, & fut ayeul de *Louis* de Villeneuve, comte d'Aveline, ambaſſadeur de Louis XII. à Romet, en faveur duquel la baronnie de Trans fut érigée en marquiſat, par lettres du mois de Février 1505. enregiſtrées à Aix. Ce ſeigneur, mort en 1512. n'ayant laiſſé que deux filles, mariées dans les maiſons de Grimaldi d'Antibe, & de Foix Gurſon, le marquiſat de Trans, en vertu de la ſubſtitution, fut adjugé par arrêt du grand conſeil de 1526. à *Alexis* de Villeneuve, baron de Flayoſc. Celui-ci fut ayeul de *Jean* de Villeneuve, marquis de Trans, gouverneur de Frejus, qui teſta en 1626. en faveur de ſon couſin *Antoine* de Villeneuve, marquis des Arcs, nommé chevalier des ordres du roi. Après la mort de ce dernier, arrivée en 1672. ſans poſtérité, *Pierre* de Villeneuve, comte de Tourette, à qui *Alexandre-François* de Villeneuve, marquis de Flayoſc, avoit cédé ſes droits de ſubſtitution ſur Trans, obtint ce marquiſat contre le marquis de Vitré en Poitou, par arrêt du 26 Octobre 1675.

Il avoit pour onzieme ayeul *Hugues-Raimond* de Villeneuve, baron de Tourette, mentionné dans le teſtament de *Romée* de Villeneuve de l'an 1250. & qui de *Beatrix* de Savoie, eut *Raimond*, allié avec *Alix* des Baux, des princes d'Orange, mere de *Pons-Albert*, décédé avant 1321. Celui-ci eut d'*Andalaſie* de Mujols, *Bertrand* de Villeneuve, marié vers l'an 1331. à *Sancie* de Signe, des vicomtes de Marſeille, dont vint *Jean*, décédé en 1361. & mari de *Dracone* Ricavi. Leur deuxieme fils *Pons*, ſeigneur de Barjemont, épouſa en 1380. *Catherine*, dame de Vaucleuſe, mere de *Jean*, tige de la branche de Barjemont, & d'*Antoine* qui fut en 1445. baron de Tourette, & épouſa la même année, *Pauline* du Puget, mere d'*Honoré*, qui teſta en 1502, & qui de *Blanche-Grimaldi* de Monaco, eut *Jean*, baron de Tourette, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, marié en 1532. à *Marguerite* de Foix-Meille, dont naquit *Jean II.* chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Frejus, décédé en 1586. Il avoit épouſé en 1552. *Perrette* d'Oraiſon, qui le fit pere de *Jean III.* nommé à l'ordre du S. Eſprit, ſuivant une preuve de page de M. d'Hozier. Il mourut en 1631. laiſſant de *Baptiſtine* de la Lande, *Gaſpard* de Villeneuve, comte de Tourette, mort le 29 Novembre 1649. & dont le fils, *Pierre* de Villeneuve, né de *Marguerite* de Graſſe, devint marquis de Trans, & épouſa en 1665.

*Marie-Françoiſe* de Bitaud, mere de *Pierre-Jean* de Villeneuve, marquis de Trans, mort le 17 Février 1730. Il avoit épouſé en 1711. *Marie-Théreſe* de Barthelemi Sainte-Croix, dont eſt né en 1712. *Louis* de Villeneuve, marquis de Trans, comte de Touretre, enſeigne de Galeres en 1733. marié le 29 Octobre 1738. à *Louiſe-Catherine* Pernot du Biat. Leurs enfants ſont, *Louis-Henri* de Villeneuve, né le 18 Octobre 1739. *Thomas-Alexandre-Balthazar*, né le 18 Mars 1742. *Roſoline-Victoire-Martiale*, née le 18 Mai 1744. *Alexandre-Marie*, né le 5 Février 1748. *Pauline-Nicole*, née le 18 Octobre 1745. *Tabl. Gen. Part. IV.* *Thomas* de Villeneuve Trans, chevalier profès de l'ordre de Saint Jean de Jéruſalem, commandeur de la commanderie de Montfrein, meſtre de camp réformé de dragons, mourut à Paris, le 30 Avril 1756. âgé de 74 ans.

Les marquis de Vence, qui ſont une branche de la maiſon de Villeneuve, ont pour auteur *Romée*, premier baron de Vence, frere de *Geraud II.* du nom de Villeneuve, tige de celle des marquis de Trans. *Romée* des Villeneuve, connétable de Provence, reçut en 1230. la ſeigneurie de Vence du comte *Raimond-Berenger*, dont il étoit miniſtre, & qui le nomma un des tuteurs de ſa fille *Beatrix*, & régent de ſes Etats. Il mourut en 1259. *Paul-Romée*, ſon fils, reçut en 1252. & 1266. l'hommage du chapitre de Vence. *Romée*, fils du précédent, quitta en 1298. *Pierre* évêque de Vence, de l'hommage qu'il lui devoir. *Pierre-Romée*, co-ſeigneur de Vence, avec ſon frere *Paul-Romée*, fit en 1315. donation d'un quart de ſon bien à l'évêque de Vence. Il mourut en 1316. *Claude* de Villeneuve, fils de *Céſar*, ſuccéda à ſon oncle *Gaſpard*, & fut créé marquis de Vence: il teſta le 11 Février 1666. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils *Alexandre*, qui vivoit en Avril 1677. *Alexandre-Gaſpard*, petit-fils d'*Alexandre*, & fils de *François-Sextus*, né le 11 Février 1704. épouſa en Juin 1723. *Magdelene-Sophie* de Simiane, dont,

1. *J. Alexandre-Romée*, né le 7 Novembre 1727. vicomte de Vence, colonel en ſecond, commandant le régiment royal Corſe, marié à *Angelique-Louiſe* de la Rochefoucauld; dont un fils, *Jules-Alexandre-Romée*, né le 21 Mars 1755.

2. *Pauline*, mariée en 1741. à *Joſeph-Ours* de Villeneuve, marquis de Flayoſc.

*François-Sextus* de Villeneuve, avoit pour oncle, *Jean-Baptiſte* de Villeneuve, comte de Vence, mort en 1723. capitaine de vaiſſeau, qui avoit épouſé en 1700. *Françoiſe* de Graſſe, morte le 10 Septembre 1748. dont,

1. *Claude-Alexandre*, comte de Vence, né en Novembre 1702. colonel de royal Corſe, en 1739. brigadier du 1. Mai 1745.

2. *Jacques*, dit le chevalier de Vence, lieutenant de vaiſſeau en 1744.

3. *Claudine*, née le 13 Juillet 1701. veuve d'*Antoine-Joſeph* d'Arci, comte de la Varenne. *Tabl. gén. Part II. p.* 213.

Les armes: *de gueule fretté de 6 lances d'or accompagnées dans les clairvoies de petits écuſſons de même, & ſur le tout par conceſſion, un écu d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.*

VILLENEUVE: *Jean-Baptiſte*,

de Villeneuve acheta sur la fin du dernier siécle de *Henri* d'Escalis de Sabran, baron d'Ansonis, & de Bras, président au parlement d'Aix, la baronnie d'Ansonis en Provence.

*Jean-Hyacinthe* de Villeneuve, fils du précédent, devint gendre de *Henri* d'Escalis de Sabran, président au parlement d'Aix, ayant épousé *Marie-Thereſe* d'Escalis sa fille, qu'il eut de sa deuxieme femme *N...* d'Albertas Sainte Mesme. De ce mariage naquirent,

I. *Louis-Theodore* de Villeneuve, baron d'Ansonis, & de Bras, seigneur d'Estoublon, & de Bellegarde, mort conseiller au parlement d'Aix. Il avoit épousé en 1731. *Gabrielle* de Cabre, des marquis de Roquevaire, de laquelle il a laissé *Elzear* de Villeneuve, baron d'Ansonis & de Bras, &c. né en 1733. 2. *Charles-Felix*, né en 1738. ecclésiastique. 3. *Ursule-Amedée*, né en 1741. 4. une fille née en 1736. reçue au nombre des dames de l'abbaye de Montfleuri près de Grenoble.

II. *Charles-Felix* de Villeneuve, né en 1712. chevalier de Saint Louis, ancien capitaine au régiment de Richelieu.

III. *Aimare* de Villeneuve, née en 1698. mariée en 1723. à *Gaſpard* de Cimon, seigneur de Beauval, conseiller au parlement d'Aix.

Le chef de la branche aînée de cette famille est le marquis de Villeneuve, ci-devant colonel du régiment des Landes, fils du feu marquis de Villeneuve, conseiller d'Etat, & ambassadeur à Constantinople.

*Tablettes généal. Part. VII. p.* 260.

VILLENEUVE, de Bretagne : *d'argent au lion de sable.*

VILLENEUVE, de Cressi : *d'azur au lion couronné d'or, surmontant deux coquilles d'argent à la bordure engrêlée d'or.*

VILLENEUVE-BURLET, en Dauphiné : *d'azur au château de 3 tours d'or.*

Autre VILLENEUVE, en Dauphiné : *d'azur au lion d'argent.*

VILLENEUVE DE JOUG (la) : *écartelé au 1 & 4, losangé d'or & d'azur, au 2 & 3 d'argent avec 3 moitiés de vives de gueule au 1 & 4 quartiers.*

VILLENEUVE : Ancienne baronnie au diocèse de Lavaur, de laquelle dépendoient les seigneuries de Saint Lieux, la Martinie, & Magrin ; elle a été possédée pendant plusieurs siécles, par une branche cadette de la maison des vicomtes de Corneillan en Armagnac. *Guillaume* de Corneillan, seigneur de Magrin, maréchal des camps & armées du roi, laissa cette baronnie en 1671. à son fils, *Pierre* de Corneillan. Ce dernier institua héritier des susdites terres, son neveu *N....* de Pageze, pere de *Paul-Louis* de Pageze, qui les possede actuellement.

VILLENEUVE : Terre acquise en échange par *Jean* de Mesgrigni, prevôt de Troyes, de *Catherine* d'Amboise, femme de *Louis* de Luxembourg, par acte de l'année 1536. *Jean* de Mesgrigni, son fils aîné, a fait la branche des seigneurs de Villeneuve, & de Vandœuvre, & les biens de cette branche ont passé dans la maison de Bouthilier. *Voyez* MESGRIGNI & BOUTHILIER.

VILLENEUVE : C'est une seigneurie, qui fut érigée en comté, l'an 1639. en faveur de *Joseph-Eugene* Rogier, devenu héritier de la maison de Kerveno, par la mort de *Charlotte*, femme de *Louis* de Bourbon-Malause, &

comme petit-fils de *Catherine* de Kerveno, mariée en 1588. à *François* Rogier, seigneur de la Villeneuve. *Voyez* ROGIER.

VILLEOAIS ou VILLEOUAS, de Bretagne : *d'azur à la licorne rampante d'argent.*

VILLEON DE BOISFEUILLET, de Bretagne : *d'azur à la licorne rampante d'argent.*

VILLEON, de Bretagne : *d'argent au houx arraché de sinople au canton de sable fretté d'or de six pièces.*

VILLEPOIX, en Picardie : *d'azur à la croix d'or, cantonnée de 4 ancres d'argent.*

VILLEPROUVÉ, en Champagne : *de gueule à la bande d'argent, accompagnée de 2 cotices d'or.*

VILLEQUIER : C'est une terre située en haute Normandie, qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Mars 1712. en faveur de *Jacques* Asselin.

VILLEQUIER : C'est aussi une terre en Champagne, érigée en marquisat, qui appartient à la maison d'Aumont. *Voyez* AUMONT.

VILLERAI : Châtellenie, qui fut érigée en baronnie en faveur de *Denis* de Riants, président au parlement de Paris, par lettres du mois de Mars 1593. enregistrées le 27. Août suivant. *Voyez* RIANTS.

VILLEROI : Les terres & seigneuries de Villeroi, & d'Alincourt, furent données en 1525. par *Pierre* le Gendre, prevôt des marchands de Paris, à son petit-neveu, *Nicolas* de Neufville, qui fut aussi prevôt des marchands en 1566. fait chevalier de S. Michel en 1570. & mourut en 1598. *Nicolas*, son fils, sire de Villeroi, secrétaire & ministre d'Etat sous les rois Charles IX. Henri III. & Henri IV. trésorier des ordres du roi, mourut le 12 Novembre 1617. son frere *Charles* fut créé marquis de Villeroi, en Janvier 1615. gouverneur du Lyonnois, & chevalier des ordres du roi. Il mourut le 18 Janvier 1642. *Nicolas* de Neufville, son fils, marquis de Villeroi, & d'Alincourt, maréchal de France, petit-fils de *Nicolas*, fut gouverneur de Louis XIV. Ce monarque érigea en sa faveur le marquisat de Villeroi en duché-pairie en Septembre 1651. par lettres enregistrées le 15 Décembre 1663. Il est mort gouverneur de Lyon dans sa 88e année le 20 Novembre 1685. *François*, son fils unique, aussi maréchal de France, duc par démission dès 1673. a été gouverneur du roi, & est mort le 18 Juillet 1730. Il a eu de son mariage avec *Marie-Marguerite* de Cossé, fille héritiere de *Louis* duc de Brissac, & dame du duché de Beaupreau, *Nicolas II.* duc par démission dès le 11 Avril 1696. seigneur du duché de Beaupreau, du chef de sa mere, & de celui de Retz, du même chef, par succession de la duchesse de Lesdiguieres. *Louis-François-Anne*, fils aîné, duc par démission du 9 Février 1722. appellé duc de Retz, & aujourd'hui duc de Villeroi, chevalier des ordres, capitaine des gardes du corps, né le 13 Octobre 1695. a épousé le 13 Avril 1716. *Marie-Renée* de Montmorenci Luxembourg, sœur du duc de Luxembourg, née le 21 Juillet 1693. de laquelle il n'a point d'enfants. *François-Camille*, frere cadet du duc de Villeroi, créé duc d'Alincourt, par brevet en Septembre 1729. est mort le 26 Décembre 1732. Il avoit épousé le 4 Septembre 1720. *Marie-Jo-*

*ſephe* de Bouflers, morte le 17 Avril 1738. de laquelle eſt ſorti *Gabriel-Louis-François*, marquis de Villeroi, colonel du régiment de Lyonnois, né le 8 Octobre 1731. marié le 13 Janvier 1747. à *Jeanne-Louiſe-Conſtance*, fille du duc d'Aumont, née le 11 Février 1731.

Les armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croix ancrées de même.*

VILLERS : Famille d'Angleterre, de laquelle étoit *George* Villers, duc de Buckingham, né en 1592. Il gagna les bonnes graces de Jacques I. roi d'Angleterre, qui le combla d'honneurs & de dignités, le fit chevalier de la Jarretiere en 1616. comte & marquis de Buckingham, garde du grand ſceau, & grand tréſorier en 1617. amiral d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande en 1618. *George* Villers, duc de Buckingham, ſon fils, chevalier de la Jarretierre, mourut le 16 Avril 1687. âgé de 60 ans, ſans poſtérité. *Voyez* IMHOFF, *en ſes pairs d'Angleterre.*

VILLERS-FARLAI : Seigneurie au comté de Bourgogne, qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Juin 1746. enregiſtrées à Beſançon, & à Dole, en faveur de *Charles-Gabriel* de Glannes, & de ſes deſcendants : *Voyez* GLANNES.

VILLERS, en Picardie : *d'or à 3 roſes de gueule tigées & feuillées de ſinople.*

VILLERS-ROUSSEVILLE : *d'argent à la bande de ſable, chargée de 3 fleurs de lys d'or.*

VILLET (de), en Dauphiné : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 lionceaux d'or, 2 en chef affrontés, & 1 en pointe.*

VILLERS LA FAIE : La maiſon de Villers la Faie, dit M. l'abbé d'Eſtrées, doit ſon nom à une terre ſituée dans le duché de Bourgogne, & elle a été au rang de la premiere Nobleſſe du païs ſous les derniers ducs, iſſus de *Philippe* le Hardi, l'un des freres cadets du roi Charles V. en 1425. *Geoffroi*, ſeigneur de Villers, & de la Faie, étoit en qualité de chevalier Banneret à la tête d'une compagnie d'hommes d'armes & de traits, & en même tems chambellan, ou gentilhomme, de la chambre du duc *Philippe* le Bon, petit-fils du duc *Philippe* le Hardi, & ſucceſſeur immédiat du duc *Jean* ſans peur, tué ſur le pont de Montereau-Faut-Yonne, le 10 Septembre 1419. & en 1437. *Jean* de Villers la Faie, étoit échanſon ordinaire du même prince, ſervant le quartier d'Octobre, Novembre, & Décembre, avec *Philippe* de Bourbon, ſeigneur de Montpeiroux, en Bourgogne qui étoit (ſuivant pluſieurs auteurs) d'une branche cadette de la premiere maiſon de Bourbon, fondue ſucceſſivement dans celles de Dampierre de Bourgogne, & de France.

On lit dans l'hiſtoire de ce prince que les ducs ſes prédéceſſeurs avoient toujours eu des gentilshommes qui ſervoient dans leur chambre ſous le titre de chambellans, mais qu'il en augmenta le nombre & les choiſit dans l'ancienne Nobleſſe de ſes Etats. Diverſes ordonnances que le roi Charles VII. fit pour la police du royaume de ſes troupes, & de ſa maiſon, après les treves conclues avec les Anglois, en Mai, & en Novembre 1445. ayant porté Philippe le Bon à en faire autant dans les pays de ſon obéiſ-

ſance immédiate, il fit un réglement par lequel il ordonna qu'il y auroit vingt-huit chambellans pour le ſervir & accompagner, qu'ils ſeroient ſept enſemble de trois mois en trois mois, & que l'un des ſept ſeroit toujours des pays du Brabant, & de Limbourg. *Jacques* ſeigneur de Villers, & de la Faie I. du nom, fut retenu pour ſervir dans les mois d'Octobre, Novembre, & Décembre, avec *Simon* de Lalin, ſeigneur de Montigni, depuis chevalier de la toiſon d'or; *Philippe* de Montmorenci de la Croiſilles, auteur des princes de Montmorenci, comtes de Logni, & des comtes de Montmorenci Bours; & *Jean*, ſeigneur de Foſſeux, pere de l'héritiere qui a porté cette terre dans la maiſon de Montmorenci: & il avoit pour confreres dans les autres quartiers *Jean* ſeigneur de Lannoi, depuis chevalier de la toiſon d'or, *Guillaume* de Beaufremont, baron de Scei ſur Saône, de qui deſcend la branche de Beaufremont, aujourd'hui exiſtante, & pluſieurs autres ſeigneurs de nom qui ne ſont pas moins diſtingués. Il avoit commandé dès l'an 1438. une compagnie de vingt-huit payes & demie, c'eſt-à-dire de vingt-huit hommes d'armes, & d'un archer; & en 1453. un *Huguerin* de Villers & de la Faie, en commandoit une de vingt-quatre hommes d'armes: un autre *Jacques*, ſeigneur de Villers & de la Faie, fils aîné de *Jacques I.* étoit en 1473. maître d'hôtel de *Marguerite* d'Angleterre, troiſieme femme de *Charles*, dernier duc de Bourgogne.

Depuis la réunion de ce duché à la couronne, tous les ſeigneurs de la Faie, ont joui de la même conſidération auprès de nos rois, & dans leur province. *Sébaſtien* de Villers & de la Faie, baron de Villers & de la Faie, ſeigneur de Magni, & autres terres, fut chambellan gentilhomme ordinaire de la chambre des rois François I. & Henri II. & *Louis* de Villers de la Faie, auſſi baron de Villers & de la Faie, & de plus baron de Pernant, & autres terres par mariage avec une héritiere du nom de Brancion, mourut en 1601. chevalier de l'ordre du roi après avoir fait le 20 Août 1598. un teſtament où il déclare qu'il ſubſtituoit à ſes deſcendants mâles ſa terre & baronnie de Villers la Faie, comme la plus précieuſe marque qu'il pût leur laiſſer de l'ancienneté de ſa maiſon. De pluſieurs fils qu'il laiſſa, l'aîné nommé *François* de Villers la Faie, & de Pernant, fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII. le 25 Avril 1612. & prêta ſerment de cette charge le 27 entre les mains de *Henri* de Lorraine, duc de Mayenne, & d'Aiguillon, pair & grand chambellan de France. *Hercule* de Villers la Faie, l'un des cadets, fut Elu de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne, en 1633. commiſſion qui ne dure ordinairement que d'une tenue d'Etats, à l'autre; mais qui ne ſe déféroit anciennement qu'à des perſonnes d'une naiſſance diſtinguée, & *Cirus* de Villers la Faie, fils du même *Hercule*, mourut en Octobre 1665. évêque de Périgueux, après avoir été d'abord aumônier du feu roi.

*François*, baron de Villers la Faie, & de Pernant, ſeigneur de Magni ſur Tille, & autres terres, fils aîné de *Louis*, & chef de la maiſon après lui, avoit épouſé par contrat du 17 Avril 1601. *Jacques-Benigne* de Pontallier, fille de *Thomas*, baron de

Vaulgrenant, ſeigneur du Port de Leſnei, & autres terres, & de *Claude-Damas* du Rouſſet, & ſœur de *François* de Pontallier, baron de Vaulgrenant, colonel de douze cents chevaux pour le ſervice du roi d'Eſpagne, mort en Savoie en 1638. ſans enfants de *Dorothée* de Poitiers, ſœur de *Claude-Antoine* baron de Vadans, biſayeul du dernier comte de Poitiers de Rye : & de ce mariage ſortirent, entr'autres enfants, deux fils nommés *Louis*, & *Michel* de Villers la Faie, dont l'aîné baron de Villers la Faie, & de Pernant par droit de primogéniture, ajouta à ces terres celle du Rouſſet, par ſucceſſion de ſa grande mere maternelle, & ayant épouſé le 30 Juin 1624. *Magdelene* de Bourbon Buſſet, fille de *Céſar* comte de Buſſet, baron de Puy-Agut, & autres terres en Auvergne, & en Limoſin, en eut *Jean-Louis* de Villers de la Faie, appellé le comte du Rouſſet, qui a continué la branche aînée aujourd'hui ſubſiſtante en Bourgogne ſous le même nom du Rouſſet ; un autre fils reçu le 21 Octobre 1648. religieux en l'abbaye de Saint Claude. où nul n'étoit admis que ſur une preuve très-rigoureuſe de ſeize quartiers de nobleſſe ; & une fille mariée à *Charles* de Tenare, marquis de Montmain, grand-pere de la jeune marquiſe de Beaufremont.

*Michel* de Villers de la Faie, ſecond fils de *François*, & d'abord appellé le baron de Pernant, ayant été inſtitué légataire univerſel de *François* de Pontallier, ſon oncle maternel, paſſa dans le comté de Bourgogne, où il avoit été marié dès le 15 Mai 1636. à *Dorothée* Poitiers, fille de *Claude-Antoine*, baron de Vadans, & où il ſuccéda à la baronnie de Vaulgrenant, & aux autres biens de la maiſon de Pontallier, dès le 2 Juillet 1643. Il fit recevoir une fille en l'abbaye de Château Châlons, où les preuves de nobleſſe ſont les mêmes qu'en celle de Saint Claude ; & en 1659. il en mit une ſeconde qui en 1680. étoit grande prieure de l'abbaye : une troiſieme entra dans celle de Beaume-les-Dames ſur de pareilles preuves. Il laiſſa auſſi deux fils, dont le cadet étoit colonel d'infanterie au commencement de ce ſiécle ; l'aîné, nommé *Claude* de Villers de la Faie, fut maintenu en poſſeſſion du titre de baron de Vaulgrenant, par arrêt de la chambre des comptes de Dole, rendu contradictoirement entre lui & le procureur général le 6 Mars de l'année 1698. après avoir prouvé que la terre de Vaulgrenant, avoit toujours été décorée du titre de baronnie, & il a été pere de *François-Marie* de Villers la Faie, ſeigneur, baron de Vaulgrenant, au comté de Bourgogne, ſeigneur du Port de Leſnei, & autres terres dans la même province, chevalier des ordres, ancien colonel d'infanterie, &c. appellé comte de Vaulgrenant, né en Avril 1699. Celui-ci a d'abord ſervi dans le régiment du Châtelet, infanterie en 1712. & dans celui du roi en 1714. a été fait colonel d'infanterie en 1730. chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, même ambaſſadeur ordinaire auprès du roi de Sardaigne, en 1731. ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire auprès du roi d'Eſpagne, en 1734. ambaſſadeur auprès de l'impératrice de Ruſſie, en 1738. mais ſans execution ; miniſtre plénipotentiaire auprès du

roi de Pologne, duc de Saxe, en 1745. ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire pour la ſeconde fois auprès du roi d'Eſpagne, en Novembre 1748. nommé chevalier des ordres le premier Janvier 1749. reçu le 2 Février ſuivant. Il a épouſé en premieres noces, à la Haye en Hollande dès 1729. *Magdelene-Jacqueline* de Sallengre, fille d'*Albert-Henri*, ſeigneur de Griſoort, receveur général de la Flandre Wallonne, pour les Etats Généraux des Provinces Unies, & ſœur du ſçavant *Albert-Henri* de Sallengre, commiſſaire des finances des mêmes Etats Généraux, l'un des membres de la ſociété royale de Londres, &c. Elle s'étoit mariée en premieres noces en 1719. à *Charles* Whitworth, lord baron de Gallwai, pair d'Irlande, ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire d'Angleterre, au congrès de Cambrai, &c. dont elle étoit demeurée veuve, le 3 Novembre 1725. Elle eſt morte, ſans enfants, le 16 Décembre 1733. à Malles, ſous Pizzighitone, dans le Milanès (*a*).

Le comte de Vaulgrenant a pluſieurs freres aînés, & entr'autres *Nicolas* de Villers la Faie, auſſi appellé le comte de Vaulgrenant, marié en 1712. à une ſœur du marquis du Châtelet, ancien colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom; mais mort ſans poſterité, ainſi que les autres; c'eſt par la mort de cet aîné arrivée en 1716. que le comte de Vaulgrenant a eu la poſſeſſion de la baronnie de ce nom, & d'autres biens de la maiſon. *Mémorial de* 1754.

Les armes: *d'or à la faſce de gueule.*

VILLETANEUSE: Seigneurie érigée en comté par lettres du mois d'Octobre 1657. en faveur de *Jean-Baptiſte* Girard qui fut cornette des chevaux-légers de la reine, en 1659. Il étoit fils de *Louis* Girard, ſeigneur de Villetaneuſe, procureur général en la chambre des comptes de Paris, & frere puîné de *Charles* Girard, créé marquis du Tillai, & petit-fils de *Henri* Girard, ſeigneur du Tillai, procureur général de la chambre des comptes depuis 1619. juſqu'en 1625. qu'il fut reçu maître des requêtes, & fait enſuite intendant des armées navales. *Jean-Baptiſte* Girard, qui avoit pour mere, *Marie* Royer, étant mort ſans enfants, eut pour héritiere ſa ſœur, *Marie-Magdelene* Girard, mariée en Avril 1662. avec *Louis-François* de Brancas, duc de Villars, biſayeul de *Louis* de Brancas duc de Lauraguais.

*Marie-Magdelene* Girard mourut le 30 Avril 1674. & le comté de Villetaneuſe a été donné en partage à ſa fille *Marie-Magdelene* de Brancas, mariée le 26 Octobre 1694. avec *Gabriel-Henri*, marquis de Beauveau, dont elle fut la ſeconde femme.

Voyez *les Tabl. généal. Part. V. p.* 194. *Part. VI. p.* 60. *Part. VII. p.* 164.

VILLETELLE: Seigneurie

(a) *Le comte de Vaulgrenant avoit alors ſuivi dans le Milanès le roi de Sardaigne, avec qui il avoit conclu au mois de Septembre précédent un traité d'alliance offenſive & défenſive: le roi de Sardaigne commandoit les armées de France, & d'Eſpagne, avec la ſienne en qualité de généraliſſime.*

dans le Languedoc, appartenante à une branche cadette de la maison de Rochemore, éteinte dans *Jean Baptiſte-Louis-Hercule* de Rochemore, ſeigneur de Villetelle, né en Octobre 1693. & mort à Paris vers le 26 Mars 1743. *Voyez* ROCHEMORE.

VILLETHEBAULT (la), de Bretagne : *écartelé au 1 & 4 d'argent à la tour de ſable, crenelée & maçonnée d'argent ; au 2 & 3 d'argent, à la tête de loup de ſable, arrachée & lampaſſée de gueule.*

VILLETTE-CHEVRON : *d'azur au chevron d'or, bordé de gueule, accompagné de 3 lions d'or.*

VILLETTE (de la), en Dauphiné : *de gueule à la tour ronde d'argent, maçonnée, crenelée, feneſtrée, & grillée de ſable, jointe d'un avant-mur crenelé de 3 piéces, & portillé d'argent.*

VILLETTE de Maningot : *d'or à la croix engrélée de ſable.*

VILLETTE DE LA MOTTE CHEMILLI (la) : *de gueule au léopard d'argent, la patte dextre levée.*

VILLETTE (la), en Bretagne : *d'azur à la croix d'argent bordée d'or.*

VILLIERS : Famille, qui porte pour armes : *d'azur à trois roſes d'or, & une faſce d'argent. Charles* de Villiers, ſeigneur de Ste. Radegonde, de la Monnerie, épouſa *Géneviéve* des Croiſettes.

*Matthieu* de Villiers, ſieur de Ste. Radegonde, épouſa *Antoinette* le Gentilhomme, iſſue du ſeigneur de la Barre en Bauce.

VILLIERS DE L'ISLE-DAM : Ancienne & illuſtre maiſon éteinte qui a donné un maréchal de France, gouverneur de Paris, un grand louvetier de France, un porte oriflamme, & ſouverain maître de l'hôtel du roi, un maître des eaux & forêts de Normandie, deux évêques de Beauvais, un grand maître de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, & un grand maître de Rhodes.

On trouve Raoul, ſeigneur de Villiers, qui vivoit en 1146.

*Jean*, ſeigneur de Villiers, un de ſes deſcendants, vivoit en 1324. *Pierre*, ſeigneur de Villiers, ſon petit-fils, ſeigneur de l'Iſle-Adam, ſouverain maître de l'hôtel du roi fut commis pour porter l'oriflamme par lettres du 15 Octob. 1372. *Jean* de Villiers, ſon petit-fils, chevalier, conſeiller, chambellan du roi, & maréchal de France, ſe fit connoître à la défenſe d'Harfleur en 1415. Il y demeura priſonnier. Après la mort de *Jean* de Garanciere, tué à la bataille d'Azincourt, il fut inſtitué maître des eaux & forêts de Normandie, le 30 Octobre 1415, depuis il s'engagea dans la faction du duc de Bourgogne à la perſuaſion de *Charles* de Moy ; la paix ayant été conclue à Atras, il rentra dans le ſervice du roi Charles VII. prit Pontoiſe ſur les Anglois, & l'Iſle-Adam, & facilita en 1436. la réduction de Paris à l'obéiſſance de ſon prince légitime. Il fut tué à Bruges dans une ſédition populaire, le 22 Mai 1437. *Philippe* de Villiers, ſon petit fils, grand maître de l'ordre de Saint Jean de Jéruſalem, donna des marques ſignalées de ſa valeur & de ſa conduite, dans la défenſe de la ville de Rhodès, aſſiégée par Soliman II. du nom, ſultan des Turcs, & mourut à Malte le 21 Août 1534. Cette branche a fourni huit dégrés, & a fini à *Claude* de Villiers, ſeigneur de l'Iſle Adam, & d'Aveſnes en Vimeux, marié à *Jeanne* de Chables, dont deux fils & trois filles.

Le P. Anſelme rapporte que *Jean* de Villiers, ſeigneur de Murs & de Boutigni, qui vivoit en 1364 eſt vraiſemblablement de la même maiſon que les Villiers de l'Iſle-Adam. Il a fait la branche des ſeigneurs de Livri, & de Chailli, qui a fourni ſept degrés, & a fini à *François* de Villiers, chevalier, ſeigneur de Livri, de Chailli & de Montigni ſur Loing, grand Louvetier de France & bailli de Melun; il ſuccéda à *Jean* de la Boiſſiere, ſon oncle maternel en cette charge: il portoit l'enſeigne de la compagnie d'ordonnances du duc de Guiſe au ſiége de Poitiers en 1569. & prenoit la qualité de maître d'hôtel du roi en 1573. il mourut le 23 Decembre 1581.

Les armes de la maiſon de Villiers-l'iſle-Adam ſont: *d'or au chef d'azur, chargé d'une dextrochere, revêtu d'un faon d'hermines, brochant ſur le tout.* Voyez le P. Anſelme, Tome VII. pag. 11. & ſuiv.

VILLIERS SAINT GEORGE: C'eſt une ſeigneurie érigée en marquiſat par lettres du mois de Décembre 1673. enregiſtrées au parlement, & en la chambre des comptes les 11 Février & 10 Avril 1677. en faveur de *N....* Hotman.

VILLERS SUR MARNE: Seigneurie érigée en comté par lettres du mois de Mai 1693. en faveur de *Charles* Courtin, lieutenant de la compagnie des chevaux-légers de la reine. *Voyez* COURTIN.

VILLIERS SUR ORTIE: C'eſt une autre ſeigneurie, qui fut érigée en comté par lettres du mois de Janvier 1679. enregiſtrées au parlement, le 16 Septembre 1684. & en la chambre des comptes, le 29 Décembre 1688.

VILLIERS, en Champagne: *de gueule à la faſce d'argent accompagnée de 3 anneaux de même.*

Il y a dans la même province deux autres familles du nom de VILLIERS.

Les armes de l'une ſont: *d'azur à 3 croiſſants d'argent.* Celles de l'autre: *de ſable ſemé de fleurs de lys d'argent.*

VILLIERS SUR SEI: *cinq points d'or équipollés à quatre d'azur.*

VIMEUR DE ROCHAMBEAU: Le plus ancien titre dont on ait connoiſſance, dit le mercure du mois de Mars 1750. & d'où ſuit la filiation, prouve que cette maiſon eſt établie dans le Vendomois depuis au moins quatre cents ans, & commence à

*Macé* de Vimeur, écuyer, ſeigneur de Leroux, qui eut pour femme, *Perrette* de Cholé, comme il paroît par une tranſaction du 13 Août 1380. entre ladite de Cholé, veuve & douairiere dudit *Macé* de Vimeur, écuyer, ſeigneur de Leroux, & les tuteurs de *Gilles* de Vimeur, ſon fils.

*Gilles* de Vimeur I. du nom, écuyer, ſeigneur de Leroux, épouſa le 10 Juillet 1426. *Judith* de Tibergeau, dont il eut,

*Macé* de Vimeur II. du nom, écuyer, ſeigneur d'Ambloi, & de la Vaudieres, en Vendomois, qui épouſa le 8 Avril 1450. *Jacquette* de Juſton, fille de *Robert* de Juſton, écuyer, ſeigneur d'Ambloi, dont il eut, entr'autres enfants,

*Gilles* de Vimeur II. du nom, écuyer, ſeigneur d'Ambloi, & de la Vaudieres, qui épouſa *Jeanne* de la Roche, dont il eut pour enfants,

*Mathurin* de Vimeur, chevalier,

ſeigneur d'Ambloi, qui épouſa le 19 Janvier 1510. *Chriſtine* de Bellon, fille de *Pierre* de Bellon, chevalier, ſeigneur de Rochambeau, & d'Aupui, gouverneur de la ville de Ham en Picardie, dont il eut pour fils,

*René* de Vimeur I. du nom, chevalier, ſeigneur de Rochambeau, qui épouſa en premieres noces *Renée* de Mailli, fille de *Jean* de Mailli, ſeigneur de Ruillé, & du petit Bennehart, lequel étoit couſin germain de Hardouin de Mailli, cinquiéme ayeul de *Claire* Clemence de Mailli, femme de *Louis* de Bourbon, prince de Condé. Il eut de *Renée* de Mailli, *René* qui ſuit.

Il épouſa en ſecondes noces *Marie* de Salviati, fille de *Jean* ſeigneur de Talſi, qui étoit petit-fils de *Bernard* de Salviati, Gonfalonier de Florence, maiſon illuſtre d'Italie, dont il n'eut point d'enfants.

*René* de Vimeur II. du nom, chevalier, ſeigneur de Rochambeau, épouſa le 14. Juin 1597. *Claude* de Filleul, fille de *Michel* de Filleul, écuyer, & de *Claude* Courtin, dont il eut, entr'autres enfants,

*René* de Vimeur III. du nom, chevalier, ſeigneur de Rochambeau, qui fut nommé député par la Nobleſſe du Vendomois, aux Etats généraux qui devoient ſe tenir à Tours, en 1652. Il épouſa le 8 Décembre 1632. *Marguerite* Hurault, fille d'*Anne* Hurault, chevalier, ſeigneur de Saint Denis, de la maiſon du chancelier de Chiverni, dont il eut, *René* de Vimeur, qui ſuit.

Il épouſa en ſecondes noces le 10 Août 1648. *Gabrielle* de Culant, fille de *Philippe* de Culant, chevalier, ſeigneur du Buat, & d'*Eſther* de Felins de Banthelu.

*René* de Vimeur IV. du nom, chevalier ſeigneur de Rochambeau, de Saint George, du Roſei, &c. épouſa le 2 Mai 1669. *Eliſabeth* de Menon de Turbilli, fille d'*Urbain* de Menon, comte de Turbilli, & de *Marie* de Chahannai : ladite Turbilli avoit pour ayeule *Magdelene* de Mailli, de la Tour Landri, fille de *François*, comte de la Tour Landri, & de *Diane* de Rohan : il eut de ce mariage *Joſeph I.* du nom, qui ſuit :

*Urbain*, major de l'équipage d'artillerie, tué à la bataille d'Hochſtet :

*François-Céſar*, chef d'eſcadre des armées navales, mort au mois d'Août 1749.

*Gabriel*, ſeigneur de S. George, dit l'abbé de Rochambeau,

*Joſeph I.* du nom, chevalier, ſeigneur de Rochambeau, épouſa *Marie-Magdelene* Brachet, fille d'*Antoine* Brachet, écuyer, & d'*Anne* de Gennes, dont il eut,

*Joſeph II.* du nom, chevalier marquis de Rochambeau, gouverneur de Vendôme, & grand bailli de Vendôme, qui a épouſé le 6 Décembre 1718. *Marie-Claire-Thereſe* Begon, actuellement gouvernante de ſon alteſſe ſéréniſſime monſieur le duc de Montpenſier, de laquelle il a eu,

*Jean-Baptiſte-Donatien* de Vimeur, comte de Rochambeau colonel du régiment de la Marche : il a épouſé le 22 Décembre 1749. *Jeanne Thereſe* Telles d'Acoſta. *Voyez* TELLES D'ACOSTA.

Les armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'éperon de même poſées 2 en chef & l'autre à la pointe de l'écû.*

VIMIERO : Les ſeigneurs

de Vimiero ont pour auteur *Ferdinand* de Portugal Faro, cinquieme fils d'*Alfonſe* de Portugal, premier comte de Faro, & de *Marie* de Norona, comteſſe d'Odemira : il ſervit au ſiége de Zamora en 1513. Sanche I. de Portugal Faro, comte de Vimiero, ſon arriere petit-fils, ſervit en Flandres dans l'armée du roi d'Eſpagne, s'y maria & y mourut en 1644. ayant laiſſé des enfants de l'un deſquels étoit iſſu Sanche de Faro, & de Souga, comte de Vimiero, commandeur de Móra, dans l'ordre d'Avis, gouverneur du Bréſil en 1718. où il mourut dans la ville de Salvador, le 13 Octobre 1719.

Les armes : *d'argent au ſautoir de gueule, chargé de 5 écuſſons de Portugal.*

VIMIOSO : Les comtes de Vimioſo en Portugal, iſſus par bâtardiſe des ducs de Bragance, ont commencé à *Alfonſe* de Portugal, comte d'Ourem, &c. fils aîné d'*Alfonſe*, bâtard de Portugal Bragance, & de *Béatrix* Pereira. Il ſe diſtingua par ſa valeur & par ſes talents pour les affaires du Cabinet ; il eut de ſa concubine *Béatrix* de Souza, *Alfonſe* de Portugal, qui avant ſon élévation à l'évêché d'Evora, eut de *Philippe* de Maſcedo, *François*, comte de Vimioſo, duquel ſont ſortis les comtes de Vimioſo ; dont la branche aînée a fini à *Michel* de Portugal, comte de Vimioſo, mort âgé de 51 ans en 1581. ſans enfants légitimes. La branche cadette qui a commencé à *Emmanuel* de Portugal-Vimioſo, ſecond fils de *François I.* comte de Vimioſo, n'a formé que trois degrés.

VINCENS DE MAULEON : La ſeigneurie de de Vincens dans la principauté d'Orange étoit poſſedée en partie vers l'an 1250. par *Raimond* de Vincens. *Pierre*, ſon petit-fils, acquit l'autre partie par ſon mariage du 15 Mars 1346. avec *Françoiſe*, fille & héritiere de *Bertrand* de Mauleon, dont leur fils, *Barthelemi* de Vincens, prit le nom & les armes en vertu du teſtament de *Jacques* de Mauleon, ſon oncle maternel. Ce *Barthelemi* eſt le huitieme ayeul de *Louis* de Vincens de Mauleon, en faveur duquel la ſeigneurie de Cauſans, fut érigée en marquiſat par lettres de *Guillaume-Henri* de Naſſau, prince d'Orange, du 28 Août 1667. vérifiées au parlement de Grenoble, le 16 Novembre 1679. *Louis* de Vincens avoit épouſé le 2 Avril 1641. *Loüiſe* de Cambis d'Orſan, mere de *Louis II.* lieutenant de roi au gouvernement de Provence, qui de *Marguerite* de Forbin de Janſon a eu,

1. *Jacques* de Vincens de Mauleon, ſeigneur d'Aſtonaud, marquis de Cauſans, lieutenant du roi au gouvernement de Provence, né le 6 Mars 1686. marié le 10 Mai 1723. avec *Anne* Fombert, dont *J. Joſeph*, né en 1725. capitaine de cavalerie dans Conti.

2. *Joſeph-Louis*, chevalier de Malte, lieutenant de roi en Dauphiné.

Cette famille noble & ancienne du comtat venaiſſin eſt originaire d'Italie, ſelon la tradition du pays.

Les armes de Mauleon ſont : *de gueule au lion d'or.*

VINCENS, en Languedoc : *d'azur au lion armé, & lampaſſé d'or, au chef de gueule, chargé de 3 croix d'or.*

VINCENS, en Languedoc : *d'or au griffon couronné de gueule.*

VINCENT, en Dauphiné : *de gueule*

*gueule à la bande d'hermines.*

VINCENT-RAMBION, PANETTES & BONLIEU, en Dauphiné : *de gueule à la foudre liée d'or, & lancée d'argent, aîlée de ſinople.*

VINCENT-SALVOSHANS, en Dauphiné : *d'or au lion rampant de ſable, armé, paré, vilainé lampaſſé, & couronné de gueule, à la bordure d'azur, chargé de 6 étoiles d'or, 2 en chef & 3 en pointe, & 3 croiſſants montants d'argent, 2 en faſce, & 1 ſoutenant l'étoile de pointe.*

VINCHEGUERRE ou VINCEGUERRE, de Provence : *3 dauphins d'or, poſés 2 & 1 dans une mer de ſinople, au chef couſu d'azur, chargé de 3 cignes d'argent.*

VINOLS, en Forez : *d'or à 1 ſep de vigne de ſinople, au chef de gueule, chargé de 3 coquilles d'or.*

VINS : Seigneurie en Provence, qui paſſa en 1463. par alliance de la maiſon de Brici dans la famille de Garde. *Hubert*, fils de *Gaſpard* Garde, préſident au parlement d'Aix, ne porta que le nom de Vins. Il fut chef de la ligue en Provence, & pere de *François*, qui obtint l'érection de Vins en marquiſat, par lettres du mois de Mars 1641. enregiſtrées à Aix, en Avril ſuivant. Son petit-fils *Jean*, marquis de Vins, lieutenant général des armées du roi, capitaine lieutenant de la premiere compagnie des mouſquetaires, mourut en 1732. ſans poſtérité, & fit héritier le comte du Luc.

VINTIMILLE : La maiſon des comtes de Vintimille, dont une branche prit le ſurnom de Laſcaris, eſt des plus illuſtres, & des plus anciennes. Toutes les branches établies en Provence, ſont ſorties des ſeigneurs de la Vardieres, au même pays, que le Pere *Robert* de Briançon, marque être iſſus d'*Emmanuel*, comte de Vintimille, troiſieme fils du comte *Othon*, qui vivoit en 1185. C'eſt par cet *Othon* que le P. Anſelme commence la généalogie de la maiſon de Vintimille : mais pour les premiers degrés, il renvoye à l'ouvrage du P. *Robert* de Briançon, & il rapporte l'extrait qui a été produit à l'ordre du S. Eſprit, en 1724.

*Boniface*, comte de Vintimille, dit fils d'*Emmanuel*, fut pere d'*Emmanuel* de Vintimille, qui vivoit en 1330. les deſcendants de *Boniface*, fils aîné du précédent, ſe partagerent en deux branches, l'une dite de Turriers, l'autre de Montpeſat. La premiere finit en 1572. *Balthazar* de Vintimille, porta les terres de Turriers & d'Aſtouin, dans la maiſon de Pontevez. *Louiſe* de Vintimille, ſa couſine germaine, porta celle de Ramatuelle, de Baudouin & de Sainte-Croix, dans la maiſon d'Autric, ſeigneurs de Baumettes, dont les deſcendants ſe ſurnommerent de Vintimille, & en portent les armes, *écartelées* avec celles d'Autric.

Les ſeigneurs de Montpeſat, ſéparés de ceux de Turriers, en 1396. ſe partagerent en deux branches, l'une dit de Montpeſat, & l'autre de Saint Laurent. Celle-ci commencée en 1467. finit par les petites-filles de celui qui en avoit été chef. L'aînée finit dans le dix-ſeptieme ſiécle, en laiſſant une ſeconde branche des co-ſeigneurs de Montpeſat, qui s'étoit ſéparée en 1533. Il ne reſtoit de cette branche que *Joſeph-François* de Vintimille, co-ſeigneur de Montpeſat, capitaine de cavalerie, mort

ſans enfants de *Françoiſe-Helene* de Guillon de Sala de Monjuſtin, vivante & veuve le 15 Décembre 1725. & *Jean-Charles* de Vintimille ſon frere puîné, co ſeigneur de Montpeſat, chevalier de Malte, auſſi capitaine de cavalerie, devenu aveugle par ſes bleſſures.

*Bertrand* de Vintimille, ſecond fils de *Boniface* de Vintimille, chevalier, ſeigneur de la Verdieres, devint ſeigneur d'Ollioules, & d'Evennes, par le teſtament de *Bertrand* de Signe de Marſeille, vice-ſénéchal de Provence, ſon grand oncle, à condition de porter ſon nom & ſes armes, & il eſt l'auteur des ſeigneurs de Vintimille & d'Ollioules, dont les deſcendants ont pris le titre & le nom de Vintimille des comtes de Marſeille. Il ne vivoit plus en 1328. *Pierre-François-Hyacinte* de Vintimille, des comtes de Marſeille, des barons d'Ollioules, chef du nom, & des armes de Vintimille en Provence, épouſa en 1701. *Jeanne-Eliſabeth* Blondel ſecrétaire du roi, & intendant des bâtiments de Sa Majeſté. Il n'en a point eu d'enfant.

Les ſeigneurs de Seiſſons ont eu pour auteur, *Balthazar* de Vintimille des comtes de Marſeilles, troiſieme fils de *Gaſpard II.* du nom. *Joſeph-Hubert* de Vintimille des comtes de Marſeille, qui porte le titre de comte de Vintimille, a eu de *Marthe* de Forcia ſon épouſe,

1. *Gaſpard-François-Joſeph* de Vintimille, dit le comte de Figanières, marié à *N.* . . fille de *Guillaume* de Rouſſet, & d'*Anne* de Vintimille.

2. *Jean Baptiſte-Hubert* de Vintimille, chevalier de Malte.

3. *Joſeph-Hubert* de Vintimille.

4. *Françoiſe-Charlotte-Félicité* de Vintimille, veuve de *Rodolphe-Antoine* de Candolle.

5. *Eliſabeth* de Vintimille.

Les ſeigneurs & marquis du Luc deſcendent de *François* de Vintimille des comtes de Marſeille, baron de Tourve, un des fils de *Gaſpard I.* ſeigneur d'Ollioules & d'*Anne* d'Arcuſia; il ſe rendit recommandable dans ſon tems ſous le nom de baron de Tourve; il eut part à la confiance de *Henri* d'Angoulême, grand prieur de France, fils naturel du roi Henri II. Il ne vivoit plus en 1608. *Louis-Joſeph* de Vintimille, un de ſes deſcendants au quatrieme degré, devenu l'aîné de ſa maiſon, quitta la croix de Malte, & fut tué en 1667. âgé de 17 ans au ſiége de Lille. *Charles-François* de Vintimille, ſon frere puîné, ci-après mentionné, a continué la poſtérité. *Charles-Gaſpard-Guillaume* de Vintimille des comtes de Marſeille, ſon autre frere, né le 15 Novembre 1655. nommé évêque de Marſeille en 1684. transféré à l'archevêché d'Aix en 1708. ſignala ſon zéle & ſa charité, durant la peſte de 1720. & 1721. préſida à l'aſſemblé du clergé de France en 1723. Il fut reçu commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit, le 3 Juin 1724. Il eſt mort archevêque de Paris, le 13 de Mars 1746.

*Charles-François* de Vintimille des comtes de Marſeille, marquis des Arcs, né en 1653. ſe diſtingua ſous le nom du comte du Luc, ſervit aux ſiéges de Condé, de Bouchain, & d'Aire, en 1677. à ceux de Valencienne & de Cambrai; perdit le bras droit à la bataille de Caſſel, le 11 Avril de la même année; fut enſuite capitaine des Galeres, ſe diſtingua au bombardement d'Alger & de Genes; fut commendeur dans l'ordre de Saint Louis en 1693. commanda une eſcadre de Galeres en

1701. pour la conduite de la princeſſe de Savoie, reine d'Eſpagne ; fut plénipotentiaire au traité de paix ſigné à Bade en 1714. ambaſſadeur extraordinaire auprès de l'empereur en 1716. reçut le collier des ordres le 3 Juin 1724. & mourut le 19 Juillet 1740. âgé de 87 ans. *Gaſpard-Magdelon-Hubert* de Vintimille ſon fils, dit le marquis du Luc, né le 9 Mars 1687. lieutenant général des armées du roi le 24 Février 1738. épouſa le 18 Juin 1714. *Marie-Charlotte*, fille de *Pompon*, marquis de Refuge, lieutenant général des armées du roi, commandant en chef dans les trois évêchés. Leurs enfants ſont,

1. *Jean Baptiſte-Felix-Hubert* de Vintimille des comtes de Marſeille, d'abord dit le marquis des Arcs, né le 23 Juillet 1720. aujourd'hui le marquis de Vintimille, brigadier de cavalerie en 1745. veuf du 10 Septembre 1741. de *Pauline-Félicité* de Mailli de Neſle, dont *Louis* de Vintimille, marquis des Arcs, né le premier Septembre 1741.

2. *Magdelene-Charlotte-Guillelmine Leonine*, née à Soleure en Suiſſe, dans l'hôtel des ambaſſadeurs de France, le 14 Mars 1715. mariée le 16 Mars 1733. à *Aimon-Jean* de Nicolaï, marquis de Gouſſainville, premier préſident de la chambre des comptes de Paris, né le 10 Avril 1709.

3. *Marie-Charlotte-Magdelene*, née à Paris le 22 Juin 1716.

Ainſi de la tige de Vintimille établie en Provence, il ne reſte actuellement que deux branches, ſçavoir, les ſeigneurs de Figanières, dits comtes de Vintimille & les marquis du Luc, dits marquis de Vintimille. Feu l'archevêque de Paris, comme on l'a vû, étoit de la derniere branche, & grand oncle du marquis de Vintimille d'aujourd'hui.

La maiſon de Vintimille porte : *de gueule au chef d'or.*

Les branches d'Ollioules & du Luc : *écartelent au 2 & 3 de Marſeille*, qui eſt, *de gueule à un lion d'or couronné de même.*

VION : Famille venue anciennement du comté de Bourgogne. Il y a plus de 300 ans qu'elle eſt établie dans le Vexin-François. Elle a donné un grand prieur de Champagne, dans *Jean-François* de Vion, reçu chevalier à Paris le 5 Septembre 1594. un chevalier de Malte tué par les Turcs à la priſe de deux galeres d'un renégat de Marſeille, le 13 Juin 1638. dans la perſonne de *Denis* de Vion, neveu du précédent. Depuis 1592. juſqu'en 1671. elle a fourni auſſi un maître, & quatre auditeurs des comptes de la chambre de Paris.

Cette famille ſubſiſte dans *Jean-Baptiſte-François* de Vion, chevalier, ſeigneur de Gaillon, exempt des gardes du corps du roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieutenant des maréchaux de France. Il a épouſé, *Marie-Catherine* de Gars, duquel mariage il a eu : 1. *Marie-Catherine* de Vion : 2. *Antoine* de Vion, né le 18 avril 1731 : 3. *Charles* de Vion, né le 30 Mai 1732. reçu chevalier de Malte, le 13 Janvier 1733. 4. *Juſtine-Emilie* de Vion, née le 6 Octobre 1733 : 5. *Catherine-Louiſe* de Vion, née le 6 Août 1736.

Les armes : *de gueule à trois aigles d'argent ; onglées & becquées d'or* : pour ſupports, *deux lions* : pour cimier, *une licorne naiſſante*

VIOU : *Marie-Anne* de Viou,

dame de Teſſancourt, fille de défunt *M. René* de Viou, chevalier, ſeigneur de Teſſancourt, & de *Marie-Marguerite* de la Salle, épouſa le 21 Septembre 1751. *Joſeph-Marie* de la Motte, chevalier, ſeigneur de la Motte, Montmaran & autres lieux.

La maiſon de Viou, dont il y a eu un grand prieur de Champagne, a fourni depuis long-temps, ainſi que celle de la Salle, un ſi grand nombre de chevaliers de Malte, qu'on croit inutile d'entrer dans aucun détail pour les faire connoître.

Celle de la Motte en Bretagne, où elle a fait des alliances avec les meilleures maiſons de cette province, prouva l'antiquité de ſa nobleſſe lors de la recherche générale qui en fut faite en 1668. & le chef des nom & armes de cette maiſon, frere du biſayeul du nouveau marié, juſtifia alors huit générations nobles au-deſſus de lui. *Mercure de France*, *Décembre* 1751.

VIPART : *Gilles* Vipart, ſeigneur de Silli, étoit iſſu au neuvieme degré d'*Yves* Vipart, chevalier, ſeigneur de la Vipardiere dans le vicomté d'Auge, ſous le régne de Philippe Auguſte. *Jacques* Vipart, chevalier, ſeigneur de Silli, meſtre de camp d'un régiment d'infanterie, fils de *Gilles* Vipart, baron de Silli, & de *Jacqueline* de Gruel de Touvoie, obtint par lettres du mois de Juin 1665. l'érection en marquiſat de la terre & ſeigneurie de Silli en Normandie, unie avec les fiefs d'Oſulci, des Autieux, Lachu, S. Jouin & Trihan. Le marquis de Silli mourut le 22 Janvier 1709. âgé d'environ 85 ans. Il avoit épouſé en 1661. *Françoiſe* le Comte de Nonant, mere de *Joſeph* Vipart, marquis de Silli, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ſes armées, mort ſans alliance le 19 Novemb. 1727. Il laiſſa tous ſes biens à ſa ſœur *Marie-Anne* Vipart de Silli, décedée ſans alliance le 27 Octobre 1747. à l'âge de quatre-vingt ans. Elle a fait ſon héritier *Léon* de Madaillon, marquis de Laſſai, petit-fils de *Suſanne* de Vipart, marquiſe de Sainte-Croix, lequel étant mort en Oct. 1750. ſans laiſſer de poſtérité, tous les biens qu'il avoit hérités de mademoiſelle de Silli, ont paſſé aux deux fils du duc de Lauragais, ſes arriere-neveux.

*Gabriel-François* Vipart, écuyer, ſeigneur de Neuilli, devenu le chef du nom & des armes de ſa maiſon par la mort du marquis de Silli, avoit épouſé à la Guadeloupe le 3 Octobre 1707. *Alette* Boivin, dont *François-Auguſtin* de Vipart, & *Nicolas* de Vipart, rapporté après ſon aîné.

*François-Auguſtin* de Vipart, écuyer, ſeigneur de Neuilli, lieutenant d'infanterie, né le 7 Décembre 1708. s'eſt marié le 29 Avril 1732. à *Marie-Jeanne* Houé, dont,

1. *François-Nicolas*, né le 17 Avril 1736.
2. *Jacques-Joſeph*, né le 28 Juin 1738.
3. *Charles-Louis-Hector*, né le 15 Novembre 1743.
4. *Denis-Auguſtin*, né le 20 Septembre 1747.
5. *Marie-Eliſabeth*, née le 15 Janvier 1734.
6. *Sophie-Antonine*, née le 18 Janvier 1740.
7. *Suſanne-Adelaïde*, née le 4 Février 1742.
8. *Eulalie-Barbe*, née le 11 Août 1750.

*Nicolas* de Vipart, écuyer, seigneur de Beaumont, lieutenant d'infanterie, a épousé, 1. le 26 Janvier 1739. *Marie* le Mercier de Beausoleil : 2. le 23 Janvier 1747. *Marie-Thereſe* Claſſe. Il a du premier lit,

*Marie-Françoiſe*, née le 13 Novembre 1739.

Du ſecond lit,

*François-Nicolas*, né le 29 Décembre 1748. & *Marie-Thereſe-Eliſabeth*, née le 16 Octobre 1750.

Les armes de Vipart de Silli, *d'argent au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueule.*

VIRIEU : Cette maiſon eſt une des plus anciennes du Dauphiné. Elle tire ſon nom de la terre de Virieu, qu'elle a poſſédée en franc-aleu avec celles de Faverges & de Montrevel, depuis l'an 1041. juſqu'en 1267. Il paroît que cette terre étoit alors partagée entre les différentes branches de cette maiſon. *Béatrix*, fille unique de *Martin*, ſire de Virieu, qui ſe rendit caution en 1224. du comte de Maurienne & de Savoie, porta une partie de cette terre dans la maiſon de Clermont, qui en acquit dans la ſuite les autres portions. On connoît particuliérement deux branches de la maiſon de Virieu ; l'une des barons de Faverges & de Beauvoir, & l'autre des ſeigneurs de Pupetieres. Le chef actuel de la premiere branche eſt, *André-Nicolas* de Virieu de Beauvoir, appellé le marquis de Faverges, né en 1697. & marié en 1720. avec *Marie-Louiſe* de Boffin, fille de *François*, ſeigneur de Parnans, du Pont-Beauvoiſin, &c. & de *Catherine* Revol.

Leurs enfants ſont,

1. *Pierre-Gabriel-Xavier* de Virieu de Beauvoir, appellé le marquis de Virieu, capitaine au régiment d'Enghien, infanterie, né en 1723.

2. *François-Martin*, Chartreux à Valbonne, né en 1725.

3. *Jean-Louis*, chevalier de Malte, né en 1726.

4. *Jean-Loup*, chevalier de Malte, capitaine au régiment d'Enghien, né en 1731.

5. *Nicolas-Alexandre*, chevalier de Malte, né en 1733.

6. *Benoît-Touſſaints*, chevalier de Malte, né en 1745.

7. 8. & 9. *Jeanne-Joſephe*, *Marguerite-Félicienne*, *Laurence-Perrette*, religieuſes.

10. *Magdelene-Antoinette*, née en 1737.

11. *Marie-Agnès*, née en 1738.

12. *Michelle-Eliſabeth*, née en 1739.

13. *Louiſe-Marguerite*, née en 1742.

14. *Françoiſe-Agnès*, née en 1743.

L'auteur de la branche de Pupetieres eſt, *Guillaume* de Virieu, qui partagea en 1244. avec ſes freres, *Amedée* & *Guigues*. Il fut pere de *Pierre* ou *Peret* de Virieu, qualifié co-ſeigneur de Virieu dans ſon teſtament du 20 Juillet 1344. Henri, évêque de Metz, lui avoit fait en 1323. une inféodation de ſoixante ſols Viennois de rente pour les bons ſervices qu'il avoit rendus au dauphin Guigues VIII. ſon neveu. Son fils & ſon petit-fils, appellés tous les deux *Goffred*, rendirent hommage en 1388. & 1413. de la même rente. Le dernier, qui eſt qualifié ſeigneur de Pupetieres & de Clermont, épouſa en 1424. *Guigonne* de Gumin. Il teſta le 5 Avril 1430. & fut pere de *Hugonin* de Virieu, marié en 1462. avec *Beranguette* Genin.

Leur fils, *Guillaume* de Virieu, seigneur de Pupetieres, épousa le 17 Février 1493. *Louise* de Luppé ; & par son testament du 24 Juillet 1510. il institua héritier son fils aîné, *Claude* de Virieu, seigneur de Pupetieres, qui épousa en 1531. *Jeanne* de Virieu, & testa le 21 Mars 1549. Leur fils, *Claude II.* qui fit son testament en 1626. eut de sa femme, *Marguerite* de Bernard, mariée en 1552. *François* de Virieu, allié le 16 Septembre 1608. avec *Gasparde* de Prunier de S. André. *François* testa le 13 Novemb. 1644. & fut pere de *Charles* de Virieu, qui épousa le 11 Octobre 1657. *Françoise*, fille d'*Etienne* Roux, & fit son testament le 17 Mars 1681. Son fils, *Etienne* de Virieu, a eu de son mariage fait en 1692. avec *Catherine* de Regnault de Sollier, *François* de Virieu II. du nom, marié le 14 Avril 1731. avec *Magdelene-Jeanne-Louise-Lucrece*, fille d'*Antoine-René* de la Tour-du-Pin, marquis de Montauban. *François II.* a pour enfants,

1. *Louis-François-René*, comte de Virieu, qui a épousé le 10 Octobre 1752. *Armande-Ursule* de Bouschet de Sourches, fille de *Louis* de Bouschet, marquis de Sourches, lieutenant général des armées du roi, conseiller d'Etat, prevôt de l'hôtel du roi, & grand prevôt de France, pere de *François-Henri*, né à Grenoble le 13 Août 1754.

2. *Louis-Marie-Ange*, officier au régiment de la Vieſville, cavalerie, né le 15 Août 1733.

3. *Claude-François-Matthias*, né le 25 Février 1746.

4. *Lucrece-Nicole*, née le 2 Octobre 1742. *Voyez* PRUNIER, & *les Tabl. gén. part. VI. p.* 39.

Les armes : *de gueule à trois virs ou annelets d'argent, l'un dans l'autre.*

VIRIEU-FAVERGUES : *écartelé au 1. & 4. d'azur à trois vires d'or ; au 2. & 3. écartelé d'or & de gueule*, qui est de Beauvoir.

VIRIVILLE : Nom d'une terre qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Mars 1561. en faveur de *François* de Grolée, & en comté l'an 1569. *François* de Grolée étoit issu de la branche de Breſſieu, pere de *Jacques*, & ayeul de *François*, en faveur duquel le comté de Viriville fut érigé en marquisat par lettres du mois d'Avril 1639. enregistrées en la chambre des comptes de Grenoble le 28 Novembre 1642. Son fils *Charles* fut pere de madame la maréchale de Tallard, & de *Joseph-François*, marquis de Viriville, mort le 26 Septembre 1705. qui de *Magdelene-Sabine* de la Tour-Gouvernet, a eu,

1. *Charles-François*, mort le 12 Août 1714.

2. *Françoise-Sabine*, mariée le 19 Avril 1718. à *Etienne-Louis* de l'Aubespine, marquis de Verderone, sans enfants.

3. *Jeanne-Anne-Magdelene*, mariée le 29 Juin 1711. à *François-Olivier*, seigneur du comté de Senozan, chevalier de l'ordre du roi, mort le 5 Juillet 1740.

*Tabl. gén. part. V. p.* 79.

VIRY, en Génevois : *palé d'argent & d'azur de six pièces, à la bande de gueule sur le tout.*

VISDELOUP-BIENASSIS, de Bretagne : *d'argent à trois têtes de loup de sable, arrachées & lampassées de gueule.*

VISLOCQ : C'est une seigneu-

rie en Artois qui fut érigée en vicomté par lettres du roi d'Eſpagne du 13 Juin 1659. enregiſtrées à Lille en faveur d'*Ignace* le Clercque, chevalier de l'ordre militaire de S. Jacques, meſtre de camp d'infanterie.

VISMES : C'eſt une ancienne baronnie, relevant du comté de Ponthieu, qui fut portée ſur la fin du quatorzieme ſiécle, par *Jeanne* de Cayau, dans la maiſon de Monchi par ſon alliance avec *Jean II.* du nom, ſeigneur de Monchi. Elle fut compriſe dans le partage de leur deuxieme fils, *Edmond* de Monchi, marié avec *Jeanne*, dame de Montcavrel. *Voyez* MONCHI.

VISSAC : Ancienne famille d'Auvergne, dont le dernier vivoit en 1476. Elle a donné un chancelier de France dans *Etienne* de Viſſac, ſeigneur d'Arlenc & de Murs, qui vivoit encore en 1350. *Pons*, ſeigneur de Viſſac, qui vivoit en 1245. paſſe pour être la tige de cette famille, dont

Les armes ſont : *de gueule à trois pals d'hermines.*

*Voyez* les grands Officiers de la Couronne, *pag.* 325. *& ſuivantes.*

VITALIS, en Provence : *d'azur à une tour crenelée de quatre piéces d'argent, maçonnée de ſable, poſée ſur une terraſſe de ſinople, & accoſtée à dextre d'une palme d'or, & à ſeneſtre d'un lys d'argent tigé de ſinople.*

VITALIS-BEAU-CHASTEAU, en Dauphiné : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef, une en pointe.*

VITRÉ D'ACIGNÉ : *d'hermines à la faſce de gueule, alaiſée, chargée de trois fleurs de lys d'or.*

VITRÉ, de Bretagne : *d'or gueule au lion d'or.*

VITREI : Les ſeigneuries de Chauvirei, Ouge, la Querte, furent incorporées & érigées en baronnie, ſous le nom de Vitrei, par lettres du mois de Février 1740. enregiſtrées à Beſançon & à Dôle en faveur de *François-Salomon* de Bernard de Monteſſus.

VITRI, en Picardie : *d'or à trois boutons de roſes de gueule.*

VITRI-COUBERT : C'eſt une terre qui fut érigée en baronnie par lettres du mois de Janv. 1594. enregiſtrées le 22 Avril ſuivant, en faveur de *Louis* de l'Hôpital, auquel le roi permit par lettres de la même date de mettre une fleur de lys dans ſes armes. *Voyez* HOPITAL.

VITROLLES, en Dauphiné : *d'azur au lion d'or, ſa patte ſeneſtre de devant ſoutenue d'un tronc d'arbre arraché de même, mouvant d'une motte de ſinople.*

VIVEN : Terre à laquelle furent unies celles d'Argelos & d'Auriac, érigées en baronnie, ſous le nom de Viven, par lettres de 1606. enregiſtrées au parlement de Pau le 4 Juillet 1651. en faveur de *Jean* d'Arros. *Voyez* ARROS.

VIVEROS & BEAUVOIR : *Chriſtophe* d'Alegre, fils d'*Yves II.* baron d'Alegre, eut en partage la ſeigneurie de Viveros, qu'il tranſmit à ſes deſcendants, avec la ſeigneurie de Beauvoir, par l'alliance qu'il contracta avec *Magdelene* Loup, fille de *Blain* Loup, ſeigneur de Beauvoir. *Gaſpard* d'Alegre, ſeigneur de Viveros & de Beauvoir du chef de ſa mere, fut créé chevalier des ordres du roi en 1569. Il eut de *Charlotte* de Beaucaire, dame de Puggillon, ſon épouſe, fille de *Jean* de Beaucai-

re, premier maître-d'hôtel de la reine, & de *Guyonne* du Breuil, dame d'atours de la reine, *François* & pluſieurs filles, toutes mariées à différents ſeigneurs. Pour *François* d'Alegre, ſeigneur de Viveros & de Beauvoir, il épouſa en 1610. *Magdelene* d'Alegre, ſa couſine, & en eut *Gaſpard*, & *Claude*, fille d'abord mariée à *Gilbert* de Beaufort, & enſuite à *Jacques* le Groing, neveu du maréchal d'Effiat. *Gaſpard* ſon fils, ſeigneur de Viveros & de Beauvoir, n'eut point d'enfants de *Magdelene* de Tournon, ſa premiere femme. Remarié en 1528. avec *Marie* d'Eſtaing, il a eu *Marie*, épouſe de *Philippe* de Canillac-Montboiſſier, comte de Dienne; & *Claude* d'Alegre, grand ſénéchal d'Auvergne, qui a fait ériger ſa terre de Beauvoir en marquiſat. *Claude* en 1654. épouſa *Marie* de Ligondez, de laquelle eſt ſorti *Jean* d'Alegre, marquis de Beauvoir, comte de Creſte, marié en 1680. à *Marie-Magdelene-Françoiſe* du Freſnoi, fille d'*Elie* du Freſnoi, premier commis de meſſieurs de Louvois & le Tellier, miniſtres & ſecrétaires d'Etat. *Voyez* ALEGRE.

VIVIER: Ancienne baronnie dans le marquiſat de Pont-à-Mouſſon, qui fut portée en mariage l'an 1597. par Chriſtine, comteſſe de Salm, à *François* de Lorraine, comte de Vaudemont. Le duc Charles IV. leur fils la donna à *Anne* de Lorraine ſa fille, en la mariant à *François-Jules-Marie* de Lorraine, prince de Lillebonne, dont la fille *Eliſabeth*, mariée en 1691. à *Louis* de Melun, prince d'Epinoi, a fait paſſer la baronnie de Vivier dans la maiſon de Rohan par le mariage en 1714. de ſa fille *Anne-Louiſe-Adelaïde* de Melun avec *Louis-François-Jules* de Rohan, prince de Soubiſe. *Voyez* ROHAN.

VIVIER, en Dauphiné: *de gueule au cerf d'or, paſſant ſur un pont d'argent à l'eau de même.*

VIVIER (du), en Dauphiné: *d'argent au vaiſſeau de ſable, les voiles pliées.*

VIVONNE: La maiſon de Vivonne eſt une des plus anciennes de la province du Poitou. Elle prend ſon nom d'une petite ville à quatre lieues de Poitiers ſur le chemin d'Angoulême, laquelle tire le ſien de la petite riviere de Vonne, près celle de Vive: ce qui forme le nom de Vivonne. On trouve *Hugues* de Vivonne, chevalier, fils puîné d'un des ſeigneurs de ce nom qui vivoit du tems du roi S. Louis en 1246. *André* de Vivonne, le dernier mâle de ſa maiſon, fut élevé à la cour du roi Henri IV. qui lui porta une ſinguliere affection pour ſa valeur & ſa générosité. Louis XIII. le pourvut de la charge de grand fauconnier de France en 1612. Il mourut à Paris le 24 Septembre 1616. étant encore à la fleur de ſon âge. Il ne laiſſa qu'une fille, qui porta par ſon mariage la terre de Vivonne dans la maiſon de Rochechouart.

Pluſieurs branches, auſſi éteintes, ſont ſorties de la maiſon de Vivonne, comme les ſeigneurs d'Oulmes, qui ont commencé à *Ebles* de Vivonne, ſeigneur d'Oulmes, qui vivoit en 1345. & ont fini à *Jean* de Vivonne, quatrieme ſeigneur d'Oulmes, mort au commencement du XVI. ſiécle.

Celle des ſeigneurs de Fors & de Saint-Gouard, qui ont pour auteur *Hugues* de Vivonne, ſeigneur de Fors. Cette branche a fini à *Jean* de Vivonne, ſeigneur

de S. Gouard, qui ſervit ſous les rois Charles IX. Henri III. & Henri IV. & mourut le 7 Octobre 1599.

Celle des ſeigneurs de Bougouin, ſortie de *Hugues* de Vivonne, ſeigneur de Bougouin, qui vivoit en 1327. Ils ont fini à *Jean* de Vivonne II. ſeigneur de Bougouin, mort ſans enfants au mois de Septembre 1620. Il eut pour héritieres ſes ſœurs.

Celle des ſeigneurs d'Iteuil, qui ont eu pour auteur *Jean* de Vivonne, qui vivoit en 1482. *Jean* de Vivonne donna ſes preuves de nobleſſe en 1667. & laiſſa trois fils.

Les armes de la maiſon de Vivonne : *d'hermines au chef de gueule.*

ULTEREM : C'eſt une ſeigneurie en Flandres qui fut érigée en comté par lettres du roi d'Eſpagne du 25 Septembre 1656. enregiſtrées à Lille en 1657. en faveur de *Jacques-Sébaſtien* de Vinacourt.

VOGUÉ : Famille noble du Vivarais. *Louis* de Vogué, ſeigneur de Gourdan en Vivarais, épouſa *Charlotte* de Villars, troiſieme ſœur du feu maréchal duc de Villars, dont il a eu *François-Cerice* de Vogué, aujourd'hui maréchal de camp, & appellé comte de Vogué.

Les armes : *d'azur au coq d'or, becqué, crêté de gueule.*

VOISIN : Famille originaire de Tourraine, qui a donné un chancelier-garde des ſceaux de France.

*Daniel* Voiſin, le premier de cette maiſon que l'on connoiſſe, étoit natif de Tours, ſeigneur de la Norraie en Tourraine & de Villebourg. Il fut reçu ſecrétaire du roi le 22 Octobre 1593. & greffier criminel en chef le 11 Décembre 1599. & déceda le 20 Mai 1621. âgé de 58 ans. Cette maiſon a fourni trois degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de *Daniel* Voiſin, chevalier, ſeigneur de la Norraie, &c. chancelier & garde des ſceaux de France, greffier & commandeur des ordres du roi. Il fut fait conſeiller au parlement de Paris le 20 Avril 1674. maître des requêtes ordinaire de l'hôtel le 3 Août 1683. & reçu le 7 Décembre 1684. fut envoyé intendant en Hainault l'an 1688. fait conſeiller d'Etat de ſémeſtre en Septembre 1694. directeur des affaires de la maiſon & communauté de S. Cyr en Janvier 1701. conſeiller d'Etat ordinaire au mois de Mars 1708. & nommé par le roi ſecrétaire d'Etat & de ſes commandements, avec le département de la guerre, le 9 Juin 1709. Il en prêta le ſerment le 21 du même mois, & fut peu après déclaré miniſtre. La même année il fut pourvu de la charge de greffier-commandeur des ordres du roi le 3 Décembre 1713. & s'en démit le 12 du même mois, après avoir obtenu un brevet du roi pour jouir de tous les priviléges & honneurs qui y ſont attachés. Il fut nommé chancelier & garde des ſceaux le 2 Juillet 1714. ſur la démiſſion de *Louis* Phelyppeaux, comte de Pontchartrain, & en prêta le même jour ſerment entre les mains du roi. Il mourut à Paris le 2 Février 1717.

Les armes de la maiſon de Voiſin ſont : *d'azur au croiſſant d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, 2. en chef, & 1. en pointe. Voyez* le P. Anſelme, *Tom. VI. p.* 588.

VOISINS, en Languedoc : *d'argent à trois loſanges de gueule.*

VOISINS. *Voyez* GILBERT DE VOISINS.

VOISINS D'AMBRES. *Voyez* AMBRES.

VOLONZAC, en Rouergue : *d'argent à trois tours de ſable crenelées d'azur.*

VOLVIRE : Ancienne & illuſtre maiſon, dans laquelle entra la baronnie de Ruffec, partage des anciens comtes d'Angoulême, par le mariage d'*Alienor*, qui en devint héritiere, & qui épouſa en 1336. *Hervé*, ſeigneur de Volvire, chevalier, cinquiéme ayeul de *Philippe* de Volvire, créé chevalier des ordres du roi le 31 Décembre 1582. mort le 6 Janvier 1586. pere de *Philippe*, en faveur duquel, & d'*Anne* de Daillon du Lude, ſa mere, Ruffec fut érigé en marquiſat par lettres du mois de Janvier 1588. enregiſtrées le 16 Mai 1651. *Philippe* eut d'*Aimerie* de Rochechouart, *Eléonore* de Volvire, marquiſe de Ruffec, mariée le 17 Novembre 1631. à *François* de l'Aubeſpine, marquis de Châteauneuf, dont la fille *Charlotte* fut alliée en 1672. à *Claude* de Rouvroi, duc de S. Simon, & eut Ruffec en dot.

*René* de Volvire, baron de Ruffec, marié à *Catherine* de Montauban, fut pere de *Philippe* de Volvire, marquis de Ruffec, mentionné ci-deſſus. *Henri* de Volvire, ſon troiſieme fils, eut en partage du chef de ſa mere la vicomté du Bois de la Roche, érigée en ſa faveur en comté par lettres du mois de Février 1607. enregiſtrées à Rennes le 23 Juin 1609. *Henri* fut fait maréchal de camp en 1627. & nommé chevalier du S. Eſprit. Il mourut ſans avoir été reçu, & laiſſa, entr'autres enfants, *Charles* de Volvire, comte du Bois de la Roche, décedé en 1692. Celui-ci avoit épouſé *Anne* de Cadaillac, héritiere de ſa maiſon, mere de *Joſeph*, comte du Bois de la Roche, qui de *Magdelene* de Bault de Saint Frique eut *Joſeph* de Volvire, comte du Bois de la Roche, mort en 1731. dont le fils unique étant mort ſans alliance en 1747. a eu pour héritier ſon oncle *Philippe-Auguſte* de Volvire, brigadier des armées du roi, qui a épouſé le 2 Décembre 1732. *Marie-Henriette* Mallier, fille de *Louis*, marquis de Chaſſonville, maréchal de camp, & de *Marie-Adrienne* de Climes de Brabant.

Les armes : *burelé d'or & de gueule de dix piéces.*

VOUHET, en Berri : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or, deux en chef, & une en pointe.*

VOVE-THOUROUVRE (la), au Perche : *de ſable à ſix beſans d'argent ; 3. 2. & 1.*

VOVES : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois roſes de même.*

VOUILLON : Les ſeigneurs de ce nom ont eu pour auteur *Guillaume* de Sulli, ſeigneur de Vouillon, &c. ſecond fils de *Guyon* de Sulli, ſeigneur de Beaujeu, & de *Marie* de Chovigni. Sa poſtérité a formé ſix degrés, & a fini à *Jean* de Sulli, ſeigneur de Romefort, mort en 1537. Il eut un fils mort jeune, & une fille, *Magdelene* de Sulli, mariée à *Jean* de Coigné, ſeigneur de Marteau.

Les mêmes armes que celles de la maiſon de Sulli.

VOULDI, (du) : Famille noble de Champagne, qui poſſede la terre & ſeigneurie de Montluſio, qui fut érigée en baronnie par lettres de 1671. en faveur de *François* du Vouldi.

VOYENNES : Nom d'une branche cadette de la maiſon le Tonnelier-Breteuil, éteinte dans *Etienne-Claude* le Tonnelier, che-

valier, seigneur de Voyennes & d'Abins en Poitou, conseiller au grand conseil, marié le 23 Septembre 1675. à *Marguerite* Poussineau, dont *Marie-Catherine* le Tonnelier, dame d'Abins, mariée le 25 Janv. 1703. *Voyez* TONNELIER.

VOYER : Une des plus anciennes maisons de Tourraine, qui doit son origine, suivant l'ancienne tradition du païs, à un capitaine appellé *Basile*, fort aimé de l'empereur Charles le Chauve, qui lui assigna des terres près de Loches vers l'an 877. Ce *Basile*, qui fut surnommé Voyer, transmit ce dernier nom à ses descendants. Depuis *Geoffroi* Voyer I. du nom, qui recueillit la succession de sa maison vers l'an 1145. la filiation de cette maison comprend dix-huit degrés successifs, en suivant la généalogie de Bellefortêt. La branche aînée de cette maison a fini à *Jean-Armand-Seraphin* de Voyer, marquis de Paulmi, enseigne dans le régiment du roi, mort sans postérité à l'âge de quinze ans. *Pierre* Voyer de Paulmi, seigneur d'Argenson, chevalier de l'ordre de Saint Michel, est fils de *Jean* Voyer III. du nom, seigneur de Paulmi, &c. lequel servit avec distinction à la journée de Pavie en 1524. & à la bataille de Cerisolles en 1536. & de *Jeanne* Guéfaut, dame d'Argenson. Ce *Pierre* Voyer est auteur des seigneurs d'Argenson. *Voyez* ARGENSON.

VOYER, de Bretagne : *d'argent à la fleur de lys de sable.*

VOYER (le), de Bretagne : *de gueule à la bande acostée, en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croissant, le tout d'or.*

UREMPDE : C'est une seigneurie en Brabant qui fut apportée en mariage par *Gertrude* de Gruythere, avec celles d'Olmen-Schardeau, Eeckove, à *Maximilien* Vander Gracht, Ecourette de Malines, grand bailli du pays de Waes, pere de *Jean-Frédéric* Vander Gracht, grand bailli du pays de Waes, en faveur duquel cette seigneurie fut érigée en baronnie par lettres du 23 Août 1660.

UREZOLS : Terre située en Rouergue, qu'eut en partage *Rigaud* de Roquefeuil, fils de *Guillaume* de Roquefeuil, seigneur de Urezols, & d'*Helene* de la Vergne, clef d'une branche cadette de la maison de Roquefeuil. *Voyez* ROQUEFEUIL.

URFÉ : Ancienne maison, & une des plus considérables du pays de Forez, éteinte dans *Joseph-Marie* de Lascaris d'Urfé, marquis d'Urfé & de Beaugé, comte de Sommeril, lieutenant des gardes du corps du roi, puis des chevaux-légers de M. le dauphin, lieutenant de roi du haut & du bas Limosin en 1686. grand bailli de Forez, mort à Paris le 13 Octobre 1724. âgé de 72 ans. Il a eu pour héritier, en vertu des substitutions, *Louis-Christophe* de la Rochefoucauld, marquis de Langeac, petit-fils de sa sœur.

On trouve *Arnold*, seigneur d'Urfé I. du nom, qui vivoit en 1256. *Pierre II.* seigneur d'Urfé & de la Bastie, grand écuyer de France, sous le roi Louis XI. mort le 10 Octobre 1508.

*Jacques*, seigneur d'Urfé, épousa *Renée* de Savoie, marquise de Beaugé, à qui *Charles-Emmanuel*, duc de Savoie, donna Châteauneuf & Virieu-le-Grand, seigneuries en Bugei, en échange de celle de Rivoles en Piémont, qu'il érigea en comté sous le nom de Château-neuf par lettres du 12 Mai 1582. pour elle & ses descendants mâles & femelles. Elle étoit alors

veuve de *Jacques* d'Urfé. Elle en eut, entr'autres enfants, *Anne*, & *Honoré* d'Urfé. Ce fut en faveur de ce dernier que le comté de Châteauneuf fut érigé en marquiſat ſous le nom de Valmorei. Il mourut ſans poſtérité vers l'an 1624. Il eſt l'auteur de l'ingénieux Roman d'Aſtrée. Il avoit épouſé par diſpenſe *Diane* le Long, dame de Châteaumorand, ſéparée de ſon frere *Anne* d'Urfé pour cauſe d'impuiſſance. La veuve d'*Honoré* d'Urfé fit donation de la ſeigneurie de Châteaumorand, & de ſes droits, ſur la maiſon d'Urfé, à la charge de porter le nom & les armes de Châteaumorand, à ſon couſin *J. Claude* de Levis, cinquieme fils de *J. Louis*, comte de Charlus, lequel obtint de la maiſon d'Urfé en paiment du douaire de *Diane* de Châteaumorand, le marquiſat de Valromei, alors chargé de dettes. *Voyez* LEVIS.

Les armes : *de vair au chef de gueule.*

URGEL : Ancienne ville d'Eſpagne dans la Catalogne, capitale du comté d'Urgel, qui a eu des comtes dès l'an 950. *Miraglia*, héritiere de ſon frere *Ermengand VIII.* du nom, mort ſans poſtérité en 1208. épouſa en premieres noces *Ponce* de Cabrera, & en ſecondes *Pierre* de Portugal, auquel elle donna le comté d'Urgel. Ce prince l'échangea pour la principauté de *Majorque* avec *Jacques* le Conquérant, roi d'Arragon, par acte du 29 Sept. 1231.

URIAGE : Seigneurie en Dauphiné, érigée en baronnie par lettres du mois de Février 1494. en faveur de Soffrei, Allemand, fameux dans l'hiſtoire ſous le nom de capitaine Molar.

URRE : Terre & château dans le dioceſe de Valence, qui a été poſſedée par les ſeigneurs de ce nom dès l'an 1004. comme pluſieurs titres le prouvent. *Guyon* d'Urre, ſeigneur d'Urre, fut pere de *François* d'Urre, qui vivoit en 1266. *N....* d'Urre, ſeigneur de Baumettes, & en partie de Mulans, iſſu de *Guyon* d'Urre au ſeizieme degré, mourut le 9 Novembre 1744. & a laiſſé de *N...* Jardin ſon épouſe, 1. *N...* d'Urre, ſeigneur de Baumettes : 2. *N...* d'Urre, tué à la bataille de Lawfeld en 1748. & trois autres garçons.

Les ſeigneurs de Molans ſont une branche cadette qui ſubſiſte dans *Jacques* d'Urre, ſeigneur de Molans, marié avec *Geneviéve* Aſtier, dont eſt né *Jean-Baptiſte* d'Urre.

Il y a les comtes d'Urre établis à Carpentras : ils ont pour tige *François* d'Urre, ſecond fils de *Guillaume* d'Urre, ſeigneur de Molans & de Baumettes, & de *Jeanne* d'Alauſon. *Alexandre-Joſeph-François* d'Urre, né à Carpentras le 19 Mars 1712. dit le comte d'Urre, en deſcend au ſeptieme degré. Il a épouſé, 1. le 13 Octobre 1731. *Françoiſe-Charlotte* de Serre : 2. le 29 Novembre 1741. *Jacqueline-Marie* de Bachi. Il a eu de ſa premiere femme, 1. *Geneviéve-Pauline* d'Urre : 2. *Félicité* d'Urre, morte à trois ans : de la ſeconde, 1. *François* d'Urre, né le 2 Octobre 1742. mort le 22. du même mois : 2. *Emmanuel-François* d'Urre, né à Carpentras le 17 Févier 1745. 3. *N...* d'Urre, né en Mai 1746. chevalier de Malte de minorité : 4. *N...* d'Urre, né en Février 1748. 5. *N....* d'Urre, né le 11 Mars 1744.

Une des branches de la maiſon d'Urre qui s'eſt le plus diſtinguée, eſt celle du comte d'Aigue-

bonne, qui mérita d'être nommé à l'ordre du S. Eſprit, mais il ne fut pas reçu, étant mort en 1654. Il avoit un fils, nommé le baron d'Aiguebonne, qui avoit un régiment de cavalerie, à la tête duquel il ſe diſtingua au combat de Puo dans le Milanès, après le paſſage de la Mora, où le prince *Thomas* de Savoie battit le marquis de Valada, gouverneur du Milanès, le 19 Octobre 1645.

Les armes : *d'argent à la bande de gueule, chargée en chef d'une étoile du champ.*

URSEL : *Conrad* Scheto, baron de Hoboken, & de Véſémale, fils aîné de *Gaſpard*, prit le nom & les armes d'Urſel en vertu de l'adoption faite en ſa faveur par ſa tante *Barbe* d'Urſel, héritiere & derniere de ſon nom. Elle étoit fille de *Lancelot* d'Urſel, & de ſa ſeconde femme *Clémence* Vander Heiden. Il fut conſeiller & commis des Finances de l'archiduc *Albert* & de l'archiducheſſe *Iſabelle*, & laiſſa de *Françoiſe* Richardot, *Conrad*, maître d'hôtel de l'archiduc *Léopold-Guillaume*, qui fut créé le 22 Janvier 1638. comte d'Urſel & du S. Empire. Il mourut le 15 Mai 1659. Il laiſſa, entr'autres enfants, de *Marie* de Robles, *François*, comte d'Urſel & du S. Empire, grand veneur, & haut foreſtier de Flandres, colonel & général de bataille au ſervice de Charles II, roi d'Eſpagne ; marié à *Honorine* de Hornes de Baucignies. Leur fils, *Conrad-Albert-Charles*, gentilhomme du roi d'Eſpagne, meſtre de camp général de ſes armées, fut créé duc d'Urſel & de Hoboken par diplôme de l'empereur Charles VI. ſouverain des Pays-Bas, du 24 Avril 1717. Il avoit épouſé en 1714. *Eléonore-Chriſtine*, fille de *Charles-Théodore-Othon*, prince de Salm & du Saint Empire ; de laquelle il a eu, entr'autres enfants, *Charles-Eliſabeth-Conrad*, duc d'Urſel & de Hoboken, prince d'Arche & de Charleville, comte de Grobbendonch, baron de Véſémale, chambellan de LL. M. I. général major de leurs troupes, né en 1717. & marié en 1740. à *Eléonore*, princeſſe de Lobkovitz, née le 23 Décembre 1726. dont

1. *Louis* d'Urſel, né en Juin 1747.

2. *Emmanuel*, né en Décembre 1748.

3. *Guillaume*, né en Janvier 1750.

4. *Charlotte* d'Urſel, chanoineſſe à Mons, née en 1741.

5. *Henriette*, née en 1743.

La ſœur du duc d'Urſel, *Bénédicte-Charlotte* d'Urſel, née le 5 Février 1719. a épouſé en 1738. ſon couſin germain, *François-Albert-Charles*, marquis de Bournonville, grand d'Eſpagne.

Leur tante, *Angelique-Florence* d'Urſel, avoit épouſé en 1708. Wolfang, marquis de Bournonville, dont elle eſt veuve.

*Tablettes généalogiq. part V. p.* 184.

URSINS, ou ORSINI : La maiſon des Urſins eſt une des plus anciennes d'Italie. Elle ſubſiſte depuis pluſieurs ſiécles, & a donné cinq papes, plus de trente cardinaux à l'Egliſe, un grand nombre de ſénateurs Romains, & de grands capitaines. *Urſus* paſſe pour l'auteur de toute cette maiſon. Il y en a qui prétendent que la famille des Orſini portoit autrefois le nom de Roſini. Ils trouvent une preuve de leur ſentiment dans les armes de cette maiſon, qui ſont : *bandé d'argent & de gueule*

*de ſix piéces ; au chef d'argent chargé d'une roſe de gueule, ſoutenue d'or*, que quelques branches chargent d'une *anguille d'azur miſe en faſce*. On trouve dans Moreri la généalogie de cette maiſon, ſuivant la deduction qu'Imhoff en a faite. Il la commence à *Jean* des Urſins, ſurnommé *Cajetan* à cauſe de ſa mere. La branche aînée de cette maiſon a fini à *Raimond* des Urſins, comte de Nole, duc d'Amalfi, prince de Salerne, grand juſticier du royaume de Naples en 1448. Il mourut en 1459. ne laiſſant que des filles d'*Eléonore* d'Arragon, ſa ſeconde femme. Cette branche aînée a donné un pape & un cardinal. Le premier, *Jean* Cajetan, cardinal diacre, archiprêtre de S. Pierre du Vatican, élu pape le 25 Octobre 1277. ſous le nom de Nicolas III. Le ſecond, *Jacques* des Urſins, créé cardinal en 1371. par le pape Gregoire XI. mort le 15 Août 1379. Les autres branches ſont,

1. Les princes de Tarente, ducs de Venouze, qui n'ont formé que deux degrés. *Raimond* de Baux des Urſins, mort en 1405. fut prince de Tarente ; & *Jean-Antoine*, ſon fils, après lui, mort grand connétable du royaume de Naples le 26 Déc. 1462. âgé de 70 ans, ne laiſſant que des filles.

2. Les comtes de Sovana, de Nole, de Pitigliano, marquis du Mont Saint-Savin. Cette branche a commencé à *Gui* des Urſins, comte de Sovana, & a fini à *Alexandre* des Urſins, marquis du Mont Saint-Savin, mort en 1641. ſans laiſſer de poſtérité. cette branche a donné en 1475. un évêque de Nole dans *Orland* des Urſins, mort en 1505.

3. Les ſeigneurs de Monterotondo, princes d'Aſcoli. Cette branche tiroit ſon origine de *Renaud* des Urſins, frere du pape Nicolas III. mort en 1280. & a fini dans les trois fils de *Jacques* des Urſins, qui moururent ſans poſtérité : elle a donné un archevêque de Saint Severin dans *Jean-Baptiſte* des Urſins, mort le 15 Février 1566.

4. Les ſeigneurs de Monterotondo, ſortis des précedents. Ils ont fini à *Henri* des Urſins, ſeigneur de Monterotondo, qui ne laiſſa qu'une fille. Cette branche a donné un archevêque de Florence depuis 1474. juſqu'en 1508. un protonotaire apoſtolique & cardinal en 1517. dans *Franciotti* des Urſins, mort en 1533. & un évêque de Frejus en Provence, dans *Léon* des Urſins.

5. Les comtes de Tagliacozzo & d'Albe, ducs de Bracciano. Cette branche deſcendoit de *Napoleon* des Urſins, fils de *Matthieu*, ſurnommé le *Grand*, & de *Jeanne* d'Aquila, ſa troiſieme femme. Elle a fini à *Flavio* des Urſins, duc de Bracciano, &c. grand d'Eſpagne, nommé chevalier de l'ordre du Saint Eſprit par Louis XIV. en 1675. & mort ſans poſtérité le 5 Avril 1698. âgé de 76 ans. Cette branche a donné un archevêque de Naples en 1400. dans *François* des Urſins, créé cardinal en 1405. & évêque d'Albane : un archevêque de Trani en 1450. dans *Jean* des Urſins : un cardinal en 1605. dans *Alexandre* des Urſins, mort en 1626. âgé de 33 ans : un autre cardinal en 1641. dans *Virginio* des Urſins.

6. Les marquis de Lamentana, ducs de Selci, princes dell'Amatrice. Ils ont pour auteur *Satin* des Urſins, archevêque de Trani en 1439. cardinal en 1448. ar-

chevêque de Bari en 1454. mort en 1477. âgé de 74 ans. Il eut pour enfants naturels un fils & deux filles. Le fils, nommé *Paul*, eut poſtérité. Cette branche eſt éteinte.

7. Les comtes de Pacentro & d'Oppido. Ils deſcendent de *Robert* des Urſins, troiſieme fils de *Charles*, ſeigneur de Bracciano.

8. Les ducs de Gravina. Ils ont pour tige *François* des Urſins, comte de Gravina, mort en 1456. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Ferdinand-Bernard* des Urſins, duc de Gravina, prince de Salafra, marié en 1717. à *Hiacinthe* Ruſpoli. On trouve dans cette branche un cardinal, archevêque de Cozance dans *Flavio* des Urſins, mort en 1581. Un évêque de Spolette en 1589. & d'Averſe en 1591. dans *Pierre* des Urſins : un pape dans Benoît XIII.

Il y a encore dans cette maiſon les comtes de Muro, & les ducs de Santo Gemini, éteints. *Voyez* Imhoff *en ſes vingt familles d'Italie*, & Moreri.

URSINS (des) : Famille qui a produit de grands hommes, & qui tire ſon origine de *Pierre* Jouvenel, natif de Troies, qui vivoit en 1360. Son fils, *Jean* Jouvenel, prevôt des Marchands en 1388. avocat du roi au parlement en 1404. chancelier de Louis, dauphin, duc d'Aquitaine en 1413. ſuivit le parti du roi Charles VII. Il rétablit les priviléges des Marchands, en reconnoiſſance de quoi la ville de Paris lui donna l'hôtel des Urſins : ce qui peut avoir ſervi pour ajouter à ſon ſurnom celui des Urſins. *Voyez* JOUVENEL.

URSINS : Le roi Catholique, par ſes lettres du 10 Octobre 1697. accorda le titre de baron ſous le nom des Urſins, applicable à quelques terres ſituées ſous ſa dénomination, à *Denis-Chriſtophe-Antoine* des Urſins, ſeigneur d'Outrelouxe, Froid-Fontaine, Saint-Jean, Saart, ſitués dans le pays de Liége, & chevalier du Saint Empire, par diplôme impérial du 11 Février 1679.

USIE, en Franche-Comté : *faſcé d'or & d'azur de ſix piéces, avec une bande de gueule, brochant ſur le tout.*

USSÉ : C'eſt une châtellenie qui fut érigée en marquiſat par lettres du mois d'Avril 1692. enregiſtrées le 9 Mai, & révoquées par d'autres du 14 Septembre ſuivant ; puis érigée par de nouvelles lettres du mois de Septembre 1700. enregiſtrées le 4 Mars 1701. en faveur de *Louis* Bernin de Valentiné. *Voyez* BERNIN.

UXELLES : C'eſt une baronnie en Bourgogne au bailliage de Châlons, dont *Catherine* de Villars, fille aînée de *Claude*, ſeigneur de Serci, devint héritiere par la mort de ſon frere, arrivée ſans enfants. Elle avoit épouſé en 1537. *Petrarque* du Blé, ſeigneur de la Rouhe, fils de *Huguenin* de Laye, ſeigneur de Cuſſi-la-Calonne & de Mandelot, ſubſtitué aux biens, nom & armes de la maiſon du Blé, par *Huguenin* du Blé, ſon grand-oncle maternel. *Voyez* BLÉ D'UXELLES.

UZÉS : Ville du bas Languedoc avec évêché, ſuffragant de Narbonne, qui a d'abord porté le titre de baronnie, enſuite celui de comté. *Charles IX.* érigea le vicomté d'Uzès en duché au mois de Mai 1565. en faveur d'*Antoine*, comte de Cruſſol & de Tonnerre, vicomte d'Uzès, & de *Jacques* & de *Galliot* de Cruſſol, ſes freres, leurs enfants & leurs

descendants mâles en loyal mariage. Le même prince par d'autres lettres du mois de Février 1572. l'érigea en duché pairie en faveur de *Jacques* de Crussol, duc d'Uzès. Les évêques d'Uzès avoient prétendu être seigneurs suzerains de presque toutes les terres qui composent le duché d'Uzès, & de la portion même de la seigneurie dont le duc d'Uzès jouit à Uzès : ce qui a occasionné un procès qui a duré long-tems, & qui a été terminé en faveur du duc d'Uzès le 2 Juillet 1718. *Michel* Poncet de la riviere, évêque d'Uzès, fut débouté de sa demande, & condamné aux dépens. Un arrêt du parlement de Paris du 2 Juin 1723. deux de la chambre des comptes qui l'avoient précedé, datés des 21 Avril & 15 Mai 1722. un autre du parlement de Paris du 23 Février 1724. un du conseil d'Etat du 1. Avril de la même année, & enfin un arrêt contradictoire du parlement de Toulouse du 11 Septembre 1726. condamnerent l'évêque d'Uzès à rayer la qualité de comte d'Uzès de tous les actes où il l'avoit prise.

Les armes du duc d'Uzès : *écartelé au 1. & 4. parti au 1. fascé d'or & de sinople*, qui est Crussol ; *au 2. d'or à 3 chevrons de sable*, qui est Levis ; *au 2. & 3. contr'écartelé ; au 1. & 4. d'azur à trois étoiles d'or posées en pal*, qui est Gourdon-Genouillac ; *au 2. & 3. de gueule à trois bandes d'or*, qui est Galliot ; *& surtout d'Uzès d'or à trois bandes de gueule. Voyez* CRUSSOL.

WACKEN : C'est une seigneurie en Flandres, qui fut érigée en baronnie par lettres du roi Catholique du 8 Février 1614. enregistrées à la chambre des comptes de Lille, en faveur de *Charles* de Bourgogne, seigneur de Wacken. *Voyez* BOURGOGNE.

WALCKENDORF : Ancienne maison du royaume de Dannemarck, qui a donné un gouverneur de Berg en Norvége sous les regnes de Christian III. & Frédéric II. mort en 1601. sans avoir été marié. Avant lui il y a eu en Dannemarck des Walckendorfs, distingués par leur noblesse & par leur mérite. Cette maison a donné sous le régne de Christian II. *Eric* Walckendorf, archevêque de Drontheim en Norvége en 1516. *Voyez* le Supplément François de Basle.

WALDECK : Les comtes de ce nom sont princes de l'Empire, & tirent leur origine de *Witikind*, comte de Saalenberg & de Waldeck, que l'empereur Charlemagne établit Avoué de l'église de Padernborn en 780. Cette maison est une des plus anciennes & des plus illustres d'Allemagne. Le prince de Waldeck étoit général des troupes de la république de Hollande au commencement de la derniere guerre, & avant que les Provinces-Unies se fussent donné un Stathouder héréditaire dans la maison de Nassau-Dietz. *Voyez* Imhoff.

WALDENER : Une des plus illustres maisons d'Alsace, dont on fait monter l'origine à *Waldener*, un des généraux de l'empereur Louis le Débonnaire, qui se signala en 814. avec le général Landenberg, dans la guerre qu'il fit à *Hartwin*, maire du palais, accusé du crime de péculat (*a*). La

(a) *Le nom de* Waldener *signifie en François*, Forestier. *Les premiers seigneurs de cette maison avoient sans doute reçu ce nom de la* maison-

maiſon de Wadner avoit droit d'entrer dans les tournois (*a*), & conſerve encore celui d'être admiſe dans les chapitres les plus nobles d'Allemagne. Elle eſt incorporée dès le douzieme ſiécle dans le corps de la Nobleſſe de la haute Alſace ; & dans celui de la baſſe, *immédiate de l'Empire*. Elle étoit auſſi du corps de la Nobleſſe qui gouvernoit Straſbourg en 1283. La généalogie de cette maiſon commence à *Henri Crafft* Waldener, qui ſervit en 1315. avec diſtinction dans l'armée de Frédéric III. d'Autriche, roi des Romains, contre Louis de Baviere. *Chriſtian-Frédéric-Dagobert*, baron de Waldener, &c. né le 4 Avril 1712. en deſcend au quatorzieme degré. Il eſt brigadier des armées du roi, capitaine au régiment des gardes Suiſſes. Il a épouſé en 1748. *Louiſe-Françoiſe* Heuſe de Vologer.

La maiſon des barons de Waldener a embraſſé vers le milieu du ſeizieme ſiécle la Religion Proteſtante de la Confeſſion d'Auſbourg.

Les armes : *d'argent emmanché de ſable à trois pointes, chacune ſurmontée d'une merlette de gueule* : lambrequins *d'argent & de ſable*, cimier *ſurmonté d'une touffe de plumes d'argent & de ſable*, ſupports *de deux lévriers*.

WALE : Maiſon noble & ancienne, originaire d'Angleterre, qui doit ſon nom à une ancienne baronnie du comté de Northampton, dont les poſſeſſeurs ſont connus dès le tems de Guillaume le conquérant, & étoient nés lords ou pairs du royaume. Ces ſeigneurs de Wale poſſédoient pluſieurs autres terres conſidérables, non ſeulement dans les comtés de Northampton, de Rutland, mais dans celui de Bedfort & autres. Dès le milieu du douzieme ſiécle, la maiſon de Wale forma deux maiſons.

La premiere a ſubſiſté en Angleterre, juſques dans ces derniers tems, ſoit dans la ſouche principale, ſoit dans pluſieurs rameaux, & a eu un chevalier de la Jarretiere, lors de l'inſtitution même de cet ordre en 1349.

L'autre maiſon fut tranſplantée en Irlande en 1170. ou 1171. par un chevalier, *Guillaume* Wale I. du nom, qui pour avoir eû part à la conquête de cette Iſle, y obtint pluſieurs terres conſidérables, avec la charge de maréchal de la principale partie du pays conquis, charge alors unique. *Guillaume* fonda dans une de ſes terres, un monaſtere, auquel il donna le nom de Rutland, & qui a été le lieu de la ſépulture de ſes deſcendants, juſques au tems de l'abolition entiere du culte public de la religion catholique en Irlande, ſur la fin du dix-ſeptieme ſiécle. Ce *Guillaume* mourut au commencement du treizieme ſiécle. *Jean* Wale I. ſon fils, eut quatre fils ; l'aîné, nommé *Guillaume*, eſt auteur de la branche des ſeigneurs de Johnſtown. Les trois autres ont été tiges d'autant de branches, dont la derniere, connue en Irlande, ſous le nom de Coolonamuckie, ſubſiſte encore dans la perſonne de *Guil-*

*charge de grand-Maître des forêts en Alſace, que les empereurs, ou les comtes d'Habſpourg, landgraves d'Alſace, leur avoient donnée.*

(*a*) *Pour être admis aux tournois, il falloit faire preuve de huit quartiers, quatre paternels, & quatre maternels.*

*laume* Wale, aujourd'hui ſeigneur du même lieu. Les autres branches portoient les noms de Limerick & de Maryboroug, & avoient été ſubdiviſées en pluſieurs rameaux, qui ſe diſtinguoient par les noms de Waleſtown & autres.

*Thomas* Wale, ſeigneur de Johnſtown, deſcendant de *Guillaume*, mourut le 10 Juin 1589. dans le ſein de la religion catholique, à laquelle il étoit fidelement attaché au milieu du naufrage preſque univerſel de la foi ſous la reine Eliſabeth. La mort tragique de Charles I. fut le terme des proſpérités de la maiſon de Wale en Irlande. Les biens d'*Edouard* Wale, mort en 1651. devinrent la proie des vainqueurs, & pluſieurs de cette maiſon paſſerent en France, où ils ont été, ou ſont encore honorablement employés. *Olivier*, *Matthieu* & *Richard* Wale, trois freres, fideles à leur religion & à leur prince, ſuivirent le roi Jacques II. *Matthieu* Wale, marié en France en 1692. avec *Marguerite* Kindeland, fut tué au ſiége de Barcelone en 1706. *Richard* avoit eu le même ſort en 1702. dans l'affaire de Cremone. *Olivier*, l'aîné, épouſa à Brignolle, en Provence, le 6 Avril 1695. *Genevieve* de Riquiſton, fille cadette de *Balthazar*, ſeigneur d'Alons, d'une famille noble, connue dès la premiere Croiſade. *Voyez* RIQUISTON.

Il eut de ce mariage *Balthazar-François* Wale qui ſuit, & *Marie-Thérèſe*, mariée en 1739. à *Antoine* de Guiran, ſeigneur de la Brillanne. *Voyez* GUIRAN.

*Balthazar-Francois* Wale, chevalier, ſeigneur des Menus, & autres lieux, ancien lieutenant au régiment des gardes françoiſes, gouverneur pour le roi des ville & château de Ham en Picardie, du 21 Janvier 1735. a été reconnu pour ancien noble de nom & d'armes par arrêt du conſeil d'Etat du roi le 12 Mai 1747. après avoir démontré l'ancienneté de ſa nobleſſe, les illuſtres alliances de ſa maiſon, ſes dignités, ſes ſervices en Angleterre, en Irlande & en France, &c. rapportés dans une requête au roi, imprimée, qui contient 58 pages in-folio.

Les armes : *d'or à la croix d'azur, chargée de 5 lions d'argent.*

WALHAIN : C'eſt une ſeigneurie en Brabant, que *Jeanne* de Bautershem porta l'an 1418. en mariage à *Jean IV.* ſire de Glimes, qui avoit pour biſayeul *Jean*, dit Cordeker, fils naturel de *Jean II.* duc de Brabant. Leur fils *Jean V.* eut de ſa femme, *Marie* de Rouvroi de S. Simon, *Jean VI.* ſeigneur de Berghes & de Walhain, chevalier de la toiſon d'or, gouverneur de Luxembourg, qui épouſa *Anne* de Brimeu, mere d'*Antoine*, marquis de Berghes, chevalier de la toiſon d'or, & gouverneur de Namur, en faveur duquel la ſeigneurie de Walhain fut érigée en comté, avec union des terres & ſeigneuries de Glimes, Wavre, Opperbais & Heverlero, par lettres de l'empereur Charles V. du mois d'Avril 1523. Leur fils *Jean VII.* marquis de Berghes, chevalier de la toiſon d'or, étant mort ſans enfants, ſes biens paſſerent à ſa ſœur *Mencie*, femme de *Jean* de Merode, comte de Petershem. *Charles*, prince de Vaudemont, poſſédoit en 1690. le comté de Walhain. *Tabl. Gen. Part. V. pag.* 158.

WALGRA : Noble & ancienne famille de Flandres. *Albert-Fra-*

çois-*Joſeph* de Walgra, écuyer, ſeigneur de Cambelage, fait en 1747. lieutenant-colonel, & capitaine-commandant les volontaires de ſon nom, a épouſé *Marie-Magdelene* Collin, fille de *Nicolas* Collin, ſeigneur de la Croix, & de *Magdelene* le Clerc-Maillard. Leurs enfants ſont,

1. *Martin-Paul-Narciſſe* de Walgra, mort à l'âge de quatre mois.

2. *Louis-Charles-Marie* de Walgra, écuyer.

3. *Marie-Catherine-Joſephe* de Walgra, fille aînée.

Walgra porte, ſçavoir : *au 1. d'azur à la branche de chêne, avec ſon fruit de ſinople : au 2 d'azur à 3 grenades d'or, feuillées & tigées de même, poſées 2 & 1. au 3 d'argent au cocq de gueule, crêté, barbé & onglé de même : au 4. d'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de 2 treſles de ſinople, & en pointe d'une merlette de ſable, & ſur le tout d'azur à la faſce d'or, accompagnée de 3 roſes en chef de même, & en pointe d'une merlette auſſi d'or*; couronne *de comte* & ſupports *de levrettes.*

WAMIN : C'eſt une terre ſituée en Artois, qui fut érigée en marquiſat, par lettres données à Paris au mois de Novembre 1693. enregiſtrées en l'élection d'Artois le 21 Mai 1694. au greffe provincial d'Artois le 19 Septembre 1695. & au bureau des finances de la généralité de Flandres le 5 Novembre 1709. en faveur de *François* de Flechin. *Voyez* FLECHIN.

WARFUSÉE : Noble & ancienne maiſon du pays d'Haſbaye. On lit dans Moreri, que le premier ſeigneur de Warfuſée, dont il ſoit fait mention, eſt *Othon*, qui portoit pour armes : *de gueule, ſemé de fleurs de lys d'argent.* Il vivoit en 1102. ſelon d'Hemericourt, *dans ſon Miroir des Nobles de Haſbaye* : il a été le plus riche ſeigneur du pays. *Liebert*, ſon fils, acquit encore les grands biens de la maiſon d'Awir, par ſon mariage avec *Alix*, fille unique & heritiere d'*Hugues*, ſeigneur d'Awir. *Liebert* n'en eut qu'une fille : il la donna en mariage à *Raez* de Dammartin, dit à la Barbe. Ce *Raez* eſt tige conſtante de la maiſon de Warfuſée, du pays de Liége. Il eut deux fils de ſa femme. *Liebert*, dit Sureal, ſeigneur de Warfuſée, prit le ſurnom de Warfuſée, & conſerva les armes de Dammartin : & *Hugues*, ſeigneur de Lexhi, prit le ſurnom de Lexhi & les armes d'Awir ; de maniere que ces deux freres eurent des ſurnoms & des armes différentes. Le premier donna origine à une nombreuſe poſtérité, & celle du ſecond ne fut pas moins puiſſante (*a*). Les premiers deſcendants de *Raez* à la barbe, ne conſerverent rien de commun entr'eux, que le cri de ſa maiſon, qui étoit Dammartin (*b*). *Voyez* du Bouchet, *Maiſon de France*,

(a) *Une des plus illuſtres branches qui ſoient ſorties de* Hugues, *ſeigneur de Lexhi, a été celle de Hell, conſiderable dans le pays Meſſin, par les terres qu'elle y a poſſedées, & à cauſe de la part qu'elle a eue au gouvernement de la ville de Metz, avant qu'elle ceſſât d'être impériale.*

(b) Raez *à la Barbe, étoit frere de* Renaud, *comte de Bologne & de Dammartin. Ce* Renaud, *vers l'an* 1212. *s'attira l'indigna-*

le Laboureur, d'Hemericourt & Moreri.

WARODS : *Africain* de Warods, baron de Merveaux à Venlo en Gueldre, obtint pour lui le titre de comte de Warods, & faute de succeſſion en ligne directe, pour *Philippe-François* de Warods, ſeigneur de Magni, par lettres du roi catholique du 25 Octobre 1692.

WARTI : Seigneurie en Beauvoiſis, qui fut érigée en duché-pairie ſous le nom de *Fitz-James*, par lettres enregiſtrées au parlement de Paris le 23 Mai 1710. en faveur du maréchal duc de Berwick, tué devant Philiſbourg le 12 Juin 1734. *Voyez* FITZ-JAMES.

WASSENAAR : Famille illuſtre de Hollande, qui a commencé à *Halewin* de Waſſenaar I. qui vivoit en 1083. La branche aînée de cette maiſon a fini à *Marie* de Waſſenaar, mariée à *Jacques*, premier comte de Ligne, en Hainaut, chevalier de la toiſon d'or, morte en 1544. & lui en 1552.

Une branche des ſeigneurs de Waſſenaar, ſeigneurs de Grœneveldt, a commencé à *Adrien* de Waſſenaar, chevalier, fils puîné de *Théodore* ou *Thierri*, il mourut en 1261. & ſa poſtérité a fini à *Marie*, mariée en 1591. à *Charles* de Heraugieres, gentilhomme de Cambrai ; elle étoit le dernier des enfants d'*Adrien* de Grœneveldt, fait en 1531. chevalier par l'empereur Charles-Quint.

Les ſeigneurs de Duvenvoorde ſont une autre branche de cette maiſon, qui a pour tige *Philippe* de Waſſenaar, qui eut pour ſa part de la ſucceſſion de ſon pere les terres de Duvenvoorde & de Polamen. *Adrien*, ſon fils aîné, a continué ſa branche, qui ſubſiſte dans *Frederic-Henri*, baron de Waſſenaar, né le 8 Mai 1701. Il ſe mit dans le ſervice en 1719. le quitta en 1734. pour entrer dans la cour de Juſtice de Hollande, de la part des nobles. Il a un fils nommé *Guillaume-Louis*, né en 1738.

Les ſeigneurs de Sterrenberg ſont une branche ſortie de la précédente, qui ſubſiſte dans les enfants de *Guillaume-Louis*, baron de Waſſenaar, haut conſeiller des digues de Delftlandt, mort le 17 Janvier 1720.

Les ſeigneurs d'Obdam ſont une ſeconde branche ſortie des ſeigneurs de Duvenvoorde, qui ſubſiſte dans les enfants de *Jacques*, baron de Waſſenaar, ſeigneur d'Obdam, &c. qui a été pluſieurs fois ambaſſadeur en diverſes cours d'Allemagne, & fut élevé à la dignité de comte, pour lui & ſa poſtérité, par l'électeur Palatin. Il eſt mort le 24 Mai 1714.

Une troiſieme branche a commencé à *Jean* de Duvenvoorde, troiſieme fils d'*Adrien* de Duvenvoorde, conſeiller ordinaire à la cour de Hollande, qui mourut en 1543. âgé de 76 ans. Sa poſterité ſubſiſte dans les enfants de *Thomas* Walrave, marié en 1702. à *Marguerite* de Synden.

Une quatrieme branche, qui eſt celle des ſeigneurs de Polamen, a commencé au quatorzieme ſiécle dans *Jean* de Duvenvoorde, le plus jeune fils de *Philippe* de Waſſenaar, ſeigneur de Duvenvoorde, &c. Elle a fini à *Jeanne*, dame de la Lecke, de Berg, mariée à Engelberg, comte de Naſſau.

Une cinquieme branche, qui

*tion du roi Philippe-Auguſte pour ſa révolte. Raez, ſon frere, eut part à ſa diſgrace, & fut obligé de ſortir du royaume.*

ſt celle des comtes de Berg ou des Heeremberg, a commencé à *Othon*, mort en 1412. Elle a fini à *Oſwald*, comte de Berg, né en 1636. & mort en 1680. *Voyez* ſur ces différentes branches de la maiſon de Waſſenaar, *le nouveau ſupplément* de Moreri.

WASSERVAS, en Artois, *d'azur à 3 pots ou aiguieres d'or à l'antique, poſés 2 & 1.*

WASTINE : La Waſtine, ſeigneurie en Flandres, fut érigée en vicomté par lettres du 20 Décembre 1683. en faveur de *Jacques* Bruneau, chevalier, conſeiller & tréſorier de l'ordre de la toiſon d'or.

WATIGNI, en Picardie : *de gueule au lion d'or, armé & lampaſſé de ſable.*

WATOU : C'eſt une ſeigneurie en Flandres, qui fut érigée en comté par lettres du roi Catholique du 18 Juin 1629. enregiſtrées à Lille en faveur de *Charles* d'Ydegem, chevalier, baron de Bouſbecke, ſeigneur de Wicſe, grand bailli d'Ypres.

WATRONVILLE : Baronnie dans le diocèſe de Verdun, qui fut portée en mariage par *Jeanne* de Watronville, fille de *Robert* & de *Marguerite* de la Tour en Voipure, à *Henri* de Houſſe, ſeigneur de Fermont & d'Anderni, iſſu des comtes de Stonhelm en Hollande. *Voyez* HOUSSE, *Supplément.*

WATTEVILLE : Ancienne maiſon de Suiſſe, à laquelle la terre de Watteville dans le Tockembourg, a donné ſon nom. *Nicolas* de Watteville, chevalier de l'Annonciade, acheta en 1581. pour 25 mille écus d'or la baronnie de Verſoi, ſituée au pays de Gex. Elle fut érigée en 1598. en marquiſat par Charles-Emmanuel, duc de Savoie, pour récompenſer les ſervices de *Nicolas* de Watteville & de *Gerard* ſon fils aîné. L'échange de la Breſſe, du Bugei, du pays de Gex, fait en 1601. contre le marquiſat de Saluces, fit perdre Verſoi à *Gerard* de Watteville. Il eut recours au duc Charles-Emmanuel, qui obligé de lui garantir le marquiſat de Verſoi, le dédommagea par une rente de 1440 écus d'or, aſſignée ſur les ſels de Chamberi, & par la ceſſion qu'il lui fit le 6 Mars 1621. de la terre de Conflans, qui fut érigée en marquiſat.

*Gerard* fut pere de *Philippe-François*, qui de *Louiſe-Chriſtine* de Naſſau-Dillembourg a eu *J. Charles* de Watteville, marquis de Conflans, chevalier de la toiſon d'or, mari de *Deſle* de Beaufremont. Leur fils, *Charles-Emmanuel*, marquis de Conflans, général de la cavalerie Eſpagnole, & chevalier de la toiſon d'or, avoit épouſé *Therèſe-Eliſabeth* de Merode. Leurs enfants ſont,

1. *Maximilien-Emmanuel* de Watteville, marquis de Conflans, marié avec *N*..... Phelippeaux de Pont-Chartrain.

2. *Anne-Marie-Deſle*, abbeſſe de Château-Châlon.

3. *Anne-Deſirée*, épouſe du baron de Stein, major général des troupes impériales.

4. *Charlotte*, mariée au baron de Rouvroi en Flandres.

Les armes de Watteville ſont : *de gueule à 3 demi-vols d'argent.*

*Voyez* Moreri, ſur la maiſon de Watteville, une des plus anciennes de Berne, & originaire de Souabe.

WAUDRICOURT, en Picardie : *de gueule à l'orle d'argent.*

WAURIN : Ancienne maiſon dont la généalogie a été dreſſée ſu

titres, tirés des abbayes de Ham & de Lillers, par *Jean* Scohier, natif de Beaumont, vivant en 1582. & ſe trouve manuſcrite dans le II. volume de ſes recueils généalogiques pag. 238. au cabinet de M. d'Hoſier, à la bibliotheque du roi.

Cette maiſon a donné un maréchal de France dans la perſonne de *Robert* de Waurin, chevalier, ſire de S. Venant, maréchal de France, qui commença de ſervir en Flandres ſous le ſeigneur des Noyers en 1325. ſuivit le roi Philippe de Valois, lorſqu'il y retourna en 1328. accompagna Jean de France, duc de Normandie en 1345. au voyage qu'il fit en Guyenne, pour s'oppoſer au comte d'Erbi, Anglois. Ce fut vers ce tems-là qu'il fut honoré de la dignité de maréchal de France, & en cette qualité ſe trouva à Compiegne avec deux chevaliers & 24 écuyers de ſa compagnie, à la ſemonce que le roi fit le 12 Octobre 1346. pour y aſſembler ſon armée, dont il eut le commandement. Peu de tems après il fut deſappointé de cette charge, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ſes ſervices au roi. Il mourut en 1360. Cette maiſon a donné auſſi deux évêques.

*Thierri*, ſire de Waurin, ſénechal de Flandres l'an 1066. eſt le premier que l'on connoiſſe; il étoit ſeigneur de S. Venant & de Malannoy en Artois, par ſa femme, héritiere de S. Venant. Cette tige a fourni treize degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de *Robert* de Waurin, mort jeune au commencement du quinzieme ſiécle, après avoir formé trois branches; ſçavoir, les ſeigneurs de Bauffermez, de l'Anglée & d'Eſpaing, dans la perſonne de *Hellin* de Waurin; celle des ſeigneurs de Waiſieres, dans la perſonne de *Hellin* de Waurin II. du nom; & celle des ſeigneurs de S. Venant dans la perſonne de *Hellin* de Waurin III. du nom, toutes rapportées ci-après.

*Hellin* de Waurin, ſecond fils de *Robert*, ſire de Waurin, & d'*Ide* de Crequi, a donné origine à la branche des ſeigneurs de S. Venant. Il fut ſeigneur de S. Venant & de Malannoy, vivoit en 1280. & briſoit ſes armes *d'un lambel de gueule de 3 pieces*. Cette branche a formé quatre degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de *Jean-Matthieu* de Waurin, ſeigneur de S. Venant & de Malannoy, qui eut un fils naturel appellé *Jean*, dit Boort, bâtard de S. Venant, de qui ſont deſcendus les ſeigneurs de S. Venant, dits Marquant, établis à Lille.

*Robert* de Waurin, maréchal de France, dont nous avons parlé ci-devant, étoit de cette branche; mais on n'a pu découvrir de qui il étoit fils.

*Hellin* de Waurin, ſecond fils de *Hellin*, ſire de Waurin & de *Mahaud*, Châtellaine de Lille, ſa ſeconde femme, a donné origine à la branche des ſeigneurs de Waiſieres. Il étoit ſeigneur de Waiſieres, d'Hedicourt & de Gozaucourt, & ſénechal de Flandres. Il briſoit *d'une cottice engrelée de gueule*. Cette branche s'eſt éteinte dans la perſonne de *Charles* de Waurin de Waiſieres, ſeigneur d'Aubri & de Gozaucourt, qui vivoit dans le dix-ſeptieme ſiécle.

*Hellin* de Waurin, ſecond fils de *Rogier*, ſire de Waurin, & d'*Emme*, dame de Lillers, eſt auteur de la branche des ſeigneurs de Bauffermez, de Langlée & d'Eſpaing; il briſa les armes de Waurin *d'un bâton de gueule poſé en*

*Lande*. Il vivoit en 1192. De cette branche qui a fourni douze degrés & s'eſt éteinte dans la perſonne de *Jean*, ſeigneur de Langlée, vivant en 1414. ; mort ſans poſtérité, ſont deſcendus les ſeigneurs de Langlée.

*Antoine* de Langlée, dit de Bauffermez, dernier fils de *Bauldon II.* du nom, dit le Borgne, & de *Jacquemine* de la Bourre, a continué la branche des ſeigneurs de Langlée. Il mourut au mois de Septembre 1306. Ses armes ſont : *d'argent au ſautoir de gueule, avec l'écu* de Waurin *en chef.* Cette branche a fourni dix degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne de *Philippe* de Langlée, baron d'Egue, mort à Paris le 6 Novembre 1602.

*Voyez* P. Anſelme *Tom. VI. pag.* 703.

Les armes de la maiſon de Waurin ſont : *d'azur à un écuſſon d'argent en cœur.*

WAVRE-SAINTE MARIE : Seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en baronnie par lettres du 20 Mai 1676. en faveur de *François-Nicolas* de Bouckhout, chevalier.

WEIL : Les ſeigneurs de ce nom ſont une branche cadette de la maiſon de Hurault. Elle a commencé à *Louis* Hurault, ſeigneur de Weil, né en 1609. fils de *Jean* Hurault, ſeigneur de Weil & de Cherigny, & de *Suzanne* Conſtant. *Voyez* HURAULT.

WEILBOURG : La branche des comtes de Naſſau-Weilbourg a été admiſe par l'empereur Charles VI. dans le collége des princes de l'Empire. *Jean-Erneſt*, comte de Naſſau-Weilbourg, fut feld-maréchal des troupes de l'électeur Palatin, & colonel de ſon régiment des gardes. De ſon mariage avec *Marie-Polixene* de Leiningen-Hartenburg, il eut *Charles-Auguſte* de Naſſau-Weilbourg, prince de l'Empire, général de cavalerie des troupes de l'impératrice reine de Bohême & de Hongrie, né le 17 Septembre 1685. & marié en 1723. à *Auguſte-Frédérique-Guillelmine*, fille de *George-Auguſte-Samuel*, prince de Naſſau-Idſtein, mort à Weilbourg le 9 Novembre 1753. *Voyez* NASSAU.

WEITTERSHEIM : Seigneurie en Alſace, que le roi Louis XIV. céda en propriété & en toute juſtice à *N*. . . . . de Krebs de Barek, chancelier du Margrave de Baden, & érigea pour lui & ſes deſcendants en baronnie, par lettres patentes du mois de Mai 1662. regiſtrées au conſeil ſouverain d'Alſace au mois de Septembre 1680. tant en conſidération du zéle qu'il avoit montré à la concluſion de la paix de Weſtphalie, que pour le dédommager des trois villages de Vingersheim, Momenheim & Rumersheim, qu'il avoit obtenus de la prevôté d'Hagueneau, & qu'il avoit perdus par la ceſſion de l'Alſace à la France au traité de Munſter.

WELZ : *parti d'azur ſur argent ; le 1. parti chargé d'un bras armé d'argent, ſortant du flanc dextre : le 2. chargé d'un bras vêtu d'azur, ſortant du flanc ſéneſtre. Ces deux bras ployés & venant à ſe joindre au haut de l'écu, les deux mains de carnation, fermées l'une dans l'autre.*

WEMMEL : C'eſt une Seigneurie dans le Brabant, à deux lieues de Bruxelles, qui fut portée en mariage vers l'an 1370. par *Marie* de Crainhein à *Thibaut* Helechies, chevalier. Leur fille, *Marguerite* de Helechies, dame de Wemmel,

épousa *Gisbert* Taye d'Elewit, dont elle fut veuve en 1399. *Voyez* TAYE.

WENDI : Seigneurie en Artois, qui fut érigée en marquisat par lettres du mois d'Octobre 1676. en faveur de *Jean-Baptiste* d'Assignies, seigneur de Wendi. *Voyez* ASSIGNIES.

WERCHIN : *d'azur au lion d'argent, armé & lampassé de gueule, semé de billettes d'argent.*

WERTHERN : Maison en partie de comtes, originaire de Saxe, qui a toûjours été fort considérée pour les services qu'elle a rendus à sa patrie. Ceux de cette maison sont gardes héréditaires de la chambre de Sa Majesté impériale & du S. Empire. On dit qu'elle tire son origine d'un certain héros de Thuringe, nommé *Adobald*, l'un des descendants de Berthaire, roi de Thuringe. Cette maison subsiste dans les enfants de *George*, comte de Werthern, né le 20 Juillet 1663. chevalier de l'électorat de Saxe le 20 Août 1719. & chevalier de l'aigle blanc, mort le 4 Février 1621. Voyez *le nouveau supplément* de Moreri.

WESTERLOO : C'est une Seigneurie considérable dans le Brabant, que *Marguerite* de Wesemale porta en dot à son mari *Richard I.* baron de Merode, & comte d'Œlen, d'une des plus illustres maisons des Pays-Bas. *Voyez* MERODE.

WILLEBROECK : C'est une seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en baronnie par lettres du 24 Septembre 1661. en faveur de *Jean* Helman, chevalier, seigneur de Muylkercke.

WICQ : Famille noble du Brabant, qui possede la seigneurie de Camptich, qui fut érigée en baronnie par lettres du 17 Août 1661. en faveur d'*Alfonse-Henri* de Wicq.

WIELLA : Baronnie que *Catherine* de Faleiche, apporta en mariage en Décembre 1598. à *Jacques* de Bearn, seigneur de Savignac, baron de Doumi. *Voyez* BEARN.

WILLERVAL : Terre & seigneurie fise en Artois, avec titre & dignité de comté qui lui furent donnés le 28 Mai 1612. par l'archiduc Albert & Elisabeth d'Autriche. Le roi mettant en considération les services que *Charles-Jerôme* du Rietz, & *Jerôme* du Rietz son pere, lui avoient rendus dans ses armées, continua le même titre sur la terre & seigneurie de Willerval, par lettres du mois d'Août 1697. enregistrées au greffe du conseil d'Artois & au bureau des finances de Flandres le 25 Octobre 1697. & le 14 Septembre 1709.

WINGENE : C'est une seigneurie au comté de Flandres, qui fut érigée en baronnie par lettres du roi catholique du 20 Octobre 1632. enregistrées à Lille en faveur & considération des services & de la noble extraction de *Jean* de Haveskercke, chevalier, seigneur de Wingene & de Sedelgem, chef des nom & armes de sa famille.

WINTERFELT : *Charles-Théodore*, baron de Winterfelt, lieutenant général des armées du roi Catholique Philippe V. & gouverneur de la ville de Liere, fut créé marquis de Winterfelt, lui & sa posterité, de l'un & de l'autre sexe, avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de Winterfelt, sur telle terre ou seigneurie, qui sera choisie dans la suite, par lettres du 12 Mars 1706.

*Ernest*, baron de Winterfelt, capitaine de la compagnie des ar-

chers-gardes du corps de l'empereur dans les Pays-Bas, lieutenant felt maréchal de ſes armées, & gouverneur de Tenremonde, fut créé comte, avec faculté d'appliquer ce titre, & le nom de Winterfelt, ſur quelque terre ou ſeigneurie acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas, par lettres du 26 Septembre 1719.

Le comte de Winterfelt eſt frere puîné de *Charles-Théodore*, marquis de Winterfelt, & fils de *Charles-Frédéric*, baron de Winterfelt, chevalier, ſeigneur de Daluun, Stréſan & Poppendorf, iſſu d'une noble & ancienne famille du Brandebourg, lequel vint ſervir la maiſon d'Autriche dans les Pays-Bas, & y épouſa *Marie-Anne* de Calonne de Courtebonne.

WIRTEMBERG, duché d'Allemagne en Souabe, près d'Eſlingen. Le duc de Wirtemberg a la charge de grand veneur de l'Empire, & porte la cornette impériale. Il eſt prince ſouverain dans ſon pays. *Conrad* fut en grande eſtime à la cour de l'empereur Henri IV. de qui il reçut le comté de Wirtemberg, en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus à ce prince contre Rodolphe de Souabe, ſon concurrent à l'Empire. *Louis II.* du nom, comte de Wirtemberg, &c. vivoit en 1447. & fut le premier qui fit battre monnoie. *Everard VI.* ſon fils, fut un prince ſage. Il gagna les bonnes graces de l'empereur Maximilien I. qui le créa duc de Wirtemberg, & lui donna le collier de la toiſon d'or en 1495 (*a*).

Le prince de Wirtemberg regnant a deux freres; l'un eſt au ſervice de France, l'autre au ſervice du roi de Pruſſe. Il eſt le chef de la branche de Wirtemberg, dite Stutgart, l'aînée de toutes, de laquelle ſont ſortis deux rameaux. *Charles-Alexandre*, duc de Wirtemberg, né le 24 Janvier 1684. gouverneur de Belgarde en 1721. pour l'empereur, étoit du premier rameau. Le ſecond rameau, dit de Neuſtat eſt éteint. Les princes de Montbelliard éteints dans *Léopold Everard*, prince de Montbelliard, mort en Mars 1723. ſans poſtérité légitime, étoient une branche cadette de la maiſon de Wirtemberg. Il y a eu encore la branche de Wirtemberg, dite Julienne ou de Brentz, d'Oels & de Weitlingen; elle eſt éteinte, ainſi que le rameau de Jules-Bourg & celui de Weitlingen, qui en ſortoient.

*Voyez* Imhoff, *Not. Imp.* Moreri, & les *Tabl. Généal. Part. I. pag.* 87.

WISSCHER: Famille noble du Brabant, qui poſſede la ſeigneurie de Celles ſur le Pieton, qui fut érigée en baronnie par lettres du 1. Septembre 1686. en faveur de *Jean-Balthazar* de Wiſſcher, écuyer, ſeigneur de Celles ſur le Pieton, Potte, Schiplacken & Neverden, ancien bourguemeſtre de la ville de Bruxelles.

WINANTS: *Goſvin* de Winants, chevalier, conſeiller, &

(a) *Le duché de Wirtemberg a été retiré de la ſujettion féodale de la maiſon d'Autriche, par le duc* Frédéric *le 24 Janvier 1599. aux conditions ſeulement que le duché de Wirtemberg ſeroit dévolu à la maiſon d'Autriche, faute d'hoirs mâles, dans celle de Wirtemberg; ce qui coûta quelque argent au duc de Wirtemberg, qui mourut le 29 Janvier 1608. étant chevalier des ordres de S. Michel en France, & de la Jarretiere, en Angleterre.*

regent du conseil suprême pour les affaires des Pays-Bas, obtint par lettres de l'empereur Charles VI. du 24 Décembre 1721. tant en considération de son ancienne noblesse, que de ses bons & agréables services & ceux de ses ancêtres, le titre de vicomte de Winants, applicable pour lui & ses descendants mâles & femelles, sur quelque terre dans les Pays Bas.

WISSEKERCKE : Seigneurie en Flandres, qui fut apportée en mariage par *Marguerite* Van-Steelands à *Philippe* de Recourt, baron de Licques, troisieme fils de *Philippe* de Recourt, baron de Licques, & de *Jeanne* de Wiffhem. *Voyez* RECOURT.

WOOGHT : Famille noble du pays d'Utrecht. Le roi catholique Charles II. accorda par ses lettres du 1. Juillet 1696. le titre de vicomte de Wooght, applicable sur quelque terre dans les Pays-Bas, à *Pierre-Charles* Wooght, chevalier héréditaire du S. Empire, conseiller & commis des domaines & finances de S. M. C. tant pour lui que pour ses descendants mâles & femelles, en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres.

WRANGEL : Charles d'Autriche, depuis empereur, accorda par ses lettres du 6 Janvier 1709. la dignité de comte à *Fabien*, baron de Wrangel, lieutenant général de ses troupes, pour lui & ses successeurs, avec faculté d'appliquer ce titre, & le nom de Wrangel, sur telle de leurs terres & seigneuries acquises ou à acquerir dans les Pays-Bas.

WYNDHAM : *Charles* Wyndham, fils de feu *Thomas* Wyndham, gentilhomme de la chambre de Charles II. roi de la Grande-Bretagne, mourut à Paris le 18 Février 1756. âgé de 82 ans.

WYTERNESSE DE SPANGHEN : Famille noble du Brabant, qui possede la seigneurie de Herent, qui fut érigée en baronnie sous le nom de Spanghen, par lettres du 15 Juillet 1687. en faveur de *Just-Philibert* Wyterneſſe de Spanghen, écuyer, seigneur du comté de Daelhem.

# XA XI

XAINTRAILLES : *d'argent à la croix alaisée de gueule : au 2 & 3 de gueule, au lion d'argent.*

XAVIER : Famille noble du Brabant, qui possede la seigneurie de Lanne, qui fut érigée en baronnie par lettres du 24 Février 1676. pour *Marie-Catherine* Cools, & pour *Jean-Philippe* de Xavier, qu'elle eut de feu *Antoine* de Xavier, mestre de camp, & brigadier de cavalerie.

XIMENES DE PROISI : *écartelé au 1 d'or, à une aigle éployée, couronnée de sable : au 2 d'azur au bras d'argent cuirassé, tenant une epée, issant de sénestre, avec un fer de cheval sous le coude : au 3 d'argent à un oiseau de sable : au 4. de sable à la tour d'or, sur le tout d'azur à une fleur de lys d'or.*

# YD

YDE SERAUCOURT, en Champagne : *d'azur à 3 chevrons d'or.*

YDEGHEM : Famille noble du pays d'Aloſt. *Jacques*, ſeigneur d'Ydeghem, haut bailli de Tenremonde, épouſa en 1536. *Anne* ou *Agnès*, fille unique de *George* Ghiſelin, qui lui porta en dot la ſeigneurie de Bouſbecke, ſituée dans la châtellenie de Lille. Il étoit fils de *Charles* d'Ydeghem, cuyer, & de *Catherine* Vander-Delfe. *Jacques* teſta en 1577. & fut pere de *Charles* d'Ydeghem, ſeigneur de Vieze, grand bailli d'Ypres, créé chevalier en 1598. & en faveur duquel la ſeigneurie de Bouſbecke fut unie à pluſieurs fiefs, & érigée en baronnie par lettres de l'archiduc Albert du 30 Septembre 1600. entérinées en la chambre des comptes de Lille le 17 Avril 1602. Il avoit épouſé *Marie*, dame de Cortewiele & Borſt, mere de *Jean*, baron de Bouſbecke, allié à *Marie* de la Vieuville, dame & héritiere de Waton, de laquelle il eut *Charles-François* d'Ydeghem, baron de Bouſbecke, grand bailli de Caſſel, créé comte de Waton en 1629. Il mourut en 1678. ſans laiſſer de poſtérité de *Magdelene-Cecile-Dorothée* de Croy-Rœux, qu'il avoit épouſée en 1643. *Tabl. Généal. Part. V. p.* 369.

YON : Famille noble de Normandie. Selon l'armorial général de la France, *Regiſtre premier II. Part. p.* 651. *Nicolas* Yon, écuyer, eut pour fils *Michel* & *Nicolas* Yon, qui partagerent le 5 Mars 1589. les biens qui leur étoient échus par la mort de leur pere. *Michel* Yon, écuyer, épouſa le 5 Février 1583. *Julienne* de Ponthis, fille de *Nicolas* de Ponthis. Il en eut trois fils, *Jean*, *Pierre* & *Paul* Yon. *Jean* fit un partage avec ſes freres le 2 Août 1615. & épouſa le 24 Octobre 1621. *Françoiſe* Brouault, fille de *Charles* Brouault, écuyer, ſieur de Sainte Barbe, & de *Jeanne* Mignot. Il eut de ce mariage *Pierre* Yon I. du nom, écuyer, ſieur de la Riviere, qui épouſa le 9 Décembre 1650. *Catherine* Simon, lors veuve de *René* le Marchand, ſieur de la Poterie. Leurs enfants furent : 1. *Robert-Jean-Antoine* Yon, qui ſuit : 2. *Jean* Yon : 3. *Etienne* Yon, écuyers. *Robert-Jean-Antoine* Yon fut maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer depuis l'an 1511. avec ſes freres, par arrêt du conſeil d'Etat du roi du 9 Août 1672. Il épouſa le 19 Septembre 1689. *Anne-Marguerite* le Fillaſtre, fille d'*Hervé* le Fillaſtre, écuyer, ſieur des Champs, & d'*Anne-Marie* d'Arcuis. Il en eut *Pierre* Yon II. du nom, écuyer, ſieur de Launai, né le 15 Août 1691. marié le 19 Octobre 1715. avec *Marie-Marguerite* Leudet, fille de *Noel* Leudet & de *Jeanne* Bunetel. *Pierre* Yon II. du nom, mourut vers le mois de Juillet 1734. laiſſant, entr'autres enfants, *Marie-Marguerite* Yon, baptiſée le 12 Août 1728.

Les armes : *d'or à une bande d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueule.*

YSE DE SARCON, en Dauphiné : *d'argent au lion de gueule, à la bande d'azur, chargée en chef d'une fleur de lys d'or, brochant sur le tout.*

YSORÉ : C'eſt une des plus anciennes maiſons de la province d'Anjou, qui poſſede depuis plus de 350 ans la ſeigneurie de Pleumartin. Le premier qui ſoit connu eſt *Pierre* Yſoré, mentionné par un titre de l'an 1145. Il fut pere de *Guillaume* Yſoré, qui vivoit en 1201. duquel naquit *Geoffroi*, qualifié chevalier dans un titre de 1232. par lequel il donnoit, conjointement avec ſa femme, à l'abbaye de S. Paul de Commerci, leurs moulins Alad, dépendants de leur ſeigneurie de Varenne. Leur fils *Philippe* Yſoré, nommé témoin dans un acte de 1241. fut pere de *Jean I.* du nom, chevalier, ſeigneur de la Varenne, lequel s'allia avec *Iſabelle* de la Haye. Leur fils aîné *Jean II.* du nom, chevalier, ſeigneur de la Varenne, de la Tour & de Vernou, ſervit dans les guerres ſous les rois Jean & Charles V. Il vivoit encore en 1406. Il eut de *Jeanne* d'Angle ſa femme, *Jean* Yſoré III. du nom, qualifié ſeigneur de Pleumartin dans un acte de 1392. Il ſervit en 1398. dans la compagnie d'hommes d'armes du maréchal de Boucicault. Il fut tué à la bataille de Verneuil en 1424. & laiſſa de ſa femme, *Gillette* Ribot de Chavannes, *Jean* Yſoré IV. du nom, chevalier, ſeigneur de Pleumartin, marié en 1423. à *Iſabeau* Bataille de Riquoët : elle fut mere & tutrice de *Jean* Yſoré V. du nom, qui fut fait chevalier en 1449. au ſiége de Rouen par le roi Charles VII. puis conſeiller & chambellan du roi Louis XI. *Jean V.* épouſa *Jeanne* de Combaret de Noailles, & en eut, entr'autres enfants, *Léon* Yſoré, ſeigneur de Pleumartin, conſeiller & chambellan du roi Charles VIII. qu'il ſuivit à la conquête du royaume de Naples. Il mourut en 1501. pere, par ſa femme *Jeanne* Chenin, de deux fils du nom de *Jean*. L'aîné étant mort ſans poſtérité, ſon frere *Jean VII.* dit Janot, devint ſeigneur de Pleumartin, & épouſa *Louiſe* de Linieres, dame d'Ervaut, la Ronde, &c. De ce mariage naquit, entr'autres enfants, *René* Yſoré, baron d'Ervault, ſeigneur de Pleumartin, &c. chevalier de l'ordre du roi, que *Jeanne* de Corbiers ſa femme, rendit pere d'*Honorat* Yſoré, chevalier, baron d'Ervault, gouverneur de Blaye, vice-amiral en Guyenne, Poitou & Aunis en 1580. allié à *Magdelene* de Babou de la Bourdaiſiere. Il la laiſſa veuve en 1586. & mere de *René* Yſoré, chevalier, baron d'Ervault, &c. capitaine de 50 hommes d'armes. Celui-ci fut allié à *Marguerite* de Chamborant, & en eut *George*, marquis d'Ervault, lieutenant pour le roi en Tourraine, qui épouſa *Marie* de Roncherolles de Pont-S. Pierre. Elle eut, entr'autres enfants, *René* Yſoré III. du nom, en faveur duquel la ſeigneurie de Pleumartin fut érigée en marquiſat, par lettres du mois de Janvier 1652. enregiſtrées au parlement & en la chambre des comptes les 28 Mars & 28 Mai 1653. Celui-ci qui fut lieutenant pour le roi en Tourraine, & dans le haut Poitou, épouſa en Décembre 1662. *Marie-Gabrielle* Châteigner de la Rochepoſay. Leur fils, *George* Yſoré, marquis d'Ervault & de Pleumartin, eut de ſa femme, *Genevieve* Rolland, *N*..... Yſoré, marquis

de Pleumartin, marié le 4 Décembre 1715. à *N.*..... le Lay de Villemaré; de ce mariage eſt né le marquis de Pleumartin, marié en Avril 1748. avec *Marie-Françoiſe* Duſſon de Bonac, ſœur du marquis de Bonac, aujourd'hui ambaſſadeur à la Haye. Il en a un garçon & une fille. *Tabl. Généal. Part. VI. p. 7.*

Les armes : *d'argent à 2 faſces d'azur.*

YVERSEN DE S. FONS (d'), en Albigeois : *d'or à un cerf courant, aîlé de gueule, ayant le bois de ſable, & un chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or & de deux croiſſants d'argent.*

YVETOT : Petite contrée de Normandie dans le pays de Caux, proche de Caudebec, dont les ſeigneurs étoient avec le titre de rois dans l'indépendance & dans la jouiſſance des droits royaux, ſans même qu'ils puſſent être obligés à faire aucune foi & hommage. Mais il ne faut entendre par ce royaume, qu'une eſpéce de principauté, à qui nos rois, depuis la fin du quatorzieme ſiécle, ont accordé l'exemption de certaines charges, outre pluſieurs droits utiles & honorifiques. Au reſte, les ſeigneurs d'Yvetot ne jouiſſent point à preſent de ce droit de ſouveraineté, & les ſeigneurs du Bellai, qui ont eu cette terre par ſucceſſion de leurs ancêtres, ſe ſont contentés de ſe qualifier ſeulement princes d'Yvetot. Cette terre a paſſé par ſucceſſion au comte d'Albon. *Voyez* ALBON.

YVIGNIAC (d'), en Bretagne : *d'argent à 2 faſces de ſable.*

YZALGUIER : *Jean* Yzalguier, ſeigneur de Sainte Livrate, obtint du roi Louis XI. l'érection en baronnie, de la terre de Fourquevaux, en Languedoc. Il la vendit le 18 Juillet 1497. à ſon beau-frere, *Jean* de Beccarie de Pavie, mari de *Jeanne* Yzalguier. *Voyez* BECCARIE, *Supplement.*

YZARN : La maiſon d'Yzarn eſt une des plus anciennes & des plus nobles du Rouergue, & prouve qu'elle deſcend des anciens vicomtes de S. Antonin, ſouverains de cette ville dans le Rouergue. La branche des ſeigneurs de Fraixinet a donné quantité de commandeurs & de chevaliers de Malte. *François* d'Yzarn, ſeigneur de Fraixinet, épouſa, 1. le 19 Janvier 1494. *Anne* de Levis. 2. Par contrat du 14 Novembre 1506. *Marguerite* de Montarnal. Sa premiere femme fut mere, entr'autres, d'*Antoine* d'Yzarn, ſeigneur de Fraixinet, qui ſe maria le 25 Janvier 1531. à *Gabrielle* d'Heiral, fille de *Vital*, ſeigneur de Lugnan. De cette alliance il eut *Vital* d'Yzarn, ſeigneur de Fraixinet, Servieres, Gaillac, &c. créé chevalier de l'ordre du roi le 6 Octobre 1576. étant capitaine de 100 hommes d'armes; il avoit épouſé le 29 Janvier 1564. *Jeanne* de Thezan, fille d'*Antoine*, ſeigneur & baron de Thezan, & de Marqueuze de Combret, dame de Pujols. Leurs enfants furent, entr'autres, comme il conſte du teſtament dudit *Vital* d'Yzarn du 9 Mars 1584. *Jacques* d'Yzarn, chevalier de Malte, & *Antoine* d'Yzarn, ſeigneur de Fraixinet, Servieres & Gaillac. Celui-ci épouſa le 4 Octobre 1604. *Anne* de Peſtels, fille de *Jean-Claude*, ſeigneur de Salers, Fontanges, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre; & de *Jeanne* de Levis. De ce mariage naquit *Jean-Claude* d'Yzarn, ſeigneur de Fraixinet, Golignac, Servieres & Gaillac, qui fut ma-

né le 26 Avril 1633. à *Jeanne* de Corneillan, niéce de *Bernardin* de Corneillan, évêque de Rhodès. Leurs enfants furent, entr'autres, *Pierre*, reçu chevalier de Malte en 1656. & *Bernardin* d'Yzarn, seigneur de Fraixinet, allié le 6 Mars 1656. à *Marie* de Loubeyrac de Muret, dame de S. Saturnin & de Vallades, qui fut mere, entr'autres, de *Casimir* d'Yzarn, seigneur de S. Jean, reçu chevalier de Malte en Mars 1685. & qui ayant quitté l'ordre, épousa par contrat du 30 Juin 1716. *Elisabeth* de Roquefeuil Vrezols, fille de *Claude*, seigneur de Vrezols, Bar & Converti, seigneur & baron de la Guepie; & de *Marie* de Pomerol. De ce mariage il reste,

1. *Jean-Casimir* d'Yzarn, né le 18 Novembre 1720. il a été institué héritier universel de son oncle *Jean-François* de Roquefeuil Vrezols, seigneur & baron de la Guepie, à la charge de porter le nom & les armes de la maison de Roquefeuil Vrezols. Il a épousé le 29 Octobre 1754. *Anne* de Vichet, fille de feu *Jacques*, chevalier, président, tréforier de France de Montpellier, & d'*Anne* de la Cassègne. Il a pour fils *Antoine-Godefroi-Casimir* d'Yzarn, né le 26 Juillet 1755.

2. *Antoine-Godefroi* d'Yzarn, né en Janvier 1730. reçu chevalier de Malte en 1741. capitaine dans le régiment de Brissac, infanterie.

3. *Hippolite-Claude* d'Yzarn, né en Juin 1717. marié à *N*...., de Clary, au diocèse d'Albi.

4. *Jeanne* d'Yzarn, appellée mademoiselle de Saint Jean, née en Juin 1719.

5. *Louise* d'Yzarn, née en 1723. religieuse à Nonenque.

Il y a encore d'autres branches de la maison d'Yzarn, qui subsistent; sçavoir celle des seigneurs de Valladi & celle des seigneurs de Fraixinet.

*Urbain* d'Yzarn, seigneur de Valladi les Vergnettes, & de Saint Saturnin, mort depuis quelques années, a laissé de sa femme *N*... de Clermont du Bosc, un fils actuellement seigneur de Valladi, & qui a pour oncle, *N*..... d'Yzarn, seigneur, marquis de Roussille, en Auvergne, marié à *N*..... de Dienne de Cheyladet, sœur de la comtesse de Chambonas, & *N*..... d'Yzarn, chevalier de Malte, à present capitaine dans le régiment de Clermont prince, cavalerie.

La branche des seigneurs de Fraixinet, près la ville d'Estaing, en Rouergue, subsiste en un fils & deux filles de feu *N*..... d'Yzarn, seigneur de Fraixinet, & de *N*..... de Resseguier. *Tabl. Gén. Part. VII. p.* 295.

# ZA ZE

ZAMET : *d'azur au lion d'or, ſurmonté d'une fleur de lys d'or, ſoutenue d'une trangle d'argent.*

ZEDDES : Famille noble de Champagne, qui a donné beaucoup d'officiers de marque & de diſtinction. *Philippe - Chriſtophe* de Zeddes, écuyer, ſeigneur de Mongei, épouſa *Bonne* de Reillac, dont il eut *Jacques* de Zeddes II. du nom, & *Marie* de Zeddes, femme de noble homme, maître *Guillaume* de Caen, conſeiller du roi, correcteur en ſa chambre des comptes de Paris, lequel partagea avec ſon frere le 12 Août 1605. les biens qui leur étoient échus de leurs pere & mere. *Jacques* de Zeddes II. du nom, épouſa le 25 Janvier 1617. *Marie* d'Origni, fille de *Nicolas* d'Origni, écuyer, ſieur de Longchamp & de Vaux, &c. & de *Jeanne* Becque. Il en eut *Jean-Baptiſte* de Zeddes, & *François*, rapporté après ſon frere aîné.

*Jean-Baptiſte* de Zeddes, écuyer, ſeigneur de Vaux, fut lieutenant colonel du régiment de Conti, aide de camp des armées du roi en Catalogne, & commandant dans la ville baſſe du Luxembourg. Il épouſa le 18 Mars 1658. *Claire* le François, fille de *Nicolas* le François, citoyen de Verdun, & de *Béatrix* Gerardin. De ce mariage ſortit *Jean - Baptiſte - Frédéric* de Zeddes, écuyer, ſeigneur de Vaux, ſucceſſivement mouſquetaire du roi, capitaine de cavalerie dans le régiment de Villars, major du régiment de Liſtenois, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, colonel d'un régiment de dragons, & brigadier des armées du roi.

*François* de Zeddes, frere puîné de *Jean-Baptiſte*, écuyer, ſeigneur de Longchamp, capitaine dans le régiment de Beaujeu, épouſa le 26 Août 1648. *Bonne* de Mauclerc, lors veuve de *Jacques* de Lormeau, écuyer, ſieur de Magnicourt, & fille de noble homme *Samuel* Mauclerc, conſeiller du roi, contrôleur, Elû en l'élection de Vitri, & d'*Eliſabeth* d'Origni. Elle fut mere de

*Jean - Baptiſte* de Zeddes, écuyer, ſeigneur de Vaux & de Longchamp, commandant un bataillon dans le régiment de Champagne. Il épouſa le 23 Décembre 1676. *Marguerite* de S. Privé, fille de *Louis* de S. Privé, écuyer, ſeigneur de Richebourg, d'Avigni, &c. & de *Marguerite* Moreau. *Jean-Baptiſte* de Zeddes fut maintenu dans la qualité de noble & d'écuyer, depuis l'an 1548. par ordonnance de M. l'Archer, commiſſaire départi dans la province de Champagne, du premier Juin 1698. Il eut trois fils, *Joſeph* de Zeddes, qui ſuit, *Pierre* & *Jean-Baptiſte* de Zeddes, tués au ſervice.

*Joſeph* de Zeddes, écuyer, ſeigneur de Vaux, de Longchamp & de Crépi, né le 23 Septembre 1679. fut fait ſucceſſivement cornette de dragons dans le régiment de Zeddes en 1695. lieutenant dans le même régiment en 1697. lieutenant dans le régiment de dragons de Lautrec en 1701. capi-

taine de cavalerie dans le régiment d'Harcourt en 1705. Il épousa en premieres noces le 22 Février 1712. *Marie-Marguerite* de Montangon, morte âgée de 21 ans le 7 Janvier 1714. fille de *René* de Montangon, ſieur de Crepi-la-Forge & de *Marguerite* Pernet; & en ſecondes noces le 2 Avril 1715. *Gabrielle* de Berle, fille de *Nicolas-François* de Berle, écuyer, ſieur de Guignicourt, ci-devant capitaine dans le régiment d'Humieres, & de *Marguerite-Charlotte* Bondoire.

Du premier lit, il a eu une fille unique, nommée *Marguerite* de Zeddes, née le 28 Décembre 1713.

Du ſecond lit, douze enfants, dont dix vivants; ſçavoir,

1. *Joſeph-Jacques.*
2. *Nicolas-Louis.*
3. *François.*
4. *Nicolas-François.*
5. *Charles-Hubert-Fortuné.*
6. *Jean-Baptiſte.*
7. *Louis.*
8. *Suſanne-Gabrielle.*
9. *Louiſe-Gabrielle.*
10. *Marie-Nicole* de Zeddes, née le 19 Avril 1727. & reçue à S. Cyr le 4 Octobre 1736.

Les armes : *d'or à un Z de gueule.*

ZELL : Branche ſortie de celle de Lunebourg, maiſon de Brunſwick, par *Guillaume*, duc de Brunſwick, Zell & de Lunebourg, quatrieme fils du duc *Erneſt*, né le 4 Juillet 1535. Il eut le duché de Zell pour ſon partage, avec le bas comté de Hoye; & après la mort de *Frédéric*, comte de Diepholtz en 1581. il hérita de ce comté & mourut le 20 Août 1592. Cette branche a été réunie à celle de la maiſon électorale d'Hanovre depuis 1705, *Benedicte-Henriette-Philippe* de Baviere, comteſſe palatine du Rhin, veuve en 1679. de *Jean-Frédéric* de Brunſwick-Lunebourg, duc d'Hanovre, eſt morte ſubitement au village d'Aſnieres, près Paris, le 12 Août 1730. âgée de 78 ans, 20 jours, & *Guillelmine-Amelie*, l'une de ſes filles, née ducheſſe de Brunſwick-Hanovre, veuve de *Joſeph*, empereur & roi des Romains, eſt morte à Vienne le 10 Avril 1742. âgée de 68 ans, onze mois & ſeize jours.

ZILLEBEEK : C'eſt une ſeigneurie au pays de Waes, qui fut erigée en vicomté, avec union de la ſeigneurie de Pergate, au comté de Haynault, par lettres du roi d'Eſpagne du 13 Avril 1672. en faveur de *Charles* de Dongelberg. *Voyez* ce mot.

ZUNIGA : Ancienne maiſon de Caſtille, dite auparavant Eſtuniga, que l'on dit deſcendre d'*Alfonſe*, infant de Navarre, & de *Sanctie*, dame & héritiere de Zuniga. *Inico-Ortitz VII.* ſeigneur de Zuniga, qui en deſcendoit au ſeptieme degré, quitta la Navarre en 1274. pour s'établir en Caſtille. Cette maiſon a formé pluſieurs branches. 1. Les marquis de la Puebla, de Baydes & de Loriana. 2. Les marquis d'Ayamonte. 3. Les marquis de Villamanrique. 4. Les ſeigneurs de Villorta & marquis de Huelamo. 5. Les comtes de Fuenſalida. 6. Les comtes de Miranda, ducs de Pegneranda, & marquis de Begneſa. 7 Les comtes de Nieva. 8. Les comtes de Monterel. 9. Les comtes de Pedroſa, marquis de Baydes. 10. Les marquis d'Aquila Fuente. 11. Les marquis de Ciſla-Flores-Davila & Aldebuella. Cette maiſon a donné un cardinal dans *Jean* de Zuniga en 1503. Il mourut archevêque

que de Seville en 1504. *Voyez* Imhoff, *en ſes vingt familles d'Eſpagne*, & Moreri.

ZURLAUBEN : Le roi Louis XIV. voulant récompenſer le zéle & les ſervices de *Beat-Jacques* de Zurlauben, baron de Geſtellenbourg, capitaine dans le régiment de Furſtemberg, lui fit don de la ſeigneurie de Vilerthal, ou Val de Villé, ſituée dans la haute Alſace, & l'érigea en baronnie en 1687. en comprenant les ſeigneuries de Wyler, Ortenberg, Salles, Erlibach, Charwille, qui furent depuis unies & érigées en comté par lettres du mois de Décembre 1692. enregiſtrées au conſeil ſouverain d'Alſace le 3 Juin 1693. en faveur du même officier, alors brigadier des armées du roi, & colonel d'un régiment d'infanterie étrangere, iſſu d'une maiſon illuſtre, établie en Suiſſe dès le quinzieme ſiécle, & qui rapporte ſon origine à celle de la Tour de Châtillon en Valais. Le premier (ſuivant la tradition) qui prit le ſurnom de Zur-Lauben, fut *Balthazar* de la Tour de Châtillon, qui paſſa du Valais en Suiſſe, & dont la poſtérité reprit ſon premier nom dans le ſiécle ſuivant, ſans quitter celui de Zur-Lauben. Celui-ci qui vivoit encore en 1450. eut de ſa ſeconde femme *Agnès* de Schreibert, d'une famille patricienne du canton d'Uri, entre autres enfants, *Antoine*, baron de Zur-Lauben, qui paſſa en 1478. du canton d'Uri dans celui de Zug, où il obtint en 1488. le droit de Bourgeoiſie perpétuel. *Antoine* fit de grands dons à la nouvelle égliſe d'Oſwald, où eſt la ſépulture de ſa poſtérité, & mourut en 1516. Il avoit épouſé *Dorothée*, fille de *Gerard* d'Hermann de Zurich, & d'*Afre* de Gugelbourg de Moos. Il eut, entr'autres enfants, *Oſwald*, dont la poſtérité s'eſt éteinte en 1641. & *Conrad I.* du nom, baron de Zur-Lauben, qui ſervit en qualité de capitaine de ſon canton dans l'expédition des Suiſſes en Italie, au ſecours du pape Jules II. puis dans les troupes de ſa nation en France, ſous le roi François I. Il mourut en 1561. Il avoit épouſé *Verene*, fille du capitaine *Gerold* de Schedler, de laquelle il laiſſa, entr'autres enfants, *Michel* & *Beat*, qui ont laiſſé poſtérité; celle de l'aîné s'eſt éteinte en 1644. dans la perſonne de *Jean-Baptiſte*, ſon arriere petit-fils.

*Beat I.* du nom, baron de Zur-Lauben, fut bailli de Cham en 1562. capitaine d'une compagnie de 300 hommes dans le régiment de Reding, en Guyenne, ſous le regne de Charles IX. ſe diſtingua aux combats de Blaville, de Moncontour en 1569. ce qui lui mérita une marque de diſtinction. Le roi lui accorda, & à ſa poſtérité, le droit de colleter le lion du cimier de ſes armes, *d'un écuſſon d'azur à une fleur de lys d'or.* Après avoir ſervi avec zéle les rois Charles IX. & Henri III. il ſe retira à Zug, où il mourut en 1596. revêtu des premieres charges de l'Etat, & laiſſant de ſa premiere femme, *Regule*, fille de *Wolffgang* de Kolin, d'une origine illuſtre, & de *Françoiſe* Muller-Imrhor, entr'autres enfants, *Conrad II.* du nom, baron de Zur-Lauben, qui fut pendant 22 ans chancelier du canton de Zug, & un des députés en 1602. & 1619. pour renouveller l'alliance des Suiſſes avec les rois Henri IV. & Louis XIII. Il ſervit dans la guerre de la Valteline, étant colonel d'un régiment au ſer-

vice de France, & fut créé en 1626. chevalier de S. Michel ; il mourut le 31 Mars 1629. à Zug où il avoit fondé une chapelle, à la nomination du plus ancien mâle de sa maison. Il avoit épousé *Eve*, fille de *Wernet* Zurcher de Schwandt, & d'*Anne* de Freymann. De ce mariage, il eut, entr'autres, *Beat II.* qui continua la postérité, & *Henri* de Zurlauben, créé gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1633. capitaine aux gardes Suisses, qui se distingua tellement au siége d'Hesdin, que le roi Louis XIII. confirma en sa faveur par lettres du 28 Novembre 1639. la concession faite par le roi Charles IX. à *Beat*, baron de Zurlauben, son ayeul, & lui permit de placer dans ses armes, *l'écusson d'azur à une fleur de lys d'or*, au lieu d'en colleter le lion issant du cimier.

*Beat II.* du nom, baron de Zurlauben, après avoir servi quelque tems en France, se retira dans sa patrie, où il occupa les premiers emplois, & mourut le 2 Mai 1663. Il avoit épousé le premier Septembre 1614. *Euphemie* de Honnegger, de laquelle il eut, entr'autres enfants, *Beat-Jacques* & *Henri* de Zurlauben, qui ont laissé postérité, & *Conrad*, colonel du régiment Allemand de Furstemberg, auquel le roi fit don en 1681. des seigneuries de Villé & d'Ortenberg dans la haute Alsace, à charge de réversion à la couronne, à faute d'enfants mâles. Il fut créé chevalier de S. Michel en 1682. & mourut le 4 Décembre de la même année sans alliance, étant inspecteur général d'infanterie dans les provinces de Roussillon & de Catalogne.

*Henri*, baron de Zurlauben, second fils de *Beat II.* fut capitaine aux gardes Suisses, & député de son canton en 1663. pour renouveller l'alliance des Suisses avec Louis le Grand ; il décéda le 2 Mai 1676. & avoit épousé le 11 Novembre 1647. *Anne-Marie*, fille de *Jean* Speck Banneret du canton de Zug, & de *Marie-Jacobé* de Schmid. Leur fils aîné, *Beat-Jacques*, créé comte de Villé en 1692. maréchal de camp le 3 Janvier 1696. & lieutenant général le 5 Juin 1702. mourut à Ulm le 21 Septembre 1704. de plusieurs blessures reçues à la bataille de Hochstet. Il s'étoit allié le 28 Juin 1691. avec *Julie* de Sainte Maure, demoiselle d'honneur de madame la Dauphine, fille de *Claude* de Sainte Maure, marquis de Chaux, & de *Marie* de Paulte. De ce mariage sortit *Françoise-Honorée-Julie*, comtesse de Zurlauben, de Villé, baronne de Gestellenbourg & d'Ortenberg, mariée le 28 Décembre 1711. à *Henri-Louis* de Choiseul, marquis de Meuse, comte de Sorci, en Lorraine, mort le 11 Avril 1754. étant lieutenant général des armées du roi & chevalier de ses ordres.

*Beat-Jacques I.* du nom, baron de Zurlauben, chevalier de l'éperon d'or, fils aîné de *Beat II.* acheta en 1678. les seigneuries d'Anglicken & de Hembrunn, situées en la basse province libre de l'Argaw, & les substitua au plus âgé de ses descendants mâles, & mourut le 21 Avril 1690. De son premier mariage avec *Marie-Barbe* de Reding-Beberegg, il laissa *François-Dominique*, qui prit le nom de *Placide*, en se faisant religieux dans l'abbaye de Muri. Il en fut élu abbé en 1683. & créé prince du Saint Empire, pour lui & ses successeurs, abbés de Muri,

par diplôme de l'empereur Léopold du 10 Décembre 1701. lequel a donné aux aînés de ſa maiſon la dignité de maréchal héréditaire de cette Abbaye.

*Marguerite* Pfeiffer, dame de Vyher, ſeconde femme de *Beat-Jacques I.* le rendit pere, entr'autres enfants, de *Beat Jacques II.* qui a continué la branche aînée, & de *Fidele* de Zur-Lauben, ſeigneur de Hembrunn, & d'Anglicken, mort le 26 Février 1731. laiſſant pour enfants de ſon mariage avec *Marie-Catherine-Atlande-Adelaïde*, fille de *Jean* Meyer de Baldegg, bailli du comte de Sargans. 1. *Rudolf-Beat-Jacques-Antoine*, baron de Zurlauben, né le 27 Avril 1708. capitaine-commandant une compagnie du régiment Suiſſe de Wittmer, en Décembre 1742. 2. *Marie-Marguerite-Catherine* de Zurlauben, née le 23 Novembre 1696. mariée en Septembre 1721. avec le capitaine *Placide* Schneider de Warcenſée. 3. *Marie-Barbe-Joſephe*, née le 16 Février 1699. veuve de *Charles-Joſeph* de Brandenbergt, capitaine-lieutenant au ſervice du roi d'Eſpagne. 4. *Marie-Anne* Verenne, née le 11 Mai 1701. qui a épouſé le 24 Juin 1728. *Jean-Jacques* Butler, tréſorier général du canton de Zoug.

*Beat-Jacques II.* baron de Zur-Lauben, ſeigneur de Hembrunn & d'Anglicken, décédé en 1717. avoit épouſé en 1697. ſa couſine germaine, *Marie-Barbe*, fille de *Henri* de Zur-Lauben, & d'*Anne-Marie* Spech. Il laiſſa de ce mariage,

I. *Beat-François-Placide*, baron de la Tour-Châtillon Zur-Lauben, ſeigneur de Hembrunn & d'Anglicken, colonel du régiment des gardes Suiſſes le 3 Mars 1743. lieutenant général des armées du roi le premier Mai 1745. commandeur de l'ordre de S. Louis en Juin ſuivant; il eſt né le 15 Juin 1687. & a épouſé en 1715. *Marie-Florimonde* Martin de Pincheſne, dont une fille, *Marie-Eliſabeth* de Zur-Lauben, morte en Janvier 1739. âgée de 23 ans, & mariée à *Jean-Jacques* du Portal, chevalier de Saint Louis, colonel d'infanterie, fils d'*Antoine* du Portal, maréchal de camp, chevalier de Saint Louis, & directeur général des fortifications en Alſace; elle a laiſſé pour fils unique, *Antoine* du Portal.

II. *Beat-Louis*, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, mort le 5 Janvier 1730. avoit épouſé le 3 Janvier 1719. *Marie-Anne* Burz de Sectal. De ce mariage il reſte, 1. *Marie-Françoiſe-Verenne-Antoine* de Zur-Lauben, née le premier Septembre 1726. mariée en Novembre 1746. à *Joſeph* Stocker, du conſeil du canton de Zug. 2. *Beat-Fidele-Antoine-Jean-Dominique*, baron de la Tour Châtillon Zur-Lauben, né le 4 Aout 1720. chevalier de Saint Louis, capitaine aux gardes Suiſſes, brigadier des armées du roi le 10 Mai 1748. reçu le 31 Janvier 1749. à l'academie des inſcriptions & belles-lettres, en qualité d'académicien correſpondant honoraire étranger.

III. *Helene-Barbe* de Zur-Lauben, née le 27 Décembre 1696. mariée le 20 Octobre 1713. à *Jacques-Bernard* de Brandeberg, Statthaltere, ou ſecond chef du canton de Zug, & capitaine titulaire d'une compagnie dans le régiment Suiſſe de Jauch, au ſervice du roi de Naples.

IV. *Renée-Marie-Louiſe*, née le 26 Juin 1701. a épouſé *Beat-*

*Gaſpar* Outiger, brigadier des armées du roi de Sardaigne, & colonel d'un régiment Suiſſe au ſervice de ce prince.

Voyez *Tabl. généal. part. VII. p.* 169.

ZWENEGEM : C'eſt une ſeigneurie dans la Châtelienie de Courtrai, qui fut érigée en comté par lettres du roi Catholique du 16 Décembre 1665. en faveur de *Charles-Philippe* d'Ongnies.

*Voyez* ONGNIES.

*Fin du troiſieme Volume.*

## *ADDITIONS, CORRECTIONS, ET CHANGEMENTS Arrivés pendant le cours de l'impreſſion de ce troiſieme Volume.*

*Page 2. premiere colomne, ligne 40.* Suezback, *liſez* Sultzbac.

*Pag. 3. ſeconde colomne, lig. 29.* ſubſiſte, *liſez* eſt éteinte.

*Pag. 7. ſeconde colomne, lig. 24.* d'aujourd'hui, *liſez*, éteints.

*Pag. 9. premiere colomne, lig 9. ajoutez*, c'eſt Paſcal, baron de S. Felix.

*Ibid. ſeconde colomne, lig. 18. après*, Marie- Suzanne, *ajoutez*, Robert.

*Ibid. lig. 19. après*, Jules, *effacez*, Robert.

*Pag. 16. ſeconde colomne, lig. 28. ajoutez*, mariée à *N.* . . . Pelletier de S. Fargeau.

*Pag. 17. ſeconde colomne, lig. 18. après*, un fils, *ajoutez*, avocat général, marié à *N.* . . . le Pelletier Beaupré, ſa couſine.

*Ibid. lig. 19. après*, fille, *ajoutez*, princeſſe de Chimay.

*Pag. 19. premiere colomne, lig. 7.* Panbrock, *liſez* Pembrock.

*Pag. 20. premiere colomne, lig. 38. après*, appartient, *ajoutez*, au duc.

*Pag. 23. lig. 3.* Pernachon, *liſez* Perachon.

*Pag. 24. ligne derniere, après*, Juigné, *ajoutez*, elle eſt morte.

*Pag. 26. lig. 9.* fut, *liſez* dite.

*Ibid. lig. 12.* d'Eſtucot, *liſez* d'Eſtuert.

*Pag. 33. lig. 41.* à 3 pals, *liſez* à 3 pots.

*Pag. 43. premiere colomne, lig. 7.* Poiſſien, *liſez* Poiſieu du.

*A la note*, Himan, *liſez* Aimar.

*Ibid. ſeconde colomne, lig. 40.* Faillart, *liſez* Paillart.

*Pag. 45. ſeconde colomne, lig. 40.* Beaume, *liſez* Bonne.

*Pag. 47. ſeconde colomne, lig. 39. après*, trois fils, *ajoutez*, deux mariés & un abbé.

*Pag. 49. ſeconde colomne, lig. 27.* ancien duché-pairie, *liſez* ancien marquiſat.

*Pag. 54. premiere colomne, lig. 4. effacez*, Pont-S.-Pierre.

*Pag. 59. lig. 6. premiere colomne, ajoutez*, mariée à *N.* . . . de Conflans d'Armantieres.

*Ibid. ſeconde colomne, lig. 19. ajoutez*: Il a laiſſé des enfants de *N.* . . . Faucard de Beauchamp.

*Pag. 65. premiere colomne, lig. 1.* aujourd'hui, *liſez* depuis.

*Ibid ſeconde colomne, lig. 34.* de Mareuil, *liſez*, de Fontenai Mareil, en Iſle de France.

*Pag. 68. ſeconde colomne, lig. 7. après*, Sauveur, *ajoutez*, RENAUD.

*Ibid. lig. 9. après*, Sauveur, *ajoutez*, Renaud; *après*, Villeneuve,

*effacez*, mort, & *après*, ambaſſadeur à la Porte, *ajoutez*, & depuis nommé miniſtre des affaires étrangeres.

*Pag.* 69. *ſeconde colomne*, *lig.* 3. Taleyrac, *liſez* Taleyrand.

*Pag.* 71. *ſeconde colomne*, *lig.* 38. à une branche, *liſez* de la branche ducale.

*Pag.* 82. *premiere colomne*, *lig.* 8. *après*, morte ſans enfants, *ajoutez*, étant veuf de *N*. . . . . Berthelot de Pleneuf; il s'eſt remarié.

*Pag.* 88. *premiere colomne*, *lig.* 10. Jarrés, *liſez* Jarrez.

*Pag.* 91. *ſeconde colomne*, *ligne* 13. terre dans la grande Bretagne, *liſez*, terre en Bretagne.

*Pag.* 96. *ſeconde colomne*, René-Marc, *liſez* René Mans.

*Pag.* 103. *premiere colomne*, *lig.* 41. *après*, troiſieme, *ajoutez*, *N*. . . . . de Poudenas de Villepinte, vivante en 1756.

*Ibid. ſeconde colomne*, *après*, 1755. *ajoutez*, leur fils a laiſſé de *N*. . . . . de Coetlogon un fils, nommé comte de Sabran de Foix.

*Ibid. lig.* 27. Montleon, *liſez* Mauleon

*Pag.* 105. *premiere colomne*, *lig.* 19. *après*, 1694. *ajoutez*, mort en 1756. ſans enfants. Il avoit acheté le marquiſat de Château-Gontier.

*Ibid. lig* 20. *après*, Henriette, *ajoutez*, femme de M. de la Tulaye en Bretagne.

*Ibid. lig.* 12. *effacez*, aujourd'hui.

*Ibid. ſeconde colomne*, *lig.* 14. Canople, *liſez* Canaple.

*Ibid. lig.* 14. *après*, ſes enfants, *ajoutez*, du premier lit.

*Ibid. lig.* 19. *après*, 1719. prince de Raches eſt ſans enfants de *N*. . . . . de Monchy.

*Pag.* 106. *ſeconde colomne*, *lig.* 2. RAGEREU, *liſez* RAGAREU.

*Pag.* 107. *premiere colomne*, *lig.* 5. *après*, laiſſant deux fils, *ajoutez*, le dernier mort en 1756.

*Ibid. ſeconde colomne*, *lig.* 25. Melavier, *liſez* Melanie.

*Ibid. après*, Urſins, *ajoutez*, & depuis au comte d'Aſpremont ſon couſin maternel.

*Pag.* 108. *premiere colomne*, *lig.* 11. de lys d'or, *liſez* d'argent.

*Pag.* 118. *premiere colomne*, *lig.* 5. *après*, François, *ajoutez*, de Pas.

*Ibid. lig.* 3. *effacez*, deux.

*Ibid. lig.* 11. *rayez*, l'autre, *ajoutez*, l'aînée.

*Ibid. colomne ſeconde*, *lig.* 33. *après*, Souvré, *ajoutez*, une autre fille du ſecond lit, mariée au marquis de Montmorin.

*Ibid. derniere ligne*, Rebenac, maiſon du Bearn, *liſez* Rebenac, terre en Bearn.

*Pag.* 119. *ſeconde colomne*, *lig.* 28. Chaberé, *liſez* Chuberé.

*Ibid. lig.* 44. *après*, loſanges, *ajoutez*, d'argent.

*Pag.* 125. *premiere colomne*, *lig.* 29. *après*, 1752. *ajoutez*, & un fils.

*Pag.* 127. *ſeconde colomne*, *lig.* 30. *après*, 1733. *ajoutez*, mariée au comte de Gacé Matignon.

*P.* 133. *ſeconde colomne*, *effacez*, entr'autres, *& la ſeconde ligne*,

& *ligne* 5, *après* Bourgogne, *ajoutez*, mort ſans poſtérité enSep-tembre 1756. Il étoit.

*P.* 149. *premiere colomne*, *lig.* 25. Revié, *liſez* Rivié.

*P.* 157. *premiere colomne*, *lig.* 31. Geſſin, *liſez* Geſlin.

*Ibid. colomne ſeconde*, *lig.* 26. Barbezan *liſez* Barbazan.

*P.* 158. *premiere colomne*, *lig* 38. *ajoutez*, mariée à *N*..... Damas, marquis d'Antigny.

*P.* 158. *ſeconde colomne*, *lig.* 3. Il a eu, *ajoutez*, la nomination du roi de Pologne au cardinalat. Le roi y a conſenti. Gazette de France du 16 Octobre 1756.

*Ibid. ſeconde colomne*, *lig.* 24. Charlevalle, *liſez* Charleval.

*P.* 160. *premiere colomne*, *lig.* 17. *après*, Vivonne, *ajoutez*, frere de la marquiſe de Monteſpan.

*Ibid. lig.* 41. Cambourg, *liſez* Combourg.

*Ibid. ſeconde colomne*, *lig* 2. Rivaux, *liſez* Rivau.

*Ibid. lig.* 3. & 4. & aujourd'hui, *liſez* morte.

*Ibid lig.* 10. Cambourg, *liſez* Combourg.

*Ibid. lig.* 29. *après*, Victor, *ajoutez*, duc.

*Ibid. lig.* 42. Rouvray, *liſez* Rouvroy.

*P.* 161. *lig.* 5. comte de Mortemar, *liſez*, duc de Rochechouart.

*Ibid. lig.* 12. du ſecond lit, *liſez*, troiſieme lit.

*Ibid. lig.* 16. Monteiperas, *liſez* Montpipeau.

*Ibid. ſeconde colomne*, *rayez*, en Languedoc, & d'azur, & *ajoutez*, Châteauneuf de Rochebonne en Lyonnois : de gueule à 3 tours d'or, 2 & 1.

*Ibid. lig.* 16. *ajoutez*, ſur un écartelé de Rambures Cazillac, Amboiſe & Montluc.

*P.* 164. *premiere colomne*, *lig.* 18. Verneuil, *liſez* Verteuil.

*Ibid. lig.* 21. Mellerun, *liſez* Melleran.

*Ibid. lig.* 22. Berogerie, *liſez* Bergerie.

*Ibid. lig.* 42. Verneuil, *liſez* Verteuil.

*Ibid. ſeconde colomne*, *lig.* 11. *effacez*, & aujourd'hui.

*Ibid. lig.* 12. *ajoutez*, & S. Ilpice, donr l'archevêque d'Alby.

*P.* 166. *premiere colomne*, Silvie-pic, *liſez* Silvie-Pie.

*Ibid. lig.* 21. Hugues, *liſez* Huguet,

*Ibid lig.* 23. morte, *liſez* mort.

*Ibid. lig.* 34. le comte de Rouci, *liſez*, le comte de Roye.

*Ibid. ſeconde colomne*, *lig.* 21. *après*, d'Aloigni, *ajoutez*, devenue héritiere du duc de Coiſlin, évêque de Metz.

*Ibid. lig.* 33. *ajoutez*, mere de madame de Lannion.

*P.* 167. *ſeconde colomne*, *lig.* 18. *après*, Rochefoucauld, *ajoutez*, morte en 1756. ſeconde femme du maréchal Clermont-Tonnerre.

*Ibid. lig.* 25. dont la comteſſe de Lauraguais.

*P.* 169. *premiere colomne*, *lig.* 13. Bou·é, *liſez* Baugé.

*Ibid. lig.* 47. *après*, 1727. *ajoutez*, mariée au marquis du Châtelet Freſnieres.

*P.* 170. *premiere colomne*, *lig.* 10. Pujols, *liſez* Brunet de Pujols.

*P.* 171. *premiere colomne*, *lig.* 21. de gueule au chou d'or, *liſez*, d'or au lion d'azur.

*Pag.* 173. *premiere colomne*, *lig.* 45. RACOZEL, *liſez* ROCOZEL.

*Ibid. ſeconde colomne*, *lig.* 26. l'ordre d'Axis, *liſez* l'ordre d'Avis.

*Pag.* 176. *ſeconde colomne*, *lig.* 9. Rogret de Luſignan, *liſez* Rogre.

*Pag.* 177. *premiere colomne*, *lig.* 22. *effacez*, ou prince.

*Ibid. lig.* 29. *effacez*, comme étant chef de ſa maiſon, & *ajoutez*, comme ayant le chef de lieu de ſa maiſon.

*Ibid. lig.* 43. comte, *liſez* ſeigneur.

*Pag.* 177. *ſeconde colomne*, *lig.* 16. *effacez*, par la mort de Henri, premier duc de Rohan.

*Pag.* 178. *ſeconde colomne*, *lig.* 10. aujourd'hui, *liſez* depuis.

*Ibid. lig.* 36. *après*, Bonnevie, *ajoutez*, remariée au duc de Coigny.

*Ibid. lig.* 47. *après*, 1737 *ajoutez* : Il eſt mort ſans poſtérité.

*Pag.* 179. *ſeconde colomne*, *lig.* 15. aujourd'hui, *liſez* morte.

*Pag.* 182. *ſeconde colomne*, *lig.* 11. Montauban, *liſez*, Rochefort, créé prince de Soubiſe.

*Ibid. lig.* 37. *après*, ſa veuve, *ajoutez*, eſt morte.

*Pag.* 183. *premiere colomne*, *lig.* 29. vérus, *liſez* vertus.

*Ibid. ſeconde colomne*, *lig.* 25. *après*, fils, *ajoutez*, duc de Bourbon.

*Pag.* 184. *ſeconde colomne*, *lig.* 9. *ajoutez*, l'un eſt mort, & l'autre eſt chevalier de Malte.

*Pag.* 189. *premiere colomne*, *lig.* 11. de Laurent, *liſez* de Rolland.

*Pag.* 197. *premiere colomne*, *lig.* 42. d'azur au lion d'or, *liſez* : d'argent au lion d'azur couronné d'or.

*Pag.* 199. *premiere colomne*, *lig.* 26. ROSE-BRISSART, *liſez* BRISSART (*Roſe*).

*Pag.* 200. *premiere colomne*, *lig.* 17. *ajoutez*, morte le 8 Octobre 1756. âgée de 83 ans.

*Pag.* 204. *ſeconde colomne*, *lig.* 16. Pontarei, *liſez* Pontarci.

*Pag.* 206. *ſeconde colomne*, *lig.* 27. *Bernard*, *liſez* Bernard. *& la même choſe lig.* 37.

*Pag.* 208. *premiere colomne*, *lig.* 45. Goderville, *liſez* Godarville.

*Ibid. ſeconde colomne*, *lig.* 22. d'Albert, *liſez*, par Albert.

*Pag.* 209. *premiere colomne*, *lig.* 20. *après*, nom, *ajoutez*, éteinte dans Yſarn de Valadi.

*Pag.* 210. *premiere colomne*, *lig.* 10. Picardie, *liſez* Normandie.

*Pag.* 216. *ſeconde colomne*, *lig.* 27. Flandres, *liſez* Picardie.

*Pag.* 217. *premiere colomne*, *lig.* 12. Mai, *liſez*, Mailly, dame de Conty.

*Pag.* 218. *ſeconde colomne*, *lig.* 20. *après*, bâtard de, *ajoutez*, Bourbon.

*Pag.* 224. *lig.* 4. entre les deux, *liſez*, poſé ſur un triangle de gueule, & ſurmonté d'une faſce d'azur.

*Ibid. ſeconde colomne*, *lig.* 3. Croiſſy, *liſez* Torcy.

*Ibid. lig.* 29. Fornete, *liſez* Fornetz.

*Ibid. lig.* 34. Anſonis, *liſez* Anſouis.

*Pag.* 225. *premiere colomne, lig.* 15. *après*, 1743. *ajoutez*, nommé le comte de Sabran de Foix.

*Pag.* 232. *ſeconde colomne, lig.* 6. *après*, d'argent, *ajoutez*, au chef crenelé d'argent.

*Pag.* 233. *premiere colomne, lig.* 4. Comteſt, *liſez* Conteſt.

*Pag.* 235. *premiere colomne, lig.* 42. *après*, 10 piéces, *effacez*, ce qui ſuit, & *ajoutez*: reſte la branche de S. Gelais, ſeigneur de Celigny, dont *N.*.... de S. Gelais, marié à *N*.... de Tudert.

*Pag.* 242. *ſeconde colomne, lig.* 16. *ajoutez*, morte en Septembre 1756.

*Pag.* 244. *premiere colomne, lig. premiere*, jouit à preſent, *liſez* jouiſſoit.

*Ibid. lig.* 17. *après*, Jean-Louis, *ajoutez*, de Hennin-Lietard.

*Ibid. lig.* 29. *ajoutez*; celles de Hennin Liétard: *de gueule à la bande d'or.*

*Pag.* 249. *premiere colomne, lig.* 18. Borhomée, *liſez* Boromée.

*Pag.* 256. *premiere colomne, lig.* 14. de Triguelmont, *liſez* Figuelmont.

*Pag.* 257. *premiere colomne, lig.* 3. Beigon, *liſez* Begon.

*Pag.* 261. *premiere colomne, lig.* 35. BOUCHE, *liſez* BOUCHU.

*Pag.* 262. *premiere colomne, penult. lig.* Bretagne, *liſez* Poitou.

*Pag.* 265. *ſeconde colomne, lig.* 7. *ajoutez*, mariée au comte de Berenger.

*Ibid. lig.* 15. Satillen, *liſez* Satileu.

*Ibid. lig.* 18. Four, *liſez* Faur.

*Pag.* 268. *premiere colomne, lig.* 19. d'Aulezi; *liſez*, d'Anlezi.

*Pag.* 285 *premiere colomne lig.* 16. Vivarais, *liſez* Varais.

*Pag.* 289. *premiere colomne, lig.* 41. Salut, *liſez* Salm.

*P.* 291. *premiere colomne, lig.* 30. Schwertzemberg, *liſez* Schwartzemberg.

*P.* 292. *premiere colomne, lig.* 29. *ajoutez*: Cette branche eſt fondue dans la famille d'Iſarn, marquis de Valadi.

*Pag.* 293. *ſeconde colomne, lig.* 12. *liſez* Seigliere.

*Ibid. lig.* 19. *après*, Seigliere, *ajoutez*: elle a auſſi ſuccedé à la branche des préſidents de Maiſon, du nom de Longueil.

*Pag.* 295. *premiere colomne, lig.* 30. *après*, 1675. *ajoutez*, morte en 1756.

*Ibid. colomne ſeconde, lig.* 3. *après*, mariage, *ajoutez*, mariée à *N*.... de Verduc, conſeiller au parlement, frere de la comteſſe du Queſnoy.

*Pag.* 298. *ſeconde colomne, lig* 16. *après*, Rennes, *ajoutez*, dont un fils, marié à la ſœur du duc d'Olonne.

*Pag.* 299. *ſeconde colomne, lig.* 15. *ajoutez*: elle eſt morte, ayant diſpoſé de ſes biens en faveur du jeune comte du Roure.

*Pag.* 303. *ſeconde colomne, lig.* 11. *avant*, Severin d'Arragon, *ajoutez* Saint.

*Pag.* 309. *premiere colomne, lig.* 35. marquis de Crion, *liſez* marquis de Crillon.

*Ibid. ſeconde colomne, lig.* 8. morts ſans enfants, *liſez*, dont la préſidente Durey de Noinville.

*Ibid. lig.* 40. Poralet, *liſez* Porcelet.

*Pag.* 310. *premiere colomne, lig.* 8. *avant*, Simon Plainmareſt, *ajoutez*, Saint.

*Pag.* 311. *premiere colomne, lig.* 20. Couſſi, *liſez* Couci.

*Ibid. lig.* 12. Couſſi, *liſez* Couci.

*Pag.* 323. *ſeconde colomne, lig.* 35. *ajoutez*, le duc de Marlborough actuel eſt Spencer.

*Pag.* 331. *ſeconde colomne, lig* 26. *après*, l'acquiſition, *ajoutez*, ſon petit-fils, comte de la Suze, a épouſé la troiſieme fille de M. Chauvelin, garde des ſceaux.

*Pag.* 332. *ſeconde colomne, lig.* 8. *rayez*, eſt aujourd'hui.

*Pag.* 344. *premiere colomne, lig.* 4. loſangé d'argent & de ſable, *liſez*, d'argent à 3 pommes de pin de ſinople.

*Pag.* 347. *premiere colomne, premiere lig.* paſſé, *liſez* pallé.

*Ibid. lig.* 29. Talot, *liſez* Tarlo.

*Pag.* 349. *premiere colomne, lig.* 34. à qui elle reporta en dot, *liſez*, elle a eu par partage vers l'an 1720.

*Pag.* 350. *premiere colomne, lig.* 4. *après*, 1734. *ajoutez*, & une fille, qui ſont entrés en 1756. dans la jouiſſance des biens du duc de Foix, ſubſtitués au pere de leur mere.

*Pag.* 352. *ſeconde colomne, lig.* 34. *ajoutez*, Tenremonde, famille en Flandres, porte: papeloné d'or & de ſable.

*Pag.* 354. *premiere colomne, lig.* 40. *après*, 1503. *ajoutez*, la branche aînée de.

*Pag.* 355. *ſeconde colomne, lig.* 19 & 20. Montmorin, *liſez* Montmartin.

*Ibid. lig.* 32. Brac, *liſez* Bruc.

*Pag.* 358. *lig.* 32. Buſſevel, *liſez* Buſſeul.

*Ibid. lig.* 37. Bagny, *liſez* Ragny.

*Pag.* 359. *ſeconde colomne, lig.* 17. Mahorti, *liſez* Malorti.

*Pag.* 361. *premiere colomne, lig.* 6. *après*, mineurs, *ajoutez*: Les armes: *d'argent à la croix de gueule.*

*Pag.* 363. *premiere colomne, lig.* 25. de, *liſez* du.

*Ibid. lig.* 35. MONTMORLIN, *liſez* MONTMARTIN.

*Ibid. colomne ſeconde, lig.* 4. *après*, Faulx, *ajoutez*, d'argent.

*Pag.* 364. *ſeconde colomne, lig.* 25. en 1663. *liſez* en 1563.

*Ibid. lig.* 38. *après*, Thouars, *ajoutez*, de la maiſon de la Tremoille.

*Ibid. lig.* 45. *après*, de gueule, *ajoutez*, pour la Tremoille.

*Pag.* 365. *ſeconde colomne, lig.* 8. Marcelliere, *liſez* Martelliere.

*Pag.* 366. *ſeconde colomne, lig.* 41. rerre, *liſez* titre.

*Ibid. lig.* 46. *après*, France, *ajoutez*: La terre de Tingri a été acquiſe en 1756. pour *N.* .... d'Agueſſeau, comteſſe d'Ayen, mere du marquis de Noailles.

*Pag.* 367. *ſeconde colomne, lig.* 32. *après*, Hueſca, *ajoutez*, fondus dans Silva Mendoza.

*Ibid. lig.* 34. *après*, Ferrandina, *ajoutez*, à préſent aînés & préſomptifs héritiers des duchés de l'Infantado & de Paſtrane.

*Pag.* 377. *ſeconde colomne*, *lig.* 43. *après*, Tournelle, *ajoutez*, (la).

*Pag.* 381. *ſeconde colomne*, *lig.* 16. TOURNON, *ajoutez*, du nom de Maillard.

*Pag.* 383. *ſeconde colomne*, *lig.* 27. Reziniere, *liſez* Baziniere.

*Pag.* 384. *premiere colomne*, *à l'article* Trainel, *liſez* Urſins, *au lieu*, d'Ourſins.

*Ibid. premiere colomne*, *à la fin de l'article*, Trainel, *après*, les armes : *effacez*, vairé, contre-vairé d'argent & d'azur, *& ajoutez* : de Harville, de gueule à la croix d'argent, chargée de 5 coquilles de ſable ſur un écartelé de Luxembourg, Savoie, Laſcaris & des Urſins.

*Ibid. lig.* 16. Tranſignies, *liſez* Traſignies.

*Pag.* 385. *premiere colomne*, *lig.* 36. portoit, *liſez* porte.

*Pag.* 392. *lig.* 45. paſſé, *liſez* palié.

*Pag.* 394. *premiere colomne*, *lig.* 17. *N. . . . . ajoutez*, Jorte.

*Pag.* 408. *ſeconde colomne*, *lig.* 44. *après*, 1740. *ajoutez*, ducheſſe de Châtillon en Octobre 1756.

*Pag.* 409. *premiere colomne*, *lig. prem.* 1568. *liſez* 1698.

*Ibid. lig.* 15. or de gueule, *liſez* ſur or.

*Ibid. lig.* 16. *après*, de ſable, *ajoutez*, couronné à l'antique.

*Pag.* 410. *premiere colomne*, *lig.* 6. de ſable, *liſez* de France.

*Pag.* 413. *ſeconde colomne*, *à la penultieme ligne*, Verax, *liſez* Varax.

*Pag.* 415. *premiere colomne*, *lig.* 14. Vevilly, *liſez* Veuilly.

*Ibid. colomne ſeconde*, *lig.* 17. d'Arcy, *liſez* Durey.

*Ibid. lig.* 32. au lion, *liſez* ſurmonté d'un lion iſſant.

*Ibid. lig.* 34. *effacez*, brochant ſur le tout.

*Pag.* 423. *premiere colomne*, *lig.* 19. 1750. *liſez* 1650.

*Pag.* 424. *premiere colomne*, *lig.* 46. *ajoutez*, héritiere, mariée au fils aîné du maréchal de Berwick, dont le duc de Veraguas, pere du marquis de la Jamaïque.

*Pag.* 427 *premiere colomne*, *lig.* 32. Freſſan, *liſez* Treſſan.

*Pag.* 429. *ſeconde colomne*, *lig.* 47. Chapoux, *liſez* Chaſpoux.

*Pag.* 430. *ſeconde colomne*, *lig.* 5. *ajoutez*, dont les princes de Chimai.

*Ibid. lig.* 34. VERTAIMG, *liſez* VERTAING.

*Ibid. lig.* 47. VERTUEIL, *liſez* VERTEUIL.

*Pag.* 432. *premiere colomne*, *effacez*, *lig.* 4, 5 & 6. *& ajoutez*, pallé de ſix piéces d'or & d'azur au chef d'or.

*Ibid. ſeconde colomne*, *lig.* 12. Caubert, *liſez* Gaubert.

*Pag.* 434. *premiere colomne*, *lig.* 1. Cheverni, *liſez* Chiverni.

*Pag.* 437. *premiere colomne*, *lig.* 35. *après*, conſervés, *ajoutez*, en Bourgogne.

*Ibid. ſeconde colomne*, *lig.* 46. *effacez*, grand.

*Pag.* 441. *premiere colomne*, *lig.* 18. *effacez*, né le 20 Août 1637.

*Pag.* 444. *ſeconde colomne*, *lig.* 37. Vellemoiſon, *liſez* Villemoiſon.

*Pag.* 448. *ſeconde colomne*, *lig.* 7. maréchal, *liſez* amiral.

*Pag.* 451. *premiere colomne*, *lig.* 43. *ajoutez*, devenue comteſſe de Laval ; la maiſon de la Tremoille au droit de cette princeſſe, a pris

le titre de prince de Tarente que portoit ſon pere, dépouillé du royaume de Naples.

*Ibid. ſeconde colomne, lig.* 39. VILLEHUME, *liſez* VILLELUNE.

*Pag.* 453. *premiere colomne, lig.* 26. d'Aveline, *liſez* d'Avelin.

*Ibid. ſeconde colomne, lig.* 23. Vaucleuſe, *liſez* Vaucluſe.

*Pag.* 455. *premiere colomne, lig.* 3. d'Anſonis, *liſez* Anſouis : *& de même, lig.* 5, 15, 22.

*Ibid. lig.* 40. *après*, Villeneuve, *ajoutez*, du nom de Renaud.

*Pag.* 456. *premiere colomne, lig.* 27. *après*, Villequier, *ajoutez*, auparavant en Berri, *& effacez*, c'eſt auſſi une terre en Champagne.

*Ibid. lig.* 37. *ajoutez*, aujourd'hui poſſedée par le marquis de la Porte de Riants.

*Pag.* 457. *premiere colomne*, Villers en Picardie, *liſez*, Villers de Rouſſeville.

*Ibid.* Villers de Rouſſeville, *liſez* Villers de S. Pol.

*Pag.* 463. *premiere & ſeconde colomne, liſez* Maillé, *au lieu de* Mailli.

*Pag.* 465. *ſeconde colomne, premiere lig.* Vardieres, *liſez* Verdieres.

*Pag.* 466. *premiere colomne, lig.* 39. Forcia, *liſez* Fortia.

*Ibid. lig.* 43. Rouſſet, *liſez* Raouſſet.

*Pag.* 467. *premiere colomne, lig.* 15. Pompon, *liſez* Pompone.

*Ibid, lig.* 41. *ajoutez*, morte.

*Pag.* 471. *premiere colomne, lig.* 12. Cayau, *liſez* Cayeu.

*Ibid. ſeconde colomne, lig.* 48. Puigillon, *liſez* Puiguillen.

*Pag.* 472. *premiere colomne, après*, Freſnoi, *ajoutez*, ſœur des comteſſes de Longaunay & de Chaſtenay.

*Pag.* 474. *premiere colomne, au lieu* de Volvire, *liſez* Voluire.

*Pag.* 476. *premiere colomne, lig.* 25. *ajoutez*, l'héritiere d'Urfé eſt madame de Chaſtelet Freſnieres.

*Pag.* 479. *premiere colomne, lig.* 18. *après*, Ruſpoli, *ajoutez*, le duc de Gravina eſt devenu veuf avec deux garçons, & eſt aujourd'hui cardinal.

*Pag.* 492. *premiere lig.* Sarcon, *liſez* Salcon.

# RECHERCHES

*SUR*

# LES FLEURS DE LYS,

*ET*

## SUR LES VILLES, LES MAISONS & les Familles qui portent des Fleurs de Lys dans leurs Armes.

# AVIS DU LIBRAIRE.

JE dois à M. le Préſident de N***. les *Recherches ſur les Armoiries*, & le *Catalogue des Auteurs généalogiſtes, & de ceux qui ont écrit ſur les Armoiries & le Blaſon, avec les années de l'impreſſion de leurs Ouvrages*, qu'on lit au commencement du premier Volume de ce Dictionnaire Généalogique. Le même Ecrivain m'a pareillement confié ſes *Recherches ſur les Fleurs de Lys, & ſur les Villes, les Maiſons & les Familles qui portent des Fleurs de Lys dans leurs Armes*, aux conditions que je les ferois paroître à la fin de ce troiſieme Volume. Je les donne telles que je les ai reçues, mais dans l'ordre alphabétique ; ce ſont mes conventions. On ſe flatte qu'elles ſeront du goût du Public.

# RECHERCHES

## SUR

## *LES FLEURS DE LYS.*

LES Auteurs ſont partagés ſur l'origine & ſur la nature des fleurs de lys.

Quant à leur origine, quelques-uns ont dit que les fleurs de lys furent apportées par un Ange à Charlemagne, ou à un hermite après le baptême de Clovis, premier roi chrétien ; ou que Saint Denis les donna à la maiſon de France, comme le dit Gerſon : mais c'eſt une opinion refutée par tous les Sçavants, auſſi-bien que celle de la banniere de Dannemarck, de la croix de Toulouſe, des hermines de Bretagne, que quelques auteurs ont prétendu auſſi être deſcendues du ciel.

Quant à leur nature, quelques-uns veulent que ce ſoient des figures de lys de jardins ; les autres, des bouts de ſceptre ; d'autres, des pertuiſanes Françoiſes, nommées Franciſques ; d'autres, des iris ; flambes, ou pavilles. La plus probable opinion eſt que ce ſont des Franciſques, parce qu'elles en ont entierement la figure. Ceux qui tiennent que ce ſont des iris, croient qu'on a dit, fleurs de lys, par corruption de fleurs de l'iris ; que ſon nom de flambe a été cauſe qu'on a nommé oriflamme, la banniere de S. Denis fleurdeliſée, & que les premiers Francs choiſirent l'iris pavillée, ou le lys des marais, pour marquer leur origine, parce qu'ils venoient des marais de Frize, & que celles du cimier des ducs de Bourgogne, qui eſt à quatre fleurons, repréſentent une flambe entiere.

Divers auteurs ont attribué pour armes à nos premiers rois trois croiſſants (1), ou trois couronnes (2), ou un navire (3), la

(1) *Nicole Gilles en la vie de Clovis I. roi de France. Etienne Paſquier en ſes recherches de la France. Liancus*, lib. 6. de jure publico, c. 6. num. 33.

(2) *Valer. Maxim. l. 2. c. 2. Plutarchus*, in Pompeio. *Jacques Amiot en ſa traduction, pag.* 83. *Paul Emile. Paradin. Geliot. Favin, &c.*

(3) *Sidonius Apollinaris*, lib. 4. *Pacatus Panegyr. Claudius Minois*, de ſymbolis & emblematibus.

pile (4) & la croix (5), un lion, un dragon & une aigle (6), un bœuf (7), des abeilles (8), des alouettes (9), des diadêmes ou trois crapauds (10). Quant à ce dernier ſymbole, c'eſt une erreur populaire des plus groſſieres, fondée ſur le peu d'expérience des peintres & ſculpteurs de ces tems-là. *Favin* dit en avoir vu de cette ſorte à Poiſſy, à Bayonne, & à l'abbaye de Saint Sorin au fauxbourg de Bordeaux; & Jean de *Tournes*, au commencement de ſon traité des alliances de la maiſon de France compilées par *Paradin*, aſſure y avoir été trompé comme les autres: » Car, dit-il, » étant dans la ville de Niſmes, » où voyant les fleurs de lys françoiſes élevées en boſſe en une » pierre dure poſée au front d'une » maiſon, en entrant, un peu » éloigné, je croyois fermement » que ce fuſſent crapauds ou grenouilles, m'imaginant que le » fleuron du milieu, qui paſſe les » autres, étoit la tête; les deux » côtés, les jambes de devant; » le milieu de la pointe, la queue; » & les deux bouts d'en-bas, les » jambes de derriere: mais m'en » étant approché pour en être plus » certain, je m'apperçus clairement que c'étoient vraies fleurs » de lys «. Auſſi ſeroit-ce une ineptie de croire qu'aucun de nos rois ait jamais porté des crapaux; & au contraire il y a lieu de penſer que ce qui en a été écrit, eſt venu de la reſſemblance qui vient d'être remarquée, & peut-être encore de ce que quelqu'un s'imagine que la cervelle du coq, qui eſt le ſymbole de la France, ſe trouve formée d'une part comme une fleur de lys, & de l'autre eſt la reſſemblance d'un crapaud.

On voit une diſſertation dans le troiſiéme volume du P. *Henſchenius*, *de tribus Dagobertis*, où il dit qu'il ſe trouve une mé-

(4) *Macrobe. Aur. Victor. Lucain dans ſa Pharſale.*

(5) *David Blondel. Jean-Baptiſte Triſtan.*

(6) *Tritome. Clodomar. Doracus. Agrippa*, de arte heraldica, c. 81. *Du Tillet. Jean le Feron, recueil des Connétables. André Favin, theâtre d'honneur. Geliot. Gilbert de Varennes. Simon Majolus*, tom. 5. coll. 5.

(7) *Jacques Chifflet*, Comoſgraphiæ ſelectoria.

(8) *Le même Chiffler, & le Livre imprimé à Anvers, intitulé*, Anaſtaſis Childeperici Francorum regis, *ſive* Theſaurus ſepulchralis.

(9) *Theodori Hæpingi* de jure inſignium Tractatus. *Limneus*, lib. 6. de jure publico, c. 6. num. 33.

(10) *Theodori Hæpingi. Id. Etienne Paſquier en ſes recherches, liv. 2. ch. 12. Thréſor des hiſtoires de France, par Corroſet, tit. 36. de ſes annotations ſur les armoiries de France. Bartholomæus Chaſſaneus* in catal. gloriæ mundi, par. 5. conſ. 31. n. 11. *Henri Corn. Agrippa*, de incertitudine ſcientiarum, & de arte heraldicâ. cap. 81. *Theodorus Hæpingus*, §. 1. claſ. 1. p. 285. *Cruſius*, par. 1. ann. Sueviæ, t. 1. c. 7. *Joannes Berthol.* in hiſt. Luxemb. c. 5. *Indice armorial de Louvain. Geliot. Blaiſe Vigenere, en ſes annotations ſur les commentaires de Céſar. Joannes Bertelius* in hiſt. Luxemb. p. 5. *Petrus Gregorius*, præludiis opt. magiſtratûs, lib. 1. c. 11. n. 2. *Robertus Gagin*, de Francorum geſtis, t. 1. fol. 9. verſo, &c.

taille de Dagobert I. où il eſt repréſenté tenant trois ſceptres, pour ſignifier les royaumes d'Auſtraſie, de Normandie, & de Bourgogne ; & que de-là ſont venues les armes des fleurs de lys, parce qu'étant liées enſemble par le bas, elles ne reſſemblent pas mal à la fleur de la plante nommée iris, ou flambe, que les Allemands appellent *Lilienblum*, c'eſt-à-dire, fleurs de lys, dont on leur donna le nom On les fit d'or, parce que cette fleur eſt jaune. On les mit en champ d'azur, parce qu'elles naiſſent ordinairement dans l'eau, dont la couleur eſt bleue ; & parce que les Latins ont appellé cette fleur, *lilium cæleſte*, quelques-uns ont cru qu'elle venoit du ciel. On prétend que Philippe IV. dit le *Bel*, fit battre une monnoie qu'on appelloit florin, à cauſe que d'un côté il y avoit une croix fleurdeliſée, & que les doubles ou liards prirent auſſi le nom du lys dont ils portoient la marque.

Quant au tems où nos rois ont commencé à porter les fleurs de lys dans leurs ſceaux ou dans leurs monnoies, on n'en voit point avant Louis VII. dit le *jeune*, par alluſion au nom de Loys, & parce qu'on le nommoit *Ludovicus Florus*. Ce prince eſt le premier qui ait mis une fleur de lys dans ſon contreſcel, & la monnoie frappée ſous ce roi eſt auſſi la premiere ſur laquelle on ait vu ces fleurs de lys. Le P. *Anſelme* dans ſon hiſtoire généalogique de la maiſon de France, ne rapporte aucunes armoiries de nos rois avant Louis VII. qui parvint à la couronne après la mort de ſon pere Louis VI dit le *Gros*, arrivée le 1 Août 1137.

Comme ce fut au ſacre de Philippe-Auguſte, fait à Rheims le jeudi, fête de la Touſſaint 1179. qu'on commença à ſemer de fleurs de lys tous les ornements qui ſervirent à cette cérémonie, on commença auſſi à ſemer de la même ſorte tous les ornements d'égliſe que nos rois donnerent aux autels ; on ne voit depuis ce tems-là que portes, que vitres, que reliquaires, que croix & que calices d'argent fleurdéliſées, de même que les anciens tombeaux & les anciens bâtiments royaux. Selon l'opinion commune, ce fut Charles VI. qui réduiſit les fleurs de lys à trois dans l'écu de France : avant lui, nos rois les portoient ſans nombre ; & Charles V. ſon pere eſt le premier dont on trouve des ſceaux où l'écu eſt couronné d'une couronne ouverte & fleurdéliſée. Cependant cette coutume de réduire les fleurs de lys à trois avoit commencé long-tems auparavant. On ne voit que trois fleurs de lys ſur le ſceau de Philippe VI. dit de *Valois*, & ſur celui du roi Jean, attaché à une chartre donnée pour les orfévres, le 26 Mai 1355. ainſi qu'il eſt rapporté dans le traité des monnoies de France par le Blanc ; & ſelon l'auteur de la Diplomatique, Charles V. dans ſon contre ſcel n'en avoit pas davantage : ce qui eſt clairement expliqué dans ſa chartre donnée à Paris au mois de Février 1376. qui contient la fondation faite par ce prince du couvent de la Trinité de l'ordre de Saint Pierre Céleſtin près de Mantes, diocèſe de Rouen, dont voici les termes. » Les lys qui » ſont le ſymbole & le caractere » du royaume de France, qui » ſont au nombre, non de deux, » mais de trois, imitent le mo- » dèle de la Trinité increée, le » Pere, le Fils, & le S. Eſprit,

» qui tous trois enſemble ne ſont » qu'un Dieu «. On voit donc par-là qu'avant Charles VI. on avoit commencé à ne mettre que trois fleurs de lys dans l'écu de nos rois. On peut même faire remonter cette coutume plus haut que Philippe de Valois, puiſque ſur un ſceau de Philippe le Bel qui eſt au bas d'une chartre de 1287. il n'y a que trois fleurs de lys, & une ſur le contreſcel. C'eſt le P. *du Moulinet*, chanoine régulier de Sainte Genevieve, qui a communiqué ce titre.

Les auteurs & les critiques qui ont écrit ſur les fleurs de lys, ſont *Chifflet*, le P. *Triſtan de Saint-Amand*, le P. *Ferrand de la Roque*, *de Sainte-Marthe*, *du Tillet* en ſon recueil ſur l'oriflamme, *du Cange* ſur l'hiſtoire de Joinville, le P. *Meneſtrier*, & le P. *Rouſſelet*, Jéſuite, qui a ramaſſé tout ce que les autres auteurs ont dit ſur les fleurs de lys.

*Voyez* la diſſertation de M. de *Foncemagne* de l'origine des armoiries en général, & en particulier de celles de nos rois inſérées dans le vingtieme volume des mémoires de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, p. 579.

---

# *VILLES, MAISONS, FAMILLES, &c. qui portent des Fleurs de lys dans leurs armes.*

## A B

ABAROUGH, ou comte de Sommerſet en Angleterre : de ſable à deux épées d'argent poſées en ſautoir, la pointe du haut ſurmontée d'un baudrier ou ceinturon de même, & accompagnée de quatre fleurs de lys d'or à la bordure d'hermines.

ABARRES DE GOUMIOT : d'argent à trois fleurs de lys de gueule.

ABBÉ, *Claude* l'Abbé, conſeiller du roi, lieutenant particulier, aſſeſſeur civil & criminel au bailliage de Vitri : porte de gueule au ſautoir engrêlé d'or, accompagné de quatre fleurs de lys de même.

ABBEVILLE, ville en Picardie : d'azur à trois bandes d'or au chef ſemé de France, par conceſſion du roi Charles V. par lettres données au bois de Vincennes le 19 Juin 1363.

ABDIE (d'), Van-Deern byheuſden, en Hollande : faſcé d'azur, & de gueule à l'eſcarboucle de huit rais fleurdeliſées d'or.

ABELO, en Autriche : coupé d'argent & de ſable à deux fleurs de lys de l'un en l'autre.

ABELINE, au comté de Cornouaille en Angleterre : d'argent à trois fleurs de lys de ſable.

ABILEM DU DESERT : de ſable à une eſcarboucle de huit rais percées, fleurdéliſées & pommetées d'or.

*Voyez* Bara en ſon blaſon des armoiries, p. 146.

ABSALON, en Flandres : d'ar-

gent à deux fleurs de lys, au pied coupé de gueule, au flanc quartier de même.

ABZAC (d'), en Périgord : d'or à une faſce de gueule, accompagnée de ſix fleurs de lys d'azur, qui eſt de *Boniface*, écartelé de gueule à une faſce d'or, qui eſt de *Wals* : ſur le tout les armes de la maiſon d'Abzac, qui ſont d'argent à une bande d'azur chargée en cœur d'un beſan d'or à la bordure d'azur, chargée de neuf beſans d'or.

ACADEMIE. L'Academie Françoiſe porte l'écu de France ſurmontée d'un ſoleil d'or : déviſe, *à l'Immortalité.*

ACADEMIE royale des Inſcriptions & Belles-Lettres : les armes de France, & en cœur une médaille d'or repréſentant la tête du roi.

ACADEMIE royale des Sciences : d'azur au ſoleil d'or en cœur, accompagné de trois fleurs de lys de même.

ACADEMIE royale de Muſique : les armes de France.

ACCIAJOLI : *Nicolas* Acciajoli à Florence, auditeur général de la chambre, camerier apoſtolique, créé cardinal par le pape Clément IX. en 1669. d'argent au lion de gueule, écartelé d'argent au lion d'azur, tenant une fleur de lys d'or.

ACGUILLUM, en Angleterre : de gueule à une fleur de lys d'argent.

ACHON, à Autun en Bourgogne : d'or ſemé de fleurs de lys d'azur.

ACIGNÉ, en Bretagne, dont un chevalier de Malte en 1647. d'hermines à la faſce de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or.

*Voyez* Pallior, p. 324.

ACTON D'AURAILLES, chevalier de Malte en 1526. d'argent ſemé de fleurs de lys d'azur au franç canton de gueule.

ACUGNA, ou ACUNA, en Eſpagne : de ſable à la bande d'or chargéé en cœur d'un coupon de gueule à la croix fleurdéliſée d'argent, & neuf triangles d'azur poſés 3. 3. 3. en chef, & neuf autres en pointe de même 3. 3. 3. à la bordure d'argent chargée de cinq écuſſons de Portugal d'azur à trois beſans d'or en ſautoir.

ADAM, en Angleterre : de ſable à trois fleurs de lys d'argent.

ADRIEN, conſeiller-ſécrétaire du roi, & préſident au préſidial de Langres : d'azur au lion aſſis d'or, tenant de ſa patte dextre une fleur de lys d'argent.

ADRIENNACE : d'azur ſemé de France au lion d'argent, ou à l'orle de neuf fleurs de lys d'or.

AERSEN, en Hollande : écartelé au 1. & 4. d'or, au ſautoir échiqueté d'argent & de ſable de deux traits ; au 2. & 3. d'or à trois merlettes de ſable, ſur le tout d'azur à une fleur de lys d'or.

AGILLON, en Angleterre : de gueule à une fleur de lys d'argent.

AGUERRA, à Breſſe en Italie : d'hermines au ſautoir d'azur à la bordure de même, chargée de huit fleurs de lys d'argent.

AICHORN, en Autriche : de ſable au cheval effaré d'or ſur un tertre de pourpre, parti coupé, le premier recoupé d'argent & de ſable, chargé de deux fleurs de lys de l'une en l'autre ; le 2. recoupé de ſable & d'or à une fleur de lys de l'un en l'autre.

AIGLE : La ville de l'Aigle en Normandie : d'or à une aigle à deux têtes de ſable au chef d'azur

chargé de trois fleurs de lys d'or.

AIGNEN : en Autriche, d'or à une bande de sable chargée de deux fleurs de lys d'argent, 1. en chef & 1. en pointe, à une barre de sable sur le tout.

AIGNEVILLE-HARCHELAINES (d'), chevalier de Malte en 1546. écartelé au 1. & 4. d'argent à l'orle de sable : au 2. & 3. d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de gueule.

AILLOIRE, en Bretagne, d'azur à une fleur de lys d'or en cœur, cantonnée au 1. & 4. d'une étoile d'or ; au 2. & 3. d'une lune de même.

AIX. Ville capitale de la Provence, avec archevêché & parlement : d'or à quatre pals de gueule, & un chef tiercé en pal, au 1. d'argent à une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même ; au 2. d'azur semé de fleurs de lys d'or, brisé en chef d'un lambel de cinq pendants de gueule ; & au 3. d'azur semé de fleurs de lys d'or, & une bordure de gueule.

ALAGNI : d'or à une croix de gueule chargée de cinq fleurs de lys d'argent.

ALARD, en Provence : d'argent à trois bandes de gueule, chargées chacune d'une fleur de lys d'or.

ALB, en Alsace : d'argent parti de gueule, à la fleur de lys sur le tout parti de l'un en l'autre.

ALBERDA, de Bourgogne ancienne : d'azur à six fleurs de lys d'or, 3. 2. & 1.

ALBERT : de gueule au dextrochere d'argent, vêtu d'azur, tenant un tau d'or surmonté d'une fleur de lys de même.

ALBERTINO : d'azur à l'aigle d'argent couronnée, becquée & membrée d'or sur trois montagnes d'or, à la fasce de gueule, chargée de quatre fleurs de lys d'or, brochant sur le tout.

ALBIGNI : d'or semé de tours, & de fleurs de lys d'azur.

ALBRET, *Etienne*, bâtard, fils naturel de *Gilles* d'Albret & de *Jeanne* du Sellier, son amie : écartelé au 1. contr'écartelé de *France* & d'*Albret* ; au 2. de sable à deux lions léopardés d'or, armés & lampassés de gueule, qui est *Aiguillon*, ; au 3. de *Bourbon* ; au 4. contr'écartelé au 1. & 4. d'or, à trois pals de gueule, qui est de *Foix* ; au 2. & 3. d'or à deux vaches passantes de gueule accornées & clarinées d'azur, qui est de *Bearn*.

ALBRET (d'), [*Charles I.* du nom,] comte de Dreux, connétable de France. Il obtint permission du roi Charles VI. son cousin, pour lui & ses successeurs, d'écarteler ses armes de celles de France, par lettres de l'an 1389. portoit au 1. & 4. d'azur à trois fleurs de lys d'or ; au 2. & 3. de gueule plein.

*Voyez* Arm. des chevaliers de la toison d'or.

ALBRET D'ORVAL (d'), chambellan du roi Charles VII. mourut en 1463. Il portoit : écartelé au 1. & 4. de France ; au 2. & 3. d'Albret, qui est de gueule plein à la bordure engrêlée d'argent.

ALBURCK, en Franconie : d'azur à six fleurs de lys d'argent au chef en devise d'or.

ALDAT, à Tonnerre : d'azur à une épée d'argent en pal, surmontée d'une couronne & de deux fleurs de lys d'or, l'épée garnie d'or.

ALEGRE (*Yves*), maréchal de France en 1724. chevalier des ordres du roi le 1. Janvier 1728.

de gueule à la tour d'argent maçonnée de ſable, accoſtée de ſix fleurs de lys d'or poſées en pal.

ALENÇON, duché-pairie : porte de France à la bordure de gueule de huit beſans d'argent.

ALEXANDRE, en Auvergne : d'argent à l'aigle à deux têtes, ſur chacune une fleur de lys de gueule.

ALFREG, au comté de Suſſex en Angleterre : d'argent au chevron de ſable, chargé d'une fleur de lys du champ.

ALLIGRET, en Berri : d'azur au lion d'or tenant une fleur de lys de même de la patte droite.

ALLEMAN : Ancienne maiſon du Dauphiné : de gueule, ſemé de fleurs de lys d'or à la bande d'argent brochant ſur le tout.

ALLONVILLE : de gueule ſemé de fleurs de lys d'or.

Pr. de Malte, p. 196.

ALOGNI (d'), diocèſe de Périgueux : de gueule à cinq fleurs de lys d'argent poſées en ſautoir.

ALOIGNI : *Henri-Louis* d'Aloigni, marquis de Rochefort, maréchal de France en 1674. de gueule à trois fleurs de lys d'argent, 2. & 1. dont un chevalier de Malte en 1625. & 1683.

ALMSTEIN, en Hollande : d'or à deux ſceptres fleurdéliſés de gueule en ſautoir.

ALPHONSE, en Languedoc : d'or à un quarré d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, ſoutenue par deux ours de ſable.

ALPINAC, en Dauphiné : écartelé au 1. & 4. d'argent & de ſinople, & contr'écartelé d'argent au lion de gueule à la bordure de ſable, chargée de huit beſans d'or; au 2. & 3. de ſinople au chef d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur.

ALRIES DU ROUSSET (des), chevalier de Malte en 1677. tiercé en faſce au 1. d'argent au ſoleil de gueule; au 2. de gueule au chevron d'or accompagné de trois croix pattées d'argent, ces deux quartiers pour des Alries; au 3. d'or ſemé de tours & de fleurs de lys d'azur, qui eſt Simiane.

ALSACE. *Voyez* Parlements à trois fleurs de lys.

ALTDORFF, en Alſace : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

ALTENA : faſcé de gueule & d'argent de huit piéces à l'eſcarboucle fleurdéliſée, & pommetée d'or à huit rais.

ALVAREDE, en Eſpagne : d'or à cinq fleurs de lys échiquetées d'argent & de gueule, poſées en ſautoir.

AMANZÉ DE CHOFAILLES (d') : écartelé au 1. & 4. de gueule à trois coquilles d'or; au 2. & 3. de France.

AMBOISE, la ville d'Amboiſe : d'or à deux pals de gueule, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

AMBRAIS (des), ſeigneur de Rochemoles en Dauphiné, d'argent treilliſté de gueule, cloué d'or à la bande d'azur brochante, chargée de trois fleurs de lys d'or.

AMBROIS, en Dauphiné, fretté d'argent & de gueule, cloué d'or à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or brochant ſur le tout. Deviſe :

*Sancte Ambroſi, tuî ſum.*

AMEDÉE, écuyer originaire de Provence : d'azur à une fleur de lys d'argent en cœur, cantonnée de 4 croiſſants de même.

AMERSFOORT, à Utrecht : de gueule à ſix fleurs de lys d'or, 3. 2. 1.

*Voyez* de Vede.

AMERTAL (le comte d'), en Allemagne : d'argent à ſix fleurs de lys de ſable, poſées 3. 2. 1.

AMIENS, ville capitale de la Picardie : de gueule à une vigne d'argent, au chef couſu d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

AMORIQ, en Bretagne : d'azur à ſept fleurs de lys d'argent.

AMORODAYE : de ſable à trois fleurs de lys d'argent.

ANCELIN, Nourricier du roi Louis XIV. d'azur à la fleur de lys d'or, écartelé d'argent au dauphin d'azur, couronné d'or ; ſur le tout parti d'or & d'argent au lion d'or brochant ſur le tout.

ANCHIN (Abbé) : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or au chef d'argent brochant ſur le tout.

ANCHIN, Abbaye en Flandres, ordre de Saint Benoît, diocèſe d'Arras, de 50000 livres de rente : d'or à l'eſcarboucle pommetée & fleurdéliſée en ſable.

ANDELI : La ville d'Andeli, en Normandie : d'azur à trois tours d'or, au chef couſu de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or.

ANDELOT, baron de Preſſis en Bourgogne, dont un chevalier de Malte en 1613. de gueule à la fleur de lys d'or.

ANDELOT, en Champagne : de gueule à cinq fleurs de lys d'or.

ANDORA, en Allemagne, d'argent à un arbre de ſinople, emmanché d'azur à trois fleurs de lys d'argent, 2. & 1.

ANDRAULT-LANGERON : d'azur à trois étoiles d'argent, écartelé de *Gencien*, qui eſt d'argent à trois faſces vivrées de gueule à la bande d'azur ſemée de fleurs de lys, brochant ſur le tout.

ANDRÉ : d'argent à deux lions affrontés de ſable, tenant un rameau de ſinople à la bordure d'azur chargée de ſix fleurs de lys d'or au lambel de gueule.

ANDREA, écuyer, ſeigneur de Châteaudouble en Provence : de gueule à deux lions affrontés d'or, tenant de leurs pattes un anneau de ſable à la bordure d'azur chargée de huit fleurs de lys d'or.

ANDREA : au royaume de Naples : d'argent à deux lions de ſable pendus à un anneau de même, par une patte de devant, à la bordure d'azur chargée de dix fleurs de lys d'or, au lambel de trois pendants de gueule.

ANGERS : la ville d'Angers, capitale d'Anjou : de gueule à la clef d'argent miſe en pal, au chef couſu d'azur à trois fleurs de lys d'or : celle du milieu eſt couverte par la clef brochant ſur le tout.

ANGIER, en Bretagne : de ſable à trois fleurs de lys d'or, 2. & 1.

ANGIO, à Veniſe : coupé de trois faiſants ſix quartiers, au 1. faſcé d'argent & de gueule de huit piéces ; au 2. de France ; au 3. d'azur à la croix de Jeruſalem de gueule cantonnée de quatre croiſettes recroiſettées de même ; au 4. d'azur au pal d'or poſé au canton ſéneſtre : au 5. d'azur emmanché & pallé d'azur & de gueule : au 6. d'or à la bande de gueule.

ANGLETERRE : Royaume qui comprend auſſi l'Ecoſſe & l'Irlande : écartelé au 1. parti d'Angleterre, qui eſt de gueule à trois léopards d'or, l'un ſur l'autre, lampaſſés & armés d'azur, parti d'Ecoſſe, qui eſt d'or au lion de gueule, enfermé dans un double trecheur, fleurdéliſé & contrefleurdéliſé de même ; au 2. quartier de France, à cauſe de la prétention que forma Edouard III. roi d'Angleterre ſur la France en qua-

lité de fils d'*Ijabelle* de France, fille du roi Philippe IV. dit le Bel, & parce que ſon fils Edouard avoit fait le roi Jean priſonnier de guerre devant Poitiers : ce que ſes ſucceſſeurs ont continué juſques à préſent ; au 3. d'Irlande, qui eſt de gueule à la barre d'or ; au 4. de Brunſwick-Lunebourg, électeur d'Hanovre, la couronne rehauſſée à croix pattée, & deux fleurs de lys entre-deux, avec l'ordre de la Jarretiere autour de l'écu. Cet ordre fut inſtitué l'an 1344. par Edouard III. qui ayant relevé la jarretiere bleue de la comteſſe de Saliſbury en danſant, & voulant faire connoître que ſon amour pour cette dame étoit très-chaſte, prit pour deviſe : *Honni ſoit qui mal y penſe.*

Le prince de Galles, héritier préſomptif de la couronne d'Angleterre, comme le dauphin l'eſt en France : écartelé au 1. & 4. de France : au 2. & 3. d'Angleterre, qui eſt de gueule à trois léopards d'or l'un ſur l'autre, lampaſſés & armés d'azur, & en chef un lambel d'or de trois pendants.

ANGOLESME : *Henri* Angoleſme, grand-prieur de France, & amiral des mers du Levant, fils naturel du roi Henri II. & de *N.....* de Leviſton, demoiſelle Ecoſſoiſe, tué le 2 Juin 1586. portoit de France à la barre d'or, traverſant l'écu, au chef couſu de gueule, chargé d'une croix d'argent, qui eſt celle de l'ordre de Malte.

ANGOULESME, Ancien : de France, briſé d'un lambel d'argent & de trois pendants, chacun chargé d'un croiſſant montant de gueule.

ANGOULESME : La ville d'Angoulême : d'azur à deux tours d'argent maçonnées de ſable, jointes par un mur auſſi d'argent, maçonné & ajouré d'une porte de ſable, ſurmontée d'une fleur de lys d'or couronnée à la royale de même.

ANGOULESME : *Charles*, bâtard de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel du roi Charles IX. & de *Marie* Touchet, né le 28 Avril 1572. portoit de France, au bâton peri en barre.

ANGOULESME : de France au lambel de gueule de trois pendants, chargé chacun de trois croiſſants montants d'argent.

ANGOULESME : de France au chef de gueule, chargé de trois bandes d'argent.

*Voyez* l'Armorial univerſel, par Seguin, *Paris*, 1660. *in*-4°. *p.* 15. 30. 50.

ANGOUMOIS : Province de France : d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton de même péri en bande.

ANGRAND-GUERET : d'hermines à trois fleurs de lys, au pied coupé de gueule.

ANJORANT DE CLAIE (d'), chevalier de Malte en 1595. d'azur à trois fleurs de lys d'argent feuillées de ſinople.

ANJOU, la province d'Anjou porte : de France à la bordure de gueule.

ANJOU, (Anciens comtes d') : de gueule au chef d'argent, à une eſcarboucle pommetée & fleurdélifée d'or, brochant ſur le tout.

ANJOU, Ancien : ſemé de France, au lambel de trois pendants de gueule.

ANJOU, Moderne : ſemé de France à la bordure de gueule.

ANJOU, Sicile : ſemé de France au lambel de quatre pendants de gueule.

ANOT, Petite ville de France en Provence : d'argent au châtaignier de ſinople, chargé de trois hériſſons de châtaigne d'or,

& accompagné de trois fleurs de lys d'azur.

ANSELLON DE CLISI (d'), chevalier de Malte en 1529. de gueule semé de fleurs de lys d'argent, au franc canton de même, chargé d'une fleur de lys d'azur.

ANTIBE, Ville & port de mer en Provence, autrefois évêché, dont le siége a été transferé à Grasse : d'azur à une croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys d'or, & un lambel de gueule mouvant du chef, & brochant sur le montant de la croix.

ANTIN : *Pierre* de Gondrin d'Antin, chevalier de Malte en 1696. écartelé au 1. de sinople, chargé d'un écu d'or, au lion rampant de gueule, accompagné de six écussons d'or bordés de gueule, 3. en chef, 2. & 1. en pointe : le 2. mi-parti d'or à quatre pals de gueule : le 3. d'or à un lion de sable : le 4. d'azur à une cloche d'argent bataillée de sable : le 5. d'azur à une fleur de lys d'or : le 6. d'azur pointé & ondé de trois piéces d'argent : le 7. d'argent à trois fasces ondées d'azur : le 8. d'or à trois tourteaux de gueule à la clef de sable, sur le tout de gueule à une tour d'or chargée de trois têtes de Maures, bandées d'argent & de sable.

AORELI, de Perouse en Italie : d'azur à une bande d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur, accompagnées de deux étoiles d'or à six raies, posées l'une en chef, & l'autre en pointe de l'écu.

AQUILLÉE, Le prince d'Aquillée portoit : burelé d'argent & d'azur à un lion rampant de gueule, à un quartier des armes de France, & une bande de gueule.

ARANDE, en Normandie ; d'argent à l'aigle de sable, coupé de gueule à la fleur de lys épanouie d'or.

ARBORIO, en Savoie, dont plusieurs évêques & chevaliers de l'ordre de l'Annonciade : d'azur au sautoir ancré, péri d'argent, accosté de quatre fleurs de lys d'or, , au chef de même chargé d'une aigle de sable couronnée d'or ; cimier, un Sauvage de carnation, tenant une massue d'or de la main droite. Devise : *Vincendum, aut moriendum.*

ARC : *Jeanne* d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans : d'azur à une épée d'argent, la garde & la poignée d'or soutenant une couronne de même sur la pointe, & accostée de deux fleurs de lys aussi d'or, qui sont les armes de la famille du Lys, données avec ce surnom aux freres de cette Pucelle par le roi Charles VII. au mois de Décembre 1429. en les ennoblissant, & leur postérité mâle & femelle ; ce roi octroya aussi aux femmes le privilége d'ennoblir leurs maris, en mémoire du secours qu'il avoit reçu de cette Pucelle, par lettres patentes du 16 Janvier 1429.

*Voyez* DU LYS. *Voyez* D'ARC. *Voyez* HORDAC. *Voyez* VAUCOULEUR, à cinq fleurs de lys. *Voyez* ARCOLIERS.

ARCEMBEAI, en Bretagne : d'argent à la croix de gueule chargée de quatre coquilles d'argent, & d'un croissant d'or en cœur cantonné de quatre fleurs de lys de sable.

ARCHS, en Angleterre : de sable à trois fleurs de lys d'argent.

ARCOLIERS, en Savoie : d'azur à un épée d'argent, adextrée d'une fleur de lys d'or.

*Nota.* Le P. Compain de la Compagnie de Jesus a observé dans ses

Recueils que cette maiſon fut ennoblie par Charles III. duc de Savoie ; que le champ de leurs armes eſt de gueule, & qu'il y a deux fleurs de lys qui furent méritées par un de la famille, lequel étant au ſervice du roi François I. à la bataille de Pavie en 1525. dégagea Sa Majeſté auparavant ſa priſe d'entre les mains des ennemis, parmi leſquels elle s'étoit engagée dans la chaleur du combat. En reconnoiſſance de cette généreuſe action, le roi lui dit : *Je porte trois fleurs de lys, je veux que vous en portiez deux* ; & lui promit une penſion de 500 écus, dont il lui fit expédier lettres après ſon retour de ſa priſon d'Eſpagne.

*Voyez* Polliot, *p.* 9.

ARDENS (des), en Champagne : de gueule à un chevron d'or accompagné en chef de trois beſans d'argent, poſés en faſce & en pointe d'une fleur de lys.

ARELLANO, en Eſpagne : parti d'azur & de gueule à la bordure d'azur à 9 fleurs de lys d'or.

ARENALA, en Eſpagne : d'argent parti de gueule à trois fleurs de lys, poſées 2. & 1. de l'un en l'autre, celle de la pointe partie.

ARFEUILLE, *Blaiſe* d'Arfeuille, chevalier de Malte le 27 Juillet 1708. d'azur à trois étoiles d'or, 2. & 1. & une fleur de lys de même miſe en cœur.

ARGELES, la ville d'Argeles en Rouſſillon : d'argent à trois fleurs de lys d'azur, ſurmontées d'un arbre arraché de ſinople feuillé d'or, & en pointe un tertre de ſinople.

ARGENCES, en Normandie : de gueule à la fleur de lys d'argent.

ARGENTEUIL, le prieuré royal d'Argenteuil, ordre de S. Benoît, diocèſe de Paris : de France à la ſainte robe d'argent poſée en cœur. Les religieux de ce monaſtere prétendent poſſéder la robe ſans couture de J. C. qu'ils diſent y avoir été dépoſée par Charlemagne, empereur & roi de France, l'an 800.

*Voyez* l'hiſt. de cette robe, troiſiéme édition. Beauvais, 1703. *in*-12.

ARGENTON : d'or à l'orle de cinq tourteaux de gueule à l'écu de France en abîme.

ARGUMENTI, en Allemagne : écartelé au 1. & 4. d'azur à deux fleurs de lys d'or ſurmontées d'une molette d'éperon de même ; au 2. & 3. d'argent à une tête d'homme ſur le tout, l'écu de l'empire, qui eſt d'or, a l'aigle à deux têtes éployée de ſable.

ARIAS, archevêque de Serville, cardinal en 1712. d'or à cinq étoiles d'azur poſées en ſautoir, ſoutenues d'un croiſſant de gueule, parti d'azur à cinq fleurs de lys d'or en ſautoir.

ARIAS-DAVILA, en Eſpagne : de ſinople à la tour d'argent mantelée, arrondie de même, chargée au 1. d'une croix fleurdeliſée de gueule, au 2. d'une aigle de ſable à la bordure de gueule chargée de huit tours d'or, d'un guidon à dextre du chef, & de ſept échelles auſſi d'or à ſéneſtre.

ARLC, en Allemagne : coupé au 1. de gueule & d'argent à une fleur de lys de l'un en l'autre ; au 2. d'azur à un boiſſeau renverſé d'or.

ARMAND DE BOURBON-MALAUSE, chevalier de Malte en 1699. d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bande de gueule, & une barre d'argent raccourcie & poſée en ſautoir au cœur de l'écu.

ARMENTIERES, ville de Flandres ; d'argent à une grande fleur

de lys de gueule, accompagnée en chef d'un ſoleil d'or à dexrre, & d'une lune en décours de même à ſéneſtre.

ARMES : La communauté des maîtres en fait d'armes de Paris : d'azur à deux épées nues, poſées en ſautoir d'argent, la garde d'or accompagnée de quatre fleurs de lys de même, par conceſſion de nos rois. Louis XIV. permit à cette communauté en 1706. de faire frapper des jettons avec ces armes.

ARMILDEZ : d'or à la croix fleurdéliſée de gueule à la bordure componnée d'argent & de gueule de ſeize piéces.

ARNAUD, en Dauphiné : tranché d'azur ſur gueule à la bande d'or, accompagnée d'une fleur de lys auſſi d'or, au lieu du 2. quartier & d'une roſe d'argent au quartier dextre de la pointe.

ARNAUD DE LA DOUYE, à Senlis : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes, & en pointe d'une croix cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

ARNAUDI, en Provence : tranché de gueule ſur azur, le gueule chargé d'une fleur de lys d'or, & l'azur d'une fleur de lys d'argent.

ARNOULD, à Nanci en Lorraine : d'azur à la croix d'argent chargée en cœur d'une fleur de lys de gueule, & cantonnée de quatre roſes d'or.

ARNOLET : d'azur à la croix de Lorraine d'or, & une bordure diaprée en anſe de panier, fleurdéliſée de huit piéces de même.

ARNOLET (*Jean-Baptiſte*), préſident à la cour des monnoies à Paris : d'azur à la croix patriarchale d'or à une filiere en orle fleurdéliſée de huit piéces d'or.

ARPAJON, Duché-pairie en faveur de *Louis* d'Arpajon, chevalier des ordres du roi, par lettres du mois de Décembre 1650. non enregiſtrées : écartelé au 1. de gueule à la croix vuidée, clichée & pommetée d'or, qui eſt de *Lautrec des comtes de Toulouſe* ; au 2. d'argent à quatre pals de gueule, qui eſt *Severac*, dont un maréchal de France en 1420. au 3. de gueule à la harpe d'or cordée de même, qui eſt *Arpajon* ; au 4. d'azur à trois fleurs de lys d'or au bâton de gueule mis en barre, qui eſt *Bourbon-Rouſſillon*, à cauſe d'*Anne* de Bourbon, dame de Mirabeau-d'Arpajon ; & ſur le tout de gueule à la croix d'argent, qui eſt *de la Religion de Saint Jean de Jeruſalem*, parce que *Louis* d'Arpajon, en 1645. Malte étant menacée du Turc, alla pour la ſecourir & pour la défendre. Le grand maître le fit chef de ſes conſeils & général de ſes armées ; & pour récompenſer ſon zele, lui permit de porter les armoiries de la Religion ſur le tout de ſes armes, pour lui & ſes deſcendants, quoique mariés, avec le cordon & la croix de Malte : & par cette raiſon, madame la comteſſe de Noailles, fille du marquis d'Arpajon dernier mort, a été reçue chevaliere de Malte au Temple à Paris le 13 Décembre 1743. Voyez *le Mercure dudit mois, pag.* 125.

ARPIGNAC : d'azur au chef d'or chargé de trois fleurs de lys de gueule.

ARRAGON-VILLENA, en Eſpagne : parti d'Arragon flanqué de Naples, d'azur ſemé de fleurs de lys d'or au lambel de gueule ; le 2. de Caſtille, coupé de Léon.

ARRANDE, Ecuyer, ſieur de Craſville de Baſc, généralité de Rouen, élection du Ponteau-de-

mer : coupé d'argent & de gueule, chargé d'une aigle éployée, au chef de sable, au-dessous une fleur de lys.

ARRAS, Ville capitale de la province d'Artois : porte les mêmes armes que la province d'Artois. *Voyez* ARTOIS.

ARRODÉ (*Jean*), prevôt des marchands en 1289. de gueule semé de quintefeuilles d'argent à la bande d'azur semé de France.

ARROUSE, d'Esparon en Provence : d'or à la fasce fuselée d'azur, accompagnée de trois arcs de pourpre, l'écu bordé de gueule, semé de fleurs de lys d'or.

ARSCHOT, Ville de Flandres : d'argent à une fleur de lys au pied nourri de sable.

ARTEMBERG (d'), comte de Paris sous Charles le Simple en 893 : de gueule à la bande d'or bretessée, cottoyée de trois lys de même à chaque fleur.

ARTOIS, Province : semé de France au lambel de gueule de trois pendants, chargé chacun de trois tourelles d'or.

ARTOIS, comte de Longueville & Pezenas : semé de France au lambel de gueule, 4 pendants chacun chargé de 3 tours d'or, qui est d'Artois ; l'écu de Constantinople en cœur, qui est de gueule à la croix d'argent, cantonné de 4. . . B . . .

ARTON DE VARENNES : d'or au chevron de sable, chargé de 5 fleurs de lys du champ.

ARZÉ DE VILLARIAS : d'or à 5 fleurs de lys, posées en sautoir d'azur à la bordure échiquetée d'or, & de gueule de deux traits.

ARX, en Suisse : d'azur à la bande d'argent, chargée d'une fleur de lys au pied nourri d'azur.

ARZAC (d'), en Rouergue : à une bande de gueule, chargée de 3 fleurs de lys d'or, & accompagnée en chef de 3 étoiles de même rangées en fasces, & un mouton d'argent passant sur une terrasse de sinople mouvante de la pointe de l'écu.

ASCOLI. *Jerôme* d'Ascoli, pape, élu le 22 Février 1288. sous le nom de *Nicolas IV.* mort le 4 Avril 1292. portoit : d'argent à la bande d'azur, accompagnée de 2 étoiles de même, au chef aussi d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

ASHBURHAM, comté en Angleterre : écartelé au 1 de gueule à la fasce d'argent, accompagnée de 3 molettes d'éperon de même : au 2 semé de France à une levrette d'argent sur le tout : au 3 d'hermines à 3 croissants de gueule, posés 2 & 1 : au 4 de sable, au chevron d'argent, accompagné de 3 bustes de femme de même, posés 2 en chef & 1 en pointe, deux levrettes pour support. Devise : *le Roi & l'Etat.*

ASTORQ : de sable à un faucon d'argent longé & grillé d'or, posé sur une main gantée aussi d'or, & accompagnée en chef de 2 fleurs de lys d'argent, & en pointe d'une demi-fleur de lys de même, mouvante de l'extremité du flanc de l'écu.

AVAILLOLES DE RONCÈE, chevalier de Malte en 1538. de sable à la fasce d'argent, chargée de 5 losanges de gueule, accompagnée de six fleurs de lys d'argent.

AVAUGOUR. *François*, bâtard de Bretagne I. du nom, comte de Vertus, & baron d'Avaugour, fils naturel de *François II.* du nom, duc de Bretagne, & d'*Antoinette* de Maignelers, dame de Cholet, veuve d'*André*, seigneur de Villequier, & fille de *Jean*, dit

Triſtan, ſeigneur de Maignelers, & de *Marie* de Joui, fut créé baron d'Avaugour, premiere baronnie de Bretagne par le duc ſon pere le 24 Septembre 1490. Il portoit : écartelé d'hermines, qui eſt de Bretagne, au 2 & 3 contre-écartelé, au 1. & 4 de France au lambel d'argent, au 2 & 3 de Milan, & ſur le tout d'argent au chef de gueule.

AUBERMONT : de ſable à une fleur de lys épanouie d'argent.

AUBERNE : de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

AUBIGNY. La ville d'Aubigny en Berri : de gueule à une tour d'or crenelée de même, ouverte & ajourée d'azur, & un chef couſu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

AUBRY ou AUBERY : d'argent à trois fleurs de lys d'azur.

AUDEBERT, employé en pluſieurs commiſſions pour le ſervice du roi, à la recommandation du pape Gregoire & de la république de Veniſe : d'azur à cinq beſans d'argent, une étoile en cœur ſurmontée de deux fleurs de lys d'or, entourées du collier des ordres.

AUGUSTIN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'azur à une fleur de lys d'argent, au 2 & 3 de gueule à un lion d'or couronné, & tenant une épée à la lame d'argent.

AUGUSTINS : Les Auguſtins Déchauſſés du couvent de Paris : d'azur à une image de N. Dame, couronnée de la couronne d'argent, accompagnée de 3 fleurs de lys d'or, avec des palmes autour de l'écu & deux anges pour ſupports, par conceſſion du roi Louis XIII.

AUMALE : *Etienne*, comte d'Aumale, fils du comte de Champagne : de gueule à une croix de vair fleurdéliſée.

AUME, ville en Normandie : d'argent à la faſce d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or.

AUMESNIL, généralité de Caën : de gueule à une fleur de lys d'argent.

AUMONIER : Le grand Aumonier de France a au-deſſous de ſes armes un grand livre de ſatin bleu, avec les armes de France en bordure.

AVILLIER, en Lorraine : d'or à la croix de ſable, accompagnée d'une fleur de lys de même au franc canton.

AVINALE, duché-pairie : écartelé au 1 & 4 de Lorraine, au 2 & 3 de Bourbon.

AVIS, ordre du royaume de Portugal, inſtitué par le roi Alphonſe Henriquès, l'an 1147. d'or à la croix fleurdéliſée de ſinople, cantonnée à la pointe de deux oiſeaux affrontés de ſable.

AUPS. La ville d'Aups, en Provence : de gueule à trois fleurs de lys d'or 2 & 1.

AVRANCHE : La ville d'Avranche avec évêché : d'azur à la tour d'argent, en forme de porte de ville, accoſtée de deux fleurs de lys d'or, ſurmontée d'un dauphin de même en chef, & une fleur de lys d'or, accoſtée de deux croiſſants d'argent.

AURAY : La ville d'Auray, en Bretagne : de gueule à une hermine paſſante au naturel avec ſon mantelet d'hermines attaché à ſon col & flottant ſur ſes épaules, & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

AUTEMARE : écartelé au 1 & 4 d'azur à 2 bandes d'or, au 2 & 3 d'azur à la bande d'argent, accompagnée en chef d'une fleur de lys d'or, & en pointe d'une roſe d'argent.

AUTICHAMP : de gueule à la faſce d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur.

AUVERGNE, province de France : d'or à une tour de gueule, ſemée de fleurs de lys d'or.

AUVERGNE, Ancien : écartelé au 1 & 4 d'or au chevron d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or, au 2 & 3 de gueule à trois lions d'argent.

AUVRAY, en Normandie : d'argent au chevron d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or, & accompagné de 3 feuilles de ſinople.

AUX-EPAULES : *René* Aux-Epaules, marquis de Neſle, ſeigneur de Preſle en Bourgogne, l'an 1602. portoit de gueule à la fleur de lys d'or.

*René* Aux-Epaules, marquis de Neſle, fils du précédent, chevalier des ordres du roi de la promotion du 14 Mai 1633. mort le 29 Mai 1650. âgé de 76 ans, portoit de Montmorenci-Laval, qui eſt d'or à la croix de gueule cantonnée de ſeize alérions d'azur ; pour briſure quatre coquilles d'argent, & en cœur une fleur de lys d'or, qui eſt Aux-Epaules, ainſi qu'il ſe voit au château de Preſle.

AUXONNE, ville de France, en Bourgogne, avec titre de vicomté : parti au 1. coupé de Bourgogne, au 2 d'azur à la croix ancrée d'argent.

AYNEUCOMBE, en Angleterre : d'argent au chevron de ſable, accompagné de trois fleurs de lys de même.

AZOLINI, cardinal, créature d'Innocent X. d'azur à 6 étoiles d'or, poſées 3. 2. & 1. à la faſce en deviſe, de gueule, chargé d'une colombe d'argent, tenant dans ſon bec un rameau d'olivier de même, ſurmonté de trois fleurs de lys d'or.

---

# B A B A

BACHELIER : au 1. loſangé d'argent & de gueule, au 2 de ſable à 3 fleurs de lys d'argent, au 3 d'or au ſautoir de ſable, chargé de 5 coquilles d'argent, au 4 de *Montmorenci*, ſur le tout d'argent à la faſce de gueule, chargé de 3 ſautoirs d'or.

BACHELIER (*Regnault*), greffier de l'hôtel de ville de Paris, mort en 1556. d'or à 3 bandes d'azur, la premiere chargée de 2 fleurs de lys d'or, la ſeconde bande chargée de trois fleurs de lys, & la troiſieme de deux.

BACHELIER : de ſable au ſautoir d'argent, cantonné de douze fleurs de lys d'or.

BAFFIGNANA, à Gennes : d'or au lion de gueule, ſupportant de la patte droite une fleur de lys d'azur.

BAGARIS, écuyer, ſeigneur dudit lieu, originaire de Provence : tiré en pal d'argent d'azur & d'or, l'azur chargé en chef d'une fleur de lys d'argent.

BAGLION. *François* de Baglion, conſeiller au parlement le 22 Juin 1616. d'azur au lion d'or ſur un terre de ſinople, une patte poſée ſur un tronc d'arbre d'or à

3 fleurs de lys de même en faſce ſurmontées d'un lambel de 4 pendants auſſi d'or. Deviſe : *Omne ſolum forti patria eſt.* Le baron de Baglioni de Jouche, porte de même.

BAIGOLES. La ville de Baigoles en Languedoc : de gueule à 3 tinettes ou cuvettes d'or, ſuſpendues chacune à un rameau par trois cordons de même, au chef couſu de ſinople chargé de trois fleurs de lys d'or.

BAILLY, en Dauphiné : d'azur à 3 faſces d'or, accompagnées de 5 fleurs de lys rangées 1, 2, 2. penchantes ſur le champ d'argent, tigées & feuillées de ſinople à la bulbe d'argent : *bulbe*, eſt un terme de botanique qui ſignifie une racine oblongue.

BAL. L'abbaye royale de Notre-Dame du Bal de Gif, ordre de S. Benoît, diocèſe de Paris, proche Verſailles : d'azur à 3 fleurs de lys d'or, & une tête de cigne d'argent, couronnée d'or, poſée entre les deux fleurs de lys du chef.

BALDI, à Gennes : d'azur au lion couronné, ſupportant une fleur de lys d'or, à la bande de gueule brochante, chargée de 3 étoiles à 6 rais d'or.

BALLENDEN, lord d'Angleterre : de gueule à la tête de cerf d'or, accompagné de trois croix recroiſettées aux pieds fichés de même dans un double treſcheur, fleurdéliſées d'or, ſupport deux femmes, l'une tenant une balance, ſurmontée d'une épée, & l'autre une palme : deviſe, *ſic itur ad aſtra.*

BANCELIN, à Joinville en Champagne : d'azur à 2 écuſſons d'argent & une fleur de lys d'or en cœur, au chef compoſé d'un banc renverſé, dont les pieds ſont de gueule, & qui eſt chargé d'une tête de femme de profil, coëffée à l'antique, & adextrée d'une tête rayonnante de ſable.

BANDOL. *Voyez* BOYER.

BANER (de), en Allemagne : parti d'argent & de ſable à une fleur de lys double l'une ſur l'autre & de l'un en l'autre.

BANNES D'AVEJAN : écartelé au 1 & 4, *qui eſt de France*, au chef d'or, au 2 & 3 d'azur à 3 phares ou flambeaux d'or poſés en pal, allumés de gueule, *qui eſt la France*, ſur le tout de *Bannes d'Avejan*, qui eſt d'azur au bois de cerf d'or.

BANSES : de gueule à 3 fleurs de lys d'argent vairées d'azur.

BAR, duché pairie : d'azur ſemé de croix recroiſettées au pied fiché d'or à deux bars ou barbeaux adoſſés d'or, dentés & allumés d'argent, écartelé de France ſans nombre.

BAR, (*Robert* de), comte de Marle, ſeigneur de Gravelines, Dunkerque, Bourbourg, &c. d'azur à deux bars adoſſés d'or, l'écu ſemé de croix recroiſettées au pied fiché de même, écartelé de France.

*Voyez* Arm. de la toiſon d'or *p.* 82, 94, 105 & 120.

BARATTE, écuyer, ſieur de Vergenette, généralité de Caën, élection de Falaize : d'azur à l'épée d'argent poſée en pal, garnie d'or, ſurmontée d'une couronne royale de même, accoſtée de deux fleurs de lys d'or.

BARBAFUST, à Abbeville : de gueule au ſautoir couſu d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or, accompagné de quatre têtes d'homme de même.

BARBAZAN. *Arnaud Guilhein* de Barbazan, dit chevalier

ſans reproche, par lettres du roi Charles VII. du 10 Mai 1434. les armes de France pleines qui ſont d'azur à 3 fleurs de lys d'or : le roi lui accorda par ces mêmes lettres la permiſſion de ſe faire enterrer dans l'égliſe de S. Denis en France, dans ſa chapelle & à ſon côté, avec un ſépulcre relevé en bronze, l'éffigie & ſtatue dudit chevalier de Barbazan, & ſon épitaphe.

*Voyez* orig. des arm. par le P. Meneſtrier, *Tom. II. p.* 310.

BARDINI, ſieur de Courville : d'azur à 3 bagues d'or, le chaton rempli d'un rubis de gueule, au chef d'argent chargé de 3 fleurs de lys de gueule.

BARENTIN, maître des requêtes en 1369. d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent.

BARJOLS : La ville de Barjols en Provence : d'azur à une colomne d'or, ſommée d'une fleur de lys de même.

BARLEMONT (de), dont un chanoine à Ypres : d'azur à la faſce d'or, accompagnée de deux fleurs de lys de même, l'une au premier, & l'autre au quatrieme canton.

BARNABÉ, en Anjou : d'azur à l'écuſſon de ſable au lion d'argent, armé, lampaſſé & couronné d'or, & accompagné de 3 fleurs de lys de même 2 & 1.

BARRE : *Jean* de la Barre de Neufchâteau, en Lorraine, l'an 1590. d'azur au ſoleil d'or au franc canton regardant une fleur de lys de même, en pointe au côté ſéneſtre.

BARRE, alliance de Carvoiſin : d'azur à la fleur de lys d'or, à la faſce d'argent brochante ſur le tout.

BARREAU, chevalier de Malte en 1531. d'azur à 3 ſceptres fleurdéliſés d'or mis en barre à la bande de gueule ſur le tout.

BARROUGH, lord en Angleterre : d'azur à 3 fleurs de lys d'argent mouchetées de ſable.

BARTHOLOMACI, en Alſace : coupé au 1. de gueule à un cheval courant & aîlé d'argent, au 2 d'azur à une fleur de lys d'or.

BARVILLE DU COUDRAY, (*Philippe* de), chevalier de Malte en 1539. d'azur au lion d'or, accompagné de 5 fleurs de lys de même 2 . . . 2 . . . 1.

BAS (le), à Arras en Picardie : d'azur à un écuſſon d'argent, accompagné de 7 fleurs de lys d'or en orle 3 . . 2 . . 2 . .

BASOCHES. *Gerard* de Baſoches, évêque & comte de Noyon en 1221. de gueule à 3 pals de vair, au chef d'or chargé d'une fleur de lys de ſable, au pied coupé. Il étoit fils de *Nicolas* de Baſoches, ſorti de la maiſon de Châtillon ſur Marne.

BASSÉE. La ville de Baſſée, en Flandres, porte de gueule à une demi-fleur de lys d'argent, defaillante à dextre.

BASTARD. *Guillaume* Baſtard, maître des requêtes en 1421. d'or à une demi-aigle imperiale de gueule, parti d'azur à une demi-fleur de lys d'or.

*Voyez* l'Hiſt. des maîtres des requêtes par Blanchard, *p.* 147.

BASYN à Bruges : de ſable ſemé de fleurs de lys d'or.

BATEMIN, en Angleterre : écartelé au 1. & 4 d'or à la faſce de ſable, chargée d'une roſe d'argent & accompagnée de 3 canettes, au 2 & 3 d'argent à la faſce de gueule chargée de 3 fleurs de lys d'argent, & accompagnée de 3 croiſſants de gueule, ſupport 2 lions avec un collier chargé de

fleurs de lys & de roſes. Deviſe : *nec prece, nec pretio.*

BAUCHESNE, en Allemagne : d'azur à 5 fleurs de lys d'argent 2 . . . 1 . . . 2 . . parti d'or, faſcé d'azur.

BAUDOIN, en Normandie : d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 roſes d'argent, & en pointe de 3 treffles de même.

BAUDOUIN, bâtard de Bourgogne, fils naturel de *Philippe* le Bon, duc de Bourgogne, tige des ſeigneurs de Falaiſe & de Bredam : d'or à l'écuſſon de Bourgogne mis en ſautoir, ſur le tout de Brabant, qui eſt de ſable au lion d'or, armé & lampaſſé de gueule.

*Voyez* P. Anſelme *Tom. I. p.* 261.

BAUDRICOURT : d'or à l'aigle éployée de ſable, chargée en cœur d'un écu d'argent au chapeau de cardinal de gueule, au chef d'or chargé d'une fleur de lys d'azur.

BAUMBGARTEN, en Allemagne, écartelé au 1. coupé d'argent & d'azur chargé en chef d'un oiſeau d'azur, & en pointe d'une fleur de lys d'argent, au 2 de gueule à un cigne d'argent, au 3 & 4. tranché d'azur & d'or à un lion de l'un en l'autre.

BAUX, à Lyon : d'or à un arbre ſec de ſable au franc quartier de même, chargé d'une fleur de lys d'argent.

BAYOT DU HACOURT, conſeiller à Vitri-le-François : de gueule à 2 colombes d'or, ſurmontées chacune d'une fleur de lys au pied coupé d'argent, & accompagnées en faſce de trois étoiles d'or.

BAYRHUEBER, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'or au lion de ſable, au 2 & 3 de gueule au chevron d'argent, accompagné de 3 fleurs de lys de même.

BAYS (du), en Dauphiné : d'argent à une bande d'azur, chargée de 3 fleurs de lys d'or.

BAZILLY DE LAUNAY : d'azur à 3 fleurs de lys d'argent.

BEAT. *Jacques* Beat de Zurlauben, baron de Geſt, Minbourg, comte de Wille, chevalier de S. Louis, maréchal des camps & armées du roi : à une tour de ſable maçonnée d'argent, écartelée d'azur au lion d'argent, tenant de ſes deux pattes une branche de peuplier d'or en pal feuillée de 3 feuilles, ſur le tout d'azur à une fleur de lys d'or.

BEAUCHAMP (de), ſieur de Villette : d'azur à 3 faſces d'or, au chef couſu de gueule, chargé d'une étoile d'argent adextrée d'une cotice en bande d'or, & une fleur de lys de même à ſéneſtre.

BEAUCLERK, lord Vere, en Angleterre : écartelé au 1. de France & d'Angleterre, au 2 & 3 d'azur écartelé d'or, le premier quartier chargé d'une étoile d'argent, au bâton péri en barre alaiſé de gueule & chargé de 3 roſes d'argent brochant ſur le tout, ſupport un ſanglier, & une harpie. Deviſe : *Vero nil verius.*

BEAUCLERK, duc de S. Alban : écartelé au 1. & 4 de France & d'Angleterre, au 2 d'Ecoſſe *qui eſt* d'or au lion de gueule, dans un double trecheur fleuronné de même ; au 3 d'Irlande, *qui eſt* de gueule à la harpe d'or, au bâton en barre alaiſé de gueule, chargé de 3 roſes d'argent traverſant l'écu, ſupport, un cerf & un levreau.

BEAUFORT, en Angleterre, porte tous les quartiers d'Angleterre, à la bordure componnée d'argent & d'azur.

BEAUGERAIS : L'abbaye de Beaugerais en Tourraine : d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 & 1.

BEAULIEU, Ville de Tourraine : d'argent à une fleur de lys de gueule, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent.

BEAUMARCHÉS : La ville de Beaumarchès, dans le bas Armagnac, diocèſe d'Auſch : d'azur à 3 fleurs de lys d'or 2 & 1. avec cette inſcription autour : *Scel de la ville de Beaumarchès.*

BEAUMARÉS : d'or & de gueule à la faſce d'argent, chargée de trois fleurs de lys de gueule.

BEAUME SUZE (de la), évêque & comte de Viviers : de France, écartelé de la Beaume-Suze, *qui eſt* d'or à 3 chevrons de ſable, au chef d'azur chargé d'un lion iſſant d'argent langué de gueule, couronné d'or.

BEAUMONT, d'Anjou : de France au lion naiſſant d'argent, armé & lampaſſé de gueule.

BEAUMONT, en Dauphiné, dont *Criſtophe* de Beaumont, archevêque de Paris en 1746. de gueule à une faſce d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur.

BEAUMONT-CHAMPRON, même famille, porte les mêmes armes, & pour briſure un croiſſant d'argent montant en pointe. Deviſe, ces mots d'Horace :

*Impavidum ferient ruinæ.*

BEAUMONT D'ANTICHAMP, de gueule à la faſce d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur à une couronne formée d'or en chef.

BEAUMONT. La ville de Beaumont : d'or à un monde d'azur cerclé d'or, ſommé d'une faſcette de ſinople, dont le pied perçant le monde, ſort derechef & le partage, accompagné en chef de deux fleurs de lys de gueule.

BEAUMONT, en Anjou : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or au lion naiſſant de même.

BEAUMONT, (*Guillaume* de), maréchal de France en 1250. ſemé de France au lion d'or, brochant ſur le tout ; cri de guerre, *Beaumont.*

BEAUMONT : ſemé de France au lion de gueule.

BEAUMONT, en Dauphiné : de gueule à la faſce d'argent, ſemée de fleurs de lys d'azur.

BEC (du), généralité de Rouen abbaye : de gueule ſemé de fleurs de lys d'argent.

BECCARY, en Provence : de gueule à un taureau furieux d'or au chef couſu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BECKEN, *V.* Wildmendingen, en Allemagne : écartelé au 1 & 4. d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 loſanges d'or, 2 en chef & 1 en pointe, au 2 & 3. parti d'argent & de gueule à une fleur de lys de l'un en l'autre.

BECKEN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de ſable au chevron d'argent, accompagné de 3 loſanges d'or, au 2 & 3 d'argent à une fleur de lys de gueule.

BEESDE, en Hollande : de gueule à 3 pals vairés & contrevairés d'argent & d'azur au chef d'or chargé d'une fleur de lys de ſable.

BEETS, en Hollande : de gueule à la bande d'argent, accoſtée de 6 fleurs de lys de même, 3 en chef & 3 en pointe.

BEGAND, à Richelieu en Anjou : de gueule à ſix fleurs de lys d'or, qui ſont chargées d'un lion d'or, couronné, armé & lampaſſé de gueule.

BEHAIN, à Nuremberg : de gueule à deux bâtons paſſés en ſautoir d'argent, celui à ſéneſtre eſt

terminé par une fleur de lys, & celui à dextre par un bidan.

BEHEM, en Allemagne : d'azur écartelé d'argent à une double fleur de lys l'une ſur l'autre, ſur le tout de l'un en l'autre.

BEINHEIM, en Allemagne : de ſable écartelé d'or à quatre fleurs de lys de l'un en l'autre, à la faſce de gueule.

BEL (le), en Bretagne : d'argent à trois fleurs de lys de gueule.

BELAC : La ville de Belac, en Limoſin : d'argent à un château de ſable, eſſoré d'un toit en dos d'âne flanqué de 2 tours eſſorées & girouettées de même, le tout ſur une d'azur au chef de même chargée de trois fleurs de lys d'or.

BELLASSYE, vicomte de Fauconberg en Angleterre : écartelé au 1 & 4 d'argent au chevron de gueule, accompagné de trois fleurs de lys d'azur ; au 2 & 3 d'argent au pal endenté de ſable, accoſté de deux demi-pals auſſi de ſable, ſupport un cerf tenant dans ſa gueule une fleur & une licorne, cimier un léopard. Deviſe, *bonne & belle aſſez*.

BELLAY (du), prince d'Yvetot, chevalier des ordres du roi : d'argent à la bande fuſelée de gueule, accompagnée de ſix fleurs de lys d'azur poſées en orle, dont un chevalier de Malte en 1523.

BELLEFORIE : de ſable ſemé de fleurs de lys d'or, dont un chevalier de Malte en 1673.

*Voyez* SAUCOURT, BERNEMICOURT, DU CANGE.

BELLEVILLE, en Normandie : de gueule ſemé de mouchetures d'hermines d'argent à une fleur de lys de même.

BELLECOMBE, en Bourgogne : de gueule à la faſce d'or chargée de trois fleurs de lys d'azur, au lion d'argent naiſſant en chef, armé & lampaſſé de ſable.

BELLEY, ville capitale du Bugey, avec évêché, ſuffragant de Beſançon : d'argent à un château de ſable couvert d'un toit en dos d'âne, flanqué de deux tours, & donjonnées d'une autre tour pavillonnée & girouettée de même, le tout ſur une riviere d'azur & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or mal ordonnées.

BELLON DE TURING DU BOURG, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jeruſalem : d'azur au taureau paſſant d'or, ayant une étoile de même entre les deux cornes, & en chef trois fleurs de lys d'or.

BELLOY, à Rouen : écartelé au 1 & 4 d'argent à quatre bandes de gueule, au 2 & 3 contre-écartelé au 1 & 4 d'azur à fleurs de lys d'or à la bordure engrelée de gueule, au 2 & 3 d'or à 3 tourteraux de gueule.

BELLOZANNE : L'abbaye de Bellozanne, à Rouen, ordre de Premontrés : d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 & 1.

BELPRATO, au royaume de Naples : de gueule à une faſce d'or, accompagnée en chef d'une fleur de lys, & en pointe ſemée de roſes feuillées & ſoutenues de même.

BELZAN, en Allemagne : écartelé au 1. d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2 d'or à l'aigle de ſable, au 3 de ſable à 3 têtes de léopard d'or, au 4 d'azur à . . . d'or & de gueule.

BENOISE : *Michel* Benoiſe, quartinier de la ville de Paris en 1555. & *Charles* de Benoiſe, conſeiller au parlement de Paris, du 31 Juillet 1726. d'argent à la faſce d'azur, chargée d'une fleur de lys d'or, & accompagnée de

3 roſes de gueule, 2 en chef & 1 en pointe.

BENOIST XII. Romain, pape l'an 1334. d'or chappé d'azur à trois fleurs de lys d'or.

BERARD, à Dinan en Bretagne : d'argent à une croix fleurdéliſée de ſable.

BERAUD, à Marſeille : de gueule à la croix d'argent, cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

BERCEUR (le), en Normandie, dont un chevalier de Malte en 1702. d'azur au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une fleur de lys d'or.

BERESFORD, vicomte de Tyronc : d'argent ſemé de croiſettes recroiſettées au pied fiché de ſable à trois fleurs de lys de même, & à la bordure engrelée auſſi de ſable, ſupports, deux anges tenant une épée.

BERGERAC : ville de France en Perigord : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, parti auſſi d'azur à un dragon volant d'or, lampaſſé de gueule & poſé en pal.

BERINGER, en Tirol : d'azur à la barre d'argent chargée d'une fleur de lys d'or en cœur, & de deux roſes de gueule, une en chef & l'autre en pointe.

BERINGER, en Autriche : d'azur à la barre d'argent, chargée d'une fleur de lys, & accompagnée de 2 roſes de gueule.

BERLAIMONT, à Valenciennes : d'or à la faſce de ſable, accompagnée de deux fleurs de lys de gueule, une au premier canton, & l'autre au quatrieme.

BERLAYMONT, à Landrecy, en Flandres : d'argent à la faſce de gueule, accompagnée de trois fleurs de lys d'azur.

BERLO, à Tournai : d'argent à trois fleurs de lys de ſable.

BERNARD : *Gui* Bernard, évêque & duc de Langres : écartelé au 1 & 4 d'argent à un roc de ſable, au 2 & 3 de ſable à un roc d'argent, ſur le tout un écuſſon d'azur, chargé d'une fleur de lys.

BERNARD DE CHAMPIGNY : écartelé de ſable & d'argent à 4 rocs d'échiquier de l'un en l'autre, ſur le tout d'azur à une fleur de lys d'or.

BERNARD, en Bretagne : de gueule à 2 épées d'argent paſſées en ſautoir, accompagnées en chef & en pointe de deux fleurs de lys, & dans les flancs, de deux molettes d'éperon de même.

BERNARD, à Saint Brieux : de gueule à 2 épées d'argent en ſautoir, accompagnées de trois fleurs de lys & de 2 étoiles auſſi d'argent.

BERNARD, à Montpellier : d'or à 3 palmes de ſinople ſur une même tige mouvante de la pointe, écartelé d'azur au chevron d'or, chargé de trois fleurs de lys de gueule, accompagné en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe un lion de même.

BERNARD, à Grenoble : parti au 1. d'or ſemé de fleurs de lys d'azur, au 2 d'azur, au lion contourné d'or parti de ſable, à une panthere rampante d'argent, tachetée de ſable.

BERNEMICOURT, en Artois : de ſable ſemé de fleurs de lys d'or.

*Voyez* BELLEFORIERE.

BERNHEIM, en Autriche : d'argent à une fleur de lys épanouie de gueule.

BERNIERES DE VOUX, en Normandie : d'azur à 2 bars adoſſés d'or, la tête d'argent, ſur-

montée d'une fleur de lys.

BERRIER, à Autun : de sable à un 4+ d'or, accosté à droite d'une fleur de lys de même, & à gauche d'une rose d'argent.

BERRY (le), province de France : d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bordure engrelée de gueule.

BERTH, à Strasbourg : diapré de gueule à un arbre de sinople, chapé, diapré d'argent à deux fleurs de lys d'azur au chevron ployé d'or, brochant sur le tout.

BERTHAULT, avocat à Autun en Bourgogne : d'azur à une fleur de lys d'or, surmontée de 2 étoiles de même.

BERTHELOT, en Bretagne : d'azur à trois têtes de léopard d'or, chacune couronnée d'une fleur de lys de même.

BERTI, à Beziers, en Languedoc : d'argent à 3 fasces d'azur au chef de sable, chargé de 2 fleurs de lys d'or, surmonté d'une crête de cocq au naturel.

BERTINOAULD, duc de la cavalerie de France, & maire du palais de Paris sous Clovis II. d'or au griffon de gueule, armé, lampassé & couronné de sinople, brisé en l'épaule d'une fleur de lys d'or.

BERTRAND : *Pierre* Bertrand, maître des requêtes en 1315. depuis évêque d'Autun, & cardinal portoit, d'argent au chevron d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, & accompagné de 3 roses de gueule 2 & 1. par concession du roi Philippe de Valois. Il y a eu aussi un Bertrand, chevalier de Malte de la langue d'Auvergne, mort en 1372. qui portoit les mêmes armes.

BERVILLE, à Rheims : d'azur à 3 fasces ondées d'argent, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'argent, fleurdélisées d'or, soutenues de même.

BESSAN, ville dans le bas Languedoc, diocèse d'Agde : de gueule à un lion d'or, tenant une fleur de lys de même, & un chef d'argent chargé de trois fleurs de lys de sable.

BESSE : La ville de Besse, en Auvergne : d'azur à une image de S. Jean-Baptiste dans le désert, & trois fleurs de lys d'or sur le tout, deux en chef & une en pointe.

BESSON, de la ville de Fribourg : d'azur à la bande d'or, chargée d'une fleur de lys de même & accompagnée de 2 lions d'or.

BESTAGNI, à Gennes, d'or au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

BESTAGNO, à Gennes : coupé d'azur & d'or, le premier chargé de trois fleurs de lys d'or.

BETIN, à Rennes : bandé d'argent & de gueule, parti de sable à trois fleurs de lys d'argent.

BETTON : d'azur à six fleurs de lys d'argent 3, 2 & 1.

BEVAL, sieur de Farges, chirurgien ordinaire du roi Henri IV. ennobli par Louis XIII. le 17 Avril 1628. d'azur à 2 fallots de paille d'or passés en sautoir, & allumés de gueule, surmontés d'une fleur de lys d'or.

BEVERWYCK, ville de Hollande : de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

BEUSCHER, baron d'Allemagne : écartelé au 1. & 4. à trois fleurs de lys d'argent, au 2 & 3 de gueule, au lion d'or rampant sur un tertre d'argent.

BEUVILLE, en Normandie : d'hermines à la fleur de lys d'argent.

BEY, en Dauphiné : d'argent a une bande d'azur chargée d'une fleur de lys d'or.

BEYRER, en Autriche : d'or à un homme en pied habillé, & botté de ſable, parti de gueule à une fleur de lys d'argent.

BEY-VIERE, (de la) : de gueule à la croix fleurdéliſée d'or.

BEZANCON, la Ville de Bezançon, capitale du comté de Bourgogne avec archevêché : d'azur à un livre ouvert d'argent accompagné de trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

BEZIER, la ville de Bezier avec évêché ſuffragant de Narbonne : d'argent à trois faſces de gueule & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

BIBOT, à Iſſoudun en Berri : de ſable à une main ſortant d'une nuée mouvante du flanc dextre & tenant une épée d'argent garnie d'or, accompagnée d'une fleur de lys d'argent poſée au ſecond quartier.

BIDARD, à Toulon : d'or au griffon de gueule au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

BIDERMAN, en Allemagne : de ſable & d'argent à trois fleurs de lys d'or poſées en bandes & couchées en barre à un lion de gueule.

BIENASSIS, à Rennes : d'argent à trois têtes de loup de ſable, arrachées & lampaſſées de gueule, écartelé d'hermines au chef de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BIGANT : d'argent à la bande de ſable chargée de trois fleurs de lys d'or.

BIGOT, à Rouen : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois beſans d'argent, au deſſus du chevron une fleur de lys à fénеſtre d'or.

BILLAUD, (de), à Briſack en Alſace, chirurgien major de l'hôpital de Belfort : d'argent à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or en chef, une hure de ſanglier de ſable défendue d'argent & en pointe un treillis de ſable.

BILLI-COUVILLE : de gueule à trois faſces d'or, écartelé d'argent à trois fleurs de lys d'azur.

BISOT, originaire de Provence : parti d'argent & d'or ; l'argent chargé d'une faſce de gueule accompagnée en chef d'une fleur de lys d'azur & en pointe d'un croiſſant de même, l'or chargé de trois bandes de ſable.

BISCHOPINCZ, en Weſtphalie ; d'azur à trois fleurs de lys d'or.

BISENBEKE, à Hambourg : d'argent à la faſce de gueule chargée de trois fleurs de lys d'argent.

BITTET, en Françonie : écartelé au 1 & 4 de ſable à une licorne d'argent, au 2 & 3 d'or à la barre d'azur chargée de trois fleurs de lys d'argent.

BLACHA, en Allemagne : d'argent à une fleur de lys de gueule, parti de gueule à la fleur de lys d'argent à une flêche poſée en pal, parti de l'un en l'autre.

BLANCBATON, alliance de le Metayer en Normandie : de gueule au bâton noueux d'argent en pal accompagné de quatre fleurs de lys d'or, deux de chaque côté, l'une ſur l'autre.

BLANCHELAINE, en Dauphiné : écartelé au 1 & 4 d'or à une bande crénélée & baſtillée de ſable, qui eſt de Chamelot, au 2 & 3 de gueule au lion d'or qui eſt de Blanchelaine, ſur le tout un écuſſon d'azur à une fleur de lys d'or.

BLANGI, L'abbaye de Blangi à Saint Paul en Artois : d'azur

à trois fleurs de lys d'or.

BLANTZEN, en Autriche : d'azur à une bande d'oriflame d'or posée en fasce, accompagnée de trois fleurs de lys de même.

BLANTZIN, en Misnie : d'azur à la fasce cometée d'or, accompagnée de trois fleurs de lys de même.

BLARU : d'or à une fleur de lys de gueule.

*Voyez* TILLI.

BLAYE, ville en Guyenne : d'azur à deux tours jointes par un entremur d'argent maçonné de sable, au milieu de l'autre mur une porte de gueule bordée d'or & couverte par le haut d'une herse de sable, le tout entouré d'une riviere aussi d'argent en pointe, & surmontée d'une fleur de lys d'or.

BLOENSTEIN, en Autriche : écartelé au 1 d'azur à deux fleurs de lys d'or, au 3 d'or à une aigle éployée de sable, au 3 d'or à une fleur de lys d'azur, au 4 de sable au cor ou cornet lié d'or.

BLOIS, ville : d'or, au porc épic contourné de sable, oreillé de gueule, soutenu d'un écusson d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

BLOOT, en Hollande : d'argent à trois fleurs de lys de sable posées 2 en chef & 1 en pointe.

BOCQUET (du), sieur Ducheſnoi, ennobli par lettres du mois de Septembre 1613. à cause d'*Antoinette* Jorson sa femme, nourrice de Louis XIII. d'azur à la bande d'or, chargée d'un lion de gueule & accompagnée au canton séneſtre d'une fleur de lys d'or, & en pointe au canton dextre d'un dauphin d'argent.

BOELHARD, de Bourgogne, Ancien : d'or à une escarboucle fleurdéliſée de sable.

BOEL-VAU, Heecuskerck, en Hollande : écartelé au 1 & 4 d'argent à une fleur de lys de gueule, au 2 & 3 d'azur au lion d'argent.

BOIS (du), en Bourgogne : d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'une étoile accoſtée de deux fleurs de lys de même, & en pointe d'un hériſſon d'or.

BOIS, *Michel* du Bois, bailli de la prevôté de Bergues : d'argent à deux fleurs de lys de sable, une au second quartier, & l'autre en pointe au franc quartier aussi d'argent chargé d'un lion de sable armé, lampaſſé de gueule.

BOIS (du), à Caën, en Normandie : d'argent à la croix fleurdéliſée de sable.

BOIS, *Claude* du Bois, natif du bourg de Pareux, & de Beaujollois, capitaine au régiment d'infanterie de Malaſſi en Juin 1643. d'azur à la croix fleurdéliſée d'or chargée de trois flammes de gueule.

BOISCHIER, en Bretagne : d'azur à la fleur de lys, parti d'or & de gueule, au pied nourri & épanoui de deux lys de Jardin d'argent.

BOISGROLAND, aux sables en Poitou : de gueule à trois fleurs de lys mal ordonnées, écartelées d'hermines.

BOISSIERE (de la), seigneur de Chambano, maréchal des camps & armées du roi, & meſtre de camp d'un régiment de cavalerie : de gueule à trois bandes d'azur, celle du milieu chargée de trois flammes du champ au chef couſu de gueule chargé d'une fleur de lys d'or, écartelé de le Teneur qui eſt d'azur à la fasce d'argent chargée de trois mouchetures d'hermines accompagnées en chef

d'une étoile d'or, & accoſtées de deux maillets d'argent, & en pointe d'un maillet de même, accoſté de deux étoiles d'or; ſur le tout d'azur à la faſce d'or, ſurmontée de trois molettes d'éperon d'argent.

BOLOGNETI, *Georges* Bologneti, évêque Danſcoli, Nonce apoſtolique en France en 1635. d'azur à un buſte, de jeune homme ſans bras, habillé d'argent, enfermé dans une branche arrondie de même, la tête ſurmontée d'une roſe ſur la branche, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BOLSTAT, en Autriche : de gueule à un huchet d'argent, poſé en pal, & chargé de trois fleurs de lys de même.

BOMBARDE, tréſorier de l'électeur de Baviere : d'azur à un canon ſur ſon affut d'or, ſurmonté d'une fleur de lys d'argent.

BON, à Veniſe : de gueule à la faſce d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur parti d'argent.

BONAGURI, à Rome : de gueule parti d'azur à une fleur de lys épanouie, d'argent, brochant ſur le tout.

BONINIERE (de la), en Touraine : d'argent à une fleur de lys de gueule.

BONNARDI, à Bologne : d'azur au navire équipé, d'argent au chef de même, chargé de trois fleurs de lys de gueule.

BONNE, *Marie* de Bonne, femme d'*Amé* de Grolée ſeigneur de Charré : de gueule à une faſce d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur.

BONNEVAL, l'abbaye de Bonneval à château Laudon : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1 à 3 gerbes de même, une en chef, & deux en pointe.

BOUQUERET, le Blanc, chanoine de Paris : écartelé au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croiſettes, & en pointe une fleur de lys de même, au 2 & 3 d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés en chef de deux roſes d'argent tigées de ſinople & en pointe un croiſſant d'argent ſoutenant un lys de même tigé de ſinople, brochant ſur les chevrons, la fleur les ſurmontant.

BONTEMPS : d'azur à une louve d'argent, allaitant ſes petits, ſurmontée d'une fleur de lys d'argent.

BORDEAUX, à Rouen, d'or, au pal d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or, accoſtées de deux lions affrontés de gueule.

BORDEAUX, du Buiſſon, en Normandie : d'or au pal d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or en pal, accoſté de deux lions affrontés de gueule.

BORIE (la), à Perigueux en Guyenne : d'or au pin de ſinople au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BORHOLTEN, en Allemagne : de gueule parti d'argent à une fleur de lys de l'un en l'autre.

BORTFELDT, en Autriche : d'argent à deux bâtons fleurdéliſés, paſſés en ſautoir de gueule.

BOSC, à Carcaſſonne en Languedoc : d'argent à trois arbres de ſinople, écartelé à une faſce de gueule, chargée de 3 fleurs de lys d'argent.

BOSC, à Caën : de gueule à une croix, les premieres branches fleurdéliſées, celle de la pointe pommetée d'or, cantonnée de quarre treffles d'argent.

BOSQUET (du), ſecrétaire du roi : d'azur à la bande d'or, chargée d'un lion de gueule, & accompagnée en chef d'une fleur

de lys d'or, & en pointe d'un dauphin d'argent.

BOSSU, Longueval : d'or au double trecheur de ſinople fleurdéliſé de même, à la croix de S. André, au ſautoir de gueule ſur le tout.

BOTH-VENDER-EME, en Hollande : d'azur à un poiſſon d'argent poſé en faſce, ſurmonté de trois fleurs de lys d'or.

BOTTI à Genes, bandé d'azur & d'argent, au chef d'or, chargé d'une fleur de lys d'azur, entre deux roſes de gueule.

BOUCHARD, avocat au conſeil : de ſable à deux épées en ſautoir d'argent ſur deux roues de même en pointe, au chef couſu de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'argent.

BOUCHARD, à Dourdan : d'argent à 2 clefs de ſable poſées en ſautoir, accoſtées aux flancs de deux fleurs de lys de gueule.

BOUCHER (du), écuyer : d'azur à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une fleur de lys d'argent.

BOUCHEREAU, à la Rochelle : de gueule au lion d'or, tenant de la patte droite une fleur de lys d'argent, & poſant ſes deux pattes de derriere, ſur une terraſſe de ſinople, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or.

BOUCICAULT. V. le Maigre.

BOUDRIC, en Faucigni en Savoie : d'azur à 3 fleurs de lys d'or en pal flanquées en arc de cercle d'argent.

BOUER, en Berri : de ſinople au ſautoir d'argent, chargé de cinq fleurs de lys d'azur cantonnées de 4 têtes de bœuf d'or.

BOUFFIER, en Dauphiné : d'azur au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueule, tenant en ſa patte dextre une fleur de lys d'or.

Deviſe. *Dextra lilium* SUSTINET.

BOULANDE, Gourdon : d'or au double trecheur, fleuronné & contrefleuronné de ſinople, au ſautoir de gueule brochant ſur le tout.

BOULE, Terranera, ville du Rouſſillon : d'azur au lion rampant d'argent, ſurmonté au franc canton d'une fleur de lys d'or, à la bordure de même, & une bordure d'argent, ſur laquelle eſt écrit en chef & autour, *Bula Terranera.*

BOULON, ville du Rouſſillon : d'argent, au vol de ſable, ſurmonté d'une fleur de lys d'azur, à la bordure de gueule, autour de laquelle eſt écrit en lettres d'or, *La villa del Volo.*

BOULOGNE, la ville de Boulogne : de gueule à un cigne d'argent becqueté, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

BOULS (du), écuyer, ſieur de la Broue, lieutenant de roi à Peronne : d'or à une bande d'azur, chargée d'une fleur de lys d'or, accoſtée de 2 beſans de même, & en chef d'une merlette de ſable, au chef d'azur, chargé d'un beſan d'or.

BOUNOT, à Comdom en Guyenne : d'or à trois loſanges de ſable, accompagnées de trois faſces de gueule 2 en chef & 1 en pointe, parti d'argent à la faſce d'azur, chargée de 3 fleurs de lys d'or.

BOUQUAU, Douglas : de France, à la bordure de gueule, chargée de 8 fermoirs d'or, écartelée d'or à la faſce échiquetée d'argent & de ſable de trois traits, & ſur le tout d'azur à 3 heuſſettes, can-

tonnées d'hermines, armées, appointées & éperonnées d'or.

BOUQUEVAL : d'argent à la croix de Lorraine de ſable, écartelée d'or à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

BOURAS. L'abbaye de Bouras, dioceſe d'Auxerre : d'azur à une faſce d'or, accompagnée en chef de 2 fleurs de lys de même, & en pointe d'un pal cometé auſſi d'or.

BOURBON, maiſon de Bourbon.

LOUIS XV. le LXVI. roi de France, depuis l'an 420. eſt né à Verſailles le 15 Février 1710. a ſuccedé à Louis XIV. ſon biſayeul le premier Septembre 1715. porte : d'azur à trois fleurs de lys d'or, l'écu entouré des colliers des ordres de Saint Michel, inſtitué par Louis XI. le premier Août 1469. & du Saint Eſprit, inſtitué par Henri III. roi de France & de Pologne, le 31 Décembre 1578. ſurmonté & timbré d'un caſque d'or ouvert, placé de front, aſſorti de ſes lambrequins d'azur & d'or, ſurmonté de la couronne impériale françoiſe, qui eſt compoſée de neuf fleurs de lys, huit au pourtour & ſurmontée de la neuvieme. La couronne fermée de France, comme elle l'eſt préſentement, n'a été en uſage que depuis François I. auparavant elle étoit ſimplement ornée de fleurs de lys, depuis ce tems les autres rois ont auſſi fermé leur couronne de même, ſoutenue par deux anges vêtus en Lévites avec leurs dalmatiques d'azur à trois fleurs de lys d'or, tenant chacun en main une banniere aux armes de France, le tout placé ſous un grand Pavillon royal d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, & doublé d'hermines, ſon comble rayonné d'or & ſommé de la couronne, fermée comme ci-deſſus ; pour cimier des banderolles volantes, ſur leſquelles eſt le cri de guerre, qui eſt Montjoie Saint Denis : c'eſt une acclamation de joie & d'heureux préſage, avec l'invocation de S. Denis, protecteur du royaume de France ; & ſommé d'un panonceau, ou oriflamme, ondoyant, ſemé de France, attaché au bout d'une pique, au-deſſus de laquelle eſt un ruban volant où eſt écrit la deviſe de France : *Lilia non laborant neque nent*, pour faire alluſion par-là à la loi ſalique, qui exclut les filles de la ſucceſſion à la couronne.

*Louis* Dauphin de France, né à Verſailles, le 4 Sept. 1729. écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 de Dauphiné qui eſt d'or à un Dauphin d'azur : ce fut une des conditions que Humbert, dernier Dauphin de Viennois, impoſa dans la donation qu'il fit le 31 Mars 1349. au fils du roi Philippe de Valois : Que le préſomptif héritier de la couronne, portetoit le nom de dauphin, & écarteleroit les armes de France & celles de Dauphiné. Charles, depuis roi de France ſous le nom de Charles V. fut le premier dauphin, & M. le dauphin en eſt aujourd'hui le XXIII.

Orléans (*Louis-Philippe* duc d') premier prince du ſang, né à Verſailles, le 12 Mai 1725. porte de France au lambel de trois pendants d'argent.

Condé, (*Louis-Joſeph* de Bourbon, prince de), né à Paris le 9 Août 1736. de France au bâton de gueule peri en bande.

Conti, (*Louis-François* de Bourbon, prince de) né à Paris le 13 Août 1717. de France à la bordure & au bâton de gueule en bande,

Du Maine, (*Louis-Auguſte* de Bourbon), prince de Dombes, né le 4 Mars 1700. fils de *Louis-Auguſte* de Bourbon, légitimé de France, duc du Maine, mort le 14 Mai 1736. fils naturel de Louis XIV. porte de France au bâton de gueule peri en barre.

Toulouſe, (*Louis-Jean-Marie* de Bourbon), duc de Penthievre, fils de *Louis-Alexandre* de Bourbon, comte de Toulouſe, légitimé de France, auſſi fils naturel du roi Louis XIV. mort le 1 Décembre 1737; & de *Marie-Thereſe-Victoire-Sophie* de Noailles: il eſt né à Rambouillet le 16 Novemb. 1725. & porte auſſi de France, au bâton de gueule peri en barre.

Bourbon (bâtard de), ſeigneur de la Ferté Chaudron en Nivernois, de France au bâton ou cottice d'argent traverſant l'écu.

V. arm. des chev. de la toiſon d'or p. 77.

*Diane* de France, ducheſſe d'Angoulême, fille naturelle du roi Henri II. & de *Diane* de Poitiers ſon amie (le P. Anſelme. *T.* 1. *p.* 136. dit qu'elle étoit fille de *Philippe* duc): elle fut mariée en premieres noces le 13 Février 1552. à *Horace-Farneſe*, duc de Caſtro, chevalier de l'ordre du roi, qui fut tué à la défenſe de Heſdin, en 1554. & en ſecondes noces le 3 Mai 1557. à *François*, duc de Montmorenci, pair & maréchal de France; elle mourut à Paris ſans poſtérité le 11 Janv. 1619. agée de 80 ans, & fut enterrée dans ſa chapelle dite d'Angoulême, aux Minimes de la place royale: elle portoit de Montmorenci qui eſt d'or à la croix cantonnée de ſeize alerions d'azur, accollée des armes de France au bâton de gueule peri en bande.

BOURBON Condé, de France, au bâton de gueule, peri en bande.

——— V. Louis XV. p. 37.

BOURBON Clermont: de France au bâton peri en bande de gueule, à la bordure denticulée de même.

BOURBON Conti, de Bourbon à la bordure de gueule.

——— V. Louis XV. p. 37.

BOURBON (*François* de), prince de Conti, chevalier de l'ordre du Saint-Eſprit, de la deuxieme promotion du 31 Décembre 1579. écartelé au 1 & 4 de Bourbon Conti, au 2 & 3 d'Aiençon, qui eſt de France à la bordure de gueule, chargée de 8 beſans d'argent.

BOURBON, duc du Maine, légitimé de France, au bâton de gueule peri en barre.

——— V. Louis XV. p. 116.

BOURBON, comte de Toulouſe.

——— V. Louis XV.

BOURBON. *Louis* de Bourbon Montpenſier I. du nom, ſecond fils de *Jean* de Bourbon, prince de la Roche-ſur-Yon, ſecond fils de *Jean* de Bourbon II. du nom, comte de Vendôme, & d'*Iſabeau* de Beauveau, mort en 1520. portoit de Bourbon, qui eſt de France, au bâton de gueule en bande, chargé d'un croiſſant d'argent en chef, ou la bande de gueule, briſé en chef d'or, au dauphin pamé d'azur. Les mêmes portoient auparavant ſans nombre avant la réduction de trois fleurs de lys.

BOURBON, duc de Penthievre.

——— V. Louis XV.

BOURBON. *Charles* de Bourbon, cardinal évêque, & comte de Beauvais, pair de France, archevêque de Rouen, reconnu roi de France par la ligue, ſous le nom de Charles X. après la mort

de Henri III. mort en prison le 9 Mai 1590. Il portoit de France à la bande de gueule brochant sur le tout.

BOURBON, *Jean* de Bourbon-Carenci, seigneur de Carenci, portoit de France à la barre de pourpre, la pointe de l'écu coupée d'argent.

BOURBON Préaux, V. aux fleurs de lys sans nombre.

BOURBON, comte d'Anisy, cinquieme fils de *Louis* de Bourbon, prince de Condé, & de *Marguerite* de Roye, portoit de Bourbon Condé, le bâton brochant sur le tout, brisé en chef d'une étoile d'argent.

BOURBON. *Gaston* de Bourbon de Basion, seigneur de Basion, quatrieme fils de *Charles*, bâtard de Bourbon, & de *Louise* du Lion : d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bande de gueule & une barre d'or sur la bande.

BOURBON - Brosset Chalas, de Condé au chef de Jérusalem, qui est d'argent à la croix potencée d'or, accompagnée de quatre croisetes de même.

BOURBON Carenci (*Jean*), en Artois, chambellan du roi Charles VI. troisieme fils de *Jean* de Bourbon I. du nom, & de *Catherine*, comtesse de Vendôme, portoit : de France au bâton de gueule mis en bande, chargé de trois lionceaux d'argent, à la bordure de gueule.

——— *Philippe* de Bourbon, frere du précédent, seigneur de Duisant, portoit les mêmes armes, à la bordure de gueule, dentelée d'argent.

BOURBON Malause : de France au bâton peri en bande de gueule chargé en sautoir d'un autre bâton peri en barre d'argent.

BOURBON, *Jacques* de Bourbon de Preaux, seigneur d'Argies, de Preaux, Dangu, &c. grand bouteillier de France, fils de *Jacques* de Bourbon I. du nom, comte de la marche, connétable de France, & de *Jeanne* de Saint Paul, d'azur à 3 fleurs de lys d'or, à la bande de gueule & une bordure aussi de gueule.

BOURBON. *Jacques de* Bourbon, sieur de Preaux, premier président de la chambre des comptes de Paris en 1397 portoit: semé de France à la bande de gueule, qui est de Bourbon Vendôme, écartelé de gueule à 3 pals de vair, au chef doré d'une fleur de lys au pied nourri de sable.

BOURBON ROUSSILLON, *Louis*, bâtard de Bourbon, comte de Roussillon en Dauphiné, amiral de France en 1466. étoit fils naturel de *Charles I.* duc de Bourbon, & de *Jeanne* de Boumau ; il portoit : de France au bâton noueux de gueule mis en barre le long de l'écu.

BOURBON, *Jean* de Bourbon, comte de Soissons & de Dreux, grand maître de France, mort le 1 Novembre 1612. âgé de 46 ans portoit: d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1, au bâton de gueule, peri en bande, à la bordure aussi de gueule.

BOURDON, de sable à trois fleurs de lys d'or.

BOUREAU, lieutenant de la maréchaussée de Tourraine: d'azur, au chevron d'argent, surmonté d'une fleur de lys de même, accosté de 2 mouchetures d'hermines, & en pointe un lion aussi d'argent.

BOURG (du), ville en Guyenne : d'azur à 3 fleurs de lys d'or.

BOURGES, archevêché, écartelé au 1 d'argent, à un lion de

gueule, la queue nouée, fourchée & paſſée en double ſautoir, couronné, lampaſſé & armé d'or, au 2 d'azur à trois fleurs de lys d'or, briſé d'un bâton racourci de gueule peri en bande, au 3 parti de 3 coupé d'un, au 1 de Hongrie, au 2 d'Anjou Sicile, au 3 de Jéruſalem, au 4 d'Arragon, au 5 d'Anjou, au 6 de Gueldres, au 7 de Julienne, au 8 de Bar, & ſur le tout d'or à une bande de gueule, chargée de 3 Alérions d'argent, & au 4 grand quartier de gueule à une croix d'argent, & ſur le tout d'azur à deux mains dextres d'or & un franc quartier échiqueté d'argent & d'azur.

BOURGES. La ville de Bourges, capitale du Berri : d'azur à trois moutons d'argent, accornés de ſable, accolés de gueule, & clarinés d'or, paſſants ſur une terraſſe de ſinople à la bordure engrélée de gueule, le tout ſurmonté d'un chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or.

BOURGES. L'univerſité de Bourges : d'azur à 3 fleurs de lys d'or 2 & 1, & une main au naturel ſortant d'un nuage d'argent mouvant du chef, & tenant un livre de gueule bordé d'or.

BOURGUES, en Guerrande, en Breragne : d'azur à une fleur de lys d'or, ſurmontée d'un château donjonné de 3 pieces de même, coupées d'argent, à une étoile de gueule, à la bordure coupée de gueule, chargée de 9 coquilles d'argent, coupé d'argent, chargé d'un chêne de ſable.

BOURGOGNE. Province de France, écartelé au 1 & 4 d'azur à 3 fleurs de lis d'or, à la bordure componnée d'argent, & de gueule, qui eſt Bourgogne moderne, au 2 & 3 bandé d'or & d'azur de ſix pieces à la bordure de gueule qui eſt Bourgogne Ancien.

BOUSQUAT, en Languedoc : de gueule, à une chaîne d'argent, ſurmontée d'une fleur de lys d'or.

BOUSQUET, en Languedoc, écartelé au 1 & 4 de gueule à la croix vuidée d'argent, au chef d'azur, chargé de ſept fleurs de lys d'argent, 4 & 3 ; au 2 & 3 de gueule, au chevron d'or, chargé en chef d'un pain de ſinople, & en pointe de deux lions de gueule.

BOUSSOLE. La bouſſole, ou cadran de mer, eſt ornée d'une fleur de lys que toutes les Nations mettent ſur la roſe au point du Nord; ce qui montre que les François l'ont inventée, ou l'ont miſe dans ſa perfection au commencement du douzieme ſiécle.

BOUTILLIER, en Normandie : d'hermines, à la fleur de lys de gueule.

BOYER, en Provence : d'azur à une étoile d'or, au chef d'argent, l'étoile chargée d'un écuſſon d'azur, embelli d'une fleur de lys d'or.

BOYLESK, au Mans : d'azur, à trois ſautoirs d'or, ſurmontés de deux fleurs de lys de même.

BOYOT, à Vitri le François : de gueule à 2 colomnes d'or en pal, ſuportant chacune une fleur de lys d'argent au pied coupé, acoſté de 3 étoiles d'or rangées en faſce.

BRACHE (comté) en Suede : d'azur à cinq fleurs de lys d'or en ſautoir, écartelé de gueule à un cavalier armé d'argent, ſur le tout d'or, à 2 demi-vols de ſable adoſſés, timbrés de deux cimiers, le premier de cinq fleurs de lys d'or, au ſautoir le 2 un cavalier.

BRANDECK, en Alſace, de gueule à la faſce d'argent, accompagnée

pagnée de 3 fleurs de lys de même 2 en chef & 1 en pointe.

BRANTOME. L'abbaye & bourg de Brantome en Périgord, ordre de Saint Benoît : d'azur à une fasce d'argent chargée de trois lions de sable & accompagnée de trois fleurs de lys d'or en pointe 2 & 1.

BRAQUE, *Philippe*, seigneur du Luat près d'Escouen, conseiller & maître d'hôtel du roi François I. capitaine & gouverneur des villes de Harfleur & de Montivilliers, mort l'an 1527. portoit écartelé au 1 & 4 de Braque qui est d'azur à la gerbe de bled d'or, à la bordure engrêlée de même, au 2 & 3, écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 fleurs de lys d'or, à la bordure de gueule, chargée de 8 boucles ou fermaux d'or, au 2 & 3 d'or à la fasce échiquetée de trois traits d'argent & de sable, qui est Stuart, à cause de *Guyonne* Stuart sa femme, fille de *Berault* Stuart, seigneur d'Aubigni, chevalier de Saint Michel, connétable de Sicile & vice-roi de Naples pour le roi Louis XII. & de *Guillemette* de Bochard sa femme. V. Tombeaux des personnes illustres, par le Laboureur p. 315 & 316.

BRATTSCHWERDT, en Allemagne : d'or au lion issant de sable, tenant un bâton coupé de sable, à une fleur de lys d'or.

BRECLET, à Strasbourg : de sable à une bande d'or, chargée d'une chevre sautante au naturel, dont les pieds de derriere sont posés sur une colline de 3 coupeaux de sinople, & accompagnés de fleurs de lys d'or.

BREICHE, aumônier du roi en 1351. (selon Chevillard) porte d . . . . . à quatre fasces ondées. . . . surmontées d'une fleur de lys, accompagnée de deux besans ou tourteaux ; & selon le P. Anselme : d'azur à une gerbe de bled d'or.

BREOU (de), écuyer à Château-Gontier : d'argent à la fasce de gueule fleurdelisée de 6 pieces, 3 en chef, & 3 en pointe.

BREST. La ville de Brest en Bretagne : parti de France & de Bretagne.

BRETAGNE. *Anne* de Bretagne, fille du roi Louis XII. & femme de François I. portoit écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 de Bretagne, qui est d'hermines.

BRETEL, *Nicolas* Bretel, chevalier de Malte en 1597. & un maître des requêtes en 1637. N°. 274. d'or, au chevron de gueule, chargé en pointe d'une fleur de lys d'or, accompagnée de 3 molettes d'éperon de sable, au chef d'azur, chargé d'un poisson d'argent nommé Bretel.

BRETEL, marquis de Languetot en Normandie : d'or au chevron de gueule, chargé en pointe d'une fleur de lys d'or, & accompagné de 3 molettes d'éperon d'azur, au chef d'azur, chargé d'un serpent d'argent, mouvant du flanc dextre.

BRETON. Le Breton de la Dometrie en Tourraine : d'azur à 3 colombes d'argent posées 2 & 1, celles du chef affrontées ; au milieu de cet écu est un autre écu d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or (*a*), au chef d'or, chargé d'un lion naissant de gueule.

BREUIL. Du Breuil, à Or-

(a) *Par concession du roi Louis XIII. du 4 Juin 1638. qui lui permit de mettre cette fleur de lys au lieu d'une étoile d'argent qui étoit en abîme.*

léans : d'azur à deux macles d'argent, posées en fasce, surmontées d'une fleur de lys d'or, & en pointe une gerbe de bled aussi d'or.

BRICARD, à Marseille : d'or à une montagne de six coupeaux d'azur, accostée de deux couleuvres mouvantes des flammes de la montagne, & affrontées de gueule, surmontées de trois fleurs de lys d'azur, sur un lambel de quatre pendants de gueule.

BRIDEL, en Normandie : de sable, à une fleur de lys d'argent.

BRIDOU : d'azur au chevron brisé d'or, accompagné en chef de deux fleurs de lys de même & en pointe d'un mouton d'argent.

BRIGAUD des Brosses, à Lyon : d'argent à la fasce d'azur chargée d'une fleur de lys d'or.

BRIGNOLE, ville de Provence : écartelé au 1 d'azur, à une fleur de lys d'or, surmontée d'un lambel de gueule, au 2 & 3 d'azur à un B d'or, au 4 d'or, à quatre pals de gueule.

BRILLAC : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

——— Pr. de Malt. p. 98.

BRILLAC, premier président du parlement de Bretagne : écartelé au 1 & 4 d'azur à trois fleurs de lys d'argent, au 2 & 3 d'azur au chevron d'argent, chargé de 5 roses de gueule, & accompagné de trois molettes d'éperon d'or.

BRILLY (de), sieur de Bolage en Normandie : de sable à une fleur de lys d'argent bordée d'azur.

BRIOIS, à Lille : d'azur à un chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles d'argent & en pointe d'une fleur de lys de même.

BRIOUDE, ville en Auvergne : d'or à deux chefs adossés de sable, accompagnés en chef d'une fleur de lys de même.

BRIOUDE. Le chapitre des chanoines, & comtes de la ville de Brioude en Auvergne, écartelé au 1 & 4 de gueule, à une tête humaine de carnation entourée de rayons d'or, soutenue d'un bras armé d'une épée d'argent, au 2 & 3 d'azur à la croix d'argent cantonnée de 12 fleurs de lys d'or.... 2 .. 1 à chaque canton.

BRIS (le), sénéchal de Houarée en Bretagne : d'azur à trois têtes de harangs d'argent, & une fleur de lys en cano.

BRISAC. La ville de Brisac en Alsace : de gueule à une montagne de six coupeaux d'argent, mouvante de la pointe, & un chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BRODEURS. La communauté des Brodeurs de Paris : d'azur à la fasce d'or diaprée de sable, accompagnée de trois fleurs de lys de même 2 & 1.

BRODSORG DE VINTHEIM : parti d'azur & d'argent, le premier à une demi-fleur de lys d'argent.

BROKER, en Poméranie, d'argent, à une fleur de lys au pied coupé de sable.

BROMLEY, en Angleterre : écartelé au 1 & 4 emmanché d'argent & de gueule, parti emmanché de gueule & d'argent, au 2 d'or au chevron de gueule, chargé de cinq besans du champ, à la bordure engrêlée de gueule, au 3 d'argent à la fasce de sable chargée de trois croix, recroisettées d'or, & accompagnées de six fleurs de lys de gueule, 3 en chef & 3 en pointe & sur le tout de quatre quartiers un croissant d'argent.

BRONCOURT, en Normandie : de gueule à trois burelles d'argent, accompagnées de onze fleurs de lys d'or, 4, 3, 3, 1.

BROSSARD, *Alexandre* Broſſard, écuyer, ſieur de Roche-Fontaine en Anjou : de ſable à trois fleurs de lys d'or, à un bâton de gueule en barre, brochant ſur le tout.

BROSSARD, écuyer, ſeigneur de la Gautres : d'argent à trois fleurs de lys mi-parti d'azur & de gueule à la cotice de gueule brochant ſur le tout.

BROSSARD, à Châlons en Champagne : d'azur à un gantelet d'or en faſce, portant ſur ſon poing un oiſeau de proie d'argent, accompagné de trois fleurs de lys, chacune ſoutenue d'une mouchetûre d'hermines d'argent,

BROSSARD, ſieur de Maiſoncelles en Normandie : d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton d'argent en bande, traverſant l'écu, brochant ſur le tout.

BROSSART, en Bretagne : d'azur au chevron d'argent accompagné de trois fleurs de lys d'or.

BRONNOF DOLPINTWU, en Angleterre : d'or au chevron denticulé de ſable, accompagné de trois fleurs de lys de même, un caſque en cimier, ſurmonté d'un dauphin. Deviſe, *Labor omnia vincit.*

BROUN OF-EAST-FIELD, en Angleterre : d'azur au chevron échiqueté d'argent & de gueule, accompagné de trois fleurs de lys d'or, pour cimier une main tenant un livre. Deviſe, *Delectat & ornat.*

BROUN-OF-BONYTOVIN. *Thomas* Broun-of-Bonytovin en Angleterre : d'or, au chevron d'azur chargé en pointe d'un beſan d'or, accompagné de trois fleurs de lys d'azur, pour cimier un vaiſſeau de ſable appareillé de ſes voiles d'argent : deviſe. *Cautè & ſedulò.*

BROUSSEL (de), en Champagne : d'argent au chevron d'or, accompagné de deux roſes & un croiſſant d'argent, écartelé d'or à la bande de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

BROUSEL, chevalier, baron d'Amboville : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes d'argent, & d'un croiſſant de même & en pointe, écartelé d'or à une bande de gueule, chargée de cinq fleurs de lys d'argent.

BROUSSET. *Jean* de Brouſſet, chevalier de Malte en 151[illegible]. d'argent au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueule, couronné d'or, écartelé d'azur à 3 fleurs de lys d'or 2 & 1, à une roſe de gueule ſur la pointe de l'écu.

BROUTEL, à Paris : écartelé d'azur & de gueule, à la croix pleine d'argent, ſur le tout chargé d'une aigle éployée & excedant de ſable, becquée & membrée d'or, ſurchargée ſur l'eſtomach d'une fleur de lys d'or attachée à ſon col d'un ruban aux émaux de l'écu, la croix cantonnée de 4 croiſſants d'or.

BROWOFCOLESTON, en Ecoſſe : de gueule au chevron d'or, accompagné de trois fleurs de lys de même.

BROYE, écartelé au 1 & 4 d'or à la bande de gueule accoſtée de ſix merlettes de même qui eſt de Broye, au 2 & 3 de Châtillon peri ſur le tout de Nanteuil, de gueule à 6 fleurs de lys d'or.

BRUCE. Baillie of Earlshall, en Angleterre : d'or au ſautoir de gueule, ſurmonté d'une fleur de lys d'azur, au chef de gueule, deux ſauvages pour ſupports : un cheval iſſant en bride pour cimier : Deviſe, *Contemno & orno mente manuque.*

BRUCOURT, ſeigneur de Dou-

ville en Normandie : fascé d'or & de gueule, de six pieces sur lesquelles sont 21 fleurs de lys posées 4. 3. 4. 3. 4. 3. de l'un en l'autre.

BRUMB, en Allemagne : coupé d'azur & de gueule, chargé en chef de trois fleurs de lys d'or.

BRUMER, au Palatinat : d'azur à deux fleurs de lys d'or, coupé d'or, à une fleur de lys d'azur.

BRUMSEO-YON-RUDISHEM, au Rhin : de sable à 6 fleurs de lys d'argent 3. 2. 1. au chef retrait (racourci ou diminué) d'argent.

BRUN (le), peintre ordinaire du roi Louis XIV. par lettres de noblesse du mois d'Octob. 1662. d'azur à une fleur de lys d'or, au chef cousu de sable, chargé d'un soleil d'or.

BRUNCOURT, en Normandie : fascé d'or & de gueule, de 6 pieces à six fleurs de lys de l'un en l'autre.

BRUNE (de), à Gand : de sable à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys de gueule surmontées de trois molettes d'éperon d'argent.

BRUNEL, à Boulogne : d'argent au chevron d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

BRUNET de Saint Maurice, en Normandie : d'azur à une épée d'argent à la garde d'or, posée en pal, accompagnée de 2 fleurs de lys d'or, surmontée d'une couronne de même.

BUCHANAN, of Drumatil, en Angleterre : d'or au lion d'azur, tenant de la patte droite un cœur dans un double trecheur fleurdélisé d'azur. Devise : *God. With. My. Right. Dieu est mon droit.*

BUCHANAN OF CARBETH, en Angleterre : d'or au lion d'azur, tenant de la patte droite une couronne impériale, dans un double trecheur, fleurdelisé d'azur : Devise. *Audacia & industria.*

BUCHANAN WRITER : porte comme le précédent, & de plus au franc canton gironné de gueule & d'hermines de 8 pieces.

BUCELLI. L'abbaye de Bucelli en Picardie : d'azur à 2 clefs d'argent adossées & passées en sautoir, accompagnées de deux fleurs de lys de même, une en chef & une en pointe, & deux moitiés de fleurs de lys posées à chaque fleur aussi d'argent.

BUDES, en Bretagne, dont un chevalier de Malte en 1651 : d'argent à un pin arraché, dont le tronc est d'or à la feuille de sinople, & dans lequel sont trois pommes d'or, dont l'une soutient un épervier de gueule accompagné de 2 fleurs de lys au pied nourri aussi de gueule.

BUDES. *Jean-Baptiste* Budes de Goebriant, maréchal de France le 22 Mars 1642 : d'argent au pin de sinople, cottoyé au pied de 2 fleurs de lys d'or.

——— V. P. Anselme *Tom. VII.* p. 523.

BUINS (de), en Languedoc : d'argent au chef palé de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or.

BULLY, à Falaise en Normandie : d'azur à deux barbeaux adossés d'argent, accompagnés en chef d'une fleur de lys d'or.

BURGGRALLEN, à Strasbourg : de gueule à la bande d'argent, & sur le tout une escarboucle fleurdelisée d'or.

BURGLEY, en Angleterre : d'azur à trois fleurs de lys d'hermines.

BURGENSIS, évêque & comte de Châlons, pair de France en 1556. d'azur à trois lions d'or,

les deux en chef affrontés, tenant une fleur de lys auſſi d'or.

BUS (du), à Arras : d'azur à un écuſſon d'argent à l'orle de ſept fleurs de lys d'or, 3. 2. 2.

BUSCHEN, en Allemagne : d'azur à une fleur de lys d'argent.

BUTHEL, à Ypres : écartelé au 1 & 4 de gueule, à 3 fleurs de lys d'argent rangées en faſce & un filet de ſable brochant en bande ſur le tout, au 2 & 3 d'argent à 3 mouchetures d'hermines de ſable, rangées en faſce.

BYREKEL, en Carinthie, palé de gueule & d'argent, flanqué d'or à 2 fleurs de lys de gueule.

# CA CA

CABOLLA en Eſpagne : d'or à cinq fleurs de lys d'azur, en ſautoir.

CAHORS——V. Querci.

CABRE, ci-devant chambellan de M. le duc d'orléans, régent du royaume : de gueule, à un cabri rampant d'argent, ſurmonté d'une fleur de lys d'or.

CABRE, ſeigneur de Roquenaire : d'azur à une chevre rampante d'argent, couronnée de huit fleurs de lys d'or.

CADENET, en Provence : d'azur à trois chaînes, rangées en bande d'or à l'orle de ſept fleurs de lys de même.

CADENET, en Provence : d'azur à trois chaînes d'or, poſées en bande à l'orle de huit fleurs de lys de même.

CADRE : de ſable à la croix d'argent cantonnée de douze fleurs de lys de même, trois à chaque canton poſées 2 & 1.

CAEN. La ville de Caën en Normandie : coupé d'azur & de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

CAFAROTTA, à Genes : d'azur à la bande d'argent chargée de deux fleurs de lys d'or.

CAHORS, capitale du Querci avec univerſité & évêché : d'azur à un livre ouvert d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or 2 au flanc & 1 en pointe.

CAILLETEAU, en Bretagne : de gueule à la faſce d'argent, chargée de trois têtes de cailles, arrachées d'azur & accompagnées de 3 fleurs de lys d'or.

CAILLOT de Coquereaumont à Rouen : d'argent à 2 clefs en pal adoſſées d'azur accoſtées de 8 croiſſants appointés 4 à 4 de gueule, accompagnés de trois fleurs de lys d'azur, 1 en chef & 2 en pointe ſur le croiſſant.

CALLOUET, écuyer, ſieur de la Roche en Bretagne : d'or, à 3 fers de mulets de gueule, 2 & 1, à la fleur de lys de même en cœur.

CALOÏS de Meſville : de gueule ſemée de fleurs de lys d'argent, à une harpie de même.

CALMON, à Cahors en Languedoc : de ſinople à trois fleurs de lys d'or mal ordonnées.

CAMBE, écuyer, ſeigneur d'Oeven en Provence : d'azur accompagné de 4 tourteaux de même 3 en chef, chargés d'une fleur de lys d'or, celui du côté dextre, chargé d'un beſan d'argent, ſurchargé d'une fleur de lys de Florence de gueule, & celui du côté ſéneſtre, chargé auſſi d'un beſan

d'argent, surchargé d'une croix pleine de gueule, le tourteau en pointe chargé d'un demi-tourteau de gueule, & d'un demi-besan d'argent, surchargé d'une jambe, parti de l'un en l'autre.

CAMPOMINOSO, en Allemagne : d'argent, au lion contourné d'azur, portant une fleur de lys du champ, à la bande de gueule sur le tout.

CAMUS. Le Camus, premier président de la Cour des aides : de gueule au Pélican avec sa piété d'argent, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

CANATI, à Venise : d'azur au pal d'or accosté de six fleurs de lys de même.

CANDIE, en Bourgogne, originaire de Savoie : de gueule semé de fleurs de lys d'or à la bande d'azur sur le tout.

CANGE (du), à Valencienne : de sable semé de fleurs de lys d'or. Voyez BELLEFORIERE.

CANIM (du), à PERIGUEUX : d'azur à trois fleurs de lys d'or, surmontées d'un croissant, & de deux lions d'argent.

CANOURGUE. La ville de Canourgue en Roussillon, parti au 1 d'azur à une fleur de lys, & une demie d'or, au 2 d'argent à un levrier courant en bande de sable accolée d'or.

CANTALOUP, à Lille : coupé au 1 d'argent, à un cerceau de gueule, sommé d'une fleur de lys au pied fiché de même, accosté de deux tours, le tour posé sur une campagne de même, & une troisieme tour aussi de gueule, appuyée sur les deux autres, & sur laquelle court un loup de sinople, poursuivi par un autre loup de même, posé sur la tour sénestre, & y rampant contre la plus haute tour, au 2 d'azur, à deux bandes d'argent.

CANTELLO, à Genes : d'azur à un triangle cleché, & fleurdelisé de 3 pieces d'or, la pointe en haut.

CANTZEN, en Poméranie : de gueule à une fleur de lys d'argent.

CAPANI, à Naples : d'argent à une bande de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or.

CAPELLO, à Venise : coupé d'argent & d'azur, à un chapeau de l'un en l'autre, les cordons passés en sautoir, de gueule, chargé sur la forme d'azur d'une fleur de lys d'or.

CAPRIATA, à Genes : d'or à une bande échiquetée d'argent & de sable de trois traits, accompagnée en chef d'une aigle effarant de sable, parti d'or à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs de lys d'or en pal, au chef d'or chargé d'une aigle naissant de sable.

CAQUERELLE (de), seigneur de Fourneaux : d'argent à 2 lions affrontés de sable, au chef d'azur, chargé de deux chevrons alaisés d'or, côte à côte, soutenus chacun d'une fleur de lys d'argent.

CARADET, en Provence : d'or à un lion de sable, couronné, lampassé & armé de gueule, à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or.

CARANZA. *Barthelemi* Caranza de Miranda de Navarre, religieux de l'ordre de Saint Dominique, & archevêque de Tolede, en 1557. écartelé au 1 & 4 d'azur à une tour d'azur ajoutée d'azur, donjonnée d'une autre tour de même, accostée de 2 fleurs de lys d'argent ; au 2 d'azur, à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 molettes de même ; au 3 d'argent, à 3 bandes d'azur, chargées, chacune de 3 besans d'argent, & sur

le tout de gueule, à un ſerpent d'argent tortillé & langué d'or.

CARBEN, en Autriche : d'or au lion iſſant d'azur, coupé d'azur à une fleur de lys d'argent.

CARBONNE. La ville de Carbonne en Languedoc : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

CARDONA, en Eſpagne : à 2 pals de gueule, ſemé de France au 2 & 3 de gueule à 3 cardons feuillés d'or, au 4 d'argent au lion rampant de ſable, parti de gueule à une épée d'argent en pal croiſée d'or, tenue par une main d'argent, le bras couvert de deux vols d'or.

CAREGHA, à Genes : parti d'or & de gueule, au lion paſſant, ſupportant de la patte droite une fleur de lys d'azur de l'un en l'autre.

CARGOUET (de), en Bretagne : d'azur à trois fleurs de lys de gueule.

Armes à Enquer.

CARNEIRO, en Portugal : de gueule à la bande d'or chargée d'une aurre d'azur, ſurchargée de trois fleurs de lys d'or accoſtées de deux élephants d'argent.

CARON : d'argent à la bande d'azur fleurdeliſée d'or.

CAROUGES, à Alençon : de gueule ſemé de fleurs de lys d'argent.

CAROUGES, (de) : de gueule à une fleur de lys d'argent.

CARPENTIER, à Creci en Nivernois : écartelé au 1 d'azur à l'étoile d'or, accompagnée de 3 croiſſants d'argent, 2 en chef & un en pointe, qui eſt de Carpentier, au 2 d'argent à deux léopards de ſable couronnés d'or, qui eſt de la Souche de Saint Auguſtin, au 3 de ſable à trois fleurs de lys d'or au chef abbaiſſé & ondé de même, qui eſt de Montcoquito, au 4 d'hermines à la faſce de gueule à 3 pals d'azur brochant ſur le tout, qui eſt de Foullé.

CARPENTIN, en Picardie & en Champagne : d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de gueule.

CARPINTIN, ſeigneur de Marnil : d'argent à trois fleurs de lys au pied coupé de gueule à la bordure engrelée de même.

CASTEL, Comté d'Allemagne : d'azur à ſix fleurs de lys d'argent 3, 2 & 1.

CASTEL, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de gueule à 6 fleurs de lys d'or, au 2 & 3 d'azur à 6 fleurs de lys d'or, ſix en chacun des quarre quartiers.

CASTELANE, écuyer, comte de Grignan, marquis d'Entrecaſteaux, ſeigneur de Mazerques, originaire de Caſtille : écartelé au 1 de gueule au château ſommé de 3 tours d'or maçonnées de ſable, au 2 de gueule au lion, à la queue nouée & fourchée d'argent, au franc canton d'hermines, au 3 de gueule à la croix alaiſée d'or, cantonnée de 4 roſes de même, au 4 contr'écartelé au 1 & 4 de gueule, au château crenelé & ſommé d'une tourelle d'or, au 2 & 3 d'argent, au lion de gueule au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, & ſur le tout d'or à 3 bandes d'azur.

CASTELANE. *Charles* de Caſtelane, chevalier de Malte en 1716. de gueule à un château d'or, ſommé de trois tours, accompagné de trois fleurs de lys, 2 en chef 1 en pointe.

CASTELANE SALERNE, en Provence : d'azur au château d'or, maçonné & portillé de ſable accoſté de deux fleurs de lys d'or, & accompagné d'une troiſieme de même en pointe.

CASTELBLANCO, en Eſpa-

gne : écartelé au 1 de gueule à 3 ſerpes d'argent rangées en faſce, au 2 & 3 d'argent à un arbre ſur une terraſſe de ſinople, à un loup paſſant, tenant en ſa gueule une brebis au naturel, au 4 d'azur à 4 fleurs de lys d'or 2 & 1, ſur le tout d'azur chargé de 8 ſautoirs de gueule.

CASTELLAIN, à Lille : de ſable à 2 étoiles à 6 rais d'or en chef, & une fleur de lys d'argent en pointe, au chef couſu de gueule, chargé d'un château d'argent, pavillonné de même, & flanqué de 2 tours auſſi d'argent, pavillonnées de même.

CASTELNAUDARI, ville en Languedoc, de gueule à une tour d'argent, donjonnée de trois pieces de même, maçonnée de ſable, au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or.

CASTILLE (*Charles* de), dit d'Eſpagne, comte d'Angoulême, connétable de France au mois de Janvier 1350. portoit écartelé au 1 & 4 de gueule au château ou à la tour d'or, ſommée de 3 tourelles de même, qui eſt Caſtille, au 2 d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, qui eſt de France, au 3 d'argent, au lion de gueule, qui eſt de Leon.

CAT (le), de ſable ſemé de fleurs de lys d'or.

CATHO-ANGELO, natif de Sapia, dioceſe de Benevent, fut médecin & grand aumônier du roi Louis XI. il portoit écartelé au 1 & 4 de ſinople, à un livre d'égliſe d'or, la couvertute chargée de cinq clous de ſable poſés en ſautoir, les ſignets pendants d'or, le livre accompagné de huit étoiles d'argent miſes en orle, au 2 & 3, écartelé au 1 & 4 de gueule à la fleur de lys d'argent, au 2 & 3 de ſable à trois faſces vitrées d'or.

CATTANI, en Allemagne : parti coupé au 1 d'or, au cheval courant & ailé d'azur, au 2 paté d'argent & de gueule à l'aigle de ſable éployée ſur le tout, au 3 d'azur à un lion d'or, accompagné en chef de 2 fleurs de lys de même.

CAUSSIAN : échiqueté de ſable & de gueule, chaque piece de gueule chargée d'une fleur de lys d'argent.

Pr. de Malte. p. 124.

CAUSSION, alliance de Turgot Saint Clair, échiquetée de ſable, & de gueule de ſix traits, chaque piece de gueule chargée d'une fleur de lys d'argent.

Le colonel général de cavalerie, porte ſix cornettes de France, trois de chaque côté de ſes armes.

Le colonel général des dragons met ſix étendarts des couleurs du roi avec les armes de France.

CAYETANO, de Montenegro, chevalier de Notre-Dame du mont carmel, & de Saint Lazare de Jéruſalem : parti au 1 d'or à la bande ondée d'azur, chargée de 8 beſans d'or, parti d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or à une colomne de même brochant ſur le tout.

CAYLUX, ville dans le Querci, dioceſe de Montauban : de gueule à un pont d'une arche d'argent en pointe, ſommé de trois tours de même, le tout maçonné de ſable, ſurmonté de 2 bâtons fleurdéliſés d'or poſés en croix, & trois fleurs de lys de même rangées en chef.

CAZALETS, en Languedoc : d'argent à la croix de gueule, chargée de cinq fleurs de lys d'or.

CELESTIN II. élu pape le 25 Septembre 1143. mort le 11 Mars 1144. portoit de gueule, à deux fleurs de lys d'or, poſées en faſce au milieu de l'écu.

CELESTINS : L'ordre des Céleſtins : d'argent à une longue croix de ſable, entortillée d'une S, & en flanc, elle eſt accoſtée de deux fleurs de lys ; cette S eſt le chifre de la ville de Sulmone, où cet ordre fut inſtitué l'an 1254. par *Pierre* Maron, depuis pape, ſous le nom de Celeſtin V. élu le 7 Juil. 1294. mort le 19 Mai 1296.

CERCHIVY, (*Dominique*) cardinal romain en 1644. faſcé de gueule & d'argent de quatre piéces, chaque faſce de gueule chargée de trois fleurs de lys d'argent, & chaque faſce d'argent chargée de trois roſes de gueule.

CERDA, (*Louis* de la) duc de Medina Celi, en Eſpagne, chevalier de la toiſon d'or : portoit écartelé au 1 & 4. de gueule à la tour d'or, donjonnée de trois tourelles de même, parti d'argent au lion de pourpre couronné, *qui eſt* de Silva ; au 2 & 3 de France moderne.

CERDA (la), famille très-conſidérable en Eſpagne, tire ſon origine des rois de Caſtille & de Leon : porte de gueule à la tour donjonnée de trois tourelles de même, parti de France ſans nombre.

*Voyez*, arm. des chevaliers de la toiſon d'or p. 41, 43, 60 & 281.

*Voyez*, à ſix fleurs de lys.

CERET, ville de Rouſſillon : d'azur à 2 clefs d'argent paſſées en ſautoir, ſurmontées de trois fleurs de lys d'or, 2 & 1. avec ces lettres au deſſus des clefs C. E. Æ.

CERIER, en Auvergne : de ſable ſemé de fleurs de lys d'argent au lion de même.

CHABO DE LECHERAINE, comte de S. Maurice en Savoie, chevalier de l'ordre de l'annonciade, ambaſſadeur en France, porte : d'azur à trois fleurs de lys d'argent, au chef de même chargé d'un lion iſſant de ſable.

CHACONE, en Eſpagne : d'argent au loup de ſable écartelé d'azur à deux fleurs de lys d'or.

CHALANÇON POLIGNAC : écartelé d'or & de gueule à la bordure de ſable ſemée de fleurs de lys d'or.

CHALENÇON : écartelé d'or & de gueule à l'orle de huit fleurs de lys d'or ſur gueule, & gueule ſur or.

CHALONS, en Champagne : évêché & comté pairie : d'azur à la croix d'or, accompagnée de quatre fleurs de lys de même.

CHALLUDET, maître d'hôtel du roi : d'or au lion de gueule, au franc canton d'azur à une fleur de lys d'or.

CHALMERS OF CULTS, en Angleterre : d'argent à la faſce de gueule, ſurmontée d'un lion iſſant de ſable, & accompagnée en pointe d'une fleur de lys de gueule. Deviſe : *Avancez*.

CHAMBELLAN (le grand) qui commande à tous les officiers de la chambre du roi, porte pour marque de ſa dignité, deux clefs d'or, dont les anneaux ſe terminent en couronne royale de France fermée.

CHAMBET, en Bourgogne : d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent, au lion de gueule brochant.

CHAMBET MONTSOREAU, en Anjou : d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent au lion de même, couronné d'or, brochant ſur le tout.

CHAMBERT : *Anne* de Chambert de Biſanet, chevalier de Malte en 1661. d'or à la faſce de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

CHAMBLAY, en Lorraine : de

ſable à la croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

CHAMBLEY, en Allemagne : d'azur à la croix d'or, cantonnée au 1 & 4 d'une aigle de même, au 2 & 3 d'une fleur de lys d'argent.

CHAMBLI MONHENAULT, chevalier de Malte en 1655. d'argent à la croix engrelée d'azur, chargée de cinq fleurs de lys d'or, le premier canton chargé d'un écu de gueule à trois coquilles d'or.

CHAMBRE (de la), en Savoie : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, la bande de gueule. *Voyez* PALLYOS *pag.* 72.

CHAMPINOISE (de), en Poitou : d'argent à trois fleurs de lys d'azur, à une cottice d'or brochante ſur le tout, à la bordure de même chargée de huit cœurs de gueule.

CHAMPION, en Bretagne : d'azur au ſautoir d'or, accompagné de quatre fleurs de lys d'argent.

CHAMPTARSIE S. MARTIN en Provence : d'azur à une croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

CHAPDELAINE, en Bretagne & en Anjou : de ſable à l'épée d'argent, la garde & la poignée d'or en bande, la pointe en bas, accompagnée de ſix fleurs de lys d'or, trois au-deſſus & trois au-deſſous poſées en orle.

CHARBONNEAU, en Bretagne : d'azur à trois écuſſons d'argent poſés 2 & 1. & accompagnés de dix fleurs de lys d'or, 4 en chef, 3 en faſce & 3 en pointe, en orle, ou 4, 3, 2 & 1. dont un chevalier de Malte en 1627.

CHARITÉ (la), Ville en Nivernois : d'azur à trois tours d'argent rangées ſur une campagne échiquetée d'argent & de gueule de trois traits, chaque tour ſurmontée d'une fleur de lys d'or.

CHARITÉ : La Charité Chrétienne, ordre inſtitué en 1582. par le roi Henri III. pour l'entretien des officiers & ſoldats eſtropiés à la guerre, & pour l'aliment deſquels il aſſigna des revenus ſur les hôpitaux & maladeries de France : une croix ancrée d'or, chargée en cœur d'une loſange de ſatin bleu, remplie d'une fleur de lys d'or en broderie, & autour de la croix, ces mots : *Pour avoir bien ſervi.*

Le roi Henri IV. mit cette inſtitution commencée en ſa perfection, & c'eſt la maiſon de la Charité Chrétienne fauxbourg S. Marcel à Paris.

CHARLEMAGNE, roi de France l'an 768. & empereur d'Occident en 800. de même que les huit autres empereurs ſuivants, rois de France, portoit : d'or à l'aigle de l'Empire, éployée à deux têtes de ſable diadêmées d'or, chargées en cœur d'un écu ſemé de France. On voit auſſi ſes armes dans le recueil des armoiries imprimé à Nuremberg en 1657. en 5 vol. in-4° *Tom. I. p.* 3. parti des armes de l'Empire & de France ſans nombre ; mais les armoiries n'ayant commencé que depuis le X. ou le XIe. ſiécle, celles-ci doivent paſſer pour apocrifes.

CHARLIS : L'abbaye de Charlis, ordre de Cîteaux, diocèſe de Senlis : d'azur à un K de ſable, accompagné de trois fleurs de lys d'or.

CHARMONT : de gueule au dextrochere armé d'argent, portant une banniere ſemée de fleurs de lys d'or.

CHAROLLOIS, province de France : d'or au lion rampant de

gueule, au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

CHARTERS OF AMYSSIELD, en Angleterre : d'argent à la faſce d'azur dans un double trecheur fleurdéliſé de gueule. Deviſe : *This is our Charters.*

CHARTRES, ville de France : de gueule à trois piéces de monnoie de ſes anciens comtes, marquées de C. gothiques & de fleurs de lys au chef couſu de France.

CHASTAIGNERAYE DE FOURNI (de la), chevalier de Malte en 1584. d'argent au lion d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or.

CHASTAIGNERAIE (de la) : *Bonaventure*, chevalier de Malte le 18 Février 1606. d'or à trois faſces de gueule au lambel de ſable, écartelé d'argent au chef de gueule, au lion d'azur brochant ſur le tout, qui eſt de Vendôme ancien, ſur le tout d'argent au lion d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, qui eſt de la Chaſtaigneraie.

CHASTELET (du), maréchal de Lorraine, chevalier du S. Eſprit en 1585. d'or à la bande de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

CHASTELET LOMONT (du), commandant à Dunkerque en 1707. grand croix de l'ordre de S. Louis, porte de même.

CHASTELIER (du) en Bretagne : de gueule au dextrochere d'argent, tenant une fleur de lys de même, accompagnée de quatre beſans auſſi d'argent, 1 en chef, 2 en faſce & 1 en pointe.

CHASTRE : La ville de Chaſtre en Berri : de gueule à une croix ancrée de vair, & un chef couſu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

CHATEAUBRIANT, petite ville en Bretagne : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1. briſées en cœur d'un bâton racourci & péri en bande.

CHATEAUBRIANT, par conceſſion du roi S. Louis, porte ſemé de France au lieu de pommes de pin ſans nombre qu'il portoit auparavant.

CHATEAUBRIANT, en Angleterre : de gueule ſemé de fleurs de lys d'or.

CHATEAUBRIANT, comte des Roches en Bretagne & en Angleterre : de gueule ſemé de fleurs de lys d'or.

CHATEAUBRIANT, moderne : de gueule ſemé de fleurs de lys d'or.

CHATEAUROUGE DU FAY : d'argent ſemé de fleurs de lys de ſable.

CHATEAUROUX : d'argent ſemé de fleurs de lys de ſable.

CHATEAUNEUF, ville en Normandie : d'azur à un château d'argent, ſurmonté de trois fleurs de lys d'or rangées en chef.

CHATEAU-THIERRI, duché-pairie de France : au lambel d'argent, comme Orléans.

CHATEAU-THIERRI : d'azur au château d'argent, ſommé de trois girouettes d'or, & accompagné de trois fleurs de lys de même.

CHATEAUVIEUX, chevalier du S. Eſprit, à la promotion du 31 Décembre 1582. écartelé au 1 & 4. d'azur à trois faſces ondées d'or ; au 2 & 3. d'azur à une fleur de lys d'or.

CHATEL : *Gui* du Chatel, dit Celeſtin II. Pape en 1143. de gueule à deux fleurs de lys d'or.

CHATELLERAUD, duché-pairie de Bourbon : à la bande briſée en chef d'un quartier d'or au dauphin d'azur.

CHATILLON-LUCÉ : de gueule à trois pals de vair, au chef d'or, chargé d'une fleur de lys de sable au pied coupé.

CHATILLON - RIVERI : de gueule à trois pals de vair, au franc quartier d'or, chargé d'une fleur de lys au pied nourri d'azur.

*Voyez*, arm. de la toison d'or *pag.* 82.

CHATILLON SUR INDRE, ville en Tourraine : de sinople à trois châteaux d'argent maçonnés de gueule 2 & 1. & un chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

CHAVENIERES : de sable à un sautoir d'argent, accompagné de quatre fleurs de lys d'or.

CHAULNY, ville de l'ancienne Picardie, aujourd'hui dans le gouvernement de l'Isle de France : d'azur à une tour d'or maçonnée & ajourée d'une porte & deux fenestres de sable, accompagnée de sept fleurs de lys aussi d'or, posées en orle, trois de chaque côté & une en pointe.

CHAUMONT, ville en Champagne, capitale du Bassigni : parti au 1. de gueule à une demi-escarboucle pommelée & fleurdélisée d'or, mouvante de la partition ; au 2 d'azur à une bande d'argent, cottoyée de deux cotices potencées & contrepotencées d'or à un chef d'azur brochant sur le tout, chargé de trois fleurs de lys d'or.

CHEMIN (du), en Normandie : d'azur à la fleur de lys d'argent.

CHEMINON : L'abbaye de Cheminon : de sable à une étoile d'or en chef, soutenu à dextre d'un croissant contourné d'argent, & à sénestre d'une fleur de lys d'or.

CHENEVIERE : de sable, semé de fleurs de lys d'or au sautoir d'argent.

CHENEVIX, écuyer, sieur de la Pepeliniere, alliance de Saisseval : d'azur à la croix d'argent, cantonnée en chef de deux fleurs de lys d'or, & en pointe de deux coquilles d'argent.

CHERINO : d'azur à cinq fleurs de lys d'or.

CHERUBINI : *François* Cherubini de Pise, cardinal en 1647. parti de Pamphilio, qui est de gueule à la colombe d'argent, portant au bec un rameau d'olive au naturel, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, divisé de deux vergettes ou traits d'argent ; au 2 de gueule à la colomne entortillée de quatre branches de laurier de sinople.

CHEVRIER DISPODI, (*Gilbert* de,) chevalier de Malte le 25 Août 1522. d'argent au sautoir de gueule à la bordure de sable, chargée de huit fleurs de lys d'or.

CHINON, ville en Tourraine, de gueule à trois châteaux, composés chacun de trois tours d'or, pavillonnés & girouettés de même, posés 2 & 1. accompagnés de trois fleurs de lys aussi d'or, posées 2 & 1.

CHIRURGIENS : La communauté des Chirurgiens : d'azur à la fleur de lys d'or, accompagnée de 3 boëtes couvertes aussi d'or.

Devise : *Consilioque manuque.*

CHRESTIEN : d'azur à une fasce d'or chargée de trois roses de gueule, & accompagnée de trois fleurs de lys au pied nourri d'argent.

CHRESTIEN, à Moulins : d'azur à une foi d'or, parée de même, en chef un soleil d'or, &

en pointe une fleur de lys de même.

CIGLIONI, originaire d'Italie : d'or à la barre d'azur chargée d'une aigle éployée d'or, & accompagnée de deux fleurs de lys d'argent, l'une en chef & l'autre en pointe.

CIGNE. (*Jean* du), premier écuyer du corps, & maître de l'écurie du roi Charles VII. d . . . . . à une bande de . . . . . semée de fleurs de lys de - . . .

CIGOGNE, en Normandie : d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bande componée d'argent & d'azur de deux traits de l'un en l'autre.

CISONIS, abbaye en la châtellenie de l'Isle de Flandres : de gueule à une escarboucle fleurdélisée d'or.

CISTEL, à Moulins : de gueule à trois lions d'or au chef de même, emmanché de trois piéces d'azur, chargées d'une fleur de lys d'or.

CITEAUX, abbaye, chef d'ordre en Bourgogne, à quatre lieues de Dijon : semé de France, & en cœur l'écu de Bourgogne ancien, qui est bande d'or & d'azur de six piéces à la bordure de gueule.

CIVILE, en Normandie : d'argent au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, accompagnée de deux molettes d'éperon de même.

CLAVERIE : de sable à un tourteau d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or, autour du tourteau un cercle d'argent surmonté de deux clefs de même, posées en sautoir, surmontées d'une. . . . .

CLAVIER, à Dinan en Bretagne : d'azur à une fleur de lys d'argent, écartelé d'argent au croissant de gueule, sur le tout de gueule à deux clefs d'argent adossées & passées en sautoir.

CLEMENT IV. élu pape le 5 Février 1265. mort le 29 Novembre 1268. portoit d'or à six fleurs de lys d'azur, posées 3, 2, 1, suivant le grand Bullaire Romain *Tom. III. pag.* 158. *col.* 1. Mem. de du Cange & du sieur de la Colombiere, en sa science héroïque *chap.* 25. *pag.* 226. Il faut remarquer que ce sont les dernieres armes qu'il a eues, & qu'il a prises en mémoire de S. Louis, roi de France, & des six années qu'il avoit été son conseiller d'Etat, ainsi que Frison l'a observé en son livre, intitulé *Gallia Pinpasata* p. 36. & quant à ses premieres armes, elles sont representées avec son épitaphe en l'église des religieux de S. Dominique de Viterbe, comme il fut suivant le récit du même Frison, qui dit, que ce pape portoit d'or à l'aigle de sable, à la bordure de même, chargée de huit besans d'argent.

*Voyez*, Remarques sur les souverains pontifes Romains, par P. E. Michel Gorgeu Minime, imprimé à Abbeville en 1659. *in*-4°. *p.* 73 & 74.

CLEMENT, conseiller au parlement en 1711. d'azur à la fleur de lys d'or, à la fasce de même, au chef de gueule chargé d'un soleil d'or.

CLERGÉ de France (le) : d'azur semé de fleurs de lys d'or à deux clefs, l'une d'argent, & l'autre d'or par-dessus, la premiere est passé en sautoir.

CLERMONT, capitale de l'Auvergne, avec évêché, premier suffragant de Bourges : d'azur à une croix d'or vuidée de gueule, & cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

CLERMONT : Le chapitre de la cathedrale de Clermont en Auvergne : d'azur à la croix d'or,

vuidée de gueule, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

CLERMONT, en Anjou : d'azur à la croix d'or, cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

CLERMONT, en Beauvoisis : de gueule à la tour crenelée d'or, maçonnée & couverte de sable, au chef d'azur semé de France.

CLERMONT, ville en Languedoc : d'argent à une fasce de gueule, accompagnée en chef de deux moucheures d'hermines de sable, & en pointe un tourteau de gueule, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

CLERMONT-CHATE : d'azur à la fleur de lys d'or, écartelé de gueule à une clef d'argent posée en bande.

CLERMONT-CHATE, en Roussillon : de gueule à deux clefs d'argent passées en sautoir, surmontées d'un écu d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

*Voyez*, Yssimeux à deux fleurs de lys d'or.

CLERY, en Normandie : de sinople à la fleur de lys d'or.

CLEVES : de gueule à un écu d'argent, chargé d'un lion de sable au raies d'escarboucle pommetée & fleurdélisée d'or, brochant sur le tout, suivant Bara p. 176.

*Voyez*, Arm. des chevaliers de la toison d'or, p. 50.

CLOCHE, en Guyenne : écartelé au 1. de gueule à deux soufflets d'argent en pal, la pointe en bas, au 2. d'azur à un agneau d'argent attaché à un pilier de même, & trois fleurs ds lys d'or rangées en fasce, au 3. d'azur au lion d'or armé, lampassé de gueule, au 4. de gueule à une cloche d'argent batail'ée de sable.

COBLENTZ, ville impériale : d'argent à une fleur de lys de gueule.

COETANFAO, en Bretagne : d'azur à la fleur de lys d'or, cotroyée en pointe de deux mâcles de même.

COGLIONE, (qui en Italien signifie testicule) noble & ancienne maison de Bergame portoit : d'argent coupé de gueule à trois paires de testicules, (dit l'auteur de l'origine des armes) & non de cœurs, de l'un en l'autre : à ces armes, le grand capitaine *Barthelemi* Cogrione ajoûta celles de *René* d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, semées de France à la bordure de gueule dont il écartela, & les mit au 1. & 4. quartier par concession de ce roi, qui l'honora de cette reconnoissance pour son merite.

COIFORT : La communauté des prêtres de la congrégation de la mission, maîtrise & maison collégiale de Notre-Dame de Coifort & l'Hôtel-Dieu du Mans : d'azur à une Nôtre-Dame d'or, appuyant ses pieds sur un croissant d'argent, accompagné de 3 fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

COIGNY (de) : d'argent à 3 loups de sable passants, 2 en chef & 1 en pointe, ceux du chef affrontés, & une fleur de lys de gueule placée en abîme, accostée de deux pattes de griffon de même, l'une posée en bande, & l'autre en barre.

COINTE : *Nicolas-Antoine* le Cointe, écuyer, sieur de Presle : de gueule à deux chevrons d'argent, au chef de même, à l'écusson d'azur à une fleur de lys d'or.

COIPEL, à Paris : de gueule à une aigle d'or le vol étendu, au chef cousu d'azur, chargé d'un soleil entre deux fleurs de lys d'or.

COLARDIN DE BOIS OLIVIER, à Rouen : de sable à une fasce d'or, chargée d'un tourteau de gueule, une fleur de lys d'or au canton dextre du chef.

COLEONI, à Venise : écartelé au 1. d'or à l'aigle de sable, au 2 d'azur à neuf fleurs de lys d'or 3... 3... 3... au 3 d'argent à la bande de gueule, engoulée de deux têtes de lion, mouvantes des angles de l'écu ; au 4. coupé de gueule & d'argent à trois paires de testicules de l'un en l'autre.

COLLEGE : Le College royal à Paris : d'azur à trois fleurs de lys d'or, & en cœur un livre ouvert d'argent, où est écrit en lettres de sable, *Docet omnia.*

COLLET, en Bretagne : d'argent à la fleur de lys de gueule, écartelé de gueule au lion d'argent.

COLLIOURE, ville du Roussillon : semé de France à une figure d'argent, tenant de la main droite une épée, & de la gauche une palme sur un tertre d'argent & d'azur.

COLPORTEUR. *Voyez* Librairie.

COMPAING : *Louis* Compaing, conseiller au parlement en 1670. d'azur au massacre de cerf, surmonté d'une fleur de lys d'or.

COMPEYRE, petite ville de Rouergue, diocèse de Rhodès : d'azur à 3 P. capitaux d'or, 2 en chef & 1 en pointe, surmontés de trois fleurs de lys d'or rangées en chef.

COMPTON, en Angleterre : écartelé au 1. & 4. de sable au lion passant d'argent, accompagné de trois casques d'argent, deux en chef & un en pointe ; au 2. palé d'or & d'azur au franc canton d'hermines ; au 4 de France écartelé d'Angleterre ; supports un dogue herminé & un cerf semé de billettes.

CONDEY, en Normandie : d'azur à la fleur de lys d'argent.

CONDRANE, en Picardie : de gueule au chevron cousu d'azur, chargé de cinq fleurs de lys d'or.

CONSEIL, sieur du Mesnil : de gueule à la croix fleurdélisée d'argent, surmontée d'une rose au canton dextre, & d'une coquille au canton sénestre de même.

CONSTANTIN, originaire de Savoie : de gueule à la bande d'or, accompagnée de six fleurs de lys d'argent, trois en chef & trois en pointe. Devise : *Sans reproche.*

CONTARINI, à Venise : d'or à 3 bandes d'azur, chargées en cœur d'un écusson d'azur, à une fleur de lys d'or.

CONTARINI, à Venise : écartelé au 1. & 4. d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2 & 3 d'or chargé de trois bandes d'azur.

COPE, en Angleterre : d'argent au chevron d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'argent, & accompagné de trois grenades de gueule.

COQUERELLE, en Picardie : de sinople au coq d'argent, creté, becqué, barbé & membré de gueule, surmonté d'une fleur de lys de gueule.

CORAN, en Bretagne : de sable à trois fleurs de lys d'argent, accompagnées en cœur d'une molette d'éperon de même.

CORBET : écartelé au 1. & 4 d'or à 3 corbeaux de sable 2 & 1. au 2 & 3 de France, sur le tout un écu d'azur chargé d'une gerbe d'or.

CORCO, en Espagne : d'or à cinq fleurs de lys d'azur en sautoir.

CORDIER, seigneur de Laber-

gement à Châlons-ſur-Saône : d'azur à une fleur de lys d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un croiſſant d'argent.

CORNAILLE, à Arras : d'argent à une fleur de lys au pied coupé de gueule, ſoutenue d'une merlette de ſinople, accompagnée de huit autres merlettes de même en orle.

CORNILLIERE (de la), en Bretagne : de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

CORRER, en Bretagne : de ſable à trois fleurs de lys d'argent, & une molette de même en abiſme.

CORRERE, à Veniſe : écartelé au 1. & 4. d'azur à la faſce d'argent, ſurmontée de trois lionceaux d'or, & chargée du côté de la pointe d'une lozange coupée d'azur & d'argent de l'un en l'autre ; au 2 & 3 d'or à la faſce d'azur, chargée de trois fleurs de lys du champ, & ſur le tout d'or au chevron d'azur.

COSTART, à Caën : de gueule à deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'une fleur de lys d'argent.

COVARUBAIS, à Cambrai : de gueule à une fleur de lys d'or.

COUCY, baronnie pairie : écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3. de Bretagne.

COUDRANE, en Normandie : d'argent au chevron d'azur, chargé de cinq fleurs de lys d'or, & accompagné de trois lionceaux de gueule.

COUÉ, ſieur du Broſſai, reſſort d'Auray : d'argent à la faſce de ſable, accompagnée de trois fleurs de lys de gueule.

COUET, écuyer, marquis de Mariguane & des iſles, en Provence : d'or à 2 pins de ſinople, paſſés en ſautoir, fruités d'argent, d'azur au chef chargé de ſept fleurs de lys d'argent 3... 3... 1...

COUGNY (du), écuyer, en Normandie : d'argent à une fleur de lys de gueule.

COUILLARD, en Normandie : d'azur à la croix d'argent, cantonnée au 1 & 4 d'une fleur de lys d'or, au 2 & 3. d'une coquille de même.

COUR (de la), à Sainte Menehoud en Champagne : d'argent à une étoile & un croiſſant d'azur, ſurmontés d'un lambel de gueule, & ſoutenus d'une fleur de lys de même.

COUR (de la), en Lorraine : *Nicolas* & *Gilles*, freres, ennoblis l'an 1558. d'argent à la fleur de lys de gueule, ſurmontée d'un lambel de 3 pendants de même, celui du milieu chargé d'une roſe d'or.

COURAUDIN DE LANDONIE, en Anjou : d'azur au chêne d'or, ſur un tertre de ſinople, accoſté de deux fleurs de lys d'or.

COURONNE : L'ordre de la couronne royale, inſtitué par Charlemagne, roi de France, & empereur l'an 802. Les chevaliers qui étoient honorés de cet ordre portoient ſur l'eſtomac, en broderie d'or, une couronne ouverte qui preſente trois fleurs de lys & une demi-fleur de lys à chaque extremité, avec ces mots : *Coronabitur legitimè certans.*

COURTENAY, (*Pierre* de) I. du nom, ſeptieme & dernier fils du roi *Louis VI.* dit le gros, & de ſa femme *Adelaïs*, portoit de France.

COURTENAY, (*Jean* de) II. du nom, ſeigneur de Cheviſlon : écartelé au 1. & 4. de France à la bordure engrelée de gueule,

le ; au 2 & 3 de Courtenay au lambel d'azur.

COURTENAY, (*Jean* de) IV. du nom, fils de *Guillaume* de Courtenay I. du nom, ſeigneur de Chevillon, & de *Marguerite* Fretet mort le 3 Février 1639. portoit écartelé au 1 & 4 de France, à la bordure engrelée de gueule, au 2 & 3 d'or à trois tourteaux de gueule, qui eſt de Courtenay.

COUSIN, ſecrétaire du roi : d'or à la faſce d'azur, chargée d'une fleur de lys d'argent.

COUSSE (de), à Auch en Languedoc : d'azur à deux lions d'or en chef, armés, lampaſſés de gueule, ſurmontés chacun de deux fleurs de lys d'or, l'une ſur la patte, & l'autre ſur la queue, & un arbre d'or en cœur cotoyé de deux croix d'argent, & ſoutenu d'une montagne de même en pointe.

COUSSEMAHER, à Ypres : écartelé au 1 & 4 d'argent à trois merlettes de ſable, au 2 & 3. d'azur au chevron d'or, chargé d'une fleur de lys de gueule, accompagné de 3 étoiles à 6 rais d'or, ſur le tout d'argent au lion de ſable, armé, lampaſſé de gueule.

COYZEVOX, à Paris : d'azur à trois écuſſons d'argent, & une fleur de lys d'or en abîme.

CRAM, en Autriche : de gueule à trois fleurs de lys d'argent 2 & 1.

CRANFIELLE, en Angleterre : d'or au pal d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or l'une ſur l'autre.

CRAVEN : Lord Craven en Angleterre : d'argent à la faſce de gueule, accompagnée de 6 croiſettes recroiſettées au pied fiché de gueule, 3 en chef & 3 en pointe, écartelé d'or à 5 fleurs de lys de ſable, poſées 1, 3. 1. ou en croix, au chef ondé d'azur, ſupports deux griffons, & un autre griffon pour cimier. Deviſe : *Virtus in actione conſiſtit.*

CRENON, bailli en Touraine : de gueule ſemé de fleurs de lys d'or.

CRESPIN, à Paris : d'azur à 2 étoiles d'argent en chef, & un croiſſant de même en pointe, & en cœur une fleur de lys d'or.

CRESPY, en Laonnois : de gueule à trois épis de bled d'or poſés en pal & en ſautoir, & un chef couſu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

CRESSAC DE VILLEBRUN, originaire de Perigord : écartelé au 1 & 4. d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 croiſſants d'argent, au 2 & 3 d'or à quatre aigles éployées de gueule, poſées 2, 2. ſur le tout d'or à un monde de gueule, cintré & croiſé de même, la croix pattée & ſoutenue en pointe d'une fleur de lys auſſi de gueule.

CRESTIEN, en Normandie, d'azur à la faſce d'argent, chargée de trois roſes de gueule, & accompagnée de trois fleurs de lys au pied coupé d'or 2 & 1.

CREY : de gueule, ſemé de fleurs de lys d'or à l'écu en abiſme d'azur.

Pr. de Malte, *p.* 180. recto.

CROMWEL, protecteur d'Angleterre en 1649. parti de deux & coupé d'un ; au 1. un lion, au 2. trois javelots ; au 3. un chevron accompagné de trois fleurs de lys ; au 4. trois chevrons ; au 5. un lion ; au dernier, un chevron chargé d'une étoile à 6 rais.

CROCQ CHENEVRIES, chevalier de Malte en 1586. de ſable ſemé de fleurs de lys d'or, au ſautoir d'argent brochant ſur le tout.

CROIX (de la), marquis de Caſtries, chevalier des ordres du roi du 8 Juin 1654. écartelé au 1. de l'Hôpital; au 2. de Coſſé; au 3. de Coſſé; au 4. d'azur au ſautoir d'argent, accompagné de quatre fleurs de lys d'or, & ſur le tout d'azur à la croix d'or, qui eſt la Croix-Caſtries.

CROPT (de la), marquis de S. Abres, en Beauvoiſis : d'azur à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lys de même, l'une poſée en chef & l'autre à la pointe de l'écu.

CRUSSOL-USEZ. Tous les quartiers, comme au duc d'Uſèz, ſur le tout; au 1 & 4 d'Eſſars; au 2. de Bourbon; au 3. d'Eſtaing, ſur le tout d'Uſèz.

CUBLESSE, en Velai : de gueule à une tour d'argent, adextrée d'une fleur de lys d'or, & ſéneſtrée d'une étoile de même, à la bordure de ſable ſemée de fleurs de lys d'or cizerée d'argent.

CUEVA DE BEDMARD (la) : échapé de ſinople au dragon d'or, parti au 1. de France; au 2 d'or à deux pals de gueule à la bordure de même, chargée de huit croiſettes d'or, trois en chef & trois en pointe & deux en flancs.

*Alphonſe*, cardinal de la Cueva, évêque de Preveſte Eſpagnol en 1622 portoit de France, parti d'or à 2 pals de gueule, entés en pointe de ſinople au dragon d'argent, à la bordure de gueule chargée de huit ſautoirs d'or.

CUFFE, lord Deſſart, en Angleterre : d'argent à la bande endentée de ſable, chargée de trois fleurs de lys d'argent, & accoſtée de deux filets d'azur, chargés de trois beſans d'or, ſupports, deux tigres. Deviſe : *virtus repulſæ neſcia ſordidæ.*

CUGNAC DE BALLESAC : écartelé au 1 & 4 d'azur à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lys de même, qui eſt Thiembronne; au 2 & 3 d'azur à 3 ſautoirs alaiſés d'argent 2 & 1. au chef d'or, chargé de 3 ſautoirs d'azur, qui eſt de Balleſac ou Entragues.

CUIGNIOTI, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'or à l'aigle éployée de ſable, au 2 & 3 d'azur au lion d'or, ſur le tout d'azur à une fleur de lys d'or.

CUISSY : L'abbaye de Cuiſſy, diocèſe de Laon : d'azur à deux fleurs de lys d'or en chef, & la lettre G. d'argent poſée en pointe.

CUSSEN, en Suiſſe : d'azur à une fleur de lys d'or.

CUSTINE, en Luxembourg & en Lorraine : d'argent à la bande de ſable, cottoyée de deux filets de ſable, ſemée de fleurs de lys d'argent, dont un chevalier de Malte en 1715.

---



DAGSPERG, comte d'Allemagne : de ſable à l'eſcarboucle d'argent fleurdeliſée à la bordure de gueule.

DAILLON, comte du Lude : d'azur à une croix engrelée d'argent, au 1 & 4. au 2 écartelé d'or & d'azur, au 3 de Laval au canton droit, ſemé de France au lion de même, ſur le tout d'or à ſix annelets de gueule 3. 2. 1.

DALBURGK, en Autriche

d'azur à ſix fleurs de lys d'argent, 3. 2. 1. au chef engrelé d'or.

DALLARD, à Aix en Provence : d'argent à trois bandes de gueule, au chef de même chargé de trois fleurs de lys d'or.

DAMAL. *Alexandre* Damal, tréſorier de France a Metz : parti au 1. de gueule au chevron d'or, accompagné de trois feuilles de chêne de même, au 2 parti de deux traits, au 1 d'azur à deux aigles d'or l'une ſur l'autre, au 2 de gueule à deux fleurs de lys d'argent l'une ſur l'autre, au 3 de ſable à 5 annelets d'argent en ſautoir, ſontenus de deux mouchetures d'hermines de même.

DAMBEL, à Grenoble : écartelé au 1 & 4 d'azur à un moulin à vent d'argent, feneſtré d'une tour de même, maçonnée de ſable, ouverte, le tout ſur une terraſſe de ſinople, les aîles du moulin de gueule, au 2 & 3 de gueule au chef d'argent, chargé de trois fleurs de lys d'azur, ſur le tout d'or au taureau effrayé de gueule, accorné & onglé de ſable à une étoile d'argent au premier quartier.

DAMBOUR, en Lorraine : d'argent au lion de ſable à l'eſcarboucle fleurdeliſée d'or à la bordure de gueule.

DAMPIERRE, en Franche-Comté : de gueule à 2 clefs d'argent paſſées en ſautoir, & ſurmontées d'une fleur de lys d'or.

DANCELLON FONBAUBRI : de gueule ſemé de fleurs de lys d'argent, au franc canton de même chargé d'une fleur de lys d'azur.

DANCKERTSWYL, en Autriche : d'azur à la fleur de lys d'or.

DANDELOT, à Veniſe : coupé d'azur & d'argent de ſix fleurs de lys de l'un en l'autre, 3 en chef & 3 en pointe.

DANGU : *Nicolas* Dangu, maître des requêtes, évêque de Séez, puis de Mende : d'azur à la faſce d'or, chargée d'une fleur de lys de gueule, accompagnée de 3 molettes d'or 2 & 1.

DANOIS (le), chevalier de Malte en 1582. d'azur à la croix d'argent fleurdeliſée d'or.

DANOIS (le), de Geoffreville de Carnay : de ſable à la croix d'argent fleuronnée d'or, ſur un écartelé de Raulans Beauchans, & de Bourbon Duiſans.

DANTY, à Verdun : d'azur à une bande couſue de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or.

DANTIGNAC, en Normandie : d'azur au lion d'argent, chargé de deux cottices de gueule, l'une à la tête & à la queue, & l'autre à travers le corps, ſurmontée d'une fleur de lys au franc quartier.

DARANDE, écuyer, d'argent à une aigle naiſſant de ſable, coupé de gueule à une fleur de lys d'or épanouie.

DARGENCE, de Soucy : de gueule à la fleur de lys d'argent.

DARLACH, écuyer, à Uſez en Languedoc : d'azur au pal d'argent chargé de deux chevrons de ſable, accoſtés de deux éguilles de Bouſſole d'argent, poſées en pals, fleurdeliſées par le haut, & pattées par le bas.

DARMSTAT, au Palatinat : d'azur à la fleur de lys d'argent, & un lion naiſſant tourné de gueule en chef, à la faſce de ſable, chargée d'un beſan d'argent.

DAS-ALTE DE WANGEN, en Allemagne : d'argent à une demi-aigle éployée de ſable, accoſtée

d'une fleur de lys d'azur, & surmontée de trois têtes d'hommes.

DASPERE, en Baviere : d'argent au lion de sable à une escarboucle fleurdelisée à 8 rais d'or, brochant sur le tout à la bordure de gueule.

DASSAS, en Languedoc : d'azur à une fleur de lys d'or en chef, deux étoiles à six rais de même, une à chaque flanc, & un roc d'argent en pointe.

DASSY, de Davilly en Normandie : écartelé au 1. d'argent à trois tourteaux de sable à la bordure de gueule, chargée de huit besans d'argent, au 2 de France parti d'azur à dix besans d'or, posés 4, 3, 2, 1. au 3 échiqueté d'or & de gueule, parti d'azur à 2 fasces d'argent, au 4 coupé d'or & d'azur, parti de gueule à quinze losanges d'or, posées 5. 5. 5.

DAVIA, à Milan : coupé d'azur & d'or, au lion de l'un en l'autre, tenant une fleur de lys d'or, par donation de Clement XI. en 1712. faite au cardinal Dom Antoine Davia.

DAUBERMONT, à Tournay : de sable à une fleur de lys d'argent.

DAUMESNIL, en Normandie : de gueule à la fleur de lys d'argent.

DAUN. *V.* THAU en Allemagne : d'or à deux fleurs de lys d'azur, chapées d'argent, à un homme en pied tenant de la main droite un arc, & de la gauche une fleche, habillé d'azur.

DAUPHINÉ : écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 d'or au dauphin d'azur.

DAX, la ville de Dax : d'azur à une tour crenelée d'argent & maçonnée de sable, sommée d'une autre tour d'argent, surmontée d'une fleur de lys d'or, & posée à dextre sur une terrasse d'argent, coupée & soutenue d'une riviere de même en pointe, & un lion d'or rampant contre la tour à sénestre.

DEAGENT, en Dauphiné : d'argent à l'aigle à deux têtes de sable, chargée en cœur d'un écusson d'azur à une fleur de lys d'or.

Par concession de Louis XIII. à cause des grands services que le sieur Deagent avoit rendus à la couronne.

DEDEL, en Hollande : de sinople à trois fleurs de lys d'or.

DELBEINE, originaire d'Italie : d'azur à 2 bâtons fleurdelisés d'argent passés en sautoir.

DELRIEU DU FARGIS : ondé d'argent & d'azur à la fasce de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or.

DELUT (de), à Verdun en Lorraine : d'argent écartelé de sable, semé de fleurs de lys d'argent à la bande de sable, brochant sur le tout, bordée d'argent.

DEMIER, écuyer, sieur de la Coste de Chenan : écartelé au 1 & 4 d'azur, au 2 & 3 d'argent à quatre fleurs de lys de l'un en l'autre.

DEMVILLE, en Normandie : d'or à une fasce de gueule, chargée de trois fleurs de lys du champ.

DENAIN. Le chapitre de Denain, près Valenciennes : de gueule au lion d'or, armé, lampassé d'azur, parti d'azur semé de fleurs de lys d'or.

DENDELOT, en Bourgogne : de gueule à une fleur de lys d'or.

DENDELOT-LA CHAPELLE : d'argent à une aigle éployée de sable à 2 têtes, sur lesquelles il y a à chacune une fleur de lys de gueule.

DENIS, à Bordeaux : de gueule au lion d'or, accompagné en

chef de deux étoiles de même, écartelé de gueule à un pont chargé de deux tours d'argent ſur une riviere de même, ſurmonté d'une étoile fleurdeliſée de même, ſur le tout d'azur au chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile de même entourrée de douze flêches d'argent en forme de rayons, & en pointe une colombe d'argent.

DENIS, ſieur de l'Arloé, reſſort de Geurrande & Ploermel : d'or au ſautoir de gueule, chargé de cinq fleurs de lys d'argent.

DENO, en Bretagne, d'or au ſautoir de gueule, chargé de cinq fleurs de lys d'argent.

DENSTAT, en Autriche : de gueule à un coutelas d'argent poſé en pal, & accompagné d'une demi-fleur de lys de même.

DENTOT, à Pont-à-Mouſſon : de gueule à une fleur de lys d'or, chargée d'une étoile d'azur.

DERAY, au comté de Bourgogne : de gueule aux rais d'eſcarboucle pommetés & fleurdéliſés d'or.

DERGILGEN, en Autriche : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

DERHAUBEN, en Franconnie : de gueule à la bande d'argent accoſtée de deux fleurs de lys de même.

DESLOGES, au Maine : d'azur à cinq fleurs de lys d'or poſées en ſautoir.

DESLOGES. *Magdelene* Deſloges, épouſe du ſieur de la Ferriere en 1520. d'azur à cinq fleurs de lys d'argent poſées 3 & 2.

DESPOUSSES, en Limoſin & en Champagne : d'azur à la fleur de lys d'or, accompagnée de ſix beſans d'argent, trois de chaque côté poſés en pal.

DESQUINCOURT, en Picardie & en Champagne : écartelé au 1 & 4 de gueule à trois tours d'argent, au 2 & 3 de Vignacourt, qui eſt d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de gueule.

DESROCHES BARITAULT : de gueule, ſemé de fleurs de lys d'or.

DESTOUTEVILLE DU BOCHER : de gueule au lion d'or, ayant une fleur de lys de même ſur ſon épaule.

DETTERIOT : d'argent à trois faſces ondées de gueule, ſur le tout un écuſſon d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

DETTLINGEN, en Alſace : d'azur à une fleur de lys d'or.

DEUMBL, en Allemagne : d'argent à deux fleurs de lys de gueule, chapées de ſable à un lion d'or.

DEUREN, en Allemagne : d'azur à la faſce d'argent, accompagnée en chef d'une tête de gueule bandée d'argent, & en pointe d'une tour d'or ſur un tertre d'argent, coupé d'argent à la faſce crenelée de gueule, accompagnée de trois fleurs de lys d'azur, deux en chef & une en pointe.

DEWIS, en Allemagne : de gueule à la croix d'azur cantonnée au 1 & 4 de trois croix pattées d'argent, au 2 & 3 de trois fleurs de lys de même.

DHAUN, en Autriche : d'or fretté de gueule au franc canton d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or

DICBI, comte de Briſtol : d'argent à la fleur de lys d'azur, à une étoile de même au franc canton.

DIDON, à Valence, en Dauphiné : d'argent au lion naiſſant de gueule, tenant un guidon de même, chargé d'une fleur de lys d'argent.

DIGNE, ville de Provence ;

avec évêché suffragant d'Embrun : d'azur à une fleur de lys d'or en cœur, accompagnée d'une cottice d'argent en chef, & de la lettre D. de même en pointe.

DIEGLOSTEIN, en Saxe : de gueule à trois fleurs de lys en perle d'argent mouvantes de trois angles, & appointées par la tête en cœur de l'écu.

DIEMEN, en Hollande : fascé de gueule & d'or de huit piéces chargée de dix fleurs de lys d'or sur les quatre fasces de gueule 4, 3, 2, 1.

DIENNÉE, à Saint Omer : écartelé au 1. de sinople au chevron d'argent, accompagné de 3 coquilles de même, au 2 & 3 d'argent à trois fleurs de lys, au pied coupé de gueule au franc canton d'azur chargé d'un croissant d'or à un noyer de sinople sur une terrasse de même, sur le tout de gueule à une fasce d'or, accompagnée en chef d'une fleur de lys de même, accostée de deux étoiles aussi de même, & en pointe d'un chevron aussi d'or, & un croissant au-dessous de même.

DIERNE, de Chemois : d'azur à une escarboucle fleurdelisée d'argent.

DIEULOWART, bourg en Lorraine : d'argent à la fasce d'azur, accompagnée de trois fleurs de lys d'or, deux en chef & une en pointe.

DIGBY, en Angleterre : d'azur à la fleur de lys d'argent. Devise, *Nul qu'un. Voyez* Arm. universel p. 97.

DIGBY, en Angleterre : lord Gerard Bromelie, de la même famille, porte les mêmes armes, & pour brisure une étoile d'argent au franc canton.

DIGNOSLCO, en Provence, originaire de Calabre : parti d'un coupé de 2. au 1 & 6. d'azur à une grille d'argent, au 2 & 3 d'or à trois fleurs de lys de gueule rangées en fasce, surmontées d'un lambel à trois pendants d'azur, au 4 & 5 de gueule à l'aigle éployée d'argent.

DIJON, ville capitale du duché de Bourgogne, avec évêché & parlement : coupe le chef parti de Bourgogne moderne, & de Bourgogne ancien, la pointe de gueule pure. *Voyez* BOURGOGNE.

DILBEKE : d'argent à deux fleurs de lys de gueule, au franc quartier de sable chargé d'une bande losangée de sable.

DILO : l'abbaye de Dilo, diocèse de Sens : d'azur à une crosse d'or en pal sur une terrasse d'argent, accostée de deux branches d'olivier de sinople, mouvantes de la terrasse à trois fleurs de lys d'or en fasce.

DIMPFFEL, au Palatinat : d'or à deux fleurs de lys d'azur, chapées de sable à la tête de lion arraché d'or.

DINEGRO, à Gennes : d'argent à trois fleurs de lys d'azur au chef emmanché de trois pieces & deux demies de gueule.

DIPRE, en Picardie : de gueule à 3 lions d'or, 2 & 1. accompagnés de onze fleurs de lys de même en orle 4.. 2.. 2.. 2.. 1. *Voyez*, à huit fleurs.

DIPPRE, seigneur de Fluy en Champagne & en Picardie : de gueule à trois lionceaux d'or, 2 & 1. accompagnés de huit fleurs de lys de même posées en orle, par lettres royaux du 21 Janvier 1551.

*Voyez*, à onze fleurs de lys.

DIRNHOFF, en Autriche : écartelé au 1 & 4 tranché, taillé d'argent & de gueule à un lion de

l'un en l'autre, au 2 & 3 coupé d'or & d'azur à une fleur de lys de l'un en l'autre.

DIRNPENGER, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de gueule à une montagne d'argent, au 2 & 3 de sable à une barre d'or chargée de trois fleurs de lys d'azur.

DISE, de Provence : d'argent à un lion de gueule, & une bande d'azur brochant sur le tout, chargée en chef d'une fleur de lys d'or.

DISIMIEU, à Lyon : de gueule à 2 clefs d'argent posées en sautoir, surmontées d'une fleur de lys d'or, écartelé d'azur à trois bandes d'or, & sur le tout de gueule à 6 roses d'argent posées 3, 2, 1. qui est Disimieu.

DOC : de gueule à deux clefs passées en sautoir d'or, accostées de deux étoiles en fasce, & de deux fleurs de lys en pal, le tout d'or.

DOFFEGNY, à Valenciennes : d'azur à une grande fleur de lys d'argent, accompagnée de trois étoiles à six rais d'or.

DOL : La ville de Dol en Bretagne, avec évêché suffragant de Tours : d'azur à une croix d'hermines cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

DOL, ville avec évêché : d'or à trois losanges d'azur, chargées chacune d'une billette d'argent, surchargées d'une moucheture d'hermines & posées 2 & 1. & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

DOLIVET, à Bayonne : d'azur à la croix de Lorraine fleurdelisée d'or à un arbre de sinople sur une terrasse de sable.

DOMMÉ, petite ville de France, en Perigord, sur la Dordogne : d'azur semé de fleurs de lys d'or à une tour d'argent maçonnée, & ajourée de sable, posée en cœur.

DOMPAIRE. L'abbaye de Dompaire en Lorraine : d'argent à trois roses de gueule, & un chef cousu d'or, chargé de trois fleurs de lys de sable.

DONES, alliance de le Doux de Mellevilie : d'azur au livre ouvert d'argent, accompagné de cinq fleurs de lys de même, trois en chef & deux en pointe, au chef cousu de gueule chargé de trois fleurs de lys d'or.

DONNEST, à Evreux en Normandie : d'azur au livre ouvert d'argent accosté de deux fleurs de lys de même, & en pointe un croissant d'argent, au chef cousu de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or.

DONODEI, en Provence : d'argent à trois soucis tigés & feuillés de sinople, 2 en chef & 1 en pointe, & une croix fleuronnée au pied fiché de gueule, posée en abîme.

DON OF SPITTLE, en Angleterre : de sinople à la fasce d'argent chargée de trois macles de sable, accompagnée en chef de deux croissants d'argent, & en pointe d'une fleur de lys de même.

DORAT, la ville du Dorat en Limosin : d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bande abaissée de gueule, chargée de trois lions d'argent.

DORGEOISE, en Dauphiné, seigneur de la Tivoliere, allié à la maison de Simiane & de Hostun-Tallard : de gueule à trois fleurs de lys d'argent en fasce, au chef de même, chargé d'un chêne à deux branches posées en sautoir de sinople, englanté d'or.

DORIGNAC, de S. Leger en Poitou : d'azur à une croix ancrée

d'argent, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

DORNFELEZ, en Bohême : écartelé au 1. d'or à un parterre de fleurs d'argent, au 2 de gueule à la grue d'argent, tenant dans sa patte une pierre, au 3. parti de gueule & d'argent à une fleur de lys de l'un en l'autre, au 4 de sable à une levrette d'argent.

DOSSON, en Bretagne : d'azur à une fleur de lys d'or, surmontée d'un rossignol de même.

DOSTAGIER : gironné d'or & d'azur de huit piéces à la croix dentelée d'or, & sur le tout une fleur de lys d'azur.

DOUART de Fleurance, président de la cour des monnoies : écartelé au 1 & 4 d'azur à l'aigle éployée à deux têtes, le vol abaissé d'or, au 2 & 3 d'argent à la fasce d'azur, surmontée d'une fleur de lys de gueule.

DOUAY. L'abbaye des Prés à Douay : d'azur semé de fleurs de lys d'or, parti de gueule au lion d'argent.

DOUCET, à Caen en Normandie : d'argent à une croix fleurdelisée de sable.

DOUÉ, ville en Anjou : d'azur à un grand D d'or, enfermant une fleur de lys d'argent.

DOUGLAS, comte de Dumbarton, en Angleterre : écartelé au 1. d'azur au lion d'argent couronné d'or, au 2 d'argent au lion de gueule à la bande d'azur sur le tout, au 3 emmanché en fasce d'argent & de gueule, au 4 d'argent à la fasce échiquetée d'argent & d'azur à la bande de gueule, chargée de trois anneaux d'argent, sur le tout d'argent, au cœur de gueule couronné de même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent, le tout dans une bordure d'azur, au 1 & 4 chargée de 3 fleurs de lys d'or, la 2 & 3 partie de la bordure de gueule, chargée chacune de 3 lions d'argent, supports un sauvage tenant du bras droit une massue posée sur son épaule & un cerf, cimier une salamandre. Devise, *Jamais arrierê.*

DOVEZY, en Normandie : d'azur à une épée d'or en pal, accompagnée de deux fleurs de lys d'or, & surmontée d'une couronne de France fermée de même.

*Voyez*, l'Ecorné, veuve Baratte.

DOULENS, ville en Picardie : d'azur semé de fleurs de lys d'or, l'écu d'argent chargé d'une croix de gueule.

DOULLEY DE RULLY, en Normandie : d'argent à la croix fleurdélisée de sable.

DOUYE (de la), à Senlis, généralité de Paris : de gueule au chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes d'or, & en pointe d'une croix cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

DOYEMBRUGGE, en Lorraine : fascé d'or & de sinople de six pieces, écartelé de sable, semé de fleurs de lys d'or.

DRANDORFF, baron d'Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'azur à une fleur de lys de gueule, au 2 & 3 d'azur à une fasce d'argent, sur le tout de sable à une couronne d'or.

DRIECHE, du bas Rhin : fascé d'or & de sable, au franc canton d'argent, chargé d'une fleur de lys d'azur.

DROUET, à Nantes en Bretagne : de sinople au lion passant d'argent, au chef d'or, chargé d'une fleur de lys d'azur, accostée de deux étoiles de même.

DRUAYS, à Nantes : de gueule à une grue d'or, accompagnée de trois fleurs de lys de même.

DRUGEL, duc de Lenox, en

Bretagne : d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bordure de gueule chargée de huit fermeaux d'or.

DRUMOND, en Angleterre : écartelé au 1 & 4. d'or à 3 faſces ondées de gueule, au 2 & 3 d'or à une tête de lion arrachée de gueule, dans un double trêcheur fleurdeliſé de même, ſupports deux ſauvages portant chacun une maſſe ſur leur épaule.

L'Eord. Have, Merci.

DUBUAT, ſieur de Reville, auſſi en Normandie : écartelé au 1 & 4. d'azur à trois barres d'or, au 2 & 3 d'azur à quatre bâtons fleurdeliſés d'or, poſés en ſautoir, en faſce & en pal.

DUBUAT, ſeigneur de Bazoches en Normandie : écartelé au 1 & 4 d'azur à quatre bâtons fleurdeliſés d'argent, poſés en ſautoir, en pal & en faſce, au 2 & 3 d'azur à deux bandes d'or.

DUBUAT, en Normandie : d'azur à une eſcarboucle pommetée d'or, & fleurdeliſée d'argent.

DUELLENS. Le comte de Duellens, d'hermines au chef de France.

DUFORT DE VIGEAU : d'azur à la fleur de lys d'or, à deux éperviers affrontés d'argent, membrés & becqués de gueule.

DULAC, ſeigneur de Cremail : d'azur au chevron d'or, accompagné de deux roſes d'argent en chef & d'une fleur de lys de même au pied nourri en pointe.

DUMESNIL, en Normandie, généralité de Caën : de gueule à la fleur de lys d'argent.

DUNES, petite ville en Guyenne : d'azur à trois montagnes d'argent, chacune ſurmontée d'une fleur de lys d'or.

DUNLEROY, ville en Berri : d'azur à trois fleurs de lys d'or en chef, & un mouton d'argent paſſant en pointe.

DUNOIS, *Jean*, comte de Dunois, bâtard d'Orléans, fils naturel de *Louis* de France, duc d'Orléans, ſecond fils du roi Charles V. portoit d'Orléans Longueville au filet de ſable en barre traverſant l'écu ; mais depuis pour ſes faits héroïques, le roi Charles VII. lui permit de porter le filet d'argent de la dextre à ſeneſtre, ainſi que le portent à préſent, mais en bâton racourci, les ducs de Longueville & d'Eſtouteville.

DUODO, à Veniſe : de gueule à la bande d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur.

DUPRÉ, maître des requêtes : d'or à trois pals d'azur, chargés chacun d'une fleur de lys d'or.

DUPONT : d'azur au lion armé & lampaſſé d'or, l'écu ſemé de fleurs de lys de même.

DURAND, à Lyon : de ſinople à une croix fleurdeliſée d'or, cantonnée de quatre beſans d'argent.

DURAND, aux Sables, en Poitou : d'or au chevron de gueule, accompagné de trois fleurs de lys de ſinople.

DURAND, en Bretagne : d'azur au chevron d'or, ſurmonté d'une fleur de lys de même, & accompagné en chef de 2 étoiles, & en pointe d'une roſe auſſi d'or.

DURAS DE PUILLE : de France à la bordure componnée d'argent & de gueule.

DURAS, Gaſcon du parti Anglois : ſemé de France au lambel de gueule de quatre pendants, l'écu briſé d'un ſautoir auſſi de gueule.

DURAS, en Flandres : de ſable ſemé de fleurs de lys d'or.

DURAVEL ou DUREVELS,

petite ville de l'Agenois : de gueule à une couronne fermée d'or, & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

DURAZZO. *Etienne* Durazzo, cardinal Genois, archevêque de Gennes en 1633. fascé de gueule & d'argent de six piéces, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

DURCAT : d'azur à la fasce d'or bordée de sable, accompagnée de deux croix fleurdelisées d'or.

DUREY, marquis du Terrail : écartelé au 1 & 4 d'Estaing, à cause de *Marie-Claire-Josephe* d'Estaing du Terrail sa mere, qui porte de France au chef d'or ; au 2 & 3 de gueule à la bande d'argent, qui est du Terrail, & sur le tout de sable au rocher d'argent de six coupeaux, surmonté d'une croisette de même, parti d'azur à trois gerbes d'or, qui est Durey.

DUREY, duchesse de Brisac : écartelé au 1 & 4 d'Estaing, au 2 & 3 d'azur à trois gerbes d'or, & sur le tout de sable au rocher d'argent, surmonté d'une croisette de même.

DUREY DE NOINVILLE DE PRESLE : écartelé au 1 & 4 d'or, semé de fleurs de lys & de tours d'azur à nombre égal, qui est Simiane, à cause de sa mere, qui est Simiane, au 2 & 3 d'azur à 3 gerbes d'or, qui est du Bled, & sur le tout de sable au rocher d'argent de six coupeaux, surmonté d'une croisette de même, qui est Durey.

*Voyez* Armorial de Bourgogne, Dictionnaire héraldique, &c.

DUREY DE NOINVILLE, sœur du précédent, femme de *François-Philibert* de Bonvoust, marquis de Prulay, porte de même, accolé des armes de son mari, qui sont : d'azur, accompagné de six merlettes de sable 3, 2 & 1.

DURIEUX, à Villefranche : d'or à trois fasces ondées d'azur au chef de même, chargé de trois fleurs de lys d'or.

DURIEUX, à Tournai, en Flandres : de sinople à la fasce d'argent à une riviere au naturel, dans laquelle nage un cigne aussi au naturel, le col & la tête brochant sur l'écu, au chef cousu d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or.

# EB EC

EBESPERG, en Autriche : d'azur à une double fleur de lys d'argent l'une sur l'autre.

EBERTEIN en Autriche : d'azur à un triangle fleurdelisé d'argent.

ECCARD, en Franconie : barré d'or & d'azur, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, accostée de deux anneaux de même.

ECK, en Bourgogne, ancienne : d'azur à cinq fleurs de lys d'or 3 & 2.

ECHANSON (le grand), met sous ses armes deux flacons d'argent vermeil doré, où sont gravées les armes de France.

ECORNÉ. *Renée* l'Ecorné, veuve de *Philippe* Baratte, en Normandie : d'azur à une épée garnie d'or en pal, accompagnée de 2

fleurs de lys d'or, & surmontée d'une couronne de France fermée de même.

ECKERICH, en Alsace, d'argent à la bande de gueule, accompagnée de six fleurs de lys de même, posées 3 en chef 2 & 1 & en pointe 1 & 2.

ECOSSE, Royaume en Angleterre : d'or au lion de gueule, armé & lampassé d'azur dans un double trecheur, fleurdelisé de gueule,

ECUYER (l') tranchant de la maison du roi, met sous ses armes un couteau, & une fourchette passés en sautoir, les manches semés de France, & terminés en couronne royale fermée.

Le grand écuyer du roi, porte deux épées dans leur fourreau, avec le ceinturon semé de France, aux deux côtés de l'ecu.

EDGAUNBE, Lord d'Angleterre : de gueule à la bande de sable, chargée de 3 hures de sanglier d'argent, accompagnée de 8 fleurs de lys renversées de même 2. 2. 2. 2. à la bande accostée de deux filets d'or, supports 2 levrettes, cimier un sanglier : Devise. *Au plaisir fort à Dieu.*

EDELINGE, en Pomeranie : d'or à une demi-fleur de lys d'azur, coupé d'azur à un demi-soleil d'or.

EGELOI : d'azur à 2 fleurs de lys d'argent, au franc quartier de gueule, chargé de 3 tours d'or.

EGGER, en Allemagne : coupé en parti, au 1 de gueule, à une fleur de lys d'argent, au 2 d'argent, chapé de gueule, au 3 d'or à la bande de sable, chargée d'un lion du champ.

EGLINCTON (d'), en Ecosse du nom de Montgommeri : écartelé au 1 & 4 de gueule à 3 fleurs de lys d'or, au 2 & 3 d'azur à trois anneaux d'or, enchapés chacun d'une emeraude de gueule, le tout dans un double trecheur d'argent.

EGLINCTON, en Ecosse : d'argent à trois fleurs de lys d'azur.

EHEPPLSTEIN, en Franconie, écartelé au 1 & 4 d'or à une fleur de lys d'azur, de laquelle il sort une croix accostée de deux glands, & la fleur de lys posée sur un tertre de sinople, au 2 & 3 parti emmanché d'argent & de gueule.

EISENHARD, en Allemagne : de gueule à un lion d'or écartelé d'or, à une fleur de lys d'azur.

ELBEN, au pays de Hesse : de gueule au Crancelin, c'est-à-dire couronne mise en bande fleurdelisée de trois pieces d'argent.

ELBEN, en Autriche : de gueule à la barre d'argent accostée de 3 fleurs de lys au pied de même.

ELBEINE (d') originaire de Florence, *Alexandre - François* d'Elbeine reçu chevalier de Malte de la langue de France en 1610. d'azur à deux bâtons fleurdelisés, enracinés & passés en sautoir d'argent.

ELIE : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roses & en pointe d'une fleur de lys aussi d'or.

ELLENHOSEN, de Brunswik : d'or au pal d'azur chargé d'un écu de gueule en rond, dans lequel est une fleur de lys d'argent.

ELNE. La ville d'Elne du Roussillon, dont l'évêché a été transferé à Perpignan par le Pape Clément VIII. en 1602 : d'azur à la croix haussée & alaisée d'argent, accostée en pointe de deux fleurs de lys d'or.

ENDE (d'), en Angleterre : de France, écartelé d'Angleterre qui eſt de gueule à trois léopards d'or, l'un ſur l'autre à la bordure componnée d'argent & d'azur.

ENDERNE, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 moitié de l'Empire, au : & 3 de gueule à 2 fleurs de lys d'argent poſées en pal.

ENGAUS, du Rhin : d'argent à deux bâtons fleurdeliſés, poſés en ſautoir de gueule, ſurmontés d'une étoile d'azur.

ENGHIEN - KESTERGAET : d'argent à 2 fleurs de lys au pied coupé de ſable au franc quartier d'Enghien, qui eſt gironné de dix pieces d'argent & de ſable, chargé de 3 croiſettes d'or.

ENGUELBRECHTEN, en Suede : d'azur à un château rond, donjonné de deux tours, ouvert & ajouré d'argent, maçonné de ſable, la herſe de même, couvert de ſable, couronné d'une couronne d'or, ſurmonté d'une fleur de lys de même.

ERANKENHEIM, abbaye en Allemagne, de gueule à neuf fleurs de lys d'or, 3, 3, 3, au chef de même chargé d'un lion paſſant de ſable.

ERCKEN, à Nuremberg : de ſable, à deux bâtons d'argent paſſés en ſautoir, celui à dextre terminé par un beſan d'argent, & celui à gauche par une fleur de lys de même, & en pointe un terre d'or.

ERINGER, en Autriche : écartelé au 1 & 4 de gueule à la bande d'or, chargée de 3 fleurs de lys du champ, au 2 & 3 d'argent à une fleur de lys d'or.

Armes à Enquer.

ERLBECKEN, ZUSININGEN, en Allemagne : parti d'argent & de gueule à la fleur de lys de l'un en l'autre.

ERRAUVILLE (d') à Dourdan : de gueule au lion d'or, accompagné de cinq fleurs de lys de même poſées en orle.

ERREMBAULT, *Louis*, préſident à mortier au Parlement de Tournai : de ſable à la faſce d'or, accompagnée en chef de 2 fleurs de lys au pied nourri d'argent.

ESCAZAUX, conſeiller au parlement en 1716. écartelé au 1 & 4 d'azur à l'écu échiqueté d'argent & d'azur, accompagné de 6 lionceaux d'or en regard, trois de chaque côté, au 2 & 3 parti de gueule & d'argent à une fleur de lys, ſur le tout parti d'argent & de ſable.

ESCALONE, le duc d'Eſcalone, parti d'Acuna, de ſable à la bande d'or, chargée en cœur d'un compon d'argent, ſurchargée d'une croix fleurdeliſée de gueule, le compon accoſté de 18 tierpoints d'azur 3, 3, 3 en chef, 3 3, 3 en pointe, à la bordure d'or, chargée de huit écuſſons de Portugal.

ESCHSTETEN, en Autriche, de gueule à la faſce d'argent, accompagnée de trois fleurs de lys de même, 2 en chef 1 en pointe.

ESCORNAIX, en Flandres : d'or au double trecheur, fleuronné, & contre-fleuronné de ſinople, au chevron de gueule ſur le tout.

ESCOUBLIER (d'), en Anjou : de ſable, à une fleur de lys d'argent.

ESGARDEL (d'), en Lorraine : écartelé au 1 & 4 d'azur au chevron d'or accompagné de trois épées chacune ſoutenue d'un croiſſant de même, au 2 de ſinople, au chevron d'argent, accompagné de trois roſes de même, boutonnées

d'or, au chef de ſable, chargé de trois étoiles d'or, au 3 échiqueté d'argent & d'azur au chef d'or, chargé d'un lion paſſant de ſable à la bordure de ſable, ſur le tout d'argent au chevron de . . . accompagné de trois fleurs de lys au chef de gueule.

ESMYOT, à Metz : d'or au chevron d'azur, chargé en pointe d'une fleur de lys d'argent, accompagnée en chef de 2 aigles de ſable, & en pointe d'une croix ancrée de gueule.

ESNIERE. Le prieuré de l'Eſniere, ordre de Saint Benoît, dans la ville d'Angers : d'argent au chef couſu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

ESPAGNE. Ferdinand V. roi d'Eſpagne le 9 Juillet 1746. après la mort de Philippe V. ſon pere petit-fils de France, porte tous les quartiers d'Eſpagne, écartelé au 1 quartier, contre-écartelé, au 1 & 4 de gueule au château d'or, ſommé de trois tours d'or, qui eſt Caſtille, au 2 & 3 d'argent au lion de gueule, couronné, lampaſſé & armé d'or, qui eſt Léon, au 2 grand quartier d'or, à quatre pals de gueule qui eſt d'Arragon, parti d'or à quatre pals de gueule flanqués d'argent, à deux aigles de ſable membrées, becquées & couronnées d'azur, qui eſt d'Arragon Sicile, aux deux grands quartiers, entés en pointe d'argent à la grenade de ſinople, tigée & feuillée de même, ouverte & grenée de gueule, qui eſt Grenade, au 3 de gueule à la faſce d'argent, qui eſt Autriche, ſoutenue & bandée d'or & d'azur de 6 pieces, qui eſt Bourgogne ancien, au 4 ſemé de France, à la bordure componnée d'argent & de gueule, qui eſt Bourgogne moderne, ſoutenu de ſable au lion d'or, armé & lampaſſé de gueule, qui eſt Brabant, ſur ces deux quartiers d'or au lion de ſable, lampaſſé & armé de gueule, qui eſt Flandres, parti d'argent à l'aigle de gueule, couronnée, becquée & membrée d'or, chargée ſur la poitrine d'un croiſſant de même, qui eſt Tirol, & ſur le tout de France à la bordure de gueule, qui eſt d'Anjou à cauſe de Philippe de France, duc d'Anjou, roi d'Eſpagne en 1700. après la mort de Charles II. dernier roi d'Eſpagne de la branche d'Autriche.

ESPAGNE . . . V . à 3 fleurs de lys.

ESPRIT. . . . V. des Abries.

ESPEIGNES : d'azur au peigne d'argent, écartelé d'azur à 3 glands d'or, & une fleur de lys de même en abîme.

ESPEZ (d'), en Normandie : d'azur à la bande d'or, ſurmontée d'une fleur de lys de même.

ESPRON, *Renée* d'Eſpron, ſieur de la Perdrillare : de ſable à une croix d'argent fleurdeliſée de même.

ESQUINCOURT, en Picardie : de gueule à trois tours d'or, écartelé d'argent à trois fleurs de lys au pied coupé de gueule.

EST, Duc de Modêne : écartelé au 1 & 4 de Ferrare, qui eſt d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bordure de gueule endentée d'or, au 2 & 3 d'azur à l'aigle éployée d'argent, becquée, membrée & couronnée de gueule, qui eſt Ferrare.

ESTAING (*Pierre* d'), évêque de S. Flour, archevêque de Bourges, cardinal, évêque d'Oſtie, en 1370. portoit ſemé de France au chef d'or, ainſi que ces armes avoient été concedées à la maiſon d'Eſtaing, par Philippe Auguſte en 1214. . . . V . . . . à 3 fleurs de lys.

ESTAING (d') de Saillant, marquis du Terrail, porte les armes & les livrées de France, par conceſſion du roi Philippe Auguſte, faite à *Deodat* d'Eſtaing, dit Triſtan, de cette ancienne maiſon qui mérita cet honneur, pour avoir remonté à la bataille de Bouvines le 27 Juillet 1214. le roi Philippe Auguſte qui étoit en danger de ſa vie. Il portoit en ce tems-là ſemé de France au chef d'or, & depuis que nos rois ont réduit les fleurs de lys à trois dans leurs armoiries, la maiſon d'Eſtaing, porte d'azur à trois fleurs de lys d'or au chef de même, l'écu ſoutenu par deux Anges. Cette conceſſion qui eſt du camp victorieux de Bouvines, du 28 Juillet 1214. le lendemain de la bataille, eſt rapportée dans un titre latin traduit en françois dans le procès-verbal de la levée des ſcellés faite au château d'Eſtaing en 1750. imprimé à Toulouſe, chez *François* Chenau en 1753. en 25 pages *in*-4°.

ESTAMPES, ou Etampes, ville de Beauce : de gueule à une tour crenelée d'or, flanquée de deux tourelles en forme de guerittes de même, la tour ouverte & ajourée de ſable, & chargée d'un écuſſon d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1 briſé en cœur d'un bâton racourci & péri en bande de gueule, chargé de trois lionceaux d'argent.

ESTAMPES (d') à Bourges en Berri : d'azur à 2 guidons d'or, appointés en chevron, au chef d'argent, chargé de trois fleurs de lys au pied, nourri de gueule.

ESTIENNE, en Bretagne : d'argent, à 3 faſces de gueule accompagnées de huit mouchetures d'hermines dans le champ, quatre de chaque côté en pal, au chef d'or chargé de deux fleurs de lys de ſable.

ESTIENNE, ſieur du Grata, évêché de Treguier : d'argent à 3 faſces de gueule, accompagnées de huit hermines de ſable, 2, 2, 2, 2, au chef coupé d'or, chargé de trois fleurs de lys de ſable.

ESTIENNE, en Bretagne : parti au 1 d'argent à 3 faſces de gueule, accompagnées de huit mouchetures d'hermines de ſable 2, 3, 2, 1, le milieu du chef couſu d'or en quarré, chargé d'une fleur de lys de ſable, au 2 d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 coquilles d'or.

ESTORFF, en Allemagne : de gueule, à une fleur de lys d'argent couchée en barre.

ESTOUTEVILLE, duché-pairie érigée en 1534. en faveur d'*Adrienne* d'Eſtouteville : écartelé au 1 & 4 de Bourbon, au 2 & 3 de Luxembourg.

ESTRÉES. *Antoine* d'Eſtrées, grand maître de l'artillerie de France en 1597. chevalier des ordres du roi, portoit écartelé au 1 & 4 d'argent fretté de ſable de 6 pieces, & au chef d'or, chargé de trois merlettes de ſable, qui eſt d'Eſtrées, au 2 de Bourbon au bâton de gueule péri en bande, chargé d'un bâton d'argent péri en barre, au 3 d'or au lion d'azur couronné & lampaſſé de gueule, *qui eſt* le Cauchie.

ETOFFES. La fabrique des étoffes de ſoie & d'argent : les armes de la ville de Lyon, qui ſont de gueule au lion d'argent, au chef couſu de France.

ETY (d'), à Macon en Bourgogne : d'argent à 3 lions de gueule, le premier ſupportant de la patte droite une fleur de lys d'azur.

EVEQUE (l'), à Saint Etienne en Provence, dont un cheva-

lier de Malte en 1604. d'azur au chevron d'or, accompagné en chef d'une fleur de lys à dextre, & d'une étoile à ſéneſtre, & en pointe d'un lion, le tout d'or.

EVREUX. La ville d'Evreux de Normandie avec évêché: d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton componné d'argent & de gueule, poſé en bande.

EVREUX: ſemé de France, à la bande componnée d'argent & de gueule.

EURRE DE BROSSIN (d'), à Montelimar en Dauphiné, parti au 1 d'argent à une bande de gueule, chargée de trois étoiles d'argent, au 2 d'azur, à la tour crenelée d'argent, maçonnée de ſable, & accompagnée de trois fleurs de lys d'argent, une en chef & deux aux flancs, coupé de gueule au lion paſſant d'or.

EUSKEVEKEN, au Pays-Bas: écartelé au 1 & 4 d'argent, à une foi de gueule, avec des manchettes d'azur poſées en barre, au 2 & 3 de gueule, à une harpe d'or, ſur le tout d'azur à la fleur de lys d'or.

EYRAUD, à Bordeaux: d'azur à une cotte de heraut d'armes d'or marquée de 5 fleurs de lys de même, poſées en ſautoir, & ſoutenue en pointe d'un croiſſant d'argent au chef de même, chargé de trois étoiles de ſable.

# F A F A

FABER, miniſtre de Munſter, au val Saint Gregoire proche Briſac: d'azur à une paire de tenailles ouvertes d'argent, poſée en pal, ſurmontée d'une couronne d'or, & ſoutenue d'une fleur de lys d'argent.

FABER, V. Roſembueſch, en Suabe: d'azur, à une fleur de lys d'or, ſur le tout une faſce de gueule, chargée de 3 roſes d'argent.

FABER, à Colmar en Alſace: de gueule à des tenailles de maréchal de ſable, ouvertes en chevron, couronnées d'or, accoſtées de deux demi-fleurs de lys d'argent, mouvantes des flancs de l'écu & accompagnées d'une autre fleur de lys de même en pointe.

FABRE, à Marſeille: d'azur, à un dextrochere armé d'or, mouvant du côté ſéneſtre de l'écu & en ſortant d'une nuée d'argent, tenant une épée de même, dont la pointe ſemble ſupporter une couronne fleurdeliſée d'or, accompagnée au côté dextre d'un lion couronné d'or, lampaſſé & armé de gueule, ſupportant d'une de ſes pattes une fleur de lys d'or, & en pointe d'un caſque auſſi d'or, duquel ſortent quelques plumes d'argent.

FABRI, en Allemagne: d'azur, à une fleur de lys d'argent, parti d'argent, à un pal de gueule.

FADAT (de), à Iſſoudun en Berri: d'or au chevron de gueule, chargé de deux fleurs de lys d'argent, & accompagné de 3 tourteaux de gueule.

FAGES, en Dauphiné: d'or au rocher à trois pointes de gueule, celle du milieu plus élevée, ſurmontée d'une colombe d'argent, tenant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople, perchée ſur la pointe du milieu, au chef d'azur

chargé de trois fleurs de lys d'or.

FAILLE (la) : de sable au chevron d'or, chargé de 3 fleurs de lys d'azur, accompagné en chef de deux têtes de lion arrachées d'or, & en pointe d'une tête de léopard de même, bouclée de gueule.

FAILLE (la), de Neuville en Flandres : écartelé au 1 & 4 de sable au chevron d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur, accompagné en chef de deux têtes de lion, arrachées, & affrontées d'or, lampassées de gueule, & en pointe d'une tête de léopard d'or, bouclée de gueule, *qui est*, la Faille; au 2 d'argent, à une bande fuselée de gueule; au 3 fascé de gueule & d'or.

FAILLONNE. de Bar en Lorraine : d'azur à une rose d'argent au chef d'or, chargé de trois fleur de lys d'azur.

FALAISE. La ville de Falaise en Normandie : d'argent à 3 tours de gueule posées 2 & 1, au chef de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'argent.

FALIER, à Venise : coupé d'or & d'argent, le 1 parti d'or & d'azur à la fasce de gueule chargée de 3 fleurs de lys au pied nourri d'or.

FARAGE, en Lorraine : écartelé au 1 & 4 de gueule, à une tonne d'or, au 2 d'azur, à une fleur de lys d'or, au 3 losangé d'argent & de sable.

FARGUES (de) : écartelé au 1. de gueule à deux soufflets d'argent rangés en pal, au 2 d'azur au mouton d'argent, adextré & enchaîné à une colomne de même, surmonté de deux fleurs de lys, (*Aliàs* 2 étoiles) d'or, au 3 d'or au lion de gueule, surmonté d'une croisette de même, au 4 d'azur à une cloche d'argent.

FARINUDA (*Nicolas*), dominicain, confesseur du roi Philippe le Bel, cardinal François en 1305. portoit semé de France au chef d'or, au lion de gueule brochant sur le tout.

FARNESE, duc de Parme, & *Paul III.* Pape en 1534. d'or à 6 fleurs de lys d'azur 3, 2, 1.

*Voy.* arm. des chevaliers de la toison d'or, p. 225.

FAVERI : de gueule chargé de trois fleurs de lys d'azur accompagnées de 6 annelets d'or posés en orle 3 & 3.

FAVEROT, en Bourbonnois : d'argent à trois demi-fleurs de lys de sable, par concession de François I. selon Cesar, Armorial.

FAURE DE BORDIERE : d'or au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys du champ.

FAUVEL, à Paris : d'azur à la fasce d'argent, chargée de trois roses de gueule, accompagnées de 3 fleurs de lys au pied coupé d'or, 2 & 1.

FAY (de), en Languedoc : parti & coupé, le 1 échiqueté d'or & d'azur, le 2 d'argent au lion de gueule à trois fleurs de lys d'or.

FAY (de), seigneur d'Orgemont en Picardie, & en Champagne : d'argent semé de fleurs de lys de sable, dont un chevalier de Malte en 1725.

FAY (du), à Rouen : de gueule à la croix d'argent cantonnée de 4 molettes de même, écartelé de gueule à la tour d'argent cantonnée de 6 fleurs de lys d'or,

FAYDEAU, à Aurailles en Poitou : d'azur à cinq fleurs de lys d'or en sautoir.

FAYOLLES (de la), en Languedoc : de gueule, à une fleur de lys d'argent, accompagnée de trois

trois croiſſans de même, au chef d'or, chargé d'une croix recroiſettée de ſable.

FAYOLLE, de Melac : d'or à trois fleurs de lys de gueule.

Pr. de Malte, p. 123.

FCAUCK. *Jean-Daniel* Fcauck, à Straſbourg : d'or à la barre d'azur, accompagnée en chef d'un chevron naiſſant d'azur, & en pointe d'une fleur de lys de même.

FEMIER : d'argent à quatre fers de lances d'azur, poſés en bande, écartelé de gueule, à deux gerbes de bled poſées en ſautoir, traverſées de deux lances de même, & ſur le tout un écuſſon d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

FERA DE ROUVILLE : d'argent au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueule, chargé ſur l'épaule droite d'une fleur de lys d'or.

FERON, en Provence : d'argent à une fleur de lys de Florence épanouie de gueule, au chef d'azur, chargé d'une roſe d'or, entre deux étoiles de même.

FEROUL, à Montauban : d'azur à un cadenat d'or, au chef d'or chargé de trois fleurs de lys de ſable.

FERRAGE, en Lorraine, maiſon éteinte : écartelé au 1 & 4 d'azur à 1 panier d'or, au 2 d'azur, à la fleur de lys d'or, au 3 loſangé d'argent & de ſable.

FERRAGE : écartelé au 1 & 4 d'azur à 3 tinettes de beurre d'or, au 2 & 3 d'azur à une fleur de lys d'or, ſur le tout loſangé d'argent & d'azur.

FERRARE. La Principauté de Ferrare : d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bordure endentée d'or & de gueule, par la conceſſion du roi Charles VI. à *Nicolas*, duc de Ferrare, que ſes deſcendants portent encore aujourd'hui.

FERRIÈR, en Provence : de gueule à un fer de cheval d'argent cloué de ſable, au chef couſu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

FERRIERE, en Provence : de gueule, à un fer de cheval d'argent percé de ſable, au chef couſu d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

FERRIERE. L'abbaye de Ferriere en Gatinois : de ſable à deux clefs paſſées en ſautoir, accompagnées en chef & en pointe de deux fleurs de lys d'or, & aux flancs d'une étoile & d'un croiſſant de même.

FERTÉ (la) ſous-Jouare, ville de la généralité de Paris : ſemé de France au lion paſſant d'or.

FESELER, en Lorraine : d'or à la fleur de lys de gueule.

FEUGRE (de), ſeigneur de Mortainville en Champagne, d'or à la faſce d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, & accompagnée de deux lionceaux de gueule, armés & lampaſſés d'azur, un en chef & l'autre en pointe.

FEUILLANS. Abbaye : ſemé de France à deux croſſes d'argent adoſſées, & paſſées en ſautoir.

FEUILLANS. Abbaye réguliere d'hommes, au 1 & 4 de France, écartelé de gueule à 4 otteles d'argent, & ſur le tout d'argent à une branche feuillée de gueule.

FEUILLANS, de la ville d'Amiens : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or à un écuſſon d'argent, ſur le tout chargé d'une branche de laurier, de 5 feuilles de ſinople poſées en pal.

FEUILLANS. Le monaſtere des Feuillans : d'azur à trois fleurs de lys d'or à un écuſſon d'argent, à un cœur de gueule, chargé de trois clous de ſable, entourés d'u-

ne couronne d'épines, de ſinople, le grand écu parti d'azur à une vierge d'or, parti d'argent à la faſce de gueule, accompagnée de ſept molettes de même.

FEVRE (le), à Fougeres en Bretagne : d'azur à une fleur de lys d'or en chef, & deux molettes d'argent en pointe.

FEVRE (le), en Picardie : d'argent au chevron de gueule, chargé de trois quintefeuilles d'or, & ſurmonté d'une fleur de lys de même.

FEVRE (le), écuyer, ſieur de Beauval en Normandie : d'argent à deux feuilles de ſcie de gueule poſées en pal, & accoſtées de ſix fleurs de lys d'azur, 3 de chaque côté.

FEVRE (le), en Normandie : d'argent à deux faſces ondées & denticulées par le bas de gueule, accompagnées de ſix fleurs de lys de ſinople, trois en chef & trois en pointe.

FEVRE (le), marquis de Montaigu ennobli en 1594. généralité de Caën, élection de Valogne : d'azur à la faſce d'or, accompagnée en chef de deux croix fleurdeliſées d'or, & en pointe d'une roſe d'argent.

FILHOT (de), en Saintonge : d'or au ſautoir de gueule, au franc quartier d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

FILY, en Bretagne : d'or à la faſce de gueule, accompagnée de cinq fleurs de lys de même, 3 en chef & 2 en pointe.

FIRLE, de Bourgogne ancienne : de gueule à deux lions affrontés d'or, chapés d'argent à 3 fleurs de lys de gueule, 1 & 2, la pointe de la chape accoſtée de deux befans d'argent.

FITZJAMES. Duché-pairie, érigé au mois de Mai 1710. en faveur de *Jacques* Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de *Jacques II.* roi d'Angleterre, & d'Arabelle Curchil, porte : écartelé au 1 & 4, contr'écartelé de France & d'Angleterre, au 2 un lion de gueule dans un double trecheur fleurdeliſé de même, qui eſt d'Ecoſſe, au 3 d'azur à la harpe d'or, qui eſt d'Irlande, à la bordure renfermant tout l'écu componné de 16 pieces, ou compons, 8 d'azur & 8 de gueule, les compons d'azur chargees chacun d'une fleur de lys d'or, & ceux de gueule d'un léopard d'or.

FITZ-PATRICK. Lord-Gonraud, en Angleterre : de ſable au ſautoir d'argent, au chef couſu d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'argent, ſupport deux lions. Deviſe : *Fortis ſub forte patiſcet.*

FIZICAT : d'or à un griffon de gueule rampant, ſoutenant des deux pattes de devant un écuſſon d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, l'écu principal orné d'une bordure d'azur ſemée de fleurs de lys d'or.

FIZICAT, à Lyon : d'or à un griffon de gueule rampant, ſoutenant de ſes deux pattes de devant un écuſſon chargé d'une fleur de lys d'or, l'écu principal orné d'une bordure d'azur ſemée de fleurs de lys d'or.

V. . id. à 1 fleur de lys.

FLADEN, en Allemagne : de gueule à deux demi-roues d'or, ſurmontées d'une fleur de lys d'argent.

FLECHE. Le corps des officiers de l'hôtel de ville de la Flêche : de gueule à une flêche d'argent poſée en pal, la pointe en haut, accoſtée de deux tours crenelées chacune de quatre pieces auſſi d'argent, au chef d'azur, à trois fleurs de lys d'or ſoutenues d'or.

FLECHIN : d'hermines à la

faſce de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or.

FLECHS-DORFE, Patricien de Nuremberg : de gueule à une fleur de lys d'argent.

FLEMING, comte de Wigton, en Angleterre : écartelé au 1. & 4. d'argent, au chevron de gueule dans un double trecheur fleurdeliſé de même, au 2. & 3. d'azur chargé de trois quintefeuilles d'argent, ſupport deux cerfs, cimier, une tête de belier ; deviſe. *Let.. The... deed. Thaw.*

FLEMING, of Board, en Anglererre : de gueule au chevron d'argent chargé de trois quintefeuilles d'azur dans un double trecheur fleurdeliſé d'argent ; deviſe. *Let... The... deed. Shaw.*

FLETCHE, of Salton, en Angleterre : d'azur à la croix fleurdeliſée d'argent, cantonnée de quatre coquilles de même.

FLEURANCE, la ville de Fleurance en Languedoc : parti d'argent & d'azur à trois fleurs de lys de l'un en l'autre.

FLEURTEAU, à Peronne en Picardie : d'azur à la faſce d'or & un écuſſon d'azur brochant ſur le tout, chargé de 4. roſes d'argent ſurmontées d'une étoile d'or, au chef d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or, le tout accompagné de trois allouettes d'or poſées l'une deſſus l'écuſſon, & les deux autres deſſus la faſce.

FLEURI (Jean), prévôt des marchands de la ville de Paris en 1371. d'argent à 2. bâtons fleurdeliſés & arrachés de gueule, accompagnés de deux merlettes de ſable, l'une en chef & l'autre en pointe.

FLEURI (Guillaume de), chevalier de Malte, en 1534. d'argent à ſix fleurs de lys de ſable. 3... 2... & 1.

FLODORF, du Rhin : écartelé au 1. & 4. faſcé d'azur & d'argent à la bordure de gueule, au 2. & 3. d'argent à une fleur de lys de gueule.

FLORENCE, ville, jadis république : d'argent, à une fleur de lys épanouie de gueule, dont les habitans de cette ville ſe vantent d'avoir été honorés par Charlemagne, roi de France & empereur au commencement du IX. ſiécle.

FLORES, en Eſpagne : d'azur à cinq fleurs de lys d'or.

FLORIAN, en Allemagne : d'or à la barre de ſable chargée de trois fleurs de lys d'or, & accompagnée de deux têtes d'oiſeau de ſable.

FLOSS, en Allemagne : écartelé au 1. & 4. d'azur à un fer de cheval d'argent, au 2. & 3. d'argent à une fleur de lys de ſable.

FLOURET : d'or, au chevron d'azur, ſurmonté de deux levriers affrontés de gueule, accolés d'or, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, & d'un léopard de même.

FLUNTEREN, en Suiſſe : d'azur à deux bâtons fleurdeliſés & terminés en cône d'argent ; pour cimier une femme habillée d'azur tenant deux fleurs de lys d'argent.

FLUNTERN, en Suiſſe : d'azur à deux bâtons fleurdeliſés paſſés en ſautoir d'argent.

FLUSHART, en Allemagne : de gueule parti d'argent à une fleur de lys double, renverſée l'une ſur l'autre & de l'un en l'autre.

FOCDIC (du), de Charmans : de ſable à trois fleurs de lys d'argent.

FOIX, vicomte de Meilles, duc de Rendant : écartelé au 1. & 4. d'or, à trois pals de gueule.

qui eſt Foix, au 2. & 3. d'or, à deux vaches de gueule, accollées, accornées & clarinées d'azur, qui eſt Bearn, briſé d'un écuſſon d'azur, à une fleur de lys d'or ſur le tout.

FOL (le), en Normandie: d'azur à trois flêches d'argent liées d'un cordon de gueule, deux en ſautoir, & une en pal, accoſtées de deux fleurs de lys d'argent.

FONTAINE (de la), Colaſſeau, chevalier de la Machefoliere, lieutenant de vaiſſeaux: d'argent à 3. molettes de ſable, & un tourteau d'azur au cœur, chargé de 3. pots d'or, 2. 1. & une fleur de lys de même en cœur.

FONTAINE (la): d'azur à une fontaine ou jet d'eau ſurmontée d'un livre d'argent chargé d'une fleur de lys d'azur.

FONTAINE (la), à Laon en Picardie: échiqueté d'or & de gueule à trois bandes d'azur brochantes, & ſur le tout un écuſſon d'argent chargé de trois fleurs de lys au pied nourri de gueule.

FONTAINE (de la), à Falaiſe: de ſinople à trois fleurs de lys d'argent, au chef d'or chargé d'un léopard de ſable.

FONTAINE, Guſman, en Andalouſie: d'or à cinq fleurs de lys d'azur en ſautoir, à l'orle de gueule à 8. chaudrons échiquetés d'or & de ſable.

FONTAINE, en Andalouſie: d'or à cinq fleurs de lys d'azur poſées en ſautoir à la bordure de gueule chargée de 8. chaudrons échiquetés, d'or & de ſable.

FONTANGER, en Auvergne: de gueule au chef d'or chargé de trois fleurs de lys d'azur, dont un chevalier de Malte du 9. Juillet 1696.

FONTENELLE (de), écuyer en Anjou: d'argent à 4. fleurs de lys cantonnées de gueule.

FONTENELLE, abbaye près Valenciennes: d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

FONTMORIGNI, abbaye, ordre de cîteaux, diocèſe de Bourges: d'azur à une fontaine d'or ſur une motte de ſinople accoſtée de 6. fleurs de lys d'or poſées en orle.

FOREST, le Brun: d'argent, à une fleur de lys de gueule.

FOREST: d'argent à trois arbres de ſinople ſur une terraſſe de même, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

FOREST: d'or, a trois fleurs de lys de ſable.

FORESTIER, en Normandie: écartelé au 1. & 4. d'azur à trois gerbes d'or, au 2. & 3. d'azur à l'épée d'or en pal ſurmontée d'une couronne & accoſtée de deux fleurs de lys de même.

FORESTEL, à Beauvais: d'azur, au chevron abaiſſé d'or, le long duquel rampent deux lions, affrontés de gueule, accolés d'argent, ſurmontés en chef d'une fleur de lys d'or, à dextre, & à ſéneſtre un lion léopardé de même.

FORGET, gouverneur des ville & château de Loudun & pays Loudunois: d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3. coquilles de même, le chevron chargé d'un écuſſon d'azur, à une fleur de lys d'or.

FORSAT, en Auvergne, chevalier de Malte en 1551. de gueule à la fleur de lys d'or.

FORT (du), de Viegean, en Bretagne: d'azur, à la fleur de lys d'or, deux épreviers d'argent affrontés, perchés & arrêtés ſur les deux feuilles recourbées de la fleur de lys.

FORT-LOUIS (la ville du), du Rhin: d'azur ſemé de fleurs

de lys d'or à une faſce ondée d'argent, chargée d'un fort à quatre baſtillons de gueule.

FORWERCK, en Allemagne : de ſable au griffon d'or coupé d'argent à deux fleurs de gueule, chapé de gueule à une fleur de lys de gueule.

FOSCARINI, à Veniſe : d'azur à deux fleurs de lys d'or rangées en faſce, écartelé d'or à une bande fuſelée d'azur.

FOSCARNI, à Veniſe : écartelé au 1. & 4. d'azur à deux fleurs de lys d'or, au 2. & 3. d'or à la bande loſangée d'azur.

FOSSERET, la ville de Foſſeret en Languedoc : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

FOUCAULT de S. Germain Beaupré : d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent.

FOUCHOT : de ſable ſemé de fleurs de lys d'argent au lion ſur le tout de même.

FOUILLEUSE, ſeigneurie de Boiſpréaux en Normandie : d'argent ſemé de fleurs de lys de gueule, fretté de même.

FOULON, à Cambrai : d'argent au ſautoir engrelé d'azur chargé de deux maſſues d'or paſſées en ſautoir, accompagnées en chef de deux étoiles à 6. rais d'ozier, d'une fleur de lys de gueule dans chacun des flancs, & d'une branche de laurier de ſinopie en pointe.

FOUQUES, écuyer ſieur du Meſnil, en Normandie : de ſable, au lion d'or, contourné à ſéneſtre, & affronté, à une cicogne d'argent, ſurmontée en chef d'une fleur de lys d'or.

FOUQUES, d'Archiac : de gueule à pieds de ver au chef d'or, chargé d'une fleur de lys de ſable coupée de gueule.

FOUQUET, en Bretagne : de gueule à ſix fleurs de lys d'argent 2. 2. & 1.

FOUQUET, de Chalin, conſeiller au parlement de Bretagne : d'argent à l'écureuil rampant de gueule à la bordure d'azur ſemée de fleurs de lys d'or.

FOURNIER (Gabriel), préſident en l'élection de Paris, & échevin : d'azur, à 2. clefs d'or paſſées en ſautoir & ſurmontées d'une fleur lys de même.

FOURNIER, alliance Faydeau : d'azur, au ſaumon ou poiſſon d'or en faſce, ſurmonté de trois fleurs de lys auſſi d'or rangées de même.

FOURNIER (le) : d'azur à une épée d'or poſée en pal, ſurmontée d'une couronne & accoſtée de 2. fleurs de lys du champ.

FOX, lord d'Angleterre : d'hermines au chevron d'azur chargé de 3 têtes de renard d'argent au franc canton d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, ſupport deux renards, cimier un renard accroupi; deviſe, *Faire ſans dire.*

FRACASSETI, à Veniſe : d'azur, à la tour d'argent, accoſtée de deux lions affrontés d'or, ſurmontée d'une fleur de lys de même, & d'une eſpece de lambel à cinq pendants.

FRAISLICH, en Baviere : coupé au 1. d'or à une demi-aigle éployée d'azur, au 2. de gueule à trois fleurs de lys d'argent 2 & 1.

FRANCE (de), en Bretagne : d'argent à trois fleurs de lys de gueule.

FRANCE (de), originaire d'Artois : faſcé d'argent, & d'azur de ſix piéces, les faſces d'argent chargées de ſix fleurs de lys de gueule 3. 2. & 1.

FRANCESQUI, au comté de Dunois : d'azur à la croix fleurdelisée d'or : ceux de ce nom ſont

originaires de Florence,

FRANCIERO : tiré en faſce d'azur, de gueule & d'or, l'azur chargé d'une fleur de lys d'or ſurmontée de trois étoiles d'argent, l'or chargé de trois bandes de gueule.

FRANCINI ou Francine, originaire de Florence, maître d'hôtel du roi : d'azur à une main gantée d'argent mouvante du flanc ſéneſtre de l'écu, tenante une pomme de pin d'or ſurmontée d'une étoile de même, & accompagnée de trois fleurs de lys auſſi d'or.

FRANCIOGIA (de) : d'azur à une roſe & deux fleurs de lys mal ordonnées d'argent.

FRANCKEN, en Autriche : écartelé au 1. & 4. de ſable, au 2. & 3. d'or, ſur le tout une fleur de lys de l'un en l'autre.

FRANCOIS I. qui prit la couronne fermée y mit pour cimier la double fleur de lys ou à quatre pans.

*Voyez* Arm. de France à 3. fleurs de lys.

FRANCOIS, chevalier ſeigneur de Pouzieux en Anjou : d'azur à une tour d'argent chargée de trois mouchetures d'hermines de ſable, 2. & 1. accoſtée de deux fleurs de lys d'argent, ſoutenue d'une croiſette de même.

FRANCOIS (le), chapelain de l'ordre de N. dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jeruſalem : de gueule à une vierge d'argent tenant un petit enfant ſur ſon bras, accoſtée de deux licornes d'argent rampantes & affrontées au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

FREBLINGK, en Allemagne : écartelé au 1. & 4. moitié de l'empire, au 2. & 3. parti d'or & d'azur à une fleur de lys de l'un en l'autre.

FREDELBERG, en Allemagne : d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent à la tour de même.

FREIDENBERG, en Allemagne : d'or, à une fleur de lys d'azur, au chef d'azur, chargé d'un lion iſſant d'or.

*Voyez*, Arm. Univ. p. 179.

FREISAUFF, en Allemagne : de ſable au lion d'or, écartelé d'azur à une fleur de lys d'argent.

FREISHEIN, en Allemagne : d'argent à un arbre de ſinople, écartelé d'or, à une fleur de lys de gueule, ſur le tout d'or à un aigle de ſable.

FREJUS, la ville de Frejus de Provence avec évêché ſuffragant d'Aix : de gueule à une croix d'argent, & un chef couſu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

FRENOIS (du), d'or, à la fleur de lys de ſable.

FREUND. *Voyez* Pollich, en Allemagne : de ſable, à une fleur de lys d'or, parti de gueule, à un lion contourné d'argent.

FREUNT, en Sileſie : d'azur à une double fleur de lys appointée d'or, coupée de gueule au lion contourné d'argent.

FREUX : de gueule à 6 fleurs de lys d'argent poſées en orle.

Pr. de Malte. *Voyez* p. 74. 120. *Verſo*.

FREYBURG, de Meming : d'azur au chevron d'or, ſurmonté d'une fleur de lys de même.

FRIBURG, en Suabe : d'azur, au chevron abaiſſé d'or, ſupportant à la pointe une fleur de lys au pied coupé de même.

FRIDBERG (la ville de), en Allemagne, de l'archevêché de Mayence : d'azur à une potence de gueule ſur un tertre d'or accoſté de deux bâtons fleurdeliſés de même.

FRIX-MOLERE, à Auch en Languedoc : d'azur, à 2. clefs d'argent paſſées en ſautoir, ſurmontées d'une fleur de lys d'or.

FROIDMONT, abbaye, ordre de cîteaux, diocèſe de Beauvais, de 22000. liv. de rente : d'azur à une bande d'argent cottoyée de ſix fleurs de lys d'or, 3. en chef & 3. en pointe ; parti d'azur à une tour d'argent en chef & une demi-tour de même en pointe.

FRONSBERG, baron d'Allemagne : écartelé au 1. & 4. d'or, au lion de gueule, à la fleur de lys d'or, ſur le tout à un lion iſſant de gueule.

FROU (du), ſieur d'Ecovile en Normandie : d'or, à la faſce d'azur chargée d'une fleur de lys d'argent.

FRUGONA, à Gennes : d'azur à une colombe d'argent accoſtée de deux fleurs de lys d'or.

FUGGER de Kirchberg, comte de Fugger & de l'empire, chevalier de Malte en 1723. du prieuré d'Allemagne : écartelé au 1. & 4. parti d'or & d'azur, à la fleur de lys de l'un en l'autre. L'empereur Frederic III. donna ces armes au comte Fugger en 1473. au 2. d'argent à une moreſque ou femme noire debout revêtue de ſable, échevelée & couronnée d'or, tenant de ſa main droite une mitre d'argent, pour le comte de Kireberg, hipotequé en 1507. par l'empereur Maximilien I. à Jacques Fugger, au 3. de gueule à 3. huchets liés, enguichés & virolés d'argent, mis en faſce l'un ſur l'autre, pour la ſeigneurie de Weiſſenhorn, qui eſt une dépendance du comte de Kirchberg.

FUGGER, comte du S. Empire : écartelé au 1. & 4. parti d'or & d'azur à 2. fleurs de lys de l'un en l'autre qui eſt Fugger, au 2. d'argent à une moreſque noire ou femme debout revêtue de ſable, échevelée, couronnée d'or, tenant de la main droite une mitre, au 3. de gueule à trois huchets liés en gueule & virolés d'argent mis en faſce l'un ſur l'autre.

FUHRER, à Nuremberg : miparti, le premier d'argent, à une roue de gueule, le 2. de gueule, à une fleur de lys d'argent.

FUHRER, Patricien, Noble de Nuremberg : parti d'argent & de gueule à une demi-roue & une demi-fleur de lys de l'un en l'autre.

FULCOLHE : de gueule à la croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

FURLEGER, à Nuremberg : d'azur à 2. poiſſons en pal courbés, & affrontés d'argent, tenants au muſle une fleur de lys renverſée, ſuſpendue à deux filets de même.

TURSTEN, en Autriche : écartelé au 1. & 4. de ſable au griffon d'or, au 2. & 3. parti de gueule & d'argent à 2. fleurs de lys de l'un en l'autre.

FUSSIGNY, en Picardie : d'azur à la croix d'argent fleurdeliſée d'or.

FUZELIER (le), chevalier ſeigneur de Cormerais : d'or à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or au lambel d'argent poſé au haut de la bande, laquelle eſt accompagnée de trois chauſſetrapes de ſable, 2. en chef & 1. en pointe, données par Charles de France, duc d'Orleans, à Jean le Fuzelier, ſon général des Finances.

# GA GA

GABRIELI, en Italie : d'azur à la bande d'or cottoyée en chef de trois fleurs de lys de même.

GAIL ( de ), à Strasbourg : d'or, à deux roses de gueule, coupées d'azur, à une fleur de lys parti de gueule & d'azur.

GAILLARD, Longjumeau, en Picardie : écartelé au 1. & 4. d'argent à deux corbeaux de sable surmontés de deux taux de gueule, l'écu semé de trefles de sinople, au 2. & 3. d'azur à trois pendants chargés chacun d'un croissant de gueule, au bâton en abisme d'argent péri en barre.

GALIBERT, originaire de Provence : d'or, au lion rampant de gueule, chargé d'une fleur de lys aussi d'or, l'écu semé de fers de lances de gueule la pointe en haut.

GALLEBEHAM, en Allemagne : d'argent à deux fleurs de lys de gueule, chapées de sable au lion d'or.

GALLILÉE ( le prince de ) : écartelé au 1. & 4. burelé d'argent, & d'azur, chargé d'un lion de gueule, au 2. & 3. de France à une bande ou cottice de gueule.

*Voyez* Bara en son blason des armoiries. p. 155.

GALLOIS, à Ypres : d'or au chevron de gueule accompagné en chef de deux fleurs de lys de même, & en pointe un coq de sable crêté & barbeté de gueule.

GALON ( Jacques ), cardinal de Lombardie, en 1205. un autre Galon évêque de Beauvais, puis de Paris au commencement du XII. siécle, portoient : semé de France à la crosse abbatiale de même.

GAMBARA, cardinal, créature du pape Paul III. d'or à un écrevisse de gueule accostée de six fleurs de lys d'azur, 3. de chaque côté, & surmontée de l'aigle de l'empire éployée à deux têtes, becquée, membrée & couronnée de gueule par concession de l'empereur Maximilien, & cette aigle chargée en cœur d'un écusson d'Autriche, qui est de gueule à la fasce d'argent, par autre concession de l'empereur Charles-Quint.

GARBUZAT, à Lyon : d'or au sautoir d'azur cantonné de 4. fleurs de lys de même, 3. en chef & 1. en pointe.

GARDEL, à Tournai : d'azur à une couronne d'or, acompagnée de six fleurs de lys de même, 3 en chef posées 1 & 2, 3 en pointe posées 2 & 1.

GARMIER, à Poitiers : d'azur à une gerbe d'or, liée de sinople, accostée de deux roses d'argent, & en pointe un croissant de même, au chef de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or, accostée de deux étoiles de même.

GARNIER : d'azur à l'épée d'or mise en bande, la pointe en bas, accompagnée en chef d'une fleur de lys d'or, & en pointe d'un rameau, le tout d'or . . . . .

Pr. de Malte, p. 197.

V. de Champagne p. 37.

GASPARI, en Provence, d'azur à une fleur de lys d'or, accompagnée de 3 étoiles à huit

rais de même, 2 en chef & 1 en pointe.

GASQUI, de Provence, écartelé en sautoir de gueule & d'or à 2 fleurs de lys & deux roses de l'un en l'autre.

GATINARA, en Piémont : d'azur à deux os de mort d'argent posés en sautoir, accompagnés de 4 fleurs de lys d'or.

GAUDIN MARTIGNÉ, en Bretagne : d'azur semé de fleurs de lys d'or au lion de même.

GAUDUEY, à Gennes : d'or à une bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or, au chef de même chargé d'une aigle naissante de sable couronnée de....

GAULLIER, à Poitiers : de gueule à trois fleurs de lys d'argent à une cottice d'azur brochante sur la premiere fleur de lys.

GAUTIER, sieur de la Boutain en Bretagne : d'argent à trois fleurs de lys d'azur surmontées de trois losanges de même.

GAUTIER. *Jean-Paul* Gautier Valabre, chevalier de Malte en 1718 : d'azur à 2 éperons d'or, posés en pal, les molettes en haut, au chef d'argent chargé de 3 étoiles de gueule, écartelé d'or, au griffon de gueule, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

GAUVAIN, en Bretagne : d'or à la fasce de gueule, chargée d'une fleur de lys d'argent.

GAYAC, à Bordeaux : écartelé au 1 de sable à une licorne passante d'argent, au chef de gueule, chargé de trois molettes de même, au 3 d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton racourci de même au chef de gueule, chargé de trois bandes d'or, au 4 d'azur à 9 étoiles d'or, 3, 3, 2 & 1.

GAYANT DE VARASTA, chevalier de Malte en 1699. d'azur au chevron d'or accompagné de deux croissants de même en pointe, surmonté d'une fleur de lys d'or.

GEIDER, au Nord-Lingue : de gueule à une double fleur de lys posée l'une sur l'autre d'argent, posée en bande.

GEISEIN, en Lorraine : d'argent à une bande de gueule, écartelé d'argent à une fasce de gueule, chargée de trois croisettes d'or & accompagnée de trois fleurs de lys de gueule.

GENNEVIERES, en Picardie : d'or au chevron d'azur, accompagné de trois hures de sanglier de sable, écartelé d'azur, à un chef d'argent, contre-écartelé de sable semé de fleurs de lys d'or.

GENTIEN, prevôt des marchands le 9 Septembre 1413. d'argent à trois fasces vivrées de gueule à la bande semée de France, brochant sur le tout.

Philippe le Bel avoit accordé ces armes à *Jacques* Gentien d'une famille de Paris, lequel combattit près de ce prince à la bataille de Bouvines l'an 1304. il voulut récompenser sa mémoire & sa valeur en donnant ces armes à ses héritiers & successeurs.

V. la Roque au traité de la Noblesse, p. 122. hist. des conseillers au parlement de Paris, par Blanchard p. 13.

GERALDIN, Fitz-Maurice : écartelé au sautoir d'hermines & d'argent, au sautoir de gueule, sur le tout, au chef de gueule chargé de trois fleurs de lys d'or.

GERDINGER, comte d'Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'Autriche, parti fascé d'argent & de gueule, au griffon d'or, sur le tout un écusson de gueule à une fleur de lys d'or, l'écu couronné d'une couronne de même.

GERNIER, sieur de la Va-

renne, à Nantes en Bretagne : de sable, à la fleur de lys d'argent,

GEVAUDAN (pays de), en Languedoc, proche les Cevennes : semé de France, parti d'Arragon qui est d'or à 4. pals de gueule, ce comté ayant été long-tems possédé par les rois d'Arragon.

GEZ, à Douay, d'or : au chevron de sable accompagné de deux croix de gueule, & d'une fleur de lys à l'antique de sable, en pointe.

GIEN (la ville de), généralité d'Orléans : de gueule à trois tours d'argent posées sur un pont de même, & sommées chacune d'une fleur de lys d'or.

GILES, à Arles en Provence : parti au 1 de gueule à 3 coquilles d'argent, au 2 d'azur à une demi-fleur de lys d'argent mouvante de la partition.

GILGEN, en Suisse : de gueule à trois fleurs de lys d'argent, écartelé de même à un Eléphant de sable, portant une tour d'or.

GILGEN DE VINTHEIM : d'azur à une double fleur de lys d'argent posées l'une sur l'autre.

GILGENBERG, en Suisse : de sable à 2 bâtons fleurdélisés d'argent, posés en sautoir.

GILL, en Allemagne : d'azur au lion couronné d'or, tenant une molette d'éperon, écartelé d'argent à une fleur de lys de gueule.

GILLES, à Arles en Provence : parti au premier de gueule à 3 coquilles d'argent, au 2 d'azur à une demi-fleur de lys d'argent mourante à la partirion.

GILLES, écuyer ennobli en 1662. originaire de Provence : d'azur à la fleur de lys d'or.

GILLETZ, à Verdun : parti au 1 d'azur au sautoir d'argent, chargé d'une fleur de lys de gueule, accompagnée en chef & en pointe d'une croix de chevalier de Malte d'or, & aux flancs de deux têtes de lion couronnées d'or, coupé de gueule à une aigle d'or en pointe & un besan de même, au 2. d'hermines à 5 annelets d'or bordés de sable en sautoir.

GIMBERGES, en Brabant : de gueule à la fasce d'argent à l'escarboucle pommetée & fleurdelisée d'or.

GIMONT, bourg en Gascogne avec abbaye, ordre de Cîteaux, diocèse d'Auch sur la riviere de Gimont : d'azur à 3 fleurs de lys d'or 2 & 1.

GINESTE, maître des comptes à Montpellier : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux croisettes, & en pointe un geneſt sur une terrasse de même, écartelé de gueule à la croix d'or cantonnée de 4 fleurs de lys de même.

GIRARD, écuyer, sieur de Champignelle en Poitou : d'argent à trois fleurs de lys d'azur au bâton d'or posé en bande brochant sur la premiere fleur de lys, à la bordure d'or, chargée de trois cœurs de gueule, un à chaque flanc & un en pointe.

GIRAUD DES ECHEROLLES, à Moulins : d'azur à une fleur de lys d'or, & une cottice de gueule en barre brochant sur le tout, coupé de gueule à un puits d'argent duquel sortent deux palmes de sinople.

GIRY VEILLAU, en Nivernois : d'azur à l'escarboucle, pommetée & fleurdelisée de 8 rais d'or, écartelé d'argent, à la bande de sable.

GISORS. La ville de Gisors en Normandie : d'or à un cerf couché de gueule à un chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

GLABSPERGER, en Suabe : d'or à une fleur de lys d'azur, mouvante d'un tertre de 3 coupeaux.

GNEGNEN, ſieur de Troileur en Bretagne : d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent au lion de même brochant ſur le tout.

GOAR, ville d'Allemagne : d'or au lion iſſant d'azur freté de..... à neuf fleurs de lys d'or.

GOBERT : d'azur à la fleur de lys d'or, écartelé d'argent à 3 roſes de gueule.

GODARD, en Bourgogne : d'azur à une épée d'argent en bande la pointe en bas, accompagnée en chef d'une fleur de lys de même, & en pointe un gland feuillé auſſi d'or.

GODART : de gueule au lion d'or, accompagné de 5 fleurs de lys de même, 2, 2, 1.

GODEFOORT, à Lille en Flandres : parti d'argent & de ſable à une croix fleurdeliſée de l'un en l'autre, cantonnée de 4 écreviſſes auſſi de l'un en l'autre.

GODELMAN, en Allemagne : de ſable au chevron d'argent, accompagné en chef de deux fleurs de lys d'or, & en pointe d'un lion de même.

GODOLPHIN. Le comte de Godolphin en Angleterre : de gueule à l'aigle éployée à deux têtes d'argent, accompagnée de trois fleurs de lys, deux en chef & une en pointe, ſupport deux aigles, & pour cimier un Dauphin : Deviſe : *Franch. Loal-eto-go.*

GOLDLY, en Suiſſe : d'argent à 2 roſes de gueule, coupées de même, à une fleur de lys renverſée au pied nourri d'argent.

GOLDSTEIN, en Saxe : de gueule à trois fleurs de lys d'argent poſées en perle, les deux du chef renverſées.

GOLTZER, en Suabe : parti d'argent & d'azur à la fleur de lys de l'un en l'autre.

GOMBERT, en Provence : d'azur au lion d'or, écartelé de gueule à un château d'or, ſommé de trois fleurs de lys de même.

GOMEZ, à Lille : d'argent à un écuſſon de ſinople, chargé de 2 fleurs de lys d'argent en pal, à l'orle de fleurs de lys de gueule.

GOMEZ, à Lille en Flandres : d'argent à huit fleurs de lys de gueule poſées en orle, 3, 2, 2, & 1. à l'écu en cœur de ſinople, chargé de 2 fleurs de lys d'argent, l'une ſur l'autre en pal.

GOMMIERS, en Poitou : d'azur, au ſautoir alaiſé d'or, ſurmonté d'une fleur de lys de même.

GONDY (*Henri* duc de), fils de *Charles* de Gondi, & d'*Antoinette* d'Orléans de Longueville : écartelé au 1 & 4 de Gondi, qui eſt d'or à deux maſſes de ſable poſées en ſautoir, & liées de gueule, au 2 & 3. contr'écartelé au 1 & 4 d'Orléans Longueville, au 2 & 3 de Bourbon.

GONZ, (de), ſieur de Montgiron : d'or parti d'azur à trois fleurs de lys au pied nourri de gueule ſur le tout 2 & 1.

GOOSDRICK, en Angleterre : de . . . à une faſce de. chargée d'une fleur de lys de . . & d'un croiſſant de . . . accompagnée de deux léopards de. . . .

GORDON, en Angleterre : d'azur à trois hures de ſanglier d'or dans un double trecheur fleurdeliſé de même, ſupport 2 hommes en robe tenant chacun de la main droite une paire de gants. Deviſe : *Fortuna ſequatur.*

GORING, en Miſnie : de ſable à trois bandes d'or de gueule &

d'argent, surmontées d'un lion d'or, tenant une fleur de lys de même.

GORREVOD (*Charles-Emmanuel* de), marquis de Marnai, duc de Pont de Vaulx, chevalier de la toison d'or, p. 352. gouverneur de Bresse : écartelé au 1 & 4 de Gorrevod, qui est d'azur au chevron d'or, au 2 & 3 d'argent à deux fasces de gueule à la bande d'azur sur le tout, chargée de trois fleurs de lys d'or.

GOTTSEHLER. V. Gallheimb, en Autriche : écartelé au 1 & 4 d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 roses de gueule, au 2 & 3 d'or à une double fleur de lys l'une sur l'autre d'azur.

GOUÉ, en Anjou : d'or au lion de gueule, surmonté d'une fleur de lys d'azur.

GOUFFART, à Givet en Flandres : de gueule semé de fleurs de lys d'argent, au franc canton de même, chargé d'une anille d'argent.

GOVIE, sieur de Montgiron, en Normandie : parti d'or & d'azur à 3 fleurs de lys de gueule.

GOUJON, de Thuisi de Gasville, maître des requêtes : écartelé au 1 & 4 d'azur au chevron d'or, accompagné de trois losanges de même, au 2 & 3 de gueule au sautoir d'or, cantonné de quatre fleurs de lys d'argent.

GOULAINE l'ancien : d'azur à 3 fleurs de lys d'or, à un écusson d'or en chef, chargé d'un givre d'azur issant de gueule.

GOULAINE, en Bretagne : parti de la premiere moitié d'Angleterre, de gueule à trois demi-léopards d'or l'un sur l'autre, & de la seconde moitié de France, d'azur à une fleur de lys d'or & une demie, mouvante de la pointe, par concession des rois de France & d'Angleterre à *Alfonse*, seigneur de Goulaine.

GOULAINE, en Bretagne, porte : d'Angleterre qui est de gueule à 3 léopards d'or, l'un sur l'autre, écartelé de France à l'orle d'azur, semé de fleurs de lys d'or sans nombre, par concession de Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, & de Philippe I. roi de France à la fin du onzieme siecle.

V. . . Traité du Blason 1754. *T.* 1. p. 28. & 29.

GOULARD, en Champagne : de sable, au lion d'argent couronné d'or, & accompagné de cinq fleurs de lys de même, 2 en chef, 2 en fasce & 1 en pointe.

GOULOMGNE. *Geoffroi* de Goulonigne : burelé d'argent & d'azur, à une fleur de lys de gueule.

GOURDON, à Monmorillon, en Poitou, d'azur à un cœur d'argent, surmonté d'une fleur de lys d'argent, & accompagné de 3 étoiles, 2 en chef & une en pointe, aussi d'argent.

GOURDON de Bellande, grand maître de France en 820. portoit : d'or à un double trecheur fleuronné & contre-fleuronné de sinople, au sautoir de gueule, brochant sur le tout.

Montgommeri. V. à six fleurs de lys.

GOURETIE (de la), sieur de Châtanet à Périgueux en Guyenne : d'azur à la fasce d'argent, chargée de trois sangliers, & accompagnée en chef de trois fleurs de lys d'or, & en pointe de même.

GOURNAI, ville de Normandie, élection d'Andely : de sable au cavalier armé tenant une lance d'argent, surmontée d'une fleur de lys d'or, posée au milieu du chef.

GOURO, en Bretagne : de gueule, à la fleur de lys.

GOUY (de), écuyer, seigneur de Château-Thouars en Normandie, ennobli au mois de Février

1700. parti d'or & d'azur à trois fleurs de lys au pied coupé de gueule.

GOUYON, en Bretagne : d'argent au lion de gueule, armé, lampaſſé & couronné d'or, parti d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, à la tour d'argent, brochant ſur le tout.

GOUZENS. *Jean* de Gouzens, chevalier de Malte en 1572. d'argent à trois bandes d'azur, au chef de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or.

GOYON DE MATIGNON, Gracé, Torrigny : écartelé au 1 & 4 de Goyon, qui eſt d'argent au lion de gueule, couronné d'or, au 2 d'Orléans, au 3 de Bourbon Saint Paul.

GOYON DE MATIGNON : écartelé au 1 & 4 d'argent au lion de gueule, couronné d'or, qui eſt Goyon, au 2 d'Orléans, au 3 de Bourbon Saint Paul, qui eſt de France, au bâton de gueule peri en bande.

GRADL, en Baviere : écartelé au 1 & 4 de ſable à une demi-aigle d'or, qui eſt d'Autriche, au 2 & 3 de gueule, ſur une barre d'argent, chargée de deux fleurs de lys d'azur, & ſur le tout du tout un écuſſon d'azur.

GRANT : d'azur à la croix fleurdeliſée d'argent.

Pr. de M. p. 110. 154.

GRAHAM OF BALGOWAN, en Angleterre : d'or au corbeau de ſable, dont les deux pattes ſont coupées dans un double trecheur fleurdeliſé de gueule au chef fondant de ſable, chargé de 3 coquilles d'argent. Deviſe : *Candidè & ſecurè.*

GRAILLDORFF, en Franconie : d'azur à la bande d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur, accompagnée de deux lions d'or, un en chef & un en pointe.

GRAND (le), à Senlis : d'azur à un lion perlé, alaiſé, adextré d'une fleur de lys, & ſéneſtré d'une couronne d'or, au chef couſu d'azur, chargé d'une colombe d'argent, tenant en ſon bec un rameau d'or.

GRANGIER : écuyer, ſieur de Francheville, alliance de le Cogneux : d'azur à une épée d'or, poſée en pal, accoſtée en chef du côté ſéneſtre d'une fleur de lys d'or, & en pointe à dextre d'une branche d'arbre de même.

GRASSE. La ville de Graſſe en Provence, avec évêché, ſuffragant d'Embrun : d'azur à un agneau paſchal avec ſa banderolle d'argent, & accompagné de trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

GRASSY (de), à Valence en Dauphiné : d'or à trois fleurs de lys de gueule tigées d'azur, rangées en faſce, ſurmontées d'un lambel de 4 pendants d'azur, & accompagnées en pointe d'un mont de ſinople.

GRASSY : d'azur à la montagne de ſeize copeaux de gueule, ſurmontée de trois fleurs de lys d'azur rangées en faſce ſous un lambel de trois pendants de gueule.

GRATEL. *François* de Gratel, marquis de Dolomieux, préſident à la chambre des comptes de Grenoble : écartelé au 1 d'azur, au griffon d'or, qui eſt de Gratel, au 2 de gueule à une faſce d'argent, au 3 parti, au 1 coupé d'argent ſur ſinople, le 2 de gueule, au 4 coupé, au 1 de gueule à 6 roſes d'argent, 3, 2, 1, au 2 de gueule à 2 clefs adoſſées & paſſées en ſautoir d'argent, ſurmontées d'une fleur de lys d'or.

GREGOIRE, ſieur de Rouillac, ſecrétaire du roi le 3 Octobre 1689, d'azur à trois étoiles d'ar-

gent, au chef cousu de gueule, chargé d'un croissant d'argent, parti de gueule au lion au pied d'or, à la bordure cousue d'azur, chargée de dix fleurs de lys d'or en orle.

GRELANO, comte d'Aquillar : parti d'argent & de gueule à trois fleurs de lys, la premiere de gueule, la deuxieme d'or, la troisieme parti de gueule & d'or, à la bordure chargée de 8 fleurs de lys d'or.

GRENADE, ville de France dans le gouvernement de Guyenne sur la Garonne : d'azur semé de grains de Froment, & de fleurs de lys d'or.

GRESLIER, à Tournai-le-Comte en Poitou : d'argent à 2 roses de gueule en chef, & une fleur de lys de sable en pointe.

GRESTAIN. L'abbaye de Grestain de l'ordre de Saint Benoît à Ponteau-de-Mer, en Normandie : d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 & 1.

GREZE (de la), écuyer, sieur du Treil à Angoulême : d'argent à 3 barres de gueule à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

GRILLON, en Guyenne : d'azur à la fasce d'or accompagnée en chef d'un lion naissant d'argent, armé & lampassé de gueule, tenant en ses pattes une fleur de lys d'argent, & en pointe un croissant de même.

GRILLON, connétable de France du tems de Charles le Chauve, empereur, & roi de France : d'azur à cinq fleurs de lys d'or posées en croix à quatre aigles d'or de même.

GRIMAUD, écuyer, seigneur de Beauregard à Fontenai-le-Comte en Poitou : de gueule à trois fleurs de lys, une moitié d'argent & l'autre moitié de pourpre.

GRIMAUT. *Roland* Grimaut, écuyer, sieur de Licque & Richelieu en Anjou : de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

GRONDEAU, à Paris, secrétaire du roi : d'azur à la croix fleurdelisée d'argent.

GRONSTEIN, du bas Rhin : de gueule à trois fleurs de lys d'or, & en cœur un écu d'argent.

GROS (le), pape sous le nom de Clément IV. élu le 5 Février 1265. d'or à 6 fleurs de lys d'azur, 3, 2, 1. il étoit François, natif de Saint Gilles sur le Rhône.

GROS. Le Gros, à Brest en Bretagne : d'azur à la croix fleurdelisée d'argent.

GROSSOLLES, marquis de Flamarens, grand Louvetier de France : écartelé au 1 & 4 d'or, au lion de gueule naissant d'une riviere d'argent à un chef chargé de 3 étoiles d'or, qui est de Grossolles Flamarens, au 2 & 3 d'Albret, qui est écartelé au 1 & 4 d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2 & 3 de gueule.

GROTTA, en Allemagne : d'argent à 3 fleurs de lys d'or, écartelé de gueule à un lion d'or tenant de sa patte droite une croisette & de sa gauche une boëte terminée en pointe.

GRUTERIE. *Gaspard* de la Gruterie-Maison-Seule, chevalier de Malte le 14 Janvier 1614. d'azur au chien courant d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or 2 & 1.

GUARIN, élection d'Arc, en Normandie : d'azur à un dextrochere armé issant d'un nuage d'argent du côté gauche, tenant une épée d'argent, la garde & la poignée d'or, surmontée d'une couronne, & accostée de deux fleurs de lys d'or.

GUEBRIA, à Dinan en Bre-

tagne : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

GUEBRIANT : d'argent au pin de ſinople, accoſté de deux fleurs de lys au pied nourri de gueule.

GUEHENEVE, à Dinan en Bretagne : d'azur à un lion paſſant d'argent ſurmonté de trois fleurs de lys d'or.

GUEHENEVE, ſieur de Boiſhux, à Dinan en Bretagne : d'azur au léopard d'argent, deux fleurs de lys de même en chef.

GUENEGAULT (de) : au 1 d'or à 2 lions léopardés de gueule à la bordure de ſinople, chargée de 8 beſans d'argent, au 2 de Courtenai, écartelé au 1 & 4 de France, au 3 échiqueté d'azur & d'argent, au 4 de Choiſeul, ſur le tout de gueule, au lion d'or.

GUERAPIN, de Vaurexl : ſemé de France, ſur le tout d'or, au lion de ſable, tenant une hache d'armes de même.

GUERMANGE, en Alſace : d'argent à une cottice de ſable, cottoyée de deux filets de même, écartelé de ſable, ſemé de fleurs de lys d'argent.

GUERS, en Dauphiné : d'azur au ſautoir d'or, cantonné de 4 fleurs de lys de même.

GUGEL, en Suabe : d'or à la barre d'azur, chargée de 3 fleurs de lys du champ.

GUICHARD, ſieur de la Chaſſeliere : de ſinople à trois fleurs de lys d'or au bâton racourci de gueule en cœur peri en bande.

GUIDI, en Provence : originaire d'Italie : écartelé au 1 & 4 d'azur à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux étoiles d'argent, au 2 & 3 d'azur, au griffon d'argent, tenant de ſes pattes une fleur de lys d'or.

GUIDI, en Italie : écartelé au 1 & 4 d'azur au griffon d'argent, tenant de la patte droite une fleur de lys d'or, au 2 & 3 d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux étoiles d'argent.

GUILLAUME, ville de Provence : d'azur à un G. d'argent, ſurmonté d'une fleur de lys d'or, parti d'or à 2 pals de gueule.

GUILLON, en Bretagne : d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent au chef couſu de gueule, chargé d'un lion d'or.

GUISE, ville de Picardie, avec titre de vicomté : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, à un lion d'argent brochant ſur le tout.

GUNDELFINGER, en Nordlingue : coupé d'azur & d'argent, le 1 chargé d'une double fleur de lys l'une ſur l'autre d'or, le 2 d'une double fleur de lys, auſſi l'une ſur l'autre, à la bordure d'or.

GUNTHER, en Allemagne : de ſable au lion d'or, tenant une fleur de lys d'argent.

GUSSONI, à Veniſe : d'argent au lion rampant de gueule, en chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

GUYMNASI, cardinal & évêque d'Oſtie, doyen du ſacré collége en 1638 : d'or au dextrochere d'argent mouvant d'une nuée du flanc ſéneſtre de même, habillé de gueule, tenant un compas ouvert d'azur, au chef de même, chargé de trois fleurs de lys d'or, ſoutenues de gueule.

# HA HA

HACFURT, de Bourgogne ancienne : d'or à la faſce de gueule accompagnée de trois fleurs de lys de même deux en chef & une en pointe.

HACKHEN, en Autriche : de gueule, à un homme armé portant une pique d'argent ſur un mur crenelé de même, maçonné de ſable, parti de ſable à trois fleurs de lys d'argent.

HACQUETON : écuyer, ſieur de Marſais : d'argent ſemé de fleurs de lys, d'azur au franc canton de gueule.

HAELLER, en Allemagne : d'azur à la faſce d'or chargée d'une fleur de lys de ſable, & accompagnée en chef de 3. cerceaux d'or; dans celui du milieu on voit un W. & en pointe 3. fleurs de ſable ſur un tertre de 3. coupeaux d'argent.

HAFFNER, en Alſace : d'azur, à un lion d'or tenant de ſes pattes de devant un pot à une anſe de gueule chargé d'une fleur de lys d'or, appuyant ſes deux pieds ſur les deux pointes d'une ancre renverſée d'argent & en chef une molette d'or poſée au 1. canton.

HAGEN : en Autriche : écartelé au 1. & 4. de ſable à la bande d'or, au 2. & 3. d'or à une fleur de lys de ſable.

HAGNENBERG, en Allemagne : écartelé au 1. & 4. d'or à la croix fleurdeliſée d'azur chargée d'un écu d'or au lion d'azur, au 2. & 3. d'or à une tête de cheval de ſable avec un licol d'argent.

HAGSBEAG, en Allemagne : d'azur à l'écuſſon d'argent au lion de ſable à l'eſcarboucle fleurdeliſée, & pommetée d'or brochante ſur le tout.

HAGUAIS (*François* le), avocat général de la cour des aides en 1686. de gueule à un bras iſſant d'une nuée d'argent, tenant une pique de même, au chef couſu d'azur chargé d'un croiſſant d'argent accoſté de deux fleurs de lys d'or.

HAIMERAN, en Regenſpurg, en Allemagne : écartelé au 1. de l'empire à dextre, parti de France entier, au 2. d'argent à une palure de gueule contournée miſe en pal, parti de gueule à une clef d'argent, au 3. de même, la clef contournée, parti auſſi d'argent à une palme de gueule, au 4. de France entier, parti de l'empire à ſéneſtre.

HAINTZEN, en Allemagne : de gueule emmanché d'argent à un pal de ſable chargé de deux fleurs de lys d'or.

HALDAT, en Lorraine : d'azur à une épée d'argent ſurmontée d'une couronne d'or, accoſtée de 2. fleurs de lys de même.

HALLER, en Allemagne : d'azur, au griffon d'or, écartelé à une fleur de lys d'argent.

HALLIER (de), de l'Hôpital, major des ville & château de Trarback : de ſable à un coq d'argent crêté & barbé de même ſur un tertre de ſinople ayant une fleur de lys pendue à ſon col.

HALLOT, d'Eſtourmelles, à Paris : écartelé au 1. d'argent à deux faſces de ſable, en chef 3. annelets de même, qui eſt Hallot, au

aû 2. d'azur à trois merlettes d'or qui eſt de S. Berthevin, au 3. d'azur à trois fleurs de lys d'or au bâton brochant échiqueté de deux traits d'or & d'argent, qui eſt de la cigogne, au 4. d'azur à trois loſanges d'or.

HAMBY, en Picardie : échiqueté d'argent & de ſable, chargé en cœur d'une fleur de lys d'or, à la bordure de gueule.

HAMEL (du), en Normandie: d'or au chevron de gueule accompagné de 3. têtes de limier de ſable liées de gueule accollées d'argent, écartelé de gueule au ſautoir échiqueté d'or & d'azur de deux traits, cantonné de quatre fleurs de lys d'or.

HANAS, en Bretagne : d'azur à un bouquet d'argent accompagné de 4. fleurs de lys 2. en chef & 2. en pointe.

HANN, en Allemagne : d'azur à un coq d'argent tenant une double fleur de lys ſur un tertre de ſable, écartelé d'azur à une fleur de lys d'or double.

HANSEMANNEN, en Autriche : d'azur à trois fleurs de lys d'or ſurmontées d'un lion de même tenant de ſa patte droite une fleur de lys auſſi d'or.

HANT, en Picardie ; abbaye de Notre-Dame (de) : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or à une notre dame d'argent ſur le tout, tenant ſon petit Jeſus de même.

HARBAIS (de), Morchone, en Flandres : d'or au lion de gueule à l'orle de 8. fleurs de lys d'azur.

HARBOUVILLE (d'), & d'Herbouville, en Normandie, dont un chevalier de Malte, en 1669. de gueule à la fleur de lys d'or.

HARFLEUR (la ville d'), en Normandie : d'azur à 3. tours d'or 2. & 1. ſurmontées de trois fleurs de lys de même rangées en chef.

HARLAY (*François*), Chauvalon, archevêque de Paris, premier duc de S. Cloud, pairie, qui fut érigée en ſa faveur pour lui & ſes ſucceſſeurs archevêques de Paris par lettres du mois d'Août 1674. regiſtrées le 18. du même mois : portoit parti de trois traits coupés d'un qui font huit quartiers au 1. de la Marck, au 2. de Brezé, au 3. de Croy, au 4. de Bourbon Anjou, qui eſt de France au bâton peri en bande de gueule à la bordure de même, au 5. & 1. de la pointe de Sarrebrûche, au 2. d'Amboiſe, au 3. du palatinat de Baviere qui eſt écartelé au 1. & 4. loſangé en bande d'argent & d'azur, au 2. & 3. de ſable au lion couronné d'or, armé & lampaſſé de gueule, au 4. & dernier de la pointe de Poitiers, qui eſt d'azur à 6. beſans d'argent 3. 2. & 1. au chef d'or, & ſur le tout d'argent à 2. pals de ſable qui eſt de Harlai.

HARLINGUE, ville des pays bas de la province de Friſe : écartelé au 1. & 4. d'azur à trois fleurs de lys d'or au 2. & 3. de gueule à 4. croix alaiſées d'argent.

HASPRÉ (d') prevôté près de Valenciennes : d'azur à 5. fleurs de lys d'or en ſautoir parti de ſinople à une faſce d'argent.

HASTEINGS, en Angleterre : écartelé au 1. d'argent à une écharpe de ſable, au 2. écartelé au 1. & 4 de France, au 2. & 3. de gueule à 3. léopards d'or l'un ſur l'autre, au lambel d'argent en chef, au 3. parti d'or & de ſable au ſautoir de l'un en l'autre, au 4. de ſable à deux faſces d'argent ſurmontées de 3. beſans de même, ſupports deux lions à face humaine, la couronne & le caſque

ſurmontés d'un taureau iſſant ; deviſe : *In veritate victoria.*

HATON, Raguie : de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

HAUBLE : de ſable à trois fleurs de lys d'argent.

HAUCOUR : écartelé au 1. & 4. de France, au lambel d'argent à la barre perie en cœur de même qui eſt Orléans Rothelin, au 2. & 3. d'argent ſemé de treſſes de ſinople à deux perroquets affrontés de même ſurmontés de deux T. T. de gueule, ſur le tout d'argent à la bande de gueule chargée de 3. beſans d'or.

HAUDEIRNG, en Livonie : d'argent à un paon d'azur ſur un bâton alaiſé, poſé en bande & accompagné de trois fleurs de lys de gueule.

HAUDRY, fermier général en 1750. d'or fretté d'azur chargé de fleurs lys d'or au franc quartier d'argent chargé d'une merlette de ſable.

HAUFFALISE, prieuré de chanoines réguliers de S. Auguſtin : d'argent à une reine de carnation couronnée d'or tenant de la main droite un livre ouvert ſur ſa poitrine habillée d'azur & de gueule, & appuyant une épée de la main gauche ſur un homme renverſé à ſes pieds, cantonné d'or, habillé d'azur & de gueule, au côté dextre eſt un roſier de ſinople à 3. roſes de gueule, & au côté ſéneſtre une fleur de lys de gueule, & au côté de l'écu eſt écrit. *Sigillum Conven. S. Catharinæ de Honfaliſiâ.*

HAULSSE ( de la ), ſeigneur de Soudreville en Lorraine : d'azur à une fleur de lys d'or en cœur, & deux étoiles d'argent en pointe.

HAVRE DE GRACE ( le ), port en Normandie : de gueule à la Salamandre d'or, couronnée de même au chef couſu de France.

HAUSMAN, à Cologne : coupé d'argent & de gueule à l'eſcarboucle de 8. rais fleurdeliſée de l'un en l'autre.

HAUSMANER, en Autriche : coupé d'argent & d'azur à l'eſcarboucle fleurdeliſée de l'un en l'autre.

HAUSNER, en Autriche : taillé d'or & de ſable à trois fleurs de lys, la 1. en chef de ſable au canton ſéneſtre, la 2. au même canton d'or, & la 3. en pointe de l'un en l'autre, & ſur le tout une bande d'azur chargée d'un poiſſon d'argent.

HAUSTAINE ( de ), à Verſailles : de gueule, au ſéneſtrochere d'argent mouvant du flanc dextre tenant une palme de ſinople, accoſtée d'une fleur de lys d'or au canton dextre du chef, & une grape de raiſin de même au canton ſéneſtre.

HAYE ( de la ), ſieur de Vaudetard, maître d'hôtel du roi : d'azur, à la fleur de lys d'or.

HAYE ( de la ), en Bretagne : bandé d'or & d'azur de 6. piéces au franc quartier d'or chargé d'une fleur de lys d'argent.

HAYE ( *René* de la ), échevin de la ville de Paris en 1645. d'azur à une fleur de lys d'or, écartelé d'azur à une tête de licorne d'argent ſoutenue d'un croiſſant de même.

HEBERLING, à Rutembourg : parti d'azur & d'argent, le 1. chargé d'un batoir d'argent, le 2. d'une fleur de lys de gueule.

HEBERT, à Tours : d'azur à trois fleurs de lys d'or, écartelé d'argent à trois roſes de gueule.

HEBERT, en Normandie : d'azur au chevron d'or chargé d'une

coquille de gueule, accompagnée en chef de 2. molettes, & en pointe une fleur de lys d'or.

HEDÉ, ville en Bretagne : d'azur à trois fleurs de lys, 2. & 1.

HEINHOFER, à Aufbourg : parti le premier de sable à une fleur de lys d'or coupée de même à 2. bandes de sable, le 2. d'or à un sauvage de carnation couvert & couronné de feuilles de lierre de sinople tenant une massue renversée de gueule.

HELARD, en Normandie : de gueule à une fleur de lys d'argent.

HELDEBOLLE, en Flandres : d'or, à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or.

HELGENSTEIN : en Alsace : d'azur au chevron ployé d'or accompagné de trois fleurs de lys d'argent.

HELLES, en Dauphiné : de gueule à la fleur de lys d'or au chef échiqueté d'or & de sable de deux traits.

HELYE, à Dieppe en Normandie : d'azur au chevron d'or accompagné en chef de 2. roses d'argent, & en pointe une fleur de lys d'or.

HEMSDIK, dit Scherpensel : de sable à neuf fleurs de lys d'argent... 4... 3.... 2...

Pr. de Malte p... 139. *Verso.*

HENION, en Allemagne : d'azur à deux fleurs de lys d'or l'une sur l'autre, à la bande d'argent brochante sur le tout chargée de trois treffes de sable, parti d'or à 2. faucilles adossées d'argent.

HENNIN, à Lille : d'azur, à la demi-fleur de lys d'or, surmontée de trois molettes de même.

HENNION, à Lille : d'argent à 2. lions rampants & affrontés de gueule, surmontés d'une fleur de lys de sable.

HENRIQUES DE RENNEVILLE, conseiller à Rouen : d'argent à deux clefs en pal adossées d'azur, accostées de huit croissants appointés 4.4. de gueule, & accompagnées de 3 fleurs de lys d'azur, une en chef & 2. sous les croissants en pointe.

HERBEVILLE, en Lorraine : d'azur à la croix d'argent cantonnée de seize fleurs de lys d'or.

HERMANT, conseiller au parlement en 1732. d'azur au phenix d'argent sur son bucher allumé, surmonté d'une fleur de lys d'or.

HERMIERES (l'abbaye d'), ordre de Prémontrés près Lagni : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2. & 1.

HERREFORD (l'évêché d'), en Angleterre : de gueule à trois fleurs de lys d'or renversées, posées 2. & 1. chargées de trois mufles de léopard aussi renversés de même.

HERSON (de la Tour), en Dauphiné : de gueule au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or.

HERVILLY, en Picardie : de sable semé de fleurs de lys d'or.

HESSEIN (*Pierre*), secretaire du roi en 1695. de sable à la fasce échiquetée d'argent, & de sable de trois traits coupés de gueule au bâton en bande d'or accompagné de cinq fleurs de lys de même 3. à sénestre & 2. à dextre.

HESSELIN, écuyer, seigneur de Hauteville à Château Thierri, coupé, tranché & écartelé d'or & de gueule au lion brochant sur le tout de l'un en l'autre à la bordure componnée de 4. piéces de gueule & d'or, chargée en orle de 8. fleurs de lys de l'un en l'autre.

HESSELIN, en Picardie : écartelé d'or, & de gueule à un lion écartelé de l'un en l'autre, & seize fleurs de lys peries dans la bordure aussi de l'un en l'autre.

HESSY, colonel-ſuiſſe, lieutenant général : d'azur, à la fleur de lys d'or, accompagnée de 4. étoiles de même,

HEUDY ( de ), ſieur de Pommainville, en Normandie : d'argent au lion d'azur chargé ſur l'épaule d'une fleur de lys d'or.

HEYMARD, abbé de S. Michel ſous Charles VIII. en 1484. d'or à la croix réſarcelée de ſable, chargée d'une fleur de lys d'or, que le roi ſon maître lui permit de mettre ſur cette croix.

HIERRE ( l'abbaye royale de notre dame d' ) : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

HILGER, en Allemagne : d'argent, à l'aigle éployée à deux têtes de ſable, coupé d'argent à une fleur de lys de gueule.

HILLEGOM, en Hollande : d'or, à la faſce d'azur accompagnée de trois fleurs de lys de gueule 2. en chef & 1. en pointe.

HIREL ( le ) : d'argent au pin de ſinople chargé de deux pommes d'or & ſommé d'un épervier de même, le tout accoſté de deux fleurs de lys de gueule.

HINOJOSA ( *Adrien-Pierre* baron de ), préſident de la cour d'Hollande, Zelande & de Weſtfriſe : d'argent à deux lions affrontés de ſable tenants un bâton fleurdeliſé de même, deux lions pour ſupports, & pour deviſe, *Deus clypeus meus.*

HINSELIN : d'argent au chevron d'azur chargé d'une étoile d'or accompagnée de trois brins de fleurs de lys de ſinople au chef de gueule chargé de trois croix pattées d'argent.

HIVRON ( d' ), abbaye royale en Champagne : d'azur, à une montagne coupée d'argent & d'or adextrée d'un ſoleil de même & feneſtrée d'une fleur de lys auſſi d'or, & un chef de gueule chargé d'une croſſe & d'un bourdon d'or poſé en ſautoir.

HIRLAY ( la ) : d'azur à trois fleurs de lys d'argent au lambel de gueule de trois pieux.

HOCHENKIRCHEN, en Autriche : écartelé au 1. & 4. de gueule, chapé d'argent, la pointe de la chape terminée par une fleur de lys, au 2. & 3. d'argent à deux fuſées de gueule.

HOCH, maréchal de camp : d'argent & de ſable à la croix mipartie de même, accompagnée au 1. & 4. canton d'une coquille de ſable ſur argent, au 2. & 3. de deux coquilles d'argent ſur ſable à la fleur de lys d'or perie en cœur.

HOCKLIN, *Voyez* Stelneck, en Suabe : d'azur & d'argent à la fleur de lys de l'un en l'autre.

HOFMIRN, à Auſbourg : de gueule, à une fleur de lys d'argent.

HOGER, en Baviere : de ſable à 2. fleurs de lys d'or, enchapé d'or au lion couronné de ſable.

HOHENPEGEN, comte d'Allemagne : loſangé d'argent & d'azur en bande à l'eſcarboucle fleurdeliſée d'or.

HOHENZOLLERN, en Allemagne : écartelé au 1. & 4. contre, écartelé d'argent & de ſable, au 2. & 3. d'azur à un cerf d'or ſur une terraſſe de même, & ſur le tout de gueule à deux ſceptres fleurdeliſés d'or paſſés en ſautoir, pour marque de la dignité de chambellan de l'Empire héréditaire dans cette maiſon.

HOLFINGA, de la maiſon de Friſe : d'azur à la demi-aigle d'or, parti de France.

HOLLAN, comte de Hutington en Angletetre : d'azur ſemé

de fleurs de lys d'argent au léopard de même.

HOLLAND : de gueule à 3. léopards d'or à la bordure d'argent, écartelé d'azur semé de fleurs de lys d'or au lion d'argent sur le tout.

HOLLER, en Allemagne : d'argent à 2. roses de gueule, chapé de gueule, à une fleur de lys d'argent.

HOLTHAUSEN, à Hambourg : d'azur à la fasce diaprée, surmontée d'une fleur de lys d'argent.

HOLTZAPFEL, en Allemagne : de sable, à 2. étoiles d'or, chapé d'or à une fleur de lys de sable.

HOMBLIERES (d'), l'abbaye de Notre-Dame d'Hombliers lez S. Quentin en Picardie : échiqueté d'or & d'azur, au chef d'azur chargé de cinq fleurs de lys d'or.

HOMBROUCK (*Corneille* de) : d'argent à deux fleurs de lys de gueule au franc quartier palé d'or & de gueule & de cinq piéces, ayant au canton d'hermines.

HONFLEUR, ville en Normandie : de sable à la tour d'argent sur une onde d'azur, accostée de 2. fleurs de lys d'or au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

HOPITAL (l'), maréchal de France : de gueule au coq d'argent, crêté, membré & becqué d'or, soutenant un écusson d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, par concession du roi Henri IV. du 4. Janvier 1594.

HOPITAL (l') maréchal de France en 1617. au 1. de France, sans nombre au lambel de gueule, qui est Anjou-Sicile.

HOPPENHUSEN, de Brunswick : d'azur à deux fasces de gueule chargées la premiere de deux fleurs de lys d'or & la seconde d'une autre de même.

HOPPL, en Autriche : bandé d'argent & de gueule de 4. piéces à la bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or.

HORDAL, de Lys, en Champagne : d'azur à l'épée en pal d'argent, la garde & la poignée d'or, surmontée d'une couronne & accostée de deux fleurs de lys de même.

HORNFELS, en Allemagne : d'argent semé de fleurs de lys d'azur à la bande d'or brochant sur le tout, chargée de trois aiglettes de sable becquées & membrées de gueule.

HORY (*Marguerite*), femme de David Chambriez : chapé d'azur & d'or, à la fleur de lys d'or, accompagnée en pointe de deux hermines d'azur.

HOSLAZIER (d'), à Marseilles : gironné d'or & d'azur à la croix dentelée, écartelé de l'un en l'autre, & chargée en cœur d'une losange d'azur & d'une fleur de lys d'or.

HOSTAGER (*Dominique* d'), chevalier de Malte en 1525. parti, coupé, taillé, tranché d'or & d'azur à la croix dentelée de l'un & de l'autre, chargé en cœur d'une fleur de lys d'or dans une losange d'azur.

HOSTE (l'), à Troyes : d'azur à trois maillets & une fleur de lys d'or en abyme.

HOSTUNG (d'), comte de Tallard, lieutenant-général : de gueule à la croix dentelée d'or, qui est d'Hostung, la croix chargée de gueule à 3. fleurs de lys d'argent en fasce, qui est de Dorgense, par substitution.

HOUG, à Strasbourg : d'argent à deux fleurs de lys en chef, &

une roue en pointe le tout de sable.

HOULAY ( *Adrien* du ), conseiller en la cour des aides, le 29. Août 1696. ci-devant conseiller au Châtelet : écartelé au 1. d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croisettes d'argent, au 2. d'argent au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or accostée de deux molettes de même, au 3. d'azur à un besan d'or, écartelé d'argent à une moucheture d'hermines de sable, au 4. d'azur au lion d'or armé & lampassé de gueule, & sur le tout d'azur à trois molettes d'or, & à la bordure de même.

HOULLET, à Rouen : d'azur au cœur d'or enflammé de gueule, sommé d'une croix fleurdelisée d'or, & percé de deux flêches d'argent en sautoir.

HOUX ( le ), à Tours : d'azur, à une tête de léopard d'or, surmonté d'une fleur de lys, & soutenu d'un massacre de cerf d'or.

HUDELOR : de sable à une croix d'argent, cantonnée de seize fleurs de lys d'or.

HUDELOR, en Bourgogne : de sable à la croix pleine d'argent, cantonnée de douze fleurs de lys de même, trois en chaque canton.

HUEBERT, en Allemagne : coupé le premier d'or à l'aigle éployée de sable, parti d'azur à une fleur de lys d'or, le 2. de sable à un lion d'or.

HUGUENIN, du Mitaud, écuyer, premier commis de la Police, garde des archives du conseil des finances à Paris : d'azur au rocher d'argent surmonté d'une fleur de lys d'or, au chef cousu de gueule chargé d'une colombe d'argent.

HUNINGUE, forteresse sur le Rhin, à la France : d'azur à trois fleurs de lys d'argent rangées en fasce, coupé de gueule à trois couronnes renversées, & posées 2. & 1. & une fasce d'or brochant sur le coupé.

HUSEN, en Poméranie : d'or à 3. fasces d'azur à une demi-fleur de lys d'or.

HYHLER, en Allemagne : coupé d'azur & d'or, le premier chargé d'une double fleur de lys l'une sur l'autre, le second d'un huchet d'azur.

# JA JA

JACQUET, de la Verriere : d'azur au lion assis d'or, tenant de la patte droite une fleur de lys de même.

JAMOT, en Normandie : d'azur à trois fleurs de lys au pied nourri d'argent mal ordonnées, à une épée de même en pointe couronnée d'or.

JAMBES ( de ), à Angoulême : de sable semé de fleurs de lys d'argent au lion de même.

JANVIER, à Poitiers : écartelé au 1. & 4. d'hermines au chef de gueule à 5. fleurs de lys d'or posées en croix, sur le tout d'azur à 2. pals d'or & un soleil de même en abîme.

JARD ( du ), ( l'abbaye de S. Jean du Jard, généralité de Paris :

parti le 1. d'azur à une fleur de lys d'or en chef & une demie en pointe mouvante de la partition -

JASSE, en Lorraine : de gueule au cor de chaſſe de ſable virolé d'argent & lié d'or, accompagné de trois fleurs de lys d'argent, 2. en chef & 1. en pointe.

JAULDIN : de ſable à la croix fleurdeliſée d'or accompagnée de douze billettes de même.

Pr. de M. p. 138.

JEHANNOT, ſieur de Kerſauſon en Bretagne : d'argent à la croix fleurdeliſée de ſable ſoutenue en bas de deux lions affrontés de même.

JENISCH, en Allemagne : coupé d'or & de ſable à deux fleurs de lys appointeés de l'une en l'autre.

JENTOT, à Nanci en Lorraine : de gueule à une fleur de lys d'or chargée d'une étoile d'azur.

JEUNE (le), en Champagne : d'azur à une épée d'argent garnie d'or, ſurmontée d'une couronne de fleurs de lys, & accoſtée de deux fleurs de lys de même.

Le même : d'azur à deux épées d'argent, la garde & la poignée d'or, poſée en pal, ſurmontée d'une couronne fleurdeliſée de même.

IGBI, en Angleterre, chevalier de l'ordre de la Jarretiere : d'azur, à la fleur de lys d'argent, épanouie ; deviſe, *Nul qu'un* : deux levrettes pour ſupport.

IGNI (d') : abbaye royale des religieuſes de Notre-Dame à Rheims : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or à la lettre J. capitale de ſable poſée en cœur brochant ſur le tout.

IHENSISCH, d'Auſbourg : coupé d'or & de ſable à une fleur de lys de l'un en l'autre.

IMBAUT : d'azur ſemé de France au lion couronné d'argent.

IMERCELLE (d') : d'argent à trois fleurs de lys de ſable.

Pr. de Malte p. 160.

IMMERSCEL, de Bourgogne ancienne : d'argent, à trois fleurs de lys d'azu.

IMMERSE, en Allemagne : d'argent à trois fleurs de lys de ſable.

INDES (compagnie des) : de ſinople à la pointe ondée d'argent ſur laquelle eſt couché un fleuve au naturel appuyé ſur une corne d'abondance d'or, au chef d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, ſoutenu d'une faſce en deviſe auſſi d'or ayant deux ſauvages pour ſupport, & une couronne treflée, par conceſſion du roi donnée à Paris au mois d'Août 1717. regiſtrée au parlement le 6. Septembre ſuivant.

INGOLOT, à Straſbourg : d'argent à trois fleurs de lys de gueule.

INQUISITION, les chevaliers de l'Inquiſition, ordre inſtitué par Saint Dominique l'an 1206. pour combattre contre les Albigeois : gironné d'argent & de ſable de 8. piéces, ſur le tout une croix fleurdeliſée, parti de l'un en l'autre à la bordure componnée de 8 piéces de ſable & d'argent à 8. beſans, 8. tourteaux, & 8. étoiles, auſſi parti de l'un en l'autre.

JOHANSTEM, baron d'Allemagne : écartelé au 1. & 4. de gueule à une double fleur de lys d'argent dans une couronne d'or, au 2. & 3. de gueule à trois fleurons d'or dans une couronne d'argent, ſur le tout de ſable à deux couronnes d'or l'une ſur l'autre.

JOLLY, à Paris : d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent.

JONS, le baron d'Ions : d'azur au lion d'or rampant sur un tronc d'arbre de même, surmonté, de trois fleurs de lys d'or & d'un lambel à 4. pendants aussi d'or.

JOSNE (la), seigneurie de la Ferté à Arras : de gueule fretté d'argent, les interstices semés de fleurs de lys d'or.

JOSSON, en Bretagne : d'azur à la fleur de lys d'or, surmontée d'un rossignol de même.

JOUAR, originaire de Bourgogne, seigneur d'Esloges en Poitou, par concession du mois de Novembre 1663. d'argent à 3. croissants de gueule, au lion de même brochant sur les trois croissants, au chef d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or.

JOUARE (l'abbaye de), Benedictins, diocèse de Meaux : parti de trois traits & coupé d'un qui font huit quartiers, au 1. d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2. & 1. & une bande componnée d'argent & de gueule brochant sur la premiere fleur de lys, au 2. de gueule à des chaînes d'or posées en croix, en sautoir & en orle, au 3. de gueule à 2. pals d'or, au 4 d'or à un lion de gueule enfermé dans un double trecheur fleurdelisé de même, au 5. d'hermines, au 6 d'argent à une givre d'azur à l'issant de gueule, au 7. d'argent à une fasce de gueule & une bordure d'azur, au 8. d'or, à une bande de gueule chargée de trois alérions d'argent, & sur le tout de gueule à neuf macles d'or accollées 3. 3. 3. parti d'hermines.

JOUER, commandeur de l'ordre de notre dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem : écartelé au 1. d'or, à la tour d'azur posée sur une montagne de sinople, au 2. d'argent à la croix fleurdelisée d'azur au pied fiché, au 3. de gueule à 3. bandes d'argent à 5. têtes de loups de gueule à une épée de sable la pointe en bas posée sur la partition.

JOUSSELIN, à Orléans : d'argent au lion d'azur, accompagné en pointe de deux fleurs de lys de même.

JOYEUSE : pallé d'or & d'azur de 6. piéces au chef de gueule chargé de trois hydres d'or, écartelé de S. Dizier, qui est d'azur au lion d'argent à la bordure de gueule chargée de 8. fleurs de lys d'or.

Anne duc de Joyeuse, épousa le 24. Septembre 1581. Marguerite de Lorraine, sœur puînée de Louise de Lorraine, reine de France, femme du roi Henri III.

*Voyez* S. Dizier.

ISE, en Provence : d'argent à un lion de gueule à la bande d'azur brochante sur le tout chargée en chef d'une fleur de lys d'or.

ISELIN : en Franche Comté : de gueule à la fleur de lys d'or en bande.

ISELIN, en Suisse : de gueule à la fleur de lys d'argent.

ISLE (l') de France, porte les armes de France, qui sont : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

ISSOIRE, ville de France dans la basse Auvergne, diocèse de Clermont, d'argent à un sautoir de gueule semé de fleurs de lys d'or.

ISSOUDUN (l'abbaye de notre dame d'), ordre de S. Benoit en Berri : d'azur à une fasce d'argent chargée de deux lettres C. B. de sable, accompagnée de trois fleurs de lys d'or & autour ces mots : *abbaye de Notre-Dame d'Issoudun.*

ISSOUDUN (la ville d'), en Berri : d'azur au pairlé d'or, accompagné de trois fleurs de lys

mal ordonnées de même.

JUHARD, à Caën, en Normandie : de gueule à une croix fleurdelisée d'argent.

JUILLY S. DENIS, d'argent à la croix fleurdelisée de gueule.

JULLIOT, à Bordeaux : de gueule à trois fleurs de lys d'or, & un bâton racourci, & peri en bande de même.

JUSSEI. La ville de Jussei du comté de Bourgogne : d'azur à la tour d'argent, accostée de deux fleurs de lys d'or.

IZIMIEUX. Le comte d'Izimieux : écartelé au 1 & 4 de gueule, à 6 roses d'argent posées 3, 2, 1, qui est Izimieux, au 2 & 3 de gueule, à deux clefs d'argent en fautoir, surmontées d'une fleur de lys d'or, qui est Clermont.

# K A K E

KAIN, en Allemagne : de sable au lion d'or, écartelé, parti de gueule & d'argent à une fleur de lys de l'un en l'autre.

KAISERSPERGER, en Allemagne : parti d'azur & d'or, au chevron d'or & d'azur, chargé de deux fleurs de lys, de l'un en l'autre.

KALY DU FAU, en Bretagne : d'azur à 3 coquilles d'or, & une fleur de lys de même en abîme.

KAMMINGA, de Bourgogne ancienne : écartelé au 1 & 4 d'azur, à une fleur de lys d'argent, au 2 & 3 d'or, à un peigne de gueule, sur le tout d'or à une étoile d'azur.

KASPIS, en Allemagne : d'argent, à l'aigle éployée de gueule, emmanchée de gueule, à 2 fleurs de lys en pointe.

KATZY, en Autriche : d'or à la bande d'azur, chargée d'une fleur de lys d'argent, & accompagnée de deux autres fleurs de lys de même, posées en pal, parti d'argent au lion de gueule.

KEUNEDY, comte de Cassils, en Angleterre : d'argent au chevron de gueule, accompagné de 3 croix recroisettées au pied fiché de même dans un double trêcheur fleurdelisé de gueule, support deux cignes : devise : *Avide la fin.*

KELBLIN, en Alsace : de gueule au chevron d'or, chargé de trois fleurs de lys du champ.

KELLER, à Strasbourg, de sable à une balance d'argent dont les bassins sont d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe une fleur de lys de même.

KELNER, patricien noble de Francfort, sur le Mein : d'argent au mur maçonné & crenelé de sable, chargé d'une rose de gueule, au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'argent.

KENNEDY OF DUNURE, en Angleterre : écartelé au 1 & 4 d'argent, au chevron de gueule, accompagné de 2 croix recroisettées, au pied fiché de même dans un double trêcheur, fleurdelisé de gueule, au 2 & 3 de France. Devise : *Fuimus.*

KENNENBURG, en Hollande : d'argent à trois fleurs de lys de

gueule 2 en chef & 1 en pointe.

KERALY, en Bretagne : d'azur à la fleur de lys d'or en abime, accompagnée de 3 coquilles d'argent.

KERAULT, en Bretagne : d'azur, fretté d'argent à la fleur de lys de même.

KERCKOVE, à Gand : de sable au chef d'argent, chargé d'une fleur de lys au pied nourri de gueule.

KERE, en Bretagne : d'azur, fretté d'argent à une fleur de lys en chef, au canton dextre de même.

KERHOENT, en Bretagne : échiqueté d'or & d'azur de six traits, écartelé d'azur à deux macles d'or, surmontées d'une fleur de lys de même.

KERIOLIS : d'hermines au chef de gueule chargé de trois fleurs de lys d'or.

KERMORIA, en Bretagne : d'azur au huchet ou cor d'argent accompagné de trois fleurs de lys de même.

KERSULGAR, en Bretagne : d'azur à trois fleurs de lys d'argent surmontées de deux roses de même.

KERVADOUÉ : d'hermines à deux fleurs de lys d'or posées en pal l'une sur l'autre.

KESTER, en Allemagne : d'argent à la bande de gueule chargée d'un lionceau d'argent, coupé flanqué en sautoir en chef d'or, à la fleur de lys de sable, & en pointe de sable à la fleur de lys d'or, & à côté dextre de gueule à la fleur de lys d'argent, & à seneſtre d'argent à la fleur de lys de gueule.

KHERLINIAUF WEZISTORFF, en Allemagne : de sable à un pot de fleurs d'or, écartelé de gueule à une fleur de lys d'argent.

KHUENBURG, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 coupé d'azur & d'argent à 2 fleurs de lys appointées de l'un en l'autre, au 2 & 3 parti d'argent & de gueule, sur le tout un cercle rond de l'un en l'autre.

KICKHINGER, en Allemagne : de gueule au canton dextre & d'argent à seneſtre, à la barre de sable, sur le tout chargé de deux fleurs de lys appointées d'or.

KILIANI, en Allemagne : de gueule, à deux fleurs de lys d'argent, coupé d'argent, à une coquille de gueule.

KINNIMMONTCH - HOFFCRAINGHAILLE, en Ecosse : de gueule au chevron d'or, accompagné de 3 fleurs de lys de même.

KLECKHLER DE BIBRACH, en Allemagne : coupé d'azur & d'argent, le premier chargé de trois étoiles d'or, 2. & 1. le second d'une double fleur de lys l'une sur l'autre d'azur.

KLINGLIN, à Strasbourg : Diapré d'argent à une fasce de gueule, accompagnée de 3 fleurs de lys d'or.

Le même, à Brisack : d'azur à une fasce d'argent, accompagnée de trois fleurs de lys de même.

KOCKHLER, en Suabe : d'azur à trois étoiles d'or posées 2 & 1, coupé d'argent à une fleur de lys d'or.

KNOTTN, en Baviere : de sable au lion d'or, contourné coupé d'or à trois fleurs de lys d'azur,

KOAITZ, en Autriche : parti d'azur & d'argent à trois fleurs de lys de l'un en l'autre.

KONITZ, en Saxe : de gueule à une moitié de fleur de lys posée en barre d'or, adextrée d'une rose de même.

KORFF, en Allemagne : de

gueule à une double fleur de lys d'or l'une ſur l'autre.

KOSERLE, en Allemagne : d'azur au chevron d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur.

KOTZELER, du bas Rhin : d'azur à 3 fleurs de lys de gueule, ſurmontées d'un lambel de 3 pendants.

KOULIGNAQUE, à Briſack : d'azur à une fleur de lys d'argent cantonnée de 4 étoiles à 6 rais de même.

KRAFFT, en Suiſſe : d'argent à une fleur de lys d'azur.

KRAIS, en Suiſſe : d'argent à la faſce de gueule, accompagnée de trois fleurs de lys de ſable deux en chef & 1 en pointe.

KRAUSEN, en Allemagne : de gueule au chevron d'or, chargé de deux lionceaux affrontés de ſable tenants une croix, & en pointe une fleur de lys d'argent.

KREYSS, en Suabe : d'argent à la faſce de gueule, accompagnée de trois fleurs de lys d'azur.

KRONBOURG, en Franconie : de gueule, parti d'or à une fleur de lys, ſur le tout de l'un en l'autre.

KUNRATH, en Franconie : d'or, à une fleur de lys renverſée au pied nourri d'azur.

# LA LA

LABAUME Forſac, brigadier des armées du roi : écartelé au 1 d'azur au cheval d'or, au 2 de ſable, au lion d'or, au 3 de France, au bâton de gueule peri en bande, au quatre d'argent à l'aigle de ſable, au chef d'azur, ſur le tout d'or à la fleur de lys de gueule.

LABUNE en Poméranie, coupé d'or & d'azur à une fleur de lys poſée en bande de l'un en l'autre.

LAC (du) : de gueule au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes, & en pointe d'une fleur de lys au pied nourri d'argent.

LACERDA MENDOÇA, de Caſtille : parti de Leon coupé de France, le tout parti écarrelé en ſautoir, au 1 & 4 de ſinople, à la bande d'or, chargée d'une autre de gueule, au 2 & 3 d'or, aux mots : *Ave Maria gratiâ plena.*

LAGEL (de), curé de Saint Sulpice, près Moulins : d'azur à deux fleurs de lys d'or en pal, poſées à dextre, & un dauphin de même à ſéneſtre.

LAGREZE (de), ſieur de Toril, à Angoulême : d'argent à 3 barrès de gueule à la bande d'azur brochante, chargée de trois fleurs de lys d'or.

LAIGLE. La ville de Laigle en Normandie : d'or à une aigle à deux têtes de ſable, & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

LALOÉ, à Paris : d'azur à la faſce d'argent, chargée de trois fleurs de lys de gueule, accompagnées de trois merlettes d'or.

LAMEZAN. *François* de Lamezan de Jamet, chevalier de Malte en 1611. d'azur à la main gauche d'argent, mouvante du flanc dextre de l'écu, tenant une fleur de lys d'or.

LANÇASTRE, en Angleterre: de France, écartelé d'Angleterre, qui eſt de gueule à 3 léopards d'or, l'un ſur l'autre, armés & lampaſſés d'azur, & pour briſure un lambel d'argent.

LANCEAU, ſeigneur d'Araucourt, conſeiller à Metz : d'azur à 2 lances ferrées d'argent, paſſées en ſautoir, accompagnées de deux fleurs de lys d'or, l'une en chef & l'autre en pointe, & de deux beſans d'argent au deux flancs.

LANÇON, en Allemagne : d'azur à deux piques d'argent paſſées en ſautoir, accompagnées en chef & en pointe de deux fleurs de lys d'argent, & accoſtées de deux roſes de même.

LANDAU, ville & place forte en Alſace : d'azur à une tour d'or ſommée de deux tourelles de même, la porte ouverte du champ, & le tout accompagné de huit fleurs de lys d'or poſées entre les tourelles, une dans la porte, & 3 à chaque flanc, l'une ſur l'autre, la fleur de lys du milieu ſurmontée d'un petit écuſſon en cartouche d'argent, chargé d'un lion de ſable, & ſommé d'une couronne fleurdeliſée d'or.

LANDISÉE : en Suabe : écartelé au 1 & 4 de gueule, à une fleur de lys d'argent, au 2 & 3 d'argent à une fleur de lys de gueule.

LANGEN, patricien d'Auſbourg : coupé d'argent & de gueule, à une demi-roſe, & une demi-fleur de lys de l'un en l'autre, le cœur de la demi-roſe eſt d'or.

LANGEN, à Nuremberg : de gueule à une double fleur de lys l'une ſur l'autre d'azur dans une couronne de laurier d'or.

LANGENBERG. L'abbaye de Langenberg en Allemagne : d'or à la croix fleurdeliſée de gueule, cantonnée de 4 croix recroiſettées de même.

LANGERON, en Nivernois : d'azur à 3 étoiles d'argent 2 & 1, écartelé de gueule à 4 faſces endentées d'argent à une bande d'azur, ſemée de fleurs de lys d'or.

LANGH, archevêque de Salſbourg. V. à 1 fleur de lys.

LANGH, archevêque de Salſbourg, nommé communément le cardinal de Gurtz, parce qu'il en avoit été évêque : ſes armoiries ſont compoſées de 2 écuſſons accollés, le 1 parti d'or & de gueule à un lion de ſable ſur l'or, & une faſce d'argent ſur la gueule ; ce ſont les armoiries de l'égliſe de Salſbourg : le 2 eſt auſſi partie d'argent & de gueule à une demi-roſe de gueule, mouvante de la partition, & une demi-fleur de lys d'argent mouvante de la partition, la croix d'archevêque entre les deux écuſſons, & le chapeau de cardinal au-deſſus, dont les houpes s'étendent ſur les deux écus & les embraſſent.

LANGLADE, en Bretagne : de gueule à un monde d'or, ſoutenu d'une fleur de lys, & cottoyé de deux branches de chêne englanté auſſi d'or, au chef couſu d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent.

LANGRES, évêché, duché-pairie : ſemé de France au ſautoir de gueule.

LANGUEVELT, en Hollande : d'argent à ſix fleurs de lys d'azur poſées en faſce, 3 & 3.

LANNEL, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent 2 & 1 au chef de même, chargé de trois fleurs de lys de gueule.

LANNES (de), en Berri : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, au chef d'or, chargé de 2 fleurs de lys de gueule.

LAON, évêché, duché-pairie : semé de France à la croix d'argent, & une croisse de gueule posée en pal.

V. Saint Albin à 3 fleurs de lys.

LAON. La ville de Laon en Picardie avec évêché suffragant de Rheims : d'argent à trois canettes de sable, deux & une, & un chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

LAQUIDE, a Paris : d'azur au chevron d'argent, chargé de 3 roses de gueule, accompagné de 2 étoiles, & d'une fleur de lys d'argent.

LARGENTIER, à Troyes en Champagne : d'azur à trois chandeliers d'église d'or, parti de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

LARROCHE DE LA TREUQUE, avocat à Toulouse : écartelé au 1 & 4 de gueule, à trois demies-fleurs de lys d'or, au 2 de gueule à trois rochers d'argent, au 3 d'azur, au lion passant d'or.

LARTIGUE, en Guyenne : d'azur à un homme armé d'argent, tenant de sa main droite une pique d'or ferrée d'argent, & de sénestre, une épée la pointe en haut perie en bande d'or, accostée à dextre d'une fleur de lys perie en bande d'or, & posée en chef, & en pointe une croisette pattée d'argent.

LASTOURS (de), alliance de Cosnac : d'argent à 3 tours de sable, accompagnées de six fleurs de lys de même, 3 en chef, 2 en fasce & une en pointe.

LATINER : de gueule à la croix fleurdelisée : à l'antique d'or, & une baude d'azur semée de fleurs de lys d'or, brochante sur le tout.

LATRE, à Tournai : écartelé au 1 d'argent, à une bande de sable, accompagnée de 3 lions de sinople, couronnés d'or, deux en chef & 1 en pointe, au 2 parti emmanché d'argent & de gueule de 10 pieces, & une bordure componnée d'or & d'azur, au 3 fascé d'argent & d'azur de 6 pieces, les fasces d'argent chargées de 6 fleurs de lys de gueule, 3, 2, 1, au 4 d'argent, à une fasce vivrée de sable & sur le tout d'or, à 2 écussons d'azur, l'un au côté sénestre du chef, & l'autre en pointe, au franc quartier de gueule, chargé d'une molette d'or.

LATRE (de), en Angleterre : d'or à trois écussons d'azur, chargés chacun d'une fleur de lys du champ, au franc canton de gueule, à une molette d'éperon d'or.

LAVAL, Nelle : d'or à la croix de gueule, chargée de 4 coquilles d'argent, & au milieu de la croix en cœur une fleur de lys d'or cantonnée de 6 alérions d'azur, qui est Montmorenci.

LAUBIÉ : d'azur à un dextrochere d'argent mouvant à sénestre, tenant un fifre d'or fleurdelisé de même aux deux bouts.

LAUDER OF BASS, en Angleterre : de gueule au griffon d'argent, dans un double trêcheur fleurdelisée de même, à deux anges pour support. Devise : *sub umbra alarum tuarum.*

LAVERDIN, en Tourraine : de gueule à trois fleurs de lys d'or.

LAVERNOT, lieutenant général & criminel en la sénéchaussée & présidial de Ponthieu, & intendant des affaires de la duchesse d'Angoulême : d'or à la ban-

de d'azur, chargée d'une fleur de lys d'or.

LAUR, en Bearn : écartelé au 1 d'argent à une tour d'azur surmontée d'un croissant de gueule, au 2 & 3 de Laur, qui est d'argent, au pin de sinople cottoyé à dextre dans une étoile de ..... & à sénestre d'une onde de gueule, au 4 d'azur, semé de fleurs de lys d'or, au lion de même brochant, & sur le tout coupé d'or & de gueule en chef au rameau de laurier de sinople mouvant du flanc sénestre de l'écu en pointe, au cœur d'or.

LAURIN, en Picardie : de gueule à une fasce ondée d'argent, chargée de deux autres fasces aussi ondées d'azur, & accompagnée en chef d'une étoile d'or à dextre & d'un croissant de même à sénestre, & en pointe d'une fleur de lys aussi d'or.

LAUZERTE, ville en Querci : parti au 1 de gueule à une croix trefflée d'argent, au 2 de gueule à trois tours couvertes en dôme, d'argent, croisées & maçonnées de sable jointes ensemble par un autre cœur d'argent, celle du milieu plus haute que les deux autres, & sous ce parti une campagne d'argent, chargée d'un lézard passant de sinople, à un chef d'azur brochant sur le tout, chargé de trois fleurs de lys d'or,

LEBUS, en Autriche : d'or à deux pertuisannes posées en sautoir & terminées à la pointe de deux fleurs de lys d'argent, surmontées d'une étoile de gueule à la bordure de même.

LEBZELPER, en Misnie : écartelé au 1 & 4 d'or au belier rampant de gueule, accorné & onglé d'azur, au 2 & 3, parti d'or & de sable, à une fleur de lys de l'un en l'autre.

LEGG, comte d'Armouth, en Angleterre : écartelé au 1 & 4 d'azur à la rencontre de cerf d'argent, au 2 d'argent à deux fasces de gueule, surmontées de 3 étoiles de même, au 3 d'argent au lion de sable, accompagné de 3 fleurs de lys de même, 2 en chef & un en pointe, supporte un lion couronné semé de fleurs de lys d'azur, & un cerf semé d'étoiles de gueule. Devise : *Gaudet tentamine virtus.*

LEDESMA, en Espagne : d'azur au sautoir d'or, cantonné de 4 fleurs de lys d'argent à la bordure d'azur chargée de 8 croissants d'argent.

LEIGONI, à Clermont, en Auvergne : d'or à un arbre de sinople, entouré de flammes de gueule, sur une riviere d'azur, écartelé d'azur à une foi d'argent en fasce embrassant une colomne d'or supportée d'une fleur de lys d'argent.

LEIS, en Allemagne : d'or, au lion issant de gueule, coupé d'azur à la croisette d'or, surmontée d'une fleur de lys au pied nourri de même.

LELLIN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'azur à 2 croissants adossé d'or, au 2 & 3 de gueule à 3 fleurs de lys d'argent.

L'ENFENT, au Maine : d'argent à la bande d'azur, accostée de deux fleurs de lys d'or.

LENNARD, en Angleterre, comte de Sussex : d'or à la fasce de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or.

LEONESSA, à Naples : de gueule à la croix d'argent, chargée d'une fleur de lys du champ, & cantonnée de quatre autres fleurs de lys d'or.

LEPINAY, en Poitou : de sinople, à une ancre d'or, accompa-

gnée de 2 bras d'argent paſſés en ſautoir, les pointes coupées & ſeparées de leurs bras, & un tourteau de gueule en cœur brochant ſur l'ancre, & chargé d'une fleur de lys d'or.

LES ALLEMANDS, en Lorraine : de gueule ſemé de fleurs de lys d'or à la bande d'argent ſur le tout.

LESCAILLE, à Briſack en Alſace : d'azur à un dextrochere de carnation armé d'or mouvant du flanc ſéneſtre, lequel tient un bonnet quarré de gueule, ſommé d'une fleur de lys d'or.

LESCAR. Le chapitre de l'égliſe cathédrale de Leſcar : de gueule à une fleur de lys d'argent, écartelé d'or à une croix d'azur.

LESCORIE (de), en Bretagne : d'azur à l'épée d'argent poſée en faſce, accompagnée de 3 fleurs de lys de même.

LESNE, en Bretagne : d'azur à la fleur de lys d'argent, accompagnée de 3 molettes d'éperon de même deux en chef & une en pointe.

LESNEVEN, ville en Bretagne : d'or à un lion de ſable lampaſſé & armé de gueule tenant de ſes deux pattes de devant une cornette ou guidon d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, le guidon attaché à un bâton de gueule.

LESPERONNIERE, à la Rochelle : écartelé au 1 & 4 d'argent, à 2 faſces de gueule, au 2 & 3 d'hermines, ſur le tout de gueule à une faſce dentelée d'argent, ſurmontée d'une fleur de lys d'or.

LETTIER (le), aux Sables en Poitou : d'argent à la croix le montant de gueule, & la traverſe d'azur chargée de 8 fleurs de lys d'or.

LEVEQUE, *Rogier* : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef d'une fleur de lys, & d'une étoile de même, la fleur de lys adextrée, & en chef d'un lion auſſi d'or.

LEVESQUE, en Bretagne : de ſable au chef d'argent, chargé de trois fleurs de lys de gueule.

LEVROUX, petite ville en Berri & fort ancienne : de gueule à un château d'argent poſé entre deux ponts-levis de même, & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

LEUTTNER, en Tirol : de gueule à deux fleurs de lys d'or, chapé d'azur au lion d'or en pied, ſur un terre de ſinople.

LEWENFELDT, en Autriche : de gueule à la bande de ſable chargée d'un lion d'or, paſſant ſur des drapeaux, la bande accoſtée de deux fleurs de lys d'argent, une en chef & une en pointe.

LEZAY-LUSIGNAN : burelé d'argent & d'azur, à la bordure de onze merlettes de gueule, au franc quartier de même, chargé d'une fleur de lys d'or, les merlettes ayant la tête & le col ſur l'azur, le reſte ſur l'argent.

LHELGENSTEIN, en Alſace : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois fleurs de lys de même.

LIBANT, en Bretagne : d'argent à ſix fleurs de lys de gueule, 3, 2, 1. au chef de gueule, chargé de 3 fers de lances d'argent.

LIBERTAT, en Provence : coupé d'azur & de gueule, le 1 chargé d'une tour d'argent, accoſtée de 2 fleurs de lys d'or, & ſurmontée d'une troiſieme de même, le 2 chargé d'une croix paſſante d'or.

LIBOURNE. La ville de Libourne, en Guyenne : à un na-

vire d'argent flottant sur une mer ondée de même, les mâts supportants chacun une fleur de lys d'or.

LIBRAIRES (la communauté des) & imprimeurs de Paris 1722. écartelé au 1. & 4. les armes de l'université V.. à 3 fleurs de lys, au 2 & 3, le vaisseau aux armes de la ville de Paris, le tout surmonté d'un chef semé de France.

LIEBENZELLER, en Alsace: parti d'or & d'argent à l'escarboucle de gueule fleurdelisée, le bâton du milieu est terminé en chef d'une étoile au lieu de fleurs de lys.

LIEBEUZELIEN, en Alsace: coupé d'argent & de gueule à l'escarboucle à 8 rais fleurdelisée d'or brochante sur le tout, celui du milieu du chef fini d'une étoile à 6 rais.

LIECHTENTHAL, en Allemagne: d'azur semé de fleurs de lys d'or, au crancelin de sinople posé en bande, brochant sur le tout.

LIECHTENSTEIN, abbaye en Allemagne: de gueule semé de fleurs de lys d'or.

LIEGEOIS, à Tournai: de gueule au chevron, accompagné en chef de 2 étoiles à 6 rais, & en pointe une fleur de lys, le tout d'or.

LIEPVRE (le), à Toul: d'azur, à l'épée d'argent garnie d'or, surmontée d'une couronne de même, accostée de deux fleurs de lys aussi de même.

LIER, en Hollande: d'argent à trois fleurs de lys, au pied nourri de sable.

LIERCOURT: de gueule à trois fleurs de lys d'or.

LIEVRE (le), en Normandie: de gueule, à une fleur de lys d'or, surmontée de deux croisettes de même.

LIGIERS, à Clermont en Auvergne: d'or à un alisier à deux branches posées en sautoir de sinople, au chef soudé d'argent, chargé de trois fleurs de lys de gueule.

LILGENFERLDT, en Allemagne: de sable au lion issant d'or, coupé d'argent au chevron de gueule, accompagné de 3 fleurs de lys de même.

LILIENBERGER, en Allemagne, de gueule à trois fleurs de lys d'or, posées en fasce, au chef d'azur, chargé d'un lionceau d'or.

LILIENERON, en Holstein: écartelé au 1 & 4 d'or, à une demi-aigle de sable, au 2 & 3 de gueule, à une fleur de lys d'argent, surmontée d'une couronne d'or.

LILIEN, en Autriche: d'azur à une fleur de lys d'argent.

LILLE, ville de Flandres: de gueule, à une fleur de lys d'argent.

LILLE-DIEU, en Normandie, abbaye, ordre des Prémontrés: d'azur, à une croix fleurdelisée d'or.

LIMOGES, ville capitale du Limosin, avec évêché suffragant de Bourges: de gueule à un buste de Saint Martin de carnation, vêtu & diadêmé d'or, accosté des lettres S. & M. à l'antique de même, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

LIMOGES (le chapitre de l'église cathédrale de): d'azur à cinq fleurs de lys d'or 3 & 2.

LIMOURS (de), chevalier de Malte en 1578. d'argent semé de fleurs de lys d'azur, au franc canton de gueule.

LINAGE, originaire de Champagne: de gueule au sautoir engrêlé d'or, accompagné de quatre fleurs de lys de même.

LINCOLNE,

LINCOLNE, ville d'Angleterre : d'argent à la croix de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or.

LINDAW, en Autriche, de gueule à la bande d'argent, au chef d'une fleur de lys de gueule.

LINDEN. *Arnoul* Linden, comte d'Archot, eut cinq fils dont l'aîné succédant à la comté d'Archot, conserva les armes pleines de la maison, qui sont : d'or à 3 fleurs de lys de sable.

Le deuxieme nommé Gerard, seigneur de Vueselmale, prit : de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

Le troisieme *Godefroi*, baron de Rosselaire : d'argent à trois fleurs de lys de gueule.

Le quatrieme, *Henri*, seigneur de Riviere : d'argent à trois fleurs de lys de sable ; & le cinquieme & dernier, *Jean*, seigneur de Schoonhaen : de gueule à trois fleurs de lys d'or.

LIPSEN, en Franconie : d'azur parti d'argent à un buste de roi couronné, tenant de sa main droite une fleur de lys, de l'un en l'autre.

LIPSI, à Venise : d'or au chevron d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'argent, supportant un sauvage naissant de carnation, la massue de sable sur l'épaule.

LISSE, en Hollande : d'or à la croix ancrée de gueule, chargée d'un écusson d'argent à 3 fleurs de lys de gueule.

LIVRÉ (de), en Bretagne : de gueule, à la fleur de lys d'or, surmontée de deux croisettes d'argent.

LIZIEUX, évêché, en Normandie : d'azur à une crosse d'or posée en pal, accostée de 2 fleurs de lys de même.

LOISELENCH (*Pierre* de), natif de Pouille, au royaume de Naples, chancelier de France en 1067. abbé de Saint Germain des Prés en 1078. & mort en 1082. portoit : écartelé au 1 & 4 semé de France à un écusson d'azur, chargé de 3 besans d'argent, au 2 & 3 d'argent au bœuf furieux de gueule, onglé, accolé, & accorné de sable.

LOLIN, à Venise : losangé d'or & de gueule, au chef d'argent, chargé d'une fleur de lys de gueule.

LOMBARD, secrétaire des commandemens de Monsieur frere du roi Louis XIV. d'argent au chevron de gueule, accompagné de trois fleurs de lys de sable, au chef de gueule.

LOMBARD, seigneur de Millery en Bourgogne : d'or au chevron de gueule, accompagné de trois fleurs de lys de sable, au chef d'azur.

LOMMIS, en Suisse : d'azur à deux bandes d'or, accompagnées au canton sénestre d'une fleur de lys de même posée en barre.

LONGPONT, abbaye royale au duché de Valois, ordre de cîteaux : d'azur à un pont de trois arches d'argent maçonné de sable, sur des ondes au naturel, & 2 fleurs de lys d'or rangées en chef.

LONGUEVILLE, marquis de Haucourt, écartelé au 1. & 4. d'Orléans. Longueville, au bâton racourci d'argent ; au 2 & 3 d'argent, semé de trefles de sinople, à 2 oiseaux affrontés de même, surmontés de deux T. de gueule ; sur le tout de Prestreval, qui est d'argent à la bande de gueule, chargée de 3 besans d'or.

LONLAY DE LIGNIERES : d'argent, à trois porcelets de sable 2 & 1. à la fleur de lys de gueule en abîme.

LORBERRN, en Franconie :

de gueule à cinq fleurs de lys d'argent posées 3 & 2.

LORGUES. La ville de Lorgues en Provence, diocèse de Fréjus : de gueule à un lion d'or & un chien d'argent, affrontés & supportant de leurs pattes de devant une fleur de lys d'or, & un chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

LORRAINE, duc Daumale, (*Claude* de), pair & grand Veneur de France, chevalier de l'ordre du roi, tué au siége de la Rochelle, le 14 Mars 1573. écartelé au 1 & 4 de Lorraine-Guise, au 2 & 3 de Bourbon.

LORRAINE, duché réuni à la couronne de France, en 1737. parti de 3 coupé d'un, au 1 quartier fascé d'argent & de gueule de 8 pieces qui font 4 quartiers en chef, & 4 en pointe, qui est de Hongrie; au 2 d'azur semé de fleurs de lys d'or, au lambel de gueule, qui est d'Anjou Sicile; au 3 d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de 4 croisettes de même, pour Jérusalem; au 4 d'or, à 4 pals de gueule, qui est d'Arragon; au 5 d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la bordure de gueule qui est d'Anjou; au 6 d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueule, qui est de Gueldres; au 7 d'or au lion de sable couronné, armé & lampassé de gueule qui est Juliers; au 8 d'azur à deux bars adossés d'or, l'écu semé de croix recroisettées au pied fiché de même, qui est de Bar, sur le tout d'or à la bande de gueule, chargé de 3 alérions d'argent qui est de Lorraine.

LORT, en Languedoc : de sable à une croix ancrée de gueule, chargée d'une fleur de lys de gueule, le tout soutenu par deux lévriers d'argent accollés de gueule.

LOTZKY, en Silésie : de sable à 3 poissons d'or, pendus à un filet de même, mouvant du chef, accosté de deux fleurs de lys de même posées aux cantons.

LOUBES, à Tours : losangé d'or & d'azur, écartelé d'argent à une bande fuselée de gueule, accompagnée de 6 fleurs de lys d'azur posées en orle.

LOURDE, petite ville de France dans le Bigorre en Gascogne : d'argent à 3 tours d'azur, maçonnées de sable, surmontées chacune d'une croix de sable fleurdelisée, celle du milieu plus grande que les autres, & surmontée d'un aigle tenant dans son bec une truite, & en pointe une fleur de lys d'azur.

LOUVIERS, ville de Tourraine : d'or à deux loups de sable passans l'un sur l'autre, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

LOYSA, en Espagne : d'azur à 5 roses de gueule 2, 2, & 1, à la bordure d'azur, chargée de 6 fleurs de lys d'or, mouvantes des flancs du chef, & de la pointe 2, 2, 2.

LOZIER : d'or à une bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

LUDOVICI. *Nicolas* Ludovici, Bolonois, cardinal, archevêque de Bologne en 1645. parti de Pamphilio & de gueule, à 3 pals, retrait d'or.

LUGO, en Espagne : porte la croix d'Alcantara, fleuronnée d'or, remplie de sinople, & anglée de 4 épics d'or.

LUITFRIDT, patricien d'Ausbourg : d'argent à une fleur de lys de gueule.

LULLIÉ, à Lyon : d'or, embassé d'azur à sénestre, l'or chargé d'un lion de gueule, l'azur

d'une étoile d'or, & d'un croiſſant d'argent, parti de gueule, à une faſce d'argent, chargée d'un carreau d'azur, accompagné de trois fleurs de lys d'or.

LUMAGNE, originaire des Griſons : de gueule à 3 colimaſſons d'argent poſés 2 & 1, au chef d'azur bordé d'argent, chargé d'une fleur de lys d'or, par conceſſion du roi Louis XIII. du premier Juin 1624. dont un chanoine de Lyon en 1697.

LUNDIN-OF-THAC-ILK, en Angleterre : d'or au lion de gueule dans un double trêcheur fleurdeliſé de même ; à la bordure componnée d'argent, & d'azur, deux lions pour ſupport, & pour cimier, un lion iſſant de gueule tenant de la patte droite une épée d'argent, & de la gauche, une grenade. Deviſe : *Dei Deo ſum quod ſum.*

LUR : de gueule à trois croiſſants d'argent, au chef d'or, écartelé d'or à la faſce de gueule, accompagnée de 6 fleurs de lys d'azur.

P. Ma. p. 190. 198.

LURE, ville du comté de Bourgogne : de gueule, à 3 tours d'argent, maçonnées de ſable, ouvertes de gueule ſur un terrte d'argent, ſurmontées de trois fleurs de lys de même.

LUZEAU, en Bretagne : d'azur, à la double fleur de lys d'argent, ſurmontée de deux mouchetures d'hermines de même.

LUZIEAU. *André* Luzieau, auditeur des comptes en Bretagne : d'azur à deux fleurs de lys d'argent jointes, l'une verſée, & toutes deux aux pieds perdus, & en chef deux mouchetures d'hermines d'argent.

LUZIEAU. *Claude* Luzieau, en Bretagne, auditeur des comptes : d'azur à deux fleurs de lys d'argent jointes, l'une verſée & toutes deux aux pieds perdus, accompagnées de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

LYON, ville de France : de gueule à un lion d'argent au chef couſu de France.

LYON, comte de Strathmore, en Angleterre : d'argent au lion d'azur dans un double trêcheur, fleurdeliſé de même, ſupport une licorne & un lion. Deviſe : *In te, domine, ſperavi.*

LYON (de) : d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or, à une tête de léopard de même.

LYONS (des), à S. Omer : d'argent à quatre lions de ſable, armés, lampaſſés de gueule, écartelé d'argent à trois fleurs de lys de gueule.

LYS (du) en Nivernois : d'azur à 3 chiens courants l'un ſur l'autre d'or, ſurmontés d'une fleur de lys d'argent.

Par déclaration du roi Louis XIII. donnée à Paris le 25 Octobre 1612. regiſtrée le 18 Décembre ſuivant, ce prince permit à *Charles* du Lys, avocat général en la cour des aides de Paris, & à *Luc* du Lys, ſieur de Reſne-Moulin, ſecrétaire du roi, iſſus de *Pierre* d'Arc, dit du Lys, frere de *Jeanne* d'Arc, dite la pucelle d'Orléans, d'ajouter à leurs armes une fleur de lys d'or.

LYS (de), ſeigneur de Beaucé en Bretagne : de gueule à la faſce d'argent, chargée de quatre mouchetures d'hermines, ſurmontée de deux fleurs de lys d'argent : dont un chevalier de Malte en 1664.

MACHTOLFF. V. MALMHEIM, en Allemagne : d'azur à la bande d'or chargée de trois beſans d'argent & accoſtée de 6 fleurs de lys d'or 3 en chef & 3 en pointe.

MACHIF, en Allemagne : d'argent à dix fleurs de lys de gueule poſées 3, 2, 3, 2.

MACQUART, en Lorraine, deſcendant par les femmes de *Catherine* du Lys, fille de *Pierre* d'Arc dit du Lys, frere de *Jeanne* d'Arc, connue ſous le nom de la pucelle d'Orléans : d'argent à une épée d'azur poſée en pal, la pointe en haut, couronnée d'une couronne d'azur, & accoſtée de deux fleurs de lys d'or, au chef d'azur chargé de deux étoiles d'argent.

MAEULAN. *Vincent* Maeulan, Cardinal Florentin en 1641. Jacobin : de gueule au lion d'or, tenant une roſe d'argent, au chef couſu de France.

MAGIOCCA, à Gênes : d'azur à une foi d'argent en faſce, habillée d'or, ſupportant une fleur de lys d'or en chef, & 3 étoiles à ſix rais de même.

MAGNY, ville du Vexin-François, dans le gouvernement de l'Iſle de France : d'azur à trois fleurs de lys d'or poſées 2 & 1, parti d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois croixancrées de même, & ſur le tout d'or à une ſalamandre de gueule.

MAGNY, en Normandie : de gueule à la roſe d'argent, tigée & feuillée de ſinople, accompagnée de deux fleurs de lys, parti d'or & d'argent, un croiſſant d'or en pointe de l'écu.

MAGNY. *Anne* de Magny, veuve de *Robert* de Godefroi, écuyer ſieur de Dinfville : d'azur à une branche de laurier d'or, ſoutenue d'un croiſſant de même, accompagné en chef de deux fleurs de lys auſſi d'or, au chef d'argent.

MAGIOLA, à Gênes : d'azur au lion couronné, tenant une fleur de lys d'or, la bande d'argent brochante, chargée d'un pampre de vigne de ſinople.

MAHAUD, de Melun : d'azur au chef d'or, chargé d'une fleur de lys de gueule.

MAHEU, en Normandie : d'azur à une faſce d'or, accompagnée au chef de deux croix fleurdeliſées de même, & en pointe une roſe d'argent.

MAHUET, à Metz en Lorraine : d'azur à une tour d'argent, ſurmontée d'une croix fleurdeliſée & accoſtée de deux autres croix de même, écartelé d'azur à 3 beſans d'or, au chef d'argent, chargé d'un léopard de gueule.

MAHUN, comte de Sommerſet en Angleterre : de gueule à la manche mal taillée d'hermines, à une fleur de lys d'or miſe au franc canton.

MAHUS, en Alſace : diapré d'or à une bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

MAIGNY, écuyer : de gueule à ſix fleurs de lys d'argent en chef & une roſe de 5 feuilles d'or tigée & feuillée de ſinople, mou-

vante d'un croiſſant d'argent en pointe.

MAILLARD : d'argent à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, accompagnée de ſix merlettes de ſable en orle.

Pr. de Malte p. 116.

MAILLASSON, en Poitou : d'azur à deux branches tigées par le pied de trois racines, & fleurdeliſées d'argent par le haut, en ſautoir.

MAILLOT, en Normandie : de gueule à la faſce d'or, accompagnée de trois roſes d'argent, au chef couſu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

MAINE (le), province de France : d'or à la croix de gueule chargée en chef d'une clef d'argent & de trois flambeaux d'égliſe de même, 2 en flanc & 1 en pointe, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

MAINE (le), province de France : ſemé de France, à la bordure de gueule, briſé au franc canton de pourpre, au lion d'argent.

MAINE. *Eleonor* du Maine, comte du Bourg, maréchal de France en 1724. de gueule à la fleur de lys d'or.

MAINE (le), province : d'argent à 2 canons de ſable paſſés en ſautoir, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

MAINGRE (le), de Provence : d'argent à une aigle à deux têtes de gueule, membrée & becquée d'azur, & chargée en cœur d'une fleur de lys d'or, & de cette deviſe : *In altis habito.*

MAINGRE (le), dit Boucicault, maréchal de France : d'argent à l'aigle éployée de ſable, parée de gueule, briſée ſur l'aile droite d'une fleur de lys d'or.

MAIR, en Autriche : coupé d'or & de gueule, à trois fleurs de lys mal ordonnées de l'un en l'autre.

MAITRE (le), ſieur Dumoulin, en Normandie : de ſable à 3 faſces d'argent, une fleur de lys de même brochante ſur le tout.

MAITRE (le), en Normandie : écartelé au 1 & 4 de gueule à 3 faſces d'or, au 2 & 3 d'or à un écuſſon de gueule, ſur le tout d'azur, à une fleur de lys d'or, accompagnee en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un barbeau renverſé ſur le dos auſſi d'or.

MAITRE (le), à Metz en Lorraine : d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles d'or en chef, & en pointe une fleur de lys d'argent, ſoutenue d'un croiſſant de même.

MAITRE (le), originaire de Provence : d'azur à la bande d'or, chargée de trois étoiles de gueule, & accompagnée de 2 fleurs de lys d'or, 1 en chef & 1 en pointe.

MAITRE (le grand) de la maiſon du roi a deux bâtons de vermeil doré dont les bouts ſont terminés par une couronne fermée & fleurdéliſée, paſſés en ſautoir derriere l'écu.

MAIZIERE. Abbaye de l'ordre de Cîteaux, diocèſe de Châlons ſur Saône : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, à un écuſſon bandé d'or & d'azur de 6 pieces, bordé de gueule.

MALAPERTE, abbé de Marchiennes en Flandres : d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent à la bordure componnée d'or & de gueule.

MALDACHINY, cardinal en 1647. parti de Pamphilio, au 2 d'azur à trois étoiles d'or, 1 & 2,

coupé, crênelé d'argent, maçonné de ſable.

MALDONADO, en Eſpagne : de gueule à cinq fleurs de lys d'or en ſautoir.

MALENFANT. *Antoine de* Malenfant de Preiſſac, chevalier de Malte en 1612. écartelé au 1 & 4 à une aigle éployée d'argent, au 2 & 3 de gueule, à 3 faſces vivrées d'argent, à une bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, brochante ſur le tout.

MALETESTE, à Dijon : tiercé en faſce, au 1 d'azur à une fleur de lys d'or, au 2 d'or, au 3 de gueule à un croiſſant d'argent.

MALEVENDE : d'azur à une fleur de lys d'or, à 2 cantons d'argent, à la pointe coupée de même.

MAMYE, en Alſace : écartelé au 1 d'azur au lion d'or, lié de gueule à une faſce auſſi d'or brochante ſur le tout, au 2 d'or à un arbre de ſinople ſur une terraſſe de même, ſupportée par deux griffons, coupé de gueule, & de ſable, au 3 d'argent, à une levrette courante en bande de ſable, accollée & brochée d'or, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, ſur le tout de gueule à un chien paſſant la tête contournée d'argent, accollée de gueule & boucle d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles, à ſix rais d'or.

MANDONS, en Bourbonnois : d'azur au chevron d'or, ſurmonté d'une fleur de lys au pied fiché d'or, le chevron accompagné de 3 roſes d'argent.

MANESSIER, ſeigneur de Maiſon en Picardie : d'argent à la bande de ſable, chargée de trois fleurs de lys d'or, & accompagnée de trois hures de ſanglier de ſable, 2 au canton ſéneſtre & 1 au canton dextre, écartelé d'or à la croix d'azur cantonnée de quatre ſoleils de gueule.

MAUGIN, en Lorraine : tiercé en pal, au 1 d'azur à trois feuilles d'argent, les deux du chef affrontées, & accoſtant une étoile d'or, au 2 de ſable à deux aigles d'or, l'une ſur l'autre, au 3 de gueule à 2 fleurs de lys d'or l'une ſur l'autre.

MANNERS, duc de Rutland en Angleterre : d'or à deux faſces d'azur, ſurmontées d'une faſce, écartelé au 1 & 4 d'azur à 2 fleurs de lys d'or, au 2 & 3 de gueule au léopard d'or, deux licornes pour ſupport, la couronne ſurmontée d'un Paon rouant. Deviſe ; *Pour y parvenir.*

MANNOVIS, comte de Rutland : d'or à deux faſces d'azur, au chef écartelé d'azur à 3 fleurs de lys d'or, & de gueule à trois lions d'or.

MANS. Le chapitre royal de la Sainte Chapelle du Gue-Manny de la ville du Mans : d'azur à une Sainte Vierge, accompagnée de trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

MANS. Le chapitre de l'abbaye royale & collégiale de S. Pierre de la Cour du Mans : d'azur à 2 clefs adoſſées & paſſées en ſautoir d'argent, ſurmontées d'une fleur de lys d'or.

MANS (du), le chapitre de l'égliſe cathédrale : d'azur ſemé alternativement de fleurs de lys d'or, & de clefs d'argent.

MANS (du). L'abbaye de la Coutance : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, parti de gueule à 3 léopards d'or.

MANUEL : pallé d'argent & de gueule de 6 pieces, au chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

MARALVER de la Pauſſe,

chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont Carmel, & de S. Lazare de Jérusalem : d'azur à la croix d'argent alaisée & fleurdelisée d'or.

MARCAY, à Orléans : d'azur à sept fleurs de lys d'argent en orle 2, 2, 2, & 1.

MARCAY (de), sieur de Froumanteau à la Châtre d'azur semé de fleurs de lys d'argent.

MARCÉ, à Orléans, d'or semé de fleurs de lys de gueule.

Le même de la généralité de Caën : fretté d'or & de gueule de 6 pieces, semé de fleurs de lys de l'un en l'autre.

MARCEL : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

Pr. de Malte de Champagne p. 36.

MARCEL DE BOUQUEVAL : d'argent à la croix patriarchale de sable, écartelé d'or, à la bande de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

MARCEL DE BOUQUEVAL, à Rouen : d'argent à la croix de Lorraine de sable, écartelé d'or à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs de lys d'or.

MARCHANDS. La communauté des marchands de Strasbourg : de gueule à une fleur de lys d'argent.

MARCHE, province de France : semé de France à la cottice de gueule, chargée de 3 lionceaux d'argent.

Un maréchal de France porte : deux bâtons d'azur semés de fleurs de lys d'or, passés en sautoir derriere l'écu de ses armes.

MARCHE-NOIR, à Vendôme : d'azur à la fasce d'or, chargée de 3 roses de gueule accompagnées de 2 fleurs de lys d'or, écartelé des armes de la ville de Blois.

MARCHIENES, Abbaye en Flandres, près de Valenciennes : d'or à l'escarboucle fleurdelisée de sable.

MARCO, en Allemagne : d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux roses de gueule, & en pointe d'une fleur de lys de même.

MARCOL : d'argent à la double croix de sable, écartelé d'or à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

MARCOUX, en Languedoc, & en Dauphiné : écartelé au 1 & 4 de gueule, à trois épics de froment d'or, mis en fasce sur un coupé d'azur à la hache d'argent mise en pal qui est de Marcoux, au 2 & 3 d'argent à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, qui est du Boys.

MARDAON. *Nicole* Mardaon, de gueule à une fleur de lys d'argent.

MARDONADE, à Cambrai : de gueule de 5 fleurs de lys d'or en sautoir.

MARÉCHAL, en Normandie : d'argent à une fasce d'azur, accompagnée en chef d'une aigle naissante à deux têtes aussi d'azur, & en pointe d'une fleur de lys de même.

MARES DE BELLEFOSSE (des) : écartelé au 1 de gueule à la fleur de lys d'or, au 2 de Montmorenci-Laval, au 3 d'azur à 3 colombes d'or, au 4 de gueule, à 3 molettes d'éperon d'or, sur le tout d'azur à trois croissants d'argent.

MARESCOLI, en Italie : écartelé au 1 & 4 d'or à l'aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueule, au 2 & 3 fascé d'argent & de gueule de six pieces au léopard de sable brochant, au chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

MARGERET, grand audiencier de France : d'argent à la fasce d'azur, chargée d'une fleur de lys d'or, accompagnée de trois têtes de léopard de sable, lampassées de gueule.

MARINEL, en Normandie : d'azur au lion issant d'or, accompagné de trois fleurs de lys de même.

MARIGNANE, en Provence : d'or à deux pins de sinople passés en sautoir, fruités d'argent au chef d'azur, chargé de sept fleurs de lys d'argent 3, 3, 1.

MARION, seigneur de Kerhuel en Bretagne, d'argent à 3 fleurs de lys de gueule 2 & 1, ou d'azur à trois fleurs de lys d'argent 2 & 1.

MARLE. La ville de Marle : d'azur à 3 tours d'or en fasce, celle du milieu surmontée d'une fleur de lys d'argent.

MARMANDE, ville du Bazadois en Guyenne : de gueule à 3 tours crênelées d'argent, maçonnées de sable, en croix, & confrontées en cœur par leurs pieds entre lesquels est posée une croix potencée aussi d'argent, cantonnée de quatre croisettes de même, & au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

MARPACH, en Suabe : parti de gueule & d'argent, à une fleur de lys de l'un en l'autre.

MARON DE PISANY, à Bordeaux, écartelé au 1 & 4 d'azur à une croix ondée d'argent, accompagnée de trois pelous de chataigne d'or, au 2 & 3 de gueule à trois fasces ondées d'argent à l'écusson d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or, brochant sur la deuxieme fasce.

MARSAY, à Chinon en Anjou : de sable, semé de fleurs de lys d'or.

MARS-BODIN, à Rennes en Bretagne : d'or à une fasce de gueule, chargée d'une autre, échiquetée d'or & d'azur, à l'aigle naissante de gueule, au chef couronné, & becquée de gueule, chargée sur la poitrine d'une fleur de lys d'or.

MARSILLE, en Picardie : d'argent au chevron de gueule, chargé sur la pointe d'une fleur de lys d'argent, & accompagné de trois éperons de sable 2 & 1.

MARTIGNÉ, en Bretagne : semé de France au lion d'or.

MARTIGNIERE : d'azur à la bande d'argent, chargée d'un lion & de deux fleurs de lys de gueule.

MARTIGNIERE (la), en Dauphiné : vairé de cinq traits à une fleur de lys d'or en cœur.

MARTIN, capitaine de marine, annobli par le roi Louis XIII. de sinople à l'écu en abisme de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or, accompagné de deux mains fermées d'argent, & en pointe de deux marteaux de même, le tout surmonté d'un bâton d'or, issant du chef posé en pal, & en pointe une ancre aussi d'or.

MARTINELLI, à Venise : coupé en chef d'azur, à une fleur de lys d'argent, surmontée de deux molettes d'éperon de même, & en pointe, d'argent à la fasce de gueule, & sur le tout une colomne d'argent posée en bande.

MARTOIS : de gueule semé de croisettes d'or à trois fleurs de lys de même.

MARTRE, bourg de France dans le diocese de Comminges : d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 & 1.

MARSELIERE : d'or à la fasce d'hermines, accompagnée de trois fleurs de lys d'azur posées 2 & 1.

MARSELIERE : de sable à 3

fleurs de lys d'argent.

MARSELIERE (de la) : de ſable à cinq fleurs de lys d'argent poſées en ſautoir.

MASAY, généralité de Tours : de ſable, ſemé de fleurs de lys d'or.

MASCAL, en Angleterre : de ſable à 6 fleurs de lys d'or, à la bordure endentée d'argent.

MASCRANY, à Lyon, & à Paris, dont un chevalier de Malte en 1640. de gueule à 3 faſces vivrées d'argent, celle du milieu chargée d'un écuiſſon d'azur à une fleur de lys d'or (*a*), au chef couſu d'azur chargé d'une aigle éployée d'argent, couronnée d'or, accoſtée à dextre d'une clef, & à ſeneſtre d'un caſque en profil de même.

MASMINES (de), en Flandres : de gueule au lion d'or, briſé à la poitrine d'une fleur de lys de gueule.

MASSOUGNE, à Mauleon en Poitou : d'argent à 3 faſces de gueule dont deux ſont chargées de 3 têtes de couleuvre d'argent, couronnées d'or, & la troiſieme de 3 coquilles d'argent, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

MAUBOURGUET, ville en Languedoc : écartelé au 1 & 4 d'azur à 3 fleurs de lys d'or, au 2 & 3 d'or à 3 Renards d'azur.

MAUCHEVALIER : d'argent à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, accoſtée de 6 merlettes de ſable.

MAUCLAIR, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jéruſalem : d'azur au chevron d'argent, chargé ſur la pointe d'un croiſſant de gueule, la pointe en haut, accompagné de trois fleurs de lys d'or 2 en chef & 1 en pointe.

MAUGIS : de ſable au lion d'or armé, couronné & lampaſſé d'argent, une orle de 4 fleurs de lys d'or.

MAULLAY (de), écuyer, ſieur de la Loire, généralité de Paris : de ſable à une fleur de lys d'or adextrée, & une croix ancrée d'argent rangée en faſce.

MAUNY, en Bretagne : d'hermines papelonné de gueule au franc quartier de ſable, chargé d'une demi-fleur de lys d'argent défaillante à ſeneſtre.

MAUPAS, du Four, (*Henri*) évêque & ſeigneur du Puis, comte de Velai, &c. écartelé au 1 d'or au double trèchеur de ſinople, fleurdeliſé, contre-fleurdeliſé de même, à la croix de Saint André de gueule ſur le tout, qui eſt de Boſſu-Longueval; au 2 d'argent à la croix ancrée de ſable, chargée d'une coquille d'or, qui eſt de Moulin; au 3 d'or, au lion d'azur, qui eſt de Rouſſy; au 4 d'or à 2 maſſes d'armes de ſable paſſées en ſautoir, liées de gueule par en bas, qui eſt de Gondi, & ſur le tout de gueule à un griffon d'or, qui eſt de Maupas du Four.

MAURICE, à Verdun en Lorraine : écartelé au 1 d'azur au chevron abaiſſé d'or, accompagné en chef de trois étoiles de même poſées 1 & 2, en pointe une roſe auſſi d'or; au 2 de ſable à 2 aigles l'une ſur l'autre d'or; au 3 de gueule à 3 fleurs de lys d'or l'une

(a) *Par conceſſion du roi Louis XIII. du 12 Juin 1635. il ſe rencontre trois autres conceſſions, l'aigle eſt d'un empereur, la clef eſt d'un pape, & le caſque du duc de Milan, V. hiſt. des maîtres des requêtes M. N.* 50.

ſur l'autre ; au 4 d'azur à 3 feuilles d'argent emmanchées d'or, les deux du chef confrontées & accoſtant une étoile auſſi d'or.

MANSTERLINGEN, au Pays-Bas du Rhin, porte : de menu vair au chef abaiſſé de ſable, chargé de trois fleurs de lys d'argent.

MAUVIE, ſeigneur de Carſé, reſſort de Rennes en Bretagne : de gueule, ſemé d'hermines d'argent, au canton de ſable, à la demi-fleur de lys d'argent.

MAYENNE, ſorti des ducs de Guiſe : écartelé au 1 & 4 grands quartiers de Lorraine-Guiſe, au 2 & 3 grands quartiers, contre-écartelé au 1 & 4 petits quartiers de France, à la bordure engrêlée d'or & de gueule, au 2 & 3 petits quartiers d'azur à une aigle d'argent, couronnée, becquée, & membrée d'or, qui eſt Ferrare.

MAYENNE : de gueule au chef d'argent à l'eſcarboucle pommetée, & fleurdeliſée d'or ſur le tout.

MAYENFELS, en Allemagne : d'argent ſemé de fleurs de lys de gueule, à la bande d'or brochante ſur le tout, chargée de trois bouterolles de ſable.

MAYENTHAL, en Allemagne : de gueule à la croix d'or, cantonnée de douze fleurs de lys de même, trois de chaque canton, 2 & 1.

MAYER, de Bourgogne ancienne : d'argent à une fleur de lys d'azur.

MAYER, en Allemagne : d'or à un fer de pique d'azur, coupé d'azur à la fleur de lys d'or.

MAYERN, en Autriche : de gueule à une fleur de lys d'argent.

MAZAMET, ville en Languedoc : d'azur au coq d'or, crêté & barbé de gueule, ſurmonté de 3 fleurs de lys d'or, 2 & 1.

MEACONE (*Claude* de), commiſſaire d'artillerie à Gravelines : d'argent à une bande fuſelée de gueule, accompagnée de 10 fleurs de lys de ſable poſées en orle.

MEAUFFE, en Normandie : de ſinople, à trois fleurs de lys d'or.

MEAULNE, ſeigneur de la Tribaudiere en Anjou : d'argent ſemé de fleurs de lys de ſable à la bande fuſelée de gueule, brochante ſur le tout.

MEAUNE, en Tourraine : d'argent à une bande fuſelée de gueule, accompagnée de 6 fleurs de lys de ſable poſées en orle, 3 en chef & 3 en pointe.

MEAUNE (de), à Rennes en Bretagne : d'argent à la bande fuſelée de gueule, accompagnée de ſept fleurs de lys de ſable, une en chef, 3 en bande, 3 en pointe 2 & 1.

MEAUX. Le chapitre de l'égliſe cathédrale de Meaux : d'azur à trois fleurs de lys d'or, écartelé de gueule à un chandelier d'égliſe d'or.

MEAUX, ville avec évêché : parti de gueule & de ſinople, un grand III. à l'antique d'or brochant ſur le tout, au chef d'azur ſemé de France.

MEAUX. *Pierre-Eugene* de Meaux, Légat en France, par Alexandre III. en 1165. d'azur à un chandelier d'or, écartelé de ſinople à la fleur de lys d'or.

MECKER. V. Balgheim, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'or, coupé d'azur, au 2 & 3 d'azur à 2 fleurs de lys d'or, ſur un tertre de gueule, coupé d'or.

MECQUENEN, à Réthel en Champagne, chevalier, ſeigneur de Mezandel & de Savigny : d'azur à deux ſupports fleurdeliſés d'or, paſſés en ſautoir.

MEDICIS, grand duc de Toſcane, porte : d'or à cinq tourteaux de gueule poſés 2. 2. & 1. & ſurmontés en chef d'un autre tourteau plus grand d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or. Louis XI. par lettres du mois de Mai 1465. permit à *Pierre* de Medicis II. du nom, duc de Florence, & à ſa poſterité de porter trois fleurs de lys d'or au champ d'azur dans leurs armoiries, ce qui a donné lieu au changement du 6. tourteau qui étoit anciennement de gueule.

Les chroniques de la maiſon de Medicis portent que les cinq tourteaux furent pris pour armoiries de cette maiſon en repréſentation des cinq boules qui étoient à la maſſue du geant Muel, qui fut tué par *Evrard* de Medicis, chevalier ſuivant la cour de Charlemagne en la guerre contre les Lombards, après avoir paré avec ſon écu doré le coup qu'il lui porta d'une maſſue d'où pendoit cinq boules encore ſanglantes du ſang humain, dont les marques demeurerent empreintes & furent conſervées par ſes deſcendants comme de glorieux trophées.

MEDINA-CELI (*Gaſton* de la Cerda I. du nom, comte de) : écartelé au 1. & 4. parti de Caſtille & de Leon, au 2. & 3. de France à cauſe de Blanche de France, fille du roi S. Louis.

MEDINE, en Normandie : écartelé en ſautoir au 1. d'azur à la fleur de lys d'or, au 2. d'argent à un arbre de ſinople ſur un tertre de même, ſur le tout un renard paſſant de gueule, au 3. & 4. d'argent à deux lions affrontés de ſable.

MÉES (les), ville de Provence : d'azur à trois fleurs de lys d'or 2. & 1. au chef d'argent chargé de 3. roſes de gueule.

MEGRET, à Civrai en Poitou : d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton d'argent brochant ſur la premiere & la troiſiéme.

MEHUN, ſur Yerre, ville dans le Berri, diocèſe de Bourges : d'azur à trois fleurs de lys d'or 2. & 1. un franc canton de gueule brochant ſur la premiere fleur de lys.

MEICHSEN, en Autriche : d'or, parti d'azur à une fleur de lys de l'un en l'autre.

MEILLET (du), fleur de Malbor : d'azur à la croix pattée d'argent & une fleur de lys d'or au deuxieme canton.

MELEVENDE : d'azur à une fleur de lys d'or à deux cantons d'argent, à la pointe coupée de même.

MELICOURT : d'argent à la fleur de lys de ſable, à la bordure dentelée de même.

Pr. de Malte p. 115. verſo.

MENDE, le chapitre de l'égliſe cathédrale de Mende, évêché ſuffragant d'Albi : d'or à trois pals de gueule & un chef de ſable chargé de trois fleurs de lys d'or.

MENESES, comte de Cantanahede, en Portugal : écartelé de Portugal, briſé d'un filet de ſable en barre, au 2. & 3. d'or à cinq fleurs de lys d'azur en ſautoir, ſur le tout d'or plein.

MER, à Rennes en Bretagne : de gueule à un calice d'argent accompagné de trois fleurs de lys d'or.

MERCIER (le), mari de la nourrice du roi Louis XV. d'or, à deux dauphins adoſſés d'azur crêtés de gueule, coupé d'azur à une couronne de France fermée d'or, ſurmontée de deux fleurs de lys de même.

MERCIERS, la communauté des marchands Merciers, à Paris:

de ſinople à trois navires d'argent le pavillon au grand mât d'azur à trois fleurs de lys d'or, & en chef une nuée d'argent enfermant un ſoleil d'or ſur azur.

MERCKEL, à Straſbourg : d'or à deux fleurs de lys de gueule l'une ſur l'autre, & une plume d'azur en faſce arrondie.

MERCKLIN. *Voyez* Schevereldt, en Allemagne : d'azur à la croix ancrée d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

MERCI : d'or à la croix d'azur, l'écuſſon couronné d'une couronne de huit fleurs de lys d'or.

MERCI ( Ordre de la ) : ſemé de France à l'écu d'azur chargé d'une croix pattée d'argent.

MERDI ( le ), en Bretagne : écartelé au 1. d'argent à une fleur de lys de gueule, au 2. de gueule à une fleur de lys d'argent, au 3. de gueule, au 4. d'argent, à une fleur de lys brochante ſur ces deux derniers quartiers de l'un en l'autre.

MERDI ( le ), ſeigneur de Quilien reſſort de Lannion & S. Brieux : de gueule à quatre fleurs de lys de l'un en l'autre.

MERLIORI, en Italie : d'azur au navire d'or, équipé de ſept voiles d'argent, pavillon & banniere de gueule ſur une mer d'argent, au chef d'or chargé d'un lion paſſant, tenant de la patte droite une fleur de lys de gueule.

MERODE, le comte de Merode & marquis de Weſterloo, en Allemagne : écartelé au 1. de gueule à trois fleurs de lys d'argent 2. & 1. au 2. de gueule au lion d'argent couronné d'or, l'écu ſemé de billettes d'argent, au 3. d'or à ſept loſanges de gueule 3. 3. & 1. au 4. d'or à trois faſces ou urelles de gueule, la pointe de écu en triangle au lion couronné d'or ſur la premiere partition, & ſur la ſeconde un ſautoir d'or cantonné de quatre forces ou gros ciſeaux, ſur le tout d'or à quatre pals de gueule à la bordure engrêlée d'azur.

MERTONS, à Lille en Flandres : d'azur à trois fleurs de lys d'argent au franc quartier ſéneſtré de gueule enfermé dans une écare d'or au lion de même, l'écu bordé auſſi de même.

MESMIN, ſieur du Meſnil : d'azur à la croix componnée d'argent & de gueule, chargée en cœur d'une croiſette d'or, cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

MESLIGNI, à Toul en Lorraine : coupé le 1. d'azur a deux épées d'argent garnies d'or en ſautoir accompagnées de quatre fers de piques d'argent, parti de gueule à une fleur de lys d'or ſoutenue d'un croiſſant de même, tiercé d'or à une croix ancrée de ſable marquée de cinq ſtigmates de gueule, au 2. loſangé d'argent & de gueule, parti d'azur à la faſce d'or accompagnée en chef de deux rencontres de beliers de même & en pointe une tête de Maure au naturel tortillée d'argent au chef d'or.

MESNIL : d'azur à cinq fleurs de lys d'or en ſautoir.

Pr. de Malte p. 83. 84. 104.

MESSERER. *Voyez* Uben, en Autriche : écartelé au 1. & 4. d'argent à la faſce de gueule accompagnée de trois fleurs de lys d'azur, 2. en chef & 1. en pointe, au 2. & 3. d'or au lion de gueule.

MESSINES ( la ville de ) : d'azur, à une fleur de lys à l'antique d'argent.

MESSINES ( l'abbaye de ), à Furnes : gironné d'or & d'azur de

douze piéces, à un petit écuſſon de gueule en abiſme, parti d'azur à trois fleurs de lys d'or. 2. & 1.

MESTRE (le) de camp général de la cavalerie, met quatre cornettes aux armes de France, deux à chaque côté de ſes armes.

METAIER (le), à S. Brieux, en Bretagne : d'azur à une croix engrelée d'or cantonnée de quatre fleurs de lys d'argent.

MEVERLT, en Allemagne : de gueule, à la fleur de lys d'argent, coupé d'argent, maçonné de ſable.

MEUN : d'azur, au chef d'or chargé d'une fleur de lys de ſable.

MEUN (*Jacques* de), fils naturel de Philippe I. roi de France, & de Bertrude, ou Bertrande de Montfort, comteſſe d'Anjou, portoit : ſemé de France au franc canton de gueule : ce *Jacques* de Meun fut auſſi ſeigneur de Montleheri.

MEUSINGER, en Allemagne : d'or, parti de ſable à un homme à mi-corps habillé à l'Allemande, coupé d'argent à deux fleurs de lys de gueule, chapé de gueule à une fleur de lys d'argent.

MEYLACH, à Briſack en Alſace : d'azur à une fleur de lys d'or.

MEYRE (de), à Gand : de ſinople à trois fleurs de lys d'argent.

MEYERERVON, envoyé de Dannemarck : écartelé au 1. & 4. de gueule à une tête de licorne d'argent, au 2. & 3. d'azur à une couronne d'or traverſée en pal d'une fleur de lys double de même.

MEZIN (la ville de), en Guyenne : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2. & 1. avec cette inſcription autour : *La ville de Mezin.*

MEZINGEN, en Allemagne : d'argent au cerf contourné, & courant, de gueule, accompagné de deux fleurs de lys d'azur en chef & d'un trefle en pointe.

MICHALLIS : d'or à la faſce d'azur chargée d'une croix fleurdeliſée au pied fiché d'argent, & accompagnée de trois ſempervives de ſinople à la bordure engrêlée de gueule.

MICHON LAPLISSE : d'azur à 3. beſans d'argent & une fleur de lys en abiſme.

MIDON, en Normandie : d'azur à la croix fleurdeliſée d'or accompagnée de 4. roſes d'argent.

MIESTRE, à Lille : de ſinople à une fleur crênelée d'or, & accompagnée en pointe d'une fleur de lys de même.

MIGACYS, en Allemagne : de ſable, écartelé d'argent, à la bande ſur le tout chargée de trois fleurs de lys d'or, poſées en bande.

MIKHUSCH. *Voyez* Buchberg, en Allemagne : écartelé au 1. & 4. d'azur à 3. fleurs de lys d'argent, au 2. & 3. faſcé de gueule & d'argent.

MILAN (la ville de), en Languedoc : d'or à quatre pals de gueule à la bande d'azur brochante au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

MILAN (*Jean* Galeas duc de), auquel Charles VI. permit d'écarteler ſes armes de celles de France, par lettres du 10. Mars 1432. portoit : au 1. & 4. d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2. & 3. de Milan qui eſt d'argent à une givre d'azur couronnée d'or, poſée en pal, à l'enfant iſſant de gueule.

Les ſucceſſeurs de Galeas, n'ont plus écartelé de France.

MILET, chanoine de Verdun : tiercé en pal au 1. d'azur à 3. faucilles d'argent, les deux du chef

affrontées, entr'elles une étoile d'or, au 2. de ſable à 3. aigles d'or, au 3. de gueule à 2. fleurs de lys d'or.

MIOSSENS (marquis de), de France : écartelé de gueule.

MIRABEL, en Limouſin : d'azur, à 3. miroirs ovales d'argent bordés d'or, 2. & 1. à une fleur de lys de même en cœur.

MIRAL, chevalier de Saint Lazare : écartelé au 1. d'or, à une fleur de lys d'azur, au 2. d'azur à une levrette courante d'or, au 3. d'azur à 2. chevrons d'or, au 4. d'or à 3. branches de laurier ſur une terraſſe de ſinople.

MIRANDA, en Eſpagne : d'or au ſautoir de gueule cantonné de 4. fleurs de lys de ſinople.

MIROU, archevêque, & comte de Lyon : écartelé au 1. & 4. de gueule à un miroir rond d'argent bordé d'or, & pommelé de 12. piéces de même, au 2. & 3. d'argent, à 3. faſces vivrées de gueule, à la bande ſemée de fleurs de lys d'or, qui eſt Gentien.

MISERAI, abbaye à Bourges en Berri : d'azur à un cœur enflammé d'or, ſurmonté d'une fleur de lys de même.

MITTE, comte de Miolans, chevalier des ordres du roi du 2. Janvier 1599. écartelé au 1. & 4. d'argent au ſautoir de gueule à la bordure de ſable, chargée de 8. fleurs de lys d'or, qui eſt de Mitte, au 2. bande d'argent, & de gueule de 6. piéces, qui eſt Miolans, au 3. de gueule à l'aigle éployée d'argent, ſur le tout à la faſce de gueule, parti d'azur, qui eſt de S. Chamond.

MOCHEVILLE, en Lorraine : d'argent à la fleur de lys de ſable, ſurmontée de trois billettes de même poſées en chef, & pour cimier deux autres fleurs de lys de ſable ſur deux bannieres d'argent, ſurmontées de même de trois billettes de ſable.

MOCKHEN, en Allemagne : de ſable, à 2. lions affrontés d'or, enchapé de gueule à une fleur de lys d'or, ſur un mur d'argent crênelé & maçonné de ſable.

MODERER, en Franconie : d'argent à une fleur de lys d'or, armé à enquer.

MOENNE (le), en Bretagne : de gueule à la fleur de lys d'or accompagnée de trois croiſſants d'argent.

MOISAN, en Bretagne : d'azur, à la fleur de lys d'argent accompagnée de trois molettes d'éperon de même 2. en chef & une en pointe.

MOISSAC (la ville de), dans le Querci : de gueule à une croix pommelée de douze piéces d'argent & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

MOISSET : d'or, à la faſce d'azur chargée d'une fleur de lys d'or.

MOLAISE, abbaye de filles, ordre de Cîteaux : de gueule ſemée de fleurs de lys d'or à un écuſſon bandé d'or & d'azur de 6. piéces, & bordé de gueule.

MOLESME (l'abbaye de), ordre de S. Benoît, généralité de Paris : d'azur à deux croiſſants d'or en ſautoir & un écuſſon d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, accompagné en chef & en pointe de deux égliſes d'argent, & aux flancs deux mitres d'or doublées de gueule.

MOLHER, à Hambourg : d'argent à la faſce de gueule, chargée d'une demi-roſe d'argent & d'une demi-étoile d'or, parti de gueule à une demi-fleur de lys d'argent.

MOLHOMME (l'abbaye de S.

Pierre de), généralité de Paris: d'azur à deux clefs d'argent adoſſées, accompagnées de 4. croſſes d'or aux 4. coins de l'écu, & 2. fleurs de lys de même, en chef & 1. en pointe.

MOLINA : d'azur à la tour d'or ſemée d'argent, ſoutenue d'une demi-meule de moulin de même, accompagnée de trois fleurs de lys d'or, une en chef & deux aux deux côtés de la tour.

MOMPEROUX : écartelé au 1. d'azur, à 3. oitels d'or, au 2. d'azur à deux femmes habillées d'argent ſoutenant une fleur de lys d'or, au 3. de gueule à 3. palettes d'argent, au 4. d'azur à 3. bandes d'or.

MONCETS, abbaye ordre de prémontrés, diocèſe de Châlons ſur Marne : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or à une croſſe d'argent poſée en pal.

MONCHABLON : de ſinople à trois pals de vair au chef d'or chargé d'une fleur de lys au pied nourri de gueule.

MONCHEVREL, en Picardie: de gueule au ſautoir d'argent cantonné de 4. fleurs de lys d'or.

MONCHERON, en Normandie : d'argent à une fleur de lys ſéparée en deux piéces d'azur.

MONCHERON, en Bretagne : d'argent à la fleur de lys d'azur, parti decouplée ou briſée de onze piéces.

MONCOQUIER : de ſable à trois fleurs de lys d'or au chef abaiſſé ondé de même.

MONESTIER, en Forêt : d'azur à trois faſces d'or ſurmontées de trois fleurs de lys de même.

MONESTIER : d'argent coupé d'azur à ſix fleurs de lys de l'un en l'autre.

MONFAUCON, ville de France en Berri : de ſinople à trois fleurs de lys d'argent mal ordonnées.

MONIAU, en Allemagne, porte: en chef de ſable à une fleur de lys d'or, & en pointe d'or à une fleur de lys de ſable flanquée de gueule & d'argent à une double fleur de lys l'un en l'autre.

MONNIER (de), à Falaiſe : d'azur à une croix d'argent & un chef d'or chargé de deux fleurs de lys de gueule.

MONNOYEURS, ou ouvriers de la Monnoye à Paris : écartelé au 1. & 4. de ... au marteau de ... au 2. & 3. de ... à 3 ... de ... au chef de France.

MONSTIER LA CELLE, abbaye, Ordre de S. Benoît, diocèſe de Troyes : de gueule à la croſſe d'or poſée en pal ſur le tout & accoſtée de deux clefs adoſſées de même, au chef couſu d'azur chargé de deux fleurs de lys auſſi d'or.

MONSTUEJOULZ, en Languedoc : de gueule à une croix fleurdelisée d'argent.

MONT (du), en Normandie : d'argent, à la fleur de lys de gueule.

MONTAGNAC, ville en Languedoc : d'argent à une croix de gueule ſur une montagne de ſable, & accoſtée de deux fleurs de lys d'azur.

MONTAGNE, Heſſois : d'or à la croix de gueule au franc quartier d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, par conceſſion du roi Louis XIV. donnée à Marli l'an 1705.

MONTAGU (*Guillaume* de), évêque de Therouenne, de Bourgogne: au franc quartier d'hermines.

MONTAGUT, petite ville de France en Languedoc, diocèſe de Toulouſe : d'azur à une grande M. d'or, couronnée de même &

accompagnée de trois fleurs de lys d'or, 2. en chef & 1. en pointe.

MONTANIS (la ville de), en Bourgogne : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

MONTARGIS, ville de France dans le Gâtinois, sur le Loing: d'azur à la lettre M. couronnée d'or, l'écu semé de fleurs de lys de même.

MONTAUBAN, ville de Languedoc avec évêché suffragant de Toulouse : de gueule au saule arraché d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

MONT AUX MALADES (le couvent des réligieux, ordre de S. Augustin, du), à Rouen : d'or à un leopard de gueule accosté de deux branches de laurier de sinople, les tiges passées en sautoir liées de gueule, au chef d'azur endenté d'azur, chargé de 3. fleurs, de lys, & 2. demies d'or.

MONTBERAUD, en Provence, chevalier de Malte en 1567. de gueule au chef d'or surmonté d'azur à trois fleurs de lys d'or.

MONTBERTAULT : écartelé au 1. & 4. d'azur à la fasce d'or surmontée de trois fleurs de lys de même, au 2. & 3. d'azur à 3. bandes d'or au chef de Bretagne.

MONT-BROT-VON, Spiegelberg, en Suabe : de sable coupé d'argent à trois fleurs de lys, deux sur argent & une sur sable de l'un en l'autre.

MONTDARIE, en Perigort : d'azur à la fasce d'or accompagnée de six fleurs de lys de même, 3. en chef & 3. en pointe.

MONTEMER (l'abbaye de), à Lyon : parti au 1. d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2. de gueule à trois léopards d'or.

MONTESPEDOU, femme 1. de *René* de Montejean, maréchal de France. 2. de *Charles* de Bourbon, prince de la Roche sur Yon : écartelé au 1. de sable au lion d'argent, armé & lampassé de gueule qui est Montespedou; au 2. de gueule semé de fleurs de lys d'argent; au 3. de gueule losangé d'or en fasce, & à 6. besans de même 3. en chef & 3. en pointe; au 4. d'or à 2. fasces de gueule accompagnées de 9. merlettes de même sur le tout à l'écu d'hermines.

MONTFAUCON, en Auvergne : de gueule au sautoir d'argent accompagné de 4. fleurs de lys d'or.

MONTFOREAU (le comte de) : d'azur semé de fleurs de lys d'argent au lion de même sur le tout.

MONTGOBERT, ou Saint Gobert : de gueule à une croix fleuronnée d'argent.

MONTGOMMERI (*Louis* de), en Normandie, chevalier de Malte de la langue de France en 1584. écartelé au 1. & 4. d'azur à trois fleurs de lys d'or, au 2. & 3. de gueule à trois coquilles d'or.

MONTGOMMERI, dont il y a eu des seigneurs de Lantenai, & de Pasque au duché de Bourgogne : écartelé au 1. & 4. de gueule à 3. fleurs de lys d'or, au 2. & 3. de gueule chargé de 3. coquilles d'or.

MONTGOMMERI, en Angleterre : écartelé au 1. & 4. de France, au 2. & 3. de gueule chargé de trois anneaux d'or sur le tout en cœur, un croissant de même dans un double trécheur fleurdelisé de même, supporr deux dragons; devise, *Garde bien.*

MONTHERS (*Jacques*), quartinier de la ville de Paris en 1615.

&

& échevin en 1642. d'azur à trois mains dextres d'argent & une demi-fleur de lys d'or en abyſme.

MONTIGNI (de), en Champagne : ſemé de France au lion naiſſant d'argent.

MONTIORUD, en Bourbonnois : de ſable à trois fleurs de lys d'or, écartelé d'argent au lion de ſable, couronné, armé & lampaſſé de gueule.

MONTJOURNAL (*Jean* de), chevalier de Malte le 30. Décembre 1611. écartelé au 1. & 4. de ſable, à trois fleurs de lys d'argent 2. & 1. au 2. & 3. d'argent au lion rampant de ſable couronné d'or.

MONTLEART (*Thibault* de), maître des arbaleſtriers de France ſous le regne de S. Louis : de ſablé ſemé de fleurs de lys d'or à 2. barres adoſſées de même.

MONTMELIANT : de ſable ſemé de fleurs de lys d'or à 2. barres adoſſées de même.

MONTPLACÉ (de), à Angers : d'azur à la croix d'or cantonnée de 4. fleurs de lys de même.

MONTPERON, abbaye de filles à Riom en Auvergne : d'azur à une croſſe poſée en pal, & une épée poſée en faſce brochante formant une croix, laquelle eſt cantonnée le premier d'une fleur de lys, & trois étoiles aux trois autres cantons, le tout d'or.

MONTRABEAU (la ville de), en Guyenne : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2. & 1. écartelé d'argent.

MONTREDON, originaire de Provence : d'hermines à la faſce d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or.

MONTREUIL, vicomté : ſemé de France au lambel de 3. pendans de gueule chargés chacun d'une tour d'or.

MONTSENIGO, à Veniſe : écartelé au 1. & 4. d'azur à 3. fleurs de lys d'or mal ordonnées, 1. & 2. au 2. coupé d'argent & d'azur chargé de 2. roſes de l'un en l'autre, au 3. coupé d'azur & d'argent chargé de 2. roſes auſſi de l'un en l'autre.

MONTSOLINO, à Naples : de gueule à une montagne d'or ſurmontée d'une fleur de lys de même.

MONTSOREAU (la ville de), en Anjou : d'or à une croix de gueule, & un chef d'azur chargé de trois fleurs d'argent.

MONUCULE (*Henri*), abbé de Clairvaux, cardinal, évêque d'Albe en 1180. ſemé de France à l'écu de champagne ſur le tout qui eſt d'azur à la bande d'argent accompagnée de deux cottices potencées, & contrepotencées d'or.

MORASTIGA, en Allemagne : chapé de ſable au croiſſant d'argent accompagné de 3. molettes d'éperon d'or, 1. & 2. au canton dextre d'azur à un féneſtrochere armé tenant un dard, & au canton féneſtre à la faſce de gueule chargée d'une fleur de lys d'azur.

MOREAU, dont la nourrice de monſeigneur & autres enfants de France : d'or au dauphin d'azur crêté, oreillé & barbé de gueule ; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

MOREAU, à Soiſſons : d'azur au croiſſant d'argent à dextre ; au chef d'une étoile d'or, & à féneſtre une fleur de lys de même en pointe.

MOREAU, en Poitou : d'or au dauphin d'azur lauré de gueule, au chef d'azur chargé de 4 fleurs de lys d'or.

MOREAU, à Tours : losangé d'or & d'azur, écartelé d'argent à une bande fuselée de gueule, accompagnée de six fleurs de lys d'azur posées en orle.

MOREAU, à Nantes : d'argent à six fleurs de lys de gueule, 3, 2 & 1, au chef de gueule chargé de 3 fers de pique d'argent.

MOREAU (*Jean*), mari de la nourrice de monseigneur le dauphin en 1682. d'or au dauphin d'azur lauré & peautré de gueule, au chef d'azur chargé de 4 fleurs de lys d'or; supports deux Maures au naturel, accollés d'argent; cimier, un buste de Maure de même.

MOREL, à Lyon : d'azur au croissant d'argent, d'où sortent 3 fleurs de lys d'or, accompagnées en chef de deux étoiles d'argent.

MOREL, à Angoulême : d'or à trois fleurs de lys d'azur, écartelé d'argent à l'aigle, le vol abaissé de sable.

MOREL, sieur de la Roquerie : d'or, au chevron d'azur chargé de deux sabres d'argent, & en pointe une fleur de lys de gueule.

MOREL, en Picardie : d'azur à la fleur de lys d'or, accompagnée de trois glands renversés de même, posés 2 & 1 par concession du roi Charles VIII. du 14 Janvier 1495. avant Pâques.

MORESINI, à Venise : d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs de lys du champ.

MORET DE POMMERI, en Picardie : de gueule à la fleur de lys d'argent, accompagnée de 3 lys d'or posés 2 & 1.

MORET (*Pierre*), conseiller au parlement de Grenoble en 1671. d'or à la croix de sable cantonnée de 4 fleurs de lys de gueule.

MOREUL (*Bernard*, sire de), maréchal de France en 1344. semé de France au lion issant d'argent sur le tout.

MORIEUL (de) : de France, à un demi-lion d'argent rampant.

MORIMOND, abbaye, l'une des quatre filles de Cîteaux, diocèse de Langres : semé de fleurs de lys d'or à une crosse d'argent en pal brochant sur le tout.

MOROSINI, à Venise : de gueule à la croix d'argent, accolée d'or à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

MORTAGNE, pairie : écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 de Dauphiné.

MORTAIGNE, chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem en 1722. de gueule à la croix d'or au franc quartier d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

MORTEMER : fascé d'or & de sinople de 6 pieces à la fleur de lys de l'un en l'autre.

MORTEMER : fascé d'or & de sinople à 24 fleurs de lys rangées 5.. 5.. 5.. 5.. & 4.. de l'un en l'autre.

MORTENS, à Lille en Flandres : d'azur à deux fleurs de lys d'argent, l'une en chef au franc canton, & l'autre en pointe, au canton sénestre de gueule au lion d'or à la bordure de même, le premier écu bordé d'or.

MORVIL, en Lorraine : semé de France au lion issant d'argent.

MOSCA, à Genes : d'azur à un lion supportant une fleur de lys d'or, grimpant sur un rocher de sinople mouvant à dextre.

MOSER, en Suabe : de sable au chevron d'argent, accompagné en chef de deux fleurs de lys d'or, & en pointe d'un lion rampant & couronné de gueule.

MOSHART, en Suiſſe : d'argent au chevron de ſable, ſurmonté d'une fleur de lys au pied nourri de même.

MOSTIERS DE MOSTERUS, en Dauphiné : d'argent coupé d'azur à ſix fleurs de lys de l'un en l'autre.

MOTHE (de la) : d'argent au roc de ſable, écartelé de ſable au roc d'argent, & ſur le tout d'azur à la fleur de lys d'or.

MOTTA DE SILVA, Portugais, créé cardinal par le pape Benoît XIII. le 26 Novembre de l'an 1727. de ſinople à cinq fleurs de lys d'argent en ſautoir, parti d'argent au lion de pourpre, armé, lampaſſé & couronné d'or.

MOTTE (de la), ſeigneur d'Aubigné, en Bretagne : d'argent au lion de ſable, accompagné de 4 merlettes de même, 2 en chef & 2 en pointe, & de 3 fleurs de lys de gueule, à la faſce de même brochant ſur le tout.

MOTTE (de la), à Rennes : d'argent au lion de ſable à la faſce fleurdeliſée & contre-fleurdeliſée de gueule brochante, cantonnée de quatre merlettes de ſable.

MOTTE (de la) : d'argent à la faſce de gueule, accoſtée de ſix fleurs de lys au pied coupé de même, 3 d'un côté & 3 de l'autre en chef & en pointe.

MOTTE (de la), marquis & ſeigneur de la Motte, en Anjou : d'argent au lion de ſable, cantonné de quatre merlettes de même, le lion chargé ſur le col d'un écuſſon d'argent, ſurchargé d'une faſce fleurdeliſée & contre-fleurdeliſée de gueule.

MOTTE (de la), en Provence : d'azur à la croix d'argent cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

MOTTE (la) : d'azur à quatre coquilles de cinq fleurs de lys d'or, poſées 3 coquilles en chef & 1 en pointe, 3 fleurs de lys en faſce & en pointe accoſtant la coquille.

MOUCHE (la), à Avranches : de gueule à deux clefs d'argent en ſautoir, cantonnées de quatre fleurs de lys d'or à la tête de Maure de ſable tortillée d'argent brochante ſur le milieu des clefs.

MOUCHERON, ſeigneur de la Pichonnaye de Premenu, reſſort de Nantes : d'argent à la fleur de lys d'azur ſéparée par le milieu & détachée de toutes parts.

MOULINS, ville capitale du Bourbonnois : d'argent à trois croix ancrées de ſable au chef de France.

MOULINS (de), ſeigneur de Bois le Fevre, en Anjou : d'argent à une fleur de lys de ſable, accompagnée de trois croix niſlées de même, c'eſt-à-dire, croix ancrées & fort déliées.

MOUSTIER (du), en Normandie, dont un chevalier de Malte en 1700. de ſable à la croix fleurdeliſée d'argent accompagnée de quatre roſes de même.

MOUZON, ville de France en Champagne, ſur la Meuſe : d'argent à un château de trois tours de gueule, celle du milieu couverte & plus élevée, & les deux autres ſommées chacune d'un étendard d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

MOZAC. L'abbaye royale de Mozac, en Auvergne : d'azur à trois fleurs de lys d'or, parti d'azur à une clef d'argent en pal l'anneau d'or.

MUAZO, à Veniſe : coupé d'or & d'azur à une grande fleur de lys, ſur le tout coupé de l'un en l'autre.

MUCKNER, en Allemagne :

d'or, écartelé d'azur à une fleur de lys d'argent, & sur le tout une bande d'argent chargée de trois roses de gueule.

MUFFINA, à Gênes : d'argent à trois bandes d'azur au chef de même chargé d'une fleur de lys d'or, entre 2 étoiles à 6 rais de même.

MUGNOS, à Bacca : d'or à la croix fleurdelisée de gueule, écartelé d'or à 3 fasces de gueule à la bordure de même, chargée d'une chaîne d'or.

MULHOTTZER, à Nuremberg: coupé d'azur & d'argent, le premier chargé d'une fleur de lys d'argent, & le second au chapé d'azur.

MULLER, en Suisse : écartelé au 1 & 4 d'argent à la bande de sable chargée d'un griffon d'or, au 2 & 3 coupé d'azur & de gueule à une fleur de lys de l'un en l'autre.

MURAL, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de gueule à une fleur de lys d'argent; au 2 & 3 d'azur au lion d'or, tenant une fleur de lys d'argent.

MURAT LESTANG : de gueule à trois fleurs de lys d'or sur un roc d'échiquier d'argent.

MURET, petite ville de France en Gascogne, dans le comté de Comminges : écartelé au 1 & 4 d'argent à trois pans de murs en fasce crenelés d'azur ; au 2 & 3 de gueule, à 4 amandes pelées ou otelées, posées en sautoir, d'argent, le tout surmonté d'un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

MURRAY, comte d'Arendel en Ecosse, portoit : d'azur au croissant d'or, accompagné de 3 étoiles de même ; 2 & 1 dans un double trecheur fleurdelisé d'or, au franc canton de même, chargé d'une ortie couronnée d'azur. . .

MUSCHINGER, comte d'Allemagne : de sable à deux fleurs de lys d'or, chapé d'or à une fleur de lys de sable.

MUSTEL, en Normandie : semé de France à deux herses d'or, l'une posée en chef au canton dextre, & l'autre en pointe au canton sénestre.

MUTZIG, en Alsace : d'argent à la bande de gueule, à une double cottice d'argent, surmontée d'une fleur de lys de gueule posée en barre.

# NA NA

NAGUET, en Normandie : d'or à une fleur de lys de sable, accompagnée de 3 merlettes de même, écartelé de gueule à une molette d'argent en chef, & trois coquilles de même en pointe.

NAJAC, petite ville de France en Rouergue : de gueule à une tour d'argent, & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

NANTES, du Viennois : d'argent à la licorne d'azur, l'épaule sénestre chargée d'une fleur de lys d'or.

NANTEUIL (*Regnaud* de), évêque de Beauvais, comte & pair de France en 1267. mort le 27 Septembre 1293. portoit : de gueule à six fleurs de lys d'or, 3, 2, & 1.

NAPLES & DEUX SICILES, royaumes. Dom Carlos, Infant d'Eſpagne, roi des deux Siciles, en 1734. porte, comme le roi d'Eſpagne ſon frere, ſur le tout d'Anjou, qui eſt de France à la bordure de gueule.

NAPLES, royaume : ſemé de France au lambel de gueule de cinq pendants ; pour ſupport deux ſirenes, tenant l'une à droite la banniere des anciens rois Normands, qui eſt de gueule à la bande échiquetée d'argent & d'azur de deux traits, qui eſt d'argent à trois léopards de ſable, la couronne royale à la moderne.

La ville de Naples s'appelloit anciennement Parthenope du nom d'une ſirene dont on y voyoit le tombeau ; c'eſt pourquoi ces armes ſont tenues par deux ſirenes.

NAPLES, ancien Royaume : ſemé de France au lambel de 5 pendants de gueule.

*Voyez* NAPLES à trois fleurs de lys.

NARBONNE, ville de France en Languedoc, avec Archevêché : de gueule à une clef d'or poſée en pal ſéneſtrée d'une croix archiépiſcopale d'argent, & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

NAVAEZ, en Navarre : d'azur à cinq fleurs de lys d'or poſées en ſautoir.

NAVARINS : d'azur à une fleur de lys d'argent au lambel de gueule.

NAVARRE, Royaume partie en Eſpagne & partie en France : de gueule aux rais d'eſcarboucle accollés & pommetés d'or.

NAVARRE (*Blanche* de) ſeconde femme du roi Philippe VI. dit de Valois, fille de Philippe III. roi de Navarre, & de Jeanne de France, reine de Navarre, portoit : écartelé au 1 & 4 de Navarre, qui eſt de gueule aux chaînes d'or poſées en orle, en croix & en ſautoir ; au 2 & 3 ſemé de France, au bâton componné d'argent & de gueule pour Evreux.

NEGRA, à Gênes : d'argent à trois fleurs de lys d'azur au chef endenché de même.

NEGRE (de), en Languedoc : d'azur à un bras tenant une épée accoſtée de deux fleurs de lys, le tout d'argent.

NEL, Ecuyer, en Normandie : de ſinople à trois fleurs de lys d'argent, au chef d'or chargé d'un lezard de ſable.

NEMOURS, ville de la généralité de Paris : d'argent à une forêt d'arbre de ſinople, ſur un tertre de même, au chef ſemé de France, chargé d'un lambel d'or.

NESTEL. *Voyez* LEWENFELDT, en Allemagne : de gueule au lion d'argent tenant une couronne d'or, tranchée d'azur à la fleur de lys d'argent.

NETUMIERES : d'azur à la fleur de lys d'or.

NEVERS ancien : de France à la bordure componnée d'argent & de gueule.

NEVERS, comté-pairie, érigée au mois de Mai 1505. en faveur d'*Engilbert* de Cleves, fils de *Jean* duc de Cleves, & d'*Eliſabeth* de Bourgogne-Nevers : écartelé, au 1 & 4 contr'écartelé au 1 de Cleves ; au 2 de la Marck, au 3 d'Artois, au 4 de Brabant, au 1 & 3, contr'écartelé, au 1 & 4 de Bourgogne moderne, au 2 de Rethel ; au 3 d'Albret-Orval, qui eſt écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 de gueule à la bordure engrelée d'argent.

NEVERS-GONZAGUES, & MANTOUE : écartelé au 1 d'argent à la croix pattée de gueule, cantonnée de 4 aigles de ſable

membrées & becquées de gueule, qui eſt de Mantoue, la croix chargée d'un écuſſon de gueule au lion d'or à trois faſces de ſable, qui eſt de Lombardie-Gonzagues; au 2 & 3 coupé, le chef parti de 4; le 1 de Cleves, le 2 de la Marck, le 3 d'Artois, le 4 de Brabant, ſoutenus de Nevers, de Bourgogne, de Rethel & d'Albret-Orval; au 4 & dernier coupé & parti de 3; au 1 de l'Empire; au 2 de Jeruſalem; au 3 d'Arragon, ſoutenu de Saxe, de Bar & de Conſtantinople, ſur le tout de Monſerrat, & ſur le tout du tout d'Alençon.

NEVERS. Le Corps des Officiers de l'Election de Nevers: d'argent à un globe ovale d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or, autour de l'ovale eſt écrit en lettres de ſable: *Les Elus ſont pour le Ciel.*

NEVERS, ville avec évêché, ſuffragant de Sens: de gueule à trois châteaux chacun flanqué de deux hautes tours d'or pavillonnées & girouettées de même, poſés 2 & 1, & cinq fleurs de lys auſſi d'or poſées en ſautoir, 2 en chef, 1 en cœur & 2 en pointe.

NEVERS (le chapitre de l'égliſe cathédrale de): d'azur ſemé de fleurs de lys d'or au ſanglier paſſant de ſable, ſur lequel eſt le petit Saint Cyr de carnation, qui eſt le patron de cette égliſe.

NEVERS (le chapitre & doyenné de): d'azur ſemé de fleurs de lys d'or à une hure de ſanglier, parti d'azur à 3 pommes de pin d'or.

NEUFCHÂTEAU: de gueule ſemé de fleurs de lys d'or.

NEUVILLE, en Flandres: d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

NEUVILLE, en Flandres, dont Raoul de Neuville, cardinal, évêque d'Arras en 1212. portoit: ſemé de France au lambel d'argent.

NEUVILLARS (*Jean* de), chevalier de Malte le 14 Février 1659. d'azur à la tour d'argent maçonnée & portinée de ſable, accompagnée de 8 fleurs de lys d'or miſes en orle.

NICOLAS. *Nicolas IV.* élu pape le 22 Février 1288. étoit Religieux de l'Ordre de S. François, nommé *Frere Jérôme*, natif d'Aſcoli; il portoit: d'argent à la bande d'azur accoſtée de deux étoiles de même, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

NIEROOTH, comte en Suede: écartelé au 1 & 4 d'azur à deux faſces hauſſées d'or, & en pointe une fleur de lys de même; au 2 & 3 de gueule au lion d'or au chef échiqueté de 3 traits d'argent & de gueule, ſur le tout d'azur à 3 bandes d'or, timbrées de 3 cimiers; le 1, un lion d'or; le 2, deux plumes d'Autruches, l'une d'or & l'autre d'azur; le 3, un cheval courant à ſéneſtre.

NINO, en Eſpagne: d'azur à ſept fleurs de lys d'or.

NINOS, en Caſtille: d'azur à 9 fleurs de lys d'or, 3, 3 & 3.

NIORT, petite ville de France en Poitou: ſemé de France à la tour donjonnée d'argent, maçonnée de ſable, & ouverte de gueule.

NIVERNOIS, province de France: d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bordure componnée d'argent & de ſable.

NOGARET DE LA VALETTE, dit de Foix: écartelé au 1 de gueule, au château ſommé de trois tours d'or, qui eſt Caſtille, contr'écartelé au lion de gueule, qui eſt de Léon; au 2 contr'écartelé de Navarre & d'Arragon-Sicile; au 3 d'Albret, au 4

parti d'Evreux & de Nogaret, ſur le tout écartelé de Foix & de Béarn.

NOGENT. La ville de Nogent en Normandie : d'azur à un lion d'argent accoſté de deux fleurs de lys d'or.

NOGENT, ville de la généralité de Paris : d'azur à une faſce potencée & contre-potencée d'or, accompagnée en chef d'un ſoleil, & en pointe de trois fleurs de lys d'or, 2 & 1.

NOGENT, ſous Coucy, abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, diocèſe de Laon : tiercé en pal, au 1 faſcé de vair, & de gueule de ſix pieces, au 2 d'argent à une Vierge de carnation, vêtue d'azur les mains jointes ſur ſon eſtomac, & au 3 d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

NOIR (le) : d'or, au chevron d'azur chargé ſur la pointe d'une fleur de lys d'or, accompagnée de trois têtes de Maures de ſable bandées d'argent.

NOIR (le), ſeigneur de Carlau, du Cruffant, Duval, de Tournemine, de la Ville-Salmon, évêché & reſſort de Saint Brieux : d'azur à 3 chevrons d'or au canton de gueule, chargé d'une fleur de lys d'argent.

NOIRET, à Lille : écartelé au 1 d'argent ſemé de fleurs de lys de ſable, au 2 & 3 faſcé d'or & d'azur de 8 pieces, & 3 annelets de gueule brochant ſur la premiere, & la deuxieme faſce ; au 4 d'argent à trois chevrons de gueule, & ſur le tout de gueule à trois tours crenelées d'argent.

NOIRMOUTIERS. *Louis* de la Trémoille II. du nom, premier duc de Noirmoutiers : parti de 3 coupé d'un, qui font huit quartiers, 4 en chef & 4 en pointe ; au 1 du chef de France, au 2 de Jeruſalem, au 3 d'Orléans, au 4 de l'Empire ; au 1 de la pointe de Luxembourg, au 2 de Milan, au 3 de Laval, au 4 de Craon, & ſur le tout de la Trémoille, qui eſt d'or au chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes éployées d'azur, becquées & membrées de gueule.

NOLHAC, en Languedoc : d'azur à un château d'argent, ſur une riviere de même, au chef de gueule chargé d'une étoile d'argent entre deux fleurs de lys d'or,

NOLLENT, baron de Limbeuf en Normandie : d'argent à la fleur de lys de gueule, accompagnée de 3 roſes de même poſées 2 & 1. dont un chevalier de Malte en 1621.

NONANCOURT, ville de Normandie : d'argent au chef de gueule chargé de trois fleurs de lys d'or.

NORMANT (*Ange* le), ſecrétaire du roi en 1668. & Greffier en chef du grand conſeil en 1691. écartelé au 1 & 4 de gueule au roc d'échiquier d'or ; au 2 & 3 d'or au roc d'échiquier de gueule, ſur le tout un écuſſon d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

NORTH-BARON : d'azur au lion paſſant d'argent, accompagné de trois fleurs de lys de même, 2 & 1.

NORTH-LORD-NORTH & GREY, en Angleterre : d'azur au lion d'or, accompagné de trois fleurs de lys d'argent, 2 en chef & 1 en pointe ; ſupport deux dragons, & un demi-dragon pour cimier. Deviſe : *La Vertu eſt la ſeule Nobleſſe.*

NORTH-LORD-GUILFORD, en Angleterre : d'azur au lion paſſant d'or, accompagné de trois fleurs de lys de même, 2 en chef & 1 en pointe ; ſupports deux

dragons enchaînés, cimier une tête de dragon. Devise : *Animo & fide.*

NOS (des), chevalier de Malte en 1724. d'argent au lion de sable couronné d'une couronne de fleurs de lys de même, armé & lampassé de gueule.

NOSEROY, ville de Franche-Comté : d'or à la croix ancrée d'azur, chargée en cœur d'une fleur de lys d'or.

NOTRE-DAME. Le chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame d'Arras : d'azur à une Vierge d'argent, tenant le petit Jesus entre ses bras de même, accompagnée de trois fleurs de lys d'or, 2 aux flancs & 1 en pointe.

NOTRE-DAME DE BELVAL, abbaye à Rheims ; d'azur à une Notre-Dame avec son enfant Jesus d'argent, accostée de 2 fleurs de lys de même.

NOTRE-DAME DE CELLES, en Berry, abbaye royale : d'azur à une main posée en pal d'argent, chargée au milieu d'une croisette de gueule & accompagnée de trois fleurs de lys d'or, 2 aux flancs & 1 en pointe.

NOTRE-DAME. Le chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame d'Evreux : d'azur à une Notre-Dame d'argent, accostée de deux fleurs de lys d'or, & appuyant ses pieds sur un croissant d'argent.

NOTRE-DAME DE FONTENET, abbaye à Smure en Bourgogne : de gueule à 3 bandes d'or & 2 barbeaux adossés au naturel brochants sur le tout, surmontées d'une fleur de lys d'or.

NOTRE-DAME DE FAUTEUIL, dite *les bois de Malnon*, abbaye royale de l'Ordre de Saint Benoît, près Lagny : d'azur à une Vierge d'argent, tenant l'enfant Jesus sur son bras gauche de même, parti d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1.

NOTRE-DAME DE FONTAINE-JEAN (abbaye royale de), généralité d'Orléans : d'argent à une fontaine d'azur jettant ses eaux des deux côtés, surmontée de six fleurs de lys de même, posées 3 de chaque côté, 2 & 1.

NOTRE-DAME D'ISSOUDUN, abbaye au diocèse de Bourges : d'azur à une fasce de gueule d'argent chargée de ces deux lettres, S. B. de sable, & accompagnée de trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe, & autour ces mots : *Abbaye de Notre-Dame d'Issoudun.*

NOTRE-DAME DU LIEU DIEU, abbaye royale de Bernardines dans la ville de Beaune : d'azur semé de fleurs de lys d'or à un écusson bandé d'or & d'azur de six pieces, & une bordure de gueule.

NOTRE-DAME DU LYS (abbaye de), généralité de Paris : parti au 1 d'azur à cinq fleurs de lys d'or en sautoir ; le 2 de gueule à deux tours d'or aussi en sautoir.

NOTRE-DAME DE MONTBRISON (le chapitre de), à Lyon : de gueule semé de fleurs de lys d'or à un dauphin de même, brochant sur le tout.

NOTRE-DAME. Le chapitre de Notre-Dame de Mouchi-le-Châtel : d'azur à une Sainte Vierge tenant sur son bras droit l'enfant Jesus d'or, accompagnée de trois fleurs de lys de même, 2 en flanc & 1 en pointe.

NOTRE-DAME DE NESLE LA REPOSTE, abbaye royale & commendataire de l'Ordre de Saint Benoît : d'azur à trois fleurs de lys d'or, l'écu brisé d'une cottice de même.

NOTRE-DAME DE NEVERS (l'abbaye de) : d'azur à trois étoiles d'argent 2 & 1, écartelé d'argent à quatre faſces vivrées de gueule, & une bande d'azur ſemée de fleurs de lys d'or, brochante ſur le tout.

NOTRE-DAME. Le chapitre de l'égliſe de Notre-Dame de Paris : ſemé de France à une Notre-Dame de carnation, habillée de gueule & d'azur, couronnée d'or, tenant l'enfant Jeſus entre ſes bras, auſſi couronné d'or, tenant un ſceptre d'or rayonnant de même, ſur une nuée d'argent.

NOTRE-DAME DU PRÉ, Prieuré dit *de bonnes Nouvelles-lez-Rouen* : parti au 1 de gueule ſemé de fleurs de lys d'argent, le 2 de gueule à trois léopards d'or.

NOTRE-DAME DE RHEIMS (le chapitre de l'égliſe cathédrale de) : d'azur à une croix d'argent, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

NOTRE-DAME DE LA RONDE, chapitre collégial à Rouen : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or à une Notre-Dame de même.

NOTRE-DAME DE SAINT-ELOY-FONTAINE (abbaye de) : d'azur à un château fermé de trois tours pavillonnées d'argent, celle du milieu plus haute que les deux autres, accoſtée de ſix fleurs de lys auſſi d'argent poſées en pal, 3 de chaque côté.

NOTRE-DAME DE TENAILLES, abbaye près de Laon : d'azur à des tenailles d'argent ouvertes en chevron, accompagnées de trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

NOTRE-DAME DU VAL DE GIF, abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, diocèſe de Bayeux : d'azur à trois fleurs de lys d'or, au buſte de reine d'argent poſé entre les deux fleurs de lys du chef.

NOTTET, à Soiſſons : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

NOUES (de), chevalier de Malte du grand prieuré d'Aquitaine : de gueule à la fleur de lys d'or, ſurmontée d'un lambel d'argent.

NOURRICES de Meſdames de France, filles du roi Louis XV. & de la reine Marie de Pologne.

1. Pour la nourrice de madame de France l'aînée ducheſſe de Parme, née le 14 Août 1727. d'azur à la fleur de lys d'or, vêtue de même.

2. Pour la nourrice de madame de France, nommée Henriette, ſœur jumelle, née le 14 Août 1727. d'azur à la fleur de lys d'or vêtue d'argent.

3. Pour la nourrice de madame Adelaïde, née le 23 Mars 1732. d'azur à la fleur de lys d'or, vêtue de gueule.

Ces armes compoſées le 20 Mai 1728. & 1732.

NOUVEAU, originaire de Provence : bandé d'argent & de gueule de ſix pieces, les bandes de gueule, chargée chacune de trois fleurs de lys d'argent.

NOUVELLI, à Gênes : d'azur à trois fleurs de lys d'argent, au chef denché de même.

NOYON, évêché & comté-pairie : ſemé de France à deux croſſes adoſſées d'argent.

NUCZEL, patricien noble de Nuremberg : écartelé au 1 & 4 de gueule, à 3 fleurs de lys d'argent poſées en triangle, 2 & 1. au 2 & 3 d'argent à une aigle éployée de ſable.

NUGNO BUELNA, en Eſpagne : d'or, à ſept fleurs de lys d'azur, 3, 3 & 1.

NUIS, ville d'Allemagne dans l'archevêché de Cologne, ſur le Rhin : de gueule à trois fleurs de

lys d'argent.

NULLY (de), à Paris, dont Etienne de Nully, premier préſident de la cour des Aides, & prevôt des Marchands en 1582. de gueule à la croix alaiſée, fleurdeliſée d'or, cantonnée de 4 billettes de même.

# OB OL

OBELLI (d'), évêque d'Orange en 1691. écartelé au 1 & 4 de ſable à trois fleurs de lys d'argent; au 2 & 3 d'argent au lion de gueule, ſur le tout d'azur à la bande d'argent, accompagnée en chef d'une tête de lievre d'argent, & en pointe d'un cor de chaſſe lié de gueule.

OBENTRANT, au Rhin : faſcé d'argent & de gueule, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

OBERBERCKEIM, ville d'Alſace : d'argent à deux hautes tours quarrées & pavillonnées de gueule, maçonnées de ſable & enfermées dans une enceinte ronde de murailles crenelées auſſi de gueule maçonnées & ouvertes de deux portes de ſable & un monticule de trois coupeaux de ſinople poſé entre les deux tours, celui du milieu plus élevé & ſommé d'un écuſſon d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or poſées 2 & 1.

OBERKAMB, en Franconie : d'azur à la faſce de gueule accompagnée en chef de deux roſes d'azur, & en pointe une fleur de lys de même.

OBERTZHEIM, en Alſace : de gueule à la fleur de lys d'argent.

OFFMAN, en Autriche : d'azur & de gueule enchapé d'or, coupé le premier chargé d'une fleur de lys d'azur; le 2 d'une ronce ſeche de ſable, la chape accoſtée au canton dextre d'un ſoleil d'or & d'un croiſſant d'argent au canton ſéneſtre.

OLIVIER. *Antoine* d'Olivier, médecin a Treſſe en Provence : d'argent à un olivier de ſinople, au chef de gueule chargé d'une fleur de lys d'argent.

OLIVIER. *Sébaſtien* Olivier, évêque de Rennes, cardinal en 1604. écartelé au 1 & 4 d'argent à l'olivier de ſinople; au 2 & 3 de ſable au chef couſu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'argent, & d'un lambel de gueule à quatre pendants.

OLLIER, dont trois maîtres des requêtes, *num.* 162, 247 & 651. d'or au chevron de gueule chargé en pointe d'un croiſſant d'or, & ſurmonté d'un beſan de même, accompagné de trois grappes de raiſin naturel à la bordure ſemée de France.

*Voyez* Dictionnaire Héraldique, *page* 63.

ONAMA, au pays de Friſe : d'azur à la fleur de lys épanouie d'argent.

OOMS, au Rhin : d'argent à trois fleurs de lys de ſable, coupé d'azur à une faſce d'argent.

ORBAY. L'abbaye de S. Pierre d'Orbay, en Picardie, Ordre de S. Benoît, congrégation de Saint Maur : d'azur à deux clefs d'or paſſées en ſautoir, à une épée d'argent en pal, la pointe en haut,

brochante ſur les deux clefs accoſtées en chef de deux fleurs de lys d'or, & en flanc de deux larmes d'argent.

ORBEC. La ville d'Orbec en Normandie : d'azur à 3 annelets d'or, 2 & 1, & une fleur de lys d'or poſée en cœur.

ORDINGEN, comte d'Allemagne : d'azur à ſix fleurs de lys d'or, 3, 2, 1.

OREY, en Lorraine, baron de Rolandre, originaire de Liége : de gueule ſemé de fleurs de lys d'argent, l'écu d'azur ſur le tout.

ORFEVRES. La communauté des Orfevres de Paris : de gueule à la croix engrelée d'or accompagnée au 1 & 4 touton d'une coupe d'or couverte, & au 2 & 3 d'une couronne de France au chef couſu d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

L'an 1330. ces armoiries ont été accordées à ladite communauté par le roi Philippe VI. dit de Valois.

ORGEOISE (d') : de gueule à trois fleurs de lys d'argent, au chef de même chargé d'un chêne à deux branches paſſées en ſautoir de ſinople englantées d'or.

ORIFLAMME, ou Banniere de France, étoit de velours violet ou bleu céleſte à deux endroits, ſemée de fleurs de lys d'or. Elle étoit toute quarrée ſans aucune découpure par le bas ; en quoi elle étoit toute différente de la Banniere de S. Denis. On ne trouve point que nos rois ſe ſoient ſervi de cette Oriflamme avant Louis VI. qui acquit le comté de Vexin, depuis lequel tous nos rois faiſoient bénir l'Oriflamme, & la levoient de deſſus l'autel de Saint Denis, lorſqu'ils alloient à quelques expéditions de guerre, & ils la recevoient des mains de l'abbé, après avoir fait leur dévotion à Notre-Dame de Paris & à Saint Denis, étant à genoux, ſans chaperon ni ceinture.

*Voyez* Ducange, Moreri & Furetiere.

ORIGNI, en Picardie, abbaye de religieuſes de l'Ordre de Saint Benoît : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

ORLÉANS, ville de France, capitale de l'Orléanois, avec évêché ſuffragant de Paris : de gueule à trois caillous d'argent au chef couſu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

ORLÉANS, duché-pairie, érigée par lettres-patentes du 16 Avril 1344. en faveur de Philippe de France, cinquieme fils de Philippe de Valois, roi de France, porte : de France au lambel de 3 pendants d'argent.

ORLÉANS D'ANGOULÊME. *Louis* de France, duc d'Orléans, ſecond fils de Charles V. né le 13 Mai 1371. portoit : de France au lambel de trois pendants d'argent à un croiſſant de même ſous le ſecond pendant pour briſure.

*Jean* d'Orléans, qui a fait la branche des comtes d'Angoulême, fils du précédent & de *Valentine* de Milan, né le 26 Juin 1404. mort le 13 Avril 1467. portoit : d'Orléans, chaque piece du lambel chargée d'un croiſſant d'azur.

ORLÉANS LONGUEVILLE. *Jean* d'Orléans, comte de Dunois & de Longueville, grand chambellan de France, fils naturel de *Louis* de France, duc d'Orléans, & de *Mariette* d'Enghien, femme d'*Aubert* de Flamene, ſeigneur de Cany, chevalier, chambellan du même duc, naquit en 1402. & mourut à Lay près Paris le 24 Novembre 1468. il portoit : d'Orléans au bâton d'argent mis en barre &

traverſant tout l'écu.

*François* d'Orléans, fils du précédent & de *Marie* de Harcourt, portoit : d'Orléans au bâton d'argent péri en bande.

ORLÉANS LONGUEVILLE (*François* d'), comte de S. Paul, chevalier des ordres du roi en 1595. écartelé au 1 & 4 d'Orléans, qui eſt de France, au lambel d'argent ; au 2 & 3 de Bourbon, qui eſt de France, au bâton péri en bande de gueule.

ORLÉANS, comte de S. Paul, depuis duc de Fronſac en 1608. écartelé au 1 & 4 d'Orléans Longueville, au 2 & 3 de Bourbon.

ORLÉANS ROTHELIN. *François* d'Orléans, marquis de Rothelin, fils de *Louis* d'Orléans I. du nom, & de *Jeanne* Hochberg, marquiſe de Rothelin en Briſgaw, comteſſe de Neufchâtel en Suiſſe, naquit à Châteaudun le 4 Mars 1513. & mourut le 25 Octobre 1548. Il portoit : écartelé au 1 & 4 d'or à la bande de gueule, qui eſt Bade-Hochberg ; au 2 & 3 d'or au pal de gueule chargé de trois chevrons d'argent, qui eſt Neufchâtel, & ſur le tout d'Orléans Longueville.

ORLÉANS. *François* d'Orléans, bâtard de Rothelin, fils naturel de *François* d'Orléans, marquis de Rothelin, & de *Françoiſe* Bloſſet, dame de Colombieres, mourut en 1600. il portoit : d'Orléans Longueville au bâton d'argent péri en barre.

Son fils *Henri* d'Orléans I. du nom, marquis de Rothelin, & de *Catherine* Duval, fille de *Triſtan* Duval, maître des comptes, mourut au mois de Mai 1651. Il portoit comme *François* d'Orléans, marquis de Rothelin ci-deſſus.

ORLÉANS VALOIS, porte : d'Orléans, pour briſure dans les pendants du lambel trois croiſſants de gueule.

ORLÉANS. *Charles*, bâtard d'Orléans, chevalier de Malte en 1587. de France au lambel d'argent & bâton de même péri en barre.

ORLÉANS. *Jean-Philippe*, dit le chevalier d'Orléans, grand prieur de France, général des galeres en 1716. mort le 16 Juin 1748. âgé de 46 ans. Il étoit fils de *Philippe*, duc d'Orléans, régent du royaume, & de *Marie-Louiſe-Magdelene-Victoire* le Bel de la Boiſſiere de Seri, comteſſe d'Argenton. Il portoit : d'Orléans avec un bâton de gueule péri en barre.

ORLÉANS. *Louis*, bâtard d'Orléans, évêque & comte de Beauvais, pair de France en 1394. Il avoit été conſeiller au parlement, puis maître des requêtes clerc, le 8 Avril 1388. Il portoit : de France au lambel de trois pieces componné d'argent & de gueule à la barre d'argent brochante ſur le tout.

ORLÉANS, dont les rois portoient : d'azur ſemé de cailloux d'or ; d'autres diſent, de fleurs de lys d'or.

*Voyez* BOURBON & FRANCE, à trois fleurs de lys.

ORNANO (d'), maréchal de France, gouverneur du Dauphiné, puis de Guyenne, chevalier des ordres du roi : de gueule, à la tour donjonnée couverte d'or & maçonnée de ſable, écartelé d'argent à un lion de gueule au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

OSTEMAN, à Hambourg : d'argent à un tronc d'arbre, eſcoté & poſé en pal d'azur, parti de gueule à une demi-fleur de lys d'argent.

OSTERREICHER, en Allemagne : de ſable à la faſce d'ar-

gent, & une fleur de lys d'azur ſur le tout.

OURNE (d'), en Lorraine : d'or, freté de gueule, au franc quartier d'azur, chargé de deux fleurs de lys d'argent rangées en faſce.

OURROGNE, ville capitale du pays de Labour, au royaume de Naples : d'or, à un lion de gueule, tenant de ſa patte dextre un dard un peu péri en barre, la pointe en haut de même, parti d'azur à une fleur de lys d'or.

OURSCAMP, abbaye de l'Ordre de Cîteaux, diocèſe de Noyon : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or à deux croſſes adoſſées & poſées en pal d'argent, & un ours paſſant brochant ſur le tout de ſable, enmuſelé d'or.

OXWIER, ou HOXWIER, en Hollande : d'azur, à une fleur de lys d'argent.

# PA PA

PAGANY (de), à Moulins : d'argent à deux lions affrontés d'azur ſoutenants des deux pattes de devant un caſque de front d'acier poli, lequel eſt ſommé d'une fleur de lys de gueule.

PAIX (du), chanoine à Cambrai : d'argent ſemé de fleurs de lys de ſable.

PAIX (la), abbaye à Tournai : parti au 1 d'or à une moitié d'aigle à deux têtes de ſable, becquée & membrée de gueule, mouvante du parti, au 2 d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or, & trois faſces d'or brochantes ſur le tout du parti, chargé la premiere du mot de *paci*, la ſeconde du demi-mot *ficé* de même, & la troiſieme de ces caracteres à n°. 1652. auſſi de ſable.

PALUCCI, cardinal en 1697. faſcé d'or & de ſable de 6 pieces au chef de gueule chargé d'une roſe d'argent, parti d'or à l'aigle de ſable, couronnée de gueule au pal d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent brochant ſur le tout.

PAMIERS, ville de France dans le comté de Foix, avec évêché ſuffragant autrefois de Narbonne, & préſentement de Toulouſe, depuis que le pape Jean XXII. a érigé Toulouſe en Archevêché : écartelé au 1 de gueule à un lion d'argent ; au 2 de ſable à une fleur de lys d'argent ; au 3 d'or à trois faſces de gueule ; au 4 de gueule à une aigle éployée d'argent, couronnée de même, & une bordure de gueule avec l'inſcription autour : *Sceau de la ville de Pamiers*, en caracteres d'or.

PAMPHILIO, cardinal Romain, élu pape le 14 Septembre 1644. ſous le nom d'Innocent X. de gueule à la colombe d'argent, tenant dans ſon bec une branche d'olivier d'or, au chef couſu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

PANESIA, à Gênes : d'azur à deux lions affrontés d'or ſupportants un panier d'or ou corbeille remplie de fleurs & de fruits au naturel, ſurmonté d'une fleur de lys d'or.

PANMOLVA, à Gênes : d'or à une bande engrelée de gueule, chargée d'une autre d'argent, accoſtée de deux autres bandes en

cottices de gueule, accoſtées en chef & en pointe d'une fleur de lys de gueule.

PANTALÉON. *Jacques* de Pantaléon, de Champagne, pape en 1261. ſous le nom d'Urbain IV. d'azur à la fleur de lys d'or écartelé d'argent à la roſe de gueule.

*Voyez* URBAIN IV.

PANTOIA, au royaume de Caſtille : d'azur à la croix fleurdelisée d'or, remplie de gueule.

PAPE, en Allemagne : d'argent à la couleuvre deſcendant du canton ſéneſtre en bande, accompagnée de trois fleurs de lys d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.

PAPILLON, ſeigneur de la Chapelle-Cuſti, en Bourgogne : de gueule à une couronne eſſorante, le vol abbaiſſé d'argent, tenante un rameau de ſinople au chef d'or, chargé d'un tourteau d'azur à trois fleurs de lys d'or & deux autres tourteaux de gueule.

PARA DE FIEUX (de la), chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jeruſalem : écartelé au 1 & 4 d'azur à l'épée d'argent poſée en bande ; au 2 & 3 de gueule au chef d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur.

PARACCIANI, cardinal Romain en 1706. d'azur à un givre ou ſerpent d'argent poſé en pal ſur une onde de même, accoſté de deux fleurs de lys d'or, & ſurmonté d'une étoile de même, à la faſce de gueule brochant ſur le tout.

PARAIRE, en Arragon : d'argent à la croix fleurdelisée de gueule à la bordure d'azur, chargée de cinq écuſſons de Portugal.

PARFAIT. *Guillaume* Parfait, conſeiller, contrôleur général de la maiſon du roi Henri IV. ennobli par ce roi par lettres du 29 Décembre 1609. *Guillaume* Parfait, conſeiller au parlement le 15 Juillet 1610. *Pierre* Parfait, échevin de la ville de Paris en 1626. portoient : d'azur à deux cottices d'azur entre leſquelles ſont trois flammes de gueule au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, par conceſſion dudit jour 29 Décembre 1609.

PARFOURU, en Normandie : d'azur à la fleur de lys d'or.

PARIS. *Roſane* de Paris, mariée en 1625. à *François* de Vintimille, ſeigneur du Luc : de gueule à une bande d'argent, chargée d'une autre bande d'azur, ſurchargée de cinq étoiles d'or, accoſtée de deux châteaux d'argent & d'une demi-fleur de lys d'or défaillante à ſéneſtre, & poſée au milieu du chef, l'écu bordé d'or.

PARIS, à Breſt : d'azur à trois coquilles d'argent, & une fleur de lys de même en abyſme.

PARIS, à Lille : d'or au chevron de gueule, accompagné en pointe d'une fleur de lys d'azur, écartelé d'argent au lion de ſable lié & armé de gueule.

PARIS. *Etienne* de Paris, dit de Poiſſi, chanoine de Notre-Dame & depuis évêque de Paris, clerc & maître des requêtes du roi & du dauphin l'an 1360. d'argent au chevron d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, & accompagné de trois croiſſants de gueule.

Le même *Etienne* de Paris créé par le pape Urbain V. en 1368. cardinal, portoit ſuivant l'armorial des papes & des cardinaux François, par Chevillard : parti d'or & de gueule à trois fleurs de lys de l'un en l'autre.

PARIS : de gueule à la faſce d'or chargée de trois fleurs de lys d'azur, & accompagnée de ſix merlettes d'argent, 3, 2 & 1.

PARIS, à Gand : de gueule à la faſce d'or chargée de trois fleurs de lys d'argent, accompagnée de ſix merlettes du ſecond.

PARIS, ville capitale du royaume de France : de gueule à un navire d'argent flottant ſur des ondes de même, au chef couſu d'azur ſemé de France, avec ces mots pour deviſe : *Fluctuat nec mergitur.*

PARIS, abbaye à Briſack, en Alſace : d'argent à un ours rampant & contourné de ſable, lampaſſé de gueule & chargé ſur le milieu du corps d'un écuſſon d'or bordé de gueule, & ſurchargé de la lettre P. capitale croiſée en bas de ſable, le grand écu entouré d'une autre bordure d'azur chargée de 8 fleurs de lys d'or.

PARISOT, originaire de Provence : de gueule à la bande d'argent bordée d'azur, & chargée de cinq étoiles de même, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys d'or défaillante à gauche, & de deux châteaux donjonnés d'argent, maçonnés & ajourés de ſable, un en chef & un en pointe.

PARLEMENT. Tous les Parlements, les Préſidiaux & Sénéchauſſées de France ſcellent du ſceau du roi de trois fleurs de lys en placard,

PARLEMENT (le) de Dauphiné ſcelle d'un écuſſon écartelé de France & de Dauphiné.

PARLEMENT (le) de Pau : écartelé de France & de Navarre, qui eſt de gueule, aux rais d'eſcarboucle ou chaînes accollées & pommettées d'or.

Pour les expéditions qui regardent l'Alſace, le roi ajoûte à ſes ſceaux un écuſſon des armoiries d'Alſace, qui ſont de gueule à la bande d'or, accompagnée de ſix couronnes de même miſes en orle, les cercles de celles du chef oppoſés aux cercles de celles de la pointe.

PARME. Dom *Philippe*, infant d'Eſpagne, duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla en 1749. porte comme ſes freres les rois d'Eſpagne & de Naples, ſur le tout d'Anjou, armes du feu roi d'Eſpagne Philippe V. leur pere.

PARRAUD (de), en Languedoc : d'azur à trois chevrons d'or au chef de gueule chargé de trois fleurs de lys d'or.

PARTHENAI, à Laon : d'argent au ſautoir de ſable, accompagné d'une fleur de lys en chef, & d'une coquille en pointe, le tout de ſable.

PASCAL, à Abbeville : d'or, à la bande d'azur chargée d'une fleur de lys d'or en bande.

PASSANO, à Gênes : d'or, à une aigle éployée de ſable, la poitrine chargée d'un écuſſon couronné, coupé d'azur & d'or au lion de l'un en l'autre, ſurmonté de trois fleurs de lys d'or.

PASTON, comte de Yarmouth en Angleterre : d'argent à 6 fleurs de lys d'azur, 3, 2, 1. au chef endenté d'or ; ſupport, un ours muſelé & une autruche, cimier un dragon. Deviſe : *Mieux je penſe en mieux.*

PASTON, à Douay : d'argent à 6 fleurs de lys d'azur, 3, 2, 1. au chef endenté & couſu d'or.

PATRAS (de), à Montpellier : de gueule à une croix d'argent, parti de gueule à une fleur de lys d'or.

PATRONNIER, à Périgueux : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

PAUMBGARTNER, patricien noble d'Auſbourg : coupé parti de 3 pieces ; au 1. d'argent coupé de gueule à un perroquet en chef, &

une fleur de lys en pointe de l'un en l'autre ; au 2 de gueule au cygne d'argent ; au 3 d'azur & d'or au lion de l'un en l'autre.

PAUMGARTNER, patricien noble de Nuremberg : écartelé au 1 & 4 parti d'argent & de gueule à un perroquet sur une fleur de lys de l'un en l'autre ; au 2 & 3 taillé d'azur & d'or à un lion de l'un en l'autre.

PAURN, en Franconie : d'or taillé d'azur à la barre chargée de trois fleurs de lys d'argent.

PAXLAFEN, en Poméranie : d'or, à deux bâtons fleurdelisés & posés en sautoir, d'azur, à une queue de poisson d'azur, & de gueule sur le tout.

PAY (le), à Aix en Provence : d'azur à la fleur de lys d'or surmontée d'un lambel de gueule.

PÉERAW, en Boheme : d'azur à une fleur de lys d'or, parti d'or à un ours debout d'azur.

PEIRET, en Languedoc : d'azur à une rose d'argent, accostée de deux dauphins affrontés de même, au chef de gueule chargé d'une fleur de lys d'or.

PEINTRES (l'académie des), à Paris : d'azur à trois écussons d'argent posés 2 & 1, à la fleur de lys d'or en cœur, l'écu soutenu par une aigle tenante en son bec cette légende : *Academia regia picturæ & sculpturæ.*

PEINTRES (la communauté des) de Dijon : d'azur à trois écussons d'argent, & une fleur de lys d'or en cœur.

PELAPRESSINS (de) de Grandval, en Bourgogne : d'or, à une fleur de lys de gueule.

PELAPUSSINS (de), seigneur de Montrachier en Bourgogne : de gueule à la fleur de lys d'or.

PELLET, sieur du Sartel à Arras : d'azur à la fleur de lys d'or à la bordure engrelée de même.

PELLEVÉ, en Normandie : coupé d'argent & de gueule à une fleur de lys d'argent sur gueule.

PELLEVÉ, évêque d'Amiens, depuis cardinal & archevêque de Rheims : écartelé au 1 & 4 de gueule à une tête humaine d'argent au poil hériſſé ou levé d'or, qui est Pellevé ; au 2 & 3 d'argent semé de fleurs de lys de sable, qui est de Fay, à cause d'*Helene* de Fay sa mere.

*Voyez* les tombeaux des personnes illustres par le Laboureur, *page* 219.

PELLICCIOLI, à Venise : écartelé au 1 d'or, à l'aigle de sable ; au 2 d'azur au dextrochere armé & tenant une épée d'argent ; au 3 d'azur à une robe à deux manches d'argent ; au 4 d'or chargé de trois fleurs de lys d'azur.

PENA, en Provence, ingénieur ordinaire du roi : d'azur à un demi-vol d'argent, accompagné en chef d'une fleur de lys d'or, & de trois grenades ouvertes de gueule, posées 2 aux flancs & une en pointe.

PENGUERN, en Bretagne : d'argent à la fleur de lys de gueule, accompagnée de trois pommes de pin de même.

PENTZING, en Autriche : écartelé au 1 d'or à la fasce d'azur accompagnée de 3 roses d'argent, 2 en chef & 1 en pointe ; au 2 & 3 d'azur à une fleur de lys d'argent.

PENZINGER. *Voyez* ODENAU, en Autriche : écartelé au 1 & 4 d'argent, à la fasce d'azur accompagnée de 3 roses de gueule, 2 & 1 ; au 2 d'azur à une fleur de lys d'or ; au 3 d'or à trois couronnes de gueule posées en barre.

PERCHE, Province de France : d'azur à trois fleurs de lys d'or

d'or à la bordure d'argent chargée de huit tourteaux de gueule.

PERCY, à Rouen : d'azur, à deux barbeaux adoſſés d'argent ; ſurmontés d'une fleur de lys d'or.

PEREIRA DE LA CERDA, cardinal Portugais, en 1719. de gueule à la croix ancrée & fleuronnée d'argent, parti écartelé au 1 & 4 de gueule à la tour donjonnée d'argent ; au 2 & 3 d'argent au lion de gueule ; au 2 & 3 de France.

PERIER, en Provence : d'or, au poirier arraché de ſinople, fruité d'argent, chargé d'une aigle éployée de même, becquée, membrée & couronnée d'or, poſée ſur le tronc de ſable, ſurchargée d'une fleur de lys d'or.

PERISOT, à Grenoble, ſecond préſident du parlement : de gueule ſemé de fleurs de lys d'or à la cottice d'argent brochante ſur le tout, au chef couſu d'azur chargé d'un ſoleil d'or.

PERENNO PENNOVERNE (de), en Bretagne : d'azur à une fleur de lys d'or, accompagnée de trois poires de même, feuillées de ſinople poſées 2 & 1.

PERONNE : de gueule à la croix hauſſée d'or, poſée ſur trois marches de même, au chef couſu de France.

PERREAU (du) : d'argent au chevron de ſable, au franc canton d'azur, chargé de 5 fleurs de lys d'or poſées en ſautoir.

PERREIRA, comte en Portugal : de gueule à la croix fleuronnée & fleurdeliſée d'argent vuidée en cœur.

PERRIN (*Nicolas*), chevalier & commandeur de l'ordre de Malte, abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Freiſtroff, lieutenant de roi, commandant pour le ſervice de Sa Majeſté au gouvernement de Hombourg : d'azur à une épée d'argent poſée en pal la pointe en haut, la poignée d'or couronnée de même & accoſtée de deux fleurs de lys d'or, & un chef couſu de gueule chargé d'une croix d'argent.

PERTUIS, ville en Provence : d'or ; à une faſce de gueule & une fleur de lys d'azur brochant ſur le tout.

PESILLA, ville du Rouſſillon : d'azur à la croix alaiſée d'argent, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or, à la bordure d'argent, ſur laquelle eſt en chef une croix, & autour eſt écrit : *Peſilla.*

PESSAGUO, à Gênes : d'or à trois faſces abaiſſées, ondées & entées d'azur, ſurmontées en chef de cinq fleurs de lys d'azur au ſautoir.

PETERSHEIM, en Suabe : d'azur à un fermoir en loſange, dont les quatre angles ſont fleurdeliſées d'or.

PETIT DE PASSI, de Villeneuve & de Ravannes : pallé d'argent & d'azur de ſix pieces, au chevron d'or ſur le tout, chargé d'un écuſſon d'azur à la fleur de lys d'or.

PETIT-JEAN, à Sedan : d'azur à un écuſſon d'argent ſur lequel ſont tracées trois fleurs de lys de ſable à jour.

PETIT-PAS : de ſable, à trois faſces d'argent ; en chef deux étoiles d'argent, & en pointe une fleur de lys de même.

PEZENAS, ville de France dans le bas Languedoc : d'argent à trois faſces de gueule & un franc quartier d'or, chargé d'un dauphin d'azur, le tout ſous un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

PHILIPPE, à Lyon : d'azur au lion d'or ſommé d'un triangle de

même, surmonté de trois fleurs de lys d'or en chef.

PHILIPPE, duc de Bourgogne, surnommé le Hardi, fils cadet de Jean roi de France, portoit: de France à la bordure componnée d'argent & de gueule.

PHILISBOURG (la ville de): parti au 1. de sable à une croix d'argent; au 2 d'azur à une haute fleur de lys à l'antique d'or.

PICANOS: d'azur à cinq fleurs de lys d'or au sautoir coupé en pointe d'argent à trois fasces ondées d'azur.

PICARDIE, province de France: écartelé au 1 & 4 de France; au 2 & 3 d'argent à trois lionceaux de gueule, 2 & 1, rempants du côté sénestre.

PIERRE, évêque de Meaux, cardinal, légat en France par Alexandre III. en 1173. écartelé au 1 & 4 d'azur à un chandelier d'or, au 2 & 3 de sinople à une fleur de lys d'or.

PIERRE, à Falaise, en Normandie: d'azur à trois fleurs de lys d'argent 2 & 1, & un chef d'or chargé de deux palmes passées en sautoir de sinople, liées d'argent.

PIGNES (le), d'Arques: de gueule à 3 peignes d'argent, écartelé d'azur à trois glands d'or, & une fleur de lys de même en abysme.

PINÇON, vicomte d'Andrézeli: d'azur à un dextrochère ganté & habillé d'argent, tenant un dard d'or en pal, au chef cousu de gueule chargé de trois couronnes d'or, fleurdelisées de quatre fleurs de lys chacune.

PINGUER (de), en Bretagne: d'argent à la fleur de lys de gueule, accompagnée de trois pommes de pin de même, posées 2 & 1.

PINTARD, à Langres: d'azur au lion d'argent supportant de sa patte dextre une fleur de lys de même.

PINTHEIMER, de Bourgogne ancienne: d'argent, à une fleur de lys de gueule, parti d'or à un ours en pied de sable tenant un marteau.

PIPPO, à Genes: coupé d'argent & d'azur, au lion tenant une fleur de lys de l'un en l'autre.

PIRON, seigneur de la Berthaudiere en Bretagne: d'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois fleurs de lys d'argent, & en pointe de trois coquilles de même.

PISCART, en Normandie: d'azur à la fleur de lys d'or, accompagnée de 3 molettes d'éperon d'argent.

PISTORIUS, de Spire, de la branche impériale: d'azur à trois fleurs de lys d'or.

PITHIVIERS (la ville de), généralité d'Orléans: d'azur à trois chardons d'or tigés & feuillés de même, posés 2 & 1, & un chef de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or.

PLAIMAN, en Autriche: d'argent tranché à trois demi-barres d'azur, accompagnées de 2 fleurs de lys de même.

PLANCKELSTEIN, en Allemagne: d'azur, à un sauvage d'or en pied tenant une pique de la main droite, parti de gueule à une fleur de lys d'argent, coupé d'argent à 2 étoiles d'or.

PLANET DU TERRAGE, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jerusalem: de sable semé de fleurs de lys d'or au griffon d'argent brochant sur le tout.

PLANTAVIT DE MARGON: écartelé au 1 & 4 d'azur à l'arche de Noé d'or, flottant sur une onde d'argent surmontée d'une colombe

d'or onglée & becquée de gueule, tenant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople, au 2 & 3 de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

PLANTIS (du), à Mauléon en Poitou : d'or fretté de ſable, écartelé d'argent à une croix fleurdeliſée d'azur ſur le tout de ſable à deux léopards d'or l'un ſur l'autre.

PLATO-ZUENGEL-MUNSTER, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'argent à une fleur de lys de gueule ; au 2 & 3 de gueule à un buſte de femme d'or, & ſur le tout d'azur à un buſte de femme d'or.

PLÉEPAPE, alliance de Courtenai-Tanlai : de gueule à une eſcarboucle fleurdeliſée d'argent.

PLO, en Autriche : d'azur à 2 fleurs de lys d'or, chapé d'or à une fleur de lys d'azur.

PLOTO, à Courtrai : d'argent à une fleur de lys de gueule, écartelé de gueule à un roi Maure en buſte couronné d'or, vêtu de ſinople & ſon collet d'argent, ſur le tout d'azur à une tête & col de cerf d'argent, ſon bois de ſable.

PLOWENSKI, en Allemagne : d'azur à 2 fleurs de lys d'argent, chapé de gueule à une fleur de lys d'argent.

PODWINSKI, en Boheme : coupé au 1 de gueule à un cheval courant & ailé d'argent ; au 2 d'or à deux fleurs de lys d'azur, chapé d'or à une fleur de lys d'or.

POGGI, à Rome : d'azur au cornet ou cor de chaſſe échiqueté d'argent & de gueule de deux traits, enguiché de gueule, l'embouchure à ſéneſtre & en chef trois fleurs de lys d'argent ſurmontées d'un lambel à quatre pendants de gueule.

POITIERS, ville capitale du Poitou, avec univerſité & évêché ſuffragant de Bordeaux : d'azur à une ville d'argent maçonnée de ſable au chef couſu de France.

POITIERS (l'univerſité de) : d'azur à un livre ouvert d'argent, ſurmonté de trois fleurs de lys d'or.

POLEY, en Autriche : écartelé au 1 & 4 d'argent à une tige de lys d'azur ; au 2 & 3 de gueule à une fleur de lys d'argent.

POLNER, en Suabe : parti d'argent & d'azur, à la fleur de lys parti de gueule & d'argent.

POLUS (*Thomas*), en Suede : une croix d'azur chargée de huit fleurs de lys d'or, à un ſur-tout d'or & un demi-Monde naiſſant de la pointe, avec marque de la lettre cintrée en bande arrondie de gueule, & une étoile au 1 canton ; cantonnée au 1 & 4 taillé de gueule & d'or au lion de l'un en l'autre naiſſant ; au 2 & 3 d'argent à une faſce échiquetée de deux traits d'or & d'azur, accompagnée de 3 roſes de gueule.

PONAS, en Eſpagne : d'azur à ſept fleurs de lys d'or, 3, 3, & 1.

PONT DE CUMAREZ, bourg de France en Rouergue : d'azur à un pont d'argent, ſurmonté de 3 fleurs de lys d'or en chef.

PONT AUX DAMES (abbaye du), élection de Meaux : parti de trois traits, coupé d'un, faiſant 8 quartiers ; au 1 d'azur à 3 fleurs de lys d'or, 2 & 1, ſurmontées en chef d'un lambel d'argent ; au 2 d'argent à une givre d'azur tortillée en pal à l'iſſant de gueule ; au 3 d'azur à 3 fleurs de lys d'or, 2 & 1, briſées en cœur d'un bâton de gueule racourci & péri en bande ; au 4 d'hermines à une bordure de gueule ; au 5 de gueule à une croix d'argent ; au 6 d'argent à un

lion de gueule, la queue fourchue & paſſée en ſautoir, couronné & lampaſſé d'or, chargé ſur l'épaule d'une étoile d'argent; au 7 faſcé d'or & de ſable de ſix pieces; au 8 d'or à une croix de gueule chargée de cinq coquilles d'argent, & cantonnée de ſeize alérions d'azur, & ſur le tout d'or à un chevron de gueule accompagné de trois onglettes d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.

PONT DE L'ARCHE (du), ville de Normandie: de ſable à un pont de trois arches d'argent maçonnées de ſable, & un chef couſu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

PONT (du), en Normandie: d'azur à une épée d'or en pal, ſurmontée d'une couronne, & accompagnée de deux fleurs de lys de même.

PONT PIERRE: d'azur ſemé de fleurs de lys d'or au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de gueule.

PONT DE VAUX: de gueule au pont d'argent de trois arches ſur une riviere de ſinople au chef couſu de France.

PONT L'ÉVÊQUE (la ville de), en Normandie, diocèſe de Liſieux: de pourpre à deux bœufs d'or l'un ſur l'autre, & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

PONTAC, à Bordeaux: de gueule à un pont à cinq arches, ſupportant deux tours ſur une riviere d'argent ombrée d'azur; en chef une étoile fleurdeliſée d'or.

PONTEAU DE MER: de gueule au pont d'argent de trois arches ſur une riviere de ſinople, au chef couſu de France.

PONTOISE, comté du Vexin: d'azur à trois fleurs de lys d'or au lambel d'hermines.

PONTOISE (*Raoul* de), de la maiſon des comtes de Vexin: d'azur ſemé de fleurs de lys d'or au lambel d'hermines.

PONTORSON, bourg en Normandie: de gueule au pont d'argent ſur une onde d'azur ſurmontée d'un écu d'azur à neuf fleurs de lys d'or, poſées en pal, 3, 3 & 3, l'écu accoſté de deux cygnes d'argent.

PONTUS, en Allemagne: d'azur à trois faſces ondées d'or au chef d'azur, ſoutenu d'or, chargé de trois fleurs de lys de même.

PORCON (de), ſeigneur de bonne Fontaine en Bretagne: d'or à la faſce d'hermines, accompagnée de trois fleurs de lys de gueule, 2 en chef & 1 en pointe.

PORRA, en Eſpagne: d'argent à cinq fleurs de lys d'azur bordées d'or.

PORRES TREMEROSO, en Eſpagne: d'argent à ſix fleurs de lys de ſable, 3, 2 & 1.

PORTAIL, famille originaire de Béarn, dont un préſident de la chambre des comptes de Bourgogne: d'azur au bœuf paſſant d'or, accompagné de ſix fleurs de lys de même, 3 deſſus & 3 deſſous.

*Voyez* PORTAIL, aux fleurs de lys ſans nombre.

PORTAIL (*Antoine*), premier préſident du parlement de Paris, du 24 Septembre 1724. mort le 3 Mai 1736. portoit: d'azur ſemé de fleurs de lys d'or au bœuf paſſant d'argent par conceſſion du roi Charles IX. qui d'abord n'en avoit accordé que ſix, à la vache d'argent onglée & clarinée de gueule, & couronnée d'argent.

PORTIA, principauté en Allemagne, dont un cardinal créé par le pape Benoît XIII. le 3 Avril 1728. d'azur à ſix fleurs de lys d'or, 3, 2 & 1, au chef d'or,

PORTIA, prince d'Allemagne : d'azur à ſix fleurs de lys d'or, 3, 2 & 1. au chef diapré d'argent, & chargé d'une fleur de lys de même.

PORT LOUIS, ville en Bretagne : d'azur à un gros clou de vaiſſeau ſur la tête duquel il y a trois fleurs de lys d'or.

POSANGES : d'or à cinq fleurs de lys d'azur, une en chef à ſéneſtre, 1 en cœur, 2 en flanc, & 1 en pointe ; au franc canton de gueule, chargé d'une épée en pal d'argent.

POSANGES : d'or à ſix fleurs de lys d'azur poſées 2 & 1. 2 & 1, au francscanton de gueule chargé d'une épée d'argent en pal.

POTIER, duc de Treſmes, dit de Geſvres : parti de 3, coupé d'un qui font huit quartiers ; au 1 de Luxembourg, au 2 de Bourbon, au 3 de Savoie, au 4 de Lorraine ; au 5 & 1 de la pointe d'azur à une cottice de pourpre, accompagnée de deux dragons d'or, qui eſt Baillet, ſeigneur de Sceaux & de Treſmes ; au 2 d'Aunoy, au 3 de Montmorency, au 4 de Vendôme ancien, qui eſt d'argent au chef de gueule, au lion d'azur brochant ſur le tout, & ſur le tout du tout de Potier, qui eſt d'azur à deux mains dexrres d'or, au franc quartier échiqueté d'argent & d'azur.

POTIER, duc de Geſvres, porte : écarelé au 1 & 2 de Bourbon Condé.

*Voyez* à 3 fleurs de lys.

POTIERS DE TERRE. La communauté des Potiers de terre de Paris : écartelé en ſautoir d'azur & d'argent ; le 1. chargé d'une fleur de lys d'or ; le 2 d'un vaſe rempli de trois lys & de deux roſes tigées en bouquet d'argent, accoſtées de deux burettes affrontées de même ; le 3 d'un carreau de ſinople ; le 4 d'un carreau à 6 pans de gueule.

POTOTS (des), premier préſident du parlement de Dijon en 1581. d'azur au pot d'or, rempli de trois fleurs de lys d'argent tigées de même.

POULANGE (l'abbaye royale de) : d'azur à une croſſe adexrrée d'une clef, & ſéneſtrée d'une fleur de lys, le tout d'or.

POULLET, en Picardie : d'argent ſemé de fleurs de lys de ſable.

PRACOMTAL, au duché de Bourgogne : de gueule à la faſce d'argent au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

PRACOMTAL, ſeigneur d'Anconne en Dauphiné : d'or au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys du champ.

PRATO, à Gênes : d'or à trois bandes d'azur, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

PRATS (de), de Dalmatie, cardinal, archevêque de Ravennes en 1378. de gueule à 6 fleurs de lys d'argent, 3, 2 & 1.

PRATZ DE MAVILLON : d'or à trois fleurs de lys d'azur, accoſtées de deux Saints, l'un tenant une palme de ſinople, & derriere l'autre eſt la croix de S. André ſur un tertre de ſinople. Deviſe : *Par-tout vit Ancone.*

PRAUN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'or, à un homme d'azur tenant un arc bandé ; au 2 & 3 de gueule à une fleur de lys d'argent.

PRÉ (du) : d'or à trois pals d'azur, chargés chacun d'une fleur de lys du champ.

PRÉS (des), en Normandie : d'azur à la bande d'or, accompagnée au canton ſéneſtre d'une fleur de lys de même.

PREMONT, en Lorraine : écartelé au 1. & 4 d'argent à la bande fuſelée de gueule ; au 2 & 3 d'azur à la bande d'or, accompagnée de ſix fleurs de lys d'or, 2, 1, 1, 2.

PRÉMONTRÉS ( Ordre des ) : ſemé de France à deux croſſes d'argent paſſées en ſautoir, par conceſſion du roi Saint Louis. Cet Ordre de chanoines réguliers a commencé en France l'an 1120. Ces croſſes ſont les marques de ſa juriſdiction dedans & dehors le royaume.

PRÉMONTRÉS. Les Prémontrés du fauxbourg Saint Germain de Paris, fondés par la reine Anne d'Autriche : d'azur à un Saint Sacrement d'argent, le ſoleil & le pied d'or, accoſté de deux fleurs de lys de même.

PRESLAW, prince du Saint Empire : écartelé au 1 & 4 d'Anjou ; au 2 & 3 d'or à trois tourteaux de gueule, & ſur le tout de ſable à la croix dentelée d'or.

PRESLAW, prince du Saint Empire : écartelé au 1. & 4 de gueule à ſix fleurs de lys d'argent ; au 2 & 3 de ſinople à l'aigle d'or.

PREUNING, à Auſbourg : chevronnée d'azur & d'argent de quatre pieces à trois fleurs de lys miſes en pal de l'un en l'autre.

PRIGENT, ſieur de Kimadon, à Morlaix en Bretagne : d'azur à l'oiſeau de mer, appellé *Quillon*, d'argent ſur un rocher d'or, au chef couſu de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'argent, 2 & 1. celle du milieu ſurmontée d'un croiſſant d'or.

PRIMAUDAYE ( de la ), en Poitou : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, à une patte de Griffon d'or brochante à un écuſſon auſſi d'or en cœur, chargé d'un tourteau de ſable.

PRINCE ( le ), ſieur de la Leverie : d'argent à deux nœuds de cordeliere ou laqs d'amour de ſable, rangés en faſce & poſés en pal, un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

PRINCÉ : d'azur à trois fleurs de lys d'or, ſurmontées d'un lambel d'argent, au bâton en cœur, chargé de trois lionceaux d'or.

PROBSTEL, en Allemagne : de ſable à la faſce d'or, accompagnée de ſix fleurs de lys, 3 d'argent en chef, & 3 d'or en pointe.

PROTHESILAUS, roi de Phylace dans l'Epyre, portoit : de ſinople à une tête d'homme d'argent ayant ſes cheveux d'or, à l'orle de 8 fleurs de lys au pied nourri d'argent.

PROVENCE ( la ), moderne province de France : d'azur à la fleur de lys d'or, ſurmontée d'un lambel de gueule.

PROVENCE, province de France & gouvernement militaire, dont Aix eſt la capitale, porte : ſemé au demi de France.

*Voyez* BARA, *page* 180.

PRUMB, en Allemagne : coupé d'azur & de gueule, chargé en chef de trois fleurs de lys d'or.

PRUNER, à Paris : écartelé au 1. & 4 d'azur à la faſce d'argent, accompagnée de 3 treſles d'or ; au 2 & 3 d'or, ſemé de tours & de fleurs de lys d'azur, ſur le tout de gueule à la tour donjonnée d'une tourelle d'argent, maçonnée & crenelée de ſable.

PSIFFER D'ALTISHOFFEN, reçu chevalier de Malte au Prieuré d'Allemagne le 17 Mars 1717. écartelé au 1. & 4 d'or à une anille de ſable, accompagnée de trois fleurs de lys de ſable, 1. en

chef & 2 en flanc ; au 2 & 3 d'or à la pointe de sinople.

PUGET DE ROQUEBRUNE, chevalier de Malte en 1557. d'or à une montagne de gueule, sommée d'une fleur de lys au pied fiché de même.

PUHLER, à Nuremberg : d'azur à deux bâtons écotés & fleurdelisés d'argent, mouvants d'un terrre de même.

PUICHEVRIER. Les religieux de Puichevrier en Berry : d'azur à une croix longue, le pied accolé d'une S, accostée de deux lettres D, & P. en chef, & de deux fleurs de lys aux flancs, & soutenue de 3 cloux, le tout d'or.

PUILAURENS, ville en Languedoc : d'argent au laurier de sinople, au chef d'azur semé de fleurs de lys d'or.

PUIROUSSE (de), à Périgueux : d'azur à trois fleurs de lys d'argent rangées en fasce.

PUIS D'ORBE (du), abbaye royale de Filles, Ordre de Saint Benoît, diocèse de Langres : d'azur semé de fleurs de lys d'or à une bordure componnée d'argent & de gueule, écartelé de bandes d'or & d'azur de 6 pieces, & une bordure de gueule.

PULCHER-VON-RIGERS, en Autriche : d'argent, chaussé & arrondi de sable, à deux fleurs de lys du champ.

PUSTARE, en Poméranie : échiqueté de gueule & d'argent de quatre traits, au chef d'argent, chargé de trois fleurs de lys d'azur.

PUY NOTRE-DAME. Le chapitre royal du Puy Notre-Dame en Anjou : de gueule à une Sainte Vierge, avec son enfant Jesus entre ses bras, assise dans une niche gothique ; à ses pieds un écusson d'azur à trois fleurs de lys d'or, & un dauphin d'azur posé en cœur.

PUYVERT DE SERZÉ, chevalier de Malte en 1545. de gueule au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or, à la fleur de lys de même au canton dextre.

# QU QU

QUEBRIAC (de), en Bretagne : d'azur à 3 fleurs de lys d'argent.

QUEILLE-CHÂTEAU GAI (la) : écartelé au 1. & 4 d'Anjou ; au 2 & 3 d'or à 3 tourteaux de gueule, & sur le tout de sable à la croix dentelée d'or.

QUELLENCE (de), en Bretagne, dont un chevalier de Malte en l'année 1550. d'hermines au chef de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or.

QUEMIN, en Normandie : d'azur à une croix fleurdelisée d'argent, couronnée d'une couronne royale de même, cantonnée de quatre cœurs d'or enflammés de gueule, & quatre fleurs de lys d'argent mouvantes des quatre angles de l'écu, & appointées vers le centre.

QUER : de gueule, semé de fleurs de lys d'or.

QUERCY, province dont Cahors est la capitale : de gueule au pont de cinq arches d'argent sur une riviere d'azur, supportant

cinq tours d'argent, chaque tour surmontée d'une fleur de lys d'or.

QUERHOENT de Coetanfao : écartelé au 1 & 4. échiqueté d'or & de gueule de 6 traits, au 2 & 3 d'azur à deux macles d'or, surmontés d'une fleur de lys d'or, sur le tout losangé d'argent & de sable, dont un chevalier de Malte en 1688.

QUESNOY (du), chevalier de Malte en 1709. d'azur à la fasce d'or, surmontée de deux croix fleurdelisées aussi d'or.

QUIERET : *Hugues* Quierer, seigneur de Tours en Vimeu, amiral de France en 1326. mort dans un combat naval donné contre les Anglois en 1340. d'hermines à trois fleurs de lys, au pied nourri de gueule, 2 & 1.

QUILLEBEUF : La ville de Quillebeuf en Normandie, élection de Ponteau-de-Mer : de gueule au taureau passant d'or à trois fleurs de lys en chef de même.

QUINEMONT, en Tourraine : d'azur à un chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or, les pieds coupés, & posés 2 en chef & 1 en pointe.

QUINTANADOINE, à Rouen : d'argent à une croix vuidée & fleurdelisée de sable, écartelé de gueule à une fleur de lys d'or.

QUIRINI, à Venise, dont un cardinal le 26 Novembre 1727. d'or à la fasce d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

# RA RA

RABEN, en Allemagne : d'argent à deux fleurs de lys de gueule, chapé d'or à un corbeau de sable.

RADETTI, à Venise : d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois fleurs de lys d'or, & en pointe d'un Agneau Pascal de même dans un bercail, sur un terrre de sinople.

RADULPHE ou RAOUL, connétable de France, du regne de Louis XI. de gueule au sautoir d'or, chargé de 5 coquilles d'azur, & accompagné de quatre fleurs de lys au pied coupé d'argent.

RAES, en Flandres : de sinople à 3 pals de gueule, bordés d'or, au franc canton d'or, chargé d'une fleur de lys d'azur.

*Voyez*, arm. de la toison d'or, p. 118.

RAFFO de Cassana, à Gênes : d'azur au chevron cousu de gueule, accompagné de 4 fleurs de lys d'or, 3 en chef & 1 en pointe.

RAMBSTEIN, à Brisack en Alsace : d'or à deux bâtons de gueule, fleurdélisés en chef de même, passés en sautoir.

RAMESAY, en Beauce : d'argent à l'aigle éployée de sable, chargée sur l'aîle droite d'une fleur de lys d'or.

RAMSTEIN, baron d'Allemagne : de gueule à deux sceptres fleurdélisés & passés en sautoir d'argent.

RAMSTEIN, en Suisse : d'or à deux bâtons fleurdélisés & passés en sautoir de gueule.

RAMZAY : d'azur à l'aigle de sable mantelée d'or, à une fleur de

lys de même en pointe.

RANDEGK, en Suiſſe : d'argent à la faſce de gueule, accompagnée de trois fleurs de lys de même, 2 en chef & 1 en pointe.

RAUFFTEN, en Autriche : écartelé au 1. d'argent à la faſce de gueule, chargée d'un M. R. d'or, au 2 d'argent à l'aigle éployée de ſable, à la levrette paſſante, tenant une fleur de lys d'or, au 4 de gueule à deux fleurs de lys d'or.

RASSE : de ſinople à 3 pals d'or, chacun chargé d'un autre de gueule, au franc canton d'or, chargé d'une fleur de lys d'azur.

RASSON, à Tournai : d'argent à 3 étoiles à ſix rais de gueule, & une fleur de lys d'or en cœur.

RATISBONNE, (abbeſſe du haut monaſtere de) : d'azur à neuf fleurs de lys d'or, poſées en faſce 3. 3. 3.

RAVENNA, à Gênes : d'azur à un château donjonné de trois piéces d'argent, au chef parti de deux traits d'or, ſoutenu d'un autre trait de même, le chef rempli de trois fleurs de lys auſſi d'or.

RAUFRAY, ſieur de la Bajonniere en Poitou : d'azur à deux épées d'argent en ſautoir, en chef une fleur de lys de même.

RAUST, à Valenciennes : d'argent à 3 pals de gueule, au franc quartier de ſable chargé d'un lion d'or, armé & lampaſſé de gueule, écartelé de ſinople au chevron fuſelé de deux traits d'argent & de gueule, ſur le tout un lion d'or, tenant de la patte dextre une épée d'argent garnie d'or à l'orle de huit fleurs de lys d'argent.

RAY, ſeigneur de Vaudrei, au comté de Bourgogne, de gueule à huit rais, ou eſcarboucle fleurdeliſé d'or, chargée en cœur d'un écu d'argent percé du champ.

*Voyez*, arm. de la toiſon d'or p. 356.

RAYMOND, en Angleterre : écartelé au 1 & 4 de ſable au chevron d'argent, accompagné de trois aiglons éployés de même, au chef d'argent chargé d'une roſe entre deux fleurs de lys d'azur, au 2 & 3 d'or à la faſce de gueule à la barre de ſable, chargée de cinq étoiles d'argent, brochant ſur le tout : deux aigles pour ſupport. Deviſe : *Æquam ſervare.*

RAZILLY, en Tourraine, dont un chevalier de Malte : de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

RAZIUS, en Autriche : écartelé au 1 & 4 d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'argent, poſées en pal, au 2 & 3 d'argent à un lion de gueule, ſur le tout d'or à 3 bandes d'azur.

REALVILLE, petite ville de France dans le Querci : d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 & 1.

REBETZ : L'abbaye de Saint Pierre de Rebetz, ordre de Saint Benoît, généralité de Paris : d'azur à 2 clefs adoſſées d'or en ſautoir, & en pointe une fleur de lys, le tout d'or.

REBOULET, dit Galbert des Fonts : d'azur à une tour d'argent accoſtée de deux fleurs de lys de même.

RECHIGNE. *Louis* de Rechigne-Voiſin de Guron, évêque de Comminges, mort en 1693. portoit : d'azur à la fleur de lys d'or miſe en cœur ; dont un chevalier de Malte du grand prieuré d'Aquitaine en 1627.

RECUSSON, en Normandie : faſcé de ſinople & d'or, de ſix piéces, à treize fleurs de lys l'un en l'autre, 2. 3. 2. 3. 2. 1.

REDMER, en Angleterre : de ſable à la bande d'argent, accom-

pagnée de ſix fleurs de lys d'or en orle.

REGNARD, à Paris : d'argent à deux chevrons de gueulé, en pointe une fleur de lys de même.

REGNAUD DES BARRES, chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jeruſalem : écartelé au 1 & 4 de gueule à l'aigle d'argent; au 2 & 3 d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, ſur le tout loſangé d'or & de gueule.

REGNAULT, à Lyon de gueule à la faſce d'argent, accompagnée de deux loſanges d'or, 1 en chef & 1 en pointe; écartelé de gueule, ſemé de fleurs de lys d'or, & une bande d'argent brochante.

REHSEN, en Pruſſe : de ſable à une fleur de lys d'argent, à une patte d'ours de ſable,

REICHARDEN, en Allemagne : taillé de gueule & d'argent au lion de l'un en l'autre, coupé de ſable à trois fleurs de lys d'or.

REICHEL, patricien à Nuremberg : emmanché d'argent & de gueule à trois fleurs de lys à chaque pointe des emmanchures.

REICHEN, en Allemagne : de ſable au lion d'or, la queue fourchée, coupé d'argent à deux étoiles d'or, chapé de gueule à une fleur de lys d'argent.

REICHSTELLER, à Briſack, en Alſace : d'argent à deux fleurs de lys d'azur, iſſantes d'une faſce d'or, l'une en pointe renverſée.

REIFFESTUEL, à Nuremberg : écartelé au 1 & 4 d'argent à l'aigle de ſable, au 2 & 3 coupé d'azur & d'or, au lion de l'un en l'autre, ſur le tout d'argent à une fleur de lys d'azur.

REINBOLTLIN, en Alſace : de gueule à la barre d'azur, & ſur le tout une eſcarboucle fleurdéliſée d'argent.

REINCHING, en Autriche : de gueule à deux bâtons fleurdeliſés, paſſés en ſautoir d'argent.

REINGRAVE, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de ſable au lion d'argent, au 2 & 3 d'azur au lion couronné d'or ſur le tout, écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 de gueule à la faſce d'or, ſurmontée d'une fleur de lys de même.

REMCHINGEN (de), chevalier de Malte en 1716. de gueule à deux hallebardes d'argent poſées en ſautoir liées de même, les fers faits en forme de fleurs de lys.

REMOND, comte de Provence : ſemé de France.

REMOND (de), ſeigneur d'Arnicourt en Champagne : ſemé de France au franc quartier d'argent, chargé d'une merlette de ſable.

REMY (*Abraham*), profeſſeur royal en éloquence, mort le 1 Décembre 1746. écartelé au 1 & 4 de gueule à 3 coupes d'or, au 2 & 3 ſemé de France.

RENFRAY, ſieur du Fief, à Loudun : d'argent à 2 clefs de ſable paſſées en ſautoir, & ſurmontées d'une fleur de lys d'azur.

RENTZ, à Straſbourg : de gueule à une fleur de lys d'or.

REOLE (la), ville de Guyenne ſur la Garonne, avec une célebre abbaye de l'ordre de S. Benoît : d'azur à une porte de ville, flanquée de deux tours d'argent, & ſommée de deux autres tours de même, le tout maçonné de ſable & ſurmonté de trois fleurs de lys d'or rangées en chef, avec cette legende autour. *Urbs Regula ducatûs Aquitaniæ.*

RESLY (de) : d'or à 3 chevrons d'azur, coupé de gueule à une tour d'argent à l'orle de huit fleurs de lys d'or.

REUCOURT (de), en Normandie : fascé d'or & de gueule, semé de fleurs de lys de l'un en l'autre.

REY, à Montpellier : d'argent au lion d'azur, sommé d'une fleur de lys de gueule, & une charrue de sable posée en pointe,

REINIACH, à Bourdeaux : d'or au lion de gueule chaperonné d'azur, lequel supporte un canton sénestre aussi d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, & une couronne de comte de gueule perlée d'argent posée en pointe.

REYNOLD, lieutenant général en Suisse : de sable à 3 pals d'argent, au chef d'azur chargé d'une croix au pied fiché d'argent, & accompagné de deux fleurs de lys, surmontées de deux étoiles de même.

RHEIMS, (la ville de) : d'argent à une branche d'olivier de sinople templissant le champ, au chef semé de France.

RHEIMS, (abbaye royale de Saint Pierre de) : d'azur semé de fleurs de lys d'or.

RHEIMS, (archevêché, duché pairie) : semé de France à la croix d'argent sur le tout.

RHEIMS, (chapitre de) : d'azur à la croix pleine d'argent, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

RHEIMS, (le corps du conseil de) : d'azur semé de fleurs de lys d'or, coupé d'argent à 2 branches d'alisier de sinople, entrelassées en double sautoir.

RHEIMS, (la communauté des Orfevres de) : d'azur à une croix dentelée d'argent, chargée en cœur d'une sainte ampoule de sable, & cantonnée au 1 & 4 d'un ciboire d'or, au 2 & 3. d'une couronne de même, au chef d'azur semé de fleurs de lys d'or.

RHEIMS. L'université de Rheims : d'azur à trois fleurs de lys d'or à la bande de gueule, chargée de trois alérions d'argent, qui est Lorraine ; surmonté d'une main d'argent tenant un livre, & descendant d'une nuée de même.

RHYNEGOM, en Hollande : de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

RIANTS (de), conseiller au parlement en 1605. d'azur semé de France à deux barres adossées d'or.

RIBES (de), à Montpellier : écartelé au 1 & 4 d'argent, au 2 & 3 d'or à trois fers de cheval de gueule, sur le tout de gueule au lion d'or lampassé d'une fleur de lys de même.

RIBLEMONT, bourg en Picardie sur l'Oise : de gueule à une montagne d'argent, surmontée d'un soleil d'or, & accostée de deux gerbes de même, & un chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

RICARD, president de la cour des aydes : d'or au griffon de gueule, au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or ; dont un commandeur de Neufville à Châlons sur Marne en 1697.

RICHEBOURG (de), à Troyes en Champagne : écartelé au 1 & 4 d'argent à une bande de gueule, au 2 & 3 d'argent à une bande fuselée de gueule, accostée de six fleurs de lys d'azur.

RICHEDAME, en Picardie : d'argent semé de fleurs de lys de gueule.

RICHEMONT (duc de), & de Lenox en Angleterre : écartelé au 1 & 4 de France, à la bordure de gueule, chargée de huit fermoirs d'or, au 2 & 3 d'or à la fasce échiquetée d'argent & d'azur de trois traits à la bordure engrelée de gueule, sur le tout d'argent au

chevron, de gueule, cantonné de quatre roſes de même; ſupport, une licorne & un cerf; deviſe : *En la roſe je fleuris.*

RIECKER, en Allemagne : de gueule à deux bâtons fleurdeliſés, paſſés en ſautoir d'or, & en pointe un poiſſon d'argent.

RIETTER, patricien noble de Nuremberg : d'azur à une ſirenne d'argent, écartelé d'or, à une fleur de lys de gueule.

RIEU (du), maître d'hôtel du roi : d'argent à trois faſces ondées d'azur, au chef de gueule chargé de trois fleurs de lys d'or.

RIEU. *Jean* du Rieu, chevalier de Malte en 1619. d'azur à trois faſces ondées d'argent, ſurmontées d'une faſce de même, & de trois fleurs de lys d'or rangées en chef.

RIEUX (de), marquis d'Oeſſan : écartelé au 1 d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 & 1. au 2 de gueule à 9 macles d'or, accollées 3. 3. 3. au 3 de gueule à 2 faſces d'or, & au 4 d'azur à trois fleurs de lys d'or 2 & 1. & une bordure couſue de gueule, chargée de huit beſans d'argent, & ſur le tout d'azur à 10 beſans d'or, 4, 3, 2, 1. écartelé d'hermines.

RINBOIN, à Poitiers : de gueule à une fleur de lys d'argent.

RIOM : La ville de Riom en Auvergne : d'azur à deux fleurs de lys d'or, coupé d'or à un gonfanon de gueule frangé de ſinople.

RIPAULT, en Bretagne : de gueule au ſautoir échiqueté d'argent & d'azur de deux traits, accompagné de quatre fleurs de lys d'or.

RIPERT, en Dauphiné : de gueule à la fleur de lys d'or traverſée & empêchée d'une faſce de gueule, chargée d'une lune d'argent en décours à la partie ſénestre, & d'un ſoleil d'or en la partie dextre.

RIQUET [de], à Toulouſe : d'azur à une bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys de Florence de même, & en pointe de trois roſes d'argent en orle.

Le même : de gueule à un pin d'argent au chevron d'or, brochant ſur le tout, écartelé d'azur au griffon d'or, ſur le tout d'azur à une bande d'or, accompagnée en chef d'une demi-fleur de lys de Florence de même en pointe, & 3 roſes d'argent en chef.

RIQUETI DE MIRABEAU, en Provence : d'azur à la bande d'or, accompagnée en pointe de trois roſes d'argent en orle, & ſurmontée d'une demi-fleur de lys fleuronnée d'or.

RIQUOT, à Courtrai en Flandres : de gueule à un arbre arraché d'or, au chevron d'azur brochant ſur le tout, écartelé d'azur au griffon d'or, & ſur le tout d'azur à une bande d'or, accompagné en chef d'une fleur de lys de Florence d'argent, & en pointe de trois roſes de même en orle.

RISELE, petite ville de France dans l'Armagnac : d'or à trois fleurs de lys d'azur.

RITTER, en Allemagne : de gueule tranché d'argent à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lys, l'une d'argent en chef, l'autre d'azur en pointe.

RIVA, à Veniſe : d'or à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

RIVAULT, ſeigneur de Fleurence : d'argent à la faſce d'azur, ſurmontée d'une fleur de lys de gueule.

RIVIERE D'ARSCHOT (de), chevalier de Malte en 1637. d'argent à trois fleurs de lys au pied

coupé de ſable.

RIVIERE (de la), en Normandie : de ſable ſemé de fleurs de lys d'argent.

RIVOIRE, en Dauphiné : faſcé d'argent & de gueule à la bande d'or, chargée de trois fleurs de lys de ſable, ſelon Guy Allard.

RIVOIRE, en Dauphiné : faſcé d'argent & de gueule de ſix piéces à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or.

RIVOIRE, marquis du Palais : de gueule à trois faſces d'argent, & une bande d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or, brochantes ſur le tout.

ROBETTE, à Courtrai : écartelé au 1 & 4 d'or à 3 cornets de ſable liés de même 2 & 1. & une fleur de lys de gueule poſée en abîme, & au 2 & 3 d'argent à 3 merlettes de ſable.

ROBILLARD, en Normandie : d'azur à 3 hériſſons d'argent, les deux du chef ſont affrontés, tenant une fleur de lys d'or, & celui de la pointe eſt paſſant.

ROCHE (de la), en Bretagne : d'azur au lion d'or, accompagné en chef de deux fleurs de lys, & en pointe d'une étoile de même.

ROCHAW, en Allemagne : d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri d'azur.

ROCHEBARON : de gueule à une bande d'argent à la bordure d'azur bordée d'or, chargée de fleurs de lys de même, écartelé d'argent à trois faſces d'azur.

ROCHECHOUART. *Gabriel* de Rochechouart, duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre en 1630. parti de trois traits coupé d'un, qui font 8 quartiers, au 1 de gueule au croiſſant montant de vair, qui eſt de Maure ; au 2 de Bourbon ; au 3 de Rohan ; au 4 de la Rochefoucauld, qui eſt burrelé d'argent, & d'azur à trois chevrons de gueule ſur le tout ; au 5 premier de la pointe de Milan ; au 6 de Navarre ; au 7 de gueule au pal de vair, qui eſt d'Eſcars ; au 8 de Bretagne, & ſur le tout faſcé, ondé d'argent & de gueule de 6 piéces, qui eſt de la Rochefoucauld.

ROCHEFATON (de la), ſeigneur de Montalambert en 1445. de gueule à trois fleurs de lys d'or.

ROCHEFORT. Le comte de Rochefort : de gueule à trois fleurs de lys d'argent.

ROCHEJAGU (la) : d'hermines à la faſce de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

ROCHELERET (de) : d'argent à quatre fleurs de lys, au pied nourri de gueule.

ROCHE-SUR-YON (*Jacques* de la), évêque, & duc de Langres en 1562. fils naturel du prince Charles, duc de Beaupreau, portoit : écartelé au 1 & 4 d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton de gueule, peri en bande, chargé d'un croiſſant d'argent en chef, qui eſt Bourbon, la Roche-Guyon ; au 2 & 3 de Bourbon, une barre de gueule ſur le tout.

ROCHER (du), à Rennes en Bretagne : d'azur à la bande d'argent, accoſtée de deux molettes de même à 6 rais, écartelé d'argent, à trois fleurs de lys de gueule.

ROCHEROUSE (de la), en Bretagne : de gueule à trois fleurs de lys d'argent, ſurmontées d'une étoile d'or.

RODRIGUÈS DE LOS-RIOS, marquis de Santiago : parti au 1 de gueule à trois faſces ondées d'argent, à la bordure de même chargée de cinq têtes de couleuvre d'azur ; au 2 coupé au 1 d'or à 5

pals de gueule au 2 de ſinople, à la coquille d'or, à la bordure de ſinople, chargée de cinq fleurs de lys d'or; ſupport, deux levrettes au naturel.

ROGIER, ſeigneur de Saint Etienne. V. L'Evêque.

ROGIER, à Thouars en Poitou: d'azur à 6 fleurs de lys d'or, à la bande fuſelée de gueule, brochante ſur le tout.

ROGON, en Provence: d'or à la montagne de ſable mouvante de la pointe de l'écu, & enflammée de gueule, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

ROHAN, prince, porte: de gueule aux rais d'eſcarboucle pommelés d'or, qui eſt Navarre; contr'écartelé de France au bâton componné d'argent & de gueule, qui eſt d'Evreux; écartelé de gueule à neuf macles d'or, 3. 3. 3. qui eſt Rohan; & ſur le tout d'argent à la vivre, ou givre, l'iſſant de gueule, qui eſt Milan.

ROHATSCHER, en Autriche: d'azur à la bande d'argent, chargée de trois anneaux de gueule, & accoſtée de ſix fleurs de lys d'or poſées en bande.

ROHELLO (de), en Bretagne: de gueule à une fleur de lys d'or, ſur laquelle ſont poſés deux faucons affrontés de même.

ROLLIN (de), à Arras: d'azur à 3 clefs d'or, écartelé d'azur au chef d'argent, parti de ſable, ſemé de fleurs de lys d'or, ſur le tout d'argent à 3 roſes de gueule boutonnées d'or.

ROMA: *Julle* Roma, Milanois, gouverneur de Perouſe, cardinal en 1621. mort doyen du ſacré collége en 1652. d'argent à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, & accompagnée de deux roſes de gueule.

ROMAN (de), chevalier, ſeigneur de Meſmont, écuyer de la grande écurie; au 1. d'argent au lion de ſable; au 2 & 3 d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or, au franc canton d'argent chargé d'une merlette de ſable; au 4 de gueule à une quintefeuille d'argent.

ROME: *Honoré* de Rome, à Forcalquier, ſieur d'Ardenne, capitaine de la maiſon du roi, & commiſſaire des galeres: d'argent à une barre de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or, & accompagnée de deux étoiles de gueule.

ROMERSHEIM, en Alſace: d'argent à la fleur de lys d'or, à la bordure de gueule.

*V.* arme à enquerir.

RONCONI, chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de Saint Lazare de Jeruſalem: écartelé au 1 & 4 d'azur à la hache d'armes d'or, poſée ſur une montagne de ſinople, accoſtée de deux fleurs de lys d'or; au 2 & 3 d'azur, à une bande d'or, parti de gueule; accompagnée en chef de deux ſerpettes d'argent, cantonnée de 3 étoiles d'or.

ROQUEFEUILLE, des deux Vierges: d'azur à deux filles ou nymphes de carnation, habillées d'argent, échevelées d'or, ſupportant une fleur de lys de même. *Voyez* Veronne.

ROQUEMORE, petite ville au diocèſe d'Uzès, dans le bas Languedoc: de gueule à trois rocs d'échiquier d'or, 2 & 1. & un chef couſu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

ROQUIGNI de Balonde, en Normandie: d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de ſable.

ROS: *Charles* Ros, en Rouſſillon: écartelé au 1. de gueule à trois faſces de ſable, & un chef de gueule, chargé de trois loſan-

ges d'argent ; au 2 contr'écartelé, au 1 & 4 d'or à un demi-vol de gueule posé en pal, au 2 & 3 de sinople à un mont d'or, supportant de sa pointe une fleur de lys de même, le tout posé en cœur, à la bordure componnée d'or & d'azur ; au 3. grand quartier d'azur à une coupe couverte d'or, à un griffon de gueule, & sur le tout de gueule à une gerbe de ris liée d'or.

ROSBEREGHE, abbaye à Ypres : de gueule à une Ste. Vierge de carnation, assise sur un banc d'or, vêtue d'argent & d'azur, couronnée d'or, tenant de sa main dextre un sceptre fleurdelisé de même, & sur son bras sénestre, le petit Jesus de carnation vêtu de pourpre.

ROSE (de), seigneur de Longchamp en Normandie : de gueule à une croix ; les trois premieres branches fleurdelisées, & la quatrieme pommetée d'or de quatre trefles d'argent.

ROSENUALD, à Brisack en Alsace : écartelé au 1. d'azur à une bande d'argent ; au 2 d'or à une face de mulet de sable, ajourée du champ ; au 3 d'or à un daim de gueule passant sur une terrasse de sinople ; au 4 d'azur à une sirene au naturel sur une mer d'azur, tenant de sa main droite une fleur de lys d'or, & de sa sénestre un crampon d'argent,

ROSKOUVITZ, en Boheme : d'argent à une fleche de gueule, accompagnée de deux roses de même, 1. en chef & 1. en pointe ; parti d'or à trois bâtons fleurdelisés d'azur, posés sur un tertre de sinople.

ROSNY : de gueule à trois fasces d'or, écartelé d'argent à trois fleurs de lys d'azur.

Prieuré de Malte, *pages* 63, 71 & 117.

ROSSET (*Antoine*), conseiller au châtelet de Paris : d'azur semé de croisettes d'or, à la fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable, coupé de gueule à trois fleurs de lys d'argent, surcoupé de sable à trois piques d'argent en fasce.

ROTSELAW : de gueule à 3 fleurs de lys d'argent.

ROTTLINGEN, au Rhin : d'azur à la fleur de lys d'or.

ROUEN (la ville de), capitale de Normandie : de gueule à un agneau pascal d'argent, la tête contournée & diadêmée d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

ROUERTAY, en Poitou : d'argent à trois fleurs de lys de gueule, 2 & 1.

ROUGE (le) : de gueule à trois fleurs de lys d'or au chef d'azur.

ROUGE (le), seigneur de Kerdavid, en Bretagne : d'argent à une fleur de lys de sable, surmontée d'une merlette de même.

ROUGEUL, en Bretagne : d'azur au rougeau d'argent, accompagné de 4 fleurs de lys d'or.

ROUSSEL, sieur de Waignalle, à Courtrai : d'argent au griffon de gueule, coupé de sable, semé de fleurs de lys d'argent.

ROUSSILLON. *Voyez* TOURNON.

ROUVILLE (de), chevalier de Malte, en 1693. d'argent au lion d'azur, armé & lampassé d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or sur l'épaule gauche.

ROUX (le), à Périgueux, en Guyenne : d'azur à trois fasces d'argent, surmontées de 3 fleurs de lys de même rangées en chef.

ROUX (de), à Digne, en Provence : d'argent au sautoir de sable, accompagné en chef d'une fleur de lys de même.

ROUX DE PLEMONT (le) : d'azur, à quatre billettes d'argent posées en croix, cantonnées de 4 étoiles d'or, & en cœur une fleur de lys de même.

ROUX : d'or à six fleurs de lys de gueule, 3, 2, 1. au chef de gueule à 3 fleurs de lys d'or.

ROY (le) : d'argent à 3 fleurs de lys de gueule.

Prieuré de Malte, *page 67.*

ROY (le). *Voyez à* 14 fleurs de lys.

ROY (le), en Normandie : fascé d'or & de gueule, à dix-sept fleurs de lys de l'un en l'autre.

ROY (le), à Evreux : fascé d'or & de gueule à dix fleurs de lys de l'un en l'autre, 4, 3, 2, 1.

Prieuré de Malte, *pages* 9, 147 & 178 *verso.*

ROY (le), à Douai : de gueule à un sceptre, & une main de justice en sautoir cantonnée de 4. fleurs de lys, surmontée en chef d'une couronne fermée de même.

ROY (le), en Bretagne : d'azur à un épervier d'or, surmonté d'une fleur de lys de même.

ROY (le) : d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux fleurs de lys & en pointe d'un rateau d'argent.

ROY GUISANCOUR (le) : d'argent à sept fleurs de lys de gueule, écartelé d'or à la bande de sable.

ROY GUISSANCOURT (le) : d'argent à trois fleurs de lys de gueule, qui est le Roi; écartelé d'or à la bande de sable accompagnée de 6. merlettes de même, qui est Guissancourt.

ROY (le), à Rennes en Bretagne : d'or, à 2. fleurs de lys d'azur rangées en fasce.

ROY (le), à Mayenne : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent & en pointe une fleur de lys d'or.

ROY (le), en Normandie : de gueule à l'écusson d'argent, chargé d'une fleur de lys de sinople, accompagnée de 6. besans d'or, 3. en chef, 2. en fasce & 1. en pointe.

ROY (le), à Thouars en Poitou : d'azur à une fleur de lys d'or, accompagnée de trois étoiles de même.

ROYAU (*Gilbert* de la Tremoille, premier marquis de) : parti de trois, coupé d'un qui font 8. quartiers 4. en chef & 4. en pointe, au 1. du chef, d'orléans, au 2. de Milan, qui est d'argent à l'enfant issant de la gueule d'un serpent d'azur, au 3. de Bourbon Montpensier, au 4. de Bretagne Penthiévre, au 5. & 1. de la pointe, de Savoye, qui est de gueule à la croix d'argent, au 2. de Luxembourg, au 3. de Coetevy, qui est fascé d'or & de sable de six piéces, au 4. & dernier de Montmorenci Laval, & sur le tout de la Tremoille.

ROYAUMONT, abbaye, Ordre de Cîteaux, diocese de Beauvais : d'azur à trois fleurs de lys d'or 2. & 1. écartelé de gueule à trois tours crenelées d'or 2. & 1.

ROYE, seigneur de la Bremetiere à Angers : d'azur, à une patte de lion appaumée d'or, armée de gueule en pal, soutenue d'une fleur de lys d'or.

ROYER, à Aix : d'azur à une étoile d'or, au chef d'argent, l'étoile chargée d'un écusson d'azur, surchargée d'une fleur de lys d'or.

ROYERS, en Normandie, dont un chevalier de Malte en 1665. d'or, à la fleur de lys de gueule, surmontée de deux merlettes affrontées de sable.

RUAU (l'abbaye de), à Poitiers,

tiers : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

RUDISHEIN, en Autriche : coupé au 1. d'argent, au lion contourné d'azur ; au 2. d'azur à 6. fleurs de lys d'argent 3. 2. 1.

RUDISHEIN. V. Die Brumser, en Autriche : de sable à six fleurs de lys d'argent 3. 2. 1. au chef de même.

RUFFACH, ville en Alsace, appartenante à l'évêque de Strasbourg : d'azur, à une vierge de carnation assise de front dans un trône d'or, vêtue de gueule & d'azur & couronnée d'or tenant sur ses genoux son enfant Jesus aussi de carnation, ayant la tête couronnée d'une gloire, & de sa main dextre une haute fleur de lys de même, & un écusson de gueule à une bande d'argent posée au pied du trône de la vierge.

RUMAIN (du), en Bretagne : d'azur, à 3. pointes d'or, & une fleur de lys d'argent en cœur.

RUMEL, du Haut Palatinat : d'argent à la louve avec les deux enfants, Remus & Romulus, surmontée de deux fleurs de lys d'argent & en pointe une croisette.

RUMMELL, du Haut Palatinat : d'argent à la louve alaitant Remus & Romulus, au chef d'azur chargé de deux fleurs de lys d'argent & en pointe une fleur de lys d'azur.

RUREMONDE, ville capitale de la Gueldre Espagnole, aujourd'hui autrichienne, porte : coupé de chef d'azur, au lion d'or, lampassé de gueule, la pointe d'argent, à la fleur de lys de gueule.

RUSTOCKEN, en Poméranie, d'argent à une demi-aigle de sable, parti de sable à une demi-fleur de lys d'argent.

RUTLAN (le comte de), en Angleterre : fascé d'or & d'azur, de six pieces, écartelé au chef, de France & d'Angleterre.

RUTHERFORD. Lord d'Angleterre : d'argent à un trêcheur de gueule, surmonté de trois merlettes de sable, à la bordure d'azur, chargée en orle d'une grenade, d'une rose, d'une fleur de lys, & d'une harpe d'or, le tout repeté trois fois, 2 chevaux d'argent pour support, pour cimier une Sirene ; devise : *Provide.*

RUTLAND, en Angleterre : écartelé au 1 & 4, fascé d'or & de gueule de 4 traits, au chef d'azur, chargé de deux fleurs de lys d'argent ; au 2 & 3 d'azur au lion d'or.

RUYANT (de), en Picardie : d'argent à la croix d'azur, chargée en cœur d'une fleur de lys d'or, cantonnée de quatre molettes de gueule.

RUYTENBERGH, en Hollande : d'argent à l'écu de gueule, chargé de 18 besans d'or, posés 4. . 5 . . 4 . . 3 . . 2, accompagnés de six fleurs de lys de sable en orle.

---

# S A S A

SACRIPANTE, ou SACRIPANTI, à Rome, dont un cardinal : d'azur à deux devises d'or, celle de la pointe accompagnée de deux fleurs de lys, une en chef & l'autre en pointe ; la seconde

deviſe ſurmontée de deux épics de bled d'or, accompagnée en chef d'une étoile comettée, & de deux autres étoiles auſſi d'or.

SAFFRAY : de gueule à ſix croix d'argent, fleuronnées de fleurs de lys de même 3 . . 3 . . à la double bordure d'or.

SAFFRAY, ſeigneur de la Graviere en Bretagne : d'azur à trois fleurs de lys d'or au chef de même.

SAGREDO, à Veniſe : d'or à la faſce de gueule, chargée de trois fleurs de lys du champ.

SAINCTOT. *Pierre* Sainctot, quartinier de la ville de Paris, en 1597. puis échevin en 1604. & *Nicolas* Xiſte de Sainctot, introducteur des ambaſſadeurs : d'or à la faſce d'azur chargée d'une fleur de lys d'or, accompagnée en chef de deux roſes de gueule, & en pointe d'une tête de Maure tortillée d'argent.

SAINT AFFRIQUE, petite ville de France en Rouergue : d'or à une croix d'azur fleurdeliſée, coupée d'un croiſillon en pointe, & un chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

SAINT-ALBIN. *Charles* de Saint-Albin, évêque & duc de Laon, puis archevêque de Cambrai en 1723. Il eſt fils naturel de *Philippe* duc d'Orléans, régent du royaume. Il porte l'écuſſon de l'égliſe de Laon, qui eſt d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, à la croix d'argent ſur le tout, chargée d'une croſſe de gueule, & ſur le tout du tout de ſable à trois fleurs de lys d'argent, ſurmontées d'un lambel, & en cœur le bâton peri en barre de même.

SAINT ALBIN. V. à 3 fleurs de lys.

S. AMAND. La ville & l'abbaye de S. Amand de Flandres : de ſinople à une épée miſe en pal d'or, la pointe en haut, accoſtée de deux fleurs de lys auſſi d'or.

SAINT AMAND. Abbaye près Valenciennes : de gueule à l'aigle d'argent parti d'or, ſemé de fleurs de lys d'azur.

SAINT AMADOUR : de gueule à trois têtes de loup coupées, ou de levriers : d'argent, à l'écu en abiſme d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'argent.

SAINT AMBROISE. Abbaye à Bourges : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, & une clef d'argent en pal.

SAINTE AMPOULE, (ordre de la), inſtitué par Clovis, premier roi chrétien l'an 496. une croix coupée d'or, émaillée de blanc, garnie aux angles de quatre fleurs de lys d'or, & chargée d'une colombe tenant en ſon bec la Sainte ampoule, reçue par une main.

SAINT ANDOCHE, le chapitre de Saint Andoche de Chaulieu en Bourgogne : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, à une croſſe, & une épée d'argent en ſautoir.

SAINT-ANDRÉ. Les religieux de Saint André de Villemave-lez-Avignon, ordre de Saint Benoît en Languedoc : d'azur à 2 tours d'argent, chacune crênelée de 3 pieces, maçonnée de ſable, jointes par un avant mur, ayant au milieu un portail auſſi d'argent maçonné de ſable, ſurmonté d'une croix de Saint André, alaiſé d'or, & ſoutenue de trois cloux de la paſſion de même, au chef couſu d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

SAINT AUGUSTIN, abbaye en Artois : d'azur à 4 fleurs de lys d'or, une en chef, deux aux flancs, & une en pointe.

SAINT BARTHELEMI, abbaye de Saint Auguſtin, à Noyon : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

SAINT-BEAT, petite ville de Gaſcogne, dans le couſerans ſur la Garonne.

SAINT BERNARD. Ordre de l'Obſervance d'Eſpagne : de ſable à la bande échiquetée, de deux traits d'argent, & de gueule, accoſtée de ſix fleurs de lys d'or.

SAINT BERNARD, collége de Dole en Franche-Comté : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, ſur le tout un écuſſon d'azur, chargé d'un coq d'or à la bordure d'argent.

SAINT-BENOIST. Le prieuré des religieuſes Bénédictines de Saint Benoît du Sault en Berri : d'azur à la faſce d'argent, chargée d'un S. & B. de ſable, accompagnés de 3 fleurs de lys d'or.

SAINT BENOIST. L'abbaye de Saint Benoît ſur-Loire : d'azur à une croix d'argent, chargée de cinq roſes de gueule, cantonnée en chef de deux fleurs de lys d'or, & en pointe deux croſſes de même, miſes en pal & adoſſées.

SAINT BERTIN. Abbaye à Saint Omer : de gueule, à une eſcarboucle pommetée & fleurdelisée d'or, excepté la branche du milieu qui eſt terminée en croſſe auſſi d'or, & une bordure componnée d'argent & de ſable.

SAINT-BRIEUX. La ville de S. Brieux en Bretagne : d'azur au dextrochere d'argent, chargé d'un faucon d'or, & ſurmonté d'une fleur de lys & de même.

SAINT BRISSON : d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent.

SAINT BRIEUX. L'Evêché de S. Brieux : d'hermines à une mitre d'or, accoſtée de deux fleurs de lys de même.

SAINT BRUNE, ſieur du Guevre, en Bretagne : d'azur au dextrochere d'or, tenant une fleur de lys de même.

SAINT CASSIEN: faſcé d'or & de gueule de 6 pieces, la ſeconde faſce chargée de trois fleurs de lys d'or.

SAINTE CATHERINE. Les religieuſes de Sainte Catherine du Val-des-Ecoliers : ſemé de fleurs de lys d'or, une épée en pal paſſée au travers d'une roue de même.

SAINTE CHAPELLE, à Riom en Auvergne : d'azur à 3 fleurs de lys d'or, & un bâton de gueule peri en bande, brochant, avec cette inſcription autour : *Sigillum Sanctæ Capellæ Riomenſis.*

SAINTE CHAPELLE. Le Chapitre de la Sainte Chapelle royale du Pleſſis-lez-Tours : ſemé de fleurs de lys de gueule, à une aigle eſſorante de ſable, brochante ſur le tout.

SAINTE CHAPELLE. Le chapitre de la Sainte Chapelle de Bourbon l'Archambault : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or briſées en cœur d'un bâton racourci, peri en brochant ſur le tout.

SAINT CHAUMANS, à Pontoiſe : écartelé au 1 d'azur à une tour d'argent, maçonnée de ſable, ſemée de fleurs de lys d'or ; au 2 d'or, à 3 faſces de ſable, paſſée 2, 1 ; au 3 d'or, à 3 chevrons de ſable ; au 4 de gueule, à un lion couronné d'or, lampaſſé & armé d'azur & ſur le tout de ſinople à 3 faſces d'argent en chef d'une vivre de même.

SAINT CYPRIEN. L'abbaye de Saint Cyprien à Poitiers : d'azur, à une palme d'or, & un cimeterre ou coutelas d'argent, le tranchant deſſus paſſé en ſautoir, le tout accompagné de 3 fleurs de

lys d'or, deux aux flancs & une en pointe.

SAINT CLAIR, en Normandie : de gueule à la fasce d'or, chargée au canton fénestre d'un croissant de gueule, surmonté au canton dextre d'une fleur de lys d'or.

SAINT CLOUD. Le chapitre de Saint Cloud : d'azur à une demi-fleur de lys à droite d'or, & une crosse de même à fénestre, posée en pal.

SAINT CLOUD, duché-pairie, érigé en 1674. pour François de Harlay, archevêque de Paris, & ses successeurs archevêques de Paris : semé de France, à la crosse d'or mise en pal.

SAINTE COLOMBE. L'abbaye de Sainte-Colombe près de Sens, ordre de Saint Benoît : d'azur à trois fleurs de lys d'or posées en pal entre deux crosses adossées de même, les crosses accostées de six colombes d'argent, trois de chaque côté.

SAINT CORNEILLE. Abbaye royale à Compiegne : d'azur à une crosse d'argent, surmontée de la couronne fermée de France d'or, & accostée de six fleurs de lys de même, trois de chaque côté en pal.

SAINT CRESPIN, le Grand, de Soissons, abbaye de l'odre de S. Benoît : d'azur à une grande fleur de lys d'or & deux petites de même, naissantes de la grande, une en bande & l'autre en barre.

SAINTE-CROIX. L'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux : d'azur à une croix fleuronnée d'or, chargée en cœur d'une autre petite de gueule, cantonnée de 2 larmes d'or en chef, & de deux fleurs de lys de même en pointe.

SAINTE-CROIX. Le chapitre de Sainte-Croix de Cambray à Douai : d'azur à une croix de calvaire d'or, entrelacée d'une couronne d'épines de même, coupé de gueule à trois fleurs de lys d'or.

SAINTE-CROIX. Les chanoines réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie, de l'ordre de S. Augustin : d'azur à une croix pattée dont le montant est d'argent & la traverse de gueule, accompagnée de trois fleurs de lys d'or. La devise générale de l'Ordre est : *In hoc signo vinces.*

SAINTE-CROIX. Chapitre de l'église royale d'Etampes : d'azur semé de fleurs de lys d'or, à un agneau Pascal d'argent, la banderolle d'or croisée d'azur.

SAINTE CROIX. Le chapitre de Sainte Croix de Beaupreau, à Angers : de gueule à la croix haussée & alaisée d'or, cantonnée de 4 fleurs de lys de même.

SAINT CYR, maison & abbaye royale : d'azur à une croix un peu haussée, le haut terminé d'une couronne royale, les trois autres branches de trois fleurs de lys, la croix bordée, le tout d'or.

SAINT CYR. Abbaye royale près Versailles fondée par le roi Louis XIV. pour l'éducation de 250. demoiselles, par édit donné à Versailles au mois de Juin 1686. registré le 26 du même mois, porte : d'azur à la croix haussée de gueule, fleurdelisée d'or, couronnée d'une couronne fermée de France de même.

SAINT DENIS. L'abbaye de Saint Denis près Paris : de France à un clou d'or en cœur, à cause que l'abbaye possede un clou de la passion de Notre Seigneur J. C. La mense abbatiale a été réunie à la communauté de Saint Cyr, par le roi Louis XIV, le 2 Mai 1686. & le titre d'abbé fut supprimé par une bulle du pape In-

nocent XII. en date du 23 Janvier 1691.

SAINT DENIS. Le chapitre royal de Saint Denis de Douai : d'argent à un écuſſon en pointe d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or, l'écu ſupporrant un S. Denis de carnation, diadêmé d'or, habillé de pourpre, & de gueule, bordé d'or, ſoutenant avec ſes mains ſa tête mitrée d'or, le col enſanglanté.

SAINT DENIS, ſeigneur de Juilli : d'argent à la croix florencée de gueule.

SAINT DIDIER : d'azur au lion d'argent à la bordure de gueule, chargée de huit fleurs de lys d'or en orle. *Voyez* JOYEUSE.

SAINT DIZIER, Abbaye royale de filles, ordre de Cîteaux, dioceſe de Châlons-ſur-Marne : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, à un château donjonné de 3 pieces d'argent, crênelé & maçonné de ſable, poſé dans un bateau auſſi d'argent, écartelé d'or à un lion de ſable.

SAINT DOMINIQUE. La compagnie de S. Dominique, établie par édit du mois de Septembre 1698. régiſtrée au parlement, le premier Août 1699. d'azur à deux vaiſſeaux équipés d'or, voguants ſur une mer ondée de ſinople & d'argent, & un ſoleil d'or en chef, accoſté de deux fleurs de lys de même ; ſupport, à droite un Américain au naturel, & à gauche un Negre, chacun poſé de front, & appuyé ſur une maſſue d'azur fermée de fleurs de lys d'or, l'écu couronné de panulſes d'azur, d'or & de ſinople, d'argent & de gueule, & pour cimier une fleur de lys d'or.

SAINT ELOY. L'abbaye de S. Eloy de Noyon, ordre de Saint Benoît de 14000. liv. de rentes : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1, & un écuſſon de gueule poſé en abiſme, chargé de trois coupes couvertes d'or.

SAINT ESPRIT. La ville du S. Eſprit en Languedoc : d'azur à un pont de pluſieurs arches d'or, ſur une riviere d'argent, ſommée d'une croix hauſſée, poſée au milieu du pont, & de deux petits bâtimens, celui à dextre avec une girouette, & la croix accoſtée de deux fleurs de lys, le tout d'or, ſurmonté d'une colombe d'argent volante du haut en bas.

SAINT-ESPRIT (l'ordre du), inſtitué par le roi Henri III. au mois de Décembre 1578. la croix eſt d'or émaillée de blanc avec une fleur de lys d'or dans chacun des Angles de la croix, & dans le milieu eſt une colombe, d'un côté, & de l'autre une figure de Saint Michel, foulant aux pieds le dragon. L'ordre de Saint Michel fut inſtitué par le roi Louis XI. le premier Août 1469. & réuni à l'ordre du Saint-Eſprit, lors de ſon inſtitution en 1578.

SAINT ETIENNE. Le chapitre de Saint Etienne d'Hombourg en Lorraine : d'argent à un Saint Etienne de carnation, à genoux, vêtu d'argent, & revêtu d'une robe de gueule, ſur une terraſſe de ſinople, accoſté de deux fleurs de lys de gueule, & deux hommes de carnation vêtus, moitié d'azur & moitié d'or, affrontés, tenant chacun une groſſe pierre pour lapider ce Saint.

SAINT EVROULT. Abbaye, généralité d'Alençon : burelé d'or & d'azur, de 10 pieces, à l'eſcarboucle fleurdeliſée d'or brochante ſur le tout.

SAINT EUVERT. L'abbaye de Saint Euvert d'Orléans : d'azur à la croix recroiſettée d'or ſur une

terraſſe de même, cantonnée au 1 d'un oiſeau contourné, au 2 d'une main donnant la bénédiction, ſortant d'une nuée mouvante du flanc ſéneſtre de l'écu, au 3 & 4 de deux fleurs de lys le tout d'argent.

SAINT FARON. L'abbaye de Saint Faron-lez-Meaux, ordre de Saint Benoît : bandé d'or & d'azur de ſix pieces, écartelé d'azur à une fleur de lys d'or.

SAINT FLORAND. La communauté de S. Florand le vieil, ordre de Saint Benoît à Angers : d'azur au ſautoir d'or accompagné de 4 fleurs de lys de même.

SAINT FLORENT-LEZ-SAUMUR : d'azur à la croſſe d'or, adextrée d'une clef d'argent, & ſéneſtrée d'une fleur de lys d'or.

SAINT FLOUR, ville, évêché ſuffragant de Bourges : parti d'azur & d'or, ſemé de fleurs de lys de l'un en l'autre, & une bordure engrêlée de gueule.

SAINTE FOI, ville de France en Agenois : d'azur à une porte de ville, crênelé en forme de tour d'argent à dextre, & d'un lion d'or à ſéneſtre, rampant & appuyant ſes deux pattes de devant ſur l'un des crénaux de cette tour, & un chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

S. FRANÇOIS DE SALES, évêque & prince de Geneve, en 1625. écartelé de gueule, à 3 bandes d'or, au lion de même, entravaillé dans les bandes, au 2 & 3 d'argent, à la croix de ſable, cantonnée de 4 fleurs de lys de gueule.

SAINTE GENEVIEVE. L'abbaye de Sainte Genevieve du Mont : d'azur à 3 fleurs de lys d'or.

SAINT GEORGE. Abbaye, ordre de Saint Auguſtin, diocèſe d'Angers : d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent à un Saint George à cheval d'or, perçant avec ſa lance un dragon d'argent qui eſt à ſes pieds.

SAINT GERMAIN. L'abbaye royale de Saint Germain des Prés à Paris : de France à l'écu en cœur de ſable, chargé de 3 beſans d'argent, 2 & 1.

SAINT GERMAIN, en Auvergne : de gueule à trois fleurs de lys d'or.

S. GERMAIN LAMBRON, petite ville de France en Auvergne : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1.

SAINT GERMAIN, en Normandie : de gueule, à la fleur de lys d'argent.

SAINT GERMAIN, auſſi en Normandie : d'or à une fleur de lys de gueule.

SAINT GERMAIN BEAUPRÉ, vicomte d'Oignon, en la Marche : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or au lambel d'argent.

S. GERMAIN D'APCHON, chevalier de Malte, d'Auvergne, en 1551. d'or ſémé de fleurs de lys d'azur.

SAINT GILLES, ſieur de la Grave en Guyenne : de gueule au chevron d'or, accompagné de 3 fleurs de lys avec leurs boutons & leurs tiges d'argent mouvantes, ſoutenues d'un croiſſant de même, au chef couſu d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

SAINT GILLES, en Bretagne : d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent.

SAINT GOBERT (de), *Jacques*, conſeiller du roi, préſident en l'élection de Senlis : de gueule, à une croix fleurdeliſée d'argent.

S. GUILAIN (abbaye de), en Haynault : parti de l'Empire & de France,

SAINT GUILAIN, ville de Flandres en Haynault : porte les armes de l'Empire, qui ſont d'or à une aigle de ſable à deux têtes diadêmées, ayant ſur la poitrine un écuſſon de gueule à la faſce d'argent, parti de France.

SAINT HAIMERAN, abbaye de Regens purg, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de l'Empire, parti de France ; au 2 & 3 d'argent à un demi vol de gueule, parti de gueule à une clef d'argent poſée en pal.

SAINT JEAN, abbaye à Semur en Bourgogne : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

SAINT JEAN. Le couvent de Saint Jean d'Amiens : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

SAINT JEAN, à Valenciennes : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

S. JEAN L'EVEQUE, en Bretagne : de ſable au chef d'argent, chargé de trois fleurs de lys de gueule, écartelé de Montfort.

SAINT JEAN. L'abbaye de S. Jean de Falaiſe en Normandie : de gueule à un agneau Paſcal, la tête contournée d'argent, la banderolle d'or, & une fleur de lys de même poſée au canton dextre du chef.

SAINT JEAN. L'abbaye de S. Jean du Jard, élection de Melun : mi-parti, au 1 d'azur à une fleur de lys d'or en chef, & une demi-fleur de lys de même en pointe mouvante de la partition, & au 2 d'azur à une bande d'argent, cotoyée de deux cottices potencées & contre-potencées de treize pieces d'or.

SAINT JEAN de Laon. Abbaye, ordre de Cîteaux : d'azur à une croſſe d'or poſée en pal, cantonnée de 4 fleurs de lys de même, & chargée ſur le tout de 2 autres fleurs de lys auſſi d'or, brochantes ſur le champ.

SAINT JEAN de la Caſlette, abbaye, ordre des Prémontrés, dioceſe d'Aire : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, écartelé de gueule à un château d'argent compoſé de trois tours, celle du milieu plus élevée que les autres.

SAINT JULIEN, en Languedoc : d'azur, à 2 lions affrontés d'or, accompagnés en chef d'une fleur de lys de même, & en pointe d'une colombe d'argent, portant dans ſon bec un rameau d'olivier de ſinople.

SAINT JULIEN, abbaye de Tours : d'azur à la croix d'argent cantonnée de 4 fleurs de lys d'or.

SAINT JULIEN, évêque d'Autun, portoit les mêmes armes.

SAINT LAMBERT : d'or à la croix fleuronnée de gueule.

SAINT LAURENT. L'abbaye royale de Saint Laurent-des-Aubats, au dioceſe d'Auxerre, ordre de Saint Auguſtin....

SAINT LAURENT : d'argent ſemé de fleurs de lys d'azur, au lion de gueule brochant, à une L. de ſable.

SAINT LAURENT, lieutenant général des armées du roi : d'or à trois bandes de ſable, la premiere chargée d'une fleur de lys d'or, la 2me de trois, & la 3me d'une fleur de lys de même.

SAINT LAZARE (ordre de), inſtitué en 1369. réuni par le roi Henri IV. à l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, l'an 1607. la croix eſt d'or à 8 rais, & une fleur de lys dans chacune, & de l'autre celle de Saint Lazare.

SAINT LEGER : de pourpre, ſemé de fleurs de lys d'or, à la bande de gueule.

SAINT LEGER. L'abbaye de Saint Leger de Soiſſons : d'azur, à

une fleur de lys d'or, surmontée en chef d'un croissant d'argent, à dextre, & d'une étoile d'or à sénestre.

SAINT LEGER, à la Rochelle : de gueule à la croix d'argent cantonnée de 4 fleurs de lys d'or.

SAINT LIGIER, évêque d'Autun, & grand maître de France sous Clotaire III. l'an 672. de gueule à la croix écartelée d'argent & d'azur, cantonnée de 4 fleurs de lys d'or.

SAINT LO, prieuré à Rouen, chanoines réguliers, ordre de S. Augustin : d'or au léopard de gueule au chef endenté d'azur, chargé de 3 fleurs de lys & 2 demies d'or.

SAINT LOMER. La communauté des religieux de S. Lomer de Blois : de gueule à une crosse d'or, accostée de deux fleurs de lys de même.

SAINT LOUIS (ordre de), institué par le roi Louis XIV. au mois d'Avril 1693. la croix de l'ordre est émaillée de blanc, bordée d'or, cantonnée de fleurs de lys aussi d'or, chargée d'un côté de l'image du roi S. Louis, & de l'autre côté a pour devise une épée nue flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier, liée de l'écharpe blanche, aussi en champ de gueule, la bordure d'azur avec ces lettres d'or : *Bellicæ virtutis præmium.*

SAINT LOUIS DE POISSY. Monastere royal, près Paris : semé de France à un Saint Louis au naturel.

SAINT LOUIS DE SICILE, dit de Marseille, évêque de Toulouse, & de Pamier, portoit : d'Anjou Sicile, semé de France au lambel de 4 pieces de gueule, parti de Jérusalem, tiercé de Hongrie, qui est fascé d'argent & de gueule de 8 pieces.

SAINT MACAIRE, petite ville de France en Guyenne sur le bord de la Garonne : de gueule à un S. Macaire, habillé en évêque pontificalement, la mitre en tête, & la crosse à la main dextre, accosté de deux écus de France, qui sont d'azur à trois fleurs de lys d'or, & accompagné de 4 fleurs de lys d'or, 2 en chef, couchées & appointées, & 2 en pointe, percées en chevron.

SAINTE MAGDELENE. L'ordre de Sainte-Magdelene, institué par Louis XIII. l'an 1614. la croix étoit fleurdelisée de trois branches, celle d'en bas commençant par un croissant, au milieu de la croix étoit l'image de Sainte-Magdelene : il n'y a qu'un seul chevalier de cet ordre, *Jean* Chesnel gentilhomme Breton.

SAINTE-MARIE, en Normandie : d'azur à une fleur de lys d'argent.

SAINTE-MARIE. *Gillonne* de Sainte-Marie d'Ollonde, seconde femme de *Charles* de Harcourt, baron d'Ollonde : de gueule, à la fleur de lys d'argent.

SAINTE-MARIE-MAGDELENE, (le chapitre de l'église collégiale de), à Vezelay : d'azur semé de fleurs de lys d'or, & de larmes, à une boëte couverte, brochante sur le tout, & posée en cœur avec une légende autour : *Optimam partem elegit.*

SAINT MARTIAL. Le Chapitre de l'église collégiale de S. Martial de Limoges : d'azur à un buste de Saint Martial, de carnation, vêtu & diadêmé d'or, accompagné de trois fleurs de lys de même.

SAINT MARTIAL, de Drugeac : d'or à une escarboucle pommetée & fleurdelisée d'or.

SAINT MARTIN, *Jean* de

Saint Martin de Garennes, chevalier de Malte en 1545. de gueule à l'anille de Moulin d'or, cotoyée de deux demi-fleurs de lys de même, mouvantes du trait de l'écu.

SAINT MARTIN. L'abbaye de Saint Martin de Laon: de gueule à trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe, & une roue de même posée en abisme.

S. MARTIN DE MASSAY, abbaye royale à Bourges: d'azur semé de fleurs de lys d'or, & un Saint Martin à cheval, partageant son manteau avec son épée pour donner à un pauvre qui lui demande l'aumône, le tout d'argent brochant sur les fleurs de lys.

SAINT MARTIN (le chapitre de), de Chablis: parti au 1 d'azur semé de fleurs de lys d'or, au 2 de gueule, à un Saint Martin d'argent.

SAINT MARTIN, à Marenne en Poitou: d'azur au lion d'or, armé, lampassé de gueule, cantonné de 4 fleurs de lys d'or.

SAINT MARTIN, en Provence: d'azur à une croix d'argent, cantonnée de 4 fleurs de lys d'or.

SAINT MARTIN. Les chanoines réguliers de l'abbaye de S. Martin aux Jumeaux d'Amiens: d'azur, à une roue d'or, cantonnée de 4 fleurs de lys de même.

SAINT MARTIN (*Bertrand*), cardinal, archevêque d'Arles, évêque de la Sabina en 1274. semé de France à trois pals d'or.

SAINT MAUR. Abbaye sur Loire: d'azur à 7 fleurs de lys d'or, 3..3..1.

SAINT MAURE. La congrégation de Saint Maure, réformation de l'ordre de Cluni, établie en France, a pris le mot *pax*, enfermé dans une couronne d'épines, sommée d'une fleur de lys, & soutenue de trois clous de la passion.

SAINT MAURICE. Le prieuré de Saint Maurice, des chanoines réguliers de Saint Augustin, généralité de Paris: d'azur à trois fleurs de lys d'or, au chef d'argent, au léopard issant de gueule.

Le comte de Saint Maurice, porte les mêmes armes.

SAINT MEDARD, abbaye en Tournesis: d'azur semé de fleurs de lys d'or.

SAINT MEDARD. L'abbaye de Saint Medard de Soissons: de gueule à une crosse en pal adextrée d'or à une lance de même, à sénestre garnie d'un guidon d'argent, chargé d'une aigle de sable, le tout accosté de deux fleurs de lys d'or.

SAINT MEDARD. L'abbaye de Saint Medard de Soissons, ordre de Saint Benoît, vaut 30000. liv. de rentes pour l'abbé commendataire, & 40000. liv. pour les religieux, & porte: de gueule à une crosse d'or, un guidon d'argent adossé, accosté de deux fleurs de lys d'or.

SAINT MESMIN, dans l'Orléannois: d'azur à la croix componnée d'argent & de gueule, cantonnée de 4 fleurs de lys d'or.

S. NICOLAS AUX BOIS, abbaye, ordre de Saint Benoît, congrégation de S. Maur: d'argent à une banniere d'azur semée de 4 fleurs de lys d'or & une crosse de même posée en pal derriere la banniere.

SAINT OUEN. Le couvent des religieux de l'abbaye de saint Ouen à Rouen: d'or à un Saint évêque de carnation, vêtu d'une aube d'argent, & d'une chasuble d'azur enrichie d'or, la tête couverte d'une mitre, donnant la bé-

nédiction de la main droite, & tenant de la ſéneſtre une croix d'archevêque d'or, & aux pieds du S. évêque, un écuſſon d'azur à trois fleurs de lys.

SAINT OUEN. L'abbaye de Saint Ouen, dioceſe de Rouen : d'azur à trois fleurs de lys d'or à une croſſe de même, accoſtée d'une clef à dextre & d'une épée à ſéneſtre.

SAINT OUEN, abbaye du dioceſe de Rouen, porte : ſemé de France avec une clef, le pennon vers la clef, & une épée d'argent, poſées en ſautoir.

SAINT PAUL. Le chapitre de l'égliſe collégiale de Saint Paul de Narbonne en Languedoc : de gueule à un agneau Paſcal d'argent, couché & diadêmé de même, tenant une croix d'or, la banderolle chargée d'une croix de ſable, au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or.

SAINT PIERRE. L'abbaye de Saint Pierre de Sardine, généralité d'Alençon : d'azur à 3 fleurs de lys d'or, 2 & 1, à un lambel de 3 pendants de gueule en chef, chaque pendant chargé d'une tour d'or.

SAINT PIERRE. L'abbaye de Saint Pierre de Chezalbenoît : d'azur à une faſce d'argent, chargé des deux lettres C. B. de ſable, accompagné de trois fleurs de lys d'or.

SAINT PIERRE. L'Abbaye de Saint Pierre de Lyon, dont les chanoines ſe nomment comtes de Lyon, & font preuve de ſeize quarriers de nobleſſe : de gueule à une clef d'argent, poſée en pal, accoſtée d'une S. à dextre, & d'un P. à ſéneſtre de même, & un chef d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

SAINT PIERRE. L'abbaye de Saint Pierre de Bourgueuil, à Saumur : d'azur à deux clefs adoſſées & paſſées en ſautoir d'or, ſurmontées d'une fleur de lys de même.

SAINT PIERRE. Le chapitre de l'égliſe collégiale de S. Pierre-le-Veaux à Rheims : d'azur à une croſſe d'or, à dextre, & une clef à double penneton à ſéneſtre, de même poſée en pal, accompagnée en cœur d'un croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile d'or, & ſoutenu d'une fleur de lys de même.

SAINT PIERRE, couvent de Bénédictins à Châlons : de gueule à une épée d'argent en pal, chargée de deux clefs adoſſées & paſſées en ſautoir, accompagnées de 4 fleurs de lys, 2 en chef & 2 en flanc.

SAINT PIERRE, le chapitre de l'égliſe cathédrale de S. Pierre de Troyes : de gueule à une croſſe, accoſtée de deux clefs, adoſſées de 4 fleurs de lys, deux en chef & 2 en pointe, le tout d'argent.

S. PIERRE. L'abbaye de S. Pierre-le-Vif-lzs-Sens, généralité de Paris : d'azur à 2. clefs d'argent adoſſées & paſſées en ſautoir, cantonnées de 4. fleurs de lys d'or.

SAINT PIERRE de Rheims ; abbaye royale : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

SAINT PRIX, abbaye, ordre de S. Benoît à S. Quentin : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or parti d'un échiqueté d'or & d'azur.

SAINT QUENTIN, ville en Vermandois : d'azur à un chef de S. Quentin d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or.

SAINT QUENTIN ( le chapitre de l'égliſe royale de ) : d'azur à un buſt de Chriſt nud, de front d'argent, rayonné d'or, les deux épaules percées de deux

clous, & accompagnées de trois fleurs de lys d'or.

SAINT QUENTIN, en Bourgogne : d'or, à la fleur de lys de gueule.

SAINT REMI, petite ville de Provence, diocese d'Avignon : d'or, à 4. pals de gueule au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

SAINT REMI, écuyer en Normandie : d'argent à trois fleurs de lys de sinople.

SAINT REMI, en Normandie : de sable au chevron d'argent accompagné de trois fleurs de lys d'or.

SAINT REMI, S. GEORGES, abbaye, élection de Soissons : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2. & 1. surmontées d'un lambel de trois pendants d'argent avec ces mots autour : Armes de l'abbaye de S. Remi.

SAINT REMI, religieux de Rheims : d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la croix d'argent.

SAINT SAVIN (l'abbaye de), ordre de S. Benoît, diocese de Tarbes : d'azur à une palme d'or posée en barre & un coutelas d'argent posé en bande brochant en sautoir sur la palme, accompagné en chef d'un E d'or couronné de même & de trois fleurs de lys aussi d'or, deux aux flancs & une en pointe.

SAINTE SAUVE, abbaye près Valenciennes : d'or a une aigle de sable, parti d'azur, semé de fleurs de lys d'or.

SAINT SAUVEUR, le couvent des religieux de S. Sauveur de l'Etoile à Vendôme : d'azur à trois fleurs de lys d'or accompagnées en chef d'une étoile de même, à une bande de gueule brochante sur le tout, chargée de trois lionceaux d'or.

SAINT SAUVEUR LEZ EVREUX, abbaye de filles, Ordre de S. Benoît, diocese d'Avranches : d'azur semé de fleurs de lys d'or à une image de la Sainte Trinité d'argent.

SAINT SERNIN, cardinal en 1378. d'azur à la fleur de lys d'or, accompagnée de trois étoiles de même.

SAINT SEVER. La ville de S. Sever de Gascogne porte : mi-parti d'azur & de gueule, le premier à une fleur de lys d'or en chef & une demi-fleur de lys de même en pointe mouvante de la partition, & le second à deux demi-mouchetures d'hermines d'argent posées l'une sur l'autre & mouvantes de la partition, qui sont sénestrées de 3. autres mouchetures d'hermines de même posées aussi l'une sur l'autre.

SAINT SIMON, duché pairie : écartelé au 1. & 4. échiqueté d'or & d'azur, au chef d'azur chargé de 3. fleurs de lys d'or, qui est Vermandois, parti de sable à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueule qui est Rouvroi, au 2. & 3. d'or à la fasce de gueule qui est du Rassé, & sur le tout losangé d'or & de gueule au chef du premier qui est de S. Simon.

SAINT CYRAN, abbaye du diocese de Bourges : semé de France à deux crosses adossées d'argent.

SAINT SULPICE (l'abbaye de), de Bourges : d'azur à une fasce d'argent chargée de deux S. S. de gueule, & accompagnées de trois fleurs de lys d'or.

SAINT THIBERI (la ville de), en Languedoc : d'or à trois mouchetures d'hermines de sable, chargées de trois fleurs de lys d'or.

SAINT VALERI : d'azur fretté d'or de 8. piéces, l'écu ſemé de fleurs de lys d'or.

SAINT VANDRILLE ( l'abbaye de), à Rouen : d'azur à trois fleurs de lys d'or.

SAINT VICTOR, abbaye, ordre de S. Auguſtin à Paris, qui vaut 30000. liv. de rentes : d'azur à une eſcarboucle pommetée & fleurdeliſée d'or.

SAINT VINCENT ( l'abbaye de ), de Laon : de gueule à trois fleurs de lys d'argent, 2. & 1. & une croſſe de même poſée en pal, le pied appuyé ſur la fleur de lys de la pointe.

SAINT-VINCENT ( l'abbaye de), de la ville du Mans : d'azur à un gril, le manche en haut d'or, un fouet de même brochant ſur le manche du gril, & un chef d'argent chargé de deux fleurs de lys de gueule.

SAINT-VINCENT, le chapitre de l'égliſe cathédrale de Châlons ſur Saone : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, & un ſceptre de gueule poſé en pal brochant ſur le tout.

SAINT-URBAIN ( l'abbaye de), ordre de S. Benoît, dioceſe de Châlons ſur Marne : de gueule à un tau d'argent ſurmonté d'une fleur de lys d'or, & accoſté en pointe de deux autres fleurs de lys de même.

SAINT WULFRANC ( le chapitre de ), à Abbeville en Picardie : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or & une croix patriarchale, trefflée de même, accoſtée de 2. lettres, S. à dextre & W. à ſeneſtre de même.

SAINT YVES, de Braine, abbaye, ordre de Prémontrés : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, à un chevron de gueule chargé de 6. roſes d'argent, & ſurmonté d'un lambel de 6. pendants de même.

SAINTES, ville capitale de Saintonge : de gueule au pont d'argent, chargé de quatre tours de même ſur une riviere auſſi d'argent au chef couſu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

SAINTONGE, province de France : d'azur à la mitre d'argent accompagnée de 3 fleurs de lys d'or.

SALAS ( de ), à Montpellier : vairé d'or & de gueule à la bande d'azur, chargée de 4 fleurs de lys d'or.

SALBURG, en Autriche : écartelé au 1 & 4 d'or, parti de ſable à une fleur de lys de l'un en l'autre, au 2 & 3 d'argent, parti en onde d'azur, ſur le tout un écu d'argent, chargé d'une aigle de ſable.

SALCES, ville du Rouſſillon : ſemé de France à une figure d'homme, tenant une palme, vêtu de pourpre ſur un tertre d'or, à la bordure d'argent, ſur laquelle eſt écrit : *La vila de Salces.*

SALIES, ville de France en Bearn, écartelé au 1 de gueule, à un ſaumon d'argent, pendant à un bâton d'or, ſervant à puiſer & porter l'eau ſalée, & un chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or ; au 2 d'azur à un cercle ou vire d'argent ; au 3 d'argent à 3 fleurs de lys de ſable, rangées en faſce ; au 4 d'or à 2 vaches paſſantes de gueule, accornées, accollées & clarinées d'azur.

SALINAS ( *Ferdinand* de ), conſeiller, maître des requêtes du roi catholique, aux Pays-Bas : écartelé au 1 & 4 de gueule, à un pont de deux arches ſur une riviere d'azur, chargé de 3 tours, une au milieu & deux aux bouts, maçonnées de ſable, trois fleurs de lys rangées en faſce dans la riviere, au bas du pont ; au 2 contre-écartelé, au 1 & 4 d'ar-

gent, à une chaudiere de ſable, au 2 & 3 de gueule, à une croix recroiſettée d'or, au 3 d'argent à l'arbre de ſinople, ſupporté à ſéneſtre d'un écureuil de gueule, le grand écu bordé, parti de gueule & de ſinople, le gueule chargé de ſept beſans d'or, & le ſinople de ſept ſautoirs auſſi d'or.

SALINBOURG, en Allemagne : écartelé au 1 & 4, parti de ſable & d'or, à la fleur de lys de l'un en l'autre ; au 2 & 3 parti en onde d'argent & de ſable.

SALLE DE VIEVRE (de la), chevalier de Malte, le 8 Juillet 1574. d'argent au chevron de gueule, accompagné de 3 fleurs de lys de même, 2 en chef & 1 en pointe.

SALLE (la), en Tourraine : d'argent à trois fleurs de lys d'or, à la bordure d'azur.

SALSBURY, en Angleterre : faſcé d'argent, & d'azur, chargé de 3 écuſſons d'argent à une fleur de lys, chacun d'azur, la 3 faſce de 2 écuſſons de même, & la quatrieme d'un écuſſon auſſi de même.

SALTZA, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de gueule à une fleur de lys d'argent ; au 2 & 3 d'argent à deux ancres adoſſées de gueule.

SALVAING ou SALVARNI, ancienne maiſon en Savoie & en Dauphiné, porta : d'or à l'aigle éployée à deux têtes de ſable, becquée & membrée d'azur, juſqu'au tems de *Pierre* Salvarni, à qui Philippe de Valois accorda une bordure de France, parce qu'il étoit un de ceux qui avoit le plus contribué à l'union du Dauphiné à la couronne en 1343. on blaſonne ainſi ſes armes : de l'Empire, à la bordure de France, pour cimier une aigle naiſſante d'or, à deux têtes aux becs ouverts, de l'un deſquels ſort un rouleau, avec ce cri de guerre : A *Salvaing, le plus Gorgias*, & de l'autre cette deviſe : *Que ne ferois-je pour elle ?* ſupport deux aigles d'or aux têtes couronnées, à une bande auſſi diaprée de gueule tenant chacun avec ſon bec, une banniere de gueule à la croix d'or : la deviſe de *Denis* de Salvaing, premier préſident de la chambre des comptes, eſt. . . . . qui fait alluſion à l'aigle de ſes armes : *Regi devota Jovique.* Voyez l'état politique de la province de Dauphiné *T. III.* p. 525.

SALVART, V, Falckenberg, en Siléſie : diapré de gueule, chargée de 3 roſes d'argent, & accoſtée de deux fleurs de lys de même.

SALUDEN, ſeigneur de Keroſen, en Bretagne : d'or à 3 fleurs de lys de gueule, à l'étoile de même en abiſme.

SALUS LA MANTE, en Savoie, dont pluſieurs chevaliers de l'annonciade : écartelé au 1 & 4 de Salus, qui eſt d'argent, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, par conceſſion du roi de France ; au 2 & 3 de gueule, au lion d'argent, deviſe : *Leit, leit.*

SAMMATHAN, ville de France, dans le comté de Comminges : écartelé au 1 & 4 d'or, à 3 pals de gueule ; au 2 & 3 de gueule à 4 amandes, pelées d'argent, & ſur le tout d'azur à trois fleurs de lys d'or.

SANBURG, baron d'Allemagne : écartelé au 1 & 4 de ſable à une fleur de lys d'or, au 2 & 3 parti en onde d'argent & d'or, ſur le tout un écuſſon de gueule à une aigle eſſorane, poſée ſur une baſe de deux marches d'argent.

SANCERRA, en Allemagne :

écartelé au 1 & 4, au lion de gueule, au 2 & 3 de gueule, à une fleur de lys d'argent.

SANDERSDORF, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'azur, à 2 bâtons fleurdelisés & passants en sautoir d'or, au 2 & 3 d'argent à deux bandes de gueule.

SARRE, (de), à Lyon : d'azur, à trois croissants d'argent, au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de sable, surchargée sur l'estomac d'une fleur de lys d'or.

SARLAT, ville capitale du bas Périgord, avec évêché suffragant de Bordeaux : de gueule à une salamandre d'or, couronnée de même, & un chef cousu d'azur, chargé de 3 fleurs de lys d'or.

SARNOY (*Christine* de), femme de *Guillaume* de Montigni, écuyer seigneur d'Yiteville, &c : d'argent semé de fleurs de lys de sable.

SARREAU (de), à Agen en Guyenne : de sable à trois pattes d'aigles d'or, parti d'azur à la bande d'or, accostée de deux fleurs de lys d'or.

SARRELOUIS, ville dans la Lorraine : d'argent à un soleil d'or, dissipant des nuages d'azur, au chef de France ; au-dessus est écrit *SARRELOUIS*. & autour : *Dissipat atque fovet.*

SARTIRANE (comte de), ambassadeur ordinaire du roi de Sardaigne en France en 1752. d'azur au sautoir ancré & alaisé d'argent, accompagné de 4 fleurs de lys d'or. au chef de même, chargé d'une aigle, couronnée de sable, languée & armée de gueule.

SASSE (de) : de gueule au cor de chasse de sable virollé d'argent, accompagné de trois fleurs de lys de même.

SAUBIEZ, en Lorraine : d'or à une double fleur de lys, ou 2 fleurs de lys l'une sur l'autre de sable.

SAUBIEZ, alliance de Duval : d'azur à une double fleur de lys d'argent.

SAUCOURT, en Picardie : de sable semé de fleurs de lys d'argent. *Voyez* BELLEFORIERE.

SAUGERE (de la) BROUSSARDIERE, en Anjou : de sable à six fleurs de lys d'argent.

SAVIGNI, en Champagne, originaire de Lorraine : écartelé au premier d'or, semé de grelots d'argent, soutenus de croissants de gueule ; au 2 de Savigny, qui est de gueule à trois lions couronnés d'or ; au 3 de Châtillon sur Marne, de gueule à 3 pals de vair, au chef d'or, chargé d'une merlette de sable ; au 4 du Bellai d'Anjou, qui est d'argent, à la bande fuselée de gueule, accompagnée de six fleurs de lys d'azur mises en orle.

SAUMUR, ville de France en Anjou : coupé d'azur sur gueule, par une fasce d'argent, crênelée de deux crênaux de même, maçonnés de sable, & accompagnée en chef de trois fleurs de lys d'or rangées en pointe de la lettre S. aussi d'or.

SAVOYE. *Thomas* de Savoye, maître des requêtes, nommé par l'ordonnance de Philippe le Bel, faite au Vivier en Brie, l'an 1289. portoit : de Savoye, qui est de gueule à la croix d'argent, accompagnée au franc canton d'une fleur de lys de même.

SAUVAGE, à Paris : d'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'une fleur de lys d'or, & en pointe d'un croissant d'argent.

SCATON, vicomte de Kingston en Angleterre : écartelé, au 1 & 4 d'or, à 3 croissants de gueu-

le dans un double trêcheur fleurdelisé de même, au 2 & 3 d'argent, à un dragon de sinople; support deux Maures.

SCHAEGEN, ville de Hollande: d'argent à une rose de gueule enfermée dans une orle en rond, fleurdelisée de 4 pieces en sautoir.

SCHACKEN, en Poméranie: coupé de gueule à une fleur de lys de l'un en l'autre.

SCHATZ, à Strasbourg: parti d'azur & d'or, à une double fleur de lys l'une sur l'autre de l'un en l'autre.

SCHAVER, au Palatinat: écartelé au 1 & 4 d'or, à un éléphant de sable, sur une terrasse de même; au 2 & 3 de gueule à une fleur de lys d'argent.

SCHÉERPEUSÉEL, de Bourgogne ancienne: d'azur à 8 fleurs de lys d'argent, posées 4 en chef, 2 en fasce, & 2 en pointe.

SCHELEN, à Hambourg: de gueule à la fasce d'argent, chargée d'une couleuvre couronnée d'azur, accompagnée de trois fleurs de lys d'argent, 2 en chef, & 1 en pointe.

SCHERPENSÉEN (cadet des seigneurs de): d'azur à six fleurs de lys d'argent.

SCHIFERHUEBER, en Allemagne: d'or, à la demi-aigle éployée de sable; parti de gueule à la fasce d'argent, accompagnée de 3 fleurs de lys de même, 2 en chef & 1 en pointe.

SCHINDELEIN, en Suabe: d'azur à la bande d'argent, chargée de trois fleurs de lys de gueule à la bordure de même.

SCHLECHTEN, en Allemagne: écartelé au 1 & 4 de gueule à l'arche de Noé d'argent; au 2 & 3 de sable taillé d'azur à 2 fleurs de lys de l'un en l'autre, sur le tout de sable à l'ancre de navire d'or.

SCHLEWIEZER, patricien de Nuremberg: d'argent à deux fleurs de lys d'azur, chapé d'azur à une fleur de lys d'argent.

SCHMANS, à Strasbourg: d'or au chevron de gueule, accompagné de trois fleurs de lys de même.

SCHMIDT, en Allemagne: de gueule à deux fasces d'argent, sur le tout un pal d'or chargé de trois fleurs de lys d'azur.

SCHNEIDOR, à Brisack, en Alsace: de gueule à 2 fleurs de lys d'argent, coupé de même au chevron de gueule.

SCHOBER FUM TAHENSTEIN, en Autriche: d'azur au chevron d'argent bordé de quatre fleurs de lys, 2 en chef & 2 en pointe de l'un en l'autre.

SCHONBERG, grand maréchal de France: de sable à un écu d'argent; sur le tout une escarboucle fleurdelisée, & sur le tout du tout un écu d'argent à la licorne naissante de sable.

SCHONBERG, au Rhin: de gueule à un écusson d'argent à l'escarboucle fleurdelisée & pommetée d'or sur le tout.

SCHONBOURG, en Allemagne: écartelé au 1 & 4 de gueule à une escarboucle fleurdelisée d'or; au 2 & 3 de gueule à six écussons d'argent, posés 3, 2, 1.

Il y a eu un maréchal de France de ce nom en 1625. qui portoit les mêmes armes: mais le P. Anselme dit, qu'elles sont d'or au lion coupé de gueule & de sinople. Cependant elles sont gravées comme ci-dessus au bas de son portrait, par Larmesin.

SCHONHOFEN, comte d'Allemagne: de gueule à trois fleurs de lys d'or au chef crenelé d'argent.

SCHOONHOUEN, en Flandres : de gueule à trois fleurs de lys d'or.

SCHOUBERG, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de gueule à une croix d'or sur 3 coupeaux de montagne de sinople, surmontée de deux fleurs de lys d'argent, au 2 & 3 d'argent au lion de gueule.

SCHROFFEL, en Autriche : écartelé au 1 & 4 de gueule à un bouc rampant d'argent, au 2 & 3 d'azur à une fleur de lys d'or.

SCHUEWS, à Rotembourg : d'azur à deux chevrons d'or parti de gueule à 2 fleurs de lys d'argent l'une sur l'autre.

SCHULER, à Nuremberg : de gueule à deux bâtons fleurdelisés & passés en sautoir d'argent, & en pointe un terre d'or.

SCHWOCKHAUSEN, en Saxe : d'azur à la bande ondée d'argent accompagnée de 2 fleurs de lys de même.

SCHYTERBERG, en Suisse : d'azur à deux bâtons écotés, fleurdelisés, & passés en sautoir d'or sur un terre de sinople.

SCONIN, receveur général des finances de Paris : écartelé au 1 & 4 de sable à la fasce d'or accompagnée de trois soleils de même 2 & 1, au 2 & 3 d'argent à la fasce d'azur chargée de 3 fleurs de lys d'argent, accompagnée de trois alérions d'azur 2 & 1.

SCORCIATI, à Naples : de gueule à une dépouille de lion d'or entortillée, à une épée de même, mise en bande, au chef de France.

SCORION, à Tournai : d'or à une bande de pourpre cotoyée de deux cottices de même, & chargée de 4 fleurs de lys d'argent, & de 3 mouches d'or, le tout entremêlé, & rangé en bande.

SCOT OF THIRLESTORM, en Angleterre : d'or à la bande d'azur chargée d'une molette d'éperon d'or entre deux croissants de même dans un double trêcheur, fleurdelisé d'azur ; support deux hommes armés ; devise : *Readdy y readdy*, c'est-à-dire, toujours prêt.

SEACKEN, de Mecklenbourg : d'azur à une fleur de lys de gueule.

SEATZ, à Strasbourg : parti d'azur & d'or, à une fleur de lys de l'un en l'autre.

SEDILHAC, à Auch en Languedoc : d'argent au lion de gueule, armé & lampassé de sable, parti d'azur à trois fleurs de lys d'or, au chef soutenu d'un sautoir de même.

SEELLES, en Normandie : d'or au lion de sable, écartelé de gueule à la fleur de lys d'argent.

SEHAACK, brigadier des armées du roi : écartelé au 1 & 4 de gueule à une fleur de lys d'argent ; au 2 & 3 d'azur au lion d'argent couronné d'or, sur le tout d'argent au sautoir alaisé de . . . .

SEHACKEN, en Holstein : d'or à une fleur de lys d'azur.

SEHELCE, en Allemagne : de gueule à une demi-fleur de lys d'or, coupé d'azur à une rose d'argent, accompagnée de deux bouts de sceptres terminés en croissant & en pointe.

SEHELYFON : d'azur semé de fleurs de lys d'or au lion de même.

SEHERTLIN-VON-BARTENBACH, en Suabe : d'azur au léopard assis de front d'or, tenant à dextre une clef d'argent, & à sénestre une fleur de lys d'or.

Ces armes furent accordées à cette maison par un empereur.

SEHNEBERG, en Franconie : d'azur,

d'azur, à une fleur de lys d'argent.

SEHNEBERGER, en Suiſſe : d'or, à la fleur de lys d'azur, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

SEHOBER, en Autriche : de . . . . à une patte de cerf ſurmontée d'une fleur de lys de . . .

SEHONKIND, en Suiſſe : d'or à une fleur de lys de ſable.

SEHROTEN, patricien d'Auſbourg : de ſable à une fleur de lys iſſante, & attachée à un tertre d'or, mouvante de la pointe & du côté ſéneſtre.

SEHULLEN, en Franconie : d'azur à deux roſes d'argent, coupé d'argent à une fleur de lys d'azur.

SEICHES (le Prieuré de), à Angers : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

SEIGLIERE : d'azur à 3 épis de ſeigle d'or, poſés 2 & 1. écartelé de Belleforiere, qui eſt de ſable, ſemé de fleurs de lys d'or, & ſur le tout d'argent fretté de gueule.

SELLE, à Verſailles : de gueule à cinq cotrices d'argent, ſur le tout un écuſſon de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or ; cet écuſſon ſoutenu en pointe d'une ſcelle de cheval de gueule brochante auſſi ſur le tout, au chef d'azur chargé d'un croiſſant d'argent accoſté de deux étoiles d'or.

SEMER, duc de Sommerſet & de Beaufort, en Angleterre : de France, écartelé d'Angleterre à la bordure componnée d'argent & d'azur ; ſupport, un léopard & un dragon ; deviſe : *Mutare vel timere ſperno.*

*Voyez* Armoiries des chevaliers de la Toiſon d'or, *page* 190.

SENDRES (de), à Montpellier : d'azur à cinq cottices d'or, écartelé de vair, d'or & de gueule, à une bande d'azur brochante chargée de 4 fleurs de lys d'or, qui eſt de Solas.

SENEGA (la compagnie du) : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

SENEMOND : d'argent à l'ours rampant de ſable, ſur un rocher de ſinople, ſemé de fleurs de lys d'or.

SENEZ. La ville de Senez, en Provence, avec évêché ſuffragant d'Embrun : de gueule à une ville d'argent eſſorée & ajourée de ſable, ſurmontée de trois fleurs de lys d'or rangées en chef.

SENOCQ, à Verdun, en Lorraine : parti le 1 de gueule à deux fleurs de lys d'or l'une ſur l'autre, mi-parti de ſable à deux aigles l'un ſur l'autre d'or ; au 2 d'argent à 5 annelets de gueule en ſautoir, & ſoutenus de deux mouchetures d'hermines.

SEPT-FONTAINES, en Champagne, abbaye : d'azur à une croſſe d'argent, accoſtée de la lettre S. d'or, & deux fleurs de lys de même.

SERGIO (de), chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem : d'argent & de gueule au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, accoſtée de deux roſes de même.

SERIZÉ, à Laon, en Picardie : d'argent ſemé de fleurs de lys de ſable, au 1. & 4. au 2. & 3. de ſable, ſemé de fleurs de lys d'or ſur le tout d'azur à 3 faſces d'argent à la cottice de gueule brochante.

SERIZÉ (de), à Dinan, en Bretagne : d'azur à trois roſes d'or & une fleur de lys d'argent ; en cœur, écartelé d'argent à trois guidons de gueule, attachés à trois lances de ſable rangées en pal.

SERNOY, Election de Soiſſons :

de gueule, semé de fleurs de lys d'or au franc quartier de sable, accompagné de quatre lettres de même.

SERVIA (de) : de gueule à la fleur de lys d'or.

SESTRI, à Gênes : d'azur à une bande d'or, accompagnée en chef de 3 étoiles à 6 rais, & en pointe une fleur de lys d'or.

SEUBARD, en Angleterre : d'argent à la croix fleurdelisée de sable.

SEVERINA, à Naples : fascé & ondé d'or & d'azur de six pieces, au chef de gueule chargé de trois fleurs de lys d'or.

SEYBOLDEN, en Allemagne : d'azur à un lion en pied d'or, parti d'argent à la fasce de gueule, chargée d'une fleur de lys du champ.

SEYMOURS, duc de Sommerset, en Angleterre : écartelé au 1 & 4 d'or, à 6 fleurs de lys d'azur, posées en pal, enchapées de gueule, chargées de trois léopards l'un sur l'autre ; au 2 & 3 de gueule au vol d'argent ; support, une licorne & un toureau ; la couronne sommée d'une aigle. Devise : *Foi pour devoir.*

SEZANNE, petite ville dans la Brie Champenoise : d'azur à un château d'argent, surmonté de 3 fleurs de lys d'or rangées en chef.

SFORCE, comte de Porzia, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, *page 477.* d'azur à 6 fleurs de lys d'argent, posées en chef & 3 en pointe.

SHEFFIELD, duc de Buckingham, en Angleterre : écartelé au 1. & 4 d'argent au chevron de gueule, accompagné de trois gerbes de même ; au 2 & 3 de France, écartelé d'Angleterre à la bordure componnée d'hermines & de sable : support, un sanglier, & une licorne marquée d'hermines avec un colier & une chaîne ; cimier, un sanglier issant. Devise : *Comiter sed fortiter.*

SHIRLEY, comte de Ferrers, en Angleterre : écartelé au 1. & 4 pallé d'or & d'azur de 6 pieces au franc quartier d'hermines ; au 2 & 3 de France, écartelé d'Angleterre ; support, un dogue herminé & un cerf chargé de billettes : cimier, la tête d'un homme barbue, ceinte d'un cordon d'or & de gueule. Devise : *Malgré l'envie.*

SIBEAUD (*Antoine* de), sieur de Saint Friel, gouverneur de Dié en Dauphiné : d'azur à 3 bandes d'or, au chef cousu de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or.

SIBUET, en Dauphiné : bandé d'or & d'azur de 6 pieces, au chef de gueule, chargé d'une fleur de lys d'or.

SIGEAN. La communauté du lieu de Sigean, à Narbonne, en Dauphiné : d'azur à deux fasces d'or, & une fleur de lys d'argent en pointe.

SIGMERCHAUSEN, en Autriche : d'azur chapé d'argent à une fleur de lys d'azur.

SILBEUL-SAINT-FERRIOL, chevalier de Malte en 1642, bandé d'or & d'azur de 6 pieces, au chef de gueule, chargé de fleurs de lys d'or.

SILLY : d'or, à la fleur de lys de gueule.

Prieuré de Malte, *page 70.*

SILLY (abbaye de), généralité d'Alençon : d'azur à 3 fleurs de lys d'or, & une bordure de gueule, chargée de huit besans d'argent.

SILVA (*Jean-Baptiste*), médecin consultant du roi : semé de France à l'écu d'azur, chargé d'un dauphin d'or.

SILVA : d'argent au lion de gueule couronné d'or, l'écu accompagné de 4 fleurs de lys d'argent.

SIMIANE, en Provence, en Dauphiné & en Auvergne, noble & ancienne maiſon, porte : d'azur ſemé de fleurs de lys & de tours d'or, à nombre égal ; avec cette belle deviſe : *Suſtentant lilia turres* ; alluſion aux lys & aux châteaux, qui ſont les armes des Royaumes de France & d'Eſpagne : l'écu eſt tenu par deux Anges vêtus en lévites, tenant une étoile d'or, ſur laquelle eſt une fleur de lys d'azur. Autre deviſe : *Certamine parta.* Troiſiéme deviſe : *Je l'ai gagné.*

Céſar Noſtradamus, en ſon Hiſtoire de Provence, dit, qu'on trouva ſur la couverture d'un livre, intitulé, *Sageſſe des Raimbaud de Simiane*, les ſobriquets des principales familles de Provence, écrits de la main de René, roi de Sicile, & comte de Provence.

SIMIERS : d'azur à la bande d'or, chargée d'un croiſſant montant d'azur, ſurmonté d'une fleur de lys de même, accoſtée de 2 lionceaux auſſi d'azur, & ſur le tout 2 étoiles d'or, 1. en chef & 1. en pointe.

SIMON, à Nantes : d'argent à la fleur de lys d'azur, parti découplée ou briſée de 8 pieces.

SIMON DE PARFOURU, chevalier de Malte en 1624. d'azur au croiſſant d'argent mis en cœur, accompagné de 3 fleurs de lys d'or.

SINDENIGG, en Allemagne : d'azur à la licorne courante d'argent, ſurmontée de deux étoiles d'or, à une faſce ondée d'argent, & en pointe de gueule & d'argent à deux fleurs de lys de l'un en l'autre, chapé de ſable à une fleur de lys d'or ſur un tertre d'argent.

SINTZEN, en Allemagne : de gueule à la faſce d'argent ſur le tout, un homme armé debout, tenant un marteau d'armes poſé ſur un tertre, parti d'azur à une fleur de lys d'or.

SLAVATA, comte d'Allemagne : faſcé d'azur & d'or, écartelé au 1. d'azur à une couronne de laurier d'or ; le 2 coupé de gueule & d'or ; au 3 d'azur à la fleur de lys d'or, ſurmontée d'une couronne de même ; au 4 coupé d'or & d'azur à une ancre de l'un en l'autre.

SMITH, baron de Carington : de ſable au ſautoir engrelé d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur, cantonné de ſix croix pattées d'argent.

SOISSONS. La ville de Soiſſons, capitale du Soiſſonnois : de gueule à la fleur de lys d'argent.

SOISSONS (l'égliſe cathédrale de) : écartelé au 1. & 4 d'azur, à une fleur de lys d'or ; au 2 & 3 d'azur, à une tour crenelée d'or, maçonnée & ajourée de ſable, la porte garnie de ſa herſe de même, ſur le tout parti d'argent & de gueule à deux rinceaux de l'un en l'autre.

SOISSONS, comté-pairie : de France au lambel d'argent, comme Orléans.

SOISSONS-MOREUL, ou MOREL : ſemé de France au lion naiſſant de gueule.

*Voyez* BOURBON à 3 fleurs de lys.

SOLAS (de), chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem : vairé d'or & de gueule de 6 pieces à la bande d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or.

SOMMERFELD, en Allemagne : écartelé au 1. & 4 d'argent

à un poiſſon d'azut poſé en pal ; au 2 & 3 d'azur à une fleur de lys d'or.

SONNEVELT, en Hollande : d'or à 3 fleurs de lys de gueule.

SONNIN : d'argent à la faſce de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'or, accompagnée de trois aiglettes d'azur.

SOOL, en Allemagne : écartelé au 1. de gueule à une fleur de lys d'argent ; au 2 & 3 d'azur à une étoile d'or ; au 4 de gueule à une roue d'argent.

SORANZO, à Veniſe : écartelé au 1. & 4 de gueule à la tour d'argent ; au 2 & 3 coupé au chef de gueule au lion paſſant d'or, & en pointe tranché d'or & d'azur, au chef d'or chargé d'une aigle éployée à deux têtes de ſable, ſur le tout d'azur à trois fleurs de lys d'or poſées en bandes.

SORBONNE (la maiſon de), porte les armes de ſon fondateur Robert Sorbon : c'eſt une roue de fortune, par alluſion à *Sors bona* ; les rais de cette roue ſont fleurdelifées, & elles accompagnent ce corps de ces mots du Pſeaume : *Vox tonitrui in rotâ*, pour faire alluſion à ſes cenſures & à ſes déciſions.

SOREL : de ſable à la bande d'argent accoſtée de 6 fleurs de lys de même, poſées en orle.

SORET, écuyer, ſieur de Piſdane & Bolleville, généralité de Rouen, élection de Caudebec : d'azur au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles à ſix rais d'or, & une croix fleurdelifée de même.

SOTTENGHEIM (*Gilbert*), qui épouſa *Mahaud* de Bethune, fille de *Guillaume II.* dit le Roux, ſeigneur de Bethune, & de *Mahaud* de Tenremonde : d'azur, au lion d'or couronné de gueule, chargé d'une fleur de lys ſur l'épaule.

SOUFFREY : de gueule, à la cottice d'or, accompagnée en chef d'une roſe d'argent, & en pointe d'une fleur de lys de même.

SOURCEAC : écartelé au 1 de France ; au 2 de Bretagne ; au 3 de gueule à deux faſces d'or ; au 4 de Rohan, qui eſt de gueule, à 9 macles d'or, 3, 3, 3.

SOUVING, à Rouen : écartelé au 1. & 4. de ſable, à la faſce d'or, accompagnée de trois ſoleils de même, au 2 & 3 d'argent à la faſce d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'argent, accompagnée de 3 alérions d'azur.

SPADA, cardinal romain en 1626. de gueule à trois épées d'argent, poſées l'une ſur l'autre en barre, au chef couſu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

SPANGSTAIN, baron d'Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'argent à une baſe de quatre marches d'or, au 2 & 3 de ſable à une fleur de lys appointée d'or, & poſée en barre, ſur le tout bandé d'argent & de gueule.

SPIEGELBERG, en Autriche : coupé d'azur & d'argent, à trois fleurs de lys, 2 en chef & 1 en pointe de l'un en l'autre.

SPILER (de), en Allemagne : de gueule à une fleur de lys d'argent ſur une roſe d'or.

SPINOLA, à Gênes : d'or, à la faſce échiquetée d'argent & de gueule, de 3 traits, ſupportant une fleur de lys de gueule.

STACIO, à Veniſe : d'azur à la fleur de lys d'or en pointe : ſurmontée de 3 molettes d'éperon d'or, 2 & 1.

Le même : coupé d'azur & de gueule, le 1 chargé d'une fontaine d'or, ſurmontée d'une fleur de lys de même, le 2 chargé de 3 barres d'or.

STEFFAN V. TROVERS, en Allemagne : d'or à la demi-aigle de l'Empire : parti d'argent à 3 fleurs de lys de gueule, posées en pal.

STEFFEK. V. KOLODEY, en Boheme : écartelé au 1 & 4 d'azur, chargé d'une étoile d'or, au 2 & 3 de gueule, à une fleur de lys d'argent, & sur le tout de Podwinsky.

STEVART, comte de Murray : écartelé au 1 & 4 d'or, au lion de gueule dans un double trêcheur, fleurdelisé de même, à la bordure componnée d'argent & d'azur; au 2 d'or, à la fasce échiquetée d'argent & d'azur, de 3 traits qui est Stevart; au 3 d'or, à 3 fleurs de lys de gueule dans un double trêcheur, fleurdelisé de même, support 2 levrettes : cimier, un pelican, avec sa piété; devise : *Salus per christum redemptorem.*

STEVART, comte en Bute, en Angleterre : d'or à la fasce échiquetée d'argent & d'azur de 3 traits dans un double trêcheur, fleurdelisé de gueule, support un cheval & un cerf; devise : *Avito viret honore.*

STEVART, comte de Gallowai, en Angleterre : d'or à la fasce échiquetée d'argent & d'azur, de trois traits, à la bande engrêlée de gueule brochante sur le tout dans un double trêcheur, fleurdelisé de même, support un sauvage portant une massue sur son épaule, & un lion; cimier, un pelican avec sa piété; devise : *Virescit vulnere virtus.*

STEUTTER, en Baviere : d'or parti de sable à deux fleurs de lys de l'un en l'autre,

STIER, en Allemagne, écartelé au 1 & 4 de sable, au lion d'or, tenant une fleur de lys de même, au 2 & 3 fascé en onde de gueule & d'argent.

STOTTERHEIM, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 de sable à une fleur de lys d'argent, au 2 & 3 d'azur au massacre de cerf d'or.

STRATA, à Gênes : d'azur à une vergette d'argent, accostée de 18 fleurs de lys d'or, neuf de chaque côté posés 3, 3, 3.

STROBEL, en Franconie : de gueule à une dépouille de cerf à six cors, le troisieme fleurdelisé d'argent.

STUART (*Jean*), en Ecosse, connérable de France, sous Charles VII. en 1423. tué à la bataille de Verneuil au Perche, donnée contre les Anglois le 17 Août de la même année, portoit : écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 fleurs de lys d'or à la bordure de gueule, chargée de 8 feunaux d'or, au 2 & 3 d'or, à la fasce échiquetée d'argent & d'azur de 3 traits, & sur le tout de gueule à 3 jambes armées, & éperonnées d'or qui est Stuart.

STUART, roi d'Ecosse : d'or au lion de gueule, renfermé dans un double trêcheur, fleuronné de même.

Ce sont les armes d'Ecosse, royaume en Angleterre.

SUGARDE (le), en Bretagne : d'argent à une fleur de lys de sable, surmontée d'une merlette de même.

SUHARD, en Normandie : de gueule à la croix fleurdelisée d'argent.

SULCZBACH (le comte de), en Allemagne : de gueule à six fleurs de lys d'argent, posées 3. 2. 1.

SZIMBELN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'argent, à une fleur de lys de gueule, au 2 & 3 d'argent à 3 fasces ondées de gueule.

# TA TE

TANAGNI, en Lorraine : écartelé au 1 & 4 d'or à trois têtes, & cols de cigogne d'azur, les deux du chef affrontées ; au 2 & 3 de ſable enchapé d'argent chargé de 6 fleurs de lys de l'un en l'autre

TARANTAISE ( *Pierre* de ) : *François* de Bourgogne fut archevêque de Lyon, puis pape ſous le nom d'Innocent V. élu le 21 Janvier 1276. mort le 22 Juin ſuivant, n'ayant ſiégé que cinq mois & un jour, portoit : d'azur à trois pals d'or, chargés chacun de 3. fleurs de lys d'azur.

TARENTE, au royaume de Naples, ( le prince de ) : écartelé au 1 & 4 d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, au 2 & 3 de gueule à la croix cantonnée de 4 beſans d'argent, chargés chacun d'une croix de ſinople, & ſur le tout une cottice d'argent traverſant l'écu.

TARTAS ( la ville de ), en Gaſcogne : écartelé au 1 & 4 de ſable fretté d'or de 10 piéces, au 2 d'azur à une fleur de lys, & au 3 d'azur à une demi-fleur de lys d'or.

TARTEAUX, ſieur de Saint Genis, à Briſack en Alſace : triangle d'argent, chargé de trois fleurs de lys étincelantes de gueule.

TAVAGNI, en Lorraine : écartelé au 1 & 4 d'azur à trois têtes de griffon d'or, deux en chef affrontées, & une en pointe, au 2 & 3 emmanché d'argent & de ſable, les pointes fleurdeliſées de l'un en l'autre, ſçavoir 2 de ſable & 3 d'argent.

TAVAS ( le vicomte de ), d'or à une fleur de lys d'azur au franc quartier de gueule.

TAUSIN : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or à la bande de même chargée de 3 lionceaux de ſable.

TELLIER ( le ), ſieur de la Mailleray, généralité de Rouen : d'azur au ſautoir, d'argent au milieu duquel il y a une fleur de lys d'or, au-deſſous une étoile d'or, & aux côtés une coquille de même.

TENAILLES, à Laon en Picardie : d'azur à deux tenailles ouvertes en chevron d'argent, accompagnées de trois fleurs de lys d'or.

TENISK, en Allemagne, coupé d'or & d'azur à deux fleurs de lys appointées de l'un en l'autre à la bordure d'azur chargée de neuf fleurs de lys d'or.

TENSTAT, en Allemagne : parti de gueule & d'or, le premier chargé d'une demi-fleur de lys de gueule, le 2 d'un tranchoir d'or.

TERNISIEN, ſeigneur de Valencourt en Picardie : d'argent à trois fleurs de lys, nourri de gueule, 2 & 1 ; & 3 étoiles auſſi de gueule, une en chef & deux aux flancs.

TERRAT ( *Gaſton-Jean-Baptiſte* ), marquis de Chanteau, chancelier, garde des ſceaux de M. le duc d'Orléans régent, grand tréſorier des ordres du roi du 30 Septembre 1715. mort le 19 Mars 1719. ſans poſtérité. Il portoit : faſcé, ondé d'argent & de gueule de 6 piéces au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

TERRILE, à Gênes : de gueu-

le à un lion d'or ſupportant une fleur de lys d'azur.

TERSAC DE MONTBERAULT : écartelé au 1 & 4 d'azur à la faſce d'or ſurmontée de trois fleurs de lys de même ; au 2 & 3 d'azur à trois bandes d'or au chef de Bretagne.

TERTRE ( du ), ſeigneur de Kermois en Bretagne : d'argent à la rencontre de cerf de gueule accompagnée en chef de trois fleurs de lys de même.

TERTRE ( du ), Jouan, de Budes, chevalier de Malte en 1608. d'argent au pin de ſinople chargé de 3 pommes d'or, dont l'une ſoutient un épervier de même, accoſté vers ſon tronc de deux fleurs de lys de gueule.

TERTRE ( du ), chevalier de Malte en 1610. d'argent à la croix fleurdeliſée de ſable.

TESSIER : d'argent à deux lions affrontés de ſable, au chef d'azur chargé de deux chevrons briſés & alaiſés d'or, accompagnés en pointe chacun d'une fleur de lys d'or.

TESTU ( du ), à Laon en Picardie : à une faſce en deviſe d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles rangées, ſurmontées d'un croiſſant, & en pointe trois fleurs de lys au pied nourri, poſées 2 & 1, le tout d'argent.

TEUTONIQUE ( grand maître de l'ordre ), porte : ſur le tout de ſes armes la croix de cet ordre, qui eſt une croix de ſable, chargée d'une autre croix d'argent fleurdeliſée, & chargée en cœur d'un écu d'or à l'aigle éployée de ſable.

TEXANDIER, à Limoges : d'azur à la tour d'argent accompagnée en chef de trois fleurs de lys d'or, & de trois étoiles de même, 2 en faſce & une en pointe.

TEXIER DE MAISONCELLE : d'azur au chevron d'or accompagné de deux beſans d'argent en chef, & d'une fleur de lys d'or en pointe.

THAU ( du ) & du Thaur : de ſinople au taureau paſſant d'or ſurmonté d'une fleur de lys de même, au chef échiqueté d'or & d'azur de deux traits.

THAURÉ : d'argent au croiſſant de ſable ſurmonté d'une fleur de lys de même.

THEIL ( du ), en Auvergne, & en Picardie : d'or à un arbre arraché de ſinople, au chef de gueule, chargé d'une fleur de lys d'argent & de deux étoiles de même.

THELER, en Autriche : de gueule au pal d'argent, chargé de trois fleurs de lys de gueule.

THIARD de Biſſy, cardinal : écartelé au 1. de gueule à trois fleurs de lys d'or, qui eſt Montgommeri ; au 2 faſcé d'or & de ſable, qui eſt Buſſeul ; au 3 de gueule à la faſce d'or, qui eſt Bouton ; au 4 d'azur à 6 beſans d'argent, 3, 2 & 1. au chef d'or, qui eſt Poitiers, ſur le tout d'or à trois écreviſſes de gueule, qui eſt Thiard.

THIBAULT, en Poitou : de gueule à une fleur de lys d'or en cœur, accompagnée en chef de deux molettes d'argent, & en pointe d'une croiſette de même.

THIBAULT : d'or à une faſce ſemée de France.

THIBAULT, officier de la maiſon du roi : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, à la flèche poſée en faſce féneſtre, à droite d'argent à la main dextre de même.

THIBOUST, en Normandie : d'argent à la fleur de lys de gueule, ſurmontée de deux quintefeuilles

de même, dont un chevalier de Malte en 1610.

THIBOUT, de Falaiſe : d'argent à deux roſes de gueule en chef, & une fleur de lys de même en pointe.

THIEMBRONNE (de) : d'azur à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lys de même, l'une en chef & l'autre en pointe.

THILLY (*Deniſe* de), femme d'Amory d'Orgemont, chevalier, inhumé dans l'égliſe de Sainte Catherine du Val des Ecoliers à Paris, porte : ſemé de France.

*Voyez*, tombeaux des perſonnes illuſtres, par le Laboureur, p. 248.

THIVIERS, bourg dans le Perigord, diocèſe de Perigueux, parlement & intendance de Bordeaux : d'or à un arbre de ſinople, accoſté de deux fleurs de lys d'azur.

THOMAN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'or à une fleur de lys de ſable ; au 2 & 3 d'argent à un griffon de gueule ſur un terre de ſinople.

THOMAS : d'or ſemé de fleurs de lys d'azur au franc quartier de gueule.

*Voyez* id. à trois fleurs de lys.

THOMASEN, en Pruſſe : pallé d'argent & de gueule de quatre piéces, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'argent.

THORIGNY (de) : d'argent à ſept merlettes de gueule, deux en pal à droite, & cinq en pal à ſeneſtre, au franc canton de gueule chargé d'une fleur de lys d'argent.

THOU (de) : d'or à la bande de gueule, chargée de trois fleurs de lys d'argent.

THOUARS, duché-pairie, érigée l'an 1563. en faveur de *Louis*, ſire de la Tremoille, prince de Talmont, pour lui & ſes ſucceſſeurs mâles & femelles, porte : parti de 3. coupé d'un, qui font huit quartiers, 4 en chef & 4 en pointe, au 1 du chef d'or, à un chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur becquées & membrées de gueule, qui eſt la Tremoille ; au 2 de Bourbon ; au 3 faſcé d'or & de ſable, qui eſt Coetivi ; au 4 d'Orléans, au 1 de la pointe de Milan, au 2 de Montmorenci-Laval, au 3 d'or ſemé de fleurs de lys d'azur au franc quartier de gueule, qui eſt Thouars, au 4 loſangé d'or & de gueule, qui eſt Craon.

THOUARS, duché-pairie, *V.* à trois fleurs de lys.

THUBIERES DE CAYLUS, (*Charles-Gabriel* de), évêque d'Auxerre en 1704. mort le 3 Avril 1754. dans la quatre-vingt-ſixieme année de ſon âge : écartelé au 1. de Grimoard, qui eſt de gueule emmanché d'or en chef de trois piéces, parti de Levis, qui eſt d'or à 3 chevrons de ſable ; au 2 & 3 de Bourbon Malauſe ; au 4 d'or à la bande de gueule, accoſtée de ſix ſautoirs de même poſés en orle, qui eſt Peſtels, parti de Levis, & ſur le tout d'azur à trois molettes d'or au chef de même, qui eſt Levis Caylus.

THUISY-GOUJON, (*Jerôme*), ſeigneur de Thuiſy, maître des requêtes, n°. 593. d'azur au chevron d'or, accompagné de trois loſanges de même, écartelé de Thuiſy, qui eſt de gueule au ſautoir engrelé d'or, cantonné de quatre fleurs de lys d'argent.

TIFFON, à Lyon : d'or au chevron d'azur, de la pointe duquel ſort un Sauvage à demi-corps de carnation, tenant de ſa main droite une maſſue de ſable, le chevron chargé de trois fleurs de lys d'argent.

TIL (du), à Lyon : d'argent

à 3 lions de gueule, celui du canton dextre soutenant de sa patte une fleur de lys d'or.

TILLE DE GUETOT : d'or à une fleur de lys de gueule, au lambel d'azur besanté d'argent.

TILLY, marquis de Blaru, en Normandie, dont un chevalier de Malte en 1622. & 1654. d'or à la fleur de lys de gueule, écartelé de gueule, à l'aigle éployée à deux têtes. *V.* Blaru,

TILLY - GUERNETOT, en Normandie : d'or à la fleur de lys de gueule.

TINGUY, à Nantes en Bretagne : d'azur à quatre fleurs de lys d'or, 2. 2.

TOCY (de) : de gueule à trois pals de vair, au chef d'or chargé d'une fleur de lys, au pied nourri de gueule.

TOLEDE CEDILA : écartelé au 1 & 4 en sautoir d'argent & de sable ; le 1. chargé d'une croix de gueule sur le tout d'azur, à une croix fleurdelisée d'argent ; au 2 & 3 de gueule à la tour ajourée d'azur, sur le tout de Tolede.

TOMASSIERE (de la), seigneur de Lamenne, à Lyon : d'azur à trois fasces ondées d'argent, au chef cousu de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'argent.

TONAS. Almauri de Tonas : d'or à une fleur de lys d'azur, au franc quartier de gueule, chargé d'une coquille d'argent.

TORRIGHA, à Gênes : de gueule au lion couronné d'or, supportant une fleur de lys d'azur à une bande de même brochante.

TOSSANUS, à Tournai : tiercé en face ; au 1. d'argent à deux roses de gueule ; au 2 de gueule ; au 3 d'azur à une fleur de lys d'or,

TOUCHE. *Gilles-Armand* de la Touche, écuyer, seigneur de Bosquencey, & *Marie* Hendé son épouse : d'argent à deux bandes de sable accollées d'argent, au lion d'azur chargé sur l'épaule d'une fleur de lys d'or, au chef de gueule.

TOULOUSE (*Jean*), chanoine regulier de Saint Victor, inhumé dans cette église, mort le 18 Novembre 1659. portoit d'azur à l'escarboucle fleurdelisée d'or.

TOUR (la), à Clermont, en Auvergne : à la tour d'argent maçonné de sable à neuf fleurs de lys d'or.

TOUR de France (de la), chevalier, seigneur de Mouthiers : fascé d'argent & d'azur de six piéces, l'argent chargé de six fleurs de lys de gueule, 3. 2. 1.

TOUR (la), en Lorraine : de sable à la croix d'argent, chargée en cœur d'une tour d'or, cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

TOUR (de la), chevalier de Malte de la langue de Provence en 1533. d'azur à la tour donjonnée d'argent, semé de fleurs de lys d'or.

TOUR (la), en Savoie, chevalier de l'ordre de l'Annonciade : d'azur à deux bâtons fleurdelisés d'or en sautoir, sur le tout une tour de gueule, au chef d'or chargé d'une aigle éployée à deux têtes de sable.

TOUR (de la), duc de Bouillon, de Turenne, maréchal de France : semé de France à la tour d'argent maçonnée de sable, qui est de la Tour ; au 2 d'or à trois tourteaux de gueule, 2 & 1. qui est de Boulogne ; au 3 cottice d'or & de gueule de huit piéces, qui est de Turenne ; & sur le tout d'or au gonfanon de gueule, qui est d'Auvergne ; parti de gueule à la fasce d'argent, qui est de Bouil-

lon, par conceſſion du roi Philippe Auguſte, à Albert de la Tour II. du nom, pour les ſervices qu'il lui avoit rendus, lui changeant le fond des armes de ſes ancêtres, qui étoient de gueule à la tour d'argent.

*V.* BOUILLON.

TOURNAY. La ville de Tournay en Flandres : de gueule à la tour d'argent crenelée de trois gueritres en ſaillie de même, maçonnées de ſable, mouvantes de la pointe, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or,

TOURNAY, évêché en Flandres : ſemé de France à la tour d'or, au-deſſus de laquelle ſont deux croſſes de gueule.

TOURNEROCHE, en Normandie : d'azur au dextrochere armé, iſſant d'une roche d'argent, tenant une épée d'or, accompagnée en chef de deux étoiles de même, & en pointe de deux croiſſants d'argent, ſurmontés en chef d'une fleur de lys d'or.

TOURNON (Tournon), archevêque d'Ambrun en 1520. d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or, parti de gueule au lion d'or.

TOURNOY, en Lorraine, d'azur à la croix d'argent, accompagnée de 18 fleurs de lys d'or, 5 à chaque canton du chef, & 4 à chaque canton de la pointe.

TOURRAINE, duché-pairie : écartelé au 1 & 4 de France ; au 2 & 3 de Dauphiné.

TOURRAINE, province de France : de gueule à trois tours d'argent maçonnées de ſable, poſées 2 & 1. au chef couſu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

TOURRAINE, province de France : ſemé de France, à la bordure componnée d'argent & de gueule.

TOURS. La ville de Tours, capitale de la Tourraine, archevêché : de ſable à trois tours couvertes d'argent pavillonnées de gueule, girouettées de même ; au chef d'azur à trois fleurs de lys d'or.

TOURS. Les officiers de la ville de Tours : de ſable à trois tours d'argent pavillonnées de gueule, girouettées de même, au chef d'azur à trois fleurs de lys d'or.

TOURS. L'abbaye de la Clarté-Dieu, à Tours : d'azur à une fleur de lys d'or, parti d'argent, au lion de gueule couronné de ſable.

TOUS LES SAINTS. Le College de tous les Saints de la ville de Mende, en Languedoc : d'azur à trois bandes d'or, au chef de gueule chargé d'un lion naiſſant d'or, ſoutenu d'une deviſe, couſu d'azur, chargé de trois fleurs de lys renverſées d'or.

TOUSSAINT, en l'Iſle de Châlons-ſur-Marne, abbaye, ordre de Saint Auguſtin : d'azur aux rais d'eſcarboucle pommetées & fleurdeliſées d'or.

TOUZÉ, en Normandie : de gueule à la faſce d'or, accompagnée de trois roſes d'argent, 2 & 1. au chef couſu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

TRANCHÉE (de la), en Champagne, originaire de Picardie : d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or.

TRAUNER, en Allemagne : de ſable à deux lions affrontés d'or au double chevron, parti à dextre de gueule & d'argent, & à ſéneſtre d'argent & de gueule, enchapé, coupé d'or & d'azur à une fleur de lys ſur le tout de l'un en l'autre.

TREMOILLE (la), duc & pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, porte : de 3 coupé d'un, qui font

8 quartiers, 4 en chef & 4 en pointe ; au 1 du chef de France ; au 2 de Jeruſalem ; au 3 d'Orléans ; au 4 de l'Empire ; au 1 de la pointe de Luxembourg ; au 2 de Milan ; au 3 de Montmorenci-Laval ; au 4 de Craon, & ſur le tout de la Tremoille, qui eſt d'or au chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur becquées & membrées de gueule.

TREMOILLE (la), prince de Talmont : écartelé au 1 & 4 de la Tremoille, qui eſt d'or au chevron de gueule accompagné de trois aiglettes d'azur becquées & membrées de gueule, parti de Thouars, tiercé de Craon ; au 2 & 3 de Bourbon-Montpenſier, à cauſe d'Yolande de France, fille du roi Charles VII.

TREMOILLE. *Pierre* de la Tremoille, baron de Dours, chambellan du roi Charles VI. en 1390. d'or au chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées & membrées de gueule, le haut du chevron briſé d'une fleur de lys d'or.

TREUFLES (de), ſeigneur de Hardy & de S. Maxens : écartelé au 1 d'argent à 2 lions affrontés de ſable, ſupportant un écuſſon de gueule armé & lamboſſé d'or, & briſé à l'épaule d'une fleur de lys de même ; au 2 de Flandres ; au 3 d'azur à une faſce d'or ; au 4 d'argent à trois aigles de ſable becquées & membrées de gueule, ſur le tout d'azur à trois bandes d'argent,

TREVELET (de), en Bretagne : d'azur à une fleur de lys d'or, accompagnée de 3 croiſſants de même, 2 en chef, & 1 en pointe.

TREVISAN, à Veniſe : d'or au chevron d'azur, chargé en pointe d'une fleur de lys d'or.

TRIBBESEES, en Poméranie : de gueule à une eſcarboucle d'argent fleurdeliſée, percée de ſinople.

TRIMOND, en Provence : d'azur à la cloche d'argent ſurmontée d'une croix fleurdeliſée d'or.

TRINITAIRES, religieux de la rédemption des captifs : d'argent à une croix pattée, le montant de gueule, & la traverſe d'azur ; les reformés de France y ajoutent une bordure de fleurs de lys ; & ceux d'Eſpagne, une bordure de Caſtille, qui eſt de gueule au château d'or.

TRINITAIRES, de la rédemption des captifs, connus ſous le nom de Mathurins : d'argent à une croix pattée, le montant de gueule, & le travers d'azur à la bordure de même, chargée en orle de huit fleurs de lys d'or, qui eſt une conceſſion des rois de France.

TROISMONTS, en Normandie : d'azur à l'épée d'argent, la garde & la poignée d'or en pal, accoſtée de deux fleurs de lys d'or.

TRON, à Veniſe, coupé en chef d'or, chargé de trois fleurs de lys de gueule ſur des pieds d'eſtaux, & en pointe bandé d'or & de gueule.

Le même : coupé d'or à trois fleurs de lys au pied coupé de gueule, & en pointe bandé d'or & de gueule.

TRONCHAYE, en Bretagne : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

TRONCHET (le), abbaye d'hommes de l'ordre de S. Benoît, en Bretagne, dioceſe de Dol : de ſable à une croſſe d'argent accoſtée de deux fleurs de lys d'or.

TRONCHIN, originaire de Provence : d'azur à l'aigle éployée d'or flanquée de deux fleurs de lys de même.

TRONO, à Veniſe : bandé d'or

& de gueule au chef d'or chargé de trois fleurs de lys de gueule.

TROTREL, à Falaise : d'azur à trois pommes de pin d'or, 2 & 1. & en chef une fleur de lys d'argent.

TROTTA, en Autriche : d'azur à une fleur de lys d'argent, & en pointe un cœur de gueule.

TROUSSEAU. *Pierre* Trousseau, archevêque de Rheims, duc & pair de France au mois de Mai 1413. portoit : de gueule à la fasce d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or, & accompagnée de trois balles ou trousseaux aussi d'or, 2 & 1.

TROUSSEAUVILLE CHENEBRUN : de sable à la croix fleurdelisée d'or.

Pr. de Malte p. 62, 104, 113, 157.

TROYES, capitale du comté de Champagne, avec évêché suffragant de Sens : d'azur à la bande d'argent, accompagnée de deux cottices potencées & contre-potencées d'or, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

TSCHIDERER, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'argent à une rose de gueule ; au 2 & 3 de gueule à une fleur de lys d'or.

TUFFÉ. La communauté du prieuré de Tuffé, ordre de Saint Benoît, congrégation de S. Maure : d'azur à une fleur de lys d'or, soutenue d'un croissant d'argent, au chef cousu de gueule chargé d'un agneau Pascal d'argent.

TULMATSCHEN, en Carinthie : coupé le 1 parti de gueule & d'or à une fleur de lys de l'un en l'autre, le 2 d'argent à trois pals de gueule.

TURGOT, en Poitou : d'azur à une croix pattée & alaisée d'or, cantonnée de quatre fleurs de lys de même.

TURPIN, chevalier, seigneur de Lormarin ; au 1 d'argent à deux fasces d'azur ; au 2 de Marconnay, de gueule à 3 pals de vair au chef d'or ; au 3 de Marsai, de sable semé de fleurs de lys d'or ; au 4 de Brisay, d'argent à quatre fasces de gueule, sur le tout de Turpin, losangé d'argent de gueule.

TYLLEN, en Allemagne : d'azur à la fasce d'argent chargée d'une couronne de gueule & accostée de deux fleurs de lys d'argent, l'une en chef, & l'autre en pointe, parti d'or à un sénestrochere armé d'azur tenant un fuseau de fleches.

# V A

VABRES, ville de France en Rouergue, avec évêché suffragant d'Albi : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1.

VACHER, en Dauphiné : écartelé au 1 & 4 d'argent à une vache de gueule au chef d'azur ; au 2 & 3 d'or semé de fleurs de lys & de tours d'azur.

VACQUERY, en Allemagne : fascé d'argent & d'azur à six fleurs de lys de gueule, posées 3 en chef, 2 en fasce & 1 en pointe.

VACQUES, à Auch en Languedoc : écartelé au 1 d'azur à une étoile d'argent ; au 2 d'argent à trois corneilles de sable, becquées & membrées de gueule ; au

3 d'azur à trois pommes de pin d'or ; au 4 d'azur à trois fleurs de lys d'or.

VAILLY. La ville de Vailly : d'azur à la lettre V. capitale d'or, surmontée d'une fleur de lys de même.

VAIRIERE : d'azur au lion assis d'or, tenant de la patte droite une fleur de lys de même.

VAISSEAUX. Les vaisseaux du roi portent le pavillon royal d'azur à trois fleurs de lys d'or ; les vaisseaux qui ne sont pas du roi ne portent qu'un pavillon d'azur avec une croix d'argent: la France porte son pavillon d'argent sans aucun blason.

VAL (du), à Saint Omer : d'azur au lion d'argent, armé & lampassé d'or, accompagné en chef d'une fleur de lys à dextre, & d'une étoile à sénestre aussi d'or, & en pointe trois mouchetures d'hermines d'argent.

VAL. L'abbaye royale de Notre-Dame du Val de Gif, ordre de Saint Benoît, diocese de Paris, près Versailles : d'azur à trois fleurs de lys d'or, & une tête de reine d'argent couronnée d'or, posée entre les deux fleurs de lys du chef.

VAL (du). L'abbaye du Val des Ecoliers, proche Chaumont en Bassigny : écartelé au 1 & 4 d'azur au sautoir d'or, accompagné de quatre fleurs de lys de même ; au 2 & 3 de sable à une roue de Sainte Catherine d'or.

*Voyez* VILLEQUIER : écartelé d'Aulnont à quatre fleurs de lys.

VAL (du) : d'argent à la fasce de gueule chargée de trois besans d'or, en chef un lion passant de sable, & en pointe une croix fleurdelisée de même.

Pr. de Malte p. 122.

VALBRUNE (de), à Perigueux en Guyenne : d'azur à une bande d'argent chargée d'une fleur de lys d'azur, accompagnée de 9 étoiles d'or posées en orle, 5 dessus & 4 dessous.

VAL-CHRESTIEN. L'abbaye du Val-Chrestien à Soissons : d'argent à trois fleurs de lys de gueule & une croix coupée de même en cœur, accollée d'une couronne d'épines de sinople.

VALENCE. L'université de Valence : de sinople parti d'or à un S. Esprit d'argent brochant sur le tout, soutenu d'une Sainte Bible fermée de même, aussi brochante sur le tout, & accostée à dextre d'une fleur de lys d'or, & à sénestre d'un dauphin de sinople.

VALOIS, ancien duché-pairie, fut donné en appanage à *François* d'Orléans, comte d'Angoulême en 1498. portoit : d'Orléans, le lambel chargé d'un croissant d'azur à chacun des trois pendants.

VALOIS, moderne, duché-pairie de France : au lambel d'argent comme Orléans.

VALOIS. *Charles* de Valois, fils naturel du roi Charles IX. grand prieur de France en 1584. de France au bâton de gueule péri en barre.

VALOIS, comte : semé de France à la bordure de gueule.

VANDEUR (le), à Vannes en Bretagne : de gueule à trois croissants d'or, & une fleur de lys de même en abîme.

VANDOLLÉ, à Saint Pol en Artois : d'or, semé de fleurs de lys d'azur, au lion de gueule, armé, lampassé d'azur, écartelé d'azur, semé de billettes d'argent au fer de moulin de même.

VANTILLE, à Furnes : coupé d'or sur gueule, l'or chargé de trois fleurs de lys de gueule.

VARANS, ſieur du Bourſán : d'or à trois fleurs de lys au pied nourri de gueule, 2 & 1.

VARENNE (la), marquis de Sainte Suſanne : de gueule à un levrier paſſant d'argent, au collier d'azur ſemé de fleurs de lys d'or.

VARNAZELLE, à Veniſe : écartelé au 1 & 4 d'argent à la double barre de gueule ; au 2 & 3 de France, au franc canton de gueule chargé d'une aigle d'argent, & ſur le tout d'or au chevron de gueule.

VASANI, à Veniſe : d'argent parti de ſable à trois fleurs de lys de l'un en l'autre.

VASQUEZ, en Eſpagne : d'argent à la croix fleurdeliſée d'azur, à la bordure denchée de même.

VASSART, avocat à Bar en 1624. de gueule au chevron d'or, accompagné de trois fleurs de lys d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.

VASSÉ (de) DE LAULNAY, chevalier de Malte en 1623. de gueule à une épée d'argent, miſe en pal, la pointe en haut, cottoyée de deux fleurs de lys de même, au chef d'or, chargé de trois annelets d'azur.

VATTELOT, en Lorraine : de gueule au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une fleur de lys d'or, deux levrettes pour ſupport, & le caſque ſommé d'une fleur de lys d'or.

VATTELOT, en Normandie : de gueule à trois petites faſces ondées d'or, ſurmontées d'un croiſſant de même & d'une fleur de lys en chef auſſi d'or.

VAUCLERE. Le couvent des religieux de l'abbaye de Vauclere, à Laon : d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe une fleur de lys d'or.

VAUCLERE. L'abbaye de Notre-Dame de Vauclere, à Soiſſons : d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une fleur de lys de même.

VAUCOCOURT, de France : au chef couſu de gueule chargé de trois yeux d'argent.

VAUCOULEUR, ville en Champagne, généralité de Châlons, porte : d'azur à trois fleurs de lys d'or, parti d'azur à l'épée d'argent poſée en pal, la garde d'or accoſtée de deux fleurs de lys & ſurmontée d'une couronne fermée de France de même, qui eſt Are. *V.* ARE, à deux fleurs de lys.

VAUGHAN, vicomte de Liſburne en Angleterre : écartelé au 1 & 4 de ſable au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lys de même ; au 2 & 3 d'argent à la faſce de gueule chargée de trois coquilles d'or, accompagnée de trois têtes d'aigles arrachées de ſable ; ſupport un dragon, une licorne ; deviſe, *Non revertar inultus.*

VAULCE : de gueule ſemé de fleurs de lys d'argent.

VAUNOT, à Briſack, en Alſace : d'argent à une levrette courante de ſable accollée d'or, ſur un tertre de trois coupeaux de ſinople, au chef d'azur chargé de 5 étoiles d'or, 3 en chef & 2 accoſtant une fleur de lys d'argent au-deſſous des trois autres.

VAUREAL. *V.* GUERAPIN.

VAUVIER, à Chartres : d'azur au lion d'argent, accompagné de cinq fleurs de lys de même, 3 en chef & 2 en pointe.

VAUX DE CERNAY. L'abbaye de Vaux de Cernay, ordre de Cîteaux, diocèſe de Paris, élection de Montfort : d'azur à trois croiſſants d'argent, 2 & 1 ſurmon-

tés en chef de trois fleurs de lys de même.

VAUXBONNOIS : de gueule semé de France à la bande d'argent.

VEDE (de), de la maison d'Amersfoort : d'argent à six fleurs de lys de gueule, 3, 2, 1.

*V.* AMERSFOORT.

VEILLANS (de), à Moulins : d'azur à 4 bâtons fleurdelisés d'or.

VELLER : d'argent à troix croix fleuronnées de sable posées, 2 & 1.

VELLIN, à Marseille : de gueule à une grue d'argent sur un mont de même, tenant de son pied dextre levé un caillou d'or & surmonté d'une fleur de lys de même.

VELOR, sieur de la Chapelle, en Loudunois : d'argent à trois croix fleurdelisées de sable.

VENANT (de), d'Arras : d'or à une bande componnée d'argent & de gueule de 7. piéces, les compons d'argent chargés d'une moucheture d'hermines, & la bande accompagnée de deux fleurs de lys d'azur, une en chef & l'autre en pointe.

VENDOSME L'ANCIEN : de France au lion d'or.

VENDOSME (*Louis* de Bourbon de), cardinal, légat du Saint siége, évêque, duc de Laon, archevêque de Sens, mort le 11 Mars 1556. étoit quatriéme fils de *François* de Bourbon, comte de Vendôme & de *Marie* de Luxembourg. Il portoit de France à la bande de gueule.

VENDOSME (*Jacques* bâtard de), chambellan du roi François I. fils naturel de *Jean* de Bourbon II. du nom, comte de Vendôme, & de *Philippe* de Gournai son amie, légitimé, mourut le 1 Octobre 1524. il portoit de Bourbon Vendôme, brisé d'un filet mis en barre passant le long de l'écu.

VENDOSME (*César* duc de), fils naturel du roi Henri IV. & de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, légitimé en 1595. portoit de France au bâton de gueule peri en bande, chargé de trois lionceaux de gueule.

VENDOSME, duc de Beaufort, fils de de *César* duc de Vendôme & de *Françoise* de Lorraine sa femme, portoit, comme son pere, au lambel de trois pendans de gueule.

VENEROSI, à Gênes : coupé d'azur & d'argent, à une fleur de lys d'or brochante.

VENOIS, en Normandie, généralité de Caën : d'or à six fleurs de lys d'azur 3, 2, 1.

VENOIS, écuyer sieur de Lizimieux : d'or à six fleurs de lys de sable 3, 2, 1.

VENOIS, de Meliambourg, en Normandie : de sable à 6. fleurs de lys d'or 2, 1, 2, 1, au lambel d'argent.

VENOIS, de Meliambourg en Normandie : coupé d'or & de sable chargé de 6 fleurs de lys, 3 de l'un en l'autre.

VENTURE, à Marseille : écartelé au 1 d'azur à une tour couverte d'argent, maçonnée de sable, au 2 d'azur à une bande d'argent chargée de trois cannettes de sable, au 3 d'argent à une vache passante de gueule sur une terrasse de sinople & surmontée d'une croix ancrée de gueule, au 4 de gueule à une chevre saillante d'argent, surmontée d'une fleur de lys d'or.

VENY : d'azur à un arbre d'or posé sur une terrasse de même, écartelé de gueule à une colombe d'argent posée en barre & sur le tout d'azur à une bande d'or chargée d'une bande de gueule, sur-

chargée de trois fleurs de lys d'argent, accompagnées de deux molettes de même, une en chef & l'autre en pointe.

VERDIS (de), en Lorraine : parti au 1 de sable, à 2 aigles l'une sur l'autre, éployées d'or, au 2 de gueule à 4 fleurs de lys d'or posées 2, 1, 1, à la bordure sur le tout d'azur chargée de deux lions d'or, & au franc canton de gueule chargé d'un cœur d'argent couronné d'or.

VERDUN (la ville de), en Lorraine : d'azur à trois fleurs de lys d'or couronnées de même.

VERDUN, ville de Lorraine : d'azur à une fleur de lys d'or surmontée d'une couronne fermée de France de même.

VERDUN (la communauté de), à Grenade en Languedoc : de gueule à la croix clechée d'or accompagnée de trois fleurs de lys de même, celle de la pointe accostée de deux tours d'argent.

VERGES (de), chancelier de France sous le roi Charles le Chauve : d'or au chef de gueule, semmé de neuf cors d'argent ou cerfs d'or onglés d'azur, chargés en l'épaule d'une fleur de lys d'or.

VERIGNI, à Paris, & en Normandie : de sable à la croix fleurdelisée d'argent, cantonnée de 4 coquilles d'or.

VERMANDOIS (Hugues de France, comte de), de Valois, &c. Troisieme fils de Henri I. roi de France, & d'*Anne* de Russie, mort des blessures qu'il reçut à un combat contre les infideles dans la Palestine le 18 Octobre 1102. avoit épousé Adelle comtesse de Vermandois ; il portoit : échiqueté d'or & d'azur, qui est de Vermandois, & au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

VERMANDOIS, province de France : échiqueté d'or, & d'azur au chef d'azur de cinq fleurs de lys.

*Voyez* Palliot p. 112. N. XLI.

VERNAJOUL (de), en Languedoc : de gueule à la fasce d'or au chef cousu de sable chargé de trois fleurs de lys d'argent.

VERNET ou Verneti : d'azur à 2 étoiles d'or en chef, & en pointe un croissant d'argent chargé d'une fleur de lys de sinople.

VERNEUIL, duché pairie érigée en faveur de *Henri* de Bourbon, évêque de Metz, fils légitimé du roi Henri IV. & de *Catherine-Henriette* de Balsac d'Entragues, au mois de Juillet 1652. de France, au bâton de gueule peri en barre.

VERNON (la ville de), en Normandie : d'argent à trois bottes de cresson de sinople liées d'or, au chef de France.

VERONNE (la) : d'argent au chef de sable, à la bordure de gueule, écartelé d'azur à deux nimphes d'argent, soutenant des mains une fleur de lys d'or couronnée de même.

VERRIERS-FAYANCIERS. La communauté des Vairiers-Fayanciers : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux fleurs de lys, & en pointe d'une tige de Fougere de trois branches sur un terrre de sinople au chef de vair de trois tires.

VESNOIS DE RUILLI, chevalier de Malte en 1570. d'or à 6 fleurs de lys de sable 3, 2, 1.

VESSLER, en Alsace : d'or à la fleur de lys de gueule.

VETTEI, de Bourgogne ancienne : d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

VEXIN (les comtes de) : portoient flamme de France, d'azur semé de

de fleurs de lys d'or au lambel d'hermines.

VEY (de), seigneur de Tullas & Guise : de sable semé de fleurs de lys d'or à la bande de gueule.

VEZINS, de la Vezon, chevalier de l'ordre de N. Dame du Mont Carmel & de S. Lazare de Jerusalem : écartelé au 1 de sinople à 3 clefs d'argent 2, & 1, au 2 de gueule au lion rampant d'or, au 3 d'azur à la bande d'or, au 4 d'azur à trois fleurs de lys d'or, au chef de même.

UHLEIN, en Allemagne : de gueule à une fleur de lys d'azur.

VIANNEAS : de gueule à la fleur de lys d'or.

Pr. de Malte, p. 130.

VIC (Meri de), garde des sceaux de France l'an 1621. de gueule à deux bras se donnant les mains d'argent, surmontées d'un écusson d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, à la bordure de l'écu de même.

VIC, ville de Gascogne, diocese de Tarbes : d'or à une fasce vivrée d'azur, chargée de neuf fleurs de lys d'or.

VIDAUD, de la Tour, procureur-général du parlement de Dauphiné : d'azur au lion d'or à la fasce en devise de même surmontée de trois fleurs de lys aussi d'or.

VIDIMAN, à Venise : d'argent, chapé arrondi de gueule à trois demi-vols de l'un en l'autre, les deux du chef adossés, écartelé de gueule à la fasce d'argent diaprée de sinople, sur le tout d'or à deux fleurs de lys d'azur en pal, celle de la pointe renversée, parti d'azur à un croissant contourné d'or.

VIDMAN, dont un cardinal : d'or, chapé de gueule à trois demi-vols de l'un en l'autre, écartelé d'argent à une fasce diaprée de gueule accompagnée de 6 aigles de sable, sur le tout d'azur à une fleur de lys d'argent, parti d'azur à une lame en croissant d'argent.

VIERGE (ordre de la), en Italie, institué par les freres Petrignans gentilshommes de Spelle en Italie, approuvé par le Pape Paul V. au mois de Juillet 1618. pour la défense de la foi Chrétienne, & pour faire la guerre aux Turcs : une croix de satin bleu céleste, dont les branches se terminent en fleurs de lys, & sont chargées chacune d'une étoile rayonnante ; ce qui représente les quatre évangélistes, au milieu un rond qui enferme un chiffre composé d'une M & d'une S entrelacées & couronnées, ce qui signifie *Sancta Maria*, & à l'entour est cette legende : *In hoc signo vincam.*

VIERZON : d'azur, au chef d'or chargé d'une fleur de lys de gueule.

VIESQUE (de), en Bretagne : d'azur à trois fleurs de lys d'argent. 1

VIEVRE (de) : de gueule au chevron d'argent accompagné de trois fleurs de lys de même.

VIEUVILLE (la), grand audiencier : d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de 2 étoiles d'argent, & en pointe d'une fleur de lys de même.

VIGEAN (du) : écartelé de Pousstard, qui est d'azur à 3 soleils à l'écu d'escar en cœur qui est de gueule au pal de vair, au 2 fuselé d'or, & de gueule, au 3 de gueule à la fleur de lys d'argent chargée de 2 oiseaux affrontés de même, au 4 d'or à 3 merlettes d'azur 2, 1, qui est sur le tout d'Angoulême, au chef cousu de gueule chargé de 3 bandes d'argent.

*V.* Angoulême à 3 fleurs de lys.

VIGIER : d'azur, à la fleur de lys d'or.

VIGNACOURT, grand-maître de l'Ordre de Malte : de gueule à la croix pleine d'argent qui eſt l'ordre de Malte, écartelé d'argent à la fleur de lys au pied nourri de gueule.

VIGNACOURT (*Jean* de), conſeiller au parlement le 25 Janvier 1493. conſeiller de la ville de Paris l'an 1500. d'argent au chevron de gueule accompagné de trois molettes d'épéron de ſable, au chef d'argent chargé de trois fleurs de lys au pied nourri de gueule.

VIGNACOURT (le marquis de) : d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de gueule, ſurmontées d'un croiſſant de ſinople.

V. Arm. univ. p. 28.

VIGNACOURT, à Beauvais : d'argent à trois fleurs de lys au pied coupé de gueule au lambel de ſable.

Pr. de Malte, p. 30. 101. 103. 165.

VIGNIER, baron de Ricei en Champagne : ſemé de France à l'écu en cœur d'or, au chef de gueule, à la bande componnée d'argent, & de ſable de 6 piéces brochant ſur le tout par conceſſion du 16 Novembre 1650.

VILERS-CANIVET (l'abbaye de), généralité d'Alençon : d'azur à une NotreDame qui tient ſon enfant Jeſus de la main droite, un lys de jardin de la gauche, couronnée d'une couronne à l'antique, le tout d'or, & accoſtée de deux fleurs de lys de même.

VILLARS (de), ſieur du Lieu du même nom : d'argent à la bande de ſable chargée de 3 fleurs de lys d'or.

VILLARS DE LA JACQUELEMINIERE : d'azur à 3 cottices d'or, celle du milieu tenue d'une main mouvante à ſéneſtre, accoſtée de 2 fleurs de lys auſſi de même poſées en bande, 1 en chef & 1 en pointe.

VILLARDS (de), à Périgueux en Guyenne : écartelé au 1 & 4 d'argent à une bande d'azur chargée d'un beſan d'or, à la bordure d'azur chargée de 8 beſans d'or, au 2 & 3 d'argent, à une faſce de gueule accompagnée, de 6 fleurs de lys d'azur, 3 en chef & 3 en pointe.

VILLE-FRANCHE, ville de France dans le Beaujolois : de gueule à une porte de ville d'argent flanquée d'une groſſe tour de même maçonnée de ſable, & un chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

VILLE-FRANCHE, de Conflant, en Rouſſillon : d'azur à une étoile à 8 rais d'argent accoſtée de deux tours de même, ſurmontée de l'écu de France couronné d'or, & en pointe une onde d'argent.

VILLEGONTIER (de la), en Bretagne : d'argent au chevron d'azur, au chef de même chargé d'une fleur de lys du champ.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNONS, petite-ville du Languedoc ſituée ſur le Rhône : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 & 1, parti de gueule à un ſautoir d'or.

VILLENEUVE (de), en Provence : de gueule freté de 6 lances d'or, & ſemé d'écuſſons de même, un écu d'azur en cœur, chargé d'une fleur de lys d'or, deux ſirénes pour ſupport, tenant chacune un panonceau d'or à 4 pals de gueule, au chef de Malte : dont un chevalier de Malte en 1584.

VILLEQUIER (*Jean* de), chevalier de l'ordre du S. Eſprit à la premiere promotion du 31 Décembre 1578. de gueule à la croix

fleurdeliſée & alaiſée d'or, cantonnée de 12 billettes de même 3 à chaque canton.

VILLERCAU, chevalier de Malte en 1546. au lion d'argent accompagné de 5 fleurs de lys d'or 2 & 1.

VILLEREAU, en Normandie : de gueule au lion d'argent armé, langué & couronné d'or, accompagné de cinq fleurs de lys d'or, 2 en chef, 2 en faſce, & 1 en pointe.

VILLIERS, en Tourraine & en Lorraine : d'argent à la bande de ſable chargée de trois fleurs de lys d'or.

VILLIERS (de), ſeigneur de Barbaize : de ſable ſemé de fleurs de lys d'argent.

VILLIERS (de), en Champagne : ſemé de France.

VINSAC, ville du Rouſſillon : d'azur à trois fleurs de lys d'or, mal ordonnées, 1 & 2, ſurmontées d'une couronne de marquis d'or, & accompagnées de ces lettres V. I. en chef, N. C. en face ; & A. en pointe.

VIOLETTE (la) : d'argent à un roc de ſable, écartelé de ſable à un roc d'argent, ſur le tout d'azur à la fleur de lys d'or.

VION D'OINVILLE : d'azur au chevron d'argent, chargé de 3 fleurs de lys de gueule, & accompagnée en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un lion de même.

VIREY : de gueule à deux épées d'or poſées en ſautoir : écartelé d'or, ſemé de fleurs de lys & de roſes de gueule.

VIRGILLE (de), en Normandie & en Picardie : d'or à trois pals de gueule au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

VIRONI, en Allemagne : d'argent, à deux chaperons de gueule, au franc quartier d'azur, chargé d'une fleur de lys d'argent.

VISDELOU, en Bretagne : d'argent à trois têtes de loup, arrachées de ſable, lampaſſées de gueule, écartelé d'hermines au chef de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or.

VITE (de), originaire de Provence : d'or à la croix d'azur, cantonnée de 4 têtes de léopard de ſable, chargée en cœur d'un écuſſon d'argent, & d'une fleur de lys de gueule, à la bordure dentelée d'azur.

VITELLESKY, Cornetano, en Italie : patti d'or & d'azur, à deux veaux affrontés de l'un en l'autre, ſur une terraſſe de ſinople, au chef d'azur, parti d'azur & de gueule, chargé de ſix fleurs de lys d'or.

VITRÉ D'ACIGNÉ : d'hermines à la faſce de gueule alaiſée, chargée de 3 fleurs de lys d'or.

VITRIERS-PEINTRES. La communauté des Vitriers-peintres ſur verre de Paris : d'azur à 3 loſanges d'argent à la fleur de lys d'or en cœur.

VITRY-LE-FRANÇOIS, ville en Champagne : d'azur à une ſalamandre d'or, la tête contournée & couronnée de meme, laquelle eſt couchée dans des flammes de gueule, & un chef auſſi d'azur, ſoutenu d'or, & chargé de 3 fleurs de lys d'or.

VIVARAIS, province de France : d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, à la bordure de même, chargée de 8 écuſſons d'azur.

VIVIER. Creſpon du Vivier, chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem : de gueule à la fleur de lys d'or, accompagnée en chef de deux étoiles, &

en pointe d'un croiſſant de même.

VIVONNE. *Marie* de Vivonne, femme de *Claude* Gillier, chevalier, ſeigneur de la Ville-Dieu, fille de *René* de Vivonne, ſeigneur de Bourgoin : d'hermines au chef de gueule, chargé de trois fleurs de lys d'or.

VITRAMARINA, à Gennes : d'or à deux bandes entées & nebulées d'argent, parti d'azur à un ours rampant contre la partition de ſable, ſurmonté de deux fleurs de lys d'or, leſquelles ſont ſurmontées d'une roſe de gueule.

UNAMA, de Bourgogne ancienne : d'azur à une fleur de lys d'argent épanouie d'or.

UNIOIN, en Angleterre : d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bordure engrêlée de même.

UNIVERSITÉ (l'), de Paris a pour armoiries, un bras ou une main, ſortant d'une nuée, au chef de l'écu, qui tient un livre au milieu de trois fleurs de lys avec ces mots. *Hic & ubique terrarum*, pour marquer le pouvoir quelle donne à ſes docteurs d'enſeigner à Paris & par tout le monde.

UNRHE, en Autriche : coupé au 1 d'argent à 2 bandes de gueule, au 2 de gueule à une fleur de lys d'argent,

UNVERZAGT, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 tranché, taillé d'or & de ſable, chargé en chef, & en pointe d'un écu de ſable, à la faſce d'argent, & en flanc 2 fleurs de lys d'or ; au 2 & 3 de gueule à la barre d'argent, & ſur le tout d'or, à un laurier rampant de gueule.

VOISINES. *Louis* de Voiſines, commandeur de l'ordre de Saint Lazare de Jéruſalem : d'azur à la fleur de lys d'or.

VOLCKAMER, patricien noble de Nuremberg : d'argent à une demi-roue de gueule, coupé d'azur à une fleur de lys d'or.

VOLCKMAYR, à Rotembourg : d'argent à une fleur de lys d'azur, ſurmontée d'un demi-quart de rond de gueule.

VOLLAN (de), à Saint Lo, en Normandie : d'argent à la fleur de lys de gueule, accompagnée de 3 roſes de même.

VON-LANAN, baron d'Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'Autriche, qui eſt d'or à l'aigle à 2 têtes éployée de ſable ; au 2 & 3 de gueule, à une fleur de lys d'argent couchée en faſce, ſur le tout un rayon de gloire arrondi, dans lequel eſt écrit F. III. ſurmonté d'une couronne.

VON-LILIEN, en Autriche : d'azur à l'aigle éployée d'or, coupé d'azur à la fleur de lys d'argent, parti d'or à un rocher de ſinople, ſurmonté d'une couronne.

VOUHEL ou VOUHET, à Romorantin : d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 fleurs de lys d'or.

VOUX, à S. Marcellin, en Dauphiné : au 1 d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles de même ; au 2 d'argent, à l'aigle, le vol abaiſſé de ſable, chargée d'un écuſſon d'azur, à une fleur de lys d'or ; au 3 gironné d'or & de gueule ; au 4 d'argent, à 3 vires d'argent l'un d'ans l'autre,

VOYER DES AULNAYS (le), en Bretagne : d'argent à la fleur de lys de ſable.

VOYT, V. Reynmund, du Rhin : écartelé au 1 & 4 de gueule, à un faſcé d'argent & d'azur, au 2 & 3 d'argent, à une fleur de lys de gueule.

URBAIN. *Jacques* Pantaleon-Leon, ſous le nom de Urbain IV.

natif de Troye en Champagne, fils d'un savetier, élu pape le 29 Août 1261. mort le 2 Octobre 1264. portoit : écartélé au 1 & 4 d'or, à une fleur de lys d'azur ; au 2 & 3 d'azur, à une rose d'or.

URSENBECKEN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 coupé d'azur & d'or ; au 2 & 3 de gueule, à deux bâtons fleurdelisés, & passés en sautoir d'argent.

USEZ. La ville d'Usez, en Languedoc : fascé d'argent & de gueule, de six pieces au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or.

# WA WE

WACHTENDONC. *Charles-François*, baron de Wachtendonc, chevalier de Malte du 26 Août 1696. d'or à la fleur de lys de gueule.

WACHTENDONCK, ville de Gueldre : d'or au château de gueule, surmonté d'une fleur de lys de gueule.

WAIDINGER, en Autriche : de gueule, à deux fleurs de lys d'or, chapé d'or à une fleur de lys de gueule.

WALDNER, en Autriche : écartelé au 1 & 4 d'azur à un lion d'or rampant sur une bande de même; au 2 & 3 écartelé de Hausner, qui est taillé d'or & de sable à 3 fleurs de lys.

V. Hausner à 3 fleurs de lys.

WALIER. V. GRISBACH, en Suisse : écartelé au 1 & 4 de gueule, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une fleur de lys d'argent, & en pointe d'une étoile de même, au 2 & 3 d'azur à la croix fleuronnée d'or.

WALRAP, du Haut Palatinat : d'or à un corbeau de sable, sur un tertre de sinople, à la fasce de sable, chargée de deux fleurs de lys d'or

WANNER DE WANGEN : upé de gueule & d'argent, à 2 eurs de lys de l'un en l'autre.

WARANS : d'argent à la fasce de sable, accompagnée de trois fleurs de lys de gueule.

WARCKOTSH, en Allemagne : de gueule, à deux bâtons arrachés, fleurdelisés & passés en sautoir d'argent.

WARFUSÉE : de gueule semé de fleurs de lys d'argent.

WASSEUR (le), seigneur de Hiermont : d'argent à 3 fleurs de lys, au pied coupé de sable.

WAUGUETIN (de), chevalier de Malte en 1563. d'or à la croix fleurdelisée de gueule, à la cottice d'azur brochante sur le tout.

WEBER, à Ratisbonne : emmanché d'or de deux traits, surmonté de 2 fleurs de lys de même.

WEBER, en Stirie : de sable, emmanché d'or, à deux fleurs de lys de même.

WEDE, en Hollande : d'argent à six fleurs de lys de gueule 3, 2, 1.

WEERDENBORG, de Bourgogne ancienne : de gueule à trois pals de vair, au chef d'or, chargé d'une fleur de lys d'azur.

WEICKERSREUTTER, au Palatinat : taillé d'or & de sable, à deux fleurs de lys de l'un en l'autre.

WEIGEL, en Allemagne : parti coupé au 1 & 4 d'or, à la

demi-aigle de l'Empire ; au 2 & 3 de pourpre, à une fleur de lys au pied nourri d'argent ; au 5 d'argent, parti de gueule ; au 6 & 7 maçonné d'argent & de gueule de trois traits.

WEISBECKHEN, en Franconie : taillé d'azur & d'or, à deux fleurs de lys d'argent

Armes à enquer.

WEISEN, en Baviere : écartelé au 1 & 4 de gueule, à une fleur de lys d'or, sur un tertre de sinople ; au 2 & 3 d'or, à un lion de gueule, sur le tout échiqueté de gueule & d'argent de 3 traits.

WEISEN, en Autriche : parti d'or & d'azur à deux fleurs de lys de l'un en l'autre.

WEISSENSTEIN, en Allemagne : écartelé au 1 & 4 d'or, à l'aigle éployée de sable, au 2 & 3 parti d'argent & de gueule à 2 fleurs de lys, de l'un en l'autre.

WELSER, patricien noble d'Ausbourg : d'argent parti de gueule, à une fleur de lys de l'un en l'autre.

WELSER-ZINNENBERG : écartelé au 1 & 4 d'argent, coupé de gueule, à une fleur de lys de l'un en l'autre, au 2 & 3 à 3 fasces bretecées & contre-bretecées de gueule.

WELSER, patricien noble d'Ausbourg : écartelé au 1 & 4 de Welser, qui est d'argent parti de gueule, à une fleur de lys de l'un en l'autre ; au 2 & 3 parti d'argent & de gueule, à une demi-fasce de 3 roses de l'un en l'autre.

Le même : écartelé au 1 & 4 de Welser, au 2 d'argent à un buste d'homme d'azur, au 3 d'azur à un buste d'homme d'argent.

WERTEMBACH, en Allemagne : écartelé au 1 & 4. de sable, semé de fleurs de lys d'or ; au 2 & 3 de gueule à deux barres adossées d'or.

WERNSDORF, en Allemagne : de gueule parti d'or à deux bâtons fleurdelisés passés en sautoir de l'un en l'autre.

WESER, en Lorraine : écartelé au 1 & 4 d'or, à 3 fleurs de lys de sable ; au 2 & 3 d'argent à la fasce de sable, chargée de 3 roses d'argent, surmontée d'un lion passant de sable, armé, lampassé & couronné de gueule, & pour cimier au-dessus du casque une fleur de lys de sable.

WETTERHEN V. D. LILIEN, comte d'Allemagne : écartelé au 1 & 4 de sable, au lion d'or couronné, au 2 & 3 de gueule, au château donjonné d'argent, sur le tout d'azur à trois fleurs de lys d'argent.

WEYERS, en Siléſie : coupé d'azur & d'argent, à trois bâtons fleurdelisés posés en triangle de l'un en l'autre.

WEYERS, en Autriche : d'azur à une fleur de lys d'argent.

WEYERS, du Rhin : d'azur à une fleur de lys d'argent.

WEZE : de sable, semé de fleurs de lys d'or, à la bande de gueule, brochante sur le tout.

WICKEDE, du bas Rhin : de gueule à une fleur de lys d'or, coupé d'argent.

WIDER, en Suisse : d'argent à la fasce d'azur, surmontée d'une fleur de lys au pied nourri de même.

WILTHEIN (de), à Luxembourg : d'hermines à 2 sceptres fleurdelisés de sable passés en sautoir.

WINKLER, patricien d'Ausbourg, d'argent à une fleur de lys de gueule.

WINSAVER, en Allemagne : d'argent à deux fleurs de lys de gueule, chapé de sable, au lion couronné d'or, & tenant une boëte sur un tertre de sinople.

WINSETORP, en Suede : parti au 1 d'or, à une demi-fleur de lys d'argent ; au 2 d'argent, à 3 demi-chevrons de gueule.

V. arm. de la toison d'or, p. 330.

WNAURANS, seigneur de Bourtin en Picardie : d'or à trois fleurs de lys, au pied nourri de gueule.

WNTZ. V. GLEINTZ, en Allemagne : d'or à la bande de sable, chargée d'un lion d'or, tenant un sabre, & accosté de 2 fleurs de lys d'or posées en bande.

WOORME, à Douai, en Flandres : de gueule à une fasce en devise d'or, haussée au-dessus d'un chevron abaissé de même, & accompagné en chef d'une fleur de lys d'or, & en pointe un croissant de même.

WORCHESTER, comte de Sommerset, en Angleterre : d'or à la fasce écartelée au 1 & 4 de France ; au 2 & 3 de gueule, à deux lions d'or, passants l'un sur l'autre, qui est de Normandie.

WORCUM, ville des Pays-Bas Hollandois : parti le 1 d'or à une demi-aigle de sable, mouvante du parti, le second de gueule à trois fleurs de lys d'argent, rangées en pal.

WYCK, en Westphalie : d'argent à deux bâtons arrachés & fleurdelisés d'azur, à la fasce de gueule sur le tout.

WYTERMEEREN, en Flandres : d'or à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs de lys d'argent.

# XI XI

XIMENES : écartelé au 1 d'or à l'aigle éployée à deux têtes de sable ; au 2 de Tourville, qui est d'azur au dextrochere d'argent, tenant une épée de même ; au 3 d'argent, au corbeau de sable, le tout d'or, sur le tout un écu d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

# YP YS

YPRE : de gueule à trois lions d'or, à l'orle de 8 fleurs de lys de même,

YSE, famille de Provence, établie en Dauphiné : d'argent au lion de gueule, à une bande d'azur, brochante sur le tout, chargée d'une fleur de lys d'or.

YSELIN, en Suisse : de gueule, à une fleur de lys d'argent posée en barre.

# ZA ZO

ZAMET. *Sebaſtien* Zamet, évêque, duc de Langres en 1615. pair de France, & aumônier du roi, fils de *Sebaſtien* Zamet, originaire de Lucques, & de *Magdelene* le Clerc : d'azur au lion d'or, à la faſce d'argent, ſurmontée d'une fleur de lys d'or.

ZAMBELLI, à Veniſe : d'azur à la faſce de gueule ſurmontée d'un homme à mi-corps vêtu de gueule, les bras étendus, tenant de chaque main une fleur de lys d'argent, & en pointe une fleur de lys de même.

ZANARDI, à Veniſe : d'azur à un homme debout armé de toutes piéces, tenant de la main droite une pique, & de l'autre une fleur de lys d'or, & ſur ſa cuiraſſe une autre fleur de lys auſſi d'or; il eſt en pied ſur un tertre de ſinople.

ZEPEDA, en Allemagne : de ſable à la croix fleurdeliſée de ſinople, accompagnée dans les trois premiers cantons d'une étoile d'or; & dans le quartieme, un demi-écu faſcé d'argent & de ſable, de quatre piéces.

ZER-SUNER, en Suiſſe : d'argent à un chevron de gueule, ſurmonté d'une fleur de lys de même.

ZIEGLER, en Suiſſe : de ſable à une fleur de lys d'argent, poſée ſur un tertre de trois coupeaux de même.

ZILLEBEKE, en Flandres : d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton de gueule brochant ſur le tout, écartelé d'azur à un écuſſon d'argent, ſurmonté de 3 merlettes d'or.

ZINDECKRER, de la branche impériale de Spire : parti de l'Empire, au 2 coupé, le premier d'azur à une couronne d'or, le ſecond de gueule enchapé d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.

ZINIANI (*Sebaſtien*), doge, de Veniſe en 1173. coupé d'or & d'azur à 6 fleurs de lys de l'un en l'autre.

ZINZEN, en Suiſſe : coupé d'or & de gueule, le premier chargé d'une fleur de lys d'azur.

ZOLLER, à Nuremberg, parti d'azur & d'or, à 2 bâtons écotés & terminés par deux fleurs de lys de l'un en l'autre ſur un tertre de ſinople.

ZOLLERN (de), (*Frédéric* comte), chevalier de Malte en 1394. écartelé au 1 & 4, contre-écartelé d'argent & de ſable, qui eſt de Zollern; au 2 & 3 d'azur, au cerf d'or paſſant ſur une terraſſe de même, qui eſt de Falkenſtein, & ſur le tout de gueule à deux ſceptres d'or fleurdeliſés & paſſés en ſautoir.

V. arm. des chev. de la toiſon d'or p. 370.

ZORZI, à Veniſe : d'azur à trois fleurs de lys d'or, rangées en bande, écartelé d'argent à la faſce de gueule.

ZORZIÉ, à Veniſe : écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 d'argent à la faſce de gueule.

ZUNIGA, en Eſpagne : écartelé au 1 & 4 d'argent à la bande de ſable, & ſur le tout une double chaîne de 8 chaînons d'argent, au 2 de gueule à la tour d'or, donjonnée de trois tourelles de même, parti d'argent, au

lion de pourpre couronné, qui eſt la Cerda, au 3 de France.

V. arm. de la toiſon d'or, p. 290. 355.

ZUDERMACK, comte d'Allemagne : d'argent coupé de gueule à huit fleurs de lys de l'un en l'autre.

ZURGILGEN, en Suiſſe, écartelé au 1 & 4 de gueule, à 3 fleurs de lys d'argent, à un éléphant de gueule, portant une tour.

ZURLAUBE, en Suiſſe : écartelé au 1 & 4 d'or, à la tour de ſable, au 2 & 3 d'azur, au lion d'argent, ſur le tout un écu chargé d'une fleur de lys d'or.

ZUR-MAGDT, en Alſace : de ſable à une fleur de lys d'or.

ZUR-SONNEN, en Suiſſe : d'argent à une fleur de lys de gueule.

ZUSTINIANLONINI, à Veniſe : écartelé au 1 & 4 de gueule, à l'aigle éployée à deux têtes d'or, chargée en cœur d'un écu d'azur, à la faſce d'or ; au 2 & 3 loſangé d'or & de gueule, au chef d'or chargé d'une fleur de lys au pied nourri de gueule.

ZWILLING, en Allemagne : parti de gueule & d'argent, à une demi-fleur de lys, & une demi-roſe de l'un en l'autre.

ZURLAUBEN, à Briſack en Alſace : écartelé au 1 & 4 d'or à une tour de ſable, maçonnée d'argent, au 2 & 3 d'azur au lion d'argent, tenant de ſes deux pattes une branche de peuplier d'or, feuillée de trois feuilles ſur le tout d'azur, à une fleur de lys d'or.

---

## *APPROBATION*

### *Pour les armes où il entre des Fleurs de Lys.*

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un manuſcrit des familles qui portent des *fleurs de lys* dans leurs armoiries, & je crois qu'on peut en permettre l'impreſſion, à Paris le 31 Juillet 1755. SALLIER.